WILBUR L. CROSS LIBRARY
UNIVERSITY OF CONNECTICUT

270
C329h

Index, v.1

BOOK 270.C329H INDEX v.1 c.1
CEILLIER # HISTOIRE GENERALE DES
AUTEURS SACRES ET

3 9153 00067967 2

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LES XIV VOLUMES

DE

L'HISTOIRE GÉNÉRALE

DES

AUTEURS SACRÉS

ET ECCLÉSIASTIQUES

ANGERS, IMPRIMERIE P. LACHÈSE, BELLEUVRE ET DOLBEAU.

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LES XIV VOLUMES

DE

L'HISTOIRE GÉNÉRALE

DES

AUTEURS SACRÉS
ET ECCLÉSIASTIQUES

COMPOSÉE PAR

LE R. P. DOM REMY CEILLIER

Bénédictin de la Congrégation de Saint-Vannes et de Saint-Hydulphe.

AVEC L'INDICATION DES PRINCIPAUX ARTICLES PARALLÈLES QUI SE TROUVENT DANS L'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE, DONNÉE PAR LES RR. PP. BÉNÉDICTINS DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-MAUR.

Cette table rédigée par Laur.-Et. RONDET, auteur de la Table générale des matières qui termine l'Histoire ecclésiastique de l'abbé Fleury a été revue, corrigée et augmentée par M. l'abbé BAUZON, ancien directeur de grand séminaire, auteur de la nouvelle édition de Dom Ceillier.

TOME PREMIER

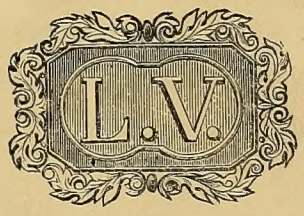

PARIS

CHEZ LOUIS VIVÈS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

5, RUE DELAMBRE, 5

1868

BX
880
.C4
1868
Index
t.1

A SON ÉMINENCE

MONSEIGNEUR LANDRIOT

ARCHEVÊQUE DE REIMS

MONSEIGNEUR,

Votre Éminence a daigné encourager plusieurs fois de vive voix et par écrit l'humble éditeur de l'*Histoire des auteurs sacrés et ecclésiastiques* de Dom Ceillier. Alliant, dans une juste mesure, l'amour des auteurs profanes et des auteurs ecclésiastiques, vous savez, Monseigneur, exploiter avec un rare bonheur la riche et féconde carrière ouverte par les saints Pères dans leurs immortels écrits. Parfaitement au courant des travaux récents et des éditions nouvelles, Votre Éminence comprend et apprécie le travail qu'un éditeur consciencieux consacre à la science sacrée. C'est ce qui m'a valu, Monseigneur, vos encouragements et vos conseils dans la réimpression de l'œuvre considérable du savant Bénédictin avec les notes, les corrections, les additions, les suppléments, les dissertations qui entrent dans la nouvelle édition. Mais le travail le plus long, le plus considérable et le plus pénible a été pour la confection et l'impression des tables générales des matières. Votre Éminence comprenant toute l'utilité d'un pareil labeur, a daigné accepter la dédicace de ces tables. Sous de tels auspices elles seront, je l'espère, reçues favorablement du public amateur des recherches scientifiques.

Daignez agréer l'assurance des sentiments pleins de respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monseigneur,

de Votre Grandeur,

le très-humble serviteur,

L. BAUZON,

Ancien directeur de grand séminaire.

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR

Les tables appropriées à la nouvelle édition de Dom Ceillier sont attendues depuis longtemps. Mais le public auquel elles s'adressent doit comprendre qu'on ne fait pas un pareil travail en quelques jours. En effet, il n'a pas fallu moins de cinq ans pour mener à bonne fin cette rude et difficile entreprise. Il s'agissait, non-seulement de reproduire la table de Rondet, véritable chef-d'œuvre en son genre, selon l'expression de M. Weiss dans la *Biographie universelle* de Michaud; mais l'Éditeur devait mettre le chiffre des volumes et des pages en rapport avec la nouvelle édition, resserrer et fondre plusieurs passages répétés sans raison, revoir et corriger au besoin les dates marginales ainsi que les erreurs relatives aux noms propres et à quelques faits, découvrir les chiffres des pages que Rondet n'avait pu donner. Il fallait en outre trouver et mettre à sa place tout ce que l'Éditeur avait ajouté au travail de Dom Ceillier, ce qui, d'après un examinateur compétent, forme le cinquième de l'ouvrage. Cependant, malgré tant de peines, on n'a pas la prétention d'avoir extrait complétement ce que renferment les nombreuses additions. Comme le dit Rondet, dans de pareils champs il reste toujours à glaner. Quelques fautes d'impression qui pour la plupart ont disparu dans un nouveau tirage, sont indiquées et corrigées dans les tables. Durant l'impression, on a publié de nouveaux ouvrages sur les Pères, on a fait paraître de nouvelles éditions et de nouvelles traductions de leurs ouvrages. L'Éditeur a signalé autant que possible ces travaux. Loin de lui néanmoins la pensée de croire que la nouvelle édition n'offre pas des imperfections, des lacunes, et même des fautes. Mais ce qui le console, c'est la conscience d'avoir voulu avant tout une œuvre sérieuse et moins indigne du public choisi auquel elle s'adresse. Rien n'a pu le détourner de ses chères tables. Puissent ses efforts être utiles à l'étude des sciences ecclésiastiques !

Je dois adresser ici mes sincères remerciements à tous ceux qui m'ont aidé, soit dans la rédaction de la nouvelle édition de l'*Histoire des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, soit dans la confection des tables. Qu'il me soit permis en particulier de nommer Son Excellence le cardinal Pitra, autrefois mon professeur de rhétorique, le très-savant et très-complaisant M. Le Hir, qu'une mort regrettable et prématurée a enlevé trop tôt à l'Église et à ses nombreux amis. Trois ecclésiastiques du diocèse de Limoges, MM. Charbonieras, curé de Linard, Dabrioux, curé de Bazelat, et Feigneux, curé de la Chapelle-Baloue, et M. l'abbé Gras, curé dans le diocèse de Dijon, m'ont beaucoup aidé dans la composition des tables. Qu'ils veuillent bien agréer les sentiments de ma vive reconnaissance. Je prie aussi MM. Lachèse, Belleuvre et Dolbeau, imprimeurs, M. L. Vivès, libraire-éditeur, d'agréer ma gratitude pour leur précieux concours.

Fête de l'Oraison de Notre-Seigneur au Jardin des Oliviers, 19 février 1868.

J. M. J.

AVERTISSEMENT

[DE RONDET [1]]

Le succès de la table que j'ai donnée pour les trente-six volumes de l'*Histoire ecclésiastique* de M. l'abbé Fleury et du père Fabre, son continuateur, a fait désirer une table semblable pour les vingt-trois volumes de l'*Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques* de Dom Ceillier ; et afin qu'elle fût entièrement semblable, on a désiré qu'elle partît de la même main.

Ce travail, assez considérable par lui-même, me fut demandé lorsque j'étais déjà chargé de quelques autres entreprises qui ne l'étaient pas moins : mais l'étendue des travaux ne m'a jamais effrayé, parce que, avec le secours de Dieu, l'assiduité du travail, et la patience de ceux qui désirent et attendent l'ouvrage, on parvient à en voir la fin. Le public sait que j'ai fourni dans ma vie plusieurs longues carrières : celle-ci a duré près de vingt ans ; mais enfin, la voici terminée.

[1] Rondet (Laurent-Etienne), auteur de la *Table des Auteurs sacrés et ecclésiastiques* par Dom Ceillier, naquit en 1717 et mourut en 1785. Il a fait paraître une multitude d'ouvrages dont la plupart dénotent une grande érudition et une activité infatigable. On lui doit en particulier la *Bible de Vence* ou *d'Avignon*, les *Tables de l'Histoire ecclésiastique* de Fleury, celles des *Historiens de France*, etc. On regrette que cet érudit ait embrassé avec ardeur le jansénisme et se soit appliqué à le soutenir dans beaucoup de ses écrits. (*L'éditeur.*)

J'ai suivi dans cette table les mêmes procédés que dans celle de l'*Histoire ecclésiastique* de M. l'abbé Fleury : je n'y ai mis d'autre différence que celle qui vient de la nature des matières que contiennent ces deux ouvrages. Ce sont bien au fond à peu près les mêmes matières, mais présentées dans un ordre très-différent. Dans M. Fleury, c'est l'*Histoire générale de l'Église universelle :* dans Dom Ceillier, c'est l'*Histoire particulière de chacun des auteurs sacrés et ecclésiastiques :* là c'est une suite de faits qui s'enchaînent les uns à la suite des autres sans interruption ; ici c'est une suite de faits successivement interrompus à la mort de chaque auteur. Il en résulte qu'on ne peut trouver ici d'autres suites que celles des faits qui regardent chaque auteur en particulier.

De là on aurait pu croire qu'il suffisait ici de réunir et fondre ensemble les tables particulières qui sont à la fin de chaque volume. Mais l'expérience m'ayant appris que, dans ce genre de travail, un seul homme ne voit pas tout, ne recueille pas tout, et laisse toujours à glaner après lui; j'ai osé entreprendre une table entièrement neuve, en me réservant de la conférer ensuite avec les tables particulières, pour recueillir de celles-ci les articles qui auraient pu m'échapper dans la nouvelle ; en sorte qu'il a fallu ici trois opérations : une lecture entière de l'ouvrage, avec un extrait entièrement neuf de tous les articles qui devaient former cette table ; ensuite l'arrangement et la combinaison de tous ces articles ; enfin, la confrontation de la nouvelle table manuscrite avec les tables imprimées, et le soin de recueillir et de transporter de celles-ci dans la nouvelle, tout ce qui pouvait contribuer à la compléter : voilà ce qui a prolongé le travail et ce qui a retardé la publication de cette table, déjà depuis longtemps annoncée. J'espère qu'on reconnaîtra aisément qu'elle est beaucoup plus ample que les tables particulières, et que, par la réunion de tous les articles qui concernent un même objet, elle offre un coup d'œil beaucoup plus avantageux.

La table imprimée à la fin du XXIIIe et dernier volume, n'était pas même une table des matières, mais plutôt une simple table des principaux sommaires distribués sous les noms de chacun des auteurs dont il est parlé dans ce volume. Mais ici les matières de ce dernier volume ont été extraites avec autant de soin que celles de tous les autres, et distribuées comme toutes les autres sous leurs différents titres.

Je considère ici, comme dans la table de l'*Histoire ecclésiastique*, les personnes, les lieux et les choses.

Les personnes principales sont ici les auteurs sacrés et ecclésiastiques, et je les distingue en mettant leurs noms en lettres majuscules. Sous leurs noms,

je donne d'abord l'analyse de l'article qui les concerne ; et s'il est parlé d'eux ailleurs, je termine cette analyse par le signe —, après lequel je place successivement les autres traits qui regardent le même auteur, dans le même volume ou dans les autres, en suivant simplement l'ordre des volumes et des pages.

Pour l'arrangement de ces noms, j'ai suivi le même ordre que dans la table de l'*Histoire ecclésiastique*. Dans les douze premiers siècles, auxquels se borne l'ouvrage de Dom Ceillier, la plupart des personnages n'ont qu'un seul nom ; il est très-rare qu'ils aient un prénom ou un surnom : et alors je préfère communément leur nom principal.

Lorsqu'il y a plusieurs personnages du même nom, je les range, autant qu'il m'est possible, dans l'ordre chronologique communément indiqué par l'ordre même des volumes.

Si ce sont des Papes, des patriarches, ou autres grands personnages distingués par premier, second, troisième du nom, et ainsi de suite jusqu'au dernier ; le premier attire les suivants, et je les mets tous à la suite les uns des autres, en partant de la date du premier : après quoi, je reprends les autres personnages du même nom qui ne se trouvent pas dans cette suite.

Ici, comme dans l'*Histoire ecclésiastique*, les lieux les plus mémorables sont ceux où les Conciles ont été tenus ; mais dans l'*Histoire ecclésiastique*, les Conciles se trouvent dispersés dans la suite des siècles, relativement à leurs époques : c'est pourquoi dans la table de l'ouvrage de M. l'abbé Fleury, j'ai dispersé le détail des Conciles sous le nom des lieux où ils ont été tenus ; et je n'en ai donné qu'une simple liste sous le mot *Conciles*. Ici au contraire, Dom Ceillier en a formé un corps d'histoire séparé, qu'il a distribué à la fin des volumes III, IV, V, X, XII et suivants, jusqu'à la fin[1]. J'ai cru devoir analyser ce corps d'histoire comme tous les autres articles de cet ouvrage ; et j'ai placé cette analyse sous le mot *Conciles :* c'est là qu'on trouvera le détail de tout ce qui les concerne. Ce morceau est long ; mais j'espère qu'on sera dédommagé de sa longueur par l'intérêt du tableau qu'il présente. J'indique en même temps, sous le nom des lieux où ces Conciles ont été tenus, le tome et les pages où on les trouve.

Il faut se souvenir que dans l'impression de cette histoire des Conciles, il est arrivé un accident qui en a interrompu et troublé la suite[2]. La portion

[1] Dans la nouvelle édition les conciles se trouvent aussi à la fin des volumes II, III, IV, VII, VIII, X et suiv. (*L'éditeur.*)

[2] Ce désordre n'existe pas dans la nouvelle édition. (*L'éditeur.*)

du manuscrit depuis l'an 786 jusqu'à l'an 1100 ayant été égarée pendant l'impression du tome XXI, où elle devait être placée, on fut obligé d'y mettre la suite de ces Conciles depuis l'an 1100 jusqu'à l'an 1212. On reprit dans le XXIIe la portion omise depuis 786 jusqu'en 1002. On continua depuis 1002 jusqu'en 1099 dans le tome XXIII, où on reprit la suite du tome XXI, depuis 1212 jusqu'en 1215. Ce désordre est réparé dans cette table, où la chronologie des Conciles est soutenue sans interruption depuis le premier Concile tenu à Jérusalem, au temps des Apôtres, jusqu'au quatrième Concile de Latran tenu à Rome en 1215. Et c'est encore un avantage qui résultera de la réunion de tous ces articles dans leur ordre chronologique sous le seul mot *Conciles*.

Les choses les plus importantes dans l'*Histoire de l'Église* et dans celle des auteurs ecclésiastiques et des Conciles, ce sont celles qui concernent le dogme, la morale et la discipline. Ces trois objets se trouvent en quelque sorte noyés dans l'*Histoire de l'Église ;* mais ils tiennent un rang distingué dans l'*Histoire des auteurs ecclésiastiques et des conciles :* de là vient que je n'ai pu donner beaucoup d'étendue à ces trois objets dans la table de l'*Histoire ecclésiastique*, et qu'au contraire ils seront beaucoup plus développés. Dom Ceillier joint à l'*Histoire des auteurs ecclésiastiques* une analyse de leurs ouvrages et un précis de leur doctrine sur le dogme et sur la morale, principalement pour les six premiers siècles de l'Église : et il donne une traduction ou du moins une analyse des principaux canons des Conciles, pour ce qui concerne la discipline. Ainsi, non-seulement sous le nom des Auteurs principaux j'indiquerai et je détaillerai les principaux objets du précis que Dom Ceillier donne de leur doctrine sur le dogme et sur la morale, mais encore sous les titres de chacun des points du dogme et de la morale, j'indiquerai ce qu'on en trouve dans les articles de ces différents auteurs. Pour ce qui est de la discipline, je ne puis pas en détailler les objets dans l'article des Conciles; il faudrait presque copier leurs canons : mais sous les titres de chacun des points de discipline, j'indique, autant que je le puis, les différents canons qui s'y rapportent Au reste, il est aisé de comprendre que ce détail, s'il était complet, serait immense; et ce que j'en donne ici, je ne le présente que comme l'ébauche d'une collection qui pourrait être beaucoup plus étendue. Ce n'est point ici un traité de jurisprudence canonique, mais une simple histoire. Dom Ceillier ne s'arrête qu'aux objets principaux, et ce sont aussi ceux auxquels, d'après lui, je me suis arrêté.

En général, je me suis appliqué à éclaircir toutes les difficultés que j'ai rencontrées, et il en est résulté quelques notes qui se trouveront dispersées

dans cette table : j'ai pris soin particulièrement de caractériser chaque personne par ses différents noms et par ses qualités, et chaque lieu par sa situation, autant qu'il m'a été possible : cela sert principalement à distinguer les personnes et les lieux de même nom ; et sur ces différents objets, on pourra trouver dans cette table quelques éclaircissements qu'on ne trouve pas dans l'ouvrage même.

J'avais projeté de mettre sur les marges de cette table les dates propres à chaque article, comme je l'ai fait dans celle de l'*Histoire ecclésiastique* de M. l'abbé Fleury ; là, cela était également facile et utile, parce que M. l'abbé Fleury suivant exactement l'ordre des années, il était facile de connaître les dates que lui-même présente, et il en résultait sur nos marges une suite bien soutenue. Mais Dom Ceillier ne suivant que la succession chronologique des auteurs et des conciles, laisse beaucoup d'événements sans dates, et passant successivement d'un auteur à un autre, ramène sans cesse son lecteur d'un siècle postérieur à un siècle antérieur, ou de la fin d'un siècle à son commencement ; et particulièrement dans la date des ouvrages, il nous ramène souvent d'une année postérieure à une année antérieure. Je me suis aperçu qu'il en résultait sur nos marges une confusion fort peu avantageuse, et souvent des lacunes fort disgracieuses ; je me suis déterminé à élaguer ces dates inutiles, en me réduisant uniquement à celles qui regardent le temps auquel les auteurs ont vécu, et les principales circonstances de leur vie depuis leur naissance jusqu'à leur mort : celles des Conciles sont marquées sous le titre *Conciles*.

J'ai pris soin de faire mettre au haut de chaque colonne les trois lettres initiales des articles qui y sont contenus. On s'est plaint avec raison de ne pas trouver cet avantage dans la table de l'*Histoire ecclésiastique*. Ce fut bien contre mon intention que ces lettres initiales y furent omises ; je les avais marquées sur chacune des pages de mon manuscrit[1].

J'ai cru devoir indiquer ici non-seulement les auteurs ecclésiastiques qui font le principal sujet de l'ouvrage de Dom Ceillier, mais encore leurs éditeurs et leurs traducteurs, marqués par Dom Ceillier à la fin de leurs articles ; on n'en trouve pas un seul dans les tables imprimées qui sont à la fin de chaque volume : c'est un morceau entièrement neuf, qui se trouvera répandu dans toute l'étendue de cette table. On y trouvera chacun de ces éditeurs et traducteurs en leur rang, sous la lettre initiale de leurs noms,

[1] C'est par mégarde que cette indication, mise dans le commencement du manuscrit de la nouvelle édition, n'a pas été imprimée. (*L'éditeur.*)

avec l'indication des éditions et traductions qu'ils ont données : j'ai pensé que cela pourrait faire plaisir aux littérateurs, et particulièrement aux bibliographes.

Il m'a paru utile d'indiquer le rapport qui se trouve entre l'ouvrage de Dom Ceillier et l'*Histoire littéraire de la France* pour les auteurs ecclésiastiques des Gaules ou de la France dans les douze premiers siècles de l'Église, qui sont précisément ceux auxquels se terminent ces deux ouvrages[1]. C'est pourquoi à la fin de chacun des articles qui concernent les auteurs gaulois ou français, j'indique l'article parallèle qui les regarde dans l'*Histoire littéraire de la France*. J'ai présumé que cela pourrait être avantageux à ceux qui voudraient confronter ces articles parallèles. Ces confrontations sont très-utiles, quand on sait en profiter : si les auteurs s'accordent, il y a lieu de présumer qu'ils ont saisi le vrai; s'ils ne s'accordent pas, on se trouve alors invité à examiner de quel côté est le vrai, et ces recherches peuvent procurer les éclaircissements qu'on ne trouve pas dans ces auteurs.

Je termine cette table par deux suppléments : l'un pour les articles relatifs à l'ouvrage de Dom Ceillier, l'autre pour les Suppléments distribués dans les onze derniers volumes de l'*Histoire littéraire de la France*.

Pour céder aux demandes du public, qui depuis longtemps désire et attend cette table, j'ai consenti de mettre cet ouvrage sous presse lorsque je n'étais encore qu'à la moitié de ma dernière révision. Il en est résulté qu'en continuant cette révision, et en relisant les feuilles à mesure qu'on les imprimait, j'ai découvert encore quelques fautes à corriger, et quelques omissions à réparer. Ces corrections et additions forment le premier supplément[2].

Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* ont eux-mêmes éprouvé, en avançant dans leur travail, la nécessité de mettre à la tête de chacun de leurs nouveaux volumes, des corrections et additions qui forment des suppléments, non-seulement intéressants et utiles, mais même nécessaires. J'en avais déjà bien senti toute l'importance ; et j'avais pris soin d'indiquer ces suppléments en indiquant les articles auxquels ils ont rapport. Mais je me suis aperçu qu'il m'en était échappé plusieurs; et il m'a paru qu'ils n'étaient pas tous rassemblés dans les tables mêmes de l'*Histoire littéraire ;* d'ailleurs, quand ils y seraient tous, il faudrait encore avoir la peine de les y chercher

[1] Une nouvelle édition de l'*Histoire littéraire de la France,* revue par M. Pâris, est publiée à Paris chez Palmé, libraire-éditeur. Les suppléments sont placés à la fin de chaque volume. (*L'éditeur.*)

[2] Ces corrections et ces additions ayant été mises à leur place, ce supplément n'existe pas dans la nouvelle édition. (*L'éditeur.*)

dans les tables de chaque volume, puisqu'il n'y a point encore de table générale de cet ouvrage : j'ai donc cru faire plaisir à ceux qui ont l'ouvrage de Dom Ceillier et l'*Histoire littéraire*, de leur présenter ici une table complète des suppléments distribués dans les onze derniers volumes de ce dernier ouvrage.

Je n'ai point oublié le supplément le plus important de ce savant ouvrage, je veux dire, l'*Histoire littéraire de S. Bernard, abbé de Clairvaux, et de Pierre le Vénérable, abbé de Cluny*, volume in-4°, imprimé à Paris en 1773, et qui se débite chez la veuve Desaint; quoiqu'imprimé séparément, il doit se joindre aux douze de l'*Histoire littéraire*, et je l'ai indiqué à la fin de l'article de chacun de ces deux saints et illustres personnages.

APPROBATION.

J'ai lu par l'ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux un manuscrit ayant pour titre : *Table générale des Matières contenues dans les vingt-trois volumes des Auteurs ecclésiastiques de Dom Remi Ceillier ;* et je n'y ai rien trouvé qui en puisse empêcher l'impression. A Paris, ce 5 janvier 1782. Du Voisin.

PERMISSION DU SCEAU.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France et de Navarre : A nos amés et féaux Conseillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillis, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, et autres nos Justiciers qu'il appartiendra, Salut. Notre amé le sieur Crapart, Libraire à Paris, Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer et donner au Public un Ouvrage intitulé : *Table générale des Matières contenues dans les vingt-trois volumes des Auteurs ecclésiastiques de Dom Remi Ceillier ;* s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Permission pour ce nécessaires. A ces causes, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis et permettons

par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, et de le faire vendre et débiter par-tout notre Royaume, pendant le temps de cinq années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes : Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires, et autres personnes, de quelque qualité et condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance : à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs et Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume et non ailleurs, en bon papier et beaux caracteres : que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, et notamment à celui du 10 Avril mil sept cent vingt-cinq, et à l'Arrêt de notre Conseil du 30 Août mil sept cent soixante-dix-sept, à peine de déchéance de la présente Permission; qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'Impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès main de notre très-cher et féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le Sieur Hue de Miromenil, Commandeur de nos Ordres; qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher et féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur de Maupeou, et un dans celle dudit Sieur Hue de Miromenil : le tout à peine de nullité des Présentes; du contenu desquelles vous mandons et enjoignons de faire jouir ledit Exposant et ses ayans-causes, pleinement et paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent, sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis et nécessaires, sans demander autre permission, et nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, et Lettres à ce contraires : Car tel est notre plaisir. Donné à Paris le dix-septieme jour du mois d'Avril l'an de grâce mil sept cent quatre-vingt-deux, et de notre Regne le huitieme.

Par le Roi en son Conseil. *Signé*, LE BEGUE.

Registré sur le Registre XXI de la Chambre Royale et Syndicale des Libraires et Imprimeurs de Paris; N. 2345, *fol.* 670, *conformément aux dispositions énoncées dans la présente Permission, et à la charge de remettre à ladite Chambre les huit Exemplaires prescrits par l'art. CVIII du Réglement de* 1723. *A Paris, le* 19 Avril 1782. Le Clerc, *Syndic.*

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES

DE L'HISTOIRE

DES

AUTEURS SACRÉS

ET ECCLÉSIASTIQUES

Les chiffres romains indiquent les tomes; les chiffres arabes, les pages, et lorsqu'on ne répète pas le chiffre romain, c'est que l'on continue d'indiquer le même tome. Les [ ] indiquent les additions faites par l'éditeur littéraire. On suivra communément dans chaque article l'ordre des pages, et même l'ordre des volumes.

A

ées de Christ. AARON, premier pontife des Juifs, I, 14.

ABA, femme guérie par l'intercession de sainte Thècle, X, 168.

ABACUC, prophète. (On prononce Abacuc; mais selon l'étymologie on écrit Habacuc.) Voyez *Habacuc*.

ABACUS, tables d'arithmétique dressées par Gerbert, archevêque de Reims, depuis pape sous le nom de Silvestre II, XII, 903. — Commentaire d'Hériger, abbé de Lobes, sur ces tables, XIII, 38.

ABAILLARD (Pierre), abbé de Saint-Gildas (On le nomme communément *Abélard;* c'est en latin *Abœlardus* ou *Abailardus*, et quelquefois par erreur des copistes *Aballardus*. Son vrai nom pourrait être *Abeillard*, c'est-à-dire docteur qui imite les abeilles. D. Ceillier le
79. nomme *Abaillard*). Sa naissance; ses études, XIV, 317, 318. Devenu odieux à Guillaume de Champeaux, son maître, il se retire à
1123. Melun, où il ouvre une école, qu'il transfère ensuite à Corbeil; il revient à Paris; ses disputes avec Guillaume; il retourne à Melun, puis vient à Paris établir une école sur le mont Sainte-Geneviève; chargé d'instruire Héloïse, nièce de Fulbert, chanoine de Paris, il en devient amoureux, puis l'épouse, 318. Vengeance que Fulbert exerce à son égard; il se fait moine à Saint-Denys, 318. Il ouvre une nouvelle école à Deuil, prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Denys, 319. 1121.
Jalousie que ses succès occasionnent; on défère au concile de Soissons son traité de la Trinité : il y est condamné; on lui donne pour prison l'abbaye de Saint-Médard, puis on le renvoie à Saint-Denys, 319, 320. Il fonde le Paraclet; ses envieux préviennent contre lui saint Norbert et saint Bernard; il est élu abbé de Saint-Gildas-de-Ruis en Bretagne, et donne le Paraclet à Héloïse, qui s'y retire avec quelques religieuses d'Argenteuil; il est condamné au concile de Sens 1140.
et par le pape Innocent II; il se retire à 114[illegible].
Cluny, 320. Sa mort, 321. Eloge que fait de lui Pierre, abbé de Cluny; ses écrits; ses lettres, 321 et suiv. Règle pour l'abbaye du Paraclet, 324 et suiv. Autres lettres d'Abaillard, 326 et suiv. Sa première apologie, 328. Seconde apologie, 328 et 329. Ses commentaires sur l'Oraison dominicale, le Symbole des apôtres et celui de saint Athanase, 329. Solution des problèmes d'Héloïse, 329 et 330.

Livre contre les hérésies, 330 [il n'est pas d'Abaillard, 330, n. 1]. Commentaire sur l'épître aux Romains, 330 et 331. [Remarques sur ce commentaire, 331.] Sermons d'Abaillard, 331 et 332. Son Introduction à la théologie, 332, 333. [En quel sens Abaillard prend le mot *theologia*, 332, n. 1.] Ses proses et hymnes, 334. Sa Théologie chrétienne divisée en cinq livres, 334, 335. Commentaire sur l'ouvrage des six jours, 335. Morale d'Abaillard, 336. [Son sermon pour la fête des Saints Innocents, 332. Ecrits d'Abaillard publiés depuis D. Ceillier : le livre *Sic et non;* ce qu'en disent les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, 336, 337. Dialogue entre un philosophe, un juif et un chrétien, 337, 338. Abrégé de la théologie chrétienne, 338. Poésies d'Abaillard, 338, 339. Ses autres écrits qui n'ont pas été imprimés, 339. Jugement sur les ouvrages d'Abaillard et d'Héloïse, 340. Editions qu'on en a faites, [éditions de quelques écrits d'Abaillard, 340. Ses écrits dans la Patrologie, 341]. Reproches faits à la traduction des lettres d'Abaillard par Dom Gervaise, 341, n. 1. — [Ce que le pape Innocent II écrit au sujet d'Abaillard, XIV, 267]. Circonstances de la vie d'Abaillard, écrites par lui-même dans une de ses lettres, 317. Sa vie, par Dom Gervaise, 341. Saint Bernard fait condamner Abaillard au concile de Sens; lettre de saint Bernard contre Abaillard, 440. Lettre que le pape Innocent II adresse à saint Bernard contre les erreurs d'Abaillard, 480. Traité de saint Bernard contre les erreurs d'Abaillard, 481. Pierre le Vénérable fait l'éloge d'Abaillard, 510. Epitaphe d'Abaillard par le même, 522. Lettre écrite à Abaillard par Gauthier de Mortagne, 660. Epitaphe d'Abaillard par Philippe de Bonne-Espérance, 687. Ecrits de Guillaume, abbé de Saint-Thierry, contre Abaillard, 388. Concile de Soissons où le traité d'Abaillard sur la Trinité est déféré, 1095. Concile de Sens où saint Bernard dénonce les erreurs qu'il avait trouvées dans les écrits d'Abaillard, 1116. (Voyez l'article d'Abaillard dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 86 et suiv.)

1142. ABANDUS (ou ABAUDUS), abbé : son traité sur la fraction du corps de J.-C., XIV, 345. (Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 444 et suiv.)

ABBENDON, monastère d'Angleterre, rétabli par saint Ethelvold, depuis évêque de Winchester, XII, 867. — Le pèlerinage à Sainte-Marie-d'Abbendon est autorisé par un concile, XIII, 759.

ABBÉS. Canon sous le nom des Apôtres, qui ordonne de déposer un abbé prévaricateur des commandements de Dieu et de la sainte règle, II, 579, n. 6. — L'abbé Barsumas, au nom de tous les abbés de l'Orient, prend séance avec les évêques au faux concile d'Ephèse par ordre de l'empereur, X, 675. Requête des abbés schismatiques au concile de Chalcédoine, 690. Lettre du pape saint Simplice aux abbés de Constantinople, 403. Le nom d'*Abbé* donné aux curés par les conciles attribués à saint Patrice, 706. Canon du concile de Vannes, qui défend aux abbés d'avoir plusieurs monastères, 713. Abbés soumis aux évêques par le premier concile d'Orléans, 745. — Fonctions des abbés; qualités qu'ils doivent avoir, selon la règle de saint Benoît, XI, 162 et suiv. Dispositions du concile d'Epaone qui concernent les abbés, 815. Le second concile d'Orléans défend aux abbés de donner des lettres pacifiques, 848; et prive de la communion ceux qui méprisent les ordres des évêques, 849. Il est défendu aux abbés de s'absenter longtemps sans la permission de l'évêque diocésain, 882. Saint Grégoire défend de choisir pour abbé un clerc attaché à quelque église particulière, 496. Comment l'abbé doit être choisi selon saint Grégoire, 511. Saint Grégoire veut qu'un abbé devenu évêque laisse au monastère les biens qu'il a acquis, 518. Quel doit être l'abbé, suivant saint Isidore de Séville, 723. Règlement de Théodore de Cantorbéry touchant les abbés, 797, 798. — Statuts de saint Simpert touchant les abbés, XII, 219. Article d'un capitulaire de Charlemagne touchant les abbés, 240. Autres règlements de Charlemagne, 230, 234, 241. Un des canons du patriarche Nicéphore prescrit à l'abbé, s'il est prêtre, d'ordonner des lecteurs et des sous-diacres dans son monastère, 386. Canon d'un concile de Châlon-sur-Saône qui défend de mettre deux abbés dans un même monastère, 931. — A la fin du xe siècle, les évêques veulent exiger des abbés le serment de fidélité; querelles que cela occasionne, XIII, 26, 27. L'abbé de Cluny était élu par les profès de ce monastère; quels étaient ses droits, 474. Un canon du deuxième concile général de Nicée permet aux abbés de conférer l'ordre de lecteur; à quelles conditions, 630. — [Il leur est défendu de placer des prêtres dans les églises paroissiales qui dépendent d'eux

sans le consentement des évêques, XIV, 267.] Plaintes de saint Bernard contre les abbés de son ordre, 466. Priviléges depuis accordés aux abbés; lettre de Philippe de Bonne-Espérance qui explique le nom d'abbé, les marques de sa dignité, ses fonctions et ses devoirs, 684, 685. Abus que les abbés faisaient des priviléges que les papes leur accordaient, 771. Instructions que Pierre de Blois donne à des abbés nouvellement élus, 775. [Union qui doit exister entre l'abbé et les moines, sujet d'un sermon d'Alain de Lille, 870. Les abbés ne doivent pas se rendre caution ni emprunter à intérêt, 998.] Canon du concile de Poitiers qui interdit aux abbés l'usage des ornements pontificaux, 1076. Abbé des abbés, titre usurpé par Ponce, abbé de Cluny, et dont il est repris au concile de Latran par le chancelier de l'Eglise romaine qui l'adjuge à l'abbé du Mont-Cassin, 1088.

ABBESSES. Instructions que saint Césaire donne à une abbesse, XI, 152, 153. Autres instructions qu'il adresse à sa sœur Césarie, 153, 154. Témoignage de saint Grégoire de Tours sur les abbesses, 395. Saint Grégoire-le-Grand défend de les élire au-dessous de soixante ans, 496 et 575. Elles étaient bénies par les évêques, 395. Elles étaient incapables de faire des testaments, selon le pape saint Grégoire, 395. Lorsque dans une communauté, il n'y avait point de fille capable d'être abbesse, saint Grégoire en envoyait d'ailleurs, à la demande de l'évêque diocésain, 520. Les abbesses héritaient de leurs parents, suivant le droit, mais la règle de saint Benoît le défendait, 529. — Réglements qui concernent les abbesses, XII, 230, 231, 234, 241. Abbesses qui assistent et qui souscrivent au concile de Béchancelle, 966. — Abbesses dans l'ordre de Cîteaux, qui bénissaient leurs religieuses, et entendaient leurs confessions, etc.; le pape Innocent III réforme cet abus, XIV, 1006.

ABBON, maître de la monnaie de Limoges, à qui saint Eloi est confié dans sa jeunesse, XI, 753.

ABBON ou GOERZE, évêque de Metz. Lettre que saint Didier de Cahors lui écrit, XI, 733. Lettre qu'il écrit à saint Didier de Cahors, 734. (Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, III, p. 583.)

siècle. ABBON, moine de Saint-Germain-des-
siècle. Prés à Paris, confondu avec Abbon de Fleury, XII, 789. Temps où il vivait, 790. Son poème sur le siége de Paris par les Normands, 790. Editions qu'on en a faites, 790 et 791. [Editions et traductions nouvelles, 791.] Ses sermons, 791, 792. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 189 et suiv., et l'addition qui est à la tête du t. X, p. LV.)

ABBON, père de saint Odon, abbé de Cluny, X siècle.
804. Il embrasse la vie monastique à la sollicitation de son fils, 805. Ce qu'en rapporte saint Odon dans l'histoire de sa propre vie, 809.

ABBON, abbé de Fleury. Sa naissance; il V. 958.
est offert par ses parents au monastère de Fleury, où ensuite il prend l'habit monastique, XIII, 24. Ses études; il est envoyé en 985.
Angleterre pour instruire les moines de Ramsey; saint Oswald, archevêque d'York, l'ordonne prêtre; il revient à Fleury et en est abbé après la mort d'Oybold; différentes négociations dont il est chargé; il met la réforme dans plusieurs monastères; sa mort, 1004.
24. Lettre circulaire des moines de Fleuri sur sa mort, 32. Sa vie écrite par Aimoin, 25 et 41. [Ses écrits dans la Patrologie, 23, n. 2 et p. 35.] Collection de canons, 25 et 26. Son apologie adressée aux rois Hugues et Robert; à quelle occasion il la composa, 26, 27. Analyse de cette apologie, 27, 28. Ses lettres, 28 et suiv. Sa Chronique des papes; vie de saint Edmond, roi d'Angleterre, 32. Poésies d'Abbon, 32 et 33. Ses Cycles, 33. Commentaire sur le cycle de Victorius, 33 et 34. [Prose attribuée à saint Abbon, 34, n. 4.] Ouvrages qu'on attribue à Abbon; jugement sur ses écrits, 34. [Editions de ses écrits dans Galland et dans la Patrologie, 34, 35]. — Lettre que lui écrit le pape Grégoire V, XII, 901. — Lettre que lui écrit Fulbert de Chartres, XIII, 81. Il avait fait encore une introduction à l'Intelligence des canons sur la concorde des évangiles, 152. Sa vie écrite non par Helgaud, mais par Aimoin, 149. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 159 et suiv.)

ABDALLAHAN (Saint), prêtre, compagnon de l'évêque Ebed-Jésus, souffre le martyre avec lui, III, 336, 337.

ABDAS (Saint), évêque en Perse, démolit le temple du feu, et par cette action, donne lieu à la persécution qui s'élève en Perse contre les chrétiens, X, 49. Son martyre, 49. — Actes de son martyre rapportés par Assémani, III, 337.

ABDÉCHALAS (Saint), prêtre et martyr de Perse, III, 321 et 327.

ABDÉRAME III, ou plutôt II, roi de Cor-

doue, persécute les chrétiens de son état, XII, 514. Histoire de sa persécution écrite par saint Euloge, prêtre de Cordoue, 515 et suiv. Sa mort, 519.

ABDÉRAME, roi des Sarrasins, qui vient dans les Gaules, XIII, 717. (Ce fait est douteux).

ABDIAS, prophète, I, 179. On ne sait rien touchant sa vie; objet de sa prophétie, 179. [Commentaire sur le prophète Abdias par saint Ephrem, VI, 439 et 447]. — Commentaire de Guibert, abbé de Nogent, sur ce prophète, XIV, 196. Notes de Hugues de Saint-Victor sur la prophétie d'Abdias, 349. Voyez l'article des douze petits prophètes.

ABDIAS, imposteur, qui a fabriqué de faux Actes des apôtres, I, 276. — Sa vie de l'apôtre saint André, abrégée par saint Grégoire de Tours, XI, 383.

V. 1100. ABDINGHOFF, abbaye à Paderborn, l'abbé rachète plusieurs terres de son monastère qu'il avait aliénées, XIII, 515.

ABDON, juge d'Israël, I, 51.

ABÉCÉDAIRE. Psaume abécédaire de saint Augustin contre les Donatistes, IX, 374.

ABÉDÉCALES (Saint), prêtre. Voyez *Abdéchalas*.

ABEL, fils d'Adam. Ecrits supposés sous son nom, I, 264. Livres de saint Ambroise sur Caïn et Abel, V, 399. — Abel, sujet d'un opuscule supposé sous le nom de saint Jean Chrysostôme, VII, 335. — Pourquoi, selon Photius, Dieu permit qu'Abel mourût avant Adam, XII, 729. Différence des sacrifices d'Abel et de Caïn, 729.

ABEL, établi archevêque de Reims par le concile de Leptimes; saint Boniface demande pour lui le pallium, XII, 30. Il est chassé par Milon, 130.

ABÉLARD (Pierre). Voyez *Abaillard*.

ABELLEN, évêque de Genève, XI, 618.

ABÉLONIENS, hérétiques, IX, 16.

ABEN-EZRA, rabbin. Son sentiment sur le Pentateuque, I, 20.

siècle. ABERCE (Saint), évêque de Hiéraple, I, 448. Lettre de saint Aberce à Marc-Aurèle, 448. Ecrits qu'on lui attribue, 448, 449. Il n'est pas le même qu'Avircius Marcellus, 449. [Actes de saint Aberce fabriqués par les Grecs du Bas-Empire, 449, n. 1. Ce qu'ils présentent de remarquable dans une épitaphe dictée par le saint lui-même, 449. — Extrait des actes de saint Aberce dans un ouvrage de Nicolas le Grammairien, XIII, 560.]

ABESAN, juge d'Israël, I, 51.

ABGAR, roi d'Edesse dans l'Osrhoène. I siècle. Epîtres supposées d'Abgar à Jésus-Christ, et de Jésus-Christ à Abgar, I, 268. [D'où vient le nom d'Abgar, 268, n. 2.] Actes supposés de la guérison et de la conversion d'Abgar, 268. Preuves de la supposition de ces lettres et de ces actes, 269. — Ces pièces sont rapportées par Eusèbe de Césarée, III, 203. — L'histoire d'Abgar se trouve dans le testament de saint Ephrem, VI, 47. Ce qu'on en disait du temps de saint Augustin, IX, 575. — Sa lettre à Jésus-Christ. et la réponse mentionnées dans une poésie de saint Jacques de Batna, X, 642. — Elles sont citées par Fréculphe, évêque de Lisieux, XII, 419. Constantin Porphyrogénète rapporte l'histoire de ces lettres et parle de l'image de Jésus-Christ, 811, 812.

ABIBUS (Saint), diacre et martyr; poème de Jacques de Batna en son honneur, X, 642. — Discours d'Arétas en l'honneur des saints martyrs Samone, Carie et Abibus, XI, 266.

ABIBUS, évêque de Dolique, déposé pour 434. son attachement à Nestorius, VIII, 387, 603. Lettres qui nous restent de lui, 387.

ABIBUS (autrement dit ABIB), ecclésiastique qui se rend accusateur d'Ibas, X, 145.

ABIGAUS, prêtre espagnol. Lettre que lui 395. écrivait saint Jérôme pour lui recommander la veuve Théodora, VII, 623.

ABIMELECH, roi de Gérare. Punition de son péché, IX, 493.

ABIMELECH, juge d'Israël, I, 51.

ABLABIUS, vicaire d'Afrique. Voyez *Ablavius*.

ABLABIUS, sophiste. Saint Grégoire de IV siècle Nazianze lui écrit, V, 265.

ABLABIUS, évêque, à qui saint Grégoire de Nysse écrivit, VI, 221, 222. Voyez *Ablavius*. IV siècle

ABLANCOURT (Nicolas-Perrot d'). Voyez *Perrot*.

ABLAVIUS (ou ÆLAFIUS), vicaire d'Afri- 314. que. Constantin lui écrit pour la convocation du concile d'Arles, II, 628. — Extrait de cette lettre, III, 133, 134. — On la trouve jointe aux œuvres de saint Augustin, IX, 416.

ABLAVIUS, disciple de saint Grégoire de Nysse qui lui écrit une ou deux fois sur la Trinité, VI, 185.

[ABNÉGATION de soi-même, ouvrage manuscrit d'Achard, prieur de Saint-Victor et ensuite évêque d'Avranches, XIV, 709.]

ABOLEN, monastère. Le pape Innocent III le soumet à la juridiction de l'évêque de Lunen, XIV, 954.

ABOMINATION prédite par Daniel; comment saint Jean Chrysostôme l'explique, VII, 243.

ABONDANTIA. Voy. *Abundantia.*

ABONDANTIUS. Voy. *Abundantius.*

ABOUCARA (Théodore), métropolitain de Carie. Voyez *Théodore Aboucara.*

siècle. ABRA ou APRA (et non ABRAM), fille de saint Hilaire de Poitiers, IV, 4 [et 7, n. 1]. Elle lui écrit dans son exil, 54, 55. Réponse qu'il lui adresse, 55. Hymnes qu'il lui envoie, 55; [cette hymne est authentique, 55, n. 5].

ABRAGILA. Traité du Saint-Esprit qui lui est adressé, XI, 74.

ABRAHAM, patriarche. Ecrits supposés sous son nom, I, 266. Fausse Apocalypse sous son nom, 263, 285, 286. — Livre de saint Ambroise sur Abraham, V, 401 et suiv. — [Traité sur Abraham par saint Zénon, évêque de Vérone, VI, 274].—Homélies de saint Jean Chrysostôme sur la *Genèse*, où se trouve tout ce qui concerne Abraham depuis la trentcunième jusqu'à la quarante-huitième, VII, 156 et suiv. Témoignages du même Père sur Abraham, 161, 356. Homélie attribuée à saint Jean Chrysostôme sur Abraham, 97. Témoignage de saint Jérôme sur Abraham, 658. — Réflexions de saint Cyrille d'Alexandrie touchant Abraham, VIII, 263. — [De la défaillance de la synagogue et du changement du nom d'Abraham, livre perdu de saint Cyrille d'Alexandrie, 362.] — [Sermon de saint Augustin sur Abraham, IX, 841.] — Questions sur Abraham examinées par Théodoret, X, 28. Doctrine de Théodoret sur Abraham, 122. Discours de Basile de Séleucie sur Abraham, 165. — Discours de saint Césaire d'Arles sur la vocation d'Abraham, XI, 129. Sur l'ordre que Dieu lui donna de lui immoler une vache, un bélier et une chèvre, 129.

339. ABRAHAM (Saint), l'un des martyrs de Perse, sous le règne de Sapor II, III, 341.

381. ABRAHAM, évêque de Batne en Mésopotamie, confesseur, assiste au concile de Constantinople, IV, 618. Il se trouve joint à saint Basile à la tête de la lettre aux Occidentaux, 446.

ABRAHAM, évêque d'Usimes dans la Syrie Euphratésienne, nommé dans la même lettre avec saint Basile, IV, 446.

siècle. ABRAHAM (Saint), solitaire. Vie de ce saint et de sainte Marie sa nièce, par saint Ephrem, VI, 43 et suiv.

ABRAHAM, grec, père du pape Zosime, VII, 528.

ABRAHAM. Lettre de saint Augustin à Pierre et à Abraham, IX, 192, 193. IV ou V siècle.

ABRAHAM, abbé, visité par Cassien, VIII, 192.

ABRAHAM (Saint), solitaire, dont Théodoret parle dans la Vie de saint Marcien, X, 53.

ABRAHAM (Saint), solitaire, dont Théodoret parle à la suite de la Vie de saint Pallade, X, 54.

ABRAHAM (Saint), solitaire, depuis évêque de Carres. Sa vie écrite par Théodoret, X, 58.

ABRAHAM, chorévêque, envoyé à Rome par Théodoret, X, 23 et 74.

ABRAHAM, l'un des opposants au rétablissement d'Ibas, X, 14.

ABRAHAM, abbé à Constantinople, chargé par Eutychès de se présenter pour lui au concile de Constantinople, X, 671. 448.

ABRAHAM (Saint), abbé de Saint-Cyrgues en Auvergne. Vers que fait saint Sidoine pour lui servir d'épitaphe, X, 393. — Lettre du même à Volusien au sujet de ce saint abbé et de son monastère; vie de ce saint abbé écrite par Grégoire de Tours, XI, 380.

ABRAHAM NEPHTAREN, né à Nephtar, ville de Mésopotamie. Discours de l'Institution monastique, qu'on lui attribue, XII, 100. VII siècle.

ABRAHAM, évêque de Frisingue, accusé de crime, s'en justifie, XIII, 63.

ABRAM (ou ABRAHAM), qui fut obligé par Théodoret de réparer ses vexations, X, 65.

ABRAMIUS, roi des Homérites, XI, 279.

ABRÉGÉ DE LA FOI, ouvrage attribué faussement à Anastase d'Antioche, XI, 363.

ABROSIME (Saint), disciple de saint Mile, évêque de Suze. Son martyre, III, 330.

[ABSALON, fils de David. Sermon sur Absalon faussement attribué à saint Léon-le-Grand, X, 276.]

[ABSALON, abbé de Sprinckirsbach. Ce qu'on sait de sa vie, XIV, 876. Ses sermons; jugement sur ces sermons; leur édition dans la Patrologie, 877. D'après les continuateurs de l'*Histoire littéraire de la France*, il serait un seul et même personnage avec Absalon, abbé de Saint-Victor de Paris, 876.] XII siècle.

[ABSALON, évêque de Lunden en Danemark. Son histoire fut écrite par saint Guillaume, abbé de Saint-Thomas du Paraclet; il n'en reste qu'un fragment, XIV, 745. Testament d'Absalon, 745.] XII siècle.

ABSAMIAS, syrien, auteur ecclésiastique, VIII, 2.

ABSOLUTION, refusée par les Montanistes aux adultères, etc., II, 83. Doctrine d'Origène sur ce point, 176 et 243. Voyez 176, n. 2. A qui elle doit être différée ou refusée selon les maximes de saint Cyprien, 372. Canon du concile d'Elvire sur la communion ou l'absolution qui y dispose, 604, 605. — Doctrine de saint Jean Chrysostôme sur le délai de l'absolution, VII, 308. Canon 7 dans la lettre du pape saint Innocent à Décentius, évêque d'Eugubio, sur l'absolution des pénitents, 520. Absolution des péchés vendue par quelques prêtres; homélie de saint Maxime de Turin contre cet abus, X, 324. — Au VIIIe siècle, quelques moines s'arrogeaient, à cause de la profession monastique, le pouvoir d'absoudre les péchés, quoiqu'ils ne fussent pas prêtres, XII, 84. — Lettre d'un citoyen de Spire contre les absolutions données en général, XIII, 76. L'absolution doit-elle être donnée par une formule déprécative, 76. — Ce que dit Yves de Chartres sur le délai de l'absolution, XIV, 118. Voyez *Communion* et *Pénitence*.

I siècle ABSTINENCE du sang des bêtes ordonnée aux chrétiens dans les premiers siècles, I, 469, n. 5. — Abstinence du sang des animaux ordonnée par les apôtres, II, 533. Cette ordonnance a été observée pendant plusieurs siècles, 533, 534. Elle est ordonnée par un des
IV siècle. canons attribués aux apôtres, 585. Abstinence superstitieuse condamnée par un des canons attribués aux apôtres, 585; et par un des
V siècle. canons du concile d'Ancyre, 638. — L'abstinence du sang était encore observée au temps du concile de Gangres, III, 517. — Témoignage de saint Augustin sur l'abstinence des viandes, IX, 348, 804. Doctrine de Théodoret sur l'abstinence de la chair, X, 194. — Doctrine de saint Léon sur l'abstinence, 181 et 271. — Règle de saint Benoît sur les abstinences, XI, 168 et XIV, 164. — [Obligation de garder l'abstinence les jours solennels, XIII, 514. — Abstinence de vin; réponse de Ponce, abbé de Saint-Ruf, consulté sur ce point, XIV, 247.]

ABUCARA (Théodore). Voyez *Théodore Aboucara*.

ABUNDATIA, mère de saint Benoît, XI, 156.

ABUNDANTIUS, à qui est adressé une prétendue lettre de saint Jérôme, VII, 649, 650.

401. ABUNDANTIUS, prêtre convaincu de prévarication, IX, 16. Déposé par saint Augustin, 89.

412. ABUNDANTIUS, général des troupes d'Égypte, prend parti pour l'archidiacre Timothée contre saint Cyrille, VIII, 256.

ABUNDIUS, évêque de Cosme. Lettre que lui écrit Théodoret, X, 79. L'un des légats envoyés à Constantinople par le pape saint Léon après le brigandage d'Éphèse, 219. Abundius rend compte de sa légation au pape, 681. Concile auquel il assiste après son retour; il y porte la parole pour Asinion, évêque de Coire, et fait le rapport de sa légation, 219.

ABUNDIUS, prêtre, martyr à Cordoue, IX siècle.
XII, 519.

ABURGIUS. Lettre que lui écrivit saint 369.
Basile le Grand, IV, 433.

ABUS. [Abus signalés par saint Clément, pape, I, 350.] — Sentiment de saint Augustin sur divers abus, IX, 70, 71, 74, 241. — Livre des Douze abus du siècle, faussement attribué à saint Cyprien, II, 374; — à saint Augustin, IX, 287; — à saint Patrice, X, 447. — Il est différent d'un écrit d'Hincmar de Reims, intitulé : *Des douze abus*, XII, 688.

ACACE, évêque d'Orient. Actes du témoi- 250.
gnage qu'il rendit à Jésus-Christ dans la persécution de Dèce, II, 117, 118.

ACACE (ou ACATHE), soldat et martyr; IV siècle
jugement sur les actes de son martyre, II, 101, 102.

ACACE, surnommé le Borgne, évêque de 339.
Césarée en Palestine, succède à Eusèbe; ses qualités personnelles; il assiste en 341 au concile d'Antioche; est déposé par celui de 347.
Sardique; ordonne saint Cyrille de Jérusa- 350.
lem; est un des fauteurs de l'intrusion de 355.
l'anti-pape Félix; dépose saint Cyrille de 358.
Jérusalem; est obligé d'excommunier Aëtius; condamne la consubstantialité et la ressemblance en substance dans le concile d'Antioche, IV, 322. Fait diviser en deux le concile que Constantius avait dessein d'assembler; assiste à celui de Séleucie; y est accusé et déposé; prévient l'empereur contre les députés de ce concile; est obligé d'anathématiser l'écrit et la doctrine impie d'Aëtius; assiste à un concile de Constantinople, y fait déposer plusieurs évêques du parti des demi-Ariens; s'intéresse dans l'élection de saint 361.
Mélèce pour le siége d'Antioche; signe la doc- 363.
trine de la consubstantialité sous l'empereur Jovius; se réunit aux Ariens sous Valens, et 365.
est déposé dans le concile de Lampsaque; ses écrits; saint Jérôme le met entre les plus doctes commentateurs de l'Écriture sainte, 323. — Il écrit la vie d'Eusèbe de Césarée, son

maître, III, 168. — Il écrit contre Marcel d'Ancyre, IV, 305. [Fragments de ses ouvrages, IV, 323.] Il se trouve au concile d'Antioche en 358; il est le chef du parti des Anoméens au concile de Séleucie, 565 et suiv. Il se trouve au concile d'Antioche en 363, 597. Dépose saint Cyrille de Jérusalem, 578.

ACACE, abbé à qui saint Épiphane adresse une lettre, VI, 382.

ACACE, prêtre, à qui saint Basile écrit, IV, 481.

ACACE, aveugle-né, guéri par l'eucharistie, IX, 552.

ACACE, évêque de Bérée en Syrie; sa
v. 332. naissance, son éducation; il défend la foi à
v. 377. Rome; il est fait évêque; il assiste à divers
v. 379. conciles; il est député à Rome, VIII, 238. Il
v. 403. se déclare contre saint Jean-Chrysostôme,
404. 238 et 239. Il ordonne Porphyre, évêque
v. 430. d'Antioche; il semble favoriser Nestorius; il
433. procure la paix de l'Église, 239. [Editions de ses lettres dans la Patrologie, 439.] Lettres d'Acace, à saint Épiphane; au pape Innocent : cette lettre est perdue, 233. A saint Cyrille d'Alexandrie; au concile d'Éphèse ou à l'empereur : elle est perdue; lettres d'Acace à Alexandre de Hiéraple, 240. Lettre d'Acace à saint Cyrille; réponse de saint Cyrille, 240 et 241. Confession de foi attribuée à Acace; lettres d'Acace à saint Cyrille et à Atticus de Constantinople, 241. — Il se trouve au concile de Constantinople en 381, IV, 618. — Lettre qu'il écrivit au pape saint Innocent; réponse que lui adressa ce pontife, VII, 516. Lettres que lui écrit saint Cyrille au sujet de Nestorius, VIII, 261 et 287. Il veut engager saint Cyrille à abandonner ce qu'il avait écrit contre Nestorius avant le concile d'Éphèse; réponse de saint Cyrille, 301. Lettre que lui adressa Alexandre de Hiéraple, 376. Lettre que lui écrit l'empereur Théodose le Jeune, 597. L'empereur le sollicite de procurer la paix de l'Église, 600, 601. Mouvements qu'Acace se donne pour ce sujet, 601. — Il ordonne évêque un bigame, X, 23. Il prie saint Julien Sabas d'aller à Antioche, 52. Il visite saint Marcien; lettre que saint Cyrille lui écrit pour se justifier de quelques erreurs qu'on lui attribuait; il envoie cette lettre à Théodoret, qui lui écrit, 104.

390. ACACE, évêque de Mélitine : d'abord lecteur dans cette église; chargé par Otrée, son évêque, de l'instruction de saint Euthyme;
431. devient évêque de Mélitine; son écrit contre Nestorius, dont il était ami; rend compte au concile d'Éphèse d'un entretien avec Nestorius, VIII, 388. Homélie qu'il prononça en présence du concile, 388, 389. Reproches que lui font les Orientaux : comment il y répond;
se joint à Rabbula pour empêcher le cours 437.
des écrits de Théodore de Mopsueste et de
Diodore de Tarse; sa lettre à saint Cyrille 432.
d'Alexandrie, 389. Il impute à saint Cyrille 433.
d'Alexandrie de s'être trop relâché dans l'accommodement qu'il avait fait avec les Orientaux; lettre que lui écrit saint Cyrille à ce 438.
sujet, 292, 293. Autre lettre de saint Cyrille, 293. Autre lettre au sujet des livres de Théodore de Mopsueste, 297 et 302. Ami de Nestorius, il tâche de le retirer de ses erreurs, 388 et 576. Le concile d'Éphèse l'oblige de raconter ce qu'il avait ouï dire à Nestorius, 388 et 578. Il est accusé d'erreur par Acace de Bérée, 389. — Il écrit aux évêques d'Arménie, X, 143. Lettres d'amitié que lui écrit Firmus, évêque de Césarée en Cappadoce, 151.

ACACE, évêque d'Auside dans la Mésopo- 420 et 442.
tamie, célèbre par ses vertus X, 142. Il fait vendre les vases sacrés pour racheter sept mille Perses faits prisonniers par les Grecs, VIII, 522 et X, 142. Le roi de Perse souhaite de voir Acace, X, 142. Socrate et Denys rapportent ce fait avec des circonstances différentes; ils varient aussi sur l'année où il est arrivé, 142, 143. Lettres canoniques d'Acace, 143.

ACACE, patriarche de Constantinople. Sa 475.
douleur au sujet de la lettre circulaire de l'empereur Basilisque, qui condamnait le concile de Chalcédoine, et la lettre de saint Léon à saint
Flavien, X, 402. Lettre que lui écrit le pape 476.
saint Simplice, qui le charge comme son légat de s'opposer à Timothée Elure, 403 et suiv. Il consulte le pape sur différents objets, après le rétablissement de l'empereur
Zénon; réponse du pape, 405. Autre lettre 477.
qu'il écrit au pape, et réponse du pape, 406, 407. Différentes lettres que lui écrit le pape, 407, 408. Choqué de ce que Jean Talaïa, évêque d'Alexandrie, ne lui avait pas fait part de son élection, il se déclare pour Pierre
Mongus, 408, 409. Il persuade à l'empereur 482.
de donner son Hénoticon, 409. Sa conduite à l'égard du pape, 411. Reproches que lui
fait le pape Félix III, 412, 413. Il force les 483.
légats à communiquer avec lui et avec Pierre Mongus, 413, 414. Il est anathématisé dans un concile de Rome, ce qui donne lieu à un
schisme entre l'Église d'Orient et celle d'Oc- 484.
cident, 414. [S'il a été condamné deux fois,

414, n. 1.] La conduite du pape justifiée, 414 et 415. Lettre que le pape lui écrit pour marquer les motifs de sa condamnation, 415. Sa condamnation notifiée à l'empereur, au clergé et au peuple de Constantinople, et signifiée à lui-même, 415, 416. Il se sépare de la communion du pape Innocent III, et retranche son nom des diptyques, 416, 417.
489. Sa mort, 417. Le pape saint Gélase justifie la conduite de l'Église romaine contre Acace, 487 et 493. Ce que disait Euphémius en faveur d'Acace : réponse de Gélase, 487. Son nom est effacé des diptyques, 624. Instructions que le pape saint Gélase donne aux ambassadeurs de Théodoric au sujet du schisme auquel la condamnation d'Acace avait servi de prétexte, 497, 498. Lettre du pape Anastase II à l'empereur Anastase pour faire ôter des diptyques le nom d'Acace, 518, 519.

359. ACACIENS ou ANOMÉENS. Ariens dont Acace de Césarée devient le chef; leur conduite dans le concile de Séleucie, IV, 565 et suiv.
360. Ils assemblent un concile à Constantinople,
386. 574 et suiv. Ils tiennent un concile à Antioche, 586. Voyez *Anoméens*.

ACADÉMICIENS, philosophes : trois livres de saint Augustin contre les académiciens, IX, 37 et suiv. Lettre de saint Augustin relative
IV et V siècle. à ces livres, 65, 66. Les sentiments des académiciens sur les probabilités : témoignage de saint Augustin, 805.

ACAIRE (Saint), évêque de Noyon. Voyez *Achaire* (Saint).

ACCAS, évêque de Hagulstad : ce qu'on sait des circonstances de sa vie; il succède à saint Wilfrid, dont il était disciple ; sa lettre
709. au vénérable Bède ; écrits qu'on lui attribue; Bède lui adresse plusieurs de ses ouvrages, XII, 21, [et plusieurs lettres, 15.] Voyez l'article de *Bède*.

ACCENT. Traité de l'accent, ouvrage de Jean de Garlande, XIII, 231.

ACCEPTION de personnes. Dispute entre les catholiques et les pélagiens sur ce point, IX, 478 et 707.

374. ACCEPTUS, élu évêque de Fréjus, s'accuse d'un crime pour éviter l'ordination, IV, 602.

ACCIAIOLI (Zénobe), dominicain. Sa traduction latine du livre d'Eusèbe contre Hiéroclès, III, 316. — Sa traduction latine des livres de Théodoret contre les gentils, X, 142. — Sa traduction latine des scholies d'Olympiodore sur l'*Ecclésiaste*, XII, 913.

ACCLECH, en Angleterre ; concile tenu en ce lieu, XIII, 632.

ACCURSE (Marie-Ange), savant critique. Son édition des lettres et du traité de l'âme par Cassiodore, XI, 254.

ACCUSATIONS : objet des canons apostoliques 74 et 75, II, 586. Canons 73, 74, 75 du IV siècle.
concile d'Elvire sur le même sujet, 613. Canons 13 et 14 du concile d'Arles, 631, 632. —
Canon 6 du premier concile œcuménique de 381.
Constantinople, IV, 624. — Canon 6 du concile 390.
deuxième de Carthage, 649. — Canon du con- 393.
cile d'Hippone, VII, 715. Canon de quelque concile de Carthage, 720. Canon 105 supposé du quatrième concile de Carthage, 733. 418.
— Canon d'un concile d'une ville d'Afrique,
VIII, 562. Canon 8 du concile de Carthage, 419.
564. Canon 19 du sixième concile de Car- 419.
thage, 565. Canons 19 et 20 du sixième con- 419.
cile de Carthage, 566. Six canons ajoutés au 419.
sixième concile de Carthage, 568. — Canon du sixième concile de Tolède, XII, 920. — Règles d'Abbon de Fleury sur les accusations des inférieurs envers leurs supérieurs, XIII, 29. Voyez *Faux témoins*.

ACÉMÈTES, moines de Constantinople ; autres moines établis en Occident à leur imitation, X, 747. — Moines acémètes de Constantinople condamnés par le pape Jean II comme coupables de nestorianisme, XI, 118.

ACÉPHALES, schismatiques ; écrit de Jean Maxence contre eux, X, 636. — Leurs erreurs combattues dans l'ouvrage de Facundus, évêque d'Hermium, pour la défense des trois chapitres, XI, 285 et suiv. Ouvrage en forme de dialogue composé contre eux par Rustique, diacre de l'Église romaine, 300. Discours de saint Euloge d'Alexandrie contre les Acéphales et les Gaïnites, 591. Traité de Jean Philoponus contre ces hérétiques ; il est resté 619.
manuscrit, 652. Leurs erreurs condamnées
dans un concile de Séville, 915 ; et un con- V. 622.
cile de Théodosiopolis, 916. — Traité de saint Jean Damascène contre les Acéphales, XII, 82. Leurs erreurs combattues dans une lettre de saint Théodore Studite, 307.

ACEPSIMAS (Saint), évêque d'Adiabène IV siècle.
dans la Perse. Son martyre, III, 322. Ses actes rapportés par Assémani, 338.

ACEPSIMÉ (Saint), solitaire dont Théodoret a écrit la vie, X, 57, 58.

ACÉSIUS, évêque novatien ; assiste au 324.
concile de Nicée, et en approuve les décisions, III, 434. — Il persiste dans son schisme, VIII, 534.

ACHAIE, concile que l'on dit y avoir été tenu contre les Valésiens, II, 555.

ACHAIRE (Saint), évêque de Noyon. Sa mort, XI, 754.

1140. ACHARD, moine de Clairvaux, et maître des novices. Ses sermons ; sa vie de saint Gotcelin, ermite, XIV, 346. [Il doit être distingué d'un autre Achard qui suit, 709.]

[ACHARD, prieur de Saint-Victor et ensuite évêque d'Avranches. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, XIV, 708. Ses écrits imprimés sont deux lettres ; ses autres écrits manuscrits; éditions des deux lettres d'Achard dans la Patrologie, 709.]

ACHARD, usurpateur de l'archevêché d'Arles, est déposé dans un concile d'Avignon, et Gibelin élu à sa place, XIV, 1070.

ACHATIUS (Saint), évêque d'Orient. Voyez *Acace* (Saint).

ACHÉE, gouverneur de Palestine, condamne à mort saint Marin, II, 394.

ACHERI (Luc d'), bénédictin. Son édition de la règle du prêtre Grimlaïc pour les reclus, XII, 706.

419. ACHILLES, évêque de Spolète, chargé par l'empereur Honorius de célébrer à Rome les fêtes de Pâques; à quelle occasion, VIII, 6, 7 et 570.

ACHILLES, préfet dans le Pont. Lettre que lui écrit Firmus de Césarée en Cappadoce, X, 150.

ACHILLES STATIO. Voyez *Statio*.

ACHOLE (Saint), évêque de Thessalonique. Voyez *Aschole* (Saint).

ACILINUS, évêque de Barbalisse, chassé de son évêché, VIII, 378.

ACINDYNUS, évêque qui assiste à la mort de saint Paulin, VIII, 53, 54.

ACINDYNUS, préfet d'Orient. Jugement mémorable qu'il rend à Antioche, IX, 788.

[ACIRCE, à qui saint Adesme adresse une lettre ou le livre sur le Septenaire, sur les mesures, les énigmes et les règles des pieds, ouvrage publié en entier par le docteur Giles, XI, 807.]

[ACOLITHIA, livre liturgique des Grecs, XIII, 138.]

ACOLYTHES, marqués par saint Cyprien, II,
398. 338, 363. — Canon sixième du quatrième concile de Carthage, qui les concerne, VII, 728. — [Cas d'un clerc ordonné sous-diacre et diacre sans avoir reçu l'ordre d'acolythe. Le pape Innocent III décide qu'il sera promu à la prêtrise après avoir reçu cet ordre, XIV, 975.]

ACRE, ville de Phénicie. Histoire de sa 1291.
ruine, XIII, 543.

ACRIDE. Livre adressé au roi d'Acride sous le nom de saint Maxime, abbé de Chrysopolis, XI, 765.

ACROSTICHE, composé en autant de lettres que Jésus-Christ a passé d'années sur la terre; ouvrage de saint Fortunat, XI, 406.

ACTARD, évêque de Nantes, chassé de son siége, a recours au pape Adrien II; lettres de ce pape en sa faveur, XII, 588 et suiv. Il est fait évêque de Tours; lettres du pape à ce sujet, 591. Hincmar de Reims s'oppose à cette translation, 682.

ACTES de Pilate, vrais et faux, touchant Jésus-Christ, I, 280, 281.

ACTES DES APOTRES, livre sacré, I, 213 et suiv. Saint Luc écrivit ce livre sur ce qu'il avait vu lui-même, 213, 214. Pour quelle raison il l'a composé, [214, n. 1]. Excellence de cet ouvrage, 214. Le texte original de ce livre est grec; en quel temps ce livre a été écrit, 214. [Authenticité des Actes contre les rationalistes, 215, n. 7.] Analyse de ce qu'il contient, 214, 215. Canonicité de ce livre : usage de le lire dans l'église; Actes des apôtres rejetés par les Manichéens, 215 ; — et par Marcion, II, 501. [Sur quoi il faut réformer l'article du tome I où D. Ceillier ne parle que des Manichéens;] homélies d'Origène sur les Actes des apôtres, 167. Abrégé ou sommaire du livre des Actes, par saint Pamphile, 528, 529. — Diverses homélies sur ce livre, par saint Jean Chrysostôme, VII, 101 et suiv. Cinquante-deux homélies de saint Jean Chrysostôme sur le livre des Actes des apôtres, 260 et suiv. — Témoignage de saint Augustin sur la lecture des Actes des apôtres, IX, 85. — [Commentaire de Sévère de Sozopole sur le deuxième chapitre des Actes, XI, 109.] — Actes des apôtres mis en vers par Arator, sous-diacre de l'Eglise romaine, X, 573, 577; XI, 197. Notice de cet ouvrage, XI, 197, 198. Homélies de saint Jean Chrysostôme sur les Actes, recueillies par Cassiodore, 230. Commentaire de Cassiodore sur le même livre, 242 et 254. — Commentaire du vénérable Bède sur ce livre; l'interprétation des noms de lieux dont il est parlé dans les Actes n'est pas de lui, XII, 9, Ses rétractations et ses questions sur les Actes, 10. [Lettre du vénérable Bède sur l'exposition des Actes, 15.] Commentaire sur les Actes, attribué à Haimon d'Halberstat, 435. Commentaire d'Œcuménius sur les Actes des apôtres, 914, 915. [Le commentaire imprimé

sous le nom d'Œcuménius n'est pas de cet auteur, 914.]—Comment et en quel temps les Grecs lisent ce livre, XIII, 135. Commentaire de Théophylacte, archevêque d'Acride, sur les Actes des apôtres, 556. Commentaires attribués à Nicétas d'Héraclée, 558.

ACTES DES APOTRES (Faux), I, 276. — Faux actes des apôtres rejetés par saint Augustin, IX, 577.

ACTES (Faux) de saint Paul, I, 276.

ACTES (Faux) de saint Paul et de saint Pierre, I, 276.

ACTES (Faux) de chacun des apôtres. Voyez au titre particulier de chaque apôtre.

ACTES (faux) de sainte Thècle, I, 276. [Ce que pensent plusieurs critiques des Actes de sainte Thècle, p. 276, n. 4.]

ACTES (faux) du martyre de saint Clément, pape, I, 357 et suiv. [Voyez 358, n. 4.]

ACTES du martyre de saint Ignace d'Antioche. Analyse et autorité de ces actes ; éditions de ces actes, I, 389.

ACTES du martyre de sainte Symphorose. Autorité de ces actes ; analyse de ces actes, I, 390.

ACTES du martyre de sainte Félicité et de ses fils, I, 544 et suiv. Autorité de ces actes, 544, 545. Analyse de ces actes, 545 et suiv. (Éditions de ces Actes, 545, n. 2.)

ACTES du martyre de sainte Sérapie et de sainte Sabine sans autorité, I, 391, 392.

ACTES du martyre de saint Eustache sans autorité, I, 392.

ACTES du martyre de saint Ptolémée. Leur authenticité, I, 408.

ACTES du martyre de saint Justin, I, 447, 448. Preuve de la vérité de ces actes, 447. Le saint Justin qui en est l'objet n'est autre que le philosophe, 447 et 448. Analyse de ces actes, 448.

ACTES du martyre de saint Pothin, de sainte Blandine et autres martyrs de Lyon, I, 468 et suiv. Autorité de ces actes, 468. Analyse de ces actes, 468 et suiv. En quel temps ils ont été écrits, 470, 471.

ACTES du martyre de saint Alexandre et de saint Epipode, martyrs de Lyon, I, 471, 472. Autorité de ces actes ; ce qu'ils contiennent, 471. Martyre de saint Epipode et de saint Alexandre, 471 et 472. Soin que l'on prend de leurs reliques; leur vertu. Éditions de ces actes, 472.

ACTES du martyre de saint Symphorien, I, 472, 473. Autorité de ces actes; en quel temps ils peuvent avoir été écrits, 472. Ce qu'ils contiennent de remarquable, 473. [Éditions et traductions de ces actes, 473.]

ACTES de plusieurs autres martyrs dans les Gaules sous l'empire de Marc-Aurèle ; ils sont sans autorité, I, 473. [Voyez 473, n. 4.]

ACTES des martyrs appelés Scillitains, I, 543, 544. Authenticité de ces actes; noms des martyrs scillitains; époque de leur martyre, 543. Analyse des actes de leur martyre, 543 et 544.

ACTES du martyre de sainte Perpétue, de sainte Félicité et de leurs compagnons, I, 544 et suiv. Auteurs de ces actes; leur authenticité, 544, 545. [Éditions de ces actes, 545, n. 2.] Époque du martyre de ces saintes femmes, 545. Analyse des actes de leur martyre ; les saints martyrs sont arrêtés ; ils sont présentés au proconsul et mis en prison ; visions de sainte Perpétue, 545. Les martyrs sont interrogés et confessent le nom de Jésus-Christ, 545 et 546. Dinocrate est délivré des peines du purgatoire par les prières de sainte Perpétue ; vision de saint Sature, 546. Sainte Félicité, enceinte, est délivrée par les prières des confesseurs ; les saints sont exposés aux bêtes, 547.

ACTES du martyre de saint Léonide, de saint Plutarque, de sainte Potamienne et de quelques autres dans la persécution de Sévère, I, 547 et suiv. Martyre de saint Léonide, 547, 548. Martyre de saint Plutarque et autres disciples d'Origène, 548. Martyre de sainte Potamienne, de sainte Marcelle et de saint Basilide, 548 et 549. Conversions miraculeuses; apparitions de sainte Potamienne, 549.

[ACTES du martyre de sainte Cécile, t. II, 99 et suiv. Voy. *Sainte Cécile*.]

ACTES des martyrs d'Alexandrie sous le règne de Philippe, II, 101, 110. Martyre de saint Mètre et de sainte Quinte ; martyre de sainte Apolline, de saint Sérapion, 110.

ACTES du martyre de saint Saturnin, évêque de Toulouse, II, 110 et suiv. [Époque où saint Saturnin fut martyrisé, 111, n. 1.] Analyse de ces actes, 111, 112. Histoire de la translation des reliques du saint, 112. [Éditions et traductions de ces actes, 112 et 113.]

ACTES du martyre de saint Pione, prêtre de Smyrne, II, 113 et suiv. Époque du martyre de saint Pione, 113, 114. Qui était ce saint; analyse des actes de son martyre; il est arrêté pour la foi, 114. Il est interrogé juridiquement, il confesse Jésus-Christ, 114 et 115. Il est ramené en prison ; on le traîne

dans le temple des idoles; il paraît devant le proconsul qui le condamne à être brûlé vif. [Éditions de ces actes, 115.]

ACTES du martyre de saint Acace, évêque d'Orient, II, 117.

ACTES du martyre de saint Maxime, marchand en Asie, II, 117, 118.

ACTES du martyre de saint Pierre, saint André, saint Paul et sainte Denyse, vierge, à Lampsaque, II, 118, 119.

ACTES du martyre de saint Tryphon et de saint Respice en Bithynie, II, 119, 120.

ACTES du martyre de saint Lucien et de saint Marcien en Bithynie, II, 120. [Autres actes de leur martyre, 120, n. 4.]

ACTES du martyre de saint Hippolyte, prêtre de l'Église de Rome, II, 120, 121.

ACTES du martyre de sainte Agathe, vierge, en Sicile, II, 121, 122. [Pièces relatives à sainte Agathe, 122, n. 4.]

ACTES du martyre de saint Cyprien, évêque de Carthage, II, 386.

ACTES du martyre de saint Fructueux, évêque de Tarragone, II, 387, 388. Ces actes sont authentiques, 387. Précis de ces actes; en quel temps ce saint a souffert le martyre, 387 et 388.

ACTES du martyre des saints Luce, Montan et de leurs compagnons, II, 388 et suiv. Ces actes sont sincères; en quel temps ces martyrs ont souffert, 388. Analyse de ces actes, 388, 389.

ACTES du martyre de saint Jacques, diacre, et de saint Marcien, lecteur, II, 390 et suiv. Ces actes sont sincères; en quel temps ces saints ont souffert, 390, 391. Analyse de ces actes, 391, 392.

ACTES du martyre de saint Nicéphore, martyr à Antioche; ces actes sont sincères; analyse de ces actes, II, 392, 393.

ACTES du martyre de saint Cyrille, II, 393.

ACTES du martyre des saints Prisque, Malch et Alexandre, II, 393, 394.

ACTES du martyre de saint Marin, II, 392.

ACTES de saint Félix, prêtre de Nole, et confesseur, II, 394 et suiv.

ACTES du martyre de saint Étienne, pape, II, 421 et suiv. [Jugement sur ces actes et sur d'autres, rectificatif de celui de D. Ceillier, 422, n. 1.]

ACTES du martyre de saint Laurent, diacre de Rome, II, 423 et suiv. Ces actes sont sincères, 423, 424. En quel temps ce saint a souffert, 424. Analyse des actes de son martyre, 424, 425.

ACTES des martyrs d'Utique appelés la Masse-Blanche, II, 425, 426.

ACTES faux du martyr d'Athénogène, II, 463, 464.

[ACTES des martyrs Victorin, Victor, Nicéphore, Claudien, Diodore et Papias; leurs actes publiés par Assémani; analyse de ces actes, II, 464, 465.] Autre analyse de ces actes publiés par Assémani, III, 345.

ACTES du martyre des saints Claude, Astère et Néon, et des saintes Domnine et Théonille, II, 465 et suiv. Ces actes sont sincères; en quel temps ces martyrs ont souffert, 465. Analyse de ces actes, 466.

ACTES du martyre de saint Genès, II, 467, 468. Il était comédien à Rome; en quel temps il a souffert, 467. Analyse de ces actes, 467 et 468.

[ACTES des sept martyrs de Samosate: Hipparque, Philothée, Jacques, Parayrus, Halicle, Romain et Lollien, II, 469 et suiv.] Autre analyse des actes publiés par Assémani, III, 347 et suiv.

ACTES du martyre de saint Maurice et des autres martyrs de la légion thébaine avec les actes du martyre de saint Victor, soldat; les actes du martyre de saint Maurice sont sincères, II, 471 et suiv. [Voyez aussi 473, n. 3.] Analyse de ces actes, 473, 474. Martyre de saint Victor, soldat, 474.

ACTES de saint Donatien et de saint Rogatien, martyrs à Nantes, II, 475, 476. Ces actes ont le mérite des originaux, 475. Analyse de ces actes, 475 et 476.

ACTES du martyre de saint Boniface; ces actes sont douteux ou du moins altérés; II, 476. [Authenticité de ces actes, 476, n. 4.] En quel temps on suppose que saint Boniface a souffert, 476, 477. Analyse de ces actes, 477.

ACTES de saint Victor, martyr à Marseille; en quel temps ce saint a souffert; ces actes sont sincères, II, 477. [Voyez 477, n. 6.] Analyse de ces actes, 478, 479. — Actes du martyre de saint Victor attribués à Jean Cassien, VIII, 200.

ACTES du martyre de saint Maximilien, II, 479, 480. Ces actes sont sincères; en quel temps ce saint a souffert, 479. Analyse de ces actes, 479 et 480.

[ACTES du martyre de sainte Stratonice [et non Stratomie], de saint Séleucus son époux, à Cyzique en Mésie, II, 481 et suiv. Ces actes sont publiés par Assémani; authenticité de ces actes; analyse de ces actes,

481 et suiv.] Voyez les actes publiés par Assémani, III, 345 et suiv.

[ACTES du martyr du saint prêtre Eusèbe, II, 483, 484.]

ACTES du martyre de saint Marcel, centenier, et de saint Cassien, greffier, tous deux martyrs à Tanger, en Mauritanie, II, 484, 485. En quel temps ces saints ont souffert; leurs actes sont sincères, 484. Analyse des actes de saint Marcel, 484, 485. Analyse des actes de saint Cassien, 485.

ACTES des martyrs dans la persécution de Dioclétien, III, 1 et suiv.

ACTES des martyrs de Palestine, III, 3 et suiv. [Note sur ces actes, 4, n. 7; 7, n. 3.] Ces actes sont recueillis par Eusèbe de Césarée, 3 et suiv., 343. Martyre de saint Procope; en quel temps ce saint souffrit, 3, 4 et 351. Autres martyrs qui souffrirent dans le même temps; martyre de saint Alphée et de saint Zachée, 4; de saint Romain et de saint Barulas, 5, 6; des saints Timothée et Agape, de sainte Thècle et de huit autres, 6; de saint Appien, 6, 7; de saint Ulpien, 7; de saint Edèse, 7 et 8; de saint Agape, 8; de sainte Théodosie et des saints Domnin et Auxence, 8, 9. Confesseurs de la Palestine, et martyre de sainte Valentine et de saint Paul, 9, 10. Cent trente confesseurs envoyés aux mines; martyre des saints Antonin, Zébinas et Germain, 10; de sainte Ennathas, 10 et 11; de quelques Égyptiens, des saints Arès, Promus et Élie; de saint Pierre Apselame et d'Asclépius Marcionite, 11; de quelques chrétiens d'Égypte et de saint Pamphyle, prêtre de Césarée, 11 et 12; de saint Porphyre et de saint Séleucus, 12; de saint Théodule et de saint Julien, 12 et 13; des saints Adrien et Eubule; des saints Pélée, Nil, Élie et Patermouthi, 13; de saint Silvain, de saint Jean et de plusieurs autres, 13 et 14.

ACTES du martyre de saint Théodote, cabaretier à Ancyre et de sept vierges, III, 14 et suiv. Les actes de saint Théodote sont sincères; en quel temps il souffrit, 14. Analyse de ces actes, 14 et suiv. Secours que Théodote rendait aux confesseurs, 14, 15. Martyre de saint Victor; suite des actes de saint Théodote, 15. Martyre de sept vierges, 15 et suiv.

ACTES du martyre de saint Félix, évêque de Thibare en Afrique; ces actes sont sincères; analyse de ces actes; saint Félix meurt par le glaive, III, 18. On a joint ces actes aux œuvres de saint Optat, V, 142.

ACTES du martyre de saint Vincent, diacre de l'Église de Saragosse en Espagne, III, 19, 20. Ces actes sont dignes de foi; analyse de ces actes, 19. Mort de saint Vincent; son corps est jeté aux bêtes; Dieu le conserve miraculeusement, 20, 21.

ACTES du martyre des saints Saturnin, Dative et autres martyrs de Carthage, III, 20 et suiv. Ces actes sont sincères, 20. Analyse de ces actes, 20 et suiv. Confession de saint Dative et de saint Thélique; confession de sainte Victoire, 21. Confession du prêtre Saturnin et d'Emérite, lecteur, 21 et 22. Confession de Félix, d'Ampèle et de quelques autres; confession de saint Saturnin le Jeune, 22. Seconde confession de sainte Victoire, 22 et 23. Confession d'Hilarion, 23. — On a joint ces actes aux œuvres de saint Optat, V, 142.

ACTES du martyre des saintes Agape, Quionie et Irène, sœurs, III, 23 et suiv. Actes faux; actes sincères, 23. Analyse de ces actes, 23 et suiv. Martyre des saintes Agape, Quionie et Irène, 24, 25.

ACTES du martyre de saint Didyme et de sainte Théodore, vierge, martyrs à Alexandrie, III, 25 et suiv. Ces actes sont sincères; en quel temps ces saints ont souffert, 25. Analyse de ces actes, 25 et suiv.

ACTES du martyre de saint Irénée, évêque de Sirmich, et de saint Pollion, lecteur de Cibales dans la Pannonie, III, 27, 28. Ces actes sont sincères; en quel temps ces saints ont souffert, 27. Analyse des actes de saint Irénée, 27 et 28. Analyse des actes de saint Pollion, 28.

ACTES du martyre de sainte Sotère, vierge, et de saint Pancrace, martyrs à Rome; histoire de sainte Sotère; en quel temps elle a souffert, III, 28, 29. Actes du martyre de saint Pancrace; il y a lieu de douter s'ils sont sincères, 29.

ACTES du martyre de sainte Afre, martyre à Augsbourg, III, 29 et suiv. Ces actes sont sincères, 29. Analyse de ces actes, 29 et suiv. Sainte Afre consomme son martyre par le feu; martyre de sa mère Hilaire et de ses trois servantes, Digne, Eunomie et Eutropie, 30.

ACTES du martyre de saint Euplius; ces actes sont sincères, III, 30, 31. Analyse de ces actes, 31.

ACTES du martyre des saints Taraque, Probe et Andronic, III, 31 et suiv. Ces actes sont sincères, 31, 32. En quel temps ces saints ont souffert, 32. Analyse de leurs actes, 32

et suiv. Premier interrogatoire, 32, 33. Second interrogatoire, 33, 34. Troisième interrogatoire, 34, 35. Dernier combat des martyrs, 35. Les chrétiens enlèvent les corps de ces martyrs, 35 et 36. [Réflexions sur ces actes, 36, n. 1.]

ACTES du martyre de saint Philippe, évêque d'Héraclée, et des saints Sévère, prêtre, et Hermès, diacre, III, 36 et suiv. Ces actes sont sincères, 36. Analyse de ces actes, 36 et suiv.

ACTES de sainte Crispine, martyre en Afrique, III, 38, 39. Ces actes sont sincères, 38. Analyse de ces actes, 38 et 39.

ACTES de sainte Eulalie, martyre en Espagne, III, 39, 40.

ACTES du martyre de sainte Agnès, III, 40 et 41. Ces actes ne sont pas sincères, 41, 42. [Voyez pourtant 40, n. 8.] Analyse de ce que les saints Pères ont dit de cette sainte, 40, 41.

ACTES du martyre des saints Vital et Agricole, III, 41.

ACTES de saint Julien, martyr à Brioude en Auvergne; ils ne sont pas originaux, III, 41, 42. Histoire de ce martyr, 42.

ACTES de saint Ferréol, martyr à Vienne dans les Gaules; ils ne sont pas originaux; analyse de ces actes, III, 42.

ACTES du martyre de saint Cyr et de sainte Julitte sa mère; ces actes ont été rejetés comme faux, III, 42, 43. Histoire de ces martyrs tirée d'une lettre de Théodore, évêque d'Icone, 43, 44. — [Actes du martyre de saint Cyr et de sainte Julitte par saint Nicéphore, patriarche de Constantinople, XII, 297. Voyez l'article de saint Cyr.]

ACTES des dix-huit martyrs de Saragosse, III, 44.

ACTES du martyre de sainte Engratide ou Engratie, III, 44.

ACTES de saint Théodore, martyr à Amasée, III, 44 et suiv. Ces actes ne paraissent pas sincères, 44. Histoire du martyre de ce saint, tirée de saint Grégoire de Nysse, 48 et suiv.

ACTES du martyre des saintes Bérénice, Prosdoce et Domnine, leur mère, III, 46, 47. Apologie de ces saintes, 46. Histoire de leur martyre, 46 et 47.

ACTES du martyre de saint Apollone, diacre, et de saint Philémon, III, 49, 50. Ces actes sont sincères, 49. Analyse de ces actes, 49 et 50.

ACTES du martyre de sainte Euphémie, vierge; divers actes de sainte Euphémie; ceux que nous avons de saint Astère sont sincères, III, 50, 51. Analyse de ces actes, 51.

ACTES du martyre de saint Serène, ces actes sont sincères; analyse de ce qu'ils contiennent, III, 51.

ACTES du martyre de saint Philéas, évêque de Thmuis et de saint Philorome, trésorier d'Égypte, III, 51 et suiv. Ces actes sont sincères, 52, 53. Analyse de ces actes, 53, 54.

ACTES du martyre de saint Quirin, évêque de Siscie, III, 54 et suiv. Ces actes sont sincères, 55. Analyse de ces actes, 55, 56.

ACTES (Faux) du martyre de saint Pierre d'Alexandrie, III, 56, 57. [Actes authentiques publiés par Maï, 57, n. 4.]

[ACTES de saint Cyr et de saint Léon, martyrs à Alexandrie, III, 61, 62.]

ACTES (Faux) du martyre de saint Lucien, prêtre d'Antioche, III, 74.

ACTES du martyre de saint Balaam; ces actes sont tirés de deux homélies de saint Chrysostôme, III, 77, 78. Analyse de ce qu'ils contiennent, 78.

ACTES du martyr de saint Gordie ou Gordius, III, 78 et suiv. Ces actes sont tirés de saint Basile, 78. Analyse de ce qu'ils contiennent, 78 et suiv.

ACTES du martyre de sainte Julitte; ces actes sont tirés de saint Basile; analyse de ce qu'ils contiennent, III, 80.

ACTES du martyre de sainte Pélagie, III, 80, 81. Les actes de cette sainte sont tirés de saint Chrysostôme, 80. Martyre de la mère et des sœurs de sainte Pélagie, 81.

ACTES du martyre de saint Pierre Balsame, III, 81, 82. Ce saint n'est pas le même que saint Pierre Apselame, 81. Analyse des actes de saint Pierre Balsame, 81, 82.

ACTES des quarante martyrs, III, 82 et suiv. Ces martyrs ont souffert sous Licinius; quels ils étaient, 83. Analyse de leurs actes, 83, 84.

ACTES de plusieurs martyrs dont le temps nous est inconnu, III, 84 et suiv.

ACTES du martyre de saint Arcade, III, 84, 85. Ces actes sont fidèles, 84. Analyse de ce qu'ils contiennent, 84, 85.

ACTES du martyre de saint Cassien, III, 85, 86.

ACTES du martyre des saints Fauste, Janvier et Martial; jugement de ces actes; analyse de ce qu'ils contiennent, III, 86.

ACTES du martyre de sainte Drosis, vierge, III, 86, 87.

ACTES du martyre de saint Genès, greffier à Arles, III, 87.

ACTES du martyre de saint Julien de Cilicie, III, 87, 88.

ACTES du martyre de saint Léon et de saint Parégoire à Patare en Lycie, III, 88, 89.

ACTES du martyre de saint Jules à Dorostore dans la Mésie, III, 89, 90.

ACTES de saint Vicandre et de saint Marcion, martyrs dans la Mésie, III, 90, 91.

ACTES du martyre de saint Patrice, évêque de Pruse dans la Bithynie, III, 92.

ACTES du martyre de trente-sept Égyptiens, III, 92, 93.

ACTES du martyre de saint Phocas de la ville de Sinope dans le Pont, III, 93, 94.

ACTES de vingt martyrs d'Afrique, III, 94, 95.

ACTES (Faux) de saint Athénogène, martyr, III, 95.

ACTES du martyre de saint Cyprien surnommé d'Antioche et de sainte Justine, vierge, III, 95 et suiv.

ACTES de plusieurs martyrs qui ont souffert dans les persécutions de Dioclétien, de Galère et de Licinius, III, 99 et suiv.

ACTES divers qui ne peuvent passer pour sincères, III, 99 et suiv. [Plusieurs notes relatives à ces actes, 99.] Actes du martyre de saint Sébastien, 99, 100.

ACTES du martyre de saint Sébastien faussement attribués à saint Ambroise, V, 513.

ACTES de saint Prime et de saint Félicien, de saint Sisinne et de saint Anthime, III, 100; de saint Quentin et de saint Denis de Paris, 100 et 101. (Dom Ceillier dit néanmoins qu'on croit que saint Denis souffrit le martyre en 273, sous la persécution d'Aurélien.) [Il est plus probable que ce fut au 1er siècle.] Actes de saint Janvier et de ses compagnons, 101; de saint Acace, soldat, 101 et 102; de saint Gurie et de saint Samone, 102, 103; de saint Mammaire et de ses compagnons, 103, 104.

ACTES des martyrs de Perse, III, 318 et suiv. Actes du martyre de saint Siméon, archevêque de Séleucie en Perse, 319. Il confesse la foi devant Sapor, 319 et 320. Il convertit l'eunuque Usthasade, qui souffre ensuite le martyre, 320. Saint Siméon est martyrisé et plusieurs autres avec lui, 320 et 321. Martyre des sœurs de saint Siméon, 321, 322. Martyre de saint Acepsimas, évêque de la province d'Adiabène en Perse; martyre d'une multitude de personnes consacrées à Dieu qui ont souffert sous le roi Sapor, 322. Martyre de saint Mille, évêque en Perse, 322 et 323. Martyre de saint Sadoth, évêque de Séleucie, avec cent vingt-huit autres, 323. Martyre de saint Badême, abbé en Perse, 324.

ACTES des martyrs d'Orient et d'Occident recueillis par Assémani, archevêque d'Apamée, III, 324 et suiv. [Comment Dom Ceillier annonce ce travail, 324, n. 1.] Actes des martyrs sous Sapor II, roi de Perse, 325 et suiv. Ces actes ont pour auteur saint Maruthas, 324. Ce que contient le premier tome de cette collection, 324 et suiv. Actes de saint Siméon, archevêque de Séleucie, 326 et suiv. Difficultés sur l'année de la persécution, 328. Autres martyrs de Perse, 328 et suiv. Actes de quelques autres martyrs qui ont souffert dans la Perse, 338 et suiv. Martyrs en Perse dans la persécution d'Isdegerde, 342, 343. Actes recueillis dans le second tome, 343 et suiv. Actes des martyrs d'Occident, 343 et suiv. Vie de saint Siméon Stylite, 353 et suiv.

ACTES de plusieurs martyrs dans la persécution de Julien l'Apostat, III, 401 et suiv. Confession de Romain, soldat, et de quelques-uns de ses compagnons, 401, 402. Martyre de saint Cyrille, diacre à Héliopolis près du mont Liban; de saint Émilien à Dorostore en Thrace; des saints Eusèbe, Nestabe et Zénon frères, à Gaze en Palestine, 402; de saint Nestor, leur compagnon; des saints Macédonius, Théodule et Tatien à Myre en Phrygie; martyre de deux jeunes hommes de Sessinonte en Galatie, 403. Martyre de saint Basile, prêtre de la ville d'Ancyre, 403 et suiv. Il prêche la foi par toute la ville; il est mis en prison et tourmenté; sa confession devant Julien, 403, 404. On lui fait souffrir de nouveaux tourments; sa mort, 404, 405. Les actes de saint Basile sont sincères; martyre de saint Eupsyque à Césarée en Cappadoce; quelle en fut l'occasion, 405. Martyre de saint Théodore à Antioche, 405 et 406. Confession de sainte Publie à Antioche, 406, 407. Martyre de saint Théodoret, prêtre d'Antioche, 407 et suiv. Les actes du martyre de saint Théodoret sont sincères, 407. Analyse de ces actes, 407 et suiv. En quel temps ce saint souffrit le martyre, 409. Martyre des saints Bonose et Maximilien dans la légion herculéenne; les actes de ces saints martyrs sont sincères, 409, 410. Analyse de ces actes; les martyrs sont plongés dans une chaudière de poix bouillante, 410. Ils sont mis en prison

où le prince Hormisdas vient les visiter, 410 et 411. Ils consomment leur martyre avec Jovien et Herculien, 411. Martyre de saint Juventin et de saint Maximin; témoignage que rendent ces saints martyrs à l'occasion des fontaines que Julien avait fait polluer, 411, 412. Ils sont mis en prison; leur martyre; martyre d'Artémius, duc d'Égypte; confession de Valentinien, 412. Confession de Philorome, 413.

ACTES supposés de divers martyrs que l'on prétend avoir souffert dans la persécution de Julien : actes supposés du martyre de saint Jean et de saint Paul; actes supposés de saint Gordien, de saint Donat, de saint Hilarion, de saint Pelin et de saint Éliphe, III, 413.

ACTES du martyre de saint Sabas dans la persécution d'Athanaric, roi des Goths, IV, 281 et suiv.

ACTES du martyre des saints anachorètes Paul, Isaïe, Sabas et les autres, tués par les barbares dans les solitudes de Sinaï et de Raïthe, IV, 283 et suiv. Leurs actes sont authentiques, 283, 284. Analyse de ces actes, 284 et suiv.

ACTES du martyre des solitaires de Sinaï, VIII, 231. Manière de vivre de ces solitaires, 230, 231. Les Sarrasins viennent les attaquer; ces barbares mettent à mort le prêtre Théodule et plusieurs autres solitaires; ces solitaires sont honorés comme martyrs, 234. — [Actes des saints Speusippe, Eleusippe, Méleusippe, XI, 631.]

[ACTES du martyre des solitaires de la laure de saint Sabas, composés par le prêtre Antiochus, XI, 697, 698.]

[ACTES des martyrs : règles données par certains critiques pour juger de l'authenticité de ces actes démenties par des actes originaux et authentiques, III, 18, n. 1; 29, n. 4; 35, n. 1; 36, n. 1; 39, n. 3; 45, n. 3. Plusieurs actes jugés inacceptables par Dom Ceillier sont reconnus comme authentiques, 99, n. 2 et suiv., 100, n. 2, 3; 101, n. 2, 4, 9, 10; 102, n. 1; 184, n. 6.] — On les lisait partout au jour de la fête des martyrs au ve siècle; à la fin du ve siècle, le Saint-Siége fait rédiger les actes authentiques des martyrs, II, 100. — En quelques endroits, les persécutions empêchaient qu'on ne les écrivît, III, 19. Actes des martyrs recueillis par les chrétiens, 32. Actes des anciens martyrs recueillis par Eusèbe de Césarée, 3 et suiv. et 349. — Témoignage du pape saint Grégoire qui répand des doutes sur les actes qu'on a sous le nom de plusieurs martyrs de l'Église de Rome, XI, 511.

ACTES (Faux) de saint Silvestre, pape, VI, 89 et suiv.

ACTES de Pélage. Livre de saint Augustin au sujet de ce qui s'était passé au concile de Diospolis, IX, 443 et suiv.

ACTES des évêques de Toul; jusqu'où ils s'étendent, XIII, 185, 186.

ACTES (Faux) du concile de Nicée, III, 446.

ACTES. Au vi^e siècle, dans la province d'Anjou, c'était un diacre qui passait les actes, XII, 712.

ACTION de grâces, sujet d'une homélie de saint Basile le Grand, IV, 378, 379. — Homélie de saint Maxime de Turin sur l'action de grâces après le repas, X, 322.

ACTIONS. Doctrine de Tertullien, I, 81. Doctrine d'Origène, 243, 244; — de saint Éphrem, VI, 69; — de Cassien, VIII, 185. Voyez *Vertus*, *Vices* et *Œuvres*.

ACYNDINUS (ce nom qui vient du grec doit s'écrire Acindynus). Voyez *Acindynus*.

AD, monastère de saint Épiphane en Palestine, VI, 375.

[ADAI ou ADÉE, apôtre, livre apocryphe des histoires des saints Pères, enseignement de l'apôtre Adaï, I, 269.]

ADALANDE ou ADALAUDE, archevêque de Tours, fait revenir à Tours les reliques de saint Martin, XIII, 744. (On varie sur son nom : Adalardus, Adalandus, Adalaudus, Adaladus, Adhelardus.)

ADALARD ou ADHALARD ou ADELHARD (Saint), abbé de Corbie, XII, 274 et suiv. Sa V. 753.
naissance; il est élevé à la cour du roi Pépin; il se fait moine à Corbie, puis fait un voyage en Italie au mont Cassin; à son retour il est élu abbé de Corbie; Charlemagne le donne pour premier ministre à son fils Pépin qu'il 796.
avait fait roi d'Italie, 274. Sa disgrâce sous Louis le Débonnaire; son innocence ayant été reconnue, il retourne à son abbaye de Corbie; il fonde en Saxe la nouvelle Corbie; 823.
l'empereur confirme ce nouvel établissement; mort d'Adalard, 275. Son éloge, 275 826.
et 276. Ses statuts, 276. Ses discours; jugement prononcé par Adalard lorsqu'il gouvernait le royaume d'Italie; *Ordre du palais*, ouvrage de cet abbé, que nous n'avons plus, 277. Sa vie, écrite par saint Paschase Radbert, 274. Lettre que lui écrit Paul, diacre, en lui envoyant une copie de quelques lettres de saint Grégoire le Grand, 146. Adalard fut quelque-

fois nommé Antoine et Augustin. Durée de son exil, 533. Églogue sur sa mort (peut-être par saint Gérauld), 544. Sa vie, écrite par saint Paschase Radbert, retouchée par saint Gérauld, abbé de Sauve-Majeur, 274, 544. Églogue en vers sur sa mort par saint Gérard (ou Gérauld); répons et antiennes pour son office; recueil de ses miracles par le même, 544. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 484 et suiv.)

X siècle. ADALARD, évêque de Vérone, excommunié par Jean VIII, pour s'être emparé du monastère de Nonantule, XII, 643.

ADALARD, abbé de Blandigni ou Blandimberg, auteur d'une vie de saint Dunstan, archevêque de Cantorbéry; idée de cette vie, XIII, 58. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 228.)

ADALAUDE, archevêque de Tours. Voyez *Adalande*.

969. ADALBÉRON (Saint), évêque d'Augsbourg, auparavant abbé d'Elvangen (il écrivit quelques vies, comme celle de saint Hariolphe, premier abbé d'Elvangen : Dom Ceillier n'en parle pas, mais voyez du Pin et Moréri); on croit que c'est celui à qui Réginon a dédié sa chronique, XII, 769. Présents qu'il fait à l'abbaye et aux religieux de Saint-Gall, 770.

ADALBÉRON, évêque de Metz, succède à Bernon, XIII, 745. — Sa mort, XII, 868.

927. ADALBÉRON, évêque de Metz : sa lettre circulaire au sujet d'un homicide pénitent, XIII, 98. (Il reste à savoir si cette lettre est de celui qui précède ou de celui qui suit.)

ADALBÉRON II, évêque de Metz : sa vie et son épitaphe composées par saint Constantin, abbé de saint Symphorien; analyse de cette vie, XIII, 72.

ADALBÉRON IV, évêque de Metz, est élu après la mort de Popon, XIII, 585.

ADALBÉRON, archevêque de Reims, fils de Godefroi, comte d'Ardenne, est élevé à
969. l'abbaye de Gorze; succède à Odabric; éloge de son administration; le roi Lothaire le fait
987. son chancelier; il sacre Hugues-Capet qui le constitue dans sa dignité de chancelier; il se justifie sur le sacre de Hugues en montrant que c'était plutôt l'ouvrage de l'État que le
988. sien; sa lettre à ce sujet; sa mort; on le justifie contre les invectives de la petite chronique de Reims; son discours lorsqu'il introduit des moines au monastère de Mouzon qu'il avait fondé, XII, 870. Ses lettres insérées parmi celles de Gerbert, 870, 871. Distique qu'il avait fait graver sur le calice à son usage; autre inscription pour une patène, 871. [Ses écrits dans la Patrologie, 871.] Sentence d'excommunication qu'il prononce contre Thibault, usurpateur de l'évêché d'Amiens, 871. — Concile qu'il tient à Reims, XIII, 760. Sa mort, 761. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 444 et suiv.)

ADALBÉRON, écolâtre d'Utrecht. Voyez *Adelbéron*.

ADALBÉRON (surnommé Ascelin), évêque de Laon; lettre que lui écrivit saint Fulbert au sujet de l'assassinat d'Évrard, sous-doyen de l'Église de Chartres, XIII, 83. Il veut se donner un successeur avant sa mort : Gérard, évêque de Cambrai, empêche l'exécution de ce dessein, 163. [Poème d'Adalbéron adressé au roi Robert, 163, n. 4.] (Il a laissé quelques écrits. Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 290 et suiv.)

ADALBÉRON, désigné évêque d'Augsbourg à la demande de saint Udalric son oncle, XIII, 758, 759.

ADALBÉRON ou ALBÉRON, archevêque de Trèves; [le pape Innocent II lui écrit, XIV, 265, 266]; lettre de reproches que lui écrit Hugues Métellus; saint Bernard prend sa défense, 333. Autre lettre que Hugues lui écrit, 366. Lettres que saint Bernard écrit en son nom au pape Innocent II, 439. [Notices sur Adalbéron, ses trois lettres, pièces qui le concernent dans la Patrologie, 440, n. 6.]

ADALBERT ou ADELBERT ou ALDE- 743.
BERT, prêtre gaulois, l'un des imposteurs contre lesquels sévit le concile de Leptines, est mis en prison, XII, 30. Ils sont jugés dans un concile de Rome; ce que le pape Zacha- 745.
rie ordonne à leur égard, 31. — Ses superstitions et ses erreurs condamnées au concile de Soissons, XIII, 608. Quelles étaient ces superstitions et ces erreurs; elles sont dénoncées au pape Zacharie qui les condamne dans un concile, 609. (Il avait composé quelques écrits. Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 82 et suiv.)

ADALBERT, évêque de Troyes; sa mort, 847.
XII, 493.

ADALBERT, moine de Fleury, auteur de l'histoire de la translation de saint Benoît, confondu avec Adrevald, auteur de l'histoire de ses miracles, XII, 629. (Voyez ce qui est écrit de lui à l'occasion d'Adrevald dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 515 et suiv.)

882. [ADALBERT, évêque de Maurienne, cité à un concile de Rome, XII, 648.]

IIIème. ADALBERT, écolâtre de Saint-Vincent, évêque de Metz; ce qu'on sait des circonstances de sa vie; sa chronique, XII, 861. Son abrégé des miracles de saint Grégoire; ces deux ouvrages n'ont pas encore été imprimés, 862. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 395, et le supplément qui est à la tête du même tome, p. *xxvj*.)

968. ADALBERT (Saint), premier archevêque de Magdebourg, reçoit le pallium du pape Jean XIII, XII, 834. Se retire à Rome dans un monastère et est ensuite rappelé en Bohême, 837.

ADALBERT (Saint), évêque de Prague, est envoyé à Magdebourg par ses parents pour y être élevé sous les yeux de l'archevêque Adalbert, XIII, 95, 96. Il succède à Dithmar, 983. évêque de Prague; l'indocilité de son peuple le porte à se retirer; il revient à Prague et envoie des missionnaires en Hongrie; il abandonne Prague une seconde fois et va prêcher 997. la foi en Prusse; il y est tué par les païens; [son homélie pour la fête de saint Alexis; profession de la règle de Saint-Benoît par saint Adalbert, 96]. Sa Vie écrite par deux anonymes, 96. — Il quitte son évêché pour se retirer dans un monastère; le pape Jean XV le renvoie à son évêché, XII, 837. — Les mêmes faits répétés; concile de Rome qui lui ordonne de retourner à son diocèse qu'il avait quitté à cause de l'indocilité des peuples, XIII, 760. — Sa Vie, faussement attribuée à Gerbert, archevêque de Reims, XII, 910; — et à Cosme, doyen de l'Eglise de Prague, XIII, 95, 96. Elle est d'un moine de Saint-Alexis de Rome, 95 [et n. 9. Editions de cette Vie, 96].

IIIème. ADALBERT, premier abbé du monastère de Séon en Bavière, XIII, 99.

ADALBERT, clerc de Reims. (On a de lui un fragment de sermon. Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 456.)

ADALBERT, archevêque de Brême ou de Hambourg, fait des reproches à Hartold (ou Harold), roi de Norwége, XIII, 286. Concile 1072. qu'il convoque, 290. — Sa mort, XIV, 201. Histoire de son épiscopat par Adam de Brême, 203 et suiv. [Lettre qu'adresse à Adalbert le pape Victor II, XIII, 240.]

. 1160. ADALBERT, moine de Spaldingen en Angleterre. Ses extraits du commentaire de saint Grégoire sur Job; autres écrits que Pitséus, lui attribue, XIV, 346.

ADALBERT, usurpateur de l'évêché de V. 1014. Ravenne, est obligé de le céder à Arnoul; on lui donne l'évêché d'Aricie, XIV, 1037.

ADALGAIRE, évêque d'Autun. Le pape Jean VIII lui accorde le pallium, XII, 643.

ADALGAIRE, moine de la Nouvelle-Corbie, accompagne saint Rembert dans son évêché de Hambourg; il devient ensuite son coadjuteur, XII, 698. [Lettre du pape Formose à Adalgaire au sujet du différend survenu entre Adalgaire et Heriman, 739. Le pape Sergius III écrit à Adalgaire, 743. Le pape Léon VII lui écrit, 829, ainsi que le pape Agapet II, 830.] 865.

ADALGASE, abbé, fonde à Palmat en Périgord une communauté qu'il transfère ensuite à Vabres en Rouergue, XII, 793.

ADALGISE, moine de Saint-Thierry de Reims. (Il est auteur d'une relation des miracles de saint Thierry. Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 10 et suiv.)

ADALHARD (Saint), abbé de Corbie. Voyez *Adalard* (Saint).

ADALOLFE, abbé de Saint-Bertin, fait faire par le moine Folcuin le recueil chronologique des chartes et diplômes de son monastère, XII, 861.

ADALRAM, évêque de Salzbourg. Son épi- IX siècle. taphe, XII, 477.

ADAM, premier homme, n'a rien écrit, I, 262. Ouvrages supposés sous son nom, 263 [et 263, n. 12]. Doctrine d'Athénagore sur Adam, 485, n. 4. Erreur de Tatien sur Adam, 489; réfutée par saint Irénée, 508. Doctrine de saint Irénée sur Adam, 528. Doctrine de saint Clément d'Alexandrie, 602. — Doctrine d'Origène, II, 249 et 250. — Témoignage de saint Basile sur le lieu de la mort d'Adam, IV, 375. — Hérétiques qui ont nié le salut d'Adam, VI, 393. Témoignage de saint Épiphane sur Adam, 426. — Témoignage de saint Jean Chrysostôme, VII, 354, 355. [Homélies de saint Jean Chrysostôme sur Adam et sur Eve, 148.] Transgression d'Adam; sujet d'une homélie attribuée faussement à Jean de Jérusalem, 502. Témoignage de saint Jérôme sur Adam, 657. — Doctrine de saint Augustin sur Adam, IX, 143, 206, 309, 418, 727. Grâce d'Adam et son libre arbitre, 675, 676. Adam avait-il reçu le don de la persévérance, 676 et suiv. Grâce des deux états, 681 et suiv. Quelle liberté nous avons perdue

par le péché d'Adam, 731. [Péché d'Adam d'après saint Augustin, 838. Trois sermons de saint Augustin sur Adam, Eve et la sainte Vierge, 841.] — Sentiments de Théodoret sur Adam, X, 27. Discours de Basile de Séleucie sur la création d'Adam et sur sa chute, 164. [Doctrine de saint Maxime de Turin sur Adam, 328.] Discours sur la chute d'Adam, ouvrage d'un Arnobe, évêque et rhéteur, 335. — Témoignage de Laurent de Novarre sur Adam, XI, 96. Trois questions au sujet d'Adam résolues par Éphrem, patriarche d'Antioche, 173, 174. En quel sens, d'après saint Grégoire le Grand, cette proposition : « L'âme d'Adam « mourut par son péché » est catholique, 504, 505. — Doctrine de Pierre Lombard sur la création du premier homme, XIV, 456. Sa chute d'après Hugues, archevêque de Rouen, 603. Livre de Philippe de Bonne-Espérance sur le salut du premier homme, 685.

1059 ou 1060. ADAM de Paris entreprend d'aller à Athènes pour y acquérir les sciences des Grecs ; est retenu à Spalatro en Dalmatie par l'évêque Laurent qui l'engage à mettre en meilleur style les actes des martyrs saints Domnius et Anastase, XIII, 237. Jugement sur ce qui nous reste des actes de saint Domnius, 237 et 238. On ne connaît plus ceux de saint Anastase retouchés par Adam, 238. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 510 et suiv.)

1067. ADAM, chanoine de Brême, est d'abord chargé du soin des écoles de cette ville ; en

1077. quel temps il est fait chanoine de Brême ; son histoire des églises du nord ; ses recherches pour la rendre exacte, XIV, 201. Analyse de cette histoire, 201 et suiv. Différentes éditions qu'on en a faites, 206. [Autres éditions ; traduction de cet ouvrage, 206.]

V. 1204. ADAM, abbé de Perseigne, est l'auteur de l'éloge de saint Martin, attribué à saint Odon, abbé de Cluny ; on a un recueil de quelques lettres de cet abbé, XII, 807. (Dom Ceillier parle de celles qui ont été données par Dom Martène ; Baluze en avait donné cinq autres ; Adam avait composé des discours pour ses religieux, des homélies sur les saints et sur différentes matières, des commentaires sur l'Écriture sainte. Voyez *Du Pin* et *Moréri*.) [Circonstances de la vie d'Adam, XIV, 881, 882. Ses lettres, 882 et suiv. Ses sermons, 885. Jugement critique, 885 et 886.]

1122. ADAM, abbé de Saint-Denis ; sa mort, XIV, 374.

1177. [ADAM, chanoine de Saint-Victor. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, XIV, 713. Ses séquences ou proses d'après M. Félix Clément, 713, 714. Ses proses dans la *Patrologie*, 714. Édition des œuvres poétiques d'Adam de Saint-Victor par M. Léon Gautier, 714, 715. Des ouvrages d'Adam autres que ses proses, 715, 716. Hymnes et offices de saint Victor et de saint Augustin, 716, 717. *Summa Britonis, ou des mots difficiles de la Bible*, 717 et suiv. Exposition sur les Prologues de la Bible, 721, 722. *Du discernement de l'âme, de l'esprit et de l'intelligence*, 722, 723. Ouvrages douteux, 723, 724. Ouvrages attribués faussement à Adam de Saint-Victor, 724, 725. Des proses d'Adam de Saint-Victor, 725, 726. De celles que M. Léon Gautier a découvertes et publiées, 726 et suiv. *Adæ anglici super epistolam ad Hebræos*, ouvrage faussement attribué à Adam de Saint-Victor, 724. *Liber Adam de arte dialectica* n'est pas l'œuvre d'Adam de Saint-Victor, 724.]

ADAM, abbé d'Eberbach en Franconie, 112
XIV, 425, 426.

ADAM, d'abord de l'ordre de Prémontré, puis abbé ou évêque de Case-Blanche en Ecosse ; il passe en France ; sa mort ; ses écrits, 118
XIV, 687. Analyse de son Soliloque de l'âme, 688. [Il est auteur de cet opuscule, 709.]

ADAMANCE, auteur d'un dialogue contre les Marcionites attribué à Origène, II, 195, 196.

ADAMANCE, prêtre et abbé en Syrie, dé- V siè
puté vers saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 303.

ADAMITES, hérétiques. Ce que saint Épi- IV siè
phane dit de cette secte ; ce sont les mêmes que les Prodiciens, XI, 395.

ADAMNAN, abbé de Hi, succède à Fail- V. 6
béus ; ce qu'on sait des circonstances de sa vie ; sa mort, XI, 800. Ses écrits ; description 704 ou
de la Terre-Sainte, qu'il a rédigée sur le récit de l'évêque Arculfe qui avait fait ce voyage, 800, 801. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette description, 801, 802. Vie de sainte Colomba par Adamnan, 802. [Ecrits d'Adamnan et d'Arculfe dans la *Patrologie* et écrits qui les concernent, 802.]

ADASTON, moine de Corbie. Voyez *Addaston*.

ADDAS, disciple de Manès, sème ses erreurs dans l'Orient, VI, 402.

ADDASTON, moine de Corbie. (Il avait écrit sur le prophète Daniel. Voyez l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 233, et t. VI, p. 73.)

ADEFONSE, évêque de Salamanque. Son 111

épitaphe par Pierre de Poitiers, grand prieur de Cluny, XIV, 751.

siècle. ADEGRIM, compagnon de la retraite de saint Odon au monastère de la Baume en Bourgogne, XII, 804, 805.

878. ADÉLAIDE, reine de France, seconde femme de Louis-le-Bègue; le pape Jean VIII refuse de la couronner, XII, 634, et XIII, 722.

ADÉLAIDE (Sainte), impératrice, épouse de l'empereur Othon Ier, XIII, 151. Sa Vie n'est point de Gerbert, mais de saint Odilon de Cluny, 151, 153. Ce saint écrit sa Vie, 153. On réfute les raisons alléguées par ceux qui doutent qu'il en soit l'auteur, 153 et 154. Éditions qu'on a faites de cette Vie, 153, 154. Ce qu'elle contient de remarquable, 154, 155.

99. Année de la mort de cette princesse; saint Odilon joint à l'histoire de cette Vie celle de quelques miracles opérés par l'intercession de cette princesse, 155.

siècle. ADELARD (Saint), abbé de Corbie. Voyez *Adalard.*

siècle. ADÉLARD, archevêque de Cantorbéry; pouvoirs que lui donne le pape Léon III, XII, 400.

ADÉLARD, abbé de Saint-Trond au diocèse de Liége; sa mort; troubles dont elle

82. est suivie, XIII, 597.

ADELBÉRON, écolâtre d'Utrech. (Il avait composé une chronique. Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 97.)

ADELBERT, prêtre gaulois. Voyez *Adalbert.*

ADELBERT, écolâtre de Saint-Vincent de Metz. Voyez *Adalbert.*

97. ADELBERT, archevêque de Bourges. Sa mort, XIV, 99.

siècle. [ADELBERT, archevêque de Mayence. Le pape Honorius II lui écrit, XIV, 254.]

siècle. [ADELBERT ou ALBERT, archevêque de Salzbourg, persécuté par l'empereur Frédéric, XIV, 730.]

ADELBOLDE, évêque d'Utrecht. [Notices sur Adelbolde, XIII, 74, n. 3.] Son éducation; combien de temps il fut évêque, 74. Ses écrits; Vie de l'empereur saint Henri, 74 et 75. [Edition de cette Vie dans la *Patrologie*, 75. Pertz n'ose se prononcer sur l'authenticité de cette Vie, 75, n. 1. La Vie de sainte Walburge, 75, n. 3.] Abrégé de la Vie de sainte Walburge; lettre au pape Sylvestre II, 75. Livre en l'honneur de la Croix et de la sainte Vierge, 75 et 76. Traité sur l'Avent, 76. [Ses écrits dans la *Patrologie*, 75, 76. Son traité de la Musique, publié par dom Gerbert, 75. Son traité manuscrit de la Quadrature du cercle, 76, n. 2.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 252 et suiv.)

ADÈLE, fille de Guillaume le Conquérant et femme d'Étienne, comte de Chartres. Lettres de son mari qui lui sont adressées, XIII, 581, 582. Elle confirme la donation faite par son mari à l'abbaye de Marmoutier, 582. — Elle fait assigner à sa justice un archiprêtre; Yves de Chartres s'en plaint, XIV, 109. 1097. 1098.

ADÈLE, femme d'Étienne, comte de Blois, sœur de Henri Ier, roi d'Angleterre. Lettres que lui écrit Hildebert, évêque du Mans, XIV, 210. Lettre que lui écrit Pierre le Vénérable, 502.

ADELÈRE, moine de Fleury, continue l'histoire des miracles de saint Benoît, XII, 330. (Voyez ce qui est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 649 et suiv.)

[ADELGARIUS ou ADELGOT, archevêque de Magdebourg. Sa lettre pour réclamer des secours contre les païens, XIII, 602.] XI siècle.

ADELHAIRE, écolâtre d'Epternach, succède à Rudiger; il en devient ensuite abbé; sa chronique d'Epternach n'a pas encore été imprimée, XII, 883. (Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 550.) 990.

ADELHARD (Saint), abbé de Corbie. Voyez *Adalard.*

ADELHELME ou ADELIN, moine de Saint-Calais, dans le Maine, puis évêque de Séez; il écrit la Vie de sainte Opportune; éditions et traductions de cette Vie, XII, 760. Recueil de bénédictions, composé par Adelhelme, 760 et 761. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 130 et suiv.) V. 876.

ADELHER, évêque dont le siége n'est pas connu; analyse d'un traité de piété qu'il composa pour une recluse nommée Nonsuinde, XII, 702. IX siècle.

ADELIN, évêque de Séez. Voyez *Adelhelme.*

ADELIN, évêque de Brescia. Voyez *Adelmann.*

ADELIN, abbé. Lettre que lui écrit Lanfranc au sujet de quelques moines sortis du monastère et qui demandaient à y rentrer, XIII, 455. XI siècle.

ADELMANN ou ADELIN, écolâtre de Liége et depuis évêque de Brescia ou Bresce. Incertitude où l'on est sur le pays de sa naissance; étant sous-diacre dans l'Église de Liége, il

vient étudier à Chartres dans l'école de Fulbert; il s'y trouve avec Bérenger, XIII, 254. Réginald, son évêque, le réclame, 254 et 255.
V. 1024. Il est fait écolâtre de l'Église de Liége; il se retire en Allemagne et passe de là dans la Lombardie où il est fait évêque de Bresce,
V. 1061. 255. Sa mort; lettre qu'il écrit à Bérenger
V. 1047. pour lui représenter le scandale que ses erreurs causaient en Allemagne et en Italie, 165 et 255. Analyse de cette lettre, 255, 256. Éditions qu'on a faites de ce qui nous en reste, 256. Autres éditions, 256 et 257. Réponse pleine d'aigreur que lui fait Bérenger, 168, 169, 173, 174, 257. Quelle était en particulier l'erreur sur l'Eucharistie dont il accusait Bérenger, 165. Autres lettres d'Adelmann; ses rhythmes alphabétiques; éditions qu'on en a faites, 257. (On ne sait comment il n'est pas fait mention d'Adelmann dans la table particulière de la nouvelle édition. Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 542 et suiv.)

ADELME ou ALTHELME (Saint), abbé de Malmesbury, puis évêque de Schirburn ou Salisbury, d'une famille noble, est élevé dans l'abbaye de Saint-Augustin de Cantorbéry; se fait moine, puis est élu abbé de Malmes-
705. bury; il devient évêque de Schirburn après la mort de saint Heddi, évêque de Worches-
709. ter; sa mort; son traité contre les Bretons qui célébraient la Pâque suivant l'ancien usage, XI, 804. Traité à la louange de la virginité, 804 et 805. Traité des huit vices; énigmes et lettres de saint Adelme; ses poésies en langue vulgaire, 805. [Édition des écrits de saint Adelme dans la *Patrologie* d'après celle du docteur Giles; quatorze nouvelles lettres dont deux ne sont pas de lui; analyse de ces lettres, 805 et suiv. Deux traités; œuvres poétiques; le poëme sur les autels, faussement attribué à Rhaban Maur, est de saint Adelme; autres pièces de poésie, 807.] Poëme qui lui avait été attribué, 628. — Sa Vie, écrite par saint Egwin, archevêque de Cantorbéry, XII, 1109. Lettre de ce saint évêque à Heddiou Hedda, 794. — Sa Vie, attribuée à saint Osmond, un de ses successeurs; deux autres Vies du même, XIII, 524. — Sa Vie, écrite par Guillaume de Malmesbury; analyse de cette Vie; éditions qu'on en a faites, XIV, 314.

ADELME ou ADÉMAR, moine qu'on fait auteur des Annales des rois de France, qui sont d'Eginhard, XII, 357.

369. ADELPHIUS, évêque d'Onuphis en Egypte; lettre que lui écrivit saint Athanase, IV, 143, 144.

ADELPHIUS, laïque, un des chefs des Mes- IV s
saliens, IV, 645. Condamné dans un concile d'Antioche, 646. — Saint Nil et Théodoret parlent de lui, VIII, 210, 211; X, 47.

ADELPHIUS, évêque d'Egypte, est banni pour la foi; est surpris par Apollinaire, V, 87.

ADELPHIUS, jeune homme à qui saint IV s
Grégoire de Nazianze écrit, V, 264, 265.

ADELPHIUS, scholastique à qui saint Grégoire de Nysse écrivit, VI, 221.

ADELPHIUS, que l'on disait avoir été condamné à Ephèse, XI, 505.

ADELPHIUS, évêque de Tolède, XI, 907.

ADELSTAN ou ETHELSTAN, roi d'Angle- 923
terre, fait traduire l'Écriture sainte en langue saxonne, XII, 794. Lettres que lui écrit Ratbod, prévôt de l'Église de Dol en Bretagne, en lui envoyant des reliques, 793, 794. — Ses lois pour la police ecclésiastique et civile, XIII, 745.

ADÉMAR ou AIMAR de Chabanais, moine X
de saint Cibard d'Angoulême. Ce qu'on sait XI s
des circonstances de sa vie, XIII, 102. Sa Chronique, 102 et 103. [Edition de cette Chronique par Pertz, 102. Style d'Adémar, 103.] Sa notice des abbés de Saint-Martial de Limoges, 103. Lettre sur l'apostolat de saint Martial; à quelle occasion elle fut composée, 103 et 104. Analyse de cette lettre, 104, 105. Discours que lui attribue Baluze; autres écrits qu'on lui attribue, 105. [Ecrits d'Adhémar dans la *Patrologie*, 102, 103, 104, 105.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 300 et suiv., et à la tête du t. XII, p. *xxij*.)

ADÉMAR, évêque du Puy. Voyez *Adhémar*.

ADÉMAR, évêque de Poitiers. Difficultés sur son élection, qui est enfin confirmée par le pape Innocent III, XIV, 955.

ADÉODAT, fils de saint Augustin, IX, 2.

ADÉODAT ou DIEUDONNÉ, pape. Son 67
pontificat, XI, 783. [Lettres et priviléges de ce pape dans la Patrologie, 783, n. 3.]

ADÉODAT, évêque de Toul, assiste à un 68
concile de Rome, XII, 943.

ADÉODAT, à qui Fulbert de Chartres écrit une lettre sur la trinité, le baptême et l'eucharistie, XIII, 79, 80.

ADÉODAT, auteur d'une légende fabuleuse VII s
de saint Taurin d'Évreux. (Voyez ce qui en

est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 552, et t. V, p. 99 et suiv.)

ADHÉMAR ou AYMAR DU MONTEIL, évêque du Puy. On lui attribue l'antienne *Salve Regina*, XIII, 184. Il fut légat du pape Urbain II à la croisade; sa mort, 528. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 468 et suiv.)

ADIABÈNE ou HADIABÈNE, province d'Assyrie. Actes des martyrs de l'Adiabène, rapportés par Assémani, III, 332.

ADILBERT, prieur de l'abbaye de Saint-Udalric d'Augsbourg, écrit la vie et les miracles de saint Simpert, XII, 219,

ADIMANTE, manichéen. Livre de saint Augustin contre cet hérétique, IX, 337, 338.

ADJUTEUR (Saint), moine de Tiron. Sa Vie, écrite par Hugues, archevêque de Rouen, XIV, 608.

ADMONT, monastère de Bavière, fondé par Gébehard, archevêque de Saltzbourg, sous le nom de la sainte Vierge et de saint Blaise, XIII, 399.

ADOLE, solitaire. Ce qu'on en dit dans l'Histoire Lausiaque de Pallade, VII, 489.

ADON, archevêque de Lyon. Sa mort, XII, 251.

ADON (Saint), archevêque de Vienne. Son éducation; ses voyages; il succède à Ogilmar; le pape saint Nicolas Ier lui accorde le pallium et lui donne plusieurs marques de son estime, XII, 619. Il prend la défense des décrets de ce pape; il sollicite Lothaire de cesser ses poursuites avec Thietberge; il fait ordonner Bernaire évêque de Grenoble; son zèle pour la discipline; sa mort, 620. Ses écrits; son Martyrologe, 620, 621. Editions qu'on en a faites, 621. [Écrits d'Adon dans la *Patrologie*, 622.] Chronique d'Adon, 691. Les Actes de saint Didier de Vienne, martyr, retouchés par lui; Vie de saint Theudie; autres écrits d'Adon, 622. — Sa Chronique, imprimée avec l'Histoire de France de saint Grégoire de Tours, XI, 398. — Lettre qu'il écrit au pape saint Nicolas Ier sur le divorce de Thietberge avec Lothaire; réponse du pape, XII, 576. Sa lettre à Adrien II; réponse d'Adrien, 587. Lettre que lui écrit Anastase le Bibliothécaire, 715. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 461 et suiv., et le supplément ajouté à la tête du t. X, p. *xlviij*, et du t. XI, p. *xxj*. Il a paru une nouvelle édition du Martyrologe d'Adon à Rome en 1745.)

ADOPTIF. Félix d'Urgel et Elipand de Tolède enseignent que Jésus-Christ est fils adoptif; ils sont réfutés par saint Paulin, patriarche d'Aquilée, XII, 157, 158; par Alcuin dans ses livres contre Félix d'Urgel, 168 et suiv., et dans sa lettre à Elipand, 182.

ADOPTION par la réception des cheveux, XI, 785.

ADORATION. L'adoration due à Dieu n'est légitime que dans l'Eglise de Jésus-Christ, IV, 530. — Doctrine de saint Augustin sur l'adoration, IX, 61, 64, 69. — Traité de saint Cyrille d'Alexandrie sur l'adoration en esprit et en vérité, VIII, 263 et suiv. Doctrine de saint Cyrille d'Alexandrie sur l'adoration due à Jésus-Christ, 329, 330. — Les différents sens dans lesquels se prend le terme d'adoration, expliqués par Anastase, patriarche d'Antioche, XI, 360. Adoration de l'empereur et du pape prise pour un simple hommage de respect, 751. — Le terme d'adoration est expliqué dans les lettres du second concile de Nicée à l'empereur et à l'impératrice Irène, XIII, 628. Homélie de Théophylacte d'Acride sur l'adoration de la croix au milieu du carême, 556. — Discours de Zonare sur l'adoration de la croix, XIV, 158.

ADREVALD, moine de Fleury. Ce qu'on sait de sa personne; Sigebert et Trithème lui donnent le surnom d'Adalbert, mais ce sont deux auteurs différents; raisons qui le prouvent; sa mort, XII, 629. Ses écrits; Histoire des miracles de saint Benoît, 629 et 630. Réfutation des inepties de Jean Scot sur l'Eucharistie, 607 et 630. Vie de saint Aygulphe; autres écrits d'Adrevald; opinion singulière de cet auteur touchant les supplices des damnés, 630. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 515 et suiv.) 877 ou 878.

ADRIEN, empereur, profane les lieux saints, VIII, 71.

ADRIEN (Saint), martyr de Palestine, III, 9. 309.

ADRIEN, évêque de Thèbes, persécuté par Jean, évêque de Larisse, a recours à l'empereur Maurice et au pape saint Grégoire; lettres de ce pape sur ce sujet, XI, 490. 592.

ADRIEN, auteur d'une Introduction à l'Écriture sainte; temps où il florissait selon Ussérius; jugement que porte Photius de son ouvrage; éditions qu'on en a faites, XI, 95. [Édition dans la *Patrologie*, 95.] V. 533.

ADRIEN, notaire de Palerme, commis par le pape saint Grégoire pour faire droit aux plaintes d'Agathosa, XI, 522. 600.

ADRIEN, abbé de Saint-Pierre de Cantorbéry, refuse l'archevêché de Cantorbéry que le pape Vitalien voulait lui donner, il accompagne en Angleterre Théodore qu'il avait désigné à sa place, l'aide dans son ministère et est fait abbé de Saint-Pierre, XI, 776.

ADRIEN, abbé de Saint-Augustin de Cantorbéry; sa Vie écrite par le moine Goscelin, XIII, 551, et XIV, 233. — Histoire de la translation de son corps par le même, XIV, 233.

ADRIEN Ier, pape. Ses commencements; il
772. succède au pape Étienne III; ses démêlés avec Didier, roi des Lombards; il demande des secours au roi Charles, XII, 134. Il détourne Didier d'entrer sur les terres de Rome;
774. distinction avec laquelle il reçoit le roi Charlemagne qui venait à Rome, 134 et 135. Il lui fait présent du code des canons de l'Église romaine; l'impératrice Irène l'invite à venir au concile général indiqué pour confirmer l'ancienne tradition de l'Église sur les images, 135.
785. Lettre d'Adrien à l'empereur et au patriarche, 135 et 136. Ses légats président au second
790. concile de Nicée; sa lettre aux évêques d'Espagne au sujet des erreurs d'Elipand de To-
794. lède et de Félix d'Urgel; il envoie des légats au concile de Francfort, 136. Charlemagne lui envoie les livres Carolins avec sa confession de foi sur les images, 136 et 137. Adrien
781. les réfute article par article, 137, 138. Il baptise Carloman dont il change le nom en celui de Pépin, le sacre roi d'Italie, et sacre roi d'Aquitaine son frère Louis, 139. Différentes lettres qu'il écrit à Charlemagne, 138, 139. Il confirme aux monastères de Saint-Denis et de Saint-Martin de Tours le privilége d'avoir des évêques particuliers, 139, 140. Lettres à Charlemagne sur les affaires d'Italie; sa lettre à Tilpin, archevêque de Reims à qui il confirme les anciens droits et priviléges de cette Eglise; cette lettre paraît supposée; autres lettres du pape Adrien dont Gretser a donné les sommaires, 140. [Ses lettres dans la
795. *Patrologie;* son style, 141.] Sa mort, 140. Attachement du roi Charlemagne pour ce pape; il compose son épitaphe, 141 et 248. Autre éloge que le même écrivit à la tête du psautier dont il lui fit présent, 248. Inscription pour être mise sur son tombeau, composée par Théodulfe, évêque d'Orléans, 269. Lettre que Taraise, patriarche de Constantinople, lui écrit, 153. Lettre que lui écrit Alcuin, 194.

867. ADRIEN II, pape, succède à saint Nicolas Ier; soupçonné d'être opposé au pape son prédécesseur, il s'en justifie, XII, 587. Ses lettres sur ce sujet aux évêques de France; lettres au roi Lothaire, 587 et 588. Lettres à Louis de Germanie, 588. Lettre au sujet d'Achard, évêque de Nantes, 588 et 589. A l'empereur Basile et au patriarche Ignace, 589, 590. Au roi Charles et à Hincmar de Reims, touchant les états de Lothaire, 590. Réponse d'Hincmar, 679, 680. Lettres en faveur de Carloman, 590, 591. Aux évêques de France et au roi Charles, 591, 592. Au sujet d'Athanase, évêque de Naples; à l'empereur Basile; mort du pape Adrien, 872
592. [Ses lettres dans la *Patrologie*, 592. Calomnie contre Adrien repoussée, 588, n. 3. On le justifie, 590, n. 2, Jugement sur le pape Adrien II, 592, n. 1. Lettre que lui écrit l'empereur Lothaire, 575, n. 1.] Lettre que lui écrit Hincmar de Reims, 679, 680. — Sa Vie, écrite par Guillaume, le bibliothécaire de l'Église romaine, XIII, 344. Concile des évêques de Gaule et de Bourgogne pour répondre à deux lettres du pape Adrien II, 701, Huitième concile général, quatrième de Constantinople, auquel il préside par ses légats. 702 et suiv. Ses lettres pour la réunion, 702.

ADRIEN III, pape, succède à Marin Ier, et 884-
ne siége que quinze mois et dix-neuf jours; il refuse de reconnaître Photius comme patriarche de Constantinople; lettre pleine d'injures que l'empereur Basile lui écrit à ce sujet, XII, 651. Lettre que lui écrit Foulques, archevêque de Reims, 706. [Ses lettres dans la *Patrologie*, 651, n. 8.]

ADRIEN IV (Nicolas Brec-Spese), pape; ses commencements, XIV, 912. Anglais de naissance, il passe en France et s'arrête à Arles pour ses études; prend l'habit de chanoine régulier à Saint-Ruf, près Avignon, dont ensuite il devient abbé; ses religieux l'accusent auprès du pape Eugène III qui, connaissant son mérite, le fait évêque d'Albane et cardinal; sa légation en Norwége où il fait des conversions; il est fait pape après la mort 11
d'Anastase IV; son éloge; il ordonne qu'on chasse de Rome Arnaud de Brescia; il cou- 11
ronne empereur Frédéric Barberousse; brouilleries avec Guillaume, roi de Sicile; la paix se fait ensuite entre ce pape et ce prince; 11
bulle qui en contient les conditions, 912. Différend entre le pape et l'empereur; à 11
quelle occasion; comment il s'arrange, 912 et 913. Autre différend au sujet de ce que 11
l'empereur s'était fait rendre l'hommage par les évêques de Lombardie, 913. Mort 11

d'Adrien IV; ses lettres, 914 et suiv. [Ses écrits dans la *Patrologie*, 914, n. 2 et 917, 918.] Autres écrits de ce pape, 918.

ADRIEN DE SEPT-FONTS. Nom sous lequel dom Bernard a donné une dissertation en faveur des ouvrages de saint Denis l'Aréopagite, X, 543, 544.

ADRUMET, ville d'Afrique dans la Byzacène. Concile général d'Afrique qui y fut tenu, VII, 716. — Zèle de saint Augustin pour rétablir la paix dans le monastère de cette ville, IX, 21. Dispute sur la grâce entre les moines d'Adrumet, 513. Livres que saint Augustin leur adresse à cette occasion, 513 et suiv.

ADSON, abbé de Saint-Basle, fait écrire la Vie de ce saint par Adson, abbé de Montier-en-Der, XII, 887. Son épitaphe fut faite par le même abbé, 888.

ADSON, abbé de Montier-en-Der, est élevé à l'abbaye de Luxeuil; saint Gauzelin, évêque de Toul, le charge du soin de son école épiscopale; devenu abbé de Montier-en-Der, après la mort d'Albéric, il rétablit le bon ordre dans cette abbaye; on le charge de réformer l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon, XII, 884. Son voyage en Italie, il entreprend avec le comte d'Arcy, qu'il avait converti, le pèlerinage de Jérusalem, et meurt en chemin; son corps inhumé dans l'île de Stampalia, 885. Ses écrits : Traité de l'Antechrist, 885, 886. Vie de saint Frodobert, 886. Vie de saint Mansui, 886 et 887. Vie de saint Basle, 887. Vie de saint Walbert, 887 et 888. Vie de saint Berchaire; ses poésies, 888. [Ses écrits dans la *Patrologie*, 888.] — Il est auteur d'un traité de l'Antechrist attribué à saint Augustin, IX, 288. — A Alcuin, XII, 186, 187, et à Raban-Maur, 473. — La Vie de saint Mansui se trouve dans les Anecdotes de dom Martène, XIII, 195. (Voyez l'article d'Adson dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 471 et suiv., et l'addition qui est à la tête du t. X, p. lxj.)

ADSON, abbé de Luxeuil. On le fait auteur de la Vie de saint Walbert, mais elle est d'Adson, moine de Montier-en-Der, XII, 887.

ADULATEURS. Canon 56 du quatrième concile de Carthage, VII, 731.

ADULTÈRE. Quarante-huitième canon apostolique, II, 584. Canon 7, 8 et 9 du concile d'Elvire, 605, 606. Canon 19 du même concile, 607. Canon 30 du même concile, 608. Canon 47, 610. Canons 63, 64 et 65, 612, 613. Canons 68, 69 et 70; canon 72, 613. Canon 78, 614. Canon 19 du concile d'Ancyre, 639. Canons 1 et 8 du concile de Néocésarée, 640. — Doctrine de saint Hilaire sur l'adultère, IV, 26. Canon 7 dans la première épître canonique de saint Basile-le-Grand, 468. Canon 31 dans la seconde épître canonique du même, 467. Canon 34, 467 et 468. Canons 36 et 37; canon 39, 468. Canon 58 dans la troisième épître canonique, 473. — Sentiments de l'Abrosiaster sur l'adultère, V, 511. — Canon 4 dans l'épître canonique de saint Grégoire de Nysse, VI, 157. Loi de l'empereur Constant contre les adultères, 339. — Remarques de saint Jean Chrysostôme sur l'adultère, VII, 108. Canon 2, attribué à Théophile d'Alexandrie, 445. Canon 12 dans la lettre du pape saint Innocent à saint Victrice de Rouen, 508. Canon 4 dans la lettre du même pape à saint Exupère de Toulouse, 511. Histoire d'une femme de Verceil accusée faussement d'adultère, 584. — Deux livres des mariages adultérins, ouvrage de saint Augustin, IX, 272 et suiv. Partage de sentiments dans l'Afrique sur l'absolution des adultères, 779, 780. — Les Goths se croyaient permis de tuer l'adultère surpris avec une femme, XI, 213. — Réponse de Raban sur le cas d'adultère entre parents XII, 465. Jugement de Chrodobert, évêque de Tours, sur une femme adultère, 762. Canon du concile de Berghamstède contre les adultères, 967. — Décret du patriarche Michel Cérularius sur un prêtre dont la femme était adultère, XIII, 225. Deux personnes coupables d'adultère excommuniées par Lanfranc, 455. — Les Suédois punissent de mort l'adultère, XIV, 205. Poëme de Philippe de Bonne-Espérance sur une femme faussement accusée d'adultère, 687.

ADVENTIUS, évêque de Metz, autorise le divorce de Lothaire avec Thietberge; Charles-le-Chauve écrit au pape en sa faveur; sa lettre au pape en faveur de Lothaire, XII, 577. Différents conciles auxquels il assista; son discours à la cérémonie du couronnement de Charles comme duc de Lorraine; son discours au concile de Douzi, 609. Ses écrits sur la validité du mariage de Valdrade avec Lothaire, 609 et 610. Sa mort; son épitaphe composée par lui-même, 610. [Ses écrits dans la *Patrologie*, 610.] Variété de sentiments sur l'année de sa mort, 610. Lettre que lui écrit Hincmar de Reims sur les cérémonies de l'ordination d'un évêque, 680, 706. (Voyez son article dans l'*Histoire lit-*

394. — IV ou V siècle. — 405. — VII siècle. — XI siècle. — 855. — 866. — 875.

téraire de la France, t. V, p. 429 et suiv.)

V. 420. ADVERSAIRE. Deux livres de saint Augustin contre l'Adversaire de la loi et des prophètes, IX, 353 et suiv.

ADVERSITÉS. Deux traités de saint Jean Chrysostôme sur ce sujet, VII, 125 et suiv. Homélie du même sur le même sujet, 341. Doctrine de saint Jérôme, 701, 702.

ADZENAIRE, abbé de Saint-Remy de Reims. Son décret par lequel il ordonne des aumônes, XIII, 514, 515.

ÆDLIBERT, évêque. Lettre que lui écrit Alcuin, XII, 194.

ÆDILHARD, archevêque de Cantorbéry. Lettres que lui écrit Alcuin, XII, 193 et 195.

ÆDILLHILDE, reine de Northumbre. Lettre que lui écrit Alcuin, XII, 194

V siècle. ÆGEATES (Jean), prêtre nestorien. Voyez *Jean Ægeates*.

ÆLAVIUS, vicaire d'Afrique. Voyez *Ablavius*.

ÆLFRIC (Saint), archevêque de Cantorbéry. Voyez *Alfric* (Saint).

VII siècle. ÆLRAN, prêtre irlandais. Voyez *Aileran*.

1166. ÆLRÈDE ou ETHELRÈDE, abbé de Riedval ou Reverbi. Principaux points de sa vie; sa mort, XIV, 620. [Ses écrits dans la *Patrologie;* pièces qui le concernent, p. 620, n. 1.] Ses écrits historiques, 620. Sermons sur le prophète Isaïe, 620 et 621. Sermons du temps et sur les saints, 621. Le Miroir de la charité, 621, 622. Traité de l'Amitié spirituelle, 622. Discours sur Jésus âgé de douze ans, 622 et 623. Histoire d'Angleterre composée par Ælrède; ce qui reste de cette histoire; autres écrits qu'on lui attribue; jugement sur ses écrits, 624. — Livre de la vie érémitique qui lui est attribué, IX, 65. — On trouve à la suite de saint Bernard les onze sermons d'Ælrède sur Isaïe; et son traité sur Jésus enfant de douze ans, XIV, 492.

ÆNÉE, évêque de Paris. Voy. *Énée*.

ÆNÉE, philosophe qui immole au démon, VIII, 205.

ÆONIUS, évêque d'Arles. Voyez *Eonius*.

IV siècle. AÉRIENS. Ce que saint Épiphane dit de cette secte, VI, 407, 408.

IV siècle. AÉRIUS, chef des Aériens. Son histoire et ses erreurs, VI, 407, 408. — Ses erreurs combattues par saint Augustin, IX, 764 et suiv., et 784. [C'est par erreur qu'on a imprimé Aétius à la page 764 du tome IX.]

IV siècle. AÉRIUS, à qui saint Grégoire de Nazianze écrit, V, 260.

ÆRIUS, homme de lettres à qui Théodoret écrit, X, 66 et 68.

ÆTERNUM et SEMPITERNUM. Lettre d'Alcuin à Charlemagne sur la différence entre les mots *æternum* et *sempiternum*, XII, 178.

AÉTIENS, hérétiques, disciples d'Aétius, IV siecl
réfutés par saint Basile, IV, 420.

AÉTIUS, prêtre à qui saint Basile écrit, IV siecl
IV, 481.

AÉTIUS, hérésiarque, VI, 262. Quel il était, IV siecl
262 et 263. Ses écrits, 263. Ce que saint Grégoire de Nysse dit d'Aétius, 256. Ses erreurs exposées et réfutées par saint Épiphane, 408, [par saint Éphrem, 461 et suiv.] — Il est convaincu de blasphèmes et Constance l'exile, IV, 572. Il est confondu juridiquement par les officiers de l'empereur, 573. Il est condamné au concile de Constantinople, 575. Il est envoyé en exil; il y fait divers écrits; ses lettres, 576, 577. Basile d'Ancyre entre en conférence avec Aétius, qui est vaincu dans la dispute, et ensuite banni par l'empereur, 321. Voyez *Aétiens*.

AÉTIUS, patrice et capitaine romain, calomnie le comte Boniface, IX, 18. — Envoyé par l'empereur contre Théodoric; reçoit avec honneur saint Orient, VIII, 422. Commande les troupes de l'empire dans les Gaules; rescrit qui lui est adressé contre saint Hilaire d'Arles, 437. — Son différend avec Albin, X, 169. Il songe plus à abandonner l'Italie qu'à la défendre; ses gens tuent Valentinien le Jeune, 175. Rescrit qui lui fut adressé par ce prince contre saint Hilaire d'Arles, 204.

AÉTIUS, archidiacre de Constantinople, présente une requête au concile de Chalcédoine; pourquoi Anatolius l'ôte de sa place et lui en substitue un autre, X, 225. Il est rétabli, 226 et 231. Lettre que lui écrit le pape saint Léon, 233. Il paraît avec éclat au concile de Chalcédoine où il fait les fonctions de promoteur, 684 et suiv.

ÆVUM. Lettre d'Alcuin à Charlemagne sur les mots *sæculum*, *ævum* et *tempus*, XII, 178.

AFFAIRES séculières. Défense aux évêques, prêtres et diacres de s'en mêler, septième canon apostolique, II, 580. Affaires des églises, trente-neuvième canon apostolique, 584. Affaires publiques et séculières, quatre-vingt-unième canon apostolique, 587. — Affaires séculières interdites aux clercs, canons
6, 8 et 9 du premier concile de Carthage, III, 348 ou
500. — Canon 16 du troisième concile de 39

Carthage, VII, 721. Interdites aux évêques,
398. canons 18, 19 et 20 du quatrième concile de Carthage, 729. — Affaires des pauvres, règle-
401. ment du concile général de Carthage, VIII, 538. Affaires de l'Église, règlement du concile
407. général de Carthage, 543. Affaires séculières,
419. canon 16 du sixième concile de Carthage, 565. — Affaires temporelles, canon du concile de Chalcédoine qui défend aux clercs et aux moines de s'en charger, X, 696, 697.

[AFFECTIONS DÉPRAVÉES. Qu'il faut réprimer les affections dépravées de l'esprit; sermon de saint Éphrem, VI, 497.]

AFFLICTIONS. Poëme de saint Grégoire de Nazianze sur ses afflictions, V, 271. Épigrammes du même sur les afflictions, 305. Parole qu'il attribue à saint Pierre sur les afflictions, 355. — Homélie de saint Jean Chrysostôme sur les afflictions, VII, 105. Doctrine du même Père sur les afflictions, 59, 62, 63, 189.

XI siècle. AFFLIGHEM. Abbaye à quelques lieues de Bruxelles; temps de sa fondation, XIV, 190. [Chronique d'Afflighem, 346, n. 6.]

AFFRANCHIS. Dispositions du concile d'Agde qui les concernent, X, 736. — Ce qu'ordonne à leur égard le troisième concile de Tolède, XI, 902. Canon du cinquième concile de Paris qui défend de contraindre les affranchis de l'Église à servir le public, 912. — Loi des Ripuaires touchant les droits des affranchis, XII, 227. Canon du quatrième concile de Tolède concernant les affranchis des églises, 919. Canon du sixième concile de Tolède, 920. Canon du neuvième concile de Tolède, 934. Affranchis déclarés par le treizième concile de Tolède incapables d'exercer aucune charge dans le palais ou dans les terres royales, 957.

AFFRANCHISSEMENT. Acte d'affranchissement dressé par saint Ennode, évêque de Pavie, X, 576.

304. AFRE (Sainte), martyre à Augsbourg dans la Souabe, III, 29, 30. [Discours sur saint Narcisse et sainte Afre par Oliva, évêque de Vich, XIII, 122.]

III siècle. AFRICAIN (Jules). Voyez *Jules Africain.*

IV siècle. AFRICAIN, magistrat. Saint Grégoire de Nazianze lui écrit, V, 256.

AFRIQUE. Vingt martyrs d'Afrique, III, 94, 95. — Effets de la persécution de Dioclétien en Afrique, V, 142 et suiv. — Lettre de l'empereur Constantin aux évêques et au peuple d'Afrique, III, 136. — Lettre de saint Athanase aux évêques d'Afrique, IV, 141, 142. — Lettre du pape saint Sirice aux évêques de cette province, VI, 103, 104. — Première lettre du pape saint Zozime à Aurèle de Carthage et aux autres évêques d'Afrique sur la profession de foi de Célestius, VII, 529, 530. Seconde lettre à Aurèle et aux autres évêques d'Afrique au sujet de la lettre et de la profession de foi de Pélage, 530 et suiv. Lettre des évêques d'Afrique au pape Zozime au sujet de Pélage et de Célestius, 533. Réponse du pape Zozime, 533, 534. Lettre de Zozime à tous les évêques des Gaules, de l'Espagne et d'Afrique, 534, 535. Lettre du pape Zozime à saint Augustin et aux évêques d'Afrique; lettre des évêques d'Afrique au pape Zozime, 540. — Lettre d'Atticus de Constantinople à l'Église d'Afrique, VIII, 16. — Concile général d'Afrique tenu à Hippone, VII, 712 et suiv. Concile général tenu à Adrumet, 716. — Lettre du pape saint Célestin aux
évêques d'Afrique et des évêques d'Afrique 426.
à saint Célestin touchant l'affaire d'Apiarius, VIII, 127. [Observations sur la lettre des évêques d'Afrique, 127, n. 2 et 569, n. 1.] Députation des évêques d'Afrique à saint Cyrille d'Alexandrie au sujet de la célébration du jour de Pâques, 258. — Lettre du pape saint Félix III aux évêques d'Afrique, X, 419. Persécution des Vandales dans l'Afrique, décrite par saint Victor, évêque de Vite, et non d'Utique, 449 et suiv. Notice de l'Afrique, attribuée au même saint Victor, évêque de Vite, 464 Lettre du pape Symmaque aux évêques d'Afrique en Sardaigne, 527. — Saint Grégoire-le-Grand prend soin des églises d'Afrique, XI, 434. Lettre de saint Martin, pape, aux évêques d'Afrique, 749. — Conciles tenus en Afrique contre les Monothélites; lettres synodales des évêques, XII, 925, 926. Elles sont lues au concile de Latran, 927. — Lettre du pape saint Léon IX aux évêques d'Afrique, XIII, 205, 206.

AGANON, chanoine de Châtillon-sur-Seine. XI siècle.
Son discours en l'honneur de saint Vorle avec l'histoire de la translation des reliques et des miracles du même saint, XIII, 77.

AGANON, évêque d'Autun, assiste au cou- 1059.
ronnement du roi Philippe I, XIII, 491. [Lettre qu'il écrit avec les évêques de la province de Lyon à Raoul, archevêque de Tours, 491.] Différents conciles auxquels il se trouve,
491. Il en tient un à Autun où le roi Philippe, 1094.
le roi Henri et l'anti-pape Guibert sont excommuniés; sa conduite à l'égard de Réginard son frère qui vexait ses vassaux; acte

de l'accommodement fait à ce sujet; autre acte pour la fondation de l'église de Saint-Germain et de Saint-Saturnin à Planèse, 491.
1098. Sa mort, 491 et XIV, 80. — Robert, duc de Bourgogne, se réconcilie avec lui, XIV, 1064. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 461 et suiv.)

AGAPE (Saint). Il y en a trois de ce nom. Voyez *Agapius*.

304. AGAPE (Sainte), martyre à Thessalonique avec sainte Quionie et sainte Irène, III, 23 et suiv. — Comédie de Rosvithe, religieuse de Gandershein sur le martyre des saintes vierges Agape, Quionie et Irène, XII, 876.

IV siècle. AGAPE, dame espagnole, séduite par Marc de Memphis, communique son erreur à Priscillien, IV, 613.

AGAPES ou repas de charité; Tertullien les décrit, II, 28. Ce qu'en disent les Constitutions apostoliques, 599, 600. — Canons 27 et 28 du concile de Laodicée, III, 511. Canon 11 du concile de Gangres, 517. — Épigrammes de saint Grégoire de Nazianze contre les abus qui s'y étaient glissés, V, 304. — Agapes au tombeau des martyrs, zèle de saint Augustin contre cette pratique; lettre qu'il écrivit sur ce sujet à Aurèle, évêque de Carthage, IX, 12. — Agapes interdites par le concile Quinisexte, XII, 963.

404. AGAPET, à qui saint Jean Chrysostôme écrit une lettre, VII, 135.

AGAPET, évêque dans la Pouille. Lettre du pape saint Innocent qui lui est adressée, VII, 525.

AGAPET, disciple de saint Marcien, fondateur d'un monastère à Apamée, X, 52.

535. AGAPET ou AGAPIT (Saint), pape, succède à Jean II; il fait brûler les formules d'anathème contre la mémoire de Dioscore, XI, 118. Lettre que lui écrit l'empereur Justinien; réponse qu'il y fait, 118 et 119. Sa lettre aux évêques d'Afrique sur la manière de recevoir les évêques ariens qui se convertissaient, 119. Ses deux lettres à saint Césaire d'Arles, 119 et 120. Son voyage à Constantinople, 120. Il fait chasser le patriarche Anthime, eutychien, et établit Mennas à sa place; sa lettre sur ce sujet à Pierre, évêque
536. de Jérusalem, 120. Il meurt à Constantinople et son corps est transporté à Rome, 121. [Éditions de ses lettres, 121.] La lettre à Anthime qu'on lui attribue est supposée, 121. — Décrétale qui lui est faussement attribuée, VI, 95. — Lettre de Réparat, évêque de Carthage, au pape Agapet; réponse du pape, XI, 119. Miracle que rapporte de lui saint Grégoire-le-Grand, 475. Son éloge, attribué au pape saint Grégoire, 537.

AGAPET ou AGAPIT II, pape, succède à 946.
Marin II; il tient plusieurs conciles au sujet de l'archevêché de Reims disputé par Hugues et par Artaud; il règle le différend entre les Eglises de Lorch et de Saltzbourg; lettre qu'il écrit à Gerhard à ce sujet; sa lettre à Aymar, abbé de Cluny; priviléges qu'il accorde à cette abbaye, XII, 830. Sa mort, 831. [Ses 956.
lettres dans la *Patrologie;* lettres nouvelles, 830, 831.] — Concile qu'il tient à Rome, XIII, 949.
750.

AGAPET, diacre de l'Église de Constanti- VI siècle.
nople. Ses soixante-deux avis importants donnés à l'empereur Justinien; éditions qu'on en a faites; analyse de ces avis; [autres éditions], XI, 266.

AGAPET, moine du monastère de Saint- 590.
Georges à Orviète, se plaint de l'évêque d'Orviète, XI, 481.

AGAPÈTES. On donnait ce nom à des vierges qui habitaient avec des ecclésiastiques et des solitaires; épigrammes de saint Grégoire de Nazianze sur les abus et les dangers de cette cohabitation, V, 303. Les pères, les conciles et les empereurs ont condamné ces abus, 303 et 304.

AGAPIUS (Saint), évêque d'Afrique, mar- 259.
tyr, II, 391, 392.

AGAPIUS (Saint), martyr en Palestine, 304.
III, 6.

AGAPIUS (Saint), martyr en Palestine, III, 306.
8. Ses actes rapportés par Assémani, 352.

AGAPIUS, évêque de Césarée en Palestine, IV siècle.
prédécesseur d'Eusèbe. Témoignage qu'Eusèbe lui rend, III, 169. Sa mort, 170.

AGAPIUS, évêque prétendant au siége de Bostre, métropole de l'Arabie, VII, 717.

AGAPIUS, évêque de Digne, déposé au 650.
concile de Châlons-sur-Saône, XII, 932.

AGARÉNIENS, barbares qui prirent la
ville de Thessalonique, XII, 798.

[AGARINUS, qui avait écrit pour la dé- IX siècle.
fense de l'Alcoran, est réfuté, XII, 103.]

AGATHE (Sainte), vierge en Sicile. Actes 250.
de son martyre, II, 121, 122. [Panégyrique de sainte Agathe par saint Adhelme, 122. Note sur les Actes de sainte Agathe, 122, n. 4.] — Translation de ses reliques ordonnées par saint Grégoire-le-Grand, XI, 485. Les Ariens s'emparent de l'église de Sainte-Agathe; elle est ensuite rendue aux catholiques, 496. — Discours de Méthodius de Cons-

tantinople en l'honneur de sainte Agathe, XII, 424. — Collégiale à Crémone, sous le
1088. nom de Sainte-Agathe, dotée par le pape Urbain II, XIII, 420.

AGATE du cabinet du roi, représentant l'apothéose de Germanicus; on prétend qu'elle a été apportée de Constantinople par le cardinal Humbert, XIII, 249.

[AGATHIAS, poète et historien grec; ce qu'on sait de sa vie; il continue l'Histoire de Procope; ses épigrammes; jugement sur cet écrivain, XI, 692.]

V siècle. AGATHIUS, moine à qui saint Nil adresse un de ses traités, VIII, 209.

304. AGATHON confesse la foi à Thessalonique, III, 23.

679. AGATHON (Saint), pape, succède à Domnus; sa réponse à la lettre que l'empereur Constantin avait écrite au pape Domnus; il
680. tient un concile à Rome, XI, 783. La lettre adressée à Ethelrède, roi des Merciens, à Théodore, archevêque de Cantorbéry, et aux alliés d'Angleterre, qu'on a donnée sous son nom, est une pièce supposée, 783 et 784. Sa mort, 784. [Ses lettres dans la *Patrologie*,
682. 784.] — Conciles qu'il assemble à Rome et auxquels il préside, XII, 943, 944. Sa lettre aux évêques d'Orient contre les Monothélites, 944. Elle est lue dans le sixième concile général; mort de ce pape, 955.

AGATHON, homme marié, écrit à saint Grégoire-le-Grand, XI, 506.

VIII siècle. AGATHON, diacre et garde-chartes de la grande église de Constantinople, écrit les actes du sixième concile général et y joint la lettre synodique du patriarche Jean au pape Constantin, XII, 36. Poëme eucharistique que lui adresse André de Crète, 58.

600. AGATHOSA, femme qui se plaint au pape saint Grégoire de ce que son mari s'était fait moine sans son consentement; ce qu'ordonne le pape à ce sujet, XI, 523.

III siècle. AGAUNE, aujourd'hui Saint-Maurice-en-Valais. Lieu du martyre de la légion thébéenne, II, 473. — Le monastère fondé en ce lieu sous le nom de Saint-Maurice est rétabli par Sigismond, roi de Bourgogne, X, 554 et 746. Concile que ce prince y assemble pour régler la discipline de ce monastère, 746. Donation qu'il fait pour fournir à ses besoins, 747. — Autre concile tenu en ce
888. lieu, XIII, 731. — [Lettre du pape Eugène II en faveur du monastère d'Agaune, XII, 404.]

506. AGDE, ville du Languedoc. Concile tenu en cette ville, de l'agrément d'Alaric, roi des Visigoths en Espagne, X, 736 et suiv.

AGE de l'homme. Sentiment de saint Augustin sur l'âge des premiers hommes, IX, 313. — Age exigé par le concile d'Agde pour l'ordination des diacres, des prêtres et des évêques, et pour donner le voile aux religieuses, X, 738, 739. — Age prescrit par le troisième concile d'Orléans pour la promotion aux ordres supérieurs, XI, 856. — Age fixé par le troisième concile de Latran pour être promu à l'épiscopat et pour les dignités inférieures et bénéfices à charge d'âmes, XIV, 1139. Voyez *Ages*.

AGÉLIUS, évêque des Novatiens à Constantinople, IV, 639. Il ordonne Sisinnius et Marcien pour lui succéder, 657.

AGEN, ville d'Aquitaine. Histoire de saint Phébade, l'un de ses évêques, V, 372 et suiv.

AGERIC (Saint), évêque de Verdun. Voyez *Airic* (Saint).

AGÉRUCHIE, veuve. Lettre que lui écrivit saint Jérôme, VII, 638, 639.

AGES du monde. Comment saint Augustin les distingue, IX, 266. — Traité du sixième âge, ouvrage où saint Julien de Tolède prouve contre les Juifs que le Messie est venu; comment il distingue les six âges du monde, XI, 793, 794. — Chronique ou livre des six âges du monde, ouvrage du vénérable Bède, XII, 4, 5. Lettre du même sur le sixième âge, 13. — Des six âges du monde; la Chronique d'Hermann Contract est ainsi intitulé, XIII, 182.

AGGAR. Saint Léon fait informer sur son ordination, X, 199.

AGGÉE, prophète. Temps auquel il a commencé de prophétiser; analyse de ses prophéties, I, 182. Psaumes qui lui sont attribués, 131. — Sermon de saint Augustin sur ce pro- IV ou
phète, IX, 236. Voyez l'article des *Douze* V siècle.
petits prophètes.

AGILAN, l'un des ambassadeurs du roi d'Espagne à la cour de France. Sa conférence sur la religion avec saint Grégoire de Tours; il embrasse la religion catholique, XI, 366.

AGILE (Saint), moine de Luxeuil, est fait VII siècle.
premier abbé de Rebais en Brie, XI, 756.

AGILES (Raimond d'), chanoine du Puy en Velay. Voyez *Raimond*.

AGILON (comte), dont saint Perpétue, évê- V siècle.
que, fait mention dans son testament, X, 439.

AGILULFE, roi des Lombards, ravage 572.
l'exarchat, à l'occasion de l'infraction de la paix faite par l'exarque romain, XI, 435. Il reprend Pérouse et assiége Rome, 435 et 452.

599. Il consent à une nouvelle paix qui est encore rompue, 438, 439 et 517. Il reçoit saint Co-
V. 612. lomban avec distinction, 615.

AGINULFE, moine de Montmajour, avait laissé quelques écrits. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 427.)

AGIO ou AGIUS, abbé de Vabres, puis ar-
912. chevêque de Narbonne, succède à Arnuste; il est troublé par Gérald et maintenu par le pape Jean X qui lui accorde l'usage du pal-
926 ou 927. lium, XII, 792. Sa mort; ses écrits, 793. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 199 et suiv.)

AGIOGRAPHES. Voyez *Hagiographes*.

X siècle. AGIUS (et non Argius, comme on l'a imprimé), prêtre et moine de Corbie, écrit la Vie d'Hatumode, première abbesse de Gandershein, XII, 877. (Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 448 et suiv.)

III siècle. AGLAÉ, dame romaine; son histoire, II, 476.

AGLAIDE, païen, veut attenter à la pureté de sainte Justine, III, 97. Sa conversion, 98.

AGNAN (Saint), évêque d'Orléans. Poëme du roi Robert en son honneur, XIII, 108. — Dédicace de l'église de Saint-Agnan d'Orléans, XIV, 1043.

AGNEAU PASCAL. Témoignage de saint Basile sur la manducation de l'agneau pascal, IV, 498. — Témoignage de saint Éphrem, VI, 53. Explication de Raban Maur sur ce sujet, 469.

AGNEAU, figure de Jésus-Christ. Le concile Quinisexte défend de représenter Jésus-Christ sous la forme d'un agneau, XII, 963.

AGNEAU béni à Pâques. L'usage s'en était introduit au IXe siècle; Walafride Strabon en parle, XII, 413, 567. — Autre vestige de cet usage, XIII, 56.

[AGNEAUX. Sermon de saint Augustin sur cette parole de Jésus-Christ : « Je vous envoie comme des agneaux au milieu des loups, » IX, 841.]

555. AGNELLUS, d'abord diacre, puis archevêque de Ravenne; sa mort; sa lettre à Arménius dans laquelle il établit contre les Ariens la consubstantialité du Verbe, XI, 349. [Éditions de cette lettre, 349.]

590. AGNELLUS (autrement dit Agnel), évêque de Fondi. Lettre que lui écrit le pape saint Grégoire, XI, 480. Il accepte l'évêché de Terracine, ce qui est approuvé du pape saint Grégoire, 491. Autre lettre que lui écrit le pape saint Grégoire, 511 et 580.

AGNÈS (Sainte), vierge et martyre, III, 40. 304 ou 305.
[Voyez la note 4.] Fausseté de ses Actes attribués à saint Ambroise, 350. Analyse de ses vrais Actes publiés par Assémani, 350, 351. — Le pape saint Damase fait son éloge, V, 22. — Hymne du poète Prudence en son honneur, VIII, 102. — Homélie de saint Maxime de Turin sur cette sainte, X, 321. [Elle est douteuse, 326.] — [Hymne du Vénérable Bède pour la fête de sainte Agnès, XII, 4.] Poëme de saint Rosvithe de Gandersheim en son honneur, 877. — Sa Vie fut écrite en vers et en prose par Ambroise, moine de Saint-Ouen, XIV, 187. (Voyez dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. X, p. 264.) Poëme du vénérable Hildebert sur le martyre de sainte Agnès, 222. Son martyre en vers élégiaques par Philippe de Bonne-Espérance, 687. Sermon de Guillaume d'Auvergne en son honneur, 1027.

AGNÈS, que sainte Radegonde avait faite abbesse de son monastère à Poitiers, est bénie par saint Germain, évêque de Paris, XI, 316. Dispositions du testament de sainte Radegonde à son égard; mort d'Agnès, 905.

AGNÈS, impératrice, épouse de l'empereur XI siècle.
Henri III, est chargée du gouvernement pendant la minorité de son fils Henri IV, XIII, 240. Elle se retire à Rome et se met sous la conduite de saint Pierre Damien ; éloge que Pierre fait de cette princesse, 321. Recueil de prières et de méditations composé pour elle par Jean, abbé de Fécamp, 328. Autres opuscules de piété composés pour la même princesse, 329. Lettres que lui écrit saint Pierre Damien, 306. (Elle avait écrit quelques lettres : il en reste une. Voyez ce qui est dit de cette princesse dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 153.)

AGNÈS de Méranie, reine de France. Philippe-Auguste l'éloigne de lui, XIV, 962.

AGNÈS, veuve d'Hélie, comte du Mans, et fille de Pierre, duc de Poitiers, se consacre à Dieu dans un monastère, XIV, 209.

AGNOITES, hérétiques qui attribuaient à Jésus-Christ l'ignorance de quelques choses, XI, 592. Leur erreur réfutée dans une lettre 599.
de saint Grégoire, 439, 519. Discours de saint Euloge d'Alexandrie contre eux, 592.

AGNUS DEI. Suivant le rite ambrosien, on ne le dit jamais à la messe, sinon lorsqu'on la dit pour des morts, XIII, 6.

AGNUS DEI, pains de cire bénits par le pape. Leur origine, X, 576. — Amalaire en parle, XII, 342.

AGOBARD ou AGUEBAUD, archevêque de Lyon. Incertitude où l'on est sur le lieu et
804. l'année de sa naissance; il est ordonné prêtre par Leidrade, qui ensuite le fait chorévêque
813. ou vicaire général; il devient archevêque de Lyon après la retraite de Leidrade; il combat
818. l'hérésie de Félix d'Urgel; il s'oppose à divers abus; il entre dans la révolte de Lothaire contre Louis-le-Débonnaire, XII, 365.
840. Il rentre dans son siége, 365, 366. Sa mort; ses écrits contre Félix d'Urgel; contre les superstitions des Juifs, 366. Lettre contre les Juifs, 366 et 367. Consultation au sujet des Juifs, 367. Lettre à Hilduin et à Vala, 367 et 368. Lettre à Nébridius, 368. Livre contre la loi de Gondebaud touchant les combats singuliers, 368 et 369. Traité des priviléges et des droits du sacerdoce, 369. Livre sur le tonnerre et la grêle, 369 et 370. Réponse d'Agobard aux reproches que lui faisait l'abbé Fridugise, 370, 371. Lettres à Barthélemi, à Matfrède et au clergé de Lyon, 371. Traité des images, 372. Livre de la dispensation des biens ecclésiastiques; livres des sentences divines contre les épreuves superstitieuses; traité de la vérité de la foi, 373. Lettre à l'empereur Louis-le-Débonnaire, 373 et 374. Traité de la comparaison du gouvernement ecclésiastique avec la politique, 374. Apologie pour les enfants de Lous-le-Débonnaire, 375. Attestation d'Agobard sur la pénitence imposée à l'empereur, 376. Traité sur l'espérance et la crainte, 376 et 377. Traité de la divine psalmodie, 377. Traité contre les quatre livres d'Amalaire sur les offices divins, 377 et 378. Poésies d'Agobard; jugement sur son style; éditions qu'on a faites de ses écrits, 378. [Ses écrits dans la *Patrologie*, 378. Note sur sa conduite politique, 1109.] Leidrade l'avait désigné pour son successeur, 251. Dispute de l'abbé Fridugise avec Agobard, 333. — Agobard est cité au concile de Crémieu, XIII, 669. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 567 et suiv.)

AGONIE de Jésus-Christ. Discours sur ce sujet attribué à Théodoret, X, 100.

AGONOSTICON, ouvrage de Rathérius, évêque de Vérone. A quelle occasion il fut composé, XII, 448. Analyse de ce traité, 448 et suiv.

AGONYCLITES, hérétiques dont parle saint Jean Damascène, XII, 69.

314. AGRÈCE, évêque de Trèves, assiste au concile d'Arles, II, 629. — [Sa Vie, publiée par Evervin, XIII, 121, n. 5. Vie de ce saint, composée entre 1050 et 1070, et faussement attribuée à Lambert de Liége, 562.]

AGRÈCE, prêtre dont l'ordination fut con- IV siècle.
traire aux canons, VI, 102.

AGRÈCE, évêque de Sens. Lettre que lui écrit saint Sidoine-Apollinaire, X, 381 et 391.

AGRÈCE ou AGRICE, évêque d'Antibes, 506.
assiste au concile d'Arles; lettre que l'on croit lui être adressée par Salvien, X, 376.
— Il est suspendu pour un an au concile de 527.
Carpentras, XI, 832.

AGRESTE ou AGRESTIN, d'abord secré- VII siècle.
taire du roi Théodoric, puis moine à Luxeuil, excite du trouble dans ce monastère, XI, 618.
Il périt misérablement, 620. — Il calomniait la 624.
règle de saint Colomban; elle est approuvée au concile de Mâcon, XII, 914.

AGRICE, évêque d'Antibes. Voyez *Agrèce*.

AGRICOLA, préfet des Gaules, VII, 540. 418.

AGRICOLA, fils d'un évêque pélagien, ré- V siècle.
pand les erreurs de Pélage dans la Grande-Bretagne, VIII, 145. — Il est condamné dans le concile de Saint-Alban, X, 667.

AGRICOLA, beau-frère de saint Sidoine-Apollinaire, Lettre que saint Sidoine lui écrit, X, 383. Autre lettre du même, 385.

AGRICOLAUS (Aurélianus), vicaire des 295.
préfets du prétoire, condamne à mort saint Marcel, centenier, II, 485.

AGRICOLAUS, évêque de Césarée en Pa- 314.
lestine, assiste au concile d'Ancyre, II, 635.

AGRICOLE (Saint), martyr à Bologne en 304.
Italie, III, 41.

AGRICULTURE. Auteurs qui en ont traité indiqués par Cassiodore, XI, 233. — Ouvrages faits sur l'agriculture par ordre de l'empereur Constantin Porphyrogénète, XII, 813.

AGRIPPA, surnommé Cassor, défenseur de II siècle.
la vérité et de la religion. Ce qu'il a écrit contre les erreurs de Basilide, I, 403, 404.

AGRIPPA, disciple et successeur du savant abbé Eusèbe, dont parle Théodoret, X, 53.

AGRIPPIN, évêque de Carthage au com- III siècle.
mencement du IIIe siècle, II, 261 et 545. Il introduit l'usage de rebaptiser les hérétiques; concile qu'il tient à ce sujet, 545. — Il soutient le premier qu'il faut rebaptiser, VIII, 458.

AGRIPPIN, comte à qui saint Euphrone d'Autun adresse une lettre, X, 358.

AGRIPPIN, évêque d'Autun, confère le diaconat et la prêtrise à saint Germain, depuis évêque de Paris, XI, 307,

AGUEBAUD, archevêque de Lyon. Voyez *Agobard*.

[AGUIRRE (d'), cardinal. Son édition de la Chronique de Jean de Biclar, XI, 426.]

AGYLÉE (Henri). Sa traduction latine du Nomocanon de Photius, XII, 723.

AHIALON, juge d'Israël, I, 51.

252. AHYMNIUS, évêque de Byzacène, écrit à saint Cyprien, II, 316.

AICADRE (Saint), second abbé de Jumiège. Sa Vie, retouchée par Fulbert, moine de Saint-Ouen, XIII, 469.

X siècle. AICARD, usurpateur des biens de l'église de Valence, excommunié par l'évêque avec ses complices, XII, 864.

AIGE, abbé de Castres. (Il écrit l'histoire de son monastère. Voyez dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 42.)

VIII siècle. AIGRADE, moine de Fontenelle, auteur de la Vie de saint Landebert, archevêque de Lyon, et de celle de saint Ansbert, archevêque de Rouen, XI, 811 et XII, 21. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 33 et suiv.)

[AIGUILLON de l'amour, ouvrage d'Ecbert, XIV, 599.]

AIGULFE ou AYGULPHE, abbé de Saint-
638. Denis, fait confirmer par le roi Dagobert les immeubles de son monastère, XII, 921.

AIGULFE ou AYGULPHE ou vulgairement AIOU (Saint), abbé de Lérins. Sa Vie, écrite par Adrevald, moine de Fleury, XII, 630. — Monastère fondé à Provins sous son nom par Thibaut, comte de Champagne; cette fondation est confirmée dans un concile de Sens qui met ce monastère sous la dépendance de l'abbaye de Montier-la-Celle, XIV, 1054.

VII siècle. AILERAN (Saint), Irlandais. Son explication mystique et morale des noms de ceux que l'Evangile compte entre les ancêtres de Jésus-Christ, XI, 629, 630.

AIMAR de Chabanais, moine de Saint-Cibard. Voyez *Ademar*.

1187. [AIMERIC, patriarche d'Antioche. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie; son livre de l'institution des moines; ses deux lettres au roi Louis le Jeune; sa lettre à Hugues Hétérien, XIV, 793.]

889. AIMOIN, moine de Saint-Germain-des-Prés à Paris, exerce dans cette abbaye les emplois d'écolâtre et de chancelier; on ignore le temps de sa mort, XII, 700. Son histoire de la translation de saint Vincent, 700 et 701. Il la met en vers; histoire de la translation des martyrs de Cordoue, 701. Livre des miracles de saint Germain, évêque de Paris, 701, 702. Histoire de la translation de saint Savin qu'on lui attribue; on lui attribue aussi sans fondement l'histoire de l'invention des reliques de saint Placide et de ses compagnons, 702. [Édition des écrits d'Aimoin dans la *Patrologie*, 701, 702. Jugement sur son style, 702.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 641 et suiv.)

AIMOIN, moine de Fleury. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie; il accompagne Abbon en son voyage à la Réole et le voit massacrer sous ses yeux; temps de sa mort; son 1004 ou 10
histoire des Français, XIII, 40. Éditions de cette histoire; poëme sur la translation des reliques de saint Benoît; discours en l'honneur de saint Benoît, 41. Histoire des miracles opérés par saint Benoît à Fleury, 41 et 42. Vie de saint Abbon; Vie des abbés de Fleury, ouvrage perdu ainsi qu'un autre; la Vie de saint Abbon est de lui, 149. [Jugement sur les ouvrages d'Aimoin; leur édition dans la *Patrologie*, 41, 42.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 216 et suiv. et à la tête du t. XI, p. *xxvij*.)

AIMON, évêque d'Halberstat. Voyez *Haimon*.

AIMON, évêque de Valence, n'est connu dans l'histoire que par l'excommunication qu'il prononça contre Aicard, usurpateur des biens de son église, XII, 864, 865. Durée de son épiscopat, 865. (Voyez ce qui est dit de lui 943-976.
dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 421.)

AIMON, abbé de Saint-Pierre-sur-Dive. Ce V. 1150
qu'on sait des circonstances de sa vie, XIV, 589. On a de lui une lettre sur une confrérie singulière relative à la fondation des églises, 589, 590. [Éditions des fragments qui restent de cette lettre, 590.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 357 et suiv.)

AINARD, moine de Saint-Evre. (On a de lui un lexicon. Voyez dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 58.)

AINARD, abbé de Saint-Pierre-sur-Dive. XI siècle
Son épitaphe par Durand, abbé de Troarn, XIII, 461. (Il avait laissé quelques écrits. Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 43 et suiv.)

AIOU (Saint), abbé de Lérins. Voyez *Aigulfe*.

AIRIC (Saint), évêque de Verdun, exorcise une femme qui avait un esprit de Pithon, XI, 370. Son éloge par Fortunat, 405.

AIRY, château au diocèse d'Auxerre. Concile tenu en ce lieu, XIV, 1039, 1040.

380. AITHILAH (Saint), diacre, martyr en Perse. Ses actes rapportés par Assémani, III, 338, 339.

AITON, évêque de Bâle. Voyez *Hetton*.

VI siècle. AIX, ville épiscopale de Provence. Sa dépendance de l'église d'Arles, X, 524, 525.

AIX-LA-CHAPELLE, ville d'Allemagne. Conciles tenus en cette ville, XIII, 637, 640, 642, 650, 654, 660, 667, 695. — XIV, 1040.

AIZAN, prince d'Auxume en Éthiopie à qui Constance écrit, VI, 344.

AJO, moine anglais. Son histoire du mo-
975. nastère de Croiland; temps de sa mort, XII, 845.

X siècle. ALAGUS, chanoine de la cathédrale d'Auxerre, aide le moine Heiric à composer l'histoire des évêques d'Auxerre, XII, 641. (Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 541, et dans l'addition qui est à la tête du t. X, p. v et suiv.)

761. ALAIN ou ALANIS, abbé de Farfe. Ce qu'on
770. sait des circonstances de sa vie; sa mort; son homiliaire, XII, 145. [Voyez un autre article, 119.] (Voyez ce qui en est dit dans l'avertissement qui est à la tête du t. V de l'*Histoire littéraire de la France*, p. *x* et suiv.)

ALAIN FERGENT, duc de Bretagne. Sa mort, XIII, 531.

ALAIN, moine de Clairvaux, puis abbé de
1153. la Rivoure ou Larivour, est fait évêque
1161. d'Auxerre, il quitte son évêché et retourne à
1181. Clairvaux; sa mort; il compose la vie de saint Bernard d'une manière plus exacte et plus suivie, XIV, 494. (Voyez l'article suivant consacré à ce prélat.)

3 ou 1182. [ALAIN, évêque d'Auxerre. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, XIV, 784. Ses écrits, 785 et suiv.: 1° ses lettres, 785. 2° Sa Vie de saint Bernard, 785, 786. Ouvrages qui lui sont attribués; jugement critique, 786. Édition de ses écrits dans la *Patrologie*, 786 et 787. Ses lettres à Louis le Jeune, 491, n. 1.]

1203. [ALAIN de Lille, dit le docteur universel. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, XIV, 863 et suiv. Ses écrits imprimés, 863 : 1° *L'Encyclopédie*, 867 et suiv. 2° *Les gémissements de la nature;* 3° Paraboles, 869. 4° Proses rimées, 869 et 870. 5° Commentaire sur le Cantique des Cantiques, 876. 6° *De l'Art de la prédication;* 7° Sermons; 8° *Des sentences*, 870. 9° *Sur les six ailes des chérubins*, 870, 871. 10° *Livre pénitentiel;* 11° *De la foi catholique*, 871. 12° *De l'Art ou des articles de la foi catholique*, 871 et 872. 13° *Sur les prophéties de Merlin*, 872, 873. 14° *Vie de saint Thomas de Cantorbéry*. 873, 874. 15° *Theatrum chimicum*, 874. Écrits non imprimés, 874 et 875. Critique et jugement, 875 et 876. Éditions, 876. Le docteur Giles a publié quatorze lettres d'Alain, 667, n. 2.]

ALAINS, peuples barbares, ravagent l'Espagne, X, 2.

ALANIS, abbé de Farfe. Voyez *Alain*.

ALARIC, roi des Goths, prend Rome, VI, 410.
338 et VII, 506. — Il brûle la ville de Rhége, VII, 460.

ALARIC, roi des Visigoths en Espagne, protége les catholiques et leur permet d'assembler le concile d'Agde en 506; il publie le recueil de lois appelé le *Code théodosien*, X, 736. — Il se laisse prévenir contre saint 505.
Césaire d'Arles et l'exile à Bordeaux; il reconnaît son innocence et le renvoie à son église, XI, 126. Clovis le défait et le tue, 80.

ALBAN (Saint), martyr. Monastère bâti en 793 et 794.
son honneur, XIII, 636.

ALBANIUS, ecclésiastique qui se rend ac- 506.
cusateur d'Ibas, X, 145.

ALBÉNÉCA, femme qui voulait sans le consentement de son mari renoncer au siècle. Lettre que lui écrit sur ce sujet saint Théodore Studite, XII, 305.

ALBÉRIC, évêque de Langres. On a de lui deux lettres à Frothaire, évêque de Toul, XII, 399. (Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 56.)

ALBÉRIC, comte de Tusculum, parvient à 1033.
force d'argent à faire élire pape son fils Théophylacte qui prend le nom de Benoît IX, XIII, 195, 196.

ALBÉRIC, moine du Mont-Cassin et cardinal-diacre du titre des Quatre-Couronnés, se dispute avec Bérenger qu'il oblige de rétrac- 1079.
ter ses erreurs sur l'Eucharistie; sa mort, XIII, 494. [Sa préface à la vie de sainte Scholastique et son homélie sur cette sainte, 494.] Son apologie de Grégoire; son traité du corps et du sang du Seigneur contre Bérenger; ses autres écrits, 494. Opuscules de saint Pierre Damien en réponse à ses questions, 319.

ALBÉRIC, seigneur de Meslant. Sa cruauté à l'égard de Hugues, évêque de Châlons; il est excommunié par l'archevêque de Reims; il rend la liberté à l'évêque de Châlons, XIII, 588.

ALBÉRIC (Saint), second abbé de Cîteaux, 1100.
met son monastère sous la protection du

Saint-Siége; sa mort; Étienne Harding lui succède; son oraison funèbre par Étienne, XIV, 230.

ALBÉRIC, trésorier de l'église d'Aix. Voyez *Albert*.

1121. ALBÉRIC, l'un des directeurs de l'école de Reims. Sa jalousie contre Abailard, XIV, 319. Il est confondu par Abailard, 320. Il fut depuis archevêque de Bourges, 426. Sa mort, 509. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 72 et suiv.)

ALBÉRIC, cardinal-archevêque d'Ostie, légat du pape contre les Henriciens, XIV, 446, 447. [Sa lettre aux moines de Saint-Orient d'Auch, 446, n. 2.]

XII siècle. ALBÉRON, évêque de Verdun. (On a de lui une lettre et deux chartes. Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 517 et suiv.)

XII siècle. ALBÉRON, archevêque de Trèves. Voyez *Adalbéron*.

XII siècle. [ALBÉRON, élu évêque de Liége, à qui Innocent II accorde le pallium, XIV, 265. Le même pape lui écrit, 266.]

ALBERT (Saint), martyr à Mayence. Sa Vie attribuée par erreur à Heiric, moine d'Auxerre, XII, 641.

ALBERT, moine de Fleury. Voyez *Adalbert*.

ALBERT le scholastique. Son épitaphe par Gerbert, XII, 904.

ALBERT, abbé de Mici. Sa lettre au pape Jean XVIII pour lui demander la confirmation d'une donation faite à son monastère, XIII, 30. (Il y en a une autre à Jean XIX. Voyez dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 39.)

XI siècle. ALBERT ou ALPERT, moine de Saint-Symphorien de Metz, écrit l'histoire de son temps, XIII, 72. Idée de cet ouvrage; édition que M. Eccard en a donnée, 72 et 73. [Autres éditions de cet ouvrage, 73. Son ouvrage sur les évêques de Metz, 72, n. 7.] On croit aussi Albert auteur d'un traité sur le comput, 73. Lettre que lui écrit Bouchart, évêque de Vorms, 93. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 248 et suiv.)

ALBERT, abbé de Gemblours. Voyez *Albert*.

2063. ALBERT, abbé de Marmoutier. Sa mort; Barthélemi lui succède, XIII, 346. (Il avait recueilli les coutumes de son monastère. Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 553 et suiv.)

XII siècle. ALBERT, trésorier de l'église d'Acqs (ou d'Aix en Provence). Son histoire de l'expédition de Jérusalem, XIII, 533, 534. [Édition de cette histoire dans la *Patrologie;* traduction par M. Guizot, 533.]

ALBERT, anti-pape, élu pour succéder à Guibert, est enfermé à Saint-Laurent, XIV, 129.

ALBERT, cardinal, chancelier de l'Église romaine, est élu pape et prend le nom de Grégoire VIII, XIV, 935. Voyez *Grégoire VIII*. 1187.

ALBERT LE GRAND. Les huit traités sur le livre de Gilbert de la Porrée, intitulé: *Des Six principes*, XIV, 343.

[ALBERTAN, théologien de Berne. Son édition du commentaire d'Élie de Crète sur les discours de saint Grégoire de Nazianze, VI, 246.]

ALBIEN, solitaire de Nitrie. Son histoire, ouvrage de saint Nil, solitaire de Sinaï, VIII, 215. IV ou V siècl

ALBIGEOIS, hérétiques. [Lettre de Pierre, cardinal de Saint-Chrysogone, contre les Albigeois, adressée à tous les enfants de l'Église sur la foi catholique apostolique, XIV, 749, 750. Histoire des Albigeois par Pierre, moine de Vaulx-Cernay, 904 et suiv. Jugement sur cette histoire, 907. Éditions qu'on a faites, 907 et 908. Efforts du pape Innocent III contre ces hérétiques, 989. Il les fait évangéliser, 1002, 1003.] Canons du concile de Toulouse, assemblé pour les réprimer, 1108. 1129 Canon du concile de Tours contre ces hérétiques et ceux qui les protégeaient, 1130. 1163 Concile de Lombers où les Albigeois sont interrogés juridiquement et condamnés, 1136. 1176 Canon du concile de Latran contre les Albigeois et autres hérétiques, 1142. 1179 Prétendu concile de Montpellier contre eux, 1149. Croisade publiée contre eux; traitement odieux qu'on fait subir à Raymond, comte de Toulouse, à leur occasion, 1150. Lettre du pape Innocent III au roi et aux seigneurs de France pour les engager à détruire les Albigeois par les armes, 989 et 1005. Sentence prononcée par le concile général de Latran contre les 1215. hérétiques albigeois et ceux qui les protégeaient, 1163. XII siè

ALBIGNAN (Pierre). Sa préface sur le décret de Gratien, XIV, 761.

ALBIN, général des Romains. Son différend avec Aétius, X, 169.

ALBIN de Liége. Son office pour la Sainte-Trinité, inséré dans l'Antiphonaire du pape saint Grégoire, XI, 544.

ALBIN, abbé de Saint-Pierre de Cantor-

béry. Lettre que lui écrit le vénérable Bède, XII, 14, 15.

ALBIN ou ALBINUS-FLACCUS. Alcuin n'a jamais pris ce nom, mais quelquefois celui de Flaccus-Albinus, XII, 165. Voyez *Alcuin*.

411. ALBINE, dame romaine, mère de sainte Marcelle, VII, 578.

ALBINE, dame romaine, mère de Mélanie la Jeune et belle-mère de Pinien, écrit à saint Augustin; lettre que lui écrivit saint Augustin, IX, 114. Autre lettre du même à la même, 115. Pinien, Albine et Mélanie écrivent à saint Augustin; livres qu'il leur adresse en réponse, 448, 449. — Albine visite saint Cyrille d'Alexandrie en allant en Palestine, VIII, 258.

ALBISON, évêque, porte une lettre de saint Euphrone à saint Sidoine, X, 394.

ALBOFLÈDE, sœur du roi Clovis, est baptisée après lui; sa mort; lettre que saint Remi écrit à Clovis pour l'en consoler, XI, 79.

ALBOIN, roi des Lombards, infecté de l'arianisme, XI, 203.

ALBOIN, prêtre. Ses deux lettres sur le célibat des prêtres, XIII, 405.

ALBRIC, évêque d'Utrecht. Sa Vie, attribuée à saint Lutger, évêque de Munster, XII, 218. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'Avertissement du t. V de l'*Histoire littéraire de la France*, p. *xj* et suiv.)

V siècle. ALBUCIEN, vicaire de Macédoine. Loi de Théodose qui lui est adressée, VI, 365.

X siècle. ALBUIN, prêtre et reclus. Son recueil de passages de l'Écriture et des Pères sur la pratique des vertus chrétiennes; on ne lui a attribué le livre de l'Antechrist que parce qu'on l'a confondu avec Alcuin, XII, 911. — Sa lettre à Héribert de Cologne en lui envoyant son recueil de passages de l'Écriture sur les vertus, XIII, 76. [Éditions de cette lettre dans la *Patrologie*, 77.] Voyez ce qui est dit d'Albuin dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 553 et suiv.)

XII siècle. ALCHER, moine de Clairvaux. On lui attribue un traité de l'âme et quelques autres écrits, IX, 286. [Traité de l'âme qui est adressé à Alcher par Isaac, abbé de l'Étoile, XIV, 696.] (Voyez ce qui est dit d'Alcher dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 683 et suiv.)

II siècle. ALCIBIADE, l'un des martyrs de Lyon, I, 470.

ALCIME, l'une des filles de saint Sidoine, X, 379.

ALCIME-AVIT (Saint), évêque de Vienne. Voyez *Avit* (Saint).

ALCORAN. Livre attribué à Mahomet; son origine, XII, 103. — Traduction latine de l'Alcoran par Pierre de Tolède et Robert de Rétines, XIV, 510 et 516. Pierre le Vénérable y joint l'abrégé de l'histoire de Mahomet, 510. Réfutation de l'Alcoran par Pierre le Vénérable, 516 et suiv.

ALCUIN (le bienheureux), abbé de Saint-Martin de Tours; différents noms qu'il a portés; sa naissance; ce qu'on sait de sa famille; il est élevé dans un monastère d'York; V. 735.
il y enseigne les lettres, XII, 165. Il va à V. 766.
Rome; à son retour, il est connu du roi 780.
Charles qui le retient auprès de sa personne, 165 et 166. Il retourne en Angleterre, puis revient en France avec la permission de son souverain; il établit une espèce d'académie dans le palais de Charlemagne; ce prince l'envoie en Angleterre traiter de la paix avec 790.
Offa; il est nommé à l'abbaye de Saint-Martin de Tours, et il y rétablit la règle et les 796.
études; sa mort, 166. On le justifie d'avoir 804.
possédé plusieurs abbayes à la fois, 166, 167. Son éloge, 167. [L'Église ne rend aucun culte à Alcuin, 167. Édition des œuvres d'Alcuin par Froben, 167, n. 3.] Ses livres sur l'Écriture sainte; commentaire sur la Genèse, 167, 168. Explication de ces paroles : *Faisons l'homme à notre image*, 168. Explication des Psaumes; traité de l'usage des Psaumes, 168 et 169. Distribution de l'Office pour chaque jour de la semaine, 169. Lettre à Daphnin sur une parole du Cantique des Cantiques; commentaire sur l'Ecclésiaste, 170. [Interprétation des mots hébraïques des ancêtres de Notre-Seigneur, 170, 171. Commentaire sur l'Évangile de saint Jean, 171. Son commentaire sur l'Évangile selon saint Matthieu; on doute si Alcuin a commenté tout cet évangile; ses commentaires sur les Épîtres à Tite, à Philémon et aux Hébreux, publiés par Froben, 172. Commentaire sur l'Apocalypse, publié par Maï, 172, 173.] Poëme sur la Bible, 173. Œuvres dogmatiques d'Alcuin, 173 et suiv. Livre sur la Trinité, 173. Analyse de cet ouvrage, 173 et suiv. Questions sur la Trinité à Frédégise, 176. Traité de la procession du Saint-Esprit, 176, 177. Analyse de cet ouvrage, 177. Lettre à Charlemagne sur la signification des mots *æternum*, etc., 177, 178. Lettre à la vierge Eulalie sur la nature de l'âme, 178. Analyse des sept livres d'Alcuin contre Félix d'Urgel, 178 et

suiv. Analyse de ces livres, 179 et suiv. Lettre à Charlemagne sur cet ouvrage, 181, 182. [Ouvrage d'Alcuin pour la confirmation de la foi catholique, publié par Foggini et reproduit dans la *Patrologie;* ce qu'il contient, 179, n. 1.] Lettre à Elipand, 182. Ses livres contre Elipand, 182, 183. Livre des Offices divins; cet ouvrage n'est pas d'Alcuin, 184. Lettre à Charlemagne sur les noms de Septuagésime, Sexagésime et Quinquagésime, etc; lettre au prêtre Odvin sur les cérémonies du baptême, 184. Lettre à Charlemagne sur le même sujet; elle n'est point d'Alcuin, 184 et 185. Lettre aux moines de l'abbaye de Saint-Martin, 185. Livre des sacrements ou Sacramentaire, 185 et 186. [Six messes de saint Augustin contenues dans ce Sacramentaire ont été ajoutées par une main étrangère, 185, n. 6.] Homélies attribuées à Alcuin; la Vie de l'Antechrist n'est pas non plus de lui, 186 et 187. Traité des vertus et des vices, 187. Analyse de ce traité, 187 et suiv. Traité sur les sept arts libéraux; il ne nous en reste que ce qui regarde la grammaire et la rhétorique, 189. [Il est de Cassiodore, 189, n. 1. Traité de l'Orthographe, publié par Froben; traité sur le cours de la lune et de l'année bissextile, 189.] Autres ouvrages d'Alcuin; Vie de saint Martin de Tours, 189. Vie de saint Vaast, évêque d'Arras, 190. Vie de saint Riquier; Vie de saint Willibrode, 191. Lettres d'Alcuin, 191 et suiv. [Lettre d'Alcuin à Lucie et à Colombe, 172, n. 2. Lettre d'Alcuin à Félix en 793, 179, n. 2. Époque à laquelle la lettre à Élipand a été écrite, 182, n. 2. Lettres d'Alcuin dans Mabillon et dans la *Patrologie*, 197.] Ses poésies, 201, 202. [Nombre des poëmes d'Alcuin dans l'édition de Froben, 201, n. 2.] Sa confession de foi, 202 et suiv. Preuves de son antiquité, 202, 203. Elle est véritablement de lui, 203. Réponse aux preuves, 203 et 204. Réponse aux objections, 204, 205. Ce que c'est que cette confession, 205, 206. Livre intitulé *Comes* (qui signifie non le comte, mais le compagnon), 206. Homiliaire d'Alcuin, 206 et 207. Écrits d'Alcuin qui sont perdus, 207, 208. [Écrits nouveaux : Exposition des dix paroles de la loi par Alcuin, 168. Commentaire sur le Cantique des Cantiques, 170. Ses commentaires sur les Épîtres de saint Paul à Tite, à Philémon, aux Hébreux, 172. Ses commentaires sur l'Apocalyse, 172, 173. Ses Épigrammes, 173. La lettre à Charlemagne, attribuée à Alcuin, est d'Amalaire, 185.] Doctrine d'Alcuin sur l'Écriture sainte, 208, 209. Sur la Trinité et l'Incarnation, 209. Sur le libre arbitre et sur la grâce, 209 et 210. Sur le Baptême et la Confirmation, 210. Sur la Confession, 210, 211. Sur l'Eucharistie; sur l'intercession des saints, la prière pour les morts; sur l'autorité de l'Eglise romaine, 211. Jugement sur le style et les écrits d'Alcuin, 212. Éditions qu'on a faites de ses œuvres, 212 et suiv. [Édition des homélies d'Alcuin dans la *Patrologie*, 186. Lettres publiées par Froben et reproduites dans la *Patrologie*, 199 et suiv. Édition complète des œuvres d'Alcuin dans la *Patrologie*, 213, 214. Ouvrages d'Alcuin regardés comme perdus et publiés par Froben, 207, n. 5, 6, 16, 21, 22, 29.] Lettre que Charlemagne lui écrit au sujet d'un clerc qu'il avait reçu dans son monastère pour le soustraire à une sentence de Théodulfe, son évêque, 235. Autre lettre que lui écrit Charlemagne, 244, 245. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. *ix* et suiv., et au t. VIII, p. *x* et suiv.)

ALCYSON, évêque de Nicopolis. Sa mort, X, 616. 516 ou 603.

ALCYSON, évêque de Corcyre ou Corfou. Ses plaintes contre Jean, évêque d'Eurie en Epire, portées au pape saint Grégoire, XI, 533. Lettre que saint Grégoire lui écrit au sujet des reliques de saint Donat d'Eurie, 534.

ALDEBALD, moine de Cluny. Ses additions à la Vie de saint Maïeul, abbé de Cluny, écrite par le moine Syrus, XII, 889, et XIII, 149. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 409 et suiv.) XI siècle

ALDEBERT, prêtre gaulois. Voyez *Adalbert*.

ALDEGONDE (Sainte), première abbesse de Maubeuge. Différentes Vies qu'on a faites de cette sainte, XII, 801. Celle qui fut écrite par Hucbald, moine de Saint-Amand, 801 et 802.

ALDHERIUS, abbé. Lettre de saint Boniface qui lui est adressée, XII, 50. VIII siècle

ALDIBERGE, reine d'Angleterre. Voyez *Berthe*.

ALDOALDE, fils de Théodelinde, reine des Lombards, XI, 534.

ALDON, évêque de Limoges, ordonne Vulfade, archevêque de Bourges; sa mort, XII, 580.

ALDREVALD, moine de Fleury. Voyez *Adrevald*.

ALDRIC (Saint), archevêque de Sens. Sa naissance ; il est fait abbé de Ferrières ; il succède à Jérémie dans l'archevêché de Sens ; il reste fidèle à Louis le Débonnaire ; sa mort ; sa lettre à Frothaire, évêque de Toul ; privilége qu'il accorde au monastère de Saint-Remi de Sens, XII, 339. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 529 et suiv.)

ALDRIC (Saint), évêque du Mans. Noblesse de son extraction ; il est élevé à la cour de Charlemagne ; il quitte la cour et entre dans le clergé de Metz, XII, 444. Louis le Débonnaire l'appelle à la cour et le fait son confesseur ; il est élu évêque du Mans ; il assiste au concile d'Aix la-Chapelle et à celui de Paris ; sa mort ; sa lettre aux évêques du concile de Compiègne ; son recueil de canons ; ses testaments ; son règlement pour le luminaire de sa cathédrale ; ses statuts synodaux ; formules de messes, 445. Le décret du pape Grégoire IV donné en sa faveur est une pièce supposée, 404. Les gestes d'Aldric. 446. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 141 et suiv.)

ALÉRIA, ville de Corse, érigée en évêché à l'occasion de la conversion des idolâtres de l'île, XI, 510.

ALÈTHE de la maison de Montbart, mère de saint Bernard, XIV, 418.

ALÉTHIUS (et non ALÉTIUS), prêtre et depuis évêque de Cahors. Témoignage que lui rend saint Jérôme, VII, 575. — Il avait écrit à saint Paulin ; réponse que saint Paulin lui adresse, VIII, 73, 74. (Saint Paulin, faisant l'éloge de son éloquence, donne lieu de présumer qu'on avait de lui quelques écrits. Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 83 et suiv.)

ALETRAN, abbé de Lobes. Sa mort, XII, 872.

ALEXANDRA, recluse près d'Alexandrie. Ce qui en est dit dans l'Histoire Lausiaque de Pallade, 489.

ALEXANDRA, dame à qui Théodoret écrit, X, 72.

ALEXANDRE LE GRAND, roi des Macédoniens. Parole remarquable de ce prince rappelée par saint Basile, IV, 431. — Saint Jean Chrysostôme fait sentir le ridicule de l'apothéose d'Alexandre le Grand, VII, 311.

ALEXANDRE, ouvrier en cuivre dont parle saint Paulin, X, 79.

ALEXANDRE (Saint), pape. Décrétales qui lui sont faussement attribuées, VI, 81.

ALEXANDRE II (Anselme), pape, est élu 1061.
pour succéder à Nicolas II ; son élection ayant été faite sans le consentement de la cour d'Allemagne en est désapprouvée ; Cadaloüs est élu pape sous le nom d'Honorius II par les intrigues de Guibert de Parme, chancelier d'Italie ; concile d'Osbor en Saxe où Cadaloüs est déposé et l'élection d'Alexandre II confirmée ; concile de Mantoue sur le même 1064 ou 1067
sujet, XIII, 285. Durée du pontificat d'Alexandre ; sa mort, 287. Ses lettres, 287 et suiv. 1073.
[Ses lettres et ses diplômes dans la *Patrologie*, 287.] Ses lettres et les conciles qu'il tint à Rome ; décrets qui y furent faits, 287. Autres lettres de ce pape, 287 et suiv. [Lettre d'Alexandre au clergé de Crémone, 291. Lettre au marquis Guillaume, 292. Priviléges à des monastères et à des églises, d'après la *Patrologie*, 293, 294. Autres lettres d'Alexandre, 294, 295, 296.] Constitutions faites par son ordre pour l'Église de Milan, 289, 290. Autres lettres d'Alexandre II, 290 et suiv. Bulles pour l'abbaye de Ripouille ; Alexandre termine la contestation sur la primatie d'Angleterre, 295. Lettre qu'il écrit à Béranger pour l'exhorter à quitter ses erreurs, 170. Lettres que lui écrit saint Pierre Damien, 298 et 315. Lettres que lui écrit Sigefroi, archevêque de Mayence, 405, 406. Il se reconnaît disciple de Lanfranc et lui rend honneur, 441. Différentes lettres de Lanfranc qui lui sont adressées, 451, 452. — Son élection confirmée, XIV, 1062. Il est reconnu seul pape légitime, 1064. (Alexandre fut auparavant connu sous le nom d'Anselme, évêque de Lucques. Voyez son article.)

ALEXANDRE III (Roland), pape, est élu 1159.
par le très-grand nombre des cardinaux pour succéder à Adrien IV ; Octavien est élu en concurrence par une faction et prend le nom de Victor III, XIV, 918. L'empereur Frédéric Barberousse assemble un conciliabule à Pavie 1160.
où il fait casser l'élection d'Alexandre et confirmer celle d'Octavien, 918 et 919. Les rois de France et d'Angleterre reconnaissent Alexandre ; il se réfugie en France ; il retourne 1161.
à Rome après la mort d'Octavien, 919. L'em- 1165.
pereur Frédéric, qui avait fait élire un autre anti-pape, oblige Alexandre à sortir de Rome ; il se retire à Bénévent, 919 et 920. Il excommunie l'empereur et délie ses sujets du serment de fidélité ; dans une conférence qui se tient à Venise, il fait la paix avec ce prince, 1177.
qu'il absout de l'excommunication ; il rentre dans Rome ; il tient le troisième concile gé- 1178.

1179. néral de Latran pour remédier aux maux
1181. causés par le schisme; sa mort, 920. [Jugement sur Alexandre III, 920, 921.] Ses lettres, 921 et suiv. [Ses lettres dans la *Patrologie*, 922, n. 1, 927 et suiv. Il écrit aux chanoines de Saint-Victor, 698. Richard, prieur de Saint-Victor, lui écrit en faveur de saint Thomas de Cantorbéry, 705. Lettre de consolation qu'adresse à ce pape Odon, moine de Saint-Victor, 712. Alexandre III entretient un grand commerce de lettres avec Henri, archevêque de Reims, 731. Lettres de Henri à ce pape, 731 et 732. Il résiste à cet archevêque, 732. Il écrit à Nicolas, ancien secrétaire de saint Bernard, 733. Ses lettres à Guichard, archevêque de Lyon, 746. Son estime pour Pierre, cardinal de Saint-Chrysogone, 748. Lettre de ce cardinal à Alexandre sur les célébrités contemporaines de la France, 750. Ce pape ordonne la célébration du mariage d'Alix, fille de Louis VII avec Richard, fils de Henri II, roi d'Angleterre, 749. Lettres qu'Arnoul, évêque de Lisieux, lui écrit touchant la mort de saint Thomas de Cantorbéry; touchant Gilbert, évêque de Londres; Josselin, évêque de Sarisbéry; ceux qui avaient pris parti contre saint Thomas; autres lettres du même à ce pape, 459. Pierre Monocule lui écrit, 787. Six lettres que lui adresse Henri, abbé de Haute-Combe, plus tard cardinal, 799, 800. Lettres de Maurice de Sully à ce pape, 820.] Il est excommunié au conciliabule de Pavie, 1127. Écrits faits en sa faveur, 1127, 1128. Il est reconnu par le concile de Nazareth; il est reconnu dans les conciles de Neuf-Marché et de Beauvais, 1128; et dans celui de Toulouse, 1128, 1129. Concile de Lodi où il est excommunié; concile de Montpellier où il excommunie l'antipape et tous ses fauteurs, 1129. Concile de Tours où il demande du secours contre les partisans de l'antipape, 1129 et 1130. Concile de Latran où il excommunie l'empereur Frédéric, 1133, 1134. Concile de Venise pour confirmer la paix qu'il avait faite avec l'empereur Frédéric, 1138. Sa conduite dans le différend qu'il y eut entre Henri II, roi d'Angleterre, et saint Thomas de Cantorbéry, 663 et suiv., 669 et suiv. Lettres qu'Arnould de Lisieux écrit en sa faveur, 751, 752, 754 et suiv.

[ALEXANDRE VI autorise le rit ambrosien, XIII, 5.]

II siècle. ALEXANDRE (Saint), martyr de Lyon, I, 471, 472. — Homélie de saint Eucher de Lyon à son honneur, VIII, 454.

ALEXANDRE (Saint), évêque de Jérusalem et martyr, II, 122 et suiv. Ses études; il est fait évêque en Cappadoce et confesse Jésus-Christ; sa lettre à l'Église d'Antioche, 211
122. Il est fait évêque de Jérusalem, 122 et 212
123. Il y dresse une célèbre bibliothèque; il confesse une seconde fois Jésus-Christ et meurt en prison, 123. Ses lettres, 122, 123, 25
124. Témoignage qu'il rend à Clément d'Alexandrie, 564. Denis d'Alexandrie parle de sa mort, 403. Étant devenu évêque de Jérusalem, il donne à Origène la prêtrise; il prend la défense de son ordination, 135 et 552. Son voyage à Jérusalem, VI, 217.

ALEXANDRE (Saint), martyr de Césarée 26
en Palestine, II, 393.

ALEXANDRE (Saint), martyr d'Alexan- III s
drie sous Dèce, II, 402.

ALEXANDRE (Saint), soldat, martyr à III s
Marseille, II, 477, 478.

ALEXANDRE (Saint), Égyptien, et un 3
autre saint Alexandre de Gaza, tous deux martyrs de Palestine, III, 83.

ALEXANDRE, gouverneur d'Isaurie, con- 304 o
damne sainte Julitte, III, 43.

ALEXANDRE (Saint), patriarche d'Alexandrie, III, 104 et suiv. En quel temps il est fait 3
évêque; ses vertus; il fait bâtir l'église de Théonas, 104. Il est accusé par les Méléciens; ses disputes avec Crescence; affaire que lui suscite Arius; conférence qu'il tient pour convaincre Arius; il assemble à Alexandrie un concile dans lequel Arius est chassé de l'Église, 105. Il écrit aux évêques contre Arius; réponse des évêques à saint Alexandre; Eusèbe de Nicomédie et Arius lui écrivent aussi, 106; il compose un écrit pour la défense de la vérité, 107. Lettre de l'empereur Constantin à saint Alexandre, 107 et 137. Saint Alexandre assiste au concile de Nicée; il dé- 3
signe en mourant saint Athanase pour son 3
successeur, 108. Analyse de la lettre de saint Alexandre à tous les évêques de l'Eglise catholique, 108 et suiv. Analyse de la lettre de saint Alexandre, évêque d'Alexandrie, à saint Alexandre, évêque de Constantinople, 110 et suiv. [Discours sur l'âme et la passion du Seigneur, 114.] — Saint Alexandre cite un des canons attribués aux apôtres, II, 574. — Il frappe d'anathème Eusèbe de Césarée, III, 170. Fragment d'une des lettres qu'Eusèbe de Césarée lui adresse, 252. Il assemble un concile où Arius et ses sectateurs sont

condamnés, 415. Lettre de saint Alexandre contre Arius; lettres d'Arius à saint Alexandre, 416. Constantin écrit à saint Alexandre pour le réconcilier avec Arius, 418. — Lettre de saint Alexandre aux évêques catholiques contre Arius, IV, 125.

15. ALEXANDRE (Saint), évêque de Byzance ou Constantinople; lettre que lui écrit saint Alexandre, évêque d'Alexandrie, au sujet de l'hérésie d'Arius, III, 107. Il assiste au concile de Nicée, 420. Il refuse de recevoir Arius
25. 36. dans la communion de l'Église; Arius meurt, 458, 459. Mort de saint Alexandre, 459. — Saint Grégoire de Nazianze se fait gloire de marcher sur ses traces, V, 222.

25. ALEXANDRE, évêque de Thessalonique, écrit au comte Denis pour arrêter la conspiration des Eusébiens contre saint Athanase, III, 452.

90. ALEXANDRE, prêtre de Rome, député à Milan contre Jovinien, IV, 652.

ècle. ALEXANDRE, évêque d'Egypte, exilé pour la vérité, IV, 485.

ècle. ALEXANDRE, moine, depuis évêque de Corydales, IV, 475.

ècle. ALEXANDRE, ami de saint Grégoire de Nysse, VI, 219.

ALEXANDRE (Saint), portier de l'église de Trente, martyr, VI, 267, 268.

06. ALEXANDRE, moine à Toulouse, uni avec Minerve son parent; saint Jérôme leur adresse son commentaire sur Malachie, VII, 577. Lettre qu'ils écrivent à saint Jérôme; réponse qu'il leur adresse, 577 et 578. (Voyez sur ces deux moines l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 143 et suiv.)

15. ALEXANDRE (Saint), évêque d'Antioche, rétablit deux évêques injustement chassés du temps de saint Jean Chrysostôme, VII, 12. Rétablit dans les diptyques la mémoire de ce saint évêque, 12 et 517. Lettres que lui écrivit le pape saint Innocent, 516. Lettre canonique du même pape à saint Alexandre, 517, 518. — Saint Zénon le prie de distribuer une partie de son bien aux pauvres, X, 56.

ALEXANDRE, évêque de Basilinople en Bithynie, défenseur de saint Chrysostôme, VIII, 27.

ALEXANDRE (Saint), instituteur des Acémètes, passe pour un chef des Messaliens, VIII, 411.

ALEXANDRE, moine à qui saint Nil écrit, VIII, 217.

ALEXANDRE, évêque d'Apamée, écrit au concile d'Éphèse; acte qu'il y signifie, VIII, 245.

ALEXANDRE, évêque d'Hiéraple. Son union avec Nestorius, Jean d'Antioche et Acace de Bérée contre saint Cyrille d'Alexandrie; sa lettre à Acace, VIII, 374, 375. Sa lettre à Parthène et réponse de Parthène, 375. 431.
Alexandre s'oppose à la paix de l'Église; ses lettres à Acace de Bérée, à André de Samosate, à Théodoret, etc., 375 et suiv. Il approuve de nouveau la condamnation de saint Cyrille; ses lettres à André de Samosate, 377, 378. Il s'obstine dans le schisme; lettres que lui écrit Théodoret; réponse d'Alexandre à ces lettres, 378 et suiv. Il est chassé de son église et relégué aux mines de Phamothin 433.
en Égypte, 380 et 604. Il y meurt, 380. Acace 435.
de Bérée lui avait envoyé la lettre de saint Cyrille contre Nestorius; il la rejette, 239. Lettres que lui écrivit Acace de Bérée, 240. V. 432.
Il vient au concile d'Ephèse; acte qu'il y signifie, 245. Lettre que lui écrivit Jean, évê- V. 432.
que d'Antioche, au sujet de la réunion des Orientaux avec saint Cyrille; Alexandre refuse d'entrer dans cette réunion, 248. Il députe au pape Sixte III pour se plaindre de la réunion de Jean avec saint Cyrille, 254. Lettre que lui écrivit André de Samosate, 380. Il se prête aux propositions pour la paix de l'Église après le concile d'Éphèse, 601. Son attachement pour Nestorius, 602. — Théodoret est nommé vicaire d'Alexandre de Hiéraple, X, 21. Alexandre de Hiéraple demeure inflexible, 22. Lettre que lui écrit Théodoret où il lui rend compte de ce qui s'était passé pendant que les députés des Orientaux avaient été à Chalcédoine, 102.

ALEXANDRE, disciple de saint Arsène, VIII, 400.

ALEXANDRE, ambassadeur de l'empereur V siècle.
Zénon, assiste à l'élection de l'évêque de Carthage, X, 452.

ALEXANDRE, évêque d'Abyle, s'oppose 553.
à la réception des actes du second concile général de Constantinople, XI, 881. Son exil; 557.
sa mort, 881 et 882.

ALEXANDRE, chanoine de Liége. Son Histoire des évêques de cette ville, XIII, 231, 232. XI siècle.
(Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 479 et suiv.)

ALEXANDRE, empereur d'Orient, succède à Léon VI, XII, 775. Il chasse le patriarche Euthymius et rétablit Nicolas, 776. 911.

ALEXANDRE, abbé de Télési au royaume XII siècle.
de Naples. Son Histoire des actions et ex-

ploits mémorables de Roger, roi d'Italie, XIII, 509, 510. Différentes éditions qu'on en a données, 510.

XII siècle. [ALEXANDRE, évêque de Liége. Le pape Honorius II lui écrit, XIV, 257, n. 1.]

1134. ALEXANDRE, usurpateur de l'évêché de Liége, est déposé au concile de Pise, XIV, 1090.

1139. ALEXANDRE, évêque de Lincoln, se brouille avec Étienne, roi d'Angleterre, XIV, 1115. Ses voyages à Rome; il gagne la bienveillance du pape Innocent II, qui le fait légat apostolique en Angleterre; concile qu'il tient en cette qualité, 1118.

XII siècle. ALEXANDRE, moine de Chypre. Incertitude où l'on est sur le temps où il a vécu; son discours en l'honneur de l'apôtre saint Barnabé et sur l'invention de ses reliques; autre discours historique sur l'Invention de la Sainte-Croix, XIV, 655. Ses erreurs historiques et chronologiques, 655 et 656.

V. 1200. [ALEXANDRE, moine de Jumiège. Son Épître théologique; éditions qu'on en a faites, XIV, 822.]

303. ALEXANDRE (Sainte), vierge et martyre à Ancyre, III, 15.

[ALEXANDRE (Charles). Sa belle édition des livres sybillins, I, 308.]

[ALEXANDRÉIDE, ou des actions d'Alexandre, par Gauthier de Châtillon, XIV, 835.]

III siècle. ALEXANDRIE. Saint Pantène y enseigne
III siècle. les lettres, I, 559. Clément lui succède, 563. — Ammone Saccas, philosophe chré-
III siècle. tien, y enseigne, II, 97. Martyrs d'Alexandrie sous le règne de Philippe, 109, 110. Origène y fait l'école des catéchèses, 130. Conciles qui y furent tenus contre Origène, 135, 136. Saint Denis, évêque d'Alexandrie, 397 et suiv. État déplorable de cette ville au temps de saint Denis, son évêque, 402, 403 et 409. Piérius y exerce l'office de catéchiste, 462. Premier concile d'Alexandrie contre Origène, 552. Second concile contre Origène, 552 et 553. Concile qui y fut tenu contre Mélèce, 615, 616. — Saint Pierre, patriarche d'Alexandrie et martyr, III, 56 et suiv. Saint Alexandre, évêque d'Alexandrie, 104 et suiv. Concile qui y fut tenu contre Arius, 106. Lettre que l'empereur Constantin écrit à l'Église d'Alexandrie, 141 et 445. Lettre du pape saint Jules à l'Église d'Alexandrie sur le retour de saint Athanase, 378, 379. Premier concile d'Alexandrie contre Arius, 414, 415. Second concile d'Alexandrie au sujet d'Arius, 418. Canon de Nicée touchant les prérogatives de cette Église, 432, 433. Lettre du concile de Jérusalem à l'Église d'Alexandrie, 457. Concile qui fut tenu à Alexandrie pour saint Athanase, 460. Lettre des évêques de ce concile contenant l'apologie de ce saint évêque, 460 et suiv. Lettre synodale du concile de Sardique à l'Eglise d'Alexandrie, 490. Concile qui y fut tenu par saint Athanase, 501 — Saint Athanase, patriarche de cette ville, docteur et confesseur, IV, 89 et suiv. Concile que saint Athanase y assemble, 95. Autre concile que saint Athanase y tient, 101. Autre concile tenu par saint Athanase, 102, 103. Autre concile, 104. Écrits des catholiques d'Alexandrie au sujet des persécutions exercées par les Ariens, 124. Lettre de saint Athanase aux fidèles d'Alexandrie, 149. Concile qui y fut tenu, 587 et suiv. Autre concile qui y fut tenu, 595. Lettre de saint Basile le Grand aux fidèles de cette Église. 455. Timothée, archevêque de cette ville, 619. — Didyme l'aveugle, docteur de cette église, V, 605 et suiv. Pierre, évêque de cette ville, auteur ecclésiastique, 275 et suiv. Lucius, faux évêque d'Alexandrie, auteur ecclésiastique, 279. Lettre de l'empereur Constantin le Jeune à l'Église de cette ville touchant saint Athanase, 339. — Théophile, patriarche de cette église, VII, 438 et suiv. Concile qui y fut tenu contre Origène, 735. — Conciles dont les actes sont envoyés au pape saint Célestin, VIII, 132 et 137. Lettre synodale à Nestorius pour lui servir de monition, 137. Saint Cyrille est fait évêque d'Alexandrie, 256. Les évêques d'Alexandrie étaient chargés d'annoncer aux autres Eglises quel jour on devait célébrer la fête de Pâques, 278. Lettre de saint Cyrille d'Alexandrie au clergé et au peuple d'Alexandrie, 290. Deux conciles tenus en cette ville par saint Cyrille contre les erreurs de Nestorius, 573. — Arius y jette les semences de sa doctrine, X, 43. Cruautés que Grégoire exerce sur l'Eglise de cette ville, 45. Persécutions qu'elle éprouve de la part des Ariens après la mort de saint Athanase, 47. Lettre de saint Léon au clergé d'Alexandrie, 238. L'évêque d'Alexandrie réglait le jour de Pâques et le faisait connaître au pape, 270, et IV, 147, n. 2. — Requête des Alexandrins au pape Anastase II, X, 519. Concile tenu à Alexandrie, dans lequel Jean Talaïa est élu évêque, 408. — Saint Euloge, patriarche, XI, 589 et suiv.

ALEXIADE. Histoire de l'empereur Alexis

Comnène, écrite par Anne Comnène, sa fille, XIV, 146.

ALEXIS (Saint), pèlerin. Sermon de saint Pierre Damien sur saint Alexis, XIII, 308.—Sa Vie, écrite en vers par Marbode, XIV, 229.

1025. ALEXIS ou ALEXIUS, abbé de Stude et ensuite patriarche de Constantinople; à
1027. quelle occasion l'empereur Basile le nomme patriarche; il tient un concile à Constantinople, XIV, 1044. Autre concile auquel il préside, 1045. Décrets de ces deux conciles, 1045 et
1042. suiv. Quand il cessa d'être patriarche, 1044. [Les Constitutions synodales d'Alexis sont reproduites au tome CXIX de la *Patrologie grecque*.]

ALEXIS COMNÈNE, empereur d'Orient.
1081. Ses commencements; il parvient à l'empire; il est couronné par le patriarche Cosme; il demande la pénitence pour les violences qui s'étaient commises lors de sa proclamation, et l'accomplit avec exactitude, XIV, 139. Il
1082. perd une bataille contre Robert Guiscard, duc de Pouille; bulle par laquelle il justifie l'usage qu'il avait fait des richesses des églises pour rétablir les finances de l'empire, 139 et 140. Différents avantages que le comte Bohémond remporte sur lui; inquiétudes que lui donnent les croisés; il traite avec eux; il manque à ses engagements; son zèle pour la foi; il condamne les hérétiques Bogomiles, 140. Ses soins pour la conversion des Pauliciens, 140 et 141. Son attachement
1118. à l'Église romaine; sa mort, 141. Sa novelle touchant l'élection des évêques, 141 et 142. Ses autres constitutions, 142, 143. Son tarif des impôts et des monnaies; autres écrits d'Alexis Comnène, 143. Son épithalame par Théodore Prodrome, 149. [Les Constitutions d'Alexis qui regardent les affaires ecclésiastiques sont reproduites au tome CXXVII de la *Patrologie grecque*.] — Il poursuit les Messaliens, IV, 647. — Lettre que lui écrit Didier, abbé du Mont-Cassin, pour l'engager à supprimer le tribut qu'il avait imposé sur les pèlerins qui allaient visiter les saints lieux, XIII, 417. Lettre que lui écrit le pape Urbain II pour l'engager à favoriser la croisade, 436. Sa lettre à Robert, comte de Flandres, pour lui demander du secours contre les infidèles, 514. Sa conduite à l'égard des croisés, 524 et suiv. Discours de Théophylacte, archevêque d'Acride, à la louange de ce prince, 557.

ALEXIS III l'Ange ou Comnène, empereur d'Orient. Ses lettres au pape Innocent III qui le pressait de donner du secours aux croisés, et d'envoyer des députés à un concile, XIV, 972.

[ALEXIS, gendre de l'empereur Manuel. XII siècle.
Lettre que lui adresse Nersès IV, patriarche des Arméniens, XIV, 638, n. 1.]

ALEXIS ARISTÈNE, économe de la grande V. 1160.
église de Constantinople. Ses scholies sur la synopse des canons; consulté par un concile de Constantinople, il produit un canon contre 1166.
Nicéphore, patriarche de Jérusalem, XIV, 653.

ALEXIUS, patriarche de Constantinople. Voyez *Alexis*.

ALFANE, moine, abbé et ensuite archevêque de Salerne. Voyez *Alphane*.

ALFONSE. Voyez *Alphonse*.

ALFRED LE GRAND, roi d'Angleterre, attire à sa cour plusieurs savants pour rétablir les études dans ses états; bienfaits dont il les comble, XII, 780. Ses soins pour le progrès des études, 780 et 782. Sa piété; lois qu'il a recueillies; différents ouvrages qu'il a composés ou traduits avec l'aide des savants qui étaient à sa cour; sa mort, 782. Sa Vie, écrite 901.
par Asser, évêque de Schirburn, 781. Lettre que lui écrit Foulques de Reims, 709. Autre IX siècle.
lettre au même roi; elle paraît supposée, 711. [La préface à ses lois et ses lois elles-mêmes dans la *Patrologie*, 782, n. 8.]

ALFRIC, moine d'Abbendon, disciple de X siècle.
saint Ethelvold, écrit sa Vie; poésies qu'il a composées, XII, 868.

ALFRIC (Saint), archevêque de Cantorbéry, d'abord moine d'Abbendon, puis évêque de Wilton; il succède à Sirice sur le siége 996.
de Cantorbéry, XIII, 52. Sa mort et ses écrits 1106.
selon Pitséus; difficulté de les distinguer de ceux d'un autre Alfric, archevêque d'York, qui vivait cinquante ans après; sa lettre à Waulfin sur l'observation des canons, 53. [Edition de cette lettre dans la *Patrologie*, 53.] Ses homélies, 53 et 54. Ses ouvrages sur l'Écriture, 54. [Ses opuscules traduits du saxon sont interpolés, 53.]

ALFRIC, archevêque d'York. Ses ouvrages XI siècle.
difficiles à distinguer de ceux de saint Alfric, archevêque de Cantorbéry, XIII, 53, 54.

ALFRID, roi de Northumbre; sa mort, XI, 801.

ALFRID, moine de Croiland, écrit en langue saxonne la vie de saint Gutlach, XII, 128.

ALFRID, évêque de Munster, écrit la vie X siècle.
de saint Lutger, l'un de ses prédécesseurs, XIII, 69.

ALGAR, évêque de Constance. Son épitaphe, composée par Arnould de Lisieux, XIV, 759.

407. ALGASIE. Lettre de saint Jérôme à cette dame en réponse à diverses questions, VII, 575. (Voyez ce qui est dit de cette dame dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 4 et 5.)

ALGER, diacre et scholiastique de Liége, XIV, 379. Dégoûté du monde, il se fait moine
1152. à Cluny, 379 et n. 4. Donation qu'il fait à cette abbaye; on ne sait pas bien le temps de sa mort, 379. [Autre notice sur Alger, 379, n. 4.] Son traité sur l'Eucharistie, 379. Analyse de ce traité : Livre I, 380. Livre II, 381 et suiv. Livre III, 383, 384. Jugements qu'on a portés sur cet écrit; éditions qu'on en a faites, 384. [Autres éditions, 384.] Traité de la Miséricorde et de la Justice, 384. [Note sur ce livre, 384, n. 1, 2, 3.] Analyse de cet ouvrage divisé en trois parties, 384, 385. Histoire de l'église de Liége, 385. Traité de la grâce et du libre arbitre, 386. [Traité du saint sacrifice de la messe, publié par Maï; éditions de cet écrit, 386.] Voyez l'article d'Alger dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 158 et suiv.)

ALIÉNATION des biens de l'Église. Voyez *Biens de l'Église*.

1176. ALIX, fille de Louis le Jeune, roi de France; lettre du pape Alexandre III au sujet de son mariage avec le second fils du roi d'Angleterre, XIV, 925.

[ALLARD (l'abbé). Sa traduction française de l'*Apologétique* de Tertullien, II, 87.]

ALLATIUS (Léo), garde de la bibliothèque vaticane. Son édition du Banquet des vierges, ouvrage de saint Méthode; ses notes et dissertations sur les ouvrages du même, III, 73. — Ses prolégomènes sur les œuvres de saint Jean Damascène, XII, 98.

III siècle. ALLÉGORIES. Commentaires d'Origène pleins d'allégories, II, 204. Livre de Népos
III siècle. intitulé : *La Réfutation des Allégories*, 564. — Témoignage de saint Augustin sur le sens allégorique de la Genèse, IX, 15. — Définition de l'allégorie par l'abbé Nestéros, VIII, 182. — Allégories de l'Ancien et du Nouveau Testament, ouvrage de saint Isidore de Séville, XI, 775. — Traité de Rhaban Maur des allégories de l'Écriture, XII, 452. — Explications allégoriques de l'Ancien et du Nouveau Testament attribué à Hugues de Saint-Victor, XIV, 349.

ALLELUIA. Saint Jérôme apporte de Jérusalem à Rome, du temps du pape Damase, la coutume de chanter *Alleluia* hors le temps pascal, V, 23. — L'hérétique Vigilance voulait qu'on ne chantât *Alleluia* qu'à la fête de Pâques, VII, 607. — L'usage de le chanter au temps pascal vient d'une ancienne tradition, IX, 619. On le chantait tous les dimanches à l'autel, 766. [Sermon de saint Augustin sur l'*Alleluia*, 836 et 841.] — Sozomène prétend faussement qu'on ne chantait à Rome l'*Alleluia* que le jour de Pâques; le contraire attesté par saint Jérôme, VIII, 532 et 534. — C'était anciennement l'usage de chanter l'*Alleluia* dans les obsèques des chrétiens, XI, 415. Par qui le chant d'*Alleluia* fut introduit; en quel temps on doit le chanter, 514. Variété des églises dans le chant de l'*Alleluia*, 717. — Le quatrième concile de Tolède dé- 633.
fend de le chanter pendant le carême, XII, 917. — Bulle de Benoît VIII qui permet au 1017.
monastère de Ripouil de le chanter le jour de la Purification lorsque cette fête arrive après la Septuagésime, XIII, 192. Reproches que les Grecs font à l'Église latine sur l'usage où l'on est de ne point chanter l'*Alleluia* au carême; écrits pour et contre cet usage, 214 et 216.

ALLEMAGNE. Lettre du pape saint Zacharie aux évêques établis en Allemagne, XII, 30. Autre aux évêques de France et d'Allemagne, 32. Mission de saint Boniface en Allemagne, 46 et suiv. — Concile d'Allemagne convoqué par le duc Carloman et présidé par saint Boniface, archevêque de Mayence, XIII, 606. Autre concile tenu en Allemagne sous saint Boni- 745.
face, 609. — Autre concile qui y fut tenu, XIV, 1054.

ALLEMANN, écolâtre de Liége, puis évêque de Bresce. Voyez *Adelmann*.

ALLEMANDS. On commence à parler d'eux; leurs premiers chefs, XIII, 65. Voyez *Allemagne*.

ALLIANCE de Dieu avec les Israélites, I, 13, 14. Violée par l'adoration du veau d'or, 14. — Alliance de Dieu avec les nations; doctrine d'Eusèbe de Césarée, III, 188 et 189. Elle est prédite dans les saintes Écritures : en quel sens elle est appelée nouvelle, 188. Elle est subrogée à l'ancienne, 188 et 189.

ALLIRE (Saint), évêque de Clermont. Voyez *Illidius*.

ALLIX (Pierre), ministre calviniste à Charenton. Sa dissertation sur la vie et les ouvrages de Tertullien, II, 86. — Sa traduction française du traité de Ratramne sur l'Eucharistie, XII, 561.

I siècle. ALMA REDEMPTORIS MATER. Antienne à la Vierge dont Hermann Contracte est l'auteur, XIII, 184.

ALMANN ou ALTMANN, moine de Hautvilliers. Ses écrits, XII, 696, 697. Ce que Theudoin nous apprend de sa personne; on ignore l'année de sa mort, 697. — Il écrivit l'histoire de la translation des reliques de sainte Hélène, XIII, 524, 525. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 618 et suiv., et l'addition qui est à la tête du t. X, p. *lij* et suiv.)

I siècle. ALMANN, écolâtre de Liége et ensuite évêque de Bresce. Voyez *Aldemann*.

ALMONDARE, prince des Sarrasins, embrasse la religion chrétienne, et se fait baptiser par un évêque catholique, XI, 104.

ALNE ou ALNEWICK, bourg d'Angleterre. Concile qui y fut tenu, XIII, 604, 605.

V siècle. ALOGES, hérétiques. Ce que saint Epiphane dit de cette secte, VI, 395. — Ils rejetaient l'Apocalypse de saint Jean, IX, 573.

ALPERT, moine de saint Symphorien de Metz. Voyez *Albert*.

[ALPHABET des Phéniciens, des Égyptiens et des Hébreux, I, 80, n. 4.] — L'alphabet hébreu n'est composé que de vingt-deux lettres, VII, 552 et 651.

1057. ALPHANE, moine du Mont-Cassin, puis abbé et ensuite archevêque de Salerne ; ce qu'on sait des circonstances de sa vie ; éloge que Pierre Diacre fait de lui ; ses différents opuscules ; quelques poésies publiées récemment; sa mort, XIII, 493.

1086. 1121. ALPHANE II, archevêque de Salerne. Temps de sa mort, XIII, 493. On lui a attribué plusieurs opuscules qui sont du précédent, 493 et 494. Deux épitaphes qui sont véritablement de lui, 494.

303. ALPHÉE (Saint), martyr de Palestine, III, 4, [n. 7.] Ses actes, publiés par Assémani, 351.

IV siècle. ALPHIE, évêque d'Apamée en Syrie, assiste au concile de Néocésarée dans le Pont, II, 640.

ALPHIUS AVITUS, poëte confondu quelquefois avec saint Avit de Vienne, X, 569.

IX siècle. ALPHONSE III, roi d'Espagne ou des Asturies. Deux lettres que lui écrit le pape Jean VIII, XII, 649.

ALPHONSE VI, roi d'Espagne ou de Léon et de Castille. Donation qu'il fait au monastère de Cluny, XIV, 53. Statut en sa faveur, 53 et 54.

ALPHONSE, comte de Saint-Gilles. Saint Bernard lui écrit contre les Henriciens, XIV, 447.

[ALPHONSE, roi de Portugal, institue l'ordre religieux et militaire de Saint-Michel; règles qu'il lui donne, XIV, 626, 627. Priviléges qu'il accorde au monastère de Saint-Jean, 627.] 1167.

ALPHONSE (Pierre), juif. Voyez *Pierre-Alphonse*.

ALTACH, abbaye d'Allemagne où la profession monastique est rétablie par les soins de l'empereur Othon III, XIII, 96. 990.

ALTÉUS, évêque d'Autun. Le pape Léon IV lui refuse le pallium, XII, 407.

ALTFRID, évêque de Munster, auteur de la Vie de saint Lutger, XII, 218. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 57 et suiv.)

ALTHELME (Saint), évêque de Schirburn. Voyez *Adelme* (Saint).

ALTICUS, à qui Firmus de Césarée en Cappadoce adresse une de ses lettres, X, 150.

ALTINO, ville épiscopale de la province de Vénétie, X, 203. — Concile tenu en cette ville, XII, 163, 164, et XIII, 640.

ALTMANN, moine de Hautvilliers. Voyez *Almann*. IX siècle.

ALTON (Saint), abbé en Bavière. Sa Vie, par Othlon, moine de Saint-Emmeran de Ratisbonne, XIII, 282.

ALTWIN, moine. Différentes lettres que lui écrit Loup de Ferrières, XII, 503, 504.

ALULFE, moine de Saint Martin de Tournai, qui vivait dans le XIe siècle. Ses extraits des ouvrages du pape saint Grégoire dont il composa un commentaire sur les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, XI, 551. — Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, XIV, 71, 72. Ses extraits des livres de saint Grégoire le Grand auxquels il donne le titre de Grégoriale, 72. — Différentes éditions du Livre III de ses extraits de saint Grégoire sur le Nouveau Testament, XI, 551 et 986. XI et XII siècle.

ALVAR, prêtre de Cordoue. Saint Euloge lui envoie son Mémorial des martyrs de Cordoue pour l'examiner, XII, 522. Lettres que saint Euloge lui a écrites, 521. Lettre d'Alvar à saint Euloge sur son ouvrage, 521 et 522. Sa Vie de saint Euloge ; autres écrits qu'on lui attribue ; ce qu'on sait des circonstances de sa vie, 522. [Écrits d'Alvar d'après la *Patrologie*, 522, 523.] IX siècle.

ALVISE, abbé d'Anchin, reçoit ordre d'accepter l'évêché d'Arras, XIV, 260. [Autres lettres que lui écrit le pape Innocent II, 260,

n. 6.] Il prétend nommer l'abbé de Mar-
1141. chiennes; le concile de Lagny maintient les moines dans leur droit d'élection, 1117.

ALWALON. Sa lettre par laquelle il demande d'être absous de l'excommunication, XIII, 70, 71. [Édition de cette lettre dans la *Patrologie*, 71.]

ALYPIENNE, nièce de saint Grégoire de Nazianze, V, 190.

V. 380. ALYPIUS, gouverneur de Cappadoce. Lettres que lui écrivit saint Grégoire de Nazianze, V, 254.

IV siècle. ALYPIUS, à qui saint Grégoire de Nazianze écrit, V, 260.

IV siècle. ALYPIUS, mari de sainte Gorgonie, sœur de saint Grégoire de Nazianze, V, 299.

IV siècle. ALYPIUS, comte, chargé par Julien l'Apostat de rétablir le temple des Juifs, VI, 349.

ALYPIUS (Saint), évêque de Tagaste, dé-
390. puté de la province de Numidie au concile de Carthage en 390, IV, 648. — Il est un des
416. cinq évêques d'Afrique qui écrivirent au pape
417. saint Innocent, VII, 521. Lettre de ce saint pape aux cinq évêques d'Afrique, 522. Lettre de saint Jérôme à saint Augustin et à Alypius, 633. — Lettre que lui écrivit saint Paulin, évêque de Nole, VIII, 56. Lettre que lui écrit le pape Sixte III, 254. — Saint Augustin l'avait engagé dans l'erreur des Manichéens, IX, 4. Conversion de l'un et de l'autre, 6 et suiv. Alypius se trouve dans la dispute de saint Augustin contre les Académiciens, 38. Lettre que lui écrivit saint Augustin, 74. Autre lettre du même, 92, 93. Troisième lettre de saint Augustin à Alypius, 114. Autre lettre, 181. Lettre d'Alypius et de quatre autres évêques d'Afrique au pape saint Innocent; réponse de ce pape, 150 et 559. Il porte en Italie le second livre de saint Augustin sur le mariage et la concupiscence; il envoie à saint Augustin les livres que Julien y avait opposés, 538.

ALYPIUS, neveu de saint Marcien et exarque des moines de Cyr, porte une lettre de Théodoret au pape saint Léon, X, 23, 24 et 74. Bâtit un oratoire dans la ville de Cyr pour y mettre le corps de son oncle, 53 et 133.

431. ALYPIUS, curé de l'église des Apôtres à Constantinople. Lettre de félicitation qu'il écrit à saint Cyrille d'Alexandrie sur la déposition de Nestorius, VIII, 291, 394, 395 et 595.

ALYPIUS, évêque. Lettre que lui écrit Firmus de Césarée en Cappadoce, X, 150.

447. ALYPIUS, consul, X, 210.

AMACHIE, gouverneur de Syrie, fait souffrir le martyre à Macédonius, Théodule et Tatien, VIII, 518.

[AMADÉSIUS (J. A.) Sa dissertation sur Ravenne, X, 16.]

AMALAIRE, curé de Prévilli, auquel sainte Perpétue fait un legs, X, 440.

AMALAIRE dit FORTUNAT, archevêque
de Trèves, avait d'abord été moine de Médé- 810.
loc; il est envoyé en Saxe pour y rétablir la 813.
religion chrétienne; député à Constantinople pour ratifier la paix conclue avec l'empereur
Michel; sa mort, XII, 222. Son traité des cé- 814.
rémonies du baptême, attribué par erreur à Alcuin, 184, 185. Raisons qui prouvent que ce traité est d'Amalaire, 185. Analyse de ce traité, 222. Il avait écrit son ambassade à Constantinople, 223. [Ses écrits dans la *Patrologie*, reproduits d'après Froben, 223.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 418 et suiv.)

AMALAIRE, prêtre de l'église de Metz et chorévêque de Lyon, confondu quelquefois avec Amalaire, archevêque de Trèves, XII, 340 et 478. Il n'a pas été évêque de Metz, 349, n. 4. Adémar d'Angoulême lui donne le prénom de Symposius; ce qu'on sait des circonstances de sa vie; sa mort; l'Église de V. 837.
Metz l'honore comme un saint, 340. Analyse de la règle qu'il a composée pour des chanoines, 340 et 341. Traité des Offices ecclésiastiques, 341 et suiv. Analyse du premier livre, 341; du deuxième livre, 343; du troisième livre, 343 et suiv.; du quatrième livre, 345. Antiphonier d'Amalaire, 345, 346. Églogue sur l'office de la messe, 346. Lettre d'Amalaire, 346 et suiv. [Ses écrits dans la *Patrologie*, 350.] Raisons des reproches que lui ont faits Florus, Agobard et Remi, 348. On le justifie sur les trois principaux chefs d'accusation formés contre lui par Florus, tant au concile de Thionville qu'à celui de Quierci, 349, 350. Traité d'Agobard de Lyon contre les quatre livres d'Amalaire, 377, 378. Florus fait censurer ses explications liturgiques, 478. Ecrits de Florus contre Amalaire, 483. Ses sentiments sont condamnés au concile de Quierci-sur-Oise, 484. — Ses livres des Divins offices ont été copiés par Adémar, moine de Saint-Cybard d'Angoulême; Adémar n'est point auteur du supplément au quatrième livre; il n'en est que le copiste comme du reste, XIII, 105. Concile de Quierci contre les erreurs qui étaient attribuées à Amalaire, 685. (Voir son article

dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 531 et suiv.)

AMALAIRE, diacre de Trèves (peut-être le même qu'Amalaire de Metz : il avait écrit sur la prédestination. Voyez l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 264.)

AMALAIRE, abbé d'Hornebach, paraît être le même qu'Amalaire, prêtre de l'église de Metz, XII, 340.

525. 534. AMALASONTE, veuve de Théodoric, roi d'Italie, gouverne pendant la minorité d'Athalaric son fils, XI, 209. Théodat le fait mourir, 210. Ses lettres écrites par Cassiodore; éloge que Cassiodore fait de cette princesse, 217.

AMALBERGE (Sainte), vierge. Homélie de saint Radboden en son honneur, XII, 783. — Sa Vie, retouchée par le moine Goscelin qui y joint l'histoire de la translation de son corps, XIII, 550. Sa Vie, attribuée à Thierry, abbé de Saint-Tron, 597.

AMALGÈRE, évêque de Civitella (et non Constance comme on lit dans la première édition.) Lettre que lui écrit le pape Alexandre II, XIII, 292.

1059. AMALPHI, ville d'Italie. Concile tenu en cette ville, XIV, 1061.

AMANCE, acolythe, l'un des trois qui furent chargés de porter une lettre et les aumônes de saint Cyprien aux confesseurs, II, 338.

AMANCE, gouverneur de la Romanie ou Pannonie, condamne à mort saint Quirin, II, 55.

381. AMANCE, évêque de Nice, se trouve au concile d'Aquilée, IV, 629.

AMANCE, diacre de l'anti-pape Ursin, exilé avec lui, V, 13.

II siècle. AMAND et ÉLIEN. Leur révolte dans les Gaules, II, 473.

394. AMAND (Saint), évêque de Bordeaux. On croit que c'est à lui que saint Jérôme écrit une lettre, VII, 571. — Lettres que lui écrit saint Paulin, VIII, 56, 59, 60, 61, 63, 66, 67, 75.

403. Témoignage que lui rend saint Paulin, 80. (Dans la table du VIIIe volume, on a eu tort, suivant Dom Ceillier, de distinguer Amand de Bordeaux d'un Amand de Barcelone. Voyez l'article de saint Amand dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 175 et suiv.)

405. AMAND, ami de Sanctes. Lettre de saint Paulin, évêque de Nole, à Sanctes et à Amand, VIII, 78.

V. 650. AMAND (Saint), évêque de Mastricht, consulte le pape saint Martin Ier sur des clercs tombés dans l'impureté; réponse du pape, XI, 749. (Sa Vie fut premièrement écrite par Baudemond, son disciple. Voyez *Baudemond*.) [Vie de saint Amand par un anonyme et pièces qui le concernent, 749, n. 3.] — Sa Vie, écrite en vers par Milon; discours du même en son honneur, XIII, 334. Monastère sous son nom, au diocèse de Tournai, 1067. consumé par un incendie; on promène les reliques de saint Amand pour exciter les fidèles à contribuer par leur charité aux frais des réparations; histoire de cette procession, écrite par le moine Gilbert; poëme du même sur l'incendie du monastère; sermon pour le jour de la fête de saint Amand, 487. Lettre de Radbod, évêque de Noyon, à Lambert d'Arras en faveur des moines de Saint-Amand, 490. Anselme, comte de Ribemon, fonde, ou plutôt donne une partie de ses biens à l'abbaye de Saint-Amand, 512. Vie de saint Amand, évêque de Mastricht (et non d'Utrecht), écrite par le moine Gonthier, 561. — Autre vie de saint Amand, évêque de Mastricht (et non d'Utrecht), par Philippe de Bonne-Espérance, XIV, 687. (La méprise des deux noms vient du latin *Trajectum*, commun aux deux villes. *Trajectum ad Mosam*, c'est Mastricht. *Trajectum ad Rhenum*, c'est Utrecht.)

AMAND DU CHASTEL, abbé de Marchiennes. (On a de lui une lettre sur la vie du B. Odon, évêque de Cambrai. Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 211 et suiv.)

AMANDE. Lettre de saint Paulin, évêque 406. de Nole, à Apre et à Amande, sa femme, VIII, 79.

AMANT (Saint), évêque de Rhodez. Sa Vie, attribuée à Fortunat, XI, 412.

AMASÉE, ville du Pont. Saint Astère, archevêque de cette ville, docteur de l'Église, IV siècle. VI, 291 et suiv.

AMASTRIS, ville du Pont. Lettre de Denis II siècle. de Corinthe à l'Eglise de cette ville, I, 462.

AMAT, archevêque de Bordeaux. Voyez *Amé*.

AMATEUR (Saint), évêque d'Auxerre. Sa VI siècle. Vie, écrite par le prêtre Étienne, XI, 323. Il transporte dans son église les lettres de saint Cyr et de sainte Julitte, 400.

AMATUS, évêque italien. Voyez *Amé*.

AMAURI, patriarche de Jérusalem, reconnaît Alexandre III, XIV, 919.

AMAURI, chef d'une nouvelle secte d'hé- 1209. rétiques. Ses erreurs condamnées dans un concile tenu à Paris, XIV, 1152.

IV siecle. AMAZONE, ami de saint Grégoire de Nazianze, V, 259.

AMAZONIE, vierge, parente de saint Grégoire de Nazianze, V, 261.

AMBITION. Doctrine de saint Jean Chrysostôme sur l'ambition, VII, 263.

X siècle. AMBLARD, moine de Fleury, puis abbé de Solignac, fait copier la Vie de saint Éloi; lettre par laquelle il adresse cette copie à Hervé, trésorier de Saint-Martin de Tours, XII, 911. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 551 et suiv.)

AMBOISE (François d'), conseiller d'état. Son édition des œuvres d'Abélard et d'Héloïse, XIV, 340.

AMBON ou tribune dans l'église, XI, 539. [Description de l'ambon, par Paul Cyrus Florus, 346.]

AMBRESBURI, ville d'Angleterre. Concile qui y fut tenu, XIII, 759.

[AMBROISE, chrétien qui adresse un discours aux Gentils; cet Ambroise est peut-être le même que le suivant, I, 412.]

III siècle. AMBROISE, homme de lettres et de qualité, instruit par Origène, quitte l'hérésie des Valentiniens, II, 132, 133. Il excite Origène à travailler sur l'Écriture et lui en fournit tous les moyens, 134. — Il est accusé d'avoir mis trop précipitamment au jour quelques ouvrages d'Origène, VII, 613.

AMBROISE, préfet des Gaules, père de saint Ambroise de Milan, V, 378.

AMBROISE (Saint), archevêque de Milan, docteur de l'Église, V, 378 et suiv. Histoire de
340. sa vie; sa naissance; son éducation; il suit le barreau, 378. Est fait gouverneur de l'Émi-
374. lie, 378 et 379. Il est fait évêque de Milan, 379, 380. Sa conduite pendant son épiscopat; il donne son bien aux pauvres, s'instruit des sciences ecclésiastiques; ses vertus; son amour pour la virginité, 380. Sa fermeté; il
378 ou 379. rachète les captifs; mort de son frère Satyre;
380. saint Ambroise obtient une loi en faveur des femmes chrétiennes, 381. Il s'oppose aux desseins de Justine; il fait élire Anémius évêque de Sirmium, 381 et 382. Il fait dépo-
381. ser Pallade et Secondien dans le concile
382. d'Aquilée; il obtient la destruction de l'autel de la Victoire; il prédit la disgrâce de Macédonius et obtient la vie à un officier, 382. Il
381 et 382. préside à un concile tenu à Milan; concile de Rome où il assiste, 382 et 383. Il est député
383. par Valentinien II à Maxime et conclut la
384. paix avec lui, 383. Il empêche le rétablissement de l'autel de la Victoire, 383 et 384. Saint Ambroise est persécuté par Justine, 384 385.
et suiv. Lois pour les hérétiques; Justine 386.
persécute de nouveau saint Ambroise; on attente à la vie de saint Ambroise; révélation des reliques des saints Gervais et Protais, 386.
386. Baptême de saint Augustin, 386 et 387. 387.
Saint Ambroise est député une seconde fois à Maxime, 387. Il s'oppose au rétablissement 388 et 38
d'une synagogue; il tient un concile à Milan 390.
contre Jovinien, 388. Il refuse l'entrée de l'église à Théodose, 389. Il absout Théodose; 390.
il fait sortir ce prince du chœur; saint Ambroise reçoit la visite de deux seigneurs de Perse; il travaille à la paix d'Antioche; il 391.
est mandé par Valentinien qui veut recevoir 392.
le baptême de ses mains; saint Ambroise ne veut ni écrire à Eugène, ni le voir, 390. Il va 393.
à Bologne, à Florence et revient à Milan; il 394.
implore la clémence de Théodose pour les coupables; il fait l'oraison funèbre de ce prince; il fait la découverte des corps des 395.
martyrs saint Nazaire et saint Celse, 392. Il reçoit des ambassadeurs de la reine des Marcomans, 392 et 393. Il va à Verceil pour 396.
l'élection de saint Honorat; il sacre un évêque de Pavie; il tombe malade et meurt; 397.
son éloge, 393. Catalogue de ses œuvres, 394. Écrits de saint Ambroise sur l'Écriture sainte, 394 et suiv. Son Hexaméron; en quel 389.
temps il l'a composé; sa méthode; il n'a pas suivi en tout saint Basile, 394. Ce que l'Hexaméron de saint Ambroise contient de remarquable, 394 et suiv. Livre du Paradis, 397,
398. En quel temps il a été écrit, 397. Ana- 375.
lyse de ce livre, 397 et 398. Livres sur Caïn et Abel; en quel temps ils ont été écrits; idée 375.
de ces livres, 399. Livre sur Noé et sur l'ar- 379.
che, 399 et suiv. Dessein de cet ouvrage, 399, 400. En quel temps saint Ambroise l'écrivit, 400. Ce qu'on peut remarquer dans ce livre, 400 et 401. Les deux livres sur Abraham,
401 et suiv. En quel temps ils ont été écrits, 387.
401. Ce que contient le premier de ces livres, 401 et suiv. Idée du second de ces livres,
403. Livre sur Isaac et sur l'âme, 407 et suiv. 387.
En quel temps il a été écrit, 403. Idée de ce livre, 403 et suiv. Livre du bien et de la
mort, 405 et suiv. En quel temps il a été 387.
écrit, 405. Analyse de ce livre, 405 et suiv. Livre de la fuite du siècle; en quel temps il 387.
a été écrit, 407. Analyse de ce livre, 407 et 408. Les livres de la vie bienheureuse et du patriarche Jacob, 408 et suiv. En quel temps ils ont été écrits, 408. Analyse du premier 387.

livre, 408 et 409. Exhortation aux Néophytes; en quoi consiste le bonheur du sage, 409. Analyse du deuxième livre, 410, 411. Exemple du vrai bonheur dans la vie du patriarche Jacob; éloge des martyrs Machabées, 411. Livre du patriarche Joseph, 411, 412. En
387. quel temps il a été écrit, 411. Analyse de ce qu'il contient, 411 et 412. Livre des bénédic-
V. 387. tions des patriarches; en quel temps il a été écrit; analyse de ce qu'il contient, 412. Livre d'Élie et du jeûne, 412 et suiv. En quel
390. temps il a été écrit, 412. Analyse de la première partie de ce livre, 412 et suiv. Analyse de la deuxième partie; analyse de la troisième partie, 414. Livre de Naboth, 414 et
395. suiv. En quel temps il a été écrit, 414. Analyse de ce livre, 414 et suiv. Livre de
près 376. Tobie, 416 et suiv. En quel temps il a été écrit, 416. Analyse de ce livre, 416 et suiv. Les quatre livres de l'interpellation de Job et de David, 418 et 419. Ces livres sont de
383. saint Ambroise, 418. En quel temps ils ont été écrits, 418 et 419. Ce que contiennent les deux premiers livres; ce que contiennent les deux derniers, 419. Apologie de David, 419
V. 384. et suiv. En quel temps elle a été écrite, 419, 420. Analyse de cette apologie, 420, 421. Explication du psaume L, 421. Autre apologie de David, 421 et suiv. Elle est faussement attribuée à saint Ambroise, 421, 422. Ce que contient cette apologie, 422. Doctrine de cette apologie, 422 et 423. Explications de saint Ambroise sur douze psaumes, 423 et suiv. Homélie sur le psaume I, 423. Homélies sur les psaumes XXXV, XXXVI, XXXVII, XXXVIII, XXXIX et XL, 423, 424. Homélies sur les psaumes XLIII, XLV, XLVII, XLVIII, LXI, 424. Explication du psaume CXVIII, 424, 425. Pensées morales de saint Ambroise tirées de ses explications des Psaumes, 425 et suiv. Commentaire de saint Ambroise sur saint Luc, 429 et suiv. Ce commentaire est une suite de discours sur cet évangile, 429.
386. En quel temps il a été écrit, 429 et 430. Quelle méthode saint Ambroise a suivie dans ce commentaire, 430. Jugement qu'en ont porté les anciens, 430 et 431. Quelques endroits remarquables de cet ouvrage, 431 et suiv. Traité des offices des ministres, 433 et suiv. Dessein et méthode de cet ouvrage, 433. Son
près 386. utilité, 433 et 434. En quel temps il paraît avoir été écrit, 434. Analyse du premier livre des offices, 434 et suiv. Usage que l'on doit faire de la parole, 434. Ce que l'on entend par le nom d'offices, 434 et 435. Devoirs des jeunes gens, 435, 436. Devoirs des ecclésiastiques, 436, 437. Vertus cardinales; en quoi consistent la prudence et la justice, 437, 438. En quoi consiste la force, 438, 439. En quoi consiste la tempérance, 439. Moyens de réprimer la colère; pardon des injures; amour des ennemis, 439 et 440. Analyse du second livre, 440 et suiv. Idée de la béatitude, 440, 441. De la libéralité et de l'aumône, 441 et suiv. Analyse du troisième livre; du bien honnête et du bien utile suivant les maximes de la religion chrétienne, 443 et suiv. Livres des vierges, 445 et suiv. Ils ont été écrits à la prière de Marcelline; en quel temps, 445. 377.
Beauté de ces livres, 446. Analyse du premier livre, 446, 447. Analyse du deuxième livre, 447 et suiv. Analyse du troisième livre, 450, 451. Livre des veuves, 451, 452. En quel temps et à quelle occasion il a été écrit, V. 377.
451. Analyse de ce traité, 451 et 452. Ce traité est cité par saint Jérôme, 452. Ce que saint Ambroise y dit de l'âge des veuves, 452. Livre de la virginité, 452 et suiv. En quel temps ce livre a été écrit, 452. Analyse de V. 378.
ce livre, 452 et suiv. Lettre de l'institution d'une vierge, 454 et suiv. Il est adressé à Eusèbe, citoyen de Bologne; à quelle occasion il a été écrit; en quel temps, 454. Ana- V. 391.
lyse de ce traité, 454 et suiv. Avantages du sexe dans la réparation du péché d'Adam et d'Eve, 454, 455. Réponse aux objections contre la virginité perpétuelle de Marie, 455. Preuves de la virginité perpétuelle de Marie, 455 et 456. Figures de la virginité de Marie; preuves de la divinité de Jésus-Christ, 456. Prière à Dieu pour la vierge Ambrosie, 456 et 457. Exhortation à la virginité, 457, 458. En quel temps ce livre a été écrit; analyse V. 393.
de ce livre, 457. Traité contre une vierge qui s'était laissé corrompre, 458 et suiv. Ce traité est de saint Ambroise, 458, 459. Analyse de ce qu'il contient, 459 et suiv. Livre des mystères ou des initiés, 461 et suiv. Ce livre est de saint Ambroise; en quel temps il Après 387.
fut écrit, 461. Analyse de ce livre, 462 et suiv. Cérémonies du baptême; cérémonies de la confirmation, 462. Cérémonies de l'Eucharistie, 462 et 463. Présence réelle, 463, 464. Les six livres des Sacrements, 464, 465. Antiquité de cet ouvrage; il est postérieur au siècle de saint Chrysostôme, 464. Il n'est pas de saint Ambroise, 464 et 465. Ce qu'il y a de remarquable dans ce traité, 465. Les deux livres de la pénitence, 465 et suiv. Ces livres sont de saint Ambroise, 465 et 466. En quel

V. 384. temps il les écrivit, 466. Analyse du premier livre de la pénitence, 466 et suiv. Erreurs des Novatiens, 466, 467. Réponse aux objections des Novatiens, 467. Le salut est promis à tous ceux qui croient en Jésus-Christ; conduite des prêtres envers les pécheurs, 467 et 468. Le pécheur doit recevoir dans cette vie même le fruit de sa pénitence, 468, 469. Analyse du deuxième livre, 469 et suiv. Il n'est point de péché irrémissible aux vrais pénitents, 469, 470. Exhortation à la pénitence, 470, 471. Les cinq livres de la foi, 471
377. et suiv. En quel temps ils ont été écrits, 471, 472. Analyse du premier livre; analyse du second, 472. Analyse du troisième, 472 et 473. Analyse du quatrième, 473. Analyse du cinquième, 473 et suiv. Les trois livres du Saint-Esprit, 475 et suiv. Ils ont été écrits à
381. la prière de Gratien; en quel temps; jugement que l'on a porté de ces livres, 475. Analyse du premier livre, 475 et 476. Analyse du second, 476, 477. Analyse du troisième, 477. Livre de l'Incarnation, 477 et
382. suiv. A quelle occasion et en quel temps il a été écrit, 477 et 478. Analyse de ce livre, 478, 479. Fragment d'un livre intitulé : *Exposition de la foi*, 479, 480. Lettres de saint Ambroise, 480 et suiv. On n'a pu recouvrer toutes les lettres de ce père; dans quel ordre on a rangé celles qui nous restent, 480. Première classe des lettres de saint Ambroise qui contient celles dont on peut fixer l'époque,
379. 480 et suiv. Lettre à Gratien, 480. Lettre à
379. Constantius, évêque de la Romagne, 480 et
380. 481. Lettres à Félix, évêque de Côme, 481. Lettres à Syagrius, évêque de Vérone; histoire de la vierge Indicie, 481 et suiv. Let-
V. 381. tres à Just, peut-être l'évêque de Lyon, évê-
381. que de Riom; lettres touchant le concile
382. d'Aquilée; lettres à l'empereur Théodose, 483.
384. Lettre au clergé de Thessalonique et à Anysius, évêque de cette ville, 483 et 484. Lettre à Valentinien en forme de requête touchant le rétablissement de l'autel de la Victoire, 484, 485. Autre lettre de saint Ambroise à Valentinien sur le même sujet, 485 et suiv.
V. 385. Lettre à Vigile, évêque de Trente, 487. Lettre
386. de sainte Marcelline, 487 et 488. Lettre à Valentinien, 488, 489. Discours contre Auxence, évêque arien, 489, 490. Lettre à sainte Marcelline; relation de l'invention des reliques des saints martyrs Gervais et Protais, 490 et suiv. Lettre aux évêques d'Emilie;
Entre 385 et 387. lettre à Valentinien, 492. Lettres à Studius,
387. magistrat, 492 et 493. Lettres à Irénée, prêtre; lettres à Orontien, 493. Lettres à Simplicien, 493 et 494. Lettre à Faustin, 494. Lettre à l'empereur Théodose, 494 et 495. Lettre à 388.
sainte Marcelline, 495, 406. Lettre au pape 389.
Sirice; lettres à Orontien, 496. Lettres à Sabin, évêque de Plaisance, 496 et 497. Lettre à Chromace, évêque d'Aquilée, 497. Lettre à 390.
l'empereur Théodose, 497 et 498. Lettre à 392.
Titien; lettre à Théodose; lettres à Eusèbe de Bologne; lettre à Théophile, évêque d'Alexandrie, 498. Lettre touchant Bonose; elle n'est pas de saint Ambroise, mais du pape Sirice; lettre à l'empereur Eugène; 393.
lettre à Sabin, évêque de Plaisance, 499. 392 ou 39
Lettre à Sévère, évêque en Campanie, 499, 393.
et 500. Lettre à Paterne; lettre à l'empereur 394.
Théodose, 500. Lettre à l'église de Verceil, 396.
500 et suiv. — Seconde classe : Lettres de saint Ambroise dont on ne peut fixer l'époque, 502 et suiv. Lettres à diverses personnes, 502, 503. Lettres à Orontien; lettres à Bellicius, païen converti; lettre à des clercs, 503. Lettre à Marcel, évêque, 503 et 504. Lettre à Sisinnius; lettres sur divers sujets, 504. [Lettre de saint Ambroise à saint Jérôme, 634.] Livres de saint Ambroise sur la mort 379.
de Satyre, son frère, 504 et suiv. Le premier livre est l'oraison funèbre de Satyre; analyse de ce discours, 504, 505. Le second livre sur la mort de Satyre est intitulé : *De la foi en la résurrection;* analyse de ce livre, 505, 506. Oraison funèbre de Valentinien; analyse de 392.
ce discours, 506, 507. Oraison funèbre de Théodose; analyse de ce discours, 507, 508. 395.
[Trois sermons publiés à Rome en 1834; leur authenticité, 508. Les deux premiers traitent des perfections divines; dans le troisième il est question de la charité, 508. Analyse de ces sermons, 508 et 509.] Hymnes de saint Ambroise, 509, 510. [Autres hymnes qui lui sont attribuées, 510, n. 3.] Ouvrages faussement attribués à saint Ambroise, 510 et suiv. Livre des quarante-deux campements des enfants d'Israël, 510. Commentaire sur les Épîtres de saint Paul, 510 et 511. Livre de la Trinité, ou sur le Symbole des apôtres; livre de la divinité du Fils; livre de la dignité sacerdotale; livre de la virginité; sermons sur divers sujets, 511. Lettres à diverses personnes, 511, 512. [Deux lettres sur un énergumène ne sont pas de saint Ambroise, 511, 512.] Prières pour la messe; commentaire sur l'Apocalypse; livre de la Pénitence; livre du Saint-Esprit; concordance sur la généalogie de Jésus-Christ; livre sur la dignité de la condition

humaine; exorcismes; autres livres attribués à saint Ambroise; commentaire sur le Cantique des Cantiques, 512. Autres livres attribués à saint Ambroise; actes du martyre de saint Sébastien, 513. Traduction de l'histoire de la guerre des Juifs, écrite par Hégésippe ou Josèphe, 513 [et n. 8, VII, 465]. [Explication du Symbole pour ceux qui doivent être initiés, publiée par Maï; elle n'est pas de saint Ambroise, 513. Le livre de l'Exposition de la divinité du Fils et de l'Incarnation a été publié aussi par le même éditeur; il n'est pas de saint Ambroise, 513, n. 5. La traduction de l'histoire d'Hégésippe et de Josèphe est de saint Ambroise, 513, n. 8.] Écrits de saint Ambroise qui sont perdus, 514 et suiv. Commentaires sur Isaïe; livre contre Platon; livre sur Élie; livre à Pansophe; lettre à Fritigile, reine des Marcomans, 514. Lettres à diverses personnes, 514 et 515. Livre contre Apollinaire; homélies et livres sur l'Écriture; sur le mariage de saint Joseph avec la sainte Vierge; sur Samson; livre contre Apollinaire, 515. Livre sur l'immortalité de l'âme, 515 et 516. Doctrine de saint Ambroise, 516 et suiv. Sur l'inspiration de l'Écriture sainte, 516. Sur la manière dont s'est faite cette inspiration; sur l'obscurité de l'Écriture, 517. Sur les divers sens de l'Écriture, 517 et 518. Sur les textes et versions de l'Écriture, 518. Sur l'abus que les hérétiques font de l'Écriture, 518 et 519. Différentes leçons de l'Écriture, 519 et suiv. Sur le livre des Psaumes, 521 et suiv. Sur la division du Psautier, 523. Sur la canonicité de diverses parties de l'Ancien Testament, 523 et 524; et du Nouveau Testament, 524 et 525. Sur divers endroits de l'Ancien Testament, 524 et suiv.; et du Nouveau Testament, 528 et suiv. Sur la lecture de l'Écriture sainte et ses avantages, 530, 531. Sur la tradition et les conciles, 531, 532. Sur la Trinité, 533 et suiv. Sur la procession du Saint-Esprit, 534. Sur le péché originel, 534 et suiv. Sur l'Incarnation, 536, 537. Sur la distinction des deux natures et l'unité de personne en Jésus-Christ, 537 et suiv. Sur la communication des idiômes et les deux volontés en Jésus-Christ, 539 et suiv. Sur la sainte Vierge et sur saint Joseph, 541 et suiv. Sur les anges, 545 et suiv. Sur les démons, 547, 548. Sur la nature et l'origine de l'âme; sur le libre arbitre, 548. Sur la grâce, 548 et suiv. Sur la mort de Jésus-Christ pour tous les hommes et la prédestination, 552, 553. Sur le sacrement de baptême et sur celui de confirmation, 553 et suiv. Sur l'Eucharistie comme sacrement et comme sacrifice, 556 et suiv. Sur la pénitence, 560 et suiv. Sur le pouvoir des clefs et la confession, 562 et suiv. Sur la satisfaction; réponse à une difficulté, 565. Sur l'ordre, 565 et suiv. Sur le mariage, 567 et suiv. Sur l'Église, 570. Sur la primauté de saint Pierre, 571, 572. Sur la puissance temporelle, 572. Sur l'intercession des saints et leurs reliques, 572 et 573. Sur l'état des âmes après la mort, 573. Sur le purgatoire, l'enfer et l'éternité des peines, 574. Sur divers points de discipline, 574 et 575. Sur le jeûne du carême, 575, 576. Sur les moines et les vierges, 576. Sur divers points de morale, 576 et suiv. Sur l'histoire, 578 et suiv. Jugement des écrits de saint Ambroise, 581 et suiv. Sa méthode dans l'explication de l'Écriture, 581, 582. Ses œuvres de morale; ses œuvres de controverse; titres que ses ouvrages lui ont mérités, 582. Son style, 582 et 583. Éditions de ses œuvres, 583 et suiv. [Éditions nouvelles, 585, 586. Traductions nouvelles, 586. Saint Martin assiste en esprit aux funérailles de saint Ambroise, 675 dans les Additions.] — Saint Ambroise lève de terre les corps des martyrs saint Vital et saint Agricole, III, 41. — Il donne avis à l'empereur Gratien au sujet de la convocation du concile d'Aquilée, IV, 628, 629. Il a la principale part dans ce concile; il tient des conférences particulières avec les Ariens, 629. Sa conférence publique avec un évêque arien, 629 et 630. Il préside à un concile d'Italie, 634. Demande un concile à Rome, 636. Se trouve au concile qui y fut tenu, 638. Assemble un concile à Milan contre Jovinien; sa lettre au pape Sirice au nom du concile; éloges qu'il donne au pape, 652. Lettre à Théophile d'Alexandrie au sujet du concile de Capoue, 654. Lettre que lui écrivit saint Basile le Grand, 464. — Saint Ambroise rejette les Priscillianistes, V, 18. — Discours faussement attribué à saint Ambroise contre une fille appelée Suzanne, VII, 647. — Hymne à son honneur faussement attribuée à saint Paulin, évêque de Nole, VIII, 87. Vie de saint Ambroise faussement attribuée à saint Paulin, 88. — Saint Ambroise reçoit saint Augustin à Milan, IX, 5. Il explique les passages les plus difficiles de l'Ancien Testament, 6. Il baptise saint Augustin, 9. Il est persécuté par l'impératrice Justine, 32. Il découvre les corps de saint Gervais et de saint Protais, 33. Témoignages de saint

Ambroise cités par saint Augustin, 452, 485, 489, 490, 492, 545. — Son élection au siége de Milan, racontée par Théodoret, X, 47. Il n'omit rien pour faire rentrer le jeune Valentinien dans la doctrine de l'Église, 49. Homélies de saint Maxime de Turin attribuées à saint Ambroise, 323. Vers à sa louange par saint Ennode, 576. — On lui a attribué plusieurs discours que l'on croit être de saint Césaire d'Arles, XI, 128, 129. — Monastère sous son nom à Milan; privilége du pape Grégoire V qui en confirme les droits et possessions, XII, 901. — Saint Ambroise est regardé comme auteur de la Liturgie qui porte son nom; en quel sens, XIII, 5. Ce que contient cette Liturgie, 5 et suiv. — Sermon de Guillaume d'Auvergne en son honneur, XIV, 1027. (Voyez sur saint Ambroise l'*Histoire littéraire de la France*, t. I, part. II, p. 325 et suiv., et le supplément à la tête du t. II. p. *xjx* et suiv., et t. V, p. *j*, et t. XII, p. *vj* et suiv.)

IV siècle. AMBROISE d'Alexandrie, disciple de Didyme. (Il avait fait un commentaire sur Job et un traité contre Apollinaire. Voyez *Dupin* et *Moréri*.)

AMBROISE, évêque à qui saint Sidoine-Apollinaire adresse une de ses lettres, X, 395.

AMBROISE et BÉATUS, jeunes gens à qui saint Ennode de Pavie adresse une instruction, X, 575.

V. 465. AMBROISE-AURÉLIEN, Romain, élu roi par les Bretons de la Grande-Bretagne, X, 617.

AMBROISE, vicaire de Rome. Lettres que lui écrit Cassiodore, XI, 218. Autre lettre par laquelle il le charge de faire de grandes provisions, 220.

VIII siècle. AMBROISE (Saint), évêque de Cahors. Est-il auteur des livres des Sacrements attribués à saint Ambroise de Milan? V, 464. — [Notice sur sa vie, XII, 119, 120. Il n'est pas l'auteur du traité des Mystères et des Sacrements, 120.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 137 et suiv.)

AMBROISE-AUTPERT (le bienheureux), abbé de Saint-Vincent, près de Bénévent, XII, 120 et suiv. Sa naissance; il embrasse la profession monastique dans l'abbaye de Saint-Vincent-sur-le-Volturne; ses études; il est élevé au sacerdoce; il est choisi pour
778. succéder à l'abbé Jean; sa mort, 120. Son commentaire sur l'Apocalypse, 120 et suiv. Analyse de cet ouvrage, 121. Ce qui est dit sur l'Eucharistie, 121, 122. Sur la grâce, 122. Sur le culte des anges, 122 et 123. Traité des combats, des vices et des vertus, 123. [Édition de ce traité, 123, n. 7.] Vies des saints Paldon, Tason et Taton, 123. Autres ouvrages sur l'Écriture sainte qu'on attribue à Ambroise-Autpert, 124. Ses homélies, 124 et 125. [Édition des écrits d'Ambroise-Autpert dans la *Patrologie*, 125, 126.]

AMBROISE, prêtre de l'église de Milan, consulté par Atton de Verceil sur le mariage du filleul avec la fille de son parrain; lettre que lui écrit Atton au sujet des femmes appelées prêtresses et diaconesses, XII, 825. X siècle

AMBROISE, seigneur de la cour de l'empereur Othon. Lettre que lui écrit Rathérius, évêque de Vérone, XII, 854.

AMBROISE, moine de Saint-Ouen. Il écrivit la vie de sainte Agnès, XIV, 187. (Voyez l'*Histoire littéraire de la France*, t. X, p. 264.)

AMBROISE LE CAMALDULE. Sa version latine des dix-neuf discours de saint Éphrem, VI, 70. — Sa version latine du dialogue de Pallade sur la vie de saint Jean Chrysostôme, VII, 493. — Sa version latine du dialogue d'Énée de Gaze sur la nature de l'âme et la résurrection des corps, X, 492. Sa version latine des œuvres attribuées à saint Denis l'Aréopagite, 553. — Sa version latine du Pré spirituel, XI, 703. XV siè

AMBROSIE, vierge consacrée à Dieu par saint Ambroise, V, 454. Prière qu'il fait à Dieu pour elle, 457. Témoignage que saint Ambroise lui rend, 498. 39

AMBROSIE et EUSTATHIE, sœurs vertueuses que saint Grégoire de Nysse trouve à Jérusalem; lettre de saint Grégoire de Nysse à Eustathie, Ambrosie et Basilisse, VI, 124. 37

AMBULEIUM sur le Menzo. Lieu de la conférence de saint Léon avec Attila, X, 175. 45

AME de l'homme. Doctrine de saint Justin sur l'âme, I, 440. Doctrine d'Athénagore, 485. Sentiment de Tatien sur l'âme, 489. Doctrine de saint Irénée, 527. Doctrine de Minutius Félix, 554. Doctrine de Clément d'Alexandrie, 597, 598. Doctrine de saint Hippolyte, 640. — Livre du témoignage de l'âme, ouvrage de Tertullien avant sa chute, II, 30, 31. Traité de l'âme, ouvrage de Tertullien après sa chute, 39 et suiv. Doctrine de Tertullien sur l'âme, 72, 82, 83. Doctrine d'Origène sur l'âme, 210, 222, 223, 524. Traité de l'âme, attribué à saint Grégoire de Néocésarée, 446, 447. Sentiment d'Arnobe sur l'âme, 492. Doctrine de Lactance, 512. II siè II siè III si III si III si III si IV si

Erreur de quelques Arabes combattues par Origène, 554. — Doctrine de saint Méthode, évêque de Tyr, III, 63, 70. [Doctrine de Macaire Magnès, 156.] Livre de saint Eustathe d'Antioche sur l'âme, 161, 162. Opuscule attribué à Eusèbe de Césarée sur l'âme de l'homme, 228. Doctrine du même Eusèbe sur l'âme, [225,] 238, [257, 258,] 280, 281.—Doctrine de saint Hilaire de Poitiers sur l'âme, IV, 71. — Remarque de Claudien Mammert touchant la doctrine de saint Hilaire sur ce point, X, 352. — Doctrine de saint Athanase, IV, 204. Erreurs des Manichéens sur l'âme, 333. Doctrine de saint Sérapion, évêque de Thmuis, 334, 335. Erreurs des Priscillianistes sur la nature de l'âme, 614. — Doctrine de saint Cyrille de Jérusalem, V, 80. Doctrine de saint Philastre, 175, 176. Doctrine de saint Grégoire de Nazianze, 223, 286, 287, 322, 323 et 548. Livre sur l'immortalité de l'âme, ouvrage perdu de saint Ambroise, 515. Doctrine de saint Ambroise, 406, 407, 548, 573, 574. [Ames des justes jouissent du bonheur du ciel avant la résurrection, 621. Doctrine de Didyme sur la préexistence des âmes, 624. Immortalité de l'âme d'après le même; son état en l'autre vie, 630.] — Livre intitulé : De l'Ame, faussement attribué à saint Grégoire de Nysse, VI, 155. Traité de l'âme et de la résurrection : ouvrage de saint Grégoire de Nysse, 192. Analyse de ce traité, 192 et suiv. [C'est par erreur qu'on a mis dans la table du VIe volume, article saint Grégoire de Nysse, que cet ouvrage n'était pas l'œuvre de ce saint.] [Doctrine de Némésius, 283 et suiv. De l'âme négligente, sermon de saint Éphrem, 507.] — Doctrine de Rufin d'Aquilée, VII, 480. Dialogue entre saint Augustin et saint Jérôme sur l'origine de l'âme, ouvrage supposé, 648. — Doctrine de Bachiarius, VIII, 47. Doctrine de Cassien, 170 et suiv.; d'Evagre, 427, 428; de saint Isidore de Péluse, 493. — Livre de l'immortalité de l'âme, ouvrage de saint Augustin, IX, 45. Livre de la quantité ou de la grandeur de l'âme, ouvrage du même saint docteur, 46, 47. Livre de l'esprit et de l'âme, ouvrage faussement attribué à saint Augustin, 286. Livre des deux âmes, ouvrage de saint Augustin, 336. Quatre livres de l'âme et de son origine, ouvrage de saint Augustin, 466 et suiv. [Trois sermons de saint Augustin sur l'édification de l'âme; un du même sur la sainteté de l'âme et sur les sortiléges, 841.] Doctrine de saint Augustin sur l'âme, 40, 41, 44, 45, 46, 47, 62, 63, 67, 140, 143, 144, 160, 205 et suiv., 281, 309, 321, 466 et suiv., 469, 470, 471, 472, 796, 797. — Doctrine de Théodoret, X, 86. Livre où Fauste de Riez traite de la nature de l'âme, 348 et 423, 424. Traité de Mammert-Claudien sur la nature de l'âme, contre Fauste de Riez; analyse de cet ouvrage, 348 et 423. Autre ouvrage du même Mammert sur la différence entre les êtres spirituels et les êtres corporels, 354. Éloge que fait saint Sidoine des ouvrages de Mammert sur la nature de l'âme; différentes éditions qu'on en a données, 359. Dialogue d'Énée de Gaze sur l'immortalité de l'âme, 490, 491. Traité de l'âme, ouvrage perdu, attribué à saint Denis l'Aréopagite, 552. Traité de la nature de l'âme et de ses qualités, ouvrage perdu de Julien Pomère, 588. — Sentiment de saint Fulgence de Ruspe sur l'origine de l'âme, XI, 63. Traité de l'âme et de ses facultés, ouvrage de Cassiodore; en quel temps et à quelle occasion il a été composé, 238. Analyse de ce traité, 238 et suiv. Pourquoi l'âme est ainsi appelée, 238. Définition de l'âme; elle est spirituelle et immortelle, 238 et 239. Qualité substantielle de l'âme, 239, 240. Sa forme; ses vertus morales et naturelles; origine de l'âme, 280. Siége de l'âme; construction du corps humain; comment on connaît les bons et les méchants, 241. État de l'âme après la mort, 241 et 242. Éditions de ce traité, 254. Traité du prêtre Eustratius : De l'état des morts après cette vie, 347, 348. Doctrine de saint Grégoire de Tours sur l'âme, 387. Dialogue de saint Grégoire le Grand sur l'immortalité de l'âme, 477 et suiv. Commentaires de Jean Philoponus sur les livres de l'âme, ouvrage d'Aristote, 651. Dissertation de Jean sur les trois facultés de l'âme; son traité de la résurrection où il est question de l'âme, 652. Saint Sophrone condamne l'erreur de ceux qui enseignaient la préexistence des âmes, 704. Traité de l'âme, ouvrage de saint Maxime, abbé de Chrysopolis, 767. Deux lettres du même sur la nature de l'âme, 768. — Visions d'un moine sur l'état d'une âme après la mort, XII, 50. Réponse de Jean de Saba sur l'état des âmes après la mort, 99. Lettre d'Alcuin à Eulalie sur la nature de l'âme, 178. André, évêque de Césarée en Cappadoce, examine dans sa thérapeutique où vont les âmes après la mort, 426. Traité de Rhaban Maur sur la nature de l'âme, 458, 459. Quelques fragments du traité de Ratramne sur la

nature de l'âme, 568. Traité de la nature de l'âme, ouvrage d'Hincmar, archevêque de Reims, 666. Traité d'Olympiodore de l'état de l'âme après sa séparation d'avec le corps, 912. — Traité de l'âme par Moïse Bar-Cépha, XIII, 48. Traité de l'âme par Michel Psellus; ses quatre discours sur l'âme et le corps de l'homme, 337. Canon du quatrième concile
869. général de Constantinople contre ceux qui disaient qu'il y a deux âmes dans l'homme, 709. — Traité de l'origine de l'âme, ouvrage de Guillaume de Champeaux, XIV, 193. Sentiment de Guibert de Nogent sur la manière dont les âmes sont punies ou récompensées dans l'autre monde, 199. De la plainte et du combat de la chair et de l'âme, ouvrage du vénérable Hildebert, évêque du Mans, 218. [Extrait de saint Augustin sur la nature de l'âme, par Honoré d'Autun; il est inédit, 302.] Quatre livres du cloître de l'âme, ouvrage de Hugues Foliet, attribué à Hugues de Saint-Victor, 350. Quatre livres de l'âme et de ses affections; ce que c'est que cet ouvrage; traité de la médecine de l'âme, ouvrage attribué à Hugues Foliet, 351. Traité de la sagesse de l'âme de Jésus-Christ, ouvrage de Saint-Victor, 354. Traité de la nature du corps et de l'âme, par Guillaume de Saint-Thierri, 387. Lettres de Hugues de Ribomond sur la nature de l'âme, 407. Traité d'Odon d'Orléans sur l'origine de l'âme, 412. [Vision des âmes après la mort et miracle de Saint-Laurent de Liége, ouvrage de Jean, moine de Saint-Laurent, 417]. Sentiment de saint Bernard sur l'état des âmes après leur sépartion du corps, 486, 487. [Lettre d'Isaac, abbé de l'Étoile, à Alcher, moine de Clairvaux, sur l'âme, 696.] Opuscule de Michel Glycas sur l'état des âmes séparées du corps, 642. [Il a été publié par Maï; ce qu'il contient; fragment d'un anonyme sur le même sujet, 1177. Traité du retour des âmes de l'enfer, ouvrage de Hugues Etérien, 657, 658. Lettre dans laquelle Gauthier de Mortagne réfute cette proposition de Hugues de Saint-Victor, que l'âme de Jésus-Christ avait une science égale à celle de la nature divine, 661. [Division de l'âme et de l'esprit, ouvrage manuscrit d'Achard, prieur de Saint-Victor et ensuite évêque d'Avranches, 709. Sur la stabilité de l'âme, ouvrage d'un anonyme du XIIe siècle, 909.] Le cloître de l'âme, opuscule du pape Innocent III, 1017. Traité de l'immortalité de l'âme, ouvrage de Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, 1022. Traité des âmes humaines, ouvrage du même évêque, 1028. Voyez l'article de l'*Homme*.

[AME des bêtes, d'après Didyme l'Aveugle, V, 620.]

AMÉ, moine du Mont-Cassin, ensuite évê- XI siè
que; on ignore de quel siége; Baluze et Dom Mabillon pensent que c'est de Bordeaux, XIII, 494. Raison de leur conjecture, 552. Poëme d'Amé sur les actes des apôtres saint Pierre et saint Paul; autres ouvrages que Pierre, diacre lui attribue; aucun n'a été imprimé, 494. [On a une version française de son Histoire des Normands, 494.]

AMÉ, archevêque de Bordeaux, est d'abord 107
élevé pour son mérite sur le siége d'Oléron, XIII, 551, 552. Le pape saint Grégoire VII l'établit son légat dans la Gaule Narbonnaise, la Gascogne et l'Espagne; il tient à Poitiers un concile pour la dissolution du mariage de 107
Guillaume, duc d'Aquitaine, avec Aldéarde, sa parente; il est envoyé légat en Espagne; 107
il tient un concile à Gironne, 552. Actes de ce concile, 553. Autres conciles auxquels il préside en qualité de légat; il est fait arche- 108
vêque de Bordeaux; il assiste au concile de 109
Clermont; sa mort; raisons qui ont déter- 110
miné Baluze et Dom Mabillon à le regarder comme le même qu'Amé, moine du Mont-Cassin; cependant, on ne peut avec certitude lui attribuer les ouvrages de ce moine, 552. Lettres d'Amé de Bordeaux, 552 et 553. Il est auteur des Actes du concile de Gironne, 553. [On a encore de lui deux diplômes, 553.] Jugement qu'il rend en faveur du monastère de Sainte-Croix de Bordeaux, 553 et 595. [Ses écrits dans la *Patrologie*, 553.] — Il est transféré du siége d'Oléron à celui de Bordeaux, XIV, 1070.

AMÉDÉE, abbé de Haute-Colombe, puis évêque de Constance ou de Lausanne, XIV, 11
624. [Notice sur Amédée et ses écrits dans la *Patrologie*, 623, n. 4.] Ce qu'on sait de sa personne; sa mort, 624. Ses sermons à la 11
louange de la sainte Vierge, 623 et 624. [Jugement sur ses sermons, 623.] Différentes éditions qu'on en a faites, 623. [Traductions françaises de ces mêmes sermons; lettres d'Amédée; pièces qui le concernent, 624.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 575 et suiv.)

AMÉLIUS, évêque de Paris, député au qua- X si
trième concile d'Orléans, XI, 859.

[AMÉLIUS, prêtre établi abbé du monastère de Saint-Gal, XII, 651.]

[AMÉLIUS, évêque d'Uzez. Le pape Sergius III lui écrit, XII, 743.]

I siècle. AMEN. Conclusion ordinaire de la prière, I, 443; II, 116; III, 17, 38, 42. — Les fidèles répondaient *Amen*, II, 127, 407, 597, 598; IX, 748, 766, 768.

AMERBACH (Jean), savant imprimeur de Bâle. Son édition des Œuvres de saint Ambroise, V, 583. — Sa version latine de l'Anchorat de saint Épiphane, VI, 437. — Son édition des Capitulaires, XII, 226.

AMI DE LA VÉRITÉ. Titre d'un des ouvrages de Sévère de Sozople contre le concile de Chalcédoine, XI, 108.

774. AMICHUS, abbé de Murbach, succède à Haribert, XII, 218.

AMIDE, métropole de Mésopotamie dont fut évêque saint Acace, X, 142. Le roi des
533. Perses s'empare de cette ville, 585.

AMIEN (Saint), fondateur d'une école de vertu et de piété entre Antioche et Bérée; il presse saint Eusèbe de prendre la conduite de ce monastère à sa place, X, 53.

AMIENS, ville de Picardie. Chronique de
siècle. l'Église d'Amiens, par Baudri, chantre de Térouane, XIII, 482, 483.

[AMIS. Sermon de saint Augustin sur les faux amis, IX, 836. Combien ils sont à craindre, 838.]

AMITIÉ. Maxime de saint Basile sur l'amitié, IV, 439. — Doctrine de saint Ambroise touchant les devoirs de l'amitié, V, 445. — Doctrine de saint Jean Chrysostôme, VII, 236. Sentence de saint Jérôme sur l'amitié, 580. — Doctrine de saint Augustin sur l'amitié, IX, 29 et 255. Livre de l'Amitié, ouvrage supposé sous le nom de saint Augustin, 286. — Poëme de Théodore Prodrome intitulé : L'Amitié bannie du monde, XIV, 149. Traité de l'amitié spirituelle, ouvrage d'Ælrède, abbé de Riedval, 622. Traité de l'amitié chrétienne ou de l'amour de Dieu et du prochain, ouvrage de Pierre de Blois, 781.

siècle. AMMIA, prophétesse de Philadelphie, II, 539.

siècle. AMMON, soldat, confesseur sous Dèce, II, 402.

siècle. AMMON, évêque de Bérénice en Égypte; saint Denis d'Alexandrie lui écrit contre Sabellius, II, 413.

siècle. AMMON, convaincu des erreurs d'Arius, est chassé de l'Église par saint Alexandre, évêque d'Alexandrie, III, 106.

siècle. AMMON, moine de Tabenne, depuis évêque, IV, 235.

siècle. AMMON DE NITRIE (Saint). Voyez *Amon* (Saint).

AMMON, solitaire qui se coupe l'oreille pour IV siècle.
n'être pas évêque, VI, 112. Voyez *Ammone*.

AMMON, évêque de Lyco en Égypte. Lettre IV ou V siècle.
canonique qui lui est adressée, VII, 445, 446. Lettre de Théophile à Ammon, 447. 395.

AMMON (Saint), supérieur des moines à IV ou V siecle.
Tabenne. Ce qui est dit de lui dans les Vies des Pères écrites par Rufin d'Aquilée, VII, 474. — Il est visité par saint Pétrone, X, 160.

AMMONARION (deux saintes), martyres à III siècle.
Alexandrie, sous Dèce, II, 402.

AMMONE (ou AMMONIUS) SACCAS, philosophe chrétien, II, 96 et suiv. [Actions favorables et défavorables à Ammonius, 99, n. 4.] Profession d'Ammone; ses études; sa manière d'enseigner, 96, 97. Ses disciples, 97. Ses écrits, et particulièrement sa Concordance, 97 et suiv. Éditions de cet écrit, 99. Autres écrits qui lui sont attribués, 97, 98. Jugement qu'on a porté d'Ammon, 98 et 99. Il meurt chrétien, 99. — Plotin et Origène prennent des leçons de lui, X, 94. II siècle.

AMMONE et ISIDORE, moines qui accompagnent saint Athanase à Rome, instituent en Italie la vie monastique; Ammone, élu évêque, prend la fuite et se coupe l'oreille droite, IV, 225. IV siècle.

AMMONE, solitaire à Canople en Égypte. IV siècle.
Ce qu'il a écrit touchant le martyre des solitaires du Raïthe et de Sinaï, IV, 283, 284.

AMMONE, solitaire. Réponse de Timothée d'Alexandrie à son sujet, V, 92, 93.

AMMONE, l'un des quatre grands frères. V siècle.
Ce qui en est dit dans l'Histoire Lausiaque de Pallade, VII, 474 et 488.

AMMONIUS, prêtre païen d'Alexandrie, célèbre professeur de grammaire, retiré à Constantinople, VIII, 514.

[AMMONIUS LE SCHOLASTIQUE. Lettres que lui adresse Sévère de Sozopole, XI, 109.]

AMOC, moine à qui saint Éphrem écrit, IV siècle.
VI, 12.

AMŒNUS. Georges Fabricius lui attribue le Manuel de l'Ancien et du Nouveau Testament, qui est du poëte Prudence, VIII, 106.

AMOLON (ou AMULON), archevêque de 840.
Lyon, succède à Agobard, XII, 429. Sa mort, 852.
429 et 614. Ses écrits; lettre à Theutbalde, évêque de Langres, 429, 430. Lettre à Gothescalc sur la prédestination et la grâce, 430, 431. Opuscule sur la grâce, la prédestination et le libre arbitre, qu'on lui attribue, et qui est de Florus, diacre de Lyon, 431, 432. Autre opuscule qu'on lui attribue sur le même sujet, 432. Recueil de sentences de

saint Augustin, 432 et 433. Traité contre les Juifs, 433. [Écrits d'Amolon dans la *Patrologie*, 433.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 104 et suiv., et dans l'Avertissement, p. *xvj*.)

356. AMON, abbé. Lettre que lui écrivit saint Athanase, IV, 147. (On doute si c'est le même que le suivant.)

AMON (ou AMMON) (Saint), fondateur des solitaires de Nitrie; il garde le célibat dans le mariage, se retire à Nitrie; il y établit divers monastères; il écrit à saint Athanase,
345 IV, 314. Sa mort, 314, 315. Ses écrits; ce qu'ils contiennent de remarquable, 315.

AMOR (ou AMOUR) (Saint), diacre dont les reliques reposent à Bélise, près de Tongres; sa Vie, attribuée à Ecbert de Liége, XIII, 236.

AMORION, ville de Phrygie, prise par les
X siècle. musulmans; martyrs de cette ville, XII, 799.

789 av. J.-C. AMOS, prophète, I, 178, 179. Il était berger de profession; temps auquel il commence de prophétiser, 178. Style de ce prophète, 178 et 179. — [Commentaire de saint Éphrem sur le prophète Amos, VI, 439 et 447.] — Commentaire sur ce prophète, faussement attribué à Rufin d'Aquilée, VII, 477, 478. — Saint Augustin remarque l'éloquence qui se trouve dans le livre d'Amos, IX, 595. — Commentaire de Guibert, abbé de Nogent, sur le prophète Amos, XIV, 195. Voyez l'article des douze *Petits Prophètes*.

AMOS, patriarche de Jérusalem. Lettre
597. que lui écrit saint Grégoire le Grand, XI, 510.

AMOUR. Livre de la substance de l'amour, ouvrage faussement attribué à saint Augustin, IX, 286.

AMOUR DE DIEU ET DU PROCHAIN. Doctrine d'Origène, II, 244. — Doctrine de saint Augustin, IX, 197 et 517, 807, 808. — Discours de saint Colomban sur l'amour de Dieu et du prochain, XI, 623.

AMOUR DE DIEU. Opuscule attribué à Eusèbe de Césarée sur ce sujet, III, 234. — Doctrine de saint Basile le Grand, IV, 513 et 542. — Doctrine de saint Ambroise, V, 577. — Doctrine de saint Grégoire de Nysse, VI, 253. — Doctrine de saint Jean Chrysostôme, VII, 177 et 273. — Amour de Dieu et amour des biens périssables, morale de saint Augustin, IX, 226. Excellence de la charité, 227. Livre de l'amour de Dieu, ouvrage attribué à saint Augustin, 286. Doctrine de saint Augustin sur l'amour de Dieu, 64, 197, 499, 694, 807, 808. [Sermon du même sur ce sujet, 841.] — Doctrine de saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 264. — Doctrine de saint Pierre Chrysologue, X, 12. — Livre des divins amours, ouvrage de Siméon le jeune, abbé de Saint-Mamas de Constantinople, XIII, 226, 227, 228. — [Ce qu'Anselme de Laon dit de l'amour de Dieu, XIV, 183.] Soliloque d'Hugues de Saint-Victor sur l'amour de Dieu, 351. Discours sur l'amour de l'époux et de l'épouse, 352. Traité de la nature et de la dignité de l'amour divin, ouvrage de Guillaume, abbé de Saint-Thierri, 387. Traité de saint Bernard sur l'amour de Dieu, 475 et 476. [Adam, abbé de Perseigne, parle de l'amour de Dieu dans plusieurs de ses lettres, 883.] Voyez *Charité*.

AMOUR DU PROCHAIN. Sermons douteux de saint Augustin sur ce sujet, IX, 243. Doctrine de saint Augustin, 128, 138 et 517, 807. [Sermon du même sur ce sujet, 841.] — Huit discours de saint Césaire d'Arles sur l'amour du prochain, XI, 139, 140.

AMOUR DES ENNEMIS. Doctrine de saint Ambroise, V, 439, 440 et 577. — [Deux sermons de saint Augustin sur ce sujet, IX, 841.]

AMOUR PATERNEL. Doctrine de saint Grégoire de Nazianze, , 277. Doctrine de saint Ambroise, 410, 411.

AMOUR DE SOI-MÊME. Doctrine de saint Augustin, IX, 197.

AMOUR DU VRAI BIEN. Doctrine de saint Augustin, IX, 70.

AMOUR DES BIENS DU MONDE. Doctrine de saint Augustin, IX, 18.

AMOUR DE L'ARGENT. Discours de saint Valérien de Cémèle sur les mauvais effets que produit l'amour de l'argent, X, 159.

AMOUR (Saint), diacre. Voyez *Amor*. 304.

AMPÈLE (Saint), martyr d'Abitine à Carthage, III, 20. Sa confession, 22.

AMPHILOCHIA. Traité de Photius, ainsi intitulé, parce qu'il répond à des questions proposées par Amphiloque, métropolitain de Cyzique; idée de cet ouvrage, XII, 733. [Du nom, de l'origine et du but de l'Amphilochie, 969, 970. Photius est l'auteur de toutes les questions de l'Amphilochie, 970. Matières traitées dans cet ouvrage, 971, 972. Manuscrits principaux de l'Amphilochie, 972, 973. La nouvelle édition dans la *Patrologie*, 973.]

AMPHILOQUE, père de saint Amphiloque d'Icone, se retire avec son fils, V, 364. Se plaint de l'élection de son fils, 465.

AMPHILOQUE (Saint), archevêque d'Icone, V, 364 et suiv. Commencement de la vie de

saint Amphiloque; il professe la ré;thorique
it 373. il paraît dans le barreau; il se retire dans la
74. solitude, 364. Il est fait évêque d'Icone, 364
et 365. Il va à Césarée; il prend soin de
l'église d'Isaurie, 365. Saint Basile désire le
75. voir pour le consulter sur diverses affaires,
365 et 366. Saint Amphiloque assemble un
76. concile; lettre de saint Amphiloque à quelques évêques macédoniens; saint Amphiloque envoie des présents à saint Basile, 366.
t 383. Il assiste à divers conciles, 366 et 367. Il va
83. à Parnasse à la prière de saint Grégoire de
Nazianze, 367. Il assiste à la dédicace de
94. l'église de Rufin et au concile de Constantinople; il combat les Messaliens, 367, 368,
94. 369. Sa mort, 368. Ses écrits; la plupart sont perdus, 368 et 369. Ouvrages qui lui sont faussement attribués, 369 et suiv. [Homélie sur le paralytique, 370. Discours sur la femme pécheresse, 370, n. 4. Discours sur la Nativité de Jésus-Christ, 369, n. 19. Sur la Vie de l'évêque Basile, 370, n. 11. Homélie sur le Samedi saint, 370, n. 6.] Jugement des écrits de saint Amphiloque, 373. Éditions des écrits de saint Amphiloque, 372. [Doctrine de saint Amphiloque sur la présence réelle, 675.] — Saint Amphiloque tient un
7. concile à Icone, IV, 605. Il se trouve au concile de 381 à Constantinople, 618. Il assemble un
ècle. concile à Side pour condamner les Messaliens, 646. Saint Basile compose à sa prière son livre du Saint-Esprit; lettre que lui écri-
3. vit saint Basile le Grand, 419. Ordination d'Amphiloque; autre lettre que lui écrivit saint Basile, 457. Première lettre canonique de saint Basile adressée à saint Amphiloque,
1 375. 458 et suiv. Lettre que lui écrivit saint Basile,
5. 463. Seconde lettre canonique de saint Basile adressée à saint Amphiloque, 465 et suiv.
5. Troisième lettre canonique de saint Basile adressée à saint Amphiloque, 472 et suiv. Lettre de saint Basile jointe à cette lettre
t 376. canonique, 475. Autres lettres que saint Basile lui écrivit, 478, 479. — Il signe le testa-
31. ment de saint Grégoire de Nazianze, V, 191. Lettres que lui écrivit saint Grégoire de Nazianze, 249, 265, 266, 267. Poëme à Séleucus, faussement attribué à Amphiloque; ce poëme est de saint Grégoire de Nazianze, 290. — [Voyez cependant V, 369, n. 13.]

ècle. AMPHILOQUE, laïc. Lettre que saint Grégoire de Nazianze écrit en sa faveur, V, 264.

ècle. AMPHILOQUE, homme distingué par sa science. Épigrammes de saint Grégoire de Nazianze en son honneur, V, 298.

AMPHILOQUE, rhéteur. Épigramme de IV siècle.
saint Grégoire de Nazianze en son honneur, IV siècle.
V, 298.

AMPHILOQUE, ami de saint Grégoire de Nysse. Lettre que ce saint lui écrivit, VI, 219.

AMPHILOQUE, évêque de Side, assiste au V siècle.
concile d'Éphèse; homélie qui peut lui être attribuée, V, 370.—Sisinius de Constantinople lui écrit contre l'hérésie des Messaliens, VIII, 572.

AMPHILOQUE, métropolitain de Cyzique, IX siècle.
pourrait être auteur de huit homélies qui sont attribuées à saint Amphiloque d'Icone, V, 369. — Écrit que Photius lui adresse en réponse à ces questions, XII, 733, 769 et suiv.

AMPHION (Saint), évêque d'Épiphanie, assiste aux conciles d'Ancyre et de Néocésarée, IV siècle.
II, 635, 640.

AMPRUCLA, diaconesse. Lettre que lui 404.
écrivit saint Jean Chrysostôme, VII, 132.

AMULON, archevêque de Lyon. Voyez *Amolon.*

ANACÉPHALÉOSE, ou récapitulation des 374.
preuves de la foi, ouvrage de saint Épiphane, VI, 416 et 522.

ANACHORÈTES (Saints) tués en Égypte par les Sarasins, VIII, 168. Origine et profession des anachorètes, 186. — Leurs mortifications ordinaires, X, 55, 56. Voyez *Moines.*

[ANACHORÈTES. Des solitaires et des anachorètes, sermon de saint Éphrem, VI, 500.]

ANACLET (Saint), pape. Décrétales qui lui sont faussement attribuées, VI, 80.

ANACLET II (Pierre de Léon), antipape, est 1130.
élu en concurrence du pape Innocent II, XIV, 256. Différents conciles où il est anathématisé et Innocent II reconnu pape légitime, 1111
et 1113. Sa mort, 257. (On a de lui quelques 1138.
lettres.) [Notices sur l'antipape Anaclet, ses lettres dans la *Patrologie,* 257, n. 1.]

ANAGNI, ville d'Italie. Lettre du pape
Alexandre III qui exempte de toute charge XII siècle.
les commensaux de l'évêque et de l'église d'Anagni, XIV, 926.

ANAGOGIE. Sa définition par l'abbé Nestéros, VIII, 182.

ANAGRATES, vieux château des Vosges, aujourd'hui Anegrai. Saint Colomban y établit un monastère, XI, 613.

ANALYTIQUES, ouvrage d'Aristote traduit par Boëce, X, 663. — Commentaire de Jean Philoponus sur ce traité, XI, 651.

ANANIAS (Saint), prêtre et martyr de 344.
Perse, III, 321 et 327.

410. ANAPSYCHIE, femme de Marcellin, gouverneur d'Afrique. Lettre que saint Jérôme leur écrit, VII, 633; IX, 145, 146.

ANASTASE (Saint), pape et confesseur, VI,
398. 334 et suiv. En quel temps il est fait pape; son zèle pour la foi catholique, 334. Apologie de Rufin au pape saint Anastase, 334 et 335.
401. En quel temps elle peut avoir été écrite; sentimens différents sur cette apologie, 335. Lettre de saint Anastase à Jean, évêque de Jérusalem, 335 et 336. Le pape saint Anastase a-t-il véritablement condamné Rufin, 336, 337. [Note sur la lettre relative à cette condamnation, 336, n. 9. Lettre à saint Simplicien, évêque de Milan, 337.] Autres lettres de saint Anastase que nous n'avons plus, 337, 338. Divers règlements attribués au pape
402. saint Anastase, 338. Sa mort; éditions de ses écrits, 338. Décrétales qui lui sont faussement attribuées, 94. — Lettre que lui écrivit
400. Rufin d'Aquilée, VII, 452, 453 et suiv. Lettre
401. d'Anastase contre Rufin, 453. A-t-il séparé Rufin de sa communion, 461, 462. Lettre de
402. Jean de Jérusalem à saint Anastase; lettre de saint Anastase à Jean de Jérusalem, 501.
399 et 401. Apologie de Rufin au pape Anastase, 453 et suiv. Lettre de ce pape à Jean de Jérusalem,
400. 458. — Lettre que lui écrivit saint Paulin, évêque de Nole, VIII, 67. — Sa Vie, écrite en vers latins par Rosvithe, religieuse de Gandershein, XII, 877.

496. ANASTASE II, pape, succède à saint Gélase; il députe à Constantinople pour la réunion de l'Église, X, 518. Il écrit à l'empereur Anastase pour faire ôter des dyptiques le nom d'Acace, 518 et 519. Requête des Alexandrins au pape Anastase, 519, 520. Sa mort, 518. Lettre qu'il écrivit au roi Clovis
498. pour lui témoigner sa joie de ce qu'il avait embrassé la foi chrétienne, 520. Lettre à Ursicin où Anastase explique le mystère de l'Incarnation, 520 et 521. Règlement au sujet des priviléges de l'Église de Vienne, 521. [Édition de ses lettres dans Mansi, 518, n. 2. On ne les retrouve pas dans la *Patrologie;* trois fragments, publiés par Baluze, ne sont pas de saint Anastase, 520, n. 3.]

855. ANASTASE, antipape élu par une faction opposée à Benoît III, XII, 409.

911. ANASTASE III, pape, succède à Sergius III, XII, 743. Lettre que lui écrit Nicolas, patriarche de Constantinople, 743 et 777.
913. Sa mort, 744. [On a de lui deux priviléges reproduits dans la *Patrologie*, p. 745.]

1153. ANASTASE IV (Conrad), pape, succède à Eugène III et ne siége qu'un an et quelques 1154.
mois; ses lettres, XIV, 911.

ANASTASE, à qui saint Augustin écrivit V. 413.
une lettre, IX, 128.

ANASTASE, successeur de Rufus dans le V siècle
siége de Thessalonique; tient deux conciles, 435.
VIII, 250. Lettre du pape Sixte III pour con- 438.
firmer sa supériorité sur les évêques d'Illyrie, 452 et suiv. — Lettre que lui écrit le pape saint Léon pour le même sujet, X, 202. Il abuse de son pouvoir; saint Léon lui en fait des reproches et lui ôte l'ordination des métropolitains, 205, 206. Lettre que lui écrit saint Léon à l'occasion d'Eutychès, 216.

ANASTASE, prêtre d'Antioche, amené par Nestorius à Constantinople, commence à nier que la sainte Vierge soit mère de Dieu; Nestorius le soutient, VIII, 369.

ANASTASE, évêque de Nicée, prétend aux droits de métropolitain sur une partie de la Bithynie. Le concile de Chalcédoine s'oppose 451.
à sa prétention, X, 695. — Réponses aux questions des orthodoxes qui lui sont attribuées, XI, 363. Il n'est point l'auteur des quatre-vingt-treize questions qui lui ont été 536.
attribuées, 601.

ANASTASE, surnommé DICORUS, empereur d'Orient, succède à Zénon, X, 419 et 491.
485. Le pape Félix III lui écrit une lettre de félicitation, 419. Il n'est couronné par le patriarche Euphémius qu'à condition de donner sa promesse de conserver la foi catholique, 485. Il s'indispose contre le patriarche Euphémius, le fait déposer et le relègue à Eucaïtes, 488 et suiv. Il emploie toutes sortes de moyens pour engager Macédonius, qu'il avait fait patriarche à la place d'Euphémius, à se déclarer contre le concile de Chalcédoine, 488 et 489. Ne pouvant y réussir, il le fait enlever et le relègue à Eucaïtes, 489. Lettre que lui écrit le pape saint Gélase, 493 et 501. Lettre du pape Anastase, 518, 519. Il veut faire recevoir par le pape l'Hénotique de Zénon, 521. Lettre que lui écrit saint Avit de Vienne; deux autres au nom du roi Sigismond, 562. Édit par lequel il délivre des tributs tous les habitants de la Mésopotamie, 586. Il s'adresse au pape Hormidas pour apaiser les troubles de Scythie et de Mésie; 515.
lettres qu'il écrit à ce sujet; il propose un concile à Héraclée, 613. Conditions auxquelles le pape consent à se trouver au concile, 615. Lettre que l'empereur écrit au pape en 516.
renvoyant ses légats; son but n'était que de l'amuser et de se mettre en état de ne plus

craindre Vitalien, 615 et 616. Le pape l'exhorte
517. à finir la réunion qu'il avait commencée, 617, 618. Il congédie les légats du pape avec ignominie; lettre où il marque au pape qu'il ne peut
518. souffrir ses commandements, 619. Sa mort, 621. Il fait déposer le patriarche Euphémius et confirmer l'Hénotique de Zénon, 722. Il con-
512. voque un concile à Sidon où il prétend faire condamner celui de Chalcédoine, 750. — [Panégyrique de cet empereur par Procope de Gaze, XI, 180.]

714. ANASTASE, dit ARTÉMIUS, proclamé empereur d'Orient après la déposition de Philippique Bardane, XII, 23 et 36. Sa lettre au pape Constantin, 23. Il est déposé et relégué
715. à Thessalonique, 37.

ANASTASE, abbé, dont le pape saint Grégoire parle dans ses Dialogues, XI, 474.

572. ANASTASE I (Saint), patriarche d'Antioche. Note sur ce saint, XI, 359, n. 5. Il se rend odieux à l'empereur Justin qui le fait chasser de son siége et fait mettre à sa place Grégoire, abbé du Mont-Sina; motifs de cette disgrâce, 356. Après la mort de Grégoire, il
593. est rétabli à Antioche, 359. Différentes lettres que lui écrivit le pape saint Grégoire, tant pour le consoler que pour le congratuler sur son retour, 359 et 360. Autres lettres que lui écrit ce pape, 480, 482, 510. Sa mort, 359.
598. L'empereur Maurice le charge de traduire en grec le Pastoral de saint Grégoire, 360 et 528. Discours sur l'Annonciation de la sainte Vierge; autre sur la Transfiguration du Sauveur, 360. Autre sur la Trinité, 360 et 361. Autre sur l'incirconscrit, où il établit l'immensité de Dieu, 361. Autre sur l'Incarnation, 361 et 362. Autre sur la Passion de Jésus-Christ, 362. Autre sur la Résurrection, 362 et 363. Le discours sur les trois carêmes, les réponses aux questions des orthodoxes, et l'abrégé de la foi, sont trois ouvrages qui ne peuvent être d'Anastase, patriarche d'Antioche, 363. Ouvrages d'Anastase qui sont perdus ou qui n'ont pas encore été imprimés, 363 et 364. [Son discours sur la paix, 594, n. 1.] Éditions qu'on a faites des ouvrages d'Anastase, 363, 364, 365; [et XI, 594,
561-599. n. 1.] Il doit être distingué d'Anastase surnommé le Jeune et d'Anastase le Sinaïte, 594.

599. ANASTASE II (Saint), surnommé le Jeune, patriarche d'Antioche, succède à Anastase
610. l'Ancien; il est tué par les Juifs dans une sédition, et on l'honore comme martyr, XI, 594.

ANASTASE, médecin. On lui défend l'entrée d'un monastère de filles, XI, 499.

ANASTASE, prêtre de Jérusalem que le 596.
pape saint Grégoire charge de réconcilier son évêque avec le supérieur du monastère de Néas, XI, 509.

ANASTASE (Saint), moine persan, martyr. Le vénérable Bède a corrigé la traduction de sa Vie; cette traduction avait été faite sur le grec, XII, 15. — [Prologue de Grégoire, clerc, sur la passion de ce moine, XIII, 602.] Ses actes retouchés par Adam de Paris; on ne les connaît plus, 237. Sermon de Pierre Damien sur le martyre de ce saint, 308.

ANASTASE le Sinaïte (Saint), prêtre et VII siècle.
moine du mont Sinaï. Estime qu'ont pour lui les nouveaux Grecs; ses voyages; ce qu'on peut conjecturer sur le temps ou il a vécu, XI, 594. L'Hodêgos, ou Guide du vrai chemin est d'Anastase Sinaïte, 594 et 595. Analyse de cet ouvrage, 595 et suiv. Considérations anagogiques sur la création du monde, autre ouvrage d'Anastase, 599. Ce qu'il contient de remarquable, 600. Ses cent cinquante-quatre questions; éditions qu'on en a faites, 601. Analyse de ces questions, 602 et suiv. Discours sur la sacrée synaxe, 604 et suiv. Deux discours sur le psaume VI; autres écrits attribués à Anastase Sinaïte, 608. [Discours publiés par Bandini, 608, 609. Fragments divers publiés par Maï; édition complète de ses œuvres dans la *Patrologie*, 609. Écrits nouveaux, 610.] Livres perdus, 609, 610. [Édition des écrits de saint Anastase Sinaïte dans la *Patrologie*, 610.]

ANASTASE (Saint), disciple de saint Maxime opposé au monothélisme. L'empereur Constantin le fait enlever de Rome où il était avec saint Maxime, 760. Ils sont amenés à Constantinople, mis en prison; ce qu'ils souffrent pour la foi, 760 et 762. Sa mort, 662.
762. Sa lettre aux moines de Sardaigne, 772. 655.
[Éditions de cette lettre, 772.]

ANASTASE (Saint), apocrisiaire de l'Église romaine, opposé au monothélisme, est enlevé avec saint Maxime et a part à tous les mauvais traitements, qu'on lui fait souffrir, XI, 761, 762. Sa mort, 762. Sa lettre à Théo- 666.
dose, prêtre de Gangres, sur les souffrances de saint Maxime et de ses compagnons; quoiqu'on lui eût coupé la main droite, il a écrit plusieurs ouvrages; il parlait distinctement, quoiqu'on lui eût coupé la langue jusqu'à la racine, 772.

ANASTASE, chancelier, à qui Cassiodore écrit, XI, 219.

VI siècle. [ANASTASE, évêque d'Éleuthérople. Discours funèbre sur cet évêque par Choricius, XI, 180.]

IX siècle. ANASTASE, que Canisius qualifie abbé du monastère de Saint-Euthymius et qu'il dit avoir vécu dans le VIIIe siècle, XII, 59. Difficulté sur ce dernier point; il est plus vraisemblable qu'il a vécu au IXe siècle; analyse de son traité contre les Juifs, 60. [Le texte grec publié par Maï est reproduit dans la *Patrologie*, 61.] Erreur dont il est accusé, 80. [On doit distinguer cet Anastase d'Anastase le Sinaïte et d'Anastase, disciple de saint Maxime, 61.]

IX siècle. ANASTASE (Saint), moine et martyr à Cordoue, XII, 519.

853. ANASTASE, cardinal du titre de Saint-Marcellin, antipape, déposé par Léon IV dans un concile, XII, 409 et XIII, 685, 686.

860. ANASTASE, cardinal du titre de Saint-Marcel, et bibliothécaire de l'Église romaine, déposé par Adrien II dans un concile, XII, 712, 713. Doit être distingué d'Anastase le Bibliothécaire dont nous avons différents écrits, 713.

870. ANASTASE LE BIBLIOTHÉCAIRE est député par l'empereur Louis au huitième concile général, XII, 712. Son attachement au pape Nicolas Ier; il donne avis de sa mort à Adon, archevêque de Vienne, et de l'élection d'Adrien II, 587 et 713. Le pape Adrien II le tire d'un monastère au delà du Tibre, dont il était abbé, et le fait bibliothécaire de l'Église romaine; il traduit en latin les actes du huitième concile général, 713. Il traduit aussi les actes du septième concile; on lui attribue encore la traduction des actes du sixième, 713. Vies des saints, traduites par Anastase, 713 et 714. Son histoire ecclésiastique ou chronographie tripartite; sa collection de monuments pour l'histoire des Monothélites, 714. Autre traduction de différentes Vies de saints, 714 et 715. Sa lettre à Adon de Vienne; autres à Hincmar de Reims; traduction d'un discours de saint Théodore Studite, 715. Vies des papes, recueillies par Anastase, 715 et suiv. Preuves de l'authenticité de ces vies et qu'elles sont véritablement d'Anastase, 715 et 716. [Ces Vies ne lui appartiennent pas, d'après les auteurs des Origines de l'Église romaine, 715, n. 7.] Incertitude où
V. 886. l'on est sur le temps de la mort d'Anastase; jugement sur ses écrits, 718. [Le cardinal Maï a publié quelques-unes de ses traductions, 715. Les Œuvres d'Anastase le Bibliothécaire dans la *Patrologie*, 714, 715, 718. — Sa lettre à Landuléus au sujet des reliques de saint Étienne, IX, 328. — Il est chargé par le pape Adrien II de prononcer l'excommunication contre la ville de Naples, XII, 592. [Le t. CVIII de la *Patrologie grecque* contient en latin seulement l'Histoire ecclésiastique tirée de Nicéphore, de Georges le Syncelle et de Théophane.]

ANASTASE (Saint), d'abord moine au mont Saint-Michel, embrasse la vie monastique, XIII, 407, 408. Saint Hugues l'engage à venir 1058.
s'établir à Cluny; il est envoyé en Espagne prêcher la foi aux musulmans; il se retire dans les monts Pyrénées; sa mort; son traité 1086.
en forme de lettre sur l'Eucharistie, 408. Analyse de ce traité, 408 et 409. [Sa reproduction dans la *Patrologie*, 409. L'auteur n'a jamais été disciple de Bérenger, 52.] — Lettre que lui écrit saint Hugues, de Cluny; époque de sa mort, XIV, 52. [Ses lettres dans la *Patrologie*, 912.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 162 et suiv.)

ANASTASE, moine d'Angers. (On a de lui une profession de foi. Voyez *Dupin*.)

ANASTASE, archevêque de Césarée en 1091.
Palestine. Son traité du jeûne que l'Église grecque observait avant la fête de l'Assomption de la sainte Vierge, XIII, 571. [Le tome CXXVIII de la *Patrologie grecque* contient sur cet archevêque une notice tirée d'Oudin, le traité du jeûne dont parle dom Ceillier, et on renvoie à un autre volume pour l'Artziburius ou le jeûne contre la fausse religion des Arméniens.]

ANASTASIE, église des catholiques de Constantinople, V, 185, 186. Poëme de saint Grégoire de Nazianze sur cette église, 272. IV siècl
Poëmes de saint Grégoire de Nazianze sur les maux de cette église, 306.

ANASTASIE, église des Novatiens à Constantinople, V, 186.

ANASTASIE (Sainte), vierge et martyre dont les reliques furent rapportées à Constantinople, V, 186.

ANASTASIE, femme de Pompée. Son attachement pour la foi catholique; sa lettre au pape saint Hormidas, X, 490.

ANATHÉMATISMES proposés à Nestorius par saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 286 et suiv. Différents écrits de saint Cyrille pour la 431.
défense de ces anathématismes, 309 et suiv. Écrit perdu, 324. Marius Mercator fait une traduction latine des anathématismes de saint

Cyrille et de ceux de Nestorius, en réfutant ces derniers, 505, 506. — Écrits de Théodoret contre les douze anathématismes de saint Cyrille, X, 99, 100. Livre de Gennade, patriarche de Constantinople, contre ces anathématismes; fragment qui en reste, 345. Anathématismes des moines de Scythie, X, 636.

ANATHÊME différent de l'excommunication, IV, 649. — Discours de saint Jean Chrysostôme contre l'anathême, VII, 52. — Lettre de saint Augustin sur l'anathême, IX, 188, 189. Doctrine de saint Augustin sur l'anathême, 781, 782. — Traité de l'anathême, attribué au pape Gélase, X, 505, 506. — Représentations de saint Pierre Damien au pape Alexandre II sur l'abus de mettre l'anathême à la fin de toutes les épîtres décrétales, XIII, 298, 299.

ANATOLE (Saint), évêque de Laodicée; il se trouve renfermé dans Alexandrie lorsqu'elle est assiégée par les Romains; secours qu'il y donne dans cette occasion; il est ordonné évêque et gouverne l'Église de Laodicée avec Eusèbe; il succède à Eusèbe, II, 433. Écrits de saint Anatole, 433 et suiv. Son canon pascal, 434. [Éditions de ce canon ou cycle pascal, 435.]

ANATOLE, solitaire de Sinaï, écrit à Évagre de Pont. Lettre d'Évagre en réponse à Anatole, VI, 115.

ANATOLE, patrice, ami de Théodoret. Lettres que lui écrit celui-ci au sujet de sa disgrâce, X, 22, 24, 67, 68, 69, 72, 73. Après son rétablissement, 74.

ANATOLE, préfet de la milice, fait faire pour les reliques de l'apôtre saint Thomas une châsse d'argent, X, 144. Il assiste au concile de Chalcédoine, 683.

ANATOLE, ecclésiastique qui se rend accusateur d'Ibas, X, 145.

ANATOLE, archevêque de Constantinople, députe vers saint Léon, VIII, 472. — Se réconcilie avec ce saint pape, X, 218. Lettre qu'il écrit au pape saint Léon après son élection; réponse de saint Léon, 220. Autres lettres que lui écrit ce pape, 221, 222, 226, 231, 233, 234, 235. Il dépose l'archidiacre Aétius pour lui substituer André, 225. Il le rétablit et dépose André, 231. Il fut ordonné évêque de Constantinople après la mort de saint Flavien, 680. Il tient un concile où il souscrit la lettre de saint Léon, 680, 681. Lettre que lui adresse l'empereur Marcien pour la tenue d'un concile général, 174 et 682. Il assiste au concile de Chalcédoine, 683 et suiv. Il souscrit à la condamnation de Dioscore, 688. Sa mort, 344.

ANATOLE, diacre de Rome. Lettre que lui écrit Ferrand, diacre de Carthage, contre l'hérésie d'Eutychès, XI, 88. Autre lettre qu'il lui écrit, ainsi qu'au diacre Pélage, sur la condamnation des trois chapitres, 88 et suiv.

ANATOLE, scholastique, propose cinq questions à Éphrem d'Antioche. Réponses à ces questions, XI, 173.

ANATOLE, nonce du pape saint Grégoire à Constantinople. Lettre que lui écrit le pape au sujet de Jean, évêque de la Première Justinienne, XI, 523.

ANATOLE, à qui Cassiodore écrit, XI, 219.

ANAXARQUE, philosophe. Sa constance, V, 302, 303.

ANAZARBE, ville de Cilicie. Concile qui s'y tient contre saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 602.

ANCHIALE (Michel), patriarche de Constantinople. Voyez *Michel Anchiale*.

ANCHIN, abbaye dans le Hainaut, fondée par Anselme, comte de Ribemont, XIII, 512.

ANCHORAT, ouvrage de saint Epiphane où sont recueillies les preuves des dogmes de la foi, VI, 414.

ANCIEN TESTAMENT. Voyez *Testament*.

ANCYRE, métropole de Galatie. Concile qui y fut tenu, II, 635 et suiv. [Comment l'Église romaine lisait le canon neuvième du concyle d'Ancyre, 638, n. 1.] — Marcel, évêque de cette ville, IV, 314. Basile, évêque de cette ville, 304. Lettre de saint Basile le Grand à l'Église de cette ville sur la mort d'Athanase, leur évêque, 432. Concile qui y fut tenu par les Semi-Ariens, 550, 551. Concile qui y fut tenu par les Ariens, 603, 604.

ANDIBÈRE. Lettre que lui écrivit Théodoret pour lui recommander un ecclésiastique qui lui était attaché, X, 74.

ANDOCHE (Saint), martyr, II, 473.

ANDRAGATHIUS (et non ADRAGATHIUS), philosophe, maître de saint Jean Chrysostôme, VII, 1.

ANDRÉ (Saint), apôtre. Faux Évangile qui lui est attribué, I, 273. Faux actes de saint André; actes de saint André sous le nom des prêtres et des diacres d'Achaïe, 276. [Le plus grand nombre des érudits catholiques admet l'authenticité des Actes de saint André, 277,

n. 2 et 12. Voyez aussi XI, 383, n. 3.] — Ils sont reçus par les Priscillianistes, IV, 614. — Saint Grégoire de Nazianze témoigne que saint André a prêché dans l'Épire, V, 355. Les Encratites se servaient des faux actes de saint André, VI, 394. [Éloge de saint André par saint Éphrem, 485, 486.] Témoignage de saint Épiphane sur saint André, 428. — Éloge de saint André par saint Procle de Constantinople, VIII, 413. — [Un sermon de saint Augustin pour la fête de saint André, IX, 836 et 841.] — Les Manichéens avaient de prétendus actes de saint André, X, 207. — Ce que dit saint Grégoire de Tours de son tombeau, XI, 374. Livre des miracles de saint André, ouvrage du même saint Grégoire, 383. Monastère fondé à Rome sous le nom de saint André par saint Grégoire, depuis pape, et dans lequel il embrasse la profession monastique, 432. — Saint Fortunat et saint Grégoire croient que saint André prêcha l'évangile dans l'Achaïe, 406 et 553. Panégyrique de saint André par le prêtre Hésichius, 656. — [Hymne du vénérable Bède pour sa fête, XII, 4.] Vers en son honneur attribués à André de Crète, 57. Témoignage de Druthmar sur les reliques de saint André, 420, 421. — [Hymne pour la fête de saint André, XIII, 23.] Sa Vie, écrite par Épiphane, X siècle. moine et prêtre de Jérusalem, 51. Discours de Pierre Damien pour la fête de saint André, 309. — Sermon du vénérable Hildebert en l'honneur de ce saint, XIV, 215. Sermons de saint Bernard sur la vigile et la fête de ce saint apôtre, 484. Sermon de Nicolas de Clairvaux, 492 [et 736.] Homélie de Théophanes Céraméus sur saint André, 654. Trois sermons de Guillaume d'Auvergne pour la fête de cet apôtre, 1026.

250. ANDRÉ (Saint) de Lampsaque, martyr, II, 118.

ANDRÉ, solitaire de Raïthe, échappé du massacre de ses frères, contribue à leur donner la sépulture, IV, 285.

ANDRÉ, évêque de Samosate. Ses écrits contre saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 380. Il se réconcilie avec saint Cyrille et Rabbula; lettres qui nous restent de lui; temps V siècle. de sa mort, 381. Il est chargé de réfuter les anathématismes de saint Cyrille; saint Cyrille lui répond, 309, 310. Lettres que lui écrit Alexandre d'Hiéraple, 376 et suiv. Il va en Mésopotamie pour se réconcilier avec Rabbula, 378 et 603. Sa lettre aux économes de l'église d'Hiéraple 378. Retenu par une maladie, il ne peut venir au concile d'Éphèse, 580. Il se rend au concile de Zeugma, 602. S'unit de communion avec 433. saint Cyrille; se réunit avec Rabbula, 603. — Ses écrits sont condamnés par Rabbula; il en écrit à Alexandre d'Hiéraple, X, 143.

ANDRÉ, moine de Constantinople à qui Théodoret adresse une de ses lettres, X, 77.

ANDRÉ, ami d'Eutychès, est substitué à Aétius, archidiacre de Constantinople, X, 225. Il est déposé; saint Léon permet de l'ordonner prêtre, à condition qu'il abandonnera les erreurs de Nestorius et d'Eutychès, 23.

ANDRÉ, diacre, envoyé par un concile de Constantinople vers Eutychès, X, 669. Rend compte de sa commission, 670.

ANDRÉ, évêque de Thessalonique, rentre dans la communion de l'Église romaine, X, 419. Il refuse de condamner nettement Acace; lettre du pape Gélase à ce sujet, 494.

ANDRÉ, évêque de Tarente. Différentes 592. plaintes portées contre lui au pape saint Grégoire, XI, 493.

ANDRÉ, moine, falsifie une lettre d'Eusèbe, évêque de Thessalonique, et compose 600. divers discours sous le nom du pape saint Grégoire, XI, 527. Ce pape le condamne dans un concile comme faussaire, 536 et 908.

ANDRÉ DE DAMAS, archevêque de Crète. VIII siècle Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, XII, 57, 58. Plusieurs discours et poésies qu'on lui attribue, 58, 59. Tous ces écrits ne sont pas de lui; on discute ceux qui lui appartiennent; un commentaire sur l'Apolypse, qu'on lui attribue, est d'André de Césarée, 59. [Ses écrits dans la *Patrologie*, 59.]

ANDRÉ, évêque de Césarée en Cappadoce, V. 850 auteur d'un commentaire sur l'Apocalypse, XI, 265 et XII, 426. [On ne doit pas le confondre avec André de Damas, 57.] Discussion sur le temps où il a vécu, 426 [et n. 1.] Jugement sur ce commentaire; éditions qui en ont été faites; Thérapeutique, autre ouvrage du même auteur, 426. [Le t. CVI de la *Patrologie grecque* contient, avec une notice tirée d'Oudin, le commentaire de l'Apocalypse; il est suivi des notes de Sylburge.]

[ANDRÉ DE BERGAME. Sa chronique, XII, IX siècle 693.]

ANDRÉ, prêtre, auteur de deux chaînes ou deux commentaires sur les Proverbes de Salomon et sur le prophète Isaïe, vivait dans le 1240. XIIIe siècle, XII, 426.

[ANDRÉ (Le bienheureux) écrit la Vie XI siècle

de saint Arialde, son maître, XIII, 289.]
siècle. ANDRÉ SALUS ou l'INSENSÉ (Saint). Sa Vie, écrite par Nicéphore, prêtre de l'Église de Constantinople, XIII, 881. Analyse de cette vie, 882.
.036. ANDRÉ, évêque de Pérouse, obligé de se désister des droits qu'il s'arrogeait sur le monastère de Saint-Pierre-hors-des-Murs de sa ville, XIII, 196.
siècle. ANDRÉ, moine de Fleury, a laissé quelques écrits. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 349 et suiv.)
siècle. [ANDRÉ, roi de Hongrie. Sept constitutions de ce prince, XIII, 415.]
ANDRÉ II, roi de Hongrie. Ses lettres au pape Honorius III, XIII, 538.
1489. ANDRÉ, abbé de Saint-Michel, près Bamberg, auteur d'une Vie de saint Otton, évêque de Bamberg, XIV, 180, 181.
ANDRÉ, évêque d'Aléria, dans l'île de Corse; sa préface sur les Œvres de Lactance, II, 520.
[ANDRÉONI (Antoine). Sa traduction italienne de deux discours de saint Grégoire de Nazianze, V, 362.]
ANDROMAQUE, sénateur. Traité du pape saint Gélase contre Andromaque qui voulait rétablir à Rome les Lupercales, X, 506, 507.
304. ANDRONIC (Saint), martyr en Cilicie, III, 31 et suiv.
372. ANDRONIC, duc. Lettre que lui écrivit saint Basile le Grand, IV, 450.
siècle. ANDRONIC, gouverneur de la Pentapole Cyrénaïque, est excommunié par Synésius, archevêque de Ptolémaïde, VIII, 25, 28.
siècle. ANDRONIC CAMATÈRE, parent de l'empereur Manuel Comnène. Ses différents ouvrages, XIV, 650. Son traité de la procession du Saint-Esprit contre les Latins, 650 et 651. Réfuté par Jean Veccus, patriarche de Constantinople, 651.
I ou I siècle. ANDRONICIEN, auteur dont le siècle est incertain. Il écrivit contre les Eunomiens, IV, 410. — Idée que Photius donne de ses deux livres contre les Eumoniens, XI, 433.
ANEAU (Barthélemy), luthérien, dont on a une traduction en vers de la lettre de saint Eucher de Lyon à Valérien, VIII, 455.
590. ANEGRAI dans les Vosges. Monastère fondé par saint Colomban, XI, 613.
381. ANÉMIUS, évêque de Sirmium. Son élection; conciles où il assiste, V, 382.
382. ANGARDE, moine de Fontenelle. Voyez *Aigrade*.
ANGÉLIQUES, hérétiques. Ce qui en est dit par saint Épiphane, VI, 397. — Saint Augustin en parle, IX, 736. IV siècle.
ANGELOME, moine de Luxeuil. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie; sa mort, XI, 442. Son commentaire sur la Genèse, 442 et 443. Sur les quatre livres des Rois, 443. Sur le Cantique des Cantiques, 443 et 444. Sur les Évangiles; autres ouvrages qu'on lui attribue; jugement sur le style d'Angelonne, 444. [Édition de ses écrits, 444.] Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 133 et suiv.) 855.
ANGELRAMNE (ou INGELRAM ou ENGUERRAN), évêque de Metz. Son éducation; il est fait abbé de Sénones; après la mort de saint Chrodegand, il devient évêque de Metz, et porte comme lui le titre d'archevêque; attachement que lui témoigne le roi Charles; il se sert de son crédit pour soumettre l'abbaye de Sénones à l'Église de Metz, XII, 132. Sa mort; collections de canons qu'il rédigea dans un démêlé qu'il eut avec les évêques des Gaules, 433. [Il en est le véritable auteur, 133, n. 3.] Il est le premier qui ait fait usage des fausses décrétales, 133 et [n. 3.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 173 et suiv.) 768. 791.
ANGERS, ville capitale de l'Anjou. Concile qui y fut tenu, X, 708 et suiv. — Formules d'Angers ou d'Anjou, XII, 712. 453.
ANGES. Dieu parle à Moïse par le ministère des anges, I, 13, n. 3. Doctrine d'Hermas sur les anges, 331, 333, 335, 336, 337. Doctrine de saint Ignace, 386, 387. Doctrine de Papias, 400. Doctrine de saint Justin, 439, 440. Doctrine d'Athénagore, 482 et 485. Doctrine de saint Irénée, 521 et 526. Doctrine de Clément d'Alexandrie, 596. Doctrine de saint Hippolyte, 603. — Doctrine de Tertullien, II, 71, 72, 74, 82. Doctrine d'Origène, [157], 220, 221, 222. Doctrine de saint Cyprien, 351. [Doctrine de saint Denis d'Alexandrie, 418.] Doctrine de saint Grégoire Thaumaturge, 440. Doctrine de Lactance, 512. — Doctrine de saint Méthode, évêque de Tyr, III, 70. [Doctrine de Macaire Magnès, 154, 155.] Doctrine d'Eusèbe de Césarée sur les bons anges, [258], 277, 278, 279. Culte superstitieux des anges, canon trente-cinquième du concile de Laodicée, 512. — Doctrine de saint Hilaire de Poitiers, IV, 70. Doctrine de saint Athanase, 223. Doctrine de saint Basile le Grand, 375, 495, 514, 515, 516, 544 et suiv. — Doctrine de saint Cyrille de Jérusalem, V,
II siècle. III siècle. III siècle. III siècle. III siècle. III siècle. IV siècle. IV siècle. IV siècle. IV siècle. IV siècle. IV siècle.

IV siècle. 70. Doctrine de saint Philastre, 175. Doctrine de saint Grégoire de Nazianze, 273, 278, 286, 302, 306, 321, 340, 341. Doctrine de IV siècle. saint Ambroise, 546, 547. Doctrine de Di- IV siècle. dyme l'Aveugle, 617 et [624, 627, 630.] — Doctrine de saint Éphrem, VI, 10, 58. Doctrine de saint Grégoire de Nysse, 239. Doc- IV siècle. trine de saint Jean Chrysostôme, 43, 84, 152, 236, 259, 355, 379, 380. Homélie, ou discours sur les anges, faussement attribué à saint Jean Chrysostôme, 260. Autre fragment d'une homélie attribuée au même père, IV et V siècle. 259. — Doctrine de saint Jérôme, VII, 665. V siècle. — Doctrine de Synésius, VIII, 32. Doctrine IV et V siècle. de saint Nil, solitaire de Sinaï, 226. — Doctrine IV et V siècle. de saint Augustin, IX, 204, 205, 260, 305, 307, 309, 364, 522, 678, 734, 735. — Discours V siècle. où Théodoret fait le parallèle du culte que les païens rendaient aux démons et de celui que les chrétiens rendent aux anges; il expose la doctrine des uns et des autres sur ces créatures spirituelles, X, 93, 94. Doctrine de Théodoret sur les anges, 27, 85, 86, 117, 118. Doctrine de Basile de Séleucie, 164. Doctrine de Mammert Claudien, 353. Doctrine de Fauste de Riez, 349. Doctrine du pape saint Gélase, 507. Ce qui est dit des anges dans le livre de la Hiérarchie céleste, attribué à saint Denis l'Aréopagite, 454. — Doctrine de saint Fulgence, XI, 52, 64, 67. Doctrine du moine Jobius, 183. Doctrine de Cosme d'Égypte, 188. Doctrine d'Arétas de Césarée, 265. [Doctrine de Licinien, 429.] Doctrine de saint Grégoire le Grand, 444, 449, 564. Doctrine d'Anastase le Sinaïte sur les anges, 600. Doctrine de saint Jean Climaque, 688. Homélie de saint Sophrone de Jérusalem en l'honneur des saints anges, 705. Doctrine de saint Gal, 736. Doctrine de Jean de Thessalonique, 787. — Doctrine de saint Jean Damascène, XII, 95. Sentiments singuliers d'Ambroise Autpert sur les anges, 122, 123. Un capitulaire de Charlemagne défend de leur donner aucun nom inconnu, 240. [Ce que saint Théodoret Studite dit des anges, 311.] Discours de Michel, prêtre de Jérusalem sur les saints anges, 362. Témoignage du pape Étienne V sur les anges, 635. Ce que dit Rathérius de Vérone sur les anges, 827. Prose en l'honneur des anges, attribuée à Gerbert, 994. — Histoire des anges, attribuée à Herman Contracte, XIII, 184. Discours de Jean Mauropus sur la synaxe des saints anges, 230. [Dieu se sert-il des bons et des mauvais anges pour punir les pécheurs, question adressée à saint Pierre Damien par Buccon : réponse du saint, 308.] Pourquoi, selon Pierre Damien, on disait le lundi la messe en l'honneur des anges, 318. Sentiment de saint Bruno sur nos anges gardiens, 576. — Homélie de saint Otton, évêque de Bamberg sur les anges, XIV, 180. Sentiment d'Hildebert du Mans sur les anges, 219. [Habitations des anges, d'après Honoré d'Autun, 300.] Réponse de Hugues Métellus à ces deux questions : 1° Pourquoi, dans l'Écriture, les anges sont appelés animaux? 2° Pourquoi Dieu a racheté les hommes et non les anges? 367. Doctrine de Robert de Pullus sur les anges, 393 et 396. Doctrine de saint Bernard sur les anges, 465 et 486. Doctrine de Pierre Lombard sur les anges, 555, 556. [Un sermon de Nicolas, secrétaire de saint Bernard, sur les anges, 736.]

ANGILBERT (Saint), abbé de Centule ou de Saint-Riquier. Son origine; il épouse Berthe, fille de Charlemagne; il devient primicier, c'est-à-dire premier ministre de Pépin, roi d'Italie; ses liaisons avec Alcuin; lettre qu'il reçoit de lui, XII, 219. Il quitte la cour et se retire au monastère de Saint-Riquier où il 790. embrasse la vie monastique, 219 et 220. Il est chargé de conduire à Rome Félix d'Urgel, 792. condamné au concile de Ratisbonne; il devient abbé de Centule; ses autres voyages à 794. Rome; à quelles occasions; sa mort; son 814. poëme à Pépin, roi d'Italie; autre poëme à la louange de saint Riquier et de saint Eloi; augmentations qu'il fait à son abbaye; il écrit lui-même tout ce qu'il avait fait pour l'avantage et l'ornement de son monastère, 220. Règlements ou statuts qu'il a donnés à cette abbaye, 220 et 221. Il fut envoyé à Rome par Charlemagne, 232. [Édition des écrits de saint Angilbert dans la *Patrologie*, 221.] — Sa Vie, écrite par Hariulfe, abbé d'Aldenbourg, XIV, 234. Autre Vie du même, par Anscher, moine de Saint-Riquier; le pape Pascal II le met au nombre des saints; translation de son corps, 235. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 414 et suiv., et le supplément à la tête du t. XI, p. *xiiij*.)

ANGILBERT, abbé de Corbie. Deux pièces de poésie de sa composition pour être jointes au traité de la doctrine chrétienne de saint Augustin, qu'il avait fait copier pour le roi Louis, frère de Carloman; sa mort, XII, 702. 890. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 648 et suiv.)

ANGILBERT II, archevêque de Milan, XIII,

680, n. 1. [Écrits qui le concernent ; privilége qu'il accorde, 680.]

465. ANGLETERRE. Concile d'Angleterre où Ambroise Aurélien est élu roi des Bretons, X, 617. — Saint Grégoire s'intéresse à la conversion des Anglais ; à quelle occasion, XI, 430, 431. Il envoie des missionnaires en leur pays ; un grand nombre se convertit, 437, 438. Il achète de jeunes Anglais pour en faire des missionnaires, 504. Il écrit à divers évêques pour leur recommander les missionnaires qu'il envoie en Angleterre, 506. Trois lettres du pape Boniface V sur la conversion des Anglais, 646. Le pape Honorius I envoie des missionnaires en Angleterre, 647. — Histoire ecclésiastique des Anglais, ouvrage du vénérable Bède, XII, 5 et 6. Lettre de saint Boniface, archevêque de Mayence, adressée à tout le clergé d'Angleterre, 49. — Primatie d'Angleterre confirmée à l'archevêque de Cantorbéry, XIII, 295. Concile tenu en Angleterre vers 905, 740. Concile national sous saint Dunstan, 757, 758. Assemblée ou concile où se trouva le roi Edgar, 759. — Livre de Florent Bravon, de la race royale des Anglais, ou généalogie des rois d'Angleterre, XIV, 245, Histoire des rois d'Angleterre, par Guillaume de Malmesbury, 311 et suiv. Supplément à cette histoire sous le titre d'Histoires nouvelles ; les Gestes des évêques d'Angleterre, par le même, 313. Histoire des Anglais, écrite par Henri Hungtington, 315. Histoire des rois d'Angleterre et de Danemark, par Siméon de Durham, 316, 317. Continuée par Jean d'Hagustad, 317. Concile dont on ignore le lieu, 1133. (Les autres conciles d'Angleterre, dont le lieu est connu, se trouvent indiqués sous le nom du lieu où ils ont été tenus.)

I siècle.

siècle.

ANGOULÊME, autrefois ville capitale de l'Angoumois, chef-lieu du département des deux Charentes. Chronique d'Angoulême, écrite par un auteur de la fin du xe siècle, XII, 892. — L'histoire des évêques d'Angoulême n'est qu'une compilation de divers écrivains ; l'auteur n'est pas Adhémar, mais un chanoine d'Angoulême qui vivait dans le XIIe siècle, XIII, 105. — Concile tenu en cette ville, XIV, 1091.

ANHAM en Angleterre. Concile tenu en cette ville, XIV, 1035, 1036.

780. ANIANE en Languedoc. Fondation de ce monastère par saint Benoît, surnommé d'Aniane, XII, 257. Lettre de saint Benoît aux religieux d'Aniane, 260.

ANICET (Saint). Comment il reçoit saint Polycarpe, I, 393. — Prétendu concile tenu à Rome sous ce pape, II, 537. Saint Anicet reçoit avec respect soint Polycarpe sans convenir de lui avec la pâque, 540. — Décrétale qui lui est faussement attribuée, VI, 82. II siècle.

ANICIUS BASSUS, consul, accusé faussement d'avoir agi contre Sixte III, VIII, 256. 431.

ANIEN, chancelier d'Alaric, roi des Visigoths en Espagne, publie le code Théodosien, X, 736.

ANIEN (ou ANNIEN) le Pélagien. Voyez *Annien.*

ANIMAUX purs et impurs. Distinction connue de Noé et prescrite aux Juifs par la loi de Moïse, I, 33. — Recueil des propriétés des animaux, ouvrage de saint Épiphane, VI, 420. — Animaux dont le pape Zacharie interdit aux chrétiens d'Allemagne de manger la chair, XII, 27. [Voyez la note 3.] Animal singulier qui avait deux têtes, 194. — Animaux mentionnés dans la Sainte Écriture, traité sur ce sujet, attribué à Hugues de Saint-Victor, XIV, 353. Animaux suffoqués. Voyez *Sang des animaux.* VIII siècle.

ANION, comte, voulait construire un oratoire dans son château. Ce que prescrit le pape saint Grégoire, XI, 528. 601.

ANJOU. Diverses chroniques d'Anjou, XIII, 327, 328.

[ANMERKK et ROSSLER. Leur traduction allemande de quelques extraits d'Eusèbe de Césarée dans leur Bibliothèque des Pères, III, 313.]

ANNALES des rois de France écrites par Éginard, XII, 354.

ANNALES DE FRANCE composées par saint Prudence, évêque de Troyes. Ce qu'en dit Hincmar ; elles paraissent être, au moins en partie, les mêmes que les Annales de Saint-Bertin, XII, 499. [Voyez la note 4.]

ANNALES DE SAINT-BERTIN. Elles ne portent ce titre que parce qu'elles ont été trouvées dans l'abbaye de Saint-Bertin, mais elles ont été composées en France ; en combien de parties elles sont divisées ; idées des trois premières parties ; la quatrième partie est de saint Prudence, évêque de Troyes, XII, 690. La cinquième partie, attribuée à Hincmar de Reims, n'est certainement pas de cet archevêque, 690 et 691. [Éditions qu'on a faites des Annales de Saint-Bertin, 691, 692. (Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 594 et suiv., et le IX siècle.

supplément à la tête du tome XI, p. *xxj*.)

IX siècle. ANNALES DE FULDE. Idée de ces Annales; l'auteur paraît avoir été moine de Fulde, XII, 692. (Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 597 et suiv., et le supplément à la tête du t. XI, p. *xxj* et suiv.)

IX siècle. ANNALES DE METZ. Notice de ces Annales, XII, 692, 693. (Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 599 et suiv., et le supplément à la tête du t. XI, p. *xxij*.)

IX siècle. ANNALES. Différentes Annales composées dans le IXe siècle, XII, 693.

[ANNALES du IXe siècle dans la *Patrologie;* Annales des anciens Francs, XII, 693.]

ANNALES DE SAINT-WAAST. (Voyez ce qui en est dit dans l'avertissement qui est à la tête du t. XI de l'*Histoire littéraire de la France*, p. *xxij* et suiv.)

ANNALES DE SIMÉON LOGOTHÈTE, XII, 798, 799. Cet auteur paraît être Simon Métaphraste, 817, 818.

[ANNALES DE FLEURY. Leur édition dans la *Patrologie*, XIII, 35.]

X siècle. ANNALES D'EUTYCHIUS, patriarche d'Alexandrie, XIII, 45, 46.

[ANNALES D'HILDESHEIM, XIII, 66.]

ANNALES DE WISEMBOURG, XIII, 66.

ANNALES DE CHARLEMAGNE par un auteur anonyme, XIII, 184.

[ANNALES DE SAINT-EMMÉRAN de Ratisbonne, XIII, 187.]

ANNALES DE SAINT-VITE, XIII, 259.

ANNALES D'HÉPIDANN, moine de Saint-Gal, XIII, 325.

ANNALES DE ZONARE. Estime qu'on en doit faire; division de ces Annales, XIV, 156. Éditions qu'on en a faites, 156 et 157.

[ANNALES DE BAMBERG, XIV, 182.]

ANNALES DE MICHEL GLYCAS, XIV, 642.

[ANNALES DE NICÉTAS CHENIATE, XIV, 1176. Éditions de ces annales; leur importance, 1176.]

ANNATES. Leur origine, XI, 259.

387. ANNE, mère de Samuel. Sujet de cinq homélies de saint Jean Chrysostôme, VII, 168 et suiv.

ANNE (Sainte), mère de la sainte Vierge. Tradition ancienne sur sainte Anne, rapportée par saint Épiphane, 433. — Vers en son honneur sous le nom d'André de Crète, XII, 58. Il parle de sainte Anne dans son discours sur la Nativité de la sainte Vierge, 59. [Pères qui ont parlé des parents de la sainte Vierge, 59, n. 2. Discours de Pierre d'Argos sur sa conception, 624.] Discours de Cosme, protovestiaire, en l'honneur de sainte Anne, 795.

ANNE, la prophétesse. Ce qu'en dit saint Augustin, IX, 617. — On a, sous le nom de Méthodius, un discours sur le vieillard Siméon et la prophétesse Anne, III, 67 et XII, 442.

ANNE, reine de France, épouse Henri Ier. Lettre que lui écrivit saint Pierre Damien au nom du pape Nicolas II, XIII, 247 et 306.

ANNE DALASSÈNE, mère de l'empereur Alexis Comnène, XIV, 139 et 143. Son éloge, 142, 143.

ANNE COMNÈNE, fille de l'empereur Alexis Comnène. Sa naissance; elle fait de 1083.
grands progrès dans les sciences; elle est fiancée avec Constantin Ducas; son mariage
avec Nicéphore de Brienne; sa mort; son 1148.
Alexiade, ou histoire de l'empereur Alexis Comnène, son père, XIV, 146. A quelle occasion elle la composa, 146 et 147. Ce qu'elle contient; éditions qu'on en a faites, 147. [L'édition Possin est reproduite au tome CXXXI de la *Patrologie grecque*.]

ANNEAU donné aux filles qui se consacrent à Dieu, XIV, 288. Les abbés, au XIIe siècle, ne portaient l'anneau que par privilége du saint-siége, 535.

ANNEAU, ou dialogue d'un chrétien et d'un juif, ouvrage de Rupert, abbé de Tuy, XIV, 288.

ANNÉE NOUVELLE. Sujet d'une homélie attribuée à saint Jean Chrysostôme ou à Sévérien, évêque de Gabales, VII, 257. Homélie sur l'indication de la nouvelle année, faussement attribuée à saint Jean Chrysostôme, 258, 259. Dans l'Orient, on commençait l'année au mois de septembre, 52 et 261. — La lettre que le vénérable Bède avait écrite sur les années bissextiles est perdue, XII, 15. — Année de l'Incarnation discutée par Hériger, abbé de Lobes, dans sa lettre à Hugues, XIII, 57. Poëme de Fulbert de Chartres sur l'année et ses divisions, 88.

ANNÉES DE PROBATION au nombre de 597.
trois, pour être admis dans les monastères, ordonnées par les Novelles de Justinien et le V siècl
pape saint Grégoire, XI, 510.

ANNIEN LE PÉLAGIEN. On lui attribue la version latine des sept panégyriques de saint Paul composés par saint Jean Chrysostôme, VII, 86. On lui attribue aussi la version des vingt-six premières homélies du même Père

sur saint Matthieu, 212. Livre qu'il avait écrit, 633. Il assiste au concile de Diospolis, 412. — Pièces qui le concernent, IX, 559.

ANNIEN, moine égyptien. Ses écrits, VIII, 44.

ANNIUS, auteur d'une version latine de onze lettres de Synésius, VIII, 33.

[ANNIVERSAIRE. Acte de fondation de l'anniversaire de saint Guillaume, abbé de Saint-Thomas-du-Paraclet, XIV, 845.]

ANNON (ou HANNON) (Saint), archevêque de Cologne, assemble un concile à Osboren, Saxe, où Cadaloüs est déposé, et l'élection d'Alexandre II confirmée; Cadaloüs faisant de nouveaux mouvements, Annon passe en Italie où il fait tenir le concile de Mantoue qui réitère la déposition de Cadaloüs et la confirmation de l'élection d'Alexandre II, XIII, 285. Privilége que ce pape lui accorde pour l'abbaye de Sigeberg qu'il avait fondée, 290. Lettre que lui écrit saint Pierre Damien, 301. Temps de sa mort, 466. [Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, 333, 334. Sa Vie, par un anonyme ; deux priviléges qui restent de cet archevêque, 334.]

ANNONCIATION DE ZACHARIE. Homélie de Moïse Bar-Cépha pour cette fête, XIII, 50. — [Sermon d'Alain de Lille sur l'Annonciation, XIV, 870.] (C'est la fête qui a été aussi nommée Conception de saint Jean-Baptiste.)

ANNONCIATION DE LA SAINTE VIERGE. Discours sur ce sujet, faussement attribué à saint Jean Chrysostôme, VII, 287. Sujet d'un opuscule attribué à saint Jean Chrysostôme, 335. — [Sermon de saint Augustin sur l'Annonciation, démontré authentique, IX, 245. Le même sermon de saint Augustin sur l'Annonciation, 836. — Sermon de saint Pierre Chrysologue sur l'Annonciation, X, 11. Discours de Basile de Séleucie sur l'Annonciation, 166. [Sermon de saint Léon le Grand sur ce sujet, 276.] — Discours d'Anastase, patriarche d'Antioche, sur l'Annonciation, XI, 360. [Discours sur ce sujet par saint Sophrone de Jérusalem, 706, 707. — Discours sur l'Annonciation par saint Germain, patriarche de Constantinople, XII, 43.] Discours sur l'Annonciation, attribué à André de Crète, 57. Prose sur le même sujet qui lui est aussi attribuée, 58. Vers pour la fête de l'Annonciation, attribués à saint Jean Damascène, 85. Deux homélies de ce saint sur ce mystère, 86. Le dixième concile de Tolède fixe la fête de l'Annonciation au 18 décembre, 934. — Homélie de Moïse Bar-Cépha pour l'Annonciation, XIII, 50. Office pour cette fête, attribué à Herman Contracte, 184. On propose de célébrer cette fête hors du carême et le 8, ou plutôt 18 décembre ; l'ancien usage qui l'avait fixée au 25 mars prévaut, 765. — Sermon d'Yves de Chartres pour l'Annonciation, XIV, 122. Sermon du vénérable Hildebert sur l'Annonciation, 215. Poëme de Marbode, 228. Sermon d'Abailard, 331. Trois sermons de saint Bernard, 484. Sept sermons de Pierre de Celle sur l'Annonciation, 681. Sermon d'Arnould de Lisieux, 753, 754; de Guillaume d'Auvergne, 1027.

ANNONIUS, évêque de Sébennyte, quitte le parti de Dioscore ; ordonne saint Protère, X, 230.

ANOMÉENS, sorte d'Ariens; ils reçoivent la seconde formule de Sirmium, IV, 550. Concile d'Ancyre assemblé contre eux; ils y sont condamnés, 550 et suiv. Ils signent les décrets de ce concile, 552. Ils persuadent aux députés du concile de Séleucie de recevoir la formule de Rimini, 573, 574. Homélie vingt-quatrième de saint Basile le Grand contre les Anoméens, 390 et suiv. — Leurs erreurs réfutées par saint Grégoire de Nysse, VI, 129. Ce que saint Épiphane dit de cette secte, 408, 409. — Homélies de saint Jean Chrysostôme contre les Anoméens, VII, 41 et suiv. Objections des Anoméens, 43, 44. Suite des homélies contre les Anoméens, 44 et suiv. Erreurs des Anoméens réfutées par les homélies de saint Jean Chrysostôme sur l'Évangile selon saint Jean, 253 et suiv. Réponses aux objections que ces hérétiques tiraient de cet évangile, 254 et suiv. Autres fragments de ce Père contre les Anoméens, voyez *Acaciens*.

ANOMODE (ou ANOMOTE), auteur d'un recueil de formules, XII, 712.

[ANON, auteur d'une petite chronique relative aux conquêtes des Normands, XIII, 511, n. 3.]

[ANONYMES. Traité d'un anonyme sur les solennités, les sabbats et les néoménies, I, 540, 541. Fragment d'un anonyme qu'on croit être Caïus, 562. — Anonyme qui écrit vers 354 une nécrologie et un calendrier, IV, 323. — Scholies de deux anonymes sur les discours de saint Grégoire de Nazianze; commentaire d'un autre anonyme sur deux discours du même, V, 247. Paraphrases d'un anonyme sur le poëme du même sur les livres canoniques, 362. Anonyme qui cite le com-

mentaire de Didyme sur les Psaumes, 620. — Quatre fragments historiques d'un anonyme du VIe siècle, XI, 201. Anonyme qui a écrit contre les Manichéens, 342. Anonyme qui écrit un sermon sur les dix vierges; anonyme qui a composé une règle; autre anonyme, 739.—Anonymes des VIIIe et IXe siècles édités dans la *Patrologie*, XII, 150, 151, 152, 153, 477, 704. — Anonymes du Xe siècle, XIII, 34, 35, 61, 62. Anonymes du XIe siècle, 77, 117, 259, 347. Anonymes du XIIe siècle, 498, 511, n. 3, 526, n. 3, 540, 602; XIV, 174, 192, 667, 668, 836, 908 et suiv., 1177. Le t. CV de la *Patrologie grecque* contient la Vie de saint Nicolas Studite par un anonyme qui écrivit vers l'an 890. Plusieurs anonymes sur la liturgie et la morale sont au t. CVI. Les t. CVIII, CIX en contiennent aussi. Un anonyme de l'an 929 a fait une chronique des papes qui est reproduite au t. CXI; un autre anonyme de l'an 950 a écrit la Vie de saint Luc le Jeune; on y trouve indiquée, sous l'an 951, la Vie de saint Clément, évêque des Bulgares, par un anonyme; elle est reproduite dans le t. CXXVI. — Vers politiques alphabétiques d'une âme souffrante, au t. CXVIII. — Vie de saint Nil le Jeune, abbée de Crypta-Ferrata dans le Tusculum, précédée d'un commentaire sur les lieux et une chronologie, par un contemporain, au t. CXX. — Antiquités de Constantinople en vers et en quatre parties, par un anonyme. Autre anonyme qui a fait le Testament de Salomon, t. CXXII. Le tome CXXXIII renferme plusieurs anonymes du XIIe siècle.]

ANSBERT (Saint), archevêque de Rouen, quitte la cour pour se retirer à l'abbaye de Fontenelle dont il est fait abbé; il succède à
V. 684. saint Ouen dans l'évêché de Rouen; sur une fausse accusation, il est relégué dans le monastère d'Aumon en Hainaut; il y compose divers traités de piété; nous ne les avons point, XI, 811. Sa Vie, par Aigrade, 811 et
739. XII, 21. — Deux sermons qu'on lui attribue sans fondement, XI, 811. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 646 et suiv.)

879. ANSBERT (ou ANSPERT), archevêque de Milan. Différentes lettres que lui écrit le pape Jean VIII, XII, 643, 645, 648. Il est excom-
881. munié, 646. Se réconcilie avec le pape, 648. [L'impératrice Engelberge intercède pour lui, 646. Il est déposé dans un autre concile, 722.]

ANSCAIRE (ou ANSCHAIRE ou ANSGARE),
801. archevêque de Hambourg. Sa naissance, son éducation; il est envoyé en Danemark pour 826.
y prêcher la foi; il passe en Suède où il fait plusieurs conversions; il est ordonné premier archevêque de Hambourg; son voyage 832
à Rome; le pape Grégoire IV confirme l'érection du siége de Hambourg et déclare saint Anschaire son légat dans les pays du nord, XII, 524. Hambourg ayant été incendié, le 849.
diocèse en est uni à celui de Bremen (ou 849.
Brêmes) et saint Anschaire va s'établir dans cette dernière ville, 525. Sa mort, 525 et 698. 865.
Saint Rembert lui succède, 698. Sa Vie, écrite par saint Rembert, son disciple, 525 et 698. Autre Vie de saint Anschaire, composée en vers par Gualdon, moine de l'ancienne Corbie, 698. [Son biographe le plus remarquable, 525, n. 2.] Ses écrits; sa lettre aux évêques pour recommander sa mission à leurs prières, 525 et 526. Vie de saint Villehad, premier évêque de Bremen; sentences choisies de l'Ecriture et des Pères sur toutes sortes de sujets de piété; [édition des écrits de saint Anscaire dans la *Patrologie*, 526. Lettre que le pape Sergius II écrit à saint Anscaire, 406.] — [Sa Vie en vers, attribuée à Gualdon, moine de l'ancienne Corbie, XIII, 325.] — Il convertit les Danois et devient successivement archevêque de Hambourg et de Brême, XIV, 202. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 277 et suiv.]

ANSCAIRE (ou ANSCHAIRE), sous-diacre de l'Église de Langres, se fait élire évêque par un parti; il renonce à l'évêché et recon- 859.
naît Isaac, XII, 637. Il est accusé au concile de Savonières d'être parvenu à l'épiscopat par des voies illégitimes, 637 et XIII, 690.

ANSCHER, abbé de Saint-Riquier, succède 1098.
à Gervin; il compose la Vie de saint Angilbert; élégie d'Hariulfe en son honneur, XIV, 235. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 611 et suiv.)

ANSE, abbé de Lobes. Voyez *Anson*.

ANSE, ville du Lyonnais. Conciles qui y furent tenus, XIV, 1041 et 1077.

ANSÉGISE, abbé de Fontenelle. Ce qu'on IX siècle
sait des circonstances de sa vie, XII, 332. Sa collection des capitulaires de Charlemagne et de Louis le Débonnaire, 226 et 332. Son Testament et autres ouvrages qui lui sont attribués, 333. [Ses capitulaires dans la *Patrologie;* sa Vie et sa constitution dans la *Patrologie*, 333.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 59 et suiv.)

ANSÉGISE, archevêque de Sens. Le pape IX siècle
Jean VIII le déclare son vicaire dans les

Gaules, XII, 681. Hincmar de Reims s'y oppose, et compose, à cette occasion, son traité sur le droit des métropolitains, 681 et 682.
876. L'empereur Charles le Chauve entreprend de le faire reconnaître, au concile de Pontion, primat des Gaules et de Germanie; — opposition qu'il y éprouve, XIII, 718, 719. [Voyez 718, n. 2.]

ANSEL, écolâtre de Fleury. On a de lui le récit d'une vision, XIII, 77. [Éditions de cet écrit, 77.] (Voyez dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI. p. 253, et à la tête du t. X, p. *lviij*.)

[ANSEL publie avec Mittarelli quelques monuments anciens de Liturgie, XIII, 23.]

ANSELME II, archevêque de Milan. Le pape Jean VIII confirme les priviléges de son Église, XII, 649.

ANSELME III, archevêque de Milan, rétabli dans son siége par Urbain II, XIII, 420. — Il meurt à Constantinople, XIV, 1077.

1049. ANSELME, moine de Saint-Remi de Reims, écrit sous le nom d'Itinéraire du pape saint Léon IX l'histoire de la dédicace de l'église bâtie par l'abbé Hérimar et la relation du voyage de Léon IX, XIII, 213. [Éditions de cet ouvrage, 213, 214. Jugement qu'on a porté de cet écrit, 214.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 477 et suiv.)

ANSELME, doyen de l'église de Liége et non de Namur. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie; il accompagne à Rome l'é-
.053. vêque Théoduin; il détermine l'élection de
.055. Thierri à l'abbaye de Saint-Hubert; son Histoire des évêques de Liége, XIII, 231. [Éditions de cette histoire, 36, 231, 232.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 472 et suiv.)

.059. ANSELME Ier, évêque de Lucques, est en-
.061. voyé à Milan avec saint Pierre Damien pour y remédier à la simonie et à l'incontinence des clercs, XIII, 244. Relation de cette légation par saint Pierre Damien, 311. Anselme, élu pape pour succéder à Nicolas II, prend le nom d'Alexandre II, 285. Voyez *Alexandre II*.

ANSELME II (Saint), évêque de Lucques, très attaché au pape saint Grégoire VII; il suc-
1073. cède au pape Alexandre II dans l'évêché de Lucques; il refuse d'en recevoir l'investiture de l'empereur Henri IV; le pape saint Grégoire VII l'oblige de recevoir cette investiture, puis il lui confirme l'ordination; Anselme, en ayant du scrupule, se fait moine à Cluny; saint Grégoire l'oblige à revenir à son évêché; son différend avec les chanoines 1079.
de sa cathédrale, qu'il voulait obliger à la vie commune; l'empereur Henri le chasse de Lucques; il se retire auprès de la comtesse Mathilde dont il était le directeur, XIII, 391. Saint Grégoire VII le fait son légat dans toute la Lombardie; sa vie édifiante; [por- 1086.
trait de saint Anselme tracé par le protestant Voigt, 392]; sa mort; sa Vie, écrite par Bardus, son pénitencier, 392. Ses écrits : Apologie du pape saint Grégoire VII, 392 et suiv. Traité des biens de l'Église, 394. Ses autres écrits, 394 et suiv. Sa Collection de canons, 394, n. 6. [Titres des trente livres de sa Collection de canons, d'après Maï, 396, 397. Autres écrits de saint Anselme et écrits qui le concernent, 397.]

ANSELME, seigneur du diocèse d'Arras XI siècle.
qui vexait les moines de Saint-Amand. Lettre que Radbod, évêque de Noyon, écrit à son sujet à Lambert, évêque d'Arras, XIII, 490.

ANSELME, comte de Ribemont, emploie une partie de ses biens à fonder différentes abbayes; il prend parti dans la première croisade où il est le premier après Godefroy de Bouillon; il est tué au siége du château 1099.
d'Arschots; sa relation de la prise de Nicée est perdue, XIII, 512. Dom d'Achery a publié sa relation de la prise d'Antioche et des circonstances qui l'accompagnèrent; analyse de cette relation, 512 et 513. Charte de la fondation du monastère de Ribemont, écrite de la main d'Anselme; Fabricius lui attribue par inadvertance une description de la Terre-Sainte, qui est d'un frère mineur du XVIe siècle, 513. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 496 et suiv.)

ANSELME (Saint), archevêque de Cantor- V. 1034.
béry. [Auteurs à consulter sur saint Anselme, XIV, 1.] Sa naissance; son éducation; il passe en Normandie et se met sous la discipline de Lanfranc qui enseignait à l'abbaye du Bec; il prend l'habit monastique dans cette ab-
baye, 1. Il en est fait prieur; célébrité qu'ac- V. 1060.
quiert l'école de ce monastère sous son gouvernement, 1 et 2. Il est unanimement élu 1078.
abbé du Bec après la mort d'Herlouin; son premier voyage en Angleterre; second voyage qu'il fait en ce royaume; à quelle 1092.
occasion, 2. Il est fait archevêque de Cantor- 1093.
béry, 2 et 3. Sa conduite dans l'épiscopat; le roi Guillaume le Roux s'indispose contre lui; à quelle occasion; il veut quitter son

archevêché; Hugues, archevêque de Lyon, l'en dissuade, 3. L'indisposition du roi continue, 3 et 4. Il feint de lui rendre ses bonnes grâces; Anselme passe à Rome, 4. Ses
1097. entrevues avec le pape Urbain II; il assiste
1098. au concile de Bari, 4 et 5. Il ne peut obtenir
1100. justice du pape; il part de Rome et revient
1102. en Angleterre; il tient un concile à Lon-
1103. dres, 5. Il se brouille avec le roi Henri Ier au sujet des investitures; son second voyage à Rome, 6. Il sort de Rome; son séjour en France, 7. Par l'entremise de la comtesse de Blois, il se réconcilie avec le roi d'Angle-
1107. terre, 7 et 8. Son retour en Angleterre; assemblée à Londres où le roi renonce à l'investiture et se contente de l'hommage; sa
1109. difficulté avec l'archevêque d'York; sa mort, 8. L'Église le met au nombre des saints et des docteurs, 9. [Son éloge, 9.] Ses écrits, 9 et suiv. Monologue, 9. Prologue, 9 et 10. Réponse à Gaunilon, 10. Livre de la Trinité contre Roscelin, 10 et 11. Traité de la Trinité et de l'Incarnation, 11, 12. Traité de la procession du Saint-Esprit, 12, 13. Livre de la chute du diable, 13, 14. Les deux livres : Pourquoi Dieu s'est fait homme? 14. Analyse de ce traité divisé en deux livres, 14, 15. Traité de la conception virginale et du péché originel, 15. Analyse de ce traité, 15 et 16. Traité de la vérité, 16. Traité de la volonté, 16, 17. Traité du libre arbitre, 17. Traité sur la concorde de la prescience, de la prédestination et de la grâce avec la liberté de l'homme, 17, 18. Traité du pain azyme et du pain fermenté, 18. Lettres de Valeranne à saint Anselme, et de saint Anselme à Valeranne, 18 et 19. Traité des Clercs concubinaires, 19. Traité des Mariages entre parents, 19 et 20. Traité du Grammairien; livre de la Volonté de Dieu; Homélies de saint Anselme; Exhortation au mépris des choses temporelles, 20. Avertissement à un moribond, 20 et 21. Le poëme du Mépris du monde n'est point de saint Anselme, mais de Roger de Caen, 21. Méditations de saint Anselme, 21 et suiv. Ses Oraisons, 22. Preuves qu'elles sont de lui, 23. Hymnes en l'honneur de la Vierge; son Psautier, 23 et 24. Lettres de saint Anselme, 25 et suiv. Livre premier, 25, 26. Livre second, 27, 28. Livre troisième, 28 et suiv. Livre quatrième, 31 et suiv. Lettre sur l'Eucharistie, 33. Traité de la Paix et de la Concorde, 33 et 34. Ouvrages qui ne sont pas certainement de saint Anselme ou qu'on lui a attribués, 34 et suiv. Autres lettres de saint Anselme, 37, 38. Oraison sur la Passion; traité ascétique; autres lettres de saint Anselme, 38. Doctrine de saint Anselme sur l'Écriture sainte, 38, 39. Sur le péché originel; sur l'Incarnation, 39. Sur la volonté de Dieu de sauver tous les hommes, 39 et 40. Sur l'Eucharistie; sur la confession; sur l'excommunication, 40. Sur les clercs, 40 et 41. Sur les évêques; sur le pape; sur l'Église, 41. Sur la consécration des églises, 41 et 42. Jugement des écrits de saint Anselme, 42. Éditions particulières qu'on en a faites, 42 et 43. Éditions générales, 43. [Éditions et traductions nouvelles, 43, 44.] Théologie de saint Anselme, 44. Sa Vie, écrite par Eadmer, son disciple, 45. — Incertain dans le choix d'un état, il est déterminé à se faire moine par Maurille, archevêque de Rouen; le même prélat l'oblige à rester prieur du Bec, XIII, 268. [Lettre de Waltram à saint Anselme sur la variété des cérémonies, 493.] Lettres de Hugues, archevêque de Lyon, qui lui sont adressées, 593. — Lettre que lui écrit le pape Pascal II en réponse à plusieurs questions qu'il lui avait proposées, XIV, 135. Lettre que lui adresse Gilbert, évêque de Limerick en Irlande; réponse qu'il y fait, 177. Sa Vie, par Jean de Sarisbery, 679. Son épitaphe, par Philippe de Bonne-Espérance, 687. Son sacre; il veut, contre le gré du roi, aller demander le pallium au pape, 1073. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IX, p. 398 et suiv. et à la tête du t. XI, p. *xxxij*.)

ANSELME, abbé de Gemblours, l'un des 1113.
continuateurs de Sigebert, XIV, 61. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 623).

[ANSELME, consacré évêque de Tournai XII siècle
par le pape Eugène, III, 274, n. 1. Lettre du même pape concernant cet évêque, 274.]

ANSELME, abbé de Saint-Edmond et ne- 1136.
veu de saint Anselme, archevêque de Cantorbéry, est élu évêque de Londres; ce qui empêche cette élection d'avoir lieu, XIV, 1113.

ANSELME DE LAON, d'abord chanoine, puis doyen de la cathédrale de Laon; il s'oppose à l'élection de Gaudri, élu évêque de Laon; il est cependant le seul qui lui témoigne de l'attachement dans ses disgrâces; éloge que Guibert de Nogent fait de sa science; sa mort, XIV, 182. Ses écrits : Glose inter- 1117.
linéaire sur l'Écriture sainte, 182 et 183. Sa lettre où il donne des règles pour conci-

lier les contrariétés apparentes de quelques endroits de l'Écriture; son Recueil de sentences et de questions; Explication de quelques endroits des Évangiles et Commentaires qu'on lui attribue sur les Epîtres de saint Paul, 183. Commentaire sur saint Matthieu, 183, 184. Commentaire sur le Cantique des Cantiques et sur l'Apocalypse; autres écrits que Trithème lui attribue, 184. Vers de Marbode à sa louange, 228. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. X, p. 173 et suiv.)

ANSELME, évêque de Havelburg (ou Havelberg), envoyé ambassadeur à Constantinople par l'empereur Lothaire II; ses conférences avec les évêques grecs pour les dogmes qui les divisaient avec l'Église romaine; il est guéri miraculeusement par saint Bernard; son voyage en Italie; le pape Eugène III le charge de mettre par écrit le détail de ses conférences avec les Grecs, XIV, 413. Traité de l'Uniformité de l'Église, 413, 414. Analyse de ses Dialogues contre les Grecs, 414 et suiv. [Édition de ses écrits dans la *Patrologie*, 413.] Apologie qu'on lui attribue de l'ordre des chanoines réguliers; raisons de douter qu'elle soit de lui; autres écrits d'Anselme d'Havelburg, 416. [Sa mort, 416.]

ANSELME, auteur de l'Apologie de l'ordre des chanoines réguliers, doit être distingué du précédent, XIV, 416.

ANSELME, évêque de Morsi. Ses notes sur les révélations du bienheureux Cyrille, ermite du Mont-Carmel, XIV, 830.

ANSEMUNDUS. Lettre que lui écrit saint Avit de Vienne, X, 562.

ANSFROI, abbé de Préaux. Sa conférence avec Bérenger, XIII, 167.

ANSGAR (Saint), archevêque de Hambourg. Voyez *Anscaire* (Saint).

ANSGRADE, moine de Fontenelle. Voyez *Aigrade*.

ANSOALDE, évêque de Poitiers, engage Urbain à écrire la Vie de saint Léger, XI, 811.

ANSON, abbé de Lobbes, écrivit la Vie de saint Ursmar, XII, 850 (et celle de saint Erme ou Erminon. Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 203 et suiv.)

ANSPERT, archevêque de Milan. Voyez *Ansbert*.

ANSTÉE, abbé de Saint-Arnould de Metz, XII, 865.

ANTAPODOSIS. Titre que Luitprand, évêque de Crémone, a donné à son histoire; ce que signifie ce terme, XII, 874.

ANTECHRIST. Doctrine de saint Justin, I, 440. Doctrine de saint Irénée, 515 et 528. Livre de l'Antechrist, ouvrage de saint Hippolyte, 619 et suiv. Autre livre de l'Antechrist, faussement attribué à saint Hippolyte, 634. — Selon saint Cyprien, on doit fuir les hérétiques comme des antechrists, II, 344. Saint Cyprien croyait que la venue de l'Antechrist était proche, 379. Saint Victorin de Petau croit que Néron ressuscitera pour être l'antechrist, 461. — Doctrine de saint Cyrille de Jérusalem sur l'antechrist, V, 47. — Discours de saint Ephrem sur la consommation du siècle et sur l'antechrist, VI, 24, 25. Poëmes sur le même sujet, attribués à saint Éphrem, 25. — Livre de l'Antechrist, ouvrage attribué faussement à saint Augustin (on croit que c'est celui d'Adson), IX, 288. — Ce que dit Théodoret sur l'antechrist, X, 87. — Ce que dit saint Grégoire de Tours, XI, 368. Ce qu'en dit saint Isidore de Séville, 720. — Ce qu'en dit saint Jean de Damas, XII, 73. La Vie de l'antechrist, attribuée à Alcuin, est d'Adson, abbé de Montier-en-Der, sur la fin du xe siècle, 186, 187, 459, 885. Le même traité, attribué à Rhaban Maur, 459 et 888. [Ce traité est l'ouvrage d'Adson, abbé de Montier-en-Der; il n'est ni de Raban, ni d'Alcuin, encore moins de saint Augustin, 885.] Analyse de ce traité, 885, 886. — Opuscule de Pierre Damien sur l'antechrist, XIII, 322. — Traité de l'Antechrist, ouvrage de Géroch, prévôt de Reichersperg, XIV, 632. Un concile assemblé à Florence combat l'opinion de l'évêque Fluentius, qui croyait que l'antechrist était né, 1079.

ANTENOR, évêque régionnaire. (Il écrivit la vie de saint Sylvain, évêque de Thérouanne. Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 49.)

ANTÈRE (Saint), pape. Décrétale qui lui est attribuée faussement, VI, 85.

ANTHÉMIUS, prêtre, souscrit au faux concile d'Ephèse pour Patrice, évêque de Tyanes, X, 679.

ANTHÉMIUS, reconnu empereur d'Occident, protége l'hérétique Philothée, X, 339. Son panégyrique, par saint Sidoine Apollinaire, 396.

ANTHÈME, sous-diacre de l'Église romaine et recteur du patrimoine d'Italie. Différentes lettres que lui écrit le pape saint Grégoire, XI, 482, 505. Ordre que lui donne ce

1137. 1146. 1149. siècle. siècle. siècle. siècle. II siècle. III siècle. XII siècle. 1106. VIII siècle. 467. 467. 595.

pape, 508. Autres lettres de ce pape, 527, 531.

III siècle. ANTHIME (Saint), prêtre et martyr, III, 100.

303. ANTHIME (Saint), évêque de Nicomédie, martyr, III, 74.

ANTHIME et BONIFACE (Saints), martyrs. Sermon de Pierre Damien pour le jour de leur fête, XIII, 308.

372. ANTHIME, évêque de Tyanes, dispute avec saint Basile de Césarée au sujet des églises de Cappadoce. Il empêche saint Grégoire de Nazianze de prendre possession de l'église de Sasimes, V, 183 et 253. Lettre qu'il lui écrit, 253. Il veut l'obliger à le reconnaître pour son métropolitain, 253 et IV, 358. — Il éclaire saint Basile sur une fausse lettre, IV, 440.

ANTHIME, évêque, à qui Firmus de Césarée en Cappadoce adresse une lettre, X, 150.

ANTHIME ou ANTIME, compose des cantiques et les catholiques s'assemblent chez lui pour les chanter, X, 345.

535. ANTHIME, évêque de Trébizonde, succède à Epiphane sur le siége de Constantinople ; le pape Agapet l'oblige de retourner à Trébizonde, XI, 120. La lettre qu'on dit que ce pape lui a adressée est visiblement

535. supposée, 121. Lettre que lui écrit le pape Vigile, 193. Il est nommé patriarche de Constantinople par le crédit de Théodora,

536. 304 et 851. Déposé dans un concile tenu par le pape Agapet, 304 et 851, 852. Il est anathématisé dans un autre concile tenu par Mennas avec Sévère d'Antioche et ses partisans, 852, 853, 854.

ANTHIME, sous-diacre de l'Église romaine. Voyez *Anthème*.

IV ou V siècle. ANTHOLOGIUM, livre à l'usage de l'Église grecque qui contient les offices pour les fêtes de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge, etc., XIII, 137.

ANTHOLOGIUM d'Arcudius, à l'usage des voyageurs, XIII, 137, 138.

ANTHROPOMORPHITES, [combattus par saint Ephrem, VI, 466 ; par saint Chrysostôme, VII. 177.] Leurs erreurs réfutées par Théophile d'Alexandrie, 445. — Analyse de l'ouvrage où saint Cyrille d'Alexandrie réfute leurs erreurs, VIII, 319. — Livre contre les anthropomorphites attribué par Trithème à Fauste de Riez, X, 436. — Leur hérésie réfutée par Rathérius de Vérone, XII, 857.

IV siècle ANTHUSE, mère de saint Jean Chrysostôme, VII, 1.

IV siecle. ANTIDICOMARIANITES, hérétiques. Ce que saint Epiphane en dit, VI, 410. — Ils sont réfutés par saint Jérôme, VII, 664.

ANTIENNES. Pourquoi elles sont ainsi nommées. Leur origine, XI, 311. — [Commentaire sur les neuf antiennes qui précèdent la fête de Noël, par Regnier, moine de Saint-Laurent de Liége, XIV, 796.]

ANTIKEIMENON, ou Concordance des endroits de l'Écriture qui paraissent contraires, ouvrage attribué à Berthaire, abbé du Mont-Cassin, XII, 696.

ANTILOGIES ou contrariétés apparentes de l'Écriture : Ouvrage de saint Julien de Tolède. Celui qu'on a d'abord donné sous son nom est de l'abbé Berthaire, XI, 794. [De Lorenzana prouve qu'il est de saint Julien de Tolède, 795.]

ANTILOGUE contre les Juifs. Opuscule de saint Pierre Damien, XIII, 310.

ANTIME. Voyez *Anthime*.

ANTIOCHE, ville capitale de Syrie. Le nom de *chrétiens* y a commencé, II, 536. — Faux concile d'Antioche rapporté au temps des apôtres, 534 et suiv. — Saint Ignace est fait évêque d'Antioche, I, 326 et suiv. — Lettre de saint Alexandre, depuis évêque de Jérusalem à l'Église d'Antioche, II, 122. — Saint Denis d'Alexandrie travaille à rétablir la paix dans l'Église d'Antioche, 398. III siècle Concile qui y fut indiqué en 252, 559. Premier concile contre Paul de Samosate en 264, 264. 566. Second concile, 567 et suiv. Troisième 269. en 269, 567. Symboles attribués à ce concile, 571, 572. — Saint Lucien, prêtre d'An- IV siècle 331. tioche et martyr, III, 73 et suiv. Lettre de l'empereur Constantin au peuple d'Antioche ; autre au concile assemblé en cette ville, 140. Saint Eustathe, évêque d'An- IV siècle tioche, 158 et suiv. Concile tenu à la suite du concile de Nicée ; autre concile dans le- 325. quel saint Eustathe est accusé et déposé, 159. L'empereur Julien fit fermer la porte de la grande église d'Antioche, et refusa de faire rouvrir les autres que le comte Julien, son oncle, avait fait fermer, 401. Canon de Nicée touchant les prérogatives de cette 325. Église, 432, 433. Concile qui y fut tenu contre saint Eustathe, évêque de cette ville, 331. et Asclépas de Gaze, 449. Concile dans le- 339. quel les Eusébiens ordonnent Piste, évêque d'Alexandrie à la place de saint Athanase, 459, 460. Concile à l'occasion de la dédicace 341. de l'église bâtie dans cette ville, 464 et suiv. Concile tenu à Antioche par les seuls Eusé- 341 ou 3 biens contre saint Athanase, 472. Concile

où les Eusébiens dressent la formule macrostiche, 473, 474. — Tome ou lettre de saint Athanase à l'Église d'Antioche, IV, 135, 136. Histoire du schisme de cette Église, 584. Concile qui y fut tenu par les Anoméens, 550. Concile qui y fut tenu pour l'élection d'un évêque de cette ville, 584, 585. Autre concile tenu par les Acaciens, 586. Autre concile tenu par les Macédoniens, 595. Concile qui y fut tenu par les catholiques, 599. Autre concile qui y fut assemblé de tout l'Orient, 611. Foi des catholiques d'Antioche approuvée par le canon cinquième du premier concile œcuménique de Constantinople, 623, 624. Autre concile d'Antioche, 644. Concile qui y fut tenu contre les Messaliens, 645. Lettre de saint Basile-le-Grand aux fidèles de cette Église, 455. Saint Mélèce, évêque de cette ville, 584 et 585. Discours de saint Mélèce, 585. Concile tenu par saint Mélèce, 597. Concile des Orientaux à Antioche. Saint Mélèce y assiste, 610. — Saint Ambroise travaille à la paix de cette Église, V, 390. Diodore de Tarse prend soin de l'Église d'Antioche, 586. — Saint Flavien, évêque de cette ville, VI, 310 et suiv. Paulin, évêque des Eustathiens dans Antioche, 314 et suiv. Lettre de l'empereur Constantius à l'Église de cette ville au sujet d'Eudoxe, chef des Ariens, 345, 346. — Homélies de saint Jean Chrysostôme sur la sédition d'Antioche ou sur les statues, VII, 53 et suiv. Bains interdits à Antioche en punition de la sédition, 68. Cette ville fut aussi privée du titre de Métropole, 70. Témoignages de saint Jean Chrysostôme sur cette ville, 430. Autorité de cette Église : Sujet du canon premier dans la lettre du pape saint Innocent à saint Alexandre d'Antioche, 517. Conduite de saint Jérôme par rapport au schisme de cette Église, 546. — Jean, évêque de cette ville, VIII, 244 et suiv. L'Église d'Antioche prétend avoir les droits de métropole sur celle de Chypre, 589, 590. Décision du concile d'Ephèse sur ce sujet, 590. Concile tenu à Antioche par Jean contre saint Cyrille, 599. — Accord confirmé au concile de Chalcédoine entre Maxime d'Antioche et Juvénal de Jérusalem : le premier se réservant les droits métropolitains sur les deux Phénicies et l'Arabie, consent que Juvénal prenne le titre de patriarche avec juridiction sur les trois Palestines, X, 17 et 343. A la mort de Julien l'Apostat, on fait des réjouissances à Antioche, 46. Division dans l'Église d'Antioche, 48, 49. Concile tenu en cette ville par Domnus au sujet d'Ibas, accusé de Nestorianisme 145. Concile tenu en cette ville pour l'affaire d'Athanase, évêque de Perrha ; autre concile au sujet d'Ibas d'Edesse, 666. Poëme d'Isaac-le-Grand sur la ruine de cette ville (renversée par un tremblement de terre) vers 459, 578. Concile où Pierre-le-Foulon est déposé, et Etienne mis à sa place, 717. — Ephrem, patriarche d'Antioche, XI, 171 et suiv. Incendies et tremblements de terre sous l'empereur Justin, 418. Lettre du pape saint Martin aux églises d'Antioche, 750. Lettre du clergé d'Antioche à Jean, patriarche de Constantinople, qui contient le détail des violences de Sévère, leur évêque, 821, 822. — Relation de la prise d'Antioche par Anselme comte de Ribemont, XIII, 512, 513. — Droits de cette Église reconnus par le pape Pascal II, XIV, 134. Concile tenu à Antioche par Albéric évêque d'Ostie, 1116.

ANTIOCHE, ville de Carie. Concile qui y fut tenu par les Demi-Ariens, IV, 600.

ANTIOCHUS-EPIPHANE, roi de Syrie. violences qu'il exerce contre les Juifs. Saint Grégoire de Nazianze en parle, V, 217.

ANTIOCHUS, prêtre. Lettre de saint Athanase aux prêtres Jean et Antiochus, IV, 146, 147. — On soupçonne que c'est celui qui fut depuis évêque de Samosate, V, 5. Voyez son article.

ANTIOCHUS. Écrits supposés de saint Athanase à Antiochus, IV, 180.

ANTIOCHUS, à qui est adressée une lettre de saint Basile-le-Grand, IV, 455.

ANTIOCHUS ou ANTIOQUES, évêque de Samosate, neveu et successeur de saint Eusèbe assiste au concile de Constantinople, IV, 618. — Son oncle l'envoie à Samosate ; il est relégué en Arménie, V, 4. Il succède à son oncle, 5.

ANTIOCHUS, évêque de Ptolémaïde, fameux prédicateur. Il avait laissé plusieurs homélies, un sermon sur l'aveugle-né et un discours sur l'avarice. On a de lui quelques fragments. Voyez *Moréri* et *Dupin*.

ANTIOCHUS ou ANTIOQUE (Saint), solitaire dont Théodoret a écrit la Vie, X, 60.

ANTIOCHUS, préfet du prétoire et consul, porte à saint Célestin une lettre et des écrits de saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 132 ; une lettre et des homélies de Nestorius, 371.

ANTIOCHUS, l'un des opposants au rétablissement d'Ibas, X, 147.

VII siècle. ANTIOCHUS, l'un des métropolitains de l'Illyrie orientale écrit à saint Léon qui lui répond, X, 206.

ANTIOCHUS, moine de saint Sabas, XI, 697. Son abrégé de l'Écriture sainte intitulé Pandectes, 697 et 698. [Edition de cet écrit, p. 698.] Sa relation du martyre des quarante-quatre moines de la Laure de saint Sabas, 698.

V. 460. ANTIPATER ou ANTIPATRE, évêque de Bostres en Arabie Ce qu'on sait de sa personne et du temps où il vivait; sa réfutation de l'apologie de saint Pamphile pour Origène; différentes homélies qu'on lui attribue, XII, 427. [Quelques-unes sont reproduites dans la *Patrologie*, 427.] — Ses ouvrages y ont été condamnés comme contenant les erreurs d'Origène, XI, 175.

ANTIPHONAIRE du pape saint Grégoire; autre antiphonaire qui lui est attribué, XI, IX siècle. 544. Editions de l'antiphonaire de saint Grégoire, 586. — Antiphonaire d'Amalaire, XII, 345. De la correction de l'Antiphonier, ouvrage d'Agobard, 377. — Antiphonaire de Gui d'Arezzo approuvé par le pape Jean XIX et adopté dans plusieurs églises, XIII, 130. — Antiphonaire à l'usage de Cîteaux corrigé par saint Bernard, XIV, 482.

IV siècle. ANTIPODES. Lactance ne croyait pas qu'il y en eût, II, 499 et 514. — Saint Augustin était dans le même sentiment, IX, 314, — ainsi que Procope, XI, 177. — [Observation sur ce sentiment, IX, 314, n. 1. Ni le pape Zacharie ni les Pères de l'Église n'ont condamné la doctrine qui admet les Antipodes et la rotondité de la terre, XII, 32, n. 1.]

ANTIQUAIRES. On désignait les copistes par ce nom, XI, 233, 234.

IV siècle. ANTIRRHÉTIQUE, ouvrage d'Évagre de 377. Pont, VI, 114. Antirrhétique ou traité contre Apollinaire, ouvrage de saint Grégoire de Nysse, 148 et suiv. — Antirrhétique du patriarche saint Nicéphore contre les Iconoclastes. Analyse de ce qui nous reste de ses ouvrages, XII, 282 et suiv. [Les antirrhétiques du même contre Copronyme, 290 et suiv.; son antirrhétique sur les témoignages de Magnes, III, 156, et XII, 294; son antirrhétique contre Eusèbe de Césarée, 295, 296, et III, 250, 251; son antirrhétique contre les iconoclastes, XII, 296. Analyse de cet ouvrage, 296 et 297. Analyse de ceux composés par saint Théodore Studite, 301, et 302.]

ANTITYPES. Nom que quelques Pères ont donné aux espèces de l'Eucharistie avant la consécration, XIII, 626.

ANTOINE (Saint), premier Père des solitaires d'Égypte, III, 382 et suiv. Histoire de sa vie; sa naissance, son éducation. Il 251. abandonne ses biens et les donne aux pauvres; il se retire dans le désert, 382; il 285. commence à former des disciples; il visite 305. ses disciples et les exhorte à la vertu, 383; sa vie ordinaire; il cherche le martyre à 311. Alexandrie; il se retire sur une montagne 315. fort reculée, 384; son respect pour les ministres de l'Église; son éloignement pour les hérétiques et les schismatiques, 385; il va visiter saint Paul, ermite; il enterre son 340. corps, 385 et 386; il va à Alexandrie combattre les Ariens, 386; il confond divers 355. philosophes païens, 387, 388; sa mort, 388, 356. 389; écrits de saint Antoine; lettre de ce saint à l'empereur Constantin; à divers monastères, 389; aux Arsénoïtes, 390; au duc 341. Balacius; à saint Théodore de Tabenne, 353 ou 3 391; écrits attribués à saint Antoine, 391, 392; éloge de saint Antoine; éditions de ses lettres, 392; [éditions récentes 392;] lettre que l'empereur Constantin écrit à saint Antoine, 141. — Saint Athanase va le visiter, IV, 90. Vie de saint Antoine écrite par saint Athanase, 138. — Il est visité par saint Macaire d'Égypte, V, 596. Saint Antoine visite Didyme l'Aveugle, docteur de l'église d'Alexandrie, 606. — Sa vie écrite par saint Athanase, citée par saint Ephrem, VI, 7, — et par saint Chrysostôme, VII, 216. Saint Antoine visite saint Paul, premier ermite et l'ensevelit, 593. — Il se montre zélé pour le soutien de la foi des fidèles, VIII, 47. — [Homélie de Sévère de Sozopole sur saint Antoine, XI, 109.] — Sermon de Guillaume d'Auvergne en son honneur, XIV, 1027.

ANTOINE, prêtre arien, maître d'Aétius, IV siè et ensuite évêque de Tarse, VI, 262.

ANTOINE, moine à qui saint Jérôme écrit 376 une lettre, VII, 582.

ANTOINE, auteur du poëme contre les païens attribuée à saint Paulin, évêque de Nole, VIII, 87.

ANTOINE, évêque de Fussale. Son histoire, VIII, 11, 12, il se conduit mal; saint Augustin en écrit au pape Célestin, 127. — Il est déposé par saint Augustin, IX, 19. Il en appelle au pape; fin de cette affaire, 171.

ANTOINE, évêque de Chalcide, prêtre

à Antioche. Erreur qu'il y enseigne, VIII, 379.

ANTOINE, évêque de Germe dans 'Hellespont, persécute les Macédoniens qui le font assassiner, VIII, 367.

ANTOINE, disciple de saint Siméon Stylite auteur d'une de ses Vies, X, 63.

ANTOINE, évêque arien en Afrique, fait mettre saint Eugène en prison, X, 461.

ANTOINE, prêtre et solitaire de Lérins. Sa vie écrite par saint Ennode, X, 575.

650. ANTOINE, évêque de Bacate. Lettre que lui écrit le pape saint Martin Ier pour le prier de s'unir à Jean de Philadelphie qu'il avait établi son vicaire en Orient, XI, 750.

it 800. ANTOINE, moine du monastère de saint Siméon, traduit en arabe la traduction grecque des dialogues de saint Grégoire le Grand, XI, 472.

14. ANTOINE, évêque de Sylée, se déclare pour les Iconoclastes, XII, 279. Sa dissimulation envers Nicéphore, patriarche de Constantinople qu'il maltraite et qu'il oblige de quitter son siége, XII, 279. — [Il n'était point métropolitain de Sylée, XIII, 648, note 2.]

15.

ANTOINE, surnom donné à Adalard, abbé de Corbie, frère de Vala, XII, 533.

95. ANTOINE II, surnommé Caulée, patriarche de Constantinople, succède à Etienne et ne siége que deux ans; sa mort, XII, 794; son oraison funèbre par Nicéphore le philosophe, 794, 795.

75. ANTOINE III, surnommé Studite, élu patriarche de Constantinople après la déposition de Basile Scamandrin; sa retraite et sa mort, XIII, 759.

80.

iècle. ANTOINE, surnommé Mélisse. Conjectures sur le temps où il a vécu, XIII, 567, 568. On ne peut le dire disciple de saint Jean Damascène qu'en ce qu'il a imité son genre d'écrire, 570. Ses extraits des Pères distribués en lieux communs. Editions et traductions qu'on en a faites, 570. — Autre article sur le même auteur. D'où lui vient le surnom de Mélisse, XIV, 651. On ignore dans quel siècle il a vécu, 651 et 652. Son recueil de maximes. Différentes éditions qu'on en a faites, 652.

[ANTONELLI (Nicolas) publie en arménien et traduit en latin les sermons de saint Jacques de Nisibe, III, 372. — Son édition de l'interprétation des Psaumes ou des titres des Psaumes, par saint Athanase, IV, 169.]

ANTONIEN, évêque de Numidie, écrit plusieurs lettres à saint Cyprien; lettre de saint Cyprien à Antonien, II, 313. III siècle.

ANTONIEN (Jean), dominicain. Son édition des œuvres de saint Paulin, évêque de Nole, VIII, 97.

ANTONIN TITUS, surnommé le Pieux. Apologie que saint Justin lui adresse pour les chrétiens, I, 413 et suiv. 150.

ANTONIN (saint), prêtre, martyr de Palestine, III, 10. 308.

ANTONIN, évêque d'Ephèse, accusé devant saint Jean Chrysostôme, VII, 3. Il meurt avant la décision du procès, 4. Il fut accusé par Eusèbe, évêque de Valentinianople, 3, 4, et 492. 400.

ANTONIN, à qui saint Augustin écrivit une lettre, IX, 70. 390.

[ANTOLINI (Vincent) a donné une traduction italienne des livres sibyllins, I, 308.]

ANTONIN (Saint), solitaire dont Théodoret a écrit la vie, X, 60.

ANTONIN, évêque de Mérida, métropolitain de la Lusitanie; son zèle contre les Manichéens, X, 342, 667. Turibe, évêque d'Astorga lui envoie les actes de ses informations contre les Priscillianistes, 667.

ANTONIN (Honorat), évêque de Constantine ou de Cirthe, X, 466, 467, 468. Voyez *Honorat Antonin*. V siècle.

ANTONIN, recteur du patrimoine de Dalmatie, XI, 482. Lettre que lui écrit le pape saint Grégoire pour le charger de veiller à l'élection d'un évêque de Salone, 492. 592.

ANUBE, frère du saint abbé Pémeu, se retire avec lui à Scété; règle qu'il prescrit aux moines de Scété; saint Pémeu l'aide dans le gouvernement de cette communauté, VIII, 468.

ANULIN, proconsul d'Afrique, envoie saint Félix de Thibare au préfet du prétoire, III, 18. Fait tourmenter quarante-neuf chrétiens, 20 et suiv. Condamne à mort sainte Crispine, 38 et suiv. Lettre que l'empereur Constantin lui écrit, 132, 133, et V, 144, 145. — Lettre qu'il écrit à l'empereur, V, 144. 313.

ANUPHE, confesseur. Ce qui est dit de lui dans les Vies des Pères écrites par Rufin d'Aquilée, VII, 475. IV ou V siècle.

ANYSIUS (Saint), évêque de Thessalonique, écrit à saint Ambroise au sujet de son élection. Lettres que saint Ambroise écrit à ce sujet au clergé de Thessalonique et à Anysius, V, 483. — Lettres que lui écrit le 384. 385 et 386.

pape saint Sirice, VI, 103. Autre lettre de
392. saint Sirice à Anysius, 107. — Lettre que
406. lui écrivit saint Jean Chrysostôme, VII, 134.
V siècle. — Lettre que lui écrivit le pape saint Innocent, 506, Anysius lui répond, 507. — Le pape saint Sirice lui avait donné la commission d'agir en son nom dans toutes les provinces de l'Illyrie, X, 202.

V siècle. ANYSIUS, gouverneur de la Pentapole. Discours de Synésius de Ptolémaïde à l'éloge d'Anysius, X, 32.

ANYSIUS, prêtre, père d'Eulampie, mère de Philostorge, l'historien, se laisse engager dans l'erreur des Eunomiens, VIII, 509.

V siècle. ANYSIUS, notaire et lecteur de Firmus de Césarée, député à Nestorius par le concile d'Ephèse, VIII, 578.

AOD, juge d'Israël, I, 51.

[AOSTE, ville d'Italie; privilége accordé au chapitre d'Aoste par le pape Sergius III, 743.]

518. APAMÉE, ville de la seconde Syrie. Lettre du clergé de cette ville contre Pierre, son évêque qu'ils accusent de beaucoup de crimes et de violences, XI, 822.

IV siècle. APATHIE, livre de l'Apathie attribué à Evagre de Pont, VI, 115. — Dogme de l'apathie enseigné par Pélage, VII, 166.

II siècle. APELLÈS ou APPELLÈS, disciple de
II siècle. Marcion. Évangile sous son nom, I, 273. Ses erreurs réfutées par Rhodon, 494, — par
III siècle. Tertullien, II, 42, — par saint Epiphane, VI, 393.

442. APELLION à qui Théodoret écrit, X, 66.

303. APER, prêtre de Thibare en Afrique, 18.

APER, prêtre souscrit dans un concile en présence et par ordre de son évêque, V, 532.

APER ou APRE (Saint), évêque de Toul, VII, 77.

APER, avocat et depuis prêtre. Voyez *Apre*.

APER, évêque. Lettre que Salvien lui écrit, X, 388. Lettre que lui écrit saint Sidoine, 389.

APHRAATE ou APHRATEZ, Persan, solitaire. Entretien qu'il a à Antioche avec l'empereur Valens à qui il reproche son attachement à l'arianisme, X, 48 et 54. Sa vie écrite par Théodoret, 54.

APHTONE, médecin manichéen, meurt vaincu dans une dispute par Aétius, arien, VI, 262.

APHTONE, Samaritain. Lettre que lui écrit saint Nil, VIII, 217.

APHTONE, solitaire, depuis évêque, X, 53. Peut-être le même que celui à qui Théodoret écrit, 75.

APIARIUS, prêtre de Sicque, excommunié par son évêque, appelle au pape, VII, 418.
537, 541. — [Voyez sur l'affaire d'Apiarius, VII, 537, note 3 et 541, note 1.] — Concile
tenu à Carthage à l'occasion de l'affaire de 419.
ce prêtre, VIII, 562 et suiv. Lettre synodale 426.
du sixième concile de Carthage au pape Boniface touchant l'affaire d'Apiarius, 568.
Lettres de saint Célestin pape, aux évêques 426.
d'Afrique, et des évêques d'Afrique à saint Célestin, touchant l'affaire de ce prêtre,
127. Poursuivi pour ses crimes, il revient à 426.
Rome où en ayant imposé au pape il est renvoyé en Afrique avec un légat pour être rétabli, 570. Concile tenu à Carthage à son sujet, où il confesse ses crimes et est retranché du corps de l'église, 570 et 571.

APINIEN, duc de Mésopotamie. Jean V siècle.
d'Antioche lui écrit, VIII, 246.

APION, grammairien. Livres de Josèphe I siècle.
contre lui, 325.

APION, auteur ecclésiastique; ses ouvrages, I, 537. II siècle

[APIS, taureau adoré par les Egyptiens, I, 14, n. 4.]

APOCALYPSE DE SAINT JEAN. En quel 96.
lieu et en quel temps elle a été écrite. A qui elle est adressée; analyse des trois premiers chapitres; analyse des seize chapitres suivants, I, 257. Analyse des trois derniers chapitres, 257 et 258. Jugements qu'on a portés de l'Apocalypse, 258. On a douté que saint Jean en fût l'auteur, 258 et 259. Preuves que l'Apocalypse est de saint Jean, et qu'elle est canonique. Les plus anciens Pères grecs et le plus grand nombre des Pères latins l'ont reçue comme de saint Jean et canonique. Elle renferme des traits qui ne conviennent qu'à saint Jean, 259 et suiv. Solution des difficultés de saint Denis d'Alexandrie qui doutait que l'Apocalypse fût de saint Jean. Quoique saint Jean n'ait pas mis son nom à ses autres écrits il a pu le mettre à celui-ci, et s'il y a quelque différence de style, elle peut venir de la matière qui en fut l'objet, et de la manière plus rapide dont fut écrite l'Apocalypse, 261. Il est évident qu'on a eu tort d'attribuer l'Apocalypse à Cérinthe, 259. Voyez la n. 1. Apocalypse citée sous le nom de saint Jean par II siècl
saint Justin, 437. Par saint Irénée, 521. —
Par Tertullien, II, 69. par Origène, 208. — III siècl

Commentaires sur l'Apocalypse faussement attribués à saint Hippolyte, I, 634. — L'auteur d'un traité contre Novatien attribué à saint Cyprien cite l'auteur de l'Apocalypse sous le nom de Jean, II. 343. Sentiment de
siècle. saint Denis d'Alexandrie sur ce livre, 405.
siècle. Commentaire sur l'Apocalypse que l'on croit être de saint Victorin, évêque de Pettau, 460, 461. L'Apocalypse ne se trouve pas au rang des livres canoniques dans les canons apostoliques, 587. — Saint Méthode cite l'Apocalypse sous le nom de saint Jean, III, 68. Eusèbe de Césarée fait de même, 267. [L'Apocalypse de saint Jean n'était pas reçue au IVe siècle dans la province d'Antioche, IV, 23. n. 5.] Saint Athanase la cite sous le nom de saint Jean l'Évangéliste, 179. Saint Basile aussi, 497. — Saint Cyrille de Jérusalem la cite, quoiqu'il ne la mette pas au rang des écritures canoniques, V, 63. Commentaire de Tichonius, donatiste, sur ce livre, 104. Saint Pacien cite ce livre comme inspiré, 166. Sentiment de quelques hérétiques sur ce livre, 177. Commentaire sur l'Apocalypse faussement attribué à saint Ambroise. On croit que c'est celui de Berengaud, 512. Saint Ambroise cite l'Apocalypse sous le nom de saint Jean l'évangéliste, 524. — Saint Ephrem la cite sous le nom de saint Jean qu'il nomme le Théologien, VI, 51. Saint Grégoire de Nysse la cite sous le nom de saint Jean l'Évangéliste, 225. Saint Epiphane reconnaît que c'est l'ouvage du Saint-Esprit, 424. Les Aloges rejetaient l'Apocalypse, 425. — Saint Jean Chrysostôme ne là cite point, et on ne le trouve point dans la synopse qui lui est attribuée, VII, 203. Explication et commentaire sur l'Apocalypse : Ouvrages attribués à saint Jérôme, 650. — Dix-neuf homélies sur l'Apocalypse : Ouvrage attribué à saint Augustin. Il est postérieur à Bède, IX, 229. Sentiment de saint Augustin sur l'Apocalypse, 593. — [Commentaire de Gennade sur ce livre, X, 606.] — Commentaires sur l'Apocalypse rassemblés par Cassiodore, XI, 230. Commentaire de Cassiodore sur l'Apocalypse, retrouvé par le marquis Maffei et imprimé par ses soins, 242 et 254. Commentaire sur l'Apocalypse par Aprijius, évêque de Badajoz ; commentaires sur l'Apocalypse par André et Arétas, évêques de Césarée en Cappadoce ; idée du commentaire d'Arétas. Editions qu'on en a faites, 265. Commentaire de Primase, évêque d'Adrumet, 283. — Commentaire du vénérable Bède, XII, 9. [Lettre du même sur l'Apocalypse. 15.] Le commentaire sur l'Apocalypse attribué à André de Crète est d'André de Césarée, 59. [Jugement sur ce commentaire. Editions qu'on en a faites, 246.] Commentaire sur l'Apocalypse d'Ambroise Autpert, 120, 121. [Commentaire d'Alcuin sur l'Apocalypse, 172, 173.] Alcuin attribue l'Apocalypse à saint Jean l'Évangéliste, 209. Commentaire sur l'Apocalypse attribué à Béatus, moine des Asturies. Il n'est pas arrivé jusqu'à nous, 217. Commentaire attribué à saint Méthodius de Constantinople, 425. Commentaire attribué à Haimon d'Halberstadt, 123 et 436. Ce n'est guère qu'un abrégé de celui d'Ambroise Autpert, 123. Le quatrième 633.
concile de Tolède ordonne de recevoir l'Apocalypse comme un livre divin, 917. Commentaire sur l'Apocalypse attribué à Wérembert, moine de Saint-Gall, 694. Commentaire de Bérengaud, moine de Ferrières, 702, 703. C'est le même commentaire qu'on avait attribué à saint Ambroise, 703. Commentaire de Remi, moine d'Auxerre, 757. [Chaîne d'Œcuménius sur l'Apocalypse, 814.] — Comment et en quel temps les Grecs lisent ce livre, XIII, 135, 136. Le commentaire sur l'Apocalypse attribué à Bérenger est de Bérengaud, moine de Ferrières, 175. Homélies de Guillaume de Mende sur l'Apocalypse conservées manuscrites à l'abbaye de Saint-Evroul, 269. Commentaire de saint Brunon de Ségni, 507. — Commentaire sous le nom de saint Anselme. On l'attribue à Anselme de Laon, XIV, 36 et 184. Le commentaire faussement attribué à saint Ambroise est vraisemblablement de Bérengaud, moine de Ferrières, et non de Bérengose, abbé de Saint-Maximin de Trèves, 238, 239. Commentaire de Rupert, abbé de Tuy, sur l'Apocalypse, 283. [Commentaire de Richard, prieur de Saint-Victor sur ce livre, 701.] Commentaire de l'abbé Joachim, 830. [Ce que Martin, chanoine de Saint-Isidore de Léon, dit de l'Apocalypse, 834.]

APOCALYPSES (Fausses), I, 285, 286.

[APOCALYPSE D'ADAM, livre apocryphe. Fragments de ce livre édité récemment, I, 263.]

APOCALYPSE DE MOISE, livre apocryphe, I, 38.

APOCALYPSE D'ÉLIE, livre apocryphe, IV, 614.

APOCALYPSE D'ESDRAS, livre apocryphe, I, 75 [et XII, 297].

APOCALYPSE DE SAINT PAUL, livre apocryphe, IX, 576 [et XII, 297].

APOCALYPSE faussement attribué à Méliton, I, 461.

APOCRISIAIRES, nonces ou légats. Il n'y en a eu en Occident que vers le commencement du VIe siècle, VI, 80.

APOCRYPHES (Livres). On a quelquefois donné ce nom aux écrits qui n'étaient point dans le canon des Juifs quoiqu'ils fussent dans celui de l'Église, I, 91.

APOCRYPHES (Livres de l'Ancien et du Nouveau Testament), I, 262 et suiv. Les livres apocryphes sont ceux qui ne sont pas dans le canon des divines Écritures, 262. Voyez la note 1. Les uns ne contiennent rien que de pieux et d'utile. Les autres sont remplis de fables et d'erreurs, 262. — Livres apocryphes cités par Origène, II, 208, 209. Canon apostolique contre les livres apocryphes, 585. — Livres apocryphes rejetés par Eusèbe de Césarée, III, 266, 267. — Livres apocryphes condamnés par le pape saint Innocent, VII, 512. Témoignage de saint Jérôme sur les livres apocryphes, 552. — Doctrine de saint Augustin sur les livres apocryphes, IX, 574 et suiv. — Décret contre les livres apocryphes, X, 725. Il n'est pas du pape saint Hormisdas, mais du pape saint Gélase, 633 et 723.

APOCRYPHES (Livres) de l'Ancien Testament, I, 262 et suiv. Livres faussement attribués à Adam, 262, 263. Psaumes qui lui sont faussement attribués; autres livres qui lui sont faussement attribués, 263. [Livre d'Adam, publié par M. Dillimann, 263, n. 12.] Evangile et prophéties attribués faussement à Ève, 263, 264. Écrits faussement attribués à Abel; livres faussement attribués à Seth; ouvrages faussement attribués à Enos, 266. Livres faussement attribués à Hénoch, 266 et 267. [Découverte et importance du livre apocryphe d'Hénoch, 265.] Écrits faussement atttibués à Noé, 26. Ouvrages faussement attribués à Sem, à Cham et à Caïnan. Psaume faussement attribué à Melchisédech; ouvrage faussement attribué à Abraham, 266. Écrits faussement attribués à Isaac, à Jacob, à Joseph et aux douze enfants de Jacob, 266 et 267. Écrits attribués à Heldam et Modal, à Balaam, à Jannès, à Mambrès, à Marie, sœur de Moïse, 267. Ouvrages attribués à Moïse, 37 et suiv. A Josué, 49, 50. A Phinées et à Samuel, 267. Psaumes attribués à David et à Salomon, 134. Autres ouvrages attribués à Salomon, 149. Ouvrages attribués à Élie, 267. A Isaïe, 159. Oraison de Manassès, roi de Juda. La véritable est perdue. Celle que nous avons est apocryphe; ce que contient cette prière, 267. [Ascension ou vision d'Isaïe, livre apocryphe publié par M. Lauwence, p. 159.] Lettre attribuée à Baruch, 167. Écrits attribués à Daniel, 175, 176. Livres attribués à Ananias, Azarias et Misaël, 267. Troisième et quatrième livre sous le nom d'Esdras, 69 et suiv. [Versions arabe et éthiopienne du IVe livre d'Esdras, 71. Les tomes XI, XII des *Études religieuses* par des Pères de la Compagnie de Jésus, contiennent quatre articles très-savants de M. Lehir sur le IVe livre d'Esdras.] Autres livres attribués à Esdras, 74, 75. Troisième et quatrième livre des Machabées, 189. 190. Pour les apocalypses apocryphes attribués aux patriarches et aux prophètes, voyez après l'article *Apocalypse de saint Jean.*

APOCRYPHES (Livres) du Nouveau Testament, I, 268 et suiv. Lettres de Jésus-Christ à Abgare et d'Abgare à Jésus-Christ. [D'où vient le nom d'Abgare, p. 268, n. 2. Auteurs qui soutiennent l'authenticité des lettres d'Abgare à Jésus-Christ, 270. n. 2.] Actes de la guérison et de la conversion d'Abgare, 268 et suiv. Preuves de la supposition de ces lettres, 269, 270. Preuves de la supposition de ces actes, 270. En se tenant pour la date à la version de l'histoire d'Eusèbe par Rufin, l'époque n'en serait pas moins fausse, 270, 271. Le sentiment d'Eusèbe, de saint Ephrem, et de quelques autres auteurs, n'est pas suffisant pour faire croire de pareils faits; autres écrits attribués faussement à Jésus-Christ, 271. Sentences attribuées à Jésus-Christ, 271 et 272. Faux évangiles, 272 et suiv. Évangile selon les Hébreux cité sous le nom d'Évangile des Nazaréens; Évangile selon les Égyptiens; Évangile de l'enfance du Sauveur, 272. Autre sous le nom de Nicodème, 272 et 273. Autre selon les Syriens, 273. Autres faux évangiles de saint Philippe, de Marcion, d'Apellès, de Basilide, 273 et 274. Celui de Cérinthe. Autre à l'usage des Ebionites. Celui de Tatien à l'usage de Encratites, 274. Autres à l'usage des Gnostiques, des Simoniens, des Valentiniens, des Manichéens, des Caïnites, 274, 275. Evangile éternel condamné

au feu par Alexandre IV ; autres évangiles apocryphes condamnés par le pape Gélase, 275. [Éditions des livres apocryphes du Nouveau Testament, 275.] Faux actes de saint Paul et de saint Pierre ; actes des apôtres attribués à Abdias ; actes de saint André, de saint Philippe, de saint Thomas, de saint Jean, 276. Autres actes de saint André, 276. et 277. [Voyez 277, n. 2, où l'on soutient l'authenticité de ces actes. Voyez aussi le n. 12.] Deux lettres adressées à saint Lin touchant la passion de saint Pierre et saint Paul, 277. La Vie de saint Jean par différents auteurs, 277 et 278. Les actes du martyre de saint Mathias. Traditions du même apôtre ; autres actes de saint Philippe ; de saint Barnabé, 278. De saint Marc, 278 et 279. L'Itinéraire de saint Thomas ; actes attribués aux apôtres assemblés ; le livre de la prédication de saint Pierre, 279.] Épîtres apocryphes, 279 et suiv. Épîtres faussement attribuées à la sainte Vierge, 279. Épîtres faussement attribuées à saint Paul et à Sénèque, 279, 280. [Voyez 280, n. 5.] Épîtres attribuées à saint Pierre, 280. Vrais et faux actes de Pilate, 280, 281. Épître de saint Barnabé, 281 et suiv. Analyse de cette épître, 283 et suiv. [Éditions de cette épître, 285, note, 3.] Fausses apocalypses, 285, 286. Apocalypses d'Adam, de Moïse, d'Isaïe, des patriarches et des prophètes, 285, 286. [Fragments du livre gnostique intitulé : Apocalypse d'Adam, publié par M. Renan, 263.] Apocalypse de saint Pierre, de saint Paul, de saint Thomas ; deux faux apocalypses de saint Jean ; apocalypse de Cérinthe, 286. Écrits faussement attribués à saint Luc, 215, 216. A saint Paul, 241, 242. A saint Jacques, 242 *bis*, 243 *bis*. A saint Pierre, 249, 250.
304. [Livre des histoires des saints Pères ; enseignement de l'apôtre Adaï ou Adée, 269.]

APODÈME (Saint), martyr de Saragosse, III, 44.

APOLLINAIRE (Saint), évêque de Ravenne est le seul des évêques de cette église qui l'ait honorée par le martyre ; sermon de saint Pierre Chrysologue sur ce saint évêque, X, 15. — Maxime, évêque de Salone, se purge par serment devant son tombeau, XI, 516. — [Hymne en l'honneur de saint Apollinaire ; autre hymne en son honneur ; office
V. 172. en son honneur, XIII, 23.] Trois discours de saint Pierre Damien sur ce saint, 308.

175. APOLLINAIRE (Claude), évêque d'Hiéraple apologiste de la religion ; en quel temps il florissait ; son apologie pour les chrétiens, I, 463. Autres écrits d'Apollinaire ; Ses écrits contre les hérétiques, 464. Jugement de ses écrits, 464 et 465. Éditions de ses écrits, 465. — Concile qu'il tient contre les Montanistes, II, 539.

APOLLINAIRE L'ANCIEN, prêtre de IV siècle.
Laodicée. Ses ouvrages, V, 86, 87.

APOLLINAIRE LE JEUNE, fils du précédent, évêque de Laodicée en Syrie et hérésiarque, V, 85 et suiv. Histoire des premières années d'Apollinaire, 85, 86. Son union avec saint Athanase. Son zèle pour la 349.
foi ; il est fait évêque de Laodicée, 86. Il tra- V. 362.
vaille pour les études et pour l'Église sous Julien, 86 et 387. Ses poésies ; la doctrine 362.
d'Apollinaire est condamnée mais non pas sa personne, 87. Apollinaire fait schisme à Antioche. Il est condamné à Rome, 87 et 88. 378.
Autres condamnations d'Apollinaire, 88. Ses 379 et 381
ouvrages sur l'Écriture sainte, 88, 89 et 92. Autres écrits d'Apollinaire, 89. Lettres d'Apollinaire. Écrits qu'on lui attribue. 90, 91. [Éditions des paraphrases des Psaumes, 91. Fragments des écrits d'Apollinaire publiés par Maï, 91 et 92. Fragments des commentaires sur saint Luc, sur les Proverbes, sur Isaïe, sur Ezéchiel, sur le Cantique des Cantiques, 92.] — Il embrasse le parti des Millénaires et écrit deux volumes contre saint Denis d'Alexandrie pour leur défense, II, 405. — Livres de saint Athanase contre Apollinaire, IV, 144 et suiv. Erreurs d'Apollinaire et son schisme, 605, 606. Il est con- 377 ou 378.
damné avec ses disciples dans un concile de Rome, 606, dans un concile d'Antioche, 611, 379.
dans un concile de Rome, 612. Concile d'Italie pour examiner sa doctrine, 634 et suiv. Son hérésie condamnée dans le second concile de Constantinople, 637. Apollinaire se vantait d'avoir reçu plusieurs lettres de saint Sérapion, 335 et V, 90. Lettres supposées de saint Basile le Grand à Apollinaire, et d'Apollinaire à saint Basile, IV, 488, 489 et V, 90. — Saint Grégoire de Nazianze oppose ses vers à ceux d'Apollinaire, V, 192. Erreur d'Apollinaire sur la Trinité, 245. Les livres de saint Ambroise contre l'hérésie d'Apollinaire sont perdus, 514. — Livres d'Apollinaire qu'on a prétendu avoir été collés par saint Ephrem, VI, 50. Antirrhétique ou traité contre Apollinaire, Ouvrage de saint Grégoire de Nysse, 148 et suiv. — Saint Jérôme prend les leçons d'Apollinaire pendant quelque temps, VII, 546. — Témoignages de

Théodoret sur Apollinaire, X, 48 et 81. Voyez *Apollinaristes*.

APOLLINAIRE, aïeul de saint Sidoine Apollinaire. Son tombeau fouillé par des fossoyeurs ; épitaphe que saint Sidoine compose pour y être placée, X, 386.

APOLLINAIRE, évêque de Clermont, l'un des fils de saint Sidoine ; lettre d'instruction que lui écrit son père, X, 379. Deux lettres de saint Avit qu'on croit lui être adressées, 559.

APOLLINAIRE, sénateur, ami de saint Sidoine à qui il écrit, X, 384 et 389.

APOLLINAIRE et THAUMASTE, frères, parents de saint Sidoine. Lettre que saint Sidoine leur écrit, X, 387.

APOLLINAIRE, frère aîné de saint Avit, évêque de Vienne, X, 554. Devient évêque de Valens. Lettres que lui écrit saint Avit, 558, 559, 562.

APOLLINARISTES. Hérétiques. Leurs erreurs, V, 244 et suiv. Première lettre de saint Grégoire de Nazianze à Clédonius, prêtre, contre ces hérétiques, 243 et suiv. Seconde lettre de saint Grégoire à Clédonius contre les mêmes, 246. Lettres du même saint à Olympius contre les mêmes, 259, 260. Erreurs des Apollinaristes, 318. Saint Ambroise combat les Apollinaristes sans les nommer, 478. — Lettre de saint Grégoire de Nysse à Théophile d'Alexandrie contre les Apollinaristes, VI, 194, 195. Ce que saint Epiphane dit de cette secte, 409, 410. — Apollinaristes combattus par Théodore, évêque de Mopsueste, VIII, 20. — Et par saint Augustin, IX, 646, 647. — Traité de saint Cyrille d'Alexandrie contre ces hérétiques, VIII, 325. Origine de leur hérésie selon l'historien Socrate, 517. — Saint Marcien avait un grand éloignement pour eux, X, 53. Ils sont combattus par Théodore, prêtre d'Antioche, 587. — Traité de Léonce de Bysance contre les fraudes des Apollinaristes, XI, 670. — Leur erreur touchant l'humanité de Jésus-Christ renouvelée par un moine de Cluny, XIV, 507.

249. APOLLINE (Sainte), vierge, martyre d'Alexandrie, II, 210.

APOLLON PYTHIEN. Les reliques de saint Babylas l'empêchent de rendre des oracles, VII, 88 et 91 et X, 46. — Son temple et sa statue sont brûlés par le feu du ciel, 91, X, 46.

APOLLON, solitaire d'Égypte près la ville d'Hermopole. Ce qui est dit de lui dans les Vies des Pères écrites par Rufin d'Aquilée, VII, 474. Il est visité par saint Pétrone, 474 et X, 160.

APOLLONE, (Saint), évêque de Corinthe, selon le *Prædestinatus*, condamne Cerdon, II, 537.

APOLLONIUS DE TYANES. Fausseté de sa mission et de ses miracles démontrée par Eusèbe de Césarée, III, 175, 176. Sa Vie copiée par saint Sidoine Apollinaire pour Léon, ministre d'Euric, 381.

APOLLONIUS (ou APOLLONE) (Saint), V. 186.
sénateur romain, martyr. Son Apologie pour les chrétiens, I, 493, 494.

APOLLONIUS, auteur ecclésiastique. Ses écrits contre les Montanistes, II, 90. [Éditions des fragments de ses écrits, 90.]

APOLLONIUS (Saint), diacre. Son martyre, III, 49, 50. — Miracles qui se faisaient à son tombeau rapportés dans les Vies des Pères écrites par Rufin d'Aquilée, VII, 475. — Pétrone apprend son histoire dans les solitudes d'Égypte, X, 161.

APOLLONIUS COLLATIUS (Pierre), prêtre de l'église de Novare. On l'a placé à tort parmi les auteurs du VIIe siècle. Il ne vivait que dans le XVe ; ses poésies, XI, 743.

APOLLOPHANE, païen, dont il est parlé dans une des lettres attribuées à saint Denis l'Aréopagite, comme ayant vu l'éclipse au temps de la Passion, X, 551, 552. Sa conversion, 552.

APOLOGÉTIQUE pour les chrétiens, ouvrage de Tertullien avant sa chute, II, 22 et suiv.

APOLOGÉTIQUE du pape Symmaque contre l'empereur Anastase, X, 525.

APOLOGÉTIQUE de Rathérius, évêque de Vérone, contre les calomnies de son clergé, XII, 852.

APOLOGIES des chrétiens par saint Quadrat, évêque d'Athènes, I, 401 et suiv. Par Aristide, philosophe athénien converti, 403 et 404. Par Ariston de Pella, juif converti, 404, 405. Première apologie de saint Justin, 413 et suiv. Seconde apologie du même, 417 et suiv. Apologie de la religion chrétienne par Méliton, évêque de Sardes, 455 et suiv. Par Claude Apollinaire, évêque d'Hiéraple, 463. Par Athénagore, philosophe d'Athènes, 481 et suiv. Par Miltiade, 493. Par saint Apollone, 494. Par Minutius Félix, 550 et suiv. — Par Tertullien, II, 22 et suiv. Par Origène contre Celse, 179 et suiv. II siècle. III siècle.

APOLOGIE de la religion chrétienne par saint Lucien d'Antioche, II, 75.

APOLOGIE pour les chrétiens contre les Juifs par Léonce, évêque de Naples, XI, 663 et suiv.

siècle. APOLOGIE d'Origène, par saint Pamphile, II, 524 et suiv. [Éditions de cette Apologie, 703.]

351. APOLOGIE de saint Athanase, par lui-même contre les Ariens, IV, 119 et suiv.

siècle. APOLOGIE de saint Grégoire de Nazianze, par lui-même, V, 203. Autre contre les
379. 380. Ariens. 220, 221. Autre contre ceux qui l'accusaient d'avoir brigué le siége de Constantinople, 222.

et 401 APOLOGIE de Rufin d'Aquilée par lui-même dans sa lettre au pape Anastase, VII, 453 et suiv. Autre en deux livres contre saint Jérôme, 457 et suiv. Elle est rappelée dans l'article de saint Jérôme, 615. Ces deux apologies ont été jointes aux œuvres de saint Jérôme, 648.

395. APOLOGIE de Jean, évêque de Jérusalem, adressée à Théophile d'Alexandrie, VII, 501.

393. APOLOGIE de saint Jérôme par lui-même touchant ses lettres contre Jovinien, VII,
401. 601, 602. Autre en deux livres contre Rufin,
402. 613. Autre formant un troisième livre contre Rufin, 615.

APOLOGIE d'Orose contre Jean de Jérusalem qui l'avait accusé de blasphème, VII, 501 et X, 5 et 6. — Analyse de cette apologie, X, 5 et 6.

[APOLOGIE (grande), ouvrage de saint Nicéphore patriarche de Constantinople contre les Iconoclastes, XII, 292. Analyse de cet écrit, 292 et 293. Choses remarquables contenues dans cette Apologie, 293.]

[APOLOGIE (Petite), ouvrage de saint Nicéphore, patriarche de Constantinople contre Léon l'Arménien, XII, 293.]

APOLOGIE des saints martyrs de Cordoue, par saint Euloge, XII, 519 et suiv.

APOLOGIE d'Abbon, abbé de Fleury. A quelle occasion elle fut faite, XIII, 26 et suiv. Analyse de cette apologie, 27, 28.

APOLOGIES d'Abailard. Première apologie, XIV, 328. Seconde apologie, 328 et 329.

APOLOGIE de saint Bernard, XIV, 433, 434, 470 et suiv.

APOLOGIE de Pierre le Vénérable, XIV, 503 et suiv.

[APOLOGIE de Pierre Lombard contre Jean de Cornouailles, XIV, 568.]

APOLOGUES MORAUX, imprimés sous le nom de saint Cyrille d'Alexandrie sont d'un auteur latin et récent, VIII, 324.

APONIUS (et mieux APPONIUS), auteur qui vivait sur la fin du VIIe ou au commencement du VIIIe siècle. Son commentaire sur le Cantique des Cantiques, XI, 807, 808. Abrégé de ce commentaire, 808. [Apponius vivait au VIe siècle d'après Maï, 807. Raisons qui l'établissent, 807 et 808. Commentaire d'Apponius sur le Cantique des Cantiques : le cardinal Maï en a publié les livres VII, VIII et une partie du IXe. Choses remarquables contenues dans ce commentaire, 808.]

APOSCHITES, secte des Jacobites. Pourquoi ils sont ainsi nommés. Leurs erreurs, XI, 809.

APOSCHITES ou DOXARIENS. Hérétiques dont parle saint Jean Damascène, XII, 70.

APOSTATS. 46e canon du concile d'Elvire, II, 610. Canon 22e du concile d'Arles, 632. — Cas où il peut arriver que l'on se rende coupable d'apostasie selon Eusèbe de Césarée, III, 235. — Livre de Lucifer de Cagliari : des Rois apostats, IV, 253, 254. Canon 3e du concile de Valence, 601. Canon 73e dans la 3e épître canonique de saint Basile le Grand, 474.—Règlement du pape saint Sirice sur les apostats, VI, 100. Canon 2e de l'épître canonique de saint Grégoire de Nysse, 156, 157. Loi de Valentinien II contre les apostats, 362. Lois de Théodose contre les apostats, 366, 367, 372. — Canon du second concile d'Arles contre ceux qui étaient tombés dans la seconde persécution, VIII, 612. — Dispositions d'un concile de Rome à leur sujet, X, 720, 721. — Canon 29e du concile d'Epaone concernant les apostats qui revenaient à l'Église, XI, 816. — Réponse du pape Nicolas Ier aux Bulgares sur les apostats, XII, 583. IV siècle.

APOSTOLIQUES. Secte d'hérétiques. Ce qui en est dit par saint Epiphane, VI, 398.

APOTACTIQUES. Les mêmes que les Apostoliques, VI, 398.

APOTHÉOSE ou poëme sur la divinité par Prudence, VIII, 103, 104.

APOTRE. Livre de l'apôtre à l'usage des Grecs dans la célébration des mystères. Ce que c'est, XIII, 135, 136. [Édition récente, 136.]

APOTRES (Les douze). Actes des Apôtres écrits par saint Luc, I, 213 et suiv. Évangiles apocryphes sous leurs noms, 272 et suiv. Faux actes des apôtres, 276 et suiv. Fausses épîtres des apôtres, 279, 280. Fausses apoca-

lypses sous leurs noms ; 285, 286. Liturgies attribuées aux apôtres, 286 et suiv. Symbole des apôtres, 290 et suiv. Voyez chacun de ces articles à leur titre. Doctrine d'Hermas sur les apôtres, 337, 338. Doctrine de saint Irénée, 521 et suiv. Témoignage de Clément d'Alexandrie, 602, 603. Traité sur les douze apôtres attribué à saint Hippolyte, 634, 635. — Doctrine de Tertullien sur ce qui concerne les apôtres, II, 15 et 74. Livres apocryphes de la doctrine des apôtres, 346 et 589. Doctrine de saint Cyprien, 317 et 357. Témoignage de Lactance, 517. Concile des apôtres à Jérusalem, 531 et suiv. Conciles faussement attribués aux apôtres, 534 et suiv. Les canons qui portent leurs noms ne sont pas d'eux, 573 et suiv. Voyez *Canons apostoliques.* Les constitutions qu'on nomme apostoliques ne sont point des apôtres, 589 et suiv. Voyez *Constitutions apostoliques.* — — Témoignage d'Eusèbe de Césarée, III, 301. De quelle manière les apôtres ont proposé la morale évangélique, 189. Preuve de la vérité de ce qu'ils ont écrit de Jésus-Christ, 190, 191. [Ce qu'Eusèbe dit des apôtres dans un écrit publié récemment, 226.] Leur changement est une preuve de la résurrection de Jésus-Christ, 232, 233. Autre preuve tirée de leurs prédications, 233. Ils ont vécu dans la continence. Ils ont tous souffert le martyre, 301. — Doctrine de saint Hilaire de Poitiers, IV, 77. Témoignage de saint Athanase, 223. — Témoignages de saint Cyrille de Jérusalem, V, 80, 81. Poëme de saint Grégoire de Nazianze sur les douze apôtres, 274. — Témoignage de saint Jean Chrysostôme sur le nom d'apôtre, VII, 102. Témoignage du même Père sur les apôtres, 181. Homélie sur les douze apôtres attribuée faussement à saint Jean Chrysostôme, 256. Homélie à la louange des douze apôtres attribuée faussement à Jean de Jérusalem, 502. — Parallèle des apôtres avec les législateurs grecs et romains, par Théodoret, X, 96. Témoignage de saint Léon sur les apôtres, 262, 263. — Ce que dit saint Grégoire de Tours du martyre des apôtres, XI, 374 ; de leurs images, 388. Témoignage de saint Fortunat sur le pays où ils ont annoncé l'Évangile, 406. Témoignage de saint Grégoire le Grand, 556. Voyages des apôtres ; ouvrage plein d'impertinences dont Photius a donné l'extrait, 643, 644. Épigramme attribuée au pape Honorius sur l'étonnement des apôtres en voyant Jésus-Christ monter au ciel, 648. — Manière dont les apôtres célébraient la messe d'après Walafride Strabon, XII, 413. Vers en l'honneur des douze apôtres attribués à Walafride Strabon, 416. [Si les apôtres et les prédicateurs évangéliques ont soigné leurs compositions, 522.] Homélies de David Nicétas sur les apôtres, 736. — Traité des douze apôtres ; ouvrage attribué à Hippolyte le Thébain, XIII, 45. [Hymne sur la disparition des apôtres par Godescalk, 117.] Discours d'Othon, moine de Saint-Emmeran de Ratisbonne en l'honneur des apôtres, 281, 282. Un concile de Saintes ordonne de jeûner toutes les veilles des fêtes des apôtres, 436. Voyez chacun des apôtres à leurs titres particuliers.

APOTRES DES JUIFS. Ce que c'était, VI, 348, note 15.

APPARITIONS de Dieu attribuées aux anges comme étant ses ministres, I, 13, note 13. — Témoignages de saint Augustin sur diverses apparitions, IX, 141, 252, 364. — Apparitions rapportées par Ditmar, XIII, 62, et par Glaber, 146.

APPELLATION à Rome blâmée par saint Cyprien, II, 358, 359. [Voyez pourtant note 3 de la page 358 et note 1 de la page 359.] — Canons 3, 4 et 5 du Concile de Sardique, III, 485, 486. [Voyez 485, n. 7.] — Le pape saint Zozime appuie ces appellations sur les décrets du concile de Sardique, VII, 537 et 541. [Voyez 537, n. 3, et 538, n. 1.] — Abus des appellations importunes et téméraires remontré avec force au pape saint Célestin par un concile d'Afrique, VIII, 127. Elles sont combattues par les évêques d'Afrique, 563 et suiv. [Voyez 563, note 2.] — Le pape saint Léon maintient l'usage des appellations à Rome, X, 199. [Voyez la note 1.] Doctrine du pape saint Gélase sur les appellations au Saint-Siége, 496, 497. — Les prétendus priviléges de l'Eglise de France allégués comme défendant ces appels, XII, 578, rejetés par le pape saint Nicolas, 579. Appellations reconnues légitimes par Hincmar de Reims, 662, 663. Traité d'Hincmar de Reims contre les appellations au pape, 683. — [De la Liberté des appellations, second livre de la Collection de saint Anselme de Lucques ; analyse de ce livre, XIII, 396. Appellation au métropolitain et aux autres juges supérieurs de l'Église catholique, canon du quatrième concile général de Constantinople, omis par Fleury. Réflexions sur ce canon, 710.] — Inconvénients qu'y trou-

1097.

III siècl

IV siècl

vait Yves de Chartres, XIV, 117. Elles commencent à être employées en Angleterre; inconvénients qui résultaient de ces appellations selon le vénérable Hildebert, 213. [Voyez la note 1]. Abus que saint Bernard y relève, 439 et 463. Elles commencent à être employées en Angleterre. [Réponse de saint Anselme sur l'usage contraire en Angleterre, 1123.] Canon du concile de Latran pour en modérer l'abus, 1140. Voyez *Appels*.

APPELLE, à qui écrit Théodoret, X, 74.

APPELLÉIENS. Ce que saint Epiphane dit de cette secte, VI, 392, 393.

APPELLÈS, disciple de Marcion. Voyez *Apellès*.

APPELS. [Droit d'appel au pape. Auteurs favorables et défavorables, III, 485, n. 7.]— Les Donatistes appellent du concile de Rome à l'empereur qui les en blâme, V, 112. — Ils appellent encore du concile d'Arles à l'empereur qui les condamne, III, 134. — Évêque condamné à l'amende pour avoir appelé de la sentence d'un concile à un magistrat séculier, IV, 600. — Appels au concile de la province. C'est le sujet du canon 14e du concile de Sardique, III, 489. [Note sur l'appel au pape, 490.] — Canon d'un concile d'une ville d'Afrique sur les appels, VIII, 563. [Voyez la note 2]. Canon 28e du 6e concile de Carthage, 567. Appels de l'évêque au concile de la province autorisés par le concile de Vaison, 610. — [Ce que dit le pape Innocent II des appels dans une lettre aux archevêques et évêques d'Allemagne; à Henri, archevêque de Sens, XIV, 265, à d'autres, 266. Ce que décida le pape Grégoire VIII pour remédier à la multiplicité des appels comme d'abus, 936. Réponse du pape Célestin III relativement aux appels, 944.] Canons du concile de Latran concernant les appels dans les jugements, 1168.

APPHIEN (Saint), martyr de Palestine, III, 6, 7. Ses actes donnés par Assémani, 353.

APPION et CANDIDUS. (Ils sont regardés comme auteurs d'un commentaire sur l'ouvrage des six jours. Voyez *du Pin*.)

APPRENDRE. Traité de Hugues de Saint-Victor de la manière d'apprendre et de méditer, XIV, 358.

APRA ou ABRA, fille de saint Hilaire. Voyez *Abra*.

APRE, (Saint), évêque de Toul, paraît différent de celui qui suit, VIII, 77.

APRE, avocat et ensuite prêtre. Lettres que lui écrivit saint Paulin, évêque de Nole, VIII, 77. Autre lettre de saint Paulin à Apre et à Amande sa femme, 79. (Ce pourrait être le même qu'Aper, à qui Salvien écrivit. Voyez l'article d'Aper, prêtre d'Aquitaine dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome II. p. 99 et suiv.)

APRIGIUS, évêque de Badajoz, en Espagne, auteur d'un commentaire sur l'Apocalypse que nous n'avons plus, XI, 807, 808. [Son commentaire sur le Cantique des Cantiques; abrégé de ce commentaire; livres VII, VIII et une partie du IXe publiés par le cardinal Maï, 808.]

APRINGIUS, proconsul. Lettre que lui écrivit saint Augustin, IX, 120, 121.

APRONIEN, ami de Rufin, qui lui adresse son apologie, VII, 453. Sa traduction de quelques discours de saint Grégoire de Nazianze, et celle des sentences de Sixte, 466.

APRONIEN, mari d'Avita, nièce de sainte Mélanie. Païen, il se convertit, VII, 459.

APRONIEN, comte des domaines. Lettre que lui écrivit Théodoric, roi des Goths en Italie, XI, 214, 215.

APRONIUS, à qui saint Jérôme écrit une lettre, VII, 646.

APRUNCULUS, évêque. Lettre que lui écrit Rurice, évêque de Limoges, X, 609.

APSELAME (Pierre) (Saint), martyr de Palestine, III, 11 et 81.

AQUARIENS, hérétiques qui n'offraient que de l'eau dans les saints mystères, V, 175.

AQUARIENS. Nom donné aux Encratites. Pourquoi, X, 130.

AQUILA de Pont. Apostat judaïsant, auteur d'une version grecque de l'Ancien Testament, II, 142, 143. — Ce que saint Epiphane dit de sa version, VI, 418.

AQUILA, évêque de Saltzbourg. Lettres à lui adressées, XII, 198, 199, 200. Voyez *Arnon*.

AQUILÉE, ville célèbre d'Italie qu'on appelait la seconde Rome, VII, 448 et 494. — Concile qui y fut tenu, IV, 628 et suiv. Fortunatien, évêque de cette ville, 317. — Rufin, prêtre d'Aquilée, auteur ecclésiastique, VII, 448 et suiv. Saint Chromace, évêque de cette ville, 493 et suiv. — Lettre de saint Léon à l'évêque d'Aquilée, X, 206. — Le pape Honorius réunit à l'Église Aquilée et toute l'Istrie, XI, 647. — Concile tenu en cette ville, XII, 968. — Le patriarche d'Aquilée prétend prouver qu'il doit

avoir la préséance sur les archevêques de
1047. Ravenne et de Milan. Elle est accordée à celui de Ravenne, XIII, 198. — Lettre de Théodore Balsamon au patriarche d'Aquilée, où il prétend prouver qu'il n'a aucun droit au titre de patriarche, XIV, 826.

AQUILÉE (Nouvelle). Voyez *Grado.*

AQUILIN, avocat célèbre de Constantinople guéri de la fièvre par saint Michel, VIII, 525.

AQUILIN, évêque de Barbalisse, déposé
434. par Jean d'Antioche ; il se réunit à sa communion, VIII, 603.

IV siècle. AQUILIUS SÉVÉRUS, Espagnol. Ses écrits, IV, 347.

[AQUIN (Charles d'). Son édition des écrits de saint Damase, V, 25.]

IV et V siècle. AQUITAINE (Sulpice-Sévère), prêtre d'Aquitaine, VIII, 110 et suiv. — Concile d'Aquitaine, XIII, 697.

ARABES. Leur incursion sur la Laure de
III siècle. saint Sabas, XI, 697. — Lettre du pape saint Étienne aux églises d'Arabie, II, 422. Con-
243. ciles tenus dans l'Arabie, 554, 555. — Saint
IV siècle. Grégoire de Nysse visite les églises d'Arabie, VI, 123.

III siècle. ARABIEN ou BRABIEN, auteur ecclésiastique, I, 537.

394. ARABIEN, évêque d'Ancyre. Concile de Constantinople auquel il assiste, VII, 716.

ARABIQUES (Les canons) attribués faussement au concile de Nicée, III, 440, 441. Quelle peut être leur origine, 441.

405. ARABIUS, ami de saint Jean Chrysostôme. Lettre que ce saint docteur lui écrivit, VII, 131.

ARANÉOLE, femme de Polémius célébrée dans les vers de saint Sidoine Apollinaire, X, 397.

ARANSIUS, évêque de Tolède, dont parle saint Ildefonse, quoiqu'il n'ait rien écrit, XI, 699.

ARATOR, évêque, frère de la mère de saint Rustique, évêque de Narbonne, X, 199.

ARATOR, poëte chrétien, d'abord intendant des domaines de l'empereur ; le roi Théodoric l'envoie en députation vers Athalaric, puis le fait comte des domestiques ; Arator embrasse l'état ecclésiastique et est fait sous-diacre de l'Église romaine ; son
544. poëme des Actes des apôtres qu'il présente au pape Vigile, XI, 197. Idée de ce poëme, 197 et 108. Éditions qu'on en a faites, 198. [Éditions des écrits d'Arator dans la *Patrologie*, 198.] Lettre que lui écrit Ennode pour le détourner des sciences profanes ; il met en vers les Actes des apôtres et les dédie au pape Vigile, X, 573. — Bède se sert de ce poëme pour faire son commentaire sur les Actes des apôtres, XII, 9.

ARBALÉTRIERS. Un concile de Latran 1139.
leur défend d'exercer leur art contre les chrétiens et les catholiques, XIV, 1115.

[ARBELLOT (L'abbé). Sa dissertation sur l'Apostolat de saint Martial XII, 897. Ses observations sur les actes de saint Julien, évêque du Mans, 897 et 898.]

ARBESTAS, évêque de Syracuse, déposé pour ses crimes, XII, 720.

ARBITRE. Voyez *Libre arbitre.*

ARBOGASTE, comte, tient sous le joug 670-678
Valentinien II ; le fait étrangler ; donne à Eugène le titre d'empereur, V, 391. Se tue après la défaite d'Eugène, 392.

ARBOGASTE, comte, gouverneur de Trèves, (depuis évêque de Chartres), consulte saint Sidoine sur quelques difficultés de l'Écriture, X, 388. Lettre que lui écrit saint Auspice, évêque de Toul, 400. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome II, p. 548 et suiv.)

ARBOGASTE, évêque de Strasbourg. Durée de son épiscopat ; ses homélies en forme de commentaire sur les Épîtres de saint Paul ; sa vie écrite par Uthon l'un de ses successeurs, XI, 781. [Édition de cette vie dans la *Patrologie*, 781.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 622.)

ARBORIUS, préfet de Rome. Sa fille est guérie par l'attouchement d'une lettre de saint Martin, VIII, 125.

ARBRE. Qu'est-ce que le bon et le mauvais arbre dont il est parlé dans l'Évangile, IX, 498. Sentiment de saint Augustin sur l'arbre de vie, 558.

ARCADE (Saint), martyr dans l'Achaïe, III, 84, 85.

ARCADE. Trésorier des revenus particuliers du prince, IV, 429. Lettre que saint 363.
Basile le Grand lui écrit, 429, 430.

ARCADE, empereur. Requête des deux V. 383.
prêtres Marcellin et Faustin aux empereurs Théodose, Valentinien et Arcade, V, 150 et suiv. — Arcade fait élever saint Jean Chrysostôme sur le siége de Constantinople, VII, 2. Conduite qu'il tient dans le différend qui s'élève entre Théophile et saint Jean Chrysostôme, 5 et 6. Il exile le saint évêque

et le rappelle presque aussitôt, 6 et 7. Dé-
406. putation des Occidentaux, du pape Innocent I et de l'empereur Honorius à Arcade en faveur de saint Jean Chrysostôme, 11. Arcade fait un édit contre ceux qui demeuraient attachés à saint Jean Chrysostôme, 491. Lettres à cet empereur faussement attribuées au pape Innocent, et de cet empereur à ce même pape, 527. — Synésius, de-
97. puis archevêque de Ptolémaïde, est député vers cet empereur au nom de la ville de Cyrène, VIII, 24. — Lettre du concile du
03. Chêne à cet empereur contre saint Jean Chrysostôme. Il le bannit, VII, 749. — Arcade défend d'offrir aucun sacrifice au démon, VIII, 205. Saint Nil se plaint à lui de l'injure qu'on faisait à saint Jean Chrysostôme; il a recours aux prières de ce saint, 206. Il avait été tenu sur les fonts de baptême par saint Arsène qui depuis fut chargé de son éducation, 398. Ses enfants, 471. — Il succède à Théodose et imite sa piété, X, 49.

ARCADE (saint), et ses compagnons, bannis pour la foi catholique par Genséric, roi des Vandales, X, 466 et suiv. Lettres que Honorat Antonin, évêque de Cirthe, leur écrit pour les fortifier dans la foi, 466, 467.
7. Leur martyre, 467. — [Traité de saint Zénon, évêque de Verceil, sur saint Arcade, VI, 274.]

ARCADIE, fille de l'empereur Arcade, embrasse la virginité, VIII, 471.

ARCADIOPOLIS, évêché uni à celui de Byze, VIII, 591.

1. ARCADIUS, évêque à qui saint Basile écrit une lettre, IV, 437, 438.

1. ARCADIUS (ou ARCADE), évêque, l'un des légats envoyés par le pape saint Célestin au concile d'Ephèse, VIII, 139.

ARCADIUS, évêque des Gaules, à qui le pape saint Célestin écrit en faveur de saint Augustin, X, 277.

ècle. ARCADIUS, archevêque de Chypre, avait composé la vie de saint Siméon Stylite le jeune, XI, 676.

ARCHANGES. Cosme d'Égypte croit qu'il y en a qui sont députés à la garde de chaque nation et de chaque royaume, XI, 188.

ècle. ARCHE DE NOÉ. On en voyait encore les débris, au temps de saint Théophile, sur les montagnes d'Arménie, I, 480. — Arche
ècle. de Noé, figure de l'Église selon saint Cyprien, II, 355. — Livre de saint Ambroise sur l'arche et sur Noé, V, 399, 400. — Témoignage de saint Ephrem sur l'arche de Noé, VI, 52. — Témoignage de saint Jean Chrysostôme, VII, 202. Témoignage de saint Jérôme, 355. — Sentiment de saint Augustin sur l'arche de Noé, IX, 615. — Traité de la ressemblance de l'arche à l'Église, faussement attribué au vénérable Bède, XII, 5. — Traité de l'arche mystique et morale attribué à Hugues Foliet, XIV, 351, 352.

ARCHE D'ALLIANCE. Explication allégorique du vénérable Bède, sur ce qui est dit dans l'Exode, de la construction de l'arche d'alliance, XII, 8. Traité de l'arche d'alliance et de la sortie d'Égypte. — Ouvrage de Geoffroi de Vendôme, XIV, 167, 168.

ARCHÉLAUS (saint), évêque de Caschare 277.
dans la Mésopotamie; Disputes d'Archélaus contre Manès, II, 453. [Authenticité des actes de la Conférence d'Archélaüs, 454.] Origine et progrès des erreurs de Manès, 454. Lettre de Manès à Marcel. Ses erreurs; Manès entre en conférence avec Archélaüs, 455. Analyse de cette Conférence, 455 et suiv. Dispute de Diodore contre Manès; lettre de Diodore à Archélaüs; réponse de cet évêque, 457. Seconde Dispute d'Archélaüs contre Manès, 457 et 458. Troisième Conférence d'Archélaüs, 458. Remarques sur la doctrine d'Archélaus, 458 et 459. [Éditions de ses Conférences, 453 et note 3, et 459.] Saint Cyrille de Jérusalem rapporte une partie de cette conférence, V, 40.

ARCHÉLAUS, comte, tâche de réconcilier saint Jérôme avec Jean de Jérusalem, VII, 500.

ARCHEMBALD, archevêque de Tours, at- X siècle.
taque les priviléges des chanoines de Saint-Martin. Lettre d'Abbon de Fleury à ce sujet, XIII, 28, 29. Archembald est suspendu de la communion par un concile de Rome, 764.

ARCHEMBAUD, archevêque de Mayence, 1011.
succède à Willégise; sa mort; Aribon lui 1020.
succède, XIII, 67.

ARCHEMBAUD, sous-doyen d'Orléans, tué; son meurtrier excommunié, XIV, 259.

ARCHEMBALD, évêque de Strasbourg, voyez *Erkembald*.

[ARCHÉUS, évêque de Lepta, I, 542.] II ou III siècle.

ARCHEVÊQUE. Mélèce, évêque de Lycople, en Égypte, prend ce titre, III, 427. — IV siècle.
Ce titre était connu dès le temps de saint Athanase, IV, 221. — Ce titre était inconnu du temps des apôtres, VI, 78, 80, 81, et même dans les trois premiers siè-

cles, 78, 80. [Mais la chose était connue, 78, note 3.] — Le titre d'archevêque de l'Église universelle donné au pape, X, 490. — Prérogatives des archevêques suivant Hincmar de Reims, XII, 674. — Règlements d'un concile de Paris touchant les archevêques et évêques, XIV, 1156.

[ARCHEVÊQUES et patriarches de Constantinople des différents siècles. Leurs sentences synodales et sanctions pontificales constituant le droit canonique grec romain de l'Église orientale sont reproduites au tome CXIX de la *Patrologie grecque*.]

ARCHIDIACRE, nom inconnu du temps du pape saint Clément, VI, 79. — Statuts
IX siècle. d'Hincmar de Reims qui règlent la manière dont les archidiacres doivent faire la visite des paroisses dépendantes de leur juridiction, XII, 664. Statut de Vautier d'Orléans sur les archidiacres pour les examens des curés, 703. — Canon d'un concile de Paris touchant les archidiacres, XIII, 663. — Canons d'un concile de Londres, XIV, 1155. [Fonctions de l'archidiacre dans la visite des églises d'après le pape Innocent II, 266. D'après le même pape les archidiacres et les doyens doivent recevoir les ordres sacrés, 998.]

ARCHIMANDRITE, terme employé par l'auteur des constitutions attribuées à saint Basile, IV, 409. — Lettre de saint Léon aux archimandrites de Constantinople, X, 314.

[ARCHIERATICON, livre liturgique des Grecs, XIII, 138.]

ARCHINIME (Saint), martyr, ou plutôt confesseur en Afrique pendant la persécution des Vandales, X, 452.

ARCHIPRÊTRES. [Le titre d'archiprêtre donné à un évêque, XII, 523.] Canon d'un concile de Reims qui défend de prendre un laïque pour le faire archiprêtre dans une paroisse, 915.

ARCHITAS, philosophe dont saint Ambroise rappelle une sentence, V, 437.

IV siècle. ARCHONTIQUES, hérétiques. Ce que saint Epiphane dit de cette secte, VI, 392.

ARCUDIUS (Antoine), prêtre, Grec de nation. Sa traduction latine d'une partie du Ménologe, XIII, 132. Son Antologium à l'usage des voyageurs, 137, 139.

VII siècle. ARCULFE, évêque gaulois. Son voyage en Terre-Sainte, XI, 800, 801. A son retour, il est jeté par la tempête sur les côtes de la Grande-Bretagne; il aborde à l'île de Hi où il est accueilli par l'abbé Hadamnan, 801. Il raconte ses aventures à cet abbé, qui les met par écrit et en compose une description de la Terre-Sainte. Ce qu'elle contient de plus remarquable, 801 et 802. [Edition de cette description dans la *Patrologie*, 802.]

ARDENTS. Maladie des ardents. Ce que c'était, XIII, 147.

ARDENT (Raoul) orateur. Voyez *Raoul Ardent*.

ARDOBERT, établi archevêque de Sens 743.
par le concile de Leptines. Saint Boniface demande pour lui le pallium, XII, 30.

ARDON, surnommé Smaragde, moine d'Aniane; ce qu'on sait des circonstances de sa vie; sa mort, XII, 394. Il écrit la vie 843.
de saint Benoît d'Aniane, 394 et 258. Le discours qui accompagne cette Vie dans les imprimés n'est pas de lui. On lui a attribué d'autres ouvrages qui sont de Smaragde, abbé de Saint-Mihiel, 394. (Voyez son article dans l'*Hist. littér. de la France*, tome V, p. 31 et suiv.)

AREDIUS, fondateur d'un monastère où il introduit la règle de saint Basile, IV, 393.

ARÉDIUS, homme illustre à la cour de Gondebaud, favorise les ariens, X, 735.

ARÉGIUS, évêque de Gap. Le pape saint 599.
Grégoire l'invite à un concile, et lui permet l'usage des dalmatiques, XI, 518.

AREOBINDE, général de l'Orient, Voyez *Aréovinde*.

ARÉOPAGITIQUES, composés par Hilduin, abbé de Saint-Denis. Ce qu'ils contiennent, XII, 384, 385.

ARÉOVINDE, Patrice. Lettre que lui écrit Théodoret pour l'engager à faire quelques remises aux fermiers des terres qu'il avait dans le diocèse de Cyr, X, 66. Général de l'Orient, il se signale dans la guerre contre les Perses, 490 et 585.

ARÈS (Saint), martyr de Palestine, 308
III, 11.

ARÉTAS ou ARÉTHAS (Saint), prince de la ville de Nagran; son martyre, X, 644, 645.

ARÉTAS, évêque de Césarée en Cappa- X siècle
doce. Son commentaire sur l'Apocalypse, plut
XI, 265. Editions et traduction qu'on en a VI siè
faites, 266. [Autres éditions, 266.] Son discours en l'honneur des saints martyrs Samone, Carie et Abibus, donné par Surius, 266. — Il n'a vécu qu'à la fin du IXe ou au commencement du Xe siècle, XII, 426. [Ce sentiment paraît faux, 426, note 1. Voyez

aussi XI, 265, note 2.] Il a été placé à tort parmi les auteurs du VIe siècle. Deux manuscrits dont la date prouve qu'il vivait au
914. commencement du Xe siècle, 814. [On combat ce sentiment. Cependant les éditeurs de la *Patrologie grecque* ont placé cet archevêque sous l'an 910. Ses œuvres reproduites au t. CVI comprennent : 1° Le commentaire sur l'Apocalypse ; 2° un discours sur les saints martyrs Samone, Caria et Abibus, tiré de Surius en latin seulement ; 3° un discours sur la translation de saint Euthymius, patriarche de Constantinople, tiré de Lipoman. Elles sont précédées d'une notice de Fabricius, du jugement du traducteur Hentenius sur les commentaires de l'Apocalypse, sur le séjour de saint Jean à Pathmos et sur la révélation de l'Apocalypse.]

ARÉTHUSE. Supplice que les habitants de cette ville font souffrir à l'évêque Marc. Ils apprennent de lui les premiers principes de la religion chrétienne, X, 46.

ARÉTIN (Gui), moine. Voyez *Gui d'Arezzo*.

ARÉTIN (François). Ses corrections sur une ancienne version latine des homélies de saint Jean Chrysostôme sur l'Evangile de saint Jean, VII, 436.

ARÉTIUS (Jean). Sa traduction latine de quelques ouvrages de saint Athanase, IV, 231.

[ARÉVALO (et non ARÉVOLO). Son édition des œuvres de Prudence, VIII, 107. Son édition des écrits de Sédulius, 109. — Son édition des écrits de Draconce, X, 587. — Son édition des écrits de saint Isidore, XI, 727.]

ARGENTEUIL, monastère près Paris. [Réforme de ce monastère ordonné par le pape Honorius II, XIV, 256, et par le pape Innocent II, 262.] Un concile de Paris or-
9. donne de remplacer les religieuses qui l'habitaient par des moines plus réguliers, 1110.

ARGOLICUS, préfet de Rome, X, 648.

ARGRIM, évêque de Langres, sacré par
ècle. Aurélien, archevêque de Lyon, XII, 653 et 741. Confirmé par le pape Jean IX, 741. Lettres du pape Benoît IV, à son sujet, 742. — Concile de Rome qui prononce en sa faveur, XIII, 740.

3. ARGYRE, duc d'Italie, chargé de faire tenir au pape saint Léon IX les lettres de l'empereur Constantin Monomaque et du patriarche Michel Cérularius, XIII, 214. Calomnies dont le charge le patriarche Michel, 221, 223, 224.

ARIALD (saint), Diacre de Milan, martyr. Sa mort, XIII, 289. [Jugement sur ce saint 1066.
martyr ; les actes de son martyre ; ses trois discours, 289.]

ARIALD, moine du Mont-Cassin, auteur XI siècle.
de quelques ouvrages qui ne sont pas connus, XIII, 494.

ARIANISME. Abrégé de l'histoire de l'arianisme, III, 414. Naissance de l'hérésie
arienne, 414 et suiv. Le premier concile 321.
d'Alexandrie condamne Arius et ses sectateurs ; Arius met le trouble partout ; Conciles d'Egypte à cette occasion ; Arius écrit à Eusèbe de Nicomédie ; lettre de celui-ci à Paulin de Tyr, 415. Lettres de saint Alexandre contre Arius, 416. Arius écrit sa Thalie et diverses chansons. Il engage Constancie dans ses erreurs, 416 et 417. Sa lettre à saint Alexandre, 417. Concile de Bithynie en sa faveur, 417 et 418. Constantin écrit pour réconcilier Arius avec saint Alexandre ; second concile d'Alexandrie assemblé 324.
par Osius, 418. Concile œcuménique de Ni- 325.
cée où la condamnation d'Arius est confirmée, 423 et suiv. Le terme de *consubstantiel* est approuvé par ce concile comme opposé à l'erreur d'Arius, 424. Symbole de Nicée contre l'erreur d'Arius, 425. Lettre synodale de ce concile, 445. Lettre de Constantin à toutes les églises et en particulier à celle d'Alexandrie, 445 et 446. Le concile de Nicée est reçu dans toutes les églises, 447.
Concile d'Antioche contre saint Eustathe, 331.
évêque de cette ville, et Asclépas de Gaze,
448, 449. Concile de Césarée en Palestine 333.
où les Eusébiens s'unissent avec les Méléciens contre saint Athanase, 449. Concile de
Tyr où saint Athanase est déposé, 449 et 335.
suiv. Concile de Jérusalem où Arius est reçu par les Eusébiens à la communion de l'Église, 456, 457. Lettres de ce concile à l'église d'Alexandrie et à l'empereur, 457.
Concile de Constantinople contre Marcel 336.
d'Ancyre, 457 et suiv. Autre concile de
Constantinople contre Paul, évêque de cette 338 ou 339.
ville, 459. Concile d'Antioche où Pistus est ordonné évêque d'Alexandrie, 459 et 460.
Concile d'Alexandrie pour saint Athanase ; 339.
lettre des évêques de ce concile pour la défense de ce saint évêque, 460 et suiv. Con-
cile de Rome pour saint Athanase ; Marcel 341.
d'Ancyre y est reçu à la communion de l'Église, et Asclépas de Gaze rétabli, 464.
Concile d'Antioche, dit de la Dédicace, à la
suite duquel les Eusébiens s'unissent contre 342.

saint Athanase, et ordonnent à sa place Grégoire de Cappadoce; saint Athanase se réfugie à Rome, 472. Députation des Orientaux à l'empereur Constant, 473. Concile
345. d'Antioche où les Eusébiens dressent la formule macrostiche, 473 et 474. Concile de
344 ou 345, 346. Milan où les Eusébiens présentent cette formule, 474. Concile de Sardique où saint
347 [ou plutôt 343.] Athanase, Marcel d'Ancyre et Asclépas de Gaze sont absous et les chefs des Eusébiens anathématisés, 475 et suiv. Faux concile de
347 [ou plutôt 343.] Sardique tenu par les Eusébiens à Philippopole, dans lequel ils datent leur lettre de
347. Sardique, 494. Concile de Milan où les Eusébiens déposent Photin, 497. Retour de
349. saint Athanase à Alexandrie; concile de Jérusalem en sa faveur; il tient un concile à Alexandrie, 501. Les évêques veulent se rapprocher de lui; concile tenu à Milan à ce sujet; Ursace et Valens y rétractent les calomnies dont ils avaient chargé ce saint évêque, 501 et suiv. Subtilités des Orien-
350. taux contre saint Athanase dans le premier concile de Sirmium, 503, 504. Second concile
351. de Sirmium; formulaire de foi qu'ils y dressent, 504 et suiv. Les Eusébiens font de nouveaux efforts contre saint Athanase;
352. concile de Rome tenu à ce sujet, 519, 520.
353. Concile tenu à Arles; violences exercées pour parvenir à faire condamner saint Atha-
354. nase, 520, 521. Le pape Libère demande
355. un concile, 521, 522. Concile de Milan où saint Athanase est condamné, 522 et suiv.
356. Concile de Béziers où les Ariens s'élèvent contre saint Hilaire de Poitiers, 524. — Con-
357. cile de Sirmium; formule de foi qui y fut dressée; seconde de Sirmium, IV, 549, 550.
358. Les Anoméens reçoivent cette formule dans le concile d'Antioche, 550. Concile d'Ancyre
358. tenu par les Semi-Ariens, 550 et suiv. Les Anoméens signent à Sirmium les décrets d'Ancyre, 552. Concile de Sirmium; formule
359. de foi qui y fut faite; troisième de Sirmium, 552 et 553. Formule de Basile d'Ancyre et de quelques autres Demi-Ariens, 553. Con-
359. cile de Rimini, 555 et suiv. Concile de Séleucie par les Demi-Ariens, 565 et suiv. Les députés de Rimini, chefs des Ariens, font souscrire la formule de Rimini par les députés de Séleucie, 573, 574. Concile de
360. Constantinople assemblé par les Acaciens, 574 et suiv. Un grand nombre d'évêques y sont déposés, 577 et suiv. Les évêques déposés sont exilés et révoquent la signature du formulaire de Rimini, 579, 580. Ce formulaire est envoyé pour être signé dans les provinces d'Orient et d'Occident, 580 et suiv. Concile dans les Gaules contre les 360 ou 36
Ariens; concile de Paris, 582 et suiv. Concile d'Antioche pour l'élection d'un évêque 361.
de cette ville, 584 et suiv. Autre concile d'Antioche tenu par les Acaciens, 586. Con- 361.
cile indiqué à Nicée tenu par Constantius 362.
qui meurt avant de l'avoir assemblé, 586 et 587. Concile d'Alexandrie tenu par les évê- 362.
ques rappelés de leur exil, 587 et suiv. Concile des Macédoniens ou Semi-Ariens à Zèle 362.
et à Antioche, 594, 595. Conciles tenus à Alexandrie et à Antioche sous la protection 363.
de l'empereur Jovien, 595 et suiv. Concile tenu à Lampsaque par les Macédoniens, 365.
598, 599. Concile tenu à Nicomédie par les 366.
Ariens; conciles tenus en Sicile et à Singidon par les Semi-Ariens, 599. Les Semi-Ariens demandent, dans un concile assem- 367.
blé à Thyanes, qu'il en soit tenu un à Tarse, 599 et 600. Concile tenu à Antioche dans la 367.
Carie; on y rejette le mot de *consubstantiel* et l'on ordonne de s'en tenir à la confession de foi de la Dédicace d'Antioche, 600. Conciles d'Ancyre, de Nysse et de Cysique te- 375 et
nus par les Ariens, 603 et suiv. Concile de Constantinople où fut terminée en Orient 381.
l'affaire de l'arianisme, 616 et suiv. Symbole de ce concile, 621, 622. Lettre du concile à Théodose; loi de Théodose en faveur de l'Église, 625, 626. Ce concile est reconnu pour œcuménique, 626 et suiv. Concile d'Aquilée où s'assemblent les évêques d'Occident, 628 et suiv. Actes de ce concile. Doctrine qu'ils renferment, 629 et suiv. Diverses lettres de ce concile, 633 et suiv. Deuxième concile de Constantinople dans lequel les 382.
erreurs d'Arius sont condamnées, 636, 637. Concile de Rome où se trouvent quelques 382.
Orientaux, 638. Troisième concile de Cons- 383.
tantinople; les Ariens y sont confondus, 638 et suiv. — Constantin travaille à éteindre l'arianisme, III, 124, 125. Il assemble le concile de Nicée et s'y trouve; après avoir exilé Arius, il le rappelle, 125. Écrits d'Eusèbe de Césarée sur l'arianisme avant le concile de Nicée, 252, 253. — En quel temps les Goths sont tombés dans cette hérésie, IV, 279. Arianisme introduit chez les Goths par Ulphilas leur évêque, 290 et 346. — Lois de Théodose pour terminer les troubles causés par l'arianisme, VI, 364 et suiv. Voyez *Ariens*, *Arius*.

ARIANZE en Cappadoce, lieu de la nais-

sance et de la retraite de saint Grégoire de Nazianze, V, 178 et 191.

-783. ARIBON CYRINUS, abbé en Bavière, puis évêque de Frisingue. Il compose la vie de saint Corbinien, XIII, 129. Il avait aussi écrit celle de saint Emmeran. (Voyez son article dans l'*Hist. littér. de la France*. tome IV, p. 165 et suiv.)

ècle. ARIBON, comte, fonde le monastère de Séon en Bavière, XIII, 99.

20. ARIBON, archevêque de Mayence, succède à Archembaud, XIII, 67 et 129. Son
21. voyage à Rome; sa mort, 129. Ses liaisons
31. avec Bernon, abbé de Reichenau, 125, 126. Ses écrits, 129.

ècle. ARIBON le scholastique, surnommé le musicien. Son traité de musique, XIII, 129. [Editions qu'on en a faites, 129.]

9. ARIDIUS ou ARIGIUS, élu évêque de Gap à la place de Sagittaire, déposé au concile de Châlon-sur-Saône, XI, 518.

ARIDIUS, évêque de Lyon, préside au
3. concile de Châlon-sur-Saône qui, à l'instigation de la reine Brunehaut, dépose Didier évêque de Vienne, XI, 909.

ècle. ARIENS. Zèle de saint Eustathe d'Antio-
ècle. che contre les Ariens, III, 159. Livres ou
ècle discours du même contre les Ariens, 160,
161. Liaison d'Eusèbe de Césarée avec
5. les Ariens, 172 et suiv. Saint Antoine va
339. à Alexandrie pour combattre les Ariens, 386. — Saint Hilaire s'oppose aux Ariens, IV, 3 et suiv. Leurs accusations contre saint Athanase, 92. Nouvelles accusations contre cet évêque, 94, 95. Les Ariens irri-
1. tent Constantius contre lui, 98. Nouvelles accusations, 98, 99 et 100. Apologie de saint
3. Athanase contre les Ariens, 119 et suiv.
ècle. Discours de saint Athanase contre les Ariens, 125 et suiv. Conciles et formulaires
3. des Ariens rapportés par saint Athanase, 134, 135. Remontrances que les Ariens adressent à l'empereur Jovien contre saint Athanase; accusations qu'ils forment contre ce saint évêque auprès de cet empereur;
5. les Ariens enferment Lucifer de Cagliari pour l'exclure du concile de Milan, 240. Ils
ècle. maltraitent saint Eusèbe de Verceil, 273,
5. 274. Ils citent Marcel d'Ancyre au concile
6. de Jérusalem, et le déposent dans celui de Constantinople, 305, 306. Ils refusent de dis-
0. puter avec saint Hilaire de Poitiers au concile de Constantinople, 575. Théodore, évê-
ècle. que d'Héraclée, en Thrace, favorise les Ariens, 316, 317. Homélie vingt-quatrième de saint Basile le Grand contre les Ariens, IV siècle.
390 et suiv. — Discours de saint Grégoire de Nazianze adressé aux Ariens, V, 227, 379.
228. Saint Grégoire de Nazianze expose les cruautés qu'ils exercent sous l'empire de Valens, 357, 358. Leurs artifices surprennent saint Phébade évêque d'Agen au con- 359.
cile de Rimini, 373. Traité de saint Phébade contre les Ariens, 374 et suiv. Ils sont soutenus par l'impératrice Justine; saint Am- 380.
broise l'emporte sur eux par son zèle et sa fermeté, 381, 382. Justine persécute à cause 385.
d'eux saint Ambroise, 384 et suiv. Loi qu'elle obtient de Valentinien II en leur faveur, 386.
386. Elle continue de persécuter à cause d'eux saint Ambroise, 386 et 387. [Ils sont réfutés par Didyme l'Aveugle, 627.] — Saint Grégoire de Nysse est persécuté par les 374, 375 et 376.
Ariens, déposé et banni, VI, 121. [Discours contre les Ariens, 316, 328, 329. On doute s'il est de Diadochus, évêque de Photice; ce qu'il contient, 329.] Loi de Valentinien II en 386.
faveur des Ariens, 363. Lettre de l'empereur Maxime à Valentinien II au sujet de la IV siècle.
loi de celui-ci en faveur des Ariens, 363 et 364. Loi de l'empereur Théodose, appelée 380.
Cunctos populos, pour terminer les troubles causés par les Ariens, 364, 365. Loi de Théodose contre les Ariens, 369, 370. Ce 388.
que saint Epiphane dit de ces hérétiques, IV siècle.
404. — Canon contre eux attribué à Théophile d'Alexandrie, VII, 445. — Leurs er- IV ou V siècle.
reurs réfutées avec force et solidité dans le traité de saint Cyrille d'Alexandrie intitulé : Trésor de la sainte Trinité, VIII, 286 et suiv.; et dans ses dialogues sur la Trinité, 272 et suiv. Les Ariens sont persécutés par Nestorius, et causent un grand incendie à Constantinople, 518. Raisonnement de saint Isidore de Péluse contre les Ariens, dont il confond la secte avec celle des Eunomiens, 484, 492. Valens les protége et persécute les catholiques, 518. — Les Ariens combattus 416.
par saint Augustin, IX, 222 et 366. Ecrits de IV siècle.
saint Augustin contre les Ariens, 357 et suiv. Ouvrages attribués faussement à ce Père contre les Ariens, 369 et suiv. [Une épître ou traité de saint Augustin contre les Ariens, 482.] Ce qui se passe parmi eux sous le règne de Constantius; différents survenus entre eux et les partisans d'Eunomius, X, 45. Ils persécutent l'Église d'Alexandrie après la mort de saint Athanase; ils sont chassés de l'Église sous Gratien, 48. Ce qu'ils enseignent sur l'Incarnation, 72 et

207. Ils rejetaient l'Épître aux Hébreux, 110. Erreurs des Ariens marquées par saint Léon; Traité ou lettre de Fauste de Riez contre les Ariens et les Macédoniens, 423, 424. — Victorin, célèbre rhétoricien, écrit contre eux, IV, 328, 329 et X, 443. — Conférence tenue à Carthage contre les Catholiques et les Ariens, 454 et suiv. Con-
484. férence de Lyon sous Gondebaud entre les évêques catholiques et les Ariens, 554 et 733. — Objections proposées à saint Fulgence, évêque de Ruspe, par les Ariens sur l'égalité du Père et du Fils. Réponse de saint Fulgence, XI, 16 et suiv. Evêque arien confondu par saint Remi dans un concile,
525. 82. L'empereur Justin veut détruire les Ariens dans ses états ; Théodoric, roi d'Italie, l'en empêche, 113. Lettre du pape Agapet aux évêques d'Afrique sur la manière de recevoir les évêques ariens qui se convertissaient, 119. Erreurs des Ariens réfutées dans la lettre de saint Nicétius de Trèves à Clodosinde, femme d'Alboin, roi des Lombards, 203, 204. Lettre où Agnellus, archevêque de Ravenne, établit la consubstantialité du Verbe contre les Ariens, 349. Deux disputes de saint Grégoire de Tours avec les Ariens, 366. Ecrits de saint Léandre contre les Ariens, 423. Témoignage de saint Grégoire le Grand sur la manière de recevoir les Ariens, 526, 527. L'écrit que saint Colomban avait fait contre les Ariens est perdu, 629. Concile de
535. Carthage où l'on délibère sur la conduite qu'on doit tenir avec les évêques ariens qui rentrent dans l'Église catholique, 850. Con-
586. version des Ariens en Espagne, 900. Vingt-trois anathèmes du concile de Tolède contre les erreurs des Ariens, 900 et 901. Disposi-
589. tions du concile de Sarragosse à l'égard des Ariens réunis à l'Église catholique, 906. Voyez *Semi-Ariens*, *Eusébiens*, *Eunomiens*, *Arianisme*, et *Arius*.

IX siècle. ARIES, (pièce de vers intitulée :) de l'évêque Aries, XII, 477.

ARIGISE Ier (ou ARIULFE), duc de Bénévent, ne consent que sous certaines conditions à la paix entre les Lombards et les Romains, XI, 435. Cette paix est rompue et il ravage les environs de Rome, XI 435. Il se joint à Ariulfe, duc de Spolète, pour attaquer Naples, 488.

ARIGISE II, duc de Bénévent. Vers adressés à ce prince attribués à Paul Diacre, XII, 146.

ARIGIUS, évêque de Gap. Voyez *Aridius*.

ARIOBINDE, maître des offices. L'empereur Théodose le commet pour entendre le silentiaire Magnus, X, 674.

ARISTÈNE (Alexis), économe de l'Église de Constantinople. Voyez *Alexis Aristène*.

ARISTIDE, apologiste. Sa patrie, sa pro- II siècle.
fession, I, 403. Son apologie, 403 et 404.

ARISTIDE, à qui Jules Africain écrit, III siècle.
II, 95.

ARISTOBOLE, traduit en grec une lettre de saint Grégoire le Grand qui lui écrit à ce sujet; sa lettre à Parthénius, XI, 483.

ARISTOLAUS, tribun et notaire, porte à saint Cyrille d'Alexandrie une lettre d'Acace de Bérée et des propositions de paix, VIII, 240, 247, 600. L'empereur lui donne commission pour réconcilier ces deux évêques ; il retourne à Constantinople avec une lettre de Jean d'Antioche, 247. Il est chargé par l'empereur de faire signer la condamnation 435.
de Nestorius, 249. Il est chargé par l'empereur d'obliger les Orientaux à anathémati- 435 et 436
ser Nestorius, 302. Saint Cyrille lui écrit et lui envoie une nouvelle déclaration de foi, 302 et 389.

ARISTON de Pella, juif converti; son livre pour les chrétiens, sous le titre de *Dispute* 140.
de Jason et de Papisque ; jugement de cet ouvrage, I, 404. Il a été écrit en grec. Ce qu'il y avait de remarquable dans cet ouvrage, 405. [Éditions des fragments qui nous en restent, 405.]

ARISTON, médecin apostat, coupe la langue à saint Romain et la garde comme une relique, III, 5 et 6.

ARISTON, prêtre, souscrit au faux concile d'Ephèse pour Eunomius de Nicomédie, X, 679.

ARISTOTE, philosophe. Ouvrage contre lui mis sous le nom de saint Justin, I, 430. Vie d'Aristote faussement attribuée à Ammone Saccas, philosophe chrétien. 98. — En quoi Aristote met le bonheur de l'homme, X, 97. Plusieurs ouvrages de Boëce qui sont des commentaires sur quelques traités d'Aristote, et des traductions de quelques autres, 663, 664. Écrit sur les Topiques d'Aristote et de Cicéron, 664. — Commentaires de Jean Philoponus sur quelques livres d'Aristote, XI, 651. — Commentaire d'Eustrace, métropolitain de Nicée, sur le second livre des Analytiques et les Morales d'Aristote, XIV, 148. Commentaire sur la Logique d'Aristote attribué à Zonare, 158. La lecture de plusieurs ouvrages d'Aristote défendue dans 1215.

1231. les écoles, permise ensuite, 545. Ces ouvrages commentés par Albert le Grand et saint Thomas d'Aquin, pour concilier la forme scholastique avec l'Évangile, 546. A
1209. l'occasion des erreurs d'Amauri, les livres de métaphysique d'Aristote sont brûlés et la lecture de ceux de physique interdite par un concile, 1152.

ARITHMÉTIQUE. Deux livres de Boëce sur l'arithmétique, X, 665. — Traité de l'arithmétique par Cassiodore, XI, 236. —
I siècle. Charlemagne établit plusieurs écoles d'arithmétique dans ses états, XII, 236. Différents traités de Gerbert sur l'arithmétique, 903. — Traité de Raoul de Laon sur l'arithmétique, XIV, 183.

592. ARIULFE, duc de Spolète, ravage les environs de Rome, XI, 435.

599. ARIULFE, duc de Bénévent. Voyez *Arigise.*

ARIULFE, chef (et non pas roi) des Lombards, paraît vouloir attaquer Rome, XI, 486. (C'est peut-être le même qu'Ariulfe, duc de Spolète ou de Bénévent.)

siècle. ARIUS, Hérésiarque, est ordonné diacre par saint Pierre d'Alexandrie qui le chasse ensuite de l'Église ; la vision qu'on attribue à ce saint patriarche touchant Arius est supposée, III, 56. Achillas l'élève à la prêtrise, 57. Il lui confie le soin d'expliquer au peuple les divines Écritures, 57, 414. Qui était Arius, 105. Conférences que saint Alexandre, évêque d'Alexandrie, tient pour le convaincre, 105, 106. Concile tenu à Alexandrie, par lequel Arius est chassé de l'Église, 106. Suite du zèle de saint Alexandre contre l'hérésie d'Arius, 106 et suiv. Arius et
siècle. ses partisans écrivent à saint Alexandre d'Alexandrie, 106, 107. Arius et ses sectateurs reçus à la communion de l'Église dans
335. un concile tenu à Jérusalem, 126. Mort de
336. cet hérésiarque, 126, 127. Lettre que l'empereur Constantin écrit à Arius, 137. Lettres
324. de cet empereur contre Arius, 138, 139.
325. Ordre que l'empereur Constantin adresse à
336. Arius, 141. Ses écrits et sa personne condam-
siècle. nés par cet empereur, 147. Eusèbe de Césa-
siècle. rée prend sa défense, 170. Saint Jacques de
siècle. Nisibe obtient de Dieu le châtiment d'Arius,
siècle. 370. Osius, évêque de Cordoue, travaille à apaiser les troubles causés par l'hérésie
320. d'Arius, 393. Commencements d'Arius, 414. Condamné dans un concile d'Alexandrie, 415. Sa conduite depuis cette condamnation, 415 et suiv. Lettre qu'il écrit à saint Alexandre, son évêque, 417. Lettre que Constantin écrit pour le réconcilier avec saint Alexandre, 418. Arius est présent au 325.
concile de Nicée. On y dispute contre lui, 423 et suiv. Ses partisans y sont confondus, 423. Son erreur y est condamnée, 424 et suiv. Il est banni, 426. Arius est reçu à la communion de l'Église au concile de Jéru- 335.
salem, 456, 457. Les Eusébiens assem-
blés à Constantinople veulent rétablir Arius 336.
dans la communion de l'Eglise. Il meurt à Constantinople, 457 et suiv. — Lettre de saint Athanase touchant la mort de cet hérésiarque, IV, 118. Dispute entre Arius et saint Athanase. Ouvrage faussement attribué à ce saint évêque, 179. Conférence avec Arius attribuée à saint Athanase. Dispute contre Arius, Sabellius et Photin attribuée au même. Ces deux ouvrages sont de Vigile de Tapse, 183. Ecrits de Victorin contre cet hérésiarque, 328, IV siècle
329, et X, 443. — Requête de Marcellin et de Faustin où l'on voit rappelée, sur la mort d'Arius, une circonstance qui ne se trouve point ailleurs, V, 152. [La pénitence d'Arius fut simulée, 631. — Sermon de saint Grégoire de Nysse contre Arius et Sabellius, VI, 125 et 205, 206.] — Opuscule faussement attribué à saint Jean Chrysostôme, contre l'impiété de cet hérésiarque, VII, 335. Témoignage de saint Jean Chrysostôme sur Arius, 429. — Écrit de saint Cyrille d'Alexandrie contre cet hérésiarque, VIII, 268 et suiv. — Arius commence à répandre ses erreurs, X, 43, 44. Il change la doxologie parmi ceux de sa secte, 113. N'ose changer la forme du baptême quoi qu'il en ruine le sens, 122. Dispute contre Arius ; ouvrage de Vigile de Tapse, faussement attribué à saint Athanase, 481 et 482. Deux exemplaires de cet ouvrage fort différents l'un de l'autre; conjectures sur ce sujet, 481. Analyse de cet ouvrage, 481 et 482. Voyez *Arianisme* et *Ariens.*

ARLES, ville de France, concile qui y 314.
fut tenu contre les Donatistes, II, 628 et suiv. [Le pape saint Sylvestre y assiste par ses légats, 628, note 6.] Canons de ce concile, 630 et suiv. [Observation sur le saint canon, 630, n. 4.] Concile qui y fut tenu contre 353.
saint Athanase, III, 520, 521. — Dispute entre les évêques d'Arles et de Vienne sur la V. 400.
primauté. Décret du concile de Turin sur les droits de cette Église, VII, 528. Le pape Zosime soutient les priviléges de cette Église, 529. — Saint Hilaire, archevêque d'Arles,

VIII, 433 et suiv. L'archevêque d'Arles dé-
441. pouillé de la juridiction qu'il avait sur la province de Vienne, 437. Second concile
443. tenu en cette ville. Difficultés pour en assigner l'année, 611. Raisons qui portent à le placer en 443, 611, 612. Il donne à l'évêque d'Arles le pouvoir d'assembler des conciles à sa volonté, 613. — A l'occasion du diffé-
446. rend de saint Hilaire avec saint Léon, pour la déposition de Quélidoine, le droit de métropole est ôté à l'Église d'Arles et donné à celle de Vienne, X, 172. Rétablie dans son droit de métropole, mais avec moins d'étendue, 218. Lettre des évêques de cette province à saint Léon, 217, 218. Lettre de saint Léon aux évêques de la province d'Arles,
451. 218. Concile tenu à Arles pour approuver la lettre du pape saint Léon à Flavien, 681.
500. L'étendue de la juridiction d'Arles diminuée en faveur de l'Église de Vienne par le pape Anastase II, 521. Symmaque rétablit les
514. choses suivant le règlement fait par saint
V. 452. Léon, 523, 524, 525. Second concile d'Arles dont il a été parlé plus haut, 708. Concile
V. 455 ou 461. d'Arles où on règle les droits de l'évêque de Fréjus sur l'abbaye de Lérins, 710. Conciles
463. tenus en cette ville sous l'évêque Léonce,
475 715, 716. Concile d'Arles où fut traitée l'affaire du prêtre Lucidus, 717, 718. — Supplique de l'abbé Gilles au pape Symmaque pour les priviléges de l'église d'Arles, XI, 100. Saint Césaire, évêque d'Arles, 125 et suiv. Arles assiégée sans succès par les Francs et les Bourguignons, 126, 127. Le pape Symmaque permet aux diacres de l'Église d'Arles de porter des dalmatiques comme les diacres de l'Église romaine; il confirme tous les priviléges de cette Église, 127. Saint Aurélien, évêque d'Arles, 199 et
524. suiv. Quatrième concile d'Arles, 823, 824.
554. Concile tenu en cette ville, 882. — Autre,
813. XIII, 642, 643. — Autre, XIV, 1154. — — [Diptyques de l'Église d'Arles, XIII, 62.]
1152. ARMAGH, ville d'Irlande. On y établit un archevêché qu'on déclare primatie d'Ir-
1171. lande, XIV, 1123. Concile qui y fut tenu, 1134.

ARMÉNIE, province d'Asie. Mouvements des moines d'Arménie pour la condamnation des écrits de Théodore de Mopsueste, VIII, 296. Les évêques d'Arménie consultent saint Procle de Constantinople, 404. Lettre ou tome de saint Procle aux Arméniens, 404 et suiv. — Rabbulas d'Edesse et Acace de Mélitine écrivent aux évêques d'Arménie, X, 143. — Arméniens, disciples de saint Sabas, XI, 274. Mémoire sur le schisme des Arméniens; écrit que le père Combéfis attribue à Démétrius de Cyzique; idée de cet écrit, 810. — Deux lettres de Photius sur la réunion des Arméniens avec les Grecs, XII, 977, 978. En quoi consiste leur hérésie, 978. — Traité de saint Nicon contre les er-
X siècle. reurs et les pratiques impies des Arméniens, XIII, 47. Formule de leur réconciliation à l'Église dressée par le même, 48. Liturgie des Arméniens, 134. Lettre du pape saint
1080. Grégoire VII aux Arméniens, 368. — Concile d'Arménie, 697. Députation des évêques d'Arménie et de leur patriarche au pape Eugène III, XIV, 269, 270. Erreur des Arméniens sur la foi et la discipline, 634. Conférences de Théorien envoyé par l'empereur Manuel Comnène, avec Norsesis, patriarche des Arméniens, sur ces erreurs, 634 et suiv. Invective du patriarche Isaac contre leurs er-
1199. reurs, 644 et suiv. [Réunion des Arméniens à l'Église romaine, 998.]

ARMÉNIUS, à qui Agnellus adresse une
VI siècle. lettre sur la consubstantialité du Verbe, XI, 349.

ARMENTAIRE, homme distingué. Lettre
411. de saint Augustin à Armentaire et à Pauline sa femme, IX, 115.

ARMENTAIRE, évêque d'Auch après saint
451. Orient, VIII, 421.

ARMENTAIRE, nommé irrégulièrement
438. évêque d'Embrun; le concile de Riez le réduit au rang des chorévêques, VIII, 435. Il avait été élu évêque d'Embrun par une
438. troupe de factieux; il reconnaît la nullité de son élection et se retire; il revient à Embrun et ordonne quelques clercs, 605. Il est déposé au concile de Riez, 605 et 606.
439. Dispositions du concile à son égard, 606. — Sa déposition, X, 200.

ARMENTAIRE, ou ARMENTARIE, mère de saint Grégoire de Tours, XI, 365. Poëme de Fortunat à sa louange, 409.

ARMENTAIRE, épouse de saint Grégoire, depuis évêque de Langres, XI, 381.

ARMES. Pourquoi les chrétiens refusaient
III siècle. de les porter, II, 479, 494. Sentiment de Lactance sur la profession des armes, 513,
IV siècle. 514. Canon du premier concile d'Arles sur ce sujet, 630. — Lucifer de Cagliari ne veut pas qu'on emploie les armes pour défendre la religion, IV, 270. — Le pape saint Sirice défend d'admettre dans le clergé ceux qui ont porté les armes depuis leur baptême, VI,

108. — L'empereur ôtait ses armes lorsqu'il entrait dans l'église, VII, 123. Le pape saint Innocent renouvelle la défense du pape saint Sirice, 507 et 525. — On voit par une lettre de saint Isidore de Péluse que de son temps li était indécent à un soldat de porter l'épée dans la ville en temps de paix, et de paraître dans les places publiques avec des armes et en habit de guerre, VIII, 480. — Doctrine de saint Augustin sur la profesion des armes, IX, 160. — Canon d'un concile de Girone qui défend aux clercs de porter les armes, XIII, 553.

ARMOGASTE, officier de Théodoric, fils de Genséric, roi des Vandales. Ses souffrances pour la foi, X, 452.

ARNALLI, moine de Saint-Victor de Marseille. Voyez *Raymond Arnalli.*

siècle ARNAUD, évêque du Mans, veut distraire le monastère de Visoin de celui de Marmoutier, auquel il avait été uni; lettre que lui écrit à ce sujet l'abbé Barthélemy, XIII, 346.

139. ARNAUD DE BRESCIA, hérésiarque. [Ce que le pape Innnocent II répond relativement à lui, XIV, 267. Il avait répandu ses erreurs à Rome; la désobéissance des prêtres de Rome qu'il avait séduits réprimée par le pape Eugène III, 278.] Lettres que saint Bernard écrit contre lui, 442, 443. Troubles qu'il occasionne à Rome; lettres de saint Bernard sur ce sujet, 447. Il est livré au pape qui le fait condamner au feu, 911. Ses er-
1155. reurs condamnées au concile de Latran, 1114.

ARNAUD, abbé de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, est invité par son archevêque à se trouver au concile de Beauvais en 1120, XIV, 237, 238. [Trois lettres de cet abbé dans la *Patrologie*, avec une notice, 237, n. 3.]

. 1144. ARNAUD, abbé de Bonneval, succède à Bernier; persécutions qu'il a eu à souffrir; ses voyages à Rome; il quitte son abbaye et
. 1154. retourne à Marmoutier; sa mort; ses liaisons avec saint Bernard, XIV, 616. Ses écrits : Continuation de la Vie de saint Bernard, commencée par Guillaume de Saint-Thierry, 492 et 616. Traité des œuvres cardinales de Jésus-Christ, 617. Ce qu'il contient de plus remarquable, 617 et 618. Des sept paroles de Jésus-Christ sur la croix; sermon sur les louanges de Marie, 618. Traité de l'ouvrage des six jours; autres écrits qu'on lui attribue; ses lettres, 618, 619. — Il est auteur du Traité des douze vertus cardinales qu'on attribue à saint Cyprien, II, 346. — Il est auteur d'un sermon sur le Saint-Esprit, attribué à Salvien, X, 377. Lettre de saint Bernard qui lui est adressée, 452 et 616. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 535 et suiv.)

ARNAUD, abbé de Cîteaux, légat du pape Innocent III contre les hérétiques d'Albi, XIV, 1149. [Le mot féroce qu'on lui prête au moment où les croisés allaient monter à l'assaut n'a point été prononcé, 906, 907.]

ARNAUDISTES, sectateurs d'Arnaud de Brescia. Leurs erreurs condamnées au con- 1185.
cile de Vérone tenu par le pape Lucius III, XIV, 931.

ARNAUD D'ANDILLY (Robert). Sa traduction des Œuvres de l'historien Josèphe, I, 328. — Sa traduction de la Vie de saint Antoine, écrite par saint Athanase, IV, 232. — Sa traduction des Confessions de saint Augustin, IX, 813. — Sa traduction de la lettre de saint Eucher de Lyon à Valérien, VIII, 456. — Sa traduction de l'Histoire de la persécution des Vandales en Afrique, par Victor de Vite, X, 465. Sa traduction de la Vie de saint Épiphane, composée par saint Ennode, 577. — Sa traduction de la Vie de saint Séverin, apôtre du Norique, écrite par l'abbé Eugyppius, XI, 86. Sa traduction de l'Échelle sainte de saint Jean Climaque, 691. Du Pré spirituel, 703.

ARNAUD (Antoine), docteur de Sorbonne, frère du précédent, révoque en doute la lettre de saint Basile à Césarie touchant la fréquente communion, IV, 447. — Sa traduction française des Commentaires de saint Augustin sur les Psaumes, IX, 813; et de plusieurs de ses opuscules, 814. Son analyse du livre de la Correction et de la Grâce, 818.

ARNOBE L'ANCIEN, orateur. Histoire de sa vie, II, 486 et suiv. Sa patrie; ses emplois; il renonce aux superstitions païennes; il écrit contre la religion païenne et reçoit le baptême, 486. Lettre d'Arnobe contre les païens, 486 et suiv. En quel temps ces livres 303.
ont été écrits, 486. Analyse du premier livre, 487, 488. Analyse du second livre, 488, 489. Analyse du troisième et quatrième livres; analyse du cinquième livre, 489. Analyse du sixième et septième, 489 et 490. Doctrine d'Arnobe, 490, 491. Erreurs attribuées à Arnobe, 491, 492. Jugement des écrits d'Arnobe, 492, 493. Éditions de ses écrits, 493. [Éditions nouvelles, 493 et 494]. — On

l'a surnommé l'Ancien pour le distinguer du suivant, X, 330.

V siècle. ARNOBE LE JEUNE. Pourquoi ainsi surnommé; on a lieu de croire qu'il vivait vers le milieu du ve siècle; son Commentaire sur les Psaumes, X, 330. Arnobe paraît avoir été semi-pélagien, 330 et 331. Éditions du Commentaire d'Arnobe sur les Psaumes; annotations qu'on lui attribue sur les Évangiles; dispute entre Arnobe et Sérapion, 332. Ce que c'est que ce dialogue, 333. L'ouvrage intitulé *Prædestinatus* est attribué à Arnobe; mais l'auteur n'en est pas connu, 333 et 334. Éditions de cet ouvrage et censure qu'on en a faite, 334. Discours sur la chute d'Adam, qui portait le nom d'un Arnobe et qui ne se trouve plus, 335. [Traduction d'une épître pascale de saint Cyrille par Arnobe, 335.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 342 et suiv.)

ARNOBE, évêque et rhéteur. Auteur d'un discours sur la chute d'Adam qui ne se trouve plus, X, 335.

XI siècle. ARNOLD LE SAXON, chanoine de Herfeld. La Vie qu'il a donnée de saint Godebard, évêque d'Hildesheim, est la même que celle écrite par Wolférus, à laquelle il n'a fait qu'ajouter quelques miracles, XIII, 67 et 97.

XI siècle. ARNOLD, évêque d'Halberstat. Sa lettre à Henri, évêque de Wirtzbourg, au sujet de l'érection de Bamberg en évêché, XIII, 93, 94. [Édition de cette lettre dans la *Patrologie*, 94.]

XI siècle. ARNOLD (ou ARNOLF ou ARNULPHE), prévôt de Saint-Emmeran de Ratisbonne; son livre des Miracles de saint Emmeran; Dialogue des vertus des saints qui ont été enterrés au monastère de Saint-Emmeran, XIII, 94. [Édition des deux livres d'Arnold, 94. Ses autres écrits, 95, n. 2 et 3.] Sa lettre à l'abbé Burchard où il lui rend compte des premières années de sa conversion et de ses études, 94 et 95. Son homélie sur les huit béatitudes, 95.

1049. ARNOLD, abbé de Pouthières, déposé au concile de Reims tenu par le pape saint Léon IX, XIII, 165.

XI siècle. ARNOLD, moine de Saint-Mathias de Trèves. Son traité du Comput ecclésiastique; son Cycle pascal; son livre en vers sur les Proverbes de Salomon, XIII, 562.

1148. ARNOLD, archevêque de Cologne, est privé de ses fonctions au concile de Reims, XIV, 1121

ARNOLD, premier abbé de Morimond, quitte son abbaye. Lettre que saint Bernard lui écrit sur ce sujet, XIV, 425, 426. Sa mort, 425. 1125-1126 1126.

ARNOLD, archevêque de Mayence, tué, XIV, 1129. 1160.

ARNOLD, abbé de Lubeck, continuateur de la chronique d'Helmold, XIII, 545. XIII siècle

ARNOLD (André) de Nuremberg. Son édition d'un opuscule de Théodore Aboucara sur l'Incarnation, XII, 625.

ARNOLD (Geoffroy). Sa traduction allemande de la lettre de l'Église de Smyrne touchant le martyre de saint Polycarpe, I, 407, 408. [Son édition et sa traduction allemande des Récognitions, 361.] — Son édition des homélies de saint Macaire d'Égypte, V, 604. De l'Ascétique de saint Nil; de ses Sentences, VIII, 229.

[ARNOLD (W.) Sa traduction allemande des homélies de saint Chrysostôme sur les épîtres de saint Paul, VII, 438.].

ARNOLF, prévôt de Saint-Emmeran. Voyez *Arnold*.

ARNON, surnommé Aquila, évêque de Juvave ou Saltzbourg, était frère d'Alcuin, XII, 165. — Explication de plusieurs psaumes qu'Alcuin composa à sa prière et qu'il lui adressa, 168. Alcuin écrit à Arnon, 196, 197 et [199, 200]. Il est envoyé à Rome par Charlemagne, 223. Il va prêcher la foi aux Huns, aux Slaves, 476, 477. Il ordonne un évêque pour les Slaves; son épitaphe, 477. (Voyez ce qui est dit d'Arnon dans l'Avertissement du t. VI de l'*Histoire littéraire de la France*, p. *xij* et suiv.) VIII siècle 1169. 1180.

ARNON, prévôt de Reichersperg, succède à Géroch, son frère; sa mort, XIV, 633. [Pièces relatives à Arnon dans la *Patrologie*, 633, n. 2.] Son écrit sur l'Eucharistie contre Folmar, prévôt de Friefenstein; son Bouclier des chanoines réguliers, 633.

ARNOUL, prévôt de l'Église de Metz. Sa lettre à Pierre Lombard, XIV, 567. XII siècle

ARNOUL (Saint), évêque de Metz. Sa Vie, imprimée parmi les Œuvres de Bède; elle fut écrite par Paul, diacre d'Aquilée, 7. Abbaye de Metz sous son nom; l'évêque Adalbéron y substitue des moines à la place des clercs, 870. Histoire de l'origine de cette abbaye, écrite par un anonyme qui vivait dans le XIe siècle, XIII, 273. Charte de l'évêque Herman en faveur de cette abbaye, 464. 941. V. 1072.

ARNOUL (Saint) de Mouzon. Discours en

son honneur joint à la chronique de Mouzon, XIII, 110.

ARNOUL (Saint), archevêque de Tours. Deux Vies de ce saint composées, l'une par un anonyme, l'autre par Lezcelin, qu'on croît abbé de Crespi en Valois, XIII, 110.

stècle. ARNOUL, roi de Germanie. Lettre que lui écrit Foulques de Reims en faveur du roi Charles le Simple, XII, 709. Couronné em-
896. pereur par le pape Formose; serment qu'il prête à ce pape, 739. — Concile qu'il assemble à Tibur et auquel il assiste, XIII, 734 et suiv.

ARNOUL, archevêque de Reims. [Pièces dans la *Patrologie* qui le concernent, XIII, 761, n. 1.] — Procédure contre lui au concile de Bâle, conduite par Arnoul d'Orléans, XII, 895. Discours contre lui au concile de Mouzon, par Gerbert, son compétiteur, 905. Lettre de Gerbert au sujet de cette affaire, 907, 908. Lettre du même devenu pape sous le nom de Silvestre II portant un décret pour le rétablir, 908, 909. — Comment il avait été élu, XIII, 761. — Il est déposé, XII, 896 et XIII, 761. — Il est mis en prison, XII, 905. — Son différend avec Gerbert; il revient à son Eglise, XIII, 761. (Il avait fait quelques écrits. Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 245 et suiv.)

970. ARNOUL Ier, évêque d'Orléans, succède à Ermenthée, son oncle, XII, 894.

ARNOUL II, évêque d'Orléans. Différent d'un évêque de même nom qui l'avait précédé, XII, 894. Sous son épiscopat, Robert, que Hugues Capet avait désigné pour son
988. successeur, est sacré à Orléans par Séguin, archevêque de Sens, 894 et 895. Arnoul
991. siste au concile de Bâle où il est chargé de conduire la procédure contre Arnoul, archevêque de Reims, 895. Analyse des discours qu'il prononça dans ce concile, 895 et 896. Éloge que fait de lui Aimoin, moine de Fleury, 896. Gerbert adresse des lettres à Arnoul, 896 et 897. — Sa dispute avec Abbon, abbé de Fleury, dont il voulait exiger un serment comme feudataire, XIII, 26, 27. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 521 et suiv.)

ARNOULD LE SAXON. Voyez *Arnold*.

ARNOUL, prévôt de Saint-Emmeran. Voyez *Arnold*.

I siècle. ARNOUL, moine de Saint-André à Avignon. Sa Chronologie; son Martyrologe; son Traité des poids et des mesures; traité des auteurs qu'on doit recevoir ou rejeter; aucun de ces ouvrages n'a été imprimé, XIII, 73. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 251 et suiv.)

ARNOUL, moine que Sigebert fait auteur XI siècle.
d'un recueil en vers des plus belles sentences de Salomon; on ne sait si c'est le même qu'Arnoul, moine de Saint-André d'Avignon, XIII, 73. (Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 252.)

ARNOUL, frère de l'empereur saint Henri, est nommé archevêque de Ravenne; il tient un concile, XIV, 1037.

ARNOUL, chantre de l'Église de Brione. Parole qu'il dit à Bérenger, XIII, 168.

ARNOUL, comte. Insulte qu'il fait à Henri, 1079.
évêque de Liége, XIII, 467.

ARNOUL, historien de Milan. Ce qu'on XI siècle.
sait des circonstances de sa vie; idée de son Histoire de Milan; éditions qu'on en a faites, XIII, 506.

ARNOUL, abbé de Lagny. (Il écrivit la Vie de saint Fursy. Voyez ce qui est dit d'Arnoul dans l'*Histoire littéraire de la France*, t IX, p. 290 et suiv.)

ARNOUL (Saint), évêque de Soissons. Son élection, XIV, 1071. Il est canonisé dans un 1120.
concile de Beauvais; son corps levé de terre, 1121.
1094.

ARNOUL, patriarche de Jérusalem. Son 1115.
élection; il est déposé dans un concile pour sa vie scandaleuse, XIV, 1074. Il se fait rétablir; année de sa mort, 1086. 1118.

ARNOUL, Flamand, prédicateur de la croi- XII siècle.
sade. (On a de lui une relation de la prise de Lisbonne. Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 292 et suiv.)

ARNOUL, évêque de Lisieux, succède à 1141.
Jean, son oncle; son élection est confirmée par le pape Innocent II malgré l'opposition de Geoffroy de Plantagenet, comte d'Anjou, XIV, 751. Il accompagne le roi Louis VII à 1147.
son voyage en Palestine, 751 et 752. Alexandre III le nomme son légat en France et en 1149.
Angleterre; il engage le roi d'Angleterre à 1159.
le reconnaître pape; il assiste au concile de 1163.
Tours; sa conduite dans le différend entre le roi d'Angleterre et saint Thomas de Cantorbéry, 752. Sa retraite à l'abbaye de Saint-Victor de Paris; sa mort; ses écrits : Traité 1182.
du schisme à l'occasion de l'élection de l'anti-pape Anaclet II, 753. Sermon sur l'Annonciation, 753 et 754. Ses lettres, 754 et suiv. Ses poésies, 759. Discours qu'il prononce à l'ouverture du concile de Tours, 752.

[Autre discours qu'il prononça le lendemain, 752. Jugement sur Arnoul, 753. Édition de ses écrits par le docteur Giles, 753.] Ses lettres à Arnaud, abbé de Bonneval, 758. Ses lettres à saint Thomas, archevêque de Cantorbéry, 671 et 755. [Autres lettres d'Arnoul, 758. Collection complète des lettres d'Arnoul dans la *Patrologie*, d'après l'édition du docteur Giles, 758 et 759. Ses poësies, 760.]

ARNOUL (Saint), premier abbé d'Aldenbourg. Sa Vie, écrite en deux livres par Hariulfe; Lisiard, évêque de Soissons, y ajoute un troisième livre contenant ses miracles, XIV, 234.

XII siècle. [ARNOULF, élu abbé de Gemblours, XIV, 266.]

ARNOUL, évêque de Rochester. Voyez *Arnulphe*.

XII siècle. ARNOUL LE SCHOLASTIQUE. Lettres de Guibert de Gemblours qui lui sont adressées, XIV, 862.

[ARNOUL, moine de Boéri. Son *Speculum monachorum*, XIV, 483.]

ARNULPHE, prévôt de Saint-Emmeran. Voyez *Arnold*.

ARNULPHE ou ERNULPHE, évêque de Rochester, d'abord moine de Saint-Lucien de Beauvais, passe au monastère de Cantor-
1114 ou 1115 béry; il devient abbé de Burck, puis évêque de Rochester; temps de son épiscopat; sa
1124. mort; histoire de l'Église de Rochester qu'on lui attribue; elle n'a pas encore été imprimée, XIV, 235. [Une partie a été imprimée, 235, n. 7.] Sa lettre à Walquelin, évêque de Windsor, sur la question de savoir si une femme coupable d'adultère avec le fils de son mari doit être séparée, 235, 236. Autre lettre à un nommé Lambert, contenant réponse à plusieurs questions qu'il lui avait proposées, 236, 237. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. X, p. 425 et suiv.)

ARNULPHE, évêque de Lisieux. Voyez *Arnoul*.

912. ARNUSTE, archevêque de Narbonne. Sa mort; Argius lui succède, XII, 792.

[ARNTZEN. Son édition des écrits de Sédulius, VIII, 109, — d'Arator, XI, 198.]

1090. AROASIA, congrégation de chanoines réguliers instituée par le pape Urbain II, XIII, 425.

ARPHAXAD, roi des Mèdes, le même que Phraortes, I, 97.

ARQUEBIUS, évêque de Panéphise, qui avait été trente-sept ans solitaire, VIII, 147 et 157.

ARRAGON. Concile dont le lieu est inconnu, XIV, 1063.

ARRAS, autrefois ville des Pays-Bas, maintenant de France. Concile qui y fut tenu 1025.
contre les Manichéens, XIII, 160. Bulle du pape Urbain II qui sépare l'évêché d'Arras 1092.
de celui de Cambrai; concile de Reims à ce 1093.
sujet; Lambert de Guines en est élu évêque, 1095.
427. La bulle d'Urbain II est lue et confir- 1095.
mée au concile de Clermont, 433. Gestes de l'Eglise d'Arras recueillis par Lambert; détail des monuments qu'ils contiennent, 433. — Concile tenu à Arras, XIV, 1040, 1041.

ARSACE, pontife païen de Galatie. Lettre que Julien l'Apostat lui écrit, V, 352.

ARSACE, patriarche intrus sur le siége de Constantinople, VII, 134 et VIII, 13. — Il est la cause de l'exil de saint Chrysostôme, VII, 13, n. 13.

ARSACE, solitaire de grande vertu, prédit un tremblement de terre à Nicomédie et y périt lui-même, VIII, 530.

ARSÈNE, évêque. Saint Athanase est ac- IV siècle.
cusé de l'avoir tué et de lui avoir coupé une main; il paraît plein de vie et avec ses deux mains, III, 451.

ARSÈNE (Saint), solitaire d'Égypte. Chargé par l'empereur Théodose de l'éducation d'Arcade et d'Honorius, VIII, 398. Quitte le monde et embrasse la vie solitaire au désert de 390 ou 394
Scété, 398 et 399. Ses austérités; son désin- V. 430.
téressement, 399. Il va à Troé, puis à Canope, 399 et 400. Il retourne à Troé; sa mort, 400. Discours de saint Arsène; ses instructions, 400 et suiv. [Fragment d'un discours contre le tentateur de la loi, 403. Éditions des écrits de saint Arsène, 400, n. 5.] — Arsène fut visité par Théophile d'Alexandrie, VII, 439.

ARSÈNE, évêque d'Engubio, soutient IX siècle.
l'antipape Anastase, XII, 409.

ARSÈNE, évêque d'Orta en Toscane, légat du pape saint Nicolas Ier en France, XII, 576, 579.

ARSÈNE, moine du mont Athos. Sa Col- XII siècle
lection de canons rédigée par ordre de matières; ce que contient cette collection; on n'a plus une collection semblable qu'il avait faite des lois des empereurs, XIV, 650.

ARSÈNE, moine, puis patriarche à Nicée 1255.
et ensuite à Constantinople, n'est pas le
même que le moine du mont Athos, auteur 1261.
d'une Collection de canons, XIV, 650.

ARSÈNE, surnom donné à Vala, abbé de Corbie, XII, 533.

255. ARSINOÉ en Égypte. L'évêque Népos y répand les erreurs des Millénaires, II, 398. Conférence qui y fut tenue à ce sujet par saint Denis, évêque d'Alexandrie, 398 et 405, 406 et 564, 565. — Ce qui est dit des moines d'Arsinoé dans les Vies des Pères écrites par Rufin d'Aquilée, VII, 475. — Lettre de saint Antoine, père des solitaires, aux Arsinoïtes, III, 390.

IV ou siècle. ARTACHIS, cousin de sainte Radegonde. Poëme que lui adresse Fortunat sur la mort d'Hermanfroi, son oncle, XI, 411.

931. ARTAUD ou ARTAULD, archevêque de Reims, établi par le roi Raoul, XIII, 747. Ses contestations avec Hugues, fils d'Herbert, comte de Vermandois, au sujet de cet archevêché; différents conciles qui le maintiennent, 747 et suiv. Sa mort, 752. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 295 et suiv.)

941.
961.

1088. ARTAULD, évêque d'Elne, sacré par le pape Urbain II sur le refus de l'archevêque de Narbonne; par erreur, Gratien le dit évêque d'Arles, XIII, 420.

siècle. ARTÉMIE, épouse de Rustique, VII, 638.

ARTÉMISE, veuve d'un homme qui avait voulu s'ériger en tyran, VII, 33.

362. ARTÉMIUS (Saint), duc d'Égypte, martyr à Antioche, III, 412. — Il avait été chargé de chercher saint Athanase dans sa fuite, IV, 235. [Commentaire historique sur ce saint martyr, extrait de Philostorge, 510, n. 4. — La passion d'Artémius par saint Jean Damascène, XII, 99.]

374. ARTÉMIUS, évêque d'Embrun au concile de Valence, IV, 600.

438. ARTÉMIUS, prêtre, député du pape Sixte III au concile de Thessalonique, VIII, 250.

ARTÉMIUS, prêtre, à qui Théodore de Mopsueste écrit, VIII, 21.

592. ARTÉMIUS, archevêque de Tarragone, préside à un concile tenu à Sarragosse, XI, 906.

II siècle. ARTÉMON, hérétique. Écrit d'un anonyme contre lui ; on ne sait qui était cet anonyme, I, 538. — Artémon fut condamné à Rome dans un concile, II, 544.

988. ARTHMAIL, roi de Galles, excommunié dans un concile pour avoir tué son frère Elised, se soumet à la pénitence qui lui est imposée, XIII, 760.

ARTISANS. On fournissait aux pauvres artisans de quoi exercer leur métier, II, 378.

ARTHUR. Voyez *Artus*.

ARTOTYRITES, hérétiques de Galatie dont parle saint Philastre, V, 175. — (On les y a nommés par méprise Artorytes). Ce que saint Epiphane dit de cette secte, VI, 394. IV siècle.

ARTS. Épigramme de Philippe de Bonne-Espérance sur la langueur des arts par le défaut d'argent, XIV, 687.

ARTS LIBÉRAUX. Traité de Cassiodore sur les sept arts libéraux, XI, 235 et suiv. — Traité d'Alcuin sur les sept arts libéraux. Il n'en reste que ce qui regarde la grammaire et la rhétorique, XII, 189. [Froben a publié un traité d'Alcuin sur l'orthographe, 189.] Poëme de Théodulphe, évêque d'Orléans, sur les sept arts libéraux, 269. Livres de Marquard, écolâtre d'Epternach, sur les sept arts libéraux, 840. Traité de Brunon, moine de Gladbac, sur les sept arts libéraux, 911. Traité du vénérable Bède sur l'art poétique, 4. Autre attribué à Werembert, moine de Saint-Gal, 694. Deux livres de Diéthelme sur l'art poétique, 840. — [Opuscule en vers sur les sept arts libéraux par un anonyme, XIII, 61.]

ARTUS ou ARTHUR, comte de Bretagne, neveu de Jean roi d'Angleterre, tué par son oncle, XIV, 1148.

ARULE en Catalogne. Concile tenu en cette abbaye pour en confirmer l'immunité, XIV, 1053.

ARUSPICES. Lois de Constantin qui les concernent, III, 123. — Lois de Constantius, VI, 342.

ARVANDE, préfet des Gaules, accusé de crimes de péculat et de lèse-majesté, obtient grâce de la vie, sur les sollicitations de saint Sidoine Apollinaire, X, 383.

ARVOGASTE, comte et depuis évêque de Chartres. Voyez *Arbogaste*.

ARZUNITIDE ou AZANÈNE, province de Perse, X, 142.

ASAPH, lévite, l'un des chefs de la musique du temple du Seigneur. Quoiqu'il soit nommé voyant ou prophète, il n'a point exercé d'autre fonction que celle de chantre ou chef de musique, I, 129.

ASCAGNE, évêque de Tarragone. Sa conduite à l'égard de Silvain, évêque de Calahorra, qui faisait des ordinations irrégulières, X, 338. Lettre décrétale que lui adresse le pape saint Hilaire, 339.

ASCALON, ville de Palestine. Martyrs qui y souffrirent, X, 46.

VIII siècle. [ASCARIC, évêque espagnol. Sa lettre à Tusarède, autre évêque du même pays, XII, 150, 151. Réponse de celui-ci, 151.]

ASCELIN (Adalbéron), évêque de Laon. Voyez *Adalbéron*.

1050. ASCELIN, moine du Bec, assiste à la conférence de Brione où il confond Bérenger, XIII, 167, 168 et 258. Lettre que lui écrit Bérenger pour se plaindre de la manière dont on l'avait traité dans cette conférence, 168 et 258. Réponse que lui fait Ascelin, 258. Ses sentiments sur l'écrit de Jean Scot, 168. (Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 554 et suiv.

[ASCENSION ou vision d'Isaïe, livre apocryphe, I, 159.]

ACENSION. Opuscule sur l'Ascension de Jésus-Christ, attribué à Eusèbe de Césarée, III, 231. — IV siècle. Discours de saint Grégoire de Nysse sur l'Ascension de Jésus-Christ, VI, 203, 204. IV siècle. [Homélie sur l'Ascension par Diadochus, 316 et 328]. — Homélies de saint Jean Chrysostôme sur ce sujet, VII, 84. Discours sur ce mystère faussement attribués à saint Jean Chrysostôme; homélie sur le même sujet faussement attribuée à ce père, 141. Opuscule sur ce sujet faussement attribué à saint Jean Chrysostôme, 312. Autre également faussement attribuée au même saint docteur, 335. Homélie faussement attribuée à Jean de Jérusalem, 502.—Témoignage de Sulpice Sévère sur le lieu où s'opéra l'Ascension Jésus-Christ, VIII, 115. IV ou V siècle. Trois discours de saint Nil sur la fête de l'Ascension, 215. Sermon de Nestorius sur l'Ascension de Jésus-Christ, 373. [Sermon d'Eusèbe d'Alexandrie sur ce sujet, 383. Sermon sur le même sujet par saint Procle de Constantinople, 415.]— Sermons de saint IV ou V siècle. Augustin sur ce sujet, IX, 239. Fragment d'un sermon de saint Augustin sur ce sujet, 243. [Sermons du même saint sur l'Ascension; sermon du même sur le temps entre l'Ascension et la Pentecôte, 841. Deux sermons sur l'Ascension faussement attribués à saint Augustin, 836.] — Sermons du pape saint Léon sur ce mystère, X, 193. Autre sermon sur le même sujet qui lui est attribué, 198. Trois homélies de saint Maxime de Turin sur l'Ascension, 325. [Un sermon du même sur l'Ascension, 326.] Vers de saint Ennode sur le mystère de l'Ascension, 576. — Homélie du pape saint Grégoire pour le jour de l'Ascension, XI, 459, 460. Témoignage d'Adamnan sur les vestiges de l'Ascension de Notre-Seigneur, 801. — [Hymne du vénérable Bède pour l'Ascension, XII, 4.] Vers pour la fête de l'Ascension attribués à saint Jean Damascène, 85. Hymne de de Rhaban Maur pour la fête de l'Ascension, 459. Discours de l'empereur Léon VI sur ce mystère, 775. [Sermon d'Atton de Verceil sur ce sujet, 826.] Sermons de Rathérius de Vérone sur l'Ascension, 858. Poëme de Rosvithe, religieuse de Gandersheim, sur ce mystère, 876, 877. — Poëme du roi Robert sur ce mystère, XIII, 108. Sermon de saint Odilon, abbé de Cluny, sur l'Ascension, 155. — Sermon d'Yves de Chartres sur ce mystère, XIV, 123. Sermon de Geoffroi de Vendôme sur l'Ascension de Jésus-Christ, 169. Deux sermons du vénérable Hildebert sur ce sujet, 214. Poëme de Marbode sur l'Ascension de Jésus-Christ, 228. Cinq sermons de saint Bernard pour la fête de l'Ascension, 484. Trois sermons de Pierre de Celle sur l'Ascension, 681. [Sermon d'Isaac abbé de l'Étoile, sur ce sujet, 694. Trois sermons d'Odon, chanoine de Saint-Victor, sur cette fête, 712. Trois sermons d'Absalon, abbé de Springkirsbach, pour cette fête, 877.]

ASCÈTES. Nom qu'on donnait à ceux qui IV siècle. faisaient profession de vivre d'une manière plus austère que les autres, II, 523. — Canons, 12, 13, 15, 16 et 17 du concile de Gangres sur les ascètes, III, 517, 518. Canon 21, 518. Voyez *Moines* et *Vierges*.

ASCÉTIQUES. On comprend sous ce nom IV siècle. tous les ouvrages moraux de saint Basile le Grand; on applique aussi particulièrement ce nom à trois discours de ce saint docteur, IV, 392. Occasion, sujet et analyse de ces trois discours, 392 et suiv. Deux autres discours ascétiques attribués à saint Basile, 398, 399. Discours ascétique ou lettre faussement attribuée à saint Basile le Grand, 490. — Discours ascétique attribué à saint IV siècle. Ephrem, VI, 36. Discours ascétique à l'imitation des Proverbes par saint Ephrem, 36 et 37. Autre discours ascétique de saint Éphrem, 37. [Autres discours ascétiques, 509 et suiv.] — Dix discours ascétiques, ou- IV ou V siècle. vrage de Grégoire, abbé en Palestine, VIII, 2. Ascétique ou traité de la Vie monastique; IV ou V siècle. ouvrage de saint Nil, solitaire de Sinaï, 208, 209. Traité de la Pauvreté volontaire, suite de l'Ascétique de saint Nil, adressé à Magna, 210 et 211. Ascétiques, livre qui contenait

431. les erreurs des Messaliens condamné par le concile d'Éphèse, 591. — Livre ou discours ascétique de saint Maxime, abbé de Chrysopolis, XI, 763, 764. — Traité ascétique de saint Anselme, archevêque de Cantorbéry, XIV, 38. Voyez *Moines* et *Vierges*.

ASCHOLE ou ACHOLE (Saint). (Les Grecs écrivent Aschole, et les Latins Achole.) Il
370. était évêque de Thessalonique; il est auteur de la lettre de l'Église de Gothie sur le martyre de saint Sabas, IV, 283. Lettres que lui
373. écrit saint Basile à ce sujet, 283. Autres lettres que lui écrivit saint Basile, 456 et 457.
380. Saint Aschole et cinq de ses collègues évêques de Macédoine, rejettent l'ordination de Maxime le Cynique pour le siége de Constantinople, 618. Il assiste en 382 au concile
382. de Rome, 638. — Il baptise l'empereur
380. Théodose, V, 17, et VI, 364. Le pape
380. saint Damase lui écrit et à cinq autres évêques de Macédoine, V, 17. Saint Aschole
382. est appelé au concile de Constantinople après la mort de saint Mélèce, 189. Il visite
382. saint Ambroise, 383.

siècle. ASCLÉPAS, évêque de Gaze. Saint Alexandre d'Alexandrie lui écrit contre Arius, III, 106. Il est persécuté par les Ariens. Eusèbe de Césarée lui est favorable, 172. As-
331. clépas est déposé dans un concile d'Antio-
341. che, 449. Il est rétabli par un concile de
ou 347. Rome, 464. Il se trouve au concile de Sardique, 479. Il y est absous, 484.

ASCLÉPIADE, auteur d'un traité intitulé: *De la Providence du souverain Dieu*, cité par Lactance, II, 517.

ASCLÉPIADE, évêque novatien de Nicée, VIII, 14.

ASCLÉPIADE, à qui saint Nil écrit, VIII, 223.

ASCLÉPIADE, diacre député à Rome par Anatolius, X, 220.

309. ASCLÉPIUS, de la secte des Marcionites, est brûlé avec saint Pierre Apsélame, III, 11.

ASCLÉPIUS ou ASCLÉPIE (Saint), solitaire dont Théodoret a écrit la vie, X, 61.

7 siècle. ASCLÉPIUS, évêque en Afrique, dont parle Gennade. Ses écrits contre les Ariens et contre les Donatistes sont perdus, X, 469.

ASELLE (Sainte), vierge romaine. Ce qui enest dit dans l'Histoire Lausiaque de Pal-
385. lade, VII, 490. Saint Jérôme fait son éloge, 588. Lettre que lui écrivit saint Jérôme, 592.

ASELLICUS, évêque. Lettre que lui écrivit saint Augustin, IX, 166.

[ASHTON édite les deux apologies de saint 418.
Justin, I, 445.]

ASELLUS, prêtre. Instruction du pape 418.
Zosime à l'évêque Faustin et aux prêtres Philippe et Asellus, ses envoyés en Afrique, VII, 537, et IX, 418.

ASIATIQUE, commandant des troupes en Phénicie, détourne l'empereur Anastase de chasser de leur siége Cosme d'Épiphanie et Sévérien d'Aréthuse, opposés à Sévère de Sozople, XI, 107.

ASIATIQUE, archevêque de Tarragone, 599.
préside à un concile de Barcelone, XI, 907.

ASIE. Concile qui y fut tenu contre les er- 246.
reurs de Noët, II, 554, 555.

ASILE DES ÉGLISES. Exemple remarquable sous saint Basile, rapporté par saint Grégoire de Nazianze, V, 350. — Loi de Théodose au sujet des débiteurs qui se ré- 392.
fugiaient dans des églises, VI, 373. — L'eunuque Eutrope est obligé d'avoir recours à 441.
l'asile de l'église, VII, 119. — Dispositions du concile d'Orange au sujet de ceux qui se réfugient dans l'église, VIII, 607, 608. — Canons du premier concile d'Orléans en faveur du droit d'asile, X, 743. Le droit d'asile 585.
confirmé par un concile de Mâcon; avec quelle religion le roi Gontran l'observe, XI, 326. Gontran-Boson, capitaine, accusé d'un meurtre se réfugie dans l'église de Saint-Martin de Tours, 370. L'asile des églises s'étendait à tous les lieux renfermés dans leurs enceintes, 388. Canon du quatrième concile d'Orléans contre ceux qui violaient le droit d'asile, 861. Canon du deuxième concile de Mâcon. 897. Canon d'un concile de Paris sur les asiles des églises, 913. — Clotaire II maintient le droit des asiles; lois des Allemands et des Bavarois touchant les asiles, XII, 227. Une dame, nommée Marie, est mise en pénitence pour avoir violé le droit d'asile dans l'église, 307. L'église du monastère de Salgenstadt avait droit d'asile, 355. Dispositions d'un concile de Reims sur les asiles des 625.
églises; l'église de Saint-Denis était regardée comme un asile, 915. Le droit d'asile confirmé par le douzième concile de Tolède, 957. — Abbon de Fleury défend ce droit, XIII, 25.

ASINION, évêque de Coire, au concile de 451.
Milan, X. 61.

[ASLEBEN (M.-J.). Son projet d'édition et de traduction de saint Éphrem, VI, 73, 74.]

ASPAR, consul et patrice à qui Théodoret écrit, X, 77. L'empereur Léon est

mis sur le trône par son autorité, 233.
V siècle. ASPASIE, abbesse. Lettre que saint Didier de Cahors lui écrit, XI, 733.
ASPÉBÈTE, prince des Sarrasins, baptisé sous le nom de Pierre et ensuite consacré évêque de sa nation, XI, 273.
IV siècle. ASPHALE, prêtre d'Antioche, disciple d'Aétius, député vers Constantius, VI, 345.
ASPHALE, autre prêtre d'Antioche qui faisait à Constantinople les affaires de son clergé, VIII, 587.
ASPONE, ville de Galatie; Pallade en est fait évêque, VII, 486.
[ASSÉMANI (Joseph-Simon), chanoine de Saint-Pierre, a publié l'édition de Rome des œuvres de saint Ephrem avec le concours de son neveu, Étienne-Évode, et du père Pierre Benoît, VI, 439 et suiv.]
ASSEMANI (Étienne-Évodius), archevêque d'Apamée, neveu du précédent; sa Collection des actes des martyrs d'Orient et d'Occident, III, 324 et suiv. — [Il édite le sixième volume de l'édition romaine des Œuvres de saint Ephrem, VI, 440.]
[ASSARADON, d'après plusieurs critiques, n'est pas le même que Nabuchodonosor, I, 99, n. 2.]
I et II siècles. ASSEMBLÉES des fidèles. Les jours n'en étaient pas encore réglés du temps de saint Ignace, I, 384. Assemblées des fidèles à l'occasion des martyrs, 386. Témoignage de
II siècle. saint Justin sur les assemblées des chré-
III siècle. tiens, 443. — Témoignage de Tertullien II; Constitutions apostoliques sur ce point, 598,
IV siècle. 599. Canons vingt-unième et quarante-sixième du concile d'Elvire, 607 et 610. — Té-
IV siècle. moignage d'Eusèbe de Césarée, III, 290, 291.
380. Canons cinquième et sixième du concile de
IV siècle. Gangres, 527. — Témoignage de saint Athanase, IV, 217. Canon dix-septième dans la deuxième épître canonique de saint Basile le
380. Grand, 465. Assemblées des femmes; canon premier du concile de Sarragosse; assemblées secrètes; canons deux et quatre du même
390. concile, 615. Assemblées des fidèles et célébration des saints mystères; canon neu-
375. vième du deuxième concile de Carthage, 649. — L'empereur Valentinien défend les assemblées illicites, V, 15. Assemblées des fidèles; témoignage de saint Cyrille de Jéru-
IV siècle. salem, 77. Témoignage de saint Grégoire de
IV siècle. Nysse, 250. Témoignage de saint Epiphane, 434, 435. — Assemblées des hérétiques et des schismatiques; canons soixante-dixième, soixante-onzième et soixante-douzième du quatrième concile de Carthage, VII, 731. — 398.
[Assemblée des ordres ecclésiastiques; discours de saint Théodore Studite sur ce sujet, XII, 311.]
ASSER, surnommé MÉNÈVE, du lieu de sa naissance, aujourd'hui Saint-David, embrasse la vie monastique dans le monastère de Saint-David, XII, 781. Le roi Alfred l'attire auprès de sa personne à cause de sa piété et de sa science; il le fait évêque de Schirburn ou Salisbury; sa mort, XII, 781. 909.
Il écrit la vie du roi Alfred; idée de cette Vie, 782 et 781. La Chronique de Saint-Néot est attribuée à Asser, 782, 783.
ASSIDUITÉ des clercs; canons quarante- 398.
neuvième et cinquantième du quatrième concile de Carthage, VII, 730. Canon cinquième du premier concile de Tolède, 740. 400.
ASSISES ET BONS USAGES DE JÉRUSALEM. Ce que c'est que cette Collection; différentes éditions qu'on en a faites, XIII, 527.
ASSOCIATIONS de prières et de suffrages, XIV, 514.
ASSOMPTION de Moïse; livre apocryphe, I, 38.
ASSOMPTION DE LA SAINTE VIERGE. Sujet de deux discours faussement attribués à saint Jérôme, VII, 647. — Sujet d'un traité faussement attribué à saint Augustin, IX, 288. [Le sermon 208 de l'Appendice sur l'Assomption est de saint Augustin, 244, 245 et 841. — Saint Grégoire de Tours n'est pas le premier qui ait parlé de l'Assomption de la sainte Vierge, XI, 372, n. 2.] — Homélie d'Ambroise Autpert sur l'Assomption de la sainte Vierge, XII, 126. Hymne pour cette fête, attribuée à Paul Diacre, 147. [Homélie sur l'Assomption par Paul Diacre, 148.] Sermon sur cette fête dont l'auteur est incertain, 810. [Sermon d'Alton de Verceil sur cette fête, 826. — Hymne pour cette fête, XIII, 23.] Sermon de saint Odilon sur cette fête; hymne du même, 155. Opinion commune de son temps sur ce point, 156. Discours de Michel Pellus sur le trépas et l'assomption de la sainte Vierge, 337. Hymne du cardinal Albéric pour la fête de l'Assomption de la sainte Vierge, 494. Homélie de Grégoire de Terracine sur cette fête, 498. Jeûne qui précédait cette fête dans l'Église grecque, 571. — Trois sermons du vénérable Hildebert pour la fête de l'Assomption de la sainte Vierge, XIV, 215. Son sentiment sur ce point, 216. Sermon sur l'Assomption

de la sainte Vierge, faussement attribué à Hugues de Saint-Victor, 353. Quatre sermons de saint Bernard sur cette fête, 484. Autre sermon qu'on lui attribue, 492. [Trois sermons d'Isaac, abbé de l'Étoile, sur ce sujet, 694. Ce que cet orateur dit de l'Assomption dans le premier sermon, 695.] Huit sermons de Pierre de Celle sur l'Assomption de la sainte Vierge, 681. [Sermon de Guarin, abbé de Saint-Victor, sur cette fête, 711. Sermon de Nicolas, secrétaire de saint Bernard, 736. Trois sermons d'Absalon, abbé de Springkirsbach, 877.] Deux sermons de Guillaume d'Auvergne sur l'Assomption de la sainte Vierge, 1027.

ASSON, abbé de Montier-en-Der. Voyez *Adson.*

ASSUÉRUS, roi de Perse, époux d'Esther, le même qu'Artaxercès Longue-Main, I, 107 et suiv. [D'après l'opinion la plus probable, il serait le même que Xercès, fils de Darius et père d'Artaxercès Longue-Main, 108, n. 1. Assuérus est un nom commun à plusieurs rois de Perse, 108, n. 4.]

ASSURES, ville d'Afrique. Lettre de saint Cyprien au peuple de cette ville et à Épictète, leur évêque, II, 317. IIIe siècle.

ASTÈRE URBAIN, prêtre, II, 88 et suiv. Il est l'auteur de trois livres contre les Montanistes; en quel temps il a écrit; idée de ces trois livres; ambition de Montan; commencement et suite de son schisme, 88 et 89. Mort ignominieuse de Montan et de ses prophétesses; les évêques s'opposent aux erreurs de Montan; fausseté de ses prophéties, 89. Différence entre les vrais et les faux prophètes; prophètes de la loi nouvelle, 89 et 90. [Routh a recueilli les fragments qui nous restent de cet auteur, 90.] 232.

ASTÈRE, sénateur romain. Ses vertus, II, 395. IIIe siècle.

ASTÈRE (Saint), martyr à Égée en Phénicie, II, 465, 466. 35.

ASTÈRE (Saint), évêque de Pétra en Arabie, découvre au concile de Sardique les mauvais desseins des Eusébiens, III, 480. — Il assiste en 362 au concile d'Alexandrie, IV, 588. 347.

ASTÈRE, sophiste qui fut regardé comme l'avocat des Ariens. Ses écrits, IV, 317, 318 et VI, 309, 310. Il fut réfuté par Marcel d'Ancyre, 305 et VI, 310. — Il répond à Marcel d'Ancyre et l'accuse de sabellianisme, IV, 305. — Il paraît auteur d'une homélie attribuée à saint Jean Chrysostôme, VII, 193. IVe siècle.

ASTÈRE, sophiste que les Ariens firent évêque et que saint Julien Sabas fit mourir, IV, 318 et X, 52. IV siècle.

ASTÈRE, assesseur et ami de saint Grégoire de Nazianze. Lettre que ce saint lui écrivit, V, 256. IV siècle.

ASTÈRE, solitaire dont saint Grégoire de Nazianze fait l'éloge, V, 276.

ASTÈRE de Scythople. Ses écrits, VI, 309. VI siècle.

ASTÈRE, solitaire à qui saint Julien Sabas sauve la vie, X, 51.

ASTÈRE, comte d'Orient, fait conduire saint Jean Chrysostôme à Constantinople, VII, 2.

ASTÈRE (Saint), archevêque d'Amasée dans le Pont, docteur de l'Église, VI, 291 et suiv. Ce que l'on sait de sa vie; jusqu'à quel temps il a vécu, 291. Ses écrits: Discours ou homélie sur le mauvais riche, 292, 293. Sur l'économe injuste, 293, 294. Discours contre l'avarice, 294, 295. Contre les étrennes, 295. Contre le divorce, 295, 296. Sur l'histoire de Daniel et de Suzanne, 296, 297. Sur l'aveugle-né, 297, 298. Discours sur saint Pierre et saint Paul; sur saint Phocas, martyr, 298 et suiv. Sur les saints martyrs, 301 et suiv. Sur le martyre de sainte Euphémie, 303, 304. Sur la pénitence, 304, 305. Sur le commencement des jeûnes, 305 et suiv. Sur saint Étienne, premier martyr, 307, 308. Discours de saint Astère qui sont perdus, 308. Écrits attribués à saint Astère, 309. Éditions des homélies ou discours de saint Astère d'Amasée, 310. [Éditions et traductions récentes, 310.] — Il décrit le martyre de sainte Euphémie, III, 51. — Le Traité de la pénitence qui se trouve dans les Œuvres de saint Grégoire de Nysse est de saint Astère, VI, 161. — Il est auteur d'un des discours en l'honneur de saint Étienne, attribués à saint Procle, VIII, 412. 400.

ASTÈRE (Tyrsus Rufus et non Turcius Rufius), consul et patrice, publie le poëme pascal de Sédulius, VIII, 107, 108. On lui attribue un poëme contenant la Comparaison de l'Ancien avec le Nouveau Testament; ce poëme est l'ouvrage de Sédulius, 108 et XI, 100. — Saint Sidoine se trouve à l'ouverture de son consulat, X, 379.

ASTÈRE, fondateur d'un monastère dans le territoire d'Antioche, VIII, 238.

ASTÈRE, évêque, l'un des légats de saint Léon à Constantinople, X, 219 et 681.

ASTÈRE, prêtre, avertit d'une falsification

faite aux actes d'un concile de Constantinople, X, 674.

ASTÈRE, évêque à qui le pape Pélage Ier adresse une lettre, XI, 333.

ASTÈRE, comte d'Orient, accuse sur divers chefs Anastase, patriarche d'Antioche, qui se justifie, XI, 357.

ASTHON. Son édition des *Apologies* de saint Justin, II, 445.

ASTOLFE, roi des Lombards. Mauvaise foi
753. dont il use à l'égard du pape Étienne II, XII, 112. Forcé par les armes des Francs, il fait un traité avec ce pape, puis il le rompt; il
755. assiége Rome; Pépin passe en Italie et oblige Astolfe à promettre d'exécuter le traité; sa
756. mort, 113.

V siècle. ASTORGA, ville d'Espagne. Concile tenu en cette ville contre les Manichéens, X, 206.

[ASTRIC, devenu évêque de Colocza sous le nom d'Anastase, XII, 909.]

ASTROLABE, espèce de globe céleste.
IV ou V siècle. Discours de Synésius de Ptolémaïde sur ce sujet, VIII, 31. — Traité de l'astrolabe, attribué au vénérable Bède, XII, 4. Ouvrages de Diéthelme, écolâtre de saint Mathias de Trèves, sur l'astrolabe, 840. Traité attribué à Gerbert sur la composition de l'astrolabe, 903. — Traités de la mesure de l'astrolabe et de ses utilités, ouvrages d'Hermann Contracte, XIII, 183.

ASTROLABE (Pierre), fils d'Abélard et d'Héloïse, XIV, 318 et 340. [Avis que lui donne Abélard. 338.] Élégies qui lui sont adressées sur les mœurs, 339.

ASTROLOGIE défendue aux chrétiens, II,
IV siècle. 38. Canon 36 du concile de Laodicée contre les astrologues, 512. — Le peuple d'Emèse en Phénicie se soulève contre Eusèbe son évêque, parce qu'on le disait adonné à l'astrologie, IV, 318. Saint Basile combat l'astrologie judiciaire, 369. — Les astrologues
358. combattus par Diodore de Tarse, V, 589, 590. — Par saint Grégoire de Nysse, VI, 154. [Par saint Éphrem, 452 et suiv.] Loi de Constance contre les astrologues, 342. — Doctrine de saint Augustin sur l'astrologie judiciaire, IX, 188, 248, 298 et 794, 795. Ceux qui faisaient profession d'astrologie n'étaient admis à la communion qu'après une pénitence publique, 15. — Astrologie combattue par saint Grégoire le Grand, XI, 579. — Ouvrage du vénérable Hildebert contre l'astrologie judiciaire, XIV, 222.

IX siècle. ASTRONOME (L'). Nom sous lequel est connu un anonyme, auteur d'une Vie de Louis le Débonnaire, XII, 396. Idée de cette Vie; éditions qu'on en a faites, 397. [Autres éditions et traductions, 397.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 49 et suiv. et le supplément à la tête du t. XI, p. *xix* et suiv.)

ASTRONOMIE. Astronomes combattus par Diodore de Tarse, V, 589, 590. — Synésius parle avantageusement de l'astronomie, VIII, 31. [Sermon d'Eusèbe d'Alexandrie sur les astronomes, 383, 384.] — Traité d'astronomie par Cassiodore, XI, 237, 238. — Livre du cardinal Albéric sur l'astronomie, XIII, 494.

ASYNCRITIE, à qui saint Jean Chrysos- 404.
tôme écrit une lettre, VII, 133.

ATANE, lieu du Limousin où saint Yrieix VI siècle
fonde un monastère qui depuis a pris son nom, XI, 325.

ATARBIUS (ou ATHARBE), évêque de 371.
Néocésarée, dans le Pont, accusé de Sabellianisme, IV, 360. Lettres que lui écrit saint Basile, 440, 441, 452.

[ATENUPH, prince de Bénévent. Le pape Agapet II lui écrit, XII, 830.]

ATER (Saint), martyr à Alexandrie, II, 251.
402.

ATERBIUS, moine, accuse publiquement Jean de Jérusalem, saint Jérôme et Rufin de suivre les erreurs d'Origène, VII, 451.

ATHALARIC, roi des Goths, en Italie,
succède à Théodoric son grand-père, XI, 526
114 et 209. Lettre par laquelle il confirme l'élection du pape Félix IV, 209. Il donne
occasion à un schisme lors de l'élection du 529
pape Boniface II, 114. Sa lettre au pape
Jean II qui renouvelle la défense de faire 532
aucune brigue pour obtenir les évêchés, 116. Il continue Cassiodore dans ses emplois et lui accorde toute sa confiance; il le fait
préfet du prétoire, 209. Sa mort, 210. Ses 534
lettres écrites par Cassiodore, 215, 216.

ATHANARIC, roi des Goths, persécute les Chrétiens, IV, 278 et suiv. En quel
temps commence cette persécution, 278. — 370
Sa mort, V, 475. 381

ATHANASE (Saint), patriarche d'Alexandrie, docteur de l'Église et confesseur; histoire de sa vie, IV, 189 et suiv. [Voyez 89, n. 3, Chroniques très-anciennes sur saint Athanase, 91, n. 12]. Sa naissance, sa pa- 290
trie, ses études, 89, 90. Il a pour maîtres 341
des martyrs; a-t-il baptisé des enfants sur le bord de la mer, étant lui-même enfant;
il va voir saint Antoine, demeure avec lui 34

et embrasse la vie ascétique, 90. Il entre
9 ou 320. dans le clergé, est fait diacre, 90 et 91. Il
325. assiste au concile de Nicée ; il est fait évê-
326. que d'Alexandrie, 91. Il ordonne Frumen-
330. tius évêque des Ethiopiens, 91 et 92. Il est
accusé par les Méléciens et par les Ariens.
Chefs d'accusation ; il refuse de se trouver
333. au concile de Césarée, 92. Il se rend au
335. concile de Tyr, 92 et 93. Il va trouver l'em-
pereur Constantin à Constantinople. Il est
336. exilé à Trèves, 93. Il se rend au lieu de son
exil. Constantin refuse de le rappeler, 93 et
338 94. Constantin le jeune le renvoie à Alexan-
339. drie, 94. Les Ariens proposent de nouvelles
accusations contre lui, 94 et 95. Pistus est
ordonné évêque d'Alexandrie par les Eusé-
biens ; saint Athanase y assemble un con-
341. cile ; il va à Rome au concile indiqué par le
pape saint Jules ; les Eusébiens mettent à
sa place Grégoire de Cappadoce, 95. L'em-
345. pereur Constant fait venir saint Athanase à
7 et 348 Milan, 95 et 96. Saint Athanase est déclaré
ux 343). innocent dans le concile de Sardique, 96. Il
349. va trouver Constance ; il retourne à Alexan-
et 350. drie, 96, 97 et 98. Il y tient un concile ; les
351. Ariens travaillent à irriter Constance contre
saint Athanase, 98. Le pape Libère est tenté
352. par les Orientaux de se séparer de la com-
munion de saint Athanase, 98 et 99. Le
saint évêque ne veut point quitter Alexan-
353. drie ; nouvelles accusations des Ariens con-
tre saint Athanase, 99. Il est condamné au
355. concile d'Arles et dans celui de Milan, 99 et
et 356. 100. On tâche de l'intimider pour le faire
sortir d'Alexandrie. Dieu le sauve des mains
du duc Syrien, 100, 101. Il est obligé de se
et 357. retirer dans les déserts d'Egypte, 101, 102.
362. Il revient à Alexandrie d'où il est de nou-
363. veau chassé, 102. Il retourne à Alexandrie ;
364. il y tient un concile, 102 et 103. [Mouve-
ments populaires et accusations contre saint
Athanase en 365, 366, 103, n. 7.] Il est en-
core obligé de sortir d'Alexandrie ; il se
tient caché dans le tombeau de son père,
369. 103. Il reprend le soin de son Église ; il y
371. tient un concile, il excommunie un gouver-
373. neur de Libye, 103 et 104. Mort de saint
Athanase, 104, [et n. 8. Jugement sur sa
personne, 104 et 105.] Catalogue de ses
écrits, 105. Écrits de saint Athanase, 105 et
318. suiv. Discours contre les Gentils, 105, 106
et suiv. En quel temps il fut composé, 105,
106. Analyse de ce discours, 106, 107. Ori-
gine et progrès de l'idolâtrie, 106. Preuves
de la vanité des idoles, 106 et 107. Preuves
de l'unité de Dieu, 107. Discours sur l'in-
carnation, 107 et suiv. Analyse de ce dis-
cours, 107. Causes de l'incarnation 107, 108.
Causes de la mort de Jésus-Christ ; preuves
de l'incarnation contre les Juifs, 108. Ré-
ponses aux objections des païens, 108 et
109. Exposition de la foi, 109 et suiv. Cet
ouvrage est de saint Athanase ; on ne sait
en quel temps il l'a composé, 109. Analyse
de cet ouvrage, 109 et 110. Traité sur ces
paroles de Jésus-Christ : *Toutes choses m'ont
été données par mon père*, 110 et 111. Ce
traité est de saint Athanase, 110. Ana-
lyse de ce traité, 110 et 111. Lettre de
saint Athanase aux évêques orthodoxes ; 341.
Analyse de cette lettre, 111. Apologie de
saint Athanase contre les Ariens, 111 et
suiv. En quel temps elle a été écrite, 111, 351.
112. Analyse de cette apologie, 112, 113.
Traité ou lettre sur les décrets du concile Entre 350 et 355.
de Nicée ; en quel temps cette lettre a été
écrite ; quelle en fut l'occasion, 113. Ana-
lyse de cette lettre, 113 et 114. Apologie de
saint Denis d'Alexandrie, 114, 115. A quelle
occasion saint Athanase l'écrivit. L'époque
en est incertaine, 114. Analyse de cette apo-
logie, 114 et 115. Lettre de saint Athanase
à Draconce, 115 et suiv. En quel temps elle 354 ou 355.
fut écrite, 115, 116. Analyse de cette lettre,
116, 117. Lettre circulaire aux évêques
d'Egypte et de Libye, 117, 118. En quel
temps elle fut écrite, 117. Analyse de cette 356.
lettre, 117 et 118. Apologie de saint Atha- 356.
nase à Constance, 119 et suiv. Analyse de
cette apologie, 119. Réponse au premier
chef d'accusation, 119. Réponse au second
chef, 119 et 120 ; au troisième, 120 ; au
quatrième, 121. Apologie de saint Athanase
sur sa fuite, 121, 122. En quel temps il l'a 357 ou 358.
écrite, 121. Analyse de ce qu'elle contient,
121 et 122. Lettre de saint Athanase à Sérapion touchant la mort d'Arius ; en quel
temps elle a été écrite ; quelle en fut l'occa- 358.
sion ; analyse de cette lettre, 122. Lettre de
saint Athanase aux solitaires, 122 et suiv.
En quel temps il l'écrivit, 122, 123. Cette 357 ou 358.
lettre est divisée en deux parties : la pre-
mière dogmatique que nous n'avons plus
est différente des discours contre les Ariens,
123. Analyse de ce qui nous reste de la se-
conde partie de cette lettre, 123 et 124. Elle
est historique et ce que nous en avons ne
commence qu'après le concile de Tyr, 123.
Persécution sous Constance ; la vérité ne se
prêche pas avec l'épée, mais par la persua-

sion, 124. Pièces jointes à la lettre aux solitaires, 124 et 125. Les quatre discours contre
358. les Ariens, 125 et suiv. En quel temps ils ont été écrits, 125. Analyse du premier discours : *Que le nom de secte ne convient qu'à des hérétiques.* Quelle était l'hérésie des Ariens, 125 et suiv. Réponse à la première objection des Ariens; la génération éternelle du Verbe ne suppose point la propagation qui n'a lieu que dans les créatures, 126. Réponse à la seconde objection : *s'il est dit que Jésus-Christ a été oint, qu'il a été élevé, c'est selon son humanité.* En quel sens il a reçu un nom plus excellent que celui des anges, 126, 127. Analyse du second discours; en quel sens il faut entendre quelques passages de l'Écriture dont les Ariens s'autorisaient, 127. Analyse du troisième discours : *Unité du Père et du Fils*, 128 et suiv. Réponse aux objections des Ariens : *C'est en nature et non en volonté seulement que le Père et le Fils sont un*, 128. Jésus-Christ étant Dieu et homme, les propriétés de ses deux natures sont attribuées à un seul sujet, parce que deux natures sont unies en une seule personne; c'est par nature, et non par volonté et avec délibération, que le Père a engendré son Verbe; analyse du quatrième discours; unité de substance et distinction des personnes du Père et du Fils; éternité du Verbe; le Verbe fait chair est le Christ; Réponse aux objections des Eusébiens; le nom de Fils ne doit pas se prendre comme appellatif; le Fils est consubstantiel au Père, 129. Réfutation de diverses erreurs sur la Trinité, 129 et 130. Lettres de saint Athanase à Sérapion, 130
V. 360. et suiv. En quel temps elles ont été écrites, 130, 131. Analyse de la première lettre à Sérapion, 131, 132. Réponses aux objections, 131. Preuves de la divinité du Saint-Esprit, 131 et 132. Analyse des autres lettres à Sérapion, 132. [Lettre à Sérapion,
340 ou 341. écrite de Rome, publiée par le cardinal Maï, 132, 133. Analyse de cette lettre, 133.] Traité des synodes, 133 et suiv. En quel
359. temps saint Athanase a écrit, 133, 134. Analyse de ce traité, 134, 135. Récit de ce qui s'est passé dans les conciles de Séleucie et de Rimini, 134. Conciles et formulaires des Ariens, 134 et 135. Défense du terme
362. de *consubstantiel*, 135. Tome ou lettre à l'Église d'Antioche, 135 et 136. A quelle occasion elle fut écrite, 135, 136. Analyse de
363 cette lettre, 136. Lettre de saint Athanase à l'empereur Jovien, 136, 137. Analyse de ce qu'elle contient, 137. Remontrances que les Ariens adressent à l'empereur Jovien contre saint Athanase, 137, 138. Accusations qu'ils forment contre ce saint évêque auprès de cet empereur, 138. Vie de saint Antoine, 138 et 139. Cette Vie est écrite par saint Athanase; en quel temps il l'écrivit, 139. 365.
Lettres de saint Athanase à Orsise, 139 et 140. Comment saint Athanase apprend de deux saints la mort de Julien; traité de l'incarnation, 140, 141. Ce traité est de saint Athanase, 140. Analyse de ce qu'il contient, 140 et 141. Lettre de saint Athanase aux évêques d'Afrique, 141, 142. En quel temps 369.
elle a été écrite, 141. Analyse de ce qu'elle contient, 141 et 142. Lettre à Épictète, 142, 369.
143. Quelle en fut l'occasion, 142. Analyse de cette lettre, 142 et 143. Lettre à Adelphius, 143, 144. En quel temps elle fut 369.
écrite, 143. Analyse de cette lettre, 143 et 144. Lettre à Maxime; en quel temps elle fut écrite; analyse de ce qu'elle contient, 144. Livres contre Apollinaire, 144 et suiv. Ces livres sont de saint Athanase; en quel temps il les a écrits, 144, 145. Analyse du 372.
premier livre. Détail des erreurs d'Apollinaire, 145. Analyse du second livre; preuve que Jésus-Christ est véritablement homme, 145 et 146. Livre de la Trinité et du Saint-Esprit; ce livre est de saint Athanase; analyse de ce qu'il contient, 146. Lettres de saint Athanase, 146 et suiv. 371.
Lettres aux prêtres Jean et Antiochus, 146, 147; à Pallade, à Amon, 147. Lettre touchant la Pâque; canon des Écritures, 147 et Avant 3
148. Lettre de saint Athanase à Ruffinien, 148. Lettres à Lucifer de Cagliari, 148 et 360.
149. Seconde lettre aux solitaires; aux fidèles d'Alexandrie, 149. [Lettre aux prêtres et 364. 356.
aux diacres d'Alexandrie, 149. Lettres aux églises de la Maréote, 149 et 150. Lettres pascales de saint Athanase retrouvées et publiées; fragments qu'on en possédait; lettres qu'on a retrouvées, 150. Chronique athanasienne, écrite en syriaque, servant d'introduction à ces épîtres, 150 et 151. Époque de la première épître, 151. Analyse de cette épître 151 et 152. Date de la deuxième épître, 152. Analyse, 152 et 153. Date et analyse de la troisième, 153, 154. Date et analyse de la quatrième, 154; de la cinquième, 154 et 155; de la sixième, 155, 156; de la septième, 156 et suiv. Pourquoi saint Athanase n'écrivit pas de lettre en 336 et 337,

p. 158. Date et analyse de la dixième lettre, 158 et 159 ; de la onzième, 159 et suiv. Saint Athanase n'écrivit point de lettre pascale en 340, 161. Date et analyse de la treizième lettre, 162 ; de la quatorzième, 162, 163. Ce que dit la chronique pour les années 343, 344; lettre pascale en 345, 163; en 346, 163 et 164. Date et analyse de la dix-neuvième lettre pascale, 164, 165 ; de la vingtième ; fragments des autres lettres pascales, 165. Endroits remarquables sur le dogme, la morale, la discipline et l'histoire, 165 et 166. Jugement sur les lettres pascales, 166.] Lettre à Marcellin sur les Psaumes, 166, 167. Analyse de cette lettre, 167. Commentaires sur les Psaumes, 167 et suiv. Ces commentaires sont de saint Athanase, 167, 168. Il faut faire exception de quelques endroits qui ne sont pas de lui ; jugement de ces commentaires, 168. Préface sur ces commentaires ; ce qu'elle contient, 168 et 169. [Interprétation des Psaumes ou titres des Psaumes ; cet ouvrage est de saint Athanase, 169. Analyse de cet ouvrage, 169 et 170.] Ce que nous avons de saint Athanase sur le livre de Job, ne prouve pas qu'il en ait fait un commentaire ; saint Athanase a fait le commentaire de l'Ecclésiaste et du Cantique des Cantiques, 170. Les fragments de commentaire sur saint Matthieu que nous avons sous le nom de saint Athanase ne sont pas de lui, 170 et 171. Nous avons aussi quelque chose sur saint Luc, sous le nom de saint Athanase, 171. [Fragments de ce commentaire publiés par Maï, 171.] On est en doute s'il a expliqué quelques endroits des Épîtres de saint Paul ; fragments contre les hérésies de Valentin et d'Apollinaire, 171. Explication du Symbole des apôtres, 172. [Elle est publiée d'une manière plus étendue par Mingarelli, 172.] Fragments contre l'hérésie d'Eutychès ; autres fragments ; ce qu'il en faut penser ; le grand discours sur la foi est de saint Athanase ; analogie de ce discours ; fragments historiques touchant Paul de Samosate, et la conspiration d'Étienne d'Antioche contre les défenseurs de saint Athanase, 172. Écrits qu'on doute être de saint Athanase ; le traité sur l'Incarnation est-il de saint Athanase? 172 et suiv. Raisons qu'on apporte pour le lui attribuer, 172, 173. Raisons qui prouvent qu'il n'en est pas l'auteur, 173, 174. Traité pour la consubstantialité des trois personnes en Dieu; lettre circulaire aux évêques d'Égypte, de Syrie et de Phénicie, 174. [Passage sur la procession du Saint-Esprit. 174.] Écrit contre Mélèce, 174 et 175. Épître touchant l'incarnation du Verbe ; écrit contre les Sabelliens, 175. Écrit intitulé : *Que Jésus-Christ est un*, 175 et 176. Traité des sabbats et de la circoncision ; homélie sur la semence, 176. Livre de la Virginité, 176 et 177. La Synopse de l'Écriture, 177, 178. Ce qu'elle contient de remarquable, 178, 179. Discours sur la patience et sur la fête des palmes, 179. Divers fragments, 179 et 660. [Opuscule sur les azymes, 179.] Des livres attribués faussement à saint Athanase, 179 et suiv. Dispute entre Arius et saint Athanase, 179. Discours contre toutes les hérésies; l'histoire de Melchisédech ; opuscule à Jovien; les définitions ; divers écrits à Antiochus ; l'histoire du miracle de Béryte, 180. Discours contre les Latins, 181. L'instruction des moines, 181 et 182. L'institution à la vie monastique ; deux lettres à Castor ; diverses homélies ; sur la nativité de saint Jean ; sur l'Annonciation ; sur l'enregistrement de la sainte Vierge et de saint Joseph ; sur la naissance de Jésus-Christ ; sur la présentation de Jésus-Christ au temple ; sur l'aveugle-né ; sur l'entrée de Jésus-Christ à Jérusalem ; sur la trahison de Judas ; sur la passion de Jésus-Christ ; sur les saints prophètes ; sur la pâque ; sur les nouveaux baptisés ; sur l'Ascension de Jésus-Christ ; sur saint André ; sur les devoirs de l'homme chrétien ; cinq dialogues sur la Trinité, 182. Vingt opuscules contre diverses hérésies, 182 et 183. Autre opuscule sur la Trinité ; huit livres sur la Trinité ; diverses intructions et traités ; conférence avec Arius ; dispute avec Arius, Sabellius et Photin ; lettres supposées, 183. Vie de sainte Synclétique, 183 et 184. Exhortations aux moines et à une vierge ; le symbole *Quicumque*, 184. N'est pas de saint Athanase, 184 et 185. Antiquité de ce symbole, 185. Versions différentes de ce symbole, 185 et 186. Opuscule sur la pâque, 186. Écrits de saint Athanase qui sont perdus, 186 et 187. Lettres de saint Athanase qui sont perdues, 187. Doctrine de saint Athanase, 187 et suiv. ; sur l'Écriture sainte, 187 ; sur la tradition, 190, 191. sur la vérité de la religion, 191 ; sur la nature d'un Dieu en trois personnes, 192 et suiv. ; sur la personne du Père ; 194, 195 ; sur celle du Fils, 195 et suiv. ; sur le Saint-

Esprit, 201 et suiv. sur la création et l'état de l'homme après le péché, 203 et suiv.; sur la réparation du genre humain par Jésus-Christ, 205 et suiv. sur la loi de Moïse, sur l'Église et ses caractères, sur l'autorité des conciles, sur la foi, 209 et suiv.; sur la nécessité et l'efficacité de la grâce, 213 et 214; sur le baptême, 214 et suiv.; sur l'eucharistie, les églises et les assemblées des fidèles, 216 et suiv.; sur la pénitence, 218, 219; sur les divers degrés du ministère ecclésiastique, 219 et suiv.; sur la sainte Vierge, les apôtres et les anges, 222 et suiv.; sur les martyrs, 224; sur les moines et les vierges, 224 et suiv.; sur les hérétiques et les schismatiques, 226; sur le jeûne et la prière, 226 et 227; sur le péché et le jugement, 227, 228; sur diverses matières, 228. Jugement des écrits de saint Athanase, 229, 230. Catalogue des éditions de ses œuvres en latin, 230, 231. Éditions grecques et latines, 231 et suiv. [Éditions récentes, 231, 232, 233. Édition dans la *Patrologie*, 232.]—Saint Athanase justifie saint
IV siècle. Denis d'Alexandrie contre les Ariens, II, 400, 401. — Saint Alexandre, évêque d'A-
326. lexandrie, désigne saint Athanase pour son successeur, III, 108. Saint Athanase est dé-
335. posé dans un concile tenu à Tyr, 126 et
335. 455. Il est exilé par Constantin, 126 et 457,
336. Constantin en mourant ordonne son rappel,
335. 128. Lettre que l'empereur Constantin lui écrit, 141. Eusèbe de Césarée se joint à ses
IV siècle. ennemis dans le concile de Tyr, 175 et 450.
IV siècle. Saint Athanase est reçu avec honneur par saint Pacôme, 358, 359. Les Eusébiens écri-
IV siècle. vent au pape Jules contre saint Athanase, 373. Saint Athanase est justifié dans un
IV siècle. concile de Rome, 374. Par une lettre du pape saint Jules aux Orientaux, 378 et suiv. Sa justification confirmée par le concile de Sardique, 483, 484. Son retour dans son Église, 501. L'empereur Constance ne peut
IV siècle. obliger Osius évêque de Cordoue à condamner saint Athanase, 393, 394. Lettre d'Osius à Constantius sur ce sujet, 394, 395. Saint Athanase étant simple diacre assiste au concile de Nicée, 422. Il y combat contre Arius et ses partisans, 422 et 423. Élu évêque d'Alexandrie, il refuse d'admettre Arius à sa communion; concile tenu contre saint
333. Athanase à Césarée en Palestine, 449. Il est
335. accusé de divers crimes au concile de Tyr, 450, 451. Il se justifie, 451. Députation et information contre lui dans la Maréote, 451 et suiv. Protestation du clergé d'Égypte contre ces informations, 453, 454. Saint Athanase continue de se justifier, 454, 455. Il se sauve de Tyr; il est déposé par le concile, 455. Il se plaint à l'empereur du jugement rendu contre lui à Tyr, 455 et suiv. Il demande un concile légitime, 455 et 456.
Concile tenu pour lui à Alexandrie; lettre 339.
des évêques de ce concile contenant son apologie, 460 et suiv. Concile tenu à Rome 341.
pour saint Athanase, 464. Concile d'Antio- 341 et 342.
che tenu contre lui par les seuls Eusébiens, 465 et suiv. Il se trouve au concile de Sar- 343 (ou 347)
dique, 477. Sa cause est examinée dans ce concile; il y est absous, 483, 484. Son retour à Alexandrie; il tient un concile à 349 ou 350.
Alexandrie, 501. Ursace et Valens se rétractent des calomnies dont ils l'avaient 349.
chargé, 501 et suiv. Ils excitent l'empereur Constance contre lui. 495. Les Eusébiens
IV siècle. s'efforcent de dominer dans plusieurs conciles pour faire condamner ce saint Évêque, 496. — Saint Théodore, abbé de Tabenne, lui envoie deux de ses religieux, IV, 234, 235. Ce saint abbé prédit le retour de ce saint évêque; il reçoit saint Athanase, 235. Lettre de saint Athanase au sujet de la mort de saint Théodore, 236. Lucifer de Cagliari
355. s'oppose à la condamnation de saint Athanase au concile de Milan, 240. Lettres que saint Athanase lui écrit, 242, 243. Livres de
IV siècle Lucifer de Cagliari pour saint Athanase,
372. 247 et suiv. Marcel d'Ancyre se justifie auprès de ce saint évêque, 308. Il lui députe Eugène, diacre d'Ancyre, 308 et suiv. l'Em-
363. pereur Jovien écrit à saint Athanase et lui demande une instruction sur la foi, 595, 596. Saint Athanase assemble un concile à Alexandrie et écrit à l'empereur au nom des évêques de ce concile, 596. Il est consulté par saint Amon, fondateur des soli-
IV siècle 371. taires de Nitrie, 314. Il excommunie le gou-
371. verneur de Libye; lettre que lui écrivit
371, 372. saint Basile le Grand, 440. Autres lettres de saint Basile, 441 et 444. Saint Basile le Grand tâche de faire entrer saint Mélèce
IV siècle dans la communion de saint Athanase, 445. [Lettre de Potamius de Lisbonne à saint Athanase, 549. Osius ne consentit jamais à condamner saint Athanase, 550, n. 1.] — Union d'Apollinaire de Laodicée avec saint
IV siècle Athanase, V, 86. Ce saint docteur combat la doctrine d'Apollinaire, 87. Timothée, depuis évêque d'Alexandrie, défend saint
335. Athanase au concile de Tyr, 92. Panégyri-

379. que de saint Athanase par saint Grégoire de Nazianze, 216, 217. Son écrit de la Vie de saint Antoine traduit en langue syriaque, VI, 7. Lettre de l'empereur Constantin le
338. Jeune à l'Église d'Alexandrie pour le rétablissement de saint Athanase, 339. Édit de
353. l'empereur Constance contre saint Athanase, 341. Lettres de cet empereur pour et contre saint Athanase, 343 et suiv. Lettres
362. de l'empereur Julien contre saint Athanase,
363. 350 et suiv. Lettres de l'empereur Jovien à saint Athanase, 354. Saint Athanase soutient par ses lettres l'Église de Suèdres en Pamphylie. — L'histoire de saint Athanase est mal exposée par Rufin, VII, 469. — Lettre de saint Athanase à Épictète, corrompue par les Nestoriens, VIII, 243. — — Pratique de saint Athanase pour le chant des Psaumes, IX, 33. Il demeure ferme au milieu de ceux qui abandonnent sa cause, 541. — Traits de l'histoire de saint Athanase rapportés par Théodoret, X, 45 et suiv. Il donne mission à Frumentius pour les Indes, 138. Ouvrages de Vigile de Tapse qui lui sont attribués, 481. Le symbole qu'on attribue à saint Athanase paraît être de Vigile de Tapse, 484. — [Saint Germain de Constantinople cite une lettre de saint Athanase qu'on ne connaissait pas, XII, 40.]

ATHANASE, père d'Athanase, évêque
.66. d'Ancyre; lettre que saint Basile lui écrit, IV, 431.

ATHANASE, évêque d'Ancyre. Lettre que
nt 369. saint Basile le Grand lui écrit, IV, 431, 432. Lettre de saint Basile à l'Église d'Ancyre sur la mort d'Athanase leur évêque, 432.

ATHANASE, moine sorti de son monastère. Lettre que saint Nil lui écrit, VIII, 217.

434. ATHANASE, établi évêque de Dolique par Jean d'Antioche, VIII, 603.

442. ATHANASE, évêque de Perrha, chassé de son Église et déposé, sollicite son rétablissement, VIII, 300. On indique un concile à Antioche pour juger son affaire, 381. Il se retire à Constantinople; saint Procle écrit en sa faveur, 407, 408. — Comment il entra
443. dans cet évêché, X, 75. Concile d'Antioche où il est condamné, 675. Son affaire agitée
451. au concile de Chalcédoine; déposition du concile, 696.

ATHANASE, évêque de Busiris, quitte le parti de Dioscore; ordonne saint Protère, X, 230.

ATHANASE, diacre de Basile de Séleucie, témoin de la conversation des députés du concile de Constantinople avec Eutychès, X, 670.

ATHANASE, prêtre d'Alexandrie, neveu de saint Cyrille; accusations qu'il forme 451.
au concile d'Alexandrie contre Dioscore, X, 688.

ATHANASE, prêtre et moine du monastère de Tamnac ou de Saint-Mile en Licaonie; accusé d'avoir parlé contre la définition du concile d'Éphèse, est justifié dans 595.
un concile, XI, 504 et 906.

[ATHANASE (Saint), évêque de Méthon. IX siècle.
Son oraison funèbre par Pierre d'Argos, 624.]

ATHANASE (Saint), évêque de Naples, IX siècle.
persécuté par Sergius, son neveu. Lettre du pape Adrien II en sa faveur, XII, 592.

[ATHANASE, archevêque de Corinthe. X siècle.
Fragment de son commentaire sur saint Luc, publié par Maï, XII, p. 899.]

ATHANASE LE JEUNE, évêque de Naples, excommunié par le pape Jean VIII dans un concile de Rome à cause de ses liaisons avec les Sarrasins, XII, 648 et XIII, 728.

ATHANASE, patriarche grec de Jérusalem. Lettre que lui écrit Georges métropolitain de Corfou; réponse d'Athanase, XIV, 653.

[ATHANASE, évêque des Corinthiens, vers 920. Au tome CVI de la *Patrologie grecque* on trouve sur cet évêque une notice tirée de Lequien, et un extrait des quatre livres de Zotus le jacobite.]

ATHANASIENS, nom que les Ariens donnaient aux catholiques, IX, 623.

ATHÉLARD, évêque de Rochester. Discours qu'il prononce sur les immunités ecclésiastiques, XIII, 636.

ATHELVOLD (Saint), évêque de Winchester. Voyez *Ethelvold*.

ATHÉNAGORE, apologiste de la religion chrétienne, I, 481 et suiv. En quel temps il florissait; l'Apologie qui porte son nom est de lui; elle fut présentée à Marc-Aurèle et V. 177.
à Commode, 481. Analyse de cette Apologie, 481 et suiv. Les chrétiens y sont justifiés d'athéisme, 482; des incestes; des repas de chair humaine; traité d'Athénagore touchant la résurrection des morts, 483. Analyse de ce traité, 483 et 484. Écrits attribués à Athénagore, 484. Jugement de ses écrits. Ce qu'ils contiennent de remarquable, 484 et suiv. Leurs éditions, 486, 487.

[Éditions parues depuis D. Ceillier, 487.]

ATHÉNAIS, femme de l'empereur Théodose le Jeune. Voyez *Eudoxie*.

II siècle. ATHÈNES, ville de Grèce. Saint Quadrat, évêque de cette Église, I, 401. Lettre que
II siècle. saint Denis de Corinthe écrivit aux Athéniens, 461, 462. — Extravagances que les anciens écoliers faisaient subir aux nouveaux venus, V, 216, 217. — Sentiment de saint Jérôme sur l'inscription de l'autel d'Athènes, dont parle saint Paul, VII, 660.

ATHÉNIUS, gouverneur de la Mauritanie Césarienne. Ses violences, V, 115.

III siècle. ATHÉNODORE, frère de saint Grégoire Thaumaturge. Firmilien, évêque de Césarée en Cappadoce, le fait connaître à Origène, II, 435. Il étudie cinq ans sous Origène, 437. Il assiste au premier concile d'Antioche contre Paul de Samosate, 567.

III siècle. ATHÉNOGÈNE (Saint), martyr. Son hymne est perdue, II, 463, 464 et IV, 423. — Athénogène est cité par saint Basile, IV, 423.

ATHIES, maison royale en Vermandois où fut élevée la reine Radegonde, XI, 315.

181. ATTALE (Saint), de Pergame, martyr sous Marc Antonin, II, 428.

ATTALE, prêtre arien, assiste au concile d'Aquilée, IV, 629. Il y est condamné, 633.

VII siècle. ATTALE, empereur dans les Gaules, VIII, 99.

ATTALE (Saint), abbé de Bobio. Sa vie écrite par le moine Jonas, XI, 617.

ATTICUS, archidiacre, puis patriarche de
406. Constantinople, VIII, 13 et suiv. Il est intrus sur le siége de Constantinople, 13 et 257.
407. L'Église romaine ne veut pas le reconnaître avant qu'il rétablisse la mémoire de saint Jean Chrysostôme, 13 et 14. Atticus
421. veut attribuer de nouveaux droits à son
425. Église ; il rejette les Pélagiens ; sa mort, 14
422. et 403. Ses écrits, 14 et 15. Lettre d'Atticus
425. à saint Cyrille d'Alexandrie, 15 et 298 ; à Pierre et à Edésius, diacres ; à Calliope prêtre ; à l'Église d'Afrique ; discours d'Atticus sur le jour de Noël ; lettre à Eupsychius ; traité de la foi et de la virginité adressé à Pulchérie et à Flaccille, 16. Paroles attribuées à Atticus, 16 et 17. Jugement qu'on a porté de cet auteur, 17. [Voyez 16, n. 8. Éditions de ses écrits dans la *Patrologie*, 17.] — Atticus succède à Arsace, patriarche intrus sur le siége de Constantinople, VII, 11. [Il est cause de l'exil de saint Chrysostôme, 13, note 13.] — Lettre que lui écrivit le sixième concile de Carthage, VIII, 569. Le pape saint Célestin fait son éloge, 135, 136.
Lettre que lui écrivit Acace de Bérée, 241. 416.
Atticus rétablit la mémoire de saint Jean Chrysostôme, 257 et 298. Obtient la communion de l'Église romaine, 258. Lettre 425.
qu'il écrit à saint Cyrille d'Alexandrie pour 417.
lui rendre raison des motifs qui l'avaient porté à rétablir la mémoire de saint Jean Chrysostôme et l'engager à faire de même, 298, 299. Réponse de saint Cyrille, 299. At- 418.
ticus baptise un juif paralytique qui se trouve guéri en recevant le baptême, 522.

ATTICUS, évêque de Nicople, métropole de l'Épire. Vexations qu'il éprouve de la part d'Anastase de Thessalonique, X, 205.

ATTICUS, archidiacre de Constantinople, député à l'empereur Marcien par les évêques assemblés à Nicée, X, 683.

ATTICUS (ou ATTIQUE), prêtre de Constantinople, s'élève contre le concile de Chalcédoine ; il proteste qu'il n'a que de l'aversion pour Eutychès, X, 235.

ATTIGNY-SUR-AISNE, bourg de Champagne. Concile qui y fut assemblé par le roi Pépin, XIII, 616. Autres conciles tenus en ce lieu, 657, 667, 713.

ATTILA, roi des Huns, sur le point de 452.
saccager Rome, est arrêté par les remontrances du pape saint Léon, fait la paix et repasse le Danube, X, 174, 175. Il avait pris Milan et avait répandu l'effroi dans toute la Ligurie, 323. Il est détourné par saint Loup d'attaquer la ville de Troyes ; son respect pour ce saint évêque, 357.

ATTON, évêque de Verceil. Ce qu'on sait 945-960.
de sa personne ; durée de son épiscopat, XII, 819, 820. [Il y a eu deux évêques de Verceil nommés Atton, controverse sur celui à qui appartiennent le Testament, le Polyptique et les sermons, 820, n. 1. Édition des œuvres d'Atton par Buronzo, 820, n. 5.] Ses homélies ; son *Polypticum* ou *Perpendiculum*, 820. Analyse de son Capitulaire, 820 et suiv. Son livre des *Souffrances de l'Église ;* analyse de cet ouvrage, 823, 824. Lettre à Waldon, évêque de Côme, sur la fidélité due aux souverains ; lettres contre quelques superstitions, 824. Autres lettres d'Atton de Verceil, 824 et suiv. [Édition des écrits d'Atton dans la *Patrologie* d'après l'édition de Buzonzo, 820. Écrits nouveaux : ses commentaires sur les Épîtres de saint Paul, ses discours, le Tolytique, son Pesta-

ment, 826, 827. Ce que contient l'Appendice mis à la suite des œuvres d'Atton, 827. Dissertation sur les œuvres d'Atton, 826.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 281 et suiv.)

[ATTON, archevêque d'Ausone ou de Vich en Catalogne, XII, 836.]

ATTON, moine du Mont-Cassin et auparavant chapelain de l'impératrice Agnès. Ce qu'on sait de sa personne et de ses écrits, XIII, 495. (Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 100 et suiv., et dans l'Avertissement, p. *lvj*.)

ATTON, évêque de Verdun, accusé au concile de Savonières d'être entré dans l'épiscopat par des voies illégitimes, XIII, 690.

ATTON, évêque de Troyes. (On a de lui quelques lettres. Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 226 et suiv.)

ATTRIBUTS DIVINS conviennent au Fils comme au Père. Doctrine de saint Ambroise, V, 533. — Témoignage de saint Augustin sur les attributs divins, IX, 364.

AUBE. Suivant le concile de Narbonne, tous les clers doivent être en aube pendant la célébration des saints mystères, XI, 904.

AUBÉPINE (Gabriel de l'), évêque d'Orléans. Son édition des œuvres de saint Optat de Milève, V, 149. Sa note sur un texte de saint Optat touchant l'unité de l'Église, 137, note 10.

AUBERT (Saint), évêque d'Arras. Sa vie écrite par le docteur Fulbert, différent de l'évêque de Chartres, XIII, 89.

AUBERT AMBROISE. Voyez *Ambroise Autpert*.

AUBERT, moine de Corbie, accompagne saint Anschaire dans sa mission en Danemark ; sa mort, XII, 524.

AUBERT (Jean), principal du collége de Laon et chanoine de Laon, interprète du clergé, est chargé avec Bourgeois de donner une édition des œuvres de saint Ephrem, VI, 72. — Il a donné une édition des ouvrages de saint Cyrille d'Alexandrie, VIII. 343. — Il est chargé par le clergé de France de donner une nouvelle édition des œuvres de saint Jean Damascène, ne peut l'exécuter, XII, 98.

AUBIN (Saint), évêque d'Angers. Sa vie écrite par Fortunat, XI, 411 et 384. — Abbaye sous son nom à Angers. Différend de cette abbaye avec celle de Vendôme au sujet du prieuré de Craon, XIII, 510, 511. Écrits concernant cette affaire, 511, 512.

AUCH, ville de Gascogne. Au ve siècle, il y avait encore beaucoup de païens dans le diocèse d'Auch, VIII, 422. — Concile tenu en cette ville ; on y ordonne que toutes les églises du pays paieront à la cathédrale le quart de leurs dîmes, XIV, 1065.

[AUCHER (J.), méchitariste. Son édition du texte arménien de la Chronique d'Eusèbe, III, 181, 182 et 313.]

AUDAX, évêque. Lettre que lui écrivit saint Augustin, IX, 190.

AUDÉE, chef de l'hérésie des Audiens. Voyez *Audius*.

AUDENCE, mère de saint Avit, évêque de Vienne, X, 553.

AUDENTIUS, espagnol. Ses écrits, 347, 348. Son livre de la foi contre les hérétiques, 348.

AUDICOUR. Lettre de saint Bernard aux chanoines d'Audicour, XIV, 425.

AUDIENCES, ou assemblées séculières. Canon d'un concile d'Erford, qui les défend les dimanches, les fêtes et les jours de jeûne, XIII, 746.

AUDIENS, schismatiques qui célébraient la Pâque en même temps que les Juifs, III, 467. — Ce que saint Epiphane dit de cette secte, VI, 405. — Ils croyaient que Dieu avait une forme humaine, X, 47. Prétextes qu'ils alléguaient pour se séparer des catholiques, 121. Leurs pratiques ridicules dans la pénitence, 123. Voyez *Audius*.

AUDITEURS. Premier degré du catéchuménat. Canon cinquième du concile de Néocésarée, II, 642. — Canon cinquième du concile de Laodicée, III, 509.

AUDIUS, chef des Quartodécimains opposés au décret du concile de Nicée sur la Pâque, III, 429. — Ce que saint Epiphane dit de lui, VI, 405. — Ce qu'en dit Théodoret, X, 47. Voyez *Audiens*.

AUDOEN, archevêque de Rouen. Voyez *Saint-Ouen*.

AUDRADE, chorévêque de Sens, célèbre par ses visions ou révélations; son voyage à Rome ; il présente ses écrits au pape Léon IV ; il est déposé ainsi que tous les autres chorévêques, XII, 440. Recueil de ses révélations ; ce qui nous en reste, 440 et 441. Son poëme intitulé : *Fontaine de vie ;* Casimir Oudin l'a mal à propos attribué à Hincmar de Reims, 441. [Édition de ses écrits

dans la *Patrologie*; lettre d'Andrade à Hincmar de Reims, 441.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome V, p. 131 et suiv., et le supplément à la tête du tome XI, p. *xx*.)

AUDULFE, abbé de Saint-Maixent en Poitou, engage Ursin à écrire la vie de saint Léger, XI, 811. (Il avait lui-même écrit l'histoire de la translation du corps de saint Léger à l'abbaye de Saint-Maixent. (Voyez l'*Histoire littéraire de la France*, tome III, p. 630.)

AUGE en latin AUGENTIUS (Daniel d'), professeur royal en langue grecque; sa traduction française de l'ouvrage de Philon intitulé *De la vraie noblesse*, I, 313. — Sa version latine du Dialogue de l'âme, ouvrage de saint Grégoire de Nysse, VI, 259. — Sa traduction française du livre de Synésius, de la Manière de gouverner, VIII, 33.

AUGENDE, complice du crime de Félicissime, excommunié par saint Cyprien, II, 263. 251.

AUGENTIUS, professeur royal en grec. Voyez *Auge* (d').

[AUGER (l'abbé). Sa traduction française de plusieurs écrits de saint Basile, IV, 547. — Sa traduction française de plusieurs écrits de saint Chrysostôme, VII, 437.]

AUGSBOURG, ville d'Allemagne. Concile tenu en cette ville, XIII, 750, 751.

AUGURE (Saint), diacre, martyr en Espagne, II, 387, 388. 259.

AUGURES. Loi de Constance contre eux, VI, 342, 343. — Doctrine de saint Augustin, IX, 793. — Canon d'un concile de Reims qui défend d'observer les augures, XII, 915. IV et V siècle. 625.

AUGUSTAL, lecteur de saint Fructueux de Tarragone, II, 388.

AUGUSTE, empereur. Paix, sous son règne, favorable à l'établissement de l'empire de Jésus-Christ, II, 231.

[AUGUSTI (J.-C.-G.), Son édition des discours attribués à Eusèbe d'Émèse, IV, 320.]

AUGUSTIN (Saint), martyr à Capoue, sous Valérien, II, 341. III siècle.

AUGUSTIN (Saint), évêque d'Hippone et docteur de l'Église, IX, 1 et suiv. Histoire de sa vie. [Auteurs à consulter sur saint Augustin, 1, n. 1.] Sa naissance, 1. Son éducation; il est fait catéchumène; l'oisiveté le fait tomber; il va à Carthage, 2. Il perd son père; il commence à aimer la sagesse; il entend sans maître les livres des philosophes, 2 et 3. Il tombe dans l'hérésie des Manichéens, 3, 4. Il commence à se défier de ces hérétiques; il enseigne à Carthage, 4. Il quitte Carthage et va à Rome et à Milan, 5. Il demeure catéchumène dans l'Église catholique, 6. Sa conversion, 6 et suiv. Il se retire à la campagne; ses occupations, 8 et 9. Il reçoit le baptême à Milan; il quitte Milan et perd sainte Monique, sa mère, 9. Il retourne en Afrique et demeure quelque temps à Carthage, 9 et 10. Il se retire près de Tagaste et donne son bien aux pauvres, 10. Il est fait prêtre d'Hippone, 10 et 11. Il établit un monastère à Hippone, 11. Il écrit à Aurèle de Carthage au sujet des agapes, 12, 13. Il est fait coadjuteur d'Hippone, 13. Sa conduite pendant son épiscopat, 13 et 14. Communauté qu'il forme auprès de lui et dont il devient le modèle, 13. Il bâtit une église et un hôpital; son soin pour les pauvres, 14, 15. Sa conduite envers les pécheurs, 15, 16. Sa conduite contre les ennemis de l'Église et pour l'Église; il dépose le prêtre Abundantius, 16. Les Donatistes attentent à la vie de saint Augustin, 16 et 17. Il est longtemps absent; il veut quitter le maniement des biens de l'Église, 17. Il exhorte Démétriade à la virginité, 17 et 18. Il détourne le comte Boniface de quitter le monde, 18, 19. Il combat les Pélagiens; il reçoit les reliques de saint Étienne; son désintéressement et celui de son clergé, 19. Lettres de saint Augustin aux religieuses d'Hippone, 19 et 20. Il désigne Héraclius pour son successeur au siége d'Hippone, 20, 21. Il travaille à apaiser les troubles du monastère d'Adrumette; les Vandales entrent en Afrique; ils assiégent Hippone; saint Augustin tombe malade, 21. Il meurt; sa mémoire est en vénération dans toute l'Église, 21 et 22. [Ses reliques, 22, n. 2.] Ses ouvrages 23 et suiv. Écrits de ce saint docteur contenus dans le premier tome de ses œuvres; deux livres des rétractations; pourquoi ils sont mis les premiers; en quels temps ils ont été composés; en quel ordre ils ont été écrits, 23. Ce qu'ils contiennent, 23 et 24. Quel en est le dessein; estime qu'on a faite de ces livres, 24. Confessions de saint Augustin, 24 et suiv. Comment elles ont été reçues; ce que saint Augustin en dit, 24, 25. En quel temps elles furent écrites, 25. Elles sont divisées en treize livres: Analyse du premier livre, 25 et suiv.; du deuxième,

354. 370, 371. 371. 374. 378. 384. 386. 387. 388. 391. V. 393. 395. 397. 401. 411. 411 et 414 424. 427. Dès 412. 424. 426. 427. 428. 430. 430. 428. V. 400.

27; du troisième, 27 et suiv.; du quatrième, 29; du cinquième, 29 et 30; du sixième, 30, 31; du septième, 31, 32; du huitième, 32; du neuvième, 32 et 33; du dixième, 33, 34; du onzième, 34, 35; du douzième, 35, 36; du treizième, 36, 37. Trois livres contre les Académiciens, 37. En quel temps
86. ces livres ont été composés, 37 et 38. Analyse du premier de ces livres, du deuxième, du troisième, 38. Livre de la Vie bienheu-
86. reuse, 40, 41. En quel temps il a été écrit, 40. Analyse de ce qu'il contient, 40 et 41. Deux livres de l'Ordre, 41 et suiv. En quel
86. temps ils ont été faits, 41, 42. Analyse du premier livre, 42. Analyse du second, 42 et 43. Deux livres des Soliloques, 43, 44. En
n 387. quel temps ils ont été écrits; pourquoi ils sont nommés Soliloques, 43. Analyse du premier livre, 43, 44. Analyse du second, 44. Livre de l'Immortalité de l'âme; en
87. quel temps il a été écrit; ce que saint Augustin dit de cet ouvrage; analyse de ce livre, 45. Livre de la Quantité ou de la Grandeur de l'âme, 45 et suiv. En quel temps il
88. a été écrit, 46, 47. Analyse de ce livre, 47, 48. Six livres de la Musique, 47 et suiv. En quel temps ils ont été écrits, 47. Difficulté
89. qu'il y a d'entendre ces livres; quel en est le dessein, 47, 48. Analyse de ces livres, 48,
89. 49. Livre du Maître; en quel temps il a été écrit; ce qu'il contient, 49. Trois livres du
et 395. Libre arbitre, 49 et suiv. En quel temps et à quel dessein ils ont été écrits, 49, 50. Analyse du premier livre, 51. Analyse du second, 51 et 52. Analyse du troisième, 52 et suiv. Deux livres sur la Genèse contre les
. 389. Manichéens, 54 et suiv. En quel temps ils ont été écrits, 54, 55. Analyse du premier livre, 55; du second, 55 et 56. Remarques sur ces deux livres, 56. Deux livres des Mœurs de l'Église catholique et des Mœurs
. 388. des Manichéens, 56 et suiv. En quel temps ils ont été écrits, 56, 57. Analyse du premier livre, des Mœurs de l'Église catholique, 59 et suiv. Analyse du second livre, des Mœurs des Manichéens, 60. Livre de la
390. Vraie Religion, 60 et suiv. En quel temps il a écrit; ce que saint Augustin en dit dans ses Rétractations, 60 et 61. Analyse de ce livre, 61 et suiv. Règle de saint Augustin, 64. Ouvrages attribués faussement à saint Augustin, 64, 65. Livre de la Grammaire, 64. Livre des Principes de la dialectique; livre des dix catégories; Principes de rhétorique; Règle aux clercs; seconde Règle; livre de la Vie érémitique, 65. Écrits contenus dans le second tome des œuvres de saint Augustin, 65 et suiv. Ses lettres; en quel ordre elles sont distribuées, 65. Lettres de la première classe, 65 et suiv. Lettre Ire à 386.
Hermogénien, 65, 66. II à Zénobius; III à 387.
Nébridius; IV, V et VI de Nébridius à saint 388.
Augustin, 66. Lettre VII de saint Augustin 389.
à Nébridius, 67 et 68. VIII de Nébridius à V. 388.
saint Augustin, 68. IX, X, XI, XII, XIII et XIV de saint Augustin à Nébridius, 68 et 69. Lettre XV à Romanien; lettre XVI de 390.
Maxime à saint Augustin; XVII de saint Augustin à Maxime, 69. XVIII de saint Augustin à Célestin; XIX à Caïus; XX à Antonin, 69 et 70. XXI à Valère, 71. XXII à 391.
Aurèle de Carthage; XXIII à Maximin, 71 392.
et 72. XXIV et XXV de saint Paulin à saint Augustin, 72. XXVI de saint Augustin à Licentius, 72 et 73. XXVII à saint Paulin, 73. 394 et 395
XXVIII à saint Jérôme, 73 et 74. XXIX à V. 395.
Alypius, 74, 75. XXX lettre de saint Paulin, 396.
74. Lettres de la seconde classe, 75 et suiv. XXXI lettre de saint Augustin à saint Paulin, 75. XXXII de saint Paulin à saint Augustin, 75 et 76. Lettre XXXIII à Proculien, 76. Lettres XXXIV et XXXV à Eusèbe, 76.
et 77. XXXVI à Casulan, 77, 78. XXXVII à V. 397.
Simplicien, 78. XXXVIII à Profuturus, 78 et 79. XXXIX de saint Jérôme à saint Augustin; XL de saint Augustin à saint Jérôme; XLI de saint Augustin à Aurèle; XLII et XLV à saint Paulin, 79. XLIII à Glorius, 398.
Éleusius, Félix et Grammaticus, 79 et 80. XLIV aux mêmes et aux deux Félix, 80, 81. XLVI de Publicola à saint Augustin, 81, XLVII de saint Augustin à Publicola, 81 et 82. XLVIII à Eudoxe; XLIX à Honorat; 399.
L aux habitants de Suffecte; LI à Crispin, V. 400.
évêque de Calame, 82. LII à Séverin; LIII à Générosus, 83. LIV à Janvier, 83 et suiv. LV à Janvier, 85, 86. LVI et LVII à Céler, 401.
86, 87. LVIII à saint Pammaque; LIX à Victorin, 87. LX à Aurèle, 87 et 88. LXI à Théodoret, 88. LXII et LXIII à Sévère, 88
et 89. LXIV à Quintien; LXV à Xantippe, 402.
89. LXVI à Crispin, 89 et 90. LXVII et LXVIII à saint Jérôme; LXIX à Castorius; LXX à Naucelion; LXXI, LXXII, LXXIII, LXXIV, LXXV, LXXXI, LXXXII de saint V. 403.
Augustin à saint Jérôme, et de saint Jérôme à saint Augustin; LXXVI de saint Augustin aux Donatistes, 90. LXXVII à Félix et à Hi- V. 404.
larin, 90 et 91. LXXVIII au clergé d'Hippone, 91, 92. LXXIX à un prêtre mani- V. 405.

405. chéen ; LXXX à saint Paulin ; LXXXIII à Alypius, 92 et 93. LXXXIV à Novat, 93. LXXXV à Paul, 93 et 94. LXXXVI à Cécilien ; LXXXVII à Émérit, 94, LXXXVIII à
406. Janvier, 94 et 95. LXXXIX à Festus, 95,
408. 96. XC, XCI, CIII, CIV lettres de Nectaire à saint Augustin et de saint Augustin à Nectaire, 96, 97. Lettres XCII et XCIX à Italique, 97, 98. XCIII à Vincent le Rogatiste, 98 et suiv. XCIV de saint Paulin à saint Augustin, 101, 102. XCV de saint Augustin à saint Paulin, 102. XCVI et XCVII de saint Augustin à Olympius, 102, 103. XCVIII à
V. 409. Boniface, 103, 104. C à Donat ; CI à Mémor, 104. CII lettre ou livre à Deogratias,
409. 104 et suiv. CV aux Donatistes, 107. CVI, CVII et CVIII à Macrobe, 107 et suiv. CIX de Sévère à saint Augustin ; CX de saint Augustin à Sévère, 109. CXI de saint Au-
V. 410. gustin à Victorien, 109 et 110. CXII à Do-
410. nat ; CXIII, CXIV, CXV et CXVI à Cresconius, à Florentin, à Fortunat et à Généro-sus, 110. CXVII de Dioscore à saint Augustin, 110 et 111. CXVIII de saint Augustin à Dioscore, 111. CXIX de Consentius à saint Augustin, 111 et 112. CXX de saint Augustin à Consentius, 112, 113. CXXI de saint Paulin à saint Augustin ; CXXII de saint Augustin au clergé d'Hippone, 113. CXXIII de saint Jérôme à saint Augustin, 113 et 114. Lettres de la troisième classe, 114 et suiv. CXXIV à Albine, 114. CXXV à Aly-
V. 411. pius, 114 et 115. CXXVI à Albine 115. CXXVII à Armentaire et à Pauline, 115 et 116. CXXVIII et CXXIX à Marcellin, 116 et
V. 412. suiv. CXXX et CXXXI à Proba 118 et suiv.
412. CXXXII à Volusien ; CXXXIII à Marcellin, 120. CXXXIV à Apringius, 120 et 121. CXXXV et CXXXVI de Volusien et de Marcellin à saint Augustin, 121. CXXXVII de saint Augustin à Volusien, 121 et suiv. CXXXVIII et CXXXIX de saint Augustin à Marcellin, 124, 125. CXL à Honorat, 125, 126. CXLI aux Donatistes, 126, 127. CXLII à Saturnin et à Eufrate ; CXLIII à Marcellin, 127. CXLIV à ceux de Cirthe, 127, 128.
V. 413. CXLV à Anastase ; CXLVI à Pélage, 128.
414. CXLVII à Pauline, 129, 130. CXLVIII à Fortunatien, 130, 131. CXLIX à saint Paulin,
414. 131 et suiv. CL à Proba et à Julienne sur Démétriade leur fille et petite-fille, 133. CLI à Cécilien, 133 et 134. CLII de Macédonius à saint Augustin, 134, 135. CLIII de saint Augustin à Macédonius, 135 et suiv. CLIV de Macédonius à saint Augustin, 137. CLV de saint Augustin à Macédonius, 137 et 138. CLVI d'Hilaire à saint Augustin, 138. CLVII de saint Augustin à Hilaire, 138 et suiv. CLVIII d'Évodius à saint Augustin, V. 415.
140, 141. CLIX de saint Augustin à Évodius, 141, 142. CLX, CLXI, CLXII, CLXIII et CLXIV, d'Évodius à saint Augustin et de saint Augustin à Évodius, 142, 143. CLXV 410.
de saint Jérôme à Marcellin et à Anapsy- 415.
quie, 143, 144. CLXVI et CLXVII de saint Augustin à saint Jérôme, 144 et suiv. CLXXII de saint Jérôme à saint Augustin, 146. CLXVIII de Timasius et de Jacques à saint Augustin, 146 et 147. CLXIX de saint Augustin à Évodius, 147, 148. CLXX à Maxime, 148, 149. CLXXI à Péregrin, 149. CLXXIII à Donat, 149 et 150. CLXXIV à 416.
Aurèle de Carthage ; CLXXV lettre du concile de Carthage au pape saint Innocent ; CLXXVI du concile de saint Milève à saint Innocent ; CLXXVII d'Aurèle, d'Alype, de saint Augustin, d'Évodius et de Possidius à saint Innocent, 150. CLXXVIII de saint Augustin à Hilaire, 150 et 151. CLXXXI du pape saint Innocent aux pères du concile de Carthage ; CLXXXII de saint Innocent aux pères du concile de Milève ; CLXXXIII de saint Innocent à Aurèle, à Alype, à saint Augustin, à Évodius et à Possidius ; CLXXXIV de saint Innocent à Aurèle et à saint Augustin, 150. CLXXIX de saint Augustin à Jean de Jérusalem, 151. CLXXX à Océanus, 151 et 152. CLXXXV à Boniface, 152 et suiv. CLXXXVI à saint Paulin, 154 et 417.
suiv. CLXXXVII à Dardanus, 158, 159. V. 418.
CLXXXVIII à Julienne, 159, 160. CLXXXIX 418.
à Boniface, 160. CXC à Optat, 160 et suiv. CXCI à Sixte ; CXCII à Célestin, 162. CXCIII à Mercator, 162 et 163. CXCIV à Sixte, 163 et suiv. CXCV de saint Jérôme à saint Augustin ; CXCVI de saint Augustin à Asellicus, 166. CXCVII à Hésychius, 167. CXCVIII et CXCIX d'Hésychius à saint Augustin et de saint Augustin à Hésychius, 167 et 168. 419.
CC de saint Augustin à Valère, 168, 169. CCI lettre des empereurs Honorius et Théo- 419.
dose à Aurèle de Carthage et à saint Augustin ; CCII lettre de saint Jérôme à saint Augustin ; CCIII de saint Augustin à Largus, 169. CCIV à Dulcitius, 169 et 170. CCV à Con- 420.
sentius, 170, 171. CCVI à Valère ; CCVII à 421-423.
Claude ; CCVIII à Félicie ; CCIX à Célestin, 171. CCX à Félicité et à Rustique, 171 et 172. CCXI aux religieuses du monastère de Rustique. Elle contient une règle, 172 et

5-426. suiv. CCXII à Quintilien ; CCXIII acte de l'élection d'Héraclius, 174. CCXIV et CCXV
427. de saint Augustin à Valentin, 174. et suiv. CCXVI de Valentin à saint Augustin, 176. CCXVII de saint Augustin à Vital, 176 et suiv. CCXVIII à Palatin; CCXIX à Proculus, 179. CCXX à Boniface, 179 et 180. CCXXI de Quod vult Deus à saint Augustin, 180, 181. CCXXII de saint Augustin à Quod vult Deus; CCXXIII de Quod vult Deus à saint Augustin ; CCXXIV de saint Augustin à Quod vult Deus; CCXXV et CCXXVI de Prosper et
429. d'Hilaire à saint Augustin ; CCXXVII de saint Augustin à Alypius, 181. CCXXVIII à
429. Honorat, 181 et suiv. CCXXIX à Darius ; CCXXX de Darius à saint Augustin ; CCXXXI
429. de saint Augustin à Darius, 183. Quatrième classe des lettres de saint Augustin, 183 et suiv. CCXXXII aux habitants de Madaure, 183, 184. CCXXXIII de saint Augustin à Longinien ; CCXXXIV de Longinien à saint Augustin ; CCXXXV de saint Augustin à Longinien, 184. CCXXXVI à Dentérius, 184 et 185. CCXXXVII à Cétérius, 185. CCXXXVIII et CCXXXIX à Pascentius, 185, 186. CCXL de Pascentius à saint Augustin ; CCXLI de saint Augustin à Pascentius, 186. CCXLII à Elpidius, 186 et 187. CCXLIII à Laetus ; CCXLIV à Chrisime, 187. CCXLV à Possidius, 187 et 188. CCXLVI à Lampadius ; CCXLVII à Romulus ; CCXLVIII à Sébastien ; CCXLIX à Restitutus ; CCL à Auxilius ; et fragment d'une lettre de saint Augustin à Classicien, 188. CCLI à Pancarius ; CCLII à Félix ; CCLIII et CCLIV à Bénénatus ; CCLV à Rustique ; CCLVI à Christinus ; CCLVII à Oronce ; CCLVIII à Martien, 189. CCLIX à Corneille, 189 et 190. CCLX et CCLXI à Audax, 190. CCLXII à Cédicie, 191. CCLXIII à Sapida ; CCLXIV à Maxima, 191. CCLXV à Séleucienne, 191 et 192. CCLXVI à Florentine ; CCLXVII à Fabiole ; CCLXVIII au peuple d'Hippone ; CCLXIX à Nobilius ; CCLXX d'un inconnu à saint Augustin, 192. Lettre de saint Augustin à Pierre et à Abraham, 192 et 193 ; à Optat, 193, 194. Fragment d'une lettre de saint Augustin à Maxime ; lettres attribuées faussement à saint Augustin, à Boniface, à Démétriade ; de saint Augustin à saint Cyrille de Jérusalem, et de saint Cyrille de Jérusalem à saint Augustin ; dispute de saint Augustin avec Pascentius, 194. Écrits contenus dans le troisième tome des œuvres de saint Augustin, 194 et suiv. Quatre livres de la Doctrine chrétienne, 194. En quel temps ils ont été V. 397.
écrits ; plan de cet ouvrage 195. Analyse du premier livre, 195 et suiv.; du second livre, 197, 198; du troisième livre, 198 et suiv.; du quatrième livre, 200, 201. Livre imparfait sur la Genèse ; en quel temps il a été 393.
écrit, 201, 202. Ce qu'il contient, 202. Douze livres sur la Genèse et la lettre, 202 et suiv. En quel temps ils ont écrits et publiés, 202, 401 et 415.
203. [Sommaire des douze livres sur la Genèse, publié par Maï, p. 203, n. 2.] Ce qu'il y a de remarquable dans ces livres, 203 et suiv. Dans le premier, 203 ; dans le second, 203 et 204 ; dans le troisième ; dans le quatrième, 204; dans le cinquième, 204 et 205; dans le sixième ; dans le septième ; dans le huitième, 205 ; dans le neuvième, 205 et 206 ; dans le dixième, 206 ; dans le onzième, 206 et 207. dans le douzième, 207, 208. Locutions ou façons de parler des sept premiers livres de la Bible ; en quel temps cet V. 419.
ouvrage a été écrit ; ce qu'il contient, 208. Questions sur la Genèse, 208, 209. Questions sur l'Exode, 209 et suiv. Questions sur le Lévitique, 211, 212. Questions sur les Nombres, 212, 213. Questions sur le Deutéronome, 213. Questions sur Josué, 213, 214. Questions sur les Juges ; Notes sur Job ; en 402.
quel temps elles ont été écrites ; ce qu'elles V. 402.
contiennent, 214. Miroir tiré de l'Écriture, 427.
214 et 215. Autres miroirs attribués à saint Augustin ; 215. [Miroir publié par le cardinal Maï, 215 et 216.] Quatre livres de l'Accord des évangélistes, 216 et suiv. En quel temps ils ont été écrits, 216. Dessein et di- V.399 ou 401.
vision de cet ouvrage ; Analyse du premier livre, 216 et suiv. Ce qui est contenu dans les deuxième, troisième et quatrième livres, 218. Deux livres sur le sermon sur la montagne, 218 et suiv. En quel temps ils ont été V.393 ou 394.
faits ; difficultés sur ces deux livres, 218. Ce qu'ils contiennent de remarquable, 218 et suiv. Deux livres de Questions sur quelques endroits de l'Évangile ; en quel temps ils V. 400.
ont été écrits ; ce qu'ils contiennent ; dix-sept questions sur saint Matthieu attribuées à saint Augustin, 220. Traités ou homélies de l'Évangile selon saint Jean et sur la première épître de cet apôtre, 220 et suiv. En quel temps elles ont été faites, 220, 221. 416.
Méthode de saint Augustin dans ces homélies ; il interrompt les homélies sur l'Évangile selon saint Jean et explique la première épître de cet apôtre ; authenticité de ces homélies sur saint Jean ; préface sur ces ho-

mélies ou traités; quel est le dessein de ces homélies, 221. Il y combat les Ariens, 221 et 223; les Manichéens, 222, 223; les Donatistes, 223, 224; les Philosophes, 224, 225. Conduite de l'Église envers les hérétiques; ce qu'on doit penser de leur martyre, 225, 226. Comment se doit faire la correction fraternelle; on ne doit jamais désespérer du pardon de ses péchés; ne s'attacher qu'à Dieu et non pas aux biens périssables, 226. Observation des commandements et excellence de la charité, 226 et 227. Ne pas négliger les péchés légers; en quel esprit il faut faire les bonnes œuvres; utilité de la crainte, 227. Questions sur l'Épître aux Romains; quelle en fut l'occasion;
V. 394. Explication de cette Épître; en quel temps elle a été faite; ce qu'il y a de remarqua-
394. ble, 228. Explication de l'Épître aux Gala-
394. tes; ce qu'elle contient de remarquable, 228, 229. Ouvrages faussement attribués à saint Augustin; trois livres des merveilles de l'Écriture sainte; livre des Bénédictions du patriarche Jacob; Questions sur l'Ancien et le Nouveau Testament; dix-neuf homélies sur l'Apocalypse, 229. Écrits contenus dans le quatrième tome des œuvres de saint Augustin : Explications des Psaumes, 229 et suiv. A quelles occasions et dans quel
V. 414 et 416. temps elles ont été faites, 229, 230. En quelle manière saint Augustin a expliqué les Psaumes, 230. En quel lieu il les a expliqués, 230 et 231. Division de l'ouvrage; de quelle version saint Augustin se servit; les préfaces sur les Psaumes ne sont pas de saint Augustin; estime qu'on a faite de ces commentaires, 231. Méthode de saint Augustin dans l'explication des Psaumes, 231 et 232. Réflexions remarquables dans ces explications, 232 et suiv. Prière de saint Augustin après ses discours, 234, 235. Explication du psaume quatorzième attribuée à saint Augustin, 235. Écrits contenus dans le cinquième tome des œuvres de saint Augustin, 235 et suiv. Ses sermons; de quelle manière et en quelle langue saint Augustin prêchait, 235. Première classe des sermons de ce père sur l'Écriture sainte, 235 et suiv. Sur la Genèse et l'Exode, 235, 236; sur le jugement de Salomon, sur Élie et la veuve de Sarepta, sur un endroit du livre de Job; sur les Psaumes; sur les Proverbes et sur l'Ecclésiastique; sur les prophètes Isaïe, 236; Ezéchiel, Michée et Aggée, 236 et 237; sur les quatre Évangélistes, 237 et suiv.; sur les Épîtres de saint Paul, de saint Jacques et de saint Jean; ce que ces sermons contiennent de remarquable, 237. Seconde classe de sermons : sermons du temps; ce qu'ils contiennent de remarquable, 239, 240. Troisième classe : sermons sur les fêtes des saints, 240, 241. Quels en sont les sujets, 240. Ce qu'ils contiennent de plus remarquable, 240 et 241. Sermon de saint Augustin sur son ordination, 241. Quatrième classe : sermons sur divers sujets, 241 et suiv. Ce qu'ils contiennent de remarquable, 241. Cinquième classe : sermons douteux, 243, 244. [Sermon sur la naissance de Jésus-Christ, donné comme authentique par Maï, 243, n. 1.] Sermons attribués faussement à saint Augustin, 244, 245. [Plusieurs sermons regardés comme supposés sont de saint Augustin, 244, 245, et 244, n. 1.] Écrits contenus dans le sixième tome des œuvres de saint Augustin, 245 et suiv. Solutions des quatre-vingt-trois questions, 245. En quel temps et à quelle occasion cet ouvrage a 388.
été fait, 245, 246. Analyse de ces questions, 246 et suiv. Deux livres à Simplicien; en quel temps ils ont été écrits, 249. Saint Au- V. 397.
gustin y réforme ses premiers sentiments sur la grâce, 249 et 250. Analyse du premier livre à Simplicien, 250, 251. Analyse du second livre, 251, 252. Solution des questions de Dulutius, 252. En quel temps 422.
cet ouvrage a été écrit, 252 et 253. Analyse de ces questions, 253, 254. Livre de la croyance des choses qu'on ne voit pas, 254, 255. Ce livre est de saint Augustin; en quel temps il l'a écrit, 254. Analyse de ce livre, Après 39
255. Livre de la foi et du symbole, 255, 256. En quel temps il a été écrit, 255. Analyse 393.
de ce livre, 255 et 256. Livre de la foi et des œuvres, 256 et suiv. En quel temps il a 413.
été écrit, 256, 257. Analyse de ce livre, 257, 258. Manuel à Laurent ou traité de la Foi, de l'Espérance et de la Charité, 258 et suiv. En quel temps il a été écrit, 258. Ce V. 421.
livre est une réponse aux questions proposées par Laurent, 258 et 259. Ce livre est connu sous le titre d'Enchiridion ou Manuel à Laurent, 259. Analyse de la première partie, de la Foi, 250 et suiv. Analyse de la seconde partie, de l'Espérance; analyse de la troisième partie, de la Charité, 263. Livre du Combat chrétien, 263, 264. En quel temps il a été écrit, 263. Analyse de ce V. 396.
traité, 264. Livre de la Manière d'instruire, 264 et suiv. Temps où il a été écrit, 264. V. 400.

Analyse de ce traité, 265, 266. Livre de la Continence, 266, 267. Ce traité est de saint Augustin, 266. Analyse de ce qu'il contient, 266 et 267. Livre du bien du Mariage, 267
. 401. et suiv. En quel temps et à quelle occasion il a été écrit, 267, 268. Analyse de ce traité. 268, 269. Comment saint Augustin y répond aux objections de Jovinien, 269. Livre de la
401. sainte Virginité, 269 et suiv. En quel temps il a été écrit, 269. Analyse de ce livre, 269 et suiv. Livre du Bien de la Viduité, 271, 272. Ce livre est de saint Augustin; en
414. quel temps il a été écrit, 271. Analyse de ce livre, 271 et 272. Deux livres des Mariages adultérins, 272 et suiv. En quel temps
. 419. et à quelle occasion ces livres ont été écrits; analyse du premier livre, 272, 273. Analyse du second livre, 273, 274. Livre du men-
. 395. songe; en quel temps il a été écrit, 274. Analyse de ce livre, 274 et 275. Livre Contre le mensonge à Consentius, 275 et suiv.
. 420. En quel temps il a été écrit, 275. Analyse de ce livre, 275 et suiv. Livre du travail des moines, 277 et suiv. Quelle en fut l'occa-
. 400 sion; en quel temps il a été écrit, 277. Analyse de ce livre, 277 et suiv. Livre des Pré-
tre 406 t 411. dictions des démons; temps et occasions où il fut écrit, 279. Analyse de ce livre, 279, 280. Livre du Soin pour les morts, 280 et
421. suiv. En quel temps et à quelle occasion il a été écrit, 280. Analyse de ce livre, 280 et
. 418. suiv. Livre de la Patience, 282, 283. Quatre sermons sur le Symbole; il n'y a que le premier qui soit de saint Augustin, 283, 284. [Voyez pourtant 283, n. 1.] Analyse de ce premier discours, 283, 284. Sermon de la discipline chrétienne; sermon du nouveau cantique et quelques autres qui paraissent attribués à saint Augustin; sermon sur l'utilité du jeûne, 284. Sermon sur la prise de Rome, 285, 286. Ouvrages attribués faussement à saint Augustin, 286 et suiv. Livre des vingt et une questions; livre des soixante-cinq questions; livre de la foi à Pierre; livre de l'esprit et de l'âme; livre de l'amitié; livre de la substance de l'amour; livre de l'amour de Dieu; les soliloques de l'âme; livre des méditations, 286. Livre de la contrition du cœur; le manuel; le miroir; autre miroir; livre des trois habitations; l'échelle du paradis; livre de la connaissance de la vie; livre de la vie chrétienne; livre des enseignements salutaires; livre des douze abus du siècle; traité des sept vices, et des sept dons du Saint-Esprit; traité du combat des vices et des vertus; livre de la sobriété et de la chasteté, 287. Livre de la vraie et de la fausse pénitence, 287 et 288. Livre de l'antechrist; le psautier; explication du *Magnificat;* traité de l'Assomption de la Vierge; deux livres de la visite des infirmes, et deux sermons de la consolation sur les morts; traité de la conduite chrétienne; discours sur le symbole et quelques autres discours; traité des douze pierres; soixante-seize sermons aux frères du désert, 288. Écrits contenus dans le septième tome des œuvres de saint Augustin, 288 et suiv. Vingt-deux livres de la Cité de Dieu, 288. A quelle occasion ils furent écrits, 288, 289. En quel temps saint V. 413.
Augustin les a commencés; en quel temps 426 ou 427.
il les a achevés, 289. Estime qu'on a faite de ces livres, 289 et 290. Dans les dix premiers saint Augustin réfute les sentiments des païens, 289. Analyse du premier livre, 290 et suiv.; du deuxième, 292 et suiv.; du troisième, 294, 295; du quatrième, 295 et suiv.; du cinquième, 298 et suiv.; du sixième, 300; du septième, 300 et 301; du huitième, 301 et suiv.; du neuvième, 303; du dixième, 303 et suiv. Dans les douze suivants, saint Augustin expose les sentiments de l'Église sur l'origine, les progrès et la fin de la cité de Dieu et de la cité du monde, 305. Analyse du onzième livre, 305 et suiv.; du douxième, 307 et suiv.; du treizième, 309, 310; du quatorzième, 310 et suiv.; du quinzième, 312 et suiv.; du seizième, 314, 315; du dix-septième, 315 et suiv.; du dix-huitième, 316 et suiv.; du dix-neuvième, 319, 320; du vingtième, 320, 321; du vingt-unième, 321 et suiv.; du vingt-deuxième, 323 et suiv. Écrits touchant l'invention des reliques de saint Étienne, 327 et suiv. Lettre d'Avite, 327. Relation de Lucien 327 et 328. Lettre d'Anastase à Landuléus, 328, 329. Lettre de Sévère à toute l'Église, 329. Livre des Miracles de saint Étienne, 329 et 330. Écrits contenus dans le huitième tome des œuvres de saint Augustin; Traité des hérésies, 330 et suiv. Il a été fait à la prière de *Quod vult Deus*. En quel V. 428.
temps, 330, 331. Dessein de cet ouvrage; il devait être distribué en plusieurs livres, 331. Augustin y parle de quatre-vingt-huit hérésies; estime qu'on fait de cet ouvrage; traité contre les juifs ou discours sur l'Incarnation; on ne sait en quel temps il a été écrit; analyse de ce qu'il contient, 332.

Livre de l'Utilité de la foi, 332 et suiv.
391. En quel temps il a été écrit, 333 et suiv. Il est adressé à Honorat, 333. Analyse de ce livre, 333 et suiv. Excellence des livres de l'Écriture sainte, 333, 334. Les lois ne défendent pas d'embrasser la foi catholique ; autorité de l'Église catholique, 334. Motifs qui engagent à la reconnaître ; qu'on doit s'instruire et prier pour arriver à la vérité,
391. 335. Livre des Deux âmes ; en quel temps il a été écrit ; analyse de ce qu'il contient, 336. Livre contre Fortunat, manichéen, 336
392. et 337. En quel temps et à quelle occasion il a été écrit, 336. Analyse de ce qu'il contient, 336, 337. Livre contre Adimante, ma-
394. nichéen ; en quel temps il a été écrit, 337. Analyse de ce qu'il contient, 337 et 338. Livre contre l'épître du fondement, 338, 339.
397. En quel temps il a été écrit ; pourquoi l'épître de Manichée est intitulée du Fondement, 338. Analyse du livre de saint Augustin contre cette épître, 338, 339. Trente-trois livres contre Fauste le manichéen, 339 et 340. En
V. 404. quel temps ils ont été écrits et à quelle occasion 339, 340. Analyse de ce qu'ils contiennent, 340 et suiv. Analyse du premier et du deuxième livre, du troisième, du quatrième, 340; du cinquième, 340 et 341 ; du sixième, du septième et huitième (l'analyse du neuvième manque), du dixième, 341 ; du onzième, 341 et 342 ; du douzième, du treizième, du quatorzième, 342 ; du quinzième et du seizième, du dix-septième et du dix-huitième, du dix-neuvième, 343 ; du vingtième, 343 et 344; du vingt-unième, 344; du vingt-deuxième, 344 et suiv. ; des vingt-troisième, vingt-quatrième, vingt-cinquième, vingt-sixième, vingt-septième, vingt-huitième, vingt-neuvième, 347, 348; du trentième, du trente-unième, 348 ; du trente-deuxième, du trente-troisième, 348 et 349. Deux livres contre Félix le mani-
404. chéen, 349 et suiv. En quel temps et à quelle occasion ils ont été écrits, 349. Analyse du premier livre, 349 et suiv. Analyse du deuxième livre, 351. Livre de la Nature du Bien contre les manichéens, 351 et 352.
V. 404. En quel temps il a été écrit, 351, 352. Analyse de ce livre, 352. Livre contre Secondin,
405. 352 et 353. En quel temps il a été écrit, 352. Analyse de ce qu'il contient, 352 et 353. Deux livres contre l'Adversaire de la loi et
V. 420. des prophètes, 353 et suiv. En quel temps et à quelle occasion ils ont été écrits, 353, 354. Analyse du premier livre, 354, 355. Analyse du deuxième livre, 355, 356. Livre à Orose contre les Priscillianistes et les Origénistes, 356, 357. En quel temps et à 415.
quelle occasion il a été écrit, 356. Analyse de ce livre, 356 et 357. Écrits contre les Ariens, 357 et suiv. Réponses de saint Augustin à un discours des Ariens, 357 et suiv.
En quel temps saint Augustin a composé cet V. 418.
ouvrage, 357. Analyse de ces réponses 357 et suiv. Conférence avec Maximin, évêque V. 428.
arien, et deux livres contre cet hérétique, 359 et suiv. La Conférence et les deux livres contre Maximin sont de saint Augustin, 359. Analyse de la Conférence, 359 et suiv. Analyse du premier livre, 360. Analyse du deuxième, 360 et 361. Quinze livres sur la Commence vers 400, finis vers 41
Trinité, 361 et suiv. En quel temps ils ont été faits, 361, 362. Jugements que l'on a portés de ces livres ; dessein de cet ouvrage, 362. Analyse du premier livre, 362, 363 ; du deuxième, 363, 364 ; du troisième, 364, 365 ; du quatrième, 365, 366 ; du cinquième, 366 ; du septième, 366, 367 ; du huitième, 367 ; du neuvième, 367 et 368 ; des dizième, onzième, douzième, treizième, 368 ; du quatorzième, du quinzième, 368 et 369. Ouvrages attribués à saint Augustin, 369 et suiv. Traité contre les Cinq hérésies, c'est-à-dire contre les Païens, Juifs, Manichéens, Sabelliens et Ariens, 369. Discours intitulé du Symbole, ou traité contre les Juifs, les Païens et les Ariens, 369, 370. Dispute entre l'Église et la Synagogue ; livre de la foi contre les Manichéens ; de la manière de recevoir les Manichéens ; traité de l'unité de la Trinité ; questions sur la Trinité et sur la Genèse ; deux livres de l'Incarnation ; livre de la Trinité et de l'unité de Dieu ; livre de l'essence de la Divinité, 370. Dialogue de l'unité de Trinité, 370 et 371. Livre des dogmes ecclésiastiques ; supplément à ce livre par le cardinal Maï, 371. Écrits contenus dans le neuvième tome des œuvres de saint Augustin, 371 et suiv. Précis de l'affaire des Donatistes, occasion de cet ouvrage, 371 et suiv. Psaume abécédaire contre les Donatistes, 374. Réfutation du grand V. 393.
Donat, 374 et 375. Cet ouvrage est perdu, 375. Trois livres contre la lettre de Parmé-
nien, 375 et suiv. En quel temps cet ouvrage V. 400.
a été fait, 375. Analyse du premier livre, 375 et suiv. ; du deuxième, 377, 378; du troisième, 378, 379. Sept livres du Baptême, 380 et suiv. En quel temps ils ont été écrits; V. 400.
Dessein de cet ouvrage, 380. Analyse du

premier livre, 380, et suiv.; du deuxième, 382, 383; du troisième, 383, 384; du quatrième, 384 et suiv.; du cinquième, 386 et suiv.; des sixième, septième livres, 388, 389. Réfutation de ce qu'a apporté Centurius; cet ouvrage est perdu, 389. Trois livres contre la lettre de Pétilien, 389 et suiv. Occasion de cet ouvrage, 389. Quel était Pétilien, 389 et 390. Précis de la lettre à laquelle saint Augustin répondit, 390. En quel
V. 400. temps fut écrit le premier livre; analyse de
402. ce livre, 390, 391. En quel temps fut écrit le second, 391. Analyse de ce qu'il contient, 291 et suiv. Analyse du troisième livre, 393, 394. Livre de l'unité de l'Église ou lettre contre les Donatistes, 394 et suiv. Cet ou-
402. vrage est de saint Augustin; en quel temps il a été écrit, 394, 395. Analyse de ce qu'il contient, 395 et suiv. Quatre livres contre
V. 406. Cresconius, 399 et suiv. En quel temps et à quelle occasion ils ont été écrits, 399. Analyse du premier livre, 399 et 400; du deuxième, 400, 401; du troisième, 401; du quatrième, 401 et 402. Livre de l'unité du Baptême contre Pétilien, 402 et suiv. En quel
V. 411. temps ce livre a été écrit, 402. Quelle en fut l'occasion, 403. Analyse de ce livre, 403 et 404. Abrégé de la conférence avec les Do-
V. 411. natistes, 404 et suiv. En quel temps et à quelle occasion il a été fait, 404, 405. Analyse de cet abrégé, 405 et suiv. Premier jour de la conférence, 405, 406, 407. Second jour, 407. Troisième jour, 408, 409. Livre
418. aux Donatistes depuis la conférence; quelle en fut l'occasion, 409, 410. Analyse de ce
418. livre, 410. Discours au peuple de Césarée, de Mauritanie, en présence d'Émérite, évêque donatiste, 410, 411. Conférence de saint Augustin avec plusieurs évêques en présence d'Émérite, 411 et suiv. Deux livres contre Gaudence, 413 et suiv. En quel
V. 420. temps et à quelle occasion ils ont été écrits, 413. Analyse du premier livre, 413 et 414. Analyse du deuxième, 414, 415. Ouvrages attribués faussement à saint Augustin; discours touchant le sous-diacre Rusticien; livre contre Fulgence le donatiste, 415. Monuments pour l'histoire des Donatistes, 415 et suiv. Ecrits contenus dans le dixième tome des œuvres de saint Augustin, 417 et suiv. Écrits contre les Pélagiens; origine du Pélagianisme, 417. Deux livres des Mérites, des Péchés et de leur rémission, ou livres à Marcellin sur le baptême des enfants, 417 et
412. suiv. En quel temps ils ont été écrits, 417, 418. Analyse du premier livre, 418 et suiv.; du deuxième livre, 422 et suiv.; du troisième, qui est une lettre à Marcellin, 425 et suiv. Livre de l'Esprit et de la Lettre adressés au même, 427 et suiv. En quel temps et V. 412.
à quelle occasion il a été écrit, 427. Analyse de ce livre, 427 et suiv. Livre de la Nature et de la Grâce contre Pélage, 433 et suiv. En quel temps il fut écrit, 433. Quelle 415.
en fut l'occasion, 434. Analyse de ce livre, 434 et suiv. Livre de la Perfection de la justice de l'homme, 440 et suiv. En quel temps V. 415.
il a été écrit; quelle en fut l'occasion, 440. Analyse de ce livre, 440 et suiv. Livre des Actes de Pélage, 442 et suiv. En quel temps V. 417.
et à quelle occasion il fut écrit, 442, 443. Analyse de ce livre 443 et suiv. Livres de la Grâce de Jésus-Christ et du Péché originel, 448 et suiv. En quel temps et à quelle occa- 418.
sion ces livres furent écrits, 448, 449. Analyse du livre du Péché originel, 449 et suiv. Deux livres du Mariage et de la Concupiscence, 457 et suiv. Le premier de ces livres est adressé au comte Valère; en quel temps V. 419.
il fut écrit, 457. Analyse de ce livre, 457 et suiv. Second livre du Mariage et de la Concupiscence, 461 et suiv. Il est adressé à Second; en quel temps il a été écrit, 461, 462. V. 420.
Analyse de ce livre, 462 et suiv. Quatre livres de l'Ame et de son origine, 466 et suiv. En quel temps ils ont été écrits et à qui ils V. 420.
sont adressés, 466, 467. Analyse du premier livre adressé au moine René, 467 et suiv. Analyse du second livre adressé au prêtre Pierre, 469, 470. Analyse du troisième livre adressé à Victor le rogatiste, 470 et suiv. Analyse du quatrième livre adressé au même, 472 et suiv. Quatre livres adressés au pape saint Boniface contre les Pélagiens, 474 et suiv. En quel temps et à quelle occasion ils ont V. 420.
été faits, 474. Analyse du premier, 474 et suiv.; du deuxième, 477 et suiv.; du troisième, 479 et suiv.; du quatrième, 481 et suiv. Six livres contre Julien, 483 et suiv. Quel était Julien; ses écrits, 483, 484. En quel temps il faut placer les livres de saint V. 421.
Augustin contre Julien, 484. Analyse du premier livre, 484 et suiv.; du deuxième, 488 et suiv.; du troisième, 491 et suiv.; du quatrième, 495 et suiv.; du cinquième, 503 et suiv.; du sixième, 507 et suiv. Livre de la Grâce et du Libre Arbitre adressé à Valentin, 512 et suiv. En quel temps et à quelle V. 427.
occasion il fut écrit, 512, 513. Analyse de ce livre, 513 et suiv. Livre de la Correction

et de la Grâce adressé aussi à Valentin, 518
V. 426. et suiv. A quelle occasion et en quel temps il fut écrit, 518, 519. Analyse de ce livre, 519 et suiv. Principes établis dans le commencement de ce livre, 519, 520. Réponses aux objections du moine d'Adrumet, 520 et suiv. Lettres que saint Prosper et Hilaire adressent à saint Augustin, et qui furent l'occasion des deux livres de ce Père sur la Prédestination des saints et sur le don de la persévérance, 524 et suiv. Sentiments des fidèles de Marseille touchant la doctrine de saint Augustin; ces sentiments donnèrent lieu à la lettre de saint Prosper, 524 et suiv. Analyse de la lettre d'Hilaire, 526, 527. Analyse du livre de la Prédestination des saints adressé à saint Prosper et à Hilaire, 527 et suiv. Ouvrage imparfait contre Julien, 538 et suiv. En quelle année et à quelle
V. 428. occasion cet ouvrage a été composé, 538,
V. 422. 539. Huit livres du pélagien Julien furent l'occasion de l'ouvrage de saint Augustin; analyse du premier livre contre Julien, 539; du deuxième, 546 et suiv.; du troisième, 550 et suiv.; du quatrième, 553 et suiv.; du cinquième, 554, 555; du sixième 555 et suiv. Ouvrages faussement attribués à saint Augustin, 558, 559. Six livres intitulés Hypomnesticon, 558, 559. Traité de la Prédestination et de la Grâce; livre de la Prédestination de Dieu; réponse aux objections de Vincent; écrits touchant les Pélagiens; lettre à Probus et fragment d'un discours attribué à saint Augustin, 559. Vie de saint Augustin et catalogue de ses ouvrages par Possidius, 559 et suiv. Quelques particularités de la vie de Possidius; sa liaison avec saint Augustin; ses écrits, 562, 563. Doctrine de saint Augustin, 564 et suiv. Sur l'Écriture sainte, 564 et suiv. Son inspiration, 564. Son infaillibilité, 564 et 565. Sa vérité et son autorité, 565 et suiv. Règles pour distinguer les livres canoniques, 567, 568. Canon des Écritures, 568, 569. Livres contestés par les catholiques ou rejetés par les hérétiques, 569 et suiv. Livres perdus cités dans les Écritures, 573 et suiv. Livres supposés ou apocryphes, 577, 578. Prophètes plus anciens que les philosophes, 577. Ce qui distingue les prophètes inspirés d'avec les faux prophètes, 577 et 578. Obscurité des prophètes, 578, 579. Prophéties, preuve de la religion chrétienne, 579 et suiv. Psaumes : David en est l'auteur, 582, 583. Titres, distribution et mesure des Psaumes, 583, 584. Utilité des Psaumes, 584, 585. Imprécations contenues dans les Psaumes, 585. Évangiles, caractère des évangélistes, 585, 586. Symboles qui désignent chacun des quatre évangélistes, 586, 587. Du rang et de la dignité des évangélistes, 587, 588. Dessein de chaque évangéliste; ce qui distingue saint Jean des trois autres, 588, 589. Les trois premiers nous tracent l'image de la vie active, saint Jean la vie contemplative, 589. Objections des païens contre les Évangiles, 589 et suiv. Jésus-Christ ayant conduit la main des évangélistes, on peut dire que c'est lui-même qui a écrit l'Évangile; effet des contrariétés apparentes de l'Évangile, 591. Les omissions des évangélistes n'empêchent pas qu'ils n'aient dit ce qu'ils devaient dire, 591 et 592. Il n'y a point de contrariété entre les évangélistes, 592, 593. Quoique les évangélistes diffèrent dans l'ordre de rapporter les faits, ils s'accordent pour le fond des choses, 593, 594. Éloquence des divines Écritures, 594 et suiv. Obscurité de l'Écriture; respect qu'on doit lui porter, 596, 597. Divers sens de l'Écriture, 597 et suiv. Comment il faut s'appliquer à l'étude de l'Écriture sainte, 599. Règles pour l'intelligence de l'Ecriture, 599 et 600. Utilité des traductions, 600 et suiv. Comment il faut corriger un défaut de traduction, 602, 603. D'où l'on doit tirer la connaissance des locutions inconnues, 603, 604. Quelles sont les meilleures versions, 604, 605. Utilité de la connaissance des langues pour l'intelligence des Écritures, 605. Utilité de la connaissance de la nature et de la propriété des choses, 605, 606. Utilité de la connaissance de l'histoire, 606, 607. Comment on peut ôter l'ambiguité des mots, 607 et suiv. Comment il faut entendre les expressions qui renferment un précepte, 609, 610. Histoire de la version des Septante; son autorité, 610 et suiv. Autorité du texte du Nouveau Testament, 612. Lecture de l'Écriture sainte, 612 et suiv. Divers points de l'Ancien Testament, 614 et suiv.; du Nouveau Testament, 616 et suiv. De la tradition; son autorité, 618, 619. Autorité des Pères de l'Église, 619 et suiv. Autorité des conciles, 621 et suiv. Caractères de l'Église; sa catholicité, 623 et suiv. Sa visibilité, 626, 627. Son indéfectibilité, 627, 628. Réponse à l'objection tirée des temps de nuages et d'obscurité, 628. Quels sont les membres

de l'Église, 629 et suiv. Observation sur le mélange des bons et des méchants dans l'Église, 631 et suiv. Il n'y a point de salut hors de l'Église, 633. Primauté de saint Pierre, 633 et suiv. Église romaine ; respect pour la chaire de saint Pierre, 635, 636. Existence de Dieu ; ses perfections ; sa nature, 636 et suiv. Trinité des personnes en Dieu, 638 et suiv. Missions divines et processions du Saint-Esprit, 640. Règles pour l'explication de certaines difficultés touchant la Trinité, 640 et suiv. Incarnation ; conduite de Dieu dans ce mystère, 642 et suiv. Divinité et humanité de Jésus-Christ, 644. Les deux natures en Jésus-Christ ne sont qu'une seule personne, 645 et suiv. Nécessité de la foi en Jésus-Christ pour le salut, 647 et suiv. Volonté en Dieu de sauver tous les hommes, 650. Différentes explications de ces paroles : *Dieu veut que tous les hommes soient sauvés,* 650 et suiv. Mort de Jésus-Christ pour tous les hommes, 653, 654. Péché originel ; preuves de ce péché, 654 et suiv. Jésus-Christ n'est point né avec lui, 657, 658. Les enfants des fidèles contractent le péché originel, 658. Comment le péché originel se transmet des pères aux enfants, 658 et 659. État des enfants qui meurent sans Baptême, 659 et suiv. Réponse à l'objection des Semi-Pélagiens touchant ces enfants, 661, 662. Prédestination ; ce que c'est, 662, 663. Jésus-Christ est le modèle de la prédestination des élus, 663, 664. Prédestination gratuite dans les enfants, 664, 665. Prédestination gratuite dans les adultes, 665, 666. La prédestination est un secret même pour les élus, 666, 667. Certitude du salut des prédestinés, 667, 668. Moyens par lesquels Dieu accomplit le décret de la prédestination, 669, 670. Les réprouvés vivent pour l'utilité des prédestinés, 670. Réprobation, 670 et suiv. Manière de prêcher la prédestination, 672 et suiv. Grâce d'Adam et son libre arbitre, 675, 676. Adam avait-il reçu le don de persévérance ; 676 et suiv. Grâce des deux états, 681 et suiv. Nos bonnes pensées viennent de Dieu, 686, 687. Dieu nous inspire le désir du bien, 687. Réponse aux objections des Pélagiens, 687 et 688. Nécessité de la grâce pour les actions de piété et la fuite du mal, 688, 689. Nécessité de la grâce contre les tentations, 689 et suiv. Nécessité de la grâce pour la pénitence et la conversion du pécheur, 691, 692. Nécessité de la grâce pour aimer Dieu, 692 et suiv. Possibilité des commandements de Dieu, 694. Nécessité de la grâce pour accomplir les commandements de Dieu, 694 et suiv. Il faut demander à Dieu ce qu'il nous commande. 696 et suiv. La foi est un don de Dieu ; la foi n'est pas donnée à tous, 700. La prière est un don de Dieu, 700 et 701. La persévérance aussi, 701 et suiv. La nature est commune à tous les hommes, mais non la grâce, 703 et suiv. La grâce est donnée gratuitement, 705, 706. Nos mérites sont des dons de Dieu, 706, 707. Réponses aux objections des Pélagiens contre la gratuité de la grâce, 707, 708. La grâce ne suit pas, mais précède la volonté, 708, 709. En quoi consiste la grâce, 709, 710. Comment elle agit, 710 et suiv. Force de la grâce, 714, 715. Pouvoir de Dieu sur la volonté des hommes, 715, 716. Réponses à quelques objections sur ce point de doctrine, 716 et suiv. Comment Dieu prépare la volonté de l'homme et comment l'homme se prépare ; comment Dieu opère en nous afin que nous veuillons, et coopère avec nous lorsque nous voulons, 720. Accord du libre arbitre avec la grâce, 720 et suiv. La grâce ne détruit pas le libre arbitre et n'introduit pas le destin, 723, 724. Explication de ces paroles ; *cela ne dépend pas de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde*, 724, 725. La vocation à la foi prévient le mérite de l'homme, 725, 726. Pourquoi les Tyriens et les Sidoniens n'ont pas cru en Jésus-Christ, 726, 727. Le libre arbitre ne détruit pas la nécessité de la grâce, 727 et suiv. Il est libre à l'homme de consentir ou de ne pas consentir aux suggestions du démon, 729, 730. Sentiments des Pélagiens sur le libre arbitre, 730, 731. Quelle liberté nous avons perdue par le péché du premier homme, 731 et suiv. La nature humaine est rétablie dans le bien qu'elle a abandonné, 733, 734. Liberté des bienheureux, 734. Doctrine de saint Augustin sur les anges, 734 et suiv. Sur la sainte Vierge, 737, 738. Sur les sacrements ; les sacrements sont nécessaires à la religion ; différence entre les sacrements de la Loi ancienne et ceux de la Loi nouvelle, 738. Circoncision, 738 et 739. Baptême de saint Jean, 739, 740. Nécessité du sacrement de Baptême pour être sauvé, 740, 741. Effets de ce sacrement, 741, 742. Matière et forme de ce sacrement, 742, 743. Ministre du Baptême, 743, 744. Rebaptisation, 744, 745. Exorcis-

mes et autres cérémonies du Baptême, 745 et suiv. Sacrement de Confirmation, 747. Sacrement de l'Eucharistie, 747 et suiv. Présence réelle de Jésus-Christ dans ce sacrement, 747. Les méchants comme les bons reçoivent le corps de Jésus-Christ, 750, 751. La chair de Jésus-Christ dans l'Eucharistie est adorable ; comment les fidèles la mangent, 751. Réponses à quelques objections que les adversaires de la présence réelle prétendent tirer de saint Augustin, 751 et suiv. Sacrifice de la loi nouvelle, 760 et suiv. Comment Jésus-Christ est prêtre et victime dans l'Eucharistie, 762. Le sacrifice n'est dû qu'à Dieu seul, 762 et 763. Figure et prophétie du sacrifice de la loi nouvelle, 763, 764. Sacrifice et prières pour les morts, 764 et suiv. Cérémonies du saint sacrifice, 766 et suiv. Fréquente communion, 768, 769. Dispositions pour recevoir l'Eucharistie, 769, 770. Doit-on donner l'Eucharistie aux pécheurs occultes, 770, 771. Nécessité de l'Eucharistie, 771, 772. Sacrement de Pénitence, 772 et suiv. Rémission des péchés ; péché contre le Saint-Esprit, 772, 773. Confession faite à Dieu et à ses ministres. Pouvoir de lier et délier, 773, 774. Satisfaction; sa nécessité, 774, 775. Trois sortes de pénitence, 775 et suiv. Péchés soumis à la pénitence publique, 777 et suiv. Excommunication, 780 et suiv. Sacrement de l'Ordre, 782 et suiv. Excellence du sacerdoce, 782, 783. Dignité de l'épiscopat, 783, 784. Divers degrés de la cléricature, 784, 785. Célibat des clercs et vœu de virginité, 785. Moines, anachorètes et cénobites, 785 et suiv. Sacrement de Mariage, 787 et suiv. Sainteté et indissolubilité du mariage, 787, 788. Fait singulier touchant la fidélité conjugale, 788, 789. Doctrine de saint Augustin sur les images de la croix et des saints, 789 et suiv. Sur les reliques, 791, 792. Sur l'invocation et l'intercession des saints, 792. Sur les superstitions, 792 et 793. Sur les augures et l'astrologie judiciaire, 795 et suiv. sur les ligatures ; sur le sort, 798. Sur les miracles, 795 et 796. Sur l'état des âmes au sortir du corps et sur le bonheur de l'autre vie, 796, 797. Sur le purgatoire, 797, 798. Sur l'éternité des peines des damnés, 798, 799. Sur le schisme et l'hérésie, 799 et suiv. Sur la puissance temporelle, 802, 803. Sur la personne sacrée des rois, 803. Sur le bonheur des rois, 803 et 804. Sur l'abstinence et le jeûne, 804, 805. Sur quelques autres points de discipline, 805. Sentiment des Académiciens sur la probabilité, 805 et 806. Doctrine de saint Augustin sur la crainte, 806, 807. Sur l'amour de Dieu, 807, 808. Jugement des ouvrages de saint Augustin, 808 et suiv. Ses ouvrages sur la philosophie et la religion chrétienne ; ses lettres, 808. Ses commentaires ; ses discours ; ses œuvres morales, 809. Ses livres pour la défense de la religion, 809 et 810. Ses ouvrages sur la grâce, 810 et suiv. Éditions particulières des œuvres de saint Augustin, 812 et suiv. Des livres de la Cité de Dieu, 812. De ses Confessions, 812 et 813. Des commentaires sur les Psaumes et des discours sur l'Écriture, 813. Des opuscules, 813 et 814. Des lettres, 815. Éditions générales d'Amerbach, d'Érasme et de Louvain, 815 et suiv. Édition des Bénédictins de Saint-Maur, 815 et suiv. Contestations qui s'élèvent sur cette édition, 816 et suiv. Édition d'Anvers faite sur celle des Bénédictins, et augmentée d'un douzième tome contenant un appendice de Jean le Clerc ; réimpression des deux premiers volumes de l'édition des Bénédictins à Paris, 818. [Éditions et traductions nouvelles de saint Augustin, 812 et suiv. Miroir de saint Augustin, publié par le cardinal Maï, 215, 216. Abrégé des six livres de la Musique, 48. Grammaire latine de saint Augustin, 64, n. 1. Sommaire ou chapitres sur la Genèse, publiés par Maï, 203, n. 1. Sommaire ou prologue du livre de l'Utilité de la Foi publié par le cardinal Maï, 333, n. 1. Sommaire des quinze livres sur la Trinité publié par le même, 362, n. 7. Fragments nouveaux de la Vie de saint Augustin, par Possidius, 564, n. 1. Editions de cette Vie, 564, n. 2. Écrits de saint Augustin publiés depuis D. Ceillier ; vingt-cinq sermons publiés par Denys, 882 et suiv. Sermons publiés par Fontani : 1° sur la prière ; 2° sur les quatre degrés de la charité ; 3° sur le deuxième dimanche de l'Avent, 883 ; sur la circoncision de Notre-Seigneur. Dix sermons publiés par Frangipane, 834 et suiv. Éditions qu'on en a faites ; analyse de la préface de l'éditeur, 834. Analyse de ces sermons, 834 et 835. Sermons publiés par M. Caillau, 835 et suiv. Publication de ces sermons ; débats qu'elle occasionne, 835, 836. Division des sermons publiés par M. Caillau. 836, 837. Pensées développées dans quelques-uns de ces sermons, 837, 838. Sermons édités dans le

tome XLVII de la *Patrologie latine;* analyse de ces sermons, 838. Sermons édités par le cardinal Maï, 838 et suiv. Préface de l'éditeur, 838, 839. Tables du premier volume de la *Patrum nova Bibliotheca* où sont contenus ces sermons, 839. Authenticité des sermons publiés par le cardinal Maï, 839 et suiv. Division de ces sermons, 841 et suiv. Choses remarquables contenues dans les sermons publiés par Maï, 842 et suiv. Présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie; processions du Saint-Esprit et de la Trinité, 842. Confession, infaillibilité de saint Pierre, 843. Sur les rois mages; sur les partisans exclusifs de la raison naturelle, 884.]— Occasion du livre de saint Augustin sur le Soin qu'on doit avoir des morts, II, 396. Quel est le concile plénier auquel il attribue d'avoir terminé la question du baptême des hérétiques, 632 et suiv.. — Saint Augustin cite saint Basile sur le dogme du péché originel, IV, 509. — Il voit à Milan saint Pilastre, évêque de Brescia, V, 172. Baptême de saint Augustin, 387. — Saint Augustin paie pour un homme réfugié dans son église, VI, 373. — Il fait voir que saint Jean Chrysostôme est d'accord avec les autres docteurs de l'Église sur le péché originel, VII, 380 et suiv. Lettre de saint Augustin à saint Jérôme au sujet de sa dispute avec Rufin d'Aquilée, 458, 459. Lettre qu'il écrivit à Jean évêque de Jérusalem, 501. Lettre de ce père à saint Pammaque, 505. Lettre du pape saint Innocent à Aurèle de Carthage et à saint Augustin, 512, 513. Saint Augustin fut un des cinq évêques d'Afrique qui écrivirent au pape saint Innocent, 521. Lettre de ce saint pape aux cinq évêques d'Afrique, 523, 523. Lettre du pape Zosime à saint Augustin et aux évêques d'Afrique, 540. Lettre de saint Jérôme à saint Augustin, 625. Lettre de saint Augustin à saint Jérôme, 626. Autre, 626 et 427. Autre de saint Jérôme à saint Augustin; de saint Augustin à saint Jérôme, 628. De saint Jérôme à saint Augustin, 628 et 629. De saint Augustin à saint Jérôme, 629. De saint Jérôme à saint Augustin, 629 et suiv. Autre de saint Augustin à saint Jérôme, 631. Lettres de saint Jérôme à saint Augustin; lettre de saint Jérôme à saint Augustin et à Alype, 633. Lettre de saint Augustin à Julienne. Elle est faussement attribuée à saint Jérôme, 646, 647. Lettre de saint Augustin à Janvier sur la Pâque; elle est encore faussement attribuée à saint Jérôme, 647. Trois lettres de saint Augustin à saint Jérôme; Homélie des pasteurs ou quarante-sixième sermon de saint Augustin attribué à saint Jérôme; dialogue entre saint Augustin et saint Jérôme sur l'origine de l'âme, ouvrage supposé; éloge des vertus et des miracles de saint Jérôme, ouvrage faussement attribué à saint Augustin et à saint Cyrille de Jérusalem, 648. Saint Augustin explique le Symbole dans le concile tenu à Hippone en 393, 712. — Lettre de saint Augustin au pape saint Boniface, VIII, 9. Lettre écrite à saint Augustin par saint Paulin, évêque de Nole, 56; autre, 58; autre, 79; autre, 80. Lettre de saint Augustin au pape Célestin, 127. On continue d'attaquer sa doctrine dans les Gaules; saint Célestin écrit aux évêques des Gaules pour sa défense, 139 et 140. Saint Augustin est en vénération dans l'Église romaine, 140. Il reçoit Léporius, travaille à le détromper, l'aide à dresser l'acte de sa rétractation, 233. Lettre de saint Augustin à Proculus et à Cylinnius, évêques des Gaules, touchant Léporius, 236. Lettre que le pape Sixte III lui écrivit; deux lettres qu'il écrivit au pape Sixte III, 254. Lettre que Capréolus de Cartage écrivit à l'empereur Théodose sur la mort de saint Augustin, 418. Lettre de saint Augustin Mercator, 499. Lettre synodale du concile de Cirthe; cette lettre est de saint Augustin, 547. Saint Augustin assemble un concile à Hippone pour se désigner un successeur, 571. Il est invité au concile d'Éphèse; la lettre de convocation arrive en Afrique quelques mois après sa mort, 575. — Cause de la chute de saint Augustin dans l'erreur des Manichéens, IX, 29. Règles de morale qu'il donne, 42. Son caractère à l'égard de ses amis, 66. Règles qu'il donne à un monastère de filles, 172. Lettre synodale du concile de Cirthe; cette lettre est de saint Augustin adressée aux Donatistes, 547. Lettre écrite à D. Ceillier contenant l'explication d'un passage de saint Augustin, 819 et suiv. [Remarque pour bien saisir la controverse du Pélagianisme, ce qui embrouille le plus la controverse de la Prédestination; moyen de l'éclaircir, 845, 846. Jugement de Fénélon sur l'édition des œuvres de saint Augustin par les Bénédictins, 846 et suiv.] — Paul Orose vient consulter saint Augustin; écrit que saint Augustin adresse à Paul Orose, X, 2. C'est par le conseil de saint Augustin que Paul

Orose écrit son Histoire, 3. Lettre que Paul Orose lui écrit, 6. Ses livres contre les Pélagiens font naître quelques difficultés parmi plusieurs fidèles de Marseille; lettre que lui écrit saint Prosper d'Aquitaine, 276. Analyse de cette lettre, 278, 279. Saint Célestin écrit en sa faveur aux évêques des Gaules, 277. Sentences de saint Augustin recueillies par saint Prosper, 311. Fauste de Riès se déclare contre ce saint docteur, 422. En voulant le réfuter il donne dans l'erreur des Semi-Pélagiens, 427. Le pape saint Gélase appelle saint Jérôme et saint Augustin les lumières des maîtres ecclésiastiques, 499. — Recueil des sentiments et des pensées de saint Augustin, extraites de ses œuvres par Eugippius, abbé de Lucullane, XI, 86. Le pape Jean Ier témoigne que l'Église romaine suit et observe la doctrine de saint Augustin, 118. On a attribué à saint Augustin cent deux discours que l'on croit être de saint Césaire, 128. Sentences tirées de ses ouvrages par Taion, évêque de Sarragosse, 776, 777. — Son corps déposé dans l'île de Sardaigne, transféré à Pavie par les soins de Luitprand, XII, 5. Charlemagne prenait plaisir à la lecture des livres de saint Augustin, 224. Recueil des sentences de saint Augustin sur la grâce et la prédestination par saint Amelon, 432, 433. Eloge de saint Augustin et de sa doctrine par Prudence de Troyes, 494. Autorité de saint Augustin reconnue de part et d'autre dans l'affaire de Gothescalc, 619. — Lettre attribuée à saint Augustin où il est parlé des offices divins, XIII, 21. Origine des méditations attribuées à saint Augustin, 328. [Plusieurs ouvrages de saint Augustin dont nous n'avons pas même les titres sont cités dans un catalogue du XIIe siècle, 459, note 1.] Oraison en son honneur attribuée à l'abbé Guillaume, 463. — [Raimbauld prévôt de Saint-Jean-de-Liège cite un premier livre de saint Augustin contre les Marcionites, absolument inconnu, XIV, 185.] Commentaire de Hugues de Saint-Victor, sur la règle de saint Augustin, 350. Vie de saint Augustin par Philippe de Bonne-Espérance, 687. [Sermon de Guarin, abbé de Saint-Victor sur saint Augustin, 711. Hymnes et office de saint Augustin par Adam de Saint-Victor, 716, 717. Sermon par Alain de Lille sur saint Augustin, 870. [Un sermon sur saint Augustin par Absalon abbé de Springkirsbach, 877.] Sermon de Guillaume d'Auvergne pour la fête de saint Augustin, 1027.

AUGUSTIN (Saint), prieur ou prévôt du 596-597
monastère de Saint-André à Rome, puis archevêque de Cantorbéry, est chargé par le pape saint Grégoire de la mission qu'il envoyait en Angleterre, XI, 437, 506. Il arrive en Angleterre; comment il est reçu par le roi Ethelbert, 437, 438. Succès de sa mission; il baptise le roi et un grand nombre de ses sujets; il est établi archevêque de Cantorbéry et métropolitain de douze évêques qui devaient recevoir l'ordination de lui, 438.
Différentes lettres de saint Grégoire au su- 595.
jet de cette mission, 506, 521. Saint Augustin envoie au pape saint Grégoire un mé- 600.
moire où il lui propose plusieurs difficultés; réponses du pape, 524 et suiv. Autre lettre que le même pape lui écrit concernant l'établissement des évêchés en Angleterre; saint Grégoire lui accorde l'usage du pallium, 527. Concile que saint Augustin tient 601.
à Worchester au sujet de la Pâque, 908, 909.
Monastère qu'il bâtit à Cantorbéry en l'hon- 747.
neur de saint Pierre et saint Paul, 910. — Vie de saint Augustin de Cantorbéry dans l'appendice des œuvres de Lanfranc, XIII, 459. Sa Vie écrite en deux manières par le moine Goscelin; histoire de la translation de ses reliques faite par le même, 550. La solennité de la fête est recommandée par le concile de Cloveshou, 611. — Les deux différentes Vies de ce saint composées par Goscelin, moine de Cantorbéry; Histoire de ses miracles, et de la translation de ses reliques par le même, XIV, 233.

[AUGUSTIN DE FAVIAN. Sa Vie par Eu- VI siècle
gippius, XI, 86, n. 3.]

AUGUSTIN (Antoine), archevêque de Tarragone. Son ouvrage intitulé de la Correction de Gratien, XIV, 761.

AUGUSTINEIZAT, ville d'Angleterre appelée aujourd'hui Worchester, XI, 909.

AUGUSTINUS (Aurélius), nom donné à saint Adalard, à cause de son attachement à la doctrine de saint Augustin, XII, 533.

AUJULFE, évêque. Sa lettre à saint Didier VII siè
de Cahors, XI, 734.

AULBÉRI (Georges), secrétaire de Charles III, duc de Lorraine. Sa traduction française de la vie de saint Sigebert roi d'Austrasie, XIV, 63.

AUMALE, ville de Normandie. L'église 1131
d'Aumale érigée en abbaye par Hugues, archevêque de Rouen, XIV, 601.

AUMONE recommandée par saint Bar- I siè

nabé, I, 285 ; par Hermas, 334. Doctrine d'Hermas sur l'aumône, 337. Témoignage de saint Justin, 443. — Traité de l'aumône ; ouvrage de saint Cyprien, II, 288 et suiv. I siècle. Doctrine de saint Cyprien, 273, 374. Troncs pour les aumônes, 378. Aumônes de saint Étienne pape aux Églises éloignées, 422. Aumônes pour les morts selon les Constitutions apostoliques, 599. — Règles de saint Pacôme sur la pauvreté et l'aumône, III, 366. Aumônes envoyées en Afrique par l'empereur Constant, 498, et V, 140. — — Doctrine de saint Athanase sur l'aumône, IV, 227, [499.] Doctrine de Lucifer de Cagliari, 269. Doctrine de saint Basile, 542. — Doctrine de saint Grégoire de Nazianze, V, 294, 353, 354, 355 ; de saint Ambroise, 441, 574. — Discours de saint Grégoire de Nysse sur l'aumône, VI, 161, 162. Doctrine de saint Ephrem, 499. — Homélie de saint Jean Chrysostôme sur l'aumône, VII, 111, 112. Discours de saint Jean Chrysostôme intitulé du Jeûne et de l'Aumône, 143, 144. Homélie sur l'aumône attribuée à saint Jean Chrysostôme, ou à Sévérien, évêque de Gabales, 259. Discours sur ce sujet faussement attribué à saint Jean Chrysostôme ; autre discours sur le même sujet aussi faussement attribué à ce père, 287. Opuscule attribué faussement à saint Jean Chrysostôme sur l'obligation de faire part aux autres des dons qu'on a reçus de Dieu, 312. Opuscule sur l'aumône attribué faussement à saint Jean Chrysostôme, 335. Doctrine de saint Jean Chrysostôme sur l'aumône, 54, 76, 158, 194, 265, 319. Canon dixième attribué à Théophile d'Alexandrie sur l'aumône, 446. Aumône, sujet d'une homélie attribuée à saint Jean de Jérusalem, 502. Grandes aumônes de Pammaque après la mort de sa femme, 504, et VIII, 61. — Maximes de saint Jérôme sur l'aumône, VII, 572 et 704. Aumônes désapprouvées par Vigilance, 607. Aumônes envoyées à Jérusalem, 617. Canon dix-septième du quatrième concile de Carthage sur l'aumône, 729. — Maximes de saint Gaudence sur l'aumône, VIII, 39, 40. Discours de saint Paulin, évêque de Nole, sur l'aumône, intitulé du Tronc, 74, 75. [Sermon sur l'aumône par Eusèbe d'Alexandrie, 383, 384.] — Sermons douteux de saint Augustin sur ce sujet, IX, 243. Discours attribué à saint Augustin sur la prière et l'aumône, 243. Autre discours aussi faussement attribué à ce Père ; autre intitulé de la Généralité des aumônes, 288. Doctrine de saint Augustin sur l'aumône, 19, 190, 192, 234, 323. — Pensée de saint Pierre Chrysologue, X, 14, 15. Pensées de saint Valérien de Cémèle sur l'aumône, 156, 157. Six sermons du pape saint Léon sur l'aumône, 179, 180. Autres discours où le même Père parle de l'aumône, 181, 194. Doctrine du pape saint Léon sur l'aumône, 272, 273. Homélie de saint Maxime de Turin, sur l'aumône, 322, 323. Doctrine de ce Père sur l'aumône, 324. Doctrine de Salvien sur l'aumône, 263, 264, 265, 266, 267, 268. — Homélie de Laurent de Novarre sur l'aumône, XI, 97. Discours de saint Césaire d'Arles sur le même sujet, 132, 135, 136, 138, 140, 143, 146. Eloge de l'aumône par Fortunat, 409. Aumônes abondantes de saint Grégoire le Grand, 481, 482, 485. — Opuscule de saint Pierre Damien sur les avantages de l'aumône, XIII, 312. Maximes du concile de Cloveshou sur l'aumône, 611, 612. — [Traité de l'aumône par Gonthier, moine de Cîteaux, XIV, 896.] Traité du pape Innocent III sur l'aumône, 1016.

AUNACAIRE ou AUNAIRE (Saint), évêque d'Auxerre. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie ; il tient un concile dont 578.
il fait confirmer les statuts par le roi Gontran ; comment il règle les processions dans son diocèse ; ordre qu'il met dans la manière de célébrer les vigiles dans la cathédrale, XI, 323. Il charge le prêtre Étienne d'écrire la vie de saint Amateur et de saint Germain, ses prédécesseurs ; deux lettres
que lui écrit le pape Pélage II ; édition de 580-586
ces différentes pièces, 324. Concile qu'il assembla, 897. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*., tome II, p. 493 et suiv.)

AURE (Sainte), première abbesse du monastère de saint Éloi à Paris, XI, 753. VII siècle.

AURÈLE (Marc), empereur. Voyez *Marc Aurèle*.

AURÈLE CYRÈNE (Saint), évêque et martyr, II, 539.

AURÈLE (Saint), martyr en Afrique, II, 299. III siècle.

AURÈLE, lecteur ordonné par saint Cyprien, 310. III siècle.

AURÈLE, évêque de Carthage. Il avait assisté en 390 au concile tenu à Carthage sous Génethlius, son prédécesseur, IV, 648.
— Le pape Damase ne lui a point écrit, V, 406.
22. — Lettre que lui écrivit saint Jean 406.
Chrysostôme, VII, 134. Lettre du pape saint 412.

Innocent à Aurèle et à saint Augustin, 512,
416. 513. Autre lettre du même pape à Aurèle,
513. Aurèle fut un des cinq évêques d'Afri-
417. que qui écrivirent au pape saint Innocent,
521. Lettre de ce saint pape aux cinq évê-
ques d'Afrique, 523, 524. Lettres du même
417. pape à Aurèle de Carthage, 524. Première
lettre du pape Zosime à cet évêque et aux
autres évêques d'Afrique au sujet de la pro-
fession de foi de Célestius, 529, 530. Seconde
lettre à Aurèle et aux évêques d'Afrique au
sujet de la profession de foi de Pélage, 530
et suiv. Aurèle lui répond avec son concile,
V. 392. 533. Concile général d'Afrique qu'il assem-
ble à Hippone, 718. — Lettre que lui écrivit
saint Augustin au sujet des Agapes, IX, 12.
392. Autre lettre que lui écrivit saint Augustin,
V. 397. 70. Autres encore, 79, 87, 88. Autre; lettre
416. d'Aurèle et de quatre autres évêques d'A-
frique au pape saint Innocent; réponse de
419. ce pape, 150. Lettres des empereurs Hono-
rius et Théodose à Aurèle et à saint Augus-
tin, 169. Saint Augustin adresse à Aurèle
son livre des actes de Pélage, 443. — Au-
rèle préside au concile de Carthage en 401,
VIII, 536. Il assiste au concile de Milève en
402, 539. Il préside à celui de Carthage en
403, 540. Il signe au nom de tous les évê-
ques assemblés à Carthage en 404, 541. Il
préside aux conciles de Carthage en 407,
542; en 408, 543; 409 et 410, 544; en 411,
544 et 549; en 416, 553, 554; en 417, 555,
426. 556; en 418, 556 et suiv. et 562; en 419,
563 et suiv. Il préside au concile tenu à
Carthage au sujet d'Apiarius, 570, 571. Let-
tre que le pape Sixte III lui avait écrite, 254.
Lettre que lui écrit saint Cyrille d'Alexan-
drie pour lui annoncer la pâque, 300. — Il
dédie à Jésus-Christ le fameux temple de la
déesse Céleste, X, 315.

IV siècle. AURÈLE, diacre. Lettre que lui écrivit Sulpice Sévère, VIII, 118.

416. AURÈLE, évêque de Macomade, assiste au concile de Milève en 416, VIII, 554.

AURÉLE, évêque d'Adrumet en Afrique, assiste au concile de Chalcédoine, X, 683.

AURÈLE, l'un des surnoms de Cassiodore, XI, 207 et 216.

AURÈLE que l'on croit frère du patrice Dyname, vit dans la retraite avec lui; lettre de consolation que lui écrit le pape saint Grégoire sur la mort de Dyname, XI, 401.

852. AURÈLE (Saint), martyr de Cordoue. Relation de son martyre et de celui de Sabigothe sa femme, écrite par saint Euloge, XII, 517, 518. Ses reliques apportées à Paris, 611. Histoire de cette translation, 701. 863.

AURÈLE (Saint), évêque dont le corps fut caché en Allemagne pendant les incursions des Normands, et découvert par le pape saint Léon IX, XIII, 211. V. 1049.

AURÉLIEN, empereur persécuteur; sa mort, II, 506. III siècle.

AURÉLIEN, consul et préfet d'Orient. Il est exilé et saint Jean Chrysostôme obtient son rappel, VII, 3. Discours de saint Jean Chrysostôme au sujet d'Aurélien et de Saturnin, 120, 121. — Aurélien fut deux fois préfet d'Orient, VIII, 29.

AURÉLIEN (Saint), évêque d'Arles, suc- 545.
cesseur d'Auxanius, XI, 196 et 199. Le pape
Vigile lui accorde le pallium et le fait son 546.
vicaire dans les Gaules, 196. Il écrit au pape 550.
à l'occasion de l'affaire des trois chapitres;
réponse que lui fait ce pape, 199. Il fonde à
Arles un monastère d'hommes; règles qu'il
lui donne, 199 et 200. Autre règle pour les
religieuses; lettre d'Aurélien au roi Théo-
debert, 200. Il assiste au cinquième concile 549.
d'Orléans; sa mort, 200 et 201. Édition 552.
des écrits d'Aurélien dans la *Patrologie*,
201. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 252 et suiv.

AURÉLIEN, moine de Réomé que Sige- IX siècle
bert qualifie par erreur clerc de l'Église de
Reims; son traité de la musique, XII, 423.
(Voyez ce qui est dit de cet auteur dans
l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 98
et suiv.)

AURÉLIEN, abbé d'Ainai, puis archevêque de Lyon, fonde le monastère de Sessieu; cette fondation confirmée au concile de Sisteron, XIII, 692. Conciles de Châlon-sur-Saône auxquels il préside, 730 et 734.

AUREMOND, abbé du Mairé en Poitou,
auteur d'une Vie de saint Junien, premier V. 625.
abbé de ce monastère; sa mort, XI, 693. —
— Cette Vie fut ensuite retouchée par Ulfin Boèce, XII, 364.

AURIGÈNE, évêque à qui Théodoric renvoie la supplique d'un nommé Julien qui se plaignait des sujets de l'évêque, XI, 214.

[AURORA, ouvrage en vers de Pierre de Riga, chanoine de Reims, sur la Bible; préface de l'auteur, XIV, 886. Ce poëme est corrigé, annoté et augmenté par Pierre de Paris, 886, 887. Éloges donnés à Pierre de Riga par différents auteurs, 887. Autres écrits de Pierre de Riga, 887 et 888. Nombreux manuscrits qui contiennent l'Aurora;

cet écrit n'a jamais été imprimé, 888. Idée de ce poëme, 888 et suiv. Imitations de ce poëme ; fragments de l'Aurora dans la *Patrologie*, 890.]

964. AUSBERT, évêque de Cambrai. Sa mort; Wibold lui succède, XII, 839.

AUSON, prêtre à qui Firmus de Césarée en Cappadoce adresse une de ses lettres, X, 150.

V siècle. AUSONE, moine de Tabenne, IV, 235.

393. AUSONE, professeur à Bordeaux, chargé de l'éducation de l'empereur Gratien, VIII, 50. Saint Paulin fut son disciple, 50, 51. Deux poëmes de ce saint adressés à Ausone, 83. (Ausone a composé quelques poésies chrétiennes qui pourraient lui donner place au rang des auteurs ecclésiastiques. Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*. t. I, part. II, p. 281 et suiv. ; et le supplément à la tête du t. II, p. *xix*.) [Ses écrits sont reproduits au tome XIX de la *Patrologie latine*.]

AUSONE ou VIC, ville de Catalogne. Cette
907. Église et son évêque exemptés du tribut qu'ils payaient à la ville de Narbonne, XIII,
971. 741. — [Elle est érigée en archevêché, XII, 834. Bulle relative à cette élection ; priviléges qui sont accordés à cette Église, 836.] — Dédicace de la cathédrale, XIV, 1048.

439. AUSPICE, évêque de Vaison, assiste au
441-442. concile de Riez, VIII, 435 et 605, 606. A celui d'Orange, 435 et 606, 607. Le concile de Vaison se tient dans sa maison, 435 et 610.

V siècle. AUSPICE (Saint), cinquième évêque de Toul, se rend célèbre parmi les évêques des Gaules ; estime que faisait de lui saint Sidoine Apollinaire, X, 400. Sa lettre au comte Arbogaste, 400 et 401. Différentes éditions qu'on en a faites ; autres éditions, 401. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome II, p. 478 et suiv.)

AUSPICIOLE, fille de Salvien, prêtre de Marseille, et de sa femme Palladie, X, 360.

AUSTÉRITÉS DES MOINES. Théodoret les attribue à l'amour de Dieu qui leur donnait la force de les pratiquer, X, 136.

AUSTREBERTE (Sainte), abbesse au pays de Caux. Sa vie par Enguerran, abbé de Saint-Riquier, XIII, 112.

AUSTRÉGISILE (Saint), archevêque de Bourges. Sa mort, XI, 732.

AUSTREMOINE (Saint), premier évêque de Clermont, XI, 367. [Sa légende, 780, n. 1.]

AUSTROBERT. On ne connaît point d'archevêque de Vienne de ce nom, au temps du pape Zacharie. Ainsi, la lettre qu'on 741.
prétend lui être adressée par ce pape est supposée, XII, 34.

AUTEL. Quel est l'unique autel légitime I siècle.
selon saint Ignace, I, 385. — Saint Cyprien nomme autel la table du saint sacrifice, II, III siècle.
368. Offrandes qu'on mettait sur l'autel, 580. Autel où saint Cyprien avait offert le sacrifice ; autel érigé contre autel, ou assemblée schismatique à Carthage, 622. — Divers témoignages de saint Optat de Milève sur les autels, V, 136, 137, 138, 139. — Autel du saint sacrifice ; témoignage de saint Grégoire de Nysse, VI, 244. — Soin que les prêtres prenaient des autels, VII, 606. — Origine de l'autel dressé à Athènes au Dieu inconnu, VIII, 494. Autels en l'honneur des V. 401.
martyrs ; canon quatorzième du cinquième concile de Carthage, 536. — Décret du pape saint Hormidas qui défend d'ériger un autel dans une église consacrée, sans la permission de l'évêque, X, 633. Ce qu'il faut pour la consécration des autels selon le concile 517.
d'Agde, 738. — Sainte Radegonde employait les fleurs du printemps à orner les autels, XI, 408. Usage de nommer à l'autel les évêques vivants des grands siéges, 495. Treize autels dans une église, 506. Le concile d'Epaone défend de consacrer avec l'onction du chrême d'autres autels que ceux de pierre, 817. Les ministres de l'autel étaient vêtus de blanc, 904. Il n'est point permis de consacrer des autels là où il y a eu des corps enterrés, 913. — On ne doit point consacrer d'autels avec de l'huile sainte, s'ils ne sont pas de pierre, XII, 65 et 237. Défense aux femmes de s'approcher de l'autel lorsqu'on célèbre la messe, 264 et 939. L'autel doit être couvert de linges propres et décents, 408. L'usage des autels n'est point particulier à l'Église chrétienne ; autels tournés à l'Orient, au Midi et au Nord, 412. Autrefois on n'offrait sur l'autel que du pain, du vin, du blé, du raisin et de l'huile, 413. Défense aux évêques de dépouiller les autels, etc., pour satisfaire leurs ressentiments, 957, — Autels donnés en bénéfice à des laïques, XIII, 83. Dans le XIe siècle on appelait autels les oblations et le casuel d'un bénéfice, 431. Dispotions du concile de Clermont sur ces autels, 431 et 432. Autel portatif donné par le pape Alexandre II à Baudoin, abbé de Saint-Edmond, 453. — Saint Anselme prétend qu'il faut bénir de nouveau une pierre transportée d'un autel détruit à un autre, XIV, 42.

Yves de Chartres pense de même, 107.

AUTEURS SACRÉS. *Voyez* les articles de chacun d'eux en particulier.

AUTEURS ECCLÉSIASTIQUES dont les ouvrages sont déclarés apocryphes par le décret du pape saint Gélase, X, 725. Traité des auteurs qu'on doit recevoir ou rejeter, ouvrage d'Arnoul, moine de Saint-André à Avignon, XIII, 73. Voyez *Écrivains ecclésiastiques*.

AUTEURS PROFANES. Manière dont on doit les lire selon saint Basile, IV, 390.

AUTHARIT, roi des Lombards, arien, défend de baptiser les enfants de sa nation dans l'église catholique à la fête de Pâque, XI, 481. Clef d'or qu'il envoie à saint Grégoire, 509. Sa mort, 481.

VI siècle. AUTMONDE, évêque de Toul, compose la Vie de saint Evre, l'un de ses prédécesseurs, et des répons pour l'office de sa fête, XI, 323.

AUTOLYQUE, païen à qui saint Théophile d'Antioche adresse ses trois livres sur la religion chrétienne, I, 276 et suiv.

AUTORITÉ. Alcuin distingue trois degrés de l'autorité souveraine, celle du pape, celle de l'empereur et celle du roi, XII, 192. — [En quel sens on peut dire que l'autorité royale ne vient pas de Dieu, XIII, 361, n. 4.]

AUTPERT (Ambroise), abbé. Voyez *Ambroise Autpert*.

836. [AUTPERT, appelé aussi Ambroise le Jeune, abbé du Mont-Cassin. Son homélie sur saint Mathias, apôtre, XII, n. 1. Ses autres écrits, 125, n. 4.]

AUTUN, [ville de l'ancienne Bourgogne, maintenant sous-préfecture dans le département de Saône-et-Loire.] Saint Rétice, évêque d'Autun, III, 115. Priviléges accordés à IV siècle.
deux monastères et à un hôpital d'Autun 602.
confirmés par le pape saint Grégoire, XI, 529. — Concile tenu en cette ville, XII, 338, 339. Autre concile tenu en cette ville, XIII, 429. Autres encore, XIV, 1064 et 1068. [Priviléges accordés à l'Église d'Autun par le pape Jean X, 745. — Lettres de Jean XI au clergé et au peuple d'Autun sur la liberté dans les élections des évêques, XII, 745.]

AUVRAY (Pierre). Nom sous lequel M. de Barcos s'est caché pour donner la censure du *Prædestinatus*, X, 334.

AUXANIUS, évêque d'Aix, député à Rome au sujet d'Hermès, évêque de Béziers transféré à Narbonne, X, 337 et 427. Il se trouve à un concile tenu à Rome par le pape saint 462.
Hilaire, 337. Il y obtient un décret contraire à l'union que saint Léon avait faite des églises de Cémèle et de Nice, 337 et 338. Ce décret est révoqué par le même pape saint Hilaire, 338.

AUXANIUS, évêque d'Arles, successeur 543.
de saint Césaire, informe le pape Vigile de son élection ; le pape lui accorde le pallium 545.
et le fait son vicaire dans les Gaules, XI, 196.

AUXANON, prêtre Novatien avec qui l'historien Socrate fit connaissance, VIII, 515.

AUXENCE (Saint), martyr de Palestine, 307.
III, 9.

AUXENCE, évêque de Mopsueste, reçoit 360.
Aétius banni, IV, 576.

AUXENCE L'ANCIEN, évêque de Milan, 364.
fait devant saint Hilaire de Poitiers une confession forcée de la divinité de Jésus-Christ, IV, 6. Livre de saint Hilaire contre Auxence, 365.
60, 61. Auxence est combattu par saint Eu- 364.
sèbe de Verceil, 276. — Il est condamné V. 370.
dans un concile de Rome, V, 13 et 15. — Sa mort, X, 47.

AUXENCE LE JEUNE, dont le nom véritable était Mercurin, évêque arien à Milan. Il excite l'impératrice Justine à soulever le peuple contre saint Ambroise, V, 384. Dicte et écrit une loi de sang en faveur des Ariens ; demande à défendre sa cause contre saint Ambroise en présence de l'empereur, 386. Discours de saint Ambroise contre lui, 489. — Auxence est auteur de la loi de Valentinien II en faveur de ces hérétiques, VI, 363. (On a eu tort dans la table du cinquième volume (premier tirage) de ne pas distinguer Auxence l'Ancien d'Auxence Mercurin. C'est Auxence l'Ancien qui fut condamné au concile de Rome).

AUXENCE, jovinianiste, condamné par le IV siècle.
pape Sirice, IV, 652.

AUXENCE, abbé de Clermont, X, 393.

AUXERRE, ville de l'ancienne Bourgogne, maintenant chef-lieu dans le département de l'Yonne. — Histoire des évêques d'Auxerre composée par le moine Heiric, XII, 641. Synode tenu en cette ville par Tétrique V. 695.
pour régler la manière dont les abbés et les archiprêtres des diverses églises du diocèse devaient venir faire l'office à l'église cathé-
drale de Saint-Étienne, 967. — Ravage des 1206.
biens de cette église par les officiers du roi Philippe-Auguste après la mort de l'évêque
Hugues ; réparation que le roi en fait. Il 1207.
donne à perpétuité à l'église d'Auxerre ses droits sur la régale pendant la vacance du siége, XIV, 1004.

445. AUXILIARIS ou AUXILIARIUS, autrefois préfet des Gaules. Ses liaisons avec saint Hilaire d'Arles, VIII, 437. Éloge qu'il fait des lettres de ce saint, 439.

IV ou V siècle. AUXILIUS, évêque. Lettre que lui écrivit saint Augustin, IX, 188.

AUXILIUS, évêque d'Irlande du temps de saint Patrice, X, 447.

X siècle. AUXILIUS, prêtre français. Analyse des trois traités qu'il a composés pour prouver la validité des ordinations faites par le pape Formose, XII, 748 et suiv. Le premier, 748, 749. Le second, 749, 750. Le troisième, 750 et suiv. Jugement sur ces ouvrages; éditions qu'on en a faites, 752. [Édition dans la *Patrologie*, 753.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 122 et suiv.)

IV siècle. AUXONE, préfet du prétoire, bannit Eunomius, VI, 261.

AUXONE, évêque des Gaules, l'un de ceux à qui le pape saint Célestin écrit en faveur de saint Augustin, X, 277.

AUXUME, ville de l'Ethiopie, VI, 344. IV siècle. Saint Frumentius en est fait évêque, 345.

AVARES, peuples établis en Pannonie. 791. Charlemagne remporte sur eux une victoire complète, XII, 232. — Ils étaient idolâtres, VII, 317.

AVARICE, principe de tous les maux, I. IV siècle. 397, note 6. — Homélie de saint Basile le Grand sur l'avarice, IV, 380, 381. — Poëme de IV siècle. saint Grégoire de Nazianze sur l'avarice, V, 283. Autre du même, 294. Indulgence de Novat à l'égard des avares, 334. — Saint Grégoire de Nysse se plaint de ce qu'il n'y a point de peines contre l'avarice, VI, 158. [Traité de saint Zénon, évêque de Verceil, IV siècle. contre l'avarice, 274.] Discours de saint Astère d'Amasée contre l'avarice, 294, 295. Loi de Valentinien Ier contre l'avarice, 356. L'avarice n'était point soumise à la pénitence publique. [*Le chiffre est mal indiqué dans la table du VIIIe volume de l'ancienne édition, je n'ai pa trouver le véritable.*] — Saint Jean Chrysostôme combat l'avarice, VII, 237. Punition de l'avarice d'un solitaire de Nitrie, 558. — Homélies de saint Maxime de Turin sur l'avarice, X, 322, 323. Traité de Salvien contre l'avarice, 361 et suiv. Ce traité est le même que celui intitulé Timothée, 361. Analyse de cet ouvrage, 362 et suiv. Poëme de saint Colomban contre l'avarice, XI, 628. — Ce que dit saint Pierre Damien sur l'avarice, XIV, 317. — Poëme du vénérable Hildebert contre l'avarice, XIV, 222. Épigramme de Philippe de Bonne-Espérance sur l'avare, 687.

AVE, MARIA. Prière à la sainte Vierge. Méditations sur l'*Ave, Maria*, attribuées à saint Anselme de Lucques, XIII, 397. — Poëme d'Éberhard sur cette prière, XIV, 247.

AVE, PER QUAM. Hymne sur la sainte XI siècle. Vierge, composée par Hériger, abbé de Lobes, XIII, 38.

AVE, PRÆCLARA MARIS STELLA. Hymne à la Vierge dont Hermann Contracte est l'auteur, XIII, 184.

[AVEDICHIAN (Gabriel), méchitariste. Sa traduction italienne de la Liturgie des Arméniens, XIII, 134].

AVÉNEMENT DE JÉSUS-CHRIST (Premier). Paraphrase d'un scholiaste sur le poëme de saint Grégoire de Nazianze sur ce sujet, V, 304, 305. — [Plusieurs discours de saint Éphrem sur ce sujet, VI, 483, 483. Homélies de saint Maxime de Turin sur ce mystère, X, 320, 321. — Deux discours de saint Césaire d'Arles sur ce sujet, XI, 134. — [Sermon sur l'avénement de Notre-Seigneur par Atton de Verceil, XII, 826.] — De l'avénement du Seigneur et de la bienheureuse Marie, sermon de Nicolas, secrétaire de saint Bernard; XIV, 736.

AVÉNEMENT DE JÉSUS-CHRIST (Second). Opuscules de saint Éphrem sur le jugement dernier et le second avénement de Jésus-Christ, VI, 23, 24, 25, 26, [503, 504.] Discours de saint Éphrem sur le second avénement de Jésus-Christ et sur la pénitence, 36. — Sujet d'une homélie faussement attribuée à saint Jean Chrysostôme, VII, 312. — [Sermon d'Eusèbe d'Alexandrie sur le second avénement de Notre-Seigneur, VIII, 383.] Discours d'Yves de Chartres sur le dernier avènement de Jésus-Christ, XIV, 122.

AVENT. Temps destiné à célébrer la mémoire de l'attente du premier avénement de Jésus-Christ; — Homélie ou traité de saint Augustin sur le deuxième dimanche de l'Avent, IX, 834. Deux sermons du même sur l'Avent. Trois sermons sur l'Avent faussement attribués à saint Augustin, 836.] Canon du concile de Mâcon qui 581 ou 582. prescrit des jeûnes avant Noël; ce qu'on regarde comme l'origine de l'Avent, XI, 895. — Statut de Rathier de Vérone sur l'Avent, XII, 856. — Les offices de l'Avent commençaient dans l'Église gallicane à la fête de saint Martin, XIII, 7. Traité où Hé-

riger, abbé de Lobes, établit que l'Avent ne doit pas avoir plus de quatre dimanches, 38. Traité d'Adelbolde sur la variété des usages dans l'observation de l'Avent, 76. Incertitude où l'on était au XIe siècle sur le temps de l'Avent, 125, 126. Traité où Bernon, abbé de Richenow, établit que l'Avent ne doit jamais commencer plus tôt que le 27 novembre, ni plus tard que le 3 décembre, 126. Homélies de Guaifer sur l'Avent, 496. — Sermons du vénérable Hildebert sur l'Avent, XIV, 214. Il y recommande l'abstinence dans l'Avent, 216. Sept sermons de saint Bernard sur l'Avent, 484. [Sermon sur l'Avent par Odon, abbé de Morimond, 625.] Sermons de Pierre de Celle sur l'Avent, 681. Sermons de Pierre Comestor pour l'Avent, 745. [Cinq sermons d'Absalon, abbé de Springkirsbach pour le temps de l'Avent, 877.] Sermons du pape Innocent III sur l'Avent; [autres du même, 1009.] Sermons de Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, sur l'Avent, 1025. Abstinence et jeûne de l'Avent proposé par un concile d'Avranches, 1135. Voyez *Avénement de Jésus-Christ.*

AVENTITIUS (Saint), martyr. Homélie de saint Maxime de Turin sur le saint martyr Aventitius et ses compagnons, X, 322.

AVERTISSEMENT. C'était le goût dans le Ve siècle de donner ce titre à différents ouvrages, VIII, 422. — Avertissement d'Orientius, évêque d'Auch ou d'Elvire, 422, 423, et XI, 100, n. 2 et p. 101. — Avertissement de Vincent de Lérins. Traduction française de cet ouvrage par le P. Bonnet de l'Oratoire, X, 467. — Avertissement aux prêtres. Écrit que l'on croit du temps de Charlemagne et dont on ne connaît point l'auteur, XII, 149, 150. — Avertissement aux clercs et aux laïques. Ouvrage d'Othlon, moine de Saint-Emmeran de Ratisbonne, XIII, 280.

1036. AVESGAND, évêque du Mans; sa mort; Gervais, son neveu, lui succède, XIII, 263.

Après 1036. AVESGAND, abbé de Saint-Vincent au Mans, mis à la tête de cette communauté par l'évêque Gervais son parent, XIII, 263.

IV siècle. AVEUGLE-NÉ. Discours de saint Astère d'Amasée sur l'aveugle-né de l'Évangile, VI, 297, 298. — Homélie sur ce sujet attribuée à saint Jean Chrysostôme ou à Sévérien, évêque de Gabales, VII, 257. Homélie sur l'aveugle-né et sur Zachée faussement attribuée à saint Jean Chrysostôme, 258; et à Jean de Jérusalem, 502. — [Sermon de saint Augustin sur l'aveugle-né, IX, 841.]

AVIÉNUS, consulaire. L'empereur l'envoie demander la paix à Attila, X, 175.

AVIGNON, [ville de l'ancienne Provence, chef-lieu du département de Vaucluse.] Conciles qui y furent tenus, XIV, 1070 et 1153.

AVILA, ville de la vieille Castille, autrefois dans la Galice, IV, 616.

AVIRCIUS MARCELLUS n'est pas le même que saint Aberce, évêque d'Hiéraple, I, 448 et 449.

AVIS SPIRITUELS. Sujet d'un opuscule faussement attribué à saint Jean Chrysostôme, VII, 335. — Il ne faut pas tant compter sur les avis que les peser, maxime de saint Julien le Pélagien, accordée par Augustin, IX, 491. — Avis importants donnés à l'empereur Justinien par le diacre Agapet, XI, 266. — Avis salutaires tirés des écrits des saints Pères, ouvrage de saint Paulin d'Aquilée dont on n'a imprimé que la préface, XII, 164. Avis à l'empereur Louis le Débonnaire, ouvrage revu par Éginhard, 357.

AVIT (Saint), (Sextus Alcimus Ecditius Avitius), évêque de Vienne. Sa naissance; son éducation, X, 553. Il est fait évêque de 490.
Vienne; il fournit à saint Épiphane, évêque 494.
de Pavie, ce qui lui manquait d'argent pour racheter des captifs; il se concilie la confiance de Gondebaud et de Clovis, 554. Il porte la parole à une conférence qui se tient à Lyon entre des évêques catholiques et ariens, 554 et 733. Il contribue à la conversion du roi Sigismond, 554. Il prononce au concile d'A- 515.
gaune un discours dont il ne nous reste que le titre, 746. Sa mort, 554. [Ses lettres; 518.
nombre de ses lettres, 554, n. 6.] Lettres de saint Avit à Gondebaud : Ire 554, 555. II, 555. III, 555 et 556. IV, 556, 557. V, VI, à Victorius, évêque de Grenoble; VII, à Jean de Cappadoce; VIII, à Eustorge de Milan, 557. IX, à saint Césaire; X, à Magnus de Milan; XI et XII, à Apollinaire de Valence; XIII, à Contuméliosus de Riez, 558. XV et XVI, à Victorius de Grenoble, 558 et 559. XVII, à Viventiolus, prêtre, depuis évêque de Lyon; XVIII, au pape Symmaque; XXIII, à l'évêque de Jérusalem; XIX et XX, à Gondebaud; XXI, à Sigismond, fils de Gondebaud; XXII et XXIII, à Apollinaire, peut-être fils de saint Sidoine, 559. XXIV, à Étienne de Lyon, 559 et 560. XXV, à Apollinaire de Valence; XXVI, à un évêque; XXVII, au pape Symmaque; XXVIII, à Gon-

debaud, 560. XXIX et XXX, à Sigismond, 560 et 561. XXXI, à Fauste et à Symmaque, sénateurs; XXXVI, à Sénarius, patrice; XXXVII, à Pierre de Ravenne; XXXVIII, à Eufrasius, évêque; XXXIX, à Gondebaud; XLI, à Clovis, 561. XLII, à Vitallien, sénateur; XLIII, à Célérus, sénateur; XLIV, au roi Sigismond; XLVII, à Héraclius, orateur; XLVIII, d'Héraclius; XLIX, à Ausémundus, 562. Autres lettres, 562 et 563. LI, à Viventiolus, rhéteur; LXI, à Constantius, évêque; LXV, à Maxime; LXIX, à l'empereur Anastase; LXXVIII, à Apollinaire de Valence; LXXX, à Quintien, évêque; LXXXIII et LXXXIV, à l'empereur Anastase, 562. LXXXVII, au pape Hormisdas; homélies sur les Rogations; 563 et 564. Fragments des homélies de saint Avit, 564, 565. Ce qu'il y a de remarquable dans ces fragments et dans ces lettres, 565, 566. Poëmes de saint Avit, 566, 567. Autres poëmes, 567, 568. Jugement sur les écrits de saint Avit, 568. Éditions qu'on en a faites, 568, 569. Autres éditions, 569. Saint Avit obtient du pape Anastase un règlement qui étendait sa juridiction sur les évêques voisins, nommément sur celui d'Arles, 521. Ce que prescrit le pape Symmaque à cet égard, 521 et 523. Lettre que saint Avit écrit au nom des évêques des Gaules au sujet de la conduite qu'on avait tenue à Rome à l'égard du pape Symmaque, 522, 523. Lettre que le pape lui écrit au sujet des prétentions de l'Église de Vienne, 524. Lettre du pape Hormisdas à saint Avit, 617. — Saint Avit préside au concile d'Épaone, XI, 814. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 115 et suiv.)

AVITAC. Saint Sidoine Apollinaire y avait une maison de campagne, X, 384. Description de cette maison, 397.

314. AVITIEN, évêque de Rouen, assiste au premier concile d'Arles, II, 629.

AVITUS [ou AVITE], prêtre espagnol. Lettre que lui écrivit saint Jérôme sur les écrits
409. d'Origène, VII, 640. — Il assiste au concile
V siècle. de Jérusalem en 415, VIII, 550. — Lettre qu'il écrivit touchant les reliques de saint Étienne, IX, 327. — Il va à Jérusalem et en apporte en Espagne le livre des Principes d'Origène, traduit par saint Jérôme, X, 1. Il traduit en latin la relation de l'invention des reliques de saint Étienne; il envoie cette relation avec quelques reliques à Palconius, évêque de Braga, en Lusitanie, 3.

AVITUS, autre Espagnol, va à Rome et en rapporte les ouvrages de Victorin contre les Ariens, X, 1.

AVITUS, solitaire, visite saint Marcien, X, 52.

AVITUS [ou AVITE], beau-père de Sidoine Apollinaire, est proclamé empereur, X, 379. 455.
Son panégyrique est prononcé par son gen- 456.
dre, 379 et 396; — et adressé par lui à Prisque Valérien, préfet des Gaules, VIII, 444. (Voyez l'article de l'empereur Avitus dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 333 et suiv.)

AVITUS, parent de saint Sidoine Apollinaire, donne une terre à l'église de Cler- 473 ou 474.
mont. Lettre que lui écrit saint Sidoine pour l'en remercier, X, 285.

AVITUS Ier (Saint), évêque de Clermont, donne le diaconat à saint Grégoire de Tours, XI, 365. Son éloge par Fortunat, 406.

AVOCAT, maxime de saint Grégoire de Nazianze sur la profession d'avocat, V, 283.
— La profession d'avocat interdite aux ec- 1070.
clésiastiques et aux moines par une ordonnance de Jean Xiphilin, patriarche de Constantinople, XIII, 338. — Canon d'un concile de Clermont qui en interdit les fonctions aux moines et aux chanoines réguliers, XIV, 1110.

AVOCATS ou AVOUÉS des églises. Voyez *Avoués*.

AVOLD (Saint), monastère fondé par saint VIII siècle.
Chrodegand, évêque de Metz. Il se nommait d'abord Saint-Pierre, XII, 106.

AVORTEMENT. Canon vingtième du con- IV siècle.
cile d'Ancyre, II, 639. — Canon du concile Quinisexte sur les avortements, XII, 964.

AVOUÉS des églises. Ce que c'était, XII,
232. Leur origine selon Albon de Fleury; X siècle.
ses plaintes contre eux, XIII, 25. Décret de l'empereur Henri IV contre les avoués de Lobes, 598. — Canon d'un concile de Reims qui leur défend de rien prendre au delà de leurs droits, XIV, 1055.

AVRANCHES, [ville de l'ancienne Normandie, chef-lieu de sous-préfecture du département de la Manche]; concile qui y fut tenu, XIV, 1134.

AXITHÉE, un des personages du dialogue d'Enée de Gaze sur la nature de l'âme et sur la résurrection du corps, X, 490 et suiv.

[AUBERT, moine et reclus de Tournai. XII siècle.
Le pape innocent II lui écrit, XIV, 264.]

AYGULFE ou AYGULPHE, voyez *Aigulphe*.

AYMAR DU MONTEIL, évêque du Puy. Voyez *Adhémar*.

949. AYMARD, abbé de Cluny. Lettre que lui écrit le pape Agapet, II, XII, 830.

AYOUL (Saint), monastère fondé à Provins. Voyez saint *Aigulfe*, abbé de Lérins.

AYRIC (Saint), évêque de Verdun. Voyez saint *Airic*.

AZAD, eunuque du roi Sapor II. Son martyre rapporté dans les Actes publiés par Assémani, III, 328.

XI siècle. AZEL, évêque de Paris. Lettres de Fulbert de Chartres qui lui sont adressées, XIII, 81, 83, 84.

AZIMES. [Opuscule sur les azimes, ouvrage de saint Athanase, IV, 179.] — Deux opuscules des azimes attribués à saint Jean Damascène, ne sont pas de lui, XII, 84. — Commencement de la dispute entre les Grecs et les Latins au sujet des azimes, XII, 203. Ce qu'en dit saint Léon IX dans sa lettre à Michel Cérulaire, 207. Humbert réfute les Grecs sur ce sujet, 215. Traité de saint Brunon de Segni sur le pain azime pour l'Eucharistie, 501. — Traité de saint Anselme sur le pain azime et le pain fermenté pour le sacrifice de la messe, XIV, 18. La question des azimes agitée entre les évêques Grecs et Anselme d'Havelburg, 415. Opuscule de Michel Glycas sur le pain dont Jésus-Christ s'est servi dans la dernière cène, 642. Concile de Rome où la question des azimes est agitée, 1058. — Dissertation du père Le Quien sur les azimes de la dernière pâque de Jésus-Christ, XII, 98.

AZOLIN, évêque de Laon, déposé dans un concile. Lettre que lui écrit le pape Silvestre II, pour le citer à Rome, XII, 908.

AZON, évêque de Côme. Lettre que lui écrit Atton de Verceil, XII, 824, 825.

AZON, abbé de Montier-en-Ders. Voyez *Adson*. X siècle.

[AZUT, prince des Arméniens à qui Photius écrit, XII, 977, 978.]

B

BABION (Pierre), Anglais. Son commentaire sur l'Évangile de saint Matthieu, attribué à Anselme de Laon, XIV, 183. Ses homélies attribuées aussi à Anselme de Laon, 184.

BABOLEN (Saint), premier abbé du monastère des Fossés près Paris. Répons pour le jour de sa fête composés par le moine Odon, XIII, 234.

IV siècle. BABYLAS (Saint), évêque d'Antioche, martyr. Son corps enterré à Daphné près d'Antioche, III, 412. — Eglise bâtie en son honneur par saint Mélèce, V, 12. — Ses reliques rendent muet l'oracle d'Apollon, VII, 88 et 91. Son panégyrique par saint Jean
382. Chrysostôme, 90 et 91. Livre de ce même père sur saint Babylas; ce livre est intitulé contre Julien et contre les Gentils, 91, 92. — Témoignage de Philostorge sur les outrages que Julien l'Apostat fit aux reliques de saint Babylas, VIII, 512. — Témoignage de Théodoret sur l'ordre que Julien donna de les transporter hors du lieu où elles étaient, X, 46.

BABYLONE. Homélie sur les trois enfants de Babylone attribuée faussement à Sévérien, évêque de Gabales, VII, 209. Autre homélie sur le même sujet faussement attribuée à Jean de Jérusalem, 502.

BACANCELD ou BÉCANCELD ou BÉCHANCELLE en Angleterre. Conciles qui y furent tenus, XII, 965, XIII, 636.

BACCAUDE, évêque de Formies. Lettre 590.
que lui écrit le pape saint Grégoire, XI, 480.

BACCHANALES. Fêtes en l'honneur de Bacchus défendues par le sénat avant Jésus-Christ, IV, 311.

BACCHIARIUS, philosophe chrétien. Voyez *Bachiarius*.

BACCHYLLE, évêque de Corinthe. Voyez *Bachylle*.

BACCILLUS, évêque porteur d'une lettre de saint Léon, X, 209.

BACHIARIUS, [ou mieux BACCHIARIUS], V siècle.
philosophe chrétien, moine, VIII, 44 et suiv. Quel il était, 44. Son pays; était-il prêtre ou évêque, 45. Ses écrits; son livre de la foi, 45 et suiv. Lettre de Bachiarius à Janvier, 48, 49. [Éditions de cette lettre et du livre de la foi, 50.]

BACHYLLE [ou mieux BACCHYLLE], évêque de Corinthe, auteur d'une lettre synodale sur la pâque, I, 535, II, 542. II siècle.

375. BADÊME (Saint), abbé en Perse. Son martyre, III, 324. Ses actes rapportés par Assémani, 412.

BADIUS (Josse), imprimeur de Paris. Ses notes sur les cinq livres de la Consolation, de Boëce, X, 665.

BAGADIUS, évêque de Bostres, déposé, VII, 716.

394. BAGAIA, ville de Numidie. Concile qui y fut tenu par les Donatistes, IV, 659, 660.

BAGAUDES, rebelles des Gaules défaits par Maximien Hercule, II, 473.

869. BAHANES, patrice, assiste au nom de l'empereur Basile au quatrième concile de Constantinople, XIII, 702, 703, 704.

[BAHRDT (Ch.-Fréd.), éditeur des Hexaples d'Origène, II, 255.]

BAILLEMENT. Coutume des fidèles de faire sur leur bouche le signe de la croix lorsqu'ils bâillaient, XIII, 55.

BAIN de sainte Cécile, II, 102.

BAINS. Canon trentième du concile de Laodicée sur les bains, III, 511. — Bains établis en Perse par le roi Cavadès, X, 586.

BAISER DE PAIX, témoignage de Clément d'Alexandrie, I, 570. — De Tertullien, II, 76; d'Origène, 139; de saint Cyprien, 364; d'Archélaüs de Caschare, 457. Des Constitutions apostoliques, 596. — d'Eusèbe de Césarée, III, 112. — De saint Cyrille de Jérusalem, V, 76. — De saint Jean Chrysostôme, VII, 309 et 411. — De saint Augustin, IX, 768. — D'Anastase le Sinaïte, XI, 606.

BALAAM, devin. Livres qui lui sont attribués, I, 267. — Sa prophétie conservée par tradition dans l'Orient jusqu'aux mages, III, 273. — Ce que Théodoret pense du prophète Balaam, X, 30.

V siècle. BALACIUS, duc. Lettre que lui écrit saint Antoine, père des solitaires, III, 391.

V siècle BALÆUS, Syrien, auteur ecclésiastique, VIII, 1 et 2.

BALAIN (Saint). Abbaye sous son nom au diocèse d'Ivrée en Piémont, XIII, 107. Voyez *Frutare*.

590. BALBIN, évêque de Roselle, chargé par le pape saint Grégoire de prendre soin de l'Église de Populonium, XI, 481.

[BALBO (César). Son jugement sur saint Grégoire VII, XIII, 389.]

BALCONE, évêque de Brague, à qui fut envoyée une confession de foi par ordre de saint Léon, X, 668.

586. BALDÉGISILE, évêque du Mans. Temps de sa mort, XI, 632.

BALDÉGOTON. Lettre que lui écrit saint Euloge pour l'informer du martyre de sainte Flore sa sœur, XII, 521. 851.

BALDÉRIC. Voyez tous les personnages de ce nom sous le nom de *Baudri*.

[BALDI (Bernardin). Sa traduction italienne des livres sibyllins, I, 308.]

BALDON, évêque en Germanie. (Il avait composé plusieurs écrits, V. Ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 242.)

BALE, concile tenu en cette ville, XIV, 1062.

BALÉARES (Iles), dans la Méditerranée. Décret du duc Hale touchant ces îles, XIV. 1061.

BALFORÉUS (.....). Son édition de l'Histoire du concile de Nicée par Gélase de Cyzique. Le troisième livre y manque, X, 533.

[BALLERINI (Les frères). Leur édition des opuscules de saint Hilaire d'Arles, VIII, 442. — Leur édition des œuvres de saint Léon le Grand, X, 275 et 276. — Leur édition des œuvres de Rathier, XII, 848. — Leur dissertation sur les collections antiques de droit canon, XIII, 568.]

BALLINI (Jules). Sa traduction italienne des sermons de saint Basile de Césarée, IV, 548.

BALMAY (Ponce de). Voyez le *B. Ponce de Balmay*.

BALNEOLE, monastère. Bulle du pape Benoît VIII en sa faveur, XIII, 192. 1017.

BALSAME (Saint Pierre), martyr. Actes de son martyre, III, 81, 82.

BALSAMON (Théodore), patriarche d'Antioche. Voyez *Théodore Balsamon*.

[BALTHAZAR, roi de Babylone, ne doit pas être confondu avec Evilmérodach, I, 171, note 1.]

BALTHASAR, nom donné à l'un des trois mages ou rois, XIV, 926.

BALTRANNE, évêque de Strasbourg. Voyez *Waltramne*.

BALUZE (Étienne), professeur royal en droit canon. Son édition des œuvres de saint Cyprien, évêque de Carthage, achevée par D. Prudent Maran, II, 383, 384. — Différentes éditions qu'il a données des œuvres de Salvien, X, 378. — Son édition des Capitulaires de nos rois, XII, 226; des œuvres d'Agobard, archevêque de Lyon, 366 et 378; des œuvres de Loup, abbé de Ferrières, 513; de la collection de Réginon sur la dis-

cipline ecclésiastique et sur la religion chrétienne, 772; [de quelques lettres d'Adam, abbé de Perseigne, XIV, 882;] des lettres du pape Innocent III, 951.

1007. BAMBERG, ville d'Allemagne détachée du diocèse de Wirtzbourg et érigée en évêché, XIII, 93 et 189. L'empereur Henri II donne cette ville et cet évêché à l'Église romaine, 66. L'érection de cet évêché est confirmée par le pape Jean XVIII, p. 93, 189. Bulle de Benoît VIII en faveur de cette Église, 192. Lettre de Clément II à cette Église dont il avait été évêque, 197, 198. Cet évêché cédé à l'empereur Henri III par le pape saint Léon IX en échange de Bénévent, 202. Deux bulles du même pape pour l'Église de Bamberg, 209. Dédicace de l'Église cathédrale de Bamberg nouvellement érigée en évêché, 66, 325, 326. [Lettre de Wattram à l'Église de Bamberg, 403.] — Son érection en évêché; confirmation de cet établissement, XIV, 1035. Concile tenu en cette ville à l'occasion de la dédicace de la cathédrale, 1036. Lettres du pape Calixte II qui confirment les priviléges de l'Église de Bamberg, 1098.

BANCOR, célèbre monastère d'Irlande, XI, 613.

[BANDINI (Marie). Son édition des épigrammes de saint Grégoire de Nazianze, V, 361. — Son édition des deux premiers livres de l'Histoire de saint Cyprien et de sainte Justine, martyrs, par sainte Pulchérie, VIII, 476, note 2.]

BANDONINIE ou BANDONIVIE, religieuse. Voyez *Baudonivie*.

BANDURI (D. Anselme), bénédictin. Son projet d'une édition des œuvres de Nicéphore, patriarche de Constantinople, XII, 288. — [Son édition et sa traduction latine du discours de Nicétas Choniate sur les monuments détruits par les croisés, XIV, 1176.]

IV siècle. BANQUET DES VIERGES, ouvrage de saint Méthode, évêque de Tyr, III, 62 et suiv.

1088. BANTIN, Abbaye dont le pape Urbain II consacre la nouvelle église; priviléges qu'il accorde à ce monastère, XIII, 419.

BAPTÊME DE SAINT JEAN, c'est-à-dire donné par saint Jean. Doctrine d'Eusèbe de Césarée, III, 240; — de saint Hilaire, IV, 25; de saint Athanase, 215; de Tite, évêque de Bostre, 344; de saint Basile, 518; — de saint Cyrille de Jérusalem, V, 79; de saint Optat, 121 et 134; de saint Grégoire de Nazianze, 323. — Trois homélies de saint Jean Chrysostôme sur ce sujet, VII, 217. Doctrine de saint Jérôme, 669; — de saint Augustin, IX, 386, 387, et 739, 740; — de saint Pierre Chrysologue, X, 12; — de saint Grégoire le Grand, XI, 565; de saint Ildefonse de Tolède, 774. — d'Alcuin, XII, 210.

BAPTÊME DE JÉSUS-CHRIST, c'est-à-dire reçu de la main de saint Jean par Jésus-Christ. Raison qui, d'après Clément d'Alexandrie, a porté Jésus-Christ à recevoir le baptême, I, 589. Homélie de saint Hippolyte sur ce sujet, 616, 617. — Pourquoi Jésus-Christ a voulu recevoir le baptême, II, 513. — Discours de saint Grégoire de Nazianze sur ce sujet, V, 235, 236; — de saint Grégoire de Nysse, VI, 201, 202. — Homélie de saint Jean Chrysostôme, VII, 79 et suiv. Opuscule faussement attribué à saint Jean Chrysostôme sur l'Épiphanie et sur le baptême de Jésus-Christ, 312. Homélie de saint Chromace, évêque d'Aquilée, sur ce sujet, 495. — [Sermon d'Eusèbe d'Alexandrie sur le baptême de Jésus-Christ, VIII, 383. — Sermon de saint Augustin sur le même sujet, IX, 836 et 841.] — Ce que saint Léon dit du baptême de Jésus-Christ, X, 209. — [Sermon de Grégoire d'Antioche sur le baptême de Notre-Seigneur, XI, 358, 359.] Homélie de Pantaléon sur ce sujet, 791. — [Sermon sur la Vigile du jour du baptême de Notre-Seigneur par saint Théodore Studite, XII, 311.]

BAPTÊME institué par Jésus-Christ. Doctrine de saint Barnabé, I, 284; d'Hermas, 334, 337, 338; de saint Ignace d'Antioche, 385; de saint Justin, 441, 442; de Théophile, 477; de saint Irénée, 500 et 525; de Clément d'Alexandrie, 589 et 599; de saint Hippolyte, 617 et 640. — Traité du Baptême; ouvrage de Tertullien avant sa chute, II, 4 et suiv. Doctrine de Tertullien sur le même sujet, 61, 62, 73 et suiv., 83. Doctrine du pape saint Corneille, 126, 127. Doctrine d'Origène, 237, 238. Changement que le baptême produit dans saint Cyprien, 258, 259. Questions sur le baptême des hérétiques et des schismatiques agitées du temps de saint Cyprien, 327 et suiv. Voyez l'article suivant sur le *Baptême des hérétiques*. Traité contre la réitération du baptême attribué à saint Cyprien, 343 et suiv. Doctrine de saint Cyprien sur le baptême, 363 et suiv. Novatien baptisé par aspersion dans son lit, 424. Doctrine de saint Victorin, 461;

de Lactance, 512. Conciles tenus au sujet du Baptême des hérétiques, 544 et suiv. Voyez l'article suivant sur le Baptême des hérétiques. Témoignage d'un concile de Carthage sur le baptême des enfants, 561, 562. Paul de Samosate changeait la forme du baptême usitée dans l'Église, 567. Canons apostoliques sur le baptême. Canons quarante-sixième et quarante-septième, 584. Canons quarante-neuvième et cinquantième, 584 et 585. Canon soixante-huitième, 585. Constitutions apostoliques, 594, 595. Canons trente-septième et trente-huitième du concile d'Elvire, 608 et 609. Canon quarante-deuxième du même concile, 609. Canons quarante-quatrième et quarante-cinquième, 609, 610. Canon quarante-huitième, 610. Canon soixante-dix-septième, 613, 614. Canon sixième du concile de Néocésarée, 641. — Histoires sur le baptême rapportées à l'épiscopat de saint Pierre, patriarche d'Alexandrie ; jugement de ces histoires, III, 60, 61. Doctrine de saint Méthode, évêque de Tyr, 70, 71. Doctrine d'Eusèbe de Césarée, 294. Canon quarante-septième et quarante-huitième du concile de Laodicée, 513. — Doctrine de saint Hilaire de Poitiers, IV, 26 et 75. Histoire d'un prétendu baptême donné par saint Athanase, enfant, à des enfants, 90. Doctrine de saint Athanase, 214 et suiv. [Discours aux baptisés par saint Athanase, 660.] Erreurs des Messaliens sur le baptême, 645. Profession de foi faite publiquement par Victorin avant de recevoir le baptême, 325. Formule du baptême changée par Eunomius, 410. Homélie de saint Basile le Grand, 384 et suiv. Témoignage de saint Basile, 421, 422. Canon premier de la première épître canonique de saint Basile, 459. 460. Canon vingtième dans la seconde épître canonique, 466. Canon quarante-septième dans la même épître, 468, 469. Les deux livres du Baptême faussement attribués à saint Basile, 490, 491. Doctrine de saint Basile, 515 et suiv. Canon d'un concile de Capoue, 655. — Doctrine de saint Cyrille de Jérusalem, V, 63, 64, 72 et suiv., 77 ; de saint Optat, 110, 120, 121, 133 et suiv. Discours ou traité sur le Baptême ; ouvrage de saint Pacien, 165 et suiv. Doctrine de saint Pacien, 168, 169. Discours de saint Grégoire de Nazianze sur le sacrement de Baptême, 236 et suiv. Doctrine de saint Grégoire de Nazianze, 323 et suiv. Diverses sortes de baptême, 323. Ministre du sacrement de baptême, 324, 325. Baptême des adultes, 325. État des personnes qui meurent sans baptême ; peines qu'elles souffrent dans l'autre vie, 325 et 326. Baptême des enfants, 326. Forme du baptême, 326 et 327. Effets du baptême ; fidélité aux promesses du baptême, 327. Temps propre à l'administration de ce sacrement, 327 et suiv. Quelques-unes de ses cérémonies, 329. Cérémonies de ce sacrement expliquées par saint Ambroise dans son traité des Mystères, 462. Doctrine de saint Ambroise 553, [Doctrine de Didyme l'Aveugle, 628, 629. Triple immersion au temps de Didyme l'Aveugle ; à cette époque il était conféré tous les jours et à toute heure, 631. — Doctrine de saint Ephrem, VI, 61, 62. Règlement attribué à saint Clément, pape, 79. Doctrine de saint Sirice, 99 et 100. Décrets sur le baptême faussement attribués à ce pape, 109. Discours de saint Grégoire de Nysse contre ceux qui différaient leur baptême, 159 et suiv. Histoire tragique d'un jeune homme qui avait différé son baptême, rapportée par saint Grégoire de Nysse, 160. Doctrine de saint Grégoire de Nysse, 240, 241. Doctrine de saint Astère, 309 Les Archontiques avaient en exécration le baptême, 392. [Sept invitations à la fontaine baptismale par saint Zénon de Verceil ; sept traités du même aux néophytes ou nouvellement baptisés, 274. Dialogue de Hiéronyme sur l'effet du baptême et sur les marques du chrétien, 333.] Doctrine de saint Epiphane, 430, 431. — Doctrine de saint Jean Chrysostôme, VII, 395. Doctrine de saint Chromace, 495. Erreur de Pélage sur le baptême, 522 et 544. Doctrine du pape saint Zozime, 529. Témoignage de saint Jérôme, 584 et 660. Doctrine de saint Jérôme, 669 et suiv. Doctrine du même sur le baptême des enfants, 672, 673. Sur l'état des enfants morts sans baptême, 673. Canon trente-quatrième d'un concile d'Hippone ; canon quarantième, 715. Canons trente-quatrième et trente-cinquième du troisième concile de Carthage, 722, 723. Canon sur le baptême, tiré de quelque concile de Carthage, 726. Canon centième du quatrième concile de Carthage, 733. Canon sixième du cinquième concile de Carthage, 734. — Doctrine de saint Paulin, évêque de Nole, sur le baptême, VIII, 91, 92. Doctrine de saint Nil, solitaire du Sinaï, 227. Doctrine et témoignage de saint Cyrille d'Alexandrie sur le baptême, 316 et 336, 337. Témoignages de

l'historien Socrate, 522. Règlement du concile général de Carthage, 538. Canon septième du concile de Rome sous le pape saint Innocent, 545. Canon dix-huitième du sixième concile de Carthage, 564. — Lettre de saint Augustin à Festus sur l'erreur des Donatistes touchant le baptême, IX, 95, 96. Lettre de saint Augustin à Boniface sur le Baptême, 103, 104. Lettre de saint Augustin à Hilaire où il combat l'erreur des Pélagiens sur le baptême, 139. Lettre de saint Augustin à Séleucienne sur le Baptême, 191. Lettre de saint Augustin à Pierre et à Abraham sur les enfants morts sans baptême, 192, 193. Ce que saint Augustin dit des dispositions nécessaires pour le baptême dans son livre de la Foi et des Œuvres, 257. Sept livres du Baptême, ouvrage de saint Augustin, 380 et suiv. Livre de l'Unité du Baptême; ouvrage du même Père contre Pétilien, 402 et suiv. Livres du Baptême des enfants; ouvrage de saint Augustin adressé à Marcellin, 417 et suiv. Ce que saint Augustin dit du baptême dans son premier livre à Boniface, 476; dans le troisième livre, 479, 480. Ce que saint Augustin dit du baptême dans son sixième livre contre Julien, 507 et suiv. Ce qu'il en dit à la fin du deuxième livre de l'ouvrage imparfait contre Julien, 550. Témoignages de saint Augustin sur le baptême, 618, 619. Doctrine de saint Augustin sur l'état des enfants qui meurent sans baptême, 157, 419, 506, 548. 659 et suiv. Réponse à l'objection des Semi-Pélagiens touchant ces enfants, 661, 662. Doctrine de saint Augustin sur le sacrement de baptême, 740 et suiv. Nécessité du sacrement de baptême pour être sauvé, 740, 741. Effets de ce sacrement, 741, 742. Matière et forme de ce sacrement, 742, 743. Ministre du baptême, 743, 744. Rebaptisation, 744, 745. Exorcismes et autres cérémonies du baptême, 745 et suiv. — Doctrine de saint Pierre Chrysologue sur le baptême, X, 12. Témoignage et doctrine de Théodoret, 47 et 86, 87. Ouvrage mystique de Théodoret sur le baptême, 107. Doctrine de ce Père sur le baptême, 119 et 122, 123. Règles que prescrit le pape saint Léon à l'égard de ceux dont le baptême était incertain, 201 et 237. Les églises de Sicile donnaient le baptême solennel à la fête de l'Épiphanie; le pape saint Léon s'y oppose, 209; et à celui des évêques de Campanie qui le donnaient aux fêtes des martyrs; il en fixe l'administration solennelle aux fêtes de Pâques et de la Pentecôte, 237. Doctrine du pape saint Léon sur le Baptême et ses cérémonies, 192, 209, 248 et 257, 258. Doctrine de saint Prosper sur les effets du Baptême, 293. Homélie de saint Maxime de Turin sur la grâce du Baptême, 320 et 323. [Trois homélies ou traités sur le Baptême, par le même, 327.] Livre de la Grâce spirituelle du Baptême, attribué par Gennade à saint Maxime de Turin, 325. [Cérémonies du baptême d'après saint Maxime de Turin, 329.] Miracle opéré dans la bénédiction solennelle des fonts baptismaux, 202 et 270. Les Ariens rebaptisent par force les catholiques, 461, 462. Ordonnance du pape saint Gélase sur le Baptême, 502. Cérémonies prescrites par le Sacrementaire du pape saint Gélase pour le baptême solennel, 512 et suiv. Celles pour les catéchumènes malades, les énergumènes et les païens, 315. Cérémonies du baptême décrites dans le livre de la Hiérarchie ecclésiastique attribué à saint Denis l'Aréopagite, 547, 549, 550. Lettre de saint Avit à Clovis sur son baptême, 561. Doctrine de Gennade de Marseille sur le baptême, 603 et 605. Canon quatorzième du concile de Chalcédoine sur le baptême, 698. Canon du second concile de saint Patrice sur le baptême; autre touchant le catéchuménat et le baptême, 707. Canon du premier concile d'Orléans sur le baptême, 745. — Différentes Questions sur le Baptême proposées à saint Fulgence de Ruspe; réponses de saint Fulgence, XI, 37 et suiv. Doctrine de ce saint, 33, 64 et suiv. Doctrine des évêques d'Afrique, 42. Solennité du baptême de Clovis et des Francs, 79. Doctrine de Laurent de Novarre, 96. Livre des Rites du baptême et de la communion à l'usage des chrétiens de Syrie, ouvrage attribué par les uns à Sévère de Sozople, et par d'autres à Sévère, patriarche d'Alexandrie, 108. Discours de saint Césaire contre le Délai du baptême, 133. Autres discours où saint Césaire parle du baptême, 138, 143, 144. Règlements du pape Vigile sur le baptême, 195. Décision de Trojanus, évêque de Saintes, sur un enfant qui ne se souvenait pas d'avoir été baptisé, 202. Doctrine de Cassiodore sur le baptême, 248, 249. Sentiment de Facundus sur le baptême donné au nom de Jésus-Christ, 287. Formule où se trouvent les cérémonies du baptême, 342. Discours où se trouvent les cérémonies du baptême, 358. Témoignage de saint Grégoire

de Tours sur le baptême, 389. Lettre du patriarche Jean le Jeûneur sur le Baptême, 427. Lettre de Licinien, évêque de Carthage, sur le même sujet, 428. Témoignages du pape saint Grégoire sur le baptême, 512, 528, 535. Doctrine du pape saint Grégoire le Grand sur le baptême, 565 et suiv. Différence du baptême donné par saint Jean et du baptême institué par Jésus-Christ ; effets du baptême et cérémonies qu'observait l'Église romaine en administrant ce sacrement, 565. Ministre ordinaire du baptême ; temps de l'administrer, 566. Traité du Baptême, ouvrage de Marc l'Ermite, 639, 640. Témoignage d'Auremond, abbé de Mairé ; canon du premier concile d'Auxerre, 693. Statut de Sonnace de Reims sur le baptême, 694. Témoignage de Jean Mosch, 700 et 702, Doctrine de saint Isidore de Séville, 712, 713. Livre de la Connaissance du baptême, ouvrage de saint Ildefonse de Tolède, 774. Articles du Pénitentiel de Théodore de Cantorbéry sur le baptême, 797, 798. Canons d'un concile de Brague sur le baptême, 886. Canon d'un concile de Valence, 896. — Décisions du pape Grégoire II sur le baptême, XII, 24 ; du pape Grégoire III, 27 ; du pape Zacharie, 31, 32. Canon attribué à saint Boniface, archevêque de Mayence, 54. Homélie de saint Boniface, archevêque de Mayence, sur les Renonciations du baptême, 55. Canon sur le baptême dans le Recueil d'Egbert, évêque d'York, 64, 65. Doctrine de saint Jean Damascène sur le baptême, 80 et 93. Différentes Questions sur le baptême, décidées par le pape saint Étienne II ; le baptême par immersion était encore le plus en usage au VIIIe siècle, 115. Statut sur le baptême dans un ancien avertissement aux prêtres, 150. Lettre d'Alcuin au prêtre Odvin où sont expliquées les Cérémonies du baptême, 184. Autre lettre sur le baptême adressée à Charlemagne et attribuée à Alcuin, elle est d'Amalaire, archevêque de Trèves, 184 et 185. Diverses lettres d'Alcuin touchant le Baptême, 195, 196. Doctrine d'Alcuin sur ce sacrement, 210. Doctrine de Béatus, prêtre espagnol, 214, 215. Traité d'Amalaire sur les Cérémonies du baptême, 222. On l'a attribué à Alcuin ; raisons qui prouvent qu'il n'est pas de lui, 185 et 222. Analyse de ce traité, 222. Autre traité des Cérémonies du baptême adressé à Charlemagne ; l'auteur n'en est pas connu ; autre traité sur le même sujet dont l'auteur est aussi inconnu, 223. Article d'un capitulaire de Charlemagne, 232. Lettre de Charlemagne à Odilbert, archevêque de Milan, qui contient plusieurs questions sur le baptême, 238. Lettre de Charlemagne à Garibalde, évêque de Liége ; article d'un ancien Pénitentiel touchant le baptême, 246. Réponse d'un évêque aux questions proposées par Charlemagne, 248. Traité du Mystère du baptême, ouvrage de Magnus, archevêque de Sens, 250, 251. Réponse de Maxence, patriarche d'Aquilée, aux questions que Charlemagne avait proposées sur le baptême, 251. Réponse de Leidrade, archevêque de Lyon, aux questions proposées par Charlemagne sur le baptême, 252, 253. Autre traité du même sur les Renonciations qui se font avant le baptême, 253. Livre du Baptême, ouvrage de Théodulphe, évêque d'Orléans, 266, 267. Canon sous le nom de Nicéphore touchant le baptême, 286. Traité de Jessé, évêque d'Amiens, sur le Baptême, en réponse aux questions que Charlemagne avait proposées, 338. Doctrine d'Amalaire de Metz dans son livre des Offices ecclésiastiques, 342, 343. Doctrine de Jonas, évêque d'Orléans, sur le baptême, dans son Institution des laïques, 389. Article d'une instruction du pape Léon IV, 408. Doctrine de Walafrid Strabon, 414. Doctrine de Rhaban, archevêque de Mayence, dans son livre de l'Univers ou l'Universel, 448 ; et dans son livre de l'Institution des clercs, 454. Article concernant le baptême dans une instruction pastorale de Raoul, archevêque de Bourges, 554. Réponse du pape saint Nicolas aux Bulgares touchant le baptême, 582, 583, 584. Statut d'Isaac de Langres sur le baptême, 639. Décision de Jean VIII concernant le baptême, 646. Instruction d'Hincmar de Reims sur l'administration du baptême, 686. Témoignage d'Atton, évêque de Verceil, sur le baptême, 821. Le quatrième concile de Tolède ordonne de conférer le baptême par une seule immersion, 916. Canon d'un concile de Mérida sur le baptême, 937. Canons du concile Quinisexte, 962 et 964. [Réponse de Photius à quelques points relatifs au baptême, 978, 979.] — Doctrine de saint Fulbert de Chartres sur le baptême, XIII, 79. Doctrine de Gérard, évêque de Cambrai, 160, 161. Ordonnance du pape Nicolas II sur le baptême, 247. Témoignage d'un anonyme sur la fin du XIe siècle, 492. Canon d'un concile de Compiègne, 615. Règlement d'un

concile de Mayence, 644. Canon d'un concile de Celchyte, 654. Règlement du sixième concile de Paris, 663. Canon d'un concile de Meaux, 674. Canon d'un concile de Rouen, 727. — Doctrine de saint Anselme, XIV, 16. Discours d'Yves de Chartres sur le Baptême, 122. Traité de Geoffroi de Vendôme sur le Baptême, la Confirmation, etc., 168. Doctrine de saint Otton, évêque de Bamberg, 179. [D'après le pape Innocent II, l'omission du baptême ne nuit pas à celui qui croit avoir été baptisé s'il a persévéré dans la foi de l'Église et dans la confession du saint nom de Jésus-Christ, 267. Les prêtres, après avoir oint la tête du baptisé, la recouvraient d'une mitre, 296. Destinée des enfants morts sans baptême, 301.] Actes d'un concile de Londres sur le baptême, 330. Doctrine d'Abélard sur ce sacrement, 357. Doctrine de Robert Pullus, 394, 395, 396. Baptême au nom de Dieu et de la vraie et sainte Croix approuvé par saint Bernard, 458, 459. Traité de saint Bernard sur le baptême, 479. Discours du même, 484. Témoignage du même, 488. Doctrine de Pierre Lombard, 562, 563. Réfutation des hérétiques qui voulaient qu'on ne donnât pas le baptême aux enfants, 609. [Du très-excellent Baptême de Jésus-Christ, ouvrage de Richard, prieur de Saint-Victor, 704. Solution d'un cas touchant la validité du baptême des enfants que l'on plonge dans l'eau en disant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, sans exprimer l'action par ces paroles sacramentelles : Je te baptise, 878. Celui qui baptise un enfant contracte avec la mère une affinité spirituelle qui lui interdit le droit de l'épouser ou celui d'exiger d'elle le devoir conjugal si le ministre et la mère étaient mariés, 878, 879.] Doctrine du pape Innocent III sur le baptême, 976. [Ce pape prescrit de faire donner le baptême et les ordres à un homme qui avait reçu les ordres sans être baptisé, 802. Il veut qu'on donne le baptême aux Juifs, et aux Sarrasins qui le demandent, 1023.] Canon d'un concile de Londres sur le baptême, 1146. Opuscule du pape Innocent III, 1017. Doctrine de Guillaume d'Auvergne. Voyez *Rebaptisation* et les articles qui vont suivre.

BAPTÊME DES HÉRÉTIQUES. Baptême négligé et altéré par les Marcosiens, I, 500. — Lettre de saint Cyprien sur le baptême des hérétiques, II, 327 et suiv. Lettre à Magnus, 327 et suiv.; aux évêques de Numidie et à Quintus de Mauritanie, 329; au pape saint Etienne, 329 et suiv.; à Jubaïen, 332 et suiv.; à Pompée, 334, 335. Lettre de Firmilien à saint Cyprien sur le baptême des hérétiques, 335 et suiv. Erreur de saint Cyprien sur le baptême des hérétiques, 381. Saint Denis d'Alexandrie écrit au pape saint Étienne sur la question du baptême des hériques, 406, 407. Autre lettre du même au pape saint Sixte, 407. Baptême des Novatiens, 322 et 427, n. 5. Des Paulianistes, 332. Lettres du pape saint Étienne à saint Cyprien et à saint Denis d'Alexandrie, au sujet du baptême des hérétiques, 422, 423. Lettre de Firmilien, évêque de Césarée, sur le même sujet, 435, 436. Lettre de saint Denis de Rome à saint Denis d'Alexandrie sur le baptême, 448. Conciles tenus au sujet du baptême des hérétiques, 544 et suiv. Concile de Carthage sous Agrippin, 544, 545. Conciles d'Icone, de Synnades et d'autres lieux, 545, 546. Concile de Carthage ; premier de saint Cyprien, 546. Concile de Carthage ; second de saint Cyprien, 547 et suiv. Concile de Carthage ; troisième de saint Cyprien, 549 et suiv. Actes de ce concile, 550 et suiv. Paul de Samosate, accusé de changer la forme du baptême, 567. Canon huitième du premier concile d'Arles sur le baptême des hérétiques, 631. Est-ce dans le concile d'Arles que la question du baptême des hérétiques a été décidée ? 632 et suiv. — Canon huitième du Concile de Laodicée, III, 512, 513. — Doctrine de saint Athanase, IV, 214, 215 ; de saint Basile, 459 et 468, 469. — De saint Cyrille de Jérusalem, V, 74 ; de saint Optat, 134 ; de saint Pacien, 170. — Canon troisième dans la lettre du pape saint Innocent à saint Alexandre d'Antioche, VII, 516. Doctrine de saint Jérôme, 671. — Lettre de saint Augustin à Crispin sur le baptême des Maximianistes, IX, 82, 83. — Erreurs des Manichéens sur le baptême réfutées au concile d'Arras, XIII, 160, 161. — Lettre de Gauthier de Mortagne sur le baptême conféré aux enfants par des hérétiques, XIV, 659.

BAPTÊME DES MORTS ou pour les morts. Baptême donné aux morts, I, 338. — Ce que c'est que le baptême pour les morts selon saint Isidore de Péluse, VIII, 484. — Doit-on baptiser les morts qu'une mort précipitée a empêchés d'être baptisés ? XI, 37. Réponse de saint Fulgence, 38. — Dissertation sur le sentiment d'Abélard tou-

chant le baptême pour les morts, XIV, 341.

BAPTISTÈRE d'Alexandrie, IV, 216. — Témoignage de saint Paulin sur les baptistères, VIII, 91. — Témoignage de saint Germain de Paris, XI, 311. Baptistère du monastère de Saint-André à Rome, 493. [Témoignage des évêques de Syrie, 822.] — Canon du dix-septième concile de Tolède qui ordonne de tenir le baptistère de l'église fermé depuis le commencement du carême jusqu'au jeudi saint, XII, 966. — Suivant un
755. canon du concile de Verneuil, il ne devait y avoir de baptistère public que dans les paroisses où l'évêque l'aurait ordonné, XIII, 614. Voyez *Fonts baptismaux*.

BARAC, juge d'Israël, I, 51.

BARADAT (Saint), solitaire, engage Théodoret à la paix, X, 21. Théodoret a écrit sa
458. vie, 63. Lettre qu'il écrit à l'empereur Léon, 581, 582.

BAR-ANANIA, juif qui enseigne l'hébreu à saint Jérôme, VII, 548.

II siècle. BARBARES d'Afrique, font une irruption en Numidie, II, 287. Barbares d'Orient, font une irruption dans l'Asie, 444. — Constantin contribue à la conversion des barbares, IV 229. — Discours de saint Jean Chrysostôme sur les barbares convertis à la foi, VII, 342. — Discours contre les barbares, ouvrage attribué à saint Nil, solitaire de Sinaï, VIII, 215. — Sermon attribué faussement à saint Augustin sur le déluge et la persécution des barbares, IX, 284.

I siècle. BARBARICINS, peuples de Sardaigne. Leur conversion, XI, 436 et 497.

BARBARIE, dame de Naples à la prière de laquelle le corps de saint Séverin est
493. transféré au château de Lucullane, XI, 85.

[BARBARIE, sermon de saint Augustin sur les temps de barbarie, IX, 842.]

BARBASCÈME ou BARBASYME (Saint),
345. évêque de Séleucie et de Ctésiphon. Ana-
346. lyse des Actes de son martyre rapportés par Assémani, III, 335.

BARBATIEN, moine de Milan, apostat, IV, 650, et V, 501.

BARBATIEN (Saint), prêtre et confesseur. Discours de saint Pierre Damien pour le jour de sa fête, XIII, 309.

BARBE. Ancien usage de tondre la barbe par cérémonie de religion pratiqué par saint Paulin, VIII, 93. — Saint Colomban obligeait les diacres à faire raser leur barbe, XI, 497 et 620. — L'usage où étaient les prêtres de l'Église romaine de se raser la barbe justifié par Ratramne, XII, 566 ; par Énée, évêque de Paris, 601. — Canon d'un concile de Girone qui défend aux clercs de nourrir leur barbe, XIII, 553.

BARBE (Sainte). Homélie en son honneur attribuée à saint Jean Damascène, XII, 87.

BARBE-D'OR, Doyen de l'Église de Paris. Lettre que lui écrit Hugues, archevêque de 1160.
Sens, sur la mort de l'évêque Pierre Lombard, XIV, 549.

[BARBULIUS (Démétrius). Son édition des œuvres de Salvien, X, 378.]

BARCELONE, ville d'Espagne. Saint Pacien, évêque de cette ville, V, 156 et suiv. — Saint Paulin y est fait prêtre, VIII, 50. — Concile tenu en cette ville, XI, 859. Autre, 907, 908. — Autres, XIV, 1035, 1059 et 1064. Confirmation des donations faites à l'Église de cette ville, 1035. Cette ville est donnée par le comte de Tarragone Raymond III à l'évêque Aldégaire et à ses successeurs ; cette donation confirmée par le pape Gélase II, 1091.

BAR-CÉPHA (Moïse), évêque syrien. Voyez *Moïse Bar-Cépha*.

BARCOS (Martin de), abbé de Saint-Cyran. Sa censure du *Prædestinatus*, X, 334.

BARDARE (Philippique), empereur d'Orient. Voyez *Philippique*.

BARDAS, frère de l'impératrice Théodora, excommunié par le patriarche saint Ignace, 859
pour ses débauches, le fait exiler, puis déposer, XII, 569. Il devient suspect à l'empereur Michel qui le fait mourir, 574 et 720,
725. Lettre que le pape saint Nicolas pre- 866.
mier lui adressait, 569. Ce fut par ses intrigues que Photius fut placé sur le siége de Constantinople, 720. Lettres de Photius à Bardas, 724. — Bardas fait chasser le patriarche Ignace qui l'avait excommunié, XIII, 689.

BARDELLE (.....). Sa traduction italienne des ouvrages de l'historien Josèphe, I, 328.

BARDESANE le Babylonien, hérésiarque, II siècle.
I, 465 et suiv. Son origine et ses études ; son zèle pour la religion catholique ; il embrasse les erreurs des Valentiniens, 465. Son fils Harmonius le suit dans ses erreurs, 466. Écrits de Bardesane, 466 et 467. Fragment de son livre du *Destin*, publié par le docteur Cureton, 466. Son histoire et celle de sa secte par Frédéric Struntzius, 467. — Sa doctrine réfutée par Diodore de Tarse, V, 589. — [Par saint Ephrem, VI, 452 et suiv.] — Témoignage de Théodoret sur les erreurs de Bardesane, X, 72.

IV siècle. BARDESANISTES, disciples de Bardesane. Ce que saint Épiphane dit de cette secte, VI, 396.

BARDEWICH, aujourd'hui VERDEN, en Saxe. Ancienneté que la Chronique de Saxe donne à cette ville et à son Eglise, XIII, 185.

XII siècle. [BARDIN ou BANDIN et BAUDIN. Sa Somme théologique, XIV, 549, et n. 7.]

XI siècle. [BARDON, archevêque de Mayence. Benoît IX lui accorde des priviléges, XIII, 195.]

XI siècle. BARDUS, pénitencier de saint Anselme évêque de Lucques, écrit sa vie, XIII, 392.

[BARGINI. Sa traduction italienne des livres moraux et catholiques de Tertullien, II, 87.]

354. BARHADBESCIABÉ (Saint), diacre, martyr en Perse. Ses Actes rapportés par Assémani, III, 334.

BARI, ville d'Italie. Concile qui y fut tenu par le pape Urbain II, XIII, 437.

IV siècle. BARLAAM (Saint), martyr d'Antioche. Actes de son martyre, 77, 78. — Homélie attribuée à saint Basile le Grand sur saint Barlaam, IV, 388. — Panégyrique de saint Barlaam par saint Jean Chrysostôme, VII, 92.

BARLAAM, ermite. Son Histoire attribuée à saint Jean Damascène, XII, 87. [Cette Vie est véritable, 87, n. 10.]

BARNABÉ (Saint), apôtre des gentils. Épître qui lui est attribuée, I, 281 et suiv. Analyse de cette épître, 283 et suiv. [Notes relatives à cette épître, 288, n. 1 et 6, et 283, n. 2, 3, 5, 7, 8.] Éditions de cet ouvrage, 285; [autres éditions de cette épître, 285, n. 3.] On a attribué à saint Barnabé l'Épître aux Hébreux, 237. Faux évangiles et faux actes sous le nom de saint Barnabé, 273 et 278. — Tertullien lui attribue l'Épître de saint Paul aux Hébreux, II, 69. Origène cite son épître comme l'une des Épîtres catholiques, 208. — Saint Philastre observe qu'on lui attribuait l'Épître aux Hébreux, V, 174. — Saint Jérôme parle avantageusement de l'épître de saint Barnabé, VII, 655. — Témoignage de Théodore, lecteur, sur l'invention des reliques de saint Barnabé, XI, 105. — Discours d'Alexandre, moine de Chypre, en l'honneur de cet apôtre, et sur l'invention de ses reliques, XIV, 657. Sermon de Guillaume d'Auvergne sur la fête de ce saint apôtre, 1027.

BARNARD (Saint), archevêque de Vienne. Voyez *Saint Bernard de Vienne.*

BARONIUS (César), cardinal. Réflexion qu'il fait au sujet de la conduite du pape saint Léon à l'égard de saint Hilaire d'Arles, VIII, 438.

BARRE (René de la). Son édition des œuvres de Tertullien, II, 85; et d'Arnobe, 493.

BARE (Laurent de la). Son édition du commentaire d'Arnobe le Jeune sur les Psaumes, X, 332; — et du Martyrologe d'Usuard, XII, 612.

BARSABIAS (Saint), martyr avec quelques autres. Actes de leur martyre publiés par Assémani, III, 331.

[BARSANUPHE (Saint), anachorète. Sa vie; son traité contre les moines tombés dans l'origénisme; sa doctrine sur les opinions d'Origène, d'Evagre et de Didyme, XI, 175.]

BARSANUSSITES ou SÉMIDALITES, hérétiques dont parle saint Jean Damascène, XII, 69.

BARSAUMA, évêque de Nisibe. Lettre à son sujet, X, 644.

BARSUMAS, disciple de Théodore de Mopsueste, VIII, 19.

BARSUMAS, abbé, se trouve au faux concile d'Éphèse au nom de tous les archimandrites d'Orient, X, 675. Il consent au rétablissement d'Eutychès, 678. Il concourt à la déposition de Flavien et d'Eusèbe, 679. Requête qu'il présente au concile de Chalcédoine conjointement avec d'autres abbés et moines, 690.

BARTHÉLEMI (Saint), apôtre. Évangile attribué à saint Barthélemi; parole citée sous son nom, I, 273. — Sur quels fondements quelques-uns lui attribuent un livre de la théologie mystique, X, 551. — Son panégyrique par saint Théodore Studite, XII, 309, 310. Traduction de ce discours en latin par Anastase, le bibliothécaire, 715. — Discours de Pierre Damien en l'honneur de saint Barthélemi, XIII, 309. — Sermon de Guillaume d'Auvergne pour la fête de ce saint apôtre, XIV, 1027.

[BARTHÉLEMI (Saint). Église de Liége; charte en sa faveur par Vazon, XIII, 141.]

BARTHÉLEMI, moine d'Édesse. Son traité contre les Mahométans; [autre traité sur la même matière, XII, 103.] VIII siècle

BARTHÉLEMI, archevêque de Narbonne. Lettre que lui écrit Agobard, archevêque de Lyon, XII, 371. IX siècle

BARTHÉLEMI, abbé de Grotta-Ferrata, 1048.

détermine le pape Benoît IX à renoncer pour toujours au Saint-Siége, XIII, 199.

XI siècle. [BARTHÉLEMI, archevêque de Tours. Lettre que lui écrit Hugues II, évêque de Nevers, XIII, 239.]

1063. BARTHÉLEMI, abbé de Marmoutiers, succède à Albert ; il est chargé par Raoul, archevêque de Tours, de déchiffrer une lettre
1075. du pape saint Grégoire VII ; sa mort, XIII, 346. Sa lettre à Arnaud, évêque du Mans, au sujet du monastère de Vivoin, soumis à Marmoutiers, 346 et 347. Autres unions faites de son temps à Marmoutiers, 347. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 154 et suiv.

1113. BARTHÉLEMI, évêque de Laon, succède à Hugues, XIV, 195. (Il se retire au monastère de Foigni, où il se fait moine. On a de lui une lettre apologétique dans les conciles. Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 524 et suiv.)

BARTHÉLEMI, évêque d'Oxford. (Il a laissé un Pénitentiel manuscrit. Voyez *Du Pin*.)

1227. BARTHÉLEMI, évêque de Paris. Sa mort, XIV, 1029.

BARTHIUS (Gaspard), savant d'Allemagne. Ses notes sur le livre d'Hermas, I, 338. — Son édition du traité de saint Phébade contre les Ariens, V, 377. — Ses notes sur le poëme eucharistique d'un Paulin différent de saint Paulin, évêque de Nole, VIII, 100. — Ses notes sur le traité de Mammert Claudien, de la nature de l'âme, X, 355. Sa traduction latine du dialogue d'Enée de Gaze sur la nature de l'âme et sur la résurrection des corps, 492. — Ses notes sur le Dialogue de la création du monde et sur le traité contre les Manichéens, ouvrages de Zacharie de Mitylène, XI, 270. — [Son jugement sur Alain de Lille, XIV, 875, 876.]

BARUCH, prophète. Histoire de sa vie, I, 164, 165. Sa naissance illustre ; il s'attache à Jérémie ; il a part aux persécutions de ce prophète, 164. Revient à Jérusalem, 164 et 165. [Il a écrit après la ruine de Jérusalem
Avant J.-C. 596. et du temple, 164, n. 11.] Il écrit son livre à Babylone, la quatrième année du règne de Sédécias ; réponse à l'objection contre ce sentiment ; l'original hébreu de ce livre est perdu ; canonicité de ce livre, 165. Pourquoi il est attribué quelquefois à Jérémie ; analyse et division de ce livre, 166. Lettre que les Syriens attribuent à Baruch, 167. — [Le livre de Baruch admis comme canonique par Didyme l'Aveugle, V, 628.] — Saint Jérôme n'a point traduit ce livre, VII, 653. — Commentaire de Théodoret sur la prophétie de Baruch, X, 39.

BARULAS (Saint), enfant, martyr de Palestine, III, 5. 303.

BASILE (Saint), évêque d'Amasée, assiste IV siècle.
aux conciles d'Ancyre, II, 635 ; et de Néocésarée, 640. — Son martyre ; saint Astère fait son éloge, VI, 308.

BASILE (Saint), prêtre d'Ancyre. Actes de son martyre, III, 403 et suiv.

BASILE, évêque d'Ancyre, défenseur des 336.
Ariens. Il avait été médecin ; les Eusébiens
le font évêque d'Ancyre ; il est excommunié 347.
par le concile de Sardique et rétabli par 351.
l'ordre de Constance, IV, 320. Il assiste au concile de Sirmium contre Photin, 320 et 321. Il favorise l'instruction de l'antipape
Félix ; il était un des chefs des Semi-Ariens, 355.
321. Il assemble un concile à Ancyre contre 358.
les Anoméens ou purs Ariens, 321 et 550. Il est député vers Constance, 322 et 551. Il souscrit au nouveau formulaire de Sirmium, 321 et 552. Sa confession de foi, 553. Il fait
avec ceux de son parti une confession de 359.
foi ; il assiste au concile de Séleucie, 321 et
322. Il est déposé par un concile de 360.
Constantinople, 322 et 577. Il adresse
une requête à l'empereur Jovien, 577. Ses 363.
écrits ; il ne reste de lui que son exposition de foi, 322. — Il fut mis à la place de Marcel, déposé par les Eusébiens, III, 458.

BASILE, père de saint Basile le Grand, IV, 349, est enterré dans l'église des Quarante-Martyrs, 352.

BASILE (Saint), archevêque de Césarée en Cappadoce, confesseur, docteur de l'Église, IV, 349 et suiv. Sa naissance, 349. Sa 329.
patrie, son éducation, ses progrès dans les
sciences ; il va à Constantinople et à Athè- 355 ou 356.
nes, 349, 350. Il quitte Athènes ; est baptisé ; 357. 358.
fait divers voyages ; est fait lecteur, 350. Il
va à Constantinople ; il est ordonné prêtre ; 359 et 362.
division entre saint Basile et Eusèbe son 364.
évêque, 353. Il se retire dans le Pont, 352, 364 ou 365.
353. Il assiste les pauvres dans une famine ;
mort de sa mère ; saint Basile va à Samo- 367 ou 368.
sate ; est élu archevêque, 353. Sa conduite 369.
pendant son épiscopat, 354. Il travaille pour 370.
la paix des églises ; est prié de s'opposer à 370 et 371.
la division de la Cappadoce ; combat pour la 372.
vérité, 355. Il résiste à Modeste, préfet du 371.
Prétoire, 356. Reçoit Valens dans l'Église,
356 et 357. Protection de Dieu sur saint Ba- 371 et 372.

sile, 357. Saint Basile est persécuté au sujet d'une Dame, 358. Différent de saint Basile
372. avec Anthime au sujet des églises de Cappadoce, 360. Voyage de saint Basile en Arménie et à Samosate, 359, 360. Saint Basile
373. se plaint de l'ordination illégitime de Fauste; fait un second voyage en Aménie, 360. Ses
374. difficultés avec Eustathe, 360 et 361. Il tombe malade; va à Nazianze; tombe ma-
375. lade, 361. Va en Pisidie et dans le Pont, 362, 363. Les amis de saint Basile persécu-
376. tés; saint Basile désapprouve la députation
376. aux Occidentaux; il écrit publiquement con-
377. tre Eustathe; il ne peut venir au concile de
378. Lycaonie, 363. Dernières actions de saint
379. Basile, 363 et 364. Sa mort; estime qu'on fait de saint Basile, 364. Catalogue de ses écrits : ses Homélies sur l'Hexaemeron; estime qu'on en a faite, 365. Elles sont au nombre de neuf; saint Basile les a composées étant encore prêtre; sa méthode dans l'explication de l'Écriture sainte; ses homélies sur l'Hexaemeron traduites en latin, 366. Analyse des homélies première, deuxième, troisième, 367, 368. Analyse des homélies quatrième, cinquième et sixième, 368. Analyse des homélies septième, huitième et neuvième, 369. Homélies sur l'Hexaemeron faussement attribuées à saint Basile, 369, 370. Homélies sur les Psaumes. Saint Basile a expliqué les Psaumes étant prêtre; il ne les a pas expliqués selon leur ordre, 370. Il ne nous reste de lui que treize homélies sur les Psaumes, 370 et 371. Elles ont été prêchées au peuple, 371. Prologue sur les Psaumes, 371 et 372. Les anciens ont connu ces homélies; en combien de manières expliquent-elles les Psaumes; saint Basile n'a pas copié le commentaire de Théodore d'Héraclée, 372. Remarques sur les homélies de saint Basile, 372 et 373. Commentaire sur Isaïe; difficultés sur l'auteur de ce commentaire, 373. Réponse à ces difficultés; preuves que ce commentaire est de saint Basile, 373, 374. Suite des réponses aux objections, 374. Ce qu'il y a de remarquable dans ce commentaire, 374 et suiv. Homélies de saint Basile sur divers sujets, 376 et suiv. Première homélie sur le Jeûne, 376, 377. Deuxième homélie sur le jeûne, 377. Troisième homélie sur ces paroles : *Veillez sur vous-mêmes*, 378. Quatrième homélie de l'Action de grâces, 378, 379. Cinquième homélie sur sainte Julitte, martyre, 379, 380. Sixième homélie contre l'Avarice, 380, 381. Septième homélie contre les Riches, 381, 382. Huitième homélie sur la Famine et la Sécheresse en 368, 382. Neuvième homélie, Que Dieu n'est pas auteur du mal, 383. Dixième homélie contre Ceux qui sont sujets à la colère, 383, 384. Onzième homélie sur l'Envie, 384. Douzième homélie sur le commencement des Proverbes, 384. Treizième homélie sur le Baptême, 384 et suiv. Quatorzième homélie sur les Ivrognes, 386. Quinzième homélie sur la Foi, 387. Seizième homélie sur ces paroles de saint Jean : *Au commencement était le Verbe*, 387, 388. Dix-septième homélie sur Balaam; dix-huitième homélie sur saint Gordie; dix-neuvième homélie sur les Quarante Martyrs, 388. Vingtième homélie sur l'Humilité, 389. Instruction pour les Jeunes gens; vingt-troisième homélie sur saint Mamas, martyr, 390. Vingt-quatrième homélie sur les Sabelliens, 390 et suiv. Homélies de saint Basile qui sont perdues, 392. [Deux ont été retrouvées et publiées par Maï; on a aussi publié un Discours aux prêtres; un discours sur les Femmes qui logeaient avec les prêtres, 392.] Ascétiques de saint Basile; ce qu'on entend sous ce nom, 392. A quelles occasions saint Basile les a composés; estime qu'on en a faite, 392 et 394. Analyse du premier discours, 393 et 394. Analyse du deuxième, 394. Analyse du troisième, 394 et 395. Traités du Jugement de Dieu et de la Foi; ordre différent des deux traités dans les différentes éditions; le dernier est perdu, 395. Le traité du Jugement de Dieu et la lettre de la Foi sont de saint Basile, 395 et 396. Analyse du traité du Jugement de Dieu, 396, 397. Analyse de la lettre touchant la Foi, 397. Morales de saint Basile écrites en 361; à quelle occasion; ce que sont les Morales; la division de cet ouvrage; ce qu'il contient, 397. Les deux discours ascétiques paraissent être de saint Basile, 398. Analyse du premier, 398 et 399. Analyse du deuxième, 399. Les grandes et les petites Règles de saint Basile, 399 et suiv. Préface des grandes Règles; ce que c'est que les grandes Règles, 399, 300. Saint Basile les compose dans sa retraite; Rufin les traduisit; difficultés sur ces Règles, 399. Réponse à ces difficultés, 401, 402. Ce qu'il y a de remarquable dans les grandes Règles, 402 et suiv. Ce qu'il y a de remarquable dans les petites règles, 404 et suiv. Preuves que les grandes et les petites Règles sont d'un même auteur; Constitutions mo-

nastiques ; ce que c'est que les Constitutions monastiques, 406. Elles ne sont pas de saint Basile, ni d'Eustathe de Sébaste, 406 et suiv. Ce qu'il y a de remarquable dans ces Constitutions, 408. Les règlements pour la punition des fautes ne sont pas de saint Basile, 408 et 409. Livres de saint Basile contre Eunomius ; qu'était Eunomius, 409, 410. Ses écrits et ses erreurs ; les anciens ont cité les livres de saint Basile contre Eunomius ; en quel temps ils ont été composés, 410. A quelle occasion, 410, 411. Analyse du premier livre contre Eunomius, 411. Réfutation des principes d'Eunomius, 411 et suiv. Analyse du deuxième livre contre Eunomius, 413. Faux raisonnement d'Eunomius réfuté, 413 et suiv. Analyse du troisième livre, 415, 416. Réponse à l'objection d'Eunomius, 416. Difficultés sur le quatrième et le cinquième livre contre Eunomius, 416, 417. Analyse du quatrième livre, 417, 418. Analyse du cinquième livre, 418. Livre du Saint-Esprit; le livre du Saint-Esprit est de saint Basile, 419. A quelle occasion et en quel temps ce livre a été écrit, 419 et 420. Analyse de ce livre, 420 et suiv. Approbation du livre du Saint-Esprit, 424. Lettres de saint Basile avant son épiscopat, depuis l'an 357 jusqu'en 370 ; lettre de saint Basile au philosophe Eustathe en 357, 424 ; à saint Grégoire de Nazianze en 358, 424 et 425 ; à Candidien vers 358, 425, 426 ; à Olympien vers 358 ; à Nectaire et à sa femme, 426 ; à saint Grégoire de Nazianze vers 358 ; 426 et 427. Lettres de saint Basile à ses religieux en 360, 427, 428; au philosophe Maxime vers l'an 361, 428, 429 ; à une veuve, à un de ses amis, vers l'an 361 ; à Olympius vers l'an 361 ; au même vers le même temps ; à saint Grégoire de Nazianze vers l'an 363 ; 429 ; à Arcade, trésorier des revenus particuliers des princes, vers 363, 429 et 430. Lettre contre Eunomius vers 363 ; à Origène vers 363 ; à Macaire et Jean vers 363 ; à saint Grégoire de Nazianze vers 364 ; à Léontius, sophiste, en 364 ; au même Léontius vers le même temps, 430. Lettre touchant la perfection de la vie monastique avant l'an 366, 431. [Elle est authentique, 430, n. 1.] Lettre à un moine vers l'an 366; à Athanase, père d'Athanase évêque d'Ancyre, vers l'an 366, 431 ; à Athanase d'Ancyre vers l'an 369, 431 et 432. Lettre à Césaire en 368 ; à saint Eusèbe de Samosate en 368 ; à l'église de Néocésarée sur la mort de Musonius en 368, 432 ; à sainte Eusèbe de Samosate sur le même sujet en 369, 432 et 433 ; au préfet Sophrone et à Aburgius en 369, 433; à saint Eusèbe de Samosate en 369 ou 370, 433 et 434. Lettre pour Léonce et pour un curé de village 370; lettre à saint Grégoire de Nysse vers 370, 434. Lettre de Julien l'Apostat à saint Basile, 434, 435 et 436. Lettre de saint Basile à Julien l'Apostat ; lettre à Chilon; exhortation à de jeunes solitaires ; lettres à un moine qui avait quitté sa profession ; à un autre moine qui était tombé dans le crime d'impureté, 436 ; à une vierge qui avait commis un crime d'impureté, 437. Lettres de saint Basile depuis son épiscopat ; lettre de saint Grégoire de Nazianze touchant l'élection de saint Basile en 370, 437. Lettres de saint Basile à saint Eusèbe vers 371, 437; à Arcadius, 437 et 438 ; à Bosphore vers 371 ; à des chanoinesses vers 371, 438 ; aux chorévêques vers 361 ; autre lettre aux chorévêques vers 371; lettre à Parégoire, prêtre, vers 371, 439 ; à Peryame vers le même temps; lettre à saint Mélèce, 439 et 440 ; à saint Grégoire de Nysse en 371 ; à saint Grégoire, son oncle, en 372 ; à saint Athanase vers 372 ; à l'Église de Parnasse, 440 ; au principal de Néocésarée, à Hésychius, à Artabius, à saint Athanase en 371, 440 et 441 ; à saint Mélèce et à saint Athanase en 371, 441 ; au pape Damase en 371, 441 et 442 ; à saint Grégoire de Nazianze en 371, 442, 443 ; à Hésychius, à Callisthène, à Martinien en 371, 443 ; à Sophrone, intendant du palais, pour Thérasius et pour Helpidius en 371, 443 et 444 ; à Eustathe de Sébaste en 371 ; à saint Athanase en 372; à Innocent, 444 ; à saint Athanase et à divers officiers de la Cappadoce en 372, 444 et 445 ; à saint Mélèce et aux Orientaux, 445, 446 ; à Césarie, touchant la fréquente communion, 446 et 447 ; à Élie, gouverneur de la Cappadoce, en 372, 447 ; à saint Eusèbe de Samosate, à Sophronius, au sénat de Tyanes, à saint Eusèbe de Samosate en 372, 448 ; au comte Térence et à saint Eusèbe de Samosate, 448 et 449. Lettre de consolation aux magistrats de Satales ; deuxième lettre au peuple de Satales ; lettres au préfet Modeste en 373, 449 ; aux filles du comte Térence, à un soldat, 449 et 450. Lettres à Julitte, veuve, et pour elle en 372 ; lettres au préfet Modeste, au duc Andronic, 450 ; à l'Église de Tarse en 372 ; à Simplicie, hérétique ; lettre à Firmin en 372

et réponse de Firmin ; lettre de saint Basile à Eustathe en 372, 451 ; à saint Mélèce en 374; la lettre cent vingt-cinquième est la profession de foi que saint Basile propose à Eustathe, 452. Lettres de saint Basile à Atarbius et à saint Eusèbe de Samosate en 373, 452, 453 ; à saint Mèlèce en 373 ; à Théodote et à Olympius, touchant Eustathe, 453 ; à Diodore d'Antioche en 373, 454; à saint Eusèbe de Samosate en 373 ; aux Alexandrins et à l'Église d'Antioche, 454 et 455. Lettres à diverses personnes en 373 ; à saint Amphiloque, 455; à saint Aschole en 373; à Evagre en 373 ; à Eupater et à Diodore, 456 ; à saint Amphiloque ; lettres touchant l'affaire de Glycérius, 457. Lettres à Sophrone, à une veuve, à Théodoret, à Magninien, 457 et 458 ; à Otrée de Mélitine, aux prêtres et aux magistrats de Samosate et à Eustathe, 458. Première lettre canonique de saint Basile à Amphiloque en 374, 458 et suiv. Lettres à Eustathe, médecin, en 374 ou 375, 462, 463; à saint Amphiloque en 374, 463, 464 ; à saint Ambroise, évêque de Milan, en 375, 464 ; à saint Eusèbe de Samosate, 465. Lettre à saint Amphiloque, qui est la seconde canonique, 465 et suiv. Lettres aux évêques des villes maritimes et à ceux de Néocésarée en 375, 469. Troisième lettre canonique à saint Amphiloque, 472 et suiv. Lettres au clergé de Samosate, à ceux de Bérée, à ceux de Chalcis, 475, 476 ; à Démosthène en 375, 476. Lettres touchant la translation d'Euphronius de l'Église de Colonie à celle de Nicople, 477. Lettres à saint Amphiloque, 478 ; aux Occidentaux, 479 ; aux Évésiens, 480 et 482 ; aux moines persécutés en 376 ; à saint Épiphane vers 377, 481. Lettres à Optime en 377, 482, 483 ; aux Sozopolitains et à Urbicius, 483 ; aux Occidentaux, aux confesseurs et à Pierre, 483 et 484; à un chorévêque, touchant un rapt, 484 ; à Hamatius et à Maxime, vers 378, 485. Autres lettres de saint Basile pendant son épiscopat, 486 et 487. Lettres de saint Basile dont l'époque n'est point connue ; pourquoi on n'a pas donné d'analyse de plusieurs lettres de saint Basile, 481. Lettres à Festus, à Magnus, à des moines et à des scribes, 487 et 488. Lettres faussement attribuées à saint Basile, 488, 489. Ouvrages faussement attribués à saint Basile ; homélies sur le Saint-Esprit; contre la Colère, 489; sur la Naissance de Jésus-Christ, 489 et 490; sur la Pénitence; homélies contre Ceux qui accusaient les catholiques d'adorer trois dieux ; discours sur le Libre arbitre; homélie sur ces paroles : *Ne vous laissez pas aller au sommeil ;* homélie sur le Jeûne. Discours ascétiques, 490. Les deux livres du Baptême, 489, 490, et 491. Liturgies attribuées à saint Basile, 492, 493. Discours de Consolation et quelques autres, 493. Discours de saint Basile traduits par Rufin, 490 et 494. Vingt-quatre discours composés par Métaphraste de divers endroits de saint Basile, 494. Livre de la Virginité à Létoius, évêque de Mélitine, 494 et 495. Autres ouvrages attribués faussement à saint Basile ; ouvrages de saint Basile qui sont perdus, 495. Philocalie, ouvrage de saint Basile et de saint Grégoire de Nazianze, 495 et 496. Doctrine de saint Basile sur l'Écriture sainte, 496 et suiv. ; sur la tradition, 500, 501 ; sur les conciles, 501, 502 ; sur la Trinité, 503 et suiv. ; touchant le Père et le Fils, 504, 505 ; touchant le Saint-Esprit, 505 et suiv.; sur le péché originel, 509, 510 ; sur l'incarnation de Jésus-Christ, 510 et suiv. ; sur la grâce, sur le libre arbitre de l'homme, sur le mérite, sur la possibilité d'observer les commandements de Dieu et sur les bonnes œuvres, 512, 513 ; sur la sainte Vierge et saint Joseph, sur les anges et les démons, 514; sur le Baptême, 517 ; sur la Pénitence, 520 et suiv.; sur l'Eucharistie et le Sacrifice de l'autel, 522 et suiv.; sur les ministres de l'Église et sur l'ordination, 524 et suiv. ; sur les charges et immunités du clergé, 528; sur l'Église, 529 ; sur la prière, 530 et suiv.; sur le jeûne, 532 ; sur la continence, 532 et 533; sur le mariage, 533 et suiv.; sur les martyrs, 535, 536 ; sur l'église romaine [et sur la juridiction universelle du pape, 536;] sur les moines et l'état monastique. 536 et suiv. ; sur divers points de morale, 541, 542; sur l'excommunication, 543, 544 ; sur le schisme et l'hérésie, 544. Jugement des écrits de saint Basile, 544 et 545. Catalogue des éditions de saint Basile, 545 et suiv. [Éditions et traductions récentes, 547, 548. — Ce que saint Basile écrit à saint Aschole au sujet de la persécution de l'Église de Gothie, IV, 456. Les Ariens veulent le déposer, 604. Son livre du Saint-Esprit est lu publiquement dans un concile tenu à Icone par saint Amphiloque, 605. Il justifie saint Mélèce et saint Eusèbe de Samosate, accusés d'arianisme, 607. — Saint Eusèbe de Samosate travaille à son

élection, V, 1, 2, 183. Il écrit à saint Basile, 2. Autres lettres à saint Basile, 2 et 3. Autre, 3. Liaison de saint Basile avec saint Mélèce d'Antioche ; il tâche de le faire rentrer dans la communion de saint Athanase, 10. Commencement de sa liaison avec saint Grégoire de Nazianze, 180. Il établit un monastère dans le Pont ; saint Grégoire de Nazianze s'y retire auprès de lui, 181. Il est ordonné prêtre par Eusèbe de Césarée en Cappadoce ; division qui s'élève entre lui et cet évêque ; saint Grégoire de Nazianze les réconcilie ; saint Grégoire de Nazianze travaille à le faire choisir pour évêque de Césarée, 183. Saint Basile fait saint Grégoire de Nazianze évêque de Sasimes, 183 et 184. Épigrammes ou épitaphes que saint Grégoire de Nazianze compose à sa louange, 184 et 282. Oraison funèbre de saint Basile par saint Grégoire de Nazianze, 185 et 215, 216. Lettres que lui écrivit saint Grégoire de Nazianze, 248, 249, 250, 251, 252. Épitaphe de saint Basile ; Poëme de saint Grégoire de Nazianze, 282, 283. Épigramme de saint Grégoire de Nazianze en l'honneur de la famille de saint Basile, 300. Liturgie faussement attribuée à saint Basile, 363. Saint Amphiloque écrit à saint Basile touchant l'Église d'Isaurie ; réponse que lui fait saint Basile, 365. Saint Basile souhaite de voir saint Amphiloque pour le consulter sur diverses affaires, 365 et 366. Son livre intitulé du Saint-Esprit est produit dans le concile tenu par saint Amphiloque ; Saint Amphiloque envoie des présents à saint Basile, 366. Vie de saint Basile faussement attribuée à saint Amphiloque, 370. En quoi l'Hexaemeron de saint Ambroise diffère de celui de saint Basile, 394. Estime de saint Basile pour Diodore de Tarse. Ce qu'il répond aux reproches qu'on lui en fait, 588. — Saint Basile est visité par saint Ephrem, VI, 3, 4 et 42. Poëmes et hymnes composés à sa louange par saint Ephrem, 4. Son éloge par saint Ephrem, 42. Ce qu'il dit de ses écrits, 259. Saint Grégoire de Nysse travaille à réconcilier saint Basile avec Grégoire leur oncle, 120. Le traité intitulé de la Trinité adressé à Eustathe et attribué à saint Grégoire de Nysse est de saint Basile, 185. Le traité de la différence des termes de *substance* et *hypostase*, attribué à saint Grégoire de Nysse, est de saint Basile, 186. Panégyrique de saint Basile par saint Grégoire de Nysse, 209. Saint Grégoire de Nysse donne de grands éloges à saint Basile, 257. [Trois traités attribués à saint Zénon de Verceil sont de saint Basile, 274.] — Quelques discours de saint Basile traduits par Rufin d'Aquilée, VII, 466. — Sermon dogmatique de saint Basile attribué faussement à saint Nil, solitaire de Sinaï, VIII, 211. L'église de Bérée députe vers saint Basile pour lui demander quelque consolation ; saint Basile écrit à Acace et à Paul alors abbés à Bérée, 238. Éloge de saint Basile par Isidore de Péluse, 481. Témoignage de Philostorge sur saint Basile, 513. — Saint Basile cité par saint Augustin contre Julien, IX, 486. [Deux sermons nouveaux de saint Basile cités par Victor de Capoue, XI, 305.] — Discours sur saint Basile attribué à André de Crète, XII, 57. [Huit hymnes en l'honneur de saint Basile par saint Jean Damascène, 89.] Vie de saint Basile attribuée à saint Amphiloque, traduite en latin par Anastase le bibliothécaire, 714.—Hymne de Jean Mauropus en l'honneur de saint Basile, XIII, 229. Discours du même sur saint Basile, 230. — Lettre du pape Alexandre III qui est une confirmation de l'institut de l'ordre de saint Basile, XIV, 926. [M. Fialon (Eugène), professeur de rhétorique au lycée impérial de Reims, a publié en 1866, chez Auguste Durand, à Paris, une Étude historique et littéraire sur saint Basile ; elle est suivie de l'Hexaemeron, traduit en français.]

BASILE, religieux, mis auprès de saint Basile le Grand, le calomnie, IV, 451.

[BASILE, écrivain grec du xe siècle, ses Scholies sur les discours de saint Grégoire de Nazianze, V, 246.

BASILE le Minime, évêque de Césarée au xe siècle, ses scholies sur trois discours de saint Grégoire de Nazianze, V, 247.]

BASILE, évêque de Raphanée en Syrie, ami de saint Jean Chrysostôme, VII, 2, 32 et 35. — Il ne faut pas le confondre avec Basile de Séleucie, X, 162.

BASILE, prêtre de Capoue, VIII, 63.

BASILE, abbé à Constantinople, maltraité par Nestorius, VIII, 369 et 396. Présente une requête à l'empereur et demande la convocation d'un concile, 370 et 396. Sa profession de foi, 397.

BASILE, moine catholique de Constantinople, maltraité par Nestorius, sollicite la convocation d'un concile général, VIII, 260. 430.

BASILE, évêque d'Éphèse après Memnon, VIII, 393 et 408. Il fut nommé à cet évêché par saint Procle ; sa mort, Avant 444.

444. 408. — Concile qu'il tient à Ephèse, X, 666.

BASILE, archevêque de Séleucie en Isaurie, confondu par erreur avec un autre Basile ami de saint Jean Chrysostôme ; il prononce un discours à la louange de sainte
Après 431. Thècle ; il devient évêque de Séleucie après la mort de Dexien, X, 162. Il assiste à deux conciles de Constantinople où il combat Eu-
448-449. tychès, 162 et 669. Il se trouve au faux con-
449. cile d'Éphèse où il tombe dans l'erreur, 163
451. et 675. Dans celui de Chalcédoine, il se ré-
Avant 460. tracte, 164 et 689. Sa mort; on lui donne le titre de bienheureux, 164. Ses discours, 164 et suiv. Jugement de ses discours ; sa lettre à l'empereur Léon, 167. Vie de sainte Thècle, 167 et 168. Différentes éditions qu'on a faites des œuvres de Basile de Séleucie, 168 et 169. [Édition dans la *Patrologie;* ses scholies sur saint Grégoire de Nazianze, 169. — Lettre que Théodoret lui écrit, X, 70, 71, 72.

BASILE, ami de saint Jean Chrysostôme, X, 162.

BASILE, diacre qui porte une lettre de Julien de Cos à saint Léon, et la réponse de saint Léon à Julien de Cos, X, 213.

BASILE, prêtre, l'un des légats du pape saint Léon à Constantinople, X, 219. Ordres que saint Léon lui donne, 221. Il fut un de ceux qui assistèrent au concile de Chalcédoine, 221 et 681, 682.

BASILE, autre prêtre de Constantinople, vient à Rome chercher la paix et une doctrine assurée, X, 221.

BASILE, élu évêque d'Antioche, néglige d'en informer le pape saint Léon ; lettre que saint Léon lui écrit à ce sujet, X. 223.

BASILE, évêque, chargé de négocier avec les Visigoths; lettre que lui écrit saint Sidoine Apollinaire pour lui recommander les intérêts de la foi, X, 391.

BASILE, sénateur romain, convaincu de magie et puni, X, 648.

BASILE, préfet du prétoire ; son statut qui défend d'élire l'évêque de Rome sans le consentement du roi d'Italie, infirmé par un
502. concile de Rome, X, 728 et 729.

V. 520. BASILE de Cilicie, selon Photius, est auteur d'un traité contre Nestorius; il écrit un Dialogue contre Jean de Scythople; son Histoire ecclésiastique que nous avons perdue ainsi que ses autres écrits ; idée que Photius donne de son Dialogue, XI, 110.

599. BASILE, évêque en Sicile, repris par le pape saint Grégoire de ce qu'il faisait des fonctions déshonorantes pour son ministère, XI, 519.

[BASILE, gouverneur à qui saint Théodore Studite écrit, XII, 311.]

BASILE, abbé, auteur d'un commentaire sur la règle de saint Benoît, qui paraît être un abrégé de celui d'Hildemar, XII, 363.

BASILE, évêque d'Ancyre, abandonne la 787.
secte des Iconoclastes et se réunit à l'Église catholique dans le concile de Nicée, XIII, 620.

BASILE Ier LE MACÉDONIEN, empereur 866.
d'Orient, est associé à l'empire par Michel ;
il devient seul empereur ; il chasse Photius 867.
du siége de Constantinople et rétablit saint 868.
Ignace, XII, 624. Lettre du pape Adrien II 869.
à ce sujet, 589. Autre lettre du même pape
à ce prince, 592. Basile assemble un concile 869.
général à Constantinople contre Photius, et assiste à plusieurs des sessions, 624. Après la mort de saint Ignace, il se laisse séduire par Photius qu'il rétablit patriarche ; sa
mort; ses Exhortations à son fils Léon, 625. 886.
Ses lettres aux papes Nicolas Ier et Adrien II, 624, 625. Il ne reste que quelques fragments du livre de droit qu'il avait fait composer, 625. Lettres que lui écrit le pape Jean VIII, 644. Lettre d'injures qu'il écrit au pape Adrien III; réponse qu'y fait Étienne V, 651. Lettre que Photius écrit à Basile le Macédonien pour se plaindre des mauvais traitements qu'on lui faisait dans son exil, 726. Vie de Basile le Macédonien écrite par Constantin Porphyrogénète son petit-fils, 796 et 811. [Trois odes de Photius adressées à Basile, 976, 977.] — Députation que Basile le Macédonien envoie au pape Adrien II pour le remercier de l'extinction du schisme, XIII, 702. Il assemble un concile à Constantinople. Lettre que le pape lui écrit, 702 et suiv. Il assiste à plusieurs des sessions du concile, 705, 706, 707, 708. Il y souscrit, 710. Il s'indispose contre les légats, 711. Il se trouve à une des sessions du concile pour le rétablissement de Photius et propose de publier le symbole de Nicée; à quel dessein, 725.

[BASILE LE JEUNE, dit Porphyrogénète, 975-1025.
empereur d'Orient. Ses Constitutions *novelles* sont reproduites au tome CXVII de la *Patrologie grecque.*] Ménologe composé par son ordre, XIII, 132.

[BASILE (le bienheureux), métropolite de X siècle.
Néopatras en Thessalie. Prologue d'une interprétation des douze prophètes, au tome CXI de la *Patrologie.*]

[BASILE, dit le Petit, évêque de Césarée 931.

en Cappadoce, a laissé des commentaires sur les discours de saint Grégoire de Nazianze contre Julien ; sur l'éloge d'Héron le philosophe et sur l'oraison funèbre de son frère, avec une lettre à l'empereur Constantius ; les commentaires sont reproduits au tome XXXVI de la *Patrologie grecque;* la lettre est au tome CXI de la même *Patrologie.*]

BASILE LE JEUNE (Saint), anachorète à Constantinople. Sa vie écrite par Grégoire son disciple, XII, 795 et 798, et XIII, 132. [Elle est reproduite en partie au t. CIX de la *Patrologie grecque.*]

70. BASILE SCAMANDRIN, patriarche de Constantinople, succède à Polyeucte ; il est
75. déposé dans un concile et on lui donne saint Antoine Studite pour successeur, XIII, 759.

BASILE, auteur de l'hérésie des Bogomiles, anathématisé dans un concile par le patriarche Nicolas le Grammairien, XIII, 559 et XIV, 140 et 653. Il est condamné au feu et brûlé vif, 140. Voyez *Bogomiles.*

lècle. BASILE D'ACRIDE, archevêque de Thessalonique. Sa lettre au pape Adrien IV au sujet de la réunion des deux églises, XIV, 651 et 915. Sa réponse touchant les mariages dans les degrés de consanguinité, 651, 652.

9. BASILE, archevêque de Zagora. Sa lettre au pape Innocent III pour la réunion des Bulgares à l'Église romaine, XIV, 977. Il est député au pape par le roi Joannice ; les Grecs lui ferment le passage ; il reçoit le pallium et est fait primat, 978.

cle. BASILIDES, hérésiarque. Évangile sous son nom, I, 273, et V, 516. Sa doctrine fut combattue par Agrippa, surnommé Castor, 404. Ses erreurs, 404, 500. Elles sont réfutées par saint Irénée, 506. Ses disciples fêtaient le jour du baptême de Jésus-Christ, 604. — Jovinien renouvelle les infamies de Basilides, IV, 650, — Témoignage de Théodoret sur Basilides, X, 72. Voyez *Basilidiens.*

ècle. BASILIDES (Saint), disciple d'Origène, martyr ; actes de son martyre, I, 549.

ècle BASILIDES, évêque de Léon et d'Astorga en Espagne, déposé par les évêques de sa province, surprend le pape saint Étienne, II, 265 et 471. Sa déposition est confirmée par un concile tenu à Carthage, 563.

ècle. BASILIDES, évêque de la Pentapole d'Égypte. Lettre canonique que lui écrit saint Denis d'Alexandrie, II, 410.

BASILIDIENS. Ce que saint Épiphane dit IV siècle.
de cette secte, VI, 386.

BASILINE (et non GALLA), mère de Julien l'Apostat, donne des héritages à l'Église d'Éphèse, VII, 3.

BASILINOPLE, ville détachée de Nicée. A quelle occasion, X, 695.

BASILIQUES des martyrs. Épigramme de IV siècle.
saint Grégoire de Nazianze contre les repas qui se faisaient dans ces lieux, V, 304. Basiliques de Milan, 457, 484, 485, 487, 489. Basilique ambrosienne à Florence, 457. — Basiliques de saint Pierre et de saint Paul à Rome ; saint Grégoire entreprend de les rebâtir, XI, 439, 440.

BASILIQUES. Corps de droit rédigé par l'empereur Léon VI; éditions qu'on en a faites, XII, 774. Elles sont revues par l'empereur Constantin Porphyrogénète, 811.

BASILIQUE (Saint), évêque de Comanes, martyr, apparaît à saint Jean Chrysostôme, VII, 12.

BASILISQUE, empereur d'Orient, se dé- 475.
clare l'ennemi de la foi orthodoxe par une lettre circulaire adressée à tous les évêques; lettre que lui écrit le pape saint Simplice, 476.
X, 402. Saint Daniel Stylite s'oppose à ses entreprises contre l'Église, 404. Basilisque révoque sa lettre circulaire, abdique l'empire, et est relégué dans un château où il périt de faim, 405.

[BASILISSE. Lettre de saint Grégoire de Nazianze à Basilisse, V, 367. Cette personne est sans doute la même qui suit.]

BASILISSE, dame à qui saint Grégoire de 379.
Nysse adresse une lettre, VI, 124. Ce que contient cette lettre, 217.

BASINE, fille du roi Chilpéric, religieuse 590.
à Sainte-Croix de Poitiers, se joint à Chrodielde qui voulait déposséder l'abbesse Leubouère pour se mettre à sa place ; elle est excommuniée au concile de Poitiers, XI, 905. Elle se réconcilie avec son abbesse, et est rétablie dans la communion de l'Église au concile de Metz, et rentre dans son monastère, 906. Saint Grégoire de Tours fut choisi pour pacifier ces troubles, 366.

BASLE (Saint), solitaire. Sa Vie écrite par un anonyme ; autre Vie composée par Adson, abbé de Montier-en-Der, XII, 887.

BASSACE, abbé du Mont-Cassin. Sa mort, 856.
XII, 695.

BASSIEN, évêque de Lodi, assiste au concile de Milan contre les Jovinianistes, IV, 653. — Et au concile d'Aquilée, V, 481.

444. BASSIEN, évêque d'Éphèse après Basile;
451. requête qu'il présente à Valentinien, VIII, 409. L'empereur Théodose s'intéresse à lui; son élection est reconnue canonique, 472. — Il avait été ordonné malgré lui évêque d'Évazes; il succède à Basile dans l'évêché d'Éphèse, X, 666. Cette affaire est traitée au concile de Chalcédoine, 694. Il y est déposé, 695.

IV ou V siècle. BASSULE, belle-mère de Sulpice-Sévère, VIII, 110. Lettre qu'il lui écrit, 118.

[BASSUS, homme riche et vertueux, fait ensevelir les martyrs de la légion Thébaine, II, 471.]

BASSUS, gouverneur de Thrace, fait mourir saint Philippe évêque d'Héraclée, III, 36 et suiv.

IV siècle. BASSUS (Saint), évêque et martyr. Sujet d'une homélie attribuée à saint Jean Chrysostôme, VII, 97.

BASSUS, Cappadocien, homme vertueux tué par des voleurs, V, 299.

BASSUS ANICIUS, consul. Voyez *Anicius*.

BASSUS, prêtre dont il est parlé dans la vie de saint Siméon Stylite, X, 61.

IX siècle. [BATHERIC (Saint), évêque de Ratisbonne à qui un anonyme adresse un ouvrage, XII, 704.]

BATTHÉE, solitaire, VI, 27.

BATULFE (Saint). Sa vie écrite par le moine Folcard, XIII, 554.

BAUCALIS ou LE BAUCALIEN, prêtre d'Alexandrie, jette la division entre Arius et le patriarche Alexandre, VIII, 510.

BAUDEMOND, abbé de Blandigni, disciple de saint Amand, évêque de Maëstricht. (Il a écrit la vie de saint Amand. Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome III, p. 642 et suiv.)

[BAUDET (Louis). Sa traduction de plusieurs ouvrages de Tertullien, II, 87.]

VI siècle. BAUDONIVIE ou BAUDONINIE, religieuse du monastère de Sainte-Croix à Poitiers, écrit la Vie de sainte Radegonde, XI, 318 et 414. Idée de cet ouvrage, 415. [Édition de cette Vie dans la *Patrologie*, 415. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 491 et suiv.)

BAUDOIN Ier, comte de Flandre, excommunié pour avoir enlevé Judith, fille du roi Charles, XIII, 695, et XII, 580. — Il obtient des lettres favorables du pape saint Nicolas Ier, XII, 580. Charles le Chauve le reçoit en ses bonnes grâces, 695.

BAUDOIN II, comte de Flandres. Lettres de remontrance que lui écrit Foulques de Reims, XII, 710. — Il est menacé d'excommunication, XIII, 734.

BAUDOIN V, comte de Flandre. Sa réconciliation avec Godefroi, duc de Lorraine, XIV, 1059.

BAUDOIN VI, comte de Flandre, rétablit l'abbaye de Hasnon. Son éloge par le moine Thomel, XIII, 344, 345.

BAUDOIN, évêque de Noyon et de Tournai. Sa mort, XIII, 490. 1068.

BAUDOIN, abbé de Saint-Edmond. Son différend avec Herfaste, évêque de Thedford, XIII, 453.

BAUDOIN Ier, roi de Jérusalem. On a de lui une lettre au pape Pascal II. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. X, p. 204 et suiv.)

BAUDOIN, archevêque de Cantorbéry, auparavant abbé de Winchester. (On a de lui quelques ouvrages. Voyez *Du Pin*.)

BAUDOIN, moine de Saint-Remi. (Il est auteur d'une relation des miracles de saint Cyprien. Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome XII, p. 234 et suiv.)

BAUDOIN (François), jurisconsulte. Son édition du dialogue de Minutius Félix, I, 556. — Son édition des livres d'Arnobe, II, 493. — Ses éditions des œuvres de saint Optat de Milève, V, 149. — Son édition de l'Histoire de la persécution des Vandales, par Victor de Vite, X, 465.

BAUDRI Ier, ou BALDRIC, évêque de Liége. Protestation de Rhatérius de Vérone contre son élection, XII, 851. Sa mort, 844. 1014

BAUDRI II, évêque de Liége, fonde le monastère de Saint-Jacques dans l'île à la porte de Liège, XIII, 142.

BAUDRI, chantre de l'Église de Térouane, auteur de la Chronique de Cambrai; on l'a confondu mal à propos avec Baudri, évêque de Noyon; d'où vient cette erreur; raison décisive qui prouve que Baudri, chantre de Térouane, est différent de l'évêque de Noyon; il est pourvu d'un bénéfice à la cathédrale de Cambrai, et fait les fonctions de secrétaire de saint Lietbert, puis de Gérard II; il obtient de celui-ci la permission d'aller dans le diocèse de Térouane; dimissoire qui lui est donné à cet effet; il est pourvu de la dignité de chantre de l'église de Térouane, 481. Analyse de sa Chronique de Cambrai, 481 et 482. [Éditions nouvelles de cette Chronique, 482. Il n'a pas écrit les V. 10 Avant

Gestes de Lietbert, 481, n. 13.] Sa Chronique des Églises de Térouane et d'Amiens, 482, 483. On ne doute pas qu'il ne soit auteur de la Vie de saint Gaucheric et de celle de saint Lietberg, 483. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 400 et suiv.)

1098. BAUDRI, évêque de Noyon, confondu avec Baudri, chantre de Térouane, et auteur d'une Chronique de Cambrai; raisons décisives qui prouvent qu'il faut les distinguer, XIII, 481. — Lettres qui restent de lui, XIV,
1113. 113. Sa mort. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IX, p. 578 et suiv.)

BAUDRI, moine, puis abbé de Bourgueil, et ensuite évêque de Dol; son Histoire de la croisade, XIII, 530, 531. Il assiste au con-
1095. cile de Clermont, 531. Ses prétentions à l'é-
1098. vêché d'Orléans; ce qu'Yves de Chartres écrit au pape à son sujet, 532. Il est fait évêque
1108. de Dol, 530 et 532. Son voyage à Fécamp, 530, 531. Il va à Rome; il prend soin de la pompe funèbre d'Alain, duc de Bretagne;
1109. sa lettre à Pierre, abbé de Maillezais, 531.
131. Sa mort; sa lettre aux moines de Fécamp, 532. Ses autres écrits et ses poésies, 531. Il fait l'épitaphe de Renaud, archevêque de Reims, 489. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 98 et suiv.)

siècle. BAUDRI, scholastique de Liége. (Il est auteur de la vie d'Adalbéron, archevêque de Trèves. Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome XII, p. 677.)

BAUGENCY, ville de l'Orléanais. Conciles qui y furent tenus, XIV, 1078 et 1123.

779. BAUGULFE, abbé de Fulde, succède à Sturme, XII, 272. Sa vie composée par le moine Candide, 387. Lettre de Charlemagne qui lui est adressée, 245. [Dans l'ancienne édition on a mis à tort Daugulfe.]

BAULDRY (le père), dominicain. Son édition de la traduction française de l'Histoire sacrée de Sulpice-Sévère par Filleau, VII, 122.

I siècle. BAULEN, abbaye du diocèse de Besançon, soumise à celle de Cluny par le pape Adrien IV, XIV, 915.

BAUME (La). Celle usurpée par un nommé Bernard, et rendue à l'abbaye de Gigni, XIII, 733.

BAUME (La). Monastère soumis de nouveau à celui de Cluny par le pape Innocent III, XIV, 957.

BAUTON, comte, maître de la milice sous Valentinien, V, 487.

BAVAROIS. Histoire de la conversion des Bavarois, des Huns, des Slaves et des Corinthiens, XII, 476, 477.

BAVIÈRE, province d'Allemagne. Instruction du pape Grégoire II pour y rétablir la religion, XII, 25, 26. Saint Boniface vient y V. 740.
prêcher l'Évangile et y rétablit quatre diocèses, 47. Poésies sur les principales églises de Bavière, 477. Les évêques de Bavière écrivent au pape Jean IX pour se plaindre des Moraves qui voulaient se séparer d'eux, 742.

BAVON (Saint), confesseur de Gand. Son épitaphe par saint Livin, XI, 741. Sa vie par un auteur du XIIe siècle, 742. — Précis de l'histoire de sa vie par Othelbold, XIII, 110. Sa vie retouchée par Thierry, abbé de Saint-Tron, 561, et 597. — Monastère de saint XI siècle.
Bavon à Gand; lettre de l'abbé Othelbold contenant le détail des reliques qu'on y conservait, et la description du monastère, XIII. 109 et 110.

BAVON, abbé de Corbie en Saxe. Voyez *Bovon*.

BEATI IMMACULATI. Voyez *Psaumes*.

BÉATITUDE. Morale de saint Ambroise sur la béatitude de son traité des Offices, V, 440. — Discours de saint Ephrem sur les Différentes Demeures du ciel, VI, 10. Autre discours du même sur la Demeure des bienheureux, 23. [Discours du même sur les Joies de l'éternelle béatitude, 448.] — Homélie de saint Jean Chrysostome sur les Délices de la Vie future, VII, 116. — Livre de la Vie bienheureuse; ouvrage de saint Augustin, IX, 40, 41. Ce que saint Augustin dit sur la béatitude de son XIe livre de la Cité de Dieu, 305, 306. Doctrine de saint Augustin; liberté des bienheureux, 734. En quoi consiste, selon ce Père, le bonheur de l'autre vie, 796, 797. — Sermon de saint Léon sur les Degrés de la béatitude, X, 197, 198. — Traité de la Béatitude et de la Félicité de la céleste patrie; ouvrage d'Eadmer, disciple de saint Anselme, XIV, 46.

BÉATITUDES. Trois opuscules de saint Ephrem sur les Diverses Béatitudes, VI, 22, 23. Huit homélies de saint Grégoire de Nysse sur les Huit Béatitudes, 142 et suiv. — Les huit béatitudes expliquées par saint Jean Chrysostôme, VII, 218 et suiv. Homélie de saint Chromace, évêque d'Aquilée, sur les Huit Béatitudes, 495. — Homélies de saint

Boniface de Mayence sur les Huit Béatitudes, XII, 53. — Homélie d'Arnold, prévôt de Saint-Emmeran de Ratisbonne, sur les Huit Béatitudes, XIII, 95.

BÉATRIX, duchesse et marquise de Toscane. Lettre que lui écrit saint Pierre Damien, XIII, 306.

BÉATUS et AMBROISE, jeunes gens à qui Ennode de Pavie adresse une instruction, X, 575.

BÉATUS, prêtre et moine dans les montagnes d'Asturie, s'élève contre l'erreur d'É-
785. lipand de Tolède; lettre qu'Élipand écrit contre lui; réponse que Béatus, conjointement avec Ethérius, fait à cette lettre, XII, 214. Analyse de ce traité où il établit la divinité de Jésus-Christ, 214 et suiv. Élipand, après avoir rétracté ses erreurs, se réunit à Béatus et Ethérius, 216, 217. Commentaire de Béatus sur l'Apocalypse, 217. [Édition de l'écrit d'Élipand dans la *Patrologie*, 217.]
798. Mort de Béatus, 217.

BÉATUS RHÉNANUS, savant allemand. Ses éditions des œuvres de Tertullien, II, 84. Et d'Origène, 255. — Ses scholies sur le traité de Synésius du manque de chevelure, VIII, 33. — Son édition de l'Histoire ecclésiastique de Théodoret, X, 141. Et de celle de la persécution des Vandales par Victor de Vite, 465. — Son édition des capitulaires, XII, 383.

BEAUCHAMP (P.-F. Godard de). Sa traduction française des lettres d'Abaillard et d'Héloïse, XIV, 341.

BEAUGENCY. Voyez *Baugency*.

BEAUGENDRE (Antoine), bénédictin. Son édition des œuvres du vénérable Hildebert, XIV, 224. Et de celles de Marbode, 225.

XI siècle. BEAULIEU, près de Loches, en Anjou. monastère fondé par Foulques Nerra et soumis au Saint-Siége, XIII, 144 et 189. Sa dédicace, 189.

BEAUVAIS, ville de France. Conciles qui y furent tenus, XIII, 673, et XIV, 1085 et 1094. Lettre touchant les limites respectives des diocèses de Paris et de Beauvais, XIV, 784.

BEAUXAMIS (Thomas), carme. Son commentaire sur la Confession de foi imprimée sous le nom de saint Martin, VIII, 123.

XI siècle. BEC (Le), abbaye de Normandie, devient célèbre pour les études, par la réputation de Lanfranc, XIII, 440, 441. Chronique de cette
1141. abbaye, 459. — Les priviléges de cette abbaye confirmés par Hugues, archevêque de Rouen, XIV, 601.

BÉCANCELD, en Angleterre. Voyez *Bacanceld*.

BÉCHÈDE (Grégoire), Limousin. Voyez *Grégoire Béchade*.

BECHRÉ, monastère de filles établi en Thébaïde par saint Théodore, IV, 235.

[BECUCCI, curé de Saint-Félix à Florence, éditeur du livre intitulé *Dogmata orthodoxa* par un anonyme, XII, 152.]

BÈDE (Le Vénérable), prêtre et moine de Jarrow. Sa naissance, son éducation, XII, 1. 673.
Il est ordonné diacre, puis prêtre, 1 et 2. Ses disciples; son éloge; sa mort, 2. Cir- 735.
constances de sa mort rapportées dans une lettre de Cuthbert, son secrétaire, 2. Pourquoi il est surnommé le Vénérable, 2 et 3. Ses écrits distribués en huit tomes; livres du premier tome qui paraissent supposés ou douteux; ouvrages qui sont de Bède dans le premier tome; traité de l'Art poétique des figures et des topes de l'Écriture sainte et de l'orthographe, 3. [Quatorze hymnes attribuées au vénérable Bède, 4.] Ouvrages contenus dans le second tome, et qui sont de lui, savoir: livre de la Nature des choses, de l'Ordre du temps, des Six âges du monde, 4, 5. Opuscules qui lui sont faussement attribués; la lettre sur l'Équinoxe du printemps est de Bède; autres ouvrages supposés, 5. Ecrits dans le troisième tome, 4 et suiv. Histoire ecclésiastique des Anglais, 5, 6. Ce que contient cette Histoire, 6. Les Vies de saint Cuthbert et de saint Félix sont de Bède, 6. Vies supposées, 6 et 7. Martyrologe de Bède; livre des Lieux saints; ouvrages supposés; ouvrages contenus dans le quatrième tome, 7. Commentaire sur l'ouvrage des six jours, 7 et 8; sur le Pentateuque; sur les livres des Rois; les trente Questions sur les livres des Rois; commentaires sur Esdras et Néhémie; sur le livre de Tobie; le commentaire sur le livre de Job n'est pas de lui; commentaires sur les Proverbes et sur le Cantique; Explication allégorique de ce qui est dit de l'arche, du tabernacle et des habits sacerdotaux, 8. Ouvrage contenus dans le cinquième tome, 8 et 9. Sur les quatre Evangiles; sur les Actes des Apôtres; sur les sept Épîtres canoniques, 9. Sur l'Apocalypse; ouvrages contenus dans le sixième tome, 9 et suiv. Rétractations sur les Actes des Apôtres, 9 et 10. Questions sur les Actes; commentaire sur les Épîtres de saint Paul; les

sept homélies à la louange de saint Paul sont de saint Chrysostôme, 10. Ouvrages contenus dans le septième tome, 10 et 11. Homélies attribuées à Bède, 10. Véritables Homélies de Bède, 10 et 11. Homélies supposées, 11 et 12. Etincelles ou Lieux communs sur les Vertus et sur les Vices; traité de la Femme forte; on n'a point de preuves que ces ouvrages soient de Bède, 12. Le livre des Offices et le traité des Allégories sur les Prophètes ne sont pas de Bède; ouvrages contenus dans le huitième tome; Explication du Temple de Salomon; traité sur l'Ouvrage des six jours; les Questions sur plusieurs livres de l'Écriture; autres ouvrages qui ne sont pas de Bède, 12 et 13. Ouvrages de Bède qui ne se trouvent point dans les éditions de ses œuvres, 13 et suiv. Commentaire sur Habacuc; Poëme sur le Jugement de Dieu; Lettres, 13 et 14; lettre à Albin; livre de Prières, 14. Histoire des abbés Wiremouth et de Jarrow, 14 et 15. Écrits de Bède qui sont perdus, 14. [Plusieurs lettres sont publiées depuis dom Ceillier, 14.] Doctrine de Bède sur la grâce, 15, 16; sur l'Eucharistie, 16, 17; sur les messes et les prières pour les morts, 17; sur les images, 17 et 18; sur la virginité perpétuelle de saint Joseph et de la sainte Vierge; jugement des écrits du vénérable Béde, 18. Éditions qu'on en a faites, 18 et 19. [Éditions récentes; différentes autres pièces qui le concernent; Vies du vénérable Bède dans la *Patrologie*, 19.] Lettre que lui adresse Accas, évêque d'Hagulstad, 21. — Église dédiée sous son nom par saint Wulstan, évêque de Worchester, XIV, 314.

[BÉGEL (A.) a édité le panégyrique de saint Pamphile en l'honneur d'Origène, II, 448.]

[BEELEN, professeur à l'université de Louvain. Son édition syriaque et sa traduction latine des deux lettres de saint Clément, pape, sur la virginité, I, 344 et suiv.]

[BEKKER. Son édition de la Bibliothèque de Photius, XII, 723. — Son édition des Annales de Michel Glycas, XIV, 642. De la Chronique de Constantin Manassès, 643. Son édition des cinq premiers livres des Annales de Nicétas Choniate, 1176.]

BEL, idole des Babyloniens. Observations sur le fragment qui concerne cette idole dans le livre de Daniel, I, 172 et suiv. Saint Hippolythe regarde ce fragment comme authentique, 636. — Sentiment de saint Jérôme sur ce fragment, VII, 653. — Sulpice Sévère regarde ce fragment comme canonique, VIII, 125.

BEL (Philippe le), docteur de Paris. Sa traduction française des sermons, des opuscules et de quelques lettres de saint Bernard, XIV, 499.

BELHOMME (Humbert), bénédictin, abbé de Moyen-Moutier, auteur d'une Histoire de cette abbaye, XIII, 71 et 252.

BÉLISAIRE, ancien poëte latin, fait l'éloge de Sédulius, VIII, 108.

BÉLISAIRE, patrice. Victoire qu'il remporte sur Gélimer, roi des Vandales, X, 465. — Il prend Naples et Rome sur les Goths; il veut engager Silvérius à condamner le concile de Chalcédoine et à approuver la doctrine des Acéphales, XI, 192. Sur son refus, il le fait déposer, fait recevoir à sa place Vigile, et exile Silvérius à Patare, en Lycie, 192 et 193. Il livre Silvérius à Vigile, 193.

BELLATOR, auteur ecclésiastique qui n'est connu que par ce qu'en dit Cassiodore, et dont les écrits sont perdus, XI, 284 et 285. Il était prêtre; son commentaire sur la Sagesse mentionné par Raban Maur, XII, 451. VI siècle.

BELLEFOREST (François de), littérateur. Sa traduction française des sermons de saint Cyprien, évêque de Carthage, II, 385. — Ses observations sur les livres de saint Augustin de la Cité de Dieu, IX, 812. — Sa traduction française de l'Histoire de la persécution des Vandales en Afrique par Victor de Vite, X, 465. — Sa traduction du discours de Théodore, abbé de Raïte, sur l'Incarnation, XI, 787.

BELLEGARDE (L'abbé de). Voyez *Morvan*.

BELLE-ILE ou GUÉDEL, île des côtes de Bretagne, donnée au monastère de Redon par le duc Geoffroi, pour y établir une communauté de moines, XIII, 158. XI siècle.

BELLÈRE (Balthasar de), imprimeur à Douai. Son édition de l'Histoire de Jérusalem de Jacques de Vitry, XIII, 537.

BELLICIUS, païen converti. Lettre que lui écrivit saint Ambroise, V, 503. IV siècle.

BELLIER (Pierre). Sa traduction française des œuvres de Philon, I, 312.

BELZUNCE DE CASTELMORON (Henri-François-Xavier), évêque de Marseille. Sa traduction française du livre de saint Augustin : de la Grâce et du Libre arbitre, IX, 814.

BÉNÉDICTINS de la congrégation de Saint-Maur. Ils ont donné beaucoup d'éditions des Pères de l'Église, et entre autres celle de saint Augustin, IX, 815 et suiv. [Jugement de Fénelon sur l'édition des œuvres de saint Augustin par les Bénédictins, 846 et suiv.] Les Bénédictins desservaient les cathédrales d'Angleterre, XIII, 293.

BÉNÉDICTION. Terme employé par quelques conciles d'Espagne pour désigner l'ordination, XI, 906, 907, 908.

814. BÉNÉDICTION DE DIEU. Traité d'un anonyme qui enseigne comment on doit bénir et louer Dieu par le chant des Psaumes ; il est dédié à Bathurie, évêque de Ratisbonne ; idée de cet ouvrage, XII, 387. [Il est reproduit dans la *Patrologie*, 704.]

BÉNÉDICTIONNAIRE du pape saint Grégoire, XI, 543.

BÉNÉDICTIONS. Recueil de bénédictions IX siècle. composé par Adelhelme, évêque de Séez, XII, 760, 761.

BÉNÉDICTIONS DES PATRIARCHES : ouvrage de saint Ambroise sur ce sujet, V, 412. 387. — [Bénédictions des patriarches, ouvrage de Paulin, diacre de Milan, VII, 477.] — Traité sur les Bénédictions attribué à Rhaban-Maur, XII, 469. Traité de ces Bénédictions attribué à Adrevald, moine de Fleury, 630. Bénédictions de Jacob. Voyez *Jacob*.

BÉNÉDICTIONS ECCLÉSIASTIQUES. Bénédiction donnée à la fin du sacrifice selon les Constitutions apostoliques, II, 598. Canon du concile d'Elvire. 614. — Les princes chrétiens baissaient la tête devant les évêques pour recevoir leur bénédiction, IV, 78. — On voit par le concile de Riez qu'en Occident les prêtres ne donnaient les bénédictions que dans les maisons particulières, et que les bénédictions dans les églises étaient réservées aux évêques, VIII, 606. — Cérémonies de la bénédiction d'un moine décrites dans le livre de la Hiérarchie ecclésiastique, attribué à saint Denis l'Aréopagite, X, 548, 549. — Bénédiction du cierge pascal, X, 576, XI, 522. — Prières pour la bénédiction d'une reine, XI, 543. — Bénédictions en usage en France, blâmées par le pape Zacharie, XII, 33. Canon du quatrième concile de Tolède qui décide que la bénédiction épiscopale doit être donnée après l'oraison dominicale, 917. Bénédiction de l'évêque ou du prêtre ; comment elle se donnait au peuple dans le IXe siècle, 760, 761. — Bénédiction donnée par un moine. Ce qu'en dit Yves de Chartres, XIV, 103. Traité des bénédictions des évêques ; ouvrage de Geoffroi de Vendôme, 168.

BENEDICTUS, cantique de Zacharie traduit en langue tudesque, XII, 596. IX siècle.

BÉNÉFICES. Origine des bénéfices ecclésiastiques, X, 524. — Article d'un capitulaire de Charlemagne sur les bénéfices, XII, 239. Règlement du pape Léon IV sur les bénéfices, 408. — Règlement du pape Alexandre II sur les bénéfices, XIII, 276. Règlement du pape Alexandre II, 287. Canon d'un concile de Plaisance, 430. D'un concile de Clermont, 432. Traité de Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, sur la collation des bénéfices, XIV, 1030. Canon d'un autre de Reims, X, 1093 ; d'un autre d'Avranche, 1135 ; et du troisième concile de Latran, 1141. Canons du quatrième concile de Latran, 1168.

BÉNÉNATUS, évêque. Lettres que lui IV ou V siècle. écrivit saint Augustin, IX, 189.

BÉNÉNATUS, évêque de la première Justinienne, ennemi déclaré des Trois-Chapitres, est déposé pour ce sujet, XI, 301. 550.

BÉNÉNATUS, évêque de Misène. Saint Grégoire le Grand lui écrit, XI, 487.

BÉNÉTI (Cyprien), de l'ordre des Frères-Prêcheurs. Son édition du traité d'Arnaud de Bonneval des Œuvres cardinales de Jésus-Christ, XIV, 618.

BÉNÉVENT, ville d'Italie. On prétend que le corps de saint Barthélemi y a été apporté de l'île de Lipari, XII, 310. [Privilége accordé à l'Église de Bénévent par le pape Marin II, 829.] — Bénévent est érigé en archevêché par le pape Jean XIII, XIII, 758 969. [et XII 834.] Cette ville est cédée au pape Léon IX en échange de Bamberg, 202. Concile tenu en cette ville par le pape Urbain II, 425. Poëme d'Alphane, archevêque de Salerne, sur le martyre des douze frères de Bénévent, 493. — Conciles tenus en cette ville, XIV, 1061, 1062, 1067, 1072, 1081, 1084, 1088, 1089 et 1094.

BÉNÉVOLE, secrétaire d'État sous Valentinien le Jeune, aime mieux perdre sa charge que de dresser un rescrit en faveur des Ariens, V, 172, 488, VI, 363, VIII, 35. — Il engage saint Gaudence à mettre ses sermons par écrit, VIII, 35. IV siècle

BÉNIGNE (Saint), martyr à Dijon. Les actes de son martyre sont peu considérés, I, 473. — Église à Dijon sous son nom ; de prétendues reliques déposées dans cette II siècle

église y occasionnent des convulsions ; lettre d'Amolon à ce sujet, XII, 429, 430. [Passion de saint Bénigne par Wolfard, XIII, 74. Etude historique et critique sur les Actes et la mission de saint Bénigne, par M. l'abbé Bougaud, 74, n. 6.] — Monastère de Saint-Bénigne, à Dijon, réformé par Guillaume, son abbé, XIII, 106. Lettre d'Alinard, archevêque de Lyon, aux moines de Saint-Bénigne ; Chronique de ce monastère écrite dans le XIe siècle par un anonyme, 178. Quatre lettres du pape Benoît VIII en faveur de ce monastère, 192. Statuts de ce monastère, 479.

BÉNIGNE (Saint), évêque. Vers d'Ennode à sa louange, X, 577.

BÉNIGNE, évêque, se fait moine à Saint-Bénigne de Dijon, XIII, 192.

BÉNILDE (Sainte), l'une des martyres de Cordoue, XII, 519.

BENJAMIN (Saint), diacre, martyr en Perse, X, 49.

BENJAMIN, Juif à qui saint Nil écrivit, VIII, 217.

[BENJAMIN MINOR, ouvrage de Richard, prieur de saint Victor, XIV, 999, 700].

BENJAMIN MAJOR, ouvrage de Richard de Saint-Victor, XIV, 700.]

BENNADE ou BENNAGE, évêque de Reims, à qui succède saint Remi, XI, 77.

BENNARTIUS. Ses Commentaires sur les livres de Boëce intitulés de la Consolation de la Philosophie, X, 665.

BENNINGDON, ville d'Angleterre. Concile tenu en cette ville, XIII, 682.

I siècle. BENNON, cardinal. Ses deux lettres contre le pape saint Grégoire VII, XIII, 378. Différentes éditions qu'on en a faites, 378 et 404.

BENOIT (Saint), patriarche des moines
V. 480. d'Occident. Sa naissance et son éducation, XI, 156. Étant encore fort jeune, il se retire à Sublac où il s'enferme dans une caverne,
494. 156 et 157. Ce qui lui arriva dans cette solitude pendant les trois ans qu'il y demeura ;
518. Il est fait abbé du monastère de Vicovarro ; L'indocilité des moines, qui attentent même à sa vie, l'oblige à le quitter ; il retourne à sa première solitude ; beaucoup de personnes se font ses disciples ; il bâtit douze mo-
520. 528. nastères, 157. Miracle qu'il opère à l'égard de saint Placide ; cédant à l'envie d'un prêtre nommé Florentius, il abandonne ses douze monastères et en bâtit un nouveau au Mont-Cassin ; règle qu'il donne à ses religieux, 158. Le patrice Tertullus fait, au monastère de Cassin, donation de tous les biens qu'il avait dans le voisinage ; saint Benoît fonde le monastère de Terracine en Campa- 534.
nie, et plusieurs autres en Sicile, en Espagne et en France ; il prédit la ruine du monastère du Mont-Cassin, 159. Le roi Totila vient le voir ; récit de leur entrevue, 159 et 160. Mort de saint Benoît, 161 et 475. Son 543.
éloge, 161. Analyse de sa Règle, 161 et suiv. Distinction de quatre sortes de moines, 162. Qualités et fonctions de l'abbé et des autres supérieurs, 162 et 163. Autres officiers du monastère, 163. Réception des novices, 163 et 164. Offices divins, 164, 165. Travail des mains et lecture, 165 et 166. Habits, 167. Nourriture, 167 et 168. Malades, hôtes, voyages, 168, 169. Corrections, 169, 170. Eloge de saint Benoît et de sa règle ; lettre et exhortation de saint Benoît, 170. La lettre qu'on suppose qu'il a écrite à saint Remi, évêque de Reims, pour le prier de délivrer une possédée, n'existe point, 82 et 170. — Saint Benoît cite la lettre de saint Basile, IV, 393. — Sa Vie occupe le second livre des Dialogues du pape saint Grégoire, XI, 474, 475. Vers à sa louange par Marc, un de ses disciples ; autres par saint Simplice, abbé du Mont-Cassin, 634. — Comment Paul, diacre, raconte la translation du corps de ce saint du Mont-Cassin en France, XII, 142. Vie de ce saint attribuée à Paul, diacre, 144. [Une hymne sur les miracles de saint Benoît par le même, 144, n. 7.] Homélie en son honneur par le même, 144. Commentaire sur sa Règle attribué au même, 144 et 145. Poëme en son honneur composé par Gauzbert, moine de Fleury, 524. Histoire de la translation de son corps par Adalbert, moine de Fleury ; Histoire de ses miracles par Adrevald, moine de Fleury, 629. Continuée par Adelère, aussi moine de Fleury, 630. Poëme de saint Berthaire, abbé du Mont-Cassin, en l'honneur de saint Benoît ; autres poëmes du même, 696. Règle de saint Benoît commentée par Hucbald, 802. Discours de saint Odon, abbé de Cluny, en son honneur, 807. [Sermon pour la Vigile de la fête de saint Benoît, par Laurent, moine et ensuite évêque, 811.] Traduction de la Règle de saint Benoît en langue saxonne, 868. — [Hymne en l'honneur de saint Benoît, XIII, 23.] Abbon, moine de Fleury, envoie au pape Grégoire V l'Histoire de la Translation des reliques de saint Benoît, 28. Traité d'Abbon de Fleury sur la translation des reliques de

saint Benoît, 32. Ce traité mis en vers par Gérard, disciple d'Abbon, 35. L'Histoire de la translation des reliques de saint Benoît mise en vers par Aimoin, moine de Saint-Fleury ; discours du même en l'honneur de saint Benoît ; suite de la relation des miracles opérés depuis la translation, 41. [(Cet écrit a été continué par André, moine de Fleury. Voyez dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VII, p. 349.)] [Homélie sur saint Benoît par Paul, diacre, 91.] Histoire de l'Illation des reliques de saint Benoît écrite par Thierry, moine de Fleury, 100, 101. Sermon de saint Pierre Damien pour la veille de la fête de saint Benoît, 308. Ses miracles écrits en quatre livres par Didier, abbé du Mont-Cassin, 417. Statuts pour l'ordre de saint Benoît recueillis par Lanfranc, 448. Analyse de ces Statuts; ce qu'il y a de remarquable, 448 et suiv. Première édition qu'on en a faite, 451. Poëme en l'honneur de saint Benoît par Alphane, archevêque de Salerne, 493. — [Continuation de l'Histoire des Miracles de saint Benoît, opérés en France et principalement à Fleury, par Raoul Tortaire, XIV, 78.] Preuves qu'on alléguait à la fin du XIe siècle pour montrer que les reliques de saint Benoît étaient restées au Mont-Cassin, 496. Sermon de Geoffroi, abbé de Vendôme, sur saint Benoît, 169. Panégyrique de saint Benoît par saint Bernard, 484. Hymne de Pierre le Vénérable pour la fête de saint Benoît et la translation de ses reliques, 511 et 522. Relation de l'Invention du corps de saint Benoît dans l'église de Mont-Cassin écrite par Pierre, diacre, 583, 584. [Sermon pour la fête de saint Benoît par Odon, abbé de Morimond, 625. Sermon de Nicolas, secrétaire de Bernard, 736.] Sermon de Guillaume d'Auvergne sur saint Benoît, 1027. Dissertation d'Ange de la Noix, abbé du Mont-Cassin, pour prouver que le corps de saint Benoît est encore dans cette abbaye, 583. Reliques de saint Benoît transférées d'une châsse dans une autre à l'abbaye de Fleury-sur-Loire, 1081. Voyez *Règles de saint Benoît.*

573. BENOIT Ier, surnommé BONOSE, pape,
577. élu pour succéder à Jean III; sa mort, XI, 334. — Décrétale qu'on lui attribue faussement, VI, 96.

684. BENOIT II, pape, succède à Léon II, et ne siége que huit mois et dix-sept jours; ses lettres, XI, 785. [Leur édition dans la *Patrologie*, 785.] Sous son pontificat, l'empereur Constantin envoie à Rome les cheveux de ses deux fils Justinien et Héraclius; c'était une espèce d'adoption usitée en ce temps-là, 785.

BENOIT III, pape, succède à Léon IV. 855.
Une faction fait élire Anastase qui s'empare de Rome, et met Benoît en prison ; on reconnaît la légitimité de son élection et il est sacré ; sa mort, XII, 409. Ses lettres ; privi- 858.
léges qu'il accorde à l'abbaye de Corbie ; autre qu'il accorde à celle de Saint-Denis, 410. [Édition des écrits de Benoît III dans la *Patrologie*, 416.]

BENOIT IV, pape, succède à Jean IX ; 900.
ses deux lettres pour le rétablissement d'Argrim sur le siége de Langres, XII, 742. Sa mort, 743. [Édition des écrits de Benoît IV 903
dans la *Patrologie*, 743.]

BENOIT V, pape, succède à Jean XII ; 964.
il est déposé par l'empereur Otton, qui le relègue à Hambourg où il meurt, XII, 832. 965.
— Différentes circonstances de sa vie rapportées par Dithmar, XIII, 63, 64. Son corps est rapporté à Rome, 64. Son élection et sa déposition ; il se soumet, 755.

BENOIT VI, pape, succède à Jean XIII, 972.
et n'occupe le Saint-Siége que dix-huit mois ; sa lettre à Frédéric, évêque de Saltzbourg, qu'il constitue son vicaire apostolique dans le Norique et dans la Pannonie, XII, 835. [Édition de cette lettre et de quatre priviléges dans la *Patrologie*, 835.]

BENOIT VII, pape, succède à Donus II ; 984.
sa mort; sa lettre par laquelle il confirme le règlement fait par le pape Agapet II sur la juridiction des archevêchés de Saltzbourg et de Lorch, XII, 835. [Édition de cette lettre et de vingt-sept autres dans la *Patrologie*, 835 et 836.] — Conciles qu'il tient à Rome, XIII, 760.

BENOIT VIII, pape, succède à Sergius 1012.
IV ; un parti qui lui était opposé élit Grégoire ; Benoît, obligé de sortir de Rome, se retire auprès du roi Henri qui le ramène et 1016.
le rétablit, XIII, 190. Il le couronne empereur, 144 et 190. Il chasse les Sarrasins de la Toscane ; il passe en Allemagne deman- 1020.
der du secours à l'empereur Henri contre les Grecs ; sa mort, 190. Son jugement en fa- 1024.
veur de l'abbaye de Farfa, 190 et 191. Sa lettre aux évêques de Bourgogne, d'Aquitaine et de Provence contre les usurpateurs des biens de l'abbaye de Cluny, 191. Concile de Pavie où il invective contre l'incontinence des clercs, 191 et 192. Deux bulles de Benoît

VIII : l'une en faveur de l'église de Bamberg, l'autre confirmative des priviléges du monastère de Bremet en Italie ; concile de Rome où il confirme la fondation du monastère de Frutare ; lettre de Benoît VIII en faveur du monastère de Saint-Bénigne de Dijon, 192 et XIV, 1037. — [Recueil de ses lettres et priviléges dans la *Patrologie*, XIII, 192 et 193.]—Sa lettre contre les usurpateurs des biens de l'abbaye de Cluny, XIV, 1036.

1033. BENOIT IX, THÉOPHYLACTE, pape, succède à Jean XIX n'ayant guère que douze
1036. ans, XIII, 195, 196. Il tient un concile à Rome qui décide en faveur de l'abbé de Saint-Pierre hors les murs de Pérouse , contre
1038. l'évêque de cette ville ; il est chassé de Rome, et rétabli par l'empereur Conrad ; il dispense
1041. de ses vœux le prince Casimir ; il envoie à Trèves un légat pour la canonisation de
1042 saint Siméon ; il est chassé à cause de la
1044. dépravation de ses mœurs. Ses parents le rétablissent, 196. Enfin, moyennant une somme d'argent, il cède le pontificat à l'archiprêtre Jean Gratien, qui prend le nom de
047. Grégoire VI, 197. Après la mort de Clément II, il remonte sur le Saint-Siége pour
048. la troisième fois, et abdique huit mois et dix jours après, 199. [Recueil de ses lettres dans la *Patrologie*, 196.] Lorsqu'il rentra pour la troisième fois sur le siége de Rome, il dut son rétablissement aux représentations que Vazon, évêque de Liége, avait faites à l'empereur Henri le Noir, 141. Il avait été élu irrégulièrement et ensuite chassé de son siége, 147. Il dispense du vœu de chasteté le roi Casimir, diacre de Cluny, 151.

1058. BENOIT X (Jean), regardé communément comme antipape, élu par une faction après la mort du pape Etienne IX, se maintient quelque temps par la force des armes ; informé que le pape Nicolas II te-
1059. nait contre lui un concile à Sutri, il se retire ; il se jette aux pieds du pape qui lève l'excommunication prononcée contre lui, et le dépose de l'épiscopat et de la prêtrise ; les Romains lui donnent par dérision le surnom de Mincio, c'est-à-dire stupide, XIII, 243. [Le *Diario* romain le met dans le catalogue des papes, 243.] Son élection et sa déposition, XIV, 1061.

BENOIT, jeune moine vivant à 40 milles de Rome. Ce que rapporte de lui le pape saint Grégoire, XI, 476.

BENOIT BISCOP (Saint), fonde les deux monastères de Wiremouth et de Jarrow ; sa mort, XI, 802. — Son histoire écrite par le V. 690.
Vénérable Bède, XII, 14.

[BENOIT (Saint), Crispus, archevêque de V. 725.
Milan, XII, 20 ; ses écrits, 20 et 21.]

BENOIT, abbé d'Aniane, sa naissance ; V. 751.
après avoir passé quelque temps à la cour de Charlemagne, il se retire au monastère 774.
de Saint-Seine où il embrasse la vie monastique ; il quitte ce monastère dont on voulait le faire abbé et en fonde un nouveau dans une terre de son patrimoine, 257. Il rétablit la discipline monastique en plusieurs V. 780.
monastères ; il défend la foi contre Félix d'Urgel ; Louis le Débonnaire lui donne 794.
l'inspection sur tous les monastères de son royaume ; sa mort, 258. Ses ouvrages : Code 821.
des règles, 258 et 259. Concorde des règles, 259, 260. Ses lettres, 260, 261. Quatre opuscules contre l'hérésie de Félix, 261. Pénitentiel attribué à saint Benoît, 261 et 262. Commentaires sur les Épîtres de saint Paul et autres ouvrages, 262. [Édition des écrits de Benoît d'Aniane dans la *Patrologie*, 262.] Raisons de le faire auteur du dialogue entre Euticius et Théophile sur l'état de l'Église, 513, 514. Sa Vie écrite par Ardon Smaragde son disciple, 258. Lettre des moines du monastère d'Inde, qui contient un abrégé de sa vie avec les principales circonstances de sa vie, 260. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 447 et suiv.)

BENOIT. Un des chantres donnés à Charlemagne par le pape Adrien Ier, pour établir en France le chant grégorien, XII, 224.

BENOIT, diacre de l'Église de Mayence. IX siècle.
Sa collection des Capitulaires pour suppléer à celle d'Anségise, XII, 394. Idée de cette collection, 394 et 395. Éditions qu'on en a faites, 395. [Édition dans la *Patrologie*, 395.] (Voyez ce qui est dit de Benoît dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 389 et suiv., et son article dans le t. V, p. 35 et suiv.)

BENOIT, abbé de Cluse , en Piémont, 1028.
combat fortement l'apostolat de saint Martial 105. Lettre que lui écrit Adémar en faveur 1031.
de cet apostolat, XIII, 104. Sa Vie écrite par le moine Guillaume ne se trouve plus, 490.

BENOIT II, abbé de Cluse ; année de sa 1091.
mort ; sa Vie écrite par le moine Guillaume ; deux épitaphes et une hymne en son honneur, XIII, 490.

BENOIT PAULIN, bordelais. V. *Paulin*.

BENOIT GUAIFER, moine du Mont-Cassin. Voyez *Guaifer*.

[BENOIT, prêtre. Son Prologue des actes XII siècle.

des saintes Digne et Mérite ; son Prologue de la passion de sainte Fortunate, XIII, 602.]

XII siècle. [BENOIT, abbé de Petersborough. Sa Vie de saint Thomas de Contorbery, XIV, 667.]

BENSÉLIUS (.....), son édition projetée des œuvres de Philon, I, 312.

BÉORNIN, prêtre. Lettre que lui écrit Alcuin pour se justifier d'avoir manqué de fidélité au roi Offa, XII, 194.

BÉQUET THOMAS. Voyez *saint Thomas Béquet*, archevêque de Cantorbéry.

BÉRALD, père de saint Odilon, abbé de Cluny, XIII, 150.

1089. BÉRARD, abbé de Farfa. Sa mort ; ses Réglements, XIII, 477.

1097. BÉRARD, archidiacre de Lyon, est fait évêque de Mâcon, XIV, 80.

BÉRAT-SATIA, lieu où furent trouvées les reliques du prophète Michée, VIII, 533.

BÉRAULD (Nicolas), savant Orléanais. Son édition de plusieurs ouvrages de saint Athanase ou de plusieurs autres qui lui sont attribués, IV, 230.

BERCHAC [et non DERCHAC] en Thuringe. Assemblée tenue en ce lieu entre les partisans de l'empereur Henri IV et de ceux qui lui étaient opposés, XIII, 399.

BERCHAIRE, premier abbé de Hautvilliers et de Montier-en-Der. Sa Vie attribuée à Almanne, moine de cette abbaye, XII, 697. Elle fut écrite par Adson, l'un de ses successeurs ; la relation de ses miracles ajoutée par un anonyme, 888. — Recueil de ses miracles fait par Brunon, abbé de Montier-en-Der, XIII, 347.

375. BÉRÉE, ville de Syrie. Lettre de saint Basile le Grand au clergé et au peuple de Bérée, IV, 475, 476. Lettre de Théodoret au clergé de Bérée, X, 68.

BÉRENGARIENS, disciples de Bérenger, partagés en divers sentiments, XIII, 517.

IX siècle. BÉRENGAUD, moine de Ferrières. Son commentaire sur l'Apocalypse, XII, 702, 703. Ce commentaire a été faussement attribué à saint Ambroise, 703, — et à Bérenger, archidiacre d'Angers, XIII, 175. — Le moine Bérengaud dont il est fait mention dans les lettres de Loup, abbé de Ferrières, est vraisemblablement l'auteur du commentaire sur l'Apocalypse faussement attribué à saint Ambroise, XIV, 238, 239. (Voyez ce qui est dit de Bérengaud, moine de Ferrières, dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 653 et suiv.)

XII siècle. BÉRENGAUD, abbé de Saint-Maximin de Trèves. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie ; ses trois livres de l'Invention de la croix de Notre-Seigneur ; livre du Mystère du bois de la croix ; ses Sermons, XIV, 238. On examine s'il peut être l'auteur du commentaire sur l'Apocalypse faussement attribué à saint Ambroise, 238 et 239.

BÉRENGER, évêque de Verdun, obtient du pape Jean XIII des priviléges pour des monastères, XII, 833. [Le pape Jean XII, lui avait écrit, 832.)

BÉRENGER, duc de Frioul, se fait couronner empereur, XIII, 738.

BÉRENGER, vicomte de Narbonne [et non 1056.
de Toulouse, comme on l'a imprimé]. Sa plainte contre l'archevêque Guifroi, XIII, 238. (Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, 493.)

BÉRENGER, scholastique de Tours et archidiacre d'Angers. Ses commencements ; il est chargé du soin de l'école de Tours ; partage de sentiments sur sa science et ses talents, XIII, 164. Confondu par Lanfranc, abbé du Bec, il se met à donner des leçons sur l'Écriture sainte ; ses erreurs ; il combat 1047.
les mariages légitimes, le baptême des enfants, et principalement la foi de l'Église sur l'Eucharistie ; représentations qu'Adelmanne son condisciple lui fait à ce sujet, 165. Ses erreurs sur l'Eucharistie sont refutées par Hugues, évêque de Langres, 165 et suiv. Lettres de Bérenger à Lanfranc qui s'était déclaré contre lui ; Bérenger condamné dans un concile de Rome ; il va en Normandie. 1050.
Conférence de Brionne. Il y est confondu. Sa lettre aux clercs de l'Église de Chartres, où il accuse d'hérésie l'Église romaine et le pape saint Léon IX ; son erreur est con- 1050.
damnée au concile de Verceil, 167. Sa lettre à Ascelin, moine du Bec. Réponse d'Ascelin, 167, 168. Concile de Paris. Bérenger n'ose 1050.
y paraître. Son erreur y est anathématisée ; ses lettres à Richard et au trésorier de Saint-Martin de Tours. Il les écrit parce que le roi l'avait privé du revenu de son canonicat ; concile de Florence contre Béren- 1055.
ger, concile de Tours où il comparaît et anathématise ses erreurs, 169. Concile de Rome où il abjure de nouveau son hérésie 1059.
et signe une profession de foi catholique, 169 et 170. De retour en France, il désavoue son abjuration et publie un écrit contre le concile de Rome ; plusieurs autres conciles où son erreur est combattue et condamnée, 170. Il semble de nouveau rétracter ses er- 1079.

reurs dans un concile de Rome et désavoue ensuite sa profession de foi, 171 et 367. Con-
1080. cile de Bordeaux où il rétracte de nouveau son hérésie ; on a lieu de croire que cette
1088. rétractation fut sincère, 171. Sa mort, 171 et 172. Doctrine de Bérenger tirée de ses écrits, 172. Doctrine de Bérenger selon les écrivains contemporains, 172 et 173. Variations de cet hérésiarque ; ses écrits ; ses lettres ; réponse au traité de Lanfranc, 173. Ses rétractations des professions de foi qu'il avait faites en différents conciles ; ce que c'est que l'écrit intitulé : Serment de Bérenger ; prière qu'il composa sur la fin de ses jours ; deux écrits sur l'Eucharistie adressés à Paulin, primicier de Metz, 174. Ouvrages attribués à Bérenger ; jugement sur ces écrits, 175. — Abus qu'il faisait d'un texte de saint Augustin au sujet de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, IX, 751 et suiv. — Saint Fulbert, évêque de Chartres étant au lit de mort, le fait chasser de sa chambre, XIII, 79. Erreurs de Bérenger, condamnées par saint Léon IX à Rome et à Verceil, 201. Lettre de Bérenger à Adelmanne, 257 ; ses erreurs sur l'Eucharistie refutées par Lanfranc, 443 et suiv. ; par Durand, abbé de Troarn, 459 et suiv. Quantité de lettres et de pièces intéressantes pour l'histoire de l'hérésie de Bérenger, données par D. d'Acheri, dans son édition des œuvres de Lanfranc, 458. Erreurs de Bérenger, réfutées par Wolphelme, abbé de Brunswiller, 484 ; par le cardinal Albéric, 494 ; par Guitmond, évêque d'Averse, 517 et suiv. — Conciles tenus contre ses erreurs, XIV, 1057. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 197 et suiv. On a découvert en 1771, dans la bibliothèque de Wolfembuttel, une apologie de Bérenger ; il en est parlé dans la Gazette littéraire des Deux-Ponts, et à la fin de l'épître dédicatoire qui est à la tête de la nouvelle édition d'Eschine, donnée par M. Reiske, en 1771, à Leipsick, in-8°.)

BÉRENGER (Pierre), disciple d'Abaillard, XIV, 327. [Son Apologie d'Abaillard, 341.] Voyez *Pierre Bérenger*.

BÉRENGER, abbé de Formbach. Sa Vie écrite par Géroch, prévôt de Reichersperg, XIV, 630.

1191. BÉRENGER, évêque de Lérida. Sa translation à l'archevêché de Narbonne, XIV, 943.

[BÉRENGER, archevêque de Narbonne. Sa mauvaise administration, XIV, 976 et 988. Il est suspendu et déposé, 1002] 1206.

BÉRENGOSE, abbé de Saint-Maximin de Trèves. Voyez *Bérengaud*.

BÉRÉNICE (Sainte), fille de sainte Domnine. Voyez *Domnine (sainte)*. 304.

BERGHAMSTÈDE, en Angleterre. Concile tenu en cette ville, XII, 966. 697.

BERGTESTAD. Lettre du pape Calixte II qui approuve l'institut des chanoines réguliers de Bergtestad, XIV, 1098. 1122.

BÉRHARD, évêque de Verdun. Sa mort, Dadon, son neveu, lui succède, XII, 792. 879.

BERHENNA, abbesse de Poussai, placée par Brunon, évêque de Toul, XIII, 210. 1043.

BÉRINGAIRE, moine de Saint-Denis. (Il composa quelques vers. Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 398.)

BÉRINIEN, métropolitain de Perge en Pamphylie. Lettre que Sisinnius de Constantinople lui adresse, VIII, 576.

BERLENDE (Sainte), vierge de Merbeck Brabant. Sa Vie écrite par Hériger, abbé de Lobes, XIII, 38.

BERNAHARD, abbé de Saint-Gal. Voyez *Bernhard*.

BERNAIRE, évêque de Grenoble succède à Ebbon, XII, 620. 869.

BERNALD ou BERNALDI, qu'on croit le même que Berthold, prêtre de Constantinople. Différents écrits dont il est auteur, XIII, 403, 404. [On a tort de le confondre avec Berthold, p. 403, n. 5.] XI siècle.

BERNARD, roi d'Italie. Sa révolte contre l'empereur Louis le Débonnaire, XII, 263.

BERNARD ou BARNARD, archevêque de Vienne. Lettre d'Agobard de Lyon et de Bernard de Vienne contre les Juifs, XII, 366, 367. Lettre du pape Pascal à Bernard de Vienne ; lettre du pape Eugène II, 403. L'Histoire de la translation de son corps n'est point d'Adon, l'un de ses successeurs, 622. [Histoire de sa translation et de ses miracles, 622.] — Il fut cité au concile de Crémieu, XIII, 669. IX siècle.

BERNARD, abbé de Saint-Gal. Voyez *Bernhard*.

BERNARD, moine français. Relation de son voyage à la Terre-Sainte, XII, 597. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 375 et suiv.) V. 870.

BERNARD, scholastique d'Angers. (Il a composé quelques écrits. Voyez son article

dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VII, p. 308 et suiv.)

BERNARD, clerc ou chanoine de l'Église d'Utrecht, auteur d'un commentaire sur les Églogues du prêtre Théodulus, XII, 879 et
1120. XIII, 551. — On l'a confondu par erreur avec Bernard, surnommé Silvestre, XIII, 551. Lettre par laquelle il adresse son voyage à Conrad, son évêque, 513. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VIII, p. 677 et suiv.

X siècle. BERNARD, abbé de Beaulieu en Limousin. On lui offre l'évêché de Cahors moyennant une somme d'argent; lettre que lui écrit Abbon de Fleury pour le détourner de l'accepter; il veut quitter son abbaye; autre lettre que lui écrit Abbon à ce sujet; il devient ensuite évêque de Cahors, mais par les voies canoniques, XIII, 31.

BERNARD, comte de Bésalu. Lettre que Gauzelin, archevêque de Bourges, écrit à Oliba, évêque de Vich, à l'occasion de sa mort, XIII, 90.

BERNARD, abbé de Richenow [ou Reichenau]. Voyez *Bernon*.

1065-1079. BERNARD, abbé de Saint-Victor de Marseille. Lettre que lui écrit un de ses moines qui voulait se fixer à Pise pour étudier la jurisprudence, XIII, 261. Le comte Bernard le prie de se charger du gouvernement du monastère de Ripouille; autres lettres qui lui sont adressées, 262.

XI siècle. BERNARD, comte de Toulouse, prie l'abbé de Saint-Victor de Marseille de se charger du gouvernement du monastère de Ripouille; diplome par lequel il soumet ce monastère à celui de Saint-Victor de Marseille, XIII, 262.

XI siècle. BERNARD, moine de Cluny, fait un recueil des anciens usages de cette abbaye, XIII, 269 et 479, et XIV, 90. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 595 et suiv., et le Supplément, t. X, p. *lxv* et suiv.)

XI siècle. [BERNARD, le même que Bernal ou Bernoul, doit être distingué de Berthold, prêtre de Constance, auteur d'une Chronique et de plusieurs autres écrits, XIII, 403, note 3, D. Ceillier l'a confondu avec Berthold, p. 403, 404.]

BERNARD, archevêque de Tolède, après avoir quelque temps suivi le parti des armes, embrasse la vie monastique à Saint-Orens d'Auch; saint Hugues, abbé de Cluny, l'envoie en Espagne pour rétablir la régularité au monastère de Saint-Fagon; il gagne les bonnes grâces du roi Alphonse qui le fait élire archevêque de Tolède; il se saisit à main armée de la grande mosquée et y éta- 1088.
blit le culte catholique; le pape Urbain II le fait primat et son légat en Espagne; conciles auxquels il présida; il entreprend le pèlerinage de la Terre-Sainte; le pape le dispense de son vœu et l'oblige à retourner à son évêché; sa mort, XIV, 89. Quatre v. 1126.
discours sur le *Salve Regina* qui lui sont attribués; raison de douter qu'ils soient de lui, 89, 90. Idée de ces discours, 90. — Le pape Urbain II le rétablit dans les droits de primat sur toutes les Églises d'Espagne et le fait son légat, XIII, 420. Il tient un concile à Gironne, 436. — Lettre que lui écrit le pape Pascal II au sujet de Maurice Bourdin, qu'il venait d'excommunier au concile de Bénévent, XIV, 1089. Lettre que lui écrit Gélase II au sujet du même, devenu antipape, 1089, 1090 et 1091. Bulle confirmant la primatie de Tolède, 1090. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 56 et suiv.)

BERNARD, abbé de Marmoutier. Lettre 1190.
du pape Urbain II qui lui est adressée, XIII, 424.

BERNARD, évêque de Préneste. Son épitaphe par Alphane II, archevêque de Salerne, XIII, 494.

BERNARD, moine de Corbie en Saxe, au- XI siècle.
teur d'un écrit satirique contre l'empereur Henri IV, XIV, 90.

BERNARD, moine à Bayeux. (Il a com- XII siècle.
posé l'Histoire de quelques translations de reliques. Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome IX, p. 293 et suiv.)

BERNARD II, vicomte de Béarn et de Bigorre. (Il a fait recueillir les anciennes coutumes de ses états. Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome X, p. 20 et suiv.)

BERNARD, archidiacre de Brague. (Il écrivit la vie de saint Gérald, archevêque de Brague. Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome XI, p. 118 et suiv.)

[BERNARD, évêque de Paderborn, reçoit 1133.
le pallium pour lui et pour ses successeurs, XIV, 264.]

BERNARD, patriarche d'Antioche. Sa mort; Raoul, archevêque de Mamistra lui succède, XIV, 1116.

XII siècle. BERNARD DE CHARTRES, surnommé Silvestre, auteur de quelques écrits, XIII, 551. — On l'a confondu avec Bernard, clerc de l'Église d'Utrecht, XII, 879, et XIII, 551. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 261 et suiv.)

BERNARD, abbé du monastère de Saint-
1145. Anastase, est élu pape et prend le nom d'Eugène III, XIV, 269. Voyez *Eugène III*.

1148. BERNARD, évêque de Menève, ou Saint-Davids; son différend avec Thibaud, archevêque de Cantorbéry, XIV, 271.

BERNARD DE MORLAS, moine de Cluny, auteur d'un poëme sur le Mépris du monde, XIV, 21. Et d'une homélie sur le fermier d'iniquité, 76, 77 et 492. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 236 et suiv.)

1115. BERNARD DES PORTES, d'abord moine bénédictin à Ambournai, bâtit la Chartreuse des Portes d'où il prend son surnom; ses liaisons avec saint Bernard auquel il demande ses sermons sur le Cantique des can-
1147. tiques; il se démet du prieuré de la Char-
1152. treuse des Portes; sa mort, XIV, 400. Ses lettres, 400 et 401. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome XII, p. 422 et suiv.)

BERNARD DES PORTES, chartreux et évêque de Belley. (On a de lui une lettre; il en avait écrit quelques autres à saint Bernard. Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome XII, p. 420 et suiv.)

1116. BERNARD (Saint), fondateur de l'abbaye de Tiron. Sa Vie écrite par Galfrède ou Geoffroi le Gros, moine de ce monastère, XIV, 404. Il quitte son abbaye de saint Cyprien de Poitiers et fonde celle de Tiron, 404 et 93. Sa mort, 405. (On lui attribue des règlements et des lettres. Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. X, p. 210 et suiv.)

XII siècle. BERNARD, doyen de l'Église de Soissons. (Il a fait quelques vers sur saint Geoffroi, évêque d'Amiens. Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. X, p. 268.)

BERNARD, chanoine de Tours. (Il est auteur d'une Histoire de la translation des reliques de sainte Fare. Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 77.)

BERNARD, moine de la Chaise-Dieu. (Il est auteur d'une vie de saint Robert, fondateur de cette abbaye. Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 627 et suiv.)

BERNARD (Saint), premier abbé de Clairvaux et docteur de l'Église, XIV, 417 et suiv. Sa naissance, 417. Ses études; il se 1090 ou 1091.
fait moine à Cîteaux; sa conduite pendant 1113.
son noviciat; il fait profession avec plusieurs 1114.
gentilshommes qui l'avaient suivi, 418. Il fonde le monastère de Clairvaux et en est fait abbé; succès de cet établissement; fondation du monastère de Trois-Fontaines et 1118.
de celui de Fontenay; ses exhortations portent Humbeline sa sœur à renoncer au 1119.
monde, 419. Son voyage à Paris; il assiste 1122.
à plusieurs conciles, 419 et 420. Il refuse 1130.
divers évêchés; de quelle manière il reçoit à Clairvaux le pape Innocent II; il l'accompagne à son retour en Italie; il passe en Al- 1132.
lemagne pour réconcilier Lothaire avec les 1133.
neveux de son prédécesseur, 420. Son second voyage en Italie; il assiste au concile 1134.
de Pise; il engage les Milanais à reconnaître le pape Innocent II, 420 et 421. L'augmentation de sa communauté l'oblige à rebâtir un monastère dans un lieu plus étendu et plus commode; il va en Aquitaine et y fait 1135.
reconnaître le pape Innocent II; son troisième voyage en Italie; ses travaux pour 1137.
éteindre le schisme, 421. Il le fait finir en- 1138.
tièrement, 421 et 422. Ses représentations au pape au sujet de Pierre de Pise; il fait condamner Abaillard au concile de Sens; il 1140.
fonde divers monastères; il réconcilie le roi 1144.
Louis VII avec Thibaud, comte de Champagne; avec quel succès il prêche la seconde 1146.
croisade, 422. Il combat et confond les Hen- 1147.
riciens, 422 et 423. Il convainc d'erreur la 1148.
doctrine de Gilbert de la Porée sur l'essence divine; pour consoler le pape Eugène III dans ses afflictions, il compose ses livres de la Considération; sa mort, 423. Son éloge; 1153.
témoignages rendus à sa sainteté et à sa doctrine, 423 et 424. Sa Vie écrite par différents auteurs, 424. Ses ouvrages : ses Lettres, 424 et suiv. Livres de la Considération, 460 et suiv. En quelle année ils ont été composés, 460. Analyse de cet ouvrage; premier livre, 460 et suiv. Second livre, 462, 463. Troisième livre, 463, 464. Quatrième livre, 464, 465. Cinquième livre, 465. Traité des Mœurs et des Devoirs des évêques, 466, 467. Livre de la Réforme des clercs, 467. Livre du Précepte et de la Dispense, 467 et suiv. Apologie de saint Bernard au sujet de son livre

contre les moines de Cluny, 470 et suiv. Quelle en fut l'occasion, 470, 471. Analyse de cet ouvrage ; première partie, 471. Seconde partie, 471 et 472. Livre à la louange des chevaliers du Temple, 472 et suiv. Traité des Degrés d'humilité et d'orgueil, 474, 475. Rétractation de saint Bernard, 475. Traité de l'Amour de Dieu, 475 et 476. En quel temps il fut écrit, 475. Analyse de ce traité, 475 et 476. Traité de la Grâce et du Libre arbitre, 476 et suiv. A quelle occasion il fut écrit, 476. Analyse de ce traité, 476 et suiv. Traité du Baptême; jugement sur ce traité, 478, 479. [Observations de l'éditeur, 479.] Traité contre les erreurs d'Abaillard; Vie de saint Malachie, archevêque d'Irlande, 480 et suiv. Ce qu'il y a de remarquable dans cette Vie, 481, 482. Traité du Chant ou de la Correction de l'Antiphonier, 482, 483. Sermons de saint Bernard, 483 et suiv. Caractère de ces sermons; en quels jours saint Bernard prêchait; à quelle heure, 483. Il prêchait en latin aux religieux et en langue vulgaire aux frères convers. Sermons du temps ; sermons des saints; sermons sur divers sujets, 484. Sermons sur le Cantique des cantiques, 484 et 485. En quel temps ils ont été composés ; ils sont au nombre de quatre-vingt-six. Recueil des Sentences de saint Bernard. Chronologie de sa vie, 485. Ce qu'il y a de remarquable dans les discours de saint Bernard, 485 et suiv. Sentiment de saint Bernard sur l'état des âmes après la séparation de leur corps, 486, 487; sur l'Eucharistie ; sur la grâce, 487; sur l'usage des biens de l'Église et sur l'abus qu'on en fait, 487 et 488 ; sur les enfants morts sans baptême, 488. Doctrine des hérétiques de Cologne réfutée par saint Bernard dans deux de ses sermons, 488 et 489. Différents ouvrages faussement attribués à saint Bernard, dont on a depuis découvert les véritables auteurs, 489 et suiv. Vie de saint Bernard par Guillaume de Saint-Thierri, 493 ; par l'abbé de Bonneval ; par Geoffroi ; recueil de ses miracles, 494. Autres Vies de saint Bernard, 494 et 495. Doctrine de saint Bernard sur l'Eucharistie, 495. Autres lettres de saint Bernard, 495, 496. Hymne sur saint Malachie, 496. Jugement sur les écrits de saint Bernard, 496, 497. Catalogue des éditions et traductions qu'on en a faites, 497 et suiv. [Le pape Innocent II lui écrit; réponse à une lettre, 267.] Lettre qu'il écrivit aux cardinaux sur l'élection du pape Eugène III, 269. Lettre que lui écrit Abaillard, 326, 327. Lettre de Hugues Métellus qui lui est adressée, 363. Sa Vie commencée par Guillaume, abbé de Saint-Thierri, 390 ; continuée par Arnaud, abbé de Bonneval, 616. [Un livre sur sa mort par Odon, abbé de Morimond, 625.] Son épitaphe par Philippe de Bonne-Espérance, 687. [Relations de saint Bernard avec Richard, prieur de Saint-Victor, 698. Lettres de Henri, archevêque de Reims, à ce saint, 731. Il dénonce Nicolas, son secrétaire, au pape Eugène, 732. Ce que Nicolas, moine de Saint-Alban, dit de l'opinion de ce saint sur l'immaculée conception de Marie, 737, 738. Saint Bernard fait élire Alain, évêque d'Auxerre; il écrit à ce sujet à Louis le Jeune, 784. Vie de saint Bernard par Alain d'Auxerre, 785, 786.] Sermons de Guillaume d'Auvergne pour le jour de sa fête, 1027. Saint Bernard dénonce, au concile de Sens, les erreurs qu'il avait trouvées dans les écrits d'Abaillard, 1116. Il se trouve au concile de Vézelay où il prêche la croisade, 1118. Il refuse d'en être le chef, 1119, (Voyez l'*Histoire littéraire de saint Bernard* formant un supplément à l'*Histoire littéraire de la France.*)

[BERNARD, curé d'une église de Salamanque. Lettre du pape Honorius II au sujet des biens qui avaient été enlevés à son église, XIV, 253.] 1125.

[BERNARD, évêque de Saint-Davids, refuse de reconnaître l'archevêque de Cantorbéry pour son métropolitain; le différend est porté devant le Saint-Siége, XIX, 277.]

[BERNARD, différent de saint Bernard, abbé de Clairvaux, consulte Richard, prieur de Saint-Victor, qui lui adresse deux traités, 703.]

[BERNARD DE COMPOSTELLE. Son Recueil de décrets du pape Innocent III, 1017.] XIII siècle.

BERNARD, abbé de Fontcaud. On a de lui un traité contre les Vaudois. [Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, 803. Son traité contre les Vaudois, 803 et 804.] XII siècle

BERNARD, prieur de Cluny. Son épitaphe par Pierre le Vénérable, XIV, 522. XII siècle.

BERNARD (Dom), religieux de Sept-Fonts. Sa dissertation pour prouver que les ouvrages attribués à saint Denis l'Aréopagite sont véritablement de lui, X, 543, 544.

BERNE, nommé évêque d'Autun par le roi Charles le Chauve, XII, 505. IX siècle.

BERNELIN, disciple de Gerbert. (Il com-

posa quelques écrits. Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 69 et suiv., 579 et 581, et le Supplément, t. XII, p. *xx* et suiv.)

BERNER, abbé de Hombliéres. Voyez *Bernier*.

1097. BERNER, élu abbé de Dol après la mort d'Adelbert, archevêque de Bourges, XIV, 99.

883. BERNHARD, abbé de Saint-Gal, succède à Hermonte ; instruction qu'il adresse à un de ses moines qui allait à une académie de belles-lettres pour se perfectionner, XII, 747. (Il en est parlé dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome IV, p. 245 et suiv.)

V. 948. BERNIER ou BERNER est tiré de l'abbaye de Saint-Remi de Reims pour être fait abbé de Hombliéres ; il y établit des moines à la place des religieuses qui y étaient auparavant ; il réforme plusieurs autres monas-
982. tères ; temps de sa mort ; ses opuscules sur sainte Hunegonde, première abbesse de Hombliéres ; son sermon sur la nativité de la sainte Vierge ; son traité sur la commémoraison de la sainte Vierge qu'on fait le samedi, XII, 864. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VI, p. 403 et suiv.)

X siècle. BERNIER, abbé de Marmoutier, établi par saint Maïeul, calomnié par les anciens moines, XIII, 29.

IX siècle. BERNOLD, du diocèse de Reims. Sa Vision racontée par Hincmar, archevêque de Reims, XII, 648.

BERNON (le Bienheureux), abbé de Gigny, de la Baume et de Cluny. Lettre que lui écrit le pape Formose, 738. Il reçoit au monastère de la Baume Odon, depuis abbé de Cluny, 804, 805. Odon lui succède, 805. — Bernon rebâtit Cluny et y rétablit l'observance régulière, XIII, 155. Charte de la fondation de l'abbaye de Cluny sous son inspection, 473, 474. Ses plaintes au concile de Varennes au sujet du monastère de la Baume, 733.

1008. BERNON, abbé de Richenow, succède à Immon, XIII, 123, 124. Rétablit le monas-
1013. tère et rappelle les moines que la trop grande sévérité d'Immon avait fait en aller;
1014. il accompagne à Rome l'empereur saint Henri et assiste à son couronnement : il fait
1132. confirmer les priviléges de son monastère, et obtient pour lui celui de célébrer avec les sandales et autres ornements pontificaux ; on l'oblige à se désister de ce privilége : sa mort. 124. Ses écrits ; traité de la Messe, 124 et 125. Le traité de l'Office de la messe, ou Micrologue, n'est pas de lui ; traité du Jeûne des Quatre-Temps ; traité du Jeûne du samedi, 125. Traité sur l'Avent, 125, 126. [Traités de Musique ; ils ont été publiés par Dom Gerbert ; sont reproduits dans la *Patrologie*, 126]. Lettres de Bernon, là et suiv. Vie de saint Udalric ; Vie de saint Méginrad, qu'on lui attribue, 128. Vers attribués à Bernon, 128 et 129. Lettre d'Aribon archevêque de Mayence qui lui est adressée, 129. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 375 et suiv.)

BERNON, ermite du mont Eccel, près 925.
Zurich, est nommé évêque de Metz par le roi Henri ; ses ennemis lui arrachent les yeux et lui font d'autres outrages ; concile tenu à ce sujet ; il se démet et Adalbéron est élu pour lui succéder, XIII, 745.

BERNOUARD (Saint), évêque d'Hildes-
heim ; sa naissance, son éducation ; il succède 992.
à Gerday dans l'évêché d'Hildesheim, XIII, 66. Son différend avec Wiligise, archevê- 1001.
que de Mayence, au sujet de l'abbaye de Gandeshem, 66 et 67, et XIV, 1033. — Sa mort ; 1022.
sa canonisation par le pape Célestin III. Bulle de ce pape à cet effet, XIII, 67, [XIV, 944.] — Sa Vie écrite par Tangmar, prêtre d'Hildesheim, XIII, 66, 67. Continuée par un anonyme ; Recueil des Miracles opérés à son tombeau, 67. [Sa Vie et le Recueil de ses Miracles dans la *Patrologie*, 70.]

BERNOUIN, évêque de Besançon, souscrit au testament de Charlemagne, XII, 274.

BERNOUL, prêtre de Constance. Voyez *Bernard*.

BERNOWIN, évêque de Clermont. Petites IX siècle.
pièces de poésies qui nous restent de lui, XII, 274. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 481 et suiv.)

BERNRIED : lettre du pape Callixte II qui 1122.
approuve l'institution des chanoines réguliers de Bernried, XIV, 1098.

BÉROLD, bibliothécaire de l'église métropolitaine de Milan, auteur du plus ancien Recueil des rites de la Liturgie ambrosienne, XIII, 5.

BÉRON et HÉLIX, réfutés par saint Hippo- III siècle.
lythe, I, 626 et suiv.

BÉRONICIEN, évêque de Tyr, fait difficulté d'accéder à tout ce qu'exigeait saint Cyrille d'Alexandrie, ce qui détermine celui- 436.
ci à adresser un nouveau formulaire contre Nestorius, VIII, 302.

BÉRONICIEN, secrétaire du consistoire au concile de Chalcédoine, X, 684.

BERTAD, moine d'Inde, (l'un des quatre qui écrivirent une lettre touchant saint Benoît d'Aniane). (Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 34.)

[BERTAUT (Jean), abbé : sa traduction française avec annotations de quelques opuscules de saint Ambroise, 586.]

BERTCHRAN, évêque du Mans. Voyez *Bertrand*.

BERTECHILDE. Son éloge par Fortunat, XI, 406, 407.

BERTEGYSILE, abbé. La lettre à saint Didier de Cahors, XI, 734.

V. 1188. [BERTÈRE ou BERTIER, auteur de deux pièces de vers latins sur les Croisades; éditions qu'on en a faites, XIII, 546.]

856. BERTHAIRE (Saint), abbé du Mont-Cassin succède à Bassace; il fait environner de murs son monastère et bâtir une ville au pied de la montagne; il reçoit au Mont-
866. Cassin l'empereur Louis et l'Impératrice Engelberge sa femme, XII, 695. Les Sarrasins
884. brûlent le monastère et font mourir Berthaire; on l'honore comme martyr; ses écrits, 696. [On n'a publié que le poëme sur saint Benoît et sur sainte Scholastique et l'écrit sur le jeûne, 696.] — Il est auteur des antilogies attribuées à saint Julien de Tolède, XI, 794. Du Pin le met au XIe siècle, d'après Trithème. (Voyez l'article de saint Berthaire dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 606 et suiv. et le Supplément, t. X, p. *lj* et suiv.)

915. BERTHAIRE ou BERTHIER, prêtre de l'Église de Verdun, auteur de l'histoire des évêques de cette ville, XII, 772, 773. — Elle est continuée par un anonyme et ensuite par Laurent de Liége, XIII, 259. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 154 et suiv.)

600. BERTHE, fille de Caribert, roi de France, et épouse d'Ethelbert, roi d'Angleterre. Le pape saint Grégoire lui écrit au sujet de saint Augustin de Cantorbéry, XI, 521.

BERTHE ou BERTHADE, reine de France, épouse de Pépin le Bref et mère de Charlemagne. Lettre que lui écrit le pape Etienne III, XII, 118.

BERTHE, fille de Charlemagne, épouse Angilbert, depuis abbé de Centule ou de Saint-Riquier, XII, 219.

BERTHE, reine de France, épouse du roi Robert. Son mariage déclaré nul par le pape Grégoire V, XIII, 28.

BERTHE, reine de France, épouse du roi Philippe. Ce prince la quitte pour épouser Bertrade, XIV, 491.

BERTHGUID, successeur de saint Oudocée dans l'évêché de Landaff, XI, 885.

BERTHIER, prêtre de Verdun. Voyez *Berthaire*.

BERTHOLD ou BERTHOU, prêtre de XI siècle.
Constance. Sa Chronique, XIII, 403. On le croit le même que Bernald, ou Bernaldi, ou Bernard auteur de quelques écrits, 403 et 404; [mais on a tort, 403, note 5]. Cette Chronique est la continuation de celle d'Hermann Contracte, 403. Berthold doutait de la sincérité du retour de Bérenger, 172.

BERTHWALDE, archevêque de Cantorbéry. Lettre que lui écrit le pape Constantin au sujet du monastère de Covesham, XII, 23. [Autre lettre du pape Constantin à Berthwalde, 23, n. 3.] Berthwalde préside au concile de Béchancelle, p. 966 et à celui de Bergamstède, 967.

BERTIN (Saint), abbé de Sithiu. Sa Vie attribuée à Folcuin, abbé de Lobes, XII, 873. Différentes Vies qu'on a de ce saint; Histoire de l'invention et de la translation de 1052.
ses reliques par l'abbé Bouen, XIII, 260. Deux Vies de ce saint composées par Folcard, abbé de Torney, 260 et 343. Sa Vie écrite par le moine Folcard, 553. — Recueil chronologique des chartes et diplomes du monastère de Saint-Bertin, XII, 861. [Observations de M. Guérard dans sa préface du Cartulaire de Saint-Bertin, 860, note 4.] — Chronique de ce monastère, XIII, 186. [Continuation du Recueil des Miracles de saint Bertin, 260.] Bulle du pape Victor II pour l'élection libre des abbés de Saint-Bertin, 240. Privilége accordé à cette abbaye 1056.
par Baudoin, comte de Flandre; Victor II accorde aux moines la liberté de choisir leur 1057.
abbé, sans la participation de l'évêque de Térouane, 260. — Lettres de saint Bernard à l'abbé et aux religieux de Saint-Bertin, XIV, 457.

BERTIUS (Pierre). Ses notes sur les livres de Boëce de la Consolation de la Philosophie, X, 665.

BERTHOLD, moine de Mici; il est auteur IX siècle.
d'une Vie de saint Maximin. (Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 7 et suiv.)

BERTRADE ou BERTHE, reine de France, épouse de Pepin le Bref. Voyez *Berthe*.

BERTRADE DE MONTFORT, femme de Foulques Rechin, comte d'Anjou. Le roi Philippe l'épouse, XIV, 491. Voyez *Philippe*, roi de France.

BERTRAM. Nom sous lequel on a mis à l'index le traité de l'Eucharistie composé par Ratramne, moine de Corbie, XII, 556.

BERTRAND, évêque de Bordeaux, accusé, XI, 366.

586. BERTRAND ou BERTCHRAN, évêque du Mans, succède à Baldégisile ; différentes affaires dans lesquelles il est employé ; ses
623. fondations; sa mort, XI, 631. Son testament, 632, 633. Éloge que Fortunat fait de ses poésies. Nous n'en avons rien conservé ; Fortunat fait deux poëmes en son honneur, 632. [Édition du testament de Bertchran dans la *Patrologie*, 632.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 527 et suiv.)

BERTRAND, moine de Charroux. Il est auteur d'un poëme sur la Musique. (Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 662.)

BERTRAND, moine de la Chaise-Dieu. Voyez *Bernard*, moine de la Chaise-Dieu.

BERTRUDE ou BERTRADE, reine de France, épouse de Pépin le Bref. V. *Berthe*.

IX siècle. BERTULFE (Saint), abbé de Bobio. Sa Vie écrite par le moine Jonas, XI, 617 et 737.

BERTULFE, ordonné archevêque de Trêves contre le gré de Louis de Germanie, XII, 609. Lettre d'Hincmar de Reims à cette occasion, 685.

III siècle. BÉRYLLE, évêque de Bostres, en Arabie, II, 136 et 420. Il tombe dans l'erreur, 136 et 420. Les évêques s'assemblent pour le
242. tirer de l'erreur. Il est converti par Origène ; les écrits de Bérylle sont perdus. En quel temps il a fleuri, 420. Concile qui fut assemblé contre lui, 553, 554.

BÉRYTE, ville de Phénicie. Histoire du miracle qui y arriva à l'occasion d'une image du Sauveur, IV, 180. — Concile tenu en cette ville, X, 145. Elle est érigée en métropole, puis réduite à son premier état au concile de Chalcédoine, 690, 691.

[BESALU : érection de cette Église en évêché, 193.]

1017. BESANÇON, [ville de l'ancienne Bourgogne, chef-lieu du département du Doubs.] On croit que le concile où l'évêque Quélidoine fut déposé, fut tenu dans cette ville, VIII, 436 et 613. — Elle eut pour évêque saint Protade, XI, 632. — Opuscule de saint Pierre Damien, adressé à l'archevêque de Besançon, XIII, 319. — Autre concile tenu en cette ville, XIV, 1037.

BÉSAS (Saint), martyr à Alexandrie, II, 251.
402.

[BESNARD. Sa traduction allemande des écrits de Tertullien, II, 87.]

BESSA, abbesse d'un monastère à Jéru- 453.
salem. Lettre que lui écrit l'impératrice Pulchérie, VIII, 474.

BESSAN, église disputée entre les abbés 1134.
de Saint-Tibéri et de la Chaise-Dieu, adjugée à celui de Saint-Tibéri, XIV, 600.

BESSARION, abbé. Ce qui en est dit dans V siècle.
l'Histoire Lausiaque de Pallade, VII, 489.

BESSIN (Guillaume), bénédictin. Sa Préface et ses Notes sur les lettres du pape saint Grégoire le Grand, XI, 585.

BÊTES. Pourquoi les bêtes sauvages nous inspirent de la crainte, VII, 147.—Comment les bêtes ont été transportées dans les îles, IX, 314.

BÉTHÉLIE, bourg du territoire de Gaza, dont l'historien Sozomène était originaire, VIII, 525.

BETHLÉEM, ville de la Palestine. Du III siècle.
temps d'Origène, on y montrait la grotte où Jésus-Christ était né, II, 249.—Du temps de saint Jean Chrysostôme, on y venait des extrémités de la terre, VII, 360. Du temps de saint Jérôme, on y montrait la grotte et la crèche où Jésus-Christ avait reposé, 700.

[BETHMANN ; soné dition du Pontifical de Gondechar, XIII, 326, n. 4. Son édition de la Chronique d'Arras par Baudri, 482. Son édition de l'histoire de Milan, par Landulphe, 507. Il édite avec Wattembach l'Histoire de l'abbaye de Saint-Hubert, 596].

BETTY (Joseph). Sa traduction française de l'Apologétique de Tertullien, II, 86.

BÉTULÉE (Xiste), savant allemand. Son édition des livres Sibyllins, I, 307.—Ses Commentaires sur les œuvres de Lactance, II, 520.

[BEUGNOT (Arthur), son édition des Assises de Jérusalem, XIII, 527.]

BEUVÉRUS ou BÉVRÉRUS (Jacques). Sa version latine de plusieurs lettres de saint Basile, IV, 548, — et de dix homélies de saint Jean Chrysostôme, VII, 435.

BÉVÉRÉGUIS ou BÉVÉRIDGE (Guillaume) évêque de Saint-Asaph, en Angleterre. Ses Notes sur le commentaire de Théodore Balsamon sur les canons, XIV, 826.

BÈZE, monastère rétabli par Albéric, évêque de Langres, qui fait confirmer dans un concile les donations qui lui avaient été faites, XIII, 666, 667.

BÈZE (Théodore de), ministre de Genève. Sa version latine du discours de Théodore, abbé de Raïthe, sur l'Incarnation, XI, 787.

BÉZIERS, ville de Languedoc, concile qui y fut tenu. Saint Hilaire de Poitiers y dénonce les protecteurs des Ariens, III, 524 et IV, 3.—Signes extraordinaires qui parurent en cette ville au ve siècle, VIII, 432.

BIANCHINI (François), chanoine de sainte Marie-Majeure. [Son édition du manuscrit des évangiles de saint Eusèbe de Verceil, IV, 277.]—Son édition des Vies des papes recueillies ou composées par Anastase le Bibliothécaire, XII, 715 et 718.

BIBLE. Livre des Saintes Écritures : exemplaire manuscrit de la version de la Bible par Ulphilas, évêque des Goths, conservé dans la bibliothèque d'Upsal, en Suède, IV, 346, 347. — Deux poëmes de Théodulphe d'Orléans pour être mis au commencement et à la fin d'une Bible, XII, 268. Bible dont Vivien, abbé de Saint-Martin de Tours, fait présent à Charles le Chauve, 439. Voyez *Écriture Sainte*.

BIBLIOTHÉCAIRE. Ses fonctions dans l'Ordre de Cluny, XIII, 475.

BIBLIOTHÈQUE de saint Pamphile martyr, à Césarée de Palestine, II, 523.—Acace de Césarée et Euzoïus travaillent à la rétablir, IV, 323.

BIBLIOTHÈQUE d'Eberard, comte de Frioul. Catalogue des livres qui la composaient, XII, 613.

BIBLIOTHÈQUE de Photius ou sommaire des livres qu'il avait lus, XII, 721 et suiv. Idée de cet ouvrage, 722. Éditions qu'on en a faites, 722, [723 et 979.] Traduction projetée par l'abbé Gédoyn, 723. [Autres traductions, 723.]

BIBLIOTHÈQUE LORRAINE de D. Calmet. Erreur relevée dans cet ouvrage au sujet de Pierre Strohol, XIII, 448.

BIBLIOTHÈQUE. Remarques de Raban-Maur, sur les bibliothèques, XII, 448. — Bibliothèque estimée aussi nécessaire dans un monastère qu'un arsenal dans une forteresse, XIV, 410.

II siècle. BIBLIS (Sainte), martyre de Lyon. Son martyre, I. 469.

BICLAIR, monastère fondé dans les Pyrénées par Jean, depuis évêque de Girone, XI, 425, 426.

[BICKELL, éditeur de l'Histoire des conciles, II, 536.]

BIEN. Morale de saint Ambroise sur le bien honnête et le bien utile, dans son livre des Offices, V, 443. — Livre de la Nature du bien contre les Manichéens, IX, 10, ouvrage de saint Augustin, 349 et suiv. Origine du bien moral, selon la doctrine de saint Augustin, 479. Ce que saint Augustin dit du souverain Bien dans sa lettre à Dioscore, III. — Sentences des Pères sur le souverain Bien, recueillies par Fulbert de Chartres, XIII, 88.

BIENHEUREUX. Sentiment de saint Paulin sur l'occupation éternelle des bienheureux après la résurrection, VIII, 79. Voyez *Saints*.

BIENS DE CETTE VIE : Il ne faut point s'y attacher. Homélie vingt-unième de saint Basile le Grand, IV, 389, 390.

BIENS DES CHRÉTIENS consacrés à Dieu, I, 528.

BIENS DE L'ÉGLISE ou des CLERCS, ou des moines ; emploi qu'on faisait des biens de l'Église dans les premiers temps ; témoignage de saint Cyprien, II, 295 et 378. L'Église avait des biens-fonds dès le IVe siècle, 519. Canons apostoliques, trente-neuvième et quarante-unième sur les biens de l'Église, 584. Canon quatorzième du concile d'Ancyre, 638. — Lettre de Constantin au proconsul Anulin, pour la restitution des biens de l'Église, III, 133 et 143. Édit du même prince pour la restitution des biens enlevés aux fidèles, 145. Canons vingt-quatrième et vingt-cinquième du concile d'Antioche sur les biens temporels des églises, 470. — Argent et ornements des églises enlevés par Julien, V, 199. Témoignage de saint Grégoire de Nazianze sur les biens des églises, 351, 352. Témoignages de saint Ambroise, 574. — Canon seizième du concile d'Hippone, VII, 715. Autres canons du même concile, 716. Canon treizième du troisième concile de Carthage, 729. Canon quarante-neuvième, 725, 726. Canon de quelque concile de Carthage, 726. Canon trente-unième et trente-deuxième du quatrième concile de Carthage, 729. Canon quatrième du cinquième concile de Carthage, 734.—Réglement du concile général de Carthage, VIII, 538. Canons d'un concile d'Hippone, 562. Canon vingt-deuxième du sixième concile de Carthage, 566, 567. Canon trente-troisième du même concile, 567. —Lettre de saint Augustin à Alypius sur les biens des moines, IX, 92, 93. — Saint Léon

défend aux évêques de Sicile de dissiper les biens des églises, X, 210. Aliénation des biens des églises défendue par saint Hilaire, pape, dans une lettre aux évêques des Gaules, 337. L'aliénation en est défendue par un concile de Rome, 715 ; par un autre concile de Rome, 729. Décrets d'un autre concile de Rome contre les usurpateurs de ces biens, 732, 733. Dispositions du concile d'Agde, 737, 739, 740, 742, 743. Canons du premier concile d'Orléans, 745. — Aliénation des biens de l'Église défendue par les Novelles de Justinien, XI, 257 ; permise en certains cas, 257, 258, 259, 260. Inventaires des biens de l'Église ordonnés par saint Grégoire le Grand, 496. Comment les biens doivent être partagés selon le pape saint Grégoire, 524. Canons du concile d'Epaone sur les biens des églises et des monastères, 814, 815. Aliénation des biens d'église défendue par le troisième concile d'Orléans, 857, par le quatrième, 859, 860, par le cinquième, 863. Canons du troisième concile de Paris, 883. Canon d'un concile de Brague, 885. Canons du deuxième concile de Tours, 890. Autres canons d'un concile de Brague, 891, 892. Aliénation défendue par un concile de Tolède, 901. Canons du cinquième concile de Paris sur les biens de l'Église, 912. — Ordonnances du pape saint Grégoire II, XII, 26. Traité de la Dispensation des biens ecclésiastiques, ouvrages d'Agobard, archevêque de Lyon, 373. Statut de Riculfe, évêque de Soissons sur les biens de l'Église, 746. Traité d'Atton de Verceil, où l'auteur s'élève contre l'abus que l'on faisait des biens de l'Église, 823, 824. Ce que dit Rathérius de Vérone sur les biens de l'Église, 851. Canons du quatrième concile de Tolède, 918. Canons d'un concile de Châlon-sur-Saône, 931. Canons du neuvième concile de Tolède concernant les biens de l'Église, 933. — Lettre de Fulbert de Chartres sur l'usage des biens ecclésiastiques, XIII, 85. Ce que dit saint Pierre Damien contre l'aliénation des biens d'églises, 302, 303. Traité ou recueil de passages dans lequel saint Anselme de Lucques prouve que les biens de l'Église ne sont point à la disposition du roi, 394. Concile de Cloveshou contre les usurpateurs des biens d'églises, 640. Canon d'un concile de Châlon-sur-Saône, 646, 647. Remontrances des évêques d'Aix-la-Chapelle au roi Pépin, sur les usurpations des biens ecclésiastiques, 668. Canon d'un concile de Touzi, 693 ; réitéré dans un concile de Douzi, 716. Lettre synodale d'un concile de Fismes sur les biens de l'Église, 730. Canons d'un concile de Mayence, 731, 732. Canon d'un concile de Vienne, 734. Concile de Fismes contre ceux qui s'en emparaient et les pillaient 746. Constitution de l'empereur Othon III, 764. — [Pénitence imposée aux ravisseurs des biens de l'Église, XIV, 279.] Ce que dit saint Bernard sur l'usage des biens de l'Église et sur l'abus qu'on en fait, 487, 488. Concile de Poitiers qui ordonne aux usurpateurs des biens de l'Église, de les restituer, 1047. Décret de Guillaume, comte de Barcelone, contre les usurpateurs des biens d'Église, 1059. Canon d'un concile de Poitiers sur les biens ecclésiastiques, 1076. Canon d'un concile de Guastalle, 1079. Canon d'un concile de Reims, 1093. Canon du premier concile général de Latran, 1096. Canon d'un concile de Dalmatie, 1145.

BIGAMES. Témoignage d'Origène sur les bigames, II, 235. Canon apostolique dix-septième sur les bigames, 582. Canon trente-huitième du concile d'Elvire, 609. — Canon attribué au concile de Nicée, III, 431. Canon premier du concile de Valence, 601. — Décrets d'un concile de Rome, IV, 612. Canons quatrième et douzième dans la première épître canonique de saint Basile le Grand, 460 et 462. — Témoignage de saint Ambroise, V, 442 et 532. — Décrets du pape saint Sirice, VI, 102. — Canons quatrième cinquième et sixième dans la lettre du pape saint Innocent à saint Victrice de Rouen, VII, 507 et 506. Décisions de ce pape dans sa lettre aux évêques d'Espagne, 510. Canon premier dans la lettre du même pape aux évêques de Macédoine, 514. Canon deuxième dans la lettre du pape saint Innocent à Félix, évêque de Nocéra, 525. Décision du pape Zosime, 536. Lettre de saint Jérôme à Océanus sur les bigames, 634. Sa réponse aux reproches que Rufin lui fait à cette occasion, 614. Son sentiment sur ce point a été rejeté, 614 et 680. Canon soixante-neuvième du quatrième concile de Carthage, 731. Canons troisième et quatrième du concile de Tolède, 739, 740, 741. — Le pape saint Célestin défend de les élever à l'épiscopat, VIII, 130. Saint Procle approuve l'ordination d'un bigame, 409. Ordonnance du concile de Telle ou Télepte, 561. Le concile d'Orange défend d'élever les bigames au-dessus du sous-diaconat, 609.

Dispositions du second concile d'Arles contre les bigames, 612. — Exemples de quelques évêques bigames, X, 23. Les bigames doivent être exclus des ordres sacrés; saint Léon met au nombre des bigames ceux qui avaient épousé des veuves, 261. Bigames exclus des ordres supérieurs au ve siècle, 358. Canon d'un concile de Rome sur ce point, 716. Dispositions du concile d'Agde à leur sujet, 736. — Bigames exclus du sacerdoce en Espagne, XI, 428. Témoignage de saint Grégoire le Grand sur l'exclusion des bigames, 530 et 572. Canon du concile d'Espagne qui exclut des saints ordres les bigames, 814. Canon du quatrième concile d'Orléans qui les exclut, 860. — Pénitence imposée aux trigames, XII, 774. Canon du concile Quinisexte contre les bigames, 960. — Ceux qu'on doit regarder comme bigames selon le pape Innocent III, XIV, 969.

BIGLINIZA ou VIGILANTIA, mère de l'empereur Justinien, XI, 254.

BIGNE (Margarin de la), docteur de Sorbonne. Son édition des œuvres de saint Isidore de Séville, XI, 727.

BIGNON (Jérôme), avocat au parlement de Paris. Son édition des Formules de Marculphe, XI, 741.

BILI, évêque de Saint-Malo. (Il est auteur d'une légende de ce saint. Voyez dans l'*Histoire littéroire de la France*, tome IV, p. 194.)

[BILLARDON (Ed.-L. de Sauvigny). Sa traduction française des œuvres de saint Sidoine Apollinaire, X, 399.]

BILLY [en latin BILLIUS] (Jacques de), abbé de Saint-Michel en l'Herm. Ses notes sur saint Justin, I, 445. — Sa version latine des œuvres de saint Grégoire de Nazianze, V, 360. — Son édition des œuvres de saint Épiphane de Salamine, VI, 437; — et de celles de saint Jean Chrysostôme, VII, 434. Sa traduction des trois premiers livres des lettres de saint Isidore de Péluse, 498. — Son édition des œuvres de saint Jean Damascène, XII, 97, 98.

BINGUE, lieu près duquel sainte Hildegarde bâtit le monastère du mont Saint-Rupert, XIV, 591.

[BIRCH, éditeur de l'*Auctarium codicis apocryphi Novi Testamenti*, I, 275.]

BIRCHEIMER. Sa traduction latine du Discours ascétique de saint Maxime, abbé de Chrysopolis, XI, 764.

BIRK (Sixte de), surnommé Bétulée, savant allemand. Voyez *Bétulée*.

BISSOEUS (Edouard). Sa version latine d'un écrit attribué à Pallade d'Hélénople intitulé *des nations de l'Inde et des Brahmanes*, VII, 493.

BITHYNIE, province d'Asie. Concile de Bithynie en faveur d'Arius, III, 417, 418.

BIVAR (François), moine de Cîteaux. Son commentaire sur la chronique de Dexter, VI, 279.

[BLAISE, évêque de Sébaste et martyr. Neuf hymnes en son honneur par saint Jean Damascène, XII, 89 et suiv. Godescard a eu tort de dire que la vie de ce saint nous était inconnue, 91.]

BLAITMAIC (Saint), martyr. Poëme de Walafride Strabon en son honneur, XII, 417.

BLAMPIN (Thomas), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur. Son édition des œuvres de saint Augustin, IX, 816.

BLANC (Richard le). Sa traduction française du traité de saint Jean Chrysostôme sur le Sacerdoce, VII, 437.

[BLANC (l'abbé). Son récit des différentes phases de la liturgie, XIII, 2 et suiv.]

BLANCHE, comtesse qui s'était faite religieuse. Opuscule que lui adresse saint Pierre Damien, XIII, 320.

BLANCHE-SELVE [en latin *Sylva candida*. Priviléges accordés à l'église de Blanche-Selve par le pape Sergius III, XII, 743.] — Bulle du pape Victor II qui accorde à l'église 1057.
de Blanche-Selve les offrandes qu'on ferait sur le grand autel de Saint-Pierre le jeudi et le samedi saint jusqu'à la fin de la messe du jour de Pâques, XIII, 240.

BLANCHINI (François), chanoine de Sainte-Marie-Majeure. Voyez *Bianchini*.

BLANCKWALT (Just). Son édition des lettres de sainte Hildegarde, XIV, 593.

BLANDINE (Sainte). Son martyre. Homé- II siècle.
lie de saint Eucher de Lyon en son honneur, VIII, 454.

BLANDUS, prêtre, l'un des légats du pape Hormisdas à Constantinople, X, 621.

BLANDUS, évêque d'Orta, retenu à Ravenne par le patrice romain, XI, 483.

BLASPHÉMATEURS. Zèle de saint Jean Chrysostome contre eux, VII, 59. — Histoire d'un enfant accoutumé à blasphémer, XI, 478 et 565. — Article d'un capitulaire de Louis le Débonnaire contre les blasphémateurs, XII, 382. — Canon d'un concile d'Ingelheim, XIII, 660. Loi de Kenneth, roi d'Écosse, 670.

BLASPHÈME CONTRE LE SAINT-ESPRIT. En quoi il consiste selon saint Basile, IV, 398 et 405. — Selon saint Pacien, V, 168. — Traité du B. Odon, évêque de Cambrai, sur ce péché, XIV, 76. [L'esprit de blasphème n'est-il autre chose que le blasphème contre le Saint-Esprit? question examinée dans un opuscule par Richard, prieur de Saint-Victor, 705.]

II siècle. BLASTE, prêtre schismatique. Lettre de saint Irénée à Blaste, I, 517. — Son schisme, II, 540 et 544.

384. BLÉSILLE, fille de sainte Paule. Saint Jérôme lui promet l'explication du livre de l'Ecclésiaste, VII, 563, 564. Lettre de saint Jérôme à sainte Marcelle sur la conversion de Blésille; lettre de saint Jérôme à sainte Paule au sujet de la mort de Blésille, 589.

BLEURVILLE dans le Saintois. Bulle du pape Léon IX pour ce monastère, XIII, 202.

XII siècle. BLITERON, auteur d'un ou deux poëmes lugubres. (Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France,* tome XI, p. 137 et suiv.)

BOBBON, trésorier du roi Clotaire II. Saint Éloi se met sous sa conduite, XI, 753.

V. 612. BOBIO, lieu d'Italie ou saint Colomban établit un monastère, XI, 616.

BOBOLÈNE, moine de Luxeuil ou de Granfel. (Il a composé la Vie de saint Germain, abbé de Granfel. Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome III, p. 631 et suiv.)

BOBON, évêque de Digne, déposé, XII, 932.

BOBON, diacre qui se fit juif et se maria, XII, 690.

BOCARD (Jean). Édition qu'il donne avec Josse Clichtou des œuvres de saint Bernard, XIV, 497.

BOCQUILLON (Noël), de l'Académie de Soissons. Sa traduction française des discours de saint Éphrem d'Édesse sur la componction, VI, 73.

BOECE (Flavius), consul, père du suivant; sa mort, X, 645.

470. BOECE (Anicius-Manlius-Torquatus-Severinus-Boetius), sénateur romain. Sa naissance; il va à Athènes faire ses études;
490. après la mort de son père il revient à Rome, est fait patrice; ses deux mariages; sa ma-
500. gnificence lors de l'entrée de Théodoric à Rome lui concilie la bienveillance de ce prince, X, 645. Il assiste à une conférence sur les erreurs d'Eutychès et écrit contre lui; par ordre de Théodoric, il réforme les monnaies qui avaient cours dans l'empire, et règle les poids et mesures, 646. Il envoie au roi Clovis des musiciens, et au roi Gondebaud des cadrans solaires et des hydrauliques, 646 et 647. Il fait chasser de Rome les manichéens et les magiciens, 647 et 648.
Il est fait consul. Lettre de félicitation que 510.
lui écrit saint Ennode, évêque de Pavie, 648. Il prend la défense de saint Césaire d'Arles, accusé devant Théodoric, 648 et
649. On lui offre une seconde fois le consu- 522.
lat; il le fait déférer à ses deux fils, 649. Il
est calomnié auprès de Théodoric qui le fait 525.
mourir, 649 et 650. Ses écrits : Traité des Deux Natures et d'une Personne en Jésus-Christ, 650 et suiv. Analyse de ce traité, 650. Livre de l'Unité de Dieu, 654 et suiv. Traité sur cette question: Si le Père, le Fils et le Saint-Esprit peuvent être affirmés substantiellement de la Divinité, 656, 657. Traité sur cette question : Si tout ce qui est est bon; Profession de foi de Boëce; il en est véritablement l'auteur, 657. Analyse de cette profession, 658 et suiv. Les cinq livres de la Consolation de la philosophie sont de Boëce, 660. Analyse de cet ouvrage, 660 et suiv. Écrits de Boëce sur Porphyre, 663; sur Aristote, 663 et 664; sur Cicéron; Traité de l'Un et de l'Unité; la Discipline des étudiants; ouvrage attribué à Boëce et qui ne peut être de lui; ses livres sur les Mathématiques; ses écrits perdus; jugement des écrits de Boëce, 664. Éditions et traductions qu'on en a faites, 665. [Éditions nouvelles; Trois écrits de Boëce publiés récemment par Ang. Maï, 665.] Vie de Boëce par l'abbé Gervaise avec l'analyse de ses ouvrages, etc., 665. — Il est arrêté et mis à mort, XI, 113. Il n'a point accompagné le patrice Tertullus au Mont-Cassin, 159. — Épigramme pour son portrait composée par Gerbert, XII, 903, 904

BOECE (Anicius-Manlius-Severinus), fils
du précédent, consul sur le refus de son 522.
père, X, 649.

BOECE EPON, paraît être auteur du traité de la Discipline des étudiants attribué au philosophe Boëce, X, 664.

BOECE (Wlfin), auteur d'une vie de saint IX siècle.
Junien de Mairé, XI, 693. (Du Pin et Baillet le font évêque de Poitiers. Cependant les auteurs du Gallia Christiana qui parlent de lui à l'occasion de saint Junien, ne le mettent point au rang des évêques de Poitiers.

Peut-être a-t-on rapporté à Boëce ce qui regardait Mairé dont il pouvait être moine, que l'on nomme Mairé-l'Evescan en Poitou.) Voyez *Ulfin Boëce*.

BOÉMOND. Voyez *Bohémond*.

BOERNÉRUS (Frédéric), entreprend une traduction latine de la Bibliothèque de Photius, XII, 723.

BOESA (Dominique). Son édition des œuvres de Cassien, VIII, 204.

[BOESEK, éditeur du *Codex diplomaticus Moraviæ*, XIII, 96.]

BOÉTIUS. Deux ou trois auteurs de ce nom. Voyez *Boëce*.

BOGOMILES, hérétiques qui ont pour auteur un médecin nommé Basile, XIII, 559. — Ils sont condamnés par l'empereur Alexis Comnène; leur chef brûlé vif, XIV, 140. Détail des erreurs des Bogomiles, selon Eutymius Zigabène, 150, 153 et 653. Lettre d'Eutymius contre les Bogomiles, 153, 653. [Le pape Innocent III demande au roi de Hongrie, contre les Bogomiles répandus en Bosnie, l'application des peines portées contre les hérétiques, 975, Ses efforts pour réprimer cette hérésie, 983.] Leurs erreurs condamnées dans un concile de Constantinople, 1117.

865. BOGORIS rois des Bulgares, se fait baptiser et prend le nom de Michel, XII, 582. Il
866. consulte le pape saint Nicolas Ier sur plusieurs points; réponse du pape, 582 et 583. Lettre que lui écrit le pape Jean VIII pour l'engager à se séparer des Grecs, 644.

BOHÊME, contrée d'Allemagne. Chronique de Bohême par Côme, doyen de l'Église de Prague, XIV, 173 et suiv.

BOHÉMOND, prince d'Antioche, fils aîné de Robert Guiscard duc de Pouille, écrit à Godefroi de Bouillon; réponse, XIII, 527, 528. Comment il s'engagea à la croisade, 529, 530. — Devenu prince d'Antioche, il accomplit le vœu qu'il avait fait étant prisonnier des Sarrasins, de venir en pélerinage au tombeau de saint Léonard à Noaillé, XIV, 1080.

BOILEAU (Jacques), docteur de Sorbonne. Son édition du traité de Ratramne sur l'Eucharistie; sa traduction française de ce traité, XII, 557.

[BOISSONADE, éditeur des *Anecdota græca*, XI, 280, XII, 59. — Il publie divers traités de Psellus, XIII, 337, n. 2. — Quelques fragments des écrits de Constantin Manassès avec notes et traduction, XIV, 643.]

BOLESLAS II, duc de Bohême. Lettre que lui écrit le pape Jean XIII pour l'érection d'un évêché et la fondation d'un monastère, XII, 833. X siècle.

BOLESLAS, duc de Pologne, procure la conversion de la Poméranie, XIV, 178 [et 181.]

BOLESWILLER. Monastère fondé pour des filles dans la Forêt-Noire, XIII, 470. XI siècle

BOLOGNE (ou Boulogne), ville d'Italie. Saint Pétrone, évêque de cette ville, X, 161. [Immunité des chanoines de cette ville accordée par le pape Jean XIII, 833.]

BOLOTIN (Payen), chanoine de Chartres. Voyez *Payen Bolotin*.

BON. Traité où le philosophe Boëce examine si tout ce qui existe est bon, X, 657.

[BONACCHI (E.), auteur de deux dissertations sur les sermons et le martyre de saint Zénon, VI, 273 et 275.]

BONACURSE, Milanais. On a de lui un traité contre les Cathares et autres hérétiques de son temps. Voyez du Pin. [C'est le même qui est nommé comte romain; son livre contre les Cathares, XIV, 802, 803.] XII siècle

BONAVEN, village de Bretagne, où naquit saint Patrice, X, 444.

BONET (Saint), évêque de Clermont. (On lui attribue un traité contre les hérésies de Novatien et de Jovinien.)

BONFRÉRIUS (Jacques), jésuite. Son édition du livre d'Eusèbe sur les pays de la Terre-Sainte; sa version latine du même ouvrage, III, 316.

BONGARS (Jacques), savant critique. Son recueil des historiens de la Croisade, sous le titre de *Gesta Francorum*, XIII, 529.

[BONGIOVANNI (Antoine). Son édition de l'Apologie de Chalcédoine par Léonce de Byzance; c'est un extrait du livre contre les Monophysites publié par Maï, XI, 673.]

BONHEUR de l'homme. Doctrine de Lactance, II, 508, 509. — Deux poëmes de saint Grégoire de Nazianze sur le bonheur de l'homme, V, 273. Livres de Jacob et de la Vie bienheureuse, ouvrage de saint Ambroise, 408 et suiv. — Doctrine de Boëce, X, 661, 662. Voyez *Vie heureuse*, *Bienheureuse*, *Béatitude*.

BONHOMME (Alfonse). Sa traduction latine de l'écrit de Samuel de Maroc, rabbin converti, XIII, 348.]

BONIFACE (Saint), martyr à Tarse, II, 476, 477. [Authenticité des actes de son martyre, 476, n. 4, et 477, n. 6.] 290.

BONIFACE, évêque d'Afrique. Lettre que lui écrivit saint Augustin, IX, 102, 103.

BONIFACE, comte de l'empire romain. Saint Augustin le détourne de quitter le monde, IX, 18. Lettres que saint Augustin lui écrit, 152 et suiv., 160, 179 et 180. Lettres supposées de saint Augustin à Boniface et de Boniface à saint Augustin, 194.

BONIFACE Ier (Saint), pape et confes-
418. seur, VIII, 5 et suiv.; il est élu pape; diffi-
419. culté sur son élection, 5. Lettre du concile d'Afrique à Boniface, 7. Lettre de Boniafce à Patrocle d'Arles et aux autres évêques des Gaules, 7 et 8. Lettre de Boniface à Rufus
420. de Thessalonique, 8 et 9. Lettre de saint Augustin à Boniface, 9. Lettre de Boniface
422. à l'empereur Honorius, 9 et 10; à Rufus et aux évêques de Thessalie; à Rufus et aux évêques qui devaient s'assembler à Corinthe, 10, 11; à Hilaire de Narbonne, 11; à Valentin, primat de Numidie, 11 et 12. Zèle de
419. Boniface contre les Pélagiens; décrets attribués à saint Boniface, 12. [Lettre de Boniface aux trois légats en Afrique, 12. Lettre de Boniface à Juste, évêque de Cantorbéry, 12; on s'est trompé en l'attribuant à ce pape, elle est de Boniface V. Éditions des écrits de saint Boniface, 12 et 13.] — Il est le même que le prêtre Boniface à qui le pape saint Innocent écrivit une lettre, VII, 513. — Quatre livres de saint Augustin à ce saint pape contre les Pélagiens, VIII, 9, et IX, 474. Lettre synodale du sixième concile de Carthage au pape Boniface touchant l'affaire d'Apia-
422. rius, 568. Époque de la mort de saint Boniface, 12 et 127. Il fut élu pape après la mort de Zosime, 569 et 570. Schisme occasionné par l'élection d'Eulalius faite par un autre parti; il prend le gouvernement de l'Église, 570.

529. BONIFACE II (Saint), élu pape. Il fait anathématiser l'antipape Dioscore après sa mort; dans un concile il se fait autoriser à se désigner un successeur; il annule ensuite lui-même ce décret; concile qu'il tient à
531. Rome pour examiner les plaintes d'Étienne de Larisse, XI, 114. Sa mort; la lettre à Eulalius, évêque d'Alexandrie, est supposée; preuves; la lettre à saint Césaire d'Arles est certainement de saint Boniface II, 115. Ce qu'elle contient, 115 et 116. — Décrétale qui lui est attribuée faussement, VI, 95. — Il approuve et confirme les canons du concile d'Orange sur la grâce, XI, 837.

601. BONIFACE III, pape, succède à Sabinien, XI, 645. Concile qu'il tient à Rome, 910. Il ne nous reste rien de ses écrits, 645.

BONIFACE IV, pape, succède à Boni- 605.
face III; il obtient de l'empereur Phocas la conservation de la primauté de son Église contre les prétentions des patriarches de Constantinople, XI, 645. [Ses écrits dans la *Patrologie*, 645, note 5;] sa mort, 645. Lettre 614
que lui écrit saint Colomban pour justifier l'usage où il était de célébrer la Pâque le 14 de la lune, 645 et 627. Autre lettre qu'il lui écrit en faveur des défenseurs des Trois Chapitres, 645. Concile que ce pape tient à 610.
Rome, 910, 911.

BONIFACE V, pape, succède à Deusde- 617
dit; analyse de ses trois lettres sur la conversion des Anglais, X, 646. [Lettre à Juste, archevêque de Cantorbéry, 646. On a eu tort de l'attribuer à saint Boniface Ier, VIII, 12.] Édition des lettres de Boniface V dans la *Patrologie*, 646. Mort de ce pape, 647. 625.

BONIFACE VI, pape, succède à Formose 896.
et ne siége que quinze jours, XII, 739.

BONIFACE VII, élu pape du vivant de 973.
Benoît VI, est chassé après sa mort et se retire à Constantinople, XII, 835. Il revient 984.
après la mort de Benoît VII, s'empare du siége de Rome, et fait périr Jean XIV; sa 985.
mort après onze mois de pontificat, 846.

BONIFACE, prêtre de l'Église romaine, un 451.
des légats envoyé par le pape saint Léon au concile de Chalcédoine, X, 174, 220 et 582. Plaintes qu'il y forme, 688.

BONIFACE (Saint), diacre, martyr sous Hunéric, X, 462, 463.

BONIFACE, évêque arien, parle pour son parti dans la Conférence de Lyon, X, 554.

BONIFACE, primicier des notaires. Analyse de la lettre que Denis le Petit lui a écrite sur la Pâque, XI, 123, 124.

BONIFACE, évêque de Carthage, assem- 525.
ble un concile où la primauté de l'évêque de Carthage sur les églises d'Afrique est reconnue, XI, 528 et suiv.

BONIFACE, diacre de l'Église romaine, en- 603.
voyé à Constantinople en qualité de nonce par le pape saint Grégoire, XI, 440 et 531. L'empereur Phocas se prend d'amitié pour lui, 440.

BONIFACE, évêque de Férente, dont parle le pape saint Grégoire dans ses Dialogues, XI, 474.

BONIFACE, auteur de la Vie de saint Li- VII siècle.
vin dont il était contemporain, XI, 742. (Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 546 et suiv.)

BONIFACE (Saint), archevêque de Mayence. [Ouvrages à consulter sur saint Boniface,
v. 680. XII, 45, n. 7.] Sa naissance et son éducation,
719. 45, 46. Il forme le dessein d'aller annoncer l'Évangile aux infidèles et reçoit sa mission du pape saint Grégoire II; il prêche
723. en Allemagne ; il informe le pape Grégoire de ses succès, vient à Rome et est ordonné évêque régionnaire ; Charles Martel le prend sous sa protection ; Boniface retourne dans la Hesse et dans la Thuringe où il continue d'exercer sa mission, 46. Le pape saint Gré-
731. goire III lui envoie le pallium ; il fait un se-
738-739 cond voyage à Rome, où le pape le retient quelque temps; il vient en Bavière, où il rétablit la foi et érige plusieurs évêchés ; il pré-
742-743. side à deux conciles ; il fonde l'abbaye de
744. Fulde et plusieurs autres monastères ; il est
v. 745. établi archevêque de Mayence ; il choisit le prêtre Lulle pour son coadjuteur ; il va en Frise où il convertit beaucoup de monde, 47.
755. Il est tué par les païens avec tous ceux de sa suite, 47 et 48. Sa Vie écrite par deux auteurs différents, 48. Recueil des Lettres de saint Boniface ; ce qu'elles contiennent de remarquable, 48 et suiv. [Différentes éditions des lettres de saint Boniface, 48, n. 1. Lettre de saint Boniface aux hommes religieux des Gaules ; indication de sept lettres qui lui sont adressées, 48.] Canons ou statuts qui lui sont attribués, 52, 53. Analyse des quinze homélies qui lui sont attribuées, 53 et suiv. Fragment d'un écrit qui porte le nom de saint Boniface, sur la manière d'abréger la pénitence, 55. Ecrits de saint Boniface perdus, 55 et 56. [Sa grammaire latine publiée par Maï, 56. Jugement de ces ouvrages ; éditions qu'on en a faites, 56. [Éditions récentes ; édition dans la *Patrologie*, 56 et 57.] Serment qu'il prêta au pape saint Grégoire II le jour de son ordination, 24. Différentes lettres que lui écrivent les saints papes Grégoire II, 24 et 25; Grégoire III, 27, 28 ; et Zacharie, 29. Lettre que lui écrit saint Egbert, archevêque d'York, 66. Sa Vie par Willibald, évêque d'Eichstat, 129. Vers d'Alcuin en son honneur, 214. Sa vie par Lutger, évêque de Munster, 218. La translation de son corps décrite par Candide, moine de Fulde, 385. Sa Vie écrite en vers par Ruthard, moine d'Hirsauge, 553. — Sa vie écrite en vers par Méginfroid, prévôt de Magdebourg, XIII, 95. Sa Vie retouchée par Othlon, moine de Saint-Emmeran de Ratisbonne, 283. Il présida à plusieurs conciles, 606 et suiv. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome IV, p. 92 et suiv.)

BONIFACE ou BRUNON (Saint), apôtre des Russes. Voyez *Brunon*.

BONIFACE, évêque d'Albane, cardinal. Lettre que lui écrit saint Pierre Damien, XIII, 300.

BONISON, abbé de Saint-Pierre hors des 1036.
murs de Pérouse, est maintenu dans ses droits contre André, évêque de cette ville, XIII, 196.

BONIZON, évêque de Sutri, puis de Plaisance, est chassé de Sutri pour son attachement au pape saint Grégoire VII ; se retire à Plaisance ; les partisans du pape l'élisent évêque; violences qu'exercent con- 1089.
tre lui les partisans de l'antipape Guibert ; il meurt de ses blessures, XIII, 562. Sa Chronique des papes et ses autres ouvrages, 562 et 563. [Écrits publiés depuis D. Ceillier : Livre à un ami; analyse de cet ouvrage, 563 et 564. Opuscule sur les sacrements, 564 et suiv. Fragments de ses Vies des souverains pontifes, 566. Le Décret ou recueil de décrets, 566, 567. Jugement sur ces écrits, 567.]

BONNES ŒUVRES. Voyez *Œuvres*.

BONNET DE L'ORATOIRE. Sa traduction française du Mémoire de Vincent de Lérins, VIII, 467 ; — et des œuvres de Salvien, X. 378. — [De l'Histoire de France par saint Grégoire de Tours, XI, 399.]

BONNON, abbé de Corbie en Saxe. Voyez *Bovon*.

BONŒUIL SUR MARNE, près Charenton. Concile tenu en ce lieu, XIII, 688, 689.

BONOSE (Saint), soldat romain, martyr. 362.
Actes de son martyre, III, 409, 410. — Il est assisté par saint Mélèce, V, 9.

BONOSE, évêque de Sardique, accusé au 391.
concile de Capoue, IV, 655. Le concile le renvoie aux évêques de Macédoine, 656. — L'hérésie de Bonose réfutée par saint Ambroise, V, 455. Lettre touchant l'affaire de IV siècle
Bonose faussement attribuée à saint Ambroise ; elle est du pape saint Sirice, 496. — Lettre du pape saint Sirice à Anysius de Thessalonique sur l'affaire de Bonose, VI, 107. — Lettres du pape saint Innocent au sujet des clercs ordonnés par Bonose, VII, 514, 515. Voyez *Bonosiaques*.

BONOSE, ami de saint Jérôme. Sa retraite, VII, 580.

BONOSE, évêque, père de saint Rustique, évêque de Narbonne, X, 199.

BONOSE, le même que Hatton, abbé de Fulde, XII, 458.

443. BONOSIAQUES. Dispositions du concile d'Arles à leur sujet; on les a confondus sans raison avec les Photiniens, VIII, 612. — Ils sont combattus par Justinien, évêque de Valence en Espagne, XI, 264. Décision du pape saint Grégoire sur leur baptême, 526.

BONRECUEIL (Joseph Duranty de). Voyez *Duranty*.

BONS. Comment, selon Cassiodore, on les distingue des méchants, XI, 241.

BONS-HOMMES. Nom que prenaient les hérétiques albigeois, XIV, 1137.

BONUS, moine, suit les erreurs de Léporius, VIII, 233.

BOOZ, époux de Ruth. Son éloge par Théodoret, X, 32.

BORADES, barbares, font une irruption dans le Pont, II, 444.

II siècle. BORBORIENS, hérétiques, I, 502.

1023. BORCET, monastère. Discussion entre l'archevêque de Cologne et l'évêque de Liége pour la juridiction sur le monastère de Borcet, la quelle est adjugée à l'évêque de Liége, XIV, 1040.

BORDEAUX, [ville de France, autrefois
384. capitale de la Guyenne]. Concile qui y fut tenu contre les Priscillianistes, IV, 640. —
1080. Autre contre Bérenger, XIII, 171. — Au-
1093. tres, XIV, 1057, 1069 et 1074.

[BORDIER (Henri). Sa traduction de l'Histoire ecclésiastique des Francs par saint Grégoire de Tours; du livre des Miracles et des autres opuscules de saint Grégoire de Tours, XI, 399.]

BORDIER (François), abbé de Saint-Victor. Son édition des œuvres de Hugues de Saint-Victor, XIV, 349.

[BOREL traduit en français quelques lettres de saint Bernard, XIV, 500.]

VII siècle. BOSA, évêque d'Agulstad, XII, 21.

XI siècle. BOSON, abbé du Bec. Son épitaphe par Milon Crispin, XIII, 459. (On lui attribue quelques écrits. Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 619 et suiv.)

879. BOSON, duc de Lombardie, se fait élire roi d'Arles au concile de Mantes, près Vienne, XIII, 728.

BOSON, évêque de Saintes, déposé, XIV, 1072.

BOSPHORE, évêque de Colonie en Cap-
381. dadoce, assiste au concile de Constantinople, IV, 618, et V, 266. — Lettre que saint Basile le Grand lui écrit, IV, 438. — Lettres que lui écrivit saint Grégoire de Nazianze, V, 249. Lettres du même saint en faveur de Bosphore, 266. Sa conduite justifiée par les soins de saint Amphiloque d'Icone, 367.

BOSPHORIE, femme du comte Sévérien, V siècle.
VII, 485. Ce qui en est dit dans l'Histoire lausiaque de Pallade, 490.

BOSQUET (François), évêque de Lodève et ensuite de Montpellier. Son édition de la Synopse des lois de Michel Psellus avec une traduction latine et des notes, XIII, 336. — Son édition de plusieurs livres de lettres du pape Innocent III, XIV, 951.

BOSTRES en Arabie. Bérylle, évêque de III siècle.
Bostres, II, 136 et 420. — Tite, autre évê- IV siècle.
que, IV, 339 et suiv. Lettre de l'empereur Julien aux Bostriens, 339.

BOTONIATE (Nicéphore), empereur de Constantinople. Voyez *Nicéphore Botoniate*.

BOTRUS, l'un des auteurs du schisme de III siècle.
Carthage, II, 621.

BOTULFE (Saint), abbé d'Ikanoam en Angleterre. Sa Vie attribuée à Folcard, abbé de Torney, XIII, 344.

BOUC ÉMISSAIRE. Explication mystérieuse qu'en donne saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 293; — et Théodoret, X, 30.

BOUCHARD [ou BOUCHART ou BURCHARD ou BROCARD], évêque de Worms, né dans la Hesse, de parents nobles, fait ses études d'abord à Coblentz, puis à Lobes, ensuite à Liége; il s'attache à Willégise, archevêque de Mayence; l'empereur Otton III 1006 ou 1008.
le fait évêque de Worms; il se fait instruire par le moine Olbert; sa vie pénitente, XIII,
91. Il assiste au concile de Sélingstad, dont 1022.
il nous a conservé les canons, 91 et 92. Sa
mort; sa Vie par un anonyme; son Décret 1026.
ou recueil de canons; par qui il fut aidé dans la composition de cet ouvrage; dessein qu'il s'était proposé, 92. Sommaire de ce Décret, 92 et 93. Éditions de ce Décret, 93. [Pourquoi l'ouvrage de Bouchard a été appelé *Brocardia* ou *Brocardianum opus*, 91, n. 2. Notices sur l'auteur, 91. Edition de son Décret dans la *Patrologie*, 93.] Abrégé de ce Décret par un anonyme; lettre de Bourchart à Alpert qui lui avait dédié son traité de la Variété des temps, 93. [Édition de cette lettre dans la *Patrologie*, 93.] Ses fondations; époque de son épiscopat, 93.

BOUCHARD II, archevêque de Lyon. An- 1029.
née de sa mort, XIII, 151.

BOUCHARD, comte de Melun et de Corbeil, informé des désordres qui régnaient dans l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés, entreprend d'y rétablir le bon ordre, XIII,
1012. 233, 234. Il meurt dans cette abbaye après y avoir pris l'habit monastique, 234. Sa vie écrite par Odon, moine des Fossés; éditions et traductions qu'on en a faites, 233. [Édition de sa Vie dans la *Patrologie;* traduction et notice par M. Guizot, 233.]

V. 1096. BOUCHARD, fondateur de l'abbaye de Murbach pour des chanoines réguliers, XIII, 583.

BOUCHE, discours de saint Valérien de Cémèle, sur l'insolence de la bouche, X, 156.

BOUCHE DE PORC, nom du pape Sergius IV, selon Ditmar, XIII, 189.

BOUCHER [en latin BUCHERIUS], (Gilles), jésuite. Sa traduction latine du Cycle pascal de saint Hippolyte, I, 641; — et de celui de Victorius, X, 340.

BOUCHET (Jean), procureur à Poitiers. Sa traduction française de la Vie de sainte Radegonde par Fortunat, XI, 318.

[BOUCHITTÉ. Sa traduction du *Monologue* et du *Prologue* de saint Anselme, XIV, 43.]

[BOUGAUD, aumônier de la Visitation de Dijon, actuellement vicaire-général de Mgr l'évêque d'Orléans. Son Etude historique et critique sur la mission, les actes et le culte de saint Bénigne, 631.]

BOUHÉREAU (Élie), ministre protestant. Sa traduction française de l'ouvrage d'Origène contre Celse, II, 255, 256.

BOUILLART (Jacques), bénédictin. Son édition du Martyrologe d'Usuard; sa lettre au P. du Sollier sur ce martyrologe, XII, 612. Différence des deux éditions du P. Sollier et de D. Bouillart, 613.

[BOUILLON, château en Flandres. Triomphe de Bouillon, ouvrage de Regnier, moine de Saint-Laurent, 796.]

BOUILLON (Jean). Sa traduction française du traité de la Vie contemplative de Julien Pomère, X, 599.

[BOUIX (D.), défend la mémoire de saint Grégoire VII, XIII, 371 et suiv.]

BOULANGER ou BOULENGER (Jules-César), jésuite. Ses observations sur Arnobe, II, 493.

[BOULANGER, abbé. Sa traduction française des Confessions de saint Augustin, IX, 813.]

1043. BOUON, moine, puis abbé de Saint-Bertin, succède à Roderic; il écrit l'Histoire de l'invention et de la translation du corps de saint Bertin, XIII, 260. Priviléges qu'il ob- 1056-1057.
tient pour son abbaye, 260 et 261. Sa mort, 1065.
261.

[BOUQUET, bénédictin. Son Recueil des historiens de France, XI, 399.]

[BOURASSÉ, chanoine de Tours. Son édition des écrits du vénérable Hildebert, XIV, 223; des écrits de Marbode, 225.]

BOURDIN (Maurice), antipape sous le nom de Grégoire VIII; ses commencements;
il passe en Espagne où il est fait évêque de 1095.
Coïmbre, puis archevêque de Braga; son 1110.
voyage à Rome; le pape Pascal II le fait 1115.
son légat pour traiter de la paix avec l'empereur Henri IV; il passe ses pouvoirs et
couronne ce prince; il est excommunié pour 1117.
ce sujet au concile de Braga; l'empereur le
fait élire pape en concurrence de Gé- 1118.
lase II; lettres de Gélase à son sujet, XIV,
1089. Il est pris dans la ville de Sutri et en- 1121.
voyé au monastère de Cava, 1098.

BOURG, sur la Garonne. Description de la maison qu'y avait le sénateur Pontius, par saint Sidoine, X, 397.

BOURGEOIS (Jean), abbé de la Chaise-Dieu ou plutôt de la Merci-Dieu, chargé par le clergé de France de donner avec Aubert une édition des œuvres de saint Ephrem, VI, 72.

BOURGES en Berry. Concile qui y fut tenu. Saint Simplice en est élu évêque, X, 717. — Autres conciles de Bourges, XIII, 670, 671, XIV, 1043, 1044 et 1118.

BOURGOGNE, [autrefois duché et province de France, formant maintenant plusieurs départements.] Concile qui y fut tenu, XIII, 751, 752.

BOURGOIN DE VILLEFORE (Joseph-François). Ses traductions françaises de plusieurs ouvrages de saint Augustin, IX, 814. — Traduction française des Lettres de saint Bernard; Vie de saint Bernard, XIV, 499.

BOURGUIGNON, orateur. Lettre que saint Sidoine lui écrit sur quelques difficultés de grammaire, X, 195.

BOURGUIGNONS, peuples établis dans les
Gaules. Époque de leur conversion, VI, 94. V. 417 ou 430
— Cette conversion rapportée par Socrate, VIII, 522. — Description du caractère de ce peuple par saint Sidoine, X, 397. Témoignage de Boëce, 647. — Ils sont vaincus par les Goths d'Italie, XI, 220.

BOURSE, en latin FOLLIS, somme d'une certaine valeur, III, 133, note 3.

BOUSSARD [et non BOUFFARD] (Geoffroi), docteur de la faculté de théologie de Paris. Son édition de l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe traduite par Rufin, III, 314.

BOVIUS (Jean-Charles), archevêque de Brindes. Sa version latine des œuvres de saint Grégoire de Nysse, VI, 260.

BOVON ou BAVON ou BONNON, abbé de Corbie en Saxe. (Il composa une Chronique. Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 233, et t. V, p. 654 et suiv.)

BOVON, abbé de Saint-Bertin. (Il composa quelques écrits. Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 564 et suiv., et le Supplément, tome X, p. *lxv*.)

BRACHION, abbé, fondateur de plusieurs monastères. Sa Vie par saint Grégoire de Tours, XI, 381.

[BOWDEN. Son ouvrage sur le pape saint Grégoire VII, XIII, 374.]

1039. [BRACILIO, duc de Bohême. Ses lettres pour la réforme des mœurs, XIII, 415.]

BRAGUE [ou BRAGA], ville d'Espagne. Concile supposé tenu dans cette ville, VIII, 548, 549. — Décrets de ce concile, 549. Lettre du prêtre Avitus à l'Église de Brague, X, 3. — Lettre du pape Adrien IV qui ordonna à l'archevêque de Brague de reconnaître celui de Tolède pour primat, XIV, 915. — Conciles tenus en cette ville, XI, 891, et XII, 941. Concile de Fussel ou Huzillos, qui rétablit l'Église de Braga dans son ancienne dignité de métropole, 1079. Lettre du pape Callixte II confirmant ses priviléges, 1098.

[BRAIDA. Son édition des œuvres de saint Chromace, VII, 495,]

BRAINE, maison royale à quelques lieues
V. 580. de Reims. Concile assemblé en ce lieu par ordre du roi Chilpéric, XI, 895, 896.

BRANDEFORT en Angleterre. Voyez *Brendford*.

IX siècle. BRANIMIR, prince des Slaves, demande à revenir sous l'obéissance du siége de Rome. Lettre que lui écrit le pape Jean VIII, XII, 646.

BRANQUIDES, lieu célèbre par un oracle d'Apollon, III, 2.

BRAS SÉCULIER. Le concile d'Antioche permet d'y avoir recours, III, 467. Voyez *Puissance temporelle*.

BRASSICAN (Jean-Alexandre). Son édition des œuvres de Salvien avec des scholies, X, 378.

BRAULION, évêque de Sarragosse, ami de saint Isidore de Séville, XI, 710. Retouche le traité de ce saint évêque sur les Origines des étymologies, 711. Ce qu'il dit des autres ouvrages de saint Isidore, 714. Succède à Jean, son frère, dans l'évêché de 627.
Sarragosse ; assiste à différents conciles ; sa mort ; il est auteur de l'Éloge et du Catalo- V. 647.
gue des ouvrages de saint Isidore de Séville et d'une Vie de saint Émilien avec une hymne en son honneur, 728. [Ses lettres dans la *Patrologie ;* analyse de ces lettres, 728 et suiv. Vie de saint Émilien, hymne pour le même saint, hymne en l'honneur de saint Milhau, 731, 732. Actes des martyrs de Sarragosse, par Braulion ; éditions de ces écrits, 732.] Saint Isidore lui adresse deux lettres, 722, [et une troisième, 729. Autres lettres adressées à Braulion, 729 et suiv.]

BRAVON (Florent), moine de Worchester. Voyez *Florent Bravon*.

BREC-SPÈSE (Nicolas), Anglais, élu pape, 1154.
prend le nom d'Adrien IV, XIV, 911.

BREGENTS, petit pays d'Allemagne. Saint V. 612.
Colomban y prêche la foi et y bâtit un monastère, XI, 516.

BREGWIN (Saint), archevêque de Cantorbéry. Sa Vie par Eadmer, disciple de saint Anselme, XIV, 46.

BRÊME ou BREMEN, évêché d'Allemagne. On y unit celui de Hambourg, XII, 525. Le pape saint Nicolas Ier confirme cette union, 526. [Décision du pape Formose par rapport à l'Église de Brême, 739.] — Prétentions de l'archevêque de Cologne sur l'évêché de Brême, XIII, 733.

BRÉMET [et non BRENET], en Italie. Bulle 1014.
du pape Benoît VIII confirmative de tous les droits et priviléges de ce monastère, XIII, 192.

BRENDFORD ou BRANDFORD, en Angleterre. Concile qui y fut tenu, XIII, 755.

BRENTIUS (Jean). Son édition des cinq premières homélies de saint Astère d'Amasée, VI, 310.

[BRÉQUIGNY (de). Son édition des lettres inédites du pape Innocent III, XIV, 980 et suiv.]

BRESSE [ou BRESCIA], ville d'Italie. Saint Philastre en est évêque, V, 171. — Saint Gaudence aussi, VIII, 34 et suiv.

BRETAGNE (Grande-). Les Pélagiens y sèment leur hérésie ; saint Célestin y envoie saint Germain d'Auxerre, auquel les évêques des Gaules adjoignent saint Loup de

Troyes, VIII, 145, et X, 556 et 667. — Discours de saint Gildas sur la ruine de la Grand-Bretagne, et sur les déréglements du clergé de cette île, XI, 319 et suiv. Évêques de la Grande-Bretagne soumis à saint Augustin de Cantorbéry, 526. Traité de saint Adelme de Schirburn contre les erreurs des Bretons touchant la Pâque, 804. Concile de Worchester pour les ramener au sentiment commun, 908, 909.

BRETAGNE, [autrefois province de France, divisée actuellement en plusieurs départements.] Lettre du pape Léon IV aux évêques de Bretagne pour répondre à diverses questions par eux proposées principalementr su la simonie, XII, 407. Lettre du pape Jean XIII aux évêques de Bretagne pour les engager à reconnaître l'archevêque de Tours pour leur métropolitain, 833. [Autre lettre de ce pape relative à cette affaire, 834.] — Les évêques de Bretagne excommuniés par le pape saint Léon IX et cités au concile de Verceil parce qu'ils refusaient de reconnaître l'archevêque de Tours pour leur métropolitain et qu'ils étaient accusés de simonie, XIII, 208. Concile tenu par les évêques de Bretagne, 679. Lettre du concile de Savonières pour les engager à rentrer sous l'obéissance de l'archevêque de Tours, 691.

BRETONS, peuple de la Grande ou Petite Bretagne. Voyez *Bretagne*.

BREUL (Jacques du), bénédictin. Son édition des œuvres de saint Isidore de Séville, XI, 725. — Son édition de l'Histoire des Français par Aimoin, XIII, 41. — Son édition de la Chronique du Mont-Cassin par Léon d'Ostie, 497, et XIV, 583.

BRÉVIAIRES. [Le bréviaire romain ne mérite pas la critique exagérée de D. Ceillier, II, 619, note 5.] — Origine des bréviaires dans le travail de Musée, X, 471. — Espèce de bréviaire dressé par Alcuin, XII, 169. Bréviaire attribué à Étienne, évêque de Liége, 786. — Ce nom commence à paraître pour désigner un livre ecclésiastique vers le XIIe siècle, XIII, 594. [Bréviaire de Fontavellano ; ce qu'il contient, 23.]

BREYER (Remi), chanoine de l'Église de Troyes. Sa traduction française de la Vie de sainte Maure écrite par saint Prudence, évêque de Troyes, XII, 499.

[BRIAL (Dom), bénédictin, continuateur de l'*Histoire littéraire de la France*. Son édition de la continuation de la Chronique de Cambrai, XIII, 482. Il est réfuté par rapport à ce qu'il dit sur Adam de Saint-Victor, 715 et suiv. Il publie trente-deux lettres d'Étienne de Tournai, 881.]

[BRIANT (Jacques), a publié en latin les *Doctrines* du juif Philon, I, 313.]

BRICE, prêtre de Carthage, II, 262. 250.

BRICE (Saint), évêque de Tours, chassé de son évêché, se retire à Rome. Justifié, il remonte sur son siége, VIII, 255. — Il bâtit une église en l'honneur de saint Martin, X, 441. — Accusé de plusieurs crimes, il est justifié, XI, 368.

[BRICCIUS, évêque de Nantes. Le pape Innocent II lui écrit, XIV, 264.]

BRICHIÉSUS (Saint), martyr en Perse, 327.
compagnon de saint Jonas, III, 340.

BRIDFERTH, moine de Ramsey, auteur X siècle.
d'une Vie de saint Dunstan, archevêque de Cantorbéry ; ses autres écrits, XIII, 58.

BRIÈVETÉ DE LA VIE. Distique de Fortunat sur ce sujet, XI, 407.

BRIGIDE (Sainte), abbesse de Kildare en VI siècle.
Irlande. Sa vie écrite par Cogitosus son neveu, XI, 348. [Cette sainte est la même que la suivante.]

BRIGITTE (Sainte), vierge écossaise. Sa vie écrite par cinq auteurs différents, XII, 129, 130, 131.

BRIONE, ville de Normandie. Le duc Guillaume le Bâtard y fit tenir une conférence avec Bérenger qui y est confondu, XIII, 167, et XIV, 1057.

BRIOUDE, ville d'Auvergne. Concile tenu en cette ville, XIV, 1074.

BRISON, eunuque de l'impératrice Eudoxie, ami de saint Jean Chrysostôme, VII, 6.

BRISSON, évêque, ami et défenseur de saint Jean Chrysostôme, VII, 491.

BRITOUALDE (Saint), archevêque de Can- 694.
torbéry, préside au concile de Béchancelle, 697
XII, 966; et à celui de Berghamstède, 967.

BRITTON, évêque de Trèves, protége l'évêque Ithace, IV, 640.

BRIXIUS. Sa version latine des homélies de saint Jean Chrysostôme contre les Gentils, VII, 435. Son édition des seize premières homélies du même sur l'Épître aux Romains, 436.

[BROCKIE (Marien). Son *Codex regularum*, III, 368, XI, 739.]

[BRONTOLOGIE, livre prohibé par saint Nicéphore, patriarche de Constantinople, XII, 297,]

BROSSE (de la). Sa traduction française

du traité de Tertullien des Prescriptions, II, 86.

BROSSE (Pierre de la). Ses notes sur les œuvres de Cassiodore, XI, 254.

BROWER (Christophe), jésuite. Son édition des œuvres de Fortunat, évêque de Poitiers, XI, 411.

BRUMAS, évêque de Cagliari, permet à saint Fulgence de bâtir un monastère près de cette ville, XI, 8.

BRUN DESMARETTES (J.-B. le). Son édition des œuvres de Lactance, II, 520; — et de saint Paulin, évêque de Nole, VIII, 98.

I siècle. BRUNECHON, prévôt de Worms, aide l'évêque Bouchart dans la composition de son Décret, XIII, 92.

[BRUNEAU, conseiller et avocat du roi. Sa traduction française du traité contre les Pétrobusiens par Pierre le Vénérable, XIV, 518.]

BRUNEHAUT, femme de Sigebert, roi d'Austrasie. Lettre que lui écrit saint Germain, évêque de Paris, pour l'engager à porter à la paix les rois Chilpéric et Sigebert, XI, 307, 308. Témoignage d'une Chronique anonyme sur sa mort, 400. Son épithalame par Fortunat, 406. Poëme à sa louange par le même, 409. Lettre que lui écrit le pape saint Grégoire pour lui recommander le prêtre Candide, 504. Elle demande le pallium pour Syagrius, évêque d'Autun. Lettre que lui écrit saint Grégoire à cette occasion, 513, 514. Autre lettre que lui écrit le même pape, 529, 530. A quelle occasion elle s'indispose contre saint Colomban; elle pousse son fils, le roi Théodoric, à l'exiler, 614. Elle exile et fait mourir saint Didier, évêque de Vienne, 909.

BRUNELLI (Jérôme), jésuite. Son édition des Apologies de saint Justin, I, 446. — Son édition de quelques poëmes choisis de saint Grégoire de Nazianze, V, 360. — Sa version latine des dix homélies de saint Jean Chrysostôme, VII, 435.

[BRUNEMAN. Son édition des écrits de Lactance, II, 520.]

[BRUNET (Gustave), a traduit en français les apocryphes, I, 275.]

[BRUNET DE PRESLE. Son Examen critique de la succession des dynasties égyptiennes, III, 182.]

BRUNNERUS. Sa version latine des lettres de saint Ignace, martyr, I, 387.

V. 1040. BRUNO (Saint), instituteur des Chartreux. Sa naissance; ses études, XIII, 574. Il est fait chanoine de Reims, et chargé de la direction des études de cette église, 574 et 264. Démarche qui le brouille avec l'archevêque Manassès; il est chassé de Reims; il fonde un monastère dans le désert de la Chartreuse; il est appelé à Rome par le pape Urbain II; ne pouvant s'accoutumer au tumulte de la cour, il se retire au diocèse de Squillace en Calabre, où il fonde la seconde maison de son ordre, 574. Il refuse l'archevêché de Reggio; sentant approcher sa fin, il assemble les religieux et fait en leur présence sa profession de foi; sa mort; ses écrits: Commentaire sur les Psaumes; il est véritablement de lui, 575. Idée de ce commentaire, 576. Commentaire sur les Épîtres de saint Paul, 577. Lettre à Raoul le Verd, prévôt de l'Église de Reims, 577 et 578; aux moines de la Grande-Chartreuse, 578. Éditions des ouvrages de saint Bruno, 576. [Édition dans la *Patrologie;* on y trouve un discours de saint Bruno sur le Mépris des richesses et la Confession du saint, 576.] — Saint Bruno avait été maître des écoles de la cathédrale de Reims, 264. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IX, p. 233 et suiv.)

1077. 1084. V. 1090. 1101.

[BRUNO-BRUNI, éditeur des œuvres de saint Maxime de Turin, X, 325 et suiv.; — des œuvres de saint Brunon de Segni, XIII, 499.]

BRUNON (Saint), archevêque de Cologne, fils de l'empereur Henri l'Oiseleur. Sa naissance; ses études; il est fait abbé de Laureshem; il succède à Wicfrid, archevêque de Cologne, XII, 838. Le roi Otton, son frère, l'établit gouverneur de Lorraine, 838, 839. Ses soins pour mettre la paix entre les enfants de Lothaire, roi de France, et les enfants de Hugues le Grand; sa mort, 838. Sa Vie écrite par le moine Rotger, 838 et 839. Son éloge; ses écrits, 839. [Il confirme un échange, 839. Éditions de sa Vie, 838.] On l'a confondu avec Brunon d'Ast, évêque de Ségni, 839. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VI, p. 304 et suiv.)

925. 953. 965.

BRUNON, neveu de l'empereur Otton III, élu pape, prend le nom de Grégoire V, XII, 899. Voyez *Grégoire V.*

996.

BRUNON, moine de Saint-Vite ou de Gladbac, chargé du soin des écoles de cette abbaye; écrits que Trithème lui attribue, XII, 911. (Voyez ce qui en est dit dans l'*His-*

V. 985.

toire littéraire de la France, t. VI, p. 552 et suiv.)

980. BRUNON, évêque de Langres. Ses gran-
991. des alliances, XIII, 70. Il assiste au concile
1015. de Saint-Basle, 70 et 761, 762. Sa mort; sa lettre à Hildric, abbé de Saint-Germain d'Auxerre; ses chartes, 70. Lettres que lui écrit le pape Benoît VIII en faveur du monastère de saint Bénigne de Dijon, 70 et 192. [Ses écrits dans la *Patrologie*, 70.] (Voyez ce qui est dit de cet auteur dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 232 et suiv.)

X siècle. BRUNON (Saint), apôtre des Prussiens, recommandé à Piligrin, évêque de Passau, par Otton III, XII, 98.

1033. BRUNON, évêque de Wirtzbourg, succède
1045. à Méginhard; sa mort; son Commentaire sur le Psautier et ses autres ouvrages, XIII, 116. [Édition de ses écrits dans la *Patrologie*, 116 et 117.] Jugement sur Brunon, 817.

BRUNON, évêque d'Angers, soupçonné de favoriser les erreurs de Bérenger sur l'Eucharistie, XIII, 170 et 275. Il ne se trou-
1050. ve point au concile de Paris, 170. Il efface,
1062. par une profession de foi catholique, les soupçons qu'on avait conçus sur sa doctrine, 170 et 275. Ce qu'on sait des circons-
1081. tances de sa vie; sa mort, 275. Sa lettre à Bérenger, 170 et 275. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 99 et suiv.)

XI siècle BRUNON ou BONIFACE (Saint), obtient du pape Jean XVIII la permission d'aller prêcher l'évangile chez les Russes, XIII, 189.

1048. BRUNON, évêque de Toul, élu pape dans une diète de Worms, XIII, 199. Voyez *Léon IX* (saint).

BRUNON, abbé de Montier-en-Der, béni
1050. par le pape saint Léon IX qui lui fait prendre son nom, XIII, 209, 210. Bulle de ce pape à lui adressée, 209. Circonstances de sa vie; son recueil des miracles opérés par saint Berchaire, 347. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 155 et suiv.)

XI siècle. BRUNON, moine. Son Histoire de la guerre de Saxe, XIII, 402.

BRUNON D'AST (Saint), évêque de Ségni, puis moine, et ensuite abbé du Mont-Cassin. Ses commencements; à quelle occa-
1079. sion il est fait évêque de Ségni; il se fait moine à l'abbaye du Mont-Cassin; vains efforts pour lui faire reprendre son évêché; il est fait abbé du Mont-Cassin après la mort 1104.
d'Otton; on indispose contre lui le pape 1107.
Pascal II qui l'oblige à se démettre de son abbaye; il retourne à son évêché; sa mort; 1125.
le pape Lucius III le met au catalogue des saints, XIII, 499. [Édition plus complète de ses écrits donnée par Bruno-Bruni et reproduite par la *Patrologie*, 499 et 500.] Commentaires sur l'Écriture sainte, 499 et 500, 501. Ses sermons; traité sur les Azymes; traité des Mystères, 501. Vies du pape Léon IX et de saint Pierre, évêque d'Anagni, 501 et 502. Traité de l'état de l'Église dans le XIe siècle, 502, 503. Ses lettres, 503, 504. Les six livres des Sentences ou des Louanges de l'Église, 504. Jugement sur ses ouvrages, 504 et 505. — Il est auteur des homélies attribuées à Eusèbe d'Émèse, IV, 319. — On l'a confondu avec saint Brunon, archevêque de Cologne, XIII, 839. On a de lui un Commentaire sur les Psaumes, 500 et 575.

[BRUNON, archevêque de Trèves. Lettre 1112.
qu'il écrit à saint Otton de Bamberg, XIV, 181.]

BRUNON, évêque de Strasbourg, accusé 1131.
d'être intrus dans ce siége, renonce à sa dignité, XIV, 1112. [Pièces qui le concernent dans la *Patrologie*, n. 4.] (On a de lui deux lettres. Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome XI, p. 156 et suiv.)

BRUNON, archevêque de Cologne, XIV, 1132.
425, 426. Lettre que lui écrit saint Bernard qu'il avait consulté pour savoir s'il devait accepter l'épiscopat, 426.

BRUTIENS, peuple d'Italie. Lettre du pape Gélase aux évêques des Brutiens, X, 502 et suiv.

BRUUN, surnom donné à Candide, moine de Fulde, XII, 385.

BRYENNE, époux d'Anne Comnène. Voyez *Nicéphore Bryenne*.

BUBALE, faussaire de Macédoine, VII, 516.

[BUCHHOLZ. Sa traduction allemande d'une grande partie de l'Histoire ecclésiastique d'Adam de Brème, XIV, 206.]

BUCHNER (...). Ses notes sur le poëme de Fortunat sur la Résurrection, XI, 414.

[BUCHON. Sa traduction française du Dialogue de Minucius Félix, I, 557. — Son édition française des œuvres de Tertullien, II, 87.]

BUDÉ (Guillaume), savant français. Sa traduction latine du livre de Philon, de la Création du monde, I, 313.

BUFA (Martyrius), diacre d'Alexandrie,

réside à Constantinople pour les affaires de son Église, VIII, 283.

BUGGE, abbesse en Angleterre. Voyez *Edburge*.

BUISSON ARDENT. Saint Cyrille d'Alexandrie croit y trouver une figure de la sainte Vierge, VIII, 322.

BULGARES, peuple d'un pays situé entre le Danube et la mer Noire, embrassent la religion chrétienne, XII, 419. A quelle époque? 550. Réponses du pape saint Nicolas Ier aux consultations des Bulgares, 582 et suiv. Le manichéisme se répand parmi eux, 623. — Conférence au quatrième concile de Constantinople touchant les Bulgares, pour savoir s'ils seraient soumis à l'Église romaine ou à celle de Constantinople, XIII, 711, 712. — Ils se soumettent au Saint-Siége sous le pape Innocent III; le pape y envoie un légat, XIV, 977. Archevêchés établis dans le pays, 978. [Lettres d'Innocent III et d'autres personnes touchant les affaires religieuses de la Bulgarie, 977 et 986 et suiv. — Réunion d'une partie des Bulgares à l'Église romaine, XII, 582, n. 2.]

BULLES. Le pape Pascal II n'est pas le premier qui ait fait ajouter au revers du plomb des bulles les têtes de saint Pierre et de saint Paul séparées par une croix, XIV, 138.

BULTEAU (Louis), frère oblat chez les Bénédictins. Réfutation de l'usage qu'il fait d'un texte de saint Basile, IV, 403, note 1. — Sa traduction française des Dialogues de saint Grégoire, XI, 586.

[BUNSEN, ambassadeur prussien, éditeur des sept épîtres de saint Ignace d'Antioche; Monographie sur saint Ignace et l'époque où il a vécu, I, 366.]

BUNTWIDE, écolâtre de Reichenau. (Il composa qeelques écrits. Voyez dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome IV, p. 237.)

BURABOURG, ville de Hesse. Saint Boniface y établit un évêché, XII, 47. 741.

743. BURCHARD (Saint), premier évêque de Wirsbourg. Lettre que lui écrit le pape saint Zacharie, XII, 30. Il est envoyé à Rome au sujet de Pépin qu'on voulait déclarer roi, 34. — Sa Vie écrite par le moine Elzilvard, XIII, 180, 181. Autre Vie par un anonyme, 181.

BURCHARD, nommé à l'évêché de Chartres, rejeté par les évêques, ordonné par ordre de Charles le Chauve, XII, 441.

X siècle. BURCHARD, archevêque de Lyon. (On a de lui un statut. Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VI, p. 8.)

BURCHARD, évêque de Worms. Voyez *Bouchard*. XI siècle.

BURCHARD ou PURCHARD, abbé de Saint-Emmeran de Ratisbonne. Lettre que lui écrit Arnold, prévôt de ce monastère, XIII, 94, 95. Peut-être le même que celui à qui est adressée une lettre par Bernon, abbé de Reichenau, 127. XI siècle.

BURCHARD, évêque de Metz, sacré à la place d'Hérimann, XIV, 55. Remarque sur son ordination, 56.

BURCHARD, premier abbé de Balerne. Sa lettre à saint Bernard; réponse, XIV, 436, 437. XII siècle.

BURGLEN, abbaye en Brisgau. Sa Chronique par Conrad, abbé de Moury, XIV, 541.

BURGONDION (.....), jurisconsulte et citoyen de Pise. Sa traduction latine du livre de saint Jean Damascène de la Foi orthodoxe, XII, 97. — Sa traduction latine de l'ouvrage de Némésius intitulé de la Nature de l'homme, et du Commentaire de saint Jean Chrysostôme sur saint Matthieu; temps de la mort de ce traducteur, XIV, 280. 1194.

BURGOS, ville d'Espagne. Conciles tenus en cette ville, XIV, 1071 et 1113. Concile de Fussel ou Huzillos qui fixe les limites des diocèses de Burgos et d'Osma, 1079. 1080 et 1136. 1088.

[BURIEL, jésuite, prépare une édition de la collection des canons attribués à saint Isidore de Séville, XI, 727.]

BURNET (Gilbert), évêque de Salisbury, Sa traduction anglaise du traité de Lactance de la Mort des persécuteurs; sa traduction française du même, II, 521. [Elle est plutôt de Basnage, 521.]

[BURONZO. Son édition des œuvres d'Atton de Verceil, XII, 820.]

BURTON (Guillaume). Sa traduction anglaise de la première Lettre de saint Clément, I, 361.

[BURTON. Son édition de l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe de Césarée, III, 315.]

[BURTON (E.). Son édition des *Annotationes variorum in historiam ecclesiasticam*, VIII, 525.]

BUSCHUS. Son Commentaire sur le poëme de Fortunat sur la Résurrection, XI, 414.

BUSÉE (Jean), jésuite. Son édition de la Vie de saint Wigbert, abbé de Fritzlar, par Loup de Ferrières, avec deux homélies et deux hymnes en l'honneur du même saint, XII, 511, 512. Son édition des œuvres

d'Hincmar de Reims, 689. — Son édition de l'abrégé chronologique de la vie des papes par Abbon Fleury, avec celui de Luitprand, XIII, 32. — Son édition des œuvres de Pierre de Blois, XIV, 783; et des sermons de Pierre Comester qu'il attribue à Pierre de Blois. 744.

[BUSÉE (le docteur). Son Histoire allemande de saint Paulin de Nole, VIII, 55.]

BUSSI-RABUTIN (Roger de). Voyez *Rabutin.*

BUSTE (Matthieu). Son édition de plusieurs des Épigrammes de Jean Mauropus, métropolitain d'Euchanie, XIII, 229.

1099. BYSANCE, archevêque de Trani, demande au concile de Rome la permission de poursuivre la canonisation de saint Nicolas Pérégrin; il fait bâtir une église en l'honneur de ce saint, XIII, 438.

BYSE, évêque de Séleucie, condamne les Messaliens, IV, 646.

BYTIEN, général célèbre par une victoire qu'il remporta sur les Perses, X, 167.

BYZACÈNE, province d'Afrique. Lettre 418.
du pape saint Zosime aux évêques de cette province, VII, 538. — Conciles de cette province, XI, 859, 909.

BYZE, ville de Thrace. Du temps du concile d'Éphèse, l'évêque de Byze l'était aussi d'Arcadiopolis, VIII, 591.

C

CABALES interdites aux ecclésiastiques et aux moines, X, 699.

CABARETIERS qui mêlent de l'eau dans le vin. Paroles du prophète Isaïe dont saint Astère d'Amasée fait usage, VI, 306 — et sur lesquelles saint Maxime de Turin a fait une homélie, X, 323.

CABARETS interdits aux clercs par le canon 54 des Canons apostoliques, II, 585. —
IV siècle. Canons 24 et 25 du concile de Laodicée, III,
393. 511. — Canon 28 du concile d'Hippone, VII,
397. 715. Canon 27 du troisième concile de Carthage, 722. — Article d'un capitulaire de Charlemagne, XII, 237. Article d'un statut de Riculphe, évêque de Soissons, 747.

393. CABARSUSSI dans la Byzacène. Concile qui y fut tenu par les Donatistes, IV, 658.

[CACCIARI (le père Th.), professeur à la Propagande; son édition de l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe, III, 314. — Son édition des œuvres de Rufin d'Aquilée, VII, 483. — Son édition des œuvres de saint Léon le Grand, X, 275.]

1061. CADALOUS, évêque de Parme, antipape sous le nom d'Honorius II, élu par une faction opposée à Alexandre II; attaque Rome pour y rentrer à main armée; est fait prisonnier et retourne à Parme; est déposé au concile d'Osbor, puis à celui de Mantoue, où l'élection d'Alexandre II est confirmée; il rentre à Rome, où il se maintient encore deux ans, XIII, 285. Sa mort, 285 et 286. Lettres de saint Pierre Damien qui lui sont adressées, 300. Lettre du même sur l'élection de Cadaloüs, 301. Opuscule du même à l'occasion de son élection, 310, 311. — Comment il fut élu, XIV, 1062. Il est déposé, 1063. Sa condamnation confirmée, 1063.

CADFRID [ou LADFRID] à qui saint Adelme de Schirburn écrit une lettre, XI, 805, 806. [La première édition et la table de Rondet portent Cadfrid, mais il faut lire Eadfrid.]

CADRANS SOLAIRES envoyés à Gondebaud par Théodoric, X, 647.

[CADOAL, roi des Anglo-Saxons; sa mort à Rome; épitaphe de ce prince par Benoît Crispus, XII, 20.]

CADROÉ (Saint), abbé de Vassor, puis de Saint-Vincent de Metz. Sa Vie écrite par le moine Reimanne ou Osmanne, XII, 882, 883.

CAEN, ville de France en Normandie. Concile qui y est assemblé, XIII, 267. Origine de l'abbaye de Saint-Étienne et de celle de la Trinité, 411. L'abbaye de Saint-Étienne de Caen devient célèbre pour les 1063.
études sous Lanfranc, son premier abbé, 441. — Deux conciles tenus en cette ville, XIV, 1054.

CAERLÉON. Métropole de la Cambrie, ou 519.
province de Galles. Concile qui se tient en cette ville, XI, 823.

CAGLIARI. Ville de Sardaigne. Lucifer, IV siècle
évêque de Cagliari, IV, 239 et suiv.

[CAILLAU (le Père), prêtre de la Miséricorde, Éditeur des *Selecti Patres* en latin, 130 vol. in-8°, comprenant les Pères apostoliques jusqu'à saint Augustin inclusi-

vement. Il est cité sous chacun des Pères qu'il a édités. Son édition des œuvres de saint Grégoire de Nazianze, V, 361, 362. — Son édition des sermons inédits de saint Augnstin, IX, 835 et suiv. Il avait publié en 1838 et 1839 deux volumes d'une nouvelle édition des Auteurs sacrés et ecclésiastiques de D. Ceillier, chez de Saint-Paul, imprimerie de Belin Bandar; ce sont les IIIe et IVe volumes : les deux premiers étaient réservés aux Auteurs sacrés.]

CAIN, premier fils d'Adam. Témoignage d'Eusèbe de Césarée sur Caïn, III, 240, — de saint Basile, IV, 483. — Livres de saint Ambroise sur Caïn et Abel, V, 399. — Témoignage de saint Jean Chrysostôme, VII, 51 et 355. Caïn fait le sujet d'un opuscule faussement attribué au même saint, 335. — [Sermon de saint Augustin sur Caïn et Abel, IX, 841.] — Discours de Basile de Séleucie sur Caïn et Abel, X, 164.

CAINAN, fils d'Arphaxad. Ouvrages qu'on lui a attribués faussement, I, 266.

CAINITES, hérétiques. Leur faux évangile, I, 275. Témoignage de saint Irénée sur les Caïnites, 502, — de saint Basile, IV, 483, — de saint Philastre, V, 173, — de saint Épiphane, VI, 391, 392, — de saint Isidore de Péluse, VIII, 492, — de Théodoret, X, 110. (Il faut lire ici CAINITES et non CAIANISTES ou GAIANISTES.) — Ier siècle.

CAIS. Monastère de la congrégation de Tabenne, IV, 235.

CAIUS, prêtre de Rome, évêque des nations, docteur de l'église; florissait sous Caracalla, I, 561. Sa dispute avec Procle, Montaniste, 561 et 562. Écrits attribués à Caïus, 561, 562, 563. [Éditions des fragments de Caïus, 562. — Il n'est pas l'auteur des *Philosophumena*, II, 201, note 10.] (Voyez l'article de Caïus dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. I, partie I, p. 356 et suiv.) — Ier siècle.

CAIUS (Saint), pape, Décrétale qui lui est faussement attribuée, V, 88.

CAIUS (Saint), martyr à Sarragosse, III, 44. — 304.

CAIUS, évêque de Parétoine, IV, 659.

CAIUS SOLLIUS APOLLINARIS. Voyez *Sidoine Apollinaire*.

CAIUS, moine. Lettres qui lui sont adressées, attribuées à saint Denis l'Aréopagite, X, 551, 552.

[CAIOT : sa version française de l'Histoire de l'Église de Verdun, XII, 773.]

CAJETAN (Constantin), abbé bénédictin. Son édition des œuvres de saint Pierre Damien, XIII, 324.

CALABRE, province d'Italie. Lettre du pape saint Célestin aux évêques de Pouille et de Calabre, VIII, 130. — 429.

CALAME, ville d'Afrique. Soulèvement, qui s'y forme de la part des païens contre les chrétiens, IX, 96. Prise de Calame par les Vandales, 563. — 403.

CALAMITÉS. Poème de saint Grégoire de Nazianze intitulé : Des Calamités de son âme, V, 271. — Discours de saint Césaire d'Arles sur les calamités, XI, 142. — 383.

CALAMON (le mont). Erreurs de quelques moines de ce lieu réfutées par saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 319.

CALANDION ou CALENDION, élu évêque d'Antioche, informe le pape de son élection, X, 407 et 718. Addition qu'il fait au Trisagion de Pierre le Foulon, 408. Il recommande au pape l'affaire de Jean Talaïa, 410. Il est exilé dans l'Oasis pour son attachement à la foi catholique, 417.

[CALANDOLOGIE ou PHYSIOLOGUS, livre prohibé par saint Nicéphore, patriarche de Constantinople, XII, 297.]

CALATRAVA, ville d'Espagne en Castille, dont un ordre militaire porte le nom. Le pape Innocent III met l'ordre de Calatrava sous la protection du Saint-Siége, XIV, 969.

CALCÉDOINE. Voyez *Chalcédoine*.

CALCHUT ou CELCHYT, dans le royaume de Mercie (Angleterre). Conciles tenus en cette ville, XIII, 617 et 653.

CALCIDE, désert. Voyez *Chalcide*.

CALCIDIE ou CHALCIDIE, à qui saint Jean Chrysostôme écrit une lettre, VII, 133. — 404.

CALCUL ou COMPUT ecclésiastique. Voyez *Comput*.

CALCULUS. Surnom qu'on donne quelquefois à Guillaume de Jumiége, XIII, 409.

CALDONE, évêque d'Afrique. Saint Cyprien en fait son vicaire, II, 262. Lettre de Caldone à ce saint, 304, 305. Lettre de saint Cyprien à Caldone, 355. Autres lettres des mêmes, 311. — III siècle.

CALENDES de janvier. [Sujet d'une homélie de Sévérien de Gabales, VII, 208. — Sermons de saint Augustin sur ce sujet, IX, 239. — Homélies de saint Maxime de Turin sur le même sujet, X, 323. — Une autre attribuée à Sédatus, évêque de Béziers, XI, 324. — IV ou V siècle.

CALENDRIER des Martyrs. Ouvrage d'un anonyme, IV, 323, 324. [Voyez p. 324, n. 1.] [Calendrier ecclésiastique de l'Église de — IV siècle.

Carthage, 324.] — Calendrier sacré et profane composé par Salvius, évêque d'Octodure ou Martignac, VIII, 452. — Traité de Raban Maur sur le Calendrier, XII, 464. — [Calendriers anciens, XIII, 22.]

CALÈS ou CALAIS, KALAIS (Saint). Abbaye au diocèse du Mans. Ses priviléges contre les prétentions de l'évêque du Mans,
855 sont confirmées au concile de Boneuil, et en-
862. suite à celui de Pistes, XIII, 689, puis à ce-
863. lui de Verberies, 697.

III siècle. CALICES, vases sacrés. On y gravait l'image du Sauveur du temps de Tertullien, II, 36. — Saint Athanase accusé d'avoir rompu un calice, III, 451. — Le calice était à la garde de l'évêque et des prêtres, IV, 217. Usage de mêler l'eau avec le vin dans le calice, 523. — Calices rompus par les Donatistes, V, 136. — On croyait avoir conservé le calice dont Jésus-Christ se servit dans la Cène, XI, 801. — Canon attribué au patriarche saint Nicéphore sur la consécration du calice, XII, 286. S'il est permis à une religieuse de boire de l'eau dans un calice, 308. Règlement de Riculfe de Soissons sur le calice, 747. Règlement d'Atton de Verceil, 821. — Lettre d'Yves de Chartres sur ce que dans la consécration du calice on dit ces paroles : *Mystère de foi*, XIV, 120. — Canons du concile de Tribur sur l'usage du calice, XIII, 735.

III siècle. CALIXTE Ier (Saint), ou CALLIXTE, pape. [Fausseté des accusations portées contre lui, II, 202.] — Décrétales qui lui sont faussement attribuées, VI, 85.

CALIXTE II, pape, nommé auparavant Gui, et archevêque de Vienne. [Pièces concernant ce pape dans la *Patrologie*, XIV, 1092, n. 5]. Son illustre naissance ; il suc-
1119. cède au pape Gélase II ; ses lettres par lesquelles il fait part de sa promotion aux évêques des principaux siéges ; il est reconnu en Italie, 1092. Il tient un concile à Toulouse ; canons de ce concile, 1092 et 1093. Il tient un autre concile à Reims ; conférence avec l'empereur Henri V, 1093. Henri et l'antipape Maurice Bourdin sont excommuniés ; entrevue de Calixte II et de Henri Ier, roi d'Angleterre, à Gisors ; Calixte passe en
1120 Italie et arrive à Rome d'où il est obligé de sortir un mois après, 1094. A quelles condi-
1122. tions il fait la paix avec l'empereur, 1096. Premier concile général de Latran, 1096 et
1123. 1097. Rescrit par lequel Calixte II déclare les moines de Saint-Macary soumis à l'abbé de Sainte-Croix de Bordeaux, 1097. Ses lettres, 1097 et suiv. Lettre du roi Louis le Gros au pape Calixte II, 1098, 1099. Sa bulle en faveur du monastère du mont Vulturne ; Autres lettres de Calixte II, 1099. [Autres lettres et priviléges dans la *Patrologie*, 1099 et suiv.] Lettres écrites à Calixte, 1102. Écrits faussement attribués à Calixte, 1103
et suiv.] Sa mort, 251. (Voyez son article 1124.
dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome X, p. 505 et suiv.)

CALIXTE III, antipape. Voyez *Jean*, abbé de Strum.

CALIXTE, préfet d'Égypte, massacré à 422.
Alexandrie, VIII, 279.

[CALIXTE (Frédéric-Ulric). Son édition du livre du Bien de la Patience, par saint Cyprien, II, 384.]

[CALIXTE (Georges), père du précédent. Sa préface de l'édition du livre de saint Cyprien, II, 384.]

[CALO (Jean ou JOHANNICE), roi des Bulgares. Voyez *Johannice*.]

CALLIEU (Pierre). Ses notes sur les livres de Boëce de la Consolation de la philosophie, X, 665.

CALLIGONE, eunuque, grand chambellan, menace saint Ambroise de lui faire couper la tête et est lui-même décapité, V, 384 et 411.

CALLIMAQUE. Comédie de Roswithe, religieuse de Gandershein, sur la résurrection de Callimaque et de Drusiane, par saint Jean, XII, 876.

CALLINIQUE, petite ville de l'Osrhoène. Les chrétiens y brûlent une synagogue ; l'empereur Théodose ordonne à l'évêque de la rebâtir ; saint Ambroise s'y oppose, V, 388.

CALLIOPE, évêque en Thessalie. Le pape V siècle.
Boniface le déclare séparé de sa communion, VIII, 10.

CALLIOPE, prêtre de Nicée. Lettre que lui écrivit Atticus de Constantinople, VIII, 15.

CALLISTHÈNE. Lettre que lui écrivit 371.
saint Basile le Grand, IV, 443.

CALMINIUS, ami de saint Sidoine qui lui écrit, X, 389.

CALOMNIATEURS. Canon quatorzième du premier concile d'Arles, II, 632. — Décret attribué au pape saint Damase, V, 23. — Calomniateur excommunié, XI, 394. Un autre condamné au fouet et à l'exil, 527. — [Collection de décrets contre la calomnie par Odoranne, XIII, 114.]

CALOSYRIUS, évêque d'Arsinoé, à qui

saint Cyrille d'Alexandrie adresse son livre contre les Anthropomorphites, VIII, 319.

CALPURNIUS, diacre, père de saint Patrice, X, 444.

CALUPPAN (Saint), Reclus. Sa Vie par saint Grégoire de Tours, XI, 381.

CALVAIRE, montagne qu'on dit située au milieu de la terre, VI, 53.

CALVISIEN, gouverneur de Sicile, III, 31.

CAMATÈRE (Andronic). Voyez *Andronic Camatère.*

CAMATÈRE (Jean), patriarche de Constantinople. Voyez *Jean Camatère.*

I siècle. CAMBRAI, [maintenant ville de France.] Lettre des clercs de Cambrai qui se plaignent de ce qu'on voulait les réduire à une seule prébende, et les obliger à quitter leurs femmes, XIII, 276, 277. L'évêché d'Arras
1092. en est distrait par une bulle du pape Ur-
1093. bain II; concile de Reims à ce sujet, 427. Chronique de Cambrai par Baudri, chantre de Térouane, 481, 482. Concile de Rome au sujet des usurpations faites sur l'Église de Cambrai, 763.

CAMDEN (Guillaume), savant anglais. Son édition de la Vie du roi Alfred, par Asser, XII, 782.

CAMÉNIATE (Jean). Voyez *Jean Caméniate.*

CAMÉRARIUS (Joachim), Allemand, théologien protestant. Sa version latine de quelques discours de saint Grégoire de Nysse, VI, 259. — Sa version d'un traité attribué à Pallade d'Hélénople, intitulé : Des nations de l'Inde et des Brahmanes, VII, 493. — Sa version du traité de Synésius de la manière de gouverner, VIII, 33. — Sa version de l'Histoire ecclésiastique de Théodoret, et de son Histoire religieuse, X, 141. — Sa version de la Chronique de Nicéphore, XII, 282.

CAMÉRARIUS (Guillaume), Écossais, théologien catholique. Son édition de quelques opuscules dont un de saint Fulgence de Ruspe, XI, 76.

CAMILLE, l'un des prêtres de Gênes qui consultèrent saint Prosper sur le vrai sens de quelques propositions de saint Augustin, X, 300.

CAMILLE, père de saint Ennode, évêque de Pavie, X, 569.

CAMPANIE, province d'Italie. Lettre de saint Léon aux évêques de cette province, X, 202. Les évêques de Campanie donnaient le baptême solennel même aux fêtes des martyrs; le pape saint Léon s'oppose à cet abus, 237.

CAMPANUS, philosophe de Lombardie XI siècle.
dont les ouvrages sont perdus. (Voyez Du Pin.)

CAMPEMENTS des Israélites dans le désert. La lettre que le vénérable Bède avait écrite sur ce sujet est perdue, XII, 15. [Elle est publiée dans l'édition du docteur Giles, reproduite dans la *Patrologie*, 15.]

[CAMUZAT (Nicolas). Son édition de l'Histoire des Albigeois de Pierre de Vaulx-Cernay, XIV, 908.]

CANDALLA. Ses traductions latine et française du Pimandre de Mercure Trismégiste, I, 299.

CANDIDE, auteur ecclésiastique. Ses ou- II siècle.
vrages, I, 537.

CANDIDE (Saint), officier de la légion III siècle.
thébéenne, martyr, II, 473, 474.

CANDIDE (Saint), martyr du nombre des 320.
Quarante, III, 82 et suiv.

CANDIDE, ami de Victorin, écrit en faveur de l'hérésie arienne, IV, 326. Est réfuté par Victorin, 326 et 328.

CANDIDE, prêtre et abbé à qui Théodoret adresse une de ses lettres, X, 75.

CANDIDE, évêque à qui saint Grégroire le Grand écrit, 487.

CANDIDE, prêtre, recteur du patrimoine de saint Pierre, en Gaule, XI, 504, 508, 513, 514.

CANDIDE, abbé du monastère de Saint-André à Rome, XI, 510.

CANDIDE, moine de Fulde, disciple du saint abbé Eigil, XII, 272. On l'a confondu quelquefois avec un autre Candide disciple d'Alcuin; ce qui doit les faire distinguer, 385 et 386. Il est chargé du soin de l'école 822.
du monastère de Fulde, 385. Il écrit la Vie de saint Eigil, abbé de Fulde, 385 et 386. Son Explication de la passion de Jésus-Christ; écrit où il répond à la question : Si Jésus-Christ vivant sur la terre a pu voir Dieu son Père des yeux du corps, 386. Sa Vie par Baugulfe, abbé de Fulde, est perdue, 387. [Édition de ses deux écrits dans la *Patrologie*, 387.] Son Image du monde est restée manuscrite, 387. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 10 et 11.)

CANDIDE, disciple d'Alcuin, doit être dis- IX siècle.
tingué de Candide, moine de Fulde, XII, 385, 386. On lui a attribué deux écrits, mais ils sont plutôt du moine de Fulde; le disciple d'Alcuin n'est connu par aucun ouvrage,

et il n'y a point de preuves qu'il ait été moine, 386.

358. CANDIDIEN, ami de saint Basile le Grand. Lettre que ce saint lui écrivit, IV, 425, 426.

IV siècle. CANDIDIEN, gouverneur de Cappadoce. Saint Grégoire de Nazianze lui écrit, V, 266.

CANDIDIEN, évêque, porteur d'une lettre du pape Sirice, VI, 103.

CANDIDIEN, à qui saint Nil écrit, VIII, 219.

CANDIDIEN, diacre, porteur d'une lettre d'Alypius, curé de Constantinople, à saint Cyrille, VIII, 291, 292.

431. CANDIDIEN, comte, capitaine des gardes de l'empereur Théodose le Jeune, vient au concile d'Éphèse avec des troupes; nommé par l'empereur pour assister de sa part au concile, mais seulement pour maintenir le bon ordre, VIII, 575. Il prend le parti des Orientaux; il demande qu'on attende leur arrivée pour commencer le concile; ses représentations n'étant point écoutées, il sort de l'assemblée et fait une protestation dont il envoie copie à l'empereur, 576. Sa partialité pour Nestorius, 579, 580. Il vient à l'assemblée tenue par Jean d'Antioche et l'indispose contre le concile, 580 et suiv. Il veut empêcher les évêques de célébrer les saints mystères, 581. Le concile demande qu'il soit rappelé, 582. Le comte Jean lui donne la garde de Nestorius, 26 et 593. Il fait à l'empereur une relation infidèle de la déposition de Nestorius, 372 et 582.

CANDIDIEN, ami de saint Sidoine. Lettre qu'il lui adresse; réponse de celui-ci, X, 383.

CANDIDUS (Donatus), éditeur des Questions de Loup, abbé de Ferrières, XII, 512.

CANGE (du). Voyez *Fresne* (du).

CANISIUS (Pierre), jésuite très-distingué. Son édition des œuvres du pape saint Léon, X, 274.

CANISIUS (Henri), jurisconsulte, neveu du précédent. Son édition de quelques fragments de la Chronique d'Idace, et de l'abrégé qui en a été fait au temps de Charlemagne par un chronologiste français, X, 342.—[Il insère l'Histoire de la prise de Constantinople par Gonthier dans ses *Lectiones antiquæ*, XIV, 896.]

[CANNOM (Grégorio), travaille à l'édition des œuvres de Rupert, XIV, 292.]

CANON DES DIVINES ÉCRITURES chez les Juifs et chez les Chrétiens, I, 87 et suiv., 91, 92. Canon des Écritures selon Méliton, III siècle évêque de Sardes, 449, 450. — Selon Origène, II, 205 et suiv.; selon les Canons apostoliques, 587.—Canon des Écritures faussement attribué au concile de Nicée, III, 439. Canon des Écritures selon le concile de IV siècle Laodicée, 513; — selon saint Hilaire de IV siècle Poitiers, IV, 67, 68; et selon saint Athanase, IV siècle 187 et suiv.—[Canon des Écritures attribué à saint Damase, V, 25.] Canon des Écritures selon saint Cyrille de Jérusalem, 62, 63; selon saint Grégoire de Nazianze, 274, 307, 308; — selon saint Épiphane, VI, 424; — selon saint Jean Chrysostôme, VII, 350 et suiv.; selon Rufin, 480, 481; selon le pape saint Innocent, 512. Canon des livres saints de l'Ancien Testament chez les Hébreux, selon saint Jérôme, 651, 652. Canon des livres du Nouveau Testament, selon le même IV et V siècle. Père, 652. Canon des livres saints selon le concile de Carthage, 725. — Canon des divines Écritures selon le sixième concile de 419. Carthage, VIII, 566. — Canon des divines Écritures rapporté par saint Augustin, IX, 568, 569. — Canon des divines Écritures contenu dans le décret du pape Gélase, X, 723.—Canon des divines Écritures rapporté par Cassiodore, XI, 231. Canon des livres saints selon Léonce de Byzance, 668; selon saint Isidore de Séville, 712 et 716; — selon saint Jean Damascène, XII, 92; selon Alcuin, 208, 209; et selon le patriarche saint Nicéphore, 282. Voyez *Canoniques*.

CANON DE LA MESSE. Le pape saint Grégoire le Grand est le premier qui appelle canon les prières de la Messe qui se disent après le *Sanctus*, XI, 533. Paroles qu'il y ajoute, 538, et XIII, 1. — Canon de la Messe expliqué par Remi d'Auxerre, XII, 758. — Autre explication par Pierre de Chartres, XIII, 111. — Autre par le B. Odon, évêque de Cambrai, XIV, 73, 74. Canon de la Messe expliqué par Odon d'Orléans; Canon d'un concile de Londres qui ordonne de prononcer distinctement les paroles du Canon de la 1200. Messe et des offices divins, 1146. V. *Messe*.

CANON PASCAL. Voyez *Cycle*.

CANON ÉPISCOPAL, ou institution d'un évêque, ouvrage de Pierre de Blois, XIV, 779, 780.

CANONICITÉ des livres saints. C'est à l'Église qu'il appartient d'en juger, I, 113.

CANONIQUE des évêques. Ce que c'est; à quoi elle est fixée par une constitution

de l'empereur Alexis Comnène, XIV, 142.

CANONIQUES (Livres). Quand a-t-on commencé à dresser un canon exact des Écritures, I, 90, 91. Règle pour distinguer les Écritures canoniques de celles qui ne le sont pas; on a quelquefois donné le nom d'apocryphes à des livres qui sont regardés comme tels chez les Juifs, mais qui sont reçus comme canoniques chez les Chrétiens, 91. A qui il appartient de discerner des livres canoniques, 113. — Le décret touchant les livres canoniques ou apocyphes n'est pas du pape saint Hormisdas, X, 633; mais du pape saint Gélase, 633 et 723. — Livres canoniques de l'Écriture sainte selon saint Grégoire le Grand, XI, 552, 553. Voyez *Écriture sainte* et *Canon des divines Écritures*.

CANONISATION DES SAINTS. Comment
[siècle. elle se faisait au temps de saint Grégoire de Tours, XI, 376. — Premier acte authentique de la canonisation des saints, XIII, 762. — Suivant le pape Eugène III, elle ne devrait se faire que dans des conciles généraux, XIV, 272. Jusqu'au dixième siècle, elle se faisait par les métropolitains; dans la suite, les papes se la sont réservée, 922.

siècle. CANONS ÉVANGÉLIQUES d'Eusèbe de Césarée, III, 240, 241. [Rhythme sur les canons d'Eusèbe, 241. — Canons sur les épîtres de saint Paul, par Priscillien l'hérésiarque : le cardinal Maï a publié cet écrit, VI, 265, 266.] — Canons des Évangiles dressés par le B. Odon, évêque de Cambrai, XIV, 76. Voyez *Concordance* et *Concorde*.

252. CANONS DE DISCIPLINE doivent être observés dans les Églises pour lesquelles ils ont été faits, II, 561. — Sous quelles peines
ou 349. ils doivent être observés : canon 14 du premier concile de Carthage, III, 501. — Selon le pape saint Innocent, il n'est pas permis aux évêques d'ignorer les canons, VII, 525. Respect qui est dû aux saints canons; sujet d'un canon de quelque concile de Carthage, 726. — Sujet du canon 18 du sixième concile de Carthage, VIII, 565. — [Ce que saint Nicéphore, patriarche de Constantinople, dit des canons ecclésiastiques, XII, 294. Recueil de canons rédigé par le même saint Nicéphore, 297, 298.] Origine des canons, selon Jessé, évêque d'Amiens, 338. Du Mépris des canons, ouvrage de Rathérius, évêque de Vérone, composé contre les désordres du clergé, 851. Canons reçus par le concile in Trullo, 960. — Leur observation recommandée par Charlemagne, XIII, 642.

CANONS ECCLÉSIASTIQUES DES TROIS PREMIERS SIÈCLES.

CANONS APOSTOLIQUES, II, 573 et suiv. Époque à laquelle les canons ont été écrits, 573 [n. 10]. Signification du mot *canon apostolique*, 573 [n. 11]. Les canons qui portent le nom des apôtres ne sont point d'eux; première preuve; ce n'est qu'au concile d'Éphèse qu'ils ont pris ce nom, 573. Seconde preuve; plusieurs de ces canons supposent des cérémonies et des usages qui ne se pratiquaient pas du temps des apôtres; d'autres attaquent des hérésies et répondent à des questions qui ne se sont élevées que longtemps après les apôtres, 573 et 574. Ils ont été recueillis au plus tard vers le commencement du IVe siècle; première preuve; un de ces canons est cité avant la tenue du concile de Nicée, 574. Seconde preuve; plusieurs de ces canons ont été confirmés par le concile d'Antioche tenu en 341, 574 et 575. Troisième preuve; ces canons étaient connus du temps de saint Athanase, de saint Basile, et cités dans plusieurs conciles avant le milieu du Ve siècle, 575. Quatrième preuve; plusieurs de ces canons paraissent avoir rapport à des conciles particuliers tenus avant le concile de Nicée, 576. Réponses aux objections du ministre Daillé qui dit que ces canons n'ont été faits que dans le Ve siècle, 576 et 577. Quand même les trois livres des Machabées seraient reconnus pour livres canoniques dans un de ces canons, cela prouverait encore que l'auteur vivait avant que le nombre des livres canoniques fût fixé; à l'égard des Constitutions apostoliques, ce qui en est dit dans le canon 85 est visiblement ajouté par l'auteur même des Constitutions, 576. Si ces canons ne se trouvent point dans le Code des canons de l'Église universelle, c'est que l'auteur de ce Code a négligé beaucoup de canons des trois premiers siècles, 576 et 577. Eusèbe et saint Jérôme n'auraient pas manqué de parler de ces canons s'ils avaient eu à prouver qu'ils n'étaient pas des apôtres; mais l'opinion qui les leur attribue n'était pas encore connue; plusieurs pères des quatre premiers siècles ont cité ces canons; quant à la censure du pape Gélase qui déclare ces canons apocryphes, elle ne prouve pas que ces canons soient moins anciens que plusieurs autres écrits qui ne sont déclarés apocryphes que parce qu'ils s'éloignent en quelque chose de la doctrine

de l'Église, 577. Autre preuve de l'antiquité de ces canons; sentiments du pape saint Innocent Ier et d'Hincmar, archevêque de Reims, qui favorisent cette antiquité, 578. Autorité de ces canons dans l'Église romaine, 578 et 579. Leur autorité dans l'Église grecque, 579. [Ces canons se trouvent dans le recueil à l'usage de l'Église des Nestoriens par Ebed-Jésus; ils y sont suivis de vingt autres canons attribués aussi au pape saint Clément, 580 et 588, n. 1.] Analyse des canons apostoliques, 579 et suivantes. Editions de ces canons, 587, 588. [Autres éditions, 588; traduction française, 589.] Plusieurs des canons d'Antioche ont été tirés des canons apostoliques, 574, 575. — Quand on a commencé de citer les canons des apôtres, VI, 23 [et n. 3].

CANONS qui se lisent sous le nom de saint Hippolyte, I, 635.

CANONS DU QUATRIÈME SIÈCLE.

CANONS du concile d'Elvire, II, 603 et suiv. Du premier concile d'Arles, 630 et suiv. Du concile d'Ancyre, 636 et suiv. Et de celui de Néocésarée, 640, 641.

325. CANONS du concile général de Nicée, III, 429 et suiv. Canons arabiques attribués au concile de Nicée, 440, 441. [Fragments coptes où l'on trouve le canon 6 sur la suprématie des souverains pontifes, 443, 444. Canon du même concile sur la Pâque, 527.] Canons du concile d'Antioche, dit de la Dédicace, 466 et suiv. Du concile de Sardique, 485 et suiv. Du premier concile de Carthage, 498 et suiv. Du concile de Laodicée, 509 et suiv. Du concile de Gangres, 517, 518.

341. 347 [mais mieux 343]. 348 ou 349. Entre 341 et 381. 380.

374. 380. 381. CANONS du concile de Valence dans les Gaules, IV, 601, 602. Du concile de Sarragosse en Espagne, 615, 616. Du premier concile œcuménique à Constantinople, 622 et suivantes. Ces canons sont adressés à l'empereur Théodose, 625. Autorité de ces canons, 626 et suiv. Du deuxième concile de Carthage, 648 et suiv.

390. 734. CANONS de saint Basile le Grand dans sa première lettre canonique, IV, 459 et suiv. Dans sa deuxième, 465 et suiv. De sa troisième, 472 et suiv.

375. IV siècle. CANONS de saint Grégoire de Nysse dans son épître à Létoius, VI, 156 et suiv. — Canons du concile d'Antioche allégués contre saint Jean Chrysostôme, rejetés par le concile de Sardique, VII, 7. Canons attribués à Théophile d'Alexandrie, 445, 446. Autres du même, 446.

IV siècle. CANONS du concile d'Hippone, VII, 712 et suiv. Du troisième concile de Carthage, 719 et suiv. Canons tirés de quelques conciles de Carthage, 726, 727. Canons du quatrième concile de Carthage, 727 et suiv. Du cinquième concile de Carthage, 734, 735. D'un concile de Tolède, 739 et suiv.

393. 397. 398. 401. 400.

CANONS DU CINQUIÈME SIÈCLE.

CANONS exprimés dans les lettres du pape saint Innocent; dans sa lettre à saint Victrice, évêque de Rouen, VII, 507 et suiv. Dans sa lettre à saint Exupère, évêque de Toulouse, 511, 512. Dans sa lettre aux évêques de Macédoine, 514 et suiv. Dans sa lettre à saint Alexandre d'Antioche, 516. Dans sa lettre à Décentius, évêque d'Eugubio, 518 et suiv. Dans sa lettre à Félix, évêque de Nocéra, 524, 525.

404. 405. 414. 415. 416.

CANONS ou règlements du concile général de Carthage, VIII, 537 et suiv. Du concile général de Milève, 539, 540. D'un autre concile général de Carthage, 542, 543. Du concile de Rome sous le pape Innocent, 544 et suiv. Du concile général de Carthage contre les Pélagiens, 556 et suiv. Du même concile pour la réunion des Donatistes, 559, 560. Du concile de Tusdre; de Telle ou Télepte, 561. De divers conciles d'Afrique, 561 et 562. Du sixième de Carthage, 563 et suiv. Autres canons de ce concile, 568.

401. 402. 407. Après 40 418. 417, 418 418. 419.

CANONS du concile général d'Ephèse, VIII, 592 et suiv. Du concile de Riès, 605, 606. Du concile d'Orange, 607 et suiv. Du concile de Vaison, 610, 611. Et du deuxième concile d'Arles, 612, 613.

431.

CANONS du concile général de Chalcédoine, X, 696 et suiv.

451.

CANONS du premier concile attribué à saint Patrice, X, 705, 706. Du deuxième concile, 706 et suiv. Du deuxième concile d'Arles, 708. Du concile d'Angers, 709, 710. De Tours, 711, 712. De Vannes, 712 et suiv. Et de quatre conciles de Rome, 715, 716, 720, 721, 723 et suiv.

CANONS DU SIXIÈME SIÈCLE.

CANONS du concile d'Agde, X, 736 et suiv. Autres canons attribués au concile d'Agde, 742, 743. Canons du premier concile d'Orléans, 743 et suiv. Du concile de Tarragone, 747 et suiv. Du concile de Girone, 749, 750.

CANONS du concile d'Epaone, XI, 814 et suiv. Du concile de Lyon, 818. Du concile d'Arles, 824. Du concile de Lérida, 824 et suiv. Du concile de Valence, 826 et suiv. Du deuxième d'Orange, 832 et suiv. Du concile de Vaison, 838, 839. Du deuxième concile de Tolède, 839, 840. Du deuxième d'Orléans, 848, 849. De celui de Clermont, 849, 850. Du troisième d'Orléans, 856 et suiv. Du quatrième concile d'Orléans, 859 et suiv. Du cinquième concile d'Orléans, 862 et suiv. D'un concile d'Arles, 882, 883. De Paris, 883. De Brague, 885, 886. Du deuxième de Lyon, 887. Du deuxième de Tours, 887 et suiv. Du deuxième de Brague, 891, 892. Du concile de Mâcon, 894, 895. Du troisième de Lyon, 895. Du deuxième de Mâcon, 896, 897. Du concile d'Auxerre, 898. Du troisième de Tolède, 901 et suiv. Du concile de Narbonne, 904, 905.

CANONS DU SEPTIÈME SIÈCLE.

CANONS du cinquième concile de Paris, XI, 912, 913. D'un autre de Paris, 913. — Canons du concile de Reims, XII, 914, 915. Du quatrième de Tolède, 916 et suiv. Du huitième, 920. Du sixième, 920 et 921. Du septième, 921. Du concile de Latran sous le pape saint Martin, 930, 931. Du concile de Châlon-sur-Saône, 931, 932. Du huitième, neuvième et dixième de Tolède, 932, 933 et suiv.; 934, 935.

CANONS du concile de Mérida, XII, 936 et suiv. D'Autun, 938, 939. D'Hereford, 939, 940. Du onzième de Tolède, 940, 941. Du concile de Brague, 941, 942; du douzième, treizième et quatorzième de Tolède, 956, 957, 958, 959. Du concile Quinisexte ou in Trullo, 960 et suiv. Du seizième et dix-septième de Tolède, 965, 966. Du concile de Bergamstède, 967.

CANONS DU HUITIÈME SIÈCLE.

CANONS d'un concile de Worms, XIII, 603. De Rome, 605, 606. D'un concile d'Allemagne, 606, 607. De Leptines, 607. De Soissons, 607 et 608. De Rome, 608, 609. De Cloveshou, 610 et suiv. De Verberie, 612, 613. De Verneuil, 613 et suiv. De Metz. De Compiègne, 615. De Calchut, 617. Du deuxième général de Nicée, 629 et suiv.

CANONS du concile de Frioul, XIII, 633, 634. Du concile de Francfort, 635, 636. [Du concile de Risbach, 638, 639. Du concile de Salsbourg, 639.]

CANONS DU NEUVIÈME SIÈCLE.

CANONS du concile d'Arles, XIII, 642, 643. De Mayence, 643 et suiv. De Reims, 645. De Tours, 645 et 646. De Châlon-sur-Saône, 646 et suiv. De Celchyte, 653 et 654. D'Aix-la-Chapelle, 654, 655. [De Perse en Séleucie, 655.] De Rome, 660, 661. Du sixième de Paris, 661 et suiv. D'Aix-la-Chapelle, 667, 668. De Thionville, 672. De Verneuil, 672 et 673. De Meaux, 673 et suiv. De Mayence, 677, 678. De Pavie, 680 et suiv. De Soissons, 683, 684. De Quiercy, 684, 685. De Rome, 685, 686. De Valence, 686, 687. De Langres, 690, 691. De Touzi, 683. De Constantinople, 694. De Rome, 698. De Worms, 701, 702. Du quatrième de Constantinople, 708 et suiv. De Reims, 716, 717. De Ravenne, 719, 720. De Troyes, 721. De Rouen, 727, 728. De Cologne, 730, 731. De Mayence, 731, 732. De Metz, 732, 733. De Vienne, 734. De Tribur, 735, 736. De Nantes, 736, 737. De Rome, 738.

CANONS DU DIXIÈME SIÈCLE.

CANONS du concile de Troslé, XIII, 742, 743. De Coblentz, 744. D'Erford ou Erfurth en Allemagne, 746. D'Ingelheim, 749. D'Augsbourg, 751. De Ravenne, 763. De Rome, 764.

CANONS DU ONZIÈME SIÈCLE.

CANONS de quelques conciles des Gaules, XIII, 765. — Du concile d'Anham, XIV, 1035, 1036. De Pavie, 1037. De Sélingstad, 1038, 1039. De Bourges, 1043, 1044. De Reims, 1055, 1056. De Rouen, 1056, 1057. De Coyac, 1057, 1058. De Narbonne, 1059. De Toulouse, 1060. De Rome, 1061. De Winchester, 1068. De Poitiers, 1069. De Lillebonne, 1070, 1071. De Saint-Omer, 1074.

CANONS DU DOUZIÈME SIÈCLE.

CANONS du concile de Poitiers, XIV, 1076, 1077. Du concile de Toulouse, 1092, 1093. De Reims, 1093. Du premier général de Latran, 1096, 1097. De Londres, 1105. D'un autre concile de Londres, 1106. De Rouen, 1107. De Placentia, 1108. De Toulouse, 1109. De Clermont, 1110. De Londres, 1114. Du deuxième général de Latran, 1115. De Reims, 1121. De Tours, 1129. De Cassel en Irlande, 1134. D'Avranches; de Londres,

1135. Du troisième général de Latran, 1139 et suiv. Du concile de Dalmatie, 1145. De celui de Londres, 1146.

CANONS DU TREIZIÈME SIÈCLE.

CANONS du concile d'Avignon, XIV, 1151. De Paris, 1155. De Pamiers, 1157. De Montpellier, 1159. Du quatrième général de Latran, 1162 et suiv.

COLLECTIONS DE CANONS. Collection attribuée à Théodoret, X, 108. — Collection des canons des conciles d'Orient et d'Occident faite par Ferrand de Carthage, XI, 94, 95. Editions qu'on en a données, 95. Code des canons des conciles d'Orient et d'Occident recueillis par Denis le Petit ; il est d'abord adopté par l'Église romaine puis reçu dans toutes les Églises d'Occident, 122. Différentes éditions qu'on en a faites, 122 et 123. Canons sous le nom de saint Gildas de Ruis, 320. Collection de canons faite par saint Martin de Dume, évêque de Brague, 350, 351. Collection de canons de l'Eglise grecque composée par Jean le Scholastique, 355 et 1000. Abrégé de cette collection appelé Nomocanon; édition donnée par Justel, 355. [Collection de canons attribuée à saint Isidore de Séville, 727, 728. Cette collection ne contient que des pièces authentiques, 728.] Collection de canons par Cresconius, évêque en Afrique, 808, 809. — Deux recueils de canons faits au VIIIe siècle, XII, 28, 29. Recueil de canons attribué à saint Boniface, archevêque de Mayence, 52, 53. Recueil de divers extraits des canons par Egbert, archevêque d'York, 64, 65. [Quinze canons sous le nom de cet archevêque, 65] Recueil de canons d'Angelramne, évêque de Metz, 133. Code des canons de l'Église romaine, donnés à Charlemagne par Adrien Ier, 135. Recueil de canons composé par Remy, évêque de Coire, à l'usage des Églises d'Allemagne, 223. Canons ecclésiastiques de saint Nicéphore, patriarche de Constantinople, 285 et suiv. Collection de canons par Florus, diacre de Lyon; ce qui nous en reste, 485. Collection de canons faite par Réginon, abbé de Prum, 771. Recueil des canons des conciles rédigé par Rotger, archevêque de Trèves ; on ne l'a point imprimé, 793. [Collection de canons de l'Eglise grecque d'après le père D. Pitra, 982.] — Collection de canons par Abbon, abbé de Fleury, XIII, 25, 26. Recueil de canons attribué au pape Nicolas II, 248. Collection de canons attribuée à saint Anselme, évêque de Lucques, 394. [Ce que Maï a publié de cette collection, 395 et suiv.] Polycarpe ou collection de canons par le cardinal Grégoire, évêque de Sabine, 568. Autre collection de canons par le cardinal Deusdedit, 569. — Commentaire de Zonare sur les Canons des apôtres, sur ceux des conciles et sur les épîtres canoniques des Pères Grecs ; différentes éditions qu'on en a faites, XIV, 157. [Quinze canons sous le nom d'Isaac III; collection de canons par Jean le Stylite avec les réponses d'Isaac et d'autres évêques, 643.] Collection de canons par Arsène, moine du mont Athos, 650. Scholies d'Alexis Aristène sur la synopse des canons, 653, 654. Synopse des canons par Siméon Logothète ; Synopse de Nil Doxapater, 654. [Collection de canons ou traité de la Justice et du droit par le cardinal Laborant, 805 et suiv.] Commentaire de Théodore Balsamon sur les canons ; son Exposition du Nomocanon de Photius, 826. [Le cardinal Pitra publie actuellement à Rome un Recueil des canons de l'Église grecque.]

[CANONS FUNÈBRES ou NÉCROSIMES au nombre de 85 par saint Éphrem, VI, 512 et suiv. Division des canons, 512. Analyse des huit premiers sur les funérailles des évêques, 512 et 513. Neuvième et dixième sur les funérailles des prêtres et des diacres, 513. Treizième sur les funérailles des diacres, 513 et 514. Quatorzième, quinzième et seizième sur les funérailles des moines, 514. Dix-huitième à vingt-septième inclusivement sur les funérailles des clercs, 514 et 515. Vingt-huitième sur les funérailles des princes et des riches, 515, 516. Vingt-neuvième sur les funérailles d'un étranger ; trentième sur les funérailles d'un père de famille ; trente-unième sur les funérailles d'une mère de famille, 516. Trente-deuxième, trente-troisième sur les funérailles des femmes, 516, 517. Sur les funérailles des jeunes gens, trente-quatrième, trente-cinquième, 517. Trente-sixième à quarante-quatrième inclusivement sur les funérailles des enfants, 518. Canons communs depuis le quarante-cinquième jusqu'au quatre-vingt-cinquième ; canon soixante-troisième et soixante-quatrième pour un temps de peste, 519.]

CANONS PÉNITENTIAUX. Leur origine dans ceux du concile tenu à Carthage en 251, II, 559, 560. — Canon de saint Pierre

d'Alexandrie sur la pénitence, III, 57 et suiv. — Canons pénitentiaux attribués faussement à saint Jérôme, VII, 646. — Discours de saint Césaire d'Arles sur les canons pénitentiaux, XI, 153. — [Canons pénitentiaux attribués à saint Méthodius, patriarche de Constantinople, XII, 425.]

CANOPE, dans la Basse-Egypte. Lieu de retraite de saint Arsène, VIII, 399, 400. Il en sort, 400.

[CANOSSE, ville d'Italie. Privilége accordé à l'église des saints Apollin et Ursicin, XII, 835, 836.]

CANTÉRUS (Guillaume), savant hollandais. Ses éditions de plusieurs ouvrages de Synésius, VIII, 33.

CANTÉRUS (Théodose), savant hollandais, frère du précédent. Ses notes sur Arnobe, II, 493.

CANTIANE (Sainte), martyre, XI, 333.

CANTIANILLA (Sainte), CANTIANUS (saint). Voyez *Cantius* (saint).

CANTIQUE DES CANTIQUES, livre sacré. Ce livre a pour auteur Salomon. Il est le seul qui nous reste des cantiques de ce prince ; l'époque de ce livre est incertaine, I, 143. Fausse opinion de quelques critiques touchant le sens de ce cantique, 143 et 144. Sentiment de Théodoret, 143, 144. Ce livre est un épithalame spirituel ; précautions qu'on doit apporter pour le lire, 144, 145. Il est composé en forme de dialogue ; il a toujours été reconnu pour divin ; jugement de ce livre, 145. Commentaire de saint Hippolyte sur le Cantique des Cantiques, 611. — Ouvrages d'Origène sur le Cantique des Cantiques, II, 158, 169 [et n. 2.] [Origène attribue le Cantique à Salomon, 158.] — Ouvrages de saint Athanase sur le Cantique, IV, 170. — Commentaire sur ce livre faussement attribué à saint Ambroise, V, 510. Quinze homélies de saint Grégoire de Nysse sur le Cantique des Cantiques, 137 et suiv. — Deux homélies d'Origène traduites par saint Jérôme, VII, 564. Quatre homélies d'Origène faussement attribuées à saint Jérôme, 648. — Commentaire faussement attribué à saint Nil, solitaire de Sinaï, VIII, 215. — Commentaire de Théodoret, X, 37 et suiv. Dans quel sens, selon ce Père, on doit interpréter le Cantique des Cantiques, 37 et 112. — [Commentaire sur ce livre attribué à Procope de Gaze, XI, 179.] Commentaire de Cosme d'Égypte sur ce livre ; nous ne l'avons plus, 191. Commentaire attribué à Cassiodore ; raisons qui prouvent qu'il n'est pas de lui, 226 et 242. Commentaire de Juste, évêque d'Urgel, 265. Commentaire du pape saint Grégoire ; il est véritablement de ce pape, 547, 548. Idée de ce commentaire ; autre qui n'est pas de saint Grégoire, 548. Commentaire attribué à saint Isidore de Séville, 725. Commentaire d'Aponius, 809. [Livres VII, VIII, et une partie du livre IX, publiés par Maï, 809.] Abrégé de ce commentaire fait par Luc, abbé du mont Saint-Corneille, 809. — Commentaire du Vénérable Bède, XII, 8 ; d'Ambroise Autpert, 124. Lettre d'Alcuin sur une parole de ce livre, 170. [Commentaire d'Alcuin sur ce livre, 170.] Commentaire de Liutbert sur ce livre ; il n'a pas été imprimé, 439. Commentaire d'Angelome, 443 ; de Remy, moine d'Auxerre ; éditions de ce commentaire, 755. — Commentaire attribué à Bérenger, XIII, 175. Paraphrase en vers sur le Cantique des Cantiques par Michel Psellus ; autre commentaire du même, 336. Commentaire de Robert, abbé de Saint-Vigor, 465 ; de saint Brunon de Ségni, 500. [Le véritable commentaire est publié par Bruno-Bruni, 500.] Autre attribué à Nicétas d'Héraclée, 558. Epithalame de Walram, abbé de Mersbourg, 561. — Commentaire sous le nom de saint Anselme, attribué à Anselme de Laon, XIV, 36 et 184. Commentaire allégorique et moral en vers, ouvrage de Marbode, 229. Commentaire de Rupert, abbé de Tuy, 282. [Explication du Cantique des Cantiques par Honoré d'Autun ; éditions qu'on en a faites, 295.] Commentaire d'Hugues de Saint-Victor, sur le septième verset du quatrième chapitre du Cantique des Cantiques, 361. Sermons de saint Bernard sur ce livre, au nombre de quatre-vingt-six, 484, 485. Quarante-huit sermons de Gilbert de Hoillande qui en sont la suite, 489, 490. Commentaires de Guillaume de Saint-Thierry, 389 et 490, 491. [Sermon de Wolberon, abbé, sur ce livre ; éditions qu'on en a faites ; but que l'auteur se propose dans ce commentaire ; jugement sur ce livre, 633. Exposition sur le Cantique par Gilbert Folioth, 669, n. 5. Commentaire de Philippe de Bonne-Espérance ; moralité du même sur le Cantique des Cantiques, 685. [Commentaire d'Isaac, abbé de l'Étoile, sur ce livre ; il est resté manuscrit, 696. Explication du livre des Cantiques par Richard de Saint-Victor, 701. Commentaire sur ce livre par Thomas

de Cîteaux, 823. Commentaire par Jean d'Allegrin ; éditions de ces commentaires dans la *Patrologie*, 825. Commentaire d'Alain de Lille, 870.]

CANTIQUES composés en l'honneur de Jésus-Christ, II, 569. — Le concile de Laodicée défend de chanter dans l'église des cantiques qui ne soient pas de l'Écriture sainte, III, 513. — Cantique spirituel attribué à saint Ephrem, VI, 26, 27. Cantiques sur la naissance de Jésus-Christ et l'adoration des mages attribués à saint Ephrem, 47. — Sermon attribué à saint Augustin sur le nouveau cantique, IX, 284. — Différence entre psaume et cantique, psaume-cantique et cantique-psaume, XI, 224. [Ouvrages de Vérécundus sur les cantiques bibliques, 345.] Différentes sortes de cantiques selon saint Grégoire le Grand, 548. — Cantiques ou odes et hymnes de saint Jean Damascène, XII, 85 et [89 et suiv.] Commentaires d'Haimon, évêque d'Halberstat, sur six cantiques de l'Église, 434. Commentaires de Rhaban Maur sur les cantiques de l'Eglise, 451. Cantiques du bréviaire bénédictin traduits en langue tudesque, 596. — Commentaire de Brunon, évêque de Wirtzbourg, sur les cantiques de l'Ancien et du Nouveau Testament, XIII, 116. Cantiques de l'Écriture joints au Psautier des Grecs, 136. Cantiques de Jean Maurepus, métropolitain d'Euchanie, 230. Traduction de l'Écriture en vers grecs par Jean le Géomètre, 232. Traité de saint Brunon de Ségni sur le cantique de Zacharie, 501. — Commentaire d'Euthymius Xigabène sur les Psaumes et sur les Cantiques, XIV, 153, 154. Cantiques et anastasimes de saint Jean Damascène expliqués par Zonare, 157. Commentaires du moine Hervé sur les cantiques de l'Église, 403. Discours de saint Bernard sur le cantique d'Ezéchias, 484.

IV siècle.

[CANTIQUE de Louis par le moine Hucbald, XII, 801.]

CANTIUS, CANTIANUS et CANTIANILLA (Saints). Homélie de saint Maxime de Turin sur ces saints martyrs, X, 323. — Leurs Actes, XIII, 21. Ces actes sont supposés, 21 et 22.

597. CANTORBÉRY, ville d'Angleterre érigée
605. en métropole, XI, 438. Assemblée tenue en cette ville, mise au nombre des conciles, 910. — Conciles tenus en cette ville, XII, 959. — Autre concile qui y fut tenu, XIII, 618. Donation faite à l'église de Cantorbéry, confirmée au concile de Kingston, 669. Edgard confirme à l'église de Cantorbéry la qualité de mère et maîtresse de toutes les églises du royaume, 755. La primatie lui est adjugée sur l'archevêque d'York, 295, 442, 452. Discours de Lanfranc sur ce sujet dans le concile de Winchester, 456. — [Le pape Alexandre III décide que le couronnement des rois d'Angleterre ne pourra se faire que dans la province de Cantorbéry, XIV, 928.] Diplôme du roi Canut en faveur de l'église de Cantorbéry, 1036. Concile tenu à Cantorbéry, 1073. Suite des contestations de l'archevêque de Cantorbéry avec celui d'York, 1136.

CANUT Ier, surnommé le Grand, roi de Danemark et d'Angleterre. Lettres que lui écrit saint Fulbert, évêque de Chartres, XIII, 85. [Son histoire par un anonyme, 117. Ses lois et ses diplômes dans la *Patrologie*, 414, et XIV, 1047, 1048. Il mourut en 1036. Il se trouve à Rome au couronnement 1027.
de l'empereur Conrad ; ses plaintes sur les vexations que ses peuples avaient à souffrir des Romains ; lettre qu'il écrit à ses sujets 1031.
pour leur recommander de payer exactement le denier de saint Pierre et les redevances aux églises, XIII, 194.

CANUT VI, roi de Danemark. [Lettre qu'il écrit au pape Célestin III, XIV, 839. Lettres de saint Guillaume, abbé de Saint-Thomas, à ce prince, 844.] (L'article de Canut était tout à fait inexact dans la table de Rondet.)

CAPELLA (Cécilius), gouverneur de Byzance, VI, 396.

CAPELLA (Marcianus). Commentaire de Remi d'Auxerre sur lui, XII, 759.

CAPHAR, bourg du territoire d'Eleuthérople, où fut trouvé le corps du prophète Zacharie, VIII, 534.

CAPHAR-GAMALA, bourg près de Jérusalem où fut trouvé le corps de saint Étienne, X, 3.

CAPITOLIN, gouverneur de Thrace sous Julien l'Apostat, X, 46.

CAPITON, évêque donatiste, signe une requête adressée à Constantin, V, 111.

CAPITULAIRES des empereurs. Ce que c'est, XII, 225, n. 5. Différentes collections de capitulaires ; éditions qu'on en a faites, 225. [Edition de Pertz reproduite dans la *Patrologie*, 225.] Capitulaires des rois prédécesseurs de Charlemagne, 225 et suiv. Capitulaires de Carloman, 228, 229 ; de Pépin,

229. Détail des capitulaires de Charlemagne, 229 et suiv. [Autres capitulaires de Charlemagne, 841 et suiv.] Capitulaires de Charlemagne et de Louis le Débonnaire recueillis
stècle. par Anségise, 332, 333. Capitulaires de Louis le Débonnaire, 379 et suiv. Leurs éditions, 383. Collection de capitulaires faite par Benoît, diacre de l'Église de Mayence, pour suppléer à celle d'Anségise, 394, 395. Capitulaires de Charles le Chauve, 631 et suiv.; de Louis le Bègue, 634, 635. [Capitulaires des rois de France à partir de la division de Charlemagne, 635.] — Capitulaires de Charlemagne, en 803, au concile d'Aix-la-Chapelle, XIII, 641. Autre de 813 à Aix-la-Chapelle, 648. Capitulaire de Louis le Débonnaire en 816; autre en 823, 657; en 826, 660. Capitulaire de 844 sous Charles le Chauve, 671. Autre en 844, 672. Capitulaire de l'empereur Louis en 850, 682. Capitulaire de Charles le Chauve, en 862, contre les pillards, 695.

CAPITULAIRES de différents auteurs. De Théodulphe, évêque d'Orléans, adressé aux prêtres et principalement aux curés de son diocèse, XII, 264 et suiv. Autre du même, 270. Capitulaire d'Hetton évêque de Bâle,
stècle. 336, 337. Capitulaires d'Hincmar de Reims; ce qu'ils contiennent de remarquable, 663 et suiv. Capitulaire d'Atton, évêque de Verceil, 820 et suiv.

CAPITULES ou règles abrégées de la vie spirituelle par l'abbé Hypéréchius, XI, 697.

CAPITULES sur les livres du Nouveau Testament. Ouvrage du Vénérable Bède qui est perdu, XII, 15.

391. CAPOUE, ville d'Italie. Concile qui y fut tenu, IV, 653 et suiv. — Les évêques d'Occident y rendent leur communion à ceux du parti de Flavien d'Antioche, VIII, 238. —
968. Cette ville est érigée en archevêché par le pape Jean XIII, XII, 834. — Conciles tenus en cette ville, XIV, 1072, 1073, 1089.

CAPOUE. Lieu d'Allemagne ainsi nommé parce qu'on le disait de la dépendance de la
1081. ville de ce nom. Assemblée qui y est tenue au sujet du roi Henri IV, XIII, 398.

CAPPADOCE, grande province de l'Asie-
stècle. Mineure, divisée en deux. Saint Basile s'oppose à cette division, IV, 355. Lettres de
372. saint Basile le Grand à divers officiers de cette province, 443, 444.

CAPPADOCIENS, peuple de Cappadoce. Mauvaise idée que donne d'eux saint Isidore de Péluse, VIII, 485.

[CAPPELLETI (Joseph). Sa traduction latine des œuvres en prose de Nersès IV, patriarche des Arméniens, XIV, 638, n. 1.]

CAPPERONNIER (Claude), professeur royal en langue grecque, entreprend une traduction latine de la Bibliothèque de Phothius, XII, 723.

CAPPIDUS, prêtre, natif de Straven en X stècle.
Frise. Ouvrages qu'on lui attribue; il n'en reste que quelques fragments et une Vie de saint Odulphe, XII, 819.

CAPRAIS ou CAPRAISE (Saint), abbé de Lérins, auprès duquel se retire saint Honorat, VIII, 439 et 440.

CAPRÉOLUS, évêque de Carthage, VIII, 417 et 575. Invité au concile d'Éphèse; ce
qui l'empêche de s'y rendre, lui et les autres 431.
évêques d'Afrique, 575. Il envoie un diacre faire ses excuses, 417. Sa lettre lue et approuvée, 417, 418 et 575. Sa lettre à l'empereur Théodose le Jeune sur la mort de saint Augustin, 418. Analyse de sa lettre à Vital et à Tonantius, 418 et 419. [Éditions de cette lettre, 420.]

CAPTIFS. Zèle de saint Ambroise pour IV stècle.
leur rachat, V, 381. — Loi de Théodose pour 384.
le rachat des chrétiens captifs, VI, 368.

CAPTIVITÉ DE BABYLONE. Son époque. IX, 317.

CARACTÈRES HÉBREUX ou SAMARITAINS. Leur invention attribuée à Adam, I, 263. A Seth, 264, et à Hénoch. 265.

CARACTÈRES CHALDÉENS, substitués aux caractères hébreux ou samaritains dans les saintes Écritures par Esdras, I, 80 et suiv. Quand et par qui ce changement a été fait, 81, 82.

CARAFFE (Antoine), cardinal, traducteur du Commentaire de Théodoret sur les Psaumes, X, 140. — Ses remarques ou mémoires sur les lettres du pape saint Grégoire le Grand, XI, 551.

CARALDE, scholastique dans l'Église de Metz. (Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 445 et suiv.)

CARAMTOC, abbé du monastère de Salice, VI stècle.
envoie des assistances à celui d'Anegrai, XI, 613.

CARAUNE (Saint). Poëme de Fulbert de Chartres en l'honneur de saint Caraune, XIII, 88.

CARAUSE, grand capitaine qui se rendit maître de la Grande-Bretagne, II, 472. (Voyez 472, n. 2.)

CARBACCHIUS (Nicolas). Son édition de

l'ouvrage de saint Prosper sur la grâce et le libre arbitre, X, 318.

CARDAMAS, comédien converti et reçu dans le clergé, VIII, 63.

CARDINAUX. Prince cardinal de Rome qui suivait toujours le roi ; il en est parlé dans la formule du vicaire de Rome rapportée par Cassiodore, XI, 215. Au temps du pape saint Grégoire le Grand on nommait cardinaux les évêques, les prêtres et les diacres attachés à une certaine église, 481, 488, 496. — Le pape
VIII siecle. Etienne III ordonne que les sept cardinaux semainiers qui servaient dans l'église du Sauveur, célébreraient tous les dimanches la messe sur l'autel de saint Pierre, XII, 119. Constitution attribuée au pape Jean VIII touchant les cardinaux, 650. Titre de cardinal donné aux prêtres d'une cathédrale, 822. — Origine du droit attribué aux cardinaux d'élire le pape, XIII, 243, 244. Témoignage de saint Pierre Damien sur les prérogatives des cardinaux, 300. Lettre de saint Pierre Damien aux évêques cardinaux du Saint-
1181. Siége, 317. — C'est à l'élection du Lucius III que les cardinaux commencent à s'attribuer le droit d'élire le pape à l'exclusion du clergé, XIV, 929.

CARÊME. Jeûne qui précède la solennité
III siècle. de Pâques ; témoignage de Tertullien, II, 79. Les catholiques ne célébraient qu'un carême, les montanistes en célébraient trois, 538.
II siècle. Canon 69 apostolique touchant le carême, 586. — Canons 45, 46, 49, 50, 51 et 52 du
IV siècle. concile de Laodicée, III, 512, 513. — Lois
380 et 389. de Théodose touchant le carême, VI, 365 et 370. — Canons du concile d'Agde sur le carême, X, 738. — Canons du huitième concile de Tolède, XII, 932. Du concile Quinisexte, 962, 963. — Témoignages de saint Athanase dans les lettres pascales, IV, 151 et suiv. Témoignages de saint Basile, 532. — De saint Cyrille de Jérusalem, V, 77. De saint Grégoire de Nazianze, 278 et 350. De saint Ambroise, 575. — De saint Éphrem, VI, 68. D'une fausse décrétale, 81, 82. — De saint Jean Chrysostôme, VII, 49, 62, 69, 70, 144. Discours sur l'abstinence du carême, faussement attribué à Théophile d'Alexandrie, 447. Discours faussement attribué à saint Jérôme, 647. Témoignage du même, 691, 692. — De saint Paulin, VIII, 94, 95. Témoignage du poëte Prudence, 102. [Deux discours sur le carême attribués à Paulin de Béziers, 432.] Témoignage de saint Cyrille d'Alexandrie, 278. De Socrate et de Sozomène touchant les différents usages des Églises dans l'observation du carême, 520, 521. — Sermons
IV ou V siècle de saint Augustin, IX, 239 [et 841]. Témoignages du même, 239 et 804. – [Quatre sermons de saint Maxime de Turin sur le carême, X, 326.] Discours de saint Valérien de Cémèle, 159. Douze sermons du pape saint Léon, 186, 187. Homélies de saint Maxime de Turin, 323 et 326. Discours d'Isaac l'Ancien, 579. Homélie de saint Jacques de Batna, 642. Le jeûne du carême fixé à quarante jours par le premier concile d'Orléans, 511.
746. — Trois discours de saint Césaire d'Arles sur le carême, XI, 134. Autre discours qui lui est attribué, 147. Comment les Grecs observaient le carême, 262. Discours sur les trois carêmes, attribué faussement à Anastase d'Antioche, 363. De saint Grégoire le Grand, 457. Règlement attribué à saint Grégoire sur le carême, 537. Homélie de saint Sophrone de Jérusalem sur le jeûne du carême, 705. — De saint Boniface, archevêque de Mayence sur le jeûne du carême, XII, 54. Lettre de saint Jean Damascène sur le carême ; quelques Églises jeûnaient sept semaines, quelques autres huit ; comment s'observait le jeûne, 82. Témoignage de Théodulphe, évêque d'Orléans, sur le jeûne du carême, 265. [Carême des Grecs, d'après saint Théodore Studite, 314, 315.] Lettre d'Amalaire, prêtre de Metz, 349. Ratramne, moine de Corbie, justifie les usages de l'Église latine pendant le carême contre les reproches des Grecs, 566. Réponse de saint Nicolas Ier aux consultations des Bulgares sur le carême, 582, 583. Comment le carême était observé à la cour de Charlemagne et par les gens de sa cour, 695. Trois discours de l'empereur Léon VI sur le carême, 775. Selon les capitulaires d'Atton de Verceil, le carême durait sept semaines, mais on ne jeûnait point le dimanche ni le jeudi, 822. Sermons de Rathérius, évêque de Vérone, sur le carême, 857. Canons du concile Quinisexte relatifs à l'observance du carême, 962, 963. — Quand le carême commençait en Angleterre, XIII, 55. Opuscule de saint Pierre Damien sur le carême. 317. — Sermons d'Yves de Chartres pour le premier dimanche de carême, XIV, 123. Sermons du Vénérable Hildebert sur le carême, 214. Le commencement du carême, d'après Robert Paululus, 357. Sept sermons de saint Bernard, 484. Homélie de Théophanes Céraméus sur le premier dimanche de carême, 655. Dix-huit

sermons de Pierre de Celle sur le carême, 681. Sermons de Pierre Comestor, 745. Sermons de Guillaume d'Auvergne, 1025. Voyez *Jeûne*.

[CARETTE. Inscription trouvée par M. Carette, II, 392.]

CARIE (Saint). Discours d'Arétas en l'honneur des saints martyrs Samone, Carie et Abibus, XI, 266.

II siècle. CARINTHIENS, peuple de Carinthie. Histoire de leur conversion, XII, 476, 477.

CARIOBANDUS, abbé à qui saint Sidoine écrit, X, 393.

CARIOPHYLUS (Jean-Matthieu), archevêque de Cogny. Sa traduction latine du traité de Clément d'Alexandrie intitulé : *Quel riche sera sauvé*, I, 606.

CARISIAC. Lieu situé en Picardie. Voyez *Quierci-sur-Oise*.

CARISIUS, lecteur de l'église de Saint-Éleuthère à Constantinople, puni de ses désordres d'une manière extraordinaire, X, 344.

CARLOMAN, duc des Francs, oncle de Charlemagne. Ses capitulaires, XII, 228, 229. [Leur édition dans la *Patrologie*, 229 et 153.] — Il devient moine au Mont-Cassin, est député en France pour demander le corps de saint Benoît, XIII, 469. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 80 et suiv.)

754. CARLOMAN, frère de Charlemagne, sacré roi avec lui par le pape Étienne III ; après
768. la mort de Pépin, il partage le royaume avec son frère et est couronné à Soissons ; sa
771. mort, XII, 228. Lettre que lui écrit le pape Étienne III, 116.

781. CARLOMAN, fils de Charlemagne, baptisé par le pape Adrien Ier, qui change son nom en celui de Pépin et le sacre roi d'Italie, XII, 139.

CARLOMAN, fils de Charles le Chauve révolté contre son père, XII, 590, 591. Ses complices sont excommuniés, 673. — Concile d'Attigny où son père le fait condamner et où il reçoit la tonsure cléricale, XIII, 713. Concile de Senlis où Carloman est déposé de tout degré ecclésiastique, 716.

CARLOMAN, fils de Louis le Bègue. Instructions que lui adresse Hincmar de Reims, XII, 668, 669.

[CARMES, religieux. Ouvrage d'Aimeric, patriarche d'Antioche, sur les Carmes, XIV, 793.]

CARMEL, montagne de Palestine. Il n'y avait point de moines du temps de Jean, évêque de Jérusalem, VII, 502.

CARNÉADE, philosophe académicien, IX, 38.

CARO (Annibal), abbé, savant Italien. Sa traduction italienne du premier discours de saint Cyprien sur l'aumône, II, 385. — Sa traduction italienne de deux discours de saint Grégoire de Nazianze, V, 362.

CAROLINS (Livres). Voyez *Livres Carolins*.

CAROSE, métropolitain de l'Illyrie-Orientale, écrit à saint Léon, qui lui répond, X, 206.

CAROSE, abbé eutychien, réprimé, renonce à ses erreurs, X, 233. Ce qu'il avait fait auparavant, 681 et 690.

CARPASIE, ville de l'île de Chypre. Philon, évêque de cette ville, auteur ecclésiastique, VI, 287, 288. IV siècle.

CARPENTRAS, ville de Provence. Concile tenu en cette ville, XI, 831, 832. 527.

CARPOCRAS ou CARPOCRATE, hérésiarque. Ses erreurs, I, 500, 501. Elles sont réfutées par saint Irénée, 504, 505.

CARPOCRATIENS. Ce que saint Épiphane dit de cette secte, VI, 387. IV siècle.

CARPOPHORUS, évêque de Carthage, V, 141.

[CARPZOW, en latin CARPZOVIUS (Jean-Benoît). Son édition des deux Dialogues de Hiéronyme, VI, 333. — Son édition du discours dogmatique de Théodore, abbé de Rhaïte, XI, 787.]

CARRÉ (François D.), bénédictin, moine de Bec, continue la Chronique de ce monastère, XIII, 459.

[CARTAN, auteur de la secte des hérétiques nommés Cartanites ou Joaniciens, XII, 152.]

CARTÈRE, solitaire, ami de saint Grégoire de Nazianze et son maître dans la vie spirituelle, V, 276. Épigrammes du saint docteur à la louange de Cartère, 299. IV siècle.

CARTÉRIUS, évêque d'Espagne, VII, 634.

CARTÉRIUS, père de l'historien Philostorge, VIII, 509.

CARTES GÉOGRAPHIQUES dessinées sur des tables d'argent, XII, 238, 239.

CARTHAGE, ville principale de l'Afrique occidentale. Tertullien y était né, II, 1. Saint II siècle.
Cyprien, l'un de ses plus illustres évêques, III siècle.
257 et suiv. Lettres de saint Cyprien au clergé de Carthage ; première lettre ; seconde,

295. Troisième, 296. Quatrième, 297, 298. Cinquième, 298. Sixième, 298 et 299. Septième, 300, 301. Huitième, 301, 302. Neuvième, 302, 303. Dixième, 305. Onzième, 306. Douzième et treizième, 308 et 309. Quatorzième, quinzième et seizième, 310. Dix-septième, 339, 340. Lettres de saint Cyprien aux confesseurs de Carthage; il y en a cinq, 295, 299, 300. Lettre de saint Cyprien au peuple de Carthage, 301. Lettre de saint Cyprien à son clergé et à son peuple, 310. Lettre de saint Cyprien à son peuple, 311. Lettre du clergé de Rome au clergé de Carthage, 296. Lettres des confesseurs à saint Cyprien, 304. Lettre des Pères du concile de Carthage en 252 à saint Corneille et à Fidus, évêque en Afrique, 316, 317. Réponse des martyrs à la cinquième lettre de saint Cyprien, 338,
III siècle. 339. Conciles tenus à Carthage sur le baptême des hérétiques, 544 et suiv. Concile
255. sous Agrippin, 544, 545. Trois conciles sous
256. saint Cyprien, 546 et suiv. Actes du troisième, 550 et suiv. Concile de Carthage avant 249, 555, 556. Autre en 249, 556. Autre en 251, 556 et suiv. Autre en 252, 559 et suiv.
311 ou 312. Autre en 254, 562, 563. Conciliabule tenu à Carthage, 621 et suiv. — Concile que l'on
V. 348 ou 349. nomme le premier de Carthage à cause de ses canons, III, 498 et suiv., et IX, 11. —
390. Autre concile en 390, IV, 647. Concile qu'on appelle le second de Carthage à cause de ses canons, 697 et suiv. [Observation sur ce con-
393. cile, 647, n. 7.] Concile tenu à Carthage par
316. les Donatistes, 658. — Donat, évêque schismatique de cette ville, V, 97 et suiv. Parmé-
355. nien, évêque donatiste de cette ville, 99 et
IV siècle. suiv. Lettre de Macrobe, donatiste, à l'église
394. de cette ville, 106. — Concile tenu à Carthage, VII, 716, 717. Concile qui y fut tenu avant le concile général de l'année 397, 717,
397. 718. Concile général ou troisième de Carthage, 718. Canons de ce concile, 719 et
398. suiv. Quatrième concile général, 727, 728.
IV ou V siècle Canons de ce concile, 728 et suiv. Cinquième concile, 733, 734. Canons de ce concile, 734, 735. — Autre concile général de 401, VIII, 536, 537. Autre, la même année, 537. Règle-
403. ments de ce concile, 537 et suiv. Autre con-
404. 405. cile général, 540. Autre, 540 et 541. Autre,
407. 541, 542. Autre, 542. Règlements de ce con-
408. cile, 542 et 543. Conciles généraux tenus à
409. Carthage, 543. Concile provincial de Car-
410. thage; concile général, 548. Autre concile
411. 416. de Carthage, 544 et 549, 550. Autre, 553,
417. 418. 554. Autre, 555, 556. Concile général, 556. Canons de ce concile contre les Pélagiens, 556 et suiv. Canons du même concile pour la réunion des Donatistes, 559, 560. Concile tenu à Carthage à l'occasion de l'affaire 418.
d'Apiarius, 562, 563. Sixième concile de 419.
Carthage, 563 et suiv. Canons de ce concile, 564 et suiv. Autres canons du même concile, 567, 568. Lettre synodale de ce concile au pape Boniface touchant l'affaire d'Apiarius, 568, 569. Lettres du même concile à saint Cyrille d'Alexandrie et à Atticus de Constantinople, 569. Concile tenu en cette 421.
ville au sujet des Manichéens, 570. Concile au sujet d'Apiarius, 570 et 571. — Prise de 426.
Carthage par les Vandales, IX, 564, et X, 449. — Corruption de cette ville avant l'invasion des Vandales, X, 375. Saint Eugène, évêque de Carthage, 452 et suiv. Conférence indiquée à Carthage par Hunéric, 454. — Concile qui y fut tenu par l'évêque Boniface 525.
et où la primauté de l'évêque de Carthage fut reconnue, XI, 828 et suiv. Concile tenu à Carthage par l'évêque Réparat, 850, 851. 535.
Prééminence de son évêque reconnue par le pape saint Agapet, 851. — Lettres du pape saint Léon IX qui confirment à cette ville le 1053.
droit de métropole de l'Afrique, XIII, 205, 206.

CARTHAGÈNE, ville d'Espagne. La province de Carthagène reconnaît dans un concile l'évêque de Tolède pour son métropolitain, XI, 911.

[CARTHUIT, évêque. Sa Vie de saint XII siècle
Étienne de Hongrie, XIV, 1048.]

[CARTULAIRE, officier du siége de Rome, XI, 486.]

[CARTULAIRE de saint Mayeul, XII, 889. D'Aymard, 889. — Cartulaire de Weerden dans la *Patrologie*, XIII, 69. Cartulaire de Farfa, 477.]

CARTULAIRE de Saint-Vanne, rédigé par les soins de l'abbé Richard; l'original s'en conserve à Dijon, XIII, 121. Cartulaire de Cluny rédigé par les soins de saint Odilon, 157. [Cartulaire du Saint-Sépulcre, 546.]

CAS DE CONSCIENCE. Comment décidés, III siècle.
II, 445. Cas réservés à l'évêque au temps de Rathier de Vérone, XII, 856. — Cas réservé au pape par un concile d'Avignon, XIV, 1152.

CASAUBON (Isaac), protestant. Son édition de la lettre de saint Grégoire de Nysse à Eustathie et Ambrosie, VI, 259.

CASAUBON (Emeric), protestant, fils d'Isaac. Ses remarques critiques sur les ouvrages de saint Justin, I, 445. — Son édi-

tion des œuvres de saint Optat de Milève, V, 149.

II siècle. CASCHARE, ville de Mésopotamie. Archélaüs en est évêque, II, 453 et suiv.

1152. CASHEL ou CASSEL, ville d'Irlande où l'on établit un archevêché; concile qui y fut tenu, XIV, 1134.

CASIMIR Ier, roi de Pologne, chassé de ses États, se retire à Cluny où il embrasse la vie monastique, XIII, 151. Il est redemandé par ses sujets; le pape Benoît IX le
1041. dispense de ses vœux, et il retourne dans son royaume, 151 et 196. Conditions de la dispense du pape, 196.

XII siècle. CASIMIR II, duc de Pologne. Ses constitutions concernant la succession des évêques, confirmées par le pape Alexandre III, XIV, 923.

CASSANDRE, officier du guet à Thessalonique, III, 24.

CASSANDRE ou CASSANDER (Georges), théologien. Ses annotations sur le poëme de la résurrection par Fortunat, XI, 414. — [Son édition de l'*Inévitable*, ouvrage d'Honoré d'Autun, XIV, 295.]

[CASSEDER. Sa traduction allemande des œuvres de saint Macaire, V, 604.]

304. CASSIE, confesse la foi à Thessalonique, III, 24.

298. CASSIEN (Saint), greffier, martyr en Afrique, II, 484, 485.

304. CASSIEN (et non CASSUS, comme on a imprimé dans la table) (Saint), martyr de Carthage, III, 20, 21.

CASSIEN ou CASSIUS (Saint), martyr dans la Romagne, à Imola où il était maître d'école, III, 85 et 86. — Hymne du poëte Prudence en son honneur, VIII, 102. — Discours de saint Pierre Damien en son honneur, XIII, 309.

CASSIEN (Jean), prêtre et abbé de Marseille. Histoire de sa vie, VIII, 147 et suiv.
V. 360. Sa naissance; son éducation, 147. Il va en
V. 390. V. 404. Égypte, 147 et 148. Il va à Constantinople
V. 415. où il est fait diacre; il est fait prêtre; il vient
V. 426. à Marseille, 148. Cassien cause du trouble
V. 428. par ses écrits, 148 et 149; il écrit contre Nes-
V. 433. torius; mort de Cassien, 149. Ses écrits, 149 et suiv. Institutions monastiques; Cassien les écrit à la prière de Castor, évêque d'Apt;
V. 418. en quel temps cet ouvrage est divisé en douze livres, 149 et 150. Analyse du premier livre, 150. Du deuxième, 150 et suiv. Du troisième, 152, 153. Du quatrième, 153 et suiv. Du cinquième, 156, 157. Du sixième, 157, 158. Du septième, du huitième, 158, 159. Du neuvième, du dixième, 159. Du onzième, 159 et 160. Du douzième, 160, 151. Conférences de Cassien, 161 et suiv. En quel temps et à quelle occasion elles ont été écri- 418 428.
tes; elles sont au nombre de vingt-quatre, 161. Analyse de la première conférence, 161 et suiv. De la deuxième, 163, 164. De la troisième, 164 et suiv. De la quatrième, 166 et suiv. De la cinquième, 168. De la sixième, 168 et suiv. De la septième, 170 et suiv. De la huitième, 173, 174. De la neuvième, 174 et suiv. De la dixième, 176, 177. De la onzième, 177, 178. De la douzième, 178, 179. De la treizième, 179 et suiv. De la quatorzième, 182, 183. De la quinzième, 183, 184. De la seizième et dix-septième, 184, 185. De la dix-huitième, 185 et suiv. De la dix-neuvième, 187, 188. De la vingtième, 188. De la vingt-unième, 188 et suiv. De la vingt-deuxième, 190, 191. De la vingt-troisième, 191, 192. De la vingt-quatrième, 192, 193. Sept livres de Cassien touchant l'Incarna- V. 428.
tion, contre Nestorius, 193 et suiv. Cassien a écrit ces livres à la prière de saint Léon; en quel temps, 193, 194. Analyse du premier livre, 194, 195. Du deuxième et troisième, 195. Du quatrième, 195 et 196. Du cinquième, 196, 197. Du sixième, 197 et suiv. Du septième, 199, 200. Ouvrages attribués à Cassien, 200. Jugement des écrits de Cassien, 200 et suiv. Éditions particulières des œuvres de Cassien, 204. Éditions générales, 204 et 205. [Édition dans la *Patrologie*, 204.] — On attribue à Cassien les Actes de saint Victor de Marseille, II, 477. — Étant diacre de Constantinople, il vint à Rome sous le pape saint Innocent, VII, 512. — Une de ses conférences adressée à saint Honorat et à saint Eucher; une autre adressée à saint Eucher, VIII, 442. Abrégé de ses ouvrages fait par saint Eucher de Lyon; il semble que cet abrégé avait été traduit en grec, et que Photius ne connaissait les ouvrages de Cassien que par cet abrégé, 452. Ce n'est point saint Eucher, mais Victor, évêque de Martyrite, qui a retranché des conférences de Cassien ce qu'il y a de mauvais touchant la grâce, 455. — Ouvrage où saint Prosper réfute les sentiments du Conférencier, c'est-à-dire de Cassien sur la grâce, X, 303. Analyse de cet ouvrage, 503 et suiv. — Éloge que fait Cassiodore des écrits de Cassien; d'après lui, on doit néanmoins lire avec circonspection les endroits où il est parlé de la grâce,

XI, 211 et 233. — Ce que dit de Cassien, Bernon, abbé de Reichenau, XIII, 127. Scholies, ou notes de Lanfranc sur les conférences de Cassien, 443 et 458. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France,* t. II, p. 215 et suiv., et le Supplément, t. X, p. *x*.)

CASSIN (le mont). Voyez *Mont-Cassin.*

CASSIODORE aïeul et CASSIODORE, père du célèbre Cassiodore. Dignités dont ils furent revêtus, XI, 207.

CASSIODORE, chancelier et premier ministre de Théodoric, roi d'Italie, et ensuite abbé de Viviers. Antiquité et noblesse de la maison de Cassiodore, XI, 207. Sa naissance vers l'an 469 ; ses études, 207 et 208. Il est fait comte des domaines, 476, et ensuite des largesses, par Odoacre, 208. Théodoric l'emploie dans le ministère et lui donne toute sa confiance, 208 et 209. Athalaric se sert du ministère de Cassiodore et lui donne la même confiance, 209, 210. Cassiodore pense à établir des écoles à Rome pour les saintes lettres, 210. Il fait rendre les vases sacrés de l'église Saint-Pierre mis en gage pour fournir aux frais du voyage du pape Agapet, 210. Il se retire dans le monastère de Viviers qu'il avait fondé, 210 et 211. Sa mort vers l'an 563, 211. Son éloge, 213. Ses écrits, 212 et suiv. Ses lettres, 212. Ses cinq premiers livres, 213 et suiv. ; sixième et septième, 215 ; huitième et neuvième, 215, 216 ; dixième et onzième, 216 et suiv ; douzième, 219, 220. Histoire ecclésiastique appelée Tripartite, 220, 221. Sa Chronique, 221, 222. Son Comput pascal ; son Histoire des Goths ; son commentaire sur les Psaumes, 222. En quel temps et à quelle occasion il le composa, 222 et 223. Analyse de ce commentaire, 223 et suiv. Commentaire sur le Cantique des Cantiques qui lui est attribué, 226. Son livre de l'Institution aux lettres divines ; occasion et dessein de ce livre, 227 et 228. Analyse de cet ouvrage, 222 et suiv. Traité des Sept arts libéraux ; de la Grammaire, 235 ; de la Rhétorique ; de la Dialectique ; de l'Arithmétique ; de la Musique, 236 ; de la Géométrie et de l'Astronomie, 236 et 237. Son traité des huit parties de l'Oraison ; son traité de l'Orthographe, 237. Des Tropes ou figures de l'Ecriture, 237, 238. Son traité de l'Ame ; en quel temps et à quelle occasion il a été fait, 238. Analyse de ce traité, 238 et suiv. Livres de Cassiodore qui sont perdus ; ouvrages qui lui sont attribués, 242. Sa doctrine sur l'Écriture sainte, 243 ; sur la tradition et les conciles, 243, 244 ; sur la foi, 244 ; sur la nature de Dieu, 244 et 245 ; sur la Trinité, 245 ; sur l'Incarnation, 245 et suiv. ; sur l'Église, 247, 248 ; ses ministres, 248 ; les sacrements de Baptême et de Pénitence, 248 et suiv. ; le péché originel et l'amissibilité de la justice, 248 ; sur l'Eucharistie, 250 ; sur l'Ordre, 251 ; sur la grâce et le libre arbitre, 251, 252 ; sur la Félicité des saints avant le jugement, 252. Jugement des écrits de Cassiodore, 253. Editions qu'on en a faites, 253 et 254. [Edition dans la *Patrologie*, 255. Fragments des auteurs qui existaient du temps de Cassiodore ; deux autres fragments publiés par Maï, 254.] Vie de Cassiodore par D. Denys de Sainte-Marthe ; Dissertation par laquelle D. Garet prétend prouver que Cassiodore a été moine bénédictin, 254. — Témoignage de Cassiodore sur quelques ouvrages de saint Augustin, IX, 24 et 55. — Cassiodore fait traduire par Épiphane le Scholastique les Histoires ecclésiastiques de Socrate, de Sozomène et de Théodoret, dont il compose ensuite son Histoire tripartite, XI, 102.

CASSIOPE, ville de l'île de Corfou. Jean, évêque d'Eurie, s'y retire avec son clergé et veut la soustraire à la juridiction de l'évêque de Corfou, XI, 533. 603.

CASSIUS, évêque de Tyr, au concile de Césarée, II, 541. II siècle.

CASSIUS (Saint), martyr. Voyez *Caste* (saint).

CASSIUS, commandant des troupes romaines dans les Gaules, VIII, 434.

CASSIUS (Saint), évêque de Narni. Éloge que fait de lui le pape saint Grégoire le Grand, XI, 461. Ce que raconte de lui le pape saint Grégoire, 476.

CASTALION, CASTILLON (Sébastien), Calviniste. Voyez *Châtillon.*

CASTE et CASSIUS (Saints), martyrs. Leurs actes écrits par Grégoire de Terracine ; hymnes en leur honneur par le même, XIII, 498.

CASTEL, monastère dépendant de celui de Viviers en Calabre, fondé par Cassiodore pour des ermites, XI, 211. VI siècle.

CASTÉRIUS, prêtre de Constantinople, député par Anatolius à Rome, X, 220. V siècle.

CASTIN, père du pape saint Simplice, X, 401.

V siècle. CASTOR, à qui saint Grégoire de Nazianze écrit, V, 462, 464.

V. 418. CASTOR (Saint), évêque d'Apt, écrit à Jean Cassien, VIII, 148. Monastère qu'il établit; Cassien écrit à sa prière les livres des Institutions monastiques, 149; et ses Conférences; mort de Castor, 161. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 140 et suiv.)

CASTOR, père du pape Félix IV, XI, 114.

376. CASTORINE, tante de saint Jérôme, VII, 545. Lettre qu'il lui écrivit, 582.

402. CASTORIUS, évêque de Bagaïe ou Vagine, à qui saint Augustin écrit, IX, 90. Son élection, 90, et VIII, 539.

CASTORIUS, notaire et nonce du pape à

595. Ravenne. Lettre du pape saint Grégoire le Grand au sujet d'un libelle affiché contre lui, XI, 505.

596. CASTORIUS, évêque de Rimini. Lettre que lui écrit le pape saint Grégoire le Grand, XI, 488. Il se démet entre les mains de ce saint pape, 508.

VI siècle. CASTORIUS, cartulaire de l'Eglise romaine; il se réconcilie avec Maxime, évêque de Salone, XI, 516.

[CASTRIUS (Léon). Son édition des deux lettres de Jules Africain, II, 96.]

394. CASTRUCE, à qui saint Jérôme écrivit une lettre, VII, 643.

CASTULE, prêtre arien à Milan, retiré des mains du peuple par saint Ambroise, V, 384 et suiv.

405. CASTUS, l'un des quatre prêtres d'Antioche auxquels saint Jean Chrysostôme écrit une lettre, VII, 133.

V. 397. CASULAN, prêtre. Lettre que lui écrit saint Augustin, IX, 77.

VII siècle. CATA ou CÉADDA, évêque d'York à la place de saint Wilfrid, XII, 21 et 63. Sa Vie par Étienne Heddi, 22.

IV et V siècle. CATACOMBES, cimetière de Rome. Témoignage de saint Jérôme, VII, 701.

[CATALOGUE des papes attribué à saint Damase, V, 24, n. 9.]

392. CATALOGUE des hommes illustres par saint Jérôme, VII, 595. Catalogue des douze docteurs; ouvrage faussement attribué à saint Jérôme, 648. — Catalogue des ouvrages de saint Augustin par Possidius, IX, 560 et suiv. — [Deux catalogues anciens de l'Église de Besançon, XI, 633.] — Catalogue lumineux de ceux qui avaient été mis à

854. mort pour la foi de Jésus-Christ, ouvrage d'Alvar, prêtre de Cordoue, XII, 522 et 523.

[Ce que c'est; analyse de cet ouvrage, 523.]

Catalogue ou canon des divines Écritures. Voyez *Canon des divines Écritures.*

[CATALOGUE des hommes illustres ou traité des écrivains ecclésiastiques par Honoré d'Autun; ce qu'il contient; il est d'Honoré; éditions qu'on en a faites, XIV, 299.]

CATALOGUES des papes, XII, 717, 718.

CATANE, ville de Sicile. Privilége ac- 1091.
cordé à l'église de cette ville par le pape Urbain II, XIII, 425.

CATANI et non CATINI (François), chanoine de Florence. Sa traduction italienne des Offices de saint Ambroise; sa traduction de l'Hexaméron, V, 585.

CATAPHRONIUS, sacrificateur de la Thrace, III, 37.

CATAPHRYGES, hérétiques montanistes. Loi de Constantin contre eux, III, 146.

CATASTASE, ouvrage de Synésius de 412.
Ptolémaïde sur la désolation de sa province, VIII, 32.

CATEAU-CAMBRÉSIS, ville du Cambrésis, où Gérard, évêque de Cambrai, fonde un monastère, XIII, 160.

CATÉCHÈSES ou INSTRUCTIONS. Les dix-huit Catéchèses de saint Cyrille de Jéru- IV siècle.
salem, V, 30 et suiv. Les cinq Catéchèses mystagogiques du même, 33 et 52 et suiv. Méthode que saint Cyrille a suivie dans ses IV siècle.
Catéchèses; arguments qu'il y emploie; qui sont ceux qu'il y attaque, 81 et 82. — Grande Catéchèse de saint Grégoire de Nysse, VI, IV siècle.
187 et suiv. — Catéchèse de saint Jean 387.
Chrysostôme, VII, 73 et suiv. Petite Catéchèse sur la Pâque, faussement attribuée à saint Jean Chrysostôme, 529. — Catéchèse ou discours de Salvien sur les mystères; ouvrage qui est perdu, X, 377. — Catéchèses de saint Théodore Studite, XII, 308, 309.

[CATÉCHÈSE chronique ou jours de jeûne des Grecs, ouvrage de saint Théodore Studite, XII, 314, 315.]

CATÉCHUMÈNES. Ceux que l'on prépa- III siècle.
rait au baptême. Témoignage d'Origène, II, 237. Témoignage de saint Cyprien, 379. Durée du catéchuménat selon les constitutions apostoliques, 594, 595. Prières pour les catéchumènes; Constitutions apostoliques, 596. Catéchuménat des Flamines; canon quatrième du concile d'Elvire, 604, 605. Caté- IV siècle.
chumènes énergumènes; on leur donnait le baptême à la mort; canon trente-septième du concile d'Elvire, 608, 609. Catéchuménat

IV siècle. donné aux gentils dans le cas de maladie; canon trente-neuvième du concile d'Elvire, IV siècle. 609. Catéchumènes nommés chrétiens; canon quarante-cinquième du concile d'Elvire, 610. Canon sixième du concile d'Arles, 630, IV siècle. 631. Canon cinquième du concile de Néocésarée, 641. — Canon quatorzième du concile de Nicée, III, 436. Canon dix-neuvième 325. du concile de Laodicée, 510. Canons quarante-cinquième et quarante-sixième du même, 512, 513. — Canon quatrième du concile d'Hippone, VII, 714. Canon cinquième du troisième concile de Carthage, 719. Canon quatre-vingt-cinquième du quatrième concile de Carthage, 732. — Dispositions du concile d'Orange à l'égard des catéchumènes, VIII, 608, 609. — Témoignage de saint Méthode, III, 71; — de saint Basile, IV, 519; — de saint Cyrille de Jérusalem, V, 51 et 72, 73. Réponses première, deuxième, quatrième et sixième de Timothée d'Alexandrie, 93, 94. — Deux catéchèses de saint Jean Chrysostôme aux catéchumènes, VII, 73 et suiv. Témoignages du même sur les catéchumènes, 224, 306, 410, 411. Discours aux catéchumènes qui lui est faussement attribué, 287. Témoignages de saint Jérôme, 670; — de saint Augustin, IX, 257, 624, 745, 746. Traité de saint Augustin : *De catechizandis rudibus*, 264 et 441. suiv. — Saint Léon défend d'admettre les catéchumènes à l'épiscopat, X, 205. Différents examens prescrits par le Sacramentaire du pape saint Gélase, pour préparer les catéchumènes au baptême, 512, 513. — Sentiment d'Alcuin sur les catéchumènes, XII, 203. — Renvoi des catéchumènes avant la messe; quand il a cessé, XIII, 12.

CATÉGORIES. Livre des dix Catégories attribué faussement à saint Augustin, IX, 65.

CATGUCAN, roi d'Angleterre, excommunié et rétabli dans la communion de l'Église, XIV, 1059.

CATHARES ou NOVATIENS. Voyez *Novatiens*.

CATHARES, hérétiques condamnés au 1185. concile de Vérone tenu par le pape Lucius III, XIV, 930. [Ils renouvelaient les erreurs des Manichéens; treize sermons ou discours dans lesquels Egbert réfute dix de leurs erreurs; éditions de ces discours; jugement de ces discours, 599. Les erreur sdes Cathares dénoncées par Bonacurse, comte romain, 802.]

CATHARIN (Ambroise), dominicain, archevêque de Couza. Texte de saint Ambroise sur lequel il s'est mépris, V, 543.

CATHÉDRATIQUE, droit de visite dû aux évêques, et fixé à deux sous d'or par le deuxième concile de Brague, XI, 543.

CATHÉMÉRINON, ou hymnes de chaque jour par Prudence, VIII, 101, 102, [sous le titre de *liber* Καθημερινοῶν ou *Quotidianorum*, Prudence a réuni une série d'hymnes pour toutes les heures du jour qui doivent être consacrées à la prière, et quelques autres pour les principales époques de l'année chrétienne. Il commence par la prière de nuit que l'Église commande de faire au chant du coq.]

CATHERINE D'ALEXANDRIE (Sainte). [Prologue de sa passion par Pierre de Naples, XIII, 602.] — Sermon de Guillaume d'Auvergne pour le jour de sa fête, XIV, 1027.

CATHOLIQUES. Lettre de Constance à 314. tous les évêques catholiques, III, 134, et V, 145. Lois du même en faveur des catholiques, 146. — Le nom de catholique distingue la vraie Eglise, V, 78. L'empereur Théodose ne reconnaît pour adorateur du Dieu tout-puissant que les catholiques, 154. — Deux livres des Mœurs de l'Église catho- 389. lique et des Mœurs des Manichéens, ouvrage de saint Augustin, IX, 56 et suiv. Remarque de saint Augustin sur le nom de catholique, 624.

[CATULFE, auteur d'une Instruction adressée à Charlemagne, XII, 152.] (Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 201 et suiv.)

CATON, philosophe. Témoignages de saint Augustin, IX, 505 et 793.

CATTURE, vierge à qui Salvien adresse une lettre sur les avantages de la maladie, X, 376.

CATULIN, vicaire d'Afrique à qui une loi est adressée, VI, 339.

CATWALON, qu'on dit frère de Geoffroi, duc de Bretagne, d'abord moine de Redon, établit une communauté de moines à Belle-Ile ou Guédel; succède à Mainard, abbé de 1025. Redon, et rétablit ce monastère; combien 1049. de temps il gouverna; ses deux lettres, XIII, 158. [Édition qui en est faite dans la *Patrologie*, 158.] (Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VII, p. 426.)

[CAUBÈRE (le Père), a traduit en français

quelques ouvrages de Tertullien, II, 87.]
siècle. CAUSES ECCLÉSIASTIQUES réservées aux juges ecclésiastiques selon saint Hilaire de Poitiers, IV, 78; selon saint Athanase, 222; selon saint Basile, 530; selon saint Grégoire de Nazianze, V, 347, 348; et saint Ambroise, 488. — Saint Jean Chrysostôme allègue les canons qui défendent de juger les causes des évêques hors de leur province, VII, 5. Causes majeures dévolues au Saint-Siége selon le pape saint Innocent, 507.

CAUTION interdite aux clercs. Canon vingtième apostolique, II, 582.

CAVADE (ou CAVADÈS), roi de Perse, prend le fort Tzundader par les prières d'un évêque, ce qui le porte à favoriser les chrétiens dans ses états, XI, 104. — Il ne peut prendre la ville d'Édesse, X, 586.

1089. CAVE, abbaye au royaume de Naples. Bulle du pape Urbain II pour la confirmation des biens et des droits de cette abbaye, XIII, 422.

CAXUME, autrefois AUXUME, ville d'Éthiopie, VI, 344.

CÉADDA. Voyez *Cata*.

CÉCILE, prêtre, convertit saint Cyprien, depuis évêque de Carthage; il lui recommande en mourant sa femme et ses enfants, II, 258.

CÉCILE, évêque de Bilta, en Afrique. Voyez *Cécilius*.

CÉCILE (Sainte), martyre. [Les actes de son martyre sont véridiques. L'assertion contraire est en contradiction avec les travaux récents de D. Guéranger. Rédaction de ces actes, II, 99. Leur authenticité, 100 et suiv. Objections et réponses, 102 et suiv. Analyse de ces actes, 106 et suiv. Epithalame de sainte Cécile et de saint Valérien, 109, note 2] — Relation de l'invention du corps de sainte Cécile dans une lettre du pape Pascal, XII, 402, 403. [Pièce de vers sur sainte Cécile par le moine Théodoric, XIII, 602.] — Abbaye de filles sous le nom de
873. sainte Cécile, fondé par Gonthier, archevêque de Cologne; cette fondation confirmée dans un concile de Cologne, XIII, 716. — Sermon de Guillaume d'Auvergne pour la fête de cette sainte, XIV, 1027.

CÉCILE, fille aînée de Guillaume le Con-
1075. quérant, se consacre à Dieu, XIII, 330. Son éloge par Baudri, évêque de Dol, 531.

304. CÉCILIEN (Saint), martyr de Carthage, III, 20.

CÉCILIEN (Saint), martyr de Saragosse, 304.
III, 44.

CÉCILIEN, archidiacre de Carthage, en est élu évêque. Schisme contre lui, II, 621 et suiv. Il est condamné par les Donatistes, 623. Protection que lui accorde Constantin, IV siècle.
625. Concile tenu à Rome à son sujet; il est absous par ce concile, 625, 626. Déclaré innocent au concile d'Arles, 629. — Lettres 314.
que lui écrivit Constantin, III, 133. Autre, 313.
135. Il est déclaré innocent au concile d'Ar- 315.
les, 135. Il est le seul de l'Afrique au concile de Nicée, 420. — Cécilien déposé par les Donatistes, V, 96. Il est absous par le concile de Rome, 97. Actes de sa justification, 320.
143. — Sa condamnation et sa justification, IX, 19, 80, 485.

CÉCILIEN, évêque dans la Mauritanie de Stèfe, VII, 712.

CÉCILIEN, gouverneur de Numidie, et 405.
ensuite vicaire d'Afrique, IX, 9 et 16. Lettre que lui écrivit saint Augustin, 94. Autre, V. 414.
133, 134.

CÉCILIUS, évêque de Bilta en Afrique. III siècle.
Lettre de saint Cyprien à Cécilius, II, 323 et suiv. Concile de Carthage où il opine le premier, 323, note 10 et p. 550, 551.

CÉCROPIUS ou CÉCROPS, évêque de Ni-
comédie, II, 615. — Périt dans le tremble- 358.
ment de terre de cette ville, IV, 554.

CÉCROPIUS, évêque de Sébastopolis, s'oppose, dans le concile de Chalcédoine, à ce qu'on fasse une nouvelle formule de foi, X, 688. Il demande un règlement pour faire observer partout les canons sans égard aux lois impériales, 691.

CÉCROPS, premier roi des Athéniens, VIII, 312.

CEDDE, évêque d'Irlande, assiste à la conférence de Streneshal, XII, 935. Embrasse l'usage de l'Église romaine sur la pâque, 936.

CÉDICIE, dame à qui saint Augustin écrit IV ou V siècle.
une lettre, IX, 190, 191.

CEDRÈNE (Georges), moine grec. Voyez *Georges Cedrène*.

CEILLIER (Dom Remi), bénédictin, prieur XVIII siècle.
titulaire de Flavigny. Lettre qui lui est écrite, et qui contient l'explication d'un passage de saint Augustin, IX, 820 et suiv. — Il est seul auteur de la Bibliothèque des auteurs sacrés et ecclésiastiques, XIII, 487. — Sa lettre au pape Benoît XIV, par laquelle il lui présente les dix-sept premiers volumes de son histoire des auteurs sacrés et ecclésiastiques; réponse du pape, XIV, 1172. Seconde lettre

que lui écrit le même pape en le remerciant du 18e tome, qu'il lui avait fait présenter par le cardinal Passionéi, 1173. — [Nouvelle édition à laquelle M. l'abbé Bauzon a travaillé plus de dix ans. Approbations données à cette édition, en tête du XIIIe volume. — Sa Sainteté Pie IX loue le projet de la nouvelle édition, XIV, 1173. — Biographie de Dom Ceillier, en tête du Ier volume.]

CEINTURE DE LA SAINTE VIERGE. Discours d'Euthymius Zigabène sur ce sujet, XIV, 153.

CELA, lieu où furent trouvées les reliques du prophète Habacuc, VIII, 533.

CÉLANTIA ou CÉLANCIE, dame de qualité. Lettre à cette dame, faussement attribuée à saint Paulin, évêque de Nole, VII, 646 et VIII, 88.

CELCHYTE en Angleterre. Voyez *Calchut*.

V. 400. CELER, homme distingué. Lettre que lui écrit saint Augustin, IX, 86.

VI siècle. CÉLER, général des troupes de l'empereur Anastase. Son voyage à Edesse pour confirmer l'alliance avec les Perses, X, 586.

III siècle. CÉLERIN, confesseur. Sa lettre à Lucien, II, 303. Lettre de Lucien à Célérin, 304. Il est fait lecteur, 309, 310.

CÉLÉRIN, père d'Agéruchie, VII, 638.

CÉLÉRINE, dame à qui Théodoret écrit, X, 72.

CÉLÉRUS, sénateur. Lettre que lui écrit saint Avit de Vienne, X, 562.

421. CÉLESTE, divinité honorée à Carthage. Son temple détruit, VIII, 570 et X, 429.

CÉLESTIAQUE, sénateur de Carthage, chassé par les Vandales, recommandé par Irénée, évêque de Tyr, X, 65, à d'autres personnes, 66. Sa conversion, 66 et 67.

CÉLESTIN, diacre, consulte le pape saint Innocent au nom de Décentius, évêque d'Eugulio, VII, 521.

CÉLESTIN, à qui saint Augustin écrivit une lettre, IX, 69.

422. CÉLESTIN (Saint), pape, VIII, 127 et suiv.
423. Il est élu pape; lettre de saint Augustin à
426. ce pape; lettres de saint Célestin aux évêques d'Afrique, et réponse de ceux-ci, 127. [Note relative à cette réponse, 127, n. 2.]
V. 426. Lettre de saint Célestin aux évêques d'Illyrie,
428 127, 128. Lettre aux évêques des provinces de Vienne et de Narbonne, 128,129. A ceux
429. de Pouille et de Calabre, 130. Lettre de Nes-
V. 430. torius au pape saint Célestin, autre du même, 130 et suiv. Lettre de saint Cyrille d'Alexandrie à saint Célestin, 132. Saint Célestin tient 430.
un concile à Rome. Lettre de saint Célestin à saint Cyrille, 133. A Jean d'Antioche et autres évêques, 134. A Nestorius, 135, 136. Au clergé de Contantinople, 136, 137. Lettre de Nestorius au pape saint Célestin, 137,
138. Lettre de saint Célestin à saint Cyrille, 431.
138. Au concile d'Ephèse, 138 et 139. A l'empereur Théodose. Lettres du concile d'Ephèse au pape saint Célestin, 139. Lettre
de saint Célestin aux évêques des Gaules, 432.
139 et 140. Recueil touchant l'autorité des évêques de Rome, au sujet de la doctrine de la grâce, 140 et suiv. Lettre de saint Célestin au concile d'Ephèse, 143, 144. A Théo- 432.
dose; à Maximilien de Constantinople, 144; au clergé et au peuple de cette ville, 144 et 145. Autres lettres perdues, 145. Saint Célestin chasse Célestius de l'Italie,
145, Il envoie en Angleterre saint Germain V. 430
d'Auxerre. Lettre perdue de saint Célestin V. 431
à un évêque nommé Tuentius, 145. Lettres sur la translation des évêques attribuées à saint Célestin, 145 et 146. Zèle de saint Célestin contre les Novatiens; décrets attribués
à saint Célestin; mort de ce saint pape, 146. 432.
Pièces relatives à saint Célestin et ses écrits dans la *Patrologie*, 146. — Le pape saint Célestin fait chasser Célestius de toute l'Italie, VII, 544. — Lettres que saint Augustin écrivit à saint Célestin avant qu'il fût pape, IX, 162, 171. Célestin condamne dans un concile les erreurs de Nestorius, VIII, 371. Lettre que lui écrit saint Cyrille d'Alexandrie au sujet des erreurs de Nestorius, 286; sa réponse à saint Cyrille; ses lettres à Jean d'Antioche, Juvénal de Jérusalem, etc., 278. Nestorius, 371. Trompé par le prêtre Apiarius excommunié en Afrique, il le rétablit dans la communion, et le renvoie en Afrique pour être rétabli; sa lettre aux évêques d'Afrique, 570. Réponse des évêques assemblés en concile où ils lui font sentir l'inconvénient des appellations au pape et de ce qu'ils appellent les prétentions de l'Eglise de Rome, 570 et 571. [Voyez la note 2, p. 127.] Ses lettres à Nestorius et à saint Cyrille, 573. On ne voit rien qui marque qu'il ait eu part à la convocation du concile d'Ephèse, 574. Il envoie à ce concile des légats chargés de ses instructions, 574, 575. Sa lettre insérée dans les actes du concile, 584, 585. — Sa lettre aux évêques des Gaules en faveur d'Hilaire et de saint Prosper, et pour défendre la doctrine de saint Augustin, X, 277.

1143. CÉLESTIN II, pape, XIV, 267. Lettres qui nous restent de lui, 267 et 268. [Voyez 1144. aussi 267, n. 1;] Sa mort, lettre d'Arnoul, évêque de Lisieux, qui lui est adressée, 268.

1191. CÉLESTIN III, pape; il couronne empereur Henri VI et la reine sa femme, XIV, 1198. 940. Sa mort, 941. Ses lettres, 941 et suiv. [Collection de ses lettres dans la *Patrologie*, 944 et suiv. Autres écrits qui lui sont attribués; jugement sur les lettres de Célestin III, 946. Lettre de Guarin, abbé de Saint-Victor, à ce pape, 711. Lettre de l'archevêque de Drontheim à ce pape; lettre de Guillaume abbé au même, 841.]

415. CÉLESTIUS, hérésiarque, disciple de Pélage. Quel il était, VII, 543. Ses erreurs, 543 et 544; il est condamné dans un concile de Carthage; chassé de Constantinople et de Rome; ses erreurs condamnées dans un concile de Palestine; assemblée tenue à Jérusalem au sujet de l'hérésie de Pélage et de Célestius, 544. Confession de foi que Célestius présente au pape Zosime, 529. Lettre de ce pape à Aurèle de Carthage et aux évêques d'Afrique au sujet de la profession de foi de Célestius, 529 et suiv. Lettre de ces évêques et réponse du pape, 533 et 534. — Il est chassé de l'Italie par le pape saint Célestin, VIII, 145. Il se retire à Constantinople où il trouve de la protection dans Nestorius, 368. Ses erreurs y sont dévoilées et il est proscrit par un édit de l'empereur Théodose, 368 et 501. Nestorius lui écrit pour l'en consoler; il le porte à intenter une accusation contre le prêtre Philippe, 368. — Caractère de Célestius, IX, 417. Réfutation de ses écrits par saint Augustin, 440 et suiv. Ses erreurs, 446, 447 et 453. Sa condamnation et sa profession de foi, 417 et 453.

siècle. CÉLEUSIUS, ecclésiastique de Carthage, l'un des auteurs du schisme contre Cécilien, II, 621.

siècle. CÉLEUSIUS, officier de la ville de Nazianze. Lettre que lui écrit saint Grégoire de Nazianze, V, 247.

ècle. CÉLIBAT des chrétiens [selon saint Clé- siècle. ment pape, I, 354. Voyez note 5;] selon Athénagore, 483. Selon Minucius Félix, 553. Selon Tertullien, II, 77. [Célibat des clercs d'après l'auteur des *Philosophumena*, 201.] Traité de la Singularité ou du célibat des clercs attribué à Origène et à saint Cyprien, 347. — Pour quelles raisons le célibat a été reçu chez les chrétiens; doctrine d'Eusèbe de Césarée, III, 89 [et 225.] Son témoignage, 299. Canon 3 du concile de Nicée, 430, 431. Différents usages sur ce sujet, 531. — Témoignage de saint Cyrille de Jérusalem, V, 77. Le célibat des prêtres n'était point général dans l'Orient du temps de saint Grégoire de Nazianze, 179. Son témoignage, 180 et IV siècle. 347. Doctrine de saint Ambroise, 567. — De IV siècle. saint Epiphane, VI, 433. — De saint Augus- V siècle. tin, IX, 785. — Sentiment de l'évêque Véran sur le célibat des clercs, X, 710. Règlement du concile de Gironne sur ce sujet, 749. — Doctrine du pape saint Grégoire le Grand, XI, 572. Témoignage de saint Isidore de Séville sur le célibat nécessaire pour parvenir à l'épiscopat, 718. — Célibat des prêtres justifié par Ratramne IX siècle. contre les reproches des Grecs, XII, 566; par Enée, évêque de Paris, 600. Le célibat n'est point exigé des prêtres grecs, 961. — Canon d'un concile de Pavie sur le célibat des clercs, XIII, 191. Règlement d'un concile de Rome, 244. Lettres des clercs de Cambrai et de Noyon, 276, 277. Règlement d'Alexandre II, 289. Lettre de saint Pierre Damien, 304; de Gonthier, évêque de Bamberg, 326. Règlement de saint Grégoire VII, 354. Il en poursuit l'exécution, 356. Canon du concile de Worms, 701. — Témoignage du Vénérable Hildebert, évêque du Mans, XIV, 217. Témoignage de Robert Pullus, 398. Voyez *Continence*.

CÉLICOLES, sectaires peu connus, IX, 81.

CÉLIDONIUS, évêque de Besançon. Voyez *Quélidoine*.

CELLARIUS (Christophe), protestant. Ses notes sur le Dialogue de Minutius Félix, I, 557. — Sur Lactance, II, 520. — [Son édition des écrits du poëte Prudence, VIII, 107; de Sédulius, poëte, 149.]

CELLE, ville de Thrace. Au temps du concile d'Éphèse, l'évêque de Celle l'était 431. aussi de Gallipoli, VIII, 591.

CELLE (la), dans la forêt Noire. Fondation XI siècle. de ce monastère, XIII, 470.

CELLE-NEUVE. Monastère en Espagne, XIV, 955.

CELLERIER, devoirs du cellerier et des autres officiers dans la règle de saint Benoît, XI, 163.

CELLOT (Louis), jésuite. Son édition de plusieurs opuscules d'Hincmar de Reims, qui servent à compléter l'édition des œuvres de cet archevêque donnée par Sirmond, XII, 689.

CELLULE, livre des quatre exercices de

la cellule, ouvrage de Gui, prieur général de la Chartreuse, XIV, 402.

602. CELMENTIN, primat de la Byzacène. Concile ordonné par le pape saint Grégoire le Grand pour examiner les plaintes formées contre lui, XI, 909.

CELSANUS (Barnabé), son édition de la traduction latine de quelques ouvrages de saint Athanase faite par Omnibonus de Lonigo, IV, 230. [C'est par erreur que la Table de Rondet porte Longino.]

II siècle. CELSE, chrétien, traducteur de l'ouvrage d'Ariston de Pella, intitulé : conférence de Jason et de Papisque, I, 405 et VI, 269.

III siècle. CELSE, philosophe païen. Livres d'Origène contre ce philosophe ou Apologie des chrétiens contre les calomnies de ce philosophe, II, 179 et suiv. — Témoignage de saint Jean Chrysostôme sur Celse, VII, 255.

CELSE et NAZAIRE (Saints), martyrs. Voyez *Nazaire*.

315. CELSE (Saint), évêque de Trèves. Histoire de l'invention de ses reliques, et discours pour le jour de sa fête par Thierry, moine de Saint Mathias de Trèves, XIII, 101, 102.

CELSE, vicaire d'Afrique. Lettre que l'empereur Constantin lui écrit, III, 135 et IX, 416. — Celse, fils de Pneumace, parent de saint Paulin, VIII, 50. Poëme de saint Paulin sur sa mort, 86, 87.

CELSE, abbesse du monastère de Saint-Césaire à Arles, XI, 695.

CELSIN, évêque de Toul, X, 400.

CELLES (Conrad), savant allemand. Son édition des ouvrages de Rosvithe, religieuse de Gandersheim, XII, 877.

CÉMÈLE, autrefois ville considérable, près de Nice en Provence, avec le titre de cité et un siége épiscopal, VIII, 144. — Saint Léon réunit ce siége à celui de Nice; état actuel de ce lieu, X, 154. L'union de l'Église de Cémèle à celle de Nice est confirmée par le pape saint Hilaire, 338.

CENCIUS, préfet de Rome. Sa conjuration contre le pape saint Grégoire VII, XIII, 359.

CENCIUS, camérier du pape. Son ordre romain écrit sous le pontificat de Célestin III, XIV, 941.

CENDRES. Imposées sur la tête au commencement du carême; homélie de saint Maxime de Turin pour le jour des Cendres, X, 320. — On propose de joindre au jeûne du mercredi des Cendres celui des Quatre-Temps, XIII, 164. — Sermon du pape Innocent III sur le jour des Cendres, XIV, 1009.

CENDRIERS. Nom que Vigilance donne aux catholiques, VII, 607.

CÈNE. Dernier repas mystérieux que Jésus-Christ fit avec ses disciples la veille de sa mort et dont la mémoire se renouvelle dans la célébration des saints mystères ; homélie de Saint Cyrille d'Alexandrie sur la cène mystique, VIII, 280. [Sermons de saint Augustin sur la cène du Seigneur, 836, 841.] — Comment, selon saint Fulgence, il faut entendre le récit que fait saint Luc sur la cène, XI, 41. — Quatre sermons d'Abbon, moine de Saint-Germain-des-Prés à Paris, XII, 791. — Sermon de Bernon, abbé de Reichenau, sur le même sujet, XIII, 127. [*De sacra cœna adversus Lanfrancum*, deuxième livre de Bérenger, 173.] Sermon de saint Pierre Damien, 308. Homélie de Guaifer, 496. — Sermon d'Yves de Chartres, XIV, 123. Sept sermons du Vénérable Hildebert, 214. Livre de la Cène mystique ou des sept ordres de la messe, ouvrage de Jean de Cornouailles, 358. Homélie du pape Innocent III sur la cène, 1012.

CÉNONS. Nom de dignité parmi les Montanistes, II, 538. II siècle

CENSORIA DE PRÆSENTIBUS EUROPÆ CALAMITATIBUS, etc. Titre d'une édition du traité de Salvien sur la Providence, donnée à Lyon en 1647, X, 378.

CENSORIUS, comte, envoyé par Aétius pour rétablir la paix en Espagne, X, 341.

CENSURES ECCLÉSIASTIQUES. Témoignages de saint Grégoire de Tours, XI, 393.

CENSURIUS (Saint), évêque d'Auxerre, sollicite le prêtre Constance de publier la Vie de saint Germain qu'il avait composée, X, 400.

CENTENIER. Voyez *Centurion*.

CENTIUS. Voyez *Cencius*.

CENTONS de Virgile et d'Homère, ouvrage de Faltonia Proba, VI, 286, 287. — Le Centon d'Homère, poëme attribué à l'impératrice Eudoxie, VIII, 476. IV siècl

CENTULE, abbaye. Voyez *Saint-Riquier*.

CENTUPLE que Dieu promet dans l'autre vie; ce que c'est, selon saint Avit de Vienne, X, 566.

CENTURION dont Jésus-Christ loue la foi ; sujet d'un opuscule faussement attribué à saint Jean Chrysostôme, VII, 312. — Centurion qui, au temps de la passion de Jésus-Christ, le reconnut pour Dieu, fut, dit-on, évêque dans la Cappadoce, VI, 255. — On a prétendu qu'il avait souffert le martyre, VII, 251.

CÉOLFRIDE (Saint), abbé de Wiremouth et de Jarrow, engage l'abbé Adamnan à se conformer aux usages de l'Église romaine touchant la pâque, XI, 800. Son voyage à
. 690. Rome avec saint Benoît Biscop, après la mort duquel il devient abbé de Wiremouth et de Jarrow, 802. Soin qu'il prend de ces deux monastères, 802 et 803. Il entreprend le voyage de Rome avec le prêtre Bède; la fatigue lui occasionne une maladie dont il
716. meurt à Langres; son éloge; sa lettre à Naïton, roi des Pictes, sur la célébration de la pâque et la tonsure des clercs, 803. [Édition de cette lettre et du décret sur la pâque
[siècle. dans la *Patrologie*, 803.] — Son voyage à Rome; sa mort, XII, 2. Son histoire, écrite par le Vénérable Bède, 14.

CÉOLULFE (Saint), roi de Northumbre, XII, 6.

CÉPÉRANO, ville d'Italie. Concile qui y fut tenu, XIV, 1085.

[CÉPHAS. D'après plusieurs critiques, Céphas, dont il est parlé dans l'Épître aux Galates, est différent de l'apôtre saint Pierre, I, 245, n. 1.]

CÉPONIUS, évêque, auquel Turibius d'Astorga écrivit en lui envoyant la réfutation des blasphèmes des Priscillianistes, X, 206 et 342.

CÉRAMÉUS (Théophanes). Voyez *Théophanes Céraméus.*

[CERANA. Ce qu'on entendait par ce mot, XII, 153.]

CÉRAUNE (Saint), évêque de Paris, reçoit de Varnahaire les Actes de quelques martyrs de l'Église de Langres, XI, 630, 631. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 526 et suiv.)

CÉRAUNIA, épouse de Namace. Lettre que lui écrit saint Rurice, évêque de Limoges, X, 608.

CERBONE (Saint), évêque de Populonium, dont parle le pape saint Grégoire le Grand dans ses Dialogues, XI, 476.

[CERCLE. Maï a publié trois fragments de la quadrature du cercle, ouvrage de Psellus, XIII, 341, n. 15.]

CERDA (Jean-Louis de la), jésuite espagnol. Son commentaire sur les ouvrages de Tertullien, II, 85.

CERDON, hérésiarque. Son hérésie, I, 501. — Temps et lieu où il dogmatisa, II, 537.

' siècle. CERDONIENS. Ce que saint Epiphane dit de cette secte, VI, 392.

CÉRÉAL, consul et préfet de Rome, VI, 342. — Veut épouser sainte Marcelle, VII, 641.

CÉRÉAL, évêque de Castel-sur-Rive dans la Mauritanie-Césarienne, se trouve à la conférence de Carthage; sa dispute avec un 484.
évêque arien, nommé Maximin; son écrit contre cet évêque, X, 468.

CÉRÉMONIAL de l'empereur Constantin Porphyrogénète, XII, 813.

CÉRÉMONIES DE L'ANCIENNE LOI. Doctrine d'Eusèbe de Césarée, III, 293, 294. IV siècle.

CÉRÉMONIES DE L'ÉGLISE [pratiquées dès le temps des apôtres, II, 574, n. 1.] — Témoignage de saint Cyrille de Jérusalem sur différentes cérémonies de l'Église, V, 73 et 76, 77. — Expliquées allégoriquement dans la Mystagogie de saint Maxime, abbé de Chrysopolis, XI, 770. — L'ouvrage mystique sur les cérémonies de la liturgie, intitulé *Théorie*, est d'un patriarche de Constantinople, nommé Germain, qui vivait au commencement du XIIIe siècle, XII, 42. [C'est le même ouvrage nommé *Contemplation* et que Galland attribue à saint Germain de Constantinople, 43.] Traité de l'Institution des clercs et des cérémonies de l'Église; analyse de cet ouvrage de Rhaban Maur, 452 et suiv. — Les cérémonies ecclésiastiques défendues par Gérard, évêque de Cambrai, au concile d'Arras, contre les mépris des Manichéens, XIII, 161. [Waltram se plaint de la variété des cérémonies admises par les différents pasteurs, 403. Cérémonies de l'Église usitées pour l'Eucharistie d'après Bonizon, 565.] Ca- 869.
non du quatrième concile général de Constantinople qui défend de contrefaire les cérémonies de l'Église, 709. — Livre des Cérémonies, des sacrements, des offices et des rites ecclésiastiques par Robert Paululus, XIV, 356, 357. [Rapports de quelques cérémonies de l'Église avec les cérémonies du paganisme, 795.] Voyez *Liturgie*, *Offices*.

CÉRÉMONIES PAYENNES. Canon apostolique, II, 586. Canon cinquante-septième du concile d'Elvire, 611.

CÉRÉTIUS, évêque. Lettre que lui écrivit IV ou V siècle.
saint Augustin, IX, 185.

CERF (le petit). Jeu profane chez les païens, V, 419.

CÉRINTHE, hérésiarque. Evangile sous son I siècle.
nom, I, 274. Son Apocalypse, 286. Ses erreurs réfutées par saint Irénée, 501. — Quelques hérétiques lui attribuent l'Apocalypse, V, 174. — Ses erreurs réfutées par Théodoret, X, 87.

CÉRINTHIENS, disciples de Cérinthe. Ce IV siècle.
que saint Epiphane dit de cette secte, VI, 387.

CÉRISIERS (René de), jésuite. Sa traduc-

tion française des livres de saint Augustin de la Cité de Dieu, IX, 812. De ses Confessions, 813.

CÉRULAIRE (Michel), patriarche de Constantinople. Voyez *Michel Cérulaire*.

CÉSAIRE (Saint), médecin, frère de saint Grégoire de Nazianze, V, 179. Saint Grégoire de Nazianze tâche de le retirer de la
368. cour, 183. Sa mort, 183 et 205. — Il laisse son bien à son frère pour le distribuer aux pauvres, IV, 433, et V, 183, 205. Son corps
369. fut inhumé à Nazianze, V, 205, 250. Son Oraison funèbre par saint Grégoire de Nazianze, 250 et 206. — Lettre que saint Basile lui écrivit, IV, 432. — Lettres que lui écri-
IV siècle. vit saint Grégoire de Nazianze, son frère, V, 249, 250. Témoignage que lui rend son frère dans sa lettre à Sophrone, 250. Les Questions et réponses qui lui sont attribuées ne sont pas de lui, 363.

IV siècle. CÉSAIRE, préfet de Constantinople. Lettres que saint Grégoire de Nazianze lui écrit, V, 264.

IV siècle. CÉSAIRE, maître des offices, envoyé de Théodose à Antioche, VII, 65.

V siècle. CÉSAIRE, moine. Lettre au moine Césaire faussement attribuée à saint Jean Chrysostôme, VII, 138 et suiv.

470. CÉSAIRE (Saint), évêque d'Arles, XI, 125 et suiv. Sa naissance; son amour pour les pauvres; il entre dans le clergé, puis se retire à Lérins; venu à Arles pour se faire traiter d'une maladie, l'évêque le fait diacre,
501. puis prêtre, et le désigne pour son successeur; il devient évêque d'Arles; éloge de Césaire par saint Ennode, 125. Sa conduite pendant son épiscopat, 125 et 126. Il est ac-
V. 505 cusé de trahison; le roi Alaric l'exile à Bordeaux, puis reconnaissant son innocence, le
506. renvoie à Arles, 126. Il préside au concile d'Agde, 122. Soupçons des Goths sur Césaire pendant le siége d'Arles; mauvais traitements qu'il souffre, 122 et 127. Sa charité envers les Francs et les Bourguignons faits prisonniers, 127. Il est accusé de nouveau et mené à Ravenne où il se justifie pleinement et se concilie l'amitié et le respect du roi Théodoric; il va à Rome; le pape
V. 514. Symmaque lui donne le pallium, et confirme les priviléges de l'Église d'Arles; il revient
521. dans son diocèse; il tient un concile à Arles;
542. assiste à plusieurs autres, 127. Sa mort; sa Vie, écrite en deux livres par plusieurs de ses disciples, 128. Écrits de saint Césaire d'Arles : ses sermons, 128 et suiv. Ils ont été attribués à saint Augustin, à saint Ambroise et à d'autres; comment on les distingue, 128, 129. Ce qu'ils contiennent de remarquable, 129 et suiv. Autres sermons de Césaire, 142, 143. Sermons supposés, 146. Quelques homélies attribuées à saint Césaire; Règles de saint Césaire, 147. Analyse de la Règle pour des religieuses, 147 et suiv. Analyse de celle pour les moines, 150 et suiv. Discours aux religieuses, 151, 152. Lettres de saint Césaire, 152 et suiv. A Oratoire; à une vierge, 152. A sainte Césarie, 152 et 153. Discours ou lettre sur les anciens canons touchant la pénitence, 153. Requêtes au pape Symmaque, 153, 154. Lettre à Rurice; Testament de saint Césaire; ses écrits perdus, 154. Jugement sur les écrits de Césaire, 155. Différentes éditions de ses écrits, 155 et 156. — [Autres éditions et traduction, 156.] Lettre du pape Félix à saint Césaire, X, 420. — Son homélie sur le Compte que nous devons rendre à Jésus-Christ, X, 436, 437. Il adresse un Mémoire au pape Symmaque où il lui propose la réformation de plusieurs abus qui s'étaient introduits dans les Églises des Gaules, 523, 524. Réponse du pape; Requête de saint Césaire pour la conservation des droits de l'Église d'Arles, 524. Il est chargé par le pape Symmaque de veiller aux affaires de la religion dans les Gaules, 525. Lettre que lui écrit saint Avit de Vienne, 557. Il est calomnié auprès du roi Théodoric ou Thierry, et est bien accueilli de ce prince, 573. Lettre que lui écrit saint Rurice, évêque de Limoges, pour s'excuser de ce qu'il n'assiste pas au concile d'Agde, 609. Réponse de saint Césaire, 610. Césaire accusé auprès de Théodoric; Boëce prend sa défense, 648, 649. Concile d'Agde auquel il préside, 736. — Lettre par laquelle le pape Félix IV confirme le règlement renouvelé par saint Césaire, portant défense d'élever à l'épiscopat ceux qui n'avaient pas servi dans le clergé, XI, 114. Lettre du pape Boniface II qui confirme sa doctrine sur la grâce prévenante, 115. Autre lettre où Jean le charge d'exécuter la sentence portée contre Contuméliosus, évêque de Riez, 118. Deux lettres que lui adresse le pape saint Agapet : l'une au sujet des aumônes qu'il lui avait demandées, l'autre au sujet de Contuméliosus, 119, 120. Lettre que lui écrit le pape Vigile au sujet d'un homme qui avait épousé la femme de son frère, 196. Césaire préside au second concile d'Orange, 832. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III,

p. 190 et suiv., et le supplément, t. X, p. *xv* et suiv. et t. XII, p. *vij*.)

CÉSAIRE, archevêque de Tarragone. Concile de Compostelle où il est élu et sacré, XIII, 737.

CÉSAR (Philippe). Son édition de la Vie de saint Villehad par saint Anschaire, et de celle de saint Anschaire par saint Rembert, XII, 526.

siècle. CÉSARÉE en Cappadoce. Firmilien en est évêque, II, 435 et suiv. Lettre de saint Denis, pape, aux fidèles de Césarée en Cappadoce, siècle. 448. — Mauvais traitement fait à cette ville par Julien l'Apostat, III, 405. — Saint Basile, siècle. archevêque de Césarée, docteur de l'Église, IV, 349 et suiv. — Lettre de saint Grégoire de Nazianze, père, au peuple de cette ville et aux évêques qui y étaient assemblés, V, 250, 251.

siècle. CÉSARÉE en Palestine. Saint Pamphile, prêtre de cette Église, II, 522 et suiv. Con- 96. cile tenu à Césarée, 541. — Lettre d'Eusèbe de Césarée à son Église, III, 170. Concile de 33. Césarée contre saint Athanase, 449. — Saint Athanase refuse de s'y trouver, IV, 92. Acace, évêque de Césarée, 322 et suiv. Gé- siècle. lase, évêque de cette ville, 618. — Au temps du concile d'Éphèse, l'évêque de Césarée 31. était métropolitain de la Palestine, VIII, 591. — L'Église de Césarée, autrefois métropole de Palestine, ne s'oppose point à l'accord entre Maxime d'Antioche, et Juvénal de Jérusalem, accord qui donnait à ce dernier le titre de patriarche et le droit de métropolitain sur les trois Palestines, X, 17.

72. CÉSARIE, patricienne. Lettre que lui écrivit saint Basile le Grand, IV, 446, 447.

CÉSARIE (Sainte), sœur de saint Césaire d'Arles. Son frère lui donne la conduite d'un monastère de religieuses qu'il avait fait bâtir, XI, 126. — Règle qu'il donna à ce monastère, 147 et suiv. Deux lettres de saint Césaire à sa sœur Césarie, 152, 153. Dispositions du testament de saint Césaire à son t 524. égard, 154. Temps de sa mort, 317.

CÉSARIE (Sainte), abbesse du monastère de Saint-Jean d'Arles, différente de la précé- 565. dente. Sainte Radegonde lui demande une copie de la lettre de saint Césaire; lettre qu'elle lui écrit en lui envoyant cette copie, XI, 317. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome III, p. 274 et suiv.)

42. CÉSÉNA, ville d'Italie. La vie commune et régulière est établie parmi les clercs de la cathédrale; concile tenu en cette ville, XIV, 1053.

CÉTHÉGUS, patrice. Lettre que lui écrit le pape Pélage Ier, XI, 333.

CHABANAIS (Adémar ou Aimar de). Voyez *Adémar de Chabanais*.

CHAIDOC (Saint), confesseur. Son épitaphe par saint Angilbert, abbé de Saint-Riquier, XII, 220.

CHAINE SUR SAINT MARC. Ouvrage attribué à saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 324.

CHAIR DE JÉSUS-CHRIST. Traité de la chair de Jésus-Christ, ouvrage de Tertullien III siècle. après sa chute, II, 41 et suiv. — Comment, selon saint Augustin, Jésus-Christ est connu selon la chair, IX, 342. Selon saint Augustin, la chair de tous les hommes, à l'exception de celle de Jésus-Christ, est une chair de péché, 506, 507. — Ephrem d'Antioche soutient que Jésus-Christ a conservé sa chair après sa résurrection, XI, 173.

CHAIR DE L'HOMME PÉCHEUR, poëme de saint Grégoire de Nazianze contre la chair, 382. V, 273. — De la plainte et du combat de la chair et de l'âme, par le Vénérable Hildebert, XIV, 218.

CHAIR DES ANIMAUX. Chairs étouffées : le concile de Jérusalem défend d'en manger, II, 533. Canons apostoliques cinquante-unième, cinquante-troisième, soixante-troisième touchant l'usage de la chair, 585, 586. — Canon deuxième du concile de Gangres, IV siècle. III, 517. — Chair salée permise aux moines, IV, 408. — Témoignage de saint Jean Chrysostôme sur l'usage de la chair des animaux, VII, 154. — Pourquoi Dieu permit aux hommes d'en manger, X, 136. — Cosme d'Egypte pense que la chair des animaux était interdite avant le déluge, XI, 187. Saint Cuméen, abbé en Hibernie, défend de manger de la chair des animaux suffoqués, 788.

CHAIRE ÉPISCOPALE couverte d'un linge, III siècle. II, 266.

CHAIRE DE SAINT PIERRE. Témoignage de saint Optat sur la Chaire de saint Pierre, V, 129. — Sermon du pape saint Léon pour la fête de la Chaire de saint Pierre, X, 198. — Comment le pape saint Grégoire s'exprime sur cette chaire, XI, 509. — Hymne de saint Paulin d'Aquilée pour la fête de la Chaire de saint Pierre à Rome, XII, 162. — Discours de saint Odon, abbé de Cluny, sur cette fête, XIII, 807. — Discours d'Yves de Chartres pour cette fête, XIV, 122. Sermon de Guil-

laume d'Auvergne pour la même fête, 1027.

CHAISE-DIEU (La), abbaye près du Puy. XI siècle. Bulle du pape saint Léon IX pour sa fondation, XIII, 209.

451. CHALCÉDOINE. Concile général tenu à Chalcédoine contre Eutychès et Dioscore, X, 222 et suiv. Voyez à l'article des *Conciles*.

CHALCÉDONIUS, abbé d'un des monastères de Cassiodore. Exhortation qui lui est adressée, XI, 234, 235.

CHALCIDE, désert de Syrie habité par divers solitaires, VII, 594.

CHALCIS. Lettre de saint Basile le Grand au peuple de Chalcis, IV, 476.

V. 470. CHALON-SUR-SAONE. Conciles tenus en cette ville, X, 717; XI, 894, 910; XII, 931; XIII, 646 et suiv., 669, 715, 717, 730, 734, 744; XIV, 1063, 1067, 1086. — [Privilége que le pape Alexandre III accorde au doyen du chapitre de Châlon-sur-Saône et au chapitre de cette ville, XIV, 928. — Lettre du pape Alexandre II en faveur de l'église de Saint-Vincent de Châlon-sur-Saône ; le pape y fait l'éloge de l'attachement de cette Eglise au Saint-Siége, XIII, 296. Concile que saint Pierre Damien préside en cette ville, 323.]

CHALONS-SUR-MARNE. Conciles tenus en cette ville, XIV, 1086 et 1107.

CHAM, fils de Noé. Ouvrages qu'on a mis sous son nom, I, 266.

CHAMART (Nicolas), abbé de Bonne-Espérance. Son édition des œuvres de Philippe de Bonne-Espérance, XIV, 683.

CHAMPEAUX (Guillaume de). Voyez *Guillaume de Champeaux*.

[CHAMILLARD. Son édition des poésies de Prudence, VIII, 107.]

CHAMPIER (Symphorien). Sa traduction française des livres sibyllins, I, 308. Son édition des lettres interpolées de saint Ignace, martyr, 387. — Son édition des lettres de saint Antoine, III, 392.

[CHAMPOLLION-FIGEAC. Son édition de la version française de l'Histoire des Normands et de la Chronique de Robert Viscart par Amé, XIII, 494.]

CHANAAN, fils de Cham. Témoignage de saint Jean Chrysostôme sur la malédiction prononcée contre Chanaan, VII, 356.

CHANANÉENNE, femme dont il est parlé dans l'Évangile. Homélie de saint Jean Chry-
IV siècle. sostôme sur elle, VII, 123. — [Sermon de saint Augustin sur elle, IX, 841.] — Et de Laurent de Novare, XI, 96 et 98.

CHANCELIER du prince. Son ministère, selon Cassiodore, XI, 219.

CHANCI (Jean). Ses notes sur un traité anonyme du XIe siècle touchant les sacrements, XIII, 492.

CHANDELLE ÉVANGÉLIQUE : Traité de théologie composé par Gerland, XIV, 406.

CHANOINES, établis par saint Chrodegand VIII siècl
qui leur donne une règle, XII, 106. Analyse de cette règle, 106 et suiv. Autre Règle d'un anonyme, 109. Règle d'Amalaire, 340, 341. Dispositions des capitulaires d'Hincmar à IX siècl
l'égard des chanoines, 664. Canon du concile de Mérida, où se trouve l'origine des chanoines, curés primitifs, 937. — [Les chanoines doivent assister au chœur; peines contre les délinquants, XIII, 22.] Témoignage de Vazon, évêque de Liége, sur l'état des chanoines, 140. Opuscules de saint Pierre Damien qui les concernent, 316, 317. Canon d'un concile de Mayence, 644. Règles qu'on donne 813.
aux chanoines et aux chanoinesses dans le concile d'Aix-la-Chapelle, 650 et suiv. Lettres de Louis le Débonnaire au sujet de ces règles, 653. Décret d'un concile de Rome 1059
portant abrogation des règles du concile d'Aix-la-Chapelle, 427, 428. Décret d'un concile de Reims sur les chanoines, 716. — [Chanoines repris parce qu'ils s'absentaient sans cause raisonnable, XIV, 279. Chanoines de Reims; Guarin, abbé de Saint-Victor, leur écrit une lettre pour les réprimander de ce qu'ils avaient quitté la vie commune, 711. Henri, archevêque de Reims, et le pape firent des efforts impuissants pour rétablir la discipline parmi eux, 731.] En quel cas, selon Pierre de Blois, un chanoine est dispensé de résider, 776. [Lettre d'Étienne de Tournai qui les concerne, 879.] Canon du concile de Latran concernant les 121
chanoines, 1097.

CHANOINES RÉGULIERS. Quelle était leur vie depuis le concile d'Aix-la-Chapelle, 106
XIII, 247, 248. Canon d'un concile de Rome qu'on croit avoir donné lieu à leur établissement, 287. Institution des chanoines réguliers d'Aroasia, 425. La règle des chanoines réguliers attribuée à saint Pierre Damien n'est pas de lui, 323. Statuts pour les cha- V. 1
noines réguliers recueillis par Gui, abbé de Bobio, 479. — Éloge des chanoines réguliers recueillis par Letbert, abbé de Saint-Ruf, XII si
XIV, 70. Yves de Chartres blâme ceux qui voulaient les exclure du gouvernement des âmes et de la desserte des cures, 107 et 117.

Lettre d'Abailard sur les chanoines réguliers, 326. Apologie de l'ordre des chanoines réguliers attribuée à Anselme d'Havelburg, 416. Bouclier des chanoines réguliers, ouvrage d'Arnon, prévôt de Reichersperg, 633. [Leurs obligations exposées dans une lettre d'Odon de Sainte-Geneviève ou de Saint-Père, 712.] Canon d'un concile qui leur permet plusieurs fonctions ecclésiastiques interdites aux moines, 1069.

371 CHANOINESSES. Lettre de saint Basile le Grand à des chanoinesses, IV, 438. — Règle pour les chanoinesses, XII, 340, 341. —
813. Canon d'un concile de Châlon-sur-Saône, XIII, 648. Règlement d'un concile d'Aix-la-Chapelle pour les chanoinesses, 652, 653.

CHANSONS. Eusèbe de Césarée condamne les chansons déshonnêtes, III, 297. — Un
650. concile de Châlon-sur-Saône défend de chanter des chansons sous les porches des églises, XII, 931. — Chansons sur les principaux événements du temps, commencent à se répandre, XIII, 346.

I ou siècle. CHANT ECCLÉSIASTIQUE. Quand on a commencé à chanter à deux chœurs, I, 381. Chant des hymnes et des cantiques en usage dans l'Église pour honorer le triomphe des martyrs, 389. — Chant des psaumes dans les églises, et jusque dans les repas des fidèles, III, 299. Canon quinzième du concile de Laodicée sur le chant des églises, 510. — Chant permis aux femmes dans les églises par les apôtres et ensuite aboli à cause des abus, VIII, 481, 482. — Origine du chant des psaumes à deux chœurs; Mammert Claudien enseigne aux ecclésiastiques le chant des psaumes, X, 137 et 346. — Chant des psaumes établi par saint Césaire d'Arles; son sermon à ce sujet, XI, 142. Le chant des psaumes se faisait de différentes manières et on y employait diverses sortes d'instruments, 224. École pour le chant établie à Rome par le pape saint Grégoire le Grand, 544. — Quelques moines français sont envoyés à Rome pour être instruits dans le chant ecclésiastique, XII, 116. Pépin le Bref veut abolir le chant gallican pour y substituer le chant grégorien, 231. Charlemagne introduit en France l'usage du chant grégorien, 224, 231. École pour le chant grégorien, 231. École pour le chant grégorien établie à Metz, 133. [Chants de plusieurs saints, 803. — Traités d'Odoranne sur le Chant et la Musique, XIII, 112.] — Traité du Chant, ouvrage de saint Bernard, XIV, 482. Voyez *Chantres*.

CHANTELLE en Bourbonnais. Ville dans le voisinage de laquelle vivait Vectius, X, 387.

CHANTELOU (Claude), bénédictin (avait donné les règles de saint Basile en latin). Il fut chargé de donner une nouvelle édition des œuvres de saint Bernard, XIV, 498.

[CHANTREL, auteur de l'Histoire populaire des papes; sa Vie de saint Grégoire VII, XIII, 374. Jugement qu'il porte de ce pape, 388, 389.]

CHANTRES. Canon apostolique, II, 582. — Canons quinzième et vingt-troisième du concile de Laodicée, III, 510, 511. — Canon IV siècle.
dixième du quatrième concile de Carthage, 398.
VII, 728. — Ce que prescrit le concile de Chalcédoine pour le mariage de chantres, X, 698. — Canon d'un concile de Rome qui ordonne que les chantres élevés au diaconat cesseront leur première fonction, XI, 907. — [Au XIIe siècle, les chantres avaient des bonnets sur la tête et des bâtons à la main; autres fonctions des chantres, XIV, 296.]

CHANULPHE. Sa lettre à saint Didier de VII siècle.
Cahors, XI, 733.

CHANUT (Pierre), abbé d'Issoire, aumônier de la reine-mère Anne d'Autriche. Sa traduction française de la grande Apologie de saint Justin; il l'a donnée sous le nom de Pierre Fondet, I, 446.

CHAPELAINS des châteaux. Canon d'un concile de Tours qui les concerne, XIV, 1130.

CHAPELLES. Canon quatorzième du cinquième concile de Carthage sur l'érection des chapelles, VII, 735. — Canon d'un autre concile de Carthage, VIII, 538. — Disposition du concile d'Agde, X, 739. Canon du premier concile d'Orléans, 746. — Canons d'un concile de Londres, XIV, 6. Canon d'un concile de Reims, 1122.

CHAPITRE des moines. Traité de Geoffroi de Vendôme; de quelle manière les moines doivent se comporter dans le chapitre, XIV, 168, 169. [Quatre sermons d'Absalon, abbé de Springkirsbach devant l'assemblée du chapitre, 877.]

CHAPITRE GÉNÉRAL de Cîteaux. Sa première assemblée qui servit de modèle aux 1116.
autres ordres, XIV, 1088.

CHAPITRES (les Trois). On nomma ainsi trois écrits dont la condamnation fit beaucoup de bruit; lettre de Ferrand, diacre de Carthage, sur la condamnation des Trois

Chapitres, XI, 93 et suiv. Les Trois Chapitres sont condamnés à la sollicitation de Théodore de Cappadoce, par un édit de Justinien ; Ephrem d'Antioche souscrit à cette condamnation, 175. Lettre de Pontien à Justinien sur cette affaire, 198. Edit de l'empereur Justinien portant condamnation des Trois Chapitres, 263. Douze livres de Facundus, évêque d'Hermiane, pour la défense des Trois Chapitres, 285 et suiv. Lettre sur le même sujet, 298, 299. Editions de ces ouvrages, 299. Les Trois Chapitres défendus par Sébastien et Rustique, diacre de Rome, 299 et 300. Condamnés par Bénénatus, évêque d'Afrique, 301. Défendus par Victor de Tunones, 302. Lettre du pape Pélage Ier à l'occasion du schisme occasionné par la condamnation des Trois Chapitres, 327, 328. Lettre de Pélage II, 335 et suiv. Eutychius, patriarche de Constantinople, condamne les Trois Chapitres, 353. Les Trois Chapitres sont condamnés dans un concile de Constantinople, 862. Concile général de Constantinople assemblé à leur sujet, 865 et suiv. Division occasionnée par leur condamnation, 881, 882. [Caractère de la discussion sur les Trois Chapitres, 917 et suiv.] Lettre du pape saint Grégoire le Grand à tous les évêques défenseurs des Trois Chapitres, 490. — Concile d'Aquilée, tenu par les défenseurs des Trois Chapitres, XII, 968.

V. 546. — VI siècle. — 547. — 553. — 591. — 698.

CHAPITRES (les dix). Livres des dix chapitres de Marbode, XIV, 228.

CHAR D'ÉZÉCHIEL. Discours d'Isaac l'Ancien sur ce char, X, 578.

CHARARIC, roi détrôné par Clovis et ordonné prêtre, XI, 395.

[CHARDON et LARCHER traduisent en français plusieurs articles de la Bibliothèque de Photius, XII, 723.]

CHARGES PUBLIQUES. Canon septième du concile d'Arles, II, 630. — IV siècle.

CHARIBERT ou CARIBERT, ou CHEREBERT, roi de Paris, excommunié par saint Germain à cause de ses mariages illicites, XI, 307 et 394. Il maintient sur le siége de Saintes, Émérius que Clotaire avait établi, 887. Il était le fils aîné de Clotaire Ier, 369. Il est loué par Fortunat, 307. — 562 ou 563.

CHARICLÈS, prêtre à qui saint Nil écrit, VIII, 222.

CHARIMIR ou CHARIMER, référendaire de Childebert II et ensuite évêque de Verdun, XI, 375.

CHARINUS (Lucius). V. *Lucius Charinus.*

CHARISIUS, prêtre et économe de l'Eglise de Philadelphie en Lydie, présente au concile d'Ephèse un symbole de Théodore de Mopsueste, VIII, 21. Représentations qu'il fait au concile d'Éphèse ; il se plaint de sa déposition. Conduite du concile à ce sujet, 589.

CHARISTICAIRES ou DONATAIRES des monastères, XIII, 571. Traité de Jean, patriarche d'Antioche, contre cet abus, 570, 571. — Décrets de deux conciles de Constantinople concernant les charisticaires, XIV, 1045. — 1027.

CHARITÉ. Doctrine de saint Clément sur la charité, I, 361 ; de saint Ignace d'Antioche, 376 ; de saint Polycarpe, 397 ; de saint Justin, 444 ; de saint Irénée, 525 ; de Clément d'Alexandrie, 598 ; d'Eusèbe de Césarée, III, 297 ; de saint Basile, 464 ; — [de saint Ambroise, V, 509 ;] — de saint Ephrem, VI, 69. — Deux discours de saint Jean Chrysostôme sur la charité fraternelle, VII, 116. Homélie du même saint, 202. Discours qui lui est faussement attribué, 287. Discours où saint Jean Chrysostôme montre la nécessité et les avantages de la charité, 302. Charité envers Dieu ; sujet d'un opuscule faussement attribué au même saint, 312. Autre opuscule sur la charité pareillement supposé, 335. — Doctrine de saint Cyrille d'Alexandrie sur la charité, VIII, 264. [Sermon sur la charité par Eusèbe d'Alexandrie, 383.] — Doctrine de saint Augustin sur la charité, IX, 113, 159, 160, 161, 192, 227, 263, 440, 437, 552. Sermons du même, 241. Manuel du même à Laurent, ou traité de la foi, de l'espérance et de la charité, 258 et suiv. Troisième livre de cet ouvrage où saint Augustin traite de la charité, 263. Discours faussement attribué au même saint, 288. [Sermon dans lequel saint Augustin parle de la charité, 832. Sermon de saint Augustin sur les quatre degrés de la charité, 834. Autres sermons du même sur la charité, 841, 842.] — Doctrine de Théodoret sur le même sujet, X, 52. Discours sur la charité ; ouvrage de Théodoret qui paraît être une espèce de péroraison de son Histoire des solitaires, 98. Doctrine de saint Léon, 179, 180, 250. — Doctrine de saint Fulgence, XI, 15. Lettre du même sur la charité ou l'amour de Dieu, 29, 30 et 86. Sermon du même sur la charité, 70. Deux sermons de saint Césaire d'Arles sur la charité, 134. Autres du même sur la charité, 139. Quatre cents

I siècle. — II siècle. — II siècle. — II siècle. — II siècle. — IV siècle. — IV ou V siècle. — 421.

maximes de saint Maxime, abbé de Chrysopolis, sur la charité ; Opsopœus les attribue à tort à saint Maxime de Turin, 464. — Homélies attribuées à saint Boniface, archevêque de Mayence, sur la foi et la charité, XII, 53, 54. Eloge de la charité ; poëme de Raban, 459. Traité de saint Paschase Radbert de la Foi, de l'Espérance et de la Charité, 540 et suiv. Le troisième livre traite de la charité, 542. — Livre de Thierri, moine de saint Matthias, à Trèves, sur la Charité, XIII, 561. — Eloge de la Charité ; ouvrage de Hugues de saint Victor, XIV, 351. Lettre de saint Bernard où il traite de la charité, 426. Traité de la Charité faussement attribué à saint Bernard ; ce n'est qu'une compilation dont on ignore l'auteur, 491. Miroir de la Charité : ouvrage dans lequel Ælrède, abbé de Riedval, traite de la charité et des autres vertus chrétiennes, 621. [Des Degrés de la charité ; deux traités de Richard, prieur de Saint-Victor, ainsi intitulés, 705.] Éloge de la Charité par le pape Innocent III, 1014.

[CHARITÉ, monastère de France. On y priait pour ceux qui persécutaient les religieux et pillaient leurs biens, XIV, 1008.]

722. CHARLES-MARTEL, duc des Austrasiens et des Francs. Lettre que lui écrit le pape saint Grégoire II pour lui recommander saint Boniface, XII, 24 et 46. Saint Grégoire III lui demande du secours contre les Lombards, 28. Il favorise les travaux de saint Willebrod et de saint Boniface, 46, 47. Fable de la damnation de Charles-Martel, 633. (On a de lui une lettre de recommandation pour saint Boniface. Voyez ce qui en est dit au tome IV de l'*Histoire littéraire de la France*, p. 107.)

CHARLES Ier ou plutôt CHARLEMAGNE,
742. empereur. Sa naissance ; il est sacré roi en
754. même temps que Carloman, son frère puîné ;
768. Carloman étant mort, Charles est seul roi,
771. XII, 223. Ses guerres contre les Saxons qu'il oblige à se faire baptiser, 223 et 224. Son amour de la discipline de l'Église et des lettres, 224. Son zèle pour la saine doctrine ;
814. sa piété, 224 et 225. Sa mort ; l'empereur Frédéric Barberousse le fait canoniser au XIIe siècle par Pascal III, antipape, 225. Les Capitulaires de Charlemagne, 225 et suiv. Éditions qu'on en a faites, 226. Capitulaire de l'an 769, 226. Autres de 779, 229 et 230. Lettre circulaire aux évêques pour les exhorter à s'appliquer à bien parler et à bien écrire ; constitution pour la correction des livres de l'Écriture, 230. Capitulaire de l'an 788, 230 et 231. Autre de 789, 231. Autre de 793 pour le royaume d'Italie, 232. Autres de 794 et de 797, 232 et 233. Autres capitulaires, 233, 234. Capitulaire de l'an 803 contenant onze articles ajoutés à la loi salique, 234, 235. Autre de l'an 804, 235, 236. Quatre de l'an 805, 236, 237. Six de l'an 806, 237. Autres des années 808 et suivantes, 237 et 238. Testament de Charlemagne, 238, 239. Son ordonnance pour la tenue de cinq conciles, dont le résultat forme le capitulaire de 813, 239. Capitulaires dont la date est incertaine ; autres capitulaires de Charlemagne, 240. Lettres de Charlemagne, 243 et suiv. Ses diplômes et donations ; ses poésies, 248. Les livres Carolins ; éditions qu'on en a faites, 248 et 249. [Édition des œuvres de Charlemagne dans la *Patrologie*, 249, 250.] On attribue à Charlemagne le recueil des lettres des papes depuis saint Grégoire III jusqu'à Léon III, 249. Ses capitulaires recueillis par Anségise, 332. Lettre de saint Léon III à Charlemagne, 400. Différentes lettres adressées à Charlemagne par le pape Étienne III, 118. Charlemagne passe en Italie à la sollicitation du pape Adrien et assiége Didier dans Pavie ; son voyage à Rome, 134. Il retourne à Pavie, force le roi Didier à se rendre à discrétion, et détruit ainsi le royaume des Lombards, 135. Il assemble un concile à Francfort, 136. Les livres Carolins sont ainsi appelés parce qu'il les adopte ; le pape Adrien Ier les réfute article par article ; Charlemagne sollicite le pape Adrien de déclarer hérétique l'empereur Constantin IV ; pour quel motif, 137. Réponse du pape à ce sujet, 138. Différentes lettres que lui écrit le même pape, 138 et 139. Attachement de Charlemagne pour le pape Adrien Ier ; il compose son épitaphe et la fait graver en lettres d'or sur une table de marbre, 141. Sa lettre en vers latins à Paul, diacre, pour le féliciter de ce qu'il avait embrassé la vie monastique au Mont-Cassin, 142. Charlemagne ordonne par une circulaire en forme d'édit, de se servir de l'Homiliaire de Paul, diacre, dans les offices publics, 144. Son voyage au Mont-Cassin dont il confirme les priviléges, 145. Il en fait venir des religieux pour rétablir la discipline monastique en France, 145 et 146. Son goût pour les sciences et les savants, 148. Poëme d'un anonyme intitulé : De Charle-

magne et de la venue du pape Léon vers ce prince, 150, 151. Autre poëme de Godescalc en l'honneur de Charlemagne, 151. [Catulfe lui adresse une instruction sur les devoirs de la royauté, 152.] Fragments de quelques lettres adressées à Charlemagne par Paulin d'Aquilée ; discussion sur la date de celle où il le prie de confirmer les règlements faits au concile d'Altino, 163. Charlemagne établit dans son palais une espèce d'académie dont Alcuin était le chef, 166. Différentes lettres d'Alcuin adressées à ce prince, 192, 193, 197, 199, [200]. Différents poëmes de Théodulphe d'Orléans qui lui sont adressés, 269. Sa vie par Eginhard, 353. Son épitaphe par Agobard, 378. [Sa lettre à Offa, 401.] Histoire de Charlemagne écrite par un anonyme moine de Saint-Gall, 694, 695. Idée de cette histoire ; éditions qu'on en a faites, 695. — Ses Annales par un anonyme; son Eloge funèbre par le même, XIII, 184. Son différend avec Tassillon, duc de Bavière, 631, 632. Il écrit aux évêques d'Espagne contre l'erreur d'Elipand, 635. Concile qu'il assemble à Aix-la-Chapelle et où il publie un capitulaire, 640, 641. Autres conciles d'Aix-la-Chapelle assemblés par cet empereur, 642 et suiv. Voyez *Capitulaires*. — [Son éloge par Bonizon, XIII, 563.] Epitaphe de Charlemagne par Marbode, XIV, 228. (Voyez l'article de Charlemagne dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 368 et suiv., et le supplément t. XI, p. *xij* et suiv.)

CHARLEMAGNE. Ce nom a quelquefois été donné à Charles le Chauve, XII, 556 et 611.

[CHARLES LE JEUNE, roi, fils de Charlemagne : Alcuin lui écrit, XII, 200.]

CHARLES II LE CHAUVE, roi de France
823. et empereur. Sa naissance, XII, 630. De-
869. vient roi de France ; il s'empare des Etats de Lothaire, roi de Lorraine, qu'il partage
875. ensuite avec Louis de Germanie ; couronné
877. empereur à Rome ; sa mort, 631. Analyse de ses capitulaires, 631 et suiv. Compliment que Walafride Strabon fit à ce prince à son arrivée à Richenow, 416. Chant lugubre sur sa mort. Il n'est point de Rhaban, mais de Colomban, abbé de Saint-Tron, 459. Différentes lettres que lui écrit Loup, abbé de Ferrières, 504, 505, 506, 510. Autres du pape Adrien II, 588, 589, 590, 591, 592. Il se fait couronner roi de Lorraine, 590 et 631. Ses lettres au pape au sujet de Carloman, 591, 592. [Jean Scot lui adresse un livre de poésie, 609.] Cérémonie de son couronnement à Metz, 655. Deux discours que lui adresse Hincmar de Reims, 664 et suiv. Lettre que ce prélat lui écrit pour le prier de défendre le pillage à ses soldats, 667. Autre pour lui représenter l'injustice de son procédé envers Hincmar de Laon, 673. Autre au sujet de Pépin son neveu, 685. Sa mort, 664. Deux poëmes d'Hucbald, moine de Saint-Amand, qui lui sont adressés, 800, 801. — Requête de Charles le Chauve au concile de Savonières, contre Vénilon, archevêque de Sens, XIII, 690, 691. Charles le Chauve, couronné roi de Lorraine au concile de Metz, 713. Les évêques de Toscane et de Lombardie le choisissent pour protecteur et seigneur, 717. Concile de Rome où son élection est confirmée, 719. Sa mort, 720. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome V, p. 483 et suiv.)

CHARLES III dit LE GROS, couronné 880.
empereur par le pape Jean VIII, XII, 642 et 648. Lettres que ce pape lui écrit, 648. Lettre d'Hincmar de Reims, à ce prince, pour le prier de veiller à l'éducation des rois Louis et Carloman, 708. Lettre de Foulques de Reims pour le prier de protéger la France contre les Normands, 708 et 709.

CHARLES III dit LE SIMPLE, couronné 893.
roi de France dans un concile de Reims, XII, 708, et XIII, 734. — Lettre de Foulques de Reims en sa faveur, XII, 708. Lettre que lui adresse Jean IX, 741. Autre de Jean X, 744.

[CHARLES, archevêque de Mayence : le pape saint Nicolas lui écrit sur plusieurs questions de discipline, XII, 586.]

CHARLIEU, abbaye dans le Mâconnais. Toutes les donations faites à cette abbaye sont confirmées dans un concile, à Châlon- 886.
sur-Saône, XIII, 730. Concile qui y fut tenu et qui lui fit rendre dix églises qu'on lui avait ôtées, 745.

CHARMOSYNE, prêtre, agent de saint Cyrille d'Alexandrie à Constantinople, VIII, 295. Il se retrouve à Chalcédoine, où on lui signifie la sentence de Dioscore, X, 519.

CHARRONNE, monastère près Paris. As- 1082
semblée qui y fut convoquée pour montrer aux fidèles les reliques de ce monastère, XIV, 1071.

CHARROUX ou KAROFFE, abbaye dans 869.
le Poitou. L'union de trois monastères qui y avait été faite est confirmée au concile de

Verberie, XIII, 713. Conciles tenus à Charroux, 760, 761 et XIV, 1041.

CHARTE (La) pour la grande Litanie, attribuée à saint Grégoire le Grand, est douteuse, XI, 536.

CHARTE de saint Patrice. Écrit supposé, X, 447.

1119. CHARTE de charité, dressée dans un chapitre général de Cîteaux; confirmée par une bulle du pape Callixte II, XIII, 230. Ce qu'elle contient, 231. Éditions qu'on en a faites, 232.

[CHARTES. Choix de Chartes des plus illustres français et allemands du VIIIe siècle, XII, 153.]

CHARTÉNIUS, évêque de Marseille, dont parle saint Avit, X, 560. (Il se trouve omis dans la succession des évêques de Marseille et on ne le connaît que par cet endroit.)

CHARTRES, ville de France. Cathédrale
1020. de Chartres brûlée avec une partie de la ville; rebâtie par Fulbert, XIII, 78. Constitution d'Étienne, comte de Chartres, pour abolir la coutume de piller la maison de l'évêque de Chartres, après sa mort, 582. — Concile tenu en cette ville, XIV, 1119.

CHARTREUSE. Désert, près de Grenoble,
1084. cédé par l'évêque Hugues à saint Bruno, qui y établit la première maison de son ordre; ce désert appartenait originairement à l'abbaye de la Chaise-Dieu, XIII, 574.

1084. CHARTREUX : Ordre établi par saint Bruno. D'où leur vient ce nom; ses commencements, XIII, 574. Quelle était la vie des premiers chartreux; lettre de saint Bruno à ses moines, 578. — Statuts des Chartreux rédigés par le bienheureux Guigues, XIV, 306, 307. Témoignage de Pierre le Vénérable sur l'institut des Chartreux, 522. Lettre par laquelle le pape Alexan-
1166. dre III confirme cet ordre et le prend sous la protection de l'Église romaine, 926.

CHASSE interdite aux ecclésiastiques par le concile d'Epaone, XI, 814. — Par un capitulaire de Carloman, XII, 228. Charlemagne défend aux ecclésiastiques d'avoir des chiens de chasse, 234. [Chasse défendue aux évêques, aux prêtres, aux diacres, aux abbés et aux moines par un capitulaire de Charlemagne, 242.] — Chasse interdite aux ecclésiastiques. Raisons qu'en donne Pierre de Blois, XIV, 770.

CHASTEL (Amand du), abbé de Marchiennes. Voyez *Amand*.

CHASTETÉ. Exhortation à la chasteté. Ouvrage de Tertullien avant sa chute, II, 36, 37. Ce qu'il dit de la chasteté des païens, 81. — Poëme de saint Grégoire de Nazianze sur la chasteté, V, 288. — Trois discours de saint Ephrem sur la chasteté, VI, 19 et 20. — Témoignage de saint Jean Chrysostôme sur la chasteté, VII, 194. Doctrine du même saint, 424. Homélie sur la chasteté, sous le nom de Jean de Jérusalem, 502. Doctrine de saint Jérôme, 705. — Traité de la chasteté faussement attribué au pape Sixte III, VIII, 255. — Doctrine de saint Augustin, IX, 127, 128, 457, 458. Livre de la sobriété et de la chasteté. Ouvrage faussement attribué à saint Augustin, 287. — [Sermon de Maxime de Turin sur la chasteté, X, 326.] De la louange de la chasteté : poëme de saint Avit, évêque de Vienne, 567. — Quatre sermons de saint Césaire d'Arles sur la chasteté, XI, 142. — Poëme de Fulbert de Chartres sur la chasteté et les moyens de la conserver, XIII, 88. Des moyens de conserver la chasteté, Opuscule de saint Pierre Damien, 320. — Éloge de la chasteté et des autres vertus, par Marbode, XIV, 227. Voyez *Virginité*.

CHASUBLE. Habit ecclésiastique, XII, 228.

CHATEAUDUN, au diocèse de Chartres, érigé en évêché par Gilles, archevêque de Reims, XI, 872. Cette érection est proscrite 573.
par le quatrième concile de Paris, 892 et 893. Elle n'a lieu que pendant le reste du règne de Sigebert, 893. — Lettre d'Yves de Chartres aux religieuses de Châteaudun, XIV, 100.

CHATEAU-DU-LOIR. Ville du Maine [maintenant du département de la Sarthe]. Gervais, évêque du Mans y fonde une collégiale, XIII, XI siècle.
263.

CHATEAU-THIERRY. Concile tenu en cette ville, XIII, 746.

[CHATELUS (de). Sa traduction française des deux ouvrages d'Adam de Brême n'a point paru, XIV, 206.]

CHATILLON, [ou CASTILLON, ou CASTALION] (Sébastien), calviniste. Sa traduction latine des livres sibyllins, I, 307.

CHATIMENTS DE DIEU. Doctrine de IV et V siècle.
saint Jérôme, VII, 701.

CHATZITZARIENS. Secte de Jacobites. Pourquoi ainsi nommés; leurs erreurs décrites par Démétrius de Cyzique, XI, 809. — et combattues dans un écrit de Philippe le Solitaire, XIV, 84.

III siècle.

IV siècle.

IV et V siècle.

CHAUDRON de bois incombustible, XI, 377.

1094. CHAUMONSEY. Maison de chanoines réguliers mise sous la dépendance de l'abbaye de Saint-Léon de Toul. Son différend avec l'abbaye de Remiremont pour la cure de Chaumonsey, XIII, 600.

CHAUMONT ou HANNEMOND (Saint). Voyez *Delphin* (saint).

[CHAUSSIER, supérieur du petit séminaire de Metz. Sa dissertation sur la fondation apostolique de l'Église de Metz; son édition de l'Histoire de l'Église de Metz avec le Catalogue des évêques de cette Église, XII, 143.]

CHAUSSURE des diacres de Messine, semblable à celle des évêques, XI, 511.

IV ou V siècle. CHAUVES. Écrit de Synésius de Ptolémaïde intitulé : Éloge de la calvitie, VIII, 29. — Poëme d'Hucbald, moine de saint Amand, à la louange des chauves. Singularité de ce poëme de 136 vers dont tous les mots commencent par la lettre C, XII, 800.

CHEKE (Jean), savant anglais. Sa traduction latine de la Tactique de l'empereur Léon le Philosophe, XII, 775.

[CHÉLIDONIUS, abbé de Bénédictins, publie l'Abrégé de la théologie de Pierre Bandin, XIV, 549, n. 7.]

CHELLES, monastère près Paris. Concile tenu en ce lieu, XIV, 1035.

CHÊNE, bourg près Chalcédoine, VII, 6.
403. Concile qui y fut tenu contre saint Jean Chrysostôme, 746 et suiv.

[CHEREBERT, roi de Paris. Voyez *Charibert*.]

CHERMER ou HARMER. Voyez *Hadmère*.

CHÉRUBINS faits par Moïse. Opuscule de Nicéphore, patriarche de Constantinople, XII, 284. — [Sur les six ailes des chérubins, ouvrage d'Alain de Lille, XIV, 870, 871.]

CHESNE (André du), savant historiographe. Son édition des œuvres du bienheureux Alcuin, XII, 213. Son édition de l'Histoire de Luitprand dans sa collection d'historiens, 875.

CHESNEAU (Nicolas), doyen de Saint-Symphorien de Reims. Sa traduction française de l'Histoire de l'Église de Reims, par Frodoard, XII, 843. — Sa traduction française d'une partie du traité de Pierre le Vénérable contre les Pétrobusiens, XIV, 518.]

[CHEVAL. Note relative à la demande faite par saint Boniface de Mayence s'il était permis de manger de la viande de cheval, XII, 27, n. 3.]

CHEVALIERS. Canon d'un concile de Londres qui défend aux abbés de faire des chevaliers, XIV, 6. [Chevaliers de Saint- 1167.
Michel, institués par Alphonse, roi de Portugal; règle de cet ordre, 626, 627. Chevaliers d'Evora et d'Avis en Portugal. Leur institution et leur règle, 626.]

CHEVEUX. Divers usages sur les cheveux des vierges et des veuves qui se consacraient à Dieu. Les uns les coupaient, les autres défendaient de les couper, VII, 698. — Le concile d'Arles ordonne aux clercs de couper leurs cheveux : pourquoi, X, 639. — Au VIe siècle, c'était la coutume en France de couper les cheveux à ceux qui étaient en pénitence; on les coupait aussi à ceux qui embrassaient la profession monastique; on coupait les cheveux aux rois pour marque de leur dégradation, XI, 394. Une manière d'adoption en usage au VIIe siècle était de recevoir les cheveux d'un jeune homme, 785. — Énée de Paris reproche aux Grecs de laisser croître leurs cheveux, XII, 601. — Un concile de Rouen défend aux hommes 1096.
de porter de longs cheveux, XIII, 434. — Il était d'usage chez les anciens de se couper les cheveux pour attester la vérité de sa parole, XIV, 211.

CHEVEUX DE LA SAINTE VIERGE : reliques envoyées à la comtesse de Boulogne V. 1059.
par Osmond, évêque d'Astorga, XIII, 524.

CHICANEUR, puni d'excommunication par saint Basile, IV, 643.

CHICHESTER. Ville d'Angleterre. Concile qui y fut tenu, XIV, 1127.

CHIENS DE CHASSE : défendus aux ecclésiastiques par Charlemagne, XII, 234. — Dès le XIe siècle, on allait à Saint-Hubert pour être guéri des morsures de chiens enragés, XIII, 596.

CHIFFLET (Pierre-François), jésuite. Son *Paulinus illustratus*, VIII, 98. — Son édition de l'Histoire de la persécution des Vandales en Afrique par Victor de Vite, X, 465. Son édition des œuvres de Vigile, évêque de Tapse, 485. — Son édition de quelques opuscules de saint Fulgence, évêque de Ruspe, XI, 76; des lettres de Ferrand, diacre de Carthage, 87. — De l'Histoire ecclésiastique des Anglais, par le vénérable Bède, XII, 19.

CHILDEBERT Ier, roi de Paris. Lettre que

lui écrit Léon, évêque de Sens, XI, 202.
556. Différentes lettres que lui écrit le pape Pélage Ier, dans lesquelles il lui fait sa profession de foi, 331, 332. Son ordonnance contre les restes d'idolâtrie, 883. Son diplôme pour la fondation de l'abbaye de Saint-Vincent, aujourd'hui Saint-Germain-des-Prés, 883 et 884. Son ordonnance contre les ravisseurs des veuves et des filles consacrées à Dieu,
558. 884. Temps de sa mort, 883. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 268 et suiv.)

CHILDEBERT II, roi d'Austrasie. Traité de paix entre lui et Gontran ; il envoie Grégoire de Tours en ambassade auprès de Gontran, XI, 366. Poëme à sa louange par Fortunat, 409. Épigramme du même, 411. Lettre qu'écrit le pape saint Grégoire le Grand à Childebert II, 503, 504. — Ses ordonnances XII, 226. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III. p. 397 et suiv.)

CHILDEBRAND, oncle paternel du roi Pépin fait continuer la chronique de Frédégaire, XI, 746.

CHILDÉRIC II, roi de France, fait enfermer à Luxeuil Ebroïn et saint Léger, XI, 780.

siècle. CHILIEN, moine bénédictin d'Inis-Keltre en Hibernie, auteur d'une Vie de sainte Brigitte, XII, 129.

siècle. CHILON, solitaire. Lettre que lui écrivit saint Basile le Grand. Elle est attribuée à saint Nil, IV, 435.

siècle. CHILPÉRIC Ier, roi de Soissons. La guerre entre lui et Sigebert, roi d'Austrasie, ne peut être ralentie par les instances de saint Germain, évêque de Paris, XI, 307, 308. Il dresse un édit par lequel il ordonnait qu'à l'avenir on nommerait la sainte Trinité *Dieu* simplement, sans distinction de personnes. Horreur que lui en témoignent saint Grégoire de Tours et Salvius, évêque d'Alby ; il compose des hymnes et des collectes qui ne sont point approuvées, 314. On lui attribue l'épitaphe de saint Germain, évêque de Paris, rapportée par Aimoin, 308 et 314. Il est as-
584. sassiné, 314. Lettre de sainte Radegonde aux rois Chilpéric et Sigebert, 316. Saint Grégoire de Tours détourne Chilpéric de donner un édit touchant la sainte Trinité, 366. Son traité avec Childebert II et sa mort, 369. Poëme de Fortunat sur le mariage de Galswinde avec Chilpéric, 407. Son éloge par le même, 408. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 338 et suiv.)

CHILPÉRIC, moine de Grandfel. Voyez *Helpéric*

[CHINDASVINTHE, roi d'Espagne. Lettres de Braulion à ce prince ; réponse du roi ; autre de Braulion, XI, 731.]

CHINON, ville de Touraine. Conférence qui y fut tenue, XIV, 1133.

CHIRTON (Odon de). Voyez *Odon de Chirton*.

CHLORE (Constance). Voyez *Constance Chlore*.

CHORÉVÊQUES, ou vicaires des évêques dans les bourgs ou principaux villages. Canon douzième du concile d'Ancyre ; c'est la pre- IV siècle.
mière fois qu'il est parlé d'eux, II, 638. Canon treizième du concile de Néocésarée, 640. — Leur droit. Canon dixième du concile d'An- 341.
tioche, III, 468. — Chorévêques ou suffragants. Lettre de saint Basile à ses chorévêques, IV, 439. Lettre de saint Basile le Grand Après 374.
à un chorévêque, 486. Règles de saint Basile pour l'élection d'un chorévêque, 487. — Lettre faussement attribuée au pape saint Léon sur les fonctions des chorévêques, X, 239. — Témoignage de saint Isidore de Séville sur les chorévêques, XI, 719. — Un capitulaire de Charlemagne défend d'en V. 800.
établir à l'avenir, XII, 233. Autre capitulaire qui leur interdit les fonctions épiscopales, 234. Concile de Paris où les chorévêques 849.
sont déposés, 440. Pourquoi ils avaient été établis, 453. Traité de Rhaban-Maur des Chorévêques, 462, 463. Éditions qu'on en a faites, 463. Lettre du pape saint Nicolas Ier IX siècle.
sur le pouvoir des chorévêques, 581. Statut d'Isaac, évêque de Langres, 639. Réponse du pape Léon VII, 829. — Dispositions d'un concile d'Aix-la-Chapelle contre les choré- 803.
vêques, XIII, 641.

[CHORICIUS, sophiste de Gaze : ses dis- VI siècle.
cours, XI, 180, 181.]

CHOSES QU'ON CONNAIT PAR L'ESPRIT ET PAR LES SENS : Ouvrage perdu, attribué à saint Denis l'Aréopagite, X, 553.

CHOSES ECCLÉSIASTIQUES. De l'Origine et du progrès des choses ecclésiastiques, ouvrage de Walafrid Strabon, XII, 411 et suiv.

[CHOSES SAINTES : sermon de saint Augustin sur ces paroles de l'Écriture : *Ne donnez pas les choses saintes aux chiens*, IX, 841.]

CHOSES TEMPORELLES. Exhortation au mépris des choses temporelles et à l'amour des choses éternelles, attribuée à saint Anselme, XIV, 20.

CHOSES VISIBLES : discours d'Othlon, moine de Saint-Emmeran de Ratisbonne ; comment on peut lire dans les choses visibles, XIII, 283.

[CHOSES ADMIRABLES ou SURPRENANTES (des), grand ouvrage en vers par Raoul Tortaire : ce traité est resté manuscrit, XIV, 79.]

CHOSROES II, roi de Perse, reçoit avec distinction Grégoire, patriarche d'Antioche que l'empereur Maurice lui envoyait en ambassade, XI, 359. Il enlève le trésor de l'église d'Apamée, mais y laisse le bois de la vraie croix, 416. — Il enlève à Jérusalem la sainte croix et l'emporte en Perse, XII, 86.

CHRÊME (le saint), huile consacrée par IV siècl. l'évêque ; canon d'un concile de Carthage sur le saint Chrême, IV, 648. — Doctrine de saint Optat, V, 132, 133. — Canon trente- 393. sixième du concile d'Hippone, VII, 715. Ca- 397. non trente-sixième du troisième concile de 398. Carthage, 723. Canon trente-sixième du quatrième. 730. Canon vingtième du pre- 400. mier concile de Tolède, 742. — Canon 419. sixième du sixième concile de Carthage, VIII, 564. Canons d'un concile d'Orange, 607 ; d'un concile de Vaison, 610. — Règlement du pape saint Gélase sur le saint Chrême, X, 502, 503. Cérémonies de la consécration du saint Chrême décrites dans le livre de la Hiérarchie céleste, attribué à saint Denis l'Aréopagite, 548. Gondebaud, roi des Bourguignons, demande à saint Avit de lui donner en secret l'onction du saint Chrême, 564. — Témoignage de la Liturgie de saint Germain sur le saint Chrême, XI, 311. [Cas relatif au saint Chrême proposé par Eugène III, archevêque de Tolède à Braulion et réponse de celui-ci, 742, 743.] Canon du concile d'Epaone sur le saint 531. Chrême, 815. Lettre de Montan, évêque de Tolède, contre des prêtres du territoire de Palenza qui avaient consacré le saint Chrême, 841. Le saint Chrême doit être distribué gratuitement, 891. — Témoignage du pape saint Zacharie sur la consécration du saint Chrême, XII, 33. Témoignage d'un auteur anonyme sur la garde du saint Chrême, 150. Loi de Carloman sur le saint Chrême, 228. Lois de Charlemagne, 233, 235, 237. Témoignage de Leidrade, 253. Ordonnance du pape Léon IV, 408. Témoignage de Ratramne, touchant les usages des Grecs et des Latins à l'égard du saint Chrême, 567. Règlement d'Atton de Verceil, 821. Canon du concile de Mérida, 937. — Témoignage de Wolstan, XIII, 55 ; de Lanfranc, 454. Canons d'un concile d'Arles, 643 ; de Metz, 732 ; de Ravenne, XIV, 1037.

CHREST ou CRESCENT, évêque de Syracuse. Lettre que Constantin lui écrit, II, 628, IV siècle. III, 133, 134, IX, 416. Il se trouve au concile d'Arles, II, 629.

CHRÉTIEN, abbé de Saint-Germain IX siècle. d'Auxerre, XII, 419.

CHRÉTIEN, moine de Fleury ou Saint- IX siècle. Benoît-sur-Loire, XII, 419.

CHRÉTIEN DRUTHMAR, moine de Corbie. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie ; conjecture sur le temps où il vivait, XII, 419. Il est appelé à Stavélo pour expliquer l'Écriture aux moines de cette abbaye, 420. Analyse de son commentaire sur saint Matthieu, 420 et suiv. Ses Scholies sur saint Luc et saint Jean ; éditions qu'on a faites de ces commentaires, 422. [Édition dans la *Patrologie*, 422 et 423.] (Voyez l'article de Chrétien Druthmar dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 84 et suiv.)

CHRÉTIEN, nom que prit Guitmond lorsqu'il passa en Italie ; l'Anonyme de Molk ne le connaît que sous ce nom, XIII, 516. Voyez *Guitmond*.

CHRÉTIENS, ce qui en est dit dans l'épî- I siècle. tre attribuée à saint Barnabé, I, 284. Témoignage de saint Justin, 414 et suiv., 425 et II siècle. suiv., 442, 443 ; de Théophile, 478 ; d'Athénagore, 482, 483, 486 ; de Bardesane, 466 ; de Tatien, 491 ; de Minutius Félix, 551 et III siècle. suiv. ; de Clément d'Alexandrie, 567 et suiv. — Témoignage de Tertullien sur les assemblées des chrétiens, 28, 78, 79 ; sur les mœurs des chrétiens, 50, 80 et suiv. Témoignage d'Origène sur les chrétiens, 236, 240 III siècle. et suiv., 245 et suiv. 250. Leurs mœurs selon Lactance, 514, 515. Divers noms qui leur ont été donnés, 534. Le nom de chrétien donné aux catéchumènes. Canon quarante- IV siècle. cinquième du concile d'Elvire, 610. — Edit de Dioclétien contre les chrétiens, III, 2 et 80. Témoignage d'Eusèbe de Césarée en faveur des chrétiens ; leur perfection ; pourquoi ils ont reçu leur célibat ; pourquoi ils n'offraient point de sacrifices d'animaux, 189. Témoignage d'Eusèbe sur les assemblées des chrétiens, 290, 291. Sur leurs mœurs, 298 et suiv. — Caractère du vrai chrétien, selon saint Athanase, IV, 211. Canon quarante-cinquième dans la deuxième épître canonique de saint Basile le Grand, 375.

468. — Témoignage de saint Cyrille de Jérusalem sur les mœurs des chrétiens, V, 40. Témoignage de saint Grégoire de Nazianze sur leur conduite envers les païens, 199. Maximes pour distinguer leur conduite de celle des païens, selon le même saint, 201. Témoignage de saint Ambroise sur le caractère des chrétiens, 427, 428. — Trois traités de saint Grégoire de Nysse, sur la perfection chrétienne, VI, 195 et suiv. Deux lois de Valentinien Ier, en faveur des chrétiens, 355.— Doctrine de saint Cyrille d'Alexandrie sur les devoirs des chrétiens, VIII, 263. — Traité de Fastidius sur la vie chrétienne, X, 153, 154. Comment les chrétiens doivent passer la journée, selon saint Maxime de Turin, 322. — Doctrine de saint Césaire d'Arles, XI, 131. Deux sermons du même sur les devoirs des chrétiens, 138, 139. — [Ce que les chrétiens doivent savoir d'après un capitulaire de Charlemagne, XII, 242. Le pape Pascal écrit aux chrétiens du nord, 403. — *De tribus usitatis christianorum actibus : Oratione, Jejunio, Eleemosyna*, ouvrage attribué à Gauthier, moine de Cîteaux, XIV, 897. Analyse de cet ouvrage, 897 et 898.] Voyez *Apologie des chrétiens*, et *Assemblée des chrétiens*.

[CHRÉTIEN. Un nommé Chrétien écrit à Honoré d'Autun; réponse de celui-ci, XIV, 298.]

[CHRÉTIEN, archevêque de Mayence, prélat guerrier : sa mort, XIV, 932.]

CHRISIME, à qui saint Augustin écrivit une lettre, IX, 187.

CHRISMAL, ce que signifie ce mot dans la règle de saint Colomban, XI, 620.

CHRIST ou OINT. Origine de ce nom, selon saint Justin, I, 438. — Tradition des Juifs : que le Christ devait venir la nuit, II, 462, note 13. — En quel sens ce nom convient à Jésus-Christ, selon Eusèbe de Césarée, III, 192. Voyez *Jésus-Christ* et *Antechrist*.

CHRISTE, POTENS RERUM. Le poëme qui commence par ces mots, n'est ni de Mamert Claudien, ni de Claudien d'Alexandrie, mais du pape saint Damase, X, 356.

CHRISTIANISME. [Le christianisme n'est pas le résultat des progrès de la raison, II, 201. — Propagation rapide du christianisme, III, 262.] — Histoire du christianisme par Haimon d'Halberstat, XII, 437. Sermon d'Albon, moine de Saint-Germain, sur l'établissement et l'accroissement du christianisme, 791. Voyez *Religion chrétienne*.

CHRISTINE (Sainte), vierge et martyre. Les Actes de son martyre et deux hymnes en son honneur par Alphane, archevêque de Salerne, XIII, 493.

CHRISTINE, sœur de Poppon, archevêque de Trèves, se fait recluse à l'exemple de saint Siméon, XIII, 122. XI siècle.

CHRISTINUS, à qui saint Augustin écrivit une lettre, IX, 189. IV ou V siècle.

CHRISTODULE, patriarche d'Alexandrie; ses statuts, XIII, 46. X siècle.

CHRISTOLITES, hérétiques dont parle saint Jean Damascène, XII, 69.

CHRISTOPHE (Saint), martyr. Discours de Pierre Damien sur ce saint, XII, 743. — Deux sermons du Vénérable Hildebert sur saint Jacques et saint Christophe, XIV, 215.

CHRISTOPHE, primicier et conseiller du Saint-Siége, fait chasser l'antipape Constantin, s'oppose à l'intrusion de Philippe et fait élire Etienne III, XII, 117. Son zèle pour l'Église romaine lui attire la haine du roi Didier qui le fait périr, 118, 119. VIII siècle.

CHRISTOPHE, patriarche d'Alexandrie. Temps de son pontificat, XII, 362. Sa lettre à l'empereur Théophile, en faveur du culte des images, souscrite par un grand nombre d'évêques et de prêtres, 362 et 363. Son discours sur la vie humaine, 363. [Éditions de ces écrits, 363.] 804 837.

CHRISTOPHE, pape, succède à Léon V, et est chassé quelques mois après; son diplôme en faveur de l'abbaye de Corbie, XII, 743. 903 904.

[CHRISTOPHORE, premier secrétaire. On a de lui une exhortation aux Israélites en deux chants; elle est reproduite au t. CXVII de la *Patrologie grecque*.] Vers le XII siècle.

CHRISTOPHORSON (Jean), évêque de Chichester en Angleterre. Son édition des œuvres de Philon, I, 313. — Sa version latine de l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe, III, 314; — de celles de Socrate et de Sozomène, VIII, 525 et 535 ; — de celle de Théodoret, X, 141 ; — de celle d'Evagre, XI, 420,

CHRODEGAND (Saint), évêque de Metz. Ses commencements : Charles Martel le fait référendaire ou chancelier, XII, 105. Il succède à Sigebald dans l'évêché de Metz; ses fondations; il établit dans sa cathédrale une communauté de chanoines réguliers auxquels il donne une règle; il est député à Rome pour en amener le pape Etienne II, qui lui donne le pallium avec le titre d'archevêque; il préside au concile d'Attigny-sur-Aisne; sa mort, 106. Analyse de la 742. 752. 765. 766.

règle que saint Chrodegand donna à ses chanoines, 106 et suiv. Charte de fondation du monastère de Gorze, 109, 110. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France,* t. IV, p. 128 et suiv.; le Supplément, t. X, p. *xlvij* et suiv.)

CHRODEGAND, évêque de Séez. Ses Actes attribués à Hérard, archevêque de Tours, XII, 602.

CHRODIELDE, fille du roi Caribert Ier, religieuse à Poitiers, entreprend de faire chasser l'abbesse Leubouère, et de se faire élire à sa place ; ses plaintes contre Leubouère ; accompagnée d'une troupe de scélérats, elle force le monastère et met l'abbesse en prison, XI, 366. Concile de Poitiers où elle est
590. excommuniée ; nouvelles calomnies qu'elle répand contre Leubouère, 905. A la prière du roi Childebert, elle est réconciliée au concile de Metz, et se retire dans une terre que le roi lui donne, 905 et 906.

CHRODIN, général d'armée : son éloge par Fortunat, XI, 408.

VII siècle. CHRODOBERT, archevêque de Tours. Ce qu'on sait de sa personne, XII, 761. Son jugement sur une femme adultère, 761 et 762.

[CHRODOGAIRE, comte, à qui Alcuin écrit, XII, 200.]

CHROMACE (Saint), évêque d'Aquilée et confesseur, VII, 493 et suiv. Ses parents ; il
Avant 374. entre dans le clergé, 493. Il assiste au con-
381. 388. cile d'Aquilée; il est fait évêque ; il interpose sa médiation entre saint Jérôme et Rufin ; son zèle pour saint Jean Chrysostôme ;
404. mort de saint Chromace, 494. Ses écrits, 494
407 ou 414. et suiv. Trois homélies [ou traités] de ce saint évêque, 494, 495 ; l'une est sur les huit béatitudes, 495. [Note sur ce traité, 494, n. 7.] Autre homélie sur l'Oraison dominicale ; autre sur le Baptême de Jésus-Christ, 494. [Édition des écrits de saint Chromace dans la *Patrologie* d'après Braida, 495, 496.] Ecrits perdus de saint Chromace ; lettres et homélies faussement attribuées à ce saint évêque, 496. — Lettre que lui écrivit saint Ambroise, V, 497. — Il écrit à l'empereur Arcade en faveur de saint Jean Chrysostôme, VII, 2. Lettre que saint Jérôme lui écrivit, 582. Lettre de saint Chromace et d'Héliodore à saint Jérôme, et réponse de saint Jérôme à ces deux évêques : ouvrages supposés; autre lettre de saint Chromace et d'Héliodore et la réponse de saint Jérôme ; écrits supposés, 648.

CHRONIQUES. Chronique samaritaine sous le nom de Josué, I, 50. [Voyez aussi note 1.]

CHRONIQUE de saint Hippolyte et celle qui lui est attribuée, 630, 631. [Éditions de cette Chronique, 631.] III siècle.

CHRONIQUE de Jules Africain, II, 91 et suiv. III siècle.

CHRONIQUE d'Eusèbe de Césarée, III, 178 et suiv. [Découverte et publication de la chronique d'Eusèbe, 178, n. 6, et 181.] — Lettre de saint Jérôme à Vincent et à Gallien pour servir de préface à la traduction de cet ouvrage, VII, 645, 646. IV siècle.

[CHRONIQUE athanasienne écrite en syriaque, IV, 150, 151.] IV siècle.

[CHRONIQUE latine sur saint Athanase, IV, 151.] V siècle.

CHRONIQUE de saint Jérôme, VII, 645, 646. V siècle.

CHRONIQUE de saint Prosper, X, 312, 313, défigurée par un ennemi de saint Augustin, 313. Éditions qu'on en a faites, 313 et 319. V siècle.

CHRONIQUE d'Idace; continuation de celle de saint Jérôme, X, 342. Édition de cette Chronique, 342 et 343. [Autres éditions, 343.] V siècle.

[CHRONIQUE placée à la suite de l'Histoire de Victor de Vite, X, 465. V siècle.

CHRONIQUE de Josué Stylite, X, 583 et suiv., V siècle.

CHRONIQUE du comte Marcellin, XI, 98, 99. [Éditions qu'on en a faites.] V siècle.

CHRONIQUE d'Alexandrie. Elle est en partie l'ouvrage d'un arien, V, 7, et XI, 746, 747. Éditions qu'on en a faites, 747. [Autres éditions, 747.] Cosme d'Égypte n'en est pas l'auteur, comme le prétend Léon Allatius, 191. Voyez *Chronique pascale* plus loin. IV et VII siècle

CHRONIQUE de Cassiodore, XI, 221, 222. Editions qu'on en a faites, 254. VI siècle.

CHRONIQUE attribuée à Dacius, évêque de Milan, XI, 264. VI siècle.

CHRONIQUE de Victor de Tunones ; éditions qu'en en a données, XI, 302. VI siècle.

CHRONIQUE d'Édesse par un auteur inconnu ; ce qu'elle contient de remarquable, XI, 342, 343. VI siècle.

CHRONIQUE anonyme qu'on croit avoir été écrite vers le commencement du VIe siécle ; ce qu'elle contient de remarquable, XI, 343, 344. VI siècle.

CHRONIQUE de Marius, évêque d'Avanches, en Suisse, XI, 399, 400. VI siècle.

CHRONIQUE de Jean, abbé de Biclar, puis évêque de Girone, XI, 425, 426. VI siècle.

CHRONIQUE générale de saint Isidore de Séville, XI, 714, 715, VII siècle

CHRONIQUE particulière des Goths, des Vandales des Suèves, du même auteur, XI, 715.

siècle. CHRONIQUE de Frédégaire, XI, 744 et suiv. Ses quatre continuateurs anonymes ; éditions qu'on en a faites, 746. [Autres éditions et traductions, 746.]

CHRONIQUE PASCALE. Pourquoi elle porte quelquefois le titre de Chronique d'Alexandrie, XI, 746. Différentes éditions qu'on en a faites, 746, 747. [Autres éditions, 747. Jugement sur cette Chronique, 747, note 2.]

CHRONIQUE de Ternace, évêque de Besançon, XI, 781.

[CHRONIQUE de Denis de Telméra, XI, 813.]

[CHRONIQUE ancienne publiée par Maï, XII, 19.]

siècle. CHRONIQUE de Fontenelle, XII, 334, 335. Autre du même monastère, 335.

CHRONIQUE abrégée d'Eginhard. Ce que c'est, XII, 357.

CHRONIQUE de Fréculphe, XII, 418 et 419.

CHRONIQUE attribuée à saint Méthodius, patriarche de Constantinople, XII, 425.

[CHRONIQUE de Jean le Sicilien, XII, 555.]

CHRONIQUE d'Adon, archevêque de Vienne, XII, 621, 622. L'addition qu'on y a faite est très-ancienne ; éditions de cette Chronique, 621.

[CHRONIQUE d'André de Bergame, XII, 693.]

[CHRONIQUE de Pierre le Bibliothécaire, XII, 693.]

[CHRONIQUE anonyme où l'on trouve les vies de quelques papes, XII, 717.]

CHRONIQUE de Réginon, abbé de Prum. On ignore quel était l'Adalbéron à qui elle est dédiée, XII, 769. Analyse de cette chronique, 769 et 770. Éditions qu'on en a faites, 770, 771. [Autres éditions, 771.] Voyez sa *Continuation* plus loin.

CHRONIQUE d'Echempert, moine du Mont-Cassin, XII, 779, 780.

CHRONIQUE de Saint-Néot, appelée ainsi parce qu'elle a été trouvée dans le monastère de ce nom, XII, 782, 783. On l'attribue à Asser, 782.

CHRONIQUE de saint Ratbod, évêque d'Utrecht. Il en reste un fragment, XII, 783.

siècle. CHRONIQUE anonyme de S. Gal, XII, 794.

CHRONIQUE de Jean d'Antioche, surnommé Malélas ; éditions qu'on en a faites, [éditions plus récentes,] XII, 796.

CHRONIQUE attribuée à saint Odon, abbé de Cluny. Elle est de Thomas Coches, XII, 810.

CHRONIQUE de Frodoard, chanoine de Reims. Raisons qui prouvent qu'elle est véritablement de lui, XII, 843, 844. Idée de cette Chronique ; éditions qu'on en a faites, 844. [Autres éditions, 844.] Cette Chronique continuée par un anonyme, 844.

CHRONIQUE d'Adalbert, écolâtre de Saint-Vincent de Metz, XII, 862.

CHRONIQUE attribuée à Luitprand, évêque de Crémone, et qui n'est pas de lui, XII, 875.

CHRONIQUE de Réginon, continuée par Romérius, XII, 878.

CHRONIQUE d'York, XII, 891. X siècle.

CHRONIQUE d'Angoulême, XII, 892.

CHRONIQUE de Reims, XII, 893. X siècle.

CHRONIQUE d'Ethelwerd, XIII, 43, 44.

CHRONIQUE d'Hippolyte le Thébain, XIII, 44, 45.

CHRONIQUE de Ditmar, évêque de Mersbourg. Analyse de cette Chronique, XIII, 62 et suiv. Différentes éditions qu'on en a faites, 64, 65. Jugement porté sur elle, 65. XI siècle.

CHRONIQUE anonyme de Saxe ou de Quedlimbourg, XIII, 65, 66. [Éditions de cette Chronique, 66.] XI siècle.

CHRONIQUE d'Adémar de Chabanais, moine de Saint-Cybard d'Angoulême, XIII, 102, 103.

CHRONIQUE de Mouson. Sa continuation, XIII, 110.

CHRONIQUE d'Odoranne, XIII, 113.

[CHRONIQUES de Reichenau ; il y en a deux, XIII, 129, n. 3.] XI siècle.

[CHRONIQUE des évêques de Metz par un anonyme, XIII, 153.] XII siècle.

CHRONIQUE de Tours, XIII, 173.

CHRONIQUE de Saint-Bénigne de Dijon, écrite dans le XIe siècle par un auteur anonyme, XIII, 178, 179. [Elle est reproduite dans la *Patrologie*, 179.]

CHRONIQUE d'Hermann Contracte, moine de Reichenau. Différentes éditions qu'on en a données, XIII, 182, 183. Continuation qu'on en a faite ; notice sur cette Chronique, 183.

CHRONIQUE des papes saxons. Compilation ; éditions de cette Chronique, XIII, 184. XI siècle.

CHRONIQUE de Saxe, où sont rapportées les fondations des principales églises d'Allemagne, depuis le règne de Charlemagne jusqu'à celui d'Othon Ier, XIII, 184, 185. XI siècle.

CHRONIQUE de Toul, XIII, 185, 186.

CHRONIQUE d'Ebers-Munster, XIII, 186. XI siècle.

CHRONIQUE de Sithieu, ou de Saint-Bertin, XIII, 186.

XI siècle. CHRONIQUE de Waste ou Watte (ou Watton, ou Guastines), écrite par Ebrard, moine de ce monastère, XIII, 186, 187 et 467.

[CHRONIQUE de Benoît, moine de Saint-André de Soracte, XIII, 187.]

[CHRONIQUE de Roricon, XIII, 187, 188.]

[CHRONIQUE de Jean, diacre de Venise, XIII, 188.]

[CHRONIQUE de Rainaud, archidiacre d'Outremaine, au diocèse d'Angers, XIII, 327.

CHRONIQUES angevines ou d'Anjou, XIII, 327, 328.

CHRONIQUE de Sulcard, moine de Westminster, XIII, 344.

XI siècle. CHRONIQUE de l'abbaye de Hasnon, au diocèse d'Arras, par le moine Thomel, XIII, 186 et 343.

CHRONIQUE de Lambert de Schafnabourg, XIII, 400.

CHRONIQUE de Marien Scot, XIII, 401. Abrégé de la même, 486, 487.

CHRONIQUE de Berthold, prêtre de Constance, XIII, 403.

CHRONIQUE du Bec, XIII, 458, 459.

CHRONIQUE de l'abbaye de Vassor, XIII, 466.

CHRONIQUE de Cambrai, par Baudry chantre de l'Église de Thérouanne, XIII, 481, 482.

[CHRONIQUE des Églises de Thérouanne et d'Amiens écrite par Baudry, chantre de Thérouanne, XIII, 482, 483.]

[CHRONIQUE des rois d'Italie, XIII, 507.]

CHRONIQUE du Mont-Cassin, XIII, [498] et 507.

CHRONIQUE de Loup Protospataire, XIII, 507.

[CHRONIQUE de Falcon, XIII, 525.]

XII siècle. CHRONIQUE de la Terre-Sainte écrite par Radulphe, abbé de Coggeshale, XIII, 542, 543.

CHRONIQUE anglaise par le même, XIII, 543.

[CHRONIQUE universelle d'Ekkehard; éditions récentes, XIII, 542, et XIV, 405, 406.]

CHRONIQUE d'Otton, évêque de Frinsingue, XIII, 543, 544; continuée par Othon, abbé de Saint-Blaise, 544.

[CHRONIQUE de Wurtzbourg; éditions récentes, XIII, 542.]

CHRONIQUE d'Helmold, prêtre de Bosoau, continuée par Arnold et ensuite par un anonyme, XIII, 545.

CHRONIQUE attribuée au moine Goscelin, XIII, 550.

CHRONIQUE de Georges Cédrène, XIII, 560.

CHRONIQUE de Jean Scylitz, XIII, 560.

CHRONIQUE des papes par Bonison, évêque de Sutri; usage qu'en a fait le P. Pagi; Martin le Polonais en avait fait aussi grand usage, XIII, 563. XI siècle

CHRONIQUE de Sigebert de Gemblou, XIV, 60, 61. Éditions qu'on en a faites, 61.

CHRONIQUE de l'abbaye de Gemblou, XIV, 63.

CHRONIQUE de Verdun. Titrequ'on donne ordinairement à la Chronique d'Hugues de Flagny, XIV, 82.

CHRONIQUE d'Hugues, abbé de Flavigny, XIV, 81, 82. Utilité de cette Chronique, 82. On l'a attribuée, à tort, à Yves de Chartres, 124.

CHRONIQUE des rois de France attribuée à Yves de Chartres, XIV, 124. [Éditions de cette Chronique; une partie est traduite en français, 124.]

CHRONIQUE de Bohême, par Cosme, doyen de Prague, XIV, 173, 174. [Editions de cette Chronique, 174.] XII siècle

[CHRONIQUE du monastère de Bèze par Jean, moine de Bèze; sa continuation, XIV, 186.]

[CHRONIQUE d'Afflighem par un anonyme, XIV, 192.]

[CHRONIQUE (Petite) du monastère d'Oudembourg, XIV, 243, n. 8. Autre Chronique du même monastère, 243.]

[CHRONIQUE (Grande) du monastère d'Oudembourg, XIV, 234, n. 8.]

CHRONIQUE de Saint-Riquier, continuée par Hariulfe, XIV, 234.

CHRONIQUE de Saint-Pierre le Vif, par Clarius, XIV, 237, 238.

CHRONIQUE de Saint-Trond par l'abbé Rodulphe, XIV, 239, 240. [Mérite de l'édition de Kœpke; continuation de cette Chronique, 239, n. 6.]

CHRONIQUE des Gaules depuis Pharamond jusqu'à Philippe Ier. Ouvrage d'Hugues de Sainte-Marie, moine de Fleury, XIV, 243.

CHRONIQUE de Florent Bravon, moine de Worchester, XIV, 245.

CHRONIQUE des papes et des empereurs par Hugues de Saint-Victor, XIV, 361.

CHRONIQUE des évêques d'Hildesheim attribuée à Eccard [ou Ekkehard,] abbé de Saint-Laurent d'Uragen, XIV, 405.

CHRONIQUE du Mont-Cassin, commencée par Léon d'Ostie, et continuée par Pierre Diacre, XIV, 582. Preuves que cette conti-

nuation est véritablement de lui ; éditions qu'on en a faites, 583.

[CHRONIQUE des comtes de Nevers par Hugues de Poitiers. Précis de cet ouvrage, XIV, 693, 694.]

CHRONIQUE de Constantin Manassès, XIV, 643.

CHRONIQUE attribuée à l'abbé Joachim, XIV, 830.

[CHRONIQUE universelle d'Hélinand, moine de Froidmont; on n'en a que la dernière partie. Jugement sur cette Chronique, XIV, 898.]

[CHRONIQUE universelle de Siccard, évêque de Crémone ; Muratori n'a publié que la deuxième partie, qui va de Jules César à l'an 1213. Ce que l'auteur dit des croisades, 899 et suiv. Reproduction de l'édition de Muratori dans la *Patrologie*, 902.]

CHRONOGRAPHIE de Georges Syncelle, XII, 155. Editions de cet ouvrage, 156. — Chronographie de Théophane, XII, 156. — Chronographie de Nicéphore, patriarche de Constantinople, XII, 281, 282. Raisons qui prouvent qu'il en est l'auteur. Éditions qu'on en a faites, 282. — Chronographie tripartite. Ouvrage d'Anastase le Bibliothécaire, qui a réuni les trois précédentes, XII, 714. — Chronographie de Jean Mauropus, métropolitain d'Euchanie. On ne sait ce qu'elle est devenue, XIII, 229.

CHRONOLOGIES. Celle qu'Eusèbe a suivie est différente de celle des Hébreux, III, 181. [Chronologie du peuple hébreu d'après Eusèbe ; des autres peuples, 182.] — Fautes de chronologie dans le catalogue des hérésies par saint Philastre, V, 174. — On prétend que saint Chrysostôme n'était pas fort exact en chronologie, VII, 112. — Chronologie attribuée à saint Cyrille de Jérusalem, V, 61. — Chronologie selon l'hébreu, attribuée à Claude de Turin, XII, 351, 352. — Chronologie d'Arnoul, moine de Saint-André d'Avignon, XIII, 75. — [Chronologie (Petite) par Honoré d'Autun, XIV, 298.] — [Chronologie des rois de Juda et d'Israël conciliée par Richard, prieur de Saint-Victor, XIV, 701.]

CHRONOPE, évêque déposé, à l'occasion duquel Valentinien Ier fit une loi, IV, 600 et VI, 356.

CHRYSANTHE et DARIE, martyrs. Translation de leurs reliques à l'abbaye de Prum, XII, 598. Histoire de cette translation attribuée à Wandalbert, 599.

CHRYSANTHE, recherché par les Novatiens qui veulent l'ordonner évêque de leur secte, IV, 658.

[CHRYSANTE, rhéteur. Poëme à sa louange attribué à saint Damase, V, 675.]

CHYSAPHIUS, ministre de l'empereur Théodose le Jeune, engage l'impératrice Eudoxie dans le parti d'Eutychès, VIII, 475, et X, 75. — Sa disgrâce et sa mort, X, 75. Protecteur d'Eutychès auprès de Théodose le Jeune, 210. On croit que ce fut lui qui obtint la convocation du faux concile d'Éphèse, 675.

CHRYSARGYRE. Impôt sur les personnes de basse condition, XI, 418.

CHRYSEROTE, sophiste à qui saint Nil écrit, VIII, 217.

CHRYSOBERGE (Luc), patriarche de Constantinople. Voyez *Luc Chrysoberge*.

CHRYSOCHÉRIS, chef des Manichéens d'Arménie, XII, 622.

CHRYSOGONE à qui saint Jérôme écri une lettre, VII, 582.

CHRYSOLAN (Pierre). V. *Pierre Chrysolan*.

CHRYSOLOGUE. Voyez *Saint Pierre Chrysologue*.

CHRYSOMALE (Constantin). Voyez *Constantin Chrysomale*.

CHRYSOPHORE, fille chrétienne à qui saint Denys de Corinthe adresse une lettre, I, 461.

CHRYSORÈTE, grand chambellan de l'empereur Théodose le Jeune, VIII, 115, 294.

CHRYSOSTOME. V. *Saint Jean Chrysostôme*.

CHUNON, abbé de Sibourg, puis évêque de Ratisbonne. Voyez *Cunon*.

CHUNON ou CONRAD, abbé de Moury, en Suisse. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie avant qu'il fut abbé ; il succède à l'abbé Ronzelin ; il obtient du pape Adrien IV une bulle qui lui permet de célébrer l'office divin pendant l'interdit jeté sur le pays ; autre bulle confirmative de tous les droits et priviléges de son monastère ; il se démet de son gouvernement ; sa mort, XIV, 539. Ses actes de l'abbaye de Moury ; ce qu'ils contiennent de remarquable, 539 et 540. Les actes et la généalogie de la maison de Habsbourg, ne sont ni du même auteur ni du même temps, 540. Chronique du monastère de Burglen, autre ouvrage de l'abbé Chunon, 541. Voyez *Moury* et *Habsbourg*.

CHYPRE. Concile qui y fut tenu contre les livres d'Origène, VII, 737. — L'église de Chypre déclarée indépendante de celle d'Antioche, VIII, 590.

CIACONIUS (Pierre), prêtre espagnol. Son édition de la règle de saint Pacôme, III, 368. — et des œuvres de Cassien, VIII, 204.

[CIBARIA. Ce qu'on entend par ce mot, XII, 108, n. 2.]

CICÉRON, orateur et philosophe païen. Julien le cite. Ce que répond sur ce point saint Augustin, IX, 501. Ce que saint Augustin pensait de son éloquence, 596. Saint Augustin parle du mépris de Cicéron pour les augures, 793. — Écrits de Boëce sur les Topiques de Cicéron, X, 664.

IV siècle. CIEL. [Témoignage d'Origène sur le ciel, II, 157. — Témoignage d'Eusèbe de Césarée, III, 226.] — Discours de saint Ephrem sur les différentes demeures du ciel; autre discours de saint Ephrem sur la demeure des bienheureux, VI, 10. [Bonheur et récompense du ciel d'après saint Ephem, 495.] — Saint Augustin remarque que les ignorants ravissent le ciel, tandis que les savants enflés de leur science en négligent la voie, IX, 7. Quel est le ciel que Dieu créa au commencement, 35. Voyez *Cieux*.

III siècle. CIERGES et torches à l'enterrement de saint Cyprien, II, 267. Cierges allumés pour l'enterrement des martyrs, 379. Cierges allumés dans les assemblées nocturnes des chrétiens, 424. Cierges et parfums à la réception des reliques de saint Boniface, 477. — Cierges allumés dans les temples des faux dieux, III, 88. — Cierges dans les églises sur des chandeliers attachés aux murailles, IV, 217. — Cierges portés aux funérailles des fidèles, V, 205. — Témoignage de saint Jérôme sur l'usage des cierges, VII, 607, 608, 687 et 697; — de saint Paulin, VIII, 94; — et du moine Béatus sur les cierges allumés devant le livre des Évangiles, XII, 216.

CIERGE PASCAL. Bénédiction de ce cierge sous le pape Zosime, VII, 540. Traité attribué à saint Jérôme sur le cierge pascal, 647. — Hymne de Prudence pour le temps où l'on allumait le cierge pascal, VIII, 101. — [Sermon de saint Augustin sur le cierge pascal, IX, 828, 829.] — Ce qu'on demandait à Dieu dans la bénédiction de ce cierge, X, 576. — Prières que l'archevêque de Ravenne récitait en le bénissant, XI, 522. — Canon du quatrième concile de Tolède sur la bénédiction du cierge pascal, XII, 917.

CIEUX distingués par Clément d'Alexandrie, I, 596. — Saint Jean Chrysostôme combat la pluralité des cieux, VII, 145.

CILICE en usage parmi les moines, IV, 539.

CILICIE, province d'Asie. Lettre de Théodoret aux évêques des deux Cilicies, X, 70.

CILINIE (Sainte), mère de saint Remi, évêque de Reims, XI, 76. — Sa Vie attribuée à Hucbald, moine de Saint-Amand. Ce qu'on en sait, XII, 801.

CIMETIÈRES. Lieux d'assemblées des III siècl
chrétiens qui leur sont interdits par Valérien, III, 399. Canons trente-quatrième et trente-cinquième du concile d'Elvire, 608. Cimetières des hérétiques, III, 510. — Témoignages de saint Athanase, IV, 218; — de saint Optat, V, 139; — de saint Ephrem, VI, 68. — Homélie de saint Jean Chrysostôme sur la croix et le cimetière, VII, 82. — Au temps de saint Grégoire de Tours, la bénédiction des cimetières était réservée aux évêques, XI, 317. — Témoignage de Robert Pullus sur la sépulture des enfants morts sans baptême, XIV, 393. Règlement de Guillaume, archevêque d'York, concernant la V. 115
coupe des arbres et des herbes dans les cimetières, 1124.

CIMIEZ, nom moderne de l'ancienne ville de Cémèle, X, 154. Voyez *Cémèle*.

CINNAM (Jean), grammairien. Voyez *Jean Cinnam*.

CINTHILA, roi des Goths en Espagne, succède à Sisenand, son frère; il assiste au 636
cinquième concile de Tolède dont il con- 638.
firme les canons; il convoque le sixième concile de Tolède, XII, 919.

CINTHIUS, préfet de Rome. Lettres que XI siècl
lui écrit saint Pierre Damien pour le féliciter de ce qu'il s'acquittait de sa charge avec honneur; il harangue le peuple dans l'église, XIII, 307.

CIRCATEURS. Leur office dans l'ordre de saint Benoît, XIII, 450.

CIRCINE, île d'Afrique, en laquelle saint Fulgence, évêque de Ruspe, bâtit un monastère, XI, 9.

CIRCONCELLIONS, secte de donatistes. IV siècl
Leurs cruautés au rapport de saint Optat, V, 117. — Leur irruption dans l'église d'Hippone, IX, 75. Leurs cruautés, 95 et 120.

CIRCONCISION. Doctrine de saint Justin, I, 441; de saint Irénée, 528; — de Tertullien, II, 75. Traité de Novatien sur la cir- III siècl
concision, 427. — Témoignage d'Eusèbe de Césarée, III, 294. — Traité des sabbats et de la circoncision, attribué à saint Athanase, IV, 176. Témoignage de saint Basile, 518. — Témoignage de saint Optat, V, 133.

Homélie attribuée à saint Amphiloque sur la circoncision de Jésus-Christ, 369. — Doctrine de saint Grégoire de Nysse sur la circoncision, VI, 240. Doctrine de saint Epiphane, 430; — de saint Jean Chrysostôme, VII, 273 et 274. Traité de la vraie circoncision faussement attribué à saint Jérôme, 647. Doctrine de saint Jérôme, 669. — La fête de la circoncision de Jésus-Christ n'était point encore établie du temps de saint Paulin, VIII, 89. [Homélie de saint Procle sur la circoncision, 415.] — Doctrine de saint Augustin, IX, 313, 470, 655, 739. [Taité de saint Augustin sur la circoncision de Notre Seigneur, 834. Sermon sur la circoncision faussement attribué à saint Augustin, 836. Sermon du même sur la circoncision, 841;]—Doctrine de Théodoret, X, 122 et 123. — Homélie de saint Maxime de Turin pour le jour de la circoncision, 320. — Sermon de saint Fulgence de Ruspe, XI, 75. Doctrine du pape saint Grégoire, 565. — Discours sur la circoncision attribué à André de Crète, XII, 58. Doctrine de saint Jean Damascène, 93. Sentiment de Photius, 729 et 730. — Discours d'Yves de Chartres, XIV, 122. Sermon du Vénérable Hildebert, 214; d'Abaillard, 331. Doctrine de Robert Pullus, 393. Trois sermons de saint Bernard sur la circoncision de Notre-Seigneur, 484. Sentiment de saint Bernard sur la circoncision, 486. Plusieurs lettres des évêques de Paris pour l'abolition de la fête des fous, et le rétablissement de la fête de la circoncision au premier de janvier, 784. Sermon de Guillaume d'Auvergne, 1026.

CIRCULATION DU SANG connue du temps de saint Ambroise, V, 401.

CIRIN, évêque de Frisingue. Voyez *Aribon Cyrinus*.

CIRQUE. Canon soixante-deuxième du concile d'Elvire, II, 612. Canon quatrième du concile d'Arles, 630. — Discours de saint Jean Chrysostôme contre les jeux du cirque, VII, 57. Homélie sur ce sujet attribuée à saint Jean Chrysostôme ou à Sévérien, évêque de Gabales, 257. Voyez *Spectacles*.

CIRTHE, capitale de Numidie, [la même ville que Constantine, II, 392.] Concile qui y fut tenu, 619, 620. — Constantin la rétablit et la nomme Constantine, III, 136. — Lettre de saint Augustin aux habitants de Cirthe, IX, 127, 128. — Concile qui y fut tenu, VIII, 546. Lettre synodale de ce concile, 547, 548.

CISOIN, abbaye en Flandre, fondée par Eberard, comte de Frioul, XII, 613. IX siècle.

CITÉ DE DIEU. Vingt-deux livres de la Cité de Dieu, ouvrage de saint Augustin, IX, 288 et suiv. Dans les dix premiers, saint Augustin réfute les sentiments des païens, 290 et suiv. Dans les douze derniers, il expose les sentiments de l'Église sur l'origine, les progrès et la fin de la Cité de Dieu et du monde, 305 et suiv. — [Cité de Dieu, ouvrage d'Henri, cardinal d'Albane, sur l'Église, XIV, 800, 801.] De 413 à 427.

CITEAUX, abbaye en Bourgogne. Fondation de ce monastère par saint Robert, abbé de Molesme, XIII, 593. Albéric en est le premier abbé; bulle du pape Pascal II, en faveur de Cîteaux, 594. — Le Petit Commencement de l'ordre de Cîteaux, ouvrage d'Etienne Harding, XIV, 231. Le pape Eugène III assiste au chapitre général, 271. [Il confirme les constitutions de Cîteaux, 279.] Différend des moines de Cîteaux avec ceux de Cluny; apologie de saint Bernard, 470 et suiv., 506, 507. Lettre de sainte Hildegarde aux moines de Cîteaux, 594. Bulle du pape Alexandre III qui confirme les statuts et les priviléges de l'ordre de Cîteaux, 925. Premier chapitre général tenu à Cîteaux, 1088. Lettre du pape Callixte II qui confirme les statuts de l'ordre de Cîteaux, 1097. V. 1099. XII siècle.

CITHARISTE, paroisse d'Arles, VII, 529.

CITTA, bourg du diocèse de Cyr, X, 20.

CITZMAN (...). Ses notes sur quelques ouvrages de Boëce, X, 665.

CLAIR (Saint), disciple de saint Martin, VIII, 111.

CLAIRVAUX, monastère de l'ordre de Cîteaux, établi en Champagne par saint Bernard, XIV, 418. L'augmentation du nombre des religieux oblige le saint abbé de rebâtir le monastère dans un lieu plus étendu et plus commode, 421. Privilége accordé au monastère de Clairvaux par le pape Innocent II, 455. 1115 1135.

CLAIRVAUX, monastère de l'ordre de Cîteaux, à deux milles de Milan; sa fondation, XIV, 436. 1135.

CLAPHIUS, fait bâtir une église dont saint Sidoine Apollinaire fait la dédicace, X, 388.

CLAREMBAUD, archidiacre de l'Église d'Arras, auteur d'un commentaire sur le traité de Boëce touchant la Trinité. (Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 445.)

CLARENDON, ville d'Angleterre. Concile qui y fut tenu, XIV, 1130.

CLARIUS, moine d'abord à Fleury, puis à Saint-Pierre-le-Vif, à Sens, XIV, 237, as-
1120. siste au concile de Beauvais, à la place d'Arnaud son abbé, député par l'archevêque Daïmbert, 238. Sa Chronique de Saint-Pierre-le-Vif, 237, 238. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. X, p. 501 et suiv.)

[CLARKE. Sa traduction anglaise de l'historien Josèphe, I, 329.]

II siècle. CLARUS, évêque de Ptolémaïde. Concile
196. de Césarée où il assiste, II, 541.

597. CLASSE, monastère dans le voisinage de Ravenne. Règlement que fait le pape saint Grégoire pour le défendre des entreprises des évêques de Ravenne, XI, 511.

IV ou V siècle. CLASSICIEN, homme de considération. Fragment d'une lettre de Classicien à saint Augustin, IX, 188, 189.

CLAUDE Ier, empereur, fait élever une statue à Simon le Magicien, V, 39.

CLAUDE APOLLINAIRE (Saint), évêque d'Hiéraple. Voyez *Saint Apollinaire*.

CLAUDE, médecin, l'un des juges de la dispute d'Archélaüs avec Manès, II, 455.

CLAUDE (Saint), martyr à Egée, en Cili-
285 cie. Actes de son martyre, II, 466.

320. CLAUDE (Saint), martyr, du nombre des quarante martyrs, III, 83.

CLAUDE, évêque de Picénum, IV, 564.

CLAUDE, proconsul d'Afrique, IV, 600.

421 CLAUDE, évêque. Lettre que lui écrivit saint Augustin, IX, 171. Saint Augustin lui adresse ses six livres contre Julien, 484.

CLAUDE, père de saint Fulgence, XI, 1.

CLAUDE, élevé à la prêtrise par saint Remi, à la prière de Clovis, XI, 80. L'indulgence de saint Remi à son égard excite les plaintes de plusieurs autres évêques ; lettre que leur écrit saint Remi, 81.

597. CLAUDE, abbé de Saint-Jean-de-Classe, près Ravenne, mentionné dans une lettre de saint Grégoire à Jean, évêque de Ravenne, XI, 489. Lettres du pape saint Grégoire à son sujet, 505 et 511. Priviléges que saint Grégoire lui accorde pour son monastère,
601. 511. Sa mort, 529. Recueil de ses écrits, 529, 545 et suiv. Il n'est pas auteur d'un commentaire sur les seize premiers chapitres du premier livre des Rois, 545 et suiv., ni du commentaire sur le Cantique des Cantiques, 547, 548.

CLAUDE à qui est adressée une lettre sur la procession du Saint-Esprit; cette lettre ne peut être de saint Isidore de Séville, XI, 722.

CLAUDE II (Saint), évêque de Besançon, VII siècle
qui vivait à la fin du VIIe siècle, différent de Claude Ier qui vivait au commencement du VIe. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 649 et suiv.)

CLAUDE, évêque de Turin, originaire d'Espagne, élevé sous la discipline de Félix, évêque d'Urgel; il passe en France, et après avoir été prêtre du palais, il est chargé du soin de l'école établie par Charlemagne, XII, 350. Louis le Débonnaire le fait évêque de Turin, 350 et 351. Voulant réformer les abus qui s'étaient introduits dans le culte des images, il donne dans l'excès opposé, et fait abattre toutes les images et même les croix dans les églises de sa dépendance, 325 et 351. Il fait l'apologie de sa conduite; Dungal, Théodemir et Jonas le réfutent; il répond avec hauteur; sa mort, 351. Ses com- Avant 84
mentaires sur plusieurs livres de l'Écriture sainte, 351 et 352. Trithème l'a confondu avec Claude Clément, 352. [Écrits de Claude dans la *Patrologie*, 352.] Ecrits de Théodemir contre lui, 325, 326. Écrits de Dungal, reclus, contre lui, 326 et suiv.

CLAUDE (Jean), ministre calviniste. Sa doctrine sur l'Eucharistie réfutée, IX, 755 et suiv.

CLAUDIA, sœur de Sulpice Sévère. Let- IV ou V siècl
tres qu'il lui écrivit, VIII, 119.

CLAUDIANISTES, secte de Donatistes, IV, 658.

CLAUDIE (Sainte), vierge et martyre à 303.
Ancyre, III, 15.

[CLAUDIEN (Saint), de Corinthe, martyr, II, 464, 465.]

CLAUDIEN, prêtre, légat du pape Sil- 314.
vestre au concile d'Arles, II, 629.

CLAUDIEN MAMERT. Voyez *Mamert*.

CLAUDIOPOLIS, ville dans le Pont, X, 679.

CLAUDIUS-MARIUS VICTOR ou VICTORIN, rhéteur et poëte de Marseille. Voyez *Victor et Victorin*.

CLAUSER (Conrad), savant suisse. Sa version latine des livres de saint Théophile, évêque d'Antioche, à Autolyque, I, 480; — des œuvres de saint Denis l'Aréopagite, X, 553 ; — et de Procope de Gaze, XI, 179.

CLÉDONIUS, prêtre d'Icone, attaché à l'église de Nazianze, signe le testament de saint Grégoire de Nazianze, V, 191. Pre-

mière lettre que lui écrivit ce saint contre les Apollinaristes, 243 et suiv. Deuxième lettre, 246. Poëme de saint Grégoire de Nazianze contenant un abrégé de ses deux lettres au prêtre Clédonius, 295. Autres lettres du même saint à Clédonius, 264. Ce Clédonius paraît être le même que celui qui se trouve parmi les solitaires dont saint Grégoire de Nazianze fait l'éloge, 276.

[CLEF. Livre de la Clef de Méliton, I, 449 et suiv.]

[CLEF de la physique, ouvrage d'Honoré d'Autun, XIV, 302.]

CLEF miraculeuse envoyée par saint Grégoire à Théoctiste, sœur de l'empereur Maurice, XI, 509. — Pouvoir des clefs de lier et de délier, donné à l'Église, IX, 772 et suiv. Voyez *Pénitence*.

[CLÉMENCET, bénédictin. Son édition des œuvres de saint Grégoire de Nazianze, V, 361.]

CLÉMENT (Saint), pape, disciple des apôtres. Histoire de sa vie; sa conversion; il est fait évêque; il succède à saint Anaclet, I, 339. Sa mort, 339 et 340. Ses écrits, 340 et suiv. Sa première lettre aux Corinthiens; il l'écrit au nom de l'Église romaine; à quelle occasion et en quel temps il écrivit cette lettre, 340. Analyse de ce qu'elle contient, 340 et suiv. Deuxième lettre; elle est véritablement de saint Clément; en quel temps elle a été écrite, 343. Analyse de cette lettre, 343 et suiv. Écrits faussement attribués à saint Clément, 354 et suiv. Livres des Récognitions; ce que c'est que ces livres, 354. Quelques anciens les ont attribués à saint Clément, mais à tort, 354 et 355. Ils ont été écrits vers le IIIe siècle, 355. [Voyez la note 12.] Analyse de ces livres, 355 et 356. Jugement sur ces livres. Clémentines faussement attribuées à saint Clément, 356. Autres écrits qui lui sont faussement attribués, 356 et 357. Actes du martyre de ce saint, 357 et suiv. Preuves de la fausseté de ces actes; l'histoire de Sisinne paraît être une fiction; la qualité de comte des offices donnée à Publius n'était pas connue du temps de saint Clément, 357. Il ne pouvait y avoir un si grand nombre de chrétiens qu'on le suppose, relégués en ce temps dans la Chersonèse, 357 et 358. On ne peut supposer qu'il se bâtit un si grand nombre d'églises dans cette province, dans l'espace d'un an; le président envoyé par Trajan ne se serait pas contenté de faire mourir saint Clément, pour venger l'honneur des dieux; la fontaine miraculeuse paraît n'être qu'une fable, 358. Le silence de saint Grégoire sur ces actes est une preuve de leur fausseté, 358 et 359. [Ce que le Bréviaire romain nous apprend relativement à l'exil et au martyre de saint Clément, 340, n. 1, et 358, n. 4.] Remarques sur les lettres de saint Clément, 359 et suiv. Jugement sur la première, 359. Réponses aux difficultés de Photius sur cette lettre. Les mondes que saint Clément suppose au delà de l'Océan ne sont autres que les antipodes; saint Clément n'est pas le seul auteur qui ait parlé du phénix comme d'un oiseau véritable; si ce saint parle souvent de l'humanité de Jésus-Chrit, il exprime sa divinité en termes formels, 359 et 360. Ce que l'on doit penser des endroits où saint Clément paraît s'éloigner de ce qui est dit dans l'Écriture sainte, 360. Doctrine de saint Clément sur l'Écriture, la tradition, la hiérarchie ecclésiastique, la grâce de Jésus-Christ, les deux natures en sa personne, la charité, 360 et 361. Editions des lettres de saint Clément, 361. Editions et traductions nouvelles, 361 et 362. On lui a attribué l'Épître aux Hébreux, 237. Liturgie qu'on lui a aussi attribuée, 289. [Les deux épîtres de saint Clément sur la virginité, 344 et suiv. Découverte et publication de ces deux épîtres; différentes éditions et critique de ces éditions, 344 et 345. Authenticité des deux épîtres sur la virginité, 345 et suiv. Preuves extrinsèques : 1° Témoignage de saint Épiphane; objections et réponses, 345. 2° Témoignage de saint Jérôme; objections et réponses, 346, 347. 3° Fragment de la première épître tirée d'un manuscrit du VIe siècle; 4° témoignage de Mgr Samihiri, 347. Preuves intrinsèques : 1° Preuves négatives; 2° preuves positives, 348. Objections et réponses, 348 et 349. Analyse de la première épître, 349 et suiv. Analyse de la deuxième, 351. Importance de ces deux épîtres pour l'histoire du christianisme, pour la morale et le dogme, 353. Jugement sur ces deux lettres, 353 et 354.] — Les deux épîtres communément reçues sous le nom de saint Clément, sont mises au rang des livres sacrés dans les Canons apostoliques, II, 587. C'est faussement que les Constitutions apostoliques sont attribuées à saint Clément, 591. — Il est cité par saint Cyrille de Jérusalem, V, 50. L'Épître aux Hébreux lui a été attribuée selon saint Philastre, 174. —

Décrétales qui lui sont faussement attribuées, VI, 78, 79. — Œuvres qui lui sont attribuées, traduites par Rufin d'Aquilée, VII, 465. — Lettre adressée à saint Clément, attribuée à saint Denis l'Aréopagite, X, 553. — Lettre de Ratramne sur ses écrits, XII, 568. — [D'après Bonizon, saint Clément aurait été le troisième pape après saint Pierre, XIII, 566.] Sa Vie attribuée à Jean, diacre de l'Église romaine, 719. — [Hymne en son honneur, XIV, 23.] Sermons de saint Bernard pour le jour de sa fête, 484. [Relation sur l'enlèvement et la translation du chef de saint Clément, écrite par Rostang, moine de Cluny, 856. Le continuateur de l'*Histoire littéraire de la France*, à qui ce récit est emprunté, se permet des réflexions contraires à la vérité et tout à fait inconvenantes. Le lecteur comprendra qu'elles ne sont pas de l'éditeur. Hymne sur le même saint Clément par Rostang, 858.] Sermon de Guillaume d'Auvergne, 1027. Monastère de l'île de Casaure sous le nom de saint Clément; Le pape Adrien IV le met sous la protection du Saint-Siège, 915.

1046. CLÉMENT II, pape, élu à la place de Grégoire VI, XIII, 141. Sa lettre à l'Église de Bamberg, dont il était évêque, 141 et 197, 198. Il approuve la translation de l'évêché de Pestane à Salerne; il tient un concile à Rome; il suit l'empereur Henri le Noir en
1047. Allemagne où il assiste à un concile convoqué pour remédier à la simonie; il canonise sainte Wiborade; son retour en Italie; sa mort après neuf mois de pontificat, 198. [Ses lettres et ses priviléges dans la *Patrologie*, 198 et 199.] Sa famille et les divers degrés par lesquels il parvint au pontificat, exactement détaillés dans la chronique des papes saxons, 184. Lettre de saint Pierre Damien, 298. — Son élection au concile de Sutri, XIV, 1061.

CLÉMENT III, antipape. Voyez *Guibert*, archevêque de Ravenne.

1187. CLÉMENT III, pape, XIV, 936. Son traité
1188. avec les Romains au sujet de la ville de Tus-
1191. culum; son zèle pour la croisade; sa mort, 937. Ses lettres, 936 et 937. [Collection des lettres de Clément III dans la *Patrologie*, 938, 939. Décrets de Clément III, 939, 940. Lettre de Richard au pape Clément; accord entre ce pape, le peuple de Rome et les sénateurs, 940. — Lettre que Guarin, abbé de Saint-Victor, écrit, avec d'autres abbés, à ce pape, 711.]

CLÉMENT XI, pape. Son bref approbatif des éditions des saints Pères données par les Bénédictins, IX, 817.

CLÉMENT, prêtre d'Alexandrie, docteur de l'Église, I, 563 et suiv. Histoire de sa vie, 563, 564. Sa conversion, ses voyages, ses maîtres; il est fait catéchiste à Alexandrie; 189.
ses disciples; sa manière d'enseigner, 563. Il quitte Alexandrie; il va en Cappadoce; 202.
témoignage que lui rend saint Alexandre de 210.
Cappadoce; sa mort, 564. [L'Église romaine V. 217.
ne donne point le titre de saint à Clément d'Alexandrie, 564.] Écrits de Clément, 565 et suiv. Exhortations aux païens; en
quel temps elle a été écrite; analyse de cet Avant 193
ouvrage, 565. Les trois livres du Pédagogue. En quel temps ces livres ont été écrits; ana- V. 194.
lyse du premier livre, 566; du deuxième et du troisième, 567 et suiv. Hymne de Clément d'Alexandrie, 570. Stromates ou Tapisseries de Clément d'Alexandrie, 571 et suiv. Pourquoi ces livres sont ainsi appelés; en quel temps ils ont été composés; la division de cet ouvrage en huit livres est ancienne, et Clément d'Alexandrie est certainement auteur des sept premiers, 571. Analyse du premier livre, 572; du deuxième, 573; du troisième, 574; du cinquième, 577; du sixième, 578; du septième, 580. Le huitième n'est pas de Clément d'Alexandrie, 581, 582. [Cependant Moelher lui attribue ce huitième livre; pourquoi, 582, n. 8.] Traité intitulé : *Quel riche sera sauvé?* 582 et suiv. Ce traité est de Clément, 582, 583. Analyse de ce traité, 583 et suiv. Hypotyposes de Clément, 586 et suiv. Ce qu'elles contenaient, 586 et 587. Jugement qu'en a porté Photius, 587. Les exemplaires des Hypotyposes ont été corrompus, 587 et 588. Ouvrages faussement attribués à Clément d'Alexandrie, 588, 589. Commentaires sur les Épîtres de saint Pierre et de saint Jean, 588. Abrégé tiré de Théodote de Byzance; Extraits des prophètes, 588 et 589. Ouvrages de Clément que nous n'avons plus, 589. Doctrine de Clément sur l'Écriture, 591 et suiv.; sur la tradition, 593; sur la Trinité; la dinviité des trois personnes; le temps de la naissance de Jésus-Christ et son apathie, 594 et suiv.; sur la sainte Vierge; sur les Anges et la gloire des saints; sur les démons, 596; sur la nature de l'homme, le libre arbitre, et la nécessité de la grâce, 596 et suiv.; sur les causes et les remèdes du péché; sur les effets de la charité et de la

crainte, 598; sur l'Église et ses ministres, 598 et 599; sur le baptême, la confirmation et l'eucharistie, 599, 600; sur le mariage, les secondes noces et la virginité, 600; sur le serment et le mensonge, sur les images, les heures de prière et les jours de jeûne, 600 et 601; sur l'utilité de la philosophie, 601, 602; sur Adam, sur les apôtres et sur la pâque, 602, 603; sur le purgatoire et quelques autres points remarquables, 603, 604. Jugement des écrits de Clément d'Alexandrie, 604, 605. Éditions de ses œuvres, 605, 606. [Éditions et traductions nouvelles, 606.]

CLÉMENT, sous-diacre de Carthage, va à Rome, II, 296.

CLÉMENT (Saint), premier évêque de Metz. Sa translation par l'évêque Herman; histoire de cette translation par le même, XIII, 464.

CLÉMENT D'ANCYRE (Saint), martyr. [Homélie de saint Procle de Constantinople sur ce saint, VIII, 415 et 416.] — Discours de l'empereur Léon VI en son honneur, XII, 775.

CLÉMENT, Écossais, un des imposteurs contre lesquels sévit le concile de Leptines, est mis en prison, XII, 30, 31. Ils sont jugés dans un concile de Rome, puis le pape Zacharie remet l'affaire à la disposition de saint Boniface, 917, 918. — Autre récit de la même affaire, XIII, 609, 610.

CLÉMENT, moine de Landevenec, auteur de quelques hymnes. (Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 250, et t. V, p. 626.)

CLÉMENT (Claude), évêque de Turin. Voyez *Claude*.

[CLÉMENT (Félix), éditeur des *Carmina selecta*, traducteur de l'ouvrage intitulé les Poëtes chrétiens, V, 25. — Notice sur Adam de Saint-Victor par le même, XIV, 713. Sa traduction française de vingt-cinq séquences du même, 713 et 714.]

CLÉMENTINES, homélies attribuées à saint Clément, pape, I, 356.

CLÉMENTINUS (ou CLÉMENTIUS), primat de la province de Byzacène, à qui saint Grégoire écrit, XI, 909.

CLÉOMÈNES, hérétique dont les erreurs sont renouvelées par Noët, II, 554.

CLERC (Jean le), professeur de belles-lettres à Amsterdam. Son édition des livres d'Hermas, I, 338. — Son édition du livre d'Eusèbe des Pays de la Terre-Sainte, III, 316. — Ses notes sur Sulpice Sévère, VIII, 122. — Edition des œuvres de saint Augustin, IX, 818.

CLERC (l'abbé le). Sa traduction française des douze premières homélies du pape saint Grégoire sur Ezéchiel, XI, 586.

CLERCS. Traité de la Singularité des clercs attribué à Origène, II, 198; et à saint Cyprien, 347. Témoignages de saint Cyprien sur les clercs, 292, 378. Règlements de l'Église de Carthage concernant les clercs, 555 et suiv. — Exemptions que Constantin accorde aux clercs, III, 133 et 136. Largesses qu'il leur fait, 133. — Témoignage de saint Athanase sur les clercs, IV, 221, 222; de saint Basile, 467, 472, 528, 529. — Loi de Théodose sur les clercs, V, 93. Lettre de saint Ambroies en forme d'exhortation à des clercs, 503. — Règlement du pape saint Sirice touchant les clercs, VI, 101 et suiv. Loi de Constance pour l'immunité des clercs, 340. Lois de Valentinien Ier touchant les clercs, 356 et 358. [Canons sur les funérailles des clercs par saint Ephrem, 514, 515.] — Deux livres de saint Jean Chrysostôme contre la cohabitation des clercs avec les femmes, VII, 28 et suiv. Règlements du pape saint Innocent sur les clercs, 507 et suiv., 510 et suiv., 514 et suiv., 520. Lettre de saint Jérôme à Népotien sur la conduite des clercs, 603 et suiv. Etymologie du nom de clerc selon saint Jérôme, 604. Lettre supposée de saint Jérôme à Océanus sur la vie des clercs, 648. — Lettre de saint Augustin au sujet d'un clerc qui se trouvait lié à deux églises, IX, 88. Sermons de saint Augustin sur les mœurs et la vie des clercs, 242. Son témoignage sur les clercs, 779, 784, 785. — Stabilité des clercs recommandée par saint Léon, X, 203. Sermon de saint Maxime contre les clercs qui trafiquaient, 324. Règlements du pape saint Gélase concernant les clercs, 502 et suiv. Ordonnance d'Ennode de Pavie touchant les clercs, 575. Qui sont ceux qui doivent être exclus de la cléricature selon Gennade de Marseille, 604. — Dispositions des Novelles de Justinien concernant les clercs, XI, 256, 257. Divers règlements de saint Grégoire le Grand sur les clercs, 496, 497, 499, 500 et suiv., 504, 510, 517, 522, 523, 524 et suiv. Doctrine du même sur les clercs, 571 et suiv. Témoignage de saint Isidore de Séville, 718. Décision du pape saint Martin sur les clercs, 749. — Règlements du pape saint Zacharie, XII, 29, 30; d'Egbert, évêque d'York, 64, 65; du pape Étienne II, 115.

Lois de Carloman, 229. Lois de Charlemagne, 229 et suiv. [Examen que les officiers royaux de Charlemagne devaient faire sur le clergé, XII, 242. Autres capitulaires de Charlemagne qui regardent les clercs, 242, 243.] Ouvrage de Rhaban-Maur intitulé : De l'Institution des clercs et des cérémonies de l'Église, 452 et suiv.] Novelle de l'empereur Léon VI sur la cléricature, 774. Statuts de Vautier de Sens touchant les clercs, 789. Règlement d'Atton de Verceil, 821, 822. — Discours du pape Benoît VIII contre les dérèglements des clercs, XIII, 191. Décrets d'un concile de Pavie, 191 et 192. [Chasteté des clercs maintenue par le pape saint Léon IX, 210.] Décrets d'un concile de Rome, 244. Lettres des clercs de l'Église de Cambrai, 276, 277; de Noyon, 277. Constitutions pour l'Église de Milan contre les vices des clercs, 289, 290. Saint Pierre Damien s'élève contre les clercs qui défendaient leurs biens les armes à la main, 302. [Les clercs doivent garder la chasteté, 309.] Opuscule de saint Pierre Damien concernant les clercs et chanoines réguliers, 316. Lettre de Lanfranc sur un clerc accusé d'apostasie, 453. — Discipline observée à l'égard des clercs dans le XIe siècle, XIV, 40, 41. [Compte que les clercs et les moines rendront à Dieu d'après Anselme de Laon, 183. Le pape Eugène III écrit pour réprimer l'incontinence des clercs et les autres vices commis en Moravie et en Bohême, 277.] Comparaison des clercs et des moines par Abailard, 326. Discours de saint Bernard sur la réforme des clercs, 467. Dialogue sur la différence des clercs réguliers et des séculiers, ouvrage de Géroch, prévot de Richersperg, 631. Traité de Jean de Sarisbéry contre le vices des clercs, 679. Traité de Philippe de Bonne-Espérance sur la dignité des clercs, 686. Lettre de Pierre de Blois sur les clercs qui vivent à la cour, 766. [Vêtements des clercs et leurs devoirs d'après Grégoire VIII, 836.] — Canons apostoliques touchant les clercs, II, 580 et suiv. Constitutions apostoliques qui les concernent, 393 et suiv. Canons du concile d'Elivre, 607, 608 ; du concile d'Arles, 630 et suiv. ; d'Ancyre, 636 et suiv. — Canons du concile de Carthage, III, 499 ; de Laodicée, 512 ; de Valence, 601, 602 ; de Rome, 642 ; — d'un concile romain, VIII, 546 ; d'Orange, 607. — Plusieurs ordonnances du concile de Chalcédoine sur les clercs, X, 697 et suiv. Canons, attribués à saint Patrice, réglant la conduite des clercs, 705 et suiv. Canon du concile d'Angers qui défend aux clercs de plaider devant les juges séculiers, 709. Autre concile de Vannes qui renouvelle la même défense, 713. Canons du concile de Tours, 711, 712 ; de Vannes, 713, 714 ; d'Agde, 736 et suiv. ; de Tarragone, 747 et suiv. ; — d'Epaone, XI, 815 et suiv. ; d'Arles, 824 ; de Lérida, 824 et suiv. ; de Valence, 826 et suiv. ; du deuxième de Tolède, 839 et suiv. ; du deuxième d'Orléans, 848; du concile de Clermont, 849, 850; du troisième d'Orléans, 856 et suiv. ; du quatrième d'Orléans, 860 et suiv. ; du cinquième d'Orléans, 862, 863; du concile de Lyon, 887; du deuxième concile de Tours, 888 et suiv. ; du concile de Mâcon, 894, 895; du troisième de Lyon, 895 ; du concile de Narbonne, 904 ; d'un concile de Rome, 907 ; du concile d'Egara ou Terassa, 911, 912 ; du cinquième concile de Paris, 912; d'un concile de France, 913 ; du concile de Séville, 914, 915 ; — du concile de Reims, XII, 915 ; du quatrième concile de Tolède, 917 et suiv. ; de Mérida, 937, 938 ; du concile Quinisexte, 960 et suiv. ; — de Constance et d'Autun, XIII, 428, 429 ; d'un concile d'Allemagne, 606, 607 ; de Rome, 608 ; du deuxième général de Nicée, 630 et suiv. ; d'un concile de Frioul, 633 : d'Ingelheim, 660 ; de Rome, 661 ; du sixième de Paris, 664 ; d'Augsbourg, 751. — Canons d'un concile de Clermont, XIV, 1110 ; du deuxième de Latran, 1141 ; d'un concile de Dalmatie, 1145. Statuts du cardinal Galon, légat en France, 1149, 1150. Canons d'un concile d'Avignon, 1151. Décrets d'un concile de Paris, 1155. Canons du quatrième de Latran pour la réformation des mœurs des ecclésiastiques, 1166 et suiv.

CLERMONT, ville de France. Saint Sidoine Apollinaire l'un de ses évêques, X, 379 et suiv. Cette ville tombe sous la domination des Visigoths, 381. — Conciles tenus en cette ville, XI, 849, 864, 899, XIII, 431 et suiv., XIV, 1068, 1083 et 1110.

CLICHI, maison royale près Paris. Conciles qui y furent tenus, XII, 915 et 935.

CLICHTOU (Josse), chanoine et théologal de Chartres. Son commentaire sur les œuvres de saint Denis l'Aréopagite, X, 553.— Son édition de quelques ouvrages de saint Grégoire de Tours, XI, 398. — Ses commentaires sur le livre de saint Jean Damascène, de la Foi orthodoxe, XII, 97. — Edition

471.

qu'il donne avec Jean Bocard des œuvres de saint Bernard, XIV, 497. [Son édition des séquences de saint Victor, 714.]

CLIMAQUE, surnom donné au saint abbé Jean, auteur du traité intitulé : Echelle sainte, XI, 676.

CLIMAX ou protestation de Rathérius de Vérone contre l'élection de Baldric à l'évêché de Liége, XII, 851.

II siècle. CLINIQUES. On appelait ainsi ceux qui recevaient le baptême dans leur lit; ce qu'on pensait de ces chrétiens, II, 126. Canon
V siècle. douzième du concile de Néocésarée qui les concerne, 641.

CLOCHES. Un capitulaire défend de baptiser les cloches, XII, 231. Origine de leurs noms : *Campanæ* et *Nolæ*, 412. — Cloches données à l'église de Chartres par une reine d'Angleterre, XIV, 112.

CLODOBERT, fils de Chilpéric Ier. Son épitaphe par Fortunat, XI, 408.

CLODOMIR, fils du roi Clovis. Sa naissance et son baptême, XI, 78.

V. 563. CLODOSINDE, épouse d'Alboin, roi des Lombards. Lettre que lui écrit saint Nicétius de Trèves, XI, 203.

CLOITRE. [Traité sur la vie du cloître par Honoré d'Autun, XIV, 301.] Quatre livres du Cloître de l'âme, ouvrage de Hugues Foliet faussement attribué à Hugues de Saint-Victor, 350. Traité de la Discipline du cloître, ouvrage de Pierre de Celle, 682.

CLOTAIRE Ier, roi de France, épouse sainte Radegonde ; elle le quitte et se consacre à Dieu, XI, 315. Il tente en vain de la reprendre, 315 et 316. Son ordonnance générale pour l'observation de la justice, 884.
561. Sa mort, 884. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome III, p. 277 et suiv.)

V. 610. CLOTAIRE II, roi de France. Prédiction de saint Colomban à son égard; il reçoit avec distinction le saint religieux et lui donne une escorte pour le conduire sur les terres de
613. Théodebert, XI, 616. Il devient seul roi des Francs; il invite saint Colomban à revenir à Luxeuil; lettre que lui écrit le saint, 617. Baptême de Clotaire, 906. Il assemble le cinquième concile de Paris, 912. Son édit portant confirmation des décrets de ce concile, 913. — Son éditsur les immunités ecclésiastiques, XII, 227. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III. p. 541 et suiv.)

CLOTILDE (Sainte), fille de Chilpéric, roi des Bourguignons, épouse de Clovis. Ses soins pour l'engager à embrasser la religion chrétienne, XI, 78. Après la mort de Clovis, elle se retire au tombeau de saint Martin, 368.

CLOUD ou CLODOALD (Saint), fils de Clodomir. Son éloge historique par un anonyme du xe siècle, XII, 894.

CLOUS de la passion envoyés à Constantin par sainte Hélène, VII, 483 et 668. — Sainte Hélène les fait mettre au casque de Constantin et au mors de son cheval ; pourquoi, VIII, 516, et X, 44. — Selon saint Grégoire de Tours, les clous avec lesquels le Sauveur fut attaché à la croix étaient au nombre de quatre, XI, 372 et 389.

CLOVESHOU, ville d'Angleterre. Conciles tenus en cette ville, XIII, 610 et suiv., 640, 656, 657.

CLOVIS Ier, roi des Francs, succède à 481.
Childéric, son père ; il fait la conquête des Gaules, XI, 78. Épouse Clotilde, et sur ses instances, se fait instruire de la religion
chrétienne, 78 et 79. Son baptême, 79. Let- 496.
tre que lui écrit saint Remi sur la mort d'Alboflède, sa sœur, 79 et 80. Autre lettre
où saint Remi lui donne des avis sur le gou- 506 ou 507.
vernement de ses peuples ; lettre circulaire que Clovis écrit aux évêques des Gaules après la défaite d'Alaric ; il fonde le monas-
tère de Mici ; sa mort, 80. — Lettre que lui 511.
écrit le pape Anastase pour le féliciter de ce qu'il avait embrassé la foi chrétienne, X, 520. Il donne sa confiance à saint Avit de Vienne, 554. Lettre que cette évêque lui écrit pour le féliciter sur son baptême, 561. Il congratule le pape saint Hormisdas sur son élection et lui envoie des présents, 612. Demande un musicien au roi Théodoric, 646. — Il fait assembler le premier concile d'Orléans, 743. — Histoire de Clovis et de ses enfants attribuée à saint Grégoire de Tours, XI, 385. — Témoignage d'Hincmar de Reims sur le sacre de Clovis, XII, 655 (Voyez l'article de Clovis Ier dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 65 et suiv.)

CLUNY [avant la révolution française], abbaye dans le Mâconnais, rétablie par saint Odon, XII, 805. [Priviléges accordés à l'abbaye de Cluny par le pape Jean X, 745 ;] par le pape Agapet II, 830; [par Léon VII, 829.] — Ce monastère est regardé comme le plus
régulier dans le xe siècle, XIII, 144. Lettre 1016.
dans laquelle le pape Benoît VIII prononce l'excommunication contre tous les usurpateurs des biens de l'abbaye de Cluny, 191. Son

exemption confirmée par une bulle du pape saint Léon IX, 200. Autre bulle du même en faveur de l'abbaye de Cluny, 202 et 209. Recueil des anciens usages de cette abbaye fait au XIe siècle par un moine nommé Bernard, 269 et 479, et XIV, 90. Le pape
XI siècle. Alexandre II confirme toutes les donations faites à ce monastère et l'exempte de toute juridiction épiscopale, XIII, 294. Privilége accordé à ce monastère par le pape Urbain II, 420. Bulle d'immunité accordée par le même pape, 430. Usages de l'abbaye de Cluny recueillis par le moine Ulric, 471. Analyse de ces usages, 471 et suiv. Les usages de Cluny sont reçus à Rome, à Farfe, à Hirsauge ; les moines d'Allemagne consultent ceux du Mont-Cassin sur ces usages, 479. Donations que Hugues, archevêque de Lyon, fait à l'église de Cluny, 592. — [Do-
XI et XII siècle. nations faites au monastère de Cluny sous le gouvernement de saint Hugues, XIV, 55.] Permission accordée à l'abbé de Cluny de se servir de la mitre et des habits pontifi-
1118. caux, 135, 136. Priviléges de Cluny confirmés par le pape Honorius II, 252 ; par le pape Innocent II, 260. [Lettre du pape
1125. Honorius II aux moines de Cluny, 253, 254. Epoque de la consécration de l'église de Cluny, 262. [Contestation entre l'abbaye de Cluny et celle de Saint-Gilles, terminée par ce pape, 261. Lettre de Clément II qui confirme la donation faite de l'église de Saint-Vincent-de-Salamanque à l'abbaye de Cluny, 267. Ses priviléges confirmés par le pape Lucius II, 268. Différend des moines de Cluny avec ceux de Cîteaux ; apologie de saint Bernard contre les moines de Cluny, 470 et suiv. Réponse de Pierre le Vénérable aux imputations de saint Bernard, 503 et suiv. Statuts de Cluny réformés par Pierre le Vénérable, 522 et suiv. Etat de l'abbaye de Cluny dressé par le même, 525. Charte de
910. la fondation de l'abbaye de Cluny, par Guillaume, duc d'Aquitaine, 524, 525. Concile de Châlons-sur-Saône où les priviléges de Cluny sont lus et approuvés, 1063. Lettre du pape Gélase II qui confirme à cette abbaye tous les biens qu'elle possédait à la mort de l'abbé Hugues, 1090. Bulle du même pape en faveur de ce monastère, 1091.

XI siècle. CLUSE, autrefois abbaye dans le diocèse de Turin. Fragments de l'Histoire de cette abbaye écrite par le moine Guillaume, XIII, 490.

II siècle. CNOSSIENS. Lettre que saint Denis de Corinthe leur écrivit, I, 462.

COADJUTEUR d'un évêque. Premier III siècle. exemple, II, 123.

COBLENTZ. Conciles tenus en cette ville, XIII, 692, 693, 744.

COCCIUS. Son édition des œuvres du pape saint Grégoire le Grand, XI, 584.

COCHARIC, roi des Allemands, X, 7.

COCHLÉE (Jean), chanoine de Breslau. Sa traduction allemande du traité, attribué à saint Cyprien, de la Singularité des clercs, I, 385. — Son édition des œuvres de saint Optat de Milève, V, 148. — Son édition des commentaires de Brunon, évêque de Wirtzbourg, sur le Symbole des apôtres et sur celui attribué à saint Athanase, XIII, 116. — Son édition de plusieurs ouvrages de Rupert, abbé de Tuy, XIV, 292. [Son édition de plusieurs ouvrages d'Honorius d'Autun, 296.]

COCON. Lieu situé dans le diocèse de Maguelone. Les dîmes de ce lieu revendiquées par l'église de Saint-Andoche de Nîmes, sont adjugées à celle de Saint-Jean-Baptiste, XIII, 737.

CODES. Code des canons de l'Église romaine, titre donné à une édition du code de Denis le Petit, XI, 122. Le pape Adrien le donne à Charlemagne, XII, 135. — Code des canons de l'Église grecque confirmés au concile de Chalcédoine ; quel en est le com- 451. pilateur, X, 696. — Code des règles, ou recueil des règles monastiques, par saint Benoît d'Aniane, XII, 258, 259. — Code Théodosien, recueil de lois composé par Anien et autorisé par Alaric, roi des Visigoths en Espagne, X, 736. — Code de Justinien, ou code des lois choisies des empereurs, revu et publié par ordre de l'empereur Justinien, XI, 261. Ce qu'il y a de remarquable sur les matières ecclésiastiques, 261 et 262. — Code de Godefroi de Bouillon, roi de Jérusalem, nommé Assises de Jérusalem, XIII, 527.

CŒNA, évêque, à qui une des lettres de VIII siècle. saint Lulle est adressée, XII, 132.

COENRÈDE, roi des Merciens, embrasse 709. à Rome la vie monastique et y meurt, XII, 23. [Ses chartes, 24.]

CŒUR. De la Garde du cœur : lettre de Jean, moine de la Chartreuse-des-Portes, ainsi intitulée, XIV, 401.

COGITOSUS, irlandais, qui a écrit la Vie VI siècle. de sainte Brigitte, sa tante, XI, 348, et XII, 129, 130. [Édition de cette Vie dans la *Patrologie*, XI, 348.]

COGNAT, évêque d'Edesse, III, 102.

[COIMBRE, ville de Portugal. Cette Église est détachée de la métropole de Brague et donnée à l'archevêque de Compostelle, XIV, 256].

COLARBASE, hérétique valentinien, II, 536.

[COLDKORN. Son édition des œuvres choisies de saint Basile et de saint Grégoire de Nazianze, IV, 548.]

COLCUS, lecteur en Ecosse. Lettre que lui écrit Alcuin, XII, 197.

COLEMANN, moine. Ses Mémoires sur la vie de Ulftan, évêque de Worchester, dont
1113. il avait été disciple ; sa mort, XIV, 314.

siècle. COLÈRE. De la Colère de Dieu, ouvrage de
siècle. Lactance, II, 303, 304. — Homélie de saint Basile le Grand, IV, 383, 384. Autre qui lui est faussement attribuée, 489. — Poëme de saint Grégoire de Nazianze, V, 293, 294. Doctrine de saint Ambroise, 436, 437 ; — de saint Jean Chrysostôme, VII, 175 et 220; — de Cassien, VIII, 158 ; — de saint Augustin, IX, 219, 220. — Traité de la Colère par saint Martin de Dume, ouvrage qui est resté manuscrit, XI, 351. [Il a été imprimé depuis, 352.]

[COLESSE. Sa traduction française du livre de la Consolation, de Boëce, X, 665.]

[COLGANI (Jean), auteur de la Triade thaumaturge, XIV, 416.]

COLLATEUR ou CONFÉRENCIER. Voyez *Jean Cassien.*

COLLATEURS des bénéfices. Canon d'un concile de Reims, XIV, 1093; d'un concile d'Avranches, 1135. Canon du troisième concile de Latran qui les concerne, 1141;
1215. du quatrième concile de Latran, 1168.

COLLATION ou repas permis le soir en carême ; son origine, XIII, 655.

COLLATION des bénéfices. Traité sur ce sujet composé par Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, XIV, 1028 et suiv.

siecle. COLLECTE ou assemblée des fidèles pour la célébration des saints mystères, III, 22.

COLLECTES ou quêtes pour les pauvres dans les églises de Rome, X, 179 et suiv., et 213. Voyez *Quêtes.*

siécle. COLLÈGUE. Titre que les évêques se donnaient entre eux, II, 559.

COLLETET (Guillaume). Sa traduction française du traité de saint Augustin, de la Doctrine chrétienne avec le moine Laurent, IX, 814.

[COLETTI (les frères). Leur édition des œuvres de Lucifer de Cagliari, IV, 271.]

[COLLOMBET et GRÉGOIRE. Leur traduction française des Prescriptions de Tertullien, II, 87. — Leur édition et leur traduction française des œuvres choisies de saint Jérôme, VII, 711 ; — des écrits de saint Eucher, VIII, 456 ; des écrits de saint Vincent de Lérins, 467 ; — des écrits de Salvien, X, 378; des œuvres de saint Sidoine Apollinaire, 399.]

COLLUTHE, prêtre d'Alexandrie, fait IV siècle.
schisme avec saint Alexandre; il fait des ordinations; il ordonne prêtre Ichyras, III, 105 et 418.

COLLUTHIENS, disciples de Colluthe, III, 105.

COLLYRIDIENS. Ce que saint Épiphane IV siècle.
dit de cette secte, VI, 411.

COLMANN, évêque de Lindisfarne, Irlandais, défend dans la conférence de Strenes-
664. hall les usages des Bretons sur la célébration de la Pâque, XII, 62 et 935, 936.

COLMANN (Saint), Écossais, entreprend le pèlerinage de Jérusalem, XIII, 138, 139. A son arrivée dans la Basse-Autriche, on le
prend pour un espion et on le fait mourir; son 1012.
innocence reconnue, on l'enterre honorablement dans un lieu où s'est formé depuis le monastère de Molk; il est honoré comme martyr. Histoire de sa mort et de ses miracles, écrite par Erchinfroid, troisième abbé de Molck, 139.

COLMAN, moine. Voyez *Colemann.*

COLMIEU (Jean de). Voyez *Jean de Colmieu.*

COLOGNE, ville d'Allemagne. Concile sup-
346. posé y être tenu pour la déposition d'Euphratas, évêque de cette ville, III, 474, 475. (Voyez notes 2 et 8 de la page 475.) — Cette
ville est choisie pour métropole de la nou- 743.
velle Église d'Allemagne ; ce choix con- 751.
firmé par le pape Zacharie, XII, 31. Ensuite,
on donne à Mayence le titre de métropole X siècle.
et Cologne lui est soumise, 34. Le pape Grégoire V nomme Héribert archevêque de Co-
782.
logne, un des électeurs à qui le pouvoir d'élire l'empereur était dévolu, 900. — Conciles tenus en cette ville, XIII, 617 et suiv., 714. 715, 730, 731, XIV, 1059, 1086, 1087, 1090. Les statuts de Gonthier pour les chanoines de la cathédrale de Cologne, confirmés dans un concile, XIII, 717. Prétentions de l'archevêque de Cologne sur l'évêché de Brême, 733. — Traité historique des divers 873.
progrès de l'Église de Cologne, XIV, 863.

COLOMB, évêque en Numidie. Différentes 591.

lettres que lui écrit le pape saint Grégoire le Grand, XI, 489 et 506.

COLOMB, prêtre. Saint Grégoire le Grand lui envoie un exemplaire du Pastoral, XI, 499.

COLOMBAN ou COLOMBA (Saint), sur-
565. nommé l'Ancien, apôtre des Pictes, bâtit en Irlande le monastère de Dermach; il passe en Ecosse où il prêche la foi aux Pictes septentrionaux; il établit dans l'île de Hy un autre monastère, dont l'abbé avait
598. juridiction sur toute la province; sa mort; Varœus lui attribue une règle pour ses moines et une hymne à la louange de saint Kieran, XI, 350. [Edition de cette lettre dans la *Patrologie*.] Il est surnommé l'Ancien pour le distinguer du suivant, 612. Sa Vie par Cumnénéus Albus; autre par Adamnan, 852. [Voyez sa Vie racontée dans l'*Histoire des moines d'Occident*, par M. de Montalembert.

COLOMBAN (Saint), premier abbé de
560. Luxeuil, XI, 612 et suiv. Sa naissance et son éducation; il embrasse la vie monastique au monastère de Bancor, 612. Il quitte l'Irlande et passe dans les Gaules, où il se retire, à Anegrai dans les Vosges; il bâtit les monastères de Luxeuil et de Fontaines, 613. On a lieu de douter qu'il ait établi la psalmodie perpétulle à Luxeuil, 613 et 614. Il est inquiété sur le temps où il célébrait la pâque, 614. Sujet de la haine que lui porte la reine Brunehaut; son entretien avec le roi Théodoric ou Thierry; il est exilé et re-
610. vient, 614 et 615. Il est exilé une deuxième fois et embarqué sur la Loire pour être ramené en Irlande, 615. Il se retire dans les états du roi Théodebert et prêche la foi à Zug; il vient à Brégents où il fait beaucoup
612. de conversions; il y établit un monastère;
613. il passe en Italie et s'arrête à Bobio, où il établit un monastère, 616. Le roi Clotaire l'invite à revenir à Luxeuil; lettre qu'il écrit
615. à ce prince; mort de saint Colomban; sa Vie écrite par Jonas et par d'autres, 617. Ouvrages de saint Colomban, 617 et suiv. Sa règle, 617. Seconde partie de la règle de saint Colomban ou le pénitentiel, 620, 621. Autre pénitentiel, 621, 622. Instructions ou discours de saint Colomban, 622 et suiv. Ses lettres, 624 et suiv. Ses poésies, 627 et suiv. Ses ouvrages perdus, 629. Jugement et éditions de ces écrits, 630. [Ses écrits dans la *Patrologie*, 630, note 1.] Lettre de saint Colomban au pape saint Grégoire au sujet des difficultés qu'on lui faisait sur la célébration de la Pâque, 518. — Deux hymnes de Notker le Bègue en l'honneur de saint Colomban, XII, 766. — Hymnes et répons pour son office, composés par le cardinal Humbert, et notés par le pape saint Léon IX, XII, 252. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome III, p. 505 et suiv.)

COLOMBAN, abbé de Saint-Trond, auteur d'un poëme sur la mort de Charlemagne. IX siècle
(Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 422.)

COLOMBAN, moine qui mit en vers la généalogie de nos rois, par ordre de Charles le Chauve. (Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. *xviij* et 513.)

COLOMBE (Sainte), vierge et martyre de Sens. Discours de Pierre Damien en son honneur, XIII, 309.

COLOMBE (Sainte), vierge et martyre de Cordoue, XII, 519.

COLOMBES d'or et d'argent suspendues sur les fonts sacrés et sur les saints autels, XI, 821. — Livre des trois colombes attribué à Hugues de Saint-Victor, XIV, 353.

COLOMBIERS, monastère d'hommes fondé par saint Patrocle, XI, 381.

COLOMIEZ (Paul), protestant. Sa traduction française du livre de Tertullien aux martyrs, II, 87.

[COLON, diacre élu évêque de Rieti, XII, 409.]

COLONIE, ville de Cappadoce. Lettre de saint Basile le Grand au clergé, au peuple 375.
et aux magistrats de cette ville, IV, 477.

COLORBASIENS. Ce que saint Epiphane IV siècl
dit de cette secte, VI, 391.

COLOSSIEN. Lettre que lui écrit Firmus de Césarée en Cappadoce, X, 151.

COLOSSIENS, fidèles de Colosses. Épître I siecle
de saint Paul aux Colossiens, I, 228, 229.

COLUMBA ou COLUMBAN, abbé de Hy. Voyez *Colomba* ou *Colomban l'Ancien*.

COLUMBUS (Jean), Suédois. Son édition du livre de Lactance : De la mort des persécuteurs, II, 521.

COLVENIER (Georges), chancelier de l'Université de Douai. Son édition de la Chronique de Cambrai, par Baudry, chantre de Thérouanne, XIII, 482.

COLVIUS (Pierre). Ses notes sur les œuvres de saint Sidoine Apollinaire, X, 399.

COMASIUS, rhéteur et ensuite moine à qui saint Nil écrit, VIII, 217.

siècle. COMBAT SPIRITUEL. Opuscule de saint Ephrem sur ce sujet, VI, 36 [et 509. — Traité de saint Augustin sur ce sujet, IX, 837.]

396. [COMBAT de la chair et du corps. Saint Zénon, évêque de Verceil, en traite dans un de ses sermons, VI, 274.]

COMBAT CHRÉTIEN. Ouvrage de saint Augustin, IX, 263, 264. Doctrine de saint Augustin sur le combat de l'esprit contre la chair, 493, 494, 499 et 541.

COMBAT DE L'AME. Poëme de Prudence, VIII, 101.

COMBAT DES VERTUS ET DES VICES. Ouvrage attribué à saint Ambroise, V, 512; — à Jean Cassien, VIII, 200; — à saint Augustin, IX, 287 [et 837;] — au pape saint Léon, X, 274; — à saint Isidore de Séville, XI, 725. — Il est aujourd'hui reconnu comme un des ouvrages d'Ambroise Autpert; idée de ce traité, XII, 123. — On l'a encore attribué au pape saint Léon IX, XIII, 210, 211. [Ce que contient ce traité, 211.]

siècle. COMBAT de l'hiver et du printemps. Pastorale de Milon, moine de St-Amand, XII, 334.

COMBATS singuliers. Voyez *Duels*.

COMBEFIS (François), dominicain. Sa traduction latine du livre de saint Hippolyte sur l'Antechrist, I, 642. — Ses éditions de différents ouvrages de saint Méthode, III, 73. — Ses objections contre les grandes et petites règles de saint Basile réfutées, IV, 400, 401. Son travail pour une édition des œuvres de saint Basile, archevêque de Césarée, 546. — Son édition d'un discours de saint Jean Chrysostôme, VII, 435. — Son édition des œuvres de saint Maxime, abbé de Chrysopolis, XI, 771. — Il est chargé par le clergé de France de donner une nouvelle édition de saint Jean Damascène; ce qui l'empêche de l'exécuter, XII, 98. Ses notes sur la Chronique de Théophanes, 156.

598. COME, ville d'Italie. Description qu'en fait Cassiodore, XI, 219. Le pape saint Grégoire fait rendre à l'église de cette ville des biens qu'elle réclamait sur l'Église romaine, 515.

siècle. COMÉDIENS. Lettre de saint Cyprien à leur sujet, II, 369, 370. Canons soixante-
siècle. deuxième et soixante septième du concile d'Elvire, 612, 613. Canon cinquième du
371. concile d'Arles, 630. — Deux lois de Valentinien Ier touchant les comédiens, VI, 357,
et 382. 358. Deux lois de l'empereur Gratien touchant les comédiennes, 362. Lois de Théo-
394. dose, 374. — Canon d'un concile de Carthage, VIII, 536.

COMÉDIES. Six comédies pieuses composées à l'imitation de celles de Térence, par Roswithe, religieuse, XII, 876.

COMES. Sacramentaire ou Lectionnaire attribué à saint Jérôme sous ce titre, VII, 650 et 709.

COMES. Titre du lectionnaire d'Alcuin, XII, 206. (Ce titre ne signifie point le livre du comte, mais le compagnon.)

COMESTOR (Pierre), chancelier de l'église de Paris. Voyez *Pierre Comestor*.

COMESTOR (François), docteur de Sorbonne. Son édition des œuvres de saint Bernard, XIV, 498.

COMÈTES. Fausse idée des astrologues sur les comètes, IV, 490. — Discours d'Isaac l'Ancien à l'occasion d'une comète, X, 578.

COMITOLO (Paul), jésuite italien. Son édition d'une chaîne sur Job, qu'il attribue à Olympiodore et qui est de Nicétas d'Héraclée, XII, 913.

COMMANDEMENTS DE DIEU. Doctrine I siècle.
d'Hermas, I, 335 et 337; de saint Hippolyte, III siècle.
641; — d'Origène, II, 243; — de saint Basile, IV, 542; — de saint Ambroise, V, 577; IV et V siècle.
— de saint Jérôme, VII, 668; — de saint Augustin, IX, 227, 438, 449, 517. Possibilité des commandements de Dieu, 694. Nécessité de la grâce pour accomplir les commandements de Dieu, 694 et suiv. Il faut demander à Dieu ce qu'il nous commande, 696, 697. — Doctrine de Théodoret sur les commandements de Dieu, X, 52 et 53.

COMMELIN (Jérôme), imprimeur à Heidelberg. Son édition des œuvres de saint Athanase, IV, 231; — et de saint Jean Chrysostôme, VII, 434.

COMMÉMORAISON DES MORTS. Oldoïni attribue au pape Sylvestre II une bulle pour l'établissement de cette solennité, mais elle ne paraît nulle part, XII, 910. — Saint Odilon établit cette solennité à Cluny; elle est 998.
ensuite adoptée dans un grand nombre d'églises, XIII, 152.

COMMERCE interdit aux clercs par le pape saint Gélase, X, 503. — Doctrine de Pierre de Blois sur ce point, XIV, 767.

COMMERCI, ville de Lorraine. Près de cette ville, une fille d'environ douze ans demeure deux ou trois ans sans prendre de nourriture, XII, 354.

COMMODIEN, auteur ecclésiastique. Il embrasse la religion chrétienne, III, 148 et suiv. En quel temps il peut avoir fleuri. Ecrits qu'il compose contre les païens sous

le titre d'Instructions, 148. Analyse de cet ouvrage, 148 et 149. Jugement qu'on en peut porter; éditions qui en ont été faites, 149. [Poëme apologétique contre les Juifs et les Gentils, publié par D. Pitra, 149, 150. Analyse de cet ouvrage, 150 et suiv. Jugement sur cet écrit, 153. — Ses Instructions, corrigées par dom Pitra, XI, 346.]

VI siècle. COMMOGEL ou CONGAL, abbé de Bancor, reçoit dans son monastère saint Colomban, XI, 613.

COMMUNAUTÉ de clercs formée par saint Augustin, IX, 13, 242.

COMMUNION EUCHARISTIQUE. [Témoignage de saint Clément, pape, I, 354.] Ce qu'en dit Clément d'Alexandrie, 599, 600. Ecrit de saint Hippolyte sur ce sujet, 632.

III siècle. — Communion sous l'espèce du pain, et à jeun, selon Tertullien, II. 12. Témoignage de saint Cyprien, 366 et 379. Canon d'un concile de Carthage, 549. Communion des fidèles; dixième canon apostolique; communion des clercs; neuvième canon apostolique, 581. Prêtres et diacres ou autres clercs réduits à la communion laïque, 585. Constitutions apostoliques sur la commu-

IV siècle. nion, 597, 598. Communion refusée à la mort; canons premier, deuxième, troisième, sixième, septième, huitième, dixième, douzième, treizième, dix-septième, dix-neuvième, quarante-septième, soixante-troisième, soixante-quatrième, soixante-cinquième, soixante-sixième, soixante-dixième, soixante-onzième, soixante-douzième, soixante-treizième, soixante-quinzième du concile d'Elvire, 603 et suiv. Les énergumènes reçoivent la communion à la mort; canon trente-septième du concile d'Elvire, 607, 608. Canon seizième du vingt-deuxième concile d'Arles sur la communion, 632. Communion accordée à la mort; canon deuxième

IV siècle. du concile de Néocésarée, 641. — Commu-

341. nion eucharistique et communion de prière; canon deuxième du concile d'Antioche, III, 465. Canon septième du concile de Carthage, 500. — [Communion même en dehors de la messe; témoignage de saint Athanase, IV, 165.] — Communion laïque; témoignage de saint Basile, 528. — Réponses troisième, cinquième, septième, douzième, treizième et seizième de Timothée d'Alexandrie, V, 93, 94. Témoignage de l'auteur du livre des Sacrements attribué à saint Ambroise, 464. [Témoignages de saint Ephrem, VI, 463.]

IV et V siècle. — Doctrine de saint Jean Chrysostôme sur ce sujet, VII, 95, 134, 232, 246 et suiv., 299; sur les dispositions à la communion, 247, 248, 300, 301, 402 et suiv.; sur la fréquente communion, 404 et suiv.; sur les communions indignes, 407 et suiv. Canon septième attribué à Théophile d'Alexandrie, 446. Diverses pratiques sur la communion, 490. Canon deuxième dans la lettre du pape saint Inno- 405.
cent à saint Exupère, évêque de Toulouse, 511. Témoignage de saint Jérôme sur la communion, 602, 622, 673. Canon d'un concile de Carthage, 726. Canons treizième et quatorzième du premier concile de Tolède, 740, 741. — Doctrine de saint Synésius sur la communion, VIII, 31; de saint Gaudence, 36. Pourquoi, selon saint Isidore de Péluse, on a donné le nom de communion à la participation des mystères, 484. Doctrine de IV et V siècl
saint Augustin, IX, 768 et suiv. Fréquente communion, 768, 769. Dispositions pour communier, 769, 770. Doit-on donner la communion aux pécheurs occultes, 770, 771. Nécessité de communier, 771, 772. — Canon du second concile de saint Patrice sur la communion pascale, X, 707. Canon du concile d'Agde qui prescrit de communier trois fois l'année, 738. — Question sur les enfants morts subitement entre le baptême et la communion, XI, 37. Réponse de saint Fulgence, 39. Témoignage de saint Grégoire de Tours sur la communion, 390, 391. Doctrine de saint Grégoire le Grand, 538, 568, 569. Règlements de saint Grégoire, 526. Témoignage d'Anastase le Sinaïte, 602, 603, 605, 606. Règlement de saint Colomban de Luxeuil, 620. [Témoignage de saint Sophorne de Jérusalem, 708] Ce que dit saint Isidore de Séville sur la communion, 717 et 720. Canon du concile d'Epaone qui défend de donner la communion à un prêtre, à un diacre, qui voyagent sans avoir des lettres de l'évêque, 814. Témoignage de Jonas, abbé d'Elnone, sur la communion sous les deux espèces, 737. — Sentiment du Vénérable Bède sur la communion, XII, 14, 17. Règlement d'un évêque anonyme, 170. Témoignage du moine Béatus, 216. Règlement de saint Angilbert, 221. Loi de Charlemagne, 234. Canons attribués au patriarche saint Nicéphore, 286. [Ce que saint Théodore Studite dit de la communion eucharistique, 314, 315.] Sentiment d'Amalaire, prêtre de Metz, sur la fréquente communion, 349. Témoignage de Jonas, évêque d'Orléans, 390. Règlement du pape Léon IV, 408. Témoignage

de Walafrid Strabon, 413. Sentiment de Raban Maur sur la fréquente communion, 455.
455. Sentiment de Raoul, archevêque de Bourges, 554. Réponse du pape saint Nicolas Ier aux consultations des Bulgares, 582, 583. Hymne de Ratpert, moine de Saint-Gal pour être chantée pendant la communion, 700. Règlements d'Atton de Verceil, 822; de Rathier de Vérone, 855. Canon du quatrième concile de Tolède, 917. Canon d'un concile d'Autun, 939; du concile Quinisexte, 961. [Si on peut faire porter la communion par des femmes aux chrétiens détenus chez les Sarrasins; si on peut admettre à la communion les enfants qui ont été corrompus par des Sarrasins, 979.] — Témoignage de Gezon, abbé de Tortone, XIII, 20. Témoignage de saint
979. Abbon, moine de Fleury, 26. Témoignages de Gébehard, prêtre d'Augsbourg, 56; de Guillaume et d'Ascelin, moines du Bec, 168; de Siméon le Jeune, 226. Canon du concile de Clermont, 432. Ce que dit Durand, abbé de Troarn, sur la fréquente communion, 460. Témoignage de l'auteur anonyme d'un traité sur les sacrements, 492. Canon d'un concile de Cloveshou, 611. Canon d'un concile de Rouen
27. sur la communion, 727. — Lettre du pape Pascal II sur un abus qui s'était introduit de donner la communion en trempant l'espèce du pain dans celle du vin; les deux espèces doivent être prises séparément, XIV, 134. Raison que donne Arnulphe, évêque de Rochester, de l'usage qui s'était introduit de tremper l'hostie dans le sang, en donnant la communion, 236. Pourquoi l'on reçoit séparément le corps et le sang de Jésus-Christ, 237. Doctrine de Hugues, archevêque de Rouen, 609. Voyez *Eucharistie*.

siècle. COMMUNION DE PRIÈRES : Canons apostoliques onzième, douzième, treizième, II, 581. — Communion de prières avec les hérétiques : canons neuvième et trente-troisième du concile de Laodicée, III, 510 et 511. — Communion ou association de prières entre divers monastères, XIV, 514. — Communion ecclésiastique. Saint Basile déclare qu'il est uni de communion avec toutes les églises, IV, 362. — Doctrine de saint Augustin sur la
siècle. communion avec les méchants, IX, 377. — Communion prise au sens d'absolution, II, 603,
41. 604 et 608. Le concile d'Orange ordonne de donner à ceux qui meurent pendant le cours de leur pénitence, la communion, sans l'imposition des mains établie pour la réconciliation. Ce qu'on doit entendre par ce terme de communion, VIII, 607.

COMNÈNE (Alexis). Voyez *Alexis Comnène*.

COMNÈNE (Isaac), frère de l'empereur Alexis, XIV, 139 et suiv.

COMNÈNE (Anne). Voyez *Anne Comnène*.

COMNÈNE (Manuel et Jean), empereurs. Leur histoire, par Jean Ciname, XIV, 641, 642. Voyez *Manuel Comnène*. [Les Constitutions Novelles de Manuel Comnène, au nombre de vingt, sont reproduites au t. CXXXIII de la *Patrologie grecque*.]

[COMPASSION de la sainte Vierge. Traité sur ce sujet, faussement attribué à saint Augustin, IX, 837.]

COMPÉTENTS. On désignait par ce nom IV siècle.
tous ceux qui postulaient pour le baptême, III, 513. — Sermon de saint Augustin aux compétents, IX, 239. — Sermon de saint Césaire d'Arles adressé aux compétents, XI, 139.

COMPIÈGNE, ville de France. Parlement tenu en cette ville pour la déposition de l'empereur Louis le Débonnaire, XII, 376. [Note sur la conduite des évêques en cette occasion, 1109.] Lettre de saint Aldric du Mans aux évêques du concile de Compiègne, 445. — Conciles tenus en cette ville, XIII, 615, 667; XIV, 1072.

[COMPLAINTE de la sainte Vierge au pied de la croix, par Nicolas le grammairien, XIII, 560.]

[COMPLAINTE sur la mort de Hugues, fils de Charlemagne, XII, 477.]

COMPLICE. Canon soixante-onzième dans 375.
la troisième épître canonique de saint Basile le Grand, IV, 474.

COMPONCTION. Quatre discours de saint IV siècle.
Éphrem sur la componction, VI, 20, 21. Discours de saint Éphrem, intitulé : De la Patience et de la Componction, 23. Autre sur le jugement et la componction, 25. Traité de saint Éphrem sur la componction, 37, 38. [Discours de saint Éphrem sur la pénitence et la componction, 506.] — Deux livres de 376.
saint Jean Chrysostôme sur ce sujet, VII, 23 et suiv. — Lettre de saint Fulgence de Ruspe, XI, 29. Discours de saint Colomban, 623, 624.

COMPOSTELLE, ville d'Espagne. Conciles tenus en cette ville, XIII, 737, 738, 1060, 1061, 1086. [Histoire de cette Église, XIV, 541, 542.]

COMPUT PASCAL. [Différents computs anciens sur la Pâque, I, 540. Comput d'un anonyme, 540 et suiv.; comput de Murin d'Alexandrie;] comput de Cassiodore, XI, 222. — Comput vulgaire attribué au Vénérable Bède, XII, 3. De la Manière et de l'Ordre du

comput, ouvrage du vénérable Bède cité par Heiric qui écrivit sur la même matière, 4. [Hymnes du Vénérable Bède sur les règles du comput, 4.] Traité de Raban Maur sur le comput, 464. Traité sur le comput, faussement attribué à Heiric, moine d'Auxerre; il est d'Hilpéric, 641. Traité du comput ecclésiastique, ouvrage d'Hilpéric, écolâtre de Grandfel, 862. — Traité du comput, attribué à Albert ou Alpert, moine de Saint-Symphorien de Metz, XIII, 73. Comput ecclésiastique de Jean de Garlande, 230. Comput ecclésiastique, attribué à Hépidam, moine de St-Gal, 325. Traité de Francon, écolâtre de Liége, sur le comput, 341. Livre du calcul ou comput, par Pandulphe, moine du Mont-Cassin, 495. Traité du comput ecclésiastique, ouvrage de saint Mathias de Trèves, 562. — Comput ecclésiastique dressé par Sigebert, moine de Gemblours, XIV, 67, 68. [Traité de Jean de Coutances sur le comput, 247, 248.] Comput ecclésiastique de Gerland, 366. Voy. *Calcul.*

XI siècle

CONANTIUS, évêque de Palenzo en Espagne. Hymnes et prières que lui attribue saint Ildefonse, XI, 699.

CONCEPTION DE LA TRÈS-Ste VIERGE. Traité de sa conception passive; discours sur le même sujet, XIV, 35. — L'Immaculée Conception a-t-elle été définie dans un concile des Apôtres, II, 536.—[Discours sur la conception de la sainte Vierge par Jean d'Eubée, XII, 61. Ce qu'il contient, 61 et 62. La fête de l'Immaculée Conception était une des plus célèbres au VIIIe siècle, 62.] — Ce qu'en a pensé le Vénérable Hildebert, XIV, 216. [Poëme sur la Conception de la B.V. par le même, 223.] Lettre de saint Bernard qui s'oppose à l'établissement de cette fête dans l'Église de Lyon, 438, 439. Raisons qu'il allègue pour preuves que Jésus-Christ seul a été conçu sans péché; [soumission anticipée de saint Bernard au décret de l'Église, 439.] Doctrine de Godefroi, abbé des Monts, 588. [Discussion au sujet de la Conception immaculée de Marie entre Nicolas, moine de Saint-Alban et Pierre de Celle, 737. Ce que Nicolas dit à ce sujet de saint Bernard, 737 et 738.] Sermon de Pierre Comester sur l'Immaculée Conception, 745. [Jean Beleth, théologien, se déclare pour la fête de la Conception, 795. Maurice de Sully n'admettait pas le privilége de la conception immaculée pour Marie, 819. Martin, chanoine de Saint-Isidore, défend cette prérogative, 834. Ce que Siccard, évêque de Crémone, dit de cette fête, 904.]

CONCEPTION DE SAINT JEAN-BAPTISTE. Voyez *Annonciation de Zacharie.*

CONCILES. Importance de la matière des conciles, II, 529, 530. Autorité de leurs décisions, 530, et n. 5. On n'en connaît qu'un seul dans le premier siècle; il y en eut peu dans le second, 531. Ils commencèrent à devenir plus communs dans le troisième; comment on a pu s'en passer dans les premiers siècles, 530. [Les conciles ne furent pas aussi rares, que le prétend dom Ceillier, dans les premiers siècles, 530, n. 9. Les hérésies des premiers siècles n'ont pas été détruites comme le prétend l'auteur, 531, n. 5 et 6.] — Témoignage de saint Ignace d'Antioche sur les conciles, I, 384. — Canon trente-huitième des Canons apostoliques sur les conciles, II, 583. — Témoignage de Constantin sur l'autorité des conciles, III, 137, 138. Témoignage du concile de Nicée sur l'examen de ce qui a été décidé dans les conciles, 438, 439. Concile provincial; ce qui le rend légitime; canon seiziéme du concile d'Antioche; en quel temps on doit tenir les conciles provinciaux; canon vingtième du même concile, 469. Canon quarantième du concile de Laodicée sur les conciles, 512.— Témoignage de saint Hilaire sur les conciles, IV, 79. Témoignage de saint Athanase, 142, 211 et suiv., 222. Doctrine de saint Basile le Grand, 501. Les prêtres et les diacres assistaient quelquefois aux conciles, 646. — Doctrine de saint Grégoire de Nazianze, V, 312, 313. De saint Ambroise, 532. — Canons du concile d'Hippone touchant la célébration des conciles, VII, 713. Canons sixième et huitième du même concile, 714, 715. Canon deuxième du troisième concile de Carthage, 719. Canon vingt-unième du quatrième concile de Carthage, 729. Canon septième du cinquième concile de Carthage, 734. Canon dixième du même, 734 et 735.— Doctrine de saint Cyrille d'Alexandrie sur les conciles, VIII, 327. Quel est l'esprit de l'Église dans les conciles, selon Vincent de Lérins, 463. Règlement du concile général de Carthage, 538, 542, 543. Canons du concile de Tusdre; ordonnances du concile de Telle ou Télepte, 564. Canons de plusieurs conciles de quelques villes d'Afrique, 562. Canon dix-huitième du sixième concile de Carthage, 565, 566. Le concile d'Orange ordonne qu'un concile ne se séparera point sans en avoir indiqué un autre, 610. — Doctrine de saint Augustin sur l'autorité des conciles, IX, 621 et suiv.

Doctrine du pape saint Léon sur les conciles, X, 268, 269. Les conciles, même généraux, doivent être confirmés par le pape, 269. Les papes n'ont point assisté aux conciles tenus dans l'Orient, 335. Le pape saint Hilaire ordonne aux évêques des Gaules de tenir tous les ans un concile des provinces dont on pourra l'assembler, 337. La coutume des conciles catholiques est de faire des décrets à mesure que les nouvelles hérésies les y obligent, 479. Lorsqu'une hérésie a été condamnée dans un concile, ce qui a été décidé doit demeurer invariable, 495. Différence qu'établit le pape saint Gélase entre les conciles légitimes et les conciles illégitimes, 496. Canon du concile de Chalcédoine qui ordonne de tenir deux conciles chaque année, 699. Conciles reçus par l'Église romaine, selon le décret du pape saint Gélase, 724. — Témoignages de Ferrand, diacre de Carthage, sur l'autorité des conciles généraux, XI, 93, 94. Conciles recueillis par Cassiodore, 230, 231. Doctrine de Cassiodore sur les conciles, 244. Loi de Justinien qui ordonne de tenir des conciles tous les ans, 259. Témoignage du pape Pélage Ier sur les conciles généraux, 330. Témoignage du pape Pélage II, 338. A quelle occasion et comment les conciles s'assemblaient au VIe siècle; un évêque condamné dans un concile particulier pouvait appeler au Saint-Siége, 393. Doctrine du pape saint Grégoire le Grand sur les cinq premiers conciles généraux et sur les conciles particuliers, 434, 482, 505, 507, 554, 555. Les rois de France ne trouvaient pas bon que les évêques tinssent des conciles sans leur permission et sans les informer du motif de la convocation, 734. Le pape Léon II envoie aux évêques d'Espagne la définition de foi du troisième concile de Constantinople, sixième œcuménique, 784. — Avec quel soin les actes du sixième concile furent écrits et conservés, XII, 36. Traité des six conciles généraux, ouvrage de saint Germain, patriarche de Constantinople, 40, 41. [Le véritable traité de saint Germain a été publié par Maï, 41.] Doctrine de saint Jean Damascène sur les conciles généraux, 76, 78, 93. Règlement du roi Dagobert sur les conciles de son royaume, 228. Charlemagne ordonne qu'on en tienne deux chaque année, 237. Conciles dont la tenue est ordonnée par Charlemagne, 239. Les sept premiers conciles généraux reçus par saint Nicéphore, patriarche de Constantinople, 285 ; et par saint Théodore Studite, 300. Règlement du pape saint Nicolas Ier sur les conciles provinciaux, 577. Forme des conciles prescrite en détail par le quatrième concile de Tolède, 916. Il était d'usage dans les actes ecclésiastiques de nommer concile les évêques d'une province, quoiqu'ils ne fussent pas assemblés, 944. Conduite du quatorzième concile de Tolède touchant les conciles cinquième et sixième, 958. Canon du dix-septième concile de Tolède touchant les conciles, 966. — Selon saint Léon IX, on ne peut tenir de concile général sans l'ordre du Saint-Siége, XIII, 206. Traité des sept conciles œcuméniques en vers par Michel Psellus, 336. — Pascal II observe que les conciles n'ont point fait de lois pour l'Église romaine, parce que c'est elle qui donne l'autorité aux conciles, XIV, 130. [D'après Eugène III, l'Église romaine est le soutien des conciles, 277.] Décrets du concile général de Latran qui renouvelle les anciens canons pour la tenue des conciles provinciaux, 1064.

TABLEAU DES CONCILES.

CONCILES DU PREMIER SIÈCLE.

CONCILE des apôtres à Jérusalem, II, 531 et suivantes. Quelle en fut l'occasion, 531. En quelle année il fut tenu. Ce qui s'y passa, 532. Lettre synodale du concile de Jérusalem, 532, 533. Remarques sur cette lettre synodale, 433, 534. Concile de Jérusalem, modèle des conciles suivants, 534. 50 ou 51.

CONCILE (faux) d'Antioche, II, 534 et suiv.

CONCILES attribués faussement aux apôres, II, 536.

CONCILES supposés des premiers siècles, II, 536 et 537.

CONCILES DU DEUXIÈME SIÈCLE.

CONCILES contre les Montanistes, II, 538 et suiv. Origine de l'hérésie de Montan, 538. En quoi elle consistait, 538 et 539. 171 ou 172.

CONCILES contre les Montanistes, II, 539.

CONCILES des Montanistes, II, 54, note 2.

CONCILE de Rome contre Praxéas et Valentin, I, 532, et II, 541.

CONCILES au sujet de la Pâque, I, 533, et II, 541 et suiv. — Usage des Églises sur la fête de Pâques, II, 540.

CONCILE de Césarée en Palestine, II, 541. 196.

CONCILE de Rome, II, 541.

CONCILES du Pont, des Gaules, de Corinthe et de l'Osroène, II, 542.

CONCILE d'Éphèse, II, 542 et 543. Le pape Victor veut excommunier les Asiatiques, 543, 544.

CONCILE attribué au pape Victor contre quelques hérétiques, II, 544.

CONCILES DU TROISIÈME SIÈCLE.

CONCILES au sujet du baptême des hérétiques, II, 544 et suiv.

CONCILE de Carthage sous Agrippin, II, 544, 545.

231. CONCILES d'Icone, de Synnades et d'autres lieux, II, 545, 546.

255. CONCILE de Carthage, II, 546 et suiv.

256. CONCILES de S. Cyprien (premier), II, 546. Second concile de S. Cyprien, 547

256. et suiv. Troisième concile de S. Cyprien, 549 et suiv. Actes de ce concile, 550 et suiv.

231. CONCILES d'Alexandrie, de Lambèse, d'Arabie, d'Asie et d'Achaïe, II, 552 et suiv.

CONCILES (deux) assemblés contre Origène, II, 135 et 552, 553.

CONCILE (premier) d'Alexandrie assemblé contre Origène, II, 552. Second concile d'Alexandrie contre Origène, 135 et 552.

V. 240. CONCILE de Lambèse contre Privat, hérétique, II, 553.

V. 243. CONCILE en Arabie au sujet de Bérylle de Bostres, II, 553 et 554.

V. 246. CONCILE en Arabie contre quelques novateurs, II, 554.

CONCILE en Asie contre les erreurs de Noët, II, 554 et 555.

CONCILE d'Achaïe contre les Valésiens, II, 555.

CONCILES de Carthage, de Rome et d'Antioche, II, 555 et suiv.

Avant 249. CONCILE de Carthage, II, 555.

249. CONCILE de Carthage, II, 556.

251. CONCILE de Carthage (autre), II, 556. Suite de ce concile. Canons pénitentiaux qui y furent dressés, 556 et suiv.

251. CONCILE de Rome, II, 125 et 558.

252. CONCILE indiqué pour Antioche avant la mort de Fabius, II, 559.

252. CONCILE de Carthage, II, 559 et suiv. — On y traite du baptême des enfants, V, 326. — Lettre synodale de ce concile à Fidus, II, 561, 562. L'hérétique Privat se présente à ce concile. On ne veut pas l'écouter, 562.

254. CONCILE de Carthage, II, 562 et 563.

CONCILES de Narbonne, de Rome et d'Antioche, II, 563 et suiv. On n'a rien de certain touchant le concile de Narbonne, 563, 564.

CONCILE ou conférence d'Arsinoé, 564, 565 255.

CONCILE de Rome, II, 565, 566. 263.

CONCILE d'Antioche contre Paul de Samosate, II, 566, 567. Second concile contre le même, 567. 264.

CONCILE d'Antioche par lequel Paul de Samosate est condamné, III, 567. Lettre synodale de ce concile écrite par Malchion, 568 et suiv. En quel temps ce concile a condamné le terme de *consubstantiel*, 570, 571. Suite de la condamnation de Paul de Samosate : il est condamné par le pape Félix, 571. Symboles attribué au concile d'Antioche, 571 et 572. Autre symbole aussi faussement attribué au concile d'Antioche, 572. 269 et 270.

CONCILE de Rome (faux) contre Paul de Samosate, II, 572.

CONCILE de Mésopotamie contre Manès, II, 572 et 573.

CONCILES DU QUATRIÈME SIÈCLE.

CONCILE d'Elvire, II, 602 et suiv. (Il s'est tenu à Elvire dans la Bétique), 602 et 603. En quelle année, 603. Analyse des canons de ce concile, 603 et suiv. Autorité de ces canons. Éditions de ce concile, 614, 615. — On y permet aux laïques de baptiser dans les cas de nécessité, V, 323. 300 ou 301.

CONCILE d'Alexandrie au sujet de Mélèce, II, 615, 616. En quel temps; Mélèce y est déposé, 615. Origine du progrès du schisme de Mélèce, selon S. Épiphane, 615 et 616. Ce que l'on doit penser de ce rapport de S. Épiphane, 616. 301.

CONCILE de Sinuesse (faux), 616 et suiv. En quel temps, II, 617. Le pape saint Marcellin n'a pas sacrifié aux idoles, 617 et 618. Preuves de la supposition de ce concile, 618, 619. Éditions de ce concile, 619. 303.

CONCILE de Cirthe, II, 619 et suiv. En quel temps, 619, 620. Il se tient dans une maison particulière. Nous n'avons qu'un extrait de ses actes, 620. Contenu de cet extrait, 620 et 621. Silvain, traditeur, élu évêque de Cirthe, 621. 305.

CONCILIABULE de Carthage, II, 621 et suiv. A quelle occasion, 621. Cécilien ordonné évêque de Carthage par Félix d'Aptonge, 621 et 622. Schisme contre Cécilien, 622. Les schismatiques le citent à leur conciliabule, 622 et 623. Il est condamné avec 311 ou 312

Félix et tous ceux de leur communion, 623. Les schismatiques écrivent contre Cécilien par toute l'Afrique, 623 et 624. (Voyez au tome IX, p. 80.)

CONCILE de Rome touchant l'affaire de Cécilien, II, 624 et suiv. Les Donatistes troublent l'Église, 624. Ils demandent des juges à Constantin contre Cécilien, 624 et 625. Constantin indique un concile à Rome pour juger l'affaire de Cécilien, 625. En quel
313. temps, 625 et 626. Actes de ce concile, 626. Cécilien est absous, 626 et 627; III, 135; et IX, 80.

314. CONCILE d'Arles touchant les Donatistes, II, 627 et suiv. Les Donatistes se plaignent du concile de Rome, 627 628. Justification de Félix d'Aptonge, 628. En quel temps il fut tenu, 628. Nombre des évêques qui y assistèrent, 628, 629. Cécilien y est déclaré innocent, 629, 630. Canons de ce concile, 630 et suiv. Autorité du concile d'Arles. Peut-on lui donner le titre de concile plénier? Est-ce dans ce concile que la question du baptême des hérétiques a été terminée? 632 et suiv. — Ce fut Constantin qui convoqua ce concile, III, 134.

314. CONCILE d'Ancyre en Galatie, II, 635 et suiv. Conciles fréquents vers l'an 314, 635. Évêques qui assistèrent au concile d'Ancyre, 635 et 636. Canons qui y furent faits, 636 et suiv. Variété des exemplaires de ces canons, 640.

315. CONCILE de Néocésarée dans le Pont, II, 640 et suiv. Canons de ce concile, 640.

315. CONCILE de Rome (faux) II, 642, 643. Preuves de la fausseté de ce concile, 643.

321. CONCILE d'Alexandrie contre Arius, III, 106, 414 et 415 et suiv.

CONCILES d'Égypte au sujet d'Arius, III, 415.

CONCILE de Bithynie en faveur d'Arius, III, 417, 418.

CONCILE d'Alexandrie au sujet d'Arius, III, 418, 419.

CONCILE œcuménique de Nicée, III, 419 et suiv. Occasion et convocation de ce con-
325. cile, 419. En quel temps ce concile fut tenu. Nombre des évêques qui s'y trouvèrent, 419, 420. Pourquoi ce concile fut assemblé de toutes les parties du monde, 420. Le pape y préside par ses légats, 420 et 421. Les évêques tiennent des conférences sur les matières de la foi, 421. Philosophe vaincu par un vieillard, 421 et 422. Le concile s'assemble dans le palais. L'empereur y vient. 422. Commencement du concile. On dispute contre Arius, 422 et 423. Lettre d'Eusèbe de Nicomédie lacérée en plein concile. Mouvements de Constantin pour la réunion des évêques, 423. Les Eusébiens présentent une profession de foi qui est rejetée et lacérée. Ils inventent de nouveaux termes pour appuyer leurs erreurs, 423 et 424. Le concile approuve le terme de *consubstantiel*, 424. Les Eusébiens rejettent ce terme. Comment ils sont réfutés dans le concile. Antiquité de ce terme, 424 et 425. Symbole de Nicée, 425, 326. Adhésion des évêques à ce symbole, 426, 427. Le concile reçoit les Méléciens, 427, 428. Décret pour célébrer la Pâque en un même jour, 428, 429. [Ce décret est retrouvé et publié par D. Pitra, 527.] Canons du concile de Nicée, 429 et suiv. Premier, touchant les eunuques, 429, 430. Deuxième, touchant les ordinations des néophytes, 430. Troisième, célibat des ecclésiastiques. Remontrance de Paphnuce, 430 et 431. Quatrième, touchant l'ordination des évêques, 431, 432. Cinquième, touchant leur juridiction, 432. Sixième, touchant les priviléges des grands siéges, 432 et 433. Septième, touchant les prérogatives de l'évêque de Jérusalem, 433 et 434. Huitième, touchant les Novatiens, 434. Neuvième et dixième, touchant l'ordination des clercs, 434 et 435. Onzième et douzième, touchant la pénitence, 435, 436. Treizième, touchant le Viatique que l'on donnait aux mourants; quatorzième, touchant la pénitence des catéchumènes, 436. Quinzième et seizième, touchant la translation des évêques, des prêtres, diacres et autres clercs, 436 et 437. Dix-septième, touchant l'usure, 437. Dix-huitième, touchant les diacres, 437 et 438. Dix-neuvième, touchant les Paulianistes; vingtième, touchant la posture qu'on doit garder en priant à certains jours, 438. Autres ordonnances du concile de Nicée, 438 et 439. Décrets faussement attribués au concile de Nicée, 439, 440. Canons arabiques faussement attribués à ce concile, 440. Les canons arabiques sont tirés de divers conciles des premiers siècles, 441. [Publications et fragments coptes sur le concile de Nicée, 441 et suiv. Premier fragment, 441, 442. Deuxième, troisième et quatrième fragments, 442. Choses nouvelles contenues dans ces fragments, 442 et 443. Le sixième canon relatif à la suprématie des souverains pontifes, 443, 444.] Lettre synodale du concile de Ni-

cée, 445. Lettre de Constantin à toutes les Églises, et en particulier à celle d'Alexandrie, 445 et 546. Lettre faussement attribuée au concile de Nicée, 446. Actes qui lui sont faussement attribués, 446 et 447. Constantin donne un festin aux évêques de ce concile. Ils retournent à leurs Églises, 447. Le concile de Nicée est reçu dans toutes les Églises, 447 et 448. [Concile de Rome pour la confirmation du concile de Nicée, 528, 529. De la confirmation du concile de Nicée par le Souverain Pontife, 529 et suiv.] — Constantin assemble le concile de Nicée et s'y trouve, 124, 125. Lettre qu'il écrivit à toutes les Églises, et particulièrement à celle d'Alexandrie, après la conclusion de ce concile, 137, 138. Saint Eustathe d'Antioche assista à ce concile et y souscrivit, 159. Eusèbe de Césarée y assiste. Comment il y souscrit, 170 et suiv. Osius, évêque de Cordoue, avait conseillé à Constantin d'assembler ce concile. Il en dressa le symbole, 393. — Témoignage de saint Grégoire de Nazianze sur le concile de Nicée, V, 312. — Témoignage de saint Ambroise, 489 et 532; de saint Jean Chrysostôme, VII, 369. — Histoire de ce concile écrite par saint Maruthas, évêque, auteur syrien, VIII, 4. Vénération de saint Cyrille d'Alexandrie pour ce concile, 327. — Histoire de ce concile écrite par Gélase, de Cyzique, X, 533. — Hincmar de Reims, parlant de ce concile, l'appelle *mystique* et compose sur cela un petit traité, XII, 685.

325. CONCILE d'Antioche tenu par saint Eustathe, III, 159.

331. CONCILE d'Antioche contre saint Eustathe, évêque de cette ville et Asclépas de Gaza, III, 159, 448, 449. Lettre que l'empereur Constantin écrit aux évêques de cette ville, 140.

333. CONCILE de Césarée en Palestine. Les Eusébiens s'associent les Méléciens pour accuser saint Athanase dans ce concile, III, 449.

335. CONCILE de Tyr contre saint Athanase, III, 449 et suiv. De quels évêques ce concile était composé. Quelle conduite y tinrent les officiers de l'empereur, 449, 450. Saint Athanase y est accusé de divers crimes, 450, 451. Il se justifie touchant le fait d'Ischyras, 451. Députation dans la Maréote. Alexandre de Thessalonique s'y oppose, 451, 452. Protestation du clergé d'Egypte contre les informations de la Maréote, 453, 454. Saint Athanase réfute les autres calomnies dont on le chargeait, 454, 455. Saint Athanase se sauve de Tyr. Il est déposé par le concile qui écrit partout contre lui; le concile reçoit les Méléciens à la communion de l'Église. Il donne à Ischyras le nom d'évêque, 455. Saint Athanase se plaint à l'empereur du jugement rendu contre lui à Tyr. Il demande un concile légitime, 455, 456. Ce fut par Constantin que ce concile fut assemblé, 125. Lettre de Constantin aux évêques de ce concile, 141, 142. Eusèbe de Césarée y assiste, et s'y joint aux ennemis de saint Athanase, 173.

CONCILE de Jérusalem, III, 456, 457. Ce fut par Constantin qu'il fut assemblé, 125. Les Eusébiens y reçoivent Arius à la communion de l'Église, 456. Lettre de ce concile à l'Église d'Alexandrie et à l'empereur, 456, 457. Marcel d'Ancyre y fut cité, 457 et IV, 305. 335.

CONCILE de Constantinople contre Marcel d'Ancyre, III, 457 et suiv. et IV, 306. 336.

CONCILE de Constantinople contre Paul, évêque de cette ville, III, 459. 338 ou 339

CONCILE d'Antioche. Pistus y est ordonné évêque d'Alexandrie, III, 459, 460. 339.

CONCILE d'Alexandrie pour saint Athanase. Lettre des évêques de ce concile pour la défense de ce saint évêque, III, 460 et suiv. 339.

CONCILE de Rome pour saint Athanase. Marcel d'Ancyre excommunié y est reçu à la communion de l'Église, et Asclépas de Gaza déposé y est rétabli, III, 464. 341

CONCILE d'Antioche, dit de la Dédicace, III, 464 et suiv. De quels évêques ce concile est composé. L'empereur Constantin y assiste, 464, 465. Première formule d'Antioche faite par les seuls Eusébiens, 465. Seconde formule, première du concile, 465 et 466. Troisième formule du concile, 466. Canons du concile d'Antioche sur divers points de discipline, 466 et suiv. Autorité de ces canons. Ils sont tous de ce concile. Réponse aux objections contre ce sentiment, 471, 472, Lettre synodale du concile d'Antioche, 472. — La doctrine de Marcel d'Ancyre est condamnée dans ce concile, IV, 305. 341.

CONCILE d'Antioche des seuls Eusébiens contre saint Athanase. Ils ordonnent en sa place Grégoire de Cappadoce et le mettent sur le siége d'Alexandrie, III, 473. 341 et 34

[CONCILE tenu à Naïsse auquel assiste saint Athanase, IV, 163.] 344.

CONCILE d'Antioche tenu par les Eusébiens qui y dressent la formule macrostiche, III, 473, 474. 345.

CONCILE de Milan. Les Eusébiens y pré- 345 ou 34 ou 344.

sentent la formule qu'ils avaient dressée à Antioche, III, 474.

346. CONCILE de Cologne pour la déposition d'Euphratas, évêque de cette ville, III, 474. Preuves de la fausseté des actes de ce concile, 474 et 475. [Notes relatives à la réalité du concile de Cologne, 475, notes 2 et 8.]

ou plutôt en 343. CONCILE de Sardique, III, 475 et suiv. [Date véritable de ce concile, 163 et 475, n. 8.] Histoire de ce concile, 475 et suiv. Les évêques demandent un concile à l'empereur Constant, celui-ci écrit à son frère Constantin pour ce sujet, 475, 476. Les empereurs s'accordent pour la convocation d'un concile et l'indiquent à Sardique, 476. [Ce concile fut convoqué par l'autorité du pape, 476, note 6.] Nombre des évêques qui assistèrent à ce concile, 476, 477. Osius, évêque de Cordoue, préside à ce concile, et après lui les légats du pape saint Jules; Protogène, évêque de Sardique, est l'un des principaux chefs de ce concile, 477. Principaux évêques qui y assistèrent, 477 et 478. Les Eusébiens viennent à Sardique au nombre de soixante-seize ou quatre-vingts. Noms des principaux de leur parti, 478, 479. Saint Athanase et les autres évêques accusés se trouvent à ce concile. On y porte de tous côtés des plaintes contre les violences des Eusébiens, 479. Les Orientaux craignirent d'abord de venir à Sardique. Ils ne laissèrent pas de se mettre en chemin dans l'espérance de dominer ce concile, comme à l'ordinaire; mais voyant que les choses se tournaient autrement, ils complotèrent entre eux de s'enfuir de Sardique aussitôt qu'ils y seraient arrivés, 479 et 480. Ils se logent dans le palais et ne permettent à aucun des leurs de venir dans le concile. Deux d'entre eux les abandonnent et découvrent dans le concile leurs mauvais desseins, 480. Les Eusébiens demandent que saint Athanase et les autres accusés soient exclus de l'assemblée des évêques. On refuse et on les cite eux-mêmes au concile, 480 et 481. Vains prétextes des Eusébiens pour ne pas se présenter au concile, 481, 482. Ils proposent une nouvelle information dans la Maréote. Raisons pour ne pas accepter ce moyen; Osius les presse de produire leurs preuves au moins devant lui seul. Il leur offre même d'emmener avec lui saint Anathase en Espagne pour le bien de la paix, 482. Les Eusébiens s'enfuient de Sardique durant la nuit. Prétexte qu'ils inventent pour pallier leur fuite, 482 et 483. Ce qui se passa au concile après la fuite des Eusébiens. On refuse de faire quelque chose de nouveau touchant la foi, pour s'en tenir au concile de Nicée, 483. Le concile examine la cause de saint Athanase et l'absout, 483 et 484. Il absout de même Marcel, Asclépas et les autres accusés, 484. Il dépose et anathématise les chefs des Eusébiens, 484 et 485. Canons du concile de Sardique, 485 et suiv. Contre les translations des évêques, 485. On permet aux évêques déposés dans un concile de la province d'en appeler à l'évêque de Rome, 485 et 486. [Sur l'appel à Rome, voir 486, note 7.] On doit passer outre à l'ordination d'un évêque élu, encore qu'il y en ait de la province qui refusent de s'y trouver. Défense d'ériger de nouveaux évêchés dans les petites villes, 486. Contre les fréquents voyages des évêques à la cour, 486 et suiv. Défense d'ordonner évêques ceux qui ne sont pas passés par les autres ordres, 488, 489. Règlements touchant la résidence des évêques dans leur diocèse, 488 et 489. Défense de recevoir à la communion un clerc qui en a été privé par son évêque. On permet à un diacre ou à un prêtre déposé ou excommunié par son évêque, d'en appeler aux évêques de la province, 489. Diverses lettres synodales du concile de Sardique, 490. Analyse de celle qu'il écrivit à l'église d'Alexandrie, 490 et 491. Lettre circulaire à tous les évêques, 491, 492. Lettre au pape Jules, 492. Lettre aux empereurs, 492 et 493. Autorité du concile de Sardique et de ses canons, 493, 494. Le pape Jules avait demandé ce concile et y présida par ses légats, 378. Osius de Cordoue en obtint la convocation et y présida, 393. — Entre les collections des canons faites par les Grecs, celle de Jean le Scholastique est la seule qui contienne les canons du concile de Sardique, XI, 355.

CONCILE de Sardique (Faux) III, 494 et s. [Date véritable de ce conciabule, 163 et 494, note 3.] Les Eusébiens assemblés à Philippopolis datent leur lettre de Sardique. Quel était le but de cette fiction, 494. A qui cette lettre fut adressée, 494, 495. Analyse de cette lettre, 495, 496. Formule de foi du faux concile de Sardique, 496. Marcel d'Ancyre y est de nouveau condamné, 496 et IV, 307. 347 ou mieux en 343.

CONCILE de Milan contre Photin, III, 497, 498. Histoire de cet hérésiarque, 497. Il est retranché et déposé dans le concile de Milan. Il ne se soumet pas, 497 et 498. On a 347 ou 346.

confondu ce concile avec celui de Sardique, 498.

CONCILE de Carthage (Premier). Quelle
348 ou 349. fut l'occasion de ce concile; date de ce concile, III, 498. L'évêque Gratus propose la question de la rebaptisation, et en fait la matière du premier canon de ce concile, 498 et 499. Autres canons de ce même concile, 499 et suiv. — Premier canon de ce concile, V, 140.

349. CONCILE de Jérusalem. Saint Athanase y est muni de lettres en sa faveur, III, 501.

349 ou 350. CONCILE d'Alexandrie tenu par saint Athanase, III, 501.

349. CONCILE de Milan, le second contre Photin, III, 501. Ursace et Valens y rétractent leurs calomnies contre saint Athanase, et en écrivent à ce sujet au pape saint Jules, 501 et suiv.

350. CONCILE de Sirmium : troisième contre Photin, III, 503. Formule des Orientaux dans ce concile, 503 et 504.

351. CONCILE de Sirmium : quatrième contre Photin, III, 504 et suiv. Photin y est chassé et déposé, 504. Formulaire de foi de ce concile, 504 et 505. Ce qu'on a pensé de cette formule. Elle est orthodoxe, 505 et suiv. Photin obtient la permission de disputer contre les évêques du concile. Il est confondu, 507.

Entre 341 et 381. CONCILE de Laodicée, III, 508 et suiv. Le temps de ce concile est incertain, 508, 509. Canons de ce concile, 509 et suiv. Ce concile était composé des évêques d'Asie, 513, 514.

V. 380. CONCILE de Gangres, III, 514 et suiv. L'époque de ce concile est incertaine. En quel temps on peut le mettre, 514. Eustathe qui y fut déposé est Eustathe de Sébaste, 514 et 515. Qui était Eustathe de Sébaste, 515 et suiv. Canons du concile de Gangres, 517, 518.

352. CONCILE de Rome où l'on examine l'affaire de saint Athanase, III, 519, 520.

353. CONCILE d'Arles. Les Eusébiens s'efforcent d'y faire condamner saint Athanase, III, 521 et suiv.

355. CONCILE de Milan. Constance y demande la condamnation de saint Athanase, III, 522 et suiv. et IV, 100.

356. CONCILE de Béziers. Saint Hilaire y dénonce les protecteurs de l'hérésie arienne, III, 526.

357. CONCILE de Sirmium. Formule impie qui y fut dressée. Elle est condamnée dans les Gaules, IV, 549, 550.

CONCILE d'Antioche. Les Anoméens y 358.
reçoivent la précédente formule de Sirmium, IV, 550.

CONCILE d'Ancyre par les Semi-Ariens, 358.
IV, 550 et suiv. Lettre du concile d'Ancyre lue à Sirmium, 551, 552. Décrets d'Ancyre signés à Sirmium par les Anoméens, 551, 552.

CONCILE de Sirmium. Formule ou con- 359.
fession de foi qui y fut faite, IV, 552, 553.

CONCILE de Rimini, IV, 555 et suiv. Quels 359.
évêques s'y trouvèrent; lettre de Constantius aux évêques de ce concile, 555. Les Ariens présentent au concile la dernière formule de Sirmium, 555 et 556. Argument des évêques catholiques contre cette formule, 556. Décret de ce concile, 556 et 557. Condamnation d'Ursace, Valens, Caïus et Germinius, 557, 558. Les catholiques envoient leurs députés à l'empereur. Les Ariens députent aussi vers ce prince, 558. Lettre du concile à l'empereur, 558 et 559. L'empereur reçoit favorablement les députés des Ariens. Ceux des catholiques ne peuvent parvenir à lui parler, 559, 560. Lettre de Constantius au concile. Réponse des pères du concile à l'empereur, 560. Chute des députés du concile. Ils souscrivent à la formule appelée de Nice ou de Rimini, 560 et 561. Retour des députés. Chute du grand nombre des évêques; Restitut, évêque de Carthage, et les autres députés des catholiques font un acte de réunion avec les Ariens, 561. Constance donne des ordres pour faire souscrire la formule de Rimini, 561 et 562. Lettre des évêques ariens à l'empereur, 562. Les Ariens surprennent saint Phébade d'Agen et saint Servais de Tongres, 563, 564. Conclusions du concile, 563, 564. Protestation de Valens, 564. Fin du concile. Les Ariens sont députés vers l'empereur, 565. — Saint Phébade, évêque d'Agen, assiste au concile de Rimini, V, 372. Sa fermeté dans ce concile; il se laisse surprendre aux artifices des Ariens, 373. Témoignage de saint Ambroise sur ce concile, 488 et 532. — [Note relative au concile de Rimini, IV, 565, note 4.]

CONCILE de Séleucie, IV, 565 et suiv. 359.
Quels évêques y assistèrent; saint Hilaire de Poitiers y est reçu favorablement, 565, 566. Artifice des Ariens dans ce concile, 566. Quel était le parti d'Acace de Césarée, 566 et 567. Les Acaciens rejettent le symbole de Nicée et prennent pour règle la troisième formule de Sirmium; ils refusent la profession de foi

de la dédicace d'Antioche; ils se retirent du concile sur le refus que saint Cyrille de Jérusalem fait d'en sortir, 567, 568. Les Semi-Ariens souscrivent au formulaire d'Antioche; formule équivoque des Acaciens, 568. Léonas, officier de l'empereur, produit au concile un acte des Acaciens, 568 et 569. Saint Hilaire de Poitiers découvre les sentiments des purs Ariens, 569. Nouvelles disputes dans le concile; Léonas le rompt pour favoriser les Acaciens, 569, 570. Les Semi-Ariens déposent les évêques Ariens; ils rétablissent dans son siége saint Cyrille de Jérusalem, déposé par Acace de Césarée, 570. Le concile envoie des députés à l'empereur; les Acaciens les préviennent et disposent l'esprit de l'empereur, 570 et 571. Les députés sont reçus de l'empereur; ce prince découvre les blasphèmes d'Aétius, 571, 572. Opiniâtreté des Ariens; fermeté des évêques du concile, 572. Constance assiste au jugement contre Aétius; cet hérétique est confondu; les évêques députés du concile de Séleucie veulent engager Ursace et ceux de leur parti à condamner les blasphèmes d'Aétius; les chefs des Ariens, au contraire, communiquent avec ceux que le concile de Séleucie avait déposés; ils s'élèvent contre saint Hilaire de Poitiers, 573. Les Anoméens persuadent aux députés de Séleucie de recevoir le formulaire de Rimini; l'empereur entre dans cette proposition et use de son autorité pour la faire signer, 573 et 574. — Témoignage de saint Grégoire de Nazianze sur ce concile, V, 216 et 312.

360. CONCILE de Constantinople assemblé par les Acaciens, IV, 574 et suiv. Saint Hilaire est à Constantinople pendant la tenue de ce concile, 574, 575. Les Ariens refusent de disputer avec lui; formulaire de Constantinople, 575. Aétius condamné dans le concile de Constantinople, 575 et 576. Il est envoyé en exil; il y compose divers écrits, 576, 577. Ses lettres; évêques déposés dans le concile de Constantinple; Macédonius en est un, 577. Basile d'Ancyre, déposé, 577 et 578; avec Eustathe de Sébaste, Eleuse de Cyzique, Héortase et Draconce, Silvain et Sophrone, Néonas, Elpidius, 578, et enfin saint Cyrille de Jérusalem, 578, 579, et V, 28. Les Acaciens, après avoir déposé ces évêques, les font exiler, IV, 579. Les évêques exilés révoquent la signature du formulaire de Rimini; évêques mis en leur place, 579 et 580. Eudoxe sur le siége de Constantinople; ses impiétés dans les discours à l'occasion de la dédicace de l'église de Sainte-Sophie; autres évêques intrus, 580. Formule de Rimini envoyée pour être signée dans les provinces d'Orient, 580, 581. Elle est aussi envoyée dans les provinces d'Occident, 581, 582.

CONCILE de Mélitine, IV, 582. Avant 360.

CONCILE d'Achaïe (Faux), IV, 582.

CONCILES des Gaules contre les Ariens, IV, 582. 360.

CONCILE de Paris, IV, 582. Lettre synodale de ce concile, 582 et suiv. — Saint Phébade paraît y avoir assisté, V, 373. 360 ou 361.

CONCILE d'Antioche, IV, 584 et suiv. Saint Mélèce est ordonné évêque de cette ville, 584. Il prononce un discours sur le verset 22 du huitième chapitre des Proverbes; il est chassé et Euzoïus mis à sa place, 585. Eusèbe de Samosate refuse de rendre le décret de l'élection de saint Mélèce, 585 et 586. — Élection de saint Mélèce dans le concile d'Antioche, V, 5 et suiv. 361.

CONCILE d'Antioche tenu par les Acaciens, IV, 586. 361.

CONCILES et formulaires des Ariens rapportés par saint Athanase, IV, 134, 135.

CONCILE d'Alexandrie, IV, 587 et suiv. Retour des évêques exilés; ils s'assemblent à Alexandrie, 587, 588. Actes de ce concile, 588. Décret de ce concile touchant les tombés; ce décret est confirmé partout, 588 et 589. Divinité du Saint-Esprit établie par ce concile, 589, 590. Question sur le sens des termes de *substance* et d'*hypostase* examinée dans ce concile, 590, 391. Doctrine de ce concile sur l'Incarnation, 591, 592. Lettre synodale de ce concile, 592, 593. Évêques qui y souscrivirent; profession de Paulin d'Antioche, 593. Autres lettres du concile d'Alexandrie, 593 et 594. 362.

CONCILE de Théveste en Numidie, tenu par les Donatistes, IV, 594 et V, 115. Leurs violences à Lémelle dans la Mauritanie, IV, 594. 362.

CONCILES des Macédoniens à Zèle dans le Pont et à Antioche, IV, 595. 362.

CONCILE d'Alexandrie, IV, 595. Lettre de saint Athanase au nom de ce concile, 596, 597. 363.

CONCILE d'Antioche, IV, 597. Lettre synodale de ce concile, 597 et 598. 363.

CONCILE de Lampsaque par les Macédoniens, IV, 598, 599. 365.

CONCILE de Nicomédie par les Ariens, IV, 599. 366.

366. CONCILE des Semi-Ariens de Sicile et de Singidon, IV, 599.

367. CONCILE de Tyanes. Les Semi-Ariens demandent un concile à Tarse, IV, 599, 600.

367. CONCILE d'Antioche dans la Carie. Il est ordonné de s'en tenir à la confession de foi de la dédicace d'Antioche, IV, 600.

368 CONCILE de Rome sous le pape saint Damase, V, 13.

369. CONCILE dont on ignore le lieu, et dans lequel un évêque nommé Chronope est déposé, IV, 600.

370. CONCILE de Rome sous le pape saint Damase, V, 13.

372. CONCILE de Rome sous le même pape, IV, 14.

373. CONCILE de Nicople où saint Basile se trouva, IV, 360.

374. CONCILE de Valence dans les Gaules, IV, 600 et suiv. Quels évêques y assistèrent, 600, 601. Sujet de la convocation de ce concile, 601. Canons de ce concile, 601 et 602. Lettre de ce concile ; décrets attribués à ce concile, 602.

375. CONCILE d'Illyrie. Motifs de la convocation de ce concile, IV, 602. Lettre synodale et décret du concile, 602 et 603. Rescrit ou loi de Valentinien en faveur du concile, 603. — Lettre des empereurs Valentinien Ier et Valens en faveur de ce concile, VI, 357, 358.

375. CONCILE d'Ancyre tenu par les Ariens, IV, 603, 604. Démosthène y fait déposer Hypsius, évêque de cette ville, 604. Saint Grégoire de Nysse y est cité, 604. Témoignage de saint Basile sur ce concile, 476. — Accusations qui y furent formées contre saint Grégoire de Nysse, VI, 121.

CONCILE de Nysse tenu par les Ariens, IV, 604 et VI, 121.

376. CONCILE de Cyzique. Blasphèmes exprimés dans la profession de foi d'Eustathe de Sébaste, IV, 604.

377. CONCILE d'Icone tenu par saint Amphiloque, évêque de cette ville, IV, 605. Lettre de ce concile, 605 et V, 366. Saint Basile fut invité à ce concile ; son livre du Saint-Esprit y tient sa place, IV, 363 et 424.

375 ou 377. CONCILE de Rome, 605 et suiv. Les erreurs d'Apollinaire y sont condamnées, 606, 607; V, 87. Dispute entre Pierre d'Alexandrie et Dorothée, député des Orientaux dans ce concile, IV, 607, 608. Décret du concile; décret attribué à ce concile, 608.

378. CONCILE de Rome, 608 et suiv. Quelle en fut l'occasion, 608. Autres motifs de la convocation de ce concile, 608 et 609. Lettre du concile aux empereurs, 609, 610. Loi de Gratien à cette occasion, 610, 611. — Apollinaire fut condamné dans ce concile, V, 17 et 88.

CONCILE d'Antioche. Quelle en fut l'occasion; actes de ce concile, IV, 611. Apollinaire y est condamné, 611 et V, 88. — Saint Grégoire de Nysse y assiste, VI, 121. 379.

CONCILE de Rome, IV, 611 et suiv. En quel temps, 611. Confession de foi qui y fut dressée, 612, 613; V, 17. 379.

CONCILE de Saragosse contre les Priscillianistes, IV, 613 et suiv. De quels évêques il fut composé, 615. Canons de ce concile, 615 et 616. 380.

CONCILE œcuménique de Constantinople (Premier), IV, 616 et suiv. Pourquoi il fut assemblé; nombre des évêques qui le composaient; les évêques Macédoniens sont appelés au concile, 618. Présidents du concile; honneurs rendus à saint Mélèce par l'empereur Théodose, 618 et 619. Saint Grégoire de Nazianze, nommé évêque de Constantinople, 619. Saint Mélèce, qui présidait au concile, étant mort, saint Grégoire préside à sa place, 619 et 620. Contestation dans le concile sur le choix d'un évêque d'Antioche; Flavien est élu pour ce siége, 620. Les évêques d'Égypte et de Macédoine arrivent au concile; leur murmure contre saint Grégoire; il quitte le siége de Constantinople, 620 et 621. Nectaire est mis à sa place, 621. Symbole de Constantinople, 621 et 622. Les Macédoniens se retirent du concile, 622. Canons de ce concile, 622 et suiv. Lettre du concile de Constantinople à Théodose, 625. Loi de l'empereur pour l'exécution de ce qui avait été réglé par le concile, 625 et 626. En quel temps finit ce concile, 626. Autorité des canons de ce concile; il est reconnu pour œcuménique, 626 et suiv. — Apollinaire y fut condamné, V, 88. Discours de saint Grégoire de Nazianze au sortir de cette ville aux évêques du concile, 190. — Témoignage de Théodoret sur ce concile, X, 48. 381.

CONCILE d'Aquilée, IV, 628 et suiv. Convocation de ce concile par l'empereur Gratien, 628, 629. Les évêques d'Orient n'y viennent pas; quels furent ceux d'Occident qui y vinrent, 629. Saint Valérien préside au concile; saint Ambroise y a la principale part, 629, et V, 382. Actes du concile d'Aquilée; conférence de saint Ambroise et de Pallade, évêque arien, IV, 629 et suiv. Doctrine de ce concile, 630 et suiv. Éternité du 381. 379.

Fils de Dieu, 630, 631. Divinité du fils de Dieu; incorruptibilité et immortalité du Fils selon sa génération divine; sa sagesse, sa bonté, sa puissance, 631, Egalité du Fils de Dieu, 631 et 632. Condamnation de Pallade, de Secondien et d'Attale, 632, 633. Lettre du concile d'Aquilée aux provinces qui avaient envoyé des députés au concile; Lettre du concile aux trois empereurs pour les informer du succès du concile, 633. Autre lettre du concile aux empereurs, mais proprement pour Gratien au sujet du schisme d'Ursin, 633 et 634, V, 18. Autre lettre aux empereurs, mais particulièrement à Théodose, pour procurer entièrement la paix à l'Église, IV, 634. — Ces quatre lettres se trouvent entre celles de saint Ambroise, V, 483. Ce qui se passa dans ce concile, 18.

381. CONCILE d'Italie contre les erreurs d'Apollinaire, IV, 635 et suiv — Saint Ambroise y préside, 635, et V, 382, 383. — Première lettre du concile à Théodose, IV, 635. Seconde lettre, 635 et 636.

382 CONCILE de Constantinople (Deuxième), IV, 636 et suiv. L'empereur Théodose refuse à saint Ambroise l'autorisation de faire tenir le concile à Rome; il l'indique à Constantinople, et y invite saint Grégoire de Nazianze, 636, et V, 191. Lettre synodale de ce concile en réponse à celle des évêques occidentaux, IV, 636, 637. [Observation sur cette lettre, 637, n. 1.] Condamnation de l'hérésie d'Apollinaire, 637, 638, et V, 88.

382. CONCILE de Rome. Quels évêques y assistèrent, IV, 638.

383. CONCILE de Constantinople (Troisième), IV, 638 et suiv. Il se trouve à ce concile des évêques de toutes les sectes, 638. Ce qui se passa dans ce concile, 639, 640.

384. CONCILE de Bordeaux contre les Priscillianistes, IV, 640, 641.

385. CONCILE de Trèves tenu par les Ithaciens, IV, 641, 642.

386. CONCILE de Rome, IV, 642 et suiv. Ordonnances de ce concile; réponse aux objections contre ce concile, 642 et suiv. [Note sur le premier canon de ce concile, 642, n. 1.]

389. CONCILE de Nîmes, IV, 644.

388 ou 389. CONCILE d'Antioche, IV, 644, 645.

390. CONCILE d'Antioche contre les Messaliens, IV, 645, 646.

390 ou 391. CONCILE de Side contre les Messaliens, IV, 646, 647. — Saint Amphiloque y préside, V, 368. — Saint Maruthas y assiste, VIII, 3.

CONCILE de Carthage où l'on indique celui qui va suivre, IV, 647. 390.

CONCILE de Carthage (Deuxième), IV, 647 et suiv. Canons de ce concile 648 et suiv. 390.

CONCILE de Rome contre Jovinien, IV, 650 et suiv. — Jovinien y est condamné, V, 389. 390.

CONCILE de Milan contre Jovinien; lettre de ce concile, IV, 652, 653. — Jovinien y est condamné, V, 389.

CONCILE de Milan (peut-être le même) contre les Ithaciens, IV, 653.

CONCILE de Capoue tenu pour traiter du schisme d'Antioche, IV, 653 et suiv., et VIII, 238. Quelles furent les suites de ce concile, IV, 654, 655. Décrets du concile de Capoue, 655. Ce concile traite de l'affaire de Bonose, 655 et 656. Suite de cette affaire, 656. — L'hérésie de Bonose y est condamnée, V, 454. Le concile renvoie aux évêques d'Égypte le jugement du différend d'Évagre et de Flavien pour le siége d'Antioche, 498. — Ce qu'il prononça sur Bonose, VI, 107. 391.

CONCILE de Sangare tenu par les Novatiens, IV, 657, 658. Quelle fut l'occasion de concile, 657. Décret de ce concile, 657 et 658. Dans ce concile, on cite un décret d'un concile de Paze touchant la Pâque, 657. 392.

CONCILE de Carthage tenu par les Donatistes, à l'occasion du schisme qui s'élève entre Maximien et Primien, IV, 658. 393.

CONCILE de Carbasussi tenu par les Donatistes, 658, 659. Primien y est déposé; Maximien y est mis à sa place, 659. 393.

CONCILE de Bagaïa contre l'élection de Maximien, IV, 659, 660. 394.

CONCILE général d'Afrique tenu à Hippone, VII, 712 et suiv. A quelle occasion il fut tenu; saint Augustin y explique le symbole, 712. Canons de ce concile, 712 et suiv.; touchant la pâque, 712, 713; touchant la célébration des conciles, 713; touchant la primatie de Stèfe, 713, 714. Difficultés sur l'abrégé des canons du concile d'Hippone, 714. Ce que contiennent ces canons, 714 et 715. Autres canons du concile d'Hippone, 715, 716. 393.

CONCILE de Carthage dont les actes sont perdus, VII, 716. 394.

CONCILE général d'Afrique, tenu à Adrumet, et dont les actes sont perdus, VII, 716.

CONCILE de Constantinople, VII, 716, 717. Quelle en fut l'occasion, 716. Actes de ce 394.

concile ; ce qui s'y est passé de remarquable, 717.

397. CONCILE de Carthage tenu avant le concile général de la même année, VII, 717, 718.

397. CONCILE général ou troisième de Carthage, VII, 718 et suiv. Ce qui s'est passé dans ce concile, 718, 719. Canons de ce concile, 719 et suiv. Conclusion de ce concile ; autres canons d'un concile de Carthage, 726.

398. CONCILE général ou quatrième de Carthage, VII, 726 et suiv. Difficultés sur les canons de ce concile, 726, 727. Canons de ce concile, 727 et suiv.

400. CONCILE cinquième de Carthage, VII, 733 et suiv. Difficultés sur l'époque de ce concile, 733, 734. Canons de ce concile, 734, 735.

399 ou 401 CONCILE d'Alexandrie contre Origène, VII, 735. Lettre synodale de ce concile, 735 et suiv.

399 ou 400. CONCILE de Chypre contre les livres d'Origène, VI, 379, 380 et VII, 737. Lettre de Théophile d'Alexandrie à saint Epiphane au sujet de ce concile, VI, 379 et VII, 445.

CONCILE de Constantinople au sujet des livres d'Origène, VII, 737.

CONCILE de Turin, VII, 737 et suiv. L'époque de ce concile est incertaine, 737, 738. Décisions de ce concile sur les droits de l'Église de Marseille, 738.

400. CONCILE de Tolède, VII, 739 et suiv. Quelle en fut l'occasion, 739. Canons de ce concile, 739 et suiv. Autres actions du même concile, 742. Sentence prononcée dans ce concile, 742 et 743. L'extrait des actes de ce concile paraît avoir été fait plusieurs années après ; confession de foi attribuée à ce concile, 743. Lettre du pape saint Innocent aux évêques de ce concile, 509, 510.

400. CONCILE de Constantinople, VII, 743 et suiv. Eusèbe, évêque de Valentinianople, accuse Antonin, évêque d'Éphèse ; comment saint Jean Chrysostôme reçoit ces accusations ; Eusèbe persiste ; on instruit le procès d'Antonin, 744. Antonin empêche qu'on entende des témoins, 744 et 745. Il s'accommode avec Eusèbe, 745.

CONCILES DU CINQUIÈME SIÈCLE.

401. CONCILE d'Éphèse, VII, 745, 746. Saint-Jean Chrysostôme s'y transporte pour l'ordination d'un évêque, 745. Les évêques simoniaques sont condamnés à ce concile, 745 et 746.

403. CONCILE du Chêne contre saint Jean Chrysostôme, VII, 746 et suiv. Quelle en fut l'occasion, 746. Quels évêques y assistèrent, 746 et 747. Actes de ce concile, 746. Procédure contre saint Jean Chrysostôme, 747. Députation du concile contre le saint archevêque, 747 et 748. Seconde députation. On maltraite les évêques du parti de saint Jean Chrysostôme, 748. Autres accusations contre saint Chrysostôme. Il est déposé par le concile, 748 et 749. Lettre synodale du concile du Chêne au clergé de Constantinople ; lettre du concile à l'empereur Arcade qui bannit saint Jean Chrysostôme ; le pape saint Innocent refuse de condamner le saint archevêque ; autres actions de ce concile, 749. Voyez aussi ce qui en est dit au même volume, p. 6.

401. CONCILE général de Carthage, VIII, 536. 537. En quel temps il fut tenu, 536. Ce qui y fut fait, 536 et 537.

401. CONCILE général de Carthage et ses règlements, VIII, 537 et suiv.

402. CONCILE général de Milève, VIII, 539. Canons de ce concile, 539 et 540.

403. CONCILE général de Carthage ; ce qui s'y passa, VIII, 540.

404. CONCILE général de Carthage, VIII, 540 et 541.

405. CONCILE général de Carthage, VIII, 541 et 542.

407. CONCILE général de Carthage, VIII, 542. Règlements de ce concile, 542 et 543.

408. CONCILES généraux de Carthage ; en quel temps ils furent tenus et ce qui y fut fait, VIII, 543.

409. CONCILE provincial de Carthage, VIII, 543, 544. En quel temps il fut tenu, 544.

410. CONCILE général de Carthage ; en quel temps et à quelle occasion il fut tenu, VIII, 544.

411. CONCILE ou Synode de Ptolémaïde ; en quel temps et à quelle occasion il fut tenu, VIII, 544.

Après 402 CONCILE de Rome, sous le pape saint Innocent, VIII, 544 et suiv. Canons de ce concile, 544.

412. CONCILE de Cirthe, VIII, 645 et suiv. La lettre synodale de ce concile adressée aux Donatistes est de saint Augustin, 547. Analyse de cette lettre, 547 et 548.

411. CONCILE de Brague, paraît faux, VIII, 548, 549. Décrets de ce concile, 549.

1. CONCILE contre les Pélagiens, VIII, 549 et suiv.

CONCILE de Carthage, VIII, 549. En quel temps il fut tenu et ce qui s'y passa, 549 et 550.

4. CONCILE de Macédoine, VIII, 550.

5. CONCILE de Jérusalem, VIII, 550. Actes de ce concile, 550,551.

5. CONCILE de Diospolis ou de Palestine, VIII, 551 et suiv. Actes de ce concile, 552, 553. — Ce qui s'y passa, VII, 532 et 542. — Jugement que porta sur ce concile le pape saint Innocent, IX, 453.

16. CONCILE de Carthage; en quel temps il fut tenu. Ce qui s'y passa, VIII, 533 et 554. Lettre de ce concile au pape saint Innocent, 554 et VII, 521, 522, et IX, 150. — Lettre de ce pape aux pères du concile, VII, 522.

16. CONCILE de Milève, VIII, 554. Ce qui s'y passa, 554 et 555. —Lettre du concile à saint Innocent et réponse, VII, 522, 523.

17 CONCILE de Carthage, VIII, 555, 656. En quel temps et ce qui s'y passa, 556.

18. CONCILE général de Carthage, VIII, 556 et suiv. En quel temps il fut tenu, 556. Neuf canons de ce concile contre les Pélagiens, 556 et suiv. Dix canons du même concile, touchant la réunion des Donatistes, 559, 560. Confirmation des décrets contre les Pélagiens, 560.

17. CONCILE de Tusdre, VIII, 560. En quel temps il fut tenu; ce qui s'y passa. Canons de ce concile, 560 et 561.

418. CONCILE de Telle ou Télepte, VIII, 561, 562. En quel temps il fut tenu; ordonnances de ce concile, VI, 103, 104.

418. CONCILES tenus dans le même temps et canons que l'on a recueillis de ces différents conciles, VIII, 561, 562.

418 CONCILE de Carthage à l'occasion de l'affaire d'Apiarius, VIII, 562, 563. En quel temps il fut tenu et ce qui s'y passa, 563.

419. CONCILE (sixième) de Carthage, VIII, 563 et suiv. En quel temps il fut tenu et ce qui s'y passa, 563, 564. Canons de ce concile, 564 et suiv. Prolongation du concile; canons qui y furent ajoutés, 568. Lettre synodale de ce concile au pape Boniface touchant l'affaire d'Apiarius, 7, 568, 569. [Note relative à cette lettre, 569, note 1.] Lettres de ce concile à saint Cyrille d'Alexandrie et à Atticus de Constantinople, 569.

419. CONCILE de Ravenne convoqué par l'empereur Honorius, pour terminer le schisme qui s'était élevé dans l'Église de Rome au sujet de l'élection d'un pape, VIII, 569, 570.

CONCILE de Carthage au sujet des Manichéens, VIII, 570.

CONCILE de Carthage au sujet d'Apiarius, VIII, 570, 571. Lettre synodale du concile au pape Célestin, pour revendiquer les droits des églises particulières contre ce qu'on appelle les prétentions de l'Église de Rome, 571. [Note sur cett lettre, 127, n. 2.] 421. 426.

CONCILE d'Hippone, où saint Augustin désigne le prêtre Héraclius pour son successeur, VIII, 571. 426.

CONCILE de Constantinople pour l'élection d'un évêque de cette ville, VIII, 571, 572. Sisinnius est élu, 572. 426.

CONCILE tenu à Constantinople par Nestorius, VIII, 572. Il y fait condamner ses adversaires, 370. 428 ou 429.

CONCILE d'Alexandrie, où les erreurs de Nestorius sont condamnées, VIII, 259, 369, 572, 573. 430.

CONCILE de Rome, où les erreurs de Nestorius sont dénoncées, VIII, 133, 259 371, 573. 430.

CONCILE d'Alexandrie, où saint Cyrille produit ses douze anathématismes contre les erreurs de Nestorius, VIII, 259, 573, 574. 430.

CONCILE d'Éphèse, troisième œcuménique. L'empereur Théodose le Jeune en fait la convocation par une lettre circulaire; le pape saint Célestin n'a eu aucune part à cette convocation, VIII, 574. Il y envoie ses légats, 574 et 575. L'évêque de Carthage y députe un diacre; saint Cyrille et Nestorius s'y rendent avec beaucoup d'autres évêques; ordre que l'empereur établit dans le concile, 575. Jean d'Antioche se fait attendre longtemps. Occupation des évêques avant l'ouverture du concile, 575 et 576. Le concile s'assemble le 22 juin, 576, 577. Première session à laquelle préside saint Cyrille, 577 et suiv. Les erreurs de Nestorius sont condamnées, et lui déposé; la sentence de déposition est signifiée à Nestorius, 579. Relations défavorables envoyées à l'empereur par le comte Candidien et par Nestorius, 579 et 580. Lettre du concile à l'empereur, 580. Arrivée des Orientaux à Éphèse. Ils déposent saint Cyrille et Memnon, 580 et suiv. Le concile fait parvenir à l'empereur une lettre qui lui fait connaître la vérité des choses, 582, 583. Nouveaux nuages qui se répandent. L'empereur confirme la déposition de Nestorius, de Cyrille et de Memnon, 583, 584. Arrivée des légats du pape à Éphèse. Seconde session du concile, 584, 430. 431. 22 juin. 10 juillet.

11 juillet. 585. Troisième session. La déposition de
16 juillet. Nestorius est confirmée, 585, 586. Quatrième session. Le concile dresse une enquête en plainte contre Jean d'Antioche, qui ensuite est cité pour rendre compte de son
17 juillet. entreprise, 586. Cinquième session. Jean et ses adhérents sont cités pour la troisième fois, et retranchés de la communion ecclésiastique, 586, 587. Le concile écrit à l'empereur pour l'informer de ce qui s'était passé, 587, 588. Lettre au pape. Autres lettres. Les schismatiques écrivent de leur
22 juillet. côté à l'empereur, 588. Sixième session.
31 juillet. Définition de foi, 588 et 589. Septième et dernière session. Plainte des évêques de l'île de Chypre contre les entreprises de l'Église d'Antioche, 589 et suiv. Affaires particulières décidées dans cette même session, 591, 592. Canons du concile d'Éphèse; le comte Jean entreprend de réunir les évêques des deux partis, 592. Il fait un rapport infidèle à l'empereur. Les évêques catholiques s'en plaignent, 592 et 593. Députés du concile à l'empereur, 593 et suiv. Les députés des deux partis arrivent à Chalcédoine et ont plusieurs audiences de l'empereur, 596, 597. Les députés catholiques appelés à Constantinople pour y ordonner un évêque. Représentation des Orientaux à ce sujet, 597, 598. Maximien est élu évêque de Constantinople. Concile dans la même ville, 598, 599. Troubles qui suivirent le concile d'Éphèse. Concile de Tarse et d'Antioche, 599, 600. L'empereur travaille à la paix, 600, 601.
433. Elle est enfin rétablie, 601, 602. Quelques Orientaux refusent d'y accéder. Conciles de Zeugma et d'Anazarbe, 602. — Lettre du pape saint Célestin aux évêques du concile d'Éphèse, 138, 139. Lettres du concile d'Éphèse à saint Célestin, 139. Autre lettre de saint Célestin au concile d'Éphèse, 142. Lettre d'Acace de Bérée à ce concile ou à l'empereur, 240. Acace de Bérée envoie Paul d'Emèse au concile, 239. Jean, évêque d'Antioche y arrive tard; concile tenu à Éphèse par Jean, évêque d'Antioche. Saint Cyrille d'Alexandrie et Memnon, évêque d'Éphèse, y sont déposés, 245. Jean d'Antioche est séparé de la communion du concile d'Éphèse, 245 et 246. Lettre du pape Sixte III aux évêques d'Orient qui avaient assisté à ce concile, 250, 251. Convocation du concile d'Éphèse. Son commencement; Nestorius y est condamné, 260. Le concile écrit deux lettres à Théodose qui avait été surpris, 561. Marius Mercator traduit les actes de la sixième session du concile d'Éphèse, 506, 507. — Juvénal, évêque de Jérusalem, tient le second et quelquefois le premier rang au concile d'Éphèse, X, 17.

CONCILE de Tarse tenu par Jean d'Antio- V. 432.
che; saint Cyrille y est déposé, VIII, 246, 559.

CONCILE d'Antioche tenu par Jean d'An- 432.
tioche contre saint Cyrille, VIII, 599.

CONCILE de Constantinople tenu par Maxi- 432.
mien. Plusieurs évêques du parti de Jean d'Antioche y sont déposés, VIII, 599.

CONCILE d'Antioche tenu par le patriarche V. 432.
Jean, pour sa réunion avec saint Cyrille d'Alexandrie, VII, 247, 380.

CONCILE de Zeugma pour la paix de l'É- 433.
glise après le concile d'Ephèse, VIII, 377, 602.

CONCILE d'Anazarbe où fut réitérée l'ex- 433.
communication prononcée contre saint Cyrille, VIII, 377, 378, 602, 603.

CONCILE de Rome tenu par saint Sixte III 433.
contre les Pélagiens et les Nestoriens, VIII, 250.

CONCILE d'Edesse où l'évêque Rabulas se V. 433.
sépare de la communion de Jean d'Antioche, X, 143, 144.

CONCILE de Thessalonique tenu par Anas- 435.
tase, évêque de cette ville pour faire reconnaître son autorité dans toute l'Illyrie, VIII, 250.

CONCILE de Thessalonique sur le même 436.
sujet, VIII, 250.

CONCILE d'Orient dont parle le pape Sixte III dans sa quatrième lettre aux évêques d'Illyrie, VIII, 253, 254. Il y a lieu de croire que c'est celui tenu à Constantinople 437.
en 437, 404, 406.

CONCILE de Riez en Provence pour remé- 439.
dier aux désordres que l'élection d'un évêque avait causés dans l'Église d'Embrun; saint Hilaire préside à ce concile; évêques qui y assistèrent, VIII, 605. Décrets de ce concile, 605 et 606. Armentaire intrus sur le siége d'Embrun y est réduit au rang de chorévêque, 606.

CONCILE d'Orange présidé par saint Hi- 441.
laire d'Arles, VIII, 606 et suiv. Canons de ce concile, 607 et suiv. Faux décrets que Gratien et quelques autres attribuent à ce concile, 610.

CONCILE de Vaison, VIII, 610. Canons de 442.
ce concile, 610 et 611.

CONCILE d'Arles (second). Difficulté d'en 443.

fixer l'année, VIII, 611, 612. Raisons qui décident pour l'année 443 ; dispositions de ce concile contre les bigames, 612. Principaux canons de ce concile, 612 et 613.

44. CONCILE qu'on croit avoir été tenu à Besançon et où l'évêque Quélidoine fut déposé, VIII, 436, 613.

444. CONCILE de Rome qui rétablit Quélidoine déposé par saint Hilaire, VIII, 436.

4 à 444. CONCILE d'Ephèse au sujet de l'ordination forcée de Bassien pour l'évêché d'Evazes, X, 666.

44. CONCILE de Constantinople en faveur de Bassien intronisé évêque d'Ephèse, X, 666.

43. CONCILE d'Antioche au sujet d'Athanase, évêque de Perrha, X, 666, 667.

ou 444. CONCILE de Rome tenu par le pape saint Léon contre les Manichéens, X, 667.

44. CONCILE d'Hiéraple où Sabinien est ordonné évêque de Perrha, X, 667.

ou 446. CONCILE d'Astorga en Espagne contre les Manichéens, X, 667.

siècle. CONCILE dans les Gaules contre les Pélagiens, X, 667.

siècle. CONCILE de Saint-Albans en Angleterre contre les Pélagiens, X, 667.

448. CONCILE d'Antioche où Ibas d'Edesse est justifié, X, 667, 668.

448. CONCILE de Constantinople au sujet d'Ibas d'Edesse, X, 668.

447. CONCILE de Tolède contre les Priscillianistes, X, 668, 669.

447. CONCILE de Galice contre les mêmes, X, 669.

447. CONCILE d'Antioche tenu par Domnus pour examiner l'affaire d'Ibas, accusé de Nestorianisme, X, 144.

448. CONCILE de Tyr tenu par Photius sur l'affaire d'Ibas, X, 144.

448. CONCILE de Béryte où Ibas, évêque d'Edesse, se justifie de ce dont on l'accusait, X, 145.

448. CONCILE de Constantinople où Eutychès fut condamné. Quelle en fut l'occasion ; première session. Eutychès est dénoncé par Eusèbe de Dorylée, X, 669. Seconde session. On y déclare la foi de l Église sur l'union des deux natures en Jésus-Christ, 669 et 670. Troisième session. On y rend compte de la première sommation faite à Eutychès de comparaître au concile, 670, 671. Il est cité une seconde fois, et une troisième fois, et refuse toujours de sortir de son monastère ; quatrième session. L'abbé Abraham se présente de la part d'Eutychès, 671. Cinquième session. Eusèbe de Dorylée renouvelle sa dénonciation, 671 et 672. Sixième session. Eusèbe continue ses poursuites, 672. Septième session. Eutychès avoue son erreur et y persiste, 672 et 673. Sentence portée contre cet hérésiarque, 674, 675.

CONCILE de Constantinople convoqué à la sollicitation d'Eutychès. On y discute les actes du concile précédent, X, 675. 449.

CONCILE d'Ephèse (Faux) convoqué sur les sollicitations d'Eutychès et de Dioscore, évêque d'Alexandrie, X, 675 et suiv. Le pape et les évêques y sont invités, 675. Ouverture de ce concile. Dioscore y préside, 675, 676. Requête présentée par Eutychès où il se plaint de ce qui avait été fait contre lui au concile de Constantinople, 676 et suiv. Eutychès déclaré absous et rétabli ; saint Flavien est condamné, malgré la réclamation des catholiques, 678 et suiv. Horreur que l'Église a eue de ce faux concile, qui ensuite n'a été désigné que par le nom de brigandage, 680. Juvénal de Jérusalem y paraît comme défenseur de Dioscore, évêque d'Alexandrie, 17. Ibas d'Edesse y est condamné, 146. Saint Léon y envoie ses légats, 173. Lettre de ce pape adressée à ce concile, 214. Saint Hilaire, légat du pape saint Léon à ce concile. Conduite qu'il y tint, 173, 333, 675 et 679, 680. 449.

CONCILE de Rome tenu par le pape saint Léon après le brigandage d'Ephèse, X, 680. 449.

CONCILE de Constantinople tenu par Anatolius. Eutychès y est anathématisé, X, 680, 681.

CONCILE de Milan où la lettre de saint Léon à Flavien est approuvée, et Eutychès anathématisé, X, 681. 451.

CONCILE d'Arles où la lettre de saint Léon à Flavien est approuvée, X, 681. 451.

CONCILE de Chalcédoine, quatrième œcuménique indiqué d'abord à Nicée par l'empereur Marcien qui en écrit à saint Léon, X, 681 et suiv. Le concile s'assemble à Nicée et est ensuite transféré à Chalcédoine, 683. Ouverture du concile. Première session, 683, 684. Dioscore est accusé, 684, 685. Saint Flavien justifié, 685, 686. Seconde session. On propose d'établir la vérité de la foi, 686, 687. Troisième session. Dioscore est cité au concile et condamné, 687 et suiv. Quatrième session. Plusieurs évêques sont rétablis, 689, 690. Requête des abbés schismatiques, 690, 691. Cinquième session. On y lit une définition de foi dressée par les principaux évê- 451.

ques, 691, 692. Sixième session où se trouve l'empereur. La définition de foi sur les deux natures en Jésus-Christ y est acceptée, 692, 693. Septième session. On confirme l'accord fait entre Maxime d'Antioche et Juvénal de leur juridiction, 693. Huitième session où l'on traite l'affaire de Théodoret, évêque de Cyr, qui est renvoyé dans son siége, 692 et 693. Neuvième et dixième sessions. Ibas est reconnu pour orthodoxe et rétabli dans l'épiscopat, 694. Onzième et douzième sessions. On y termine l'affaire de Bassien et d'Etienne, évêque d'Ephèse, 694 et 695. Treizième session. L'évêque de Nicomédie est maintenu dans les droits de métropolitain sur toute la Bithynie, 695. Quatorzième session. On y termine le différend entre Athanase et Sabinien, pour le siége de Perrhá, 695 et 696. Quinzième session. On accorde à l'évêque de Constantinople une préférence d'honneur sur tous les autres évêques, après celui de Rome, 696. Canons du concile de Chalcédoine, 696 et suiv. Autorité de ces canons, 701. Seizième session. Les légats du pape s'y opposent à ce qui avait été décidé dans la session précédente, concernant l'évêque de Constantinople, 696 et 702. Différents exemplaires des actes du concile de Chalcédoine; Raisons de cette différence, 702. Discours du concile à l'empereur, 702 et 703. Lettre du concile au pape saint Léon, 703. Lois pour l'observation des décrets du concile, 703 et 704. — Convocation du concile de Chalcédoine, VIII, 473. Eloges que ce concile donne à l'impératrice Pulchérie, 473 et 474. — Juvénal de Jérusalem y est rétabli dans la communion de l'Église, X, 17. Théodoret y est reçu. 24. Ibas d'Edesse y est rétabli, 146, 147. Saint Léon en avait sollicité la convocation et y envoya ses légats, 174. Il en confirme les décisions, 175. Lettre qu'il écrit à ce concile, 222. Les pères de ce concile lui en envoient les actes, 224. Lettre de saint Léon aux évêques qui avaient assisté à ce concile, 226. Accusations que les Eutychiens formaient contre ce concile, réfutées par Vigile de Tapse, 476 et suiv. Ses décrets confirmés par Euphémius de Constantinople, 487, et par saint Macédonius son successeur, 488. — Epîtres synodales écrites à l'empereur Léon pour la défense de ce concile, recueillies par Epiphane le Scholastique, XI, 102. [Apologie de ce concile par Ephrem patriarche de Constantinople, 171, n. 6. Abrégé des actes du concile de Chalcédoine par Vérécundus, 346.] Justification de ce concile contre les imputations des Sévériens, dans la conférence tenue à Constantinople, 843 et suiv. Saint Grégoire ne comptait pour actes du concile de Chalcédoine que les sept premières actions, 495. Concile de Chalcédoine falsifié dans un endroit par l'Église de Constantinople selon saint Grégoire, 505. Réponse de Léon de Byzance aux objections des schismatiques contre le concile de Chalcédoine, 668, 669. Dieu autorisa par un miracle les décrets du concile de Chalcédoine, 312. — [Lettre des Grecs aux Améniens pour les décrets du concile de Chalcédoine, XII, 39. Cette lettre est de saint Germain patriarche de Constantinople, 39 et 40. Ce qu'elle contient, 40.]

CONCILES de saint Patrice. Ce que c'est; le premier paraît en effet avoir été tenu en Irlande, X, 704. Canons de ce concile. La plupart sont pour régler la conduite des clercs, 705, 706. Second concile attribué à saint Patrice. On ne peut rien décider sur le lieu ni sur le temps de ce concile, mais il est très ancien, 706. Canons de ce concile. La plupart paraissent être des réponses à des difficultés proposées aux évêques assemblés, 706 et suiv. V siècle.

CONCILE deuxième d'Arles : temps de ce concile; ses canons sont presque tous tirés des conciles précédents, X, 708. C'est le même qui se trouve mis en 443 au VIII° volume, p. 611, 612. 452.

CONCILE d'Angers, présidé par Léon évêque de Bourges, X, 708, 709. 453.

CONCILE de Jérusalem tenu par le patriarche Juvénal, X, 18. 453.

CONCILE de Galatie. Témoignage qu'il rend à Timothée d'Alexandrie, V, 93. 458.

CONCILE d'Arles. On y règle les droits de l'évêque de Fréjus sur l'abbaye de Lérins, X, 710. V. 460.

CONCILE de Constantinople tenu par le patriarche Gennade. Lettre circulaire contre la simonie, X, 345, 710, 711. V. 459.

CONCILE de Tours présidé par saint Perpétue. Ses canons, X, 711, 712. 461.

CONCILE de Vannes, en Bretagne, assemblé à l'occasion de l'ordination de l'évêque Paterne, X, 712. Canons de ce concile; ils sont semblables à ceux du concile de Tours, 712 et suiv. V. 465.

CONCILE de Rome, sous le pape saint Hilaire, au sujet d'Hermès, devenu évêque de Narbonne, X, 715. 462.

465. CONCILE de Rome au sujet de Silvain, évêque de Calahorra, X, 716.

463. CONCILE d'Arles, tenu par l'évêque Léonce, au sujet d'une entreprise de saint Mamert, évêque de Vienne, sur l'Église de Die, X, 715, 716.

V. 464. CONCILE d'Espagne au sujet de Silvain, évêque de Calahorra, X, 716.

V. 465. CONCILE d'Angleterre pour l'élection d'un roi, X, 716, 717.

V. 470. CONCILE de Châlon-sur-Saône tenu par saint Patient, pour élire un évêque de cette ville, X, 717.

V. 472. CONCILE de Bourges où saint Simplice est élu évêque, X, 717.

V. 477. CONCILE d'Antioche. Pierre le Foulon y est déposé et Étienne mis à sa place, X, 717.

75 ou 477. CONCILE d'Arles. Les erreurs du prêtre Lucide sur la prédestination et sur la grâce y sont condamnées, X, 717, 718.

V. 477. CONCILE de Lyon, sous Patient, au sujet de quelques erreurs, X, 718.

479. CONCILE de Laodicée. Étienne, évêque d'Antioche, accusé de nestorianisme, est justifié, X, 718.

V. 482. CONCILE d'Alexandrie où Jean Talaïa est élu évêque, X, 718.

484. CONCILE de Rome où les légats prévaricateurs du pape Félix III sont déposés, X, 414 et 719.

485. CONCILE de Rome. Sa lettre synodale adressée aux clercs et aux moines d'Orient, X, 719.

487. CONCILE de Rome concernant les affaires de l'Église d'Afrique, et principalement la manière dont on devait se conduire à l'égard de ceux qui étaient tombés dans la persécution, X, 719 et suiv.

492. CONCILE de Constantinople où Euphémius fait confirmer les décrets du concile de Chalcédoine, X, 722.

496. CONCILE de Constantinople où le patriarche Euphémius est déposé, et l'Hénotique de Zénon confirmée, X, 723.

494. CONCILE de Rome tenu par le pape saint Gélase. On y dresse le catalogue des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament que l'Église romaine reçoit avec vénération; raisons pour et contre d'attribuer ce catalogue au pape Gélase, X, 723. Autres décrets de ce concile, 724, 725. Voyez l'article du pape saint Gélase.

495. CONCILE de Rome où Misène, l'un des légats qui avaient trahi leur ministère, est rétabli, X, 725, 726.

499. CONCILE de Rome qui interdit toutes brigues pour parvenir au pontificat, X, 726.

CONCILES DU SIXIÈME SIÈCLE.

501. CONCILE de Rome où le pape Symmaque est justifié des crimes dont on l'avait faussement accusé, X, 726 et suiv. Première session, 726, 727. Seconde session; un tumulte empêche le pape d'y comparaître, 727, 728. Troisième session; le pape est absous, 728. Voyez aussi p. 522.

502. CONCILE de Rome présidé par le pape Symmaque. On y infirme le statut du préfet Basile, qui défendait d'élire l'évêque de Rome sans le consentement du roi d'Italie, X, 728, 729.

503. CONCILE de Rome où on lit l'apologie du pape Symmaque, composée par Ennode, X, 729 et suiv. On renouvelle les anciens canons qui défendent aux fidèles d'accuser leurs pasteurs, excepté en certains cas, 732.

504. CONCILE de Rome contre les usurpateurs des biens de l'Église, X, 732, 733.

506. CONCILE d'Agde tenu sous les auspices d'Alaric, roi des Visigoths, en Espagne, X, 736. Canon de ce concile, 736 et suiv. Vingt-cinq canons cités par Gratien comme étant de ce concile, mais qui sont presque tous tirés du concile d'Epaone, 742, 743.

507. CONCILE de Toulouse dont les actes ne sont pas venus jusqu'à nous, X, 743.

511. CONCILE d'Orléans (Premier), assemblé par ordre du roi Clovis, X, 743. Canons de ce concile, 743 et suiv.

515. CONCILE d'Agaune tenu par ordre du roi Sigismond. On y règle ce qui concerne le monastère d'Agaune renouvelé par Sigismond, X, 746. Authenticité de ce concile, 746 et 747. Editions des actes de ce concile, 747.

516. CONCILE de Tarragone tenu pour maintenir l'ancienne discipline et prévenir quelques abus, X, 747 et suiv.

517. CONCILE de Girone, X, 746. Canons de ce concile, 746 et 750.

V. 512. CONCILE de Sidon convoqué par l'empereur Anastase, pour détruire l'autorité de celui de Chalcédoine, X, 750.

517. CONCILE d'Epaone. Analyse des canons de ce concile, XI, 814 et suiv.

517. CONCILE de Lyon assemblé au sujet de l'inceste commis par un nommé Etienne avec Palladia, XI, 817, 818.

518. CONCILE de Constantinople tenu par le patriarche Jean, où Sévère est condamné, et les noms de Macédonius, d'Euphémius, etc., rétablis dans les diptyques, XI, 818, 819.

518. CONCILE de Jérusalem où l'anathème prononcé contre Sévère est approuvé, XI, 819, 820.

518. CONCILE de Tyr sur le même sujet, XI, 820.

518. CONCILE de Rome sur le même sujet, XI, 823.

519. CONCILE de tous les évêques de la Grande-Bretagne, tenu à Caerléon, pour extirper les restes de l'hérésie pélagienne, XI, 823, 824.

521. CONCILE en Sardaigne où les évêques exilés d'Afrique expliquent leur sentiment sur la grâce et le libre arbitre, XI, 824.

524. CONCILE d'Arles (Quatrième), présidé par saint Césaire, XI, 824.

524. CONCILE de Lérida. Analyse des seize canons de ce concile, XI, 824 et suiv.

524. CONCILE de Valence, en Espagne. Analyse de ses canons qui regardent principalement ce qui doit être observé pendant la vacance du siége d'une Église, XI, 826 et suiv.

524. CONCILE de Junque présidé par Libérat, primat de la Byzacène, XI, 828.

525. CONCILE de Carthage présidé par l'évêque Boniface, XI, 828 et suiv.

527. CONCILE de Carpentras où on règle la manière d'administrer les revenus des paroisses de la campagne, XI, 831, 832.

529. CONCILE d'Orange (Deuxième), présidé par saint Césaire, XI, 832. Canons de ce concile, 832 et suiv. Sentiments de ce concile sur la grâce et le libre arbitre, 836, 837. Autorité de ce concile sur ces matières ; sa doctrine confirmée par le pape et par l'Église universelle, 837, 838.

529. CONCILE de Valence, en Dauphiné, où les matières de la grâce sont encore agitées, XI, 838.

529. CONCILE de Vaison dont les canons regardent principalement l'arrangement de l'office divin, XI, 838, 839.

531. CONCILE de Tolède présidé par l'évêque Montan. Canons qu'on y fait sur la discipline, XI, 839 et suiv.

530. CONCILES de Rome assemblés par le pape Boniface II, XI, 841.

531. CONCILE de Rome, par le même, au sujet d'Étienne, évêque de Larisse, déposé dans un concile de Constantinople, XI, 841 et suiv.

533. CONCILE d'Orléans (Deuxième). On y traite divers points de discipline, 847. Canons de ce concile, XI, 848, 849.

535. CONCILE de Clermont, en Auvergne. Canons de ce concile concernant la discipline, XI, 849, 850. Lettre synodale du concile au roi Théodebert, 850.

535. CONCILE de Carthage. On y délibère sur la conduite qu'on devait tenir avec les évêques Ariens qui rentraient dans l'Église catholique, XI, 850, 851. On consulte le pape; sa réponse, 850. Décision de ce concile concernant les monastères, 850 et 851.

535. CONCILE de Constantinople tenu par le pape saint Agapet. Anthime y est déposé et Mennas ordonné à sa place, XI, 851, 852.

536. CONCILE de Constantinople tenu par le patriarche saint Mennas. Sévère d'Antioche, Pierre d'Apamée et leurs partisans sont anathématisés, XI, 852 et suiv.

536. CONCILE de Jérusalem où l'on confirme les anathèmes prononcés contre les Sévériens par le concile de Constantinople, XI, 855, 856.

538. CONCILE d'Orléans (Troisième), sur la discipline. Canons de ce concile, XI, 856 et suiv.

540. CONCILE de Barcelone. Ses canons, XI, 859.

541. CONCILE de la province de Byzacène, en Afrique, confirmé par un rescrit de l'empereur Justinien, XI, 859.

541. CONCILE d'Orléans (Quatrième). Analyse des canons de ce concile, XI, 859 et suiv.

547. CONCILE de Constantinople où les Trois-Chapitres sont condamnés, XI, 862.

549. CONCILE d'Orléans (Cinquième) assemblé pour juger Marc évêque d'Orléans, qui y est justifié, XI, 862. Canons de ce concile, 862 et suiv.

549. CONCILE de Clermont (Deuxième), en Auvergne, qui confirme les canons du cinquième concile d'Orléans, XI, 864.

550. CONCILE de Toul tenu par saint Nicet, archevêque de Trèves, à l'occasion d'insultes que lui firent quelques Francs qu'il avait excommuniés, XI, 864, 865.

550. CONCILE de Mopsueste. On y constate que le nom de Théodore de Mopsueste n'était point dans les diptyques de cette Église, XI, 366 et suiv.

553. CONCILE de Constantinople, cinquième œcuménique et le deuxième tenu en cette

ville, XI, 865, 866. On convient d'assembler en nombre égal les évêques d'Orient et d'Occident pour traiter l'affaire des Trois-Chapitres, 868. L'empereur, sans égard à cette convention, se hâte d'assembler le concile. Première conférence ou session : on y lit une lettre de l'empereur Justinien, et la profession de foi du patriarche Eutychius; on invite le pape Vigile à s'y rendre, 668 et 869. Seconde conférence : on y rend compte des démarches faites auprès du pape Vigile pour l'engager à venir au concile; on invite Primase, évêque d'Adrumète, et trois évêques d'Illyrie, à s'y rendre, 869, 870. Troisième conférence; les évêques font leur profession de foi, 870. Quatrième conférence : on discute les écrits de Théodore de Mopsueste, 870, 871. Cinquième conférence : on y fait le rapport de ce que les pères, les lois impériales et les historiens ecclésiastiques avaient dit pour ou contre Théodore de Mopsueste, 871 et suiv. Sixième conférence : on y dispute ce qui concerne Ibas; sa lettre à Maris est déclarée hérétique, 873 et suiv. Septième conférence: on y lit différentes pièces contre le pape, 875, 876. Huitième conférence : on y prononce le jugement contre les Trois-Chapitres, 876, 877. Quatorze anathèmes contre différentes erreurs de Théodore de Mopsueste et de Nestorius, 877, 878. Neuvième conférence : on y prononce quinze anathèmes contre les Origénistes, 878. Autre condamnation d'Origène par le même concile, 878 et 879. Le pape Vigile approuve les décisions du concile; sa lettre au patriarche Eutychius sur ce sujet, 879. [Jugement sur cette lettre, 879 et 880.] Sa Constitution par laquelle il condamne les Trois-Chapitres, 880, 881. Le cinquième concile général est reçu en Orient, mais il occasionne un schisme en Occident, 881, 882. [Ce concile n'est devenu œcuménique que par la confirmation subséquente du pape Vigile, 868.]

553. CONCILE de Jérusalem qui approuve les actes du second concile général de Constantinople, XI, 879.

551. CONCILE de Paris (Deuxième) assemblé pour l'examen de la cause de l'évêque Saffarac, convaincu d'un crime considérable, XI, 882.

554. CONCILE d'Arles où se font quelques canons de discipline, XI, 882, 883.

557. CONCILE de Paris (Troisième). Ses canons contre les usurpations des biens de l'Église, XI, 883.

CONCILES de Landaff tenus par saint Oudocée, XI, 884, 885. V. 460.

CONCILE de Brague contre les Priscillianistes et pour réformer quelques abus; canons de ce concile, XI, 885, 886. 563.

CONCILE de Saintes où Emérius, évêque de cette ville, est déposé, XI, 886, 887. 562 ou 563.

CONCILE de Lyon. Analyse des six canons de ce concile, XI, 887. 566.

CONCILE de Tours (Deuxième) tenu par l'archevêque Euphronius, XI, 887. Canons de ce concile, 887 et suiv. Lettre du concile qui est une exhortation au peuple, 890, 891. Sainte Radegonde s'adresse à ce concile pour obtenir la confirmation du monastère qu'elle avait établi à Poitiers, 887, 890, 891. 566.

CONCILE de Brague (Deuxième) tenu par l'archevêque saint Martin de Dume, XI, 891. Canons de ce concile, 891 et 892. 572.

CONCILE de Lugo convoqué par le roi Théodoric. Lugo y est érigé en métropole, XI, 892. 562.

CONCILE de Lugo convoqué par Ariamir, XI, 892. 572.

CONCILE de Lugo présidé par Nitigius, où on confirme ce qui avait été fait dans le précédent, XI, 892. 572.

CONCILE de Paris (Quatrième) au sujet de l'érection de l'évêché de Châteaudun, XI, 893, 894. 573.

CONCILE de Paris (Cinquième) où saint Prétextat, archevêque de Rouen, est condamné, XI, 893, 894. Saint Grégoire de Tours y assiste, 366. 577.

CONCILE tenu en ce temps contre les Samaritains, XI, 592, 593.

CONCILE de Châlon-sur-Saône, où Salone, évêque d'Embrun, et Sagittaire, évêque de Gap, sont déposés pour leurs désordres, XI, 894. 579.

CONCILE de Mâcon. Dix-neuf canons de ce concile dont la plupart ne font que renouveler ceux des conciles précédents, XI, 894, 895. 581 ou 582.

CONCILE de Lyon (Troisième) qui fait six canons de discipline, XI, 895. 583.

CONCILE de Braine où saint Grégoire de Tours, accusé d'avoir calomnié la reine Brunehaut, se justifie, XI, 895, 896. V. 583.

CONCILE de Valence en Dauphiné qui confirme les donations faites et à faire par le roi Gontran, par sa femme et par ses filles, XI, 896. 584.

585. CONCILE de Mâcon (Deuxième). Analyse de ses canons, XI, 896, 897.

CONCILE d'Auxerre. Sa date précise paraît postérieure à celle du second concile de Mâcon, XI, 897, 898. Canons de ce concile, 898, 899.

585 ou 588. CONCILE de Clermont en Auvergne. On y donne à Théodose, évêque de Rodez, plusieurs provinces qu'il réclamait sur Ursicin, évêque de Cahors, XI, 899.

587. CONCILE de Constantinople où Grégoire, patriarche d'Antioche, est justifié des crimes dont on l'accusait, XI, 899.

589. CONCILE de Tolède assemblé par le roi Reccarède pour affermir la conversion des Goths à la foi catholique, XI, 900. Vingt-trois articles avec anathèmes contre les erreurs des Ariens, 901. Canons du concile de Tolède, 901 et suiv. Confirmation de ces canons par le roi Reccarède, 903. Discours de saint Léandre, 903 et 904.

589. CONCILE de Narbonne, tenu par l'évêque Migétius, 904. Canons de ce concile, 904 et 905.

589. CONCILE de Sauriciac dont parle saint Grégoire de Tours, XI, 905.

589. CONCILE de Rome dont il est fait mention dans une lettre aux évêques de Germanie et des Gaules, faussement attribuée au pape Pélage II, XI, 905.

590. CONCILE de Poitiers au sujet des troubles excités dans le monastère de Sainte-Croix; Chrodielde et Basine sont excommuniées et l'abbesse Lebouère est rétablie, XI, 905.

590. CONCILE de Metz, d'abord assemblé à Verdun. Gilles, évêque de Reims, convaincu de trahison, est déposé; l'affaire de Sainte-Croix de Poitiers y est terminée, XI, 905, 906.

591. CONCILE de Nanterre convoqué pour le baptême de Clotaire II, XI, 906.

592. CONCILE de Saragosse. On y fait différentes dispositions concernant les Ariens réunis à l'Église catholique, XI, 906.

595. CONCILE de Rome tenu par le pape saint Grégoire. On y fait plusieurs canons de discipline, XI, 906, 907.

597. CONCILE de Tolède. On y fait deux canons; l'un ordonne la continence aux évêques, aux prêtres et aux diacres; l'autre donne le revenu de l'église au prêtre qui la dessert, XI, 907.

598. CONCILE d'Huesca. On ordonne aux évêques de veiller à ce que la continence soit gardée par les abbés, les prêtres et les diacres, XI, 907.

599. CONCILE de Barcelone. Ses canons contre la simonie, XI, 907.

CONCILES DU SEPTIÈME SIÈCLE.

601. CONCILE de Rome tenu par le pape saint Grégoire à couvert des vexations des évêques, XI, 908.

601 ou 606. CONCILE de Worchester tenu par saint Augustin, archevêque de Cantorbéry, pour amener les Bretons à célébrer la Pâque, suivant l'usage de l'Église romaine, XI, 908, 909.

602. CONCILE de la Byzacène tenu à l'occasion des plaintes formées contre Telmentin, primat de la province, XI, 909.

v. 602. CONCILE de Mâcon assemblé pour savoir de quelle manière on se conduirait à l'égard de saint Colomban qui persistait à célébrer Pâques le 14 de la lune, XI, 625. Lettre de saint Colomban à ce concile, 625 et 626.

603. CONCILE de Châlon-sur-Saône où Didier, évêque de Vienne, est déposé à l'instigation de Brunehaut dont il blâmait les désordres, XI, 909.

602 ou 603 CONCILE de Numidie assemblé par ordre du pape saint Grégoire, pour examiner les plaintes du diacre Donadéus contre l'évêque Victor, et celles de quelques clercs maltraités par l'évêque Paulin, XI, 910.

605. CONCILE de Cantorbéry assemblé pour la confirmation du monastère que saint Augustin y avait bâti en l'honneur des apôtres saint Pierre et saint Paul, XI, 910.

606. CONCILE de Rome tenu par le pape Boniface III pour réformer les abus qui se commettaient dans l'élection du pape et des autres évêques, XI, 910.

610. CONCILE de Rome tenu par le pape Boniface IV. On y décide que les moines élevés au sacerdoce peuvent en exercer le ministère, XI, 910, 911.

610. CONCILE de Tolède où les évêques de la province de Carthagène reconnaissent celui de Tolède pour leur métropolitain, XI, 911.

614. CONCILE d'Egara ou Terrassa qui confirme le décret fait par celui d'Huesca sur la continence des clercs, XI, 911, 912.

615. CONCILE de Paris où on fait quinze canons de discipline, XI, 912, 913. Confirmés par un édit du roi Clotaire II, 913.

615 ou 616. CONCILE tenu en France, confirmatif du précédent. Les canons qu'on y fit se trouvent à la suite du précédent, XI, 913.

617. CONCILE de Kent où les évêques Mellit, Laurent et Just conviennent d'abandonner

l'Angleterre qui retournait à l'idolâtrie, XI, 913, 914.

619. CONCILE de Séville tenu par saint Isidore. On y fait plusieurs canons de discipline, XI, 914 et suiv.

V. 622. CONCILE de Théodosiopolis ou Charne tenu par Jeser Nécainus, patriarche d'Arménie pour réunir les églises de sa dépendance à l'Église catholique dont les Acéphales les avaient séparées, X, 916.

624. CONCILE de Mâcon où la règle de saint Colomban est approuvée et les calomnies d'Agrestin rejetées, XII, 914.

625 CONCILE de Reims présidé par Sonnace, XII, 914. Canons de ce concile, 914 et 915.

628. CONCILE de Clichy. Ce qu'on sait de ce concile dont on n'a point les actes, XII, 915, 916.

633. CONCILE de Tolède (Quatrième) présidé par saint Isidore de Séville, XII, 916. Canons de ce concile, 916 et suiv.

636. CONCILE de Tolède (Cinquième) dont les canons regardent la sûreté et l'affermissement de la puissance royale, XII, 919, 920.

638. CONCILE de Tolède (Sixième). Analyse de ses dix-neuf canons, XII, 920, 921.

646. CONCILE de Tolède (Septième). Ses canons, XII, 921.

634 ou 645. CONCILE d'Orléans où un Grec monothélite est confondu et condamné, XII, 921.

636. CONCILE de Clichy à l'occasion du serment de fidélité que les Gascons prêtèrent au roi Dagobert, XII, 921.

638. CONCILE de Paris où ce roi confirme les immunités accordées à l'abbaye de Saint-Denis, XII, 921.

646. CONCILES de Numidie, de Mauritanie, de Byzacène et de la Province-Proconsulaire, contre les Monothélites. Lettres synodales des évêques d'Afrique, XII, 925, 926.

649. CONCILE de Latran présidé par le pape saint Martin pour condamner le Monothélisme, XI, 749 et XII, 926 et suiv. Evêques qui y assistèrent, XII, 926. Première session. Le pape y expose le motif de la convocation du concile, 926 et 927. On condamne l'Ecthèse, et l'on reconnaît deux opérations en Jésus-Christ. Seconde session. Requête présentée par Sophrone patriarche de Jérusalem. Plusieurs abbés, prêtres et moines grecs demandent qu'on anathématise le Type, et que l'on confirme la foi catholique, 927. Troisième session. On examine canoniquement les écrits de Théodore, de Cyrus, de Sergius et de Pyrrhus, 927 et 928. Quatrième session. On examine la lettre de Paul de Constantinople et le Type dont il était l'auteur, 928, 929. Cinquième session. On produit les passages des Pères qui ont établi les deux volontés en Jésus-Christ, et les livres hérétiques opposés à ce dogme, 929, 930. Canons du concile de Latran. Jugement porté contre le Monothélisme, 930, 931. Lettre circulaire du pape saint Martin en envoyant les actes de ce concile, 931. — On condamna dans ce concile Didyme l'Aveugle, V, 619.

CONCILE de Châlon-sur-Saône. On y fait vingt canons. Analyse de ces canons, XII, 931, 932. 644 ou 650.

CONCILE de Tolède (Huitième) assemblé par le roi Récesvinthe, XII, 932, 933. 653.

CONCILE de Tolède (Neuvième), présidé par l'archevêque Eusèbe, XII, 933, 934. 655.

CONCILE de Tolède (Dixième), par le même. On y fait sept canons, XII, 934. Potamius, archevêque de Brague s'y avoue coupable d'un péché d'impureté. Il est mis en pénitence, 934 et 935. 656.

CONCILE de Nantes qui permet à saint Nivard de bâtir le monastère de Hautvillers, XII, 935. V. 658.

CONCILE de Clichy convoqué par le roi Clovis II. On y accorde un privilége à l'abbaye de Saint-Denis, XII, 935. 653 ou 659.

CONCILE ou conférence de Streneshal en Angleterre, où on agite avec les Irlandais la question du temps de la fête de Pâques. Les Anglais adoptent l'usage de l'Église romaine, XII, 935, 936. 664.

CONCILE de Mérida assemblé par ordre du roi Récesvinthe, XII, 936. Canons de ce concile concernant tous la discipline, 936 et suiv. 666.

CONCILE de Rome tenu sous le pape Vitalien. Jean, évêque de Lappe dans l'île de Créte y est déclaré innocent de la faute pour laquelle l'avait condamné son métropolitain, XII, 938. 667.

[CONCILE de Sens au sujet des priviléges de Saint-Pierre-le-Vif, en 657.]

CONCILE de Sens où on accorde un privilége à l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif, XII, 938. 670 ou 659.

CONCILE d'Autun dont les statuts regardent presque tous la discipline monastique, XII, 938, 939. [Autres règlements publiés par D. Pitra, 939. Date de ce concile, 938, n. 5.] 670 [ou 661.]

CONCILE de toute l'Angleterre tenu à Herford, XII, 939. Canons de ce concile. 939 et 940. 673.

CONCILE de Tolède (Onzième) assemblé 675.

par ordre du roi Vamba, XII, 940. Canons de ce concile, 940 et 941.

675. CONCILE de Brague. Différents canons sur la discipline, XII, 941, 942.

679. CONCILE de Milan. Lettre synodale écrite à l'empereur d'Orient pour la condamnation des Monothélites, XII, 942, 943.

679. CONCILE de Rome tenu par le pape saint Agathon. Wilfrid, évêque d'York, déposé en Angleterre, y est justifié et rétabli, XII, 943 et suiv.

680. CONCILE de Rome où le pape saint Agathon nomme des députés pour assister au concile qui devait se tenir contre les Monothélites, XII, 943 et suiv. Deux lettres de ce concile adressées à l'empereur : l'une au nom du pape Agathon, 944, 945 ; l'autre au nom du pape et du concile, 945. Députés nommés pour aller à Constantinople, 946. Les deux lettres sont lues et approuvées au concile général, 948.

680. CONCILE de Hetfeld en Angleterre, où les évêques d'Angleterre adhèrent à la condamnation des Monothélites faite au concile de Latran, XII, 945.

680. CONCILE de Constantinople (Troisième) sixième œcuménique tenu contre les Monothélites. Sa convocation par l'empereur Constantin Pogonat, XII, 945 et suiv. Première session. On lit les actes du concile d'Ephèse, 946, 947. Seconde session. On lit les actes du concile de Chalcédoine, 947. Troisième session. On lit les actes du second concile général de Constantinople, dont on rejette le discours de Ménas à Vigile, après en avoir prouvé la fausseté, 947 et 948. Les légats du pape s'inscrivent en faux contre deux livres qui y avaient été insérés sous le nom du pape Vigile, 947. Quatrième session. On y fait la lecture des lettres du pape
680 et 681. Agathon et du concile de Rome. Cinquième et sixième sessions. Macaire d'Antioche produit deux volumes de passages des Pères comme favorables au monothélisme. Les députés du pape demandent à en faire voir la falsification. Septième session. On lit les passages des Pères qui prouvent les deux volontés en J.-C., 948. Huitième session. Macaire d'Antioche soutient son sentiment. On vérifie les passages qu'il alléguait. Ils se trouvent tronqués ou falsifiés. On ôte le pallium à Macaire, 948 et 949. Neuvième session. On continue de vérifier les passages allégués par Macaire. Il est déclaré déchu de toute dignité et fonction sacerdotale. L'abbé Etienne, son disciple est chassé de l'assemblée, 949, 950. Dixième session. On vérifie les passages allégués par les députés du pape et de son concile. Onzième session On lit la lettre de saint Sophrone de Jérusalem à Sergius de Constantinople. Plaintes contre Macaire d'Antioche, 950. Douzième session. Suite des procédures contre Macaire, 950, 951. Treizième session. Les lettres de Sergius et d'Honorius sont rejetées comme contraires à la doctrine de l'Église, et conformes aux sentiments des hérétiques. Les chefs des Monothélites sont anathématisés. L'abbé Théophane est ordonné patriarche d'Antioche, 951 et suiv. Quatorzième session. On vérifie la supposition du discours de Ménas à Vigile, et de ceux de Vigile à Justinien et à Théodora. Les faussaires sont anathématisés, 953. Quinzième session. Polychrone, prêtre et moine accusé et convaincu de soutenir les erreurs de Macaire, est dégradé et anathématisé, 953 et 954. Seizième session. Constantin, prêtre de l'Église d'Apamée, est anathématisé parce qu'il refusait de reconnaître une volonté humaine en J.-C. depuis sa résurrection. On renouvelle les anathèmes contre les chefs des Monothélites, 954. Dix-septième session. On y dresse la définition de foi. On en fait la lecture. Elle est souscrite par l'évêque et par l'empereur, 954. Lettre du concile au pape Agathon, 954 et 955. Edit de l'empereur contre les Monothélites ; sa lettre au pape Léon II et aux évêques d'Occident, 955. Réponse du pape Léon qui adhère aux décisions du concile de Constantinople, 955 et 956. Les actes de ce concile reçus à Tolède, 958. Traduction latine des actes de ce concile de Constantinople attribuée à Anastase le Bibliothécaire, 713. [Jugement sur la condamnation prononcée par le troisième concile de Constantinople, 951, note 1.]

CONCILE de Tolède (Douzième), où l'on 681.
confirme la renonciation que le roi Vamba avait faite à la couronne, et l'élection d'Ervige qu'il avait désigné son successeur, XII, 956. Canons de ce concile, 956, 957.

CONCILE de Tolède (Treizième) où l'on 683.
fait plusieurs règlements conformément aux intentions du roi Ervige, XII, 957, 958.

CONCILE de Tolède (Quatorzième) où l'on 684.
approuve les actes du sixième général de Constantinople, 958.

CONCILE de Tolède (Quinzième). On y explique quelques expressions du concile

précédent qui faisaient de la peine au pape. On y résout deux difficultés proposées par le roi Egica sur les serments qu'il avait faits au roi Ervige, XII, 958, 959.

685 ou 678. CONCILE tenu dans les Gaules. On ne sait dans quel lieu. Ebroin, maire du palais, y fait déposer et condamner à mort saint Léger, évêque d'Autun, et Didon, évêque de Châlon-sur-Saône, XII, 959.

V. 685. CONCILES de Cantorbéry, XII, 959, et XIII, 618.

V. 685. CONCILE de Twiford en Angleterre. Saint Cuthbert y est élu évêque de Lindisfarne, XII, 959.

691. CONCILE de Saragosse où l'on fait plusieurs canons de discipline, XII, 959.

684. CONCILE de Constantinople appelé Quinisexte ou *in Trullo*, assemblé pour suppléer aux deux derniers conciles généraux tenus à Constantinople, qui n'avaient point fait de canons, XII, 959 et suiv. Canons de ce concile, 960 et suiv. Les Grecs regardent ce concile comme général. Les Latins l'ont rejeté, 964, 765. — Dans ce concile, on condamne Didyme l'Aveugle, V, 619.

693. CONCILE de Tolède (Seizième). On y fait treize canons suivant le mémoire présenté par le roi Egica, XII, 965, 966.

694. CONCILE de Tolède (Dix-septième). Canons qui y furent dressés, XII, 966.

694. CONCILE de Béchancelle en Angleterre, assemblé par Witherède, roi de Kent. Ce prince y témoigne son zèle pour la conservation de la liberté et de l'immunité des Églises et des monastères, XII, 966.

697. CONCILE de Berghamstède en Angleterre. On y fait vingt-huit canons qui peuvent être regardés comme des lois, le roi de Kent les ayant confirmés, XII, 967.

695 ou 696. CONCILE ou synode d'Auxerre. On y régle de quelle manière les abbés et les archiprêtres des diverses églises du diocèse d'Auxerre devaient venir faire l'office dans l'église cathédrale de Saint-Etienne, XII, 967.

CONCILE d'Utrecht où il est résolu qu'on enverrait des prédicateurs dans les provinces voisines pour y prêcher la foi aux infidèles, XII, 967, 968. [Ce concile se tint en 719 et non en 697.]

698. CONCILE d'Aquilée (Faux) où les défenseurs des Trois-Chapitres rejettent le cinquième concile général et se séparent de l'Église catholique, XII, 968.

700. CONCILE de Worms. On y fait douze canons de discipline, XIII, 603.

CONCILES DU HUITIÈME SIÈCLE.

CONCILE de Tolède regardé comme le dix-huitième et dernier, assemblé par le roi Vitiza : les actes en sont perdus, XIII, 603. 701 ou 704.

CONCILE de Nesterfield contre saint Wilfrid : on veut l'obliger à se démettre de son évêché ; il en appelle au pape, XIII, 603. 703.

CONCILE de Rome : saint Wilfrid y est pleinement justifié et on ordonne son rétablissement, XIII, 603, 604. 704

CONCILE de Nid où saint Wilfrid est rétabli, XIII, 604. 705.

CONCILE d'Alne où l'on confirme les donations faites du monastère d'Evesham, 604, 605. 709.

CONCILE de Constantinople, convoqué par l'empereur Philippe Bardane qui y fait condamner le sixième concile général, 605. 712.

CONCILE de Rome tenu par le pape saint Grégoire II; on y anathématise ceux qui avaient contracté des mariages avec des femmes consacrées à Dieu, XII, 26 et XIII, 605. 721.

CONCILE de Rome tenu par le pape saint Grégoire II au sujet du saint évêque Corbinien, XIII, p. 605. 724.

CONCILE de Rome tenu par le même au sujet du culte des images, XIII, 606. 726.

CONCILE de Rome tenu par le pape Grégoire III touchant le culte des images, XIII, 606. 731.

CONCILE d'Allemagne, convoqué par Carloman, duc et prince des Français, et présidé par saint Boniface, archevêque de Mayence, XIII, 606 et 607. Canons faits en ce concile, 607. 742.

CONCILE de Leptines convoqué par Carloman et présidé par saint Boniface, archevêque de Mayence, XIII, 607. 743.

CONCILE de Soissons. On y ordonne qu'on publierait partout la foi établie par le concile de Nicée, XIII, 607 et 608. On y condamne Adalbert qui entraînait les peuples dans plusieurs superstitions, 608. 744.

CONCILE de Rome, tenu par le pape saint Zacharie pour le maintien de la foi et de la discipline; canons de ce concile, XIII, 608 et 609. [Date de ce concile, 608, n. 5.] 743 ou 744.

CONCILE d'Allemagne sous saint Boniface, XIII, 609. 745.

CONCILE de Rome sous le pape saint Zacharie; Adalbert et Clément y sont déposés, XIII, 609 et 610. 745.

CONCILE de Cloveshou, en Angleterre, présidé par Cuthbert, archevêque de Cantorbéry, XIII, 610. On y fait trente canons de discipline, 610 et suiv. 747.

CONCILE de Verberie convoqué par le roi
753. Pépin. On y fait vingt-et-un canons dont la plupart regardent les mariages incestueux, XIII, 612, 613. [Observations sur quelques canons de ce concile, 613.

754. CONCILE de Quierci-sur-Oise, XIII, 613.

755. CONCILE de Constantinople tenu par les iconoclastes. Définition de ce concile contraire à la doctrine catholique, XIII, 619 et 619. Elle est discutée et réfutée au second concile général de Nicée, 624 et suiv.

754. CONCILE de Verneuil convoqué par le roi Pépin, XIII, 613. Canons de ce concile tendant à un rétablissement de l'ancienne discipline et à la réformation de plusieurs abus, 613 et suiv.

753 ou 756. CONCILE de Metz. Canons de ce concile contre les incestes, XIII, 615.

757. CONCILE de Compiègne assemblé par le roi Pépin, XIII, 615 et 616.

759. CONCILIABULE d'Allemagne où saint Othmar est condamné sur une fausse accusation, XII, 616.

761. CONCILE de Rome qui approuve la fondation d'un monastère fait par le pape Paul Ier, XIII, 616.

765. CONCILE d'Attigny-sur-Aisne. Ce qui nous reste des actes de ce concile, XIII, 616.

767. CONCILE de Gentilly, près Paris. On y agite la question de la procession du Saint-Esprit; on y examine aussi s'il était à propos de peindre dans les églises les images des saints, XIII, 616.

769. CONCILE de Rome où l'antipape Constantin est condamné, et les Iconoclastes sont anathématisés, XIII, 616.

770. CONCILE de Rome dont on ne sait rien, XIII, 616.

771. CONCILE de Valenciennes dont on ne sait rien, XIII, 616.

772. CONCILE de Worms dont on cite un décret touchant la manière dont un prêtre accusé doit se justifier, XIII, 616.

772. CONCILE de Dingolvingue convoqué par Tassilon, duc de Bavière, XIII, 616. Canons de ce concile, 616 et 617.

773. CONCILE de Gênes asssemblé par Charlemagne, XIII, 617.

777. CONCILE de Paderborn où l'on fait plusieurs règlements touchant les Saxons nouvellement coonvertis, XIII, 617.

779. CONCILE de Duria au sujet de la Saxe. Canons de ce concile, XIII, 617.

780. CONCILE de Lippe pour régler le gouvernement ecclésiastique de la Saxe, XIII, 617.

[CONCILE de Germanie, en présence de 781.
Charlemagne, pour la translation du siége épiscopal de Ratisbonne de l'église Saint-Emmeran dans celle de Saint-Etienne, XIII, 617.]

CONCILE de Cologne où Charlemagne re- 782.
çoit les députés de diverses nations, XIII, 617.

CONCILE de Calchut, en Angleterre. On 782.
y fait vingt canons de discipline, XIII, 617 et 618.

[CONCILES des Merciens. On lit et ex- 782 ou 787
plique les canons du concile de Calchut, XIII, 617, n. 7.]

CONCILE de Paderborn où l'on fait plu- 786.
sieurs règlements touchant les Saxons nouvellement convertis, XIII, 618.

CONCILE général de Nicée (Deuxième), 786, 787.
septième œcuménique. Ce qui a donné lieu à la tenue de ce concile, XIII, 618 et suiv. Le concile est d'abord indiqué à Constantinople, 619, 620. Les évêques iconoclastes en empêchent la tenue. Seconde convocation du concile indiqué à Nicée, en Bithynie; grand nombre d'évêques s'y assemblent. Première session, 620. Plusieurs évêques demandent à se réunir à la foi de l'Église catholique sur le culte des images, 620 et 621. Seconde session : Grégoire, évêque de Néocésarée, est réconcilié, 621. On lit les lettres du pape Adrien; le patriarche Taraise et le concile y adhèrent, 621 et 622. Troisième session : on y lit la lettre de Taraise aux Orientaux; leur réponse et la lettre synodique de Théodore, patriarche de Jérusalem, 622. Quatrième session : on allègue les passages de l'Écriture et des Pères favorables au culte des images, 622 et 623. Confession de foi sur le culte des images, lue au nom du concile et souscrite par tous les Pères, 623, 624. Cinquième session : on l'emploie à montrer que les Iconoclastes n'avaient fait qu'imiter les Juifs, les Sarrasins, les Païens, les Manichéens et d'autres hérétiques, 624. Sixième session : on y lit la réfutation de la définition de foi faite dans le concile que les Iconoclastes avaient tenu à Constantinople en 754, 624 et suiv. Septième session : confession de foi du concile, et son décret touchant le culte des images, 626, 627. Observations sur ce décret, 627, 628. Lettres de Taraise et du concile pour instruire la cour et les églises de Constantinople de ce que le concile avait décidé, 628. Huitième session qui se tient à Constantinople : l'empereur et l'impératrice

Irène y assistent ; la décision du concile est confirmée et les Iconoclastes sont anathématisés, 628 et 629. Canons du deuxième concile de Nicée, 629, 630. Discours du diacre Épiphane, 630. Lettre du patriarche Taraise au pape Adrien, 630 et 631. Deux traductions latines des actes du concile de Nicée ; difficultés formées en France, contre la décision du concile de Nicée, sur le culte des images, 631. — On y condamne Didyme l'Aveugle, V, 619. — La tradition sur le culte des images y fut confirmée, XII, 125. Ce concile est rejeté par celui de Francfort, 136, 137. Il est taxé d'erreur dans les livres carolins, 137. Justifié par le pape Adrien Ier qui réfute ces livres, 137 et suiv. Actes du concile de Nicée traduits par Anastase le Bibliothécaire, 713. — L'Église romaine reçoit les décrets de ce concile, XIII, 724.

787. CONCILE de Worms où Charlemagne fait des plaintes sur la mauvaise foi de Tassillon, duc de Bavière, XIII, 631, 632.

788. CONCILE d'Ingelheim (ou plutôt assemblée séculière) où Tassillon, convaincu de plusieurs crimes, est condamné à perdre la vie, XIII, 632.

791. CONCILE de Narbonne assemblé principalement pour condamner les erreurs de Félix d'Urgel, XIII, 632.

V. 788. CONCILE d'Acclech dont les actes ne sont pas venus jusqu'à nous, XIII, 632.

V. 788. CONCILE de Fincenhalle dont les actes ne sont pas venus jusqu'à nous, XIII, 632.

91 ou 796. CONCILE de Frioul où l'on établit la procession du Saint-Esprit et la divinité de Jésus-Christ, XIII, 632 et 633. Canons de ce concile, 633, 634. — Comment on fixe l'année où il fut tenu, XII, 160.

792. CONCILE de Ratisbonne où l'erreur de Félix d'Urgel est condamnée, XIII, 634.

V. 793. [CONCILE d'Espagne tenu par Élipand, XIII, 634.]

794. CONCILE de Francfort où les erreurs de Félix d'Urgel et d'Élipand de Tolède sont réfutées, XIII, 634 et suiv. Actes de ce concile, 634, 635. Canons du concile de Francfort, 635, 636. On y condamne les erreurs d'Élipand ; on y rejette le deuxième concile de Nicée, parce qu'on n'en comprend pas les textes, XII, 225.

793. CONCILE de Vérulam au sujet de la fondation du monastère de Saint-Alban, XIII, 636.

794. CONCILE de Finchallend où l'on traite divers points de discipline, XIII, 634.

794. CONCILE de Rome où le pape Adrien condamne l'erreur d'Elipand et de Félix avec leurs personnes, XIII, 634.

797. CONCILE d'Aix-la-Chapelle où Charlemagne publie un capitulaire en onze articles, XIII, 636 et 637.

[CONCILE d'Aix-la-Chapelle, en la même année, pour la construction du monastère de Saint-Paul à Rome, XIII, 637.]

798. CONCILE de Bancancel, où l'évêque de Rochester fait un discours sur les immunités ecclésiastiques, XIII, 636.

799. [CONCILE de Rome où l'erreur de Félix d'Urgel sur la divinité de Jésus-Christ est anathématisée, XIII, 636.]

799. CONCILE d'Urgel où Félix est invité à venir, devant le roi, rendre raison de sa doctrine, XIII, 636.

799. CONCILE d'Aix-la-Chapelle où Félix d'Urgel est déposé de l'épiscopat et donne une rétractation sincère de ses erreurs, XIII, 637 et 638.

799. [CONCILE de Risbach où l'on fait trente canons, XIII, 638, 639.]

799. [CONCILE de Saltzbourg où l'on fait seize canons, XIII, 639.]

800. CONCILE de Rome où le pape saint Léon III se justifie, par serment, des accusations formées contre lui, XIII, 639 et 640.

V. 800. CONCILE de Cloveshou contre les usurpateurs des biens de l'Église, XIII, 640.

CONCILES DU NEUVIÈME SIÈCLE.

803. CONCILE de Cloveshou contre les usurpateurs des biens de l'Église, XIII, 640.

803. CONCILE d'Altino tenu par saint Paulin, patriarche d'Aquilée, au sujet du meurtre du patriarche de Grade, que le duc de Venise avait fait précipiter du haut d'une tour, XIII, 640.

803. CONCILE d'Aix-la-Chapelle présidé par saint Paulin, patriarche d'Aquilée, comme légat du pape saint Léon, XIII, 640 et 671. Capitulaire de l'empereur Charlemagne dressé en ce concile ; on y abolit les chorévêques, 641.

806 et 809. CONCILE de Constantinople au sujet du mariage de l'empereur Constantin avec Théodore, XIII, 641 et 642.

807. CONCILE de Saltzbourg tenu par l'archevêque Arnon, on y règle l'emploi des dîmes, XIII, 642.

802. CONCILE d'Aix-la-Chapelle assemblé par l'empereur Charlemagne : ce prince y recommande l'observation des canons par le

clergé et par le peuple, et l'observance de la règle de saint Benoît par les moines; capitulaire en dix-neuf articles fait en ce concile, XIII, 642.

809. CONCILE d'Aix-la-Chapelle où l'on examine la question de la procession du Saint-Esprit, XIII, 642.

813. CONCILE d'Arles présidé par l'archevêque Jean; canons de discipline faits en ce concile, XIII, 642 et 643.

813. CONCILE de Mayence où l'on fait plusieurs canons de discipline, XIII, 643 et suiv.

813. CONCILE de Reims où l'on fait plusieurs canons de discipline, XIII, 645.

813. CONCILE de Tours où l'on fait cinquante et un canons de discipline, XIII, 645 et 646.

813. CONCILE de Châlon-sur-Saône; ses canons de discipline, XIII, 646 et suiv.

814. CONCILE de Constantinople tenu par le patriarche Nicéphore, on y dit anathème aux Iconoclastes, XIII, 648, 649.

815. CONCILE de Constantinople, tenu par les Iconoclastes, XIII, 649.

814. CONCILE de Noyon, où l'on convient que la rivière d'Isère sera désormais le partage des diocèses de Noyon et de Soissons, XIII, 650.

v. 814. CONCILE de Trèves; Frothaire, évêque de Toul, en fait mention dans sa lettre à Hetti, XIII, 650.

816. CONCILE d'Aix-la-Chapelle; on y dresse un règlement pour les chanoines et les chanoinesses, XIII, 650 et suiv.

816. CONCILE de Celchyt, en Angleterre; on y fait plusieurs canons de discipline, XIII, 653, 654.

816. [CONCILE de Compiègne; les actes sont perdus; on y entendit des députés d'un roi des Sarrasins dans l'Arabie Pétrée, XIII, 654.]

817. CONCILE d'Aix-la-Chapelle; l'empereur Louis le Débonnaire y fait le partage de ses États entre ses enfans, XIII, 654. Statuts qu'on y fait pour rétablir la discipline dans les monastères, 654 et 655.

818. [CONCILE de Venise; le siége de cette Église est rendu à Fortunat, et l'usurpateur Jean est déposé, XIII, 655.]

820. [CONCILE de Perse ou de Séleucie; on y dressa cent trente canons touchant la discipline ecclésiastique, XIII, 655.]

821. [CONCILE de Constantinople; les évêques catholiques, malgré la demande de l'empereur Michel le Bègue, refusent d'entrer en conférence avec les Iconoclastes; témoignage qu'ils rendent à la primauté du pontife romain, XIII, 656.]

CONCILE de Thionville; ses canons contre ceux qui seraient convaincus d'avoir frappé un clerc, XIII, 656. 821.

CONCILE de Cloveshou, où Wulfrède, archevêque de Cantorbéry, se plaint des mauvais traitements qu'il avait reçus du roi Quenulphe, XIII, 656 et 657. 822.

CONCILE de Cloveshou, pour terminer le différend entre Hébert, évêque de Vorchester, et les moines de Bercley, au sujet du monastère de Westbury, XIII, 657. 824.

CONCILE d'Attigny, où l'empereur Louis le Débonnaire se soumet à la pénitence, à cause de la rigueur dont il avait usé envers le roi Bernard et ses partisans; capitulaires qu'on attribue à ce concile, XIII, 657. 822

CONCILE de Paris, au sujet du culte des images, XIII, 657 et suiv. Différentes éditions qu'on a faites des actes de ce concile, 659, 660. [Si cette assemblée fut un concile, les évêques qui la formaient ne furent pas entièrement excusables, 658, n. 2.] 825.

[CONCILE d'Aix-la-Chapelle : on y examine les actes du concile de Paris et on les envoie au pape; on y décrète la translation des reliques de saint Hubert de Tongres au monastère qui porte son nom, XIII, 660.] 825.

CONCILE d'Ingelheim; capitulaire qui y fut dressé par ordre de l'empereur Louis le Débonnaire, XIII, 660. 826.

CONCILE de Rome, tenu par le pape Eugène II; ses trente-huit canons de discipline, XIII, 660 et 661. 826

CONCILE de Paris; règlements faits en ce concile, XIII, 661 et suiv. Lettre des évêques de ce concile à l'empereur Louis le Débonnaire, 665, 666. 829.

CONCILE de Worms, qui défend l'épreuve de l'eau froide, XIII, 666. 829.

CONCILE de Langres, où les donations faites par l'évêque Albéric au monastère de Bèze sont confirmées, XIII, 666, 667. 830.

CONCILE de Nimègue. Jessé, évêque d'Amiens, y est déposé, XIII, 667. 831 ou mie 830.

CONCILE de Saint-Denis en France, par ordre de Louis le Débonnaire. On s'y occupe de la réforme du monastère de Saint-Denis, XIII, 667. 832.

CONCILE de Worms : on transfère le monastère de Saint-Remi du faubourg de Sens à Varcilles, XIII, 667. 833.

CONCILE de Londres, assemblé pour aviser aux moyens d'empêcher l'irruption des Danois en Angleterre, XIII, 667. 833.

CONCILE d'Attigny, où l'empereur Louis 834.

le Débonnaire travaille à réparer les maux occasionnés par les guerres précédentes, XIII, 667.

835 CONCILE de Thionville, assemblé par Louis le Débonnaire, XIII, 667.

836. CONCILE d'Aix-la-Chapelle, où l'on renouvelle les canons d'un concile tenu précédemment au même lieu, XIII, 667 et 668.

835. CONCILE de Mantoue, où l'on adjuge au patriarche de Frioul quelques évêchés qui lui étaient disputés par celui de Grade, XIII, 668.

836. CONCILE de Stramiac ou Crémieu. On y cite Agobar de Lyon, et Bernard de Vienne, qui s'étaient enfuis en Italie après le rétablisement de Louis le Débonnaire, XIII, 668 et 669.

. 837. CONCILE de Quierci-sur-Oise. Les sentiments d'Amalaire y sont condamnés ; Florus en dresse les actes et y joint divers textes qui les confirment, XII, 484.

. 837. CONCILE de Thionville. Lettre de Florus de Lyon aux évêques de ce concile, pour les engager à confirmer ce qui avait été décidé contre Amalaire au concile de Quierci-sur-Oise, XII, 484.

838. CONCILE de Kingston, où l'on ratifie une donation faite à l'Église de Cantorbéry par le roi Baldrède, XIII, 669.

839. CONCILE de Châlon-sur-Saône, où Louis le Débonnaire fait reconnaître roi d'Aquitaine Charles, son fils, XIII, 669.

840. CONCILE d'Ingelheim, où Ebbon, archevêque de Reims, est rétabli dans son archevêché, XIII, 669.

842. CONCILE de Fontenay, tenu en ce lieu après la bataille que s'étaient livrée les enfants de Louis le Débonnaire, XIII, 670.

842. CONCILE d'Aix-la-Chapelle. L'empereur Lothaire est déclaré déchu de ses états qui sont donnés à ses deux frères, Charles, roi de France, et Louis, roi de Bavière, XIII, 670.

842. CONCILE de Bourges, où l'on prouve qu'Ebbon avait été déposé canoniquement, XIII, 670 et 671.

842. CONCILE de Constantinople, assemblé par l'impératrice Théodora; on y confirme le second concile de Nicée, et l'on dit anathème aux Iconoclastes, XIII, 671.

843. CONCILE de Villa-Colonia (Coulène), près du Mans, où le roi Charles le Chauve publie un capitulaire, XIII, 671.

843. CONCILE de Lauriac, en Anjou. On y fait plusieurs canons contre ceux qui attenteraient à la dignité royale, XIII, 671.

CONCILE de Thionville, tenu du consentement des enfants de Louis le Débonnaire réconciliés. On y pourvoit aux désordres occasionnés par les guerres, XIII, 671 et 672. 844.

CONCILE de Verneuil-sur-Oise, assemblé par le roi Charles le Chauve. On y fait douze canons de discipline, XIII, 672, 673. 844

CONCILE de Beauvais : Hincmar y est élu archevêque de Reims. Huit règlements proposés dans ce concile, XIII, 673. 845.

CONCILE de Meaux : on renouvelle les canons des conciles de Thionville, de Lauriac, de Coulène et de Beauvais, dont on fait plusieurs autres, XIII, 672 et suiv. Plusieurs canons de ce concile sont rejetés par les seigneurs laïques assemblés à Épernay, 676, 677. 845. 846.

CONCILE de Paris; on y interdit à Ebbon toute prétention sur l'archevêché de Reims. Lettre des évêques du concile au roi Charles le Chauve, XIII, 673. 847.

CONCILE de Mayence, tenu par l'archevêque Raban, XIII, 677. Canons de discipline faits en ce concile, 677 et 678. Lettre du concile à Louis, roi de Bavière, 678. 847.

CONCILE de Mayence, au sujet de la doctrine de Gothescalc, sur les deux prédestinations, XIII 678, 679. 848.

CONCILE de Bretagne, au sujet des ordinations simoniaques, XIII, 679. 848.

CONCILE de Quierci-sur-Oise, où Gothescalc est déclaré hérétique, et condamné à une prison perpétuelle, XIII, 679. 849.

CONCILE de Tours ou de Paris; lettre de reproches que les évêques écrivent à Nomenoy, duc de Bretagne, XIII, 679 et 680. 849.

CONCILE de Pavie, présidé par Angilbert, archevêque de Milan : on y fait vingt-cinq canons de discipline, XIII, 680 et suiv. 850.

CONCILE de Sens ou de Moret, en Gâtinois : il n'est connu que par la lettre que Loup de Ferrière écrivit, au nom de cette assemblée, à Ercanrade, évêque de Paris, XIII, 682. 850.

CONCILE de Benningdon; Bertulfe, roi des Merciens, accorde plusieurs terres au monastère de Croyland, XIII, 682. 850.

CONCILE de Kingesburi, assemblé par le roi Bertulfe pour diverses affaires du royaume, XIII, 682. 851.

[CONCILE de Mayence; canons qui y furent dressés, XIII 683, n. 1.] 851.

CONCILE de Soissons, au sujet du roi Pépin, neveu du roi Charles, révolté contre lui, XIII, 682. 851.

851. CONCILE de Cordoue : il déclare que ceux qui se seraient offerts d'eux-mêmes à la persécution ne seraient point mis au nombre des martyrs, XIII, 682 et 683, et XII, 518.

852. CONCILE de Mayence; il en est parlé dans les Annales de Fulde, XIII, 683, et XII, 446.

852. CONCILE de Sens, où le privilége accordé au monastère de Saint-Remi est confirmé, XIII, 683.

853. CONCILE de Soissons. Différentes affaires qu'on y traite, XIII, 683. Canons de ce concile, 683 et 684.

853. CONCILE de Quierci-sur-Oise. On y signe les quatre articles dressés par Hincmar de Reims contre la doctrine de Gothescalc, XIII, 684 et 685. — Les quatre articles dressés par Hincmar, XII, 618. Ce que saint Remi, archevêque de Lyon, y trouve à redire, 618 et 619. Ouvrages composés par Hincmar pour soutenir ces quatre articles, 688 et suiv.

853. CONCILE de Quierci-sur-Oise contre les erreurs attribuées à Amalaire, XIII, 685.

853. CONCILE de Verberie, où le roi Charles le Chauve fait agréer les capitules qu'il avait publiés au concile de Soissons, XIII, 685.

853. CONCILE de Rome, tenu par le pape Léon IV, XIII, 685. Canons de ce concile. Plusieurs sont les mêmes que ceux faits par le pape Eugène II, 685 et 686. [Deux conciles de Rome, 685, n. 2. Le quarante-troisième canon du concile tenu à Rome le 8 décembre, 685, n. 3.]

854. CONCILE de Constantinople, tenu par saint Ignace. Grégoire, évêque de Syracuse, y est déposé, XIII, 686.

855. CONCILE de Valence en Dauphiné, où l'on établit une doctrine contraire à celle contenue dans les quatre articles qu'Hincmar, archevêque de Reims, avait proposés au concile de Quiercy, XIII, 686 et 687. Canons de discipline faits en ce concile, 687, et XII, 658.

855. CONCILE de Pavie, assemblé par l'empereur Louis, fils de Lothaire, pour réformer plusieurs abus dans la discipline de l'Église, XIII, 687 et 688.

855. CONCILE de Winchester, où l'on statue qu'à l'avenir la dixième partie de toutes les terres du royaume d'Ouessex appartiendrait à l'Église, XIII, 688.

855. CONCILE de Bonœuil ou Bonoil, où l'on confirme les priviléges de Saint-Calais contre les prétentions de l'évêque du Mans, XIII, 688 et 689.

857. CONCILE de Quiercy, assemblé pour remédier aux violences et aux pillages, XIII, 689.

857. CONCILE de Mayence, où l'on agite plusieurs questions touchant les droits de l'Église, XIII, 689.

858. CONCILE de Constantinople, tenu par Photius, où saint Ignace, exilé par les intrigues de Bardane, est déposé, XIII, 689.

858. CONCILE de Quiercy, où les évêques écrivent à Louis de Germanie, qui leur avait ordonné de s'assembler à Reims, XIII, 689 et 690.

859. CONCILE de Metz, pour moyenner la paix entre Charles le Chauve et Louis de Germanie, XIII, 690.

859. CONCILE de Langres, où l'on fait plusieurs canons de doctrine sur la prédestination, XIII, 690 : ces canons sont adoptés par le concile de Savonières, 691.

859. CONCILE de Savonières, près de Toul, pour détruire le schisme, rétablir la discipline et ramener à l'obéissance ceux qui avaient manqué de fidélité à leurs souverains, XIII, 690 et suiv. On y examine les plaintes portées contre Tortold de Bayeux, Anscaire de Langres et Atton de Verdun, accusés d'être parvenus à l'épiscopat par des voies illégitimes, 670. Requête du roi Charles contre Vénilon, archevêque de Sens, 690, et 691. Lettre du concile aux Bretons, 691. Canons du concile de Savonières, 691 et 692.

859. CONCILE de Constantinople, où Photius fait condamner saint Ignace, XIII, 692, et XII, 720.

859. CONCILE de Sisteron, où l'on confirme la fondation du monastère de Sessieu, XIII, 692.

860. CONCILE d'Aix-la-Chapelle, tenu au sujet du divorce de Lothaire avec Thietberge, XIII, 692, et XII, 575.

860. CONCILES de Metz et de Rome, pour confirmer la paix entre les princes, XIII, 692 et 693.

860. CONCILE de Touzi : ses canons sur les mœurs ; lettre du concile à ceux qui s'étaient emparés des biens de l'Église, XIII, 693.

861. CONCILE de Constantinople, où Photius fait injustement déposer et dégrader saint Ignace, XII, 720, et XIII, 693, 694. — Canons de ce concile, XIII, 694, 695.

861. CONCILE de Rome, tenu par le pape saint Nicolas, qui proteste contre la déposition de saint Ignace et l'intrusion de Photius, XII, 720.

862. CONCILE de Rome, tenu par le pape saint Nicolas, pour écouter les plaintes formées par les habitants de Ravenne contre Jean, leur évêque, XIII, 695.

862. CONCILE de Sens, au sujet d'Hériman, évêque de Nevers, XIII, 695.

862. CONCILE de Pistes, où le roi Charles le Chauve publie un capitulaire contre les pillards; Rothade, évêque de Soissons, y appelle au Saint-Siége de la sentence prononcée contre lui par Hincmar de Reims; on y confirme les priviléges du monastère de Saint-Calez, XIII, 695.

862. CONCILE de Soissons, où Hincmar de Reims prive Rothade de la communion épiscopale, et fait élire un autre évêque à sa place, XIII, 695, et XII, 677.

862. CONCILE de Soissons, à l'occasion du mariage de Judith, fille du roi Charles, avec Baudoin, comte de Flandres, qui l'avait enlevée, XIII, 695.

862. CONCILE de Rome, où le pape saint Nicolas I condamne ceux qui renouvelaient l'hérésie de Valentin, de Manès, d'Appollinaire et d'Eutychès, XIII, 695.

862. CONCILE d'Aix-la-Chapelle, au sujet du divorce de Lothaire avec Thietberge, XIII, 695 et 696.

862. CONCILE de Sablonnières, où le roi Charles le Chauve se réconcilie avec Lothaire, XIII, 696.

863. CONCILE de Rome, où le pape saint Nicolas I casse tout ce que Photius avait fait contre saint Ignace, et prive Photius de tout honneur sacerdotal et de toute fonction cléricale, XIII, 696 et 697 et XII, 720.

863. CONCILE de Metz, au sujet du divorce de Lothaire avec Thietberge, et de son mariage avec Valdrade, XIII, 697.

863. CONCILE de Senlis, au sujet de Rothade, évêque de Soissons, XIII, 697, et XII, 578.

863. CONCILE d'Arménie, où l'on condamne les erreurs de Nestorius, d'Eutychès, de Dioscore et de leurs sectateurs, XIII, 697.

863. CONCILE d'Aquitaine, tenu sur les plaintes formées par le comte de Toulouse contre Étienne, son gendre, XIII, 697.

863. CONCILE de Verberie, assemblé par le roi Charles le Chauve ; différentes affaires y sont traitées, XIII, 697.

864. CONCILE de Rome, où le légat Rodoalde est déposé et excommunié, XIII, 697 et 698.

864. CONCILE de Rome, où Rothade, évêque de Soissons, déposé par Hincmar, est rétabli, XIII, 698.

866. CONCILE de Soissons, où Wulfade et les autres clercs, déposés pour avoir été ordonnés par Ebbon, sont rétablis, XIII, 699, et XII, 579.

865. [CONCILE d'Attigny, présidé par le légat Arsène, XIII, 698, 699. On force le roi Lothaire de répudier Valdrade pour reprendre Théotberge sa femme légitime. On confirme l'excommunication d'Engeltrude ; on reconnaît Rothade comme innocent et on le reçoit comme évêque, 668 et 699.]

866. CONCILE de Constantinople, tenu par saint Photius, qui dépose le pape Nicolas I, XIII, 699.

867. CONCILE de Troyes. On y dresse une relation de ce qui s'était passé au sujet d'Ebbon et des clercs qu'il avait ordonnés, et on l'envoie au pape saint Nicolas, XIII, 699 et 700.

868. CONCILE de Rome, où le pape saint Nicolas I casse ce que Photius avait fait au prétendu concile général de Constantinople, et le frappe d'anathème, XIII, 700.

868. CONCILE de Quierzi, où Willebert est reconnu évêque de Châlons-sur-Marne, XIII, 700 et 701.

868. CONCILE des évêques des Gaules et de Bourgogne, pour répondre à deux lettres du pape Adrien II, XIII, 701.

868. CONCILE de Worms sur la discipline ecclésiastique, XIII, 701. Canons de ce concile, XIII, 701 et 702.

869. CONCILE de Constantinople (quatrième), que l'on compte pour le huitième général. Légats que le pape Adrien II envoie pour présider de sa part au concile, XIII, 702. Première session : les légats montrent leurs pouvoirs; on lit la formule de réunion faite par le pape, 702, 703. Seconde session : plusieurs de ceux qui avaient suivi le parti de Photius sont réconciliés, 703. Troisième session : plusieurs évêques ordonnés par Méthodius et par Ignace refusent de signer la nouvelle formule de réunion; imprécations contre Photius, 703 et 704. Quatrième session : deux évêques qui refusaient de donner leur confession de foi sont chassés de l'assemblée, 704. Cinquième session : Photius est forcé de répondre aux accusations formées contre lui ; sa réponse extravagante, 704 et 705. Sixième session : l'empereur Basile y assiste, 705. Les évêques ordonnés par Photius prétendent que leur ordination était valable, 705. Leurs raisons refutées par Métrophane de Smyrne, 705 et 706. Septième ses-

sion : Photius et ses partisans sont anathématisés, 706. Huitième session : on y brûle les écrits que Photius avait fabriqués contre le pape saint Nicolas I, les actes des conciles qu'il avait tenus contre saint Ignace, 706 et 707. On anathématise les iconoclastes, 707. Neuvième session : on reçoit les députés du patriarche d'Alexandrie, qui adhère à ce que le concile avait décidé, 707. Pénitence imposée à ceux qui avaient porté faux témoignage contre saint Ignace, 707 et 708. Imprécations contre Photius. Dixième et dernière session du concile : on y publie plusieurs canons, 708; analyse de ces canons, 708 et suiv. Profession de foi lue dans le concile, 710. Souscription du concile, 710 et 711. Deux lettres synodales du concile, l'une circulaire, qui contient la relation de tout ce qui s'est passé; l'autre adressée au pape Adrien II; supercherie des Grecs, 711. Conférence pour savoir si les Bulgares seraient soumis à l'Église de Rome ou à celle de Constantinople, 711 et 712. Les légats indisposent l'empereur contre eux; leur départ pour Rome, 711 et 712. Traduction des actes du concile, 712, et XII, 713. — Ce qui est dit de ce concile, XII, 624, 625. [Observations sur un canon du VIIIe concile, XIII, 708, 711. Conséquences mémorables du VIIIe concile, XIII, 712.]

869. CONCILE de Verberie, tenu pour examiner les accusations formées contre Hincmar de Laon, XIII, 712, 713. On y confirme l'union de trois monastères à celui de Clairvaux, 713.

869. CONCILE de Metz, où le roi Charles le Chauve est couronné roi de Lorraine, XIII, 713.

869. CONCILE de Pistes, où l'on confirme les donations qu'Egile, archevêque de Sens, avait faites à un monastère et à une église de son diocèse, XIII, 713.

870. CONCILE d'Attigny, où le roi Charles le Chauve fait condamner son fils Carloman; on y procède aussi contre Hincmar de Laon, XIII, 713.

870. CONCILE de Vienne qui adjuge au monastère de Saint-Oyen, une église que le curé de Saint-Alban lui avait enlevée, XIII, 713 et 714.

870. CONCILE de Cologne, où l'on règle plusieurs points de discipline, XIII, 714.

871. CONCILE de Douzi, où, sur les plaintes du roi Charles le Chauve, Hincmar de Laon est déposé, XIII, 714. Lettre synodale et actes du concile adressés au pape Adrien II, 714 et 715.

CONCILE de Compostelle, tenu à l'occasion de la dédicace de l'église de Saint-Jacques, XIII, 715. 873

CONCILE d'Oviédo, pour l'érection de cette ville en métropole, XIII, 715. 873 ou 9

CONCILE de Châlon-sur-Saône, qui rend aux chanoines de Saint-Marcel l'église de Saint-Laurent, usurpée par les évêques, XIII, 715. 873.

CONCILE de Cologne, qui confirme les statuts faits par Gonthier pour les chanoines de la cathédrale, et approuve la fondation du monastère de Sainte-Cécile, XIII, 715 et 716. 873.

CONCILE de Senlis, où Carloman, fils de Charles le Chauve, est déposé de tout degré ecclésiastique, XIII, 716. 873.

CONCILE de Douzi, pour arrêter le cours des mariages incestueux et des usurpations des biens de l'Église. Décret de ce concile au sujet d'une religieuse abusée par un prêtre, XIII, 716. 874.

CONCILE de Reims, où Hincmar publie cinq articles pour les prêtres de son diocèse, XIII, 716 et 717. 874.

CONCILE de Ravenne, où Dominique, abbé d'Altino, est autorisé à recevoir les revenus de l'évêché de Torcelle, XIII, 717. 874.

CONCILE de Toulouse contre les Juifs. Ses actes n'ont point d'autorité, XIII, 717. 873.

CONCILE de Châlon-sur-Saône, où l'on confirme les donations faites à l'abbaye de Tournus, XIII, 717. 875.

CONCILE de Pavie, où les évêques de Toscane et ceux de Lombardie élisent le roi Charles le Chauve pour leur protecteur et leur seigneur; canons de discipline faits en ce concile, adoptés en celui de Pontion, XIII, 717. 876.

CONCILE de Pontion, assemblé par Charles le Chauve, XIII, 717 et suiv., et XII, 655. Différentes affaires qui y sont traitées; on y tint huit sessions, XIII, 717. Articles rejetés par le concile de Pontion. Autres actes faits par ce concile, 719. — Ces actes sont attribués à Odon, évêque de Beauvais, XII, 639. 876.

CONCILE de Rome, où l'élection de l'empereur Charles le Chauve est confirmée, XIII, 719. 877.

CONCILE de Ravenne, où l'on fait dix-neuf canons sur la discipline et les immunités de l'Église, XIII, 719 et 720. 877.

877. CONCILE de Neustrie, assemblé au sujet des ravages commis par Hugues, fils naturel du roi Lothaire, XIII, 720.

878. CONCILE de Troyes, tenu par le pape Jean VIII; différentes affaires traitées dans ce concile où l'on tint cinq sessions, XIII, 720 et suiv. Autres actes du concile de Troyes, — [Observations sur la discussion entre les deux Hincmar et la nécessité de recourir au Saint-Siége, XII, 721.] Jean VIII y couronne Louis le Bègue, 634.

879. CONCILE de Rome, tenu par Jean VIII, pour l'élection d'un empereur, XIII, 722.

879. CONCILE de Rome, où Anspert, archevêque de Milan, est déposé, XIII, 722.

878. CONCILE de Rouen, qui fait seize canons de discipline, XIII, 727, 728.

879. CONCILE de Constantinople pour le rétablissement de Photius, XIII, 722 et suiv. Après la mort de saint Ignace, Photius usurpe de nouveau le siége de Constantinople. De quelle manière il trompe le pape Jean VIII, qui envoie à Constantinople des légats pour présider au concile où Photius devait être solennellement rétabli, 722. Différentes éditions et traductions qu'on a faites de ce concile. Première session, 722 : elle se passe en compliments. Seconde session : on y lit les lettres du pape à l'empereur, à Photius et aux évêques du concile. [Altérations faites à ces lettres, 723.] Troisième session : on y lit encore quelques autres lettres du pape et l'instruction des légats, 723 et 724. Quatrième session : on propose les articles qui devaient servir de fondement à la réunion ; les légats assistent à l'office
880. célébré par Photius, 724. Cinquième session : on reconnaît le second concile de Nicée pour le VIIe général ; Métrophane de Smyrne, toujours opposé à Photius, est séparé de la communion ecclésiastique, 724 et 725. Souscription des décrets du concile. Sixième session : l'empereur Basile y préside et propose de publier le symbole de Nicée dans le dessein de faire condamner tacitement l'addition *Filioque ;* le concile y consent, 725. Lettre attribuée au pape Jean VIII contre l'addition *Filioque*, faite au symbole de Nicée; elle est supposée, et fabriquée probablement par Photius, 725 et 726. Compte que les légats rendent au pape Jean de ce qui s'était fait dans le concile; lettres mesurées qu'il écrit à l'empereur et à Photius; ayant ensuite découvert la prévarication de ses légats, il députe en Orient l'évêque Marin, avec pouvoir d'annuler tout ce qu'ils avaient fait de contraire à leurs instructions et même d'anathématiser Photius, 725 et 726. Autres preuves de la supposition de la lettre attribuée à Jean VIII; ce concile de Constantinople est regardé dans l'Église catholique comme un concile sans autorité, 726.

CONCILE de Mantes près de Vienne en Dauphiné, où Boson se fait roi d'Arles, XIII, 728. 879.

CONCILE de Reims, où Hincmar prive de ses fonctions un prêtre débauché, et menace d'excommunication deux époux parents qui ne voulaient pas se séparer, XIII, 728. 879.

CONCILE de Rome, où Athanase, évêque de Naples, est excommunié pour ses liaisons avec les Sarrasins, XIII, 728. 881.

CONCILE de Fismes, où l'on fait huit canons de discipline, XIII, 728 et suiv. 881.

CONCILES de Landaff, au nombre de sept, dont on ne peut fixer les années, et dont on sait peu de choses, XIII, 730. IX siècle.

CONCILE de Châlon-sur-Saône, pour le rétablissement de la paix et de la tranquillité publique : on y confirme toutes le donations faites à l'abbaye de Charlieu, XIII, 730. 886.

CONCILE de Port, diocèse de Nîmes, contre un clerc espagnol qui avait usurpé l'archevêché de Tarragone, XIII, 730. 886.

CONCILE de Cologne : on y confirme l'élection de Drogon, évêque de Minden; on renouvelle les canons contre ceux qui pillaient les églises, XIII, 730 et 731. 887.

CONCILE d'Agaune, où Rodolphe, fils de Conrad II, se fait élire et couronner roi de Bourgogne, XIII, 731. 888.

CONCILE de Mayence, tenu par ordre d'Arnoul, roi de Germanie : canons de discipline faits en ce concile, XIII, 731 et 732. 888.

CONCILE de Metz : Analyse des treize canons qui y furent faits, XIII, 732, 733. 888.

CONCILE de Varennes, qui rend à l'abbaye de Ligny celle de la Baume, usurpée par un nommé Bernard, XIII, 732. 888 ou 891.

CONCILE de Valence, où Louis, fils de Boson, est élu roi, XIII, 733. 890.

CONCILE de Worms, au sujet des prétentions de l'archevêque de Cologne sur l'évêché de Brême, XIII, 733. 890.

CONCILE de Vienne : ses quatre canons, XIII, 733 et 734. 892.

CONCILE de Reims, où Charles, fils de Louis le Bègue est proclamé roi, XIII, 734. 893.

CONCILE de Rome, tenu par le pape Formose. Il n'est connu que par ce qu'en dit Flodoard, XIII, 733. 893.

894. CONCILE de Châlon-sur-Saône, pour examiner l'affaire de Gerfroy, moine de Flavigny, accusé d'avoir empoisonné Adalgaire, évêque d'Autun, XIII, 733.

895. CONCILE de Tribur, convoqué par l'empereur Arnoul, qui assiste à ses délibérations, XIII, 733. Analyse des cinquante-huit canons de ce concile, 735, 736.

897. CONCILE de Nantes, dont on ignore l'époque précise, XIII, 736, 737.

897. CONCILE de Rome, assemblé par le pape Étienne VI, pour faire le procès à Formose, son prédécesseur, XIII, 737.

897. CONCILE de Port, qui rend à l'église de Saint-Jean-Baptiste de Nîmes les dîmes de Cocon, prétendues par l'église de Saint-Andoche, XIII, 737.

900. CONCILE de Compostelle, où l'abbé Césaire est élu et sacré archevêque de Tarragone, XIII, 737 et 738.

v. 900. CONCILE de Rome tenu par le pape Jean IX. On en ignore la date précise; les évêques qui s'étaient déclarés contre Formose se rétractent et demandent pardon, XIII, 738. Canons de ce concile; la procédure contre le cadavre de Formose est annulée, 738 et 739.

CONCILE de Ravenne, tenu par le pape Jean IX, XIII, 739; capitules de ce concile, 739 et 740. Difficultés sur la date de ce concile, 740.

CONCILES DU DIXIÈME SIÈCLE.

901. CONCILE de Meun, qui ordonne qu'à l'avenir l'archevêque de Sens n'ordonnerait aucune assemblée pour le monastère de Saint-Pierre qu'il n'eût été élu librement par la communauté, XIII, 740.

901 ou 904, ou 905. CONCILE d'Angleterre. On y érige plusieurs évêchés dans la province d'Ouestsex, XIII, 740.

904. CONCILE de Latran, qu'on ne connaît que par ce que Flodoard en a rapporté, XIII, 740.

906. CONCILE de Saint-Oyan, au sujet d'une chapelle possédée par les moines de Saint-Oyan, réclamée par les chanoines de Saint-Vincent de Mâcon, XIII, 741.

906 et 907. CONCILE de Narbonne, pour exempter l'Église d'Ausone et son évêque du tribut qu'ils avaient payé à l'Église de Narbonne, XIII, 741.

907. CONCILE de Vienne, qui adjuge à Aribert, abbé de Romane-Moutier des dîmes sur une chapelle que lui disputait Bernard, abbé de Saint-Maurice, XIII, 740.

909. CONCILE de Jonquères, au diocèse de Maguelone, pour absoudre d'excommunication le comte Sinuarius, XIII, 740.

909. CONCILE de Troslé. Hervé, archevêque de Reims, y fait un discours sur les maux de l'Église et de l'État, XIII, 741 et 742. Canons de ce concile, 742, 743.

911. CONCILE de Narbonne, où l'on termine le différend qui s'était élevé sur les limites des diocèses d'Urgel et de Pallaria, XIII, 742 et suiv.

912. CONCILE de Tours, qui fixe au 13 décembre la fête de la translation des reliques de saint Martin, XIII, 744.

915. CONCILE de Châlon-sur-Saône, qui fait rendre au prêtre Bérérius une métairie dépendante de l'église Saint-Marcel, usurpée p un archiprêtre, XIII, 744.

921. CONCILE de Troslé, où Hervé, archevêque de Reims, lève l'excommunication qu'il avait prononcée contre le comte Erlebald, XIII, 744.

922. CONCILE de Coblentz; ses huit canons, dont trois sont perdus, XIII, 744.

924. CONCILE de Reims, qui règle la pénitence qu'on devait imposer à ceux qui s'étaient trouvés à la bataille de Soissons, XIII, 744 et 745.

924. CONCILE de Troslé, où le comte Isaac se réconcilie avec Étienne, évêque de Cambrai, XIII, 745.

925. CONCILE de Tours, au sujet des dîmes contestées entre les églises de Saint-Saturnin et de Saint-Vincent, XIII, 745.

926. CONCILE de Charlieu, qui ordonne de rendre à l'abbaye de Charlieu dix églises qu'on lui avait ôtées, XIII, 745.

927. CONCILE de Troslé, qui admet à pénitence le comte Herluin, lequel du vivant de sa femme en avait épousé une autre, XIII, 745.

927. CONCILE de Wisbourg ou Duisbourg, à l'occasion de l'insulte atroce faite à Bernon, évêque de Metz, XIII, 745.

928. CONCILE de Gratéléan, assemblé par le roi Ethelstan, qui y fait plusieurs lois pour la police civile et ecclésiastique, XIII, 745 et 746.

932. CONCILE d'Erfurth ou d'Erford en Thuringe, dont il nous reste cinq canons de discipline, XIII, 746.

933. CONCILE de Château-Thierri, où Hildegaire est ordonné évêque de Beauvais, XIII, 746.

935. CONCILE de Fisme contre ceux qui pillaient les biens ecclésiastiques ou qui s'en emparaient, XII, 746.

942. CONCILE de Soissons, où Herbert, comte de Vermandois, veut faire ordonner archevêque de Reims Hugues, son fils, XIII, 746, 747.

944. CONCILE de Londres, où le roi Edmond fait un grand nombre de lois, XIII, 747.

944. CONCILE de Tournus, pour redemander les reliques transportées à Saint-Portien, XIII, 747.

944. CONCILIABULE de Constantinople, où Romain, empereur d'Orient, fait déposer le patriarche Tryphon, son confidentiaire, XIII, 747 et 748.

947. CONCILE de Fontaine, au diocèse d'Elne. Les évêques de Girone et d'Urgel y sont déposés, puis rétablis; on y règle le rang de l'évêque d'Elne, XIII, 748.

947. CONCILE de Verdun. Hugues refuse d'y comparaître; Artaud est maintenu dans l'archevêché de Reims, XIII, 748.

948. CONCILE de Mousson. Hugues ayant encore refusé d'y comparaître, est excommunié, et Artaud confirmé archevêque de Reims, XIII, 748.

948. CONCILE d'Ingelheim. On y examine de nouveau la contestation entre Hugues et Artaud pour l'archevêché de Reims; Artaud est confirmé dans la possession de cet archevêché, XIII, 748 et 749. Canons faits en ce concile, 749.

948. CONCILE de Laon. Hugues, comte de Paris, y est excommunié, XIII, 749.

948. CONCILE de Trèves, où la contestation sur l'archevêché de Reims est terminée à l'avantage d'Artaud; Hugues, comte de Paris, y est excommunié de nouveau, XIII, 749 et 750.

948. CONCILE de Londres, où le roi Edrède donne à Turquetul le monastère de Croyland, XIII, 750.

949. CONCILE de Rome, où le pape Agapet confirme ce qui s'était fait au concile d'Ingelheim, XIII, 750.

950. CONCILE de Landaff, où le roi Nougui se soumet à la pénitence pour avoir usurpé les biens de cette Église, XIII, 750.

952. CONCILE d'Augsbourg, assemblé par l'empereur Othon; on y fait onze canons de discipline, XIII, 750 et 751.

953. CONCILE de Saint-Thierry, où le comte Régenold est cité pour ses ravages, XIII, 751.

954. CONCILE de Ravenne, qui ordonne la restitution des biens enlevés à l'évêque de Ferrare, XIII, 751.

CONCILE de Landaff au sujet d'un diacre qui avait été tué devant l'autel, XIII, 751. 955.

CONCILE tenu en Bourgogne au sujet des biens de l'abbaye de Saint-Symphorien d'Autun usurpés par Isuard, XIII, 751 et 752. 955.

CONCILE de Meaux, assemblé sur ce que Hugues prétendait rentrer dans l'archevêché de Reims après la mort d'Artaud, XIII, 752, 753. 962.

CONCILE de Rome, où l'empereur Othon fait déposer le pape Jean XII, XIII, 753. [Conduite d'Othon, par rapport au pape, bien différente de celle de Charlemagne, 753, 754. Conduite des évêques en cette circonstance, 754. — Le pape fait déposer ces évêques, XII, 832.] 963.

CONCILE de Constantinople au sujet du mariage de l'empereur Nicéphore Phocas avec Théophanie, veuve de Romain, XIII, 754. 963.

CONCILE de Rome, tenu par le pape Jean XII contre l'empereur Othon et Léon VIII que ce prince avait fait élire à sa place, XIII, 754. 964.

CONCILE de Brandefort, où le roi Edgar répare les dommages faits aux évêques par Edwin, son frère, XIII, 755. 964.

CONCILE de Rome, où Benoît, élu pape par les Romains, est déposé, et Léon VIII confirmé, XIII, 755. 964.

CONCILE de Ravenne, assemblé par l'empereur Othon; différentes affaires qui y sont traitées, XIII, 755, 756. [Sur différentes circonstances de ce concile, 755, n. 1, 2, 3.] 967.

CONCILE d'Angleterre, qui fait plusieurs canons sur la discipline ecclésiastique, XIII, 757, 758. 969.

CONCILE de Rome, où Bénévent est érigé en archevêché, XIII, 758. 969.

CONCILE de Londres, où le roi Edgar fait confirmer ses donations au monastère de Glassembury, XIII, 758. 970.

CONCILE de Rome, où par une bulle, le pape Jean XIII confirme les donations du roi Edgar au monastère de Glassembury, XIII, 758. 971.

CONCILE en Tardenois au sujet de l'établissement d'un monastère à Mouzon, XIII, 758. 972.

CONCILE d'Ingelheim, où l'on désigne Adalbéron pour succéder à saint Udalric, évêque d'Augsbourg, XIII, 758, 759. 972.

CONCILE de Marzaglia, qui termine la contestation entre Albert, évêque de Bologne, et Ubert, évêque de Parme, au sujet de certaines terres qu'ils prétendaient l'un et l'autre leur appartenir, XIII, 759. 972.

973. CONCILE de Modène sur un différend entre deux frères qui se contestaient des terres, XIII, 759.

974. CONCILE d'Angleterre, où le roi Edgar prend la résolution de mettre des moines dans le monastère de Malmesbury à la place de chanoines qui y étaient, XIII, 759.

975. CONCILE de Constantinople, où le patriarche Basile Scamandrin est déposé, XIII, 759.

975. CONCILE de Reims, où Thibaud, évêque d'Amiens, est excommunié comme usurpateur de cette Église, XIII, 759.

975. CONCILE de Winchester, où les clercs chassés des différentes églises par le roi Edgar, sollicitent en vain leur rétablissement, XIII, 759.

978. CONCILE de Ketling ou Katlage, qui autorise le pèlerinage à l'église de Sainte-Marie d'Abbendon, XIII, 759.

978. CONCILE de Kent, où les clercs demandent encore de rentrer dans les églises d'où on les avait chassés, XIII, 759.

978. CONCILE d'Ambresburg, dont on ne sait ni le sujet, ni la date précise, XIII, 759 et 760.

980. CONCILE de Sens, où l'archevêque accorde au monastère de Saint-Pierre-le-Vif quatre églises de son diocèse, avec les revenus en dépendants, pour leur subsistance, XIII, 760.

983. CONCILE de Rome, à l'occasion de la translation de Gisiler, de l'évêché de Mersbourg à l'archevêché de Magdebourg, XIII, 760.

983. CONCILE de Rome, où l'on fait des décrets contre les ordinations simoniaques ; on croit que c'est le même que le précédent, XIII, 760.

985. CONCILE de Reims qu'on ne connaît que par les lettres de convocation écrites par l'archevêque Adalbéron, XIII, 760.

988. CONCILE de Landaff, où Arthmail, roi de Galles, est anathématisé pour avoir tué son frère, puis est réconcilié, XIII, 760.

989. CONCILE de Rome, qui ordonne que saint Adalbert, évêque de Prague, retournerait à son diocèse qu'il avait quitté à cause de l'indocilité des peuples, XIII, 760.

989. CONCILE de Charroux, qui anathématise les pillards, XIII, 761.

989. CONCILE de Reims, où Arnoul est élu archevêque après la mort d'Adalbéron, XIII, 761.

990. CONCILE de Senlis, qui interdit les églises de Reims et de Laon, XII, 761.

991. CONCILE de Reims, où l'archevêque Arnoul est déposé, et Gerbert mis à sa place, XIII, 761. [Tout ne fut pas canonique dans ce concile, 761, n. 2.]

993. CONCILE de Reims, où l'on invite ceux qui avaient pillé les biens de l'Église à les restituer, XIII, 762.

993. CONCILE de Rome, où saint Udalric, évêque d'Augsbourg, est mis au nombre des saints, XIII, 762.

995. CONCILE de Mouzon. Gerbert y défend son élection à l'archevêché de Reims ; on lui ordonne de s'abstenir de l'office divin jusqu'à la tenue d'un autre concile, XIII, 762.

995. CONCILE de Reims, où Gerbert est déposé, et Arnoul rétabli, XIII, 762. [Conduite et langage du légat du Pape, 762, n. 4.]

996. CONCILE de Rome tenu par le pape Grégoire V au sujet des usurpations faites sur l'Église de Cambrai, XIII, 763.

998. CONCILE de Ravenne tenu par Gerbert, devenu archevêque de cette ville ; on y fait trois canons de discipline ; les collecteurs des conciles se trompent sur la date de celui-ci en le plaçant sous l'année précédente, XIII, 763.

997. CONCILE de Pavie, où le pape Grégoire V anathématise le sénateur Crescence qui l'avait chassé de Rome, XIII, 763.

996. CONCILE de Saint-Denys en France. On veut ôter les dîmes aux laïques et aux moines pour les rendre aux évêques ; tumulte que cette proposition occasionne, XIII, 763, 764. Erreur sur la date de ce concile, 764.

998. CONCILE de Rome tenu par le pape Grégoire V en présence de l'empereur Othon III ; on y traite différentes affaires, XIII, 764.

999. CONCILE de Rome, où Gisiler est accusé de posséder en même temps les deux évêchés de Mersebourg et de Magdebourg, XIII, 774.

1000. CONCILE de Poitiers, convoqué par Guillaume V, duc d'Aquitaine, pour rétablir la paix, la justice et la discipline dans l'Église, XIII, 765.

CONCILES DU ONZIÈME SIÈCLE.

1001 ou 1 CONCILES tenus en Italie et dans les Gaules. On ne sait ce qu'en dit Raoul Glaber, XIII, 765.

1001. CONCILE de Rome où le différend entre Bernouard, évêque de d'Hildesheim, et Willigise, archevêque de Mayence, au sujet du monastère de Gandesheim, est décidé en faveur de Bernouard, XIV, 1033.

1001. CONCILE de Polden, en Saxe, sur la même affaire. L'archevêque de Mayence y est suspendu de toutes fonctions épiscopales, XIV, 1033, 1034.

1001 CONCILE de Francfort sur la même affaire. On convient que ni l'un ni l'autre des contendants n'exercera de juridiction jusqu'à la décision d'un autre concile, XIV, 1034.

1001. CONCILE de Todi où l'on désapprouve la conduite de Willigise, archevêque de Mayence, à l'égard de Bernouard, évêque d'Hildesheim, XIV, 1034.

1002. CONCILE de Rome, où l'on fait convenir Conon, évêque de Pérouse, que le monastère de Saint-Pierre, près Pérouse, était soumis immédiatement au Saint-Siége, XIV, 1033.

1005. CONCILE de Dortmund, convoqué par l'empereur Othon III pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique, XIV, 1034. Confraternité de prières établies entre tous ceux qui assistèrent au concile, 1034, 1035.

1007. CONCILE de Rome, qui confirme l'érection de l'évêché de Bamberg, XIV, 1035.

1007. CONCILE de Francfort, où l'érection de l'évêché de Bamberg est de nouveau confirmée, XIV, 1035.

1008. CONCILE de Chelles tenu par le roi Robert en son palais; on y accorde de nouveaux priviléges à l'abbaye de Saint-Denys, XIV, 1035.

1009. CONCILE de Barcelone, où l'on confirme les donations faites à l'Église de Barcelone, XIV, 1035.

1009. CONCILE d'Anham, assemblé par le roi Éthelrède ; canons de ce concile, XIV, 1035, 1036.

1012. CONCILE de Bamberg, assemblé à l'occasion de la dédicace de la cathédrale de Bamberg, XIV, 1036.

V. 1018. CONCILE de Besançon, présidé par Victor, archevêque de Besançon, XIV, 1037.

CONCILE de Pavie tenu par le pape Benoît VIII. On y déclare que les enfants des clercs concubinaires seront serfs des églises où servent leurs pères, XIV, 1037.

)14 ou 1015. CONCILE de Ravenne tenu par l'archevêque Arnoul, XIV, 1037. [Date de ce concile, note 5.]

1015. CONCILE de Rome, où le pape Benoît VIII accorde un privilége à l'abbaye de Frutar, XIV, 1037, 1038 ; et XIII, 192.

V. 1020 CONCILE de Pavie tenu par le pape Benoît VIII. Discours de ce pape contre l'incontinence des clercs, XIII, 191. Canons de ce concile, 191, 192 ; confirmés par un décret de l'empereur Henri, 192.

CONCILE d'Orléans tenu contre de nouveaux Manichéens, XIV, 1038. 1022.

CONCILE de Sélingstad, assemblé par Aribon, archevêque de Mayence. Canons de discipline faits en ce concile, XIV, 1038, 1039. Formulaire des cérémonies à observer dans la tenue des conciles ; [il est inséré dans le Pontifical,] 1039. 1022

CONCILE d'Airy, convoqué par le roi Robert ; ce qu'on écrit de ce concile, XIV, 1039, 1040. 1030.

CONCILE de Winchester, où le monastère de Saint-Edmont est exempté de la juridiction des évêques, XIV, 1040. 1021.

CONCILES de Dijon, de Beaune, de Lyon. Les actes en sont perdus, XIV, 1040.

CONCILE d'Aix-la-Chapelle, où l'on discute les prétentions de l'archevêque de Cologne et de l'évêque de Liége sur le monastère de Barcet, XIV, 1040. 1023.

CONCILE de Mayence, où l'on sépare le comte d'Hamernstein d'avec Irmengarde, qui n'était point sa femme légitime, XIV, 1040. [Date de ce concile, 1040, n. 5.] 1023.

CONCILE d'Arras contre les Manichéens, XIV, 1040, 1041. — Analyse des actes de ce concile où les erreurs des Manichéens sont réfutées, XIII, 160 et suiv. 1025.

CONCILE d'Anse, près de Lyon, où Gauslin, évêque de Mâcon, se plaint de ce que Bouchard, archevêque de Vienne, avait ordonné des moines de Cluny, XIV, 1041. [Conclusion mal fondée que Fleury tire d'un canon de ce concile, 1041, n. 2.] 1025.

CONCILE de Francfort, qui conserve à l'évêque d'Hildesheim la juridiction sur le monastère de Gandesheim, XIV, 1041. 1027.

CONCILE de Mayence, où un homme accusé d'avoir tué le comte Sigefroi est admis à se justifier par l'épreuve du fer chaud, XIV, 1041. 1028.

CONCILE de Karoffe ou Charroux, assemblé par Guillaume IV, duc d'Aquitaine, pour le rétablissement de la paix, XIV, 1041, 1042. 1028 ou 1031.

CONCILE de Limoges, où l'on agite la question de l'apostolat de saint Martial, XIV, 1042, 1043. [Date de ce concile, 1042, n. 1.] 1028.

CONCILE de Bourges, qui décide en faveur de l'apostolat de saint Martial ; canons de discipline faits en ce concile, XIV, 1043, 1044. 1031.

CONCILE de Limoges, où l'apostolat de saint Martial est unanimement reconnu ; les 1031.

canons du concile de Bourges y sont adoptés; autres affaires traitées dans ce concile, XIV, 1042, 1043. [Concordat entre l'évêque de Limoges et l'abbé de Saint-Martial, 1042, n. 3. L'évêque Jourdain admet le titre d'apôtre pour saint Martial, n. 4.]

1029. CONCILE d'Orléans tenu à l'occasion de la dédicace de l'église de Saint-Agnan, XIV, 1043.

1029. CONCILE de Palith, où l'archevêque de Mayence renouvelle ses prétentions sur le monastère de Gandeshem, XIV, 1043.

1027. CONCILE de Constantinople tenu par le patriarche Alexis. On pourvoit à l'indemnité des métropolitains qui avaient payé les taxes pour leurs suffragants; autres canons de ce concile, XIV, 1045.

1027. CONCILE de Constantinople tenu la même année par le même patriarche Alexis. On y prononce un décret touchant les monastères et leurs biens, XIV, 1045, 1046.

1031. CONCILES de France à l'occasion d'une famine affreuse, XIV, 1046. Décrets qui y furent faits, 1047.

1031. CONCILE de Tribur, convoqué par l'empereur Conrad, XIV, 1047.

1032. CONCILE de Poitiers. On ordonne aux usurpateurs des biens d'église de les restituer, XIV, 1047.

1032. CONCILE tenu au monastère de Ripouille, qui en confirme les priviléges, XIV, 1048.

1023 et non 1032. CONCILE de Pampelune, pour rétablir l'évêché de cette ville.

1036. CONCILE de Tribur. On y fait promettre à Otton de Sumvard de se séparer de Mathilde, fille du duc Boleslas, qu'il avait épousée, XIV, 1048.

1036. CONCILE de Poitiers, qui rétablit la paix entre plusieurs particuliers, XIV, 1048.

1037. CONCILE de Rome, où André, évêque de Pérouse, renonce à ses prétentions sur le monastère de Saint-Pierre, XIV, 1048.

1038. CONCILE de Girone tenu à l'occasion de la dédicace d'une église, XIV, 1048.

1038. CONCILE d'Ausone ou de Vic tenu à l'occasion de la dédicace d'une église, XIV, 1048.

1040. CONCILE d'Urgel tenu à l'occasion de la dédicace d'une église, XIV, 1048.

1040. CONCILE de Vendôme tenu à l'occasion de la dédicace de l'église du monastère, XIV, 1048.

1040. CONCILE de Venise, où l'on règle divers points de discipline ecclésiastique, XIV, 1052.

1042. CONCILE de Céséna, qui rétablit la vie commune et régulière parmi les clercs de la cathédrale, XIV, 1052, 1053.

1035. CONCILE de Coxane, qui règle que le prieuré de Tremes-Aigues dépendrait du monastère de Coxane, XIV, 1053.

1043. [CONCILE de Narbonne contre les usurpateurs des biens de l'Église, XIII, 122.]

1043. CONCILE de Coxane tenu contre les usurpateurs des biens de cette abbaye, XIV, 1053.

1044. CONCILE de Constance, où le roi Henri se réconcilie avec tous ses ennemis, XIV, 1053.

1046. CONCILE d'Arule, qui confirme l'immunité de ce monastère, XIV, 1053.

1045. CONCILE tenu par Guifroi, archevêque de Narbonne, pour confirmer les priviléges de l'église de Saint-Michel en Lampourdan, XIV, 1053.

1046. CONCILE de Pavie dont parle Herman Contracte, XIV, 1053.

1046. CONCILE de Sutri, où Grégoire VI abdique le souverain pontificat; Clément II est élu à sa place, XIV, 1053.

1047. CONCILE de Rome, où la préséance est adjugée à l'archevêque de Ravenne sur ceux de Milan et d'Aquilée, XIV, 1053 et XIII, 198. On y travaille à extirper la simonie, 198.

1047. CONCILE de Téluges, au diocèse d'Elne, qui prescrit l'observation de la trêve de Dieu, XIV, 1053.

1047. CONCILE d'Allemagne contre les Simoniaques, XIV, 1054, et XIII, 198.

1047. CONCILE de Caen, pour l'observation de la trêve de Dieu, XIV, 1054.

1047. CONCILE de Caen pour l'observation de la trève de Dieu, XIV, 1054.

1048. CONCILE de Sens qui confirme la fondation du monastère de Saint-Ayoul de Provins, XIV, 1054.

1049. CONCILE de Rome au sujet des ordinations simoniaques, XIV, 1054, 1055, et XIII, 200.

1049. CONCILE de Pavie tenu par le pape saint Léon IX, XIV, 1055, et XIII, 200.

1049. CONCILE de Reims tenu par le pape saint Léon IX, pour remédier à plusieurs abus, XIV, 1055. Canons de ce concile, 1055 et 1056. Autres circonstances de ce concile, 1056. Voyez aussi tome XIII, 165, 200.

1049. CONCILE de Mayence tenu par le même pape, XIV, 1056.

1049 ou 105 CONCILE de Rouen; canons de ce concile, la plupart contre la simonie, XIV, 1056.

1050 CONCILE de Coyac, au diocèse d'Oviédo; canons de discipline faits en ce concile, XIV, 1057.

1050. [CONCILE de Saint-Tibéri contre les usurpateurs des biens de ce monastère, XIV, 1058.]

1050. CONCILE de Siponto où le pape Léon IX dépose deux archevêques simoniaques, XIV, 1058.

1050. CONCILE de Rome où le pape saint Léon IX met au nombre des saints le bienheureux Gérard, évêque de Toul, XIV, 1058. Bérenger y fut condamné, XIII, 185 et 201.

1050. CONCILE de Verceil tenu par le pape saint Léon IX. Le livre de Jean Scot sur l'Eucharistie y est condamné; la doctrine de Bérenger sur l'Eucharistie y est examinée et condamnée, XIII, 167.

1050. CONCILE de Paris assemblé par le roi Henri Ier contre Bérenger; ses erreurs y sont condamnées, XIII, 169.

1051. CONCILE de Rome où Grégoire, évêque de Verceil, est déposé pour adultère, XIV, 1058. [Plaintes de Jean, évêque de Sabines, 1058.] — On y fait divers règlements sur la continence des clercs, XIII, 201.

1053. CONCILE de Mantoue tenu par le pape Léon IX, XIV, 1058.

1053. CONCILE de Rome où l'on agite la questions des azymes, XIV, 1058. — On y décida que Grade serait la métropole des deux provinces de Vénétie et d'Istrie, XIII, 202, 203.

1052. CONCILE de Limoges où Itérius est élu évêque, pour succéder à Jourdain, XIV, 1058.

1053. CONCILE de Saint-Denys, en France, où l'on fait la reconnaissance des reliques de saint Denis, XIV, 1059.

1054. CONCILE de Narbonne. Ses canons pour l'observation de la trève de Dieu, XIV, 1059.

1054. CONCILE de Barcelone où on lit le décret de Guillaume, comte de Barcelone, contre les usurpateurs de l'Église, XIV, 1059.

1055. CONCILE de Florence où le pape Victor II confirme les décrets de saint Léon IX, son prédécesseur, contre Bérenger, XIII, 169.

1055. CONCILE de Tours présidé par Hildebrand, depuis pape sous le nom de saint Grégoire VII. Bérenger y abjure ses erreurs, XIII, 169.

1056. CONCILE de Cologne où le pape Victor II réconcilie Baudouin, comte de Flandres, avec Godefroi, duc de Lorraine, XIV, 1059.

CONCILE de Saint-Gilles pour l'observation de la trève de Dieu, XIV, 1059. 1056.

CONCILE de Landaff où le roi Catgucan est excommunié, XIV, 1059. 1056.

CONCILE de Lisieux où Mauger, archevêque de Rouen, est déposé, et Maurille mis en sa place, XIV, 1060. 1055.

CONCILE de Rouen tenu par l'archevêque Maurille, pour rétablir la discipline, XIV, 1060. 1055.

CONCILE de Toulouse où Bérenger, vicomte de Narbonne, forme de grandes plaintes contre Guifroi, archevêque de Narbonne; canons de discipline faits en ce concile, XIV, 1060. 1056.

CONCILE de Compostelle dont les actes ont été donnés par le cardinal d'Aguirre, XIV, 1060, 1061. 1056 ou 1031.

CONCILE de Rome qui rétablit dans son premier état l'évêché de Marsi, qu'on avait depuis peu divisé en deux, XIV, 1061. 1057.

CONCILE de Narbonne tenu à l'occasion de la dédicace de l'église de cette ville, XIV, 1061. 1058.

CONCILE d'Elne tenu à l'occasion de la dédicace de l'église de cette ville, XIV, 1061. 1058.

CONCILE de Barcelone où on lit un décret touchant les îles Baléares, dépendantes de ce diocèse, XIV, 1061. 1058.

CONCILE de Sutri où l'archevêque Benoît, surnommé Mincius, est déposé et privé des fonctions du sacerdoce, XIV, 1061. 1059.

CONCILE de Rome tenu par le pape Nicolas II. On y fait treize canons de discipline, XIV, 1061. — Bérenger y abjure de nouveau ses erreurs, XIII, 169, 170. On y règle la forme de l'élection du pape, 243, 244. Les décisions de ce concile sont notifiées aux évêques et aux fidèles des Gaules, 244. Les règles pour les chanoines et les chanoinesses, approuvées au concile d'Aix-la-Chapelle, y sont abrogées, 247, 248. 1059.

CONCILE d'Amalfi où le pape Nicolas II dépose l'évêque de Trani, XIV, 1061. 1059.

CONCILE de Bénévent où le même pape fait rendre à l'abbé de Saint-Vincent un prieuré dont le moine Adalbert s'était emparé, XIV, 1061, et XIII, 248. 1059.

CONCILE de Reims où Philippe, fils aîné d'Henri Ier, est couronné roi de France, XIV, 1061. 1059.

CONCILE de Vienne tenu par le légat Étienne, XIV, 1061, et XIII, 246. 1060.

CONCILE de Tours tenu par le même, XIV, 1061, 1062. 1060.

1060. CONCILE de Jacca, en Aragon. On transféra à Jacca le siége épiscopal de Huesca; autres canons de ce concile, XIV, 1062.

1055 ou 1063. CONCILE de Rouen tenu par l'archevêque Maurille. Profession de foi contre les erreurs de Bérenger, XIII, 170, 267.

1061. CONCILE de Caen présidé par Maurille, archevêque de Rouen, XIII, 267. Statuts et règlements faits en ce concile, 268, et XIV, 1062.

1061-1062. CONCILES de Bénévent pour terminer un différend entre l'évêque de Dragonara et l'abbé du monastère de Sainte-Sophie, XIV, 1062.

1061. CONCILE de Bâle où l'impératrice Agnès fait élire pape Cadaloüs, qui fut l'antipape Honorius II, XIV, 1062.

1062. CONCILE d'Osbor, en Saxe, où l'antipape Honorius II est déposé, et l'élection d'Alexandre II confirmée, XIV, 1062, 1063.

1062. CONCILE d'Aragon qui ordonne que l'évêque de Pampelune sera choisi d'entre les moines de Leyre, XIV, 1063. Voyez 1048.

1063. CONCILE de Châlon-sur-Saône où les priviléges de Cluny sont lus et approuvés, XIV, 1063.

1063. CONCILE de Moissac tenu à l'occasion de la dédicace de l'église de ce monastère, XIV, 1063.

1063. CONCILE de Rome tenu par le pape Alexandre II; ses canons sur la simonie; lettre circulaire par laquelle ils sont notifiés à tous les évêques catholiques, XIII, 287, et XIV, 1063.

1064 ou plutôt 1067 CONCILE de Mantoue où Alexandre II est reconnu seul pape légitime; discussion sur la date de ce concile, XIV, 1064.

1064 ou plutôt 1068. CONCILE de Barcelone où Alexandre II est reconnu seul pape légitime, XIV, 1064. Discussion sur la date de ce concile, 1064 et 1065.

1065. CONCILE de Rome qui condamne ceux qui autorisaient le mariage entre parents dans les degrés prohibés, XIV, 1064.

1065. CONCILE d'Autun dont la date est incertaine. Hugues, abbé de Cluny, réconcilie Robert, duc de Bourgogne, avec Aganon, évêque d'Autun; Canon de ce concile qui défend aux moines d'attirer, dans leur monastère, les chanoines réguliers, XIV, 1064.

1065. CONCILE de Tulujes. On y confirme la trève de Dieu, XIV, 1064.

1066. CONCILE de Westminster tenu à l'occasion de la dédicace de l'église de cette babaye. On y confirme les biens et les priviléges de l'abbaye, XIV, 1064, 1065.

1068. CONCILE d'Auch qui ordonne que toutes les églises du pays paieraient à la cathédrale le quart de leurs dîmes; l'abbaye de Saint-Orens et quelques autres églises sont exemptées de cette imposition, XIV, 1065.

1068. CONCILE de Toulouse. Plusieurs ecclésiastiques, accusés de simonie, y sont traités suivant la rigueur des canons; l'évêché de Lectoure est rétabli, XIV, 1065.

1068. CONCILES d'Auch et de Girone, pour établir en Espagne le rit romain en la place du rit gothique, XIV, 1065.

1069. CONCILE de Mayence qui oblige le roi Henri IV à se réunir à la reine Berthe, sa femme, XIV, 1065.

1070. CONCILE d'Anse qui soumet le monastère de Saint-Laurent à celui de Saint-Martin, en l'île Barbe, XIV, 1065, 1066.

1070. CONCILE de Winchester où Stigand, archevêque de Cantorbéry, et plusieurs de ses suffragants, sont déposés, XIV, 1066.

1070. CONCILE de Windsor où Égelric, évêque de Sussex, et plusieurs abbés, sont déposés, XIV, 1067.

1070. CONCILE de Londres assemblé par Lanfranc, archevêque de Cantorbéry. On y ordonna que les chaires épiscopales établies dans des villages ou dans des bourgs, seront transférées dans des villes; procédure contre saint Wulstain, évêque de Worchester, qu'on veut obliger à se démettre, sous prétexte d'incapacité, XIV, 1067.

1071. CONCILE de Pédreda où l'on termine l'affaire concernant les terres usurpées par l'archevêque d'York sur l'évêché de Worchester, XIV, 1066.

1072. CONCILE de Winchester, discours que Lanfranc y prononça, XIII, 452 et 456.

1071. CONCILE de Mayence, sous l'archevêque, Sigefroi, au sujet de Charles, nommé évêque de Constance, XIII, 406.

1072. CONCILE de Rouen, tenu par l'archevêque Jean, pour le rétablissement de la discipline, XIII, 331. Canons de ce concile, 331 et 332.

1072. CONCILE de Windsor où l'affaire de la primatie de Cantorbéry fut terminée, XIII, 452, et XIV, 1066.

1073. CONCILE d'Auch tenu par Girald, évêque d'Ostie, légat du pape saint Grégoire VII, XIV, 1067.

1073. CONCILE de Châlon-sur-Saône convoqué par le même légat, XIV, 1067.

1074. CONCILE de Saint-Genès au sujet de saint Anselme de Lucques, XIII, 391, et XIV, 1067.

1074. CONCILE de Rouen tenu par l'archevêque Jean. Canons de ce concile, XIII, 332, 333.

1074. CONCILE de Rome, premier tenu par le pape saint Grégoire VII. L'incontinence et la simonie des clercs y sont condamnées, XIII, 335 et suiv., et 391.

1075. CONCILE de Bénévent au sujet du monastère de Sainte-Sophie, XIV, 1067.

Entre 1 et 1075. CONCILE général d'Angleterre où l'on décide que l'on ne devait point obliger à prendre le voile les filles et les femmes qui, pour éviter l'insolence des soldats, s'étaient retirées dans les monastères, XIV, 1067.

1075. CONCILE de Londres où l'on travaille au rétablissement de la discipline, XIV, 1067, 1068.

075. CONCILE de Rome, second sous le pape saint Grégoire VII. Ses décrets contre les investitures, les simoniaques et les clercs concubinaires, XIII, 358.

075. CONCILE de Poitiers où Bérenger est anathématisé, XIII, 170.

075. CONCILE de Saint-Maixent. Bérenger y donne une nouvelle rétractation de ses erreurs, XIII, 170.

076. CONCILE de Winchester présidé par Lanfranc, archevêque de Cantorbéry. Canons de ce concile sur la discipline ecclésiastique, XIV, 1068.

1076. CONCILE de Rome (Troisième) sous le pape saint Grégoire VII. Le roi Henri IV y est privé de la dignité royale et anathématisé, XIII, 360.

1076. CONCILIABULE de Pavie où le pape saint Grégoire VII est excommunié, XIII, 361.

1077. CONCILE d'Anse dont les actes sont perdus, XIV, 1068.

1077. CONCILE de Clermont, en Auvergne, où l'on dépose les évêques du Puy et de Clermont, XIV, 1068.

1077. CONCILE de Dijon où les clercs simoniaques sont déposés, et d'autres mis à leur place, XIV, 1068.

1077. CONCILE d'Autun. Manassès, archevêque de Reims, y est suspendu de ses fonctions, XIV, 1068. Autres affaires traitées en ce concile, 1068 et 1069. Voyez aussi XIII, 548 et 592.

1078. CONCILE de Girone tenu par Amé, évêque d'Oléron, légat du Saint-Siége, XIII, 552. Canons de ce concile sur la discipline, 553.

1078. CONCILE de Poitiers. Canons faits en ce concile, XIV, 1069. [Sur les prétextes des princes contre la tenue des conciles, 1069, note 2.]

CONCILE de Rome, quatrième sous saint Grégoire VII, qui y confirme toutes les excommunications portées contre ses ennemis; lettre aux Allemands et aux Français, XIII, 365. 1078.

CONCILE de Rome, cinquième sous saint Grégoire VII. Les rois Henri et Rodolphe y envoient des députés; Nicéphore Botoniates est excommunié comme usurpateur; différents canons de discipline, XIII, 366. 1078.

CONCILE de Rome tenu par le pape saint Grégoire VII. Bérenger y abjure encore ses erreurs, XIII, 171. 1078.

CONCILE de Rome tenu par le même. Bérenger y signe une profession de foi catholique, XIII, 171. 1079.

CONCILE de Bordeaux où Guillaume, duc d'Aquitaine, fait agréer le dessein qu'il avait de fonder un monastère où l'on fît des prières pour son salut, XIV, 1069. 1079.

CONCILE de Bretagne tenu par le légat Amé, pour réformer les abus qui se commettaient dans l'administration du sacrement de pénitence, XIII, 552, et XIV, 1070. 1079.

CONCILE de Rome, sixième tenu par saint Grégoire VII. On y traite de la matière de l'Eucharistie; Bérenger abjure son erreur; autres affaires qui y sont traitées, XIII, 367. 1079.

CONCILE de Rome, septième tenu par saint Grégoire VII. Le roi Henri y est déposé et Rodolphe confirmé roi, XIII, 368, 369. 1080.

CONCILE de Bordeaux, le dernier assemblé contre Bérenger. Il y fait une rétractation de ses erreurs qu'on a lieu de croire sincère, XIII, 171, 172, 552. — Guillaume, duc d'Aquitaine, y fait confirmer la fondation qu'il avait faite du monastère de Sauve-Majour; autres affaires traitées en ce concile, XIV, 1070. 1080.

CONCILE de Wirtzbourg assemblé pour discuter les droits de Henri IV et de Rodolphe, son compétiteur à l'empire d'Allemagne, XIV, 1070. 1080.

CONCILE de Lyon où Manassès, archevêque de Reims, est déposé, XIV, 1070. 1080.

CONCILE d'Avignon où Achard, usurpateur du siége d'Arles, est déposé, et Guibelin élu à sa place, XIV, 1070. 1080.

CONCILE de Sens, dont les actes sont perdus, XIV, 1070. 1080.

CONCILE de Lillebonne, convoqué par le roi Guillaume le Conquérant, XIV, 1070. 1080.

Analyse des treize canons faits en ce concile, 1070 et 1071.

1080. CONCILE ou Synode du diocèse de Langres, assemblé par l'évêque Raynaud, XIV, 1071.

1080. CONCILE de Saintes, qui décide que le monastère de la Réole, prétendu par l'évêque de Bazas, dépendrait de l'abbaye de Saint-Fleury, XIV, 1071.

1080. CONCILE de Meaux, où Urcion, évêque de Soissons, est déposé, et Arnaud mis à sa place; Lambert de Térouanne y est aussi déposé, XIV, 1071.

1080. CONCILE de Burgos, pour substituer en Espagne le rit romain au gothique, XIV, 1071.

1081. CONCILE de Rome, huitième tenu par saint Grégoire VII; il excommunie de nouveau le roi Henri et ses partisans, XIII, 371.

1081. CONCILE d'Issoudun, qui confirme la donation que Richard, archevêque de Bourges, avait faite de l'église de Saint-Martin à l'abbaye de Marmoutier, XIV, 1071.

1082. CONCILE de Meaux, où l'on confirme les exemptions et donations faites à l'abbaye de Moutier-en-Der, XIV, 1071.

1083. CONCILE de Rome, neuvième tenu par saint Grégoire VII; le roi Henri empêche la plupart des évêques de s'y rendre, XIII, 371.

1083. CONCILE de Saintes, où Guillaume, duc d'Aquitaine, remet à l'abbé de Cluny le monastère de Saint-Eutrope pour y rétablir le service de Dieu, XIV, 1072.

1083. CONCILE de Saintes, où Ramnulfe est ordonné évêque de Saintes à la place de Boson, XIV, 1072.

1084. CONCILE de Rome, dixième et dernier tenu par le pape saint Grégoire VII; il y excommunie de nouveau le roi Henri, l'antipape Guibert et leurs partisans, XIII, 372.

1085. CONCILE de Compiègne, tenu par Rainaud, archevêque de Reims, pour travailler au rétablissement de la discipline ecclésiastique; on y confirme les priviléges de l'Église de Saint-Corneille, XIV, 1072.

1085. CONCILE de Quedlimbourg, tenu par le parti opposé au roi Henri IV, XIII, 399.

1085. CONCILE de Mayence, où la déposition de saint Grégoire VII est confirmée, et Guibert est reconnu pour légitime, XIII, 399.

1087. CONCILE de Capoue, où Didier, abbé du Mont-Cassin, fut élu pape sous le nom de Victor III, XIII, 416.

1087. CONCILE de Bénévent, où se trouva le pape Victor III, XIII, 399.

1088. CONCILE de Fussel ou Ulsillos, qui rend à l'Église de Brague son ancienne qualité de métropole, XIV, 1079.

1089. CONCILE de Rome, tenu par le pape Urbain II, pour régler ce qui concernait les excommunications, XIII, 421.

1089. CONCILE de Melfe : le duc Roger y fait hommage lige au pape Urbain II et reçoit de lui l'investiture de la Pouille; canons de ce concile, XIII, 422.

1089. CONCILE de Saintes, où Amé, évêque d'Oléron, est nommé archevêque de Bordeaux, XIV, 1073.

1090. CONCILE de Narbonne, sous l'archevêque Dalmace, qui y reconnaît les droits de l'abbé de Grasse, XIII, 423.

1090. CONCILE de Toulouse, tenu par les légats du pape Urbain II; on y corrige plusieurs abus en matière ecclésiastique, XIII, 424.

1091. CONCILE de Bénévent, tenu par le pape Urbain II; on y réitère l'anathème contre l'antipape Guibert et ses fauteurs; canons de ce concile, XIII, 425.

1091. CONCILE de Léon en Espagne; on y règle beaucoup de choses touchant les offices divins, XIII, 425, 426.

1092. CONCILE d'Étampes, où Yves de Chartres est accusé de s'être fait ordonner à Rome, XIII, 426.

1092. CONCILE de Soissons, qui condamne les erreurs de Roscelin sur la Trinité, XIV, 1073.

1092. CONCILE de Paris, dont les évêques souscrivent au diplôme que Philippe, roi des Francs, accorde à l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne, XIV, 1073.

1093. CONCILE de Cantorbéry à l'occasion du sacre de l'archevêque saint Anselme, XIV, 1073.

1093. CONCILE de Reims, où l'évêché d'Arras est séparé de celui de Cambrai, XIII, 427.

1093. CONCILE de Troie en Pouille. Discussion sur la date de ce concile, 423. Ses dispositions pour réformer l'abus des mariages entre parents, XIII, 427.

1093. CONCILE de Bordeaux, XIII, 428.

1093. CONCILE de Rome, tenu par le pape Urbain II, XIII, 599.

1094. CONCILE de Constance, tenu par Gebchard, évêque de cette ville : on y fait plusieurs canons de discipline, XIII, 428.

1094. CONCILE de Reims, où le roi Philippe Ier se propose de faire approuver son mariage avec Bertrade, XIII, 428, 429.

1094. CONCILE d'Autun, tenu par Hugues, archevêque de Lyon. On y renouvelle l'excom-

munication contre le roi Henri, l'antipape Guibert et ses adhérents; le roi Philippe Ier est excommunié pour son mariage avec Bertrade, XIII, 429.

1094. CONCILE de Rockingam, tenu à l'occasion de ce que, contre le gré du roi, saint Anselme voulait aller demander le pallium au pape Urbain II, XIV, 1073, 1074.

1095. CONCILE de Plaisance, tenu par le pape Urbain II, XIII, 429.

1095. CONCILE de Clermont, tenu par le pape Urbain II, XIII, 431, 552, 582, 587, 589. Canons de ce concile; ce qu'ils contiennent de remarquable, 552. Autres décrets et règlements de ce concile, 432, 433, 489. Décrets touchant la croisade qui y est résolue, 433, 434.

1095. CONCILE de Brioude ou de Dol, qui levait l'excommunication injuste portée par l'archevêque de Tours contre les moines de Marmoutiers, XIV, 1074.

1095. CONCILE de Limoges, tenu par Urbain II, qui y dépose l'évêque Humbaud, XIII, 434.

1096. CONCILE de Rouen, tenu par l'archevêque Guillaume : ce qu'il ordonne à l'égard de la trève de Dieu ; autres canons de ce concile, XIII, 434.

1096. CONCILE de Tours, tenu par le pape Urbain II, qui y confirme les décrets du concile de Clermont, XIII, 434, 435.

1096. CONCILE de Nîmes, tenu par le pape Urbain II ; on y fait seize canons, XIII, 435.

1097. CONCILE de Latran, tenu par le pape Urbain II; les actes en sont perdus, XIII, 435, 436.

1097. CONCILE de Saintes : discussion sur la date de ce concile; ce qui fut décidé en ce concile, XIII, 436.

1097. CONCILE de Girone, tenu par Bernard, archevêque de Tolède, pour travailler au rétablissement de la discipline et au maintien des libertés de l'Église, XIII, 436.

1097. CONCILE tenu en Irlande pour l'érection de l'évêché de Waterford, XIV, 1074.

1098. CONCILE de Bordeaux, dont les actes ne sont point connus, XIV, 1074.

1098. CONCILE de Bari, tenu par le pape Urbain II, pour tâcher de réunir les Grecs et les Latins; on y dispute sur la procession du Saint-Esprit, XIII, 437. Discussion sur la date de ce concile, 437 et 438.

1099. CONCILE de Rome, tenu par le pape Urbain II, XIII, 438, 593; discussion sur la date de ce concile; ordre de la séance des évêques; canons de ce concile; on charge Bisance, archevêque de Trani, de suivre la canonisation de saint Nicolas Péregrin, 438. Les moines de Molesme se plaignent de la retraite de Robert, leur abbé, 438 et 439.

CONCILE de Saint-Omer, assemblé à la prière de Robert le Jeune, comte de Flandres, et des seigneurs de sa cour, prêts à partir pour la croisade, pour pourvoir à la sûreté de leurs biens pendant leur absence, XIII, 586, 588, et XIV, 1074. 1099.

CONCILE de Jérusalem, tenu après que cette ville eût été prise par les croisés; Godefroy de Bouillon y est élu roi, et Arnoul, patriarche de Jérusalem, XIV, 1075. 1099.

CONCILE d'Étampes, où Philippe, évêque de Troyes, est cité pour répondre à diverses accusations formées contre lui, XIV, 1075. 1100.

CONCILE de Valence, assemblé pour juger l'affaire de Norigaud, évêque d'Autun, accusé de simonie, XIV, 1076. 1100.

CONCILE de Poitiers. Norigaud y est déposé; le roi Philippe, excommunié avec Bertrade, etc.; canons de ce concile, XIV, 1076. 1100.

CONCILE d'Anse, assemblé par Hugues, archevêque de Lyon, qui en obtient les subsides nécessaires pour son voyage à Jérusalem, XIV, 1077. 1100.

CONCILES DU DOUZIÈME SIÈCLE.

CONCILE de Milan, assemblé au sujet de l'archevêque Grassulan, accusé de simonie, XIV, 1077. 1101.

CONCILE de Ville-Bertrand, tenu à l'occasion de l'église de Notre-Dame, XIV, 1077. 1102.

CONCILE de Latran, tenu par le pape Pascal II; formule d'anathème contre les partisans de l'antipape Guibert; l'excommunication prononcée contre l'empereur Henri IV est confirmée, XIV, 1077, 1078. 1102.

CONCILE de Londres,, tenu par saint Anselme, archevêque de Cantorbéry. Différents canons de ce concile sur la discipline, XIV, 1078. 1102.

CONCILE de Rome, tenu par le pape Pascal II, au sujet de Grassulan, archevêque de Milan, XIV, 1078. 1103.

CONCILE de Troyes; Hubert, évêque de Senlis, accusé de simonie, se justifie ; l'élection de Geoffroy ponr l'évêché d'Amiens est confirmée, XIV, 1078. 1104.

CONCILE de Rome, dans lequel le pape Pascal II excommunie tous les fauteurs des investitures en Angleterre, et tous ceux qui les avaient reçues, XIV, 1078. 1104.

1104. CONCILE de Beaugenci, convoqué pour absoudre le roi Philippe et Bertrade; difficultés qui en empêchèrent l'effet, XIV, 1078.

1104. CONCILE de Paris, où le roi Philippe et Bertrade sont absous par Lambert, évêque d'Arras, XIV, 1078.

1104. CONCILE de Fussel ou Huzillos, où il fut question de fixer les limites des évêchés d'Osma et de Burgos, XIV, 1079.

1109. CONCILE de Fussel ou de Huzillos, qui rend à l'église de Brague son ancienne qualité de métropole, XIV, 1079.

1106. CONCILE de Florence, où l'on combat la fausse opinion de Fluentius, évêque de cette ville, que l'antechrist était né, XIV, 1079.

1106. CONCILE de Guastalle, où la province d'Emilie est soustraite à l'archevêché de Ravenne; décret concernant ceux qui abandonnaient le parti de l'empereur pour se réunir à l'Église romaine, XIV, 1079.

1105. CONCILE de Quedlimbourg ou de Northus, tenu par les partisans du roi Henri V, révolté contre l'empereur son père, XIV, 1079, 1080.

1105. CONCILE de Mayence, où l'on oblige l'empereur Henri IV à renoncer à l'empire, et à remettre les marques de sa dignité à son fils, qui est élu une seconde fois roi de Germanie, XIV, 1080.

1105. CONCILE de Reims, où Odon est élu évêque de Cambrai à la place de Gaucher, XIV, 1080.

1106. CONCILE de Poitiers, où l'on prêche la croisade, XIV, 1080.

1106. CONCILE de Lisieux, assemblé par ordre du roi d'Angleterre, Henri Ier, XIV, 1080.

1107. CONCILE de Jérusalem, où Ebremar, mis sur le siége de Jérusalem à la place de Daimbert, est déposé, et Gibelin élu patriarche, XIV, 1080, 1081.

1107. CONCILE tenu à l'abbaye de Fleury-sur-Loire, pour la translation des reliques de saint Benoît d'une châsse dans une autre, XIV, 1081.

1107. CONCILE de Troyes, tenu par le pape Pascal II; décrets qui y furent prononcés, XIV, 1081.

1107. CONCILE de Londres, tenu par saint Anselme, archevêque de Cantorbéry; on y convient de s'y conformer au règlement du pape Pascal II, qui accordait au roi d'Angleterre les hommages, et lui défendait les investitures, XIV, 1081.

1108. CONCILE de Bénévent, tenu par le pape Pascal II; la défense des investitures y est renouvelée, XIV, 1081.

CONCILE de Rouen, tenu par l'archevêque Guillaume et ses suffragants, XIV, 1082. 1108.

CONCILE de Londres, tenu par saint Anselme, XIV, 1081. 1108.

CONCILE de Loudun, assemblé pour juger le différend en l'église de Nantes et l'abbaye de Tournus au sujet de l'abbaye de Saint-Vital; on y décide aussi celui entre l'abbaye de Marmoutier et les chanoines de Chemillé, au sujet de la chapelle de Saint-Étienne, XIV, 1082. 1109.

CONCILE de Reims, supposé pour juger le différend entre l'évêque d'Amiens et les moines de Saint-Valeri. Raisons qui prouvent la supposition de ce concile et la fausseté de l'histoire qu'on prétend y avoir donné lieu, XIV, 1082, 1083. 1104.

CONCILE de Rome, tenu par le pape Pascal II, qui renouvelle les décrets contre les investitures, XIV, 1083. 1110.

CONCILE de Cuau près Clermont, au sujet de la cruauté commise par le doyen de Mausac sur un chapelain, XIV, 1083. 1110.

CONCILE de Fleury, sur la même affaire, XIV, 1083. 1110.

CONCILE de Toulouse, dont nous n'avons plus les actes, XIV, 1083. 1110.

CONCILE de Jérusalem, convoqué par le légat Conon, pour excommunier l'empereur Henri V, XIV, 1083, 1084. 1111.

CONCILE de Latran : le pape Pascal II y réclame contre la violence que l'empereur Henri V lui avait faite, XIV, 1084. 1112.

CONCILE de Vienne, où l'empereur Henri V est excommunié, XIV, 1084. 1112.

CONCILE d'Anse, indiqué par Joceran, archevêque de Lyon : il n'en reste aucun décret, XIV, 1084. 1112.

CONCILE de Bénévent, où le pape Pascal II adjuge aux moines du Mont-Cassin les églises usurpées sur eux, XIV, 1084. 1113.

CONCILE de Windsor : Raoul, évêque de Rochester, y est élu archevêque de Cantorbéry, XIV, 1084, 1085. 1114.

CONCILE de Cépérano, où Landulfe, archevêque de Bénévent, est déposé pour ses violences, XIV, 1085. 1114.

CONCILE de Beauvais, présidé par le légat Conon : l'empereur Henri V y est excommunié; on y défère les Manichéens découverts près Soissons; la ville d'Amiens se plaint de l'évêque Godefroy qui l'avait abandonnée; règlement du concile sur la prescription, XIV, 1085, 1086. 1114.

1114. CONCILE de Palentia, pour donner un évêque à l'Église de Lugo, XIV, 1086.

1114. CONCILE de Compostelle; on y fait vingt-cinq canons de discipline, XIV, 1086.

1114. CONCILE d'Oviédo : ses décrets contre les voleurs, les sacriléges, XIV, 1086.

1115. CONCILE de Soissons, qui enjoint à Godefroi, évêque d'Amiens, de retourner à son évêché, XIV, 1086.

1115. CONCILE de Reims, tenu par le légat Conon, qui y réitère l'excommunication contre l'empereur Henri V, XIV, 1086.

1115. CONCILE de Cologne, tenu par le légat Conon, qui y réitère l'excommunication contre l'empereur Henri V, XIV, 1086.

1115. CONCILE de Châlon-sur-Saône; le légat Conon y réitère l'excommunication contre Henri V, et excommunie les évêques de Normandie qui n'étaient pas venus au concile, XIV, 1086.

1115. CONCILE de Syrie, où Arnoul, patriarche de Jérusalem, est déposé pour sa vie scandaleuse, XIV, 1086.

1115. CONCILE de Troie, en Pouille, où la trève de Dieu est jurée pour trois ans, XIV, 1087.

1115. CONCILE de Tournus, assemblé pour terminer les différends entre l'église de Saint-Étienne et celle de Saint-Jean, à Besançon, au sujet de la chaire épiscopale, XIV, 1087.

1115. CONCILE de Dijon, assemblé pour le même sujet, XIV, 1087.

1115. CONCILE de Cologne, où l'empereur Henri V est excommunié de nouveau, XIV, 1087.

1116. CONCILE de Latran, appelé général, à cause du grand nombre d'évêques, d'abbés et de seigneurs que le pape Pascal II y avait invités, XIV, 1087. Ce qui se passa en ce concile, 1087 et 1088.

1116. CONCILE de Verberie, assemblé par le roi d'Angleterre, Henri I, pour faire reconnaître son fils Guillaume son successeur à la couronne, XIV, 1088.

1116. CONCILE de Langres, assemblé pour chercher les moyens d'arrêter les pillages et les brigandages qui se commettaient en France, XIV, 1088.

1116. CONCILE de Dijon, qui ordonne aux chanoines réguliers de Saint-Étienne, qui s'étaient retirés dans leur solitude, de retourner dans leur maison, XIV, 1088.

1117. CONCILE de Bénévent, où le pape Pascal II excommunie Bourdin, archevêque de Brague, pour avoir couronné empereur Henri V, XIV, 1088.

1117. CONCILE de Tournus, qui confirme à l'église de Saint-Étienne de Dijon le patronage de celle de Saint-Martin d'Arc-sur-Tille, XIV, 1089.

1117. CONCILE de Milan, qu'on ne connaît que par ce qu'en dit Landulfe le Jeune, XIV, 1089.

1118. CONCILE de Capoue, où le pape Gélase II excommunie l'empereur Henri V et l'antipape Maurice Bourdin, XIV, 1089, 1090.

1118 ou 1119. CONCILE de Cologne, où l'empereur Henri V est excommunié, XIV, 1090.

1118 ou 1119. CONCILE de Fritzlar, où l'empereur Henri V est excommunié, XIV, 1090.

1118. CONCILE de Rouen. Le pape Gélase II y envoie un clerc demander des secours de prières et d'argent contre l'empereur Henri V et l'antipape Bourdin, XIV, 1090.

1118 CONCILE de Toulouse, qui ordonne une croisade contre les Maures d'Espagne, XIV, 1091.

1118. CONCILE d'Angoulême, où l'on confirme l'élection de l'archevêque de Tours et de deux autres évêques, XIV, 1091.

1119. CONCILE de Vienne en Dauphiné, dont parle la Chronique d'Usperg, XIV, 1091.

1119. CONCILE de Toulouse, tenu par le pape Calixte II; canons qui y furent faits, XIV, 1092, 1093.

1119. CONCILE de Reims, tenu par le pape Calixte II, XIV, 1093; canons de discipline faits en ce concile; l'empereur Henri V et l'antipape Maurice Bourdin sont excommuniés, 1093 et 1094.

1119. CONCILE de Lisieux, assemblé pour confirmer la paix faite à Gisors, XIV, 1094.

1119. CONCILE de Rouen, où l'on défend aux prêtres tout commerce avec les femmes, sous peine d'anathème, XIV, 1094.

1119. CONCILE de Bénévent, où l'on dit anathème à ceux qui pillaient les églises, XIV, 1094.

1120. CONCILE de Beauvais, où l'on procède à la canonisation de saint Arnoul, évêque de Soissons. Discussion sur la date de ce concile, XIV, 1094.

1120. CONCILE de Naplouse, convoqué pour exhorter les peuples à la pénitence, XIV, 1094 et 1095.

1121. CONCILE de Quedlimbourg, convoqué par l'empereur Henri V; différentes affaires y sont agitées, XIV, 1095.

1121. CONCILE de Soissons, où le livre d'Abailard sur la Trinité est condamné au feu, XIV, 1095.

1122. CONCILE de Worms, qui termine l'affaire des investitures entre l'empereur Henri V et le pape Caliste II, XIV, 1095, 1096.

1123. CONCILE général de Latran, convoqué par le pape Calixte II ; canons de ce concile, XIV, 1096 ; plainte des évêques contre les moines, 1097.

1125. CONCILE de Londres ; ses canons pour la réformation des mœurs et de la discipline, XIV, 1105, 1106.

1127. CONCILE de Nantes, tenu par Hidelbert, archevêque de Tours ; règlements qui y furent faits, XIV, 1106.

1127. CONCILE de Londres, tenu par Guillaume de Corbeil, archevêque de Cantorbéry ; règlements qui y furent faits, XIV, 1106.

1128. CONCILE de Troyes, qui approuve l'ordre des Templiers, et lui donne une règle par écrit, XIV, 1106, 1107.

1128. CONCILE de Ravenne, où les patriarches d'Aquilée et de Grado sont déposés, XIV, 1107.

1128. CONCILE de Rouen, tenu par le légat Matthieu, évêque d'Albane, XIV, 1107.

1129. CONCILE de Paris, pour la réforme de plusieurs monastères, et nommément de celui d'Argenteuil, XIV, 1107.

1129. CONCILE de Châlons-sur-Marne, assemblé contre Henri, évêque de Verdun ; il y renonce à l'épiscopat, et on lui donne pour successeur Ursion, abbé de Saint-Denys de Reims, XIV, 1107, 1108.

1129. CONCILE de Londres, convoqué par le roi Henri I, pour empêcher les prêtres d'avoir des femmes ou des concubines, XIV, 1108.

1129. CONCILE de Placentia, en Espagne ; canons de discipline qui y furent faits, XIV, 1108.

1129. CONCILE d'Orléans, auquel Geoffroi, abbé de Vendôme, refusa d'assister, XIV, 1108.

1129. CONCILE de Toulouse, présidé par le légat Romain de Saint-Ange, XIV, 1108; ses canons contre les hérétiques du diocèse de Toulouse, de celui de Narbonne et des diocèses voisins, 1109.

1129. CONCILE de Narbonne, qui confirme la donation faite par l'archevêque Dalmace aux chanoines réguliers de Saint-Jean d'Oneillan, XIV, 1110.

1130. CONCILE du Puy-en-Velai, assemblé par saint Hugues, évêque de Grenoble : Innorent II y est reconnu pape, et Anaclet, son compétiteur, excommunié, XIV, 1110.

1130. CONCILE de Clermont, tenu par le pape Innocent II : il y est reconnu pape légitime ; canons de ce concile, XIV, 1110.

1130. CONCILE de Wirtzbourg, convoqué par Lothaire. On y confirme l'élection du pape Innocent II, XIV, 1111.

1130. CONCILE d'Étampes, où le pape Innocent II est reconnu légitime pape, XIV, 1111.

1131. CONCILE de Jouarre, au diocèse de Meaux. Les auteurs du meurtre de Thomas, prieur de Saint-Victor, y sont excommuniés, XIV, 1111.

3131. CONCILE de Liége, présidé par le pape Innocent II; l'antipape et ses fauteurs y sont excommuniés, XIV, 1111.

1131. CONCILE de Reims, tenu par le pape Innocent II, qui y est reconnu par l'empereur et les rois d'Angleterre, d'Aragon et de Castille, etc., XIV, 1111, 1112.

1131. CONCILE de Mayence, où Brunon, évêque de Strasbourg, accusé d'être intrus dans ce siége, renonce à sa dignité, XIV, 1112.

1132. CONCILE de Plaisance, tenu par le pape Innocent II, XIV, 1112.

1132. CONCILE de Creixan, au diocèse de Narbonne; sauve-garde établie à Creixan, XIV, 1112.

1135. CONCILE de Northampton : Robert y est élu évêque d'Excester ; on y pourvoit aussi à remplir deux abbayes vacantes; erreurs des collections des conciles sur la date de ce concile, XIV, 1112.

1134. CONCILE de Pise : l'antipape Anaclet et ses fauteurs y sont excommuniés; autres affaires traitées dans ce concile, XIV, 1112, 1113.

1134 ou 1140. CONCILE de Narbonne, qui ordonne une quête pour l'évêque d'Elne, engagé à fournir une somme d'argent aux pirates sarrasins, XIV, 1113.

1134. CONCILE de Montpellier, au sujet d'un différend entre les abbés de la Chaise-Dieu et de Saint-Thierry, XIV, 1113.

1136. CONCILE de Londres, assemblé à Westminster par le roi Étienne, XIV, 1113.

1136. CONCILE de Burgos, assemblé pour établir en Espagne le rit romain dans les offices divins, XIV, 1113.

1137. CONCILE de Valladolid, assemblé pour le même sujet, XIV, 1113.

1137. CONCILE de Lago-Pésole, où l'empereur Lothaire réconcilie les moines du Mont-Cassin avec le pape Innocent II, XIV, 1114.

1138. CONCILE de Londres, tenu par le légat Albéric : canons de ce concile sur la discipline, XIV, 1114.

1139. CONCILE général de Latran (deuxième), convoqué par le pape Innocent II; actes de

ce concile, XIV, 1114; analyse de ses canons sur les mœurs et la discipline ecclésiastique, 1115.

1138. CONCILE de Winchester, assemblé au sujet de l'emprisonnement des évêques de Sarisbury et de Lincoln, arrêtés par ordre du roi Étienne, XIV, 1115, 1116.

1140. CONCILE de Sens, où saint Bernard propose les erreurs qu'il avait trouvées dans les écrits d'Abailard, XIV, 1116.

1140 CONCILE d'Antioche, où Raoul, patriarche d'Antioche, est déposé, XIV, 1116.

1140. CONCILE de Jérusalem; on y traite des articles de la foi avec les catholiques d'Arménie, XIV, 1116.

1140. CONCILE de Constantinople, où les écrits de Constantin Chrysomale sont condamnés, comme remplis des erreurs des Bogomiles, XIV, 1117.

1111. CONCILE de Véroli, tenu par le pape Pascal II, pour obliger Grimald, archichanoine de Saint-Paterne, qui se prétendait exempt, à reconnaître l'évêque diocésain pour son supérieur, et à lui obéir; erreur de Fabricius sur la date de ce concile, XIV, 1117.

1141. CONCILE de Winchester, où Mathilde est reconnue reine d'Angleterre, XIV, 1117.

1141. CONCILE de Westminster, qui ordonne de reconnaître Etienne, roi d'Angleterre, XIV, 1117.

1141. CONCILE de Lagny, qui maintient les moines de Marchiennes dans le droit de nommer leur abbé, contre l'évêque d'Arras, qui prétendait le nommer, XIV, 1117, 1118.

3, 1144. CONCILE de Constantinople, tenu par le patriarche Michel Oxite, qui y condamna plusieurs erreurs, XIV, 1118.

1143. CONCILE de Londres contre ceux qui pillaient les églises, frappaient les clercs et les mettaient en prison, XIV, 1118.

1143. CONCILE d'Angleterre, tenu par Alexandre, évêque de Lincoln, XIV, 1118.

1145. CONCILE de Bourges, où le roi Louis le Jeune déclare le dessein qu'il avait formé de se croiser, XIV, 1118.

1146. CONCILE de Vézelay, où le roi Louis le Jeune, accompagné de saint Bernard, invite le peuple à se croiser; succès de ce concile, XIV, 1118, 1119.

1146. CONCILE de Chartres, assemblé pour régler le voyage de la Terre-Sainte : saint Bernard refuse d'être le chef de la croisade, XIV, 1119.

1147. CONCILE d'Étampes, on y règle la route et on y fixe le jour du départ pour la croisade. L'abbé Suger et Guillaume, comte de Nevers, sont élus régents du royaume, XIV, 1119.

CONCILE de Constantinople où le patriarche Cosme l'Attique est déposé pour son attachement au moine Niphon, XIV, 1119. 1147.

CONCILE de Paris assemblé pour examiner les sentiments de Gilbert de la Porrée sur la Trinité, XIV, 1119. 1147.

CONCILE de Trèves tenu par le pape Eugène III. Affaires qui y furent traitées, XIV, 1119, 1120, 1122. 1148.

CONCILE de Reims tenu par le pape Eugène III. Éon de l'Étoile est condamné; le sentiment de Gilbert de la Porrée sur l'essence divine est condamné et ses écrits lacérés, XIV, 1120. Autres actes du concile de Reims; canons qui y furent faits, 1121, 1222. Voyez aussi ce qui est dit de ce concile dans l'article du pape Eugène III, 270, et dans celui de Gilbert de la Porrée, 342. 1148.

CONCILE de Lincopen assemblé pour ériger un siége archiépiscopal en Suède, XIV, 1123. 1148.

CONCILE de Beaugency où, sous prétexte de parenté, le roi Louis VII est séparé de la reine Eléonore, XIV, 1123. 1152.

CONCILE de Londres. On y appelle à Rome pour trois diverses affaires, XIV, 1123. 1151.

CONCILE de Mellifont où on établit quatre archevêchés en Irlande, XIV, 1123. 1152.

CONCILE de Londres où l'on renouvelle les lois ecclésiastiques du roi saint Édouard, et l'on confirme les coutumes du royaume, XIV, 1124. 1154.

CONCILE de Soissons assemblé par le roi Louis le Jeune, la paix y est jurée pour dix ans, XIV, 1124. 1155.

CONCILE de Constantinople assemblé contre l'erreur de ceux qui croyaient que dans le sacrifice de la messe l'oblation ne se faisait pas au Fils comme au Père, XIV, 1124. [Date de ce concile; analyse de ses actes d'après Maï, 1124 et suiv.] 1155 [mieux en 1156]

CONCILE de Chichester assemblé au sujet d'un privilége accordé à une abbaye du diocèse de Chichester que l'évêque voulait faire annuler, XIV, 1127. 1157.

CONCILE de Waterford qui ordonne de mettre en liberté les Anglais prisonniers en Irlande, XIV, 1127. 1158.

CONCILE de Roscomen, en Irlande. Les actes en sont perdus, XIV, 1127. 1158.

CONCILE de Reims au sujet de quelques 1158.

donations faites aux Prémontrés de Laon, XIV, 1127.

1160. CONCILE de Pavie où l'empereur Frédéric fait confirmer l'élection de l'antipape Victor III, et excommunier le pape Alexandre III, XIV, 1127, 1128.

1160. CONCILE de Nazareth où le pape Alexandre III est reconnu pour pape légitime, XIV, 1128.

1160. CONCILE d'Oxford où l'on condamne une secte d'hérétiques qui avaient pour chef un nommé Gérard, XIV, 1128.

1161. CONCILE de Neuf-Marché, diocèse de Rouen. Le pape Alexandre III y est reconnu pape légitime, XIV, 1128.

1161. CONCILE de Beauvais qui décide de même, XIV, 1128.

1161. CONCILE de Toulouse. On y examine l'élection de l'antipape Victor III, et celle du pape Alexandre III; on se déclare pour ce dernier, XIV, 1128, 1129.

1161. CONCILE de Lodi tenu par l'empereur Frédéric et l'antipape Victor III. Le pape Alexandre III et ses partisans y sont excommuniés, XIV, 1129.

1162. CONCILE de Londres où Thomas Becket est élu archevêque de Cantorbéry, à la place de Thibault, mort l'année précédente, XIV, 1129.

1162. CONCILE de Montpellier où le pape Alexandre III excommunie l'antipape et tous ses fauteurs, XIV, 1129.

1163. CONCILE de Tours présidé par le pape Alexandre III. Il demande du secours contre les partisans de l'antipape Victor III, XIV, 1129. Analyse des dix canons faits en ce concile, 1130.

1164 CONCILE de Clarendon où saint Thomas, archevêque de Cantorbéry, refuse de reconnaître les coutumes d'Angleterre, XIV, 1130, 1131.

1164. CONCILE de Northampton où saint Thomas est condamné comme traître et parjure, XIV, 1131.

1165. CONCILE de Wirtzbourg où l'empereur Frédéric fait reconnaître l'antipape Pascal III, qui avait succédé à Victor III, XIV, 1131.

1166. CONCILE de Constantinople qui condamne l'erreur d'un nommé Démétrius, qui prétendait que le Fils de Dieu n'était pas en tout égal à son Père. Canons de ce concile, XIV, 1131.

1166. CONCILE de Constantinople on y révoque un décret qui permettait le mariage entre parents du sixième au septième degré, XIV, 1131 et 1132. [Actes de ce concile publiés par Maï, 1132, et V, dans les Additions.]

CONCILE de Chinon au sujet du différend entre le roi d'Angleterre Henri II et saint Thomas de Cantorbéry, XIV, 1133. 1166.

CONCILE de Londres où les évêques d'Angleterre interjettent appel au pape des sentences de l'archevêque de Cantorbéry, XIV, 1133. 1166.

CONCILE de Latran où le pape Alexandre III excommunie l'empereur Frédéric, XIV, 1133, 1134. 1167.

CONCILE d'Armach, en Irlande, qui rend la liberté à tous les Anglais prisonniers dans l'île, XIV, 1134. 1171

CONCILE de Cashel ou Cassel, en Irlande, où Henri II, roi d'Angleterre, est reconnu roi d'Irlande. Canons de ce concile, XIV, 1134. 1171

CONCILE d'Avranche où le roi d'Angleterre, Henri II, reçoit l'absolution du meurtre de saint Thomas de Cantorbéry, XIV, 1134. Canons faits en ce concile, 1135. 1172.

CONCILE de Londres tenu par Richard, archevêque de Cantorbéry, légat du Saint-Siége, XIV, 1135. Analyse des canons de ce concile, 1135 et 1136. 1175.

CONCILE de Windsor où le roi Henri II accorde au roi de Conangt, en Irlande, de posséder les mêmes terres dont il avait joui auparavant en en faisant hommage, XIV, 1136. 1175.

CONCILE de Northampton qui déclare les églises d'Écosse exemptes de la juridiction de l'Eglise d'Angleterre, XIV, 1136. 1176.

CONCILE de Londres où l'archevêque de Cantorbéry et celui d'York se disputent la préséance, XIV, 1136. 1176.

CONCILE de Lombers tenu contre les Albigeois. Interrogation qu'on leur fait sur leur doctrine, XIV, 1136 et suiv. Sentence prononcée contre les hérétiques, après qu'on eut réfuté leurs erreurs, 1137. 1176 ou 11

CONCILE de Northampton assemblé par le roi d'Angleterre, Henri II. Différentes affaires qui y sont traitées, XIV, 1138. 1177.

CONCILE tenu en Écosse par le cardinal Vivien, XIV, 1138. 1177.

CONCILE de Venise, tenu par le pape Alexandre III, pour confirmer la paix qu'il avait faite avec l'empereur Frédéric, XIV, 1138. 1177.

CONCILE de Hohenau, en Bavière. Les 1178.

actes de ce concile sont perdus, XIV, 1138.

1179. CONCILE général de Latran (Troisième), convoqué par le pape Alexandre III. Grand nombre d'évêques et d'abbés qui y assistent, XIV, 1138, 1139. Temps des sessions, 1139. Analyse des canons qui furent faits en ce concile, 1139 et suiv. Divers actes du concile tirés des auteurs contemporains, 1142. Appendice donné par le père Labbe, 1143.

1185 CONCILE de Vérone tenu par le pape Lucius III, en présence de l'empereur Frédéric. Décret fait en ce concile; quels sont les hérétiques condamnés par ce décret, XIV, 930.

1198 CONCILE de Sens assemblé pour examiner l'affaire du doyen de Nevers, et l'abbé de Saint-Martin de la même ville, accusés d'hérésie, XIV, 1143. Actes de ce concile, 1144.

1199. CONCILE ou conférence entre Andelys et Vernon, pour procurer la paix entre les rois de France et d'Angleterre. On convient d'une trève, XIV, 1144.

1199. CONCILE de Dijon, où le légat Pierre de Capoue prétend contraindre, par les censures ecclésiastiqaes, le roi Philippe-Auguste à se réconcilier avec la reine Ingeburge, XIV, 1144.

1200. CONCILE de Vienne, en Dauphiné, où le roi Philippe-Auguste est excommunié; l'interdit y est jeté sur la France, XIV, 1144.

1199. CONCILE de Dalmatie pour réduire cet État à l'obéissance de l'Église romaine; analyse des canons faits en ce concile, XIV, 1145.

1200. CONCILE de Londres assemblé par Hubert, archevêque de Cantorbéry, XIV, 1145. Canons de ce Concile, 1146.

1200. CONCILE de Néelle où l'interdit jeté sur la France est levé, et le roi Philippe-Auguste reprend Ingelburge, XIV, 1146, 1147.

CONCILES DU XIIIe SIÈCLE.

1201. CONCILE de Soissons où l'on agite la question du mariage du roi Philippe-Auguste avec Ingelburge. Le roi le termine en déclarant qu'il ne veut plus en être séparé, XIV, 1147.

1201. CONCILE de Paris où Evraud est convaincu d'hérésie, et livré au bras séculier, XIV, 1147.

1201. CONCILE de Perthe, en Ecosse, pour la réformation des mœurs, XIV, 1147.

1204. CONCILE de Meaux assemblé pour ménager la paix entre Jean, roi d'Angleterre, et Philippe-Auguste, roi de France, XIV, 1148.

1206. CONCILE de Lambyt tenu par Etienne Langton, archevêque de Cantorbéry, XIV, 1148, 1149.

1206. CONCILE de Redingue dont on n'a pas les actes, XIV, 1149.

1207. CONCILE de Montpellier au sujet des Albigeois. Ce concile paraît supposé, XIV, 1149.

1207. CONCILE de Montélimar au sujet de Raymond, comte de Toulouse, XIV, 1150.

1209. CONCILE d'Avignon tenu par Hugues, évêque de Riez, et Milon, tous deux légats du pape. Analyse des canons de ce concile, XIV, 1151, 1152. Ce concile est le même que celui où Raymond, comte de Toulouse, fut excommunié, et dont le père Labbe fait un second concile qu'il date de l'année suivante, 1153.

1209. CONCILE de Paris au sujet d'une nouvelle secte d'hérétiques, XIV, 1152.

1210. CONCILE de Saint-Gilles. Le comte de Toulouse s'y présente pour se justifier du crime d'hérésie et du meurtre du légat Pierre de Castelnau, XIV, 1153, 1154.

1211. CONCILE d'Arles où le comte de Toulouse est excommunié, XIV, 1154.

1210. CONCILE de Rome où l'empereur Otton IV est excommunié par le pape Innocent III, XIV, 1154.

1212. CONCILE de Paris tenu par le légat Robert Corçon. Analyse des canons de ce concile, XIV, 1154 et suiv.

1212. CONCILE de Pamiers assemblé par Simon, comte de Montfort. Articles de ce concile, XIV, 1154.

1213. CONCILE de Lavaur qui rejette les propositions du roi d'Aragon, lequel en appelle au pape. Lettre du concile au pape Innocent III pour justifier la conduite des évêques, XIV, 1157, 1158.

1214. CONCILE de Dunestable tenu par l'archevêque de Cantorbéry, pour s'opposer aux vexations du légat de Nicolas, XIV, 1158, 1159.

1213. CONCILE de Londres où le roi Jean-sans-Terre soumet au pape l'Angleterre et l'Irlande. Il est ensuite absous de l'excommunication, et l'interdit jeté sur ses royaumes est levé, XIV, 1159. 1214.

1215. CONCILE de Montpellier, pour la réformation de la discipline, la dénonciation des hérétiques et de leurs fauteurs; canons de ce concile, XIV, 1189. Décret du concile qui

proposa de donner le comté de Toulouse à Simon de Montfort, 1160.

1213 CONCILE général de Latran (Quatrième), tenu par le pape Innocent III. Bulle de convocation; objets que le pape se proposait de
1215. traiter dans ce concile; grand nombre de prélats y assistent; affaires discutées un mois avant la tenue du concile, XIV, 1160. Ouverture de ce concile; discours du pape; second discours du pape, 1161. Soixante-dix canons dressés dans ce concile et traduits en grec; exposition de la foi catholique, 1162. Analyse des canons du concile de Latran, 1162 et suiv. Décret pour la croisade, 1171. Autres décrets du concile; le patriarche des Maronites se réunit à l'Église romaine; fin du concile, 1172.

1850. [CONCILE de Bordeaux : on y demande au souverain Pontife le titre de docteur pour saint Hilaire de Poitiers, IV, 7.]

CONCORDANCE de quelques passages de l'Écriture sainte. Raisons qui semblent prouver que cet ouvrage est du pape saint Grégoire le Grand, XI, 550. — Concordance des endroits de l'Écriture qui paraissent contraires, attribué à Berthaire, abbé du Mont-Cassin, et à d'autres auteurs, XII, 696.

CONCORDANCE de l'Ancien et du Nouveau Testament. Le poëme sur ce sujet n'est point de Mammert Claudien. On l'attribue à différents auteurs, X, 356. — Concordance de l'Ancien et du Nouveau Testament, ouvrage de l'abbé Joachim, XIV, 829.

CONCORDANCE des quatre Évangélistes. Canons évangéliques d'Eusèbe de Césarée, III, 240, [et 241.]

[CONCORDANCE des Evangélistes, ouvrage de saint Jérôme, cité par Alcuin, XII, 179.]

CONCORDANCE, par le prêtre Hésychius, XI, 656. — Autre ouvrage de Marianus Scotus, XIII, 401. — Canons des Evangiles, dressés par le B. Odon de Cambrai, XIV, 76.

CONCORDE ou *Harmonie* des quatre Évangiles, par Ammonius II, 99. [Éditions de la *Concorde*, 99.]

CONCORDE des règles monastiques, par saint Bruno, abbé d'Aniane, XII, 259, 260.

CONCORDE des deux Testaments : discours d'Yves de Chartres sur la concordance des deux Testaments, XIV, 122.

CONCORDE des canons discordants. Titre donné par Gratien à son décret, XIV, 760.

CONCORDE de l'ancien et du nouveau sacrifice, poëme d'Hildebert, XIV, 221.

CONCORDE entre les fidèles; sermon de saint Augustin sur la concorde, IX, 241. — Traité de la paix et de la concorde, par saint Anselme, XIV, 33, 34.

CONCORDE, diacre de l'église d'Arles, se trouve à l'élection du pape saint Hilaire, et en informe Léonce, son évêque, X, 336.

CONCORDIUS, évêque d'Arles, au concile de Valence, IV, 600.

CONCUBINAGE : zèle de saint Éloi contre ce désordre, XI, 755.

CONCUBINAIRES : canons du concile de Girone contre les concubinaires. Traité de saint Anselme contre les clercs concubinaires, XIV, 19. — Lettre contre eux de Pascal II, 135. Les enfants des clercs concubinaires déclarés serfs des églises servies par leurs pères, 1037.

CONCUBINES de deux sortes. Constitutions apostoliques qui les concernent, II, 594. — Loi de l'empereur Constantin qui 320.
défend les concubines, VII, 741. — Canon 400.
dix-septième du concile de Tolède sur les concubines, VII, 741. — Canon neuvième après 40
du concile de Rome, sous le pape saint Innocent, VIII, 546. — Lettre d'Yves de Chartres sur le mariage des concubines, XIV, 101. [Concubines dont il est parlé dans le livre des Juges. Commentaire sur cette histoire par Rilinde, abbesse, 634.]

CONCUPISCENCE. Deux livres du Ma- 419 et 42
riage et de la Concupiscence. Ouvrage de saint Augustin, IX, 457 et suiv. Doctrine de saint Augustin sur la concupiscence, 33, 311, 422, 455, 457, 460, 466, 511, 553, 558.

CONDAT ou CONDATISCONE, aujourd'hui Saint-Claude, monastère fondé au ve siècle par saint Romain et saint Lupicin, XI, 379, 380.

CONDESCENDANCE. Saint Théodore Studite explique jusqu'où elle peut aller en matière de religion, XII 303.

CONDUITE CHRÉTIENNE. Ouvrage sur ce sujet faussement attribué à saint Augustin, IX, 288.

[CONEN (Jean), Prémontré : son édition de l'*Inévitable*, d'Honoré d'Autun, XIV, 295.]

CONFÉRENCE d'Archélaus avec Manès, 411.
II, 455 et suiv. et V, 40; de Jason et de Papisque, 347, n. 2 et VII, 269; — de saint Augustin avec le manichéen Félix, IX, 349 et suiv.; du même avec Maximin, arien, 359 et suiv. du même avec les Donatistes, 404 et suiv. Ce qui en fit publier les actes, 492.

CONFÉRENCE à Jérusalem contre les Pé- 415.

lagiens; résultats de cette conférence, X, 2.
418. CONFÉRENCE de plusieurs évêques en présence d'Emérite, évêque donatiste, IX, 410 et suiv.
CONFÉRENCE ordonnée par Hunéric, roi des Vandales, entre les Catholiques et les
484. Ariens, X, 454 et suiv. Elle se tient à Carthage, 454, 455; elle est rompue, 455. Profession de foi des évêques catholiques, 455, 456 et 457. Cette profession de foi augmente la persécution. Les évêques sont exilés, 457 et 458.
499. CONFÉRENCE à Lyon entre les évêques catholiques et ariens, en présence de Gondebaud, roi de Bourgogne, X, 554 et 560. Fragments qui nous restent de cette conférence, X, 559, 562 et 733 et suiv.
. 500. CONFÉRENCE à Rome sur les erreurs d'Eutychès, X, 446.
CONFÉRENCE de saint Fulgence avec les Ariens, en présence du roi Trasamond, XI, 74.
533. CONFÉRENCE de Catholiques avec les Orientaux ou Sévériens, tenue à Constantinople, XI, 843 et suiv.
664. CONFÉRENCE de Streneshall, en Northumbrie. On y convient d'adopter la coutume de l'Église romaine sur la célébration de la Pâque, XII, 63 et 935, 936.
CONFÉRENCE de Brionne en Normandie, où Bérenger est confondu, XIII, 167.
119. CONFÉRENCE de Mouron entre Calixte II et Henri V, XIV, 1093, 1094.
CONFÉRENCE de l'Esprit avec l'Ame, ouvrage de Marc l'Ermite, XI, 642.
CONFÉRENCES de Cassien, abbé de Marseille, VIII, 161 et suiv. — Notes de Lanfranc sur ces conférences, XIII, 448 et 458.
CONFÉRENCES de Théorien avec les Arméniens, XIV, 634 et suiv.
CONFÉRENCES rurales, ordonnées par Riculfe, évêque de Soissons, XII, 747; et par Otton de Verceil, 821.
siècle. CONFESSEURS DE LA FOI. Lettres de saint Cyprien aux confesseurs de Carthage : première, II, 295; deuxième, 297; troisième, 298; quatrième, 299 et 300; et cinquième,
siècle. 338. Confesseurs morts en prison, mis au
siècle. rang des martyrs, 298. Constitutions apostoliques concernant les confesseurs. Confesseurs élevés aux ordres selon les constitutions apostoliques, 594. Canon vingt-cinquième du concile d'Elvire touchant les confesseurs, 607, 608. Canon neuvième du concile d'Arles, 631. — Confesseurs qui se sont présentés eux-mêmes : canons de saint Pierre d'Alexandrie concernant ces confesseurs, III, 58. Edit de l'empereur Constantin 323.
en faveur des confesseurs, 124. — Lettre de 377.
saint Basile le Grand aux confesseurs, IV, 484, 485. — Canons quarante-deuxième et 398.
quarante-troisième du IVe concile de Carthage touchant les confesseurs, VIII, 730. — [Sermon de saint Augustin sur le commun des confesseurs, IX, 841. — Sermon de saint Maxime de Turin sur la fête de plusieurs confesseurs, X, 326.] — Livre de la Gloire des Confesseurs, ouvrage de saint Grégoire de Tours, XI, 375 et suiv. — Gérard de Cambrai soutient que les confesseurs méritent un culte particulier, XIII, 162. [Sermon du pape Innocent III pour la fête d'un confesseur, XIV, 1009, n. 2.]
CONFESSEURS ou ministres établis pour recevoir les confessions des fidèles. Canon attribué au patriarche saint Nicéphore sur la conduite qu'ils doivent tenir, XII, 286. Témoignage de Jonas d'Orléans sur le devoir des confesseurs, 390. — Règlement de l'empereur Alexis Comnène touchant les confesseurs, XIV, 142.
CONFESSION DE FOI du concile de 379.
Rome, IV, 612. — Confession de foi attribuée 400.
au premier concile de Tolède, VII, 743. Confession de foi de Pélage, attribuée à saint Jérôme, et employée par Alcuin, 530, 531. — Confession de Pascentius, arien, IX, 185. — Confession attribuée à Acace de Bérée, VIII, 241. — Confession d'Alcuin, attaquée comme n'étant pas de lui, XII, 202. D. Mabillon prouve qu'elle est effectivement de lui, 202 et 203. Raisons de Basnage pour infirmer les preuves du P. Mabillon, 203, 204. Réponses aux objections contre cette confession de foi, 204, 205. Analyse de cette confession, 205, 206. — Confession théologique attribuée faussement à Cassien de Marseille, VIII, 200. — Confession chrétienne en vers élégiaques, par Jean le Géomètre, XIII, 232. Confession théologique de Jean, abbé de Fécamp : ce que c'est que cet ouvrage, 328. Voyez *Profession de foi.* —
Confession de saint Cyprien d'Antioche, et IV siècle.
non de Carthage, III, 96. — Confession de V. 400.
saint Ephrem, VI, 38, 71, 73. — Treize livres des Confessions de saint Augustin, IX, 25 et suiv. [Voyez la table du IXe vol. au mot *Confessions.*] — Confession de Prosper d'Aquitaine, attribuée à saint Prosper, X, 313. Confession de saint Patrice, et analyse de cet ouvrage, X, 446, 447.

II siècle. CONFESSION DES PÉCHÉS. Doctrine de
III siècle. saint Irénée, I, 524; — de Tertullien, II, 77; d'Origène, [157,] 251, 242. [Témoignage de l'auteur des *Philosophumena*, 201.] Confession des péchés marquée par saint Cyprien, 279 et 371. — Confession des péchés, faite à Dieu, selon le témoignage d'Eusèbe de Césarée, III, 295. [Autre témoignage
IV siècle. d'Eusèbe, 257.] — Doctrine de saint Hilaire, IV, 76, 77; de saint Athanase, 219 [et 165]; de saint Basile, 375, 495, 521. La coulpe, confession monastique, 404. — Doctrine de saint Pacien sur la confession des péchés, V, 169; de saint Grégoire de Nazianze, 282; de saint Ambroise, 564, 565; — de saint Ephrem, VI, 64, [493 et 505]; de saint Grégoire de Nysse, 136; de saint Astère, archevêque d'Amasée, 305; — de saint Jean Chrysostôme, VII, 156 et 416 et suiv.; du pape saint Innocent, 520; de saint Jérôme,
IV et V siècles. 676, 677. — [Confession faite aux prêtres : témoignage d'Eusèbe d'Alexandrie, VIII, 384.] — Discours sur la confession faussement attribué à Héraclius, prêtre d'Hippone,
IV et V siècles. IX, 243. Doctrine de saint Augustin, 773, 774 [et 843. Sermon de saint Augustin sur la confession, 836.] — Doctrine de saint Fulgence, XI, 55, 56. Sermon de saint Césaire d'Arles sur la nécessité de confesser ses péchés, 136, 137. Méthode de confesser ses péchés à son père spirituel : ouvrage attribué au patriarche Jean le Jeûneur, 428. Nécessité de la confession des péchés, selon le pape saint Grégoire le Grand, 570. [Témoignage de saint Grégoire d'Agrigente, 589.] Doctrine d'Anastase Sinaïte, 605, 606. Témoignage de saint Colomban de Luxeuil, 620. Confession faite par écrit, 661, 662. Confession publique d'un voleur pénitent, 680. Doctrine de Jean, abbé de Raïthe, 691. [Opuscule de saint Sophrone de Jérusalem sur la confession des péchés, 707.] Premier exemple de confession générale en la personne de saint Eloi, 753. Témoignage de saint Théodore de Cantorbéry sur la confession, 758; — de saint Boniface de Mayence, XII, 52, 53. Lettre sur la confession attribuée à saint Jean Damascène : elle n'est pas de lui, 84. Témoignage de saint Pirmin, 105; de saint Chrodegang, 107; de saint Paulin d'Aquilée, 160. Diverses formules de confession données par Alcuin, 169. Lettre d'Alcuin aux moines de Saint-Martin de Tours sur la confession, 185. Ce que dit le même sur la confession, 188, 195. Sa doctrine sur le même sujet, 210, 211. Formule de confession, en langue tudesque, attribuée à Charlemagne, 249. Comment la confession auriculaire se pratiquait au IXe siècle, 270. [Réponses de saint Nicéphore, patriarche de Constantinople, aux différentes questions faites sur la confession; ce que dit saint Nicéphore sur le pouvoir de lier et de délier, 294. Canons de saint Théodore Studite relatifs à la confession des péchés, 315, 316.] Témoignage de Jonas, évêque d'Orléans, sur la confession, 390. Règlement du pape Léon IV, 408. Témoignage de Raban Maur, 455; de saint Paschase Radbert, 536; de Vulfade, archevêque de Bourges, 628; d'Isaac, évêque de Langres, 638; d'Hincmar de Reims, 685; de Réginon, abbé de Prum, 771; de Rathier de Vérone, 855; — du moine Jean, dans son Pénitentiel, XIII, 52; de Ditmar, dans sa Chronique, 64, Lettre d'un évêque sur la fréquente confession des péchés, 76. Traité du secret de la confession, attribué à Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, 456. Autre témoignage du même, 457. Témoignage d'un anonyme, auteur d'un traité sur les sacrements, 492. Témoignage d'Antoine Mélisse, 568; de Raoul Ardent, 579, 580; de saint Anselme, XIV, 40; de Philippe le Solitaire, 83; de Geoffroi de Vendôme, 163, 166, 168. Traité de Hugues de Saint-Victor sur la confession, 361. Pratique de l'abbé Suger sur la confession, 375. Témoignage de Robert Paululus, 357; de saint Bernard, 474 et 487. Traité de la confession sacramentelle, ouvrage de Pierre de Blois, 779. Témoignage du pape Innocent III, 1013; de Guillaume d'Auvergne, 1023. — Canon d'un concile de Reims sur la confession, XIII, 645; canon d'un concile de Châlon-sur-Saône, 647. Article d'un capitulaire de Charlemagne, 648. Article de la règle des chanoinesses, 653. Décision de l'assemblée de Fontenay, 670. — Canon d'un concile de Toulouse, XIV, 1109. Canon
1215. du IVe concile de Latran qui oblige les fidèles à la confession annuelle, 1166. V. *Pénitence*.

II siècle. CONFIRMATION, sacrement. Doctrine de
III siècle Clément d'Alexandrie, I, 599; — de Tertullien, II, 75; de saint Corneille, pape, 126;
III siècle de saint Cyprien, 365. Confirmation marquée dans les actes des saints Donatien et Rogatien, 476; dans un concile de Carthage, 551; dans les Constitutions apostoliques,
IV siècle 595. Confirmation administrée par les évêques, trente-huitième canon du concile d'Elvire, 609. Les Novatiens ne donnaient point la

IV siècle. Confirmation, III, 434. — Doctrine de saint Hilaire de Poitiers, IV, 75 ; — de saint Cyrille de Jérusalem, V, 53 et 74 ; de saint Pacien, 165, 168, 169. Cérémonies de ce sacrement
387. expliquées par saint Ambroise dans son traité des Mystères, 462. Doctrine de saint Ambroise, 555, 556. Témoignage de l'auteur du livre des Sacrements attribué à saint
IV siècle. Ambroise, 465. — Doctrine de saint Ephrem, VI, 61 [470 et 450.] Règlement du pape saint
IV et V siècles. Sirice, 99. — Doctrine de saint Jean Chrysostôme, VII, 395, 396. Canon troisième
406. dans la lettre du pape saint Innocent à Décentius, évêque d'Eugubio, 519. Doctrine de
IV et V siècles. saint Jérôme, 671 ; — de saint Augustin,
V siècle. IX, 747 ; — du pape saint Léon, X, 258, 259 ; du pape saint Gélase, 502. Cérémonies de la Confirmation selon le Sacrementaire du pape saint Gélase, 515. Canon d'un concile de Tarragone, qui défend de réitérer la Confirmation, 749. — Au VIe siècle, on donnait le sacrement de Confirmation immédiatement après le Baptême, XI, 389. Doctrine du pape saint Grégoire le Grand, 495 et 566, 567. On infère d'un passage d'une de ses lettres que, dans un cas de nécessité, un prêtre peut l'administrer, 567. Règlement de Sonnace, évêque de Reims, 694. Témoignage de saint Isidore de Séville, 713 ; de saint Ildefonse, archevêque de Tolède, 775 ; de saint Théodore de Cantorbéry, 798 ; [de Braulion, évêque de Saragosse, 743 ;] — du pape Grégoire II, XII, 25 ; de saint Boniface, 54 ; d'Alcuin, 210 ; de Magnus, archevêque de Sens, 250, 251 ; de Maxence, patriarche d'Aquilée, 251 ; de Leidrade, archevêque de Lyon, 251, 252, 253 ; de Jonas, évêque d'Orléans, 389 ; de Rhaban Maur, 453. Règlement du pape saint Nicolas Ier, 581. Témoignage d'Énée, évêque de Paris, 601. — Règlement du pape Léon VII, 829. La Confirmation n'est point mise au nombre des sacrements dans un traité des sacrements fait en vers hexamètres à
XI siècle. la fin du XIe siècle, XIII, 492. Suivant saint Brunon de Ségni, on doit réitérer le sacrement de Confirmation aux hérétiques qui reviennent à l'Église, 503. [Ce que Bonizon dit du sacrement de Confirmation, 566.] — Témoignage d'Yves de Chartres, XIV, 122. Traité de Geoffroi de Vendôme sur le Baptême, la Confirmation, etc., 168. Témoignage d'Otton de Bamberg, 179. Témoignage de Robert Paululus, 357 ; de Robert Pullus, 395 ; de Pierre Lombard, 563. Réfutation des hérétiques qui rejetaient XII siècle.
comme inutile le sacrement de Confirmation, 608, 609. Témoignage de Guillaume d'Auvergne, 1023. Canon d'un concile de 1200.
Londres sur la confirmation, 1146.

[CONFLIT. Du Conflit de deux chefs : opuscule en vers de Regnier, moine de Saint-Laurent de Liége, XIV, 796.]

CONFORTATORIUS. Livre de Gotcelin, moine de Cantorbéry, XIV, 233, 234.

CONGAL, abbé de Bancor. V. *Commogel.*

CONIGASTE, seigneur de la cour de Théodoric. A quelle occasion il devient l'ennemi du philosophe Boëce, X, 648. Il le calomnie auprès du prince, 649.

CONIMBRE, aujourd'hui COIMBRE, ville de Portugal. Plusieurs lettres du pape Innocent III pour maintenir les droits de l'évêque de Coïmbre, XIV, 959.

CONJECTURE sur l'état d'une certaine personne. Ouvrage où Rathérius de Vérone répond aux censures que ses ennemis faisaient de sa conduite, XII, 851, 852.

[CONNAITRE. Ce que saint Hilaire de Poitiers entend par le verbe *ne pas connaître* employée par l'Evangile au sujet de la sainte Vierge et de saint Joseph, IV, 32.]

CONNAISSANCE. Doctrine de saint Augustin sur les connaissances des anges, IX, 204, 205 ; sur celles des hommes, 350. Livre de la Connaissance de la vie, faussement attribué au même saint, 287. [Connaissance de la vie ou traité de Dieu et de la Vie éternelle, ouvrage d'Honoré d'Autun, XIV, 297. Analyse de ce traité, 297 et 298. Jugement de cet ouvrage, 298.] Connaissez-vous vous même, titre donné à un traité de morale composé par Abaillard, XIV, 336.

CONON, évêque d'Hermopolis en Égypte. III siècle.
Saint Denis lui écrit, II, 461.

CONON, évêque d'Édesse, XI, 343. 600.

CONON, élu abbé de Lérins. Lettre que lui écrit le pape saint Grégoire le Grand, XI, 520.

CONON, un de ceux qui écrivirent pour défendre la résurrection des morts contre Jean Philoponus, XI, 652.

CONON, pape, XIII, 180. 687.

CONON ou CONRAD (Saint), archevêque de Trèves. Sa vie écrite par Thierry, moine de Tholei, XIII, 334. — [Il est mis au nombre des saints, XIV, 1102.]

CONON, cardinal légat dans la Terre-Sainte, excommunie l'empereur Henri V dans plusieurs conciles, XIV, 1084, 1085. Il ex-

communie les évêques de la Normandie, 1086. Il rend compte de sa légation dans le concile de Latran, 1088. [Pièces qui concernent ce légat, 1083, n. 6.]

1002. CONON. Voyez *André*, évêque de Pérouse.

CONOPS, prêtre de Pisidie, VI, 414.

CONQUES, abbaye dans le Rouergue. Donation qui lui est faite de Sainte-Foi-du-Châtelet et de Saint-Victor, XIII, 590.

912. CONRAD Ier, empereur d'Occident.

1027. CONRAD II, le Salique, couronné empereur avec Gisèle, sa femme, par le pape

1038. Jean XIX, XIII, 194. Son voyage à Rome pour rétablir Benoît IX, 196. Son histoire écrite par Vippon, son chapelain; elle est estimée pour quantité de faits qu'on ne trouve pas ailleurs. Chant lugubre sur la mort de ce prince, 176. [Lettre de Pierre diacre à cet empereur, 90. Constitutions et diplômes de Conrad le Salique, dans la *Patrologie*, 414.]

1147. CONRAD III, roi d'Allemagne, entreprend

1152. une croisade ; mauvais succès de cette expédition, XIII, 543. Lettre que lui écrit le pape Eugène III, XIV, 272. [Ce pape lui recommande de procurer l'union entre l'Église grecque et l'Église romaine, 277. Il lui écrit après le désastre de la croisade, 278.] Quelques actes de cet empereur, 532, 533. Sa mort, 534.

[CONRAD, usurpateur de la Poméranie. Excommunication prononcée contre lui par saint Otton de Bamberg, XIV, 181.]

[CONRAD, archevêque de Saltzbourg, écrit à saint Otton de Bamberg, XIV, 181. Le pape Honorius II lui écrit, 256.]

[CONRAD, évêque intrus de Toul, XIV, 253.]

CONRAD, prêtre, continuateur de l'Histoire de saint Gall, XIV, 879.

CONRAD (Saint). Voyez *Conon* (saint), plus haut.

XII siècle. CONRAD, moine de Brunwiller, écrit la vie de l'abbé Wolphelme, XIII, 483, 484.

1076. CONRAD, évêque d'Utrecht, succède à Guillaume; son attachement pour l'empereur

1085. Henri IV, dont il avait été précepteur ; son discours dans l'assemblée de Gerstungen con-

1087. tre les actes de saint Grégoire VII; il confirme les statuts de ses prédécesseurs et y en ajoute quelques-uns; autres ouvrages qu'on lui attribue en faveur de Henri IV, XIII, 513. Ouvrage de Bernard le Scholastique, adressé à Conrad, 513. (Voyez l'article de Conrad dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 500 et suiv.)

CONRAD, clerc de l'Eglise romaine, envoyé par le pape Gélase II au concile de 1118.
Rouen, XIV, 1090.

CONRAD, moine saxon, de l'ordre de Cîteaux. Son épitaphe de Frédéric, duc d'Autriche, XIV, 247.

CONRAD, abbé de Moury en Suisse. Voyez *Chunon*.

CONRAD, évêque de Sabine, succède au pape Eugène III, et prend le nom d'Anastase IV, XIV, 535. Voyez *Anastase IV*.

[CONRAD, évêque de Wurtzbourg, assassiné. Punition de ses assassins, XIV, 982, 983.]

CONSCIENCE. Doctrine de saint Jean Chrysostôme, VII, 149, 185 et 230; — de saint Bernard, XIV, 467. Traité faussement attribué à ce saint, 491. Traité de la Conscience, ouvrage de Pierre de Celle, 682. [Autre Traité de la Conscience, ouvrage d'un anonyme du XIIe siècle, 909.]

CONSÉCRATIONS. Consécration du Chrême : concile de Carthage, IV, 647. Canon 390.
troisième du deuxième concile de la même ville, 648. — Consécration des autels et des églises. Deux discours de saint Césaire d'Arles sur ce sujet, XI, 135. Cérémonies qui s'observaient pour la consécration d'un oratoire selon saint Grégoire de Tours, 388. — Doctrine de saint Anselme sur la consécration des églises, XIV, 41, 42.

CONSÉCRATION des évêques. Prière pour la consécration d'un évêque, attribuée à saint Léon, X, 198. — Sermons du pape Innocent III sur cette cérémonie, XIV, 1009.

CONSÉCRATION des vierges : concile de 390.
Carthage, IV, 647. Canon troisième du deuxième concile de la même ville, 648.

CONSENTIUS, homme de lettres, écrit à V. 410.
saint Augustin, et celui-ci lui répond, IX, 111, 112. Autre lettre que lui écrit saint 420.
Augustin, 170. Livre de saint Augustin con- 420.
tre le mensonge, adressé à Consentius, 274.

CONSENTIUS, homme de lettres, peut-être fils du précédent. Lettre que lui écrit saint Sidoine Apollinaire, X, 393. Poëme que lui adresse le même saint, 397.

CONSIDÉRATION. Cinq livres de la Considération, ouvrage de saint Bernard adressé au pape Eugène III, pour le consoler dans ses afflictions, XIV, 460. Analyse de cet ouvrage, 460 et suiv.

CONSOLATION. Discours sur ce sujet dans IV siècle.
les ouvrages faussement attribués à saint Basile le Grand, IV, 493. — Lettre de consolation adressée par saint Augustin à Ita-

lique, dame romaine, IX, 97, 98. — Le discours de la consolation faussement attribué à saint Basile n'est pas celui qu'avait composé Victor de Cartenne, X, 469. Consolation de la philosophie, ouvrage de Boëce, 660. Analyse de cet ouvrage, 660 et suiv. Editions qu'on en a faites; différentes tra-
XII siècle. ductions, 665. — Livre de la Consolation, attribué à l'abbé Joachim, XIV, 831. Certains hérétiques du XIIe siècle ne faisaient des sacrements de Pénitence, de Confirmation et d'Extrême-Onction qu'une seule cérémonie appelée par eux Consolation, 330.

CONSOMMATION du siècle. Traités de saint Ephrem, VI, 22, 24, 25 [et 504.] — Sujet d'une homélie faussement attribuée à saint Jean Chrysostôme, VII, 345.

CONSORCIE (Sainte), vierge, qu'on croit fille de saint Eucher de Lyon, VIII, 442.

879. CONSPERT ou COSPERT, nommé évêque de Verceil par le roi Carloman, ordonné par le pape Jean VIII, XII, 646 et XIII, 722.

CONSTANCE, vertu. De la Constance dans ce qu'on s'est proposé : lettre de Jean, moine de la Chartreuse des Portes. Lettre d'Etienne de Chalmet sur le même sujet, XIV, 401.

CONSTANCE en Suisse. Conciles tenus en cette ville, XIII, 428, XIV, 1053.

304. CONSTANCE CHLORE. V. *Constantius* Ier.

CONSTANCE, évêque de Faënza dans la Romagne, II, 625.

CONSTANCE, évêque d'Orange, assiste au concile d'Aquilée, IV, 629.

441. CONSTANCE, évêque, député à Rome par saint Hilaire d'Arles. A quel sujet, VIII, 437.

CONSTANCE ou CONSTANTIN, prêtre de Lyon, détermine saint Sidoine Apollinaire à donner au public le recueil de ses lettres,
473. X, 382, 383. Il vient à Clermont, gagne les esprits, et persuade aux habitants de cette ville de se réunir pour leur commune défense contre les Visigoths, 385, 389. Lettre que lui écrit Sidoine pour l'en remercier, 385 et 400. Autres qu'il lui écrivit au sujet du recueil de ses lettres, 393, 394. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, 399, 400. Il écrit la vie de saint Germain, évêque d'Auxerre; saint Isidore de Séville lui donne le titre d'évêque. Il y a lieu de croire que c'est une faute, 400. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 543 et suiv.)

CONSTANCE, missionnaire d'une église de Saint-Etienne près d'Ancône. Ce qu'en raconte le pape saint Grégoire dans ses Dialogues, XI, 474.

CONSTANCE, évêque d'Alby. Ses deux VII siècle.
lettres à saint Didier, évêque de Cahors, XI, 734. Lettre qu'il écrit avec saint Ouën, 757. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 583 et 628.)

CONSTANCE, moine et professeur à Luxeuil. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 53, et le Supplément, t. VII, p. *lxxxij*, et suiv.)

CONSTANCE ou CONSTANCIE. Voyez 342.
Constantia.

CONSTANT [en latin Constantius] Ier, empereur, fils de Constantin le Grand, instruit par le pape saint Jules, écrit à Constantius, son frère, pour l'informer de la conduite des Eusébiens, III, 378, 376. Il reçoit la députation des Eusébiens à ce sujet; il obtient le consentement de l'em- 347 ou mieux 343.
pereur Constantius pour la convocation du concile de Sardique. Ils s'unissent pour le convoquer, 476. Lettre synodale du concile de Sardique à cet empereur, 492, 493. Au-
mône qu'il envoie en Afrique, 498. — Il V. 345.
fait venir saint Athanase à Milan, IV, 95, 96. — Donat de Carthage refuse de recevoir ses 340.
aumônes, V, 99. — Ses lois touchant la re- 339.
ligion, VI, 339 et suiv. — Il est tué par le 341.
tyran Magnence, VIII, 612.

CONSTANT II, empereur d'Orient, voyez *Constantin IV*.

CONSTANT, lecteur de l'Église de Clermont, X, 354.

[CONSTANT, prêtre. Son traité de la Passion ou du martyre de saint Emmeran, XII, 152.]

CONSTANTIA, sœur de l'empereur Cons- IV siècle.
tantin le Grand. Lettre d'Eusèbe de Césarée à cette princesse, III, 250 et suiv. [D. Pitra l'a publiée en grec, 251, 252; voyez aussi 119, n. 2.] Arius engage Constantia dans ses erreurs, 417.

CONSTANTIA ou CONSTANCE, reine de France, épouse du roi Robert le Pieux. Lettre 998.
que lui écrit le pape Grégoire V au sujet des torts faits à Julien, évêque d'Angers, XII, 901.

CONSTANTIN LE GRAND, premier empereur chrétien, III, 118 et suiv. Histoire de sa vie; naissance de Constantin, 118; son 274.
éducation, son mariage avec Minervine; il 299.
sort de Nicomédie et se rend auprès de Cons-
tance son père, 119. Il est déclaré Auguste 306.
par ses soldats; Galère s'y oppose, 119 et 120. Son attention pour le rétablissement des églises; Hercule lui donne le titre d'Au- 307.

guste, et Fauste en mariage; Hercule veut
308 et 310. trahir Constantin et lui ôter la vie; Constantin découvre ses intrigues et l'en punit;
311. Constantin qui se prépare à la guerre contre Maxence, a recours à Dieu. Jésus-Christ lui fait voir la croix, 120. Constantin embrasse
312. la religion chrétienne. Il défait Maxence auprès de Rome, et y entre victorieux, 121, 122. Constantin sort de Rome, passe à Milan et de là dans les Gaules, où il défait les Francs. Loi en faveur des chrétiens, 122. [Largesses de Constantin. Ses donations à
313. saint Sylvestre, 122, note 7.] Séjour de Constantin à Trèves; il convoque un concile à
314. Trèves et s'y rend. Loi de Constantin touchant la nourriture des enfants pauvres, 122.
315. Constantin célèbre à Rome la dixième an-
316. née de son règne, 122 et 123. Il juge l'affaire
319. des Donatistes à Milan. Ses lois touchant les
320 et 321. aruspices; autres lois en faveur de la reli-
323. gion chrétienne, 123. Il défait Licinius à Andrinople, à Byzance et à Chrysopolis, près Chalcédoine. Ses victoires étaient l'effet de ses prières, 123 et 124. Constantin fait revivre l'abondance dans les provinces d'Orient et y fait adorer le vrai Dieu. Son édit pour le rappel des confesseurs. Il bâtit des
324. églises, ruine l'idolâtrie, 124, 125. Il travaille à éteindre l'arianisme, 124. Il assemble
325. le concile de Nicée et s'y trouve en personne, 124 et 125. Défauts qu'on peut re-
330. procher à ce prince, 125. Constantin transporte en Orient le siége de l'empire. Dédicace de Constantinople, 12 et 126, 127.
332. Eglises que Constantin y fait bâtir. Guerre de Constantin contre les Goths et les Sarmates; les Goths embrassent la religion
333. chrétienne. Constantin écrit au roi de Perse
335. en faveur des chrétiens; il assemble un concile à Tyr et un autre à Jérusalem, exile
336. saint Athanase; il veut faire recevoir Arius dans la communion de l'Église, 126. Constantin se prépare à la guerre contre les Perses : il leur accorde la paix, 127. Son baptême, d'après Eusèbe, 127 et 128. [Baptême de Constantin à Rome, par saint Sylvestre, 127, note 6, et VII, p. 647, note 1.] Testament de Constantin : il ordonne le rap-
337. pel de saint Athanase. Sa mort; ses funérailles, 128, 129. [Son culte dans l'Église d'Orient et dans plusieurs églises d'Occident, 129.] Discours de piété de Constantin, 129 et suiv. Ce prince compose un grand nombre de discours et les récite en public. Quelle était sa méthode, 129. Avec quel respect il parlait de Dieu, 129 et 130. Ces discours ne produisaient point de fruit, 130. Analyse du discours adressé à l'assemblée des saints, 130 et 131. Discours de Constantin au con- 325.
cile de Nicée, 131, 132. Lettres de Constantin, 132 et suiv.; à Anulin, proconsul 313.
d'Afrique, 132, 133; à Cécilien, évêque de 313.
Carthage; au pape saint Melchiade, 133; à 313.
Ablavius, vicaire d'Afrique, et à Chrest, 314.
évêque de Syracuse, 133 et 134; aux évêques
catholiques, 134, 125; à Probien, proconsul 315.
d'Afrique; à Cécilien et aux évêques dona-
tistes; à Celse, vicaire d'Afrique; à Eumale, 316.
aussi vicaire d'Afrique, 135; aux évêques
et au peuple d'Afrique; aux évêques de Nu- 329.
midie; à Eusèbe de Césarée, 136; à saint 323.
Alexandre d'Alexandrie et à Arius, 136 et 324.
137; à toutes les églises, touchant les décisions du concile de Nicée, 137, 138. Deux lettres de Constantin contre Arius, 138, 139. Lettre à l'église de Nicomédie; à Théodote de Laodicée, 139; à Macaire, évêque de Jérusalem, 139 et 140. Lettres de Constantin 331.
au peuple d'Antioche; à Eusèbe de Césarée,
au concile assemblé à Antioche, 140, 141; à 333.
Sapor, roi de Perse; à Eusèbe de Césarée;
à saint Antoine; à saint Athanase; à Jean, 335.
chef des Méléciens; à Arius, 141; aux évê-
ques du concile de Tyr, 141 et 142; aux Eu- 325.
sébiens et à Dalmace, son frère; à Optacien, 142. [Recueil des lettres de Constantin dans la *Patrologie*, 142 et 143.] Edits de Constantin, 143 et suiv. Edit pour la liberté de 312.
la religion chrétienne; autre édit pour la
liberté de toute religion, 143. Rescrit pour 313.
la restitution des biens de l'Église et pour
l'immunité des clercs, 143 et 144. Lois tou- 315.
chant le supplice de la croix et les enfants
des pauvres; contre les Juifs; en faveur des 316 et 321.
esclaves; en faveur de la virginité; pour le 320. 321.
dimanche et les fêtes; contre les cérémonies 322.
profanes, 144; pour les confesseurs, 144 et 323.
145; pour le comte Joseph; pour la conver- 323. 353.
sion des païens, 145; contre l'idolâtrie, 145 325.
et 146; contre l'usure; en faveur des catho- 325. 326.
liques; contre les Juifs, 146; pour la juridic- 335.
tion des évêques, 146 et 147; contre les écrits 335. 336.
et la personne de Porphyre et d'Arius, 147. Donation attribuée à Constantin en faveur de saint Sylvestre, 147. [Voyez p. 122, note 7.] Jugement des écrits de Constantin. [Recueil de tous les édits de Constantin dans la *Patrologie*, 148.] — Eloges que Lactance donne à Constantin, II, 497; il le regarde comme le premier empereur chrétien, 515. Edit de

Constantin en faveur des chrétiens, 519. Lettre que Constantin écrit à Cécilien de Carthage, 624. Sa conduite dans l'affaire des Donatistes, 624 et suiv. — Ses édits en faveur des chrétiens, III, 49. Sa lettre à saint Alexandre, évêque d'Alexandrie, au sujet d'Arius, 107, 108. Discours à l'empereur Constantin attribué à saint Eustathe d'Antioche, 159. Harangue que lui adresse Eusèbe de Césarée au concile de Nicée, 171, 172. Son estime et son amitié pour cet évêque, 172, 173. Panégyrique de Constantin par Eusèbe de Césarée, 214. Livres de la vie de Constantin, ouvrage d'Eusèbe de Césarée, 221, 222. [Contradictions qui s'y trouvent et falsification aux chapitres, LXI et LXII, p. 222, n. 13.] Trois discours d'Eusèbe de Césarée prononcés devant Constantin, 253, 254. Lettres de saint Antoine, père des solitaires à Constantin, 389. Osius, évêque de Cordoue, est aimé de l'empereur Constantin ; il conseille à ce prince d'assembler le concile de Nicée et celui de Sardique, 393. Constantin écrit pour réconcilier Arius avec saint Alexandre d'Alexandrie, 418. Il convoque le concile de Nicée, 419 ; il y assiste, 422 ; il écrit à toutes les Églises après la conclusion du concile de Nicée, 445, 446 ; à l'Église d'Alexandrie, en particulier, 446. Plusieurs autres lettres de Constantin contre Arius et ses sectateurs, 446. Il donne un festin aux évêques qui avaient assisté au concile de Nicée, 447. Saint Athanase, déposé par le concile de Tyr, porte ses plaintes à Constantin, qui mande sur cela les évêques du concile, 455, 456. Lettre du concile de Jérusalem à Constantin, 457. Constantin exile saint Athanase, 457, et IV, 92, 93 ; — ordonnne qu'il soit rappelé, IV, 94. — Les Donatistes lui demandent des juges contre Cécilien de Carthage, V, 96. Lettres de cet empereur, 96 et 97. Témoignage de saint Grégoire de Nazianze sur Constantin, 356 ; de saint Ambroise, 579. — Donation de Constantin, VI, 91. — Témoignage de saint Jean Chrysostôme sur Constantin, VII, 430. Témoignage de saint Jérôme sur Constantin, 688 ; — de Sulpice Sévère, VIII, 114 ; de Socrate, 516 ; de Sozomène, 527 et suiv. ; — de Théodoret, X, 43, 44, 133, 138. [Constantin fut baptisé par le pape saint Sylvestre, d'après Bonizon, XIII, 563 et 567.] — Sa donation rejetée comme une pièce supposée, XIV, 534.

338. CONSTANTIN LE JEUNE, empereur, renvoie saint Athanase à Alexandrie, IV, 94. — Lettre qu'il écrivit touchant ce saint à l'Église d'Alexandrie, VI, 339. (Voyez l'article de ce prince dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome I, part. II, page 99 et suiv.) 338.

CONSTANTIN III ou CONSTANT, empereur d'Orient, fils d'Héraclius. Lettre que lui écrit le pape Jean IV, y il réfute l'erreur des Monothélites, XI, 649, et XII, 926. VII siècle.

CONSTANTIN IV ou CONSTANT II, empereur d'Orient, fils du précédent. Lettre que lui écrit le pape saint Martin Ier en lui envoyant les actes du concile qui avait condamné les Monothélites, XI, 749. Il fait enlever ce pape, 751. Mauvais traitements qu'il lui fait souffrir ; reproches que lui en fait le patriarche Paul, 751 et 752. Persécution que Constantin fait souffrir à saint Maxime, abbé de Chrysopolis, opposé au monothélisme, 761 et suiv. Lettre que lui écrit l'abbé saint Maxime pour l'exhorter à la pratique des commandements de Dieu, 768. Il renouvelle les priviléges de l'Église de Rome et lui fait des présents, 782. — Le pape Théodore et les évêques catholiques le pressent de révoquer l'Ecthèse, XII, 926. Il la supprime et donne son Type qui occasionne de nouveaux troubles, 927. 649. 653. 658. 641. 648.

CONSTANTIN V, POGONAT. [D'où lui vient ce nom de Pogonat, XII, 945, note 2.] — Sa lettre au pape Domnus, XI, 743, n. 3, est remise au pape Agaton. Ce qu'elle contient, 783. Ses lettres au pape Léon II, confirmatives des décrets du concile de Constantinople contre les Monothélites, 704. Lettre au clergé et au peuple de Rome par laquelle il ordonne qu'à l'avenir on n'enverrait point à Constantinople le décret de l'élection des papes, et qu'il suffirait que l'exarque de Ravenne consentît en son nom à l'élection ; il envoie à Rome les cheveux de ses deux fils, Justinien et Héraclius, les faisant adopter par le pape ; sa mort, 785. — Il avait assemblé un concile à Constantinople pour condamner l'erreur des Monothélites, XII, 945. Histoire de ce concile, 946 et suiv. Il en souscrit la définition de foi, 954. Son édit contre les Monothélites ; sa lettre au pape Léon II, 955. Réponse du pape, 955 et 956. [Notes relatives à ce concile, 955, n. 1 et 3.] 679. 682. 684. 685. 680. 681.

CONSTANTIN VI, surnommé Copronyme, empereur d'Orient, fait excommunier saint Jean Damascène ; faux concile qu'il fit tenir, XII, 68. — Il se déclare contre les saintes images, XIII, 619.

VIII siècle. CONSTANTIN VII, empereur d'Orient, fils d'Irène. Lettre que lui écrit le pape Adrien
795. Ier, XII, 135. Malgré les représentations du patriarche Taraise, il répudie l'impératrice
797. Marie pour épouser Théodote; sa mort, 154. Lettre de saint Théodore Studite au sujet du second mariage de Constantin, 393. Son mariage avec Théodote excite de grands troubles, 298. — Sa mère convoque en son nom le concile général de Nicée contre les Iconoclastes, XIII, 619. Il en souscrit avec elle les décrets, 628. Conciles de Constantinople au sujet de son mariage avec Théodote, 641, 642.

CONSTANTIN VIII, empereur d'Orient, fils de Basile le Macédonien. [On ne le compte pas ordinairement parce qu'il mourut avant son père.]

959. CONSTANTIN IX, (VI ou VII) PORPHYROGÉNÈTE, empereur d'Orient. Durée de son règne; d'où lui vient le surnom de Porphyrogénète; il est empoisonné par Romain, son fils; sa mort; ses soins pour faire refleurir les sciences et les arts dans l'empire, XII, 811. Il charge Léonce de Bysance de continuer l'Histoire Byzantine, 796 et 811. Il écrit lui-même l'histoire de Basile, son aïeul, 811. [Elle est reproduite au tome CIX de la *Patrologie*.] Différents écrits de Constantin, 811. Discours sur la translation de l'image miraculeuse de Jésus-Christ d'Édesse à Constantinople, 811 et 812. Discours sur la translation des reliques de saint Jean Chrysostôme, 812, 813. Extraits de différents ouvrages faits par son ordre; Cérémonial dressé par ce prince; [éditions de ce Cérémonial, 813, n. 2.] Histoire de son règne écrite par un anonyme, 796. [On la trouve au tome CIX de la *Patrologie grecque*. Le tome CXII et une partie du tome CXIII de la *Patrologie grecque* renferment les œuvres de Constantin Porphyrogénète. Les livres Ier et IIe de la Cour byzantine sont reproduits dans le tome CXII, d'après l'édition de Reisk, donnée à Leipsik en 1754. Le volume s'ouvre par une préface des éditeurs, une notice de Fabricius sur tous les ouvrages de Constantin, une préface de Niebuhr à l'édition de Bonn, en 1829; une préface de Reisk, un commentaire de H. Lücke sur la vie et les écrits de Constantin. La suite des œuvres comprend, dans le deuxième volume, les deux livres de la Disposition de l'empire Oriental et Occidental, intitulés aussi Thèmes ou des Régions de l'Orient et de l'Occident. Ils sont reproduits d'après l'édition de Banduri; ils sont précédés de la dédicace du livre Ier des thèmes de B. Vulcanius; de l'édition de 1588; de la dédicace du livre IIe par Fréd. Morel; de l'édition de 1609, de la préface de Meursius pour le livre de l'Administration de l'empire, d'un extrait de celle de Bauduri, de la préface de l'édition du deuxième livre, donné par Fréd. Tafel à Tubingue, 1847. Le Synecdeme ou énumération des soixante-quatre provinces et des neuf cent trente-cinq villes soumises à l'empire romain par Hiéroclès le Grammairien, vient à la suite des Thèmes. Cet ouvrage est suivi de l'Administration de l'empire, du récit du transport de l'image de Jésus-Christ, du choix abrégé des lois d'après l'édition de Leunclavius, des Novelles constitutions d'après l'édition de Niébuhr, Bonn, 1829; des légations des Romains chez les différentes nations, d'après l'édition de Bonn; des vertus et des vices, d'après Valois, et avec ses notes sur les extraits des légations. Celles-ci ont elles-mêmes d'amples et de nombreuses préfaces empruntées aux éditions précédentes. Les Vies de Basile le Macédonien et de Léon le Sage, sont au t. CIX. On a mis au tome CVII les prières liturgiques.] — Il fait apporter à Constantinople le corps de saint Grégoire de Nazianze, V, 192. — Instruction que lui adresse Théophylacte, archevêque d'Acride, qui avait été son précepteur, XIII, 554, 555. Éditions qu'on en a faites, 555.

CONSTANTIN X, empereur d'Orient, fils de Romain Lécapène.

CONSTANTIN XI, empereur d'Orient, fils de Romain le Jeune.

CONSTANTIN XII, empereur d'Orient, surnommé Monomaque. Lettre que lui écrit le pape saint Léon IX, XIII, 206, 207. Il écrit au pape Léon IX, pour lui témoigner son désir de rétablir l'union entre l'Église grec-
que et l'Église latine, 214. Il reçoit avec 1053.
honneur les légats envoyés par le pape, 215.
Par son ordre, l'écrit du cardinal Humbert 1054.
contre Michel Cérularius, et celui contre Nicétas Pectorat, sont traduits en grec, 216 et 220. Il s'oppose aux violences de Michel,
220. Sa mort, 224. Poëmes de Jean Mauro- 1054.
pus en son honneur, 230.

CONSTANTIN XIII, surnommé DUCAS, 1067.
empereur d'Orient. Sa mort, XIII, 355.

CONSTANTIN, tyran, maître des Gaules, 407.
VII, 531, n. 3.

CONSTANTIN, ami de saint Augustin, IX, 405.

CONSTANTIN, prêtre de l'Église de Lyon. Voyez *Constance*.

VI siècle. [CONSTANTIN, diacre. Ce qu'on sait de sa vie; son panégyrique des martyrs, XI, 267. Analyse de ce discours, 267 et suiv. Réfutation du symbolisme païen, 266. Éloge des martyrs, 268, 269. Prière aux martyrs; exhortation aux fidèles. Édition de ce discours, 269.]

CONSTANTIN, abbé du Mont-Cassin après
560. la mort de saint Benoît; temps de sa mort, XI, 634.

708. CONSTANTIN, pape, succède à Sisinnius;
710. son voyage à Constantinople dont on ignore
712. le sujet; il rejette la lettre de l'empereur Philippique Bardane où ce prince se déclarait pour le monothélisme; sa lettre à Berthuvalde, archevêque de Cantorbéry, XII, 23. [Autre lettre à Berthuvalde, 23, n. 3.]
715. Mort du pape Constantin, 23. Lettre que lui écrit Jean, patriarche de Constantinople, 36.

727. CONSTANTIN, évêque de Nacolie en Phrygie, déclaré contre le culte des images. Le patriarche Germain tâche de le ramener à la foi catholique; il le charge d'une lettre pour l'évêque de Synnade, son métropolitain, mais Constantin la tient secrète; lettre de Germain à ce sujet, XII, 37.

CONSTANTIN CABALIN. La lettre en faveur des images qui lui est adressée n'est point de saint Jean Damascène, XII, 84.

VII siècle. CONSTANTIN, évêque de Haram en Mésopotamie. Ce qu'on sait de ses écrits contre les Monophysites, XII, 100.

767. CONSTANTIN, antipape, élu par une faction; il est chassé du palais de Latran; Mauvais traitements qu'il essuie après l'é-
769. lection d'Étienne III, XII, 117. Il est déposé dans un concile, et ses ordinations déclarées nulles, 117 et 118.

CONSTANTIN le Philosophe, invente les lettres slavonnes, XII, 647.

IX siècle. CONSTANTIN, fils de Grégoire, Nomenclateur, excommunié pour conspiration contre le pape Jean VIII, XII, 649.

X siècle. CONSTANTIN, moine de Fleury, à qui Gerbert a adressé plusieurs de ses ouvrages, XII, 903.

681. CONSTANTIN, prêtre de l'Église d'Apamée, est anathématisé au sixième concile général pour son attachement au Monothélisme, XII, 954.

VIII siècle. CONSTANTIN, évêque de Ratisbonne, à qui on attribue un écrit. (Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 199.

1004. CONSTANTIN, troisième abbé de Saint-
1024. Symphorien de Metz, succède à Siraude; sa mort; il est auteur de la Vie et de l'Épitaphe d'Adalbéron II, évêque de Metz; analyse de cette Vie, XIII, 72. [Édition de cette Vie dans la *Patrologie*, 72.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 247 et suiv.)

CONSTANTIN, évêque d'Arezzo. Lettre que lui écrit le pape Alexandre II, XIII,

1058. CONSTANTIN LICHUDÈS, patriarche de Constantinople, succède à Michel Cérularius; son éloge; les empereurs Constantin Monomaque et Isaac Comnène, l'honorent
1064. de leur confiance; sa mort, XIII, 337. Michel Psellus fait son oraison funèbre. Ses Constitutions synodales, 338.

XI siècle. CONSTANTIN, moine du Mont-Cassin, très-savant dans la médecine et dans les langues, XIII, 494. On a de lui plusieurs ouvrages qui concernent la médecine; [édition dans la *Patrologie* de l'ouvrage intitulé : De communibus medico cognitu necessariis locis, 495.]

CONSTANTIN, évêque. Réponse de Nicétas d'Héraclée à ses consultations, XIII, 558.

1140. CONSTANTIN CHRYSOMALE, Bogomile. Ses écrits condamnés dans un concile de Constantinople, XIV, 1117.

XII siècle. CONSTANTIN MANASSÈS, historien. Sa Chronique; différentes éditions qu'on en a données, XIV, 643. [La Chronique est reproduite au tome CXXVII de la *Patrologie grecque*, avec notice tirée de Fabricius. Ses autres écrits, 643.]

CONSTANTIN HARMÉNOPULE, juge de Thessalonique, que plusieurs placent vers le milieu du XIIe siècle, n'a vécu que vers le milieu du XIVe, XIV, 648. [Deux traités d'Harménopule, 648, note 1.]

593. CONSTANTINE, impératrice, épouse de l'empereur Maurice, demande au pape saint Grégoire le Grand le chef de saint Paul; le pape le lui refuse, VI, 96, et XI, 497. —
594 Raisons qu'il lui donne, XI, 497, 498. Lettre du même pape au sujet de Jean le Jeûneur, 501. Autres lettres, 502.

CONSTANTINE, ville de Numidie, [aujourd'hui de l'Algérie.] Voyez *Cirthe*.

IV siècle. CONSTANTINOPLE, ville de Thrace, bâtie par Constantin. Sa dédicace; elle devient le
336. siége de l'empire, III, 125. Concile qui y fut

tenu contre Marcel d'Ancyre, 457 et suiv.
339. Autre contre Paul, évêque de cette ville,
360. 459. — Autre tenu par les Acaciens, IV, 574 et suiv. Etat où se trouvait l'Église de cette ville lorsqu'on y assembla le premier
379. concile œcuménique, 616, 617. Saint Grégoire de Nazianze est chargé du soin de cette Église ; trouble excité par l'ordination de Maxime le Cynique, 617. Maxime est rejeté par Théodose et par les évêques de Ma-
381. cédoine, 617 et 618. Concile assemblé à Constantinople, depuis réputé œcuménique, 618 et suiv. Saint Grégoire, établi évêque de Constantinople, 619. Il quitte le siége de cette ville, 620, 621. Nectaire, évêque de cette ville, 621. Symbole de Constantinople, 621 et 622. Rang distingué du siége de
381. Constantinople. Canon troisième du premier concile œcuménique de cette ville, 623.
382. 383. Autre concile, 636 et suiv. Autre encore, 638 et suiv. — État de l'Église de Constantinople sous saint Grégoire de Nazianze, V,
IV siècle. 186 et suiv. Maxime le Cynique entreprend d'usurper le siége de cette ville, 17 et 187. Il est rejeté, 17 et 188. Parallèle de Constantinople avec Rome, par saint Grégoire de Nazianze, 268. Poëme du même saint sur les églises de Constantinople, 272. Il y rétablit la foi orthodoxe sur la Trinité, 300.—
382. 404. Incendie de la grande église de cette ville,
V siècle. VII, 10. Lettre du pape saint Innocent au
400. clergé et au peuple de cette ville, 512. Con-
394. cile qui fut tenu à Constantinople, 716, 717. Nectaire, patriarche de Constantinople, tient
399. le premier rang, 717. Autre tenu au sujet
400. des livres d'Origène, 737. Autre, 743, et
403. suiv. Lettre synodale du conciliabule du Chêne au clergé de Constantinople, 749. — Témoignage du pape saint Boniface sur le rang du siége de Constantinople, VIII, 10.
432. Lettre de saint Célestin au clergé de cette ville, 136, 137. Autre lettre du même pape au clergé et au peuple de Constantinople,
V. 430. 144. Une partie de cette ville est incendiée, 207, [non inondée comme porte la table de Rondet.] Jean d'Antioche écrit au Sénat et
V siècle. au peuple de Constantinople, 246. Lettres an saint Cyrille d'Alexandrie à quelques personnes de Constantinople, 284; aux clercs qu'il y avait envoyés, 285; au peuple, au clergé et aux abbés de cette ville, 290.
426. Concile tenu en cette ville où Sisinnius est élu évêque de Constantinople, 571, 572.
428 ou 429. Autre concile tenu par Nestorius, 572. Représentations que fait à l'empereur le clergé de Constantinople, au sujet de la persécution que souffrait le concile d'Éphèse, 594. — Constantinople menacée du feu du ciel, selon le témoignage de saint Augustin, IX, 285, 286. — Lettre de Théodoret aux moines de Constantinople, X, 78. Autre à ceux qui y soutenaient le parti de Nestorius, 104.
Le concile de Chalcédoine donne à l'Église 451.
de Constantinople le second rang, la préséance sur celles d'Alexandrie et d'Antioche, et la juridiction sur l'Asie, le Pont et la Thrace; ce qui est exécuté malgré les oppositions de saint Léon, 174, 175, 700 et suiv. Lettre de saint Léon à ce sujet, 224 et suiv. Différentes lettres de saint Léon aux Archimandrites, au clergé et au peuple de Constantinople sur l'hérésie d'Eutychès, 214, 216, 217, 236. Concile tenu en cette 444.
ville au sujet de Bassien, 666 ; autre au su- 448.
jet d'Ibas d'Edesse, 467, 468 ; autre contre 448.
Eutychès, 669 et suiv.; autre contre le 449.
même, 674, 685 ; autre où est reçue la let- 450.
tre de saint Léon à Flavien, 480, 481. Lettre du pape saint Félix III au clergé et aux peuples de Constantinople ; autre aux moines, 416. Concile tenu en cette ville par le pa- V. 459.
triarche Gennade, 344 et 710, 711. Concile où le patriarche Euphémius fait confirmer les décrets du concile de Chalcédoine, 487 et 722. Concile où Euphémius est déposé et l'Hénotique de Zénon confirmé, 722. — Concile assemblé en cette ville, XI, 818, 819. Conférence qui y fut tenue entre les 553.
Catholiques et les Orientaux ou Sévériens, 843 et suiv. Conciles tenus en cette ville, 851, 852 et suiv., 862, 868 et suiv., 899. Témoignage d'Évragre sur la prérogative du siége de Constantinople, 417. Concile tenu en cette ville, XII, 570, 624. Sixième concile général, 945 et suiv. Concile Quinisexte ou *in Trullo*, 959 et suiv. Le concile Quinisexte confirme au siége de Constantinople ses priviléges, 962. — L'Église de Constantinople était en communion avec l'Église romaine sous le pontificat de Jean XVIII, XIII, 189. Conciles tenus en cette ville, 605, 613, 641, 648, 649, 656, 671, 686, 689, 692, 702 et suiv., 722 et suiv. 747, 754, 759. — Autres, XIV, 1044, 1045, 1059, 1117 et suiv. Autres, 1124, 1131 et suiv. [Lettre du pape Innocent II aux fidèles de Constantinople, XIV, 266. Histoire de la prise de cette ville par les croisés, ouvrage de Gonthier, moine de Cîteaux, 896, 897. Éditions de cet ouvrage, 896. Lettre sur la prise de

Constantinople par les croisés, par un anonyme, du XIIe siècle, 910. Appréciation de l'historien Hurter sur la conduite du pape Innocent III, relativement à la conquête de Constantinople par les croisés, 990 et suiv. Ce que fait Innocent III pour la conservation de Constantinople et de l'empire grec, 995.] — Histoire de la prise de cette ville par les Turcs, XIII, 543.

CONSTANTIUS Ier CHLORUS ou CONSTANCE CHLORE, empereur, père de Constantin le Grand, protége les chrétiens, III, 48 et note 7, 140 et 579.

ècle. CONSTANTIUS [ou en français CONSTANCE] II, empereur, fils de Constantin le Grand, ne peut obliger Osius, évêque de Cordoue, à condamner saint Athanase, III, 393, 394. Lettre d'Osius à cet empereur, 394, 395. Constantius fait conduire Osius à Sirmium où il le retient pen-
39. dant un an, 395, 396. Il fait déposer Paul,
41. évêque de Constantinople, 459. Il assiste au
a 343.] concile d'Antioche, 465. Il accorde à Constant, son frère, la convocation du concile de Sardique; ils s'unissent pour le convoquer,
1 343.] 475, 476. Lettre synodale du concile de Sardique à cet empereur, 492. Constantius permet à saint Athanase de retourner à Alexan-
52. drie, 501. Il se laisse surprendre par Ursace et Valens pour faire condamner saint Athanase. 519, 520. Edit de ce prince pour la con-
54. damnation de ce saint évêque, 520. Députation du pape Libère à cet empereur pour obtenir
55. un concile, 521, 522. Violence avec laquelle Constantius veut faire condamner saint Athanase au concile de Milan, 522 et suiv.
56. — Il exile saint Hilaire de Poitiers, IV, 3. Il
ècle. le renvoie dans les Gaules, 4. Livres de saint Hilaire de Poitiers à l'empereur Constantius, 55 et suiv. Livre du même contre le même,
49. 58 et suiv. Saint Athanase va trouver Cons-
51. tantius à Antioche, 96, 97. Les Ariens irritent Constantius contre saint Athanase, 98.
56. Apologie de saint Athanase à Constantius,
siècle. 119 et suiv. Persécution sous cet empe-
54. reur, 124, 125. Députation qui lui est faite au
55. sujet des Ariens, 239, 240. Ce qu'il fait au concile de Milan, 240 et suiv. Lucifer de Cagliari écrit ses livres à Constantius, 242. Il
55. les lui fait présenter en son nom, 242. Constantius attire saint Eusèbe de Verceil à Milan
54. et ensuite l'exile, 272. Lettre du pape Libère
55. à cet empereur, 287, 288. Constantius assiste au concile de Milan, 289; persécute le pape Libère, 290, 291. Ce pape défend la vérité en présence de Constantius, 291. Constantius interroge Libère, 291 et suiv.; il l'exile, 293. Lettre du pape Libère à Cons- 357.
tantius, 295. Constantius reçoit les députés IV siècle.
du concile d'Ancyre, 552. Il indique un con- 358.
cile général à Nicée, puis à Nicomédie, en- 359.
suite à Séleucie et à Rimini, 553, 554. Lettre de l'empereur au concile, 555. Lettre du concile à l'empereur, 558, 559. De quelle manière l'empereur reçoit les députés du concile, 559, 560. Lettre de Constantius au concile. Réponse des pères du concile à l'empereur, 560. Constantius donne des ordres pour faire souscrire la formule de Rimini, 561. Lettre des évêques ariens à l'empereur, 562. L'empereur se laisse surprendre par les Acaciens au sujet du con-
cile de Séleucie, Il reçoit les députés du 359.
concile de Séleucie, 571. Il découvre les blasphèmes d'Aétius, 571 et suiv. Il le fait condamner juridiquement et assiste à son jugement, 573. Il fait signer la formule de Rimini par les députés du concile de Séleu-
cie, 574. Il assemble un concile à Antioche, 361.
584 et suiv.; en indique un à Nicée et meurt avant de l'avoir assemblé, 586, 587. Ce que les docteurs de ce temps ont dit de
Constantius, 587. — Il bannit saint Mélèce 361.
d'Antioche, V, 7. Lettre de Saint Cyrille de 351.
Jérusalem à cet empereur, 57, 58. Témoignage de saint Grégoire de Nazianze sur l'empereur Constantius, 201, 217, 356, 357.
— Lois de ce prince touchant la religion, 341 à 361.
VI, 339 et suiv. Son édit contre saint Atha- 353.
nase, 341. Ses lettres pour et contre ce saint, IV siècle.
343 et suiv. Lettre du même empereur au sujet de l'ordination de Frumentius, 344, 345. Lettre de cet empereur à l'Église d'Antioche au sujet d'Eudoxe, chef des Ariens, 345, 346. — Constantius [et non Constantin] transfère à Constantinople les reliques de saint André, de saint Luc et de saint Timothée, VII, 687. — Témoignage de Philostorge sur Constantius, VIII, 612. — Témoignage de Théodoret, X, 45, 46.

CONSTANTIUS, évêque de la Romagne. 379.
Lettre que lui écrivit saint Ambroise, V, 480, 481.

CONSTANTIUS, prêtre d'Antioche. Lettre 404.
que lui écrivit saint Jean Chrysostôme, VII, 136, 137. Lettres du prêtre Constantius, 137, 138. Qui était Constantius, 136, 137. Analyse de ses lettres, 137, 138.

CONSTANTIUS, évêque, à qui Pélage écrit, VII, 542, et IX, 452.

CONSTANTIUS, préfet du prétoire, se signale contre les Pélagiens, VII, 538.

CONSTANTIUS, préfet, à qui écrit Théodoret, X, 67.

CONSTANTIUS, diacre et apocrisiaire
448. d'Eutychès, appelé au concile de Constantinople en 448, X, 672. Eutychès l'envoie à
449. celui de 449, 674.

CONSTANTIUS, évêque d'Uzès, X, 337.

CONSTANTIUS, évêque, à qui écrivit saint Avit de Vienne, X, 562.

CONSTANTIUS, père du pape Jean Ier, XI, 112.

CONSTANTIUS, évêque de Milan, XI,
592. 436. Lettres que lui écrit saint Grégoire,
593. 494, 495, 499, 515, 516. Sa mort, 520.
594.
600. CONSTANTIUS, moine de Classe, XI, 528.

CONSTANTIUS, doyen de Mici : sa révolte contre l'abbé Robert, XIII, 30.

CONSTITUT, archevêque de Sens, XI, 882.

CONSTITUTIONS : Constitutions apostoliques mises au rang des livres sacrés dans les Canons apostoliques, II, 587. [Leur titre, leur auteur, leur falsificateur, 590, note 7. Versions copte et syriaque de ces écrits, 590.] Les Constitutions qu'on nomme apostoliques ne sont point des apôtres, 589. Celles que nous avons aujourd'hui ne sont pas les mêmes que saint Épiphane a citées, 589 et 590; elles ont été composées de divers écrits qui portaient le nom des apôtres, par un écrivain du ve siècle, 590. Les Constitutions apostoliques sont faussement attribuées à saint Clément romain, 590 et 591. Ce qu'elles contiennent de remarquable, 591 et suiv.; touchant les évêques, 591, 592, 593; touchant les prêtres et les diacres, 593; touchant les sous-diacres et autres clercs inférieurs, 593 et 594; touchant le mariage des clercs, 594; touchant le baptême, 594 et 595; touchant la liturgie, 595 et suiv.; touchant les jours et les heures d'assemblée, 598, 599; touchant la sépulture des morts et les prières qu'on faisait pour eux, 599; touchant les agapes, 599 et 600; touchant les jeûnes, 600; touchant la pénitence, 600 et 601; touchant les jugements ecclésiastiques, 601, 602. [Editions des Constitutions apostoliques, 602; éditions récentes,
IV siècle. 602.] — Constitutions monastiques, ouvrage attribué à saint Basile ou à Eustathe de Sébaste, IV, 406 et suiv.; — [elles sont de saint Basile, XII, 313]. [Constitutions ecclésiastiques, recueil de canons, rédigé par saint Nicéphore, patriarche de Constantinople, XII, 297, 298.] [Constitutions du monastère de Stude, par saint Théodore Studite, XII, 315.]. — Constitutions de saint Odon, archevêque de Cantorbéry, XIII, 60. [Constitutions synodales de Nicolas le Grammairien, 560.] — Constitutions de l'empereur Manuel Comnène, XIV, 656. [Constitutions synodales d'Odon de Sully, évêque de Paris, éditions qu'on en a faites, 890 et 892.] Constitutions ecclésiastiques : collection de constitutions ecclésiastiques faite par Théod. Balsamon, XIV, 826 et suiv. [Les constitutions des empereurs qui regardent les affaires de l'Église, sont reproduites au tom. CXXVII de la *Pvtrologie grecque.*] Constitutions décrétales d'Innocent III, 1017.

CONSTITUTUM : décret rendu par le pape Vigile au sujet des trois Chapitres pendant 553
la tenue du second concile général de Constantinople, XI, 283, 284 et 873. Analyse de ce décret, 873 et suiv. Le concile le met en opposition avec le *Judicatum* du même pape, 876, 877. [Voyez l'appréciation de la conduite du pape et de celle du concile, supplément, 917 et suiv.]

[CONSTRUCTION spirituelle de la maison de Dieu; explication donnée sur ce sujet par saint Zénon, évêque de Verceil, VI, 274.]

CONSTRUCTION des églises : société de XII siè
laïques qui s'était formée pour aider à la construction des églises, XIV, 606.

CONSUBSTANTIALITÉ. Saint Denis d'A- III siè
lexandrie est accusé de nier la consubstantialité du Verbe. Il s'en justifie, II, 399, 400. La consubstantialité reconnue par les deux saints Denis de Rome et d'Alexandrie, 572.
— En quel sens elle est admise par Eusèbe IV siè
de Césarée, III, 307 et suiv. Voyez 308, n. 6.
— Consubstantialité des trois personnes en Dieu; traité sur ce sujet attribué à saint Athanase, IV, 174. Consubstantialité condamnée 358.
dans un concile d'Antioche, 550. — Saint 373.
Macaire d'Égypte défend la foi de la consubstantialité, V, 597. — Témoignage de saint Jean Chrysostôme, VII, 374; — de saint Augustin, IX, 558, 559; — de Théodoret, X, 44.

CONSUBSTANTIEL. Le terme de *consubstantiel* était usité avant saint Denis d'Alexan- 269.
drie, II, 417. [Voyez aussi 417, note 8, et 447, note 6.] En quel sens le concile d'Antioche condamne ce terme, 570 et 572. Les deux saints Denis de Rome et d'Alexandrie ont reconnu la consubstantialité du Verbe

25. longtemps avant ce concile, 572. — Le terme de consubstantiel est approuvé au concile de Nicée pour exprimer la doctrine de l'Église contre l'hérésie d'Arius. Vrai sens de ce terme. Son antiquité, III, 424. — Ce terme justifié par saint Hilaire de Poitiers, IV, 38. Défense de ce terme par saint Athanase, 135, et 211, 212. Ce terme condamné dans le concile d'Ancyre, 551. Traité de Victorin pour la défense de ce terme, 328. — Saint Grégoire de Nazianze reproche aux Ariens de l'avoir retranché, V, 243. — Témoignages de Théodoret sur ce terme, X, 44, 45, 46. Voyez le mot *Consubstantialité*.

CONSULS. Fin des dates par les consuls, XI, 328.

CONSULTATIONS ou délibérations de Zachée, chrétien, et d'Apollonius philosophe, sur la religion chrétienne. Analyse de cet ouvrage, dont est auteur Evagre, disciple de saint Martin de Tours, VIII, 425 et suiv.

CONTE (Antoine Le), nommé en latin *Contius*, jurisconsulte. On lui attribue un commentaire sur la chronologie de Nicéphore, XII, 282. — Il a donné une édition du Décret de Gratien, XIV, 761.

CONTEMPLATION. [Deux sermons de saint Ephrem sur la contemplation de la Providence, VI, 496, 497.] Le livre intitulé De la divine Contemplation est le second livre des prières et méditations composées par Jean, abbé de Fécamp, à l'usage de l'impératrice Agnès, XIII, 328. — [Contemplation mystique, ouvrage de saint Germain, patriarche de Constantinople : ce qu'il contient, XII, 43.] — Traité de la Contemplation de Dieu, ouvrage de Guillaume, abbé de Saint-Thierry, XIV, 388 et 490. [Il n'est pas de Guiges, 310, n. 4.] Traité des Trois Genres de contemplation, ouvrage d'Adam, abbé de Case-Blanche, en Ecosse, 687.

CONTINENCE. Amour des chrétiens pour la continence. Témoignage de saint Justin, I, 445. — Doctrine de Tertullien, II, 73 et 77. Continence des chrétiens du temps de Tertullien, 77; du temps d'Origène, 246; — d'Eusèbe de Césarée, III, 238. — Doctrine de saint Basile le Grand, IV, 532. — [Traité de la continence, par saint Zénon de Verceil, VI, 274;] — de saint Jean Chrysostôme, VII, 32. Homélie du même sur Joseph et sur la continence, 202. Doctrine de saint Jérôme, 705, 706; — de saint Gaudence, VIII, 38; — de saint Augustin, IX, 115, 134, 159, 314, 514, 804, 805. Sermon du même aux continents, 242. Livre de la continence, ouvrage de saint Augustin, 266 et suiv. — Canon du concile d'Orange sur le vœu de continence, VIII, 609, 610. Canon d'un concile d'Arles sur la continence des pénitents, 611. — Lettre que Salvien écrit à Hypace, son beau-père, qui désapprouvait la résolution que Salvien et sa femme avaient prise de vivre en continence, X, 360. — Lettre de saint Fulgence, évêque de Ruspe, sur le vœu de continence fait par une femme, sans le consentement de son mari, XI, 25, 26. Saint Césaire recommande aux fidèles la continence dans le carême, 134. La continence devait être observée par ceux qu'on mettait en pénitence, 858. — Témoignage du Vénérable Bède sur la continence, XII, 14, Témoignage du prêtre Beatus, 216; de Théodulphe, évêque d'Orléans, 266; de Jonas, évêque d'Orléans, 390; Réponse du pape saint Nicolas Ier aux consultations des Bulgares, 583. — Témoignage de Ditmar dans sa Chronique, XIII, 63. — Continence des clercs, trente-troisième canon du concile d'Elvire, II, 608. Continence des prêtres, canon premier du concile de Néocésarée, 640, — Continence des clercs, des vierges et des veuves; canons troisième et quatrième du Ier concile de Carthage, III, 499. — Continence des prêtres et des diacres : lettre du pape saint Sirice, IV, 642. Continence des clercs; concile de Carthage, 647. Canon deuxième du IIe concile de Carthage, 648. — Elle n'était pas généralement observée dans l'Orient au temps de saint Grégoire de Nazianze, V, 179, 180 et 347; mais elle l'était dans l'Occident au temps de saint Ambroise, 567. — Règlement du pape saint Sirice touchant la continence des clercs, VI, 101. — Témoignage de saint Epiphane sur la continence de clercs, 433. — Canons neuvième et dixième dans la lettre du pape saint Innocent à saint Victrice de Rouen, VII, 508. Canon premier dans la lettre du même pape à saint Exupère, évêque de Toulouse, 511. Canon quatrième dans la lettre du pape saint Innocent à Félix, évêque de Nocéra, 525. Doctrine de saint Jérôme, 696, 697. Canon vingt-sixième du concile d'Hippone, 715. Canon vingt-cinquième du troisième concile de Carthage, 721. Canon troisième du cinquième concile de Carthage, 734. Décret huitième du concile de Turin; Canon premier du premier concile de Tolède, 739. — Règlement du concile général de Carthage, VIII, 537. Canon troisième du

IV siècle.
IV siècle.
IV siècle.
348 ou 349.
386.
390.
404.
405.
V siècle.
IV et V siècle.
393.
397.
IV ou V siècle.
040.
401.
Après 402.

418. 419. concile de Rome, sous le pape saint Innocent, 545. Ordonnance du concile de Telle ou Télepte, 561. Canons troisième et quatrième du sixième concile de Carthage, 564. 461. Canon vingt-cinquième du même concile, 566. Continence recommandée aux prêtres 517. et aux diacres par un concile de Tours, 711, 712; et par celui de Girone, 748, 749. Avis VI siècle. d'un évêque nommé Véran sur la continence des clercs, 714. — Ecrit de saint Véran, 528. évêque de Cavaillon, sur la continence des prêtres, XI, 322, 323. Continence prescrite 533. même aux sous-diacres par le deuxième concile d'Orléans, 848. Continence prescrite aux évêques, aux prêtres et aux diacres par un concile de Tolède; par celui d'Huesca, 907; par celui de Terrassa, 912. — Continence ordonnée aux clercs par le huitième concile de Tolède, XII, 932; par le neuvième, 934. [Loi d'un concile de Carthage citée par le concile Quinisexte sur la continence des clercs, 961, note 1.] — Continence des clercs recommandée par Benoît VIII, XIII, 191, 192. Règlement sur ce point dans un concile de Rome sous saint Léon IX, 201. [Constitution pour l'Église de Milan sur la continence des clercs, 291, 292.] Loi d'Edmond roi d'Angleterre, 747. Décret d'un concile d'Angleterre, 757, 758. — Statuts du légat Golon, XIV, 1149. Voyez *Célibat*, *Incontinence* et *Concubinaires*, [Clercs.]

CONTINENTS hérétiques. V. *Encratites*.

CONTIUS. Voyez *Conte* (Antoine Le).

CONTRACTE, surnom donné à Hermann, auteur d'une Chronique et d'autres ouvrages, XIII, 182.

CONTRARIÉTÉS apparentes de l'Écriture sainte. Règles données par Anselme de Laon pour les concilier, XIV, 183.

CONTRITION. Livre de la Contrition du cœur, ouvrage faussement attribué à saint Augustin, IX, 287.

CONTUMELIOSUS, évêque de Riez. Saint Avit, évêque de Vienne, lui adresse une de V. 534. ses lettres, X, 558. — Le pape Jean II l'interdit de toutes ses fonctions et le condamne à être renfermé dans un monastère, XI, 118. Il appelle au pape saint Agapet, qui reçoit son appel, 120.

XI siècle. CONVERS ou FRÈRES LAIS. Guillaume, abbé d'Hirsauge, en est regardé comme l'instituteur, XIII, 484, 485.

[CONVERSATION. De la conversation des frères dans une mutuelle concorde et dilection; sermon de saint Ephrem, VI, 508. — De la rectitude de la conversation; sujet d'un sermon de saint Eloi, XI, 760.]

CONVERSION. Doctrine de saint Jean IV V siè Chrysostôme, VII, 17. — Doctrine de saint Augustin, IX, 314. Nécessité de la grâce pour la pénitence et la conversion du pécheur, 691, 692.

CONVERSION DE SAINT PAUL. Deux sermons de saint Bernard pour cette fête, XIV, 484. Discours de Pierre de Blois sur ce sujet, 778. Sermon de Guillaume d'Auvergne pour cette fête, 1027.

CONVIÉS. Homélie du pape saint Grégoire le Grand sur la parabole des conviés qui s'excusent de venir au festin du père de famille, XI, 461.

CONVOYON, abbé de Redon, député à V. 6 Rome, assiste à un concile qui condamne la simonie, XII, 407.

CONVULSIONS dont étaient saisies plu- IX siè sieurs personnes au tombeau de saint Firmin, XII, 371. Lettre d'Agobard sur ce sujet, 371 et 429, 530. Convulsions opérées à l'occasion des reliques déposées dans l'église de Saint-Bénigne de Dijon. Lettre d'Amolon IX siè sur ce sujet, 429.

COPIATES ou fossoyeurs clercs. Immunité que Constantius leur accorde, VI, 342. Témoignage de saint Epiphane, 432.

COPISTES ou ANTIQUAIRES. Eloge que Cassiodore fait de leur talent, XI, 233, 234.

COPRÈS (Saint), solitaire d'Egypte, V, 234. IV c V siè — Ce qui est dit de lui dans les Vies des Pères, écrites par Rufin d'Aquilée, VII, 474. — Il est visité par saint Pétrone, X, 160.

COPRIEN. Nom que les païens donnaient par dérision à saint Cyprien, II, 259.

COQUÉE (Léonard), de l'ordre des ermites de Saint-Augustin. Ses commentaires sur les livres de la Cité de Dieu, IX, 812.

CORACION, chef des Arsénoïtes millénaires, se rend à la vérité, II, 398 et 565.

CORAN (Ambroise). Voyez *Coriolan*.

CORBAN, mot syriaque : interprétation que saint Avit en donne, X, 554, 555.

CORBEIL, [ville de France.] Abaillard y XII siè transfère l'école qu'il avait établie à Melun, XIV, 318.

CORBIE, ville de [France autrefois de la province de] Picardie. Statuts de saint Adalard pour l'abbaye de Corbie, XII, 276. Privilége du pape Benoît III en faveur de cette IX siècl abbaye, 410. Lettre de Foulques de Reims IX siècl aux moines de Corbie qui avaient chassé leur abbé, 710, 711. Diplôme du pape Chris-

tophle en faveur de l'abbaye de Corbie, 743. [Priviléges nouveaux et confirmation des anciens, 837.] — Bulle du pape saint Léon IX en faveur de ce monastère, XIII, 209. Nécrologe de cette abbaye écrit par le moine Névelon, 525. — Le pape Innocent III permet à l'abbé de Corbie de porter l'anneau, XIV, 967.

CORBIE LA NOUVELLE en Saxe. Voyez *Corwey*.

[CORBIEN (Thomas Pierre). Son édition des Prescriptions de Tertullien, II, 86.]

Après 794. CORBIGNY, ville [dans l'ancien] Nivernais. Manassé, abbé de Flavigny, obtient de Charlemagne son consentement pour la construction du monastère de Corbigny, XII, 245, 246. Il n'est cependant bâti que sous Charles le Chauve, 246.

CORBINIEN (Saint), premier évêque de Fressingue. Etant moine et se trouvant importuné des visites qu'on lui rendait, il vient conter ses peines au pape saint Grégoire II qui l'ordonne évêque. Il prêche en France avec succès, puis se retire dans sa cellule près de Châtres; il retourne à Rome pour conjurer le pape de le décharger du ministère, XII, 605. Un concile lui ordonne de
724. reprendre ses fonctions. Il passe en Bavière où il fonde l'évêché de Friessingue, 605 et 606. Sa Vie écrite par Aribon Cyrinus, 129.

CORÇON ou COURÇON (Robert de). Voyez *Robert de Corçon*.

CORDER ou CORDIER (Balthazar), jésuite. Son édition grecque et latine des ouvrages attribués à saint Denis l'Aréopagite, X, 553. — Son édition du commentaire de Jean Philoponus sur l'ouvrage des six jours, et de son traité sur la Pâque, XI, 651.

CORDES (Jean de), chanoine de Limoges. Son édition de plusieurs opuscules d'Hincmar de Reims, XII, 689.

IV siècle. CORDOUE, ville d'Espagne. Osius, évêque de cette ville, III, 392 et suiv. — Elle devient la principale ville d'un royaume établi par les Mahométans, XII, 514. Persécution qui s'y élève contre les chrétiens, 514 et suiv. Mémorial des saints, ou les trois livres des martyrs de Cordoue, ouvrage de saint Euloge, 515 et suiv. Histoire de la translation des reliques de quelques martyrs de Cordoue à Paris, par Aimoin, 701. Concile tenu en cette ville au sujet des martyrs, 518 et XIII, 682, 683.

CORÉ, DATHAN et ABIRON. Leur révolte contre Moïse, I, 15.

II siècle. CORINTHE, capitale de l'Achaïe. Saint Denis, évêque de cette ville, I, 461, 462. — Concile qui y fut tenu sur la Pâque, 533, et II, 542. — Lettre synodale de ce concile, I, 533.

CORINTHIENS. Epîtres de saint Paul aux I siècle.
Corinthiens, I, 222 et suiv. Première et I siècle.
deuxième épître de saint Clément aux Corinthiens, 540 et suiv. Lettre de saint II siècle.
Soter, pape, aux Corinthiens, 464.

CORIOLAN (Ambroise), augustin. Son commentaire sur la lettre qui porte le nom de règle de saint Augustin, IX, 815.

CORMERI, bourg de Touraine. Son monastère dépendant de l'abbaye de Saint-Martin de Tours, rétabli par Alcuin, XII, 166.

CORNARIUS (Jean), médecin allemand. Voyez *Haguenbot*.

CORNEILLE le centenier. Témoignage que lui rend saint Augustin, IX, 529.

CORNEILLE (Saint), pape et martyr, I,
124 et suiv. Il est fait pape. Eloge qu'en a fait 251.
saint Cyprien, 124. Novatien s'élève contre lui, 124 et 125. Concile que saint Corneille tient à Rome, 125. Sa lettre à Fabius d'Antioche, 125 et suiv. Ses lettres à saint Cyprien, 127 et 128. Autres lettres de saint 252.
Corneille qui sont perdues, 128. Martyre de saint Corneille, 129 et 321. [Editions et traductions des lettres et fragments des écrits du pape saint Corneille, 130.] Lettres de saint Cyprien à saint Corneille, 312. Autre lettre de saint Cyprien à saint Corneille. Réponses de saint Corneille. Autres de saint Cyprien, 313. Saint Cyprien prend la défense de saint Corneille contre les calomnies des schismatiques, 313 et suiv. Lettre des 252.
pères du concile de Carthage en 252 à saint Corneille, 316, 317. Lettre de saint Cyprien à saint Corneille, 318. Autre, 319 et suiv. Lettre de saint Denis d'Alexandrie à saint Corneille, 403. Concile tenu à Rome par saint Corneille, 125, 558. — Décrétales faussement attribuées à saint Corneille, VI, 86. — Eglise bâtie à Rome en l'honneur de saint Corneille par le pape saint Léon, X, 178. — Son éloge par saint Maxime de Turin, 325. — [Histoire de la translation de ses reliques de Rome à Compiègne, XII, 704.] — On met la réforme dans l'église de Saint-Corneille, à Compiègne, en chassant les chanoines et mettant à leur place des moines de Saint-Denis, XIV, 374 et 378. Priviléges de cette église confirmés dans un concile tenu en cette ville, 1062. Diplôme du roi Philippe accordé à cette abbaye dans un concile de Paris, 1073.

CORNEILLE, disciple de saint Pacôme, III, 359.

IV ou V siècles. CORNEILLE, à qui saint Augustin écrivit une lettre, IX, 189, 190.

CORNEILLE, instituteur de saint Pierre Chrysologue dans les exercices de la vie monastique. Devenu évêque, il le consacre au service des autels, X, 6.

CORNUTUS, ou hexamètres moraux de Jean de Garlande, XIII, 230.

COROTIC, prince de Galles. Son incursion V siècle. en Irlande, X, 445. Lettres que lui écrit saint Patrice à ce sujet, 445 et 446.

[CORPET. Sa traduction française des poëmes de Paulin de Périgueux et de Fortunat, sur la vie de saint Martin, VIII, 122.]

CORPORAL. Grande nappe d'autel au temps de saint Grégoire, XI, 539.

CORPS HUMAIN. Erreur des Manichéens sur la nature du corps de l'homme, IV, 334. — [Discours où saint Ephrem prouve que le corps n'est point mauvais pr lui-même et que le démon n'en est pas l'auteur, VI, 454, 458.] — Différences observées entre le corps et l'âme par Mammert Claudien, X, 354. — Réflexions de Cassiodore sur le corps humain, XI, 241. — Livre d'Alphane, archevêque de Salerne, sur les quatre humeurs dont le corps humain est composé, XIII, 493. — Traité de la nature du corps et de l'âme, par Guillaume de Saint-Thierry, XIV, 387, 388. Voy. *Résurrection*.

CORPS DE JÉSUS-CHRIST. [Saint Ephrem prouve que le démon n'est pas l'auteur du corps de l'homme par la réalité du corps de Jésus-Christ, 458, 459, 460.] Question proposée par le comte Régin : Si le corps de Jésus-Christ était incorruptible. Réponse de saint Fulgence de Rusp, XI, 50, 51. — Homélie sur le corps et le sang de Jésus-Christ attribuée à saint Jean Damascène. Elle n'est point de lui, XII, 84, 85. Traité de saint Paschase Radbert sur le corps et le sang de Jésus-Christ, 533. Analyse de cet ouvrage, 533 et suiv. Editions qu'on en a données, 548. Ecrits anonymes à l'occasion de ce traité, 549 et suiv. Ouvrage de Ratramne, moine de Corbie, sur le même sujet, 556 et suiv. Autre par Gerbert, depuis pape sous le nom de Sylvestre II, 904. — Autre par Gézon, abbé de Tortone, XIII, 18 et suiv. Autre par Hériger, abbé de Lobes, 38. Autre faussement attribué à Guy d'Arezzo, 131. Autre par Hugues, évêque de Langres, contre Bérenger, 165, 166. Autre par le B. Lanfranc, 443 et suiv. Autre contre Bérenger, par Albéric, moine du Mont-Cassin, 494. Autre par Guitmond, évêque d'Averse, 517 et suiv. Autre par Nicolas, évêque de Méthone, 571, 572. — Autre par Geoffroi, abbé de Vendôme, XIV, 166. Traité de Guibert, abbé de Nogent, sur la vérité du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, 196, 197. Traité de l'abbé Abandus sur la fraction du corps de Jésus-Christ, 345.

CORRECTION FRATERNELLE. Comment 416. elle se faisait parmi les moines, IV, 537. — Doctrine de saint Jean Chrysostôme, VII, 188 et 236. — Morale de saint Augustin sur la correction fraternelle, IX, 171, 172, 226, 227, 228 et 238.

CORRECTION FRATERNELLE. [Sermon de saint Maxime de Turin, X, 326.]

[CORRECTION de soi-même, sermon de saint Ephrem, VI, 509.]

CORRECTION. Livre de la Correction et de V. 427. la grâce, ouvrage de saint Augustin, 519 et suiv.

CORRECTION des évêques et des papes. Ce que c'est que cet écrit de saint Pierre Damien, XIII, 323. — De la Correction de Gratien; ouvrage d'Antoine Augustin, archevêque de Tarragone, XIV, 761.

CORRECTIONS. Ce que prescrit la règle de saint Benoît à l'égard des corrections, XI, 169, 170. — Opuscule de saint Pierre Damien sur l'utilité des correc-tions, XIII, 320.

CORSE : île de la Méditerranée. Conver- 598. sion des idolâtres de cette île, XI, 438. Lettre du pape saint Grégoire le Grand concernant les affaires de cette île, 485, 486. Lettre du même au sujet des progrès de la foi dans cette île, 509, 510. 590. 596.

CORTASSE (Pierre-Joseph), jésuite. Sa traduction française du livre des Noms divins attribué à saint Denis l'Aréopagite, X, 553.

CORWEY ou CORBIE LA NOUVELLE, en 823. Saxe. Son monastère fondé par saint Adalard, XII, 275. — On y réunit Kaminat et XII siècle. Visbika, deux monastères de filles, XIV, 529.

COSALD, prêtre de l'Église de Verdun. XI siècle. Lettre que le pape Alexandre II écrit à son sujet à l'archevêque de Trèves et à l'évêque de Verdun XIII, 291.

COSME et DAMIEN (Saints), martyrs. V. 520. [Sermon de saint Augustin pour leur fête, XI, 836 et 841.] Monastère fondé sous leur nom par saint Benoît, 157. — Homélie de Georges de Nicomédie en leur honneur, XII, 735.

V siècle. COSME, prêtre de Phanir, bourg de Célésyrie, auteur d'une Vie de saint Siméon Stylite, et d'une lettre au nom du clergé et du peuple de Phanir, adressée à ce saint. Ces deux écrits conservés manuscrits au Vatican, X, 580. — [Ils ont été publiés par Assémani dans sa collection des Actes des Martyrs d'Orient et d'Occident, III, 353.] Analyse de la lettre et de la Vie de saint Siméon, 353 et suiv. Voyez aussi X, 580, 581.

COSME, évêque d'Epiphanie, et Sévérien d'Aréthuse, se séparent de la communion de Sévère, faux patrtarche d'Antioche. Ils lui font signifier un écrit par lequel ils le déposent de l'épiscopat. L'empereur Anastase ordonne à ce sujet que les deux évêques soient chassés de leur siége, puis il change de sentiment, XI, 107.

VI siècle. COSME d'Egypte, surnommé *Indicopleustès*, à cause de sa navigation dans les Indes. Après avoir longtemps exercé le commerce, et voyagé au loin, il embrasse la vie monastique. Sa Topographie chrétienne divisée en douze livres, XI, 186. Dessein de cet ouvrage, 186 et 187. Ce qu'il contient de remarquable, 187 et suiv. Sa Cosmographie générale. Ses Tables astronomiques et autres ouvrages qui sont perdus. Jugement sur son style. Editions de sa Topographie données par le père Montfaucon, 191. [Editions de ses œuvres dans la *Patrologie*, 186.]

COSME, diacre de Thèbes, XI, 490.

VII siècle. COSME, diacre d'Alexandrie. Traité sur la distinction des deux natures en Jésus-Christ, que lui adresse l'abbé saint Maxime, XI, 768. Lettres qu'il lui écrit, 768 et 769.

VII siècle. COSME L'ANCIEN, abbé de Jérusalem, est différent de l'évêque de Majume. Ses poésies, XI, 790. [C'est le même que Cosme, religieux italien dont il est parlé plus bas, 490, note 4, et XII, 68, note 4.]

743. COSME (Saint), évêque de Majume : [il est celui qu'on appelle Cosme le Jeune, XI, 790, note 4, et XII, 68, note 4.] Ce qu'en dit Suidas. Ses poésies, XI, 790. Collection et interprétation des histoires dont saint Grégoire de Nazianze fait mention dans ses poésies, 790 et 791. [Elle est publiée dans la *Patrologie grecque*], V, 362. — Commentaire de Théodore Prodrome sur ses hymnes en faveur de Jésus-Christ, XIV, 149.

VIII siècle. COSME, religieux italien, fait prisonnier sur mer, et racheté par le père de saint Jean Damascène, qui le donne pour instituteur à son fils, XII, 67. — [C'est lui qui est surnommé Cosme l'Ancien, XI, 790, note 4, et XII, 67, note 4.] Il se retire dans la laure de saint Sabas; il est fait évêque de Majume en Palestine; saint Jean Damascène lui dédie plusieurs de ses ouvrages, 67. [C'est Cosme le Jeune, ami et condisciple de saint Jean Damascène, qui devient évêque de Majume. Voyez XII, 67, note 4.]

[COSME Japyge de Matera. Son pëme en l'honneur de Théopompe et de ses compagnons martyrs, XII, 794.] XI siècle.

COSME, protovestiaire de l'empereur Léon le Philosophe. Ses discours en l'honneur de plusieurs saints, XII, 795. [Le discours sur saint Joachim et sainte Anne, parents de la sainte Vierge, est imprimé au tome CVI de la *Patrologie grecque ;* il est précédé d'une notice d'Oudin, et est suivi d'un canon pour la fête de la Conception de la très-sainte Mère de Dieu, avec des strophes en acrostiches. On place la mort de Cosme vers 920.] X siècle.

COSME Ier, patriarche de Constantinople, couronne l'empereur Alexis Comnène, et sa femme Irène. Pénitence qu'il impose à l'empereur et à toute sa famille, XIV, 139. 1081.

COSME II, l'Attique, patriarche de Constantinople, succède à Michel Oxite. Il est déposé dans un concile pour son attachement au moine Niphon, XIV, 119. 1146.

COSME, doyen de l'Église de Prague, confondu par plusieurs auteurs avec Cosme, évêque de Prague, mort à la fin du XIe siècle. Année de sa mort, XIV, 173. Sa Chronique de Bohême, 173 et 174. Editions qu'on en a faites, 174. 1125.

COSME, évêque de Prague, confondu par plusieurs auteurs avec Cosme, doyen de la même Église et auteur de la Chronique de Bohême, XIV, 173. 1091-1098.

COSMOGRAPHIE générale : ouvrage de Cosme d'Egypte, qui est perdu, XI, 191. Auteurs sur la cosmographie indiqués par Cassiodore, 232, 233. — [Abrégé de Cosmographie donné par Honoré d'Autun, XIV, 298.]

COSROES II, roi de Perse : voyez *Chosroës II.*

[COSTADONI édite avec Mittarelli un sacramentaire ancien, XIII, 23.]

COSTER, COSTIER, ou COSTERS (Jean), chanoine régulier de Saint-Martin de Louvain. Son édition des œuvres de saint Ambroise, V, 583. — Ses soins pour une édition

des œuvres de saint Augustin, IX, 815. — Son édition du traité de saint Paschase Radbert : du Corps et du Sang de Jésus-Christ, XII, 549. — Son édition des traités de saint Paschase Radbert, de Lanfranc et de quelques autres sur l'Eucharistie, XIII, 448.

COTELIER (Jean-Baptiste), professeur de langue grecque. Son édition des Pères apostoliques : saint Barnabé, I, 285; Hermas, 338, 339; saint Clément, 361; saint Ignace d'Antioche, 388; saint Polycarpe, 398. — Son édition de quatre homélies de saint Jean Chrysostôme sur les Psaumes, VII, 436.

COULAINE, en Touraine, ou COULÈNE, près du Mans. Concile tenu en ce lieu, XIII, 671.

COULÉON, l'un des chefs des Pauliciens, se convertit à la foi catholique, XIV, 141.

341. COULPE, pratique monastique, IV, 404.

COUR des princes. Voyage des clercs et des évêques à la cour de l'empereur; canon deuxième du concile d'Antioche, III, 468. Voyages des évêques à la cour; canons septième, huitième, neuvième et vingtième du concile de Sardique, 486, 487, 488, 489.

3 47 [ou 343].

COUR de Rome. Livre de Jean de Sarisbury : De l'État de la cour de Rome, XIV, 679.

III siècle. COURONNE. Livre de la Couronne du soldat, ouvrage de Tertullien après sa chute, II, 62, 63. Couronnes des idolâtres : canon cinquante-cinquième du concile d'Elvire, 611. — Poëme des couronnes par Prudence, VIII, 102, 103.

[COURONNÉS. Les quatre saints couronnés, martyrs : Prologue de leur passion par Pierre de Naples, XIII, 602.]

COURONNEMENT des rois et des reines. Bénédictions et prières à ce sujet, XII, 663. Couronnement des papes et des empereurs. Innovations faites à ces cérémonies dans le XIIe siècle, XIV, 941.

COURSE SPIRITUELLE, ouvrage d'Othlon, moine de Saint-Emmeran de Ratisbonne. Idée de cet ouvrage, XIII, 280.

COURTIN (Jacques de). Sa traduction en vers français des hymnes de Synésius, VIII, 34.

COURTISANES. Ce que dit saint Ephrem à une courtisane d'Edesse, VI, 2. Conversion d'une fameuse courtisane de Phénicie, VII, 235.

COURTISANS. Polycratique ou amusement des courtisans, ouvrage de Jean de Sarisbury, XIV, 676.

COUSIN, l'un des chefs des Pauliciens, soutient les erreurs de la secte contre l'empereur Alexis Comnène, XIV, 141.

COUSIN (Louis), président en la Cour des monnaies. Sa traduction française de l'Exhortation aux Gentils, ouvrage de Clément d'Alexandrie, I, 606; — du traité d'Eusèbe contre Hiéroclès, III, 311, 312; de son Histoire ecclésiastique; de la Vie de Constantin, 316; — de l'Histoire tripartite, VIII, 525; — de l'Histoire ecclésiastique de Théodoret, X, 141; — de l'Histoire de Théodore le Lecteur, XI, 105; de l'Histoire ecclésiastique d'Évagre, 420; — de la Vie de Charlemagne écrite par Éginhard, XII, 354; de la Vie de Louis le Débonnaire, par Thégan, 396; de celle qui fut écrite par l'Astronome, 397; de l'Histoire de Nithard, 496. — [Sa traduction française des neuf premiers livres des Annales de Nicétas Choniate, XIV, 1176.]

[COUSIN (Victor). Son édition des œuvres d'Abailard, XIV, 332, 336, 338, note 3, et 341.] XIX siècl

COUSINS GERMAINS. Traité de Zonare pour prouver que deux cousins germains ne peuvent successivement épouser la même femme, XIV, 157 et 1046.

COUSTANT (Pierre), bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur. Son édition des œuvres de saint Hilaire de Poitiers, IV, 88. — Il est auteur de la critique et des tables des sermons faussement attribués à saint Augustin, IX, 816.

COUTUME. Doctrine de Tertullien, II, 65; — de saint Jean Chrysostôme, VII, 162. — Variété des coutumes observées dans différentes églises, VIII, 520, 521 et 532, 533. — Les coutumes des églises étant différentes, saint Grégoire permet au moine Augustin de choisir les meilleures pour les introduire en Angleterre, XI, 524, 525. — Coutumes d'Angleterre qui ont fait le sujet du différend entre Henri II et saint Thomas de Cantorbéry, XIV, 662 et suiv. III siècle

COUVENIER (Georges), chancelier de l'université de Douai. Son édition de l'Histoire de l'Église de Reims, par Frodoard, XII, 843.

COVESHAM, monastère situé dans le territoire de Worchester. Histoire de sa fondation, XII, 23. V. 710.

COXANE, abbaye dans la province de Narbonne. Conciles qui y furent tenus, XIV, 1053.

COYAC, ville située en Espagne dans le diocèse d'Oviédo. Concile qui y fut tenu, XIV, 1057.

COYSSARD (Michel), jésuite. Sa traduction française des Dialogues de saint Grégoire, XI, 586.

CRABBE (Pierre), franciscain, l'un des éditeurs des lettres du pape saint Léon, X, 274. — Son édition du *Breviarium* du diacre Libérat avec une appendice, XI, 305.

I siècle. CRAINTE. Doctrine de saint Ignace, I,
II siècle. 387, n. 6; de Clément d'Alexandrie, 576 et
III siècle. 598; — de Tertullien, II, 73; d'Origène,
IV siècle. 243; de saint Hilaire, IV, 79; de saint Athanase, 227; de saint Basile, 542; — de saint Ambroise, V, 408 et 557. [Crainte servile d'après Didyme l'Aveugle, 628. — Traité de la crainte par saint Zénon, évêque de Verceil, VI, 274. Discours de saint Ephrem intitulé : De la crainte de l'esprit, 598.] —
IV siècle. Doctrine de saint Jean Chrysostôme, VII, 68.
416. — Sermons de saint Augustin sur la crainte
IV ou V siècle. de Dieu, IX, 241, [841, 842.] Doctrine du
IV et V siècles. même, 144, 227, 428, 439, 476, 806, 807. — Discours d'Isaac l'Ancien sur la crainte de Dieu et de la mort, X, 578. — Traité d'Agobard sur l'espérance et la crainte, XII, 376, 377. — Poëmes de Fulbert de Chartres sur la crainte, l'espérance et l'amour, XIII, 88. Doctrine de Robert Pullus sur la crainte des peines de l'enfer, XIV, 396.

[CRAMER. Ses chaînes sur le Nouveau Testament, X, 346.]

V. 1072. CRAON, prieuré en Anjou. Différend entre l'abbaye de Vendôme et celle de Saint-Aubin d'Angers au sujet de ce prieuré, XIII, 463 et 510 et suiv. Ecrits concernant cette affaire, 511, 512.

II siècle. CRÉATION. Doctrine de saint Irénée, I, 503, 504. — [Témoignage d'Origène, II, 156;] — [de Macaire Magnès, III, 156;] —
III siècle. de saint Athanase, IV, 203. [Doctrine de l'o-
IV siècle. rateur Victorin, 330;] — de saint Ephrem,
V siècle. VI, 56 et [443, 453 et suiv., 461.] — Six homélies de saint Sévérien, évêque de Gabales, sur la création, VII, 205 et suiv. — Poëme de Prudence sur la création du monde, VIII, 106. — Doctrine de saint Augustin, IX, 35, 36 et 68. Discours attribué au même sur la création du premier homme, 288. [Création du monde d'après saint Augustin, 828.] — Discours de Théodoret, X, 93; de Basile de Séleucie sur la création du monde; sur celle des anges et de l'homme, 164. — Réponse de saint Fulgence à une question sur la création, XI, 36, 37. Doctrine de saint Fulgence sur la création, 64. Dialogue de la création du monde, ouvrage de Zacharie, évêque de Mitylène, dans lequel il prouve que le monde n'est pas éternel, 270, 271. Considérations d'Anastase le Sinaïte, 599. 600. Discours de Léontius, évêque d'Arabisse, sur la création, 645. — Ouvrage sur la création attribué à Siméon Logothète, XIV, 654. Voyez *Hexaméron*.

CRÉATURES. Traité des créatures par saint Méthode, évêque de Tyr, III, 66, 67. [Ce qu'en dit saint Ephrem, VI, 453 et suiv. Il invite chacune des créatures à célébrer les années de l'Enfant Jésus, 484.] — De l'ordre des créatures, ouvrage de saint Isidore de Séville, XI, 725, 726.

CRÉDIBILITÉ. Motifs de crédibilité à l'égard de la religion chrétienne, IX, 255; à l'égard de l'autorité de l'Église, 334, 335.

CREIXAN. Concile tenu en cette ville, XIV, 1112.

CRÉMENCE (Saint), martyr à Saragosse, 304.
III, 44.

CRÉMIEU, petite ville du Dauphiné. Concile qui y fut tenu, XIII, 668, 669.

[CRÉMONE, ville d'Italie. Lettre du pape Alexandre II au clergé de Crémone, XIII, 291, 292.]

CRESCENCE, avec qui disputa saint IV siècle.
Alexandre, évêque d'Alexandrie, au sujet de la pâque, III, 105.

CRESCENCE, sénateur puissant à Rome, 997.
chasse le pape Grégoire V et met à sa place Philagathe, qui prend le nom de Jean XVI; l'empereur Otton III lui fait couper la tête, XII, 900. — Crescence est frappé d'anathème, XIII, 763.

CRESCENT, philosophe cynique, cause II siècle.
du martyre de saint Justin, I, 410.

CRESCENT, évêque de Syracuse. Voyez *Chrest*.

CRESCONIUS, évêque de Villerège. Sujet 397.
d'un règlement du concile général de Carthage, VII, 723. — On y revient encore dans un concile postérieur, VIII, 538.

CRESCONIUS, tribun à qui saint Augus- 410.
tin écrit une lettre, IX, 110.

CRESCONIUS, grammairien, donatiste. 406.
Quatre livres de saint Augustin contre lui, IX, 399 et suiv.

CRESCONIUS, moine d'Adrumet, va trouver saint Augustin à Hippone, IX, 513.

CRESCONIUS, évêque en Afrique. Sa col- VII siècle.
lection de canons, XI, 808, 809. [Edition de

cette collection;] nous n'avons plus le poëme en vers hexamètres où il décrivait les victoires de l'empereur Léon sur les Sarrasins, 809.

1000. CRESPY en Valois, dans l'Ile de France [aujourd'hui du département de l'Oise]. Le prieuré de cette ville était une abbaye; temps de sa fondation, XIII, 110.

X siècle. CRÈTE, île de la Méditerranée. Histoire de la prise de cette île écrite par Théodose, diacre de Constantinople, XIII, 51.

CRIBELLIUS (Georges), prêtre. Son édition des œuvres de saint Hilaire, évêque de Poitiers, IV, 87; — des œuvres de saint Ambroise, V, 583.

CRIMES. Le soixante-unième canon apostolique défend d'admettre à la cléricature ceux qui sont convaincus de crimes, II, 585. — Différence que saint Augustin remarque entre le crime et le péché, IX, 476. — Comment Paul Orose les distingue, X, 5. Sentiment de Fastidius, 153. — [Capitulaire
1215. de Charlemagne relatif à la punition des crimes, XII, 243.] — Canon du concile de Latran qui prescrit la manière de procéder pour la punition des crimes, XIV, 1164.

405. CRIMINELS. Poursuite des criminels : objet du canon cinquième dans la lettre du pape saint Innocent à saint Exupère de Toulouse, VII, 511. — Les évêques peuvent-ils intercéder pour eux? Saint Augustin répond à cette question, IX, 134, 135. — Dans le IXe siècle on ne refusait point, en France, les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, ni la sépulture aux criminels condamnés à la mort, XII, 710.

CRINITUS (Pierre). Son édition des œuvres de saint Cyprien, II, 382.

CRISPE, fils de Constantin le Grand, accusé de divers crimes et mis à mort, III, 125.

CRISPIN, gouverneur d'une partie des Gaules, III, 42.

IV siècle. CRISPIN, auteur de la vie de saint Parthène, évêque de Lampsaque, VI, 291.

CRISPIN, évêque donatiste. Lettre que lui écrivit saint Augustin, IX, 82; autre, 88. Possidius entre en conférence avec Crispin, 563.

CRISPIN, père du pape saint Hilaire, X, 335.

CRISPIN. Généalogie de la maison des Crispin, XIII, 459. Voyez *Milon*, *Guillaume*, *Gislebert*.

304. CRISPINE (Sainte), martyre en Afrique, III, 38 et suiv. — [Ses actes sont sincères, XII, 715.]

CRISPION, archidiacre de saint Epiphane, VI, 380.

CRITHOPHAGE, surnom du saint anachorète Macédonius, X, 57.

CRIVELLI [et non CRINELLI] (Hubert), archevêque de Milan et cardinal, est élu pape et prend le nom d'Urbain III, XIV, 933. Voyez *Urbain III*.

CROISADES. Projet de croisade formé par 1074.
le pape saint Grégoire VII, XIII, 357. Croi- 1095.
sade ordonnée par le concile de Clermont, 431 et 433. Prêchée par le pape et les évêques, 433 et 434. Histoire de la croisade sous Urbain II, par Grégoire de Terracine, 498. Différents historiens de la croisade, 512, 529 et suiv. Histoire de la croisade, par Jacques Bongars, sous le titre : *Gesta Dei per Francos;* pièces qu'elle contient, 529 et suiv. Anonyme sur la croisade, ou Abrégé de l'histoire de la croisade, par Pierre Tudebode, 529 et 530. [Voyez 529, note 3, où l'on prouve que cet ouvrage est celui de Pierre Tudebode.] Histoire de la croisade, par le moine Robert, 530. Autre, par Baudri, évêque de Dol, 530 et 531. Autre, par Raimond d'Agiles, chanoine du Puy, 532, 533. Histoire de l'expédition de Jérusalem, par Albert, trésorier de l'église d'Acqs, 533, 534. Histoire du pèlerinage des Français à Jérusalem, par Foucher, moine de Chartres; Histoire des guerres d'Antioche, par Gautier; Histoire de Jérusalem, par Guibert, abbé de Nogent, 534 et 535. Histoires anonymes de la croisade, 535. Histoire de la croisade, par Guillaume de Tyr, 535 et suiv. Histoire de Jérusalem, par Jacques de Vitri, évêque d'Acre, cardinal, 537, 538. Histoire anonyme de Jérusalem. Monuments concernant la croisade; autres monuments. Description géographique de la Palestine et des provinces voisines, par Marin Sanuti; Histoire de la croisade de Conrad et de Louis VII, par un anonyme, 538. Histoire de la croisade, par Pierre Tudebode, 538 et 539. [Histoire de la croisade de Louis VII, par Odon de Deuil, 539, 540.] Histoire anonyme de la guerre sainte; histoire de la croisade, par Foulques, 540. Autre, par Gilon de Paris, 540 et 541. Les Actions de Tancrède, par Radulphe, 541. Histoire de Jérusalem, par Ekkehard, 541 et 542. Histoire de la croisade, par un anonyme; chronique de la Terre Sainte, 543. Chronique de l'Angleterre relativement à la croisade, 542, 543. Histoire de la croisade, par Guillaume de Tyr [et sa continuation]; Histoire de la prise et de la ruine

d'Acre, 542. Chronique d'Otton et de Frisingue, 543 et 544. Annales de Roger de Hoveden, 544. Expédition de Frédéric Barberousse contre les Turcs, 544 et 545. Croisades des Saxons ; ce que c'est, 545. [Autres documents sur les croisades, 545 et 546. — Histoire en vers de la première croisade, par Raoul Tortaire est restée manuscrite, XIV, 79.] Poëme de Marbode sur l'utilité de la croisade, 228. Seconde croisade publiée par le pape Eu-
1146. gène III, 271. Prêchée par saint Bernard, 422, 449 et 455. Traité de Pierre de Blois en faveur de la croisade, 778. [Efforts du pape Célestin III pour provoquer une nouvelle croisade contre les Turcs, 944, 946. Lettres d'Innocent III relatives à la croisade et aux croisés, 980 et suiv., 990, 999 et suiv.] Constitution du pape Innocent III touchant la croisade, 1016.
1215. Décret du concile de Latran concernant la croisade, 1096. Décret du concile de Toulouse qui ordonne une croisade contre les Maures d'Espagne, 1091. Croisade de Louis le Jeune ; ce prince en déclare le dessein ; il y invite les peuples, 1118 ; saint Bernard les y exhorte, mais il refuse d'en être le chef ; on en règle la route et on fixe le jour du départ, 1119. Croisade contre les Albigeois, 1150. Lettres d'Innocent III relatives à cette croisade, 1009.

CROISÉS. [Chant des croisés, par Berthier, XIII, 546.] — L'empereur Alexis Comnène dresse des embûches aux croisés, 436, et XIV, 140. Ils écrivent au pape Pascal II ; réponse du pape, XIV, 129. Conduite des croisés envers les Juifs, 174. [Discours de Nicétas Choniate sur les monuments détruits par les croisés, 1176.] Canon du premier concile général de Latran sur les croisés, 1096.

CROIX DE JÉSUS-CHRIST. Divers témoi-
II siècle. gnages des anciens sur la croix ; témoignage
III siècle. de saint Justin, I, 443 ; de saint Irénée, 529 ; de Minutius Félix, 555 ; — de Tertullien, II, 79 ; d'Origène, 218, 219. Autre, dans les ac-
IV siècle. tes de saint Boniface, 477. Témoignage de Lactance, 518. — Autre, dans les actes de saint Théodote, III, 16. Témoignage de Ju-
IV siècle. lius Maternus, 312 ; — de saint Cyrille de Jérusalem, V, 78 ; de saint Ambroise, 529 ; — de saint Jean Chrysostôme, VII, 47, 82, 142, 420 ; de saint Jérôme, 687 ; — de saint Paulin, VIII, 72. [Éloge de la croix, par Eusèbe d'Alexandrie, 304. Homélie sur la croix et la transfiguration, par Timothée, prêtre d'Antioche, 386.] Témoignage du poëte Prudence, 103 ; — de saint Augustin, IX, 511, 767 et 789, 790 ; de saint Léon X, 189, 190 ; — de Rustique, diacre de Rome, XI, 301 ; d'un concile de Tyr, 821. — Mystère de la croix ; discours de saint Éphrem sur la croix du Sauveur, VI, 41. — Homélie de saint Jean Chrysostome sur la croix et le cimetière, VII, 82. Deux homélies de saint Jean Chrysostôme sur la croix et le bon larron, 82, 83. Homélies sur la croix, attribuées faussement à saint Jean Chrysostôme, 259. Plusieurs homélies sur la croix, faussement attribuées à Jean de Jérusalem, 502. — [Sermon de saint Augustin sur la croix et le bon larron, IX, 841.] — Différents poëmes de Fortunat en l'honneur de la sainte croix, XI, 404. Discours de Marc l'Ermite sur la croix ; il est encore manuscrit, 642. — Hymne de saint Théodore Studite sur la croix, XII, 309. Deux livres de Raban Maur en l'honneur de la croix ; idée de cet ouvrage singulier, 448, 449. Poëme de Raban Maur sur la croix, 459. Deux poëmes en vers héroïques en l'honneur de la croix, attribués à Milon, moine de Saint-Amand, 604. — Des louanges de la sainte croix, ouvrage d'Adelbolde, évêque d'Utrecht, XIII, 75. Vers de Fulbert de Chartres sur la sainte croix, 88. Sermons de saint Odilon, abbé de Cluny, pour les fêtes de la sainte croix, 155. Homélie du patriarche Jean Xiphilin sur la croix, 338. — Traité de la mesure de la croix, faussement attribué à saint Anselme, archevêque de Cantorbéry, XIV, 35. Sermons du vénérable Hidelbert sur la sainte croix, 215. Livre d'Arnaud, abbé de Bonneval, intitulé : Des sept paroles de Jésus-Christ sur la croix, 618. Epigramme d'Arnould de Lisieux sur Jésus-Christ attaché à la croix, 759. — Signe de la croix ; témoignage de Tertullien sur l'usage du signe de la croix, II, 79. Anciens témoignages sur l'usage du signe de la croix, 518, 630, III, 60, 79, 97. — Témoignages d'Eusèbe de Césarée, III, 239, 383, 388 ; — de saint Athanase, IV, 228 ; — de saint Cyrille de Jérusalem, V, 46, 78 ; de saint Grégoire de Nazianze, 197, 302 et 328 ; — de saint Éphrem, VI, 35, 36, 41, 68, 69 [et 464, 465] ; — de saint Jean Chrysostôme, VII, 47, 183, 233, 234, 253, 420 ; de Rufin d'Aquilée, 454 ; de saint Jérôme, 588 et 687, 688. — Vertu du signe de la croix ; témoignage de saint Nil, solitaire du Sinaï, VIII, 72 ; de saint Cyrille d'Alexandrie, 226, 227, 315, 335. Témoignage du poëte Prudence, 102 et 106. — Témoignage de saint Augustin, IX, 767 et 790 ; — de

Théodoret, X, 134. L'usage du signe de la croix recommandé par saint Maxime de Turin, 322. — Signe de la croix imprimé sur des pains, XI, 389. Usage fréquent du signe de la croix chez les moines de saint Colomban, 620. — Signes de la croix au canon de la messe, XII, 34. Signe de la croix employé à toutes les fonctions ecclésiastiques, 327. Manière de faire les signes de la croix sur des oblations, 408. Les laïques peuvent bénir la table avec le signe de la croix, 583. Vénération pour le signe de la croix, recommandée par le concile Quinisexte, 963. — Bois de la croix : témoignage d'Eusèbe de Césarée, qui peut regarder l'invention de la croix, III, 225. — Témoignage de saint Cyrille de Jérusalem, V, 78; de saint Ambroise, 529; — de Rufin d'Aquilée, VII, 469 et 482, 483; — de saint Paulin de Nole, VIII, 71, 72; de Sulpice Sévère, 114, 115; de l'historien Socrate, 516; de Sozomène, 528; — de Théodoret, X, 134. — Fragment de la vraie croix donné à l'église de Saint-Pierre de Rome par sainte Hélène, XII, 575. — Parcelle de la vraie croix dans l'anneau de sainte Macrine, VI, 253. — Une parcelle de la vraie croix éteint un incendie, VIII, 93. — Un morceau de la vraie croix envoyé par Jean, évêque de Jérusalem, à saint Avit de Vienne, X, 558. — L'empereur Justin envoie à sainte Radegonde un morceau de la vraie croix qu'elle dépose dans le monastère fondé par elle à Poitiers, XI, 411. Un grand morceau de la vraie croix, conservé à Apamée, est suivi d'une lumière miraculeuse pendant qu'on le portait en procession dans l'église, 416. Huile qui découlait du bois de la croix, 512. La sainte croix est emportée de Jérusalem par les Perses, 697. Portion de la vraie croix conservée et honorée dans une église de Constantinople, 802. — Traité de Francon, écolâtre de Liége, sur le bois de la vraie croix, XIII, 341, 342. — Poëme du vénérable Hildebert sur l'invention de la sainte croix, XIV, 222. Trois livres de Bérengaude sur le même sujet; autre du même sur le mystère du bois de la croix, 238. Morceau du bois de la croix donné à saint Bernard, 439. Discours d'Alexandre, moine de Chypre, sur l'invention de la sainte croix, 655. Sermon de Guillaume d'Auvergne sur la fête de l'invention de la sainte croix, 1027. — Culte de la croix : témoignage sur l'adoration de la croix dans les actes de sainte Euphémie, III, 50. — Homélie sur l'adoration de la croix, faussement attribuée à saint Jean Chrysostôme, VII, 142. Opuscule faussement attribué à saint Jean Chrysostôme sur l'adoration de la croix, 335. Témoignage de saint Jérôme sur l'adoration de la croix, 687. — Hymne composée par Fortunat, XI, 316. Au VIe siècle. on adorait le bois de la vraie croix le mercredi et le vendredi de chaque semaine, 372 et 389. Il y avait une croix qui demeurait en tout temps sur l'autel, 389. La vénération que les chrétiens ont eue pour la croix justifiée contre les Juifs, 664, 665. Deux homélies de saint Sophrone de Jérusalem sur l'exaltation et l'adoration de la sainte croix, 705. Homélie de Pantaléon sur l'exaltation de la sainte croix, 791. — Deux discours d'André de Crète sur cette fête, XII, 57. Vers attribués au même sur cette fête, 58. [Discours de saint Germain, patriarche de Constantinople, sur l'adoration de la croix, 42.] Doctrine de saint Jean Damascène sur le culte qu'on doit aux images de la croix, 96. Discours de saint Théodore Studite sur l'adoration de la croix au milieu du carême, 309. Le culte de la croix défendu par Dungal contre Claude de Turin, 327. Traité d'Eginhard sur le culte de la croix, 357. Témoignage de Jonas, évêque d'Orléans, sur le culte de la croix, 393. Réponse du pape saint Nicolas Ier aux consultations des Bulgares sur le culte dû à la croix, 588. — [Pièce de vers par Jean Scot sur le crucifiement de Jésus-Christ, XII, 609. Discours de Pierre de Sicile sur la vénération due à la croix, 624.] Homélie de David Nicétas le Paphlagonien sur le culte dû à la croix, 736. Discours de Léon VI sur l'exaltation de la croix, 775. — [Hymne sur la sainte croix, par Héribert, évêque d'Eischtœdt, XIII, 117.) Le culte de la croix défendu par Gérard de Cambrai contre les mépris des Manichéens, 162. Discours de Pierre Damien pour l'exaltation de la croix, 309. Témoignage d'Ulric, moine de Cluny, sur l'adoration de la croix, 473. — Témoignage de Pierre Alphonse, juif espagnol converti, XIV, 172. Témoignage de Pierre le Vénérable sur le culte de la croix, 519, 520. Statut de Cluny, 523. [Éloge de la croix, par Lebert ou Egbert, 599.] Homélies de Théophane Céraméus sur l'exaltation de la sainte croix, 655. [Sermon de Nicolas, secrétaire de saint Bernard, sur cette fête, 736. Répons et leçons attribués au même pour la fête de la croix, 737. Sermon d'Alain de Lille sur le mystère de la croix, 870.] Sermon de Guillaume d'Auvergne sur la

même fête, 1027. — Monastères ou églises en l'honneur de la sainte croix; l'église de la Sainte-Croix à Paris, nommée depuis Saint-Vincent, et aujourd'hui Saint-Germain-des-Prés, fut bâtie par le roi Childebert et dédiée par saint Germain, évêque de Paris; depuis quand elle porte le nom de Saint-Germain, XI, 309. Monastère bâti à Poitiers par sainte Radegonde en l'honneur de la sainte croix, 315. — Capitulaire de Louis le Débonnaire concernant ce monastère, XII, 381. Lettre d'Hincmar de Reims aux religieuses de cette abbaye qui se disposaient à élire une abbesse, 686. — Privilége accordé au monastère de la Sainte-Croix à Bordeaux, par le pape Benoît IX, XIII, 196. L'église de Notre-Dame de Solac lui est adjugée, puis réclamée par l'abbaye de Saint-Sever; jugement du légat Amé qui assure à l'abbaye de Sainte-Croix de Bordeaux la possession de l'église de Saint-Michel, 595. — L'église de Sainte-Croix d'Engle est soumise à certains égards au monastère de Sainte-Croix de Poitiers, XIV, 103. — Croix miraculeuses; croix lumineuse qui apparaît à Constantin et à ses soldats, III, 120, 121. — Autre croix lumineuse qui fut vue à Jérusalem, V, 26. Difficultés sur la date de cette apparition, 57 et suiv. Lettre de saint Cyrille à Constantin sur ce prodige, 57. — Témoignage de Sozomène sur ce prodige, VIII, 530. — Autres croix miraculeuses au temps de Julien l'Apostat, 200, 201, VI, 350 et VII, 183. — Diverses remarques sur la croix : croix sur le casque de l'empereur Constantin et sur le bouclier de ses soldats; statue de Constantin tenant une croix, III, 131. Constantin fait mettre la figure de la croix sur divers ouvrages publics, 126. Il défend le supplice de la croix, 144. — Sainte Macrine portait à son cou une croix de fer, VI, 252. — Les empereurs portaient la croix sur le front, VII, 183. Les moines de saint Pacôme portaient sur leur coule une croix rouge, 490. — La croix pectorale au VIe siècle n'était pas un ornement particulier aux évêques, XI, 373. — Croix plantées dans les campagnes, devenues un objet de superstition, et supprimées par ordre du concile de Soissons, XIII, 608. [Hymne du vénérable Bède sur saint André devant être dite près de la croix, XII, 4.] Ce que c'est que se tenir à la croix, 107. Épreuve de la croix défendue par Charlemagne et par Louis le Débonnaire, 379. [Vers de Jean Scot sur les croix, 609.]

CROME (Saint), prêtre et solitaire, VII, 485. — Visité par Pétrone, X, 161.

CROMION (Saint), martyr d'Alexandrie, III siècle.
II, 402.

CROSOLAN ou CHRYSOLAN (Pierre), archevêque de Milan. Voyez *Pierre Grosolan.*

CROSSE, ou bâton pastoral. Témoignage de l'abbé Rupert, XIV, 287. [Témoignage d'Honoré d'Autun, 296.]

CROYLAND. Histoire de ce monastère, par le moine Ajo, XII, 845. Histoire de cette abbaye, continuée et compilée par l'abbé Ingulphe, XIII, 601, 602. Plusieurs terres 850.
accordées à ce monastère par le roi Bertulfe, 682. Rétablissement de cette abbaye 948.
par le roi Edrède, 750. — L'histoire de cette abbaye, continuée par Pierre de Blois, XIV, 783.

CRUCIFIX couvert par un ordre du ciel, XI, 375.

[CRUCIUS MAGNUS, doyen de la faculté de théologie protestante à Gottingue. Ses deux dissertations sur Macaire Magnès, III, 156.]

[CRUICE (Mgr), évêque de Marseille. Son XIX siècle.
choix des écrits de saint Jean Chrysostôme, VII, 43.]

CTÉSIPHON, à qui saint Jérôme écrivit 415.
contre les erreurs de Pélage, VII, 615 et suiv.

CUAU, près Clermont en Auvergne. Concile tenu à Cuau, XIV, 1083.

CUCUSE, petite ville située dans les déserts du mont Taurus. Lieu de l'exil de saint Chrysostôme, VII, 10, 11.

CUDARUS, sarrasin, à qui Manès écrivit, IV, 343.

CUENCE (Saint), martyr de Saragosse, 304.
III, 44.

CUEVERET (Pierre). Sa traduction française de plusieurs discours de saint Ephrem d'Edesse, VI, 71.

CUJAS (Jacques), jurisconsulte. Son édition des œuvres de Lactance, II, 520.

CULCIEN, gouverneur d'Egypte, III, 53; 307.
condamne à mort saint Philélas et saint Philorome, 54, 55.

CULTE. Du vrai culte. Sixième livre des IV siècle.
Institutions divines de Lactance, II, 501. IV siècle.
Doctrine de Lactance sur le culte de Dieu, 508, 509. — Doctrine de saint Augustin sur le culte des reliques, IX, 59, 324 et suiv.; sur le culte des idoles, 184, 220; sur le culte des saints, 240, 303; sur le culte de Dieu, 303. — Doctrine de saint Pierre Chrysologue sur le culte ecclésiastique, X, 15. — Culte

de latrie et culte de dulie distingués par Chrétien Druthmar, XII, 420.

CUMANUS : poëme qui contient la description de la prise et du démantellement de la ville de Côme par les Milanais, XIII, 507.

CUM-DIUS (Laurent). Son édition d'une chaîne sur Job, par Nicétas d'Héraclès, XII, 913.

VII siècle. CUMÉEN, ou CUMIAN, ou CUMIN, abbé en Hibernie. Son Pénitentiel qui a beaucoup de rapport avec celui de saint Colomban, XI, 627 et 738. Lettre donnée sous son nom par Ussérius. Edition de son Pénitentiel; [édition des écrits de Cuméen dans la *Patrologie latine*], 738.

CUMNÉNÉUS ALBUS, auteur d'une Vie de saint Colomba, apôtre des Pictes; lettre qui lui est attribuée, XI, 802.

CUNÉGONDE (Sainte), impératrice, couronnée par le pape Benoît VIII (et non XII) XIII, 64.

CUNON, abbé de Sibourg, puis évêque de Ratisbonne, à qui l'abbé Rupert dédie plusieurs de ses ouvrages, XIV, 280 et suiv.

CUPERT (Gisbert). Sa préface au traité de Lactance : De la Mort des persécuteurs, II, 521.

CUPIDITÉ. Doctrine de saint Augustin sur la cupidité, IX, 451. — Homélie d'Ambroise Autpert, XII, 124.

CURÉS. Témoignage de Riculfe, évêque de Soissons, sur les curés, XII, 746, 747. — Canons d'un concile d'Allemagne qui les concernent. XIII, 606.

[CURETON, ministre anglican, publie trois lettres de saint Ignace, traduites en syriaque, I, 365, 366; une version syriaque des actes du martyre de saint Ignace, 369; plusieurs fragments des écrits de saint Méliton, 461; des fragments du livre du Destin de Bardesane, 469, l'Histoire de l'Église, par Jean d'Éphèse, XI, 420 et suiv.]

CURIOSITÉ. Commentaire de Jean Philoponus sur les quatre premiers livres de la curiosité naturelle d'apprendre les choses secrètes, XI, 652.

CUROPALATE (Jean Scylitz). Voyez *Jean Scylitz Curopalate*.

CURTAM, village sur les bords de l'Euphrate où naquit saint Jacques, évêque de Batna en Mésopotamie, X, 639.

CURTÉRIUS ou COURTIER (Jean); son édition des fragments du livre d'Eusèbe de Césarée touchant les Vies des Prophètes, III, 256 et 316 (on doit lire Courtier et non Coutier). — Son édition du commentaire de Procope de Gaza sur le prophète Isaïe, avec une traduction latine, XI, 179.

CUSAN, abbaye. Lettre d'Aliba, évêque de Vic, aux moines de Cusan. Concile qui y fut tenu, XIII, 122. [Ouvrage du moine Garcia sur ce monastère, 348.]

CUTHBERT (Saint), évêque de Lindisfarne. Sa Vie écrite par le Vénérable Bède, XII, 6. — Il fut élu au concile de Twifort; il fallut le contraindre à accepter l'épiscopat, XIII, 618. Lettre de Thomas, archevêque d'York sur un miracle opéré par son intercession, 547.

CUTHBERT, archevêque de Cantorbéry. VIII siècle.
Lettre que lui écrit saint Boniface, XII, 51, 52.

CUTHBERT ou Eathbert, abbé de Jarou, VIII siècle.
un des disciples du Vénérable Bède. Comment il raconte sa mort. Il devient abbé de Wiremouth et de Jarou, XII, 2. Il est l'auteur de la Vie de Bède, 3; fut secrétaire du Vénérable Bède, les dernières années de sa vie. Analyse de la lettre où il raconte les circonstances de la fin de la vie de Bède. Il succède à Huetbert dans les abbayes de Wirmouth et de Jarou. Ses liaisons avec Lulle, disciple de saint Boniface. Lettre qu'il lui écrit, 63. Ses autres écrits n'ont pas été imprimés, 64. Lettre que lui écrit saint Lulle, 132.

CUTHWIN, disciple du Vénérable Bède. Lettre que lui écrit Cuthbert sur la mort du Vénérable Bède, XII, 63.

CUYCK (Henri), évêque de Ruremonde. Ses notes sur les œuvres de Cassien, VIII, 204.

CYANEUS [et non Cyanous] (Louis). Sa traduction française de l'Histoire tripartite de Cassiodore, VIII, 524, et XI, 254.

CYBÈLE, mère des dieux. Saint Théodore, soldat, met le feu au temple de cette déesse, III, 45.

CYCLE PASCAL de saint Hippolyte, I, III siècle.
628 et suiv; — de saint Anatole de Laodicée, IV siècle.
II, 434. — Cycle attribué à Eusèbe de Césarée et autorisé par le concile de Nicée, III, 428. [Ce cycle n'est pas de l'invention d'Eusèbe, 250, note 1.] — [Cycle pascal, mieux connu par les lettres pascales de saint Athanase, IV, 166.] — Cycle composé par 380.
Théophile d'Alexandrie, VII, 442, 443. — Cycle de Rome, cycle d'Alexandrie : variété entre ces deux cycles sur le temps de Pâques, X, 170 et 176. Cycle de Victorius : à quelle occasion il fut dressé, 176 et 340. Quand il

fut publié, 176, 335 et 340. Ce que c'est que ce cycle, 340. Le quatrième concile d'Orléans ordonne que la fête de Pâques soit célébrée selon ce cycle, 340, et XI, 860. [Fragment de l'ouvrage de Victor de Capoue sur le cycle pascal, 305.] — Commentaire d'Abbon de Fleury sur ce cycle, XIII, 33.— Cycle attribué à saint Prosper d'Aquitaine, X, 313. — Cycle de 95 ans, composé par Denis le Petit; cycle de 532 ans, composé par Denis le Petit, XI, 123. — Abbon de Fleury entreprend de le corriger, XIII, 33. — Cycle de Victor de Capoue, XI, 305; de Métrodore. Il est attaqué entre autres par un anonyme qui le réfute, 644. Cycle pascal donné par le P. Pétau, sous le nom de saint Maxime, abbé de Chrysopolis, 767. — Cycle d'André de Crète, XII, 58; de saint Jean Damascène, 83. Cycle solaire et lunaire de Georges, évêque des Arabes, 102. — Cycle d'Abbon de Fleury, XIII, 33 et 35; d'Oliva, moine ou abbé de Notre-Dame de Ripouil, 123. Cycle lunaire et solaire de Pandulphe, moine du Mont-Cassin, 496. Livre d'Arnol, moine de Saint Matthias de Trèves, sur le cycle pascal, 562.

V. 418. CYLINNIUS, évêque des Gaules. Rétractation de Léporius, prêtre d'Hippone, adressée à Proculus et à Cylinnius, évêques des Gaules, VIII, 233, 234. Lettre de saint Augustin à Proculus et à Cylinnius touchant Léporius, 236.

CYMACE, évêque de Gabales ou peut-être de Palte, IV, 244.

IV siècle. CYNÉGIUS, préfet du prétoire; rescrit que lui adresse l'empereur Théodose, V, 154. — Lettre que lui écrivit saint Grégoire de Nysse, VI, 219.

CYNÉGIUS, enterré dans l'église de Saint-Félix de Nole, VIII, 63.

CYNÉGIUS (comte), à qui Firmus de Césarée en Cappadoce adresse une de ses lettres, X, 150.

CYNÉTU. Voyez *Mourice*, roi de Clamorgan.

CYNOCÉPHALES, monstres qu'on prétendait avoir une tête de chien. Lettre de Ratramne sur ce sujet, XII, 568.

CYPRIEN (Saint), docteur de l'Église, évêque de Carthage et martyr. Histoire de sa vie, sa patrie, sa famille, II, 257. Quel il était avant sa conversion, 257 et 258. Conversion de saint Cyprien. Changement que le baptême fait en lui, 258, 259. Il embrasse la continence, donne son bien aux pauvres. Ses études, 259, 260. Il est fait prêtre et ensuite évêque de Carthage, 260, 261. Sa conduite dans l'épiscopat, 261. Il fuit la persécution et se retire par l'ordre de Dieu. Il est proscrit, 261 et 262. Sa vigilance dans sa retraite pour le gouvernement de son Église, 262. Schisme de Félicissime, 262 et 263. Saint Cyprien retourne à Carthage où il tient un concile, 263. Paix rendue à l'Église. Retour des confesseurs schismatiques à l'unité, 263 et 264. Saint Cyprien tient à Carthage un nouveau concile, 264. Persécution de Gallus. Conduite de saint Cyprien dans cette persécution, 264 et 265. Charité de saint Cyprien durant la peste; il tient divers conciles, 265. Son exil, 265 et 266. Son retour. Il se cache pour pouvoir mourir à Carthage, 266. Son martyre, 266, 267. Eloge que les anciens ont donné à saint Cyprien, 267, 268. Catalogue de ses ouvrages, 268. Ecrits de saint Cyprien, 268 et suiv. Livre à Donat, 269, 270. Epoque où il fut écrit, 270. Analyse de ce livre, 271 Traité de la vanité des idoles, 271 et suiv. [Note sur ce traité, 270 note 2.] Analyse de ce traité, 272 et suiv. Les idoles ne sont pas des dieux. Dieu est un, 272. Jésus-Christ est Dieu et auteur de notre salut, 271 et 272. Les trois livres des Témoignages de l'Écriture à Quirin contre les Juifs, 271 et suiv. Ces livres à Quirin sont de saint Cyprien : en quel temps il les écrivit, 271, 272. [Jugement sur ces livres, 271, note 4.] Analyse du premier livre; du deuxième, et du troisième, 272. Traité de la Conduite des vierges, 273, 274. [Jugement sur ce livre, 274.] En quel temps saint Cyprien a écrit ce traité, 273. Analyse de cet ouvrage, 273 et 274. Traité de l'Unité de l'Église catholique, 274 et suiv. En quel temps saint Cyrien l'a écrit, 274, 275. Analyse de ce traité, 275, 276. [Jugement sur ce livre, 276, note 1.] Traité de Ceux qui étaient tombés dans la persécution, 276 et suiv. En quel temps il a été écrit, 276, 277. Analyse de ce livre. 277 et suiv. [Jugement sur ce livre, 278, note 2.] Traité de l'Oraison dominicale, 279 et suiv. Quel est le mérite de cet ouvrage. En quel temps il a été écrit, 279. Analyse de ce traité, 279 et suiv. [Jugement sur ce livre, 281, note 2.] Traité de la Mortalité, 281 et suiv. En quel temps il a été écrit, 281, 282. Analyse de ce livre, 282, 283. [Jugement sur ce livre, 283, note 2.] Exhortation au martyre, 283 et suiv. En quel temps écrite, 283, 284. Elle est bien de saint

246. 248. 250. 251. 252. Depuis 253 jusqu'en 256. 257. 258. 258. V. 246. 250. V. 247 ou 248. V. 247. 251. 251. V. 252. V. 252 ou 253. 252.

Cyprien, 284. Analyse de cette Exhortation, 284 et 285. [Jugement sur le chapitre cinquième, 285, note 3.] Traité Contre Démé-
252. trius, païen, 285 et suiv. En quel temps il a été écrit, 285. Quel était ce Démétrius, 285 et 286. Analyse de ce traité, 286, 287. [Jugement sur ce livre, 287, note 1.] Traité de
253. l'Aumône, 287 et suiv. En quel temps il a été écrit, 287, 288. Analyse de ce traité, 288, 289. Traité du Bien de la Patience, 289 et
256. suiv. En quel temps saint Cyprien l'a écrit, 289, 290. Analyse de ce traité, 290, 291. [Jugement sur ce livre, 291, note 1.] Traité de
256. la Jalousie et de l'Envie, 291, 292. En quel temps il a été écrit, 291. Analyse de ce traité, 291 et 292. [Jugement sur ce livre, 292, note 5.] Lettres de saint Cyprien, 293 et suiv.; à l'Église de Furnes, 292, 293; à Eucrace, 293; à Rogatien, 293 et 294; à Pompone, 294; à son clergé, 294 et 295; à Sergius, à Rogatien et aux autres confesseurs; à son clergé, 295. Lettres du clergé de Rome à saint Cyprien et au clergé de Carthage. Lettre de saint Cyprien au clergé de Rome, 296. Autre lettre aux martyrs et aux confesseurs, 297. Troisième lettre à son clergé, 297 et 298; autre, 298; à Rogatien et aux autres confesseurs; à son clergé, 298 et 299; aux martyrs et aux confesseurs, 299, 300; à son clergé, 300, 301; à son peuple, 301; à son clergé, 301 et 302; à son clergé, 302, 303; au clergé de Rome, 303. Lettre de Célerin à Lucien, 303 et 304; de Lucien à Célerin; lettre des confesseurs à saint Cyprien, 304. Lettre de Caldone à saint Cyprien, 304 et 305; de saint Cyprien à Caldone; de saint Cyprien à son clergé, 305; au clergé et aux confesseurs de Rome; à son clergé, 305 et 306; du clergé de Rome à saint Cyprien, 306, 307. Lettres des confesseurs de Rome à saint Cyprien et de saint Cyprien à son clergé, 307, 308. [Observations sur quelques expressions de D. Ceillier sur cette lettre, 308, note 1.] Lettre de saint Cyprien aux tombés, 308; à son clergé et à celui de Rome, 309. Lettre du clergé de Rome à saint Cyprien, 309; de saint Cyprien aux confes-
251. seurs de Rome, 309 et 310. Trois lettres de saint Cyprien à son clergé et à son peuple, 310, 111; à Caldone, au sujet de Félicissime, et réponse de Caldone; à son peuple, 311; au pape saint Corneille, 311 et 312. Lettre de saint Cyprien aux confesseurs de Rome et à saint Corneille, 312, 313. Lettres de saint Corneille à saint Cyprien, et de saint Cyprien à saint Corneille, et des confesseurs de Rome à saint Cyprien, 313, Lettres de 252.
saint Cyprien à Antonien, 313 et suiv.; à Fortunat, 316. Lettre de saint Cyprien et des pères du concile de Carthage à un évêque nommé Fidus et à saint Corneille, 316 et 317. Letttre de saint Cyprien au peuple d'Assures et à Epictète leur évêque, 318; aux Thibaritains, 318, 319; à saint Corneille, au sujet du schisme de Félicissime, 319 et suiv. [Jugement sur cette lettre, 321, note 1.] Lettre de saint Cyprien à saint Corneille pour le féliciter à l'approche de son martyre, 321, 322; à saint Luce, élu pape après le 352.
martyre de saint Corneille, 322, 323; aux 253.
évêques de Numidie, 333; à Cécilius évêque en Afrique, 333 et suiv.; à Puppien, 325, 326; aux peuples de Léon et de Mérida, 326; 254.
au pape saint Etienne au sujet de Marcien évêque d'Arles, 326 et 327; à Magnus, sur 255.
le baptême donné par les hérétiques, 327 et suiv.; aux évêques de Numidie et à Quintus, sur le même sujet, 329; au pape saint 256.
Etienne, sur le même sujet, 329 et suiv. Lettre à un évêque nommé Jubaïen, sur le même sujet, 332 et suiv.; à Pompée, 256.
aussi évêque, sur le même sujet, 334, 335. Lettre de Firmilien à saint Cyprien, à l'occasion de la question du baptême, 335 et suiv. Lettre de saint Cyprien aux confes- 257.
seurs qui étaient dans les mines, 338. Réponse des martyrs, 338 et 339. Lettre de saint 258.
Cyprien à Successus, 339. Dernière lettre à son clergé, 339 et 340. Lettres perdues, 340, 341. Ecrits qui lui sont attribués faussement, 341 et suiv. Traité des Spectacles, 341, 342. Traité du Bien de la pudicité, 342. Traité de la Louange du martyre, 342 et 343. Traité Contre Novatien, 343. Traité Contre la réitération du baptême, 343 et suiv. Traité Contre le jeu de dés. Traité des Montagnes de Sinaï et de Sion. Oraisons. Traité des douze actions cardinales de Jésus-Christ, 346. [Poëme à Félix sur la résurrection, 347.] Traité de la Singularité des clercs, 344. Autres écrits, 347 et 348. [Trois lettres attribuées à saint Cyprien par Baluze et D. Maran, 340, n. 3. Exhortation à la pénitence publiée par Trombelli. Il n'est pas sûr qu'elle soit de saint Cyprien, 343.] Doctrine de saint Cyprien, 348 et suiv.; sur l'Ecriture sainte, 348, 349; sur la tradition, 349, 350; sur la vérité de la religion chrétienne, 350; sur l'existence d'un Dieu en trois personnes, 350 et 351; sur

l'Incarnation du Verbe, les deux natures en Jésus-Christ et le fruit de sa médiation, 351; sur l'intercession des saints, le ministère des anges, la cause de leur chute, 351 ; sur les divers états de l'homme après la mort, la prière pour les morts et le lieu de leur sépulture, 351, 352; sur le péché originel et le péché actuel; sur la nécessité et la force de la grâce, et sur le libre arbitre, 352 et suiv.; sur l'Église, 355 et suiv.; sur l'Église de Rome, 357 et suiv.; sur les évêques, 359 et suiv. ; sur les prêtres, les diacres et autres clercs, 362, 363; sur le baptême, 363 et suiv.; sur la confirmation, 365, 366; sur l'Eucharistie, 366 et suiv.; sur la pénitence, 369 et suiv.; sur l'excommunication, 373; sur l'aumône et la prière, 373 et suiv.; sur le schisme et l'hérésie, 376, 376; sur les indulgences, le vœu de virginité et les martyrs, 376 et suiv.; sur les biens de l'Église, l'emploi qu'on en faisait, le soin des malades, la dîme et les visions accordées aux fidèles, etc., 378, 379. Eloge de saint Cyprien. Jugement sur ses écrits, 379 et suiv. Son erreur sur le baptême des hérétiques, 381, 382. [Ce qu'il faut penser de la résistance de saint Cyprien au pape saint Étienne, 381, note 3. Quelques-uns nient l'authenticité de cette controverse et des pièces qui s'y rapportent. Voyez en particulier l'ouvrage paru à Rome en 1862 sous ce titre : *La celebre contesa fra san Stefano et san Cypriano*. L'auteur est Mgr Tiesani, archevêque de Nisibe. M. Bouix en a rendu compte au tome VIIe de la *Revue des sciences ecclésiastiques*.] Éditions latines des œuvres de saint Cyprien, 382 et suiv.; éditions françaises, 384, 385. [Éditions et traductions récentes des œuvres de saint Cyprien, 385.] Vie de saint Cyprien, écrite par saint Ponce, 383 et 385, 386. Actes du martyre de saint Cyprien, 386. Vies de saint Cyprien par D. Prudent Maran et par D. Gervaise, 386 et 387. [Autres vies de saint Cyprien, 386, note 5.] Lettres écrites à saint Cyprien par saint Corneille, pape, 127 et suiv. Conciles de saint Cyprien sur le baptême des hérétiques, 544 et suiv. — On a confondu saint Cyprien de Carthage avec saint Cyprien, martyr d'Antioche, 258 et III, 96. — Témoignage de saint Pacien sur saint Cyprien, V, 170. Saint Grégoire de Nazianze paraît avoir confondu saint Cyprien de Carthage avec le saint martyr d'Antioche, 212. Témoignage de saint Grégoire de Nazianze sur saint Cyprien, 348. — Pélage imite un des livres de saint Cyprien, VII, 542. Postumien va à Carthage visiter le tombeau de saint Cyprien, VIII, 120. Hymne du poëte Prudence en l'honneur de saint Cyprien, 102. — Sermon de saint Augustin sur ce saint martyr, IX, 241, [841. Son éloge par saint Augustin, 831.] [Sermon sur saint Cyprien, faussement attribué à saint Augustin, 835. Sermon de saint Augustin pour la fête de ce saint martyr, 836.] Témoignages que saint Augustin rend à saint Cyprien, 387, 486, 489, 490, 532, 634 et 792. — Sermon sur saint Cyprien parmi ceux de saint Pierre Chrysologue, X, 8 et 15. Homélie à sa louange, par saint Maxime de Turin, 322. Autres attribuées au même auteur, 323, 325. Homélie en l'honneur de saint Cyprien attribuée à Victor de Vite, 463. Vers à sa louange par Ennode, 576. — Sermon de saint Fulgence de Ruspe à l'honneur de ce saint, XI, 70. Témoignage de Cassiodore sur saint Cyprien, 232. Sa vie, ou les actes de son martyre attribués à Paul, diacre, XII, 144. Description en vers de la translation des reliques de saint Cyprien, de saint Spérat et saint Pantaléon. Ouvrage d'Agobar, archevêque de Lyon, 378. Poëme de Florus, prêtre de l'Église de Lyon, sur les reliques de saint Cyprien, 490, 491.

CYPRIEN (Saint), auteur d'un poëme sur la résurrection, à la suite des œuvres de Tertullien. Voyez les *Dictionnaires* de Moréri.

CYPRIEN (Saint), évêque d'Antioche, III, 96 et suiv. — On l'a confondu avec saint Cyprien, évêque de Carthage, II, 258 et III, 96. — En quel temps il faut placer son martyre ; histoire de sa vie, III, 96 et suiv. Histoire de sainte Justine, 97 et suiv. Conversion de Cyprien, 97. Il reçoit le baptême ; il est fait évêque d'Antioche, 98. Martyre de saint Cyprien et de sainte Justine, 98 et 99. — Ouvrages attribués à ce saint martyr, II, 346, 347. — Discours de saint Grégoire de Nazianze en l'honneur de ce martyr, V, 212, 213. — Leur histoire écrite en vers par l'impératrice Eudoxie, VIII, 475. 304.

CYPRIEN, prêtre. Lettre que lui écrivit saint Jérôme, VII, 562. 399.

CYPRIEN, diacre, porte une lettre de saint Augustin à saint Jérôme, , 628, 629.

CYPRIEN, évêque chassé de l'Afrique, recommandé par Théodoret à Ibas, évêque d'Édesse, X, 67.

CYPRIEN, évêque de Bordeaux, assiste au concile d'Agde, X, 736. 506

CYPRIEN, évêque de Toulon, écrit la vie de saint Césaire d'Arles, XI, 128. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 237 et suiv.)

CYPRIEN, diacre, recteur du patrimoine de Sicile. Lettre que lui écrit le pape saint
594. Grégoire le Grand, XI, 499, 500.

CYPRIEN, archiprêtre de Cordoue en Espagne. Ses épigrammes, XII, 803 [et 523].

CYPRIEN (Salomon-Ernest). Son édition du livre de Gennade des Écrivains ecclésiastiques, X, 601.

VIII siècle. [CYPRIEN, moine du Mont-Cassin. Son hymne pour la fête de saint Benoît, XII, 105.]

CYR, ville de la Syrie Euphratésienne, dont Théodoret est fait évêque ; témoignage avantageux que Théodoret rend à ses habitants, X, 19. Il y fait bâtir une église et plusieurs édifices publics, 20. Scandale arrivé dans une ville que l'on croit être Cyr, 79.

CYR et JEAN (Saints), martyrs. [Leurs actes, III, 61, 62.] — Traduits en latin; on en at-donne la traduction à Anastase le Bibliothécaire, XII, 715. [Le cardinal Maï les a publiés plus au long, 715.]

CYR (Saint) et JULITTE (sainte), martyrs. Leurs actes, III, 42 et suiv. Relation des miracles qui s'opéraient par leurs reliques, écrite par Tétérius ; il n'en reste que la préface, XI, 400. [Leur éloge et leurs miracles, par saint Sophrone de Jérusalem, 707. Deux autres traités du même sur ces martyrs, 708.] — Histoire de leur martyre, par Hucbald, moine de Saint-Amand, XII, 801. — [Leur Passion, d'après Pierre de Naples, XIII, 602.] — Les Actes de leur martyre, par Philippe de Bonne-Espérance ; Histoire de la translation de saint Cyr ou Cyric au monastère de Saint-Amand, par le même, XIV, 687.

CYR (Saint), évêque de Carthage, IX, 561.

CYRE (Sainte), compagne de sainte Marane dans ses austérités ; sa Vie, par Théodoret, X, 63, 64.

CYRÉNIUS, duc, gouverneur de Péluse, VIII, 483.

CYRIAQUE (Saint), martyr. Monastère fondé en son honneur à Constantinople, X, 345. — Répons pour son office, composés par le cardinal Humbert et notés par le pape saint Léon IX, XIII, 212.

CYRIAQUE (Saint), martyr. Voyez *Dominique*, surnommé *Cyriaque*.

314. CYRIAQUE, diacre, légat du pape saint Sylvestre au concile d'Arles, II, 628.

CYRIAQUE, homme distingué de la ville 372.
de Tarse, Lettre que lui écrivit saint Basile le Grand, IV, 451.

CYRIAQUE, l'un des quatre prêtres d'An- 405.
tioche auquel saint Jean Chrysostôme écrit une lettre, VII, 133.

CYRIAQUE, évêque de Synnade. Lettres 404.
que lui écrivit saint Chrysostôme, VII, 133, 134.

CYRIAQUE, diacre, porteur d'une lettre du pape saint Innocent, VII, 513.

CYRIAQUE, sous-diacre de la Macédoine, VII, 516.

CYRIAQUE, évêque de Thessalie, excommunié par le pape Boniface, VIII, 19.

CYRIAQUE, évêque de Lodi au concile de Milan, X, 681.

CYRIAQUE, diacre au concile de Chalcédoine, chargé d'avertir les évêques de s'assembler, X, 684.

CYRIAQUE, abbé de Saint-André à Rome, contribue à la conversion des Barbaricins, XI, 436 et 497. [Une faute d'impression l'a confondu à tort dans la table du onzième volume avec le suivant.]

CYRIAQUE, patriarche de Constantinople, 595.
successeur de Jean le Jeûneur, prend comme lui le titre d'évêque œcuménique, XI, 436, 437. Il en est dépouillé par l'empereur Phocas, 440. Il fait part de son élection au pape 596.
saint Grégoire; lettres que ce pape lui écrit à ce sujet, 506, 507 et 531. [La table du onzième volume, par une faute d'impression, le confond à tort avec le précédent.]

CYRIAQUE, évêque de Carthage. Lettre 1073.
que lui écrit le pape saint Grégoire VII, XIII, 353.

CYRILLA, patriarche des Ariens en Afrique. Personnage qu'il joue à la conférence indiquée par le roi Hunéric, X, 455 et 722. Il fait rebaptiser plusieurs personnes contre leur gré, 461.

CYRILLA, nourrice de saint Benoît, XI, 156.

CYRILLE (Saint), martyr, III, 83.

CYRILLE (Saint), diacre, martyr à Héliopolis, près le mont Liban, III, 402 et X, 46.

CYRILLE, évêque en Arménie, IV, 369.

CYRILLE (Saint), archevêque de Jérusalem, docteur de l'Église, V, 25 et suiv. Histoire de sa vie, 25. Saint Cyrille né à Jéru- 315.
salem, 25, 26. Ses études; il est ordonné V. 346.
prêtre; élu archevêque de Jérusalem, 26. 350 et 351.
Déposé par Acace de Césarée, 26 et 27. Il 357 ou 358.
appelle de la sentence de déposition, 27. Il

est rétabli dans le concile de Séleucie, 27 et
360. 28. Il est déposé de nouveau dans le concile
362. de Constantinople ; il est rappelé sous Julien; ce qui se fit de son temps pour le réta-
367. blissement du temple de Jérusalem; il est chassé de son Église par les Ariens sous Va-
378. lens, 28. Il est rappelé par Gratien ; il travaille au rétablissement de la paix et des
381. mœurs dans son Église, 29. Il assiste au con-
386. cile de Constantinople, 29 et 30. Sa mort; Catalogue de ses écrits, 30. Ses Catéchèses; authenticité de ces Catéchèses; elles sont de saint Cyrille, 30 et suiv. Première preuve de leur authenticité, 30, 31. Seconde preuve tirée du lieu où ces Catéchèses ont été prêchées, 31, 32. Troisième preuve tirée du témoignage des anciens, 33, 34. Les cinq Catéchèses mystagogiques sont de saint Cyrille, 34, 35. Réponse aux objections contre les dix-huit catéchèses, 35, 36. Réponse aux objections contre les catéchèses mystagogiques, 34, 35. Analyse des dix-huit catéchèses de saint Cyrille, 35 et suiv. Analyse de la préface de ces catéchèses, 35. Analyse de la première catéchèse, 35 et 36; de la deuxième; de la troisième, 36; de la quatrième, 36 et suiv.; de la cinquième, 38, 39; de la sixième, 39, 40; de la septième ; de la huitième, 40; de la neuvième, 40 et suiv.; de la dixième, 42, 43; de la onzième, 43; de la douzième, 43 et suiv.; de la treizième, 45, 46; de la quatorzième, 46, 47; de la quinzième, 47, 48; de la seizième, 48, 49; de la dix-septième, 49, 50; de la dix-huitième, 50 et suiv. Remarques sur les Catéchèses mystagogiques ; analyse de la première, 52 ; de la deuxième, 52 et 53; de la troisième, 53; de la quatrième, 53 et 54; de la cinquième, 54 et suiv. Homélie sur le paralytique, 56, 57. Elle est de
r. 347. saint Cyrille; en quel temps il l'a composée, 56. Analyse de cette homélie, 56 et 57. Let-
351. tre de saint Cyrille à Constantius; elle est de cet auteur, 57 et suiv. Réponse aux objections contre cette lettre, 57 et 58. Difficulté sur la date de l'apparition de la croix, 58. Analyse de la lettre de saint Cyrille à Constantius, 58 et 59. Fragments de quelques discours de saint Cyrille, 59, 60. [Le texte grec de ces fragments a été publié par Maï, 60, note 1.] Discours de saint Cyrille qui sont perdus, 60. Discours sur la fête de la Purification, faussement attribué à saint Cyrille, 60, 61. Chronologie, faussement attribuée à saint Cyrille, 61. Lettres qui lui sont aussi faussement attribuées, 61 et 62. Fragment cité par saint Thomas sous le nom de saint Cyrille, 62. Doctrine de saint Cyrille, 62 et suiv.; sur l'Écriture sainte, 62, 63; sur la tradition, 63, 64; sur la doctrine de l'Église, 64, 65; sur la Trinité, 65, 66; sur la divinité du Fils, 66 et suiv.; sur la divinité du Saint-Esprit, 69, 70; sur la sainte Vierge et les anges, 70; [sur l'union de la sainte Vierge et de saint Joseph, 45, note 3;] sur la grâce et le libre arbitre, 71, 72; sur le baptême, 72 et suiv.; sur la confirmation, 74; sur l'Eucharistie, 74 et suiv.; sur la liturgie, 76, 77; sur les ministres et les assemblées de l'Église ; sur le carême, 77, 78; sur l'Église, 78; sur le jeûne et le culte des reliques, 78 et 79; sur la virginité et le vœu de continence; sur le mariage et les secondes noces et sur les bonnes œuvres, 79; sur le baptême de saint Jean, 79 et 80; sur l'immortalité de l'âme, 80; sur divers points d'histoire et de discipline, 80 et 81. [Erreurs de saint Cyrille dans le calcul des 70 semaines, 44, n. 3.] Jugement des écrits de saint Cyrille, 81, 82. Méthode qu'il sut donner dans ses catéchèses; arguments qu'il y emploie, 81. Qui sont ceux qu'il attaque; son style, 82. Éditions de ses œuvres, 82 et suiv. [Éditions et traductions nouvelles, 84.] — Saint Cyrille, déposé par Acace de Césarée, se trouve au concile de Séleucie, IV, 567. Les Acaciens refusent de s'y trouver avec lui, 568. Le concile le rétablit dans son siége, 570. Il est déposé au concile de Constantinople, 568. — Saint Jérôme envoie sa profession de foi à saint Cyrille, VII, 584. Explication du symbole adressée à saint Cyrille, 647. Éloge des vertus et des miracles de saint Jérôme, ouvrage faussement attribué à saint Cyrille et à saint Augustin, 648. — Lettres supposées de saint Augustin à saint Cyrille et de saint Cyrille à saint Augustin, IX, 194.

CYRILLE (Saint), patriarche d'Alexandrie, docteur de l'Église et confesseur, VIII, 256 et suiv. Sa naissance, ses études. Il est fait
412. évêque d'Alexandrie, 256. Sa conduite dans
414, 415. l'épiscopat. Il chasse d'Alexandrie les Novatiens et les Juifs, 256 et 257. Il refuse de
418. rétablir la mémoire de saint Jean Chrysostome, puis il la rétablit, 257, 258. Il réfute l'hérésie de Nestorius; celui-ci forme une accusation contre lui, 258. Il écrit à Nesto-
430. rius. 258 et 259. Il assemble un concile à Alexandrie; il est chargé d'examiner la sentence contre Nestorius, 259; il écrit sur la

431. condamnation de Nestorius, 259 et 260. Il va au concile d'Éphèse où il préside ; il est déposé par les Orientaux; il demande justice contre eux; il s'oppose à Juvénal de Jérusalem, 260. Il est arrêté avec Memnon et Nestorius, 260 et 261. Il retourne à Alexan-
437 et 438. drie, 261. Il écrit contre Théodore de Mop-
444. sueste, 261 et 262. Sa mort, 262. Écrits de saint Cyrille : ses ouvrages sur l'Écriture sainte, 262 et suiv. Idée de l'ouvrage intitulé : De l'Adoration en esprit et en vérité. 263 et suiv. Glaphyres sur le Pentateuque, 265. Commentaires sur Isaïe, 265 et 266; sur saint Jean, 266 et suiv. Traité sur la Trinité et sur l'Incarnation, 268 et suiv. Analyse du Trésor de la sainte Trinité, 268 et suiv. Passage faussement attribué à saint Cyrille, 272. Dialogues sur la Trinité, 272 et suiv. Dialogue sur l'Incarnation, 274 et suiv. Homélies sur la fête de Pâques, 278, 279. Homélies sur divers sujets, 279 et suiv. Lettres de saint Cyrille : lettres aux solitaires, 281 et suiv. ; à Nestorius, 283; autre au même, 283 et 284. Lettre à quelques personnes de Constantinople, 284, 285 ; à un ami de Nestorius, 285; aux clercs qu'il avait envoyés à Constantinople, 285, 286; au pape Célestin, 286, 287 ; à Jean d'Antioche ; à Acace de Bérée ; à Juvénal de Jérusalem, 287; à Nestorius, 287 et suiv. ; au peuple, au clergé et aux abbés de Constantinople ; au clergé et au peuple d'Alexandrie, 290. Lettres sur la déposition de Nestorius, 290 et 291. Lettre à Maximien de Constantinople et aux évêques qui l'avaient sacré, 291, 292; à Jean d'Antioche, 292; à Acace de Mélitine, 292 et 293; autre au même, 293 ; à Euloge, prêtre, 293 et 294; à Successus, 294 ; à Théognoste et autres prêtres et diacres ; à Donat de Nicopolis; à Maximien de Constantinople ; à Valérien, évêque d'Icone, 295. Explication du symbole de Nicée, 295 et 296. Lettre à Gennade, prêtre ; à Maxime, 296 ; à Jean d'Antioche, 296 et 297; à Acace de Mélitine; à Lampon, prêtre, et autres clercs députés à Constantinople; à Procle, 297; à Rabblula. Qui était Rabblula ; ses lettres, 297 et 298. Lettre de saint Cyrille à Atticus de Constantinople, 298 et suiv. ; à Domnus; aux évêques de Libye et de la Pentapole, 300; à Aurèle et aux autres évêques du concile d'Afrique, 300 et 301 ; à Optimus, à Acace de Bérée, et à Rabbula, 301, 302 ; à Acace de Mélitine ; à Aristolaüs, 302 ; à l'empereur Théodose, 302 et 303 ; à Maxime, à Jean et à Thalasse; à Musée ; à Nestorius ; aux moines de Phua, 303. A quelle occasion et en quel temps furent écrits les cinq livres contre Nestorius, 306. Analyse de ces livres, 306 et suiv. Explication des douze Anathématismes, 309. Leur apologie contre André de Samosate, 309 et 310. Défense de ces anathématismes contre Théodoret, 310. Apologie de saint Cyrille à l'empereur Théodose, 310 et 311. Dix livres contre Julien l'Apostat, 311. Analyse de ces livres, 312 et suiv. A quelle occasion fut écrit le livre contre les Anthropomorphites. Lettre à Colosyrius, 318, 319. Réponse aux questions sur la création de l'homme contre les Anthropomorphites, 319 et suiv. Le livre de la Trinité n'est point de saint Cyrille, 322, 323; ni les Explications morales sur l'Ancien Testament, 323. Quelques ouvrages de saint Cyrille omis dans l'édition de Paris, 323 et 324. Liturgie attribuée à saint Cyrille, 324. Écrits de saint Cyrille qui n'ont pas encore été imprimés ou qui sont perdus, 324, 325. Doctrine de saint Cyrille sur l'Écriture sainte, 325 et suiv. ; sur les conciles; sur l'autorité des Pères, 327 ; sur la Trinité et la génération du Verbe, 327 et 328; sur la procession du Saint-Esprit, 328; sur l'Incarnation du Verbe, 329; sur l'adoration due à Jésus-Christ, 329 et 330. Réfutation des erreurs attribuées à saint Cyrille sur l'Incarnation, 330, 331. Doctrine de saint Cyrille sur la volonté en Dieu de sauver tous les hommes, 331, 332; sur la prière de Jésus-Christ pour les élus, 332; sur la loi de Moïse, 332, 333. La vraie religion était dans les seuls Israélites, depuis la loi de Moïse, 333, 334. Doctrine de saint Cyrille sur la grâce ; sur le libre arbitre, 334; sur la sainte Vierge, 334 et 335 ; sur le signe de la Croix et le culte qu'on lui rendait, 335 ; sur le culte des martyrs, 335 et 336; sur le temps du silence des oracles, 336; sur le baptême, 336 et 337; sur l'Eucharistie, 337 et suiv.; sur l'excellence de l'Eucharistie, 340, 341; sur l'union avec Jésus-Christ dans l'Eucharistie, 341, 342; sur les dispositions pour recevoir l'Eucharistie, 342, 343; sur les lieux où l'on doit offrir le sacrifice, 343; on conservait l'Eucharistie plusieurs jours, 343 et 344. Doctrine de saint Cyrille sur la primauté de saint Pierre, 344. Jugement des écrits de saint Cyrille, 344. Edition de ses écrits, 344 et suiv. [Edition dans la *Patrologie*, 346. Ecrits de saint Cyrille d'Alexandrie publiés

récemment. Explication des Psaumes, VIII, 34, 849. Fragments sur le cantique de Moïse, sur celui d'Anne, sur les Proverbes, sur le Cantique des Cantiques; fragments sur Baruch, Ézéchiel, Daniel, 349. Commentaire sur saint Luc, 349, 350. Jugement sur le commentaire publié par Maï; version syriaque, 350. Choses remarquables contenues dans ce commentaire, 350 et suiv. Fragments du commentaire sur les Actes des Apôtres, 352. Explication de l'Épître aux Romains, 352, 353. Choses remarquables contenues dans cette explication, 353. Commentaire de la deuxième Épître aux Corinthiens; fragments du commentaire sur l'Épître aux Galates et aux Colossiens; commentaire de l'Épître aux Hébreux. Fragments des commentaires sur les Épîtres catholiques, 354. Traité de la Trinité. Analyse de ce traité, 354 et suiv. Traité de l'Incarnation. Analyse de ce traité, 356 et suiv. Dialogue avec Nestorius, 359. Traité contre ceux qui ne veulent pas accorder à la sainte Vierge le titre de mère de Dieu, 359. Analyse de ce traité, 359 et suiv. Fragments d'ouvrages perdus, 362 et suiv. Quatre lettres : deux à Rufus, une à Maxime et une à Amphiloque, 364, 365. Trois discours sur saint Cyr et saint Jean. Fragments d'autres discours, 365. Jugement sur les ouvrages de saint Cyrille publiés récemment, 365, 366.] — Lettre adressée à saint Cyrille par Atticus de Constantinople, VIII, 14, 15. Lettre que lui écrivit le quatrième concile de Carthage; il envoie à Carthage une copie authentique des canons de Nicée, 569. Lettre qu'il écrivit à saint Célestin, 132, 133. Lettre du pape saint Célestin à saint Cyrille, 134, 135. Autre du même, 138. Lettre d'Acace de Bérée, 238. Autre du même, et réponse de saint Cyrille, 240. Autre d'Acace à saint Cyrille, 240 et 241. Paul, évêque d'Emèse, est député vers lui, 241. Lettre de Paul à saint Cyrille présent, 241 et 242. Entretien de Paul avec saint Cyrille, au sujet de la lettre de saint Athanase à Épictète, corrompue par les Nestoriens, 243. Lettre que lui écrivit Jean d'Antioche. Saint Cyrille est déposé dans un concile tenu à Éphèse par Jean d'Antioche, 245. Saint Cyrille rétabli est déposé de nouveau dans un concile tenu à Tarse par Jean d'Antioche, 245 et 599. Saint Sixte III, pape, travaille à réunir Jean d'Antioche avec saint Cyrille, 246. L'empereur Théodose écrit à Jean d'Antioche et à saint Cyrille pour les réunir, 246 et 247. Concile tenu par Jean d'Antioche pour sa réunion avec saint Cyrille. Lettre de Jean d'Antioche et des Orientaux à saint Cyrille, 247, 248. Lettre que lui écrivit Jean d'Antioche, 247. Lettre de saint Cyrille à Jean d'Antioche, 248. Procle de Constantinople se réunit à saint Cyrille pour gagner les Orientaux, 249. Lettres que lui écrivit le pape Sixte III, 231, 232. Alexandre d'Hiéraple, l'un de ses plus ardents adversaires, 374 et suiv. Lettre qu'écrit Acace de Mélitine à saint Cyrille, 389. Saint Cyrille adresse à Pulchérie deux de ses écrits contre Nestorius, 471. Saint Isidore de Péluse lui écrit pour le porter à rétablir la mémoire de saint Chrysostôme, 477, 478; il lui écrit au sujet de sa paix avec les Orientaux, 478. Marius Mercator traduit ses anathématismes et en prend la défense, 505, 506. Il traduit l'apologie que saint Cyrille fit de ses anathématismes, 506. Concile que saint Cyrille tient à Alexandrie contre Nestorius, 573. Il se rend à Éphèse pour le concile convoqué, 575. Il y préside au nom du pape, 577. Il est déposé par les Orientaux, 581. — Théodoret écrit contre lui, X, 21, et se réunit avec lui, 21 et 140. Témoignage de Théodoret en sa faveur, 105. Lettre que lui écrit Firmus de Césarée en Cappadoce, 151, 152. Gennade, patriarche de Constantinople, écrit contre saint Cyrille d'Alexandrie, 343 et 345. — Doctrine de saint Cyrille sur les deux natures en Jésus-Christ, justifiées dans la conférence de Constantinople entre les Catholiques et les Sévériens, XI, 844 et suiv.

CYRILLE, diacre de saint Hilaire d'Arles, guéri miraculeusement par ce saint, VIII, 434, 435.

CYRILLE, évêque de Celle. Représentations qu'il fait au concile d'Éphèse, VIII, 591.

CYRILLE, surnommé de Scythople, du nom d'une ville de Palestine où il avait pris naissance. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, XI, 272 et suiv. Il écrit la vie de saint Euthymius. Analyse de cette Vie, 272. On l'engage aussi à écrire celle de saint Sabas. Analyse de cet ouvrage, 274 et suiv. Vie de saint Jean le Silencieux : autre ouvrage de saint Cyrille de Scythople, 277, 278. V. 556.

CYRILLE (le Bienheureux), ermite du Mont-Carmel; ses révélations; il les envoie à l'abbé Joachim qui en fait la traduction; Editions qu'on en a données, XIV, 830. 1225.

CYRIN, évêque de Frisingue. Voyez *Aribon Cyrinus.*

CYRUS, roi de Perse. Circonstances de sa mort, VI, 227.

303. CYRUS, lecteur de Thibare en Afrique, confesseur, III, 18.

CYRUS, à qui saint Isidore de Péluse écrit, VIII, 485.

CYRUS, prêtre d'Edesse, l'un des accusateurs d'Ibas, X, 144 et 147.

V siècle. CYRUS, médecin d'Alexandrie et ensuite moine. Son traité contre Nestorius, X, 471.

649. CYRUS, évêque de Phaside, et depuis patriarche d'Alexandrie, Monothélite, XI, 703. Condamné au concile de Rome, tenu par le pape Martin Ier, 749. Anathématisé par le pape Léon II, 784. — Etant évêque de Phaside, il fut sollicité par l'empereur Héraclius d'embrasser le parti des Monothélites. Il écrit sur ce sujet au patriarche Sergius. Lettre que lui écrit Sergius pour l'en-
626. traîner dans l'erreur des Monothélites. Devenu patriarche d'Alexandrie, il l'embrasse, 630.
et s'unit avec Théodore de Pharan. Il réunit les Théodosiens malgré les remontrances de Sophrone. Ses neuf articles, XII, 922. Il re- 649.
çoit l'Ecthèse d'Héraclius, 925. Reproches qui lui sont faits au concile de Latran, 926 et suiv. Ses neuf articles sont examinés et condamnés dans ce concile, 926 et 930.

CYRUS FLORUS. Voyez *Paul le Silentiaire.*

CYSINIUS, moine à qui saint Nil écrit, VIII, 217.

CYTHÉRIUS, homme de qualité. Poëme 400.
de saint Paulin, évêque de Nole, qui lui est adressé, VIII, 85. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France,* t. II, p. 163 et suiv.)

CYZIQUE, ville de l'Hellespont. Concile 376.
qui y fut tenu par les Ariens, VIII, 403.

D

304. DACIEN, gouverneur en Espagne, devant qui fut amené saint Vincent, III, 19. — Il bannit saint Valère, évêque de Saragosse, II, 603.

304. DACIEN (Saint), martyr de Carthage, III, 20, 21.

541. DACIEN, métropolitain de la Byzacène, assemble un concile dont l'empereur Justinien confirme les décisions par un rescrit, XI, 859.

DACIER (André), de l'Académie française. Sa traduction latine du douxième livre de l'Hexaméron d'Anastase le Sinaïte, XI, 599.

VI siècle. DACIUS, évêque de Milan, chargé par Cassiodore de la distribution du blé dans le Milanais, XI, 220 et 264. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie. Chronique qu'on lui attribue, 264. Il s'oppose à l'édit de l'empereur Justinien contre les Trois-Chapitres, Il se retire avec le pape Vigile au palais d'Hormisdas. Violences qu'il y éprouve, 867. Miracle que saint Grégoire le Grand rapporte de lui, 264 et 475.

DADIN DE HAUTESERRE (Antoine). Ses notes et observations sur l'Histoire de France de Grégoire de Tours, XI, 398.

DADOÈS, un des chefs des Messaliens, IV, 645.

V siècle. DADOLÈNE (Sainte), vierge dont saint Perpétue, archevêque de Tours, fait mention dans son testament, X, 439.

DADON (Saint), archevêque de Rouen. Voyez *Saint-Ouen.*

DADON, évêque de Verdun, succède à 879.
Berhard, son oncle. Il attire auprès de lui plusieurs savants. Il assiste aux conciles de 888.
Metz et de Tibur. Sa mort. Ses écrits, dont 895. 923.
il ne nous reste que quelques fragments, XII, 792. [Sa lettre formée, 792.] Malheurs arrivés à la ville de Verdun sous son épiscopat, 792. Poëmes de Salomon III, évêque de Constance, qui lui sont adressés, 785 et 792. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France,* t. VI, p. 196 et le Supplément, t. X, p. lvj.)

DAGILA (Sainte), femme du maître d'hô- V siècle.
tel de Hunéric. Ses souffrances pour la foi catholique, dans la persécution des Vandales en Afrique, X, 460.

DAGOBERT, fils de Chilpéric Ier. Son épitaphe par Fortunat, XI, 408.

DAGOBERT Ier, roi de France, donne toute sa confiance à saint Éloi, XI, 753, 754. [Ses Gestes, par un anonyme, XII, 153.] Ses Capitulaires, 227, 228. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France,* t. III, p. 554 et suiv. et le Supplément, t. XII, p. viij.)

[DAGULFE, écrivain latin. Son Psautier, VIII siècle.
XII, 218.]

DAILLÉ (Jean), ministre de Charenton. Son sentiment sur le canon des apôtres réfuté, II, 573 et suiv. Réponse à ses objections, 576 et suiv. Il corrompt un passage de saint Ambroise, 468, note 3.

1096. DAIMBERT, archevêque de Sens, succède à Richer, XIII, 590. Hugues, archevêque de Lyon, s'oppose à son sacre, exigeant de lui le serment, comme à son primat. Lettre que lui écrit à ce sujet Yves, évêque de Chartres. Réponse de Hugues. Daïmbert
1108. s'arrange avec lui. Accusations formées contre Daïmbert. Lettre que lui écrit Hugues, 591. — Il fait à Orléans le sacre de Louis le Gros, XIV, 92. Lettres d'Yves de Chartres touchant l'élection de Daïmbert, 105, 106. Lettres du même adressées à Daïmbert, 111,
1122. 112, 113, 117, 118, Sa mort. Henri lui succède, 466.

1104. DAIMBERT, archevêque de Pise, élu patriarche de Jérusalem, XIII, 529. — Chassé injustement de son siége, il vient porter ses
1107. plaintes à Rome. Il est renvoyé à Jérusalem et meurt en Sicile, XIV, 1080.

DALMACE, frère de l'empereur Constantin. Lettre que cet empereur lui écrit, III, 141, 142.

DALMACE, tribun et notaire, signifie à saint Ambroise un ordre de l'empereur Valentinien, V, 488.

DALMACE (Saint), abbé de Constantinople, célèbre par ses vertus, VIII, 395. Saint Cyrille d'Alexandrie lui écrit au sujet de la déposition de Nestorius, 290. Il signale son zèle pour la foi, 370. A la tête de tous les moines de C. P., il présente à l'empereur la lettre du concile d'Ephèse, 395, 396 et 594. Sa lettre au concile, 396. [Édition de cette lettre dans la *Patrologie*, 376.] Il se scandalise de la conduite d'Ibas, 406. [Dans la table du VIIIe volume, on a eu tort de distinguer saint Dalmace de l'abbé Dalmace.]

DALMACE, moine, élu évêque de Cyzique au préjudice de saint Procle, nommé par Sisinnius, VIII, 403.

1088. DALMACE, archevêque de Narbonne, refuse de sacrer Artauld, élu évêqe d'Elne,
1089. XIII, 420. Son voyage à Rome pour soutenir ses droits sur la province de Tarragone. Lettres qu'Urbain II écrit à ce sujet, 423.

DALMATIE. [Lettre du pape Léon VI aux évêques de Dalmatie : ils ont ordre d'obéir à l'archevêque de Spalatro, XII, 749.] — Lettre du pape Alexandre II à Pierre, archevêque de Dalmatie, où sont détaillées les églises qu'il soumettait à sa juridiction, XIII, 286, 287. [Lettre du même pape aux évêques et au roi de Dalmatie, sur l'incontinence des clercs, 290. — Concile tenu en Dalmatie, XIV, 1145.]

DALMATIQUE, habit des diacres. Le pape 599.
Symmaque permet aux diacres de saint Césaire de porter des dalmatiques comme ceux de Rome, XI, 127. Le pape saint Grégoire en accorde l'usage à l'évêque de Gap et à son archidiacre, 518. Canon d'un concile de Rome qui défend de couvrir de dalmatiques les corps des papes qu'on portait en terre, 907. Voyez *Diacres*.

[DALRYMPLE. Sa traduction anglaise de Minucius Félix, I, 557. — Sa traduction anglaise du livre de Tertullien à Scapula, II, 87.]

DAMÉTAS. Nom que portait dans l'école de Charlemagne Riculphe, archevêque de Mayence, XII, 194 et 196.

DAMARIS, athénienne, dont il est parlé dans les Actes des apôtres, était femme de saint Denis l'Aréopagite, selon saint Ambroise, V, 530.

DAMASCÈNE, surnom donné à saint Jean de Damas, parce qu'il était né dans cette ville, XII, 67.

DAMASE Ier (Saint), pape, V, 12 et suiv. Ce qu'on sait de lui jusqu'à son pontificat, 12. Il est élu pape; schisme d'Ursin; Ur- 366.
sin est banni, 12 et 13. Il est rappelé et 367.
banni une seconde fois, 13. Saint Damase 368 et 370.
tient à Rome des conciles, 13 et 14. Loi de 370.
Valentinien adressée à Damase; saint Da- 377.
mase est trompé par Timothée, disciple d'Apollinaire ; il le condamne ensuite, 14.
Saint Damase tient un concile à Rome; ana- 372.
lyse de la lettre synodale, 14 et 15. Saint 373.
Damase écrit à Pierre d'Alexandrie; il pour- 374.
suit les Luciférien, 15. Vital tâche de surprendre le pape Damase, 15 et 16. Damase 376.
tient un concile à Rome; autres conciles te- 377.
nus par lui, 16. Saint Damase écrit à saint 378, 379.
Paulin, 16 et 17. Il condamne Vital; il écrit 379.
à saint Aschole et à cinq autres évêques de 379.
Macédoine, 17. Il est consulté par saint Jé- 380.
rôme, 17 et 18. Il condamne les Priscillia- 379.
nistes; il est prié de confirmer l'élection de 380.
Nectaire; le concile d'Aquilée écrit en faveur 381.
de saint Damase; lettre de saint Damase aux 381.
Orientaux, 18. Il emploie beaucoup saint Jé- V. 381, 382.
rôme; ses lettres à ce docteur, 19. Saint Da- 382 et ann. suiv.
mase s'oppose au culte des idoles, 19 et 20. 382 et 384.
Lettre qu'il écrit aux Orientaux, 20. [Remar- 384.

384. que sur cette lettre, 20, n. 2.] Lettre en fa-
384. veur de Symmaque, 20 et 21. Mort de saint Damase; son éloge, 21. Ses écrits, 21, 22. Ouvrages qui lui sont faussement attribués, 22 et suiv. Pontifical qui lui est aussi attribué, 24. [Notes relatives à ce Pontifical, 24, notes 7 et 9.] [Canon des Écritures attribué à ce pape; éditions des œuvres de saint Damase, 25. Poëme à la louange du rhéteur Chrysante sous le nom de saint Damase; vers et fragments sous le nom de saint Damase, 675.] Saint Damase tient un concile à Rome contre Apollinaire et ses disciples, 88, et IV, 605, 606, 607. — Autre concile de Rome pour la justification du pape Damase, IV, 608, 609. Lettre du concile aux empereurs en faveur du pape, et contre le schisme de l'antipape Ursin, 609, 610. Saint Damase adresse à Paulin d'Antioche la confession de foi dressée au concile de Rome, 611, 612. Saint Jérôme demeure auprès de saint Damase, 638. Lettre de saint Basile le Grand au pape Damase, 441. — Écrit où l'on s'élève contre le pape saint Damase, V, 150, 151. Faustin et Marcellin, prêtres luciférien, le mettent au nombre de leurs persécuteurs, 153. Saint Damase regarde comme nulle l'ordination de Maxime, évêque intrus de Constantinople, 188. — Décrétales qui lui sont faussement attribuées, VI, 93. Loi de Valentinien I adressée à ce pape au sujet des donations faites aux clercs, 365. Rescrit des empereurs Gratien et Valentinien II en faveur de ce pape, 361. L'empereur Théodose veut qu'on suive la foi de ce pape, 365. — Saint Jérôme consulte le pape sur le mot *hypostase*, VII, 547 et 582, 583. Le pape Damase le fait son secrétaire; sa mort, 547. Il avait engagé saint Jérôme à revoir le Nouveau-Testament sur le grec, 554. Cinq questions proposées par ce pape à saint Jérôme; lettre de saint Jérôme à saint Damase en réponse à ces questions, 558, 559. Lettres de saint Jérôme à ce pape sur les séraphins dont il est parlé dans Isaïe, 566; sur l'Hosanna, 570; sur la parabole de l'enfant prodigue, 571. Autres lettres de saint Jérôme à ce pape, 582, 583. Lettres supposées de saint Jérôme à saint Damase, et de saint Damase à saint Jérôme, 646 et et 648. Symbole attribué au pape saint Damase; explication du symbole qui lui est adressée, 647. — Saint Damase bâtit à Nole une église en l'honneur de saint Félix, VIII, 84. [Poëme attribué à saint Damase à la fin du volume dans les additions; autres écrits annoncés par D. Pitra; dissertation historique sur saint Damase et saint Laurent; inscriptions et monuments qui existent à Rome sur saint Damase, 675.]

DAMASE II, pape, est élu après la dernière abdication de Benoît IX et ne siége que vingt-trois jours, XIII, 199.

DAMÉKIUS (Barnabé). Ses notes sur les exhortations de l'empereur Basile le Macédonien à son fils Léon, XII, 625.

DAMIEN, prêtre, depuis évêque de Pavie, compose la lettre synodale d'un concile de Milan, XII, 942.

DAMIEN PIERRE (Saint). Voyez *Pierre Damien* (Saint).

DAMIETTE. Lettres de Jacques de Vitri concernant ce qui a précédé la prise de Damiette, XIII, 537. Relation de la prise de cette ville, par Olivier, scholastique de Cologne, 538.

DAMNÉS. On attribue à Tite de Bostres IV siècle.
d'avoir nié l'éternité des peines des damnés, IV, 345. Doctrine de saint Basile, 542. — Doctrine de saint Cyrille de Jérusalem, V, 48; de saint Grégoire de Nazianze, 346; de saint Ambroise, 574, 575; de Didyme l'Aveugle, 630; — de saint Éphrem; fragment attribué à saint Éphrem touchant les damnés, VI, 7. Doctrine de saint Grégoire de Nysse sur l'éternité de la damnation, 248 et suiv.; — de saint Jérôme, VII, 685; — de saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 281; — de saint Augustin, IX, 321, 322, 765, 798, 799. — Erreurs de Jean Scot sur la peine des damnés, réfutées par Florus de Lyon, XII, 489, et par saint Prudence, 497. L'Église ne fait point de prières pour les damnés, 810. Adrévald croit cependant qu'on peut adoucir par des prières les peines des damnés, 630.

DAMON et PYTHIAS, disciples de Pythagore dont l'un s'offre de mourir pour l'autre, V, 450.

DANEMARK. La foi est prêchée en Dane- IX siècle.
mark par saint Anschaire, XII, 524. — Lettre XI siècle.
du pape Alexandre II aux évêques de Danemark, XIII, 290. — Histoire des rois d'Angleterre et de Danemark, par Siméon de Durham; continuée par Jean d'Hagustad, XIV, 317. Voyez *Danois*.

DANGER. Maxime de saint Cyprien citée par saint Jérôme sur le danger, VII, 563.

DANIEL, prophète. Histoire de sa vie, I, Avant J.-C.
170 et suiv. Naissance de ce prophète; il est 618.
mené en captivité à Babylone, et choisi pour demeurer au palais du roi; il délivre Su-

zanne; explique les songes de Nabuchodonosor, 170. Les compagnons de ce prophète sont jetés dans la fournaise; Dieu les en délivre, 170 et 171. Daniel, jeté dans la fosse aux lions, en est de même délivré; il y est jeté une deuxième fois; Dieu l'en délivre encore; sa mort; éloge de Daniel, 171. Il est l'auteur des prophéties qui portent son nom; objections contre les fragments de ce livre qui ne se trouvent pas dans le texte original; première réponse : Si Josèphe n'a pas parlé de quelques faits qu'on trouve dans ce livre, il a fait de semblables omissions pour des faits très-certains et très-importants qui se trouvent dans d'autres livres, 172. Seconde réponse : Si l'histoire de Suzanne, de Bel, du dragon, et le cantique des trois enfants ne se trouvaient pas dans l'hébreu du temps de saint Jérôme, ce n'est pas une raison de les rejeter; sentiment d'Origène sur ce point, 172 et 173. Troisième réponse : A l'autorité d'Africain sur ce même sujet, il faut opposer celle de toutes les églises qui, selon Origène, recevaient ces histoires comme authentiques et véritables; les Pères de l'Église en ont parlé de même et saint Jérôme se justifie du reproche que lui avait fait Rufin d'avoir parlé de ces histoires avec peu de respect, 174, 175. Quatrième réponse : Si Méthodins, Eusèbe et Apollinaire n'ont pas réfuté Porphyre sur la vérité de ces histoires, on peut dire qu'ils se sont trop arrêtés à l'inscription qui se trouvait placée à la tête de ces pièces dans la version des Septante, et qui en faisaient auteur Habacuc, fils de Jasu. Analyse du livre de Daniel; écrits faussement attribués à Daniel, 175. [Sur quelques passages de Daniel, par Philon, 313, n. 1.] Daniel est auteur de l'histoire de Susanne et de Bel, selon saint Irénée, 520, 521; selon saint Hippolyte, 636. Commentaire de saint Hippolyte sur Daniel, 613 et suiv. — Daniel a écrit le cantique des trois Hébreux dans la fournaise, selon Tertullien, II, 69. Ce qu'a fait Origène sur Daniel, 162. Lettre de Jules Africain à Origène sur l'histoire de Suzanne, 93, 94 et 170. Réponse d'Origène, 170 et suiv. — Les 70 semaines prédites par Daniel, expliquées par Eusèbe de Césarée, III, 194, 195. [Fragment d'un commentaire d'Eusèbe de Césarée sur Daniel, 260.] Témoignage de saint Athanase sur le cantique des trois jeunes Hébreux et sur l'histoire de Suzanne, IV, 189. — Explication de la prophétie des 70 semaines, par saint Cyrille de Jérusalem, V, 44 et 81. Sentiment de saint Ambroise sur l'abomination de la désolation prédite par Daniel, 528. [Didyme admet comme authentique le cantique des trois jeunes hommes, 628.] — Saint Éphrem cite comme canoniques les fragments grecs de Daniel, VI, 50, 51. [Son commentaire sur Daniel, 439 et 446. Plusieurs traités de saint Zénon de Verceil sur Daniel, 274. Fragment du commentaire d'Eudoxe sur Daniel, 333.] Discours de saint Astère d'Amasée sur l'histoire de Daniel et de Susanne, 296, 297. — Commentaire de saint Jean Chrysostôme sur Daniel, VII, 199. Son sentiment sur la prophétie des 70 semaines, 358. Commentaire de saint Jérôme sur ce prophète, 568, 569. — Témoignage de Sulpice Sévère sur Daniel, VIII, 123. Homélies de saint Cyrille d'Alexandrie sur Daniel, 324. — Commentaires de Théodoret sur les prophéties de Daniel, X, 40. Éloge de Daniel, par Photius, 41. Commentaire perdu de Gennade, patriarche de Constantinople, sur Daniel, 345. — [Fragments du commentaire de Sévère de Sozopole sur Daniel, XI, 109. Le livre de Daniel admis comme authentique par saint Grégoire d'Agrigente, 589. Fragments sur Daniel, par Hésychius de Constantinople, 657.] — Soixante-neuf questions sur Daniel, par Pierre, archidiacre, XII, 148, 149. Commentaire d'Haimon d'Halberstat sur Daniel, 435. Le commentaire de Raban Maur sur Daniel ne se trouve plus, 469. — Commentaire de Philippe de Bonne-Espérance sur le songe de Nabuchodonosor, XIV, 685. [Richard, prieur de Saint-Victor, explique les chapitres II, IV et VII de ce prophète dans un opuscule intitulé : *De eruditione hominis interioris*, 705, 706.] Commentaire de l'abbé Joachim sur Daniel, 830.

DANIEL (Saint), martyr de la Palestine, III, 12. 309.

DANIEL (Saint), prêtre, martyr en Perse. Actes de son martyr rapportés par Assémani, III, 332.

DANIEL, directeur d'un monastère de vierges en Orient, vient dans les Gaules, où il est accusé de divers crimes, et néanmoins se fait ordonner évêque, VIII, 129 et 130.

DANIEL, abbé, disciple de Paphnuce. Sa conférence avec Cassien, VIII, 166.

DANIEL, évêque envoyé par saint Cyrille à Constantinople, VIII, 260. Saint Cyrille lui écrit, 291.

DANIEL, prêtre d'Alexandrie envoyé par

saint Cyrille à trois évêques orientaux, VIII, 302.

DANIEL, disciple de saint Arsène, chargé de l'hospitalité, VIII, 399

448. DANIEL, évêque de Charrhes, neveu d'Ibas, évêque d'Edesse, accusé avec lui au concile de Béryte, X, 145. Plaintes portées contre lui à l'empereur, 667, 668.

DANIEL, évêque, à qui Firmus de Césarée en Cappadoce adresse une de ses lettres, X, 151.

476. DANIEL STYLITE (Saint). Ses commencements, X, 403. A l'exemple de saint Siméon Stylite, il se détermine à vivre sur une colonne, 404. Recherché par l'empereur Basilisque et par le patriarche Acace, il se déclare pour celui-ci, 403. Conduite qu'il tient avec l'empereur, 404. Saint Gennade, patriarche de Constantinople, l'ordonne prêtre malgré lui, 344. Temps de sa mort, 404. Le patriarche Euphémius l'assiste à la mort et lui donne la sépulture, 485.

DANIEL, moine, auteur de la Vie de saint Jean Climaque, XI, 678.

DANIEL, évêque de Salach en Mésopotamie. Son commentaire sur les Psaumes, XII, 102.

705. DANIEL, premier évêque de Winchester, évêché démembré de celui de Worchester,
V. 718. XI, 804. — Il donne une lettre de recommandation à saint Boniface qui allait trouver le pape Grégoire II, XII, 46. Lettre que lui écrit saint Boniface, 48. Daniel écrit plusieurs livres contre les Bretons sur le temps de Pâques, 794.

DANIEL, moine de Lérins, auteur d'un commentaire sur les Psaumes. (Voyez dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 42 et t. VIII, p. 319.)

[DANIEL, éditeur du *Thesaurus hymnologicus*, où l'on trouve plusieurs hymnes dont il est parlé au t. VI, 72, et t. XIII, 117.]

1012 DANOIS. Leur incursion en Angleterre, XIII, 61. Concile de Londres, pour aviser aux moyens d'empêcher l'irruption des Danois, 667. Voyez *Danemark*.

IV siècle. DANSE. Canons cinquante-troisième et cinquante-quatrième du concile de Laodicée touchant la danse, III, 513. — Canon neuvième du concile d'Auxerre, XI, 898. Canon vingt-troisième du troisième concile de Tolède, 903.

DAPHNÉ, bourg près d'Antioche. Son temple brûlé sous Julien, III, 409, et VII, 91.

DAPHNIN. Lettres d'Alcuin adressées à Daphnin, XII, 170.

DAPHNOPATES (Théodore). Voyez *Théodore Daphnopates*.

[DARBOY (l'Abbé), maintenant archevêque de Paris. Sa traduction des écrits de saint Denis l'Aréopagite, X, 553. — Sa Vie de saint Thomas Becket, XIV, 661.]

DARDANIE, province qui fait partie de la Dacie. Lettres du pape Gélase aux évêques de Dardanie, X, 494.

DARDANUS, préfet des Gaules. Lettre que 414.
lui écrivit saint Jérôme, VII, 560. Lettre à Dardanus faussement attribuée à saint Jérôme, 565. — Lettre que lui écrivit saint 417.
Augustin, IX, 158, 159.

[DAREMBERG, médecin : son édition du livre des Subtilités des créatures, par sainte Hildegarde, XIV, 597, n. 6.]

[DARFERIUS, comte. Le pape Sylvestre II lui écrit, XII, 910.]

DARIA, épouse de saint Nicandre, l'encourage au martyre, III, 90 et 91.

DARIUS, comte. Lettres de saint Augustin 429.
à Darius et de Darius à saint Augustin, IX, 183 et 575.

DATIVE, évêque d'Afrique, l'un des con- 456
fessurs à qui saint Cyprien écrit et qui lui répondent, II, 338, 339.

DATIVE (Saint), sénateur, martyr de Car- 304.
thage. Sa confession, III, 20, 21.

[DAUM en latin DAUMIUS (Chrétien), allemand. Son édition des Dialogues d'Hiéronyme, VI, 333. — Son édition des œuvres de Paulin de Périgueux, X, 443.]

DAUSAS (Saint), évêque, et ses compa- 362.
gnons martyrs en Perse. Leurs actes rapportés par Assemani, III, 335, 336.

DAUSQUÉIUS (Claude), jésuite, et ensuite chanoine de Tournai. Son édition des Discours de Basile, archevêque de Seleucie, X, 168.

DAVID, roi et prophète. Histoire de sa Avant J.-C.
vie, I, 123 et suiv. Il est sacré roi à quinze 1070.
ans; il est mis auprès de Saül pour adoucir ses agitations par les sons de sa harpe, 125. Il défait le géant Goliath, 126. Saül conçoit de la jalousie contre lui à l'occasion de cette victoire, et cherche à se défaire de lui. David s'enfuit à Najoth, ensuite à Nobé, de là chez Achis, roi de Geth; délivre Céila, attaquée par les Philistins, 126. Saül le cherche pour le mettre à mort. David l'ayant en son pouvoir ne veut point lui ôter la vie. Il se retire de nouveau chez Achis, 126 et 127.

1085. Mort de Saül. David est sacré roi de Juda. Toutes les tribus se soumettent à lui. Il est sacré roi sur Israël. Il chasse les Jébuséens de Jérusalem, défait les Philistins; transporte l'arche à Jérusalem, forme le dessein de bâtir un temple au Seigneur. Ses victoires sur divers peuples, 127. Il commet un adultère et un homicide. Dieu lui pardonne, mais le punit par diverses afflictions, 127 et 128. Dieu lui envoie le fléau de la peste pour le punir d'avoir fait faire le dénombrement de son peuple. David fait sacrer son fils Sa-
1014. lomon, lui donne divers avis : il meurt. Eloge de David, 128, Psaumes de David, 129 et suiv. [Difficultés à vaincre en soutenant que David est l'auteur de tous les psaumes, 129, n. 1.] C'est sans fondement qu'on attribuait à David un psaume CLI^e, 135, 136. — Quatre livre de l'interpellation de Job et de David, par saint Ambroise, V, 418, 419. Apologie de David prr le même saint docteur, 419 et suiv. Autre apologie de David attribuée au même, 421 et suiv. — Trois homélies de saint Jean Chrysostôme sur Saül et sur David, VII, 168 et suiv. Analyse de ces homélies, 170 et suiv. David, sujet d'un opuscule faussement attribué à saint Jean Chrysostôme, 335. David, sujet d'un discours faussement attribué à Jean de Jérusalem, 502. — Saint Augustin pense que David est seul auteur des psaumes, IX 582 et 583. — Sentiment de Théodoret sur ce point, X, 108. Quatre discours de Basile de Séleucie sur David, 167. — Deux discours de saint Césaire d'Arles, XI, 132. David est, selon Cassiodore, le seul auteur des Psaumes, 224. Homélie d'Hésychius sur David, 657. Commentaire où Héséchius essaie de prouver que David est le seul auteur des Psaumes, 657. Poëme d'Apollonius sur le combat de David et de Goliath, 743. — Office en l'honneur de ce saint roi, noté par Hucbald, moine de Saint-Amand, XII, 802. — Du Glorieux David : ouvrage de Rupert, abbé de Tuy, qu'on croit perdu, XIV, 292.

DAVID, diacre, trésorier de l'Église d'Edesse, X, 146.

DAVID, évêque, dont saint Léon fait l'éloge, X, 199.

IX siècle. DAVID NICÉTAS, surnommé le Paphlagonien, parce qu'il fut évêque en Paphlagonie. Ses homélies. Sa Vie de saint Ignace, patriarche de Constantinople, XII, 736. Autres écrits qu'on lui attribue, 737.

DAVID, moine de Saint-Laurent de Liége. (Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 79 et suiv.)

DAVID, roi d'Écosse : sa Vie, par Ælrède, abbé de Riedval, XIV, 620.

DAVID (Claude), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur. Sa dissertation pour prouver que les ouvrages attribués à saint Denis l'Aréopagite sont véritablement de lui, X, 543.

DAVIES (Jean). Son édition du Dialogue de Minucius Félix, I, 557. — Ses notes sur l'Épitome des Institutions de Lactance, II, 531. — Son édition des Instructions de Commodien, III, 149.

DAZIMONE, canton du Pont, où saint Basile fit un voyage, IV, 362.

DAZINE ou DAZIZE, à qui Eustathe de Sébaste adresse un libelle diffamatoire contre saint Basile, IV, 361 et 453.

DÉAL-UN. Lettre que lui écrit saint Lulle, VIII siècle.
XII, 131.

DÉBAUCHE. Lettre de saint Augustin à Corneille pour le retirer de la débauche, IX, 189, 190.

DÉBORA, prophétesse, délivre et juge Israël, I, 51. — Sentiments opposés de saint Ambroise et de saint Jérôme sur Débora, V, 527. — Commentaire sur le cantique de Débora faussement attribué à saint Jérôme, VII, 564. — Sentiment de Sulpice Sévère sur Débora, VIII, 123.

DÉCALOGUE ou les dix préceptes contenus sur les deux tables de la Loi données aux Israélites par le ministère de Moïse, I, 14, 15. [Traité de Philon le Juif sur les trois derniers commandements de Dieu, 361.] — Doctrine de Tertullien sur le Décalogue, II, 81. — Poëme de saint Grégoire de Nazianze, IV siècle.
V, 274. — Témoignage de saint Augustin, IX, 498. — Commentaire de Hugues de Saint-Victor, XIV, 350.

DÈCE, empereur païen, persécuteur. Sa III siècle.
mort, II, 505. — Témoignage de saint Grégoire de Nysse sur la persécution de Dèce, VI, 255, 256.

DÉCENTIUS, évêque de Léon, assiste au IV siècle.
concile d'Elvire, II, 603.

DÉCENTIUS, évêque d'Eugubio. Lettre 416.
canonique du pape saint Innocent qui lui est adressée, VII, 518 et suiv.

DÉCIMATION, peine militaire chez les III siècle.
Romains, II, 473, note 5.

DÉCISIONS sur la discipline ecclésiastique attribuées à Théophile d'Alexandrie, VII, 445 et suiv.

DÉCLAMATIONS de l'abbé Geoffroi, disciple de saint Bernard, XIV, 491.

DÉCOLLATION de saint Jean-Baptiste. Discours d'Anastase d'Antioche sur cette fête, XI, 364. — Discours de Michel Psellus, XIII, 337; — de Guillaume d'Auvergne, XIV, 1027.

DÉCRETS. Décret de Bouchart, évêque de Worms. Dans quel dessein il fut composé, XIII, 92. Sommaire de ce Décret, 92 et 93. Editions de ce Décret, 93. Abrégé de ce Décret, par un anonyme, 93. [Décret de Bonison, 566, 567.] — Décret d'Yves de Chartres, ce que c'est, XIV, 93, 94. Analyse de ce Décret, 94 et suiv. Editions qu'on en
1127-1151. a faites, 97. Décret de Gratien : en quel temps il a été composé. Réputation dont il a joui d'abord. Fautes qu'on y remarque. Corrections qui en ont été faites par différents papes, 760. [Méthode de citation du Décret de Gratien, 761, note 1.] Editions qu'on a données du Décret, 761. Ce que contient le Décret. Additions au Décret désignées par le titre Paléas. Lettre d'Antoine Auguste de la Correction de Gratien, 761. —
IV siècle. Décrets des conciles. Loi de Constantin qui les confirme, III, 146. Ordonnance du concile de Telle ou Télepte, VIII, 561.

DÉCRÉTALE ou compilation des décrets ecclésiastiques, ouvrage de Bonison, évêque de Sutri, XIII, 563 et 566, 567.

DÉCRÉTALES (épîtres), vraies et fausses. Origine des Décrétales, VI, 71. Collections de ces épîtres depuis saint Sirice jusqu'à saint Anastase, 75. Fausses Décrétales, 75 et suiv. [Observation sur la collection d'Isidore et sur les arguments employés par Dom Ceillier pour combattre les fausses Décrétales, 75, note 1.] Quand elles ont commencé à paraître, 76, 77. Preuve générale de leur fausseté, 77, 78. Décretales attribuées à saint Clément, 78 et suiv; à saint Anaclet, 80; à saint Évariste, 80 et 81; à saint Alexandre, à saint Sixte, 81; à saint Télesphore, 81 et 82; à saint Hygin, à saint Pie, à saint Anicet, 82; à saint Soter, 82 et 83; à saint Eleuthère, 83; à saint Victor, 83 et 84; à saint Zéphyrin, 84, 85; à saint Calixte, à saint Urbain, à saint Pontien, à saint Antère, 85; à saint Fabien, 85 et 86; à saint Corneille, à saint Lucius, 86; à saint Étienne, 86 et 87; à saint Sixte II, à saint Denis, 87; à saint Félix, 87 et 88. Lettre de ce pape à Maxime, évêque d'Alexandrie, 88. Epîtres attribuées à saint Eutychien, à saint Caïus, à saint Marcellin, 88; à saint Marcel, 88 et 89; à saint Eusèbe, à saint Melchiade, 89. Faux actes de saint Sylvestre, 89 et suiv. Décrétale attribuée à saint Marc, 92; à saint Jules, 92 et 93; au pape Libère, à l'antipape Félix, 93; à saint Damase, 93 et 94; à saint Anastase, à saint Sixte III, à saint Léon Ier, à saint Jean Ier, 94; au pape Félix III, 94 et 95; au pape Boniface II, au pape Jean II, au pape saint Agapet, au pape saint Silvérius, 95; au pape Pélage Ier, 95 et 96; au pape Jean III, au pape Benoît Ier, 96; au pape Pélage II, 96 et 97; à saint Grégoire le Grand, 97, 98. au pape saint Deus-Dedit, 98. Conclusion, 98. [Edition des Décrétales sous le nom le nom d'Isidore Mercator, 98 et 99.] — Angelramne, évêque de Metz, est le premier qui ait fait usage des fausses Décrétales; Riculfe, archevêque de Mayence, les répand en France, XII, 133. Elles sont citées par Charlemagne, 244. Ont-elles été alléguées en preuves par le pape saint Nicolas Ier, 579, [non, note 1.]

DÉDICACE. Discours d'Eusèbe de Césa- IV siècle.
rée à l'occasion de la dédicace de l'Église de Tyr, III, 196 et suiv. — Témoignage de IV siècle.
saint Athanase sur les dédicaces, IV, 217. — Discours que saint Grégoire de Nysse paraît avoir prononcé à la dédicace d'une église, VI, 147. — Sermons de saint Augus- IV ou
tin sur la dédicace des églises, IX, 240. V siècle.
[Deux sermons de saint Augustin sur la dédicace d'une église, 841. Sermon sur la dédidace d'une église faussement attribué à saint Augustin, 835. — On joignait quelquefois la dédicace d'une église avec la fête d'un martyr, X, 273. Discours de saint Avit pour la dédicace d'une église, 565. Discours de saint Ennode, 576. — Deux discours de saint Césaire d'Arles sur la dédicace d'une église ou consécration d'un autel, XI, 135. Dédicace des églises au VIe siècle, 388. Conditions que le pape saint Grégoire exigeait pour autoriser les dédicaces d'églises et de monastères, 578, 579. Dédicace d'un oratoire par saint Colomban, 616. — Hymne de saint Paulin d'Aquilée sur la dédicace d'une église, XII, 162. Pourquoi on ne les dédiait pas en l'honneur des saints de l'Ancien Testament, 759. Discours de l'empereur Léon VI sur la dédicace du palais impérial, 775. La solennité de la dédicace des églises est fixée au dimanche par un concile de Saragosse, 959. — Homélie de Moïse Bar-Cépha sur la dédicace de l'Église, XIII, 50,

Trois discours de saint Pierre Damien pour la dédicace d'une église, 309. Rites observés au XIe siècle dans la dédicace des églises, 452, 453. Explication des cérémonies de la dédicace par saint Brunon de Ségni, 501. — Discours d'Yves de Chartres sur la dédicace d'une église, XIV, 122. Six sermons du vénérable Hildebert sur la dédicace des églises, 215. Témoignage du même sur les indulgences accordées à l'occasion des dédicaces, 217. Six sermons de saint Bernard sur la dédicace de l'Église, 484. [Sermon de Nicolas, secrétaire de saint Bernard, sur la dédicace d'une église, 736. Deux sermons pour la dédicace de l'église du Sauveur à Rome, par Absolon, abbé de Springkirsbach; deux autres sermons du même pour la dédicace d'une église, 877.] Sermon du pape Innocent III sur la dédicace d'une église, 1012.

DÉDIMIE, troisième abbesse de Sainte-Croix de Poitiers, engage Baudonivie à écrire la vie de sainte Radegonde, XI, 414, 415.

DÉFAUTS NATURELS. Défense de les reprocher ; cinquante-septième canon apostolique, II, 585.

VII ou VIII siècle. DÉFENSEUR, moine de Ligugé et disciple de l'abbé Ursin, compose, par son ordre, le recueil des Sentences des Pères orthodoxes; idée de ce recueil; différentes éditions qu'on en a faites, XI, 813. [Édition dans la Patrologie, 813.] (Voyez l'article de Défenseur dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 654, et le Supplément, t. XI, p. *x*.)

DÉFENSEURS des églises et des pauvres. les évêques d'Afrique demandent à l'empereur la permission d'en établir, VIII, 538. Défenseurs des églises chargés d'en poursuivre les affaires; les évêques d'Afrique demandent à l'empereur la permission d'en établir, 542. — Décret attribué au pape Pélage II qui défend de choisir des moines pour défenseurs des églises, XI, 339. Défenseur d'une province ecclésiastique ; c'était un clerc destiné à exécuter les ordres du pape pour l'utilité des pauvres, 505. Le pape saint Grégoire établit un corps de défenseurs, 510.

IV siècle. DÉFINITIONS. Poëme de saint Grégoire de Nazianze contenant diverses définitions, V, 291.

375. DÉGRADATION DES CLERCS. Canon trente-deuxième dans la deuxième épître canonique de saint Basile le Grand, IV, 467. Canon quarante-huitième du quatrième concile de Carthage, 430, 431. — Exemple de dégradation dans un concile tenu dans les Gaules, XII, 959.

DEGRÉS SACRÉS. [Sept degrés désignés 393.
par un anonyme du IIe siècle, I, 542.] —
Canon dix-neuvième du concile d'Hippone, 397.
VII, 715. Canon quarante-huitième du troisième concile de Carthage, 725.

DEGRÉS DE CONSANGUINITÉ ou de PARENTÉ. Décision du pape saint Grégoire au sujet de ces degrés, XI, 525, 526. — Lettre de Raban Maur au sujet des degrés de consanguinité dans lesquels il est permis
de contracter mariage, XII, 458. — Lettre XI siècle.
du pape Alexandre II, au clergé de Naples, touchant les degrés de parenté, XIII, 291. Opuscule de saint Pierre Damien sur la même matière, 312. Constitutions synodales des patriarches Michel Cérularius et Constantin Lichudès sur les degrés dans lesquels il est
défendu de contracter mariage, 338. — Ca- 1215.
non du quatrième concile de Latran qui restreint au quatrième degré de parenté la défense de contracter mariage, XIV, 1170.

DEGRÉS D'AFFINITÉ diminués par le 1215.
concile de Latran, XIV, 1169.

DÉGUISEMENTS défendus par le concile de Quinisexte, XII, 963.

DÉLATEURS. Canon cinquante-sixième du 398.
quatrième concile de Carthage, VII, 731.

[DELÉCLUZE, auteur d'un livre intitulé Grégoire VII, François d'Assise, Thomas d'Aquin, XIII, 374.]

DÉLECTATION CÉLESTE qui nous fait surmonter les délectations terrestres ; c'est le caractère de la grâce de Jésus-Christ, IX, 711.

DELFAU (François), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, chargé par ses supérieurs de l'édition des œuvres de saint Augustin; une mort prématurée l'arrêta, IX, 815.

[DÉLICES (Les) de ce siècle passager détournent l'esprit de la béatitude éternelle, sujet d'un sermon de saint Éphrem, VI, 497.]

DELPHIN (Saint), évêque de Bordeaux, 380.
assiste au concile de Saragosse, IV, 615. — Il était lié d'amitié avec saint Phébade d'Agen, V, 373. — Il baptise saint Paulin, évêque de Nole, VIII, 51. Lettre que lui 400.
écrit ce saint, 59, 60. Autre, 63. Autre ; au- 403.
tre, 67. Autre, 75. (Voyez son article dans l'*Histoire littér. de la France*, II, 44 et suiv.)

DELPHIN (Saint), évêque de Lyon, donne à saint Wilfrid la tonsure à la romaine, XII, 62.

DELRIO (Martin-Antoine), jésuite. Ses notes sur le traité de Mamert Clandien : De la nature de l'âme, X, 359. Son édition du poëme d'Orientius intitulé Avertissement aux fidèles, 100, note 2.

DÉLUGE. Saint Optat de Milève le regarde comme la figure du baptême, V, 133, et note 4. Sentiments de saint Ambroise sur le déluge, 518, 525. — Opuscule faussement attribué à saint Jean Chrysostôme sur le déluge, VII, 335. — Sermon faussement attribué à saint Augustin sur le déluge et la persécution des barbares, IX, 284. Remarques de saint Augustin sur le temps du déluge, 313. — Discours de Basile de Seleucie sur le déluge, X, 164, 165.

DÉMÉTRIADE, fille d'Anicius Probus, VI, 286.

V. 412. DÉMÉTRIADE (Sainte), fille d'Olybrius, consul, embrasse la virginité par les exhortations de saint Augustin, IX, 17. — Lettre
414. que lui écrivit saint Jérôme, VII, 642. Lettre de Pélage à Démétriade, 542. Cette lettre est dans l'appendice des œuvres de saint Jérôme, 646, — et dans l'appendice des œuvres de saint Augustin, IX, 194. Saint Augustin parle de cette lettre, 159 et 452. — Lettre à Démétriade sur la grâce ; elle a été attribuée à saint Ambroise, mais elle n'est pas de lui, V, 511. — L'auteur de cette lettre est le même qui a écrit la Vocation des Gentils ; ce qu'elle contient, X, 246.

III siècle. DÉMÉTRIEN, gouverneur d'Afrique, persécute les chrétiens, II, 285. Il les accuse d'être la cause des fléaux qui ravagent l'empire, 286. Ecrit de saint Cyprien contre lui, 286 et 287.

252. DÉMÉTRIEN [ou DÉMÈTRE,] élu évêque d'Antioche, II, 403.

IV siècle. DÉMÉTRIEN, disciple de Lactance qui lui adresse son livre de l'Ouvrage de Dieu, II, 495 ; et deux livres de ses lettres, 508.

DÉMÉTRIUS, évêque d'Alexandrie, s'é-
III siècle. lève contre Origène, assemble deux conciles et l'excommunie, II, 135. Sa lettre au pape Victor et aux évêques de Jérusalem et d'Antioche touchant la fête de Pâques, 542. Conciles qu'il assemble contre Origène, 552, 553. — Il le condamne, VII, 456.

DÉMÉTRIUS, prêtre d'Alexandrie, II, 398.

262. DÉMÉTRIUS, évêque d'Egypte, à qui l'empereur Gallien écrit, II, 412.

304. DÉMÉTRIUS, centenier, présente les saints confesseurs Taraque, Probe et Andronic au gouverneur Numérien, III, 32.

DÉMÉTRIUS (Saint), martyr à Thessalonique. Vie de saint Démétrius, traduite en latin par Anastase le Bibliothécaire, XII, 714. Discours de l'empereur Léon VI en son honneur, 775. Sa prédiction de la ruine de Thessalonique, 797. — Hymne en son honneur et relation de ses miracles, par Épiphane, prêtre de Jérusalem, XIII, 51.

DÉMÉTRIUS, moine, prie saint Jean Chrysostôme d'écrire sur la componction, VII, 23.

DÉMÉTRIUS, évêque de Pessinonte, va à Rome pour la défense de saint Chrysostôme, VII, 127. Est relégué dans l'Oasis, 134.

DÉMÉTRIUS, à qui saint Nil écrit, VIII, 217.

DÉMÉTRIUS, évêque de Philippe, envoyé à Rome par l'empereur Justinien, XI, 116.

DÉMÉTRIUS, évêque de Naples. Lettre 590.
que lui écrit le pape saint Grégoire, XI, 481. Il est déposé pour ses crimes, 487.

[DÉMÉTRIUS LE SYNCELLE, métropolite 1050.
de Cyzicène. Sa réponse sur les noces prohibées est au tome CXIX de la *Patrologie grecque*.]

DÉMÉTRIUS DE CYZIQUE. Son écrit de XI siècle.
l'origine des erreurs des Jacobites et des Chatzizariens, XI, 809. Le père Combefis lui attribue aussi le Mémoire sur le schisme des Arméniens, 810. [Temps où il a vécu, 809, 1080.
note 1.]

DÉMÉTRIUS CYDONIUS. Sa Monodie ou XIV siècle.
complainte sur les ravages arrivés à Thessalonique par des guerres intestines ; éditions de cet écrit, XII, 798. [On l'a reproduit au tome CIX de la *Patrologie grecque*.]

DÉMÉTRIUS DE LAMPÉ. Son erreur sur 1166.
l'égalité du Père et du Fils condamnée dans un concile de Constantinople, XIV, 1131.

DEMEURES DU CIEL. Discours de saint Éphrem sur les différentes demeures du ciel; autre sur la demeure des bienheureux, VI, 10.

DEMI-ARIENS. Voyez *Semi-Ariens*.

DEMI-PÉLAGIENS. Voyez *Semi-Pélagiens*.

DEMI-TON. Traité du demi-ton, ouvrage de Raoul de Laon, XIV, 183.

DÉMOCRATE, maître de rhétorique de saint Augustin, IX, 2.

DÉMOCRITE, philosophe. Son sentiment sur le bonheur de l'homme, X, 97.

DÉMONIAQUES. Saint Antoine en guérit plusieurs par le signe de la croix, III, 388. — Défense à ceux qui sont possédés du démon de servir à l'autel, XII, 941.

I siècle. DÉMONS. Doctrine d'Hermas sur le démon, I, 335; de saint Ignace d'Antioche, II siècle. 376. Témoignage et doctrine de saint Justin, II siècle. 426 et 439; de saint Théophile, 480; de Tatien, 491 et note 1; de Minucius Félix, 555, II siècle. 556; de Clément d'Alexandrie, 596; — d'Origène, II, 216 et 221, 222; de saint Cyprien, 287; de Lactance, 498, 515. On croyait que les démons se repaissaient du sang des victimes, 535. — Doctrine de saint Méthode, III, V siècle. 70. Témoignages d'Eusèbe de Césarée : les démons ou génies, auteurs des oracles, de l'idolâtrie, de la magie, adorés sous divers noms de dieux, 185. Puissance de Jésus-Christ sur eux; témoignage remarquable de Porphyre, 185 et 191. Le pouvoir de chasser les démons se perpétue dans l'Église, V siècle. 238. Doctrine d'Eusèbe de Césarée, 278, 279. Saint Antoine est tourmenté par le démon; il découvre à ses disciples les artifices du démon et les moyens de les vaincre, 383. Le seul nom de Jésus-Christ met en fuite les démons, 388. — Témoignage de saint Athanase touchant les démons, IV, 228. Témoignage de Julius Firmicus; opinion de cet auteur, 313. Sentiment de Tite de Bostres, 340; de saint Basile, 374. Doctrine de ce Père, 375 et 517. Erreurs des Priscillianistes touchant les démons, 614. Erreurs des Mes- V siècle. saliens, 645; de Jovinien, 651; — de saint Cyrille de Jérusalem, V, 80. Poème de saint Grégoire de Nazianze sur les tentations du démon; autre poème contre le démon, 273. Témoignage de saint Grégoire de Nazianze touchant la puissance des démons, 281. Doctrine de ce même saint, 321, 322. Témoignage et doctrine de saint Ambroise, 398 et 547. [Témoignage de Didyme l'Aveugle, 621.] — Doctrine de saint Ephrem, VI, 57. [Le démon n'est pas l'auteur des ténèbres, 454, 456. C'est lui qui forge des dogmes nouveaux; le démon n'est pas l'auteur du corps de l'homme, 458. De l'Opération du démon pervers, par saint Éphrem, 506, 507. De la Guerre contre les démons, sermon par le même, 507.] Doctrine de saint Grégoire de Nysse, 239, 240. — Saint Jean Chrysostôme explique comment on peut dire des hommes qu'ils deviennent des démons, VII, 54. Trois homélies du même sur les démons, 73 et IV et V siècles. suiv. Témoignages de Théophile d'Alexandrie, 446; — de saint Jérôme, 608 et 665; — de Bachiarius, VIII, 47. [Sermon d'Eusèbe d'Alexandrie sur le diable, 383.] Comment le démon connaît nos pensées, 491. Canon d'un concile d'Orange touchant ceux qui ont été publiquement agités du démon, 609. — Témoignages de saint Augustin, IX, 67 et 321, 322. Livre des Prédictions des démons, ouvrage de saint Augustin, 279, 280. Doc- Entre 406 et 411. trine de saint Augustin, 466, 480, 499, 505, 554, 729, 737, 799. — Erreur des Messaliens sur le démon, X, 47. Doctrine de Théodoret, 118; de saint Léon, 186; de saint Prosper, 288. Témoignage d'Isaac le Grand, 579. — Comment le démon persécute les bons, XI, 131. Comment il se présente devant Dieu; comment Dieu lui parle et comment il parle à Dieu, selon le pape saint Grégoire; il n'a de pouvoir de nous tenter qu'autant que Dieu lui en donne, 444. Doctrine du pape saint Grégoire sur les démons, 564. — Erreur de ceux qui prétendent que les démons reviendront à leur premier état, XII, 26. Doctrine de saint Jean Damascène, 95. Sentiment de Raban Maur, 461. Défense à ceux qui sont possédés du démon ou agités de violents mouvements de servir à l'autel, 941. — Traité des Opérations des démons, ouvrage de Michel Psellus, XIII, 337. — Livre de saint Anselme intitulé : De la Chute du diable, XIV, 13, 14. Voyez *Anges* et *Oracles*.

DÉMONSTRATION ÉVANGÉLIQUE. Livres IV siècle. de la Démonstration évangélique, seconde partie d'un ouvrage d'Eusèbe de Césarée contre les païens, III, 188 et suiv. Voyez *Eusèbe de Césarée*.

DÉMONSTRATION SYLLOGISTIQUE. Ouvrage de Théodoret, qui est la récapitulation de son Eraniste ou Polymorphe, X, 82, 83.

DÉMOPHILE, fait évêque de Constantinople par la faction des Ariens, IV, 437.

DÉMOPHILE, moine à qui est adressée une des lettres attribuées à saint Denis l'Aréopagite, X, 551.

DÉMOSTHÈNE, maître d'hôtel et officier de l'empereur Valens dans le Pont et la Cappadoce, IV, 357 et 363. Il veut faire des re- 372. proches à saint Basile de Césarée, 357. Il 376. vient à Césarée et à Sébaste et persécute ceux qui communiquaient avec saint Basile, 363. Il soutient les Ariens, fait assembler un 375 concile à Ancyre, 476 et 603; et un autre conciliabule à Nysse contre saint Grégoire de Nysse, 476 et 604. Lettre que saint Basile le Grand lui écrit, 476. — Il veut faire arrêter saint Grégoire de Nysse, VI, 121.

[DENAIN. A traduit en français plusieurs ouvrages des Pères dans les Chefs-d'œuvres

des Pères et dans les Pères, traduits en français par M. de Genoude, souvent cité dans les tomes I et II; a traduit en français avec notice et notes les Méditations de saint Anselme, XIV, 43.]

[DENIER d'or donné aux baptisés, VI, 274, 275.]

I siècle. DENIS L'ARÉOPAGITE (Saint), premier évêque d'Athènes. Liturgie qui lui est attribuée, I, 288. Témoignage de saint Denis de Corinthe sur saint Denis l'Aréopagite, 462. — [Sermon sur saint Denis l'Aréopagite, attribué au pape saint Léon le Grand, X, 276. Histoire de saint Denis l'Aréopagite, 534. A-t-il été envoyé dans les Gaules, 534 et suiv. Voyez ci-dessous saint Denis de Paris qui serait le même que saint Denis l'Aréopagite.] — Discours de Michel, prêtre de Jérusalem, en l'honneur de ce saint, XII, 362. Opinion qui fait saint Denis l'Aréopagite, le même que saint Denis, évêque de Paris; ce qu'en disent les Aréopagitiques d'Hilduin, 384, 385. Panégyrique de saint Denis l'Aréopagite, par saint Méthodius, patriarche de Constantinople, 424. Sa Vie, traduite en latin par Anastase le Bibliothécaire, ne se trouve plus; on en a imprimé la préface, 714. — Bulle attribuée au pape saint Léon IX en faveur de ses reliques prétendues par les moines de Saint-Emmeran de Ratisbonne; cette bulle est visiblement supposée, XIII, 208. Histoire de la translation de ses reliques, attribuée au moine Othlon, 283, 284. — Sentiment d'Abaillard sur l'apostolat de ce saint, XIV, 319. Lettre du même sur un témoignage de Bède qui prétend que saint Denis l'Aréopagite était évêque de Corinthe, 326. — La question sur l'auteur des livres qui portent le nom de saint Denis l'Aréopagite est du nombre de celles qui trouveront toujours des partisans pour et contre, X, 539. Preuves qu'allèguent ceux qui prétendent que saint Denis l'Aréopagite est auteur des livres qui portent son nom, 519 et suiv. Réponses des contradicteurs, 541, 542. Preuves qu'allèguent ceux qui sont d'un sentiment contraire, 542, 543. Réponses des défenseurs du premier sentiment, 543. Ce qu'on peut penser des ouvrages attribués à saint Denis l'Aréopagite, 544. [Authenticité de ces ouvrages, d'après l'opinion la plus probable, 751 et suiv.] Analyse de ces ouvrages, 544 et suiv. Livre de la Hiérarchie céleste, 544, 545; de la Hiérarchie ecclésiastique, 546; des Noms divins, 550; de la Théologie mystique; Lettres sous le nom de saint Denis, 551. Ouvrages perdus, 552. Éditions et traductions qu'on a faites des œuvres de saint Denis l'Aréopagite, 553. [Autres éditions et traductions, 553. M. l'abbé Dulac a publié en 1865, chez Martin Beaupré, à Paris, une nouvelle traduction française des œuvres de saint Denis l'Aréopagite, 1 vol. in-8° avec prolégomènes, manchettes, notes, table analytique et alphabétique, table détaillée des matières.] Scholies sur les livres de saint Denis l'Aréopagite, attribuée à saint Denis d'Alexandrie, 539. — Saint Denis l'Aréopagite, cité par l'auteur du commentaire sur saint Luc, attribué à Tite de Bostres, IV, 344. — Le livre des Noms divins cité par le moine Jobius, XI, 184. Saint Denis, cité par Léonce de Byzance, 669; par saint Sophrone, patriarche de Jérusalem, 704. Commentaire du saint abbé Maxime sur les livres attribués à saint Denis l'Aréopagite, 770. — Les ouvrages attribués à saint Denis sont cités par André de Crète, XII, 59; par saint Jean Damascène, 71 et 77. Ils sont commentés par Phocas d'Édesse. Autres commentaires sur les écrits qu'on lui attribue, 101. Ces ouvrages sont apportés en France et recueillis par Hilduin, 384, 385. [Auteurs qui avant Hilduin ont fait un seul et même personnage de saint Denis l'Aréopagite et de saint Denis de Paris, 385, note 1.] On trouve cités ces écrits dans la conférence tenue à Constantinople contre les Sévériens, 385. Traduction latine des œuvres de saint Denis l'Aréopagite par Jean Scot, 607, 608 [et note 7]. Autres traductions, 608. Anastase le Bibliothécaire traduit les scholies faites sur le livre de saint Denis, 714. Un passage cité par les Monothélites comme étant tiré de la lettre de saint Denis à Gaius et favorable à leur hérésie est expliqué dans un sens catholique au concile de Latran, 928. — Commentaire de Hugues de Saint-Victor sur la Hiérarchie céleste, XIV, 349.

DENIS (Saint), premier évêque de Paris, martyr, III. — [A-t-il été envoyé dans les Gaules au premier siècle? X, 534, 535. Objections contre la mission de saint Denis au premier siècle, 535 et suiv. La mision de saint Denis au premier siècle et son identité avec saint Denis l'Aréopagite sont deux traditions distinctes, 539.] — Les actes de saint Denis ne sont pas de Fortunat de Poitiers, XI, 412. On l'a identifié avec saint Denis

I siècle ou d'après D. Ceillier III siècle.

l'Aréopagite. Ce qu'en disent les Aréopagétiques d'Hilduin, XII, 384, 385. Lettre sur ce sujet attribuée à Hincmar de Reims, 687. Poëme de Roswithe de Gandersheim, en l'honneur de saint Denis, 877. — Poëme du roi Robert, XIII, 108. Histoire de la translation du corps de saint Denis en Allemagne, attribuée à Othon, moine de Saint-Emmeran de Ratisbonne, 283. Raisons de croire qu'elle est l'ouvrage du même imposteur qui a fabriqué, sous le nom de Léon IX une bulle qui déclare que le corps de saint Denis était à Ratisbonne, 283 et 284. — Histoire de la translation des reliques des saints Denis, Rustique et Eleuthère, écrite par l'abbé Suger, XIV, 376. Sermon de Guillaume d'Auvergne pour la fête de saint Denis, 1027. — [Pièce de vers, par Fardulfe, en l'honneur des temples de saint Denis, XII, 218.] — Legs que fait sainte Perpétue à une église de saint Denis, X, 440. — Abbaye du nom de Saint-Denis près Paris. Le pape Etienne II lui accorde le privilége d'avoir un évêque particulier, XII, 114. Confirmation de ce privilége par le pape Adrien Ier, 139. [Privilége que Léon III lui accorde, 402.] Priviléges que le pape Benoît III accorde à cette abbaye, 410 et 411. Immunités de cette abbaye confirmées par le roi Dagobert, 921. Privilége accordé à cette abbaye par le concile de Clichy, 935. — Un concile de Rome permet à l'abbé de Saint-Denis de recevoir le Saint-Chrême de l'archevêque de Reims ou de ses suffragants, XIII, 288. — Réforme de cette abbaye par l'abbé Suger, XIV, 374. Histoire du gouvernement de cet abbé, écrite par lui-même. Histoire de la dédicace de cette abbaye, écrite par le même, 376. Constitutions de Suger pour cette abbaye, 376 et 377. Charte du roi Robert accordant de nouveaux priviléges à cette abbaye, 1035. Concile qui y fut tenu et où l'on fit la reconnaissance des reliques des saints martyrs, 1058, 1059. — Abbaye sous le nom de Saint-Denis dans un des faubourgs de Reims : l'archevêque Gervais y met des chanoines réguliers, XIII, 264.

DENIS (Saint), évêque de Corinthe, I, 461 et 462. En quel temps il fleurissait, 461. Ses huit lettres ; la première aux Lacédémoniens, la seconde aux Athéniens ; la troisième aux fidèles de Nicomédie contre les erreurs de Marcion ; la quatrième aux Gortyniens ; la cinquième à l'Église d'Amastis ; la sixième aux Cnossiens et à Pinytus, leur évêque ; la septième à l'église de Rome et à Soter qui en était évêque ; la huitième à sa sœur Chrysophore, 461. Autres écrits de saint Denis, 461 et 462.

DENIS, évêque de Vienne, au temps du pape Victor, VI, 84.

DENIS (Saint), évêque d'Alexandrie et confesseur : histoire de sa vie, II, 396 et suiv. Naissance de saint Denis. Sa conversion, 396. Il est fait prêtre et catéchiste, 396 et 397. Il est fait évêque d'Alexandrie. Il est arrêté prisonnier et délivré par des paysans, 397. Soin de saint Denis pour son peuple pendant sa retraite. Il travaille à éteindre le schisme et l'hérésie de Novatien, et à rétablir la paix dans l'Église d'Antioche. Il écrit au pape saint Etienne sur la question du baptême. Lettre que saint Etienne lui écrivit sur le même sujet, 398. Saint Denis entre en conférence avec les Arsinoïtes, 398 et 405, 406. Il confesse Jésus-Christ, et est banni à Kephro dans la Maréote, 398 et 406. Lettres de saint Denis pendant son exil. Il retourne à Alexandrie, 399. Il est accusé de nier la consubstantialité du Verbe ; il s'en justifie, 399 et 400. Il est appelé au concile d'Antioche contre Paul de Samosate. Il meurt, 401. Ecrits de saint Denis, 401 et suiv. Lettre de saint Denis à Novatien ; aux confesseurs de Rome, 401. Diverses autres lettres de saint Denis, 401 et 402. Lettres du même à Fabius d'Antioche, 402, 403. Ce qu'il y rapporte des martyrs d'Alexandrie sous Dèce, 403. Lettre de saint Denis à saint Corneille, 403, 404 ; à Origène. Discours de saint Denis sur la solennité de Pâques, 404. Ecrit contre saint Népos, contre les Millénaires, 404 et suiv. Sa Conférence avec les Arsinoïtes, 405, 406. Suite de son écrit contre les Millénaires, 406. Lettre de saint Denis au pape saint Etienne, 406 et 407. Autres lettres du même à saint Sixte, 407. Lettres que lui écrivent saint Denis et Philémon, prêtres de Rome, 407 et 408. Réponse qu'il leur fait, 408, 409. Réponse de saint Denis aux calomnies de Germain. Sa lettre à Domice et à Didyme, 409. Lettres pascales de saint Denis, 409 et 410. Sa lettre canonique à Basilide, 410, 411. Autres lettres pascales du même, 411, 412. Lettre du même à Hermammon et à Théotécine ; aux fidèles d'Égypte, 412. Ses écrits à Euphranor et à Timothée, 412 et 413. Autres contre Sabellius, 413 et suiv. ; contre Paul de Samosate, 416,

231.
248.
250.
251 et 252.
254, 255, 256.
257.
258, 259.
260, 261.
263.
264.
251.
254.
255.
256.
257 et 258.
258 et 259.
260.
262.
263.
264.

. l'an 171

417. [Fragment d'un écrit sur la pénitence, 401, note 10. Lettre de saint Denis à Paul de Samosate. Est-elle authentique ? 416, note 10. Ses écrits exégétiques sur l'Ecclésiaste, 411, note 8; et 417, 418; sur saint Luc et sur saint Jean, 418, 419. Editions de ses écrits, 419. Sa lettre au diacre Conon sur la pénitence canonique a été publiée en grande partie par le cardinal Pitra dans le premier volume des *Monumenta Juris ecclesiastici Græcorum.*] Jugement de ses écrits, 419. Conférence de saint Denis avec le peuple d'Arsinoé, en Egypte, 564, 565. Il est calomnié sur la doctrine auprès du pape saint Denis. Concile de Rome à ce sujet, 565. — Apologie de ce saint par saint Athanase, IV, 114, 115. Pensées de saint Basile sur les écrits de saint Denis, 428. Saint Basile lui attribue d'avoir admis le baptême des Pépuzéniens ou Montanistes 456. — On lui attribue des scholies sur le livre de saint Denis l'Aréopagite, X, 539.

256. DENIS (Saint), pape, II, 248 et suiv. Il est prêtre de Rome; il écrit touchant le bap-
259. tême. Il est élu pape ; il écrit aux fidèles de Cappadoce, 448. Il tient un concile à Rome et écrit contre les Sabelliens et les Marcionites. Sa doctrine sur la Trinité. Fausses décrétales qui lui sont attribuées, 449. Estime qu'on a faite de saint Denis, 450. [Éditions des écrits de ce pape, 450.] — Lettre que lui écrivit saint Denis évêque d'Alexan-
III siecle. drie, II, 448. Le concile d'Antioche lui mande la déposition de Paul de Samosate, 568 et suiv. Faux concile contre Paul de Samosate, 572. — Témoignage que lui rend saint Basile, IV, 442. — Décrétales faussement attribuées à ce saint pape, VI, 87.

304. DENIS (Saint), de Tripoliteus, et un autre Denis, martyrs de Palestine, III, 6.

DENIS, oncle de saint Pancrace, III, 24.

325. DENIS (le comte), assiste au concile de Tyr, III, 450. Intimide les Eusébiens par l'autorité d'Alexandre, évêque de Thessalonique, 452.

IV siècle. DENIS (Saint), évêque de Milan, prend la
355. défense de saint Athanase, III, 528. — Saint Denis et les autres évêques catholiques font rentrer Lucifer de Cagliari au concile de Milan, IV, 240. Il mourut dans son exil, et saint Basile envoie son corps à saint Ambroise, 464. — Témoignage que lui rend saint Ambroise, V, 491.—Vers à sa louange, par saint Ennode, X, 576.

DENIS, évêque de Diospolis en Palestine, confesseur, IV, 618. — Il baptise les catéchumènes de saint Jérôme, VII, 611.

DENIS, moine de saint Basile, IV, 429.

DENIS, général de la milice. Jean d'Antioche lui envoie la loi contre les schismatiques pour l'exécuter. Il écrit en conséquence aux évêques dénommés dans cette loi, VIII, 248. Alexandre Hiéraple lui écrit, 380. — Peut-être le même que celui qui obligea Timothée Elure de sortir d'Alexandrie, X, 176.

DENIS, patriarche des Jacobites, X, 142.

DENIS, rhétoricien d'Alexandrie, est, selon quelques-uns, l'auteur des ouvrages attribués à saint Denis l'Aréopagite, avec lequel on l'a confondu, X, 541.

DENIS LE PETIT. Ce qu'on sait de sa per- V. 540.
sonne, XI, 121 ; de sa science et de ses vertus, 121 et 122. Il enseigne la dialectique pendant plusieurs années. Bède le qualifie abbé de la ville de Rome; on ne sait cependant pas qu'il ait été supérieur d'aucune maison monastique. Sa mort, 122. Son code des canons des conciles d'Orient et d'Occident. Histoire de ce code, 122 et 123. Editions qu'on en a faites, 123. [Autre édition, 122.] [Édition des œuvres de Denis le Petit dans la *Patrologie*, 122 et 125.] Cycles de Denis, 123. Ses lettres sur la fête de Pâques, 123 et 124. Différentes traductions qu'il a faites du grec en latin, 125. — Version latine de la Vie de saint Pacôme, III, 368. — Sa version latine du traité de saint Grégoire de Nysse : De la Construction de l'homme, VI, 128. — Son Cycle corrigé par Abbon de Fleury, XIII, 33.

[DENIS de Telmera en Carie, écrit une VII siècle.
chronique en syriaque, XI, 813.]

DENIS, évêque de Séleucie, XI, 701.

DENIS, évêque d'Ascalon, XI, 702.

DENIS LE CHARTREUX. Son commentaire sur les sept lettres de saint Antoine, III, 392. — Sa paraphrase des écrits de Cassien, VIII, 204. — Ses paraphrases sur l'Echelle de saint Jean Climaque, XI, 691.

[DENIS. Son édition de vingt-cinq sermons de saint Augustin, IX, 882 et suiv.]

DENISE (Sainte) de Lampsaque, vierge et 250.
martyre, II, 118.

DENISE (Sainte), martyre à Alexandrie, 251.
II, 402.

DENISE (Sainte), martyre en Afrique dans V siècle.
la persécution d'Hunéric, X, 459.

[DÉNOMBREMENT. Il y en eut un à Baby-

lone et un au retour des Juifs à Jérusalem, I, 67, note 1.]

V siècle. DÉNONCIATEURS. Soixante-treizième canon du concile d'Elvire, II, 613.

XII siècle. DENT de Notre-Seigneur. Relique qu'on prétendait avoir à l'abbaye de Saint-Médard de Soissons ; ouvrage de Guibert de Nogent pour prouver que cette relique ne peut être véritable, XIV, 197 et suiv.

[DENZINGER, professeur de théologie en l'université de Wurtzbourg. Ses Prolégomènes sur les fausses décrétales, VI, 99. — Sa dissertation sur onze messes gallicanes publiées par Mone, XIII, 13. Son édition des commentaires de saint Brunon, évêque de Wurtzbourg, 116. Il a publié aussi les hymnes composées par Héribert, évêque d'Eischtœdt, 117.]

DÉOBGYTE. Lettre de consolation que lui écrit saint Lulle, XII, 131.

III siècle. DÉODAT, évêque de Mâcon, XI, 754.

984. DÉODÉRIC, évêque de Metz. Voyez *Thierri Ier*.

DÉODUIN, évêque de Liége. Voyez *Théoduin*.

V. 408. DEO GRATIAS. Paroles que les moines se disaient en se rencontrant, IX, 787.

DEOGRATIAS, prêtre. Lettre ou livre de saint Augustin à Deogratias, IX, 104. Peut-être le même que le diacre Deogratias à qui saint Augustin avait adressé son traité de la Manière d'instruire, 264.

454. DEOGRATIAS, évêque de Carthage. Sa charité pour les prisonniers que Genséric avait faits en Italie ; sa mort, X, 450.

IV siècle. DÉPOSITION des clers. Vingt-neuvième canon apostolique, II, 582. Trente-deuxième canon apostolique, 583. Canon cinquante-unième du concile d'Elvire, 611. Canon soixante-seizième du même concile, 613. —
341. Canon quatrième du concile d'Antioche, III, 467. Canon douzième du même concile,
343. Déposition des évêques ; canons troisième, quatrième et cinquième du concile de Sar-
401. dique, 485, 486. — Règlement du concile
Après 402. général de Carthage, VIII, 538. Canon quatorzième du concile de Rome sous le pape
418. saint Innocent, 546. Ordonnance du concile de Telle ou Télepte, 561.

[DERMACE, hibernois, demande à Raimbaud, prévôt de l'Église de Liége, une lettre pour le recommander aux fidèles dans son voyage de Terre-Sainte; écrit que lui donne Raimbaud, XIV, 185.]

VI siècle. DERMACH, monastère bâti en Irlande par saint Colomban l'Ancien, XI, 350.

DÉS. Traité contre le jeu de dés faussement attribué à saint Cyprien, II, 346. Canon soixante-dix-neuvième du concile d'Elvire touchant le jeu de dés, 614.

DESCENTE de Jésus-Christ aux enfers. Doctrine du pape saint Grégoire sur ce point, XI, 507, 508. — Quel en fut l'effet selon Philippe le Solitaire, XIV, 84.

DÉSERT. Eloge du désert; lettre de saint Eucher à saint Hilaire; analyse de cette lettre, VIII, 443, 444. — Désert spirituel. Sujet d'un ouvrage de saint Ildefonse de Tolède, XI, 775.

DÉSESPOIR. Homélie où saint Jean Chrysostôme parle du désespoir, VII, 265.

DÉSIRÉ. Lettre que lui écrit Sidoine Apollinaire au sujet de la mort de Phylimacie, X, 384.

DÉSIRS. Canon quatrième du concile de IV siècle.
Néocésarée, II, 641. — Doctrine de saint Augustin, IX, 478, 504, 687.

DESMARES. Sa traduction française de l'ouvrage de Jonas, évêque d'Orléans, intitulé : Institution royale, XII, 392. — [Sa traduction française de l'ouvrage de saint Bernard intitulé : De la Considération, XIV, 499.]

DÉSOBÉISSANCE aux commandements de Dieu, IV, 396.

[DESPREZ (Jean), imprime différents opuscules de Jean de Garlande, XIII, 230.]

DESTIN. Sa nécessité combattue par Eu- IV siècle.
sèbe de Césarée, III, 177, 178. — Écrits de Diodore de Tarse contre le destin, IV, 589. — Livre de saint Grégoire de Nysse contre le destin, VI, 153, 154. [Destin combattu par Némésius, 285. Doctrine de saint Ephrem, 453.] — Six discours sur le destin IV siècle.
et la providence attribués à saint Jean Chrysostôme, VII, 97. Opuscule sur le destin faussement attribué à saint Jean Chrysostôme, 335. — Témoignage de saint Paulin sur le destin, VIII, 85. Traité de saint Isidore de Péluse contre le destin; il n'existe plus, 479. — Doctrine de saint Augustin, IV et
IX, 478, 534, 724. La grâce ne détruit pas V siècle.
le libre arbitre et n'introduit pas le destin, 724. — Ce que c'est que le destin selon Boëce, X, 662. — Vanité du destin prouvée par le pape saint Grégoire, XI, 579. Doctrine des païens sur le destin, combattue par Léonce de Naples, 666. (Voyez *Fatalisme*.)

DEUIL. Usage de se couper les cheveux XII siècle.
dans le deuil, V, 350.

DEUIL, prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Denis. Abailard y ouvre une école, XIV, 319.

DEUS-DEDIT, greffier à Ravenne. Lettre que lui écrit Cassiodore, XI, 220.

600. DEUS-DEDIT, élu évêque de Milan après
601. la mort de Constantin. Lettre du pape saint Léon à son sujet, XI, 520. Lettre que lui écrit ce pape, 528.

614. DEUS-DEDIT, pape, succède à Boniface IV. Lettre à Gordien évêque de Séville, XI, 645, 646. [D. Ceillier se trompe en disant que cette lettre est supposée; seulement, Gordien était évêque en Espagne, et non précisément de Séville; on ignore la ville dont il était évêque; réponse de Gordien,
617. 646, note 1.] — Mort de Deus-Dedit, 646. Décrétale qui lui est faussement attribuée, VI, 98.

649. DEUS-DEDIT, évêque de Cagliari, assiste au concile de Latran, XII, 927 et suiv.

1099. DEUS DEDIT, cardinal du titre de Saint-Pierre-ès-Liens, très-attaché au pape saint Grégoire VII, XIII, 568, 569. Sa mort; sa collection de canons conservée manuscrite au Vatican; traité contre les Guibertins, qu'on lui attribue, et qui semble être le précédent, 469. [Son traité contre les Simoniaques et les Schismatiques publié par Maï; analyse de ce traité; jugement de cet ouvrage, 469.] — Dans sa collection de canons, il place des fragments de dix lettres du pape saint Gélase, X, 504, 505.

DEUTÉRIUS, évêque des Ariens de Constantinople, XI, 104.

IV ou V siècle. DEUTÉRIUS, métropolitain de Césarée en Mauritanie. Lettre que lui écrit saint Augustin, IX, 184.

DEUTÉRO-CANONIQUES (Livres), c'est-à-dire qui, n'étant pas dans le canon des Ecritures divines chez les Juifs, y ont été depuis ajoutés par les chrétiens; tels sont les livres de Tobie, Judith, la Sagesse, l'Ecclésiastique, Baruch et les Machabées, I, 90 et suiv.

DEUTÉRONOME, cinquième livre du Pentateuque. Ce livre est certainement de Moïse; cela est prouvé par la plupart des livres de l'Ancien Testament, par plusieurs du Nouveau, et enfin par livre même du Deutéronome, I, 22, 23. Réponses aux objections, 25 et suiv. Ce que c'est que le Deutéronome,
III siècle. 36. — Ouvrages d'Origène sur le Deutéronome, II, 151. — Homélie de saint Basile le Grand sur ces paroles du Deutéronome : Veillez sur vous-même, IV, 378. — [Fragments de saint Ephrem sur le Deutéronome, VI, 444.] — Questions sur le Deutéronome 419.
de saint Augustin, IX, 213. — Autres de Théodoret, X, 30, 31. Poëme de saint Avit sur le Deutéronome, 568. — Commentaire de Walafride Strabon qui n'a pas été imprimé, XII, 416. Voyez *Pentateuque*.

[DÉTHIERS publie une lettre de la reine sainte Mathilde, XIII, 334.]

DEVENTER, ville des Pays-Bas. Saint X siècle.
Ratbod y transfère l'évêché d'Utrecht, XII, 783.

DEVINS. Canon vingt-troisième du con- IV siècle.
cile d'Ancyre, II, 639, 640. — Canon troi- IV siècle.
sième de l'épître canonique de saint Grégoire de Nysse, VI, 157. — Canon d'un concile de Narbonne, XI, 898. — Réponse du pape Léon VII, XII, 828.

DÉVIROEUS (Renatus), éditeur des questions de Loup de Ferrières, XII, 512.

DEVOIR CONJUGAL. Voyez *Mariage*.

DÉVOTIONS particulières observées dans l'Église du temps de saint Epiphane, VI, 435. — Pensée de saint Léon sur la dévotion, X, 273.

DEXIEN, archevêque de Séleucie, en 431.
Isaurie, vient au concile d'Ephèse; temps de 447.
sa mort; il a pour successeur Basile, X, 162.

DEXTER, préfet d'Italie, fils de saint Pa- IV siècle.
cien de Barcelone, V, 157. Ses écrits, 157 et VI, 279.

DIACONESSES, nommées veuves au II siècle.
temps de saint Ignace d'Antioche, I, 385. Leurs obligations selon saint Polycarpe, 395. — Constitutions apostoliques qui les IV siècle.
concernent, II, 593. — Canon deuxième du concile de Laodicée, III, 510. Canon qua- 375.
rante-quatrième dans la deuxième épître canonique de saint Basile le Grand, IV, 468 et 528. — Une diaconesse contribue à la conversion d'un jeune homme, fils d'un prêtre des idoles, V, 8. — Deux lois de 390.
Théodose au sujet des diaconesses, VI, 370, 371. Témoignage de saint Epiphane, 432. — Le concile d'Orange défend d'ordonner 441.
des diaconesses, VIII, 609. Ce que prescrit le concile de Chalcédoine à leur égard, X, 698. — Ce que prescrivent les Novelles de Justinien, XI, 256. La consécration des diaco- 517.
nesses abolie par le concile d'Epaone, 816. Le second d'Orléans défend de recevoir diaconesses les femmes mariées, 848.

DIACRES. Témoignages de saint Ignace II siècle.
d'Antioche, I, 376 et 385; de saint Polycarpe,

II siècle. 396; de saint Justin, 442; — d'Origène, II,
III siècle. 235, 248. Doctrine de saint Cyprien, 301. Voyez note 5. Fonctions des diacres, 362 et 424. Diacres dans les conciles, 362, 550, 558, 567, 603. Diacres soumis aux évêques; quarantième canon apostolique, 584. Constitutions apostoliques qui les concernent, 592 et suiv. Canons trente-deuxième, trente-troisième, soixante-seizième et soixante-dix-septième du concile d'Elvire, 608, 613, 614. Canons quinzième et dix-huitième du concile d'Arles, 632. Canons deuxième et neuvième du concile d'Ancyre, 636. Canon quatorzième du concile de Néocésarée, 641. — Canon dix-huitième du concile de Nicée, III, 437. Canon vingtième du concile de Laodicée, 511. — Témoignage de saint Athanase, IV, 217, 221, 222. Canon troisième dans la première épître canonique de saint Basile, 460 et 528. Canon soixante-dixième dans sa troisième épître canonique, 474. — Témoignage de saint Cyrille de Jérusalem, V, 76, 77; de saint Optat de Milève, 129, 130, 140; de saint Ambroise, 558 et 567. — Décret du pape saint Sirice, VI, 108. Témoignage de saint Épiphane, 428 et 432; — de saint Jean Chrysostôme, VII, 409 et suiv.; de saint Jérôme, 682 et 699. Les diacres étaient debout dans les conciles, 719, et VIII, 542. — Canon quatrième du troisième concile de Carthage, VII, 719. Canon quatrième du quatrième concile de Carthage, 728. Canons trente-septième, trente-huitième, trente-neuvième, quarantième et quarante-unième du même concile, 729, 730. — Témoignage de saint Cyrille d'Alexandrie sur les fonctions des diacres, VIII, 264, 265, 294. Canon premier du concile de Carthage de 401, 537. Canon du concile de Telle, 561. Canon seizième du sixième concile de Carthage, 565. Le premier concile d'Orange leur ordonne de garder la continence, 609. — Témoignage de saint Augustin, IX, 768. — Théodoret offre les saints mystères sur les mains des diacres, X, 59. Règlement de saint Léon sur les diacres, 200, 203, 261. Fonctions de leurs ministères; celles qui leur sont interdites, 503. Canon de saint Patrice contre les diacres qui quittent leur curé, 706. Le concile d'Angers leur ordonne de déférer aux prêtres, 709. A quel âge ils doivent être ordonnés, selon le concile d'Agde, 738. Divers canons concernant les diacres, 741, 742, 743. — Saint Césaire d'Arles n'ordonnait aucun diacre qu'il n'eut atteint l'âge de trente ans, XI, 126. Au commencement du VIe siècle, il n'y avait que les diacres de l'Église romaine qui portassent des dalmatiques; ceux des autres églises portaient des tuniques à manches étroites, 127. Les diacres ne doivent prêcher qu'avec la permission de l'évêque, 300. Diacres cardinaux ou régionnaires de Rome, 429. Lettre que le pape saint Grégoire le Grand écrit aux diacres de Catane sur la prétention qu'ils avaient de prendre la chaussure particulière aux évêques, 511. Leurs fonctions, selon saint Isidore de Séville, 719. Canons du second concile d'Orléans concernant les diacres, 848; du concile de Clermont, 849. Un diacre ne peut être déposé par un prêtre, à l'insu de l'évêque, 882. Les diacres doivent porter l'étole sur l'épaule, pour les distinguer des sous-diacres, 885. Concile de Rome qui défend aux diacres de faire les fonctions de chantres, 907. — Article d'un capitulaire de Carloman, duc des Francs, touchant l'habit des diacres, XII, 228. Témoignage de Raban Maur sur les fonctions des diacres; et sur leurs devoirs, 453. Diacres faits évêques sans avoir passé par le degré de la prêtrise, 566. Témoignage d'Atton sur la continence des diacres, 821. Canon vingt-unième du quatrième concile de Tolède touchant l'âge des diacres, 917. — Leur pouvoir dans l'administration du sacrement de pénitence, XIII, 52. Diacre qui avait célébré la messe; pénitence que prescrit Fulbert de Chartres sur ce sujet, 82. — [Étienne de Beaugé accorde à tort aux diacres le pouvoir de confesser, XIV, 305, n. 1.]

DIADÈME DES MOINE, ouvrage de Smaragde, abbé de Saint-Michel, sur les devoirs des moines, XII, 255, 256.

DIADOCHUS, évêque de Photice; en quel temps il a vécu; ses écrits, VI, 316. Son traité de la Perfection spirituelle, 316 et 317. Analyse de ce traité, 318. [Homélie sur l'Ascension, 328. Discours contre les Ariens, 328 et 329.] — Disciple anonyme de Diadochus, X, 448.

DIALECTES des Grecs. Livre de Jean Philoponus sur ce sujet, XI, 651.

DIALECTIQUE. Livre des Principes de Dialectique, faussement attribué à saint Augustin, IX, 65. — Traité de Cassiodore sur la Dialectique, XI, 236. — Dialectique de saint Jean Damascène, XII, 68, 69. Traité d'Alcuin, 189. Traité de Dialectique, attribué à Gerbert, 903, 904. — Livre du cardinal Al-

béric sur la dialectique, XIII, 494. — Ce que dit Abaillard pour justifier l'usage de la dialectique dans la théologie, XIV, 332, 333. Dialectique ou logique, composée par Abaillard, 339.

II siècle. DIALOGUE. Celui de saint Justin avec Tryphon, ou traité de controverse contre les
III siècle. Juifs, I, 422 et suiv. Dialogue de Minucius Félix, intitulé : Octavius, 550 et suiv. — Dialogue d'Adamance contre les Marcionites,
IV siècle. attribué à Origène, II, 195, 196. — Dialogue intitulé Xénon, ouvrage de saint Méthode,
408. évêque de Tyr, III, 67. — Dialogue, ou Vie de saint Jean Chrysostôme, par Pallade, VII, 492. Dialogue entre saint Augustin et saint Jérôme sur l'origine de l'âme, ouvrage supposé, 648. — Dialogue de Sulpice Sévère, VIII, 120 et suiv. [Dialogue avec Nestorius, 359.] — Dialogue de Théodoret sur la Trinité, X, 105, 106. — Dialogue, attribué à Grégentius, archevêque de Taphar en Arabie, XI, 279, 280. Dialogue du pape saint Grégoire, contenant les Vies de quelques saints personnages d'Italie, 470 et suiv. Preuves qu'ils sont de saint Grégoire Ier surnommé le Grand, 470, 471. Réponse aux objections, 471, 472. Dessein de ces dialogues, 472. Règles que saint Grégoire y observe ; le pape Zacharie les traduit en grec, 471 et 472. Autres versions qu'on en a faites, 472. En quel temps et à quelle occasion ils furent composés, 472 et 473. Analyse de ces dialogues, 473 et suiv. Éditions particulières
V siècle. et traductions qu'on en a faites, 586. — Dialogue entre Eutychus et Théophyle sur l'état de l'Église, ouvrage dont l'auteur n'est pas connu, XII, 513, 514. — [Dialogue entre un philosophe, un juif et un chrétien, XIV, 337, 338. Dialogue entre le maître et le disciple, ouvrage d'Honoré d'Autun sur huit questions théologiques, 301. Dialogue sur la religion chrétienne et la religion juive, par Odon, abbé de Morimond, 625. Dialogue entre un roi et un abbé, ouvrage de Pierre de Blois ; l'auteur y explique au roi Henri la cause des maux envoyés par la Providence et les moyens d'en profiter, 783, n. 8. Édition dans la *Patrologie*, 738. Dialogue sur le conflit de l'amour de Dieu et la langue trompeuse, ouvrage anonyme du XIIe siècle, 909. Dialogue sur la manducation de la volaille, 909. Dialogue entre Dieu et le pécheur, ouvrage d'Innocent III publié par Maï et reproduit dans la *Patrologie*, 1018.]

DIANE, déesse. Son temple d'Éphèse est 258.
brûlé, II, 444 et VII, 313.

DIANÉE ou DIANIUS, évêque de Césarée IV siècle.
en Cappadoce, III, 439. — Il souscrit la formule de Rimini, IV, 351 et 427, 438. Il baptise saint Basile ; il le fait lecteur, 350. Saint Basile se sépare de sa communion et y revient ; ce n'est point par lui que saint Basile fut ordonné prêtre, 351.

DIAPSALMA, mot qui se rencontre souvent dans les versions grecques des Psaumes ; ce qu'il signifie, selon saint Jérôme, VII, 563 ; — selon Théodoret, X, 35 ; — selon Cassiodore, XI, 224, 225.

[DIATAXIS ECCLESIÆ GRÆCÆ, livre liturgique des Grecs, XIII, 138.]

DIATIME, évêque de Lymire, IV, 475.

DICAISE, évêque de Tabie, assiste au con- IV siècle.
cile de Néocésarée, II, 640.

DICTATUS PAPÆ, ou décisions du pape, attribuées à saint Grégoire VII. Raisons de douter qu'elles soient de lui, XIII, 374, 375. Analyse de ces décisions, 375, 376.

DICTIONNAIRE des termes grecs particuliers à saint Jean Chrysostôme, VII, 346.

DICTYNNIUS, évêque d'Astorga en Espagne, avait été engagé dans les erreurs de Priscillien, VII, 510. — Saint Léon défend la lecture des écrits que Dictynnius avait composés lorsqu'il était engagé dans l'erreur des Priscillianistes, X, 208.

[DIDACE, archevêque de Compostelle. Le pape Honorius II lui écrit, XIV, 253, 254. Le pape Innocent II lui écrit, 262, 263, 265.]

DIDIER, évêque de Vienne. Fausse lettre du pape Victor à lui adressée, VI, 84.

DIDIER, prêtre et homme savant, prie 394.
saint Jérôme de traduire le Pentateuque, VII, 551. Saint Jérôme lui écrit une lettre, 619. — On croit que c'est à lui que saint 406.
Paulin, évêque de Nole, écrit une lettre, VIII, 78. On croit que c'est à lui que Sulpice Sévère adresse son livre de la Vie de saint Martin, 116. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 86 et suiv.).

DIDIER (Saint), évêque de Langres et mar- 615.
tyr. Ses actes envoyés par Varnahaire à saint Céraune, évêque de Paris, XI, 631.

DIDIER (Saint), évêque de Vienne en 599.
Dauphiné. Lettres que lui écrit le pape saint Grégoire, XI, 517, 518. Reproches que lui 600
fait ce pape sur ce qu'il enseignait les belles-lettres, 524. Il s'attire la haine de Brunehaut qui le fait déposer et périr, 909. — Ses actes

retouchés par Adon, l'un de ses successeurs, XII, 622.

V. 629. DIDIER (Saint), évêque de Cahors, succède à Rustique, son frère. Sa mort. Analyse
V. 654. des seize lettres que nous avons de lui. Trois lettres que sa mère lui écrivit lorsqu'il était à la cour trésorier sous les rois Clotaire II et Dagobert. Sa vie. Lettres qui lui sont adressées, XI, 733. [Ses écrits dans la *Patrologie*, 733, 734.] Lettre que lui écrit saint Éloi; lettre de saint Didier à saint Ouen ; autre de saint Ouen à saint Didier, 757. — Acte du roi Dagobert qui confirme son élection; lettre que ce prince lui écrit, XII, 228. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 580, et son Supplément, t. XI, p. *x*.)

756. DIDIER, duc de Toscane, est reconnu roi des Lombards après la mort d'Astolphe, XII, 113. Sa conduite avec le pape Paul Ier, 115,
768. 116. Il donne des troupes pour chasser l'antipape Constantin du palais de Latran, 117.
769. Il favorise l'intrusion de Michel sur le siége de Ravenne. Lettre calomnieuse qu'il oblige le pape Etienne III d'écrire à Charlemagne, 118. Il s'empare de plusieurs villes de
772. l'exarchat de Ravenne; son dessein de faire sacrer rois des Francs les deux fils de Carloman, 134. Il est assiégé dans Pavie par
774. Charlemagne; la plupart des Lombards l'abandonnent et se donnent au pape Adrien; il est forcé dans Pavie, obligé de se rendre à Charlemagne, qui l'envoie en France, dans le monastère de Corbie; Didier y finit ses jours dans la pénitence, 135.

DIDIER, abbé du Mont-Cassin, depuis pape. Voyez *Victor III*.

1080. DIDIER, élu évêque de Cavaillon dans un concile de Lyon, XIV, 1070.

DIDON, évêque de Poitiers, XI, 780.

DIDON, évêque de Laon. Lettre que Foulques, archevêque de Reims, lui écrit, XII, 710.

DIDON, évêque de Châlon-sur-Saône. Ebroïn le fait mourir, XII, 959.

III siècle. DIDYME, à qui saint Denis d'Alexandrie écrit deux lettres, II, 409.

304. DIDYME (Saint), soldat, martyr à Alexandrie, III, 25 et suiv.

DIDYME L'AVEUGLE, docteur de l'Église
309. d'Alexandrie, V, 605 et suiv. Sa naissance; il devient aveugle à l'âge de cinq ans; quoiqu'aveugle, il apprend à lire; ses études, 605. Il prend le soin de l'école d'Alexan-
309. drie; il est visité par saint Antoine; Dieu lui révèle la mort de Julien l'Apostat; dis- 363.
ciples de Didyme, 606. Sa mort, 607. Ses 399.
ouvrages : traité du Saint-Esprit, 607 et suiv. Occasion de ce traité ; il contient trois livres, 607. Analyse du premier, 607 et suiv.; du deuxième, 609 et suiv,; du troisième, 611, 612. Éditions de ce traité, 612. Traité contre les Manichéens, 612. Analyse de ce traité, 612 et suiv. Commentaires sur les Épîtres canoniques faussement attribués à Didyme, 614, 615. [Les commentaires sur les Épîtres canoniques ne sont pas de lui, 615, n, 3. Fragments de ces commentaires sur les Actes des apôtres, sur l'Épître aux Romains, aux Hébreux; sur les Épîtres canoniques, 616.] Ouvrages perdus de Didyme, 615, 616. [Écrits de Didyme l'Aveugle publiés depuis D. Ceillier : fragments de ses commentaires sur les Proverbes, 619. Commentaire sur les Psaumes, 619 et suiv. Commentaire sur la deuxième Épître aux Corinthiens, 621. Commentaire sur l'Évangile selon saint Jean, 622. Traité de la Trinité; son authenticité, 623. Orthodoxie de l'auteur, 623 et suiv. Analyse du premier livre, 624; du deuxième, 625 ; du troisième, 627. Jugement sur cet ouvrage. Dogmes attestés sur l'Ecriture ; sur le Pontife Romain ; sur les sacrements, 628 ; sur l'unité de Dieu, la Trinité des personnes, les attributs de la Divinité, 629; sur l'immortalité de l'âme. Erreurs apparentes de l'auteur. Choses remarquables contenues dans son ouvrage, 630. Opinions particulières de l'auteur. Points de discipline contenus dans le traité de la Trinité, 631. Faits attestés par l'auteur, 631, 632. Auteurs allégués; hérétiques réfutés ou cités. En quel siècle l'auteur du traité de la Trinité a vécu; quel est-il? 632. Témoignage des anciens en faveur de Didyme, 632, 633. Observations sur les commentaires des Épîtres canoniques, 615, n. 3 ; sur divers fragments de Didyme, 615, n. 5.] Ce qu'il y a de remarquable dans les écrits de Didyme, 616 et suiv. Jugement de ses écrits, 618. — Didyme visité par saint Antoine, III, 386. — Il écrit contre Eunomius, IV, 410. — Rufin fut un de ses disciples, VII, 449. Pallade le visite, 485. Ce qu'il en dit dans l'Histoire lausiaque, 489. Lettre que Didyme compose à la prière de saint Jérôme, 548. — Ses commentaires sur les Proverbes de Salomon et les Épîtres canoniques traduits en latin par Epiphane le Scholastique, XI, 102.

DIE, ville du Dauphiné. Concile d'Arles au sujet d'une entreprise de saint Mammert sur l'église de Die, X, 338 et 715, 716.

DIÉ ou DIEU-DONNÉ, DEODATUS (Saint), évêque de Nevers, et abbé de Jointures en Lorraine. Sa vie écrite par Valcande, moine de Moyen-Moutier; [édition qu'on en a faite dans la *Patrologie*.] Son monastère a été sécularisé, XIII, 71. Histoire de ce monastère, 71 et 186. Privilége du pape saint Léon IX en faveur du chapitre de Saint-Dié, 201 et 209. — Hymnes et répons pour l'office de la fête de saint Dié, composés par le cardinal Humbert, et notés par le pape saint Léon IX, 252.

DIÉDÉRIC, évêque de Metz. Voyez *Thierri*.

DIÉDÉRIC, moine de Fleury. Voyez *Thierri*.

XI siècle. DIÉMONT, comte. Lettre que lui écrit l'empereur Othon II au sujet des pillages qu'il exerçait sur l'abbaye de Tégernsée en Bavière, XIII, 96.

955. DIÉTHELME, écolâtre de l'abbaye de Saint-Mathias de Trèves. Ses ouvrages; sa mort, XII, 840.

II siècle. DIEU. Doctrine de saint Méliton, I, 451, [453, 456 et suiv., 459,] 461; d'Athénagore, III siècle. 483; de saint Irénée, 506 et 509; de Minucius Félix, 552 et 554; — de Tertullien, II, 45 et 71; d'Origène, [158], 181, 182 et 213, 214, 215; de saint Cyprien, 270. — Témoignages des martyrs, 466, 467, et III, 4. — IV siècle. Doctrine d'Arnobe, II, 487 et 490; de Lactance, 510, 511. — [Doctrine de l'auteur du poëme apologétique contre les Juifs et les Gentils, III, 150. Doctrine de Macaire Ma- IV siècle. gnès, 156.] Opuscule attribué à Eusèbe de Césarée sur ce que Dieu est incorporel et invisible, 233. Autre opuscule attribué au même sur ce que Dieu le Père est incorporel, 234. Doctrine d'Eusèbe de Césarée, 236, 237, [260], et 275; — de saint Hilaire IV siècle. de Poitiers, IV, 68, 69; de saint Athanase, sur la nature d'un seul Dieu en trois personnes, 192 et suiv.; sur la personne du Père, 194, 195; du Fils, 195 et suiv.; du Saint-Esprit, 201 et suiv. Les Ariens affectaient de relever l'unité de Dieu, pour n'attribuer la divinité qu'à la personne du Père, IV siècle. 549. *Dieu n'est pas auteur du mal*, homélie neuvième de saint Basile le Grand, 383. Doctrine de saint Basile sur la Trinité, 503; sur chacune des trois personnes divines, IV siècle. 504 et suiv. — Discours de saint Grégoire de Nazianze sur la nature divine, V, 228, 229. Doctrine du même sur l'existence et les attributs de Dieu, 313, 314; sur la Trinité, 314 et suiv.; sur le Saint-Esprit, 316, 317. [Son existence confirmée par le consentement des peuples, 619, 620. Pourquoi saint Paul appelle Dieu *béni*, 621. Dieu est esprit; sa visibilité, 622. Ses attributs, 629. — Providence de Dieu établie par Némésius, VI, 285. Doctrine de saint Ephrem sur la nature de Dieu, 456, 457. On ne peut scruter cette nature, 461 et suiv. *Pourquoi Dieu exauce quelques demandes et en rejette d'autres:* sermon de saint Ephrem. Dieu dispose tout pour le salut des hommes, sermon par le même, 497. De la crainte de Dieu et de la consommation du siècle par le même, 498. De la pratique des bonnes œuvres et de la patience de Dieu, sermon du même, 507. Définition de Dieu par saint Ephrem, 453, 454. Dieu étranger admis par Manès. Dieu justifié dans l'incarnation. Il est créateur; il n'est pas opposé à Jésus-Christ nommé le Pèlerin ou le Péregrin par Marcion. Miséricorde de Dieu même dans les châtiments qu'il envoie, 457.] Discours attribué à Évagre de Pont sur les noms donnés à Dieu dans l'Écriture, 117. — Saint Jean IV siècle. Chrysostôme réfute les Anoméens qui prétendaient avoir une parfaite connaissance de Dieu, VII, 42, 43. Doctrine de saint Jean Chrysostôme sur la divinité, 373, 374; — de saint Augustin, en divers endroits de ses IV et V siècles. ouvrages, IX, 25, 28, 34, 129, 130, 226, 262, 308, 345 et suiv., 359. Existence de Dieu; ses perfections; sa nature, 636 et suiv. Trinité des personnes en Dieu, 638 et suiv. Mission divine et procession du Saint-Esprit, 640. Règles pour l'explication de certaines difficultés touchant la Trinité, 640 et suiv. [Ce que saint Augustin dit de Dieu dans un sermon pour la veille de Pâques, 828, 829.] — Doctrine de Théodoret, X, 32, 94, 113, 114; de saint Léon, 250 et suiv.; de saint Prosper, 300, 301; — de Cassiodore, XI, 244. — [Hymne du Vénérable Bède sur les œuvres de Dieu, XII, 4.] Ce que c'est, selon Photius, que de prendre le nom de Dieu en vain. Ce que dit Photius sur les divers noms de Dieu, 728. Comment Dieu est dans les choses créées. Dissertation de Photius sur ce sujet; dissertation du même sur les différentes manières de connaître Dieu en cette vie, 732. — De la manière dont XI siècle. Dieu est dans tous les lieux, et comment sa

lumière est répandue partout, ouvrage de Siméon le Jeune, abbé de Saint-Mamas à Constantinople, XIII, 226. Opuscule de saint Pierre Damien sur les attributs de Dieu, 319. — [Ce que Honoré d'Autun dit de sa définition, de son existence, de ses attributs, XIV, 297, 298.] Voyez *Divinité*, *Trinité* et *Unité de Dieu*.

DIEU-DONNÉ (Saint). Voyez saint *Deus-Dedit*.

DIEU-DONNÉ (Saint), évêque de Nevers. Voyez saint *Dié*.

DIEU-DONNÉ (Saint), archevêque de Cantorbéry. Sa vie écrite par le moine Gotcelin ou Goscelin, XIII, 550, et XIV, 233.

DIEUX. Origine des dieux du paganisme, IV, 311. But des païens dans le culte de leurs dieux, 311 et 312. Symboles mystérieux des païens dans le culte de leurs dieux, 312. Les ariens accusent les catholiques d'adorer trois dieux ; ils sont réfutés par saint Basile, 463. — Combien les faux dieux du paganisme sont méprisables, IX, 294 ; même ceux appelés les dieux choisis, 300. Voyez *Religion profane*.

[DIETEMBERG (Jean). Son édition du Miroir de l'Église, ouvrage d'Honoré d'Autun, et des sermons de saint Césaire d'Arles, XIV, 275.]

[DIÉTRIE à qui Wigo, doyen d'un monastère, écrit, XII, 862.]

DIGESTE ou PANDECTES. Corps de lois compilées par ordre de Justinien, XI, 255.

304. DIGNE (Sainte), servante de sainte Afre. Son martyre, III, 30.

IX siècle. DIGNE (Sainte), l'une des martyres de Cordoue, XII, 519. — [Prologue des actes des saintes Digne et Mérite par Benoît, prêtre, XIII, 602.]

DIGNITÉS ECCLÉSIASTIQUES. Comment on doit les regarder, IX, 782, 783. — [On ne doit pas s'y nommer soi-même ; à qui on doit les confier, XIV, 263. La puissance séculière n'a pas le droit de les conférer ; privilége qu'on prétend avoir été accordé à Charlemagne pour les conférer comme vicaire du pape ; pourquoi ce privilége aurait été retiré, 299.]

DIJON, [autrefois] capitale de la Bourgogne. [Différend entre les chanoines de Dijon et les moines de Saint-Seine, XIV, 262. Sainte-Chapelle de Dijon, bâtie par Hugues III, duc de Bourgogne, 928.] Conciles tenus en cette ville, 1040, 1068, 1144.

[DILLINANN. Sa traduction faite sur l'éthiopien du livre supposé intitulé : Livre chrétien d'Adam, I, 263, n. 12.]

DIMANCHE. Doctrine de saint Ignace d'Antioche sur l'observation du dimanche, I, 387. Témoignage de saint Justin sur les assemblées des fidèles au saint jour du dimanche, 443. — Canon apostolique sur le dimanche, II, 585. Constitutions apostoliques sur le dimanche, 592, 598, 599. Canon vingt et unième du concile d'Elvire, 607 et 609. — Règlement de saint Pierre d'Alexandrie pour ce jour, III, 59. Lois de l'empereur Constantin pour la sanctification des dimanches, 123 et 144. [Ce qu'Eusèbe de Césarée dit du dimanche, 250.] Canon du concile de Nicée concernant le dimanche, 438. Le dimanche était un jour d'assemblée sainte, 451. Canon vingt-neuvième du concile de Laodicée, 511. — Témoignage de saint Hilaire de Poitiers, IV, 78. Le concile de Saragosse défend de jeûner le dimanche, 615. — Loi de Valentinien Ier touchant la sanctification du dimanche, VI, 356. Loi de Théodose qui défend de donner des spectacles le dimanche, 369. — Homélie sur le nouveau dimanche faussement attribuée à saint Jean Chrysostôme, VII, 335. Le dimanche était le jour des ordinations, 528, 534, 723, et VIII, 5, 6. Canon soixante-quatrième du quatrième concile de Carthage, VII, 731. — [Sermon d'Eusèbe d'Alexandrie sur le dimanche, VIII, 383.] — On ne jeûnait point le dimanche. Témoignage de saint Augustin, IX, 805. — Témoignage de saint Léon sur la coutume de faire les ordinations le dimanche, X, 248. Canon du premier concile de Saint-Patrice, 706. Canon du premier concile d'Orléans, 746. Canon d'un concile de Tarragone, 748. — Canon du concile de Mâcon sur l'observation du dimanche, XI, 325. Loi du roi Gontran qui confirme ce canon, 325 et 326. Lois du roi Gontran, 325, 326. Comment on sanctifiait le dimanche au temps de saint Grégoire de Tours, 398. Comment on sanctifiait le dimanche, selon saint Grégoire le Grand, 529. Doctrine de ce même pape, 579. Témoignage de saint Théodore, archevêque de Cantorbéry, 798. Canon du troisième concile d'Orléans sur l'observation du dimanche, 858. Ce que prescrit le second concile de Mâcon pour l'observation du dimanche, 896, 897. Canon du concile de Narbonne, 904. — Ordonnance du roi Gontran pour l'observation des dimanches et des fêtes, XII, 227. Règlement du roi Dagobert touchant la sanctification

II siècle. II siècle. IV siècle. 321. IV siècle. 368. 387. 398. 585.

du dimanche, 227. Divers règlements de Charlemagne, 232, 239, 240. Statut de Théodulfe d'Orléans, 265. Autre du pape Léon IV, 408. Témoignage de Raban Maur, 456. Le capitulaire d'Atton défend de donner des jeux et des spectacles les jours de dimanche et de fête, 822. Canon d'un concile de Châlon-sur-Saône, 932. Le concile Quinisexte défend de s'absenter dans l'église pendant trois dimanches sans nécessité; il défend de prier à genoux les dimanches, 964. — Sermon de saint Pierre Damien sur le dimanche des Rameaux, XIII, 308. Canons de deux conciles concernant la sanctification du dimanche, 614 et 616. Canons d'un concile de Frioul, 634; d'un concile d'Arles, 643; du sixième de Paris, 665. — Sermons de Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, pour les
1201. dimanches, XIV, 1026. Prédication de l'abbé Eustache sur l'observation du dimanche, 1147. Voyez *Assemblée des fidèles*.

[DIMANCHE *in albis :* sermon d'Atton de Verceil sur ce dimanche, XII, 826.]

DIMAS, nom que Geoffroi de Vendôme donne au bon larron, XIV, 169.

III siècle. DIME. Doctrine d'Origène, II, 234; de saint Cyprien, 378, 379. — [Sermon de saint
III siècle. Augustin sur la dîme, IX, 841.] — Discours de saint Césaire d'Arles sur l'obligation de payer les dîmes, XI, 140. Homélie attribuée au même, 146. Canon du second concile de Mâcon ordonnant de payer la dîme, 897. —
829. Témoignage de saint Boniface, archevêque de l'église de Mayence, touchant les dîmes, XII, 53. Règlements de Charlemagne touchant les dîmes, 231, 232, 236, 239, 241. Témoignage de Hetton, évêque de Bâle, 337. Capitulaire de Louis le Débonnaire sur les
IX siècle. dîmes, 382. Discours d'un anonyme sur l'obligation de payer les dîmes et d'observer les jeûnes prescrits par l'Eglise, 387. Témoignage de Jonas, évêque d'Orléans, 390; de Walafrid Strabon, 414. Réponse du pape Formose sur les dîmes, 738. — Saint Abbon de Fleury s'oppose aux évêques qui voulaient ôter aux laïques et aux moines les dîmes qu'ils possédaient, XIII, 27. Lettre du même sur ce sujet, 30, 31. Canons du concile de Gi-
807. rone concernant la dîme, 553. Canon d'un concile de Frioul, 634. Dispositions d'un concile de Salzbourg sur l'emploi des dîmes, 642. Canon d'un concile de Rouen, 727. Canon d'un concile de Mayence. Canon d'un
895. concile de Metz, 732. Canon d'un concile de Tribur, 735. Canon d'un concile de Nantes, 737. Canons d'un concile de Coblentz, 744.
922. Loi d'Edgar, roi d'Angleterre, sur les dîmes, 756. En France, on veut les ôter aux laïques et aux moines pour les rendre aux évêques, 764. — Canon d'un concile de Londres,
1078. XIV, 6. Décret du pape Pascal II, qui déclare que les moines ne doivent point la dîme des fruits provenant des terres qu'ils cultivent par eux-mêmes et pour leur nourriture. Autre décret qui déclare que les clercs doivent la dîme aux autres clercs qui leur administrent les choses spirituelles, 137. Selon Geoffroi de Vendôme, les ecclésiastiques doivent les dîmes pour les biens qu'ils possèdent sur le territoire d'autrui, 164. Sentiment de Robert Pullas sur les dîmes, 397. L'exemption des dîmes accordée à l'ordre de Cîteaux cause de grands différends entre cet ordre et celui de Cluny, 506, 507. Canon d'un concile de Latran touchant les dîmes, 1097. Canon d'un concile de Reims, 1122. Canon d'un concile d'Avranches, 1135. Canon du troisième concile de Latran, 1141. Canon d'un concile de Dalmatie, 1145. Canon d'un concile de Londres, 1146. Canon d'un
1200. concile d'Avignon, 1151. Canons du qua-
1215. trième concile de Latran concernant les dîmes, 1170.

[DIMISSOIRE. Défense de recevoir un clerc d'un autre diocèse sans lettre de recommandation, ou sans lettre démissoire de l'évêque de ce clerc, XII, 242.]

DIMOERITES. Saint Epiphane nomme ainsi les Apollinaristes, V, 87, et VI, 409.

DINA. Histoire de son rapt mise en vers par Marbode, XIV, 228.

DINCOMADE, maître des offices, assiste
III siècle. au concile de Chalcédoine, X, 683.

[DINDORF revoit le texte grec des œuvres de Josèphe, I, 328. — Il publie un ouvrage de Jean Philoponus sur le ton, XI, 652. Son édition de la Chronique pascale, 747. — Son édition de la Chronique de Jean d'Antioche, surnommé Malélas, XII, 796.]

[DINER DES MOINES, opuscule où l'on trouve les prières que l'on faisait au dîner dans les monastères de Rome, XIII, 22.]

DINGOLVINGUE. Lieu situé en Bavière. Concile qui y fut tenu, XIII, 616, 617.

DINOCRATE, frère de sainte Perpétue,
III siècle. délivré du purgatoire par les prières de cette sainte, I, 546. — Ce que saint Augustin pensait de cette histoire, IX, 468.

DIOCÉSARÉE. Nom donné à la ville de Nazianze, V, 178.

DIOCÉSARÉE, ville épiscopale de l'Isaurie, VIII, 294.

IV siècle. DIOCÈSES. Le pape gouverne de plus grands diocèses selon le concile d'Arles, II, 630.

IV siècle. DIOCLÈS, à qui saint Grégoire de Nazianze écrit, V, 266..

IV siècle. DIOCLÉTIEN. Persécution de Dioclétien, III, 1 et suiv. — Témoignage de Lactance
303. sur sa mort, II, 506. — Edit par lequel il avait ordonné la persécution, V, 142. — Les sacrifices qu'il offrait aux faux dieux troublés par la présence d'un chrétien, XI, 374.

[DIODORE (Saint), de Corinthe, martyr, II, 464, 465.]

DIODORE, prêtre du bourg de Diodore ou
III siècle. Diodoride en Mésopotamie. Sa dispute avec Manès. Lettre de Diodore à Archélaüs contre Manès. Réponse d'Archélaüs, II, 457.

DIODORE, évêque de Tarse et confesseur, V, 586 et suiv. Il est né à Antioche. Il étudie
348. à Athènes. Ses vertus. Il soutient la foi contre Léonce d'Antioche, 586. Il défend la religion contre les païens. Il prend soin de
371 et 372. l'Église d'Antioche, 587. Il est chassé d'An-
372. tioche. Il est élevé à l'épiscopat. Il assiste
378 ou 379. aux conciles d'Antioche et de Constantino-
379 et 381. ple, 588. Disciples de Diodore. Sa mort. Ses
394. éloges, 589. Ses écrits contre le destin, 589 et suiv.; contre les païens; contre Photin et Sabellius, 591. Autres écrits de Diodore sur divers sujvts, 591 et 592. Commentaires de Diodore sur l'Ecriture sainte, 592, 593. [Fragments des commentaires de Diodore, 593.] Ses discours. Liturgie sous le nom de cet auteur, 593. Jugement de ses écrits, 593 et suiv. — Lettre que lui écrivit saint Basile le Grand, IV, 454. Autre de saint Basile, 456. Il assiste en 381 au concile de Constantinople, 618. — Diodore défend la foi contre
377. les Ariens, V, 9. Lettre que lui écrivit Timothée d'Alexandrie, 93. — Concile d'Antioche, où il assiste, VI, 121. — Discours de Diodore à la louange de saint Jean Chrysostôme, et de celui-ci à la louange de Diodore, VII, 140, 141. — Théodore de Mopsueste a été un de ses disciples, VIII, 17. Il eut part à l'ordination de Flavien, patriarche d'Antioche, 238. Il fut le premier auteur de l'hérésie de Nestorius, selon saint Cyrille d'Alexandrie, 261 et 293. [Livre contre Diodore de Tarse; ouvrage perdu de saint Cyrille d'Alexandrie; Livres du même contre Théodore de Mopsueste et Diodore de Tarse, 363. Euthérius de Tyanes parle de lui avec éloge, 383. — Saint Cyrille écrit contre lui, 325 et 363, et X, 22. Théodoret prend sa défense, 22. Il avait pris soin de l'Église d'Antioche en l'absence de Mélèce, 47. L'Apologie de Théodoret pour lui est perdue, 108. On lui attribue d'avoir introduit le chant des psaumes à deux chœurs, 137. — [Trois fragments de Diodore de Tarse sur l'Exode, XI, 305.]

DIODORE, évêque de Tyr. Saint Epiphane lui explique les douze pierres précieuses du rational, VI, 420.

DIODORIDE, bourg de Mésopotamie, II, 573.

DIOGÈNE LE PHILOSOPHE, refuse les présents d'Alexandre, VII, 20.

DIOGÈNE, évêque de Gênes, au concile d'Aquilée, IV, 629.

DIOGÈNE, prêtre d'Alexandrie. Basile d'Ancyre le fait fouetter, IV, 321.

DIOGÈNE, homme de qualité. Lettre que 405.
lui écrit saint Jean Chrysostôme, VII, 131.

DIOGÈNE, évêque bigame, X, 23.

DIOGÈNE, évêque de Cyzique, au faux concile d'Ephèse, X, 677, et au concile de Chalcédoine où il souscrit la définition de foi, 692.

DIOGNÈTE, païen. Lettre que saint Justin lui écrit, I, 428 et suiv. [Raisons qui portent à croire que l'épître à Diognète est plus ancienne que saint Justin, 429, note 6.]

DIOLQUE, canton de l'Egypte où étaient des monastères visités par Cassien, VIII, 148.

DION, philosophe au temps d'Apollonius, III, 177.

DION, proconsul d'Afrique sous lequel souffrit saint Maximilien, II, 479.

DION. Ouvrage de Synésius de Ptolémaïde intitulé : Dion ou de la conduite de sa vie, VIII, 28, 29.

[DIONISI, chanoine de Vérone. Sa traduction italienne des traités de saint Zénon, évêque de Verceil, VI, 275.]

DIONYSE, mère de saint Euthymius, XI, 272.

DIOPHANTE, l'un des quatre prêtres 405.
d'Antioche auxquels saint Jean Chysostôme écrit une lettre, VII, 133.

DIOPTRE, ou règle de la vie chrétienne, traité spirituel de Philippe le Solitaire. Appendices à ce traité, XIV, 82 et suiv. Remarques sur ce traité, 84.

DIOSCORE, prêtre d'Alexandrie, II, 398.

DIOSCORE, jeune homme de quinze ans, confesse Jésus-Christ dans Alexandrie, II, 402.

DIOSCORE, homme de qualité, loge saint Jean Chrysostôme à Cucuse, VII, 10.

DIOSCORE, évêque des Arméniens, VII, 345.

V siècle. DIOSCORE, l'un des quatre grands frères. Ce qui en est dit dans l'Histoire lausiaque de Pallade, VII, 488.

V. 410. DIOSCORE, jeune homme de qualité. Lettre de Dioscore à saint Augustin, et de saint Augustin à Dioscore, IX, 110, 111.

429. DIOSCORE, médecin. Ce que saint Augustin dit de la conversion de ce païen dans sa lettre à Alypius, IX, 181.

DIOSCORE, patriarche d'Alexandrie après saint Cyrille, persécute les parents et les héritiers de son prédécesseur, VIII, 262. — Prend la défense des erreurs d'Eutychès, X, 17. Persécute Théodoret, 22 et suiv. Il le dé-
444. pose, 23 et 73. Lettre que lui écrit Théodoret pour le féliciter de son élévation sur le
447. siége d'Alexandrie, 68. Autres lettres qu'il lui écrit pour se justifier des erreurs dont il l'accusait, 70. Dioscore dit anathème à Théodoret; raison de sa haine contre lui, 71. Il le fait condamner comme chef d'hérésie au conciliabule d'Ephèse, 73. Nous n'avons rien des écrits de Théodoret contre
449. Dioscore, 107. Dioscore préside au faux concile d'Ephèse où il rétablit Eutychès et dé-
451. pose saint Flavien, 173 et 678. Il est anathématisé avec Eutychès au concile de Chalcédoine, 688. Il donne avis de son or-
445. dination au pape saint Léon; lettre que lui écrit ce pape, 204, 205. Eutychès réclame son secours, 674. Dioscore sollicite la convocation du faux concile d'Ephèse en faveur d'Eutychès; il y préside, 675. Il absout et rétablit Eutychès, 678. Il condamne saint Flavien de Constantinople, 678 et 679. Le parti de Dioscore eut le côté le moins honorable au concile de Chalcédoine, 684. Dios-
451. core y est accusé, 684 et 685. Il est abandonné de tous les évêques et se trouve seul de son parti, 686. Il est cité au concile, 687. Différentes accusations portées contre lui,
454 687 et suiv. Il est déposé, 688; relégué à Gangres en Paphlagonie. Sa mort, 689. Son nom fut mis dans les diptyques par Timothée Elure, 177.

DIOSCORE, apocrisiaire de l'Église d'Alexandrie, présente avec Quirémon une requête au pape Anastase au nom de l'Église d'Alexandrie, X, 519.

519. DIOSCORE, diacre, l'un des légats du pape saint Hormisdas à Constantinople, X, 621. Commission particulière dont le pape le charge, 625. L'empereur Justin projette de le faire évêque d'Alexandrie, 626. Lettres touchant les moines de Scythie, 626 et 627. Il l'informe de l'élection d'Epiphane au 520.
siége de Constantinople, 628.

DIOSCORE, antipape élu en concurrence 529.
de Boniface II; il meurt peu après; il est anathématisé après sa mort, XI, 114. Les 535.
formules d'anathème prononcées contre lui sont brûlées par le pape Agapet, 118.

DIOSPOLIS en Palestine. Concile qui y fut 415.
tenu, VIII, 551 et suiv.

DIPTYQUES SACRÉS. Concile de Jérusalem qui y met les noms des quatre premiers conciles généraux et celui du pape saint Léon, XI, 819, 820. — On y nommait les vivants et les morts, XIV, 514.

DIRECTEUR des âmes. Qualités qu'il doit avoir et obéissance qu'on lui doit selon saint Basile, IV, 394 et 522.

DISCIPLES (Les soixante-dix). Traité sur eux faussement attribué à saint Hippolyte, I, 635, et XI, 747, n. 7. — L'auteur de la deuxième décrétale faussement attribuée au pape saint Anaclet, attribue aux apôtres l'élection des soixante-dix disciples, VI, 80.

DISCIPLINE. Quelques points de disci- IV siècle.
pline marqués par saint Optat, V, 139, 140; IV siècle.
par saint Pacien, 170; par saint Grégoire de IV siècle.
Nazianze, 350 et suiv.; par saint Ambroise, 574; — par saint Ephrem, VI, 68, 69; IV siècle.
par saint Grégoire de Nysse, 250 et suiv.; IV et V siècles.
— par saint Jean Chrysostôme, VII, 430 et IV ou V siècle.
suiv. Canons sur divers points de la discipline ecclésiastique attribués à Théophile d'Alexandrie, 445, 446. Autres du même, IV et V siècles.
446. Témoignage de saint Jérôme sur divers usages de discipline, 697 et suiv. — Discipline de l'Église catholique; canon sixième Après 402.
du concile de Rome sous le pape saint Innocent, VIII, 545. — Sermon de saint Augustin sur la discipline chrétienne, IX, 284. IV et V siècles.
Discours faussement attribués à saint Augustin sur le bien de la discipline, 288. Témoignage de saint Augustin sur quelques points de discipline, 805. — Témoignage de Théodoret sur divers points de discipline, X, 136, 137. Du bien de la discipline : discours de saint Valérien, évêque de Sémèle, imprimé parmi les œuvres de saint Augustin, et donné séparément par Goldast, 155. Analyse de ce discours, 155 et 156. — Traité de Raban Maur : De la discipline ecclésiastique, XII, 457. Témoignage de Ratramne

sur la discipline de l'Église, 565. Livres de la Discipline ecclésiastique et de la Religion chrétienne, composés par Réginon, abbé de Prume ; idée de cet ouvrage, 771. Éditions qu'on en a faites, 772. — Discipline cléricale : sujet et titre d'un ouvrage de Pierre Alphonse, juif converti, XIV, 172.

DISCIPLINE ou FLAGELLATION s'introduit dans les monastères au XIe siècle. Ce que dit saint Pierre Damien pour autoriser cette pratique, XIII, 303, 304, 305 et 318. Il introduit cette pratique au Mont-Cassin, et elle est adoptée dans toute la congrégation et ensuite dans plusieurs autres monastères, 319.

II siècle. DISCOURS. Discours de saint Justin aux
II siècle. payens, I, 409 et 412, 413 ; de Tatien aux Grecs, 489 et suiv. — Discours au peuple, après l'Évangile selon les Constitutions apostoliques, II, 595. Cet usage était observé dans les églises d'Alexandrie et de Constantinople, 595. — Discours de piété de l'empereur Constantin, III, 129 et suiv. — Discours de saint Grégoire de Nazianze, V, 193 et suiv. — Différence des discours de piété d'avec les discours ordinaires, selon saint Pierre Chrysologue, X, 9. Discours de saint Ennode, évêque de Pavie, 576. — Discours sur la ruine de la Grande-Bretagne et sur les dérèglements du clergé ; ce sont deux écrits de saint Gildas de Ruis, XI, 319. Analyse de ces discours, 319 et 320. Éditions qu'on en a faites. Originairement, ils ne formaient qu'un seul discours, 320. Discours ascétique de saint Maxime, abbé de Chrysopolis, 763, 764. Voyez *Oraisons*.

DISCERNEMENT. *De Discretione animæ, spiritus et mentis,* ouvrage d'Adam de Saint-Victor, XIV, 722, 723.]

DISIBODE (Saint). Sa vie écrite par sainte Hildegarde, XIV, 593 et 595.

DISPENSATEURS (Les) du Seigneur. Sermon de saint Fulgence de Ruspe, XI, 69.

DISPENSES. Dispense d'un vœu de pèlerinage accordé par le pape saint Léon IX, XIII, 151 et 196. — Traité des dispenses : ouvrage de Geoffroi de Vendôme, XIV, 167. Témoignage d'Alger de Liége sur les dispenses, 384. Livre de saint Bernard du Précepte et de la Dispense, 467. Analyse de ce traité, 468 et suiv. Témoignage de Pierre le Vénérable sur le droit de dispenser, 506.

DISPUTES. Conférence d'Arsinoé, modèle d'une dispute vraiment chrétienne, II, 564, 565. — Discours de saint Grégoire de Nazianze sur la modération que l'on doit garder dans les disputes, V, 221, 222. [Disputes sur la nature de Dieu ; maux qu'elles entraînent, 467, 471, 472, 473, 474, 475, 480. Elles viennent du démon, 474.] — Dispute entre Théophile, chrétien, et Simon, juif ; analyse de cet ancien ouvrage, dont est auteur Évagre, disciple de saint Martin de Tours, VIII, 424, 425. — Dispute entre Arnobe et Sérapion : ouvrage attribué à Arnobe le Jeune, X, 332. Quel en est le but ; éditions qu'on en a faites, 333. — [Disputes du manichéen Photin avec le chrétien Paul, ouvrage d'un anonyme contre les Manichéens, XI, 342.] — Dispute du patriarche saint Nicéphore avec l'empereur Léon l'Arménien, XII, 284. Dispute des Chrétiens et des Juifs à Rome : ouvrage attribué à Gerbert, 905.

DISSIMULATION. Doctrine d'Origène, III siècle.
II, 244. — Témoignage de saint Gordie, martyr, III, 79. Doctrine d'Eusèbe de Césarée, 239.

DITMAR, premier évêque de Prague, XII, X siècle.
833.

DITMAR (ou THIETMARD), d'abord reli- 1009.
gieux de Saint-Maurice à Magdebourg, puis évêque de Mersbourg ; ce qu'on sait des
circonstances de sa vie ; sa mort, XIII, 62. 1019.
Analyse de sa Chronique, 62 et suiv. Différentes éditions qu'on en a faites, 64, 65. [Autres éditions et traductions ; jugement sur cet ouvrage. Vie de Ditmar, 65.

[DITMAR (Juste-Christophe) publie une Vie de saint Grégoire, VII, 373.]

DITTOCHAION, nom que Gennade donne à l'Enchiridion du poëte Prudence, VIII, 106.

DIVERTISSEMENTS. Discours de saint IV siècle.
Ephrem sur les ris et les divertissements, VI, 17, 18. Autre sur les jeux et les divertissements, 18.

DIVINATION. Canons soixante-douzième 375.
et quatre-vingt-troisième dans la troisième épître canonique de saint Basile le Grand,
IV, 474. — Loi de Théodose défendant les 385.
sacrifices et les divinations, VI, 368.

DIVINITÉ. Erreur des Messaliens sur la Divinité, IV, 646. — Poëme de Prudence intitulé : Apothéose ou sur la Divinité, VIII, 103, 104. — Livre de l'essence de la Divinité, ouvrage faussement attribué à saint Augustin, IX, 370. — Traité du philosophe Boëce

sur cette question : Si le Père, le Fils et le Saint-Esprit peuvent être affirmés substantiellement de la Divinité, X, 656.

DIVINITÉ DU FILS ET DU SAINT-ESPRIT. Doctrine de Clément d'Alexandrie, I, 593 et suiv.; — de saint Hilaire de Poitiers, IV, 68 et suiv. — Discours de saint Grégoire de Nysse sur la divinité du Fils et du Saint-Esprit, VI, 204, 205. — Lettre de saint Augustin sur la divinité du Fils et du Saint-Esprit, IX, 148, 149. Conférence de saint Augustin avec Maximin sur le même sujet, 359 et suiv.

DIVINITÉ DE JÉSUS-CHRIST. Doctrine de saint Justin, I, 437, 438; de saint Méliton, 457; de Clément d'Alexandrie, 593; de saint Hippolyte, 638 et suiv. — de Tertullien, II, 71; de saint Cyprien, 351; de Théognoste, 451; — de saint Pierre d'Alexandrie, III, 60; de saint Méthode, évêque de Tyr, 68, 69; [de l'auteur du Poëme apologétique contre les Juifs et les Gentils, 150, 151. Témoignage de Macaire Magnès, 156. Doctrine d'Eusèbe de Césarée, 255, 257, 261, 262,] 275, 276. Preuves de la divinité de Jésus-Christ par les prophéties, suivant Eusèbe de Césarée, 193. Examen de sa doctrine sur la divinité de Jésus-Christ, 302 et suiv., 302, n. 1. — Doctrine de saint Hilaire de Poitiers, IV, 68, 69; de Lucifer de Cagliari, 263, 264; — de saint Cyrille de Jérusalem, V, 66 et suiv. Deux discours de saint Grégoire de Nazianze sur la divinité du Fils, 231 et suiv. Doctrine du même, 314 et suiv.; — de saint Ambroise, IV, 631 et suiv, et V, 455, 456, 472 et suiv.; 478 et 537 et suiv. Livre qui lui est attribué, 511. Doctrine de Didyme l'Aveugle, 613. Sermon de saint Augustin sur la divinité de Jésus-Christ, IX, 241 et suiv. Doctrine du même, 644 et suiv.; — de Théodoret sur l'union de la divinité avec l'humanité en Jésus-Christ, X, 113 et suiv.; de saint Léon, 253 et suiv. Saint Avit, dans une lettre à Gondebaud, prouve la divinité de Jésus-Christ, 560. Divinité de Jésus-Christ attaquée par Elipand de Tolède et Félix d'Urgel, défendue par le pape Adrien Ier, par les évêques de France et ceux d'Italie, XII, 136; par saint Paulin, patriarche d'Aquilée, 158 et suiv.; par Alcuin, 160, 161, 178 et suiv., 181 et suiv.; par Béatus et Ethérius, 214 et suiv.; par saint Benoît d'Aniane, 261. Traité d'Agobard contre les erreurs d'Elipand et de Félix, 366. — Traité de Pierre le Vénérable sur la divinité de Jésus-Christ, en forme de lettre adressée à Pierre de Saint-Jean, XIV. 515. Autre traité du même contre les Juifs, 516. Voyez *Jésus-Christ*, *Arius*, *Ariens*, *Eunomius*, *Eunoméens*.

DIVINITÉ DU SAINT-ESPRIT. Doctrine de saint Athanase, IV, 146, 201 et suiv. Doctrine de saint Basile le Grand, 387, 391, 392, 422. Sa conduite pour prêcher la divinité, 505. La divinité du Saint-Esprit établie au concile d'Alexandrie, 589; soutenue dans un concile d'Icone tenu par saint Amphiloque, 605. — Doctrine de saint Cyrille de Jérusalem, V, 69, 70; de saint Grégoire de Nazianze, 316, 317; de Didyme l'Aveugle, 607 et suiv.. Voyez *Esprit-Saint*, *Macédoniens*.

DIVISION entre les évêques. Canons vingt-cinquième et vingt-sixième du quatrième concile de Carthage, V, 729; entre les clercs, canon cinquante-neuvième du quatrième concile de Carthage, 731; entre les frères, canon quatre-vingt-treizième du quatrième concile de Carthage, 732.

DIVISION DES NOMBRES. Livre de Gerbert sur ce sujet, XII, 903.

DIVORCE. Canon quarante-huitième apostolique, II, 584. Dixième et onzième canons du concile d'Elvire, 605, 606. Canon dixième du concile d'Arles. Les lois civiles permettaient aux parties séparées de contracter un second mariage, 631. — Canon neuvième dans la première épître canonique de saint Basile le Grand, IV, 461. Canon trente-cinquième dans sa deuxième épître canonique, 468. Canon soixante-dix-septième dans sa troisième épître canonique, 474. — Discours de saint Grégoire de Nazianze, V, 225, 226. Doctrine de saint Ambroise, 568. — Discours de saint Astère d'Amasée, VI, 295, 296. — Sentiment de saint Chromace, VII, 434. Canon sixième dans la lettre du pape saint Innocent à saint Exupère de Toulouse, 512. — Cas auquel le pape saint Grégoire II permet le divorce aux Germains nouvellement convertis, XII, 25, et VII, 512, note 2. Deux traités d'Hincmar de Reims sur le divorce de Lothaire et de Thietberge, 661 et suiv. Divorce interdit par le concile Quinisexte, 963, 964. — Lettre de Gérard, évêque de Cambrai, sur le divorce d'Hézelin, XIII, 163.

DIZONIEN, sous-diacre de Macédoine, VII, 516.

DOARES, bourg de la seconde Cappadoce, V, 225.

[DOBRÉE (Paul), publie une nouvelle édition du Lexicon grec de Photius, XII, 734, note 8.]

[BOBROWSHIUS, travaille avec Pelzelius à une édition de la Chronique de Cosme de Prague, XIV, 174.]

DOCÈTES, hérétiques, IV, 460; combattus par saint Jean Chrysostôme, VII, 336.

380 DOCTEURS. Canon septième du concile de Saragosse. Autorité des anciens docteurs de l'Église reconnue par les hérétiques, IV, 616. — Traité des mauvais docteurs et des œuvres de la foi attribué faussement au pape Sixte III, VIII, 255.

[DOCTORAT, dignité dans l'Église, IV, 616, note 1.]

II siècle. DOCTRINE CHRÉTIENNE. Témoignage
IV siècle. de saint Justin, I, 415; de saint Athanase, IV, 210. Livre intitulé : La doctrine d'Orsise,
IV siècle. abbé de Tabenne, 239, 240. — Témoignage de saint Cyrille sur la doctrine de l'Église, V, 64, 65; — de saint Augustin, IX, 124. Sur le bon usage de cette doctrine, 177. Lettre où saint Augustin expose la doctrine de l'Église sur la Trinité et l'Incarnation,
V. 397. 184. Quatre livres de la Doctrine chrétienne, ouvrage de saint Augustin, 194 et suiv. — Traité de la saine Doctrine, ouvrage de saint Jean Damascène, XII, 78. — Doctrine spirituelle, ouvrage d'Otlon, moine de Saint-Emmeran de Ratisbonne, XIII, 281. De la Doctrine en tout genre, ouvrage de Michel Psellus, 336.

DODANE, femme de Bernard, duc de Septimanie. Ce qu'on sait des circonstances de
841. 842. sa vie. Son Manuel adressé à Guillaume, son fils, qui était à la cour de Charles le Chauve. Idée de cet ouvrage, XII, 398. (Voy. son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 170 et suiv.)

DODECHIN, abbé de Saint Disebobe. Voy. *du Pin*.

DODON, diacre. Voyez *Bodon*.

848. DODON, premier abbé de Saint-Martial de Limoges, XIII, 103.

DODON (Augustin), chanoine de Bâle, premier éditeur des œuvres de saint Augustin, IX, 815.

DODWEL (Henri), professeur d'histoire à Oxford. Ses dissertations sur divers endroits des écrits de saint Cyprien, II, 383.

DOGMES. [Discours de saint Athanase contre ceux qui changent les dogmes avec les temps. Sur le dogme de l'union des deux natures en Jésus-Christ, fragment d'un traité de saint Athanase, IV, 660.] — Ouvrages IV siècle.
dogmatiques de saint Ephrem, VI, 48, 49 et [450 et suiv.] — Sermon dogmatique de saint Basile le Grand faussement attribué à saint Nil, solitaire de Sinaï, VIII, 211. — Livre des Dogmes attribué à saint Augustin, IX, 371; — c'est l'ouvrage de Gennade, prêtre de Marseille; analyse de cet ouvrage, X, 601 et suiv.; éditions qu'on en a faites, 606. — Dogmes de la Vraie Foi : titre sous lequel on a réuni cinq discours d'Anastase, patriarche de Constantinople, XI, 360 et suiv.

DOL, ville de Bretagne. Bulle du pape 1094.
Urbain II qui oblige l'évêque de Dol à reconnaître l'archevêque de Tours pour son métropolitain, XIII, 427, 428. Décision du 1095.
concile de Clermont sur le même sujet, 433. — Le pape Innocent III déclare l'évêque de Dol soumis à la juridiction de l'archevêque de Tours et le prive du pallium, XIV, 970. Concile tenu en cette ville, 1074. L'évêque 1148.
de Dol obligé par le concile de Reims de reconnaître la juridiction de l'archevêque de Tours, 1121.

DOLCI. Sa vie de saint Jérôme, VII, 549.

DOLIQUE. Nom d'un monastère en Syrie, X, 76.

DOMESTIQUES : soin que l'on doit avoir de leur salut, VII, 267.

DOMICE, à qui saint Denis d'Alexandrie écrit deux lettres, II, 259.

DOMINICA, impératrice, épouse de l'empereur Valens, IV, 357.

DOMINICI, évêque de Brescia ou Bresce. Son édition des Morales de saint Grégoire le Grand sur Job, XI, 585.

DOMINIQUE, évêque de Civita-Vecchia. 590.
Lettre que lui écrit le pape saint Grégoire le Grand, XI, 481.

DOMINIQUE, évêque de Carthage. Lettres 591.
que lui écrit le pape saint Grégoire le Grand, XI, 489, 499, 509, 520.

DOMINIQUE, abbé d'Altino, élu évêque 874.
de Torcelle. Opposition à son élection. Un concile de Ravenne l'autorise à recevoir les revenus de son évêché, XIII, 717. Concile 877.
de Rome tenu à son occasion, 719.

DOMINIQUE (Saint), abbé de Sore. Sa Vie composée par le cardinal Albéric, XIII, 494.

DOMINIQUE, patriarche de Grade et d'A- XI siècle.
quilée. Sa lettre à Pierre, patriarche d'Antioche, au sujet des reproches que les Grecs faisaient à l'Église latine sur l'usage où elle est de n'employer que du pain azyme dans

la célébration des saints mystères, XIII, 221, 222. Réponse que lui fait Pierre d'Antioche, 222.

XI siècle. DOMINIQUE LE CUIRASSÉ (Saint). Sa Vie, écrite par Pierre Damien, XIII, 310. Il pensait que cent ans de pénitence pouvaient être rachetés par la récitation du Psautier dit vingt fois, en accompagnant cette récitation de discipline, 320, 321. Opuscule de Pierre Damien qui lui est adressé, 321.

DOMINIQUE (Saint), abbé de Silos. Sa Vie écrite par Grimoald, moine de Milan; 1073. temps de sa mort, XIII, 489.

DOMINIQUE (Saint), que les Grecs nomment Cyriaque. Histoire de sa vie et de son martyre, par Gonthier, moine de Saint-Amand, XIII, 561.

DOMINIQUE (Saint), fondateur de l'ordre 1170. des Frères Prêcheurs. [Il naquit à Calaruéga ou Calaroga, dans la Vieille-Castille, en 1170. Ses parents furent Félix de Guzman et Jeanne d'Aza]. Sermon de Guillaume d'Auvergne pour le jour de la fête de saint Dominique, XIV, 1027. [Voir, sur saint Dominique, la belle Vie de ce saint, par le père Lacordaire.]

DOMITIEN, empereur, persécute les chrétiens, II, 506. Sa mort, 507.

DOMITIEN, évêque de Genève, II, 472.

DOMITIEN, dont saint Basile sollicite le pardon auprès du duc Andronic, IV, 450.

DOMITIEN, préfet, assassiné par ordre du César Gallus, VI, 256.

DOMITIEN, prêtre et économe de l'Église de Constantinople, VII, 136.

DOMITIEN, à qui saint Nil écrit, VIII, 219.

DOMITIEN, questeur, écrit à Hellade de Tarse et à Théodoret, VIII, 248, 249.

DOMITIEN, évêque, légat de saint Léon dans l'Orient, X, 236.

VI siècle. DOMITIEN, d'abord abbé de Saint-Martyrius, puis évêque d'Ancyre. Sa requête au pape Vigile au sujet de la condamnation d'Origène, XI, 345.

592. DOMITIEN, évêque de Mélitine, et métropolitain d'Arménie. Livre que lui écrit le pape saint Grégoire, XI, 494. Livre que lui dédia saint Euloge, patriarche d'Alexandrie, 590.

V siècle. DOMITIUS, professeur de rhétorique à Clermont. Saint Sidoine Apollinaire l'invite à venir à sa maison d'Avitac, X, 384. Sidoine lui envoie le recueil de ses poésies, 398.

307. DOMNIN (Saint), martyr de Palestine, III, 8.

DOMNIN, évêque de Grenoble, au concile 381. d'Aquilée, IV, 629.

DOMNIN, évêque de Marcianople, sollicite le rappel d'Eunomius, IV, 410 et VI, 261.

DOMNIN, à qui saint Nil écrit, VIII, 220.

DOMNIN, moine qui suit Léporius dans ses erreurs et se rétracte avec lui, VIII, 233.

DOMNIN, évêque de Césarée, bigame, X, 23.

DOMNIN, diacre, chargé d'avertir les évêques de se trouver au concile de Chalcédoine, X, 684.

DOMNINE et THÉONILLE (Saintes), martyres à Égée en Cilicie, II, 467. 285.

DOMNINE, BÉRÉNICE et PROSDOCE, ses 304. filles (Saintes), martyres. Leurs actes, III, 46, 47. On a confondu ces martyres avec sainte Pélagie et ses sœurs, 80, 81. — Pa- 392. négyrique de ces trois saintes, par saint Jean Chrysostôme, VII, 92.

DOMNINE (Sainte), vierge, célèbre par ses austérités, et dont Théodoret a écrit la vie, X, 64.

DOMNION, prêtre de Rome à qui saint Jé- 393. rôme écrit une lettre, VII, 603. — Il reçoit à 394. Rome saint Paulin, VIII, 52.

DOMNISON, prêtre et moine de Canosse, XI siècle. chapelain de la comtesse Mathilde, écrit la vie du pape Grégoire VII et celle de la comtesse Mathilde, XIII, 373.

DOMNITIUS, à qui saint Sidoine adresse une lettre, X, 388.

DOMNIUS (Saint), martyr. Ses actes retouchés par Adam de Paris; jugement sur les fragments qui en restent, XIII, 237.

DOMNOLE (Saint), d'abord abbé de Saint-Laurent à Paris, puis évêque du Mans. Il assiste au concile de Tours dont il rédige les 567. actes; il fonde l'abbaye de Saint-Vincent du Mans. Sa mort. Ses écrits. Sa Vie, écrite par 581. deux auteurs différents; son testament et son codicile, XIII, 313. [Édition des écrits de saint Domnole dans la *Patrologie*, 313.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 328 et suiv.)

DOMNULUS, que saint Honorat de Marseille met au nombre des docteurs de son temps. Il ne nous reste rien de lui, VIII, 452.

DOMNULUS, questeur de l'Empire. Lettre que lui écrit saint Sidoine Apollinaire pour lui faire part de l'élection de Jean à l'évêché de Châlon, X, 389.

DOMNUS I, évêque d'Antioche, mis à la place de Paul de Samosate, II, 432. L'em-

pereur Aurélien lui adjuge la maison épiscopale, 568.

441. DOMNUS II, évêque d'Antioche; en quelle
442. année. Lettre que saint Cyrille d'Alexandrie lui écrit, au sujet d'Athanase, évêque de Perrha; autre au sujet d'un autre évêque nommé Pierre, VIII, 300. Il indique un concile pour juger l'affaire d'Athanase de Perrha, 381. Il fait le comte Irénée évêque de Tyr, 387. Lettre que lui écrit saint Procle, 407. — Il avait été ordonné diacre par Juvénal de Jérusalem, X, 17. Il envoie des évêques à Constantinople pour la défense de Théodoret et des Orientaux, 22. Théodoret lui écrit, 23. Autre lettre de lui, 66. Domnus fait part à Théodoret de la lettre de Dioscore, 70. Lettre que Théodoret écrit à Domnus pour soutenir l'ordination d'Irénée, évêque de Tyr, 72. Autre lettre au sujet du concile qui devait être convoqué à Éphèse, 73. Comment il se conduit dans l'affaire d'Ibas, évêque d'Édesse, dénoncé comme Nestorien, 144, 145. Concile où il juge la cause d'Athanase de Perrha, 666, 667. Il consent au rétablissement d'Eutychès, 678; et à la condamnation de Flavien; il rétracte sa souscription, et est déposé, 679.

V. 546. DOMNUS III, patriarche d'Antioche, succède à Éphrem, XI, 175.

DOMNUS, solitaire, tué par les Sarrasins, IV, 285.

DOMNUS, évêque d'Apamée. Lettre que lui écrit Théodoret, X, 71.

597. DOMNUS ou DONUS, évêque de Messine.
S. Grégoire le Grand lui envoie le pallium,
677-679. XI, 504. Lettre par laquelle le pape saint Grégoire lui défend de rien exiger pour le lieu de la sépulture des morts, 510.

DOMNUS ou DONUS I et II, papes. Voyez *Donus*.

602. DONADEUS, diacre qui se plaint d'avoir été injustement déposé par son évêque, XI, 910.

DONAT, évêque de Carthage, à qui succéda saint Cyprien; il condamne l'hérétique Privat, II, 261, n. 5, 553.

III siècle. DONAT, ami de saint Cyprien. Livre que ce saint lui adresse, II, 268 et n. 5.

DONAT, prêtre de Carthage, II, 260 et 299.

DONAT, disciple de Lactance, qui lui adresse son livre de la Colère de Dieu, II, 503.

DONAT, confesseur sous Dioclétien, à qui Lactance adresse un livre de la Mort des persécuteurs, II, 505 et n. 3.

DONAT DE CARISE (Urbain), chez qui fut 305.
tenu le concile de Cirthe, II, 620.

DONAT, évêque de Calame, traditeur au concile de Cirthe, II, 620; et au concile de Carthage contre Cécilien, 622.

DONAT, évêque de Mascula, est, comme le précédent, traditeur au concile de Cirthe et à celui de Carthage, II, 620 et 622.

DONAT (Saint), évêque d'Arezzo, martyr, 304.
III, 104.

DONAT et HILARIEN (Saints), martyrs. Discours de saint Pierre Damien à leur sujet, XIII, 309.

DONAT, évêque des Cases-Noires, pre- IV siècle.
mier auteur du schisme des Donatistes, II, 622. Il assiste au concile de Rome en 313, 625. Conduite qu'il y tient, 626. — Il est condamné, V, 96, 97 et IX, 485. Il appelle de la sentence rendue contre lui, V, 97 et 112.

DONAT, évêque schismatique de Carthage, 316.
successeur de Majorin, V, 97. Qui était Donat, 97 et 98. Son savoir, ses écrits; il re- 347.
fuse de s'unir aux Eusébiens, 98. Il refuse 340.
les aumônes de Constant, 99. Il est banni; sa mort, 99 et 100. Il condamne l'hérétique 348.
Privat, 553. (Ceci se rapporte plutôt à Donat, prédécesseur de saint Cyprien). Saint Optat paraît confondre Donat avec Donat des Cases-Noires, 97 et 112. Témoignage de saint Optat sur sa mort, 141.

DONAT, diacre donatiste de Carthage, IV, 658.

DONAT (ÆLIUS), grammairien, l'un des maîtres de saint Jérôme, IV, 325. — Commentaire de l'abbé Smaragde sur ses ouvrages, XII, 256. Commentaire de Remi d'Auxerre, 759.

DONAT et PRIMUS, diacres catholiques massacrés par les Donatistes, V, 115.

DONAT, évêque de Tysédis, mis en pénitence, quoique d'une vie irréprochable, V, 116.

DONAT, évêque de Bagaïe, suscite les Circoncellions contre Paul et Macaire, V, 116, 117.

DONAT (Saint), évêque d'Eurie en Syrie. Sa Vie traduite en latin par Anastase le Bibliothécaire, XII, 715.

DONAT, évêque de Nicople. Lettre que lui 433.
écrivit saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 295.

DONAT, proconsul d'Afrique, IX, 17. Let- 409.
tres que lui écrivit saint Augustin, 104 et 110.

DONAT, prêtre donatiste. Saint Augustin 416.
lui écrit aussi, IX, 149.

432. DONAT, évêque de Saline ou Salicine, quitte avec son peuple l'hérésie des Novatiens, X, 137 et 199.

DONAT, évêque d'Afrique, assiste en 487 à un concile de Rome, X, 720.

DONAT, à qui saint Fulgence de Ruspe adresse son livre de la Foi orthodoxe, XI, 32.

V. 624. 646. DONAT (Saint), évêque de Besançon, baptisé par saint Colomban ; devient évêque de Besançon ; assiste au concile de Châlon-sur-Saône ; fonde le monastère de Palais, XI, 738. Compose une règle pour les filles, 738 et 618. Autre règle qu'on lui attribue, 738, 739. [Édition de la règle de saint Donat dans la *Patrologie*, 739.] Il avait été moine de Luxeuil, 618. Il succéda à saint Protade. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 570 et suiv.)

DONAT, patriarche de Grade, XII, 25.

VIII siècle. DONAT, diacre de l'Église de Metz, auteur de la Vie de saint Trond ou Trudon, XII, 133. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 175 et suiv.)

869. DONAT, évêque d'Ostie, l'un des légats envoyés par le pape Adrien II au quatrième concile de Constantinople, XIII, 702 et suiv.

DONAT (Bernardin) de Vérone. Sa version latine des livres d'Eusèbe de la Démonstration évangélique; en quoi elle est défectueuse, III, 313. — Son édition des homélies de saint Jean Chrysostôme sur les Épîtres de saint Paul, VII, 436. — Son édition de quelques ouvrages de saint Jean Damascène, XII, 98. Son édition des ouvrages d'Œcuménius, 914.

DONATIEN (Saint), confesseur d'Afrique, baptisé dans la prison où il meurt, II, 388.

286 ou 287. DONATIEN et ROGATIEN (Saints), martyrs à Nantes, II, 475, 476.

DONATIEN, évêque d'Oriol, assiste en 313 au concile de Rome, II, 625.

DONATIEN, évêque de Télepte dans la province Byzacène, IV, 643. — Il préside au concile de Télepte, VIII, 561.

DONATIEN, évêque de Tabraca, au quatrième concile de Carthage, VII, 726.

DONATIEN (Saint), archevêque de Reims. Sa Vie, attribuée à Gervais, l'un de ses successeurs, XIII, 265. Relation d'un miracle opéré par son intercession, 187 et 467.

DONATILLE (Sainte), martyre en Afrique, III, 39.

DONATIONS. Donation au pape saint Sylvestre attribuée à l'empereur Constantin, III, 122, n. 7, et 147. — Canons treizième et quarante-neuvième du concile de Carthage en 397 touchant les donations, VII, 721 et 726. — Canon du concile d'Agde au sujet des donations faites aux églises, X, 737. — Formules des donations faites aux églises, XI, 739 et suiv. — Loi des Allemands et des Bavarois sur les donations, XII, 227. Donation de Pépin, roi de France, à l'Église romaine, 113. Donations de Charlemagne, 236 et 248. Donations faites à l'Église romaine confirmées par l'empereur Louis le Débonnaire, 379, 380. [Voyez 379, note 6.] Canon d'un concile de Reims sur les donations, 915. Canon du sixième concile de 638. Tolède qui les concerne, 920, 921. Réponse du pape saint Nicolas Ier sur les donations faites aux églises, 576. Canon d'un concile XII siècle de Mérida touchant les donations des évêques, 938. — Canon d'un concile de Reims contre les donations d'un bien mal acquis, XIII, 645. — Donations faites aux églises ; quelle en était la forme usitée en Danemarck, XIV, 965.

DONATISTES, schismatiques. Origine de IV siècle. leur schisme, II, 622 et suiv. Troubles qu'ils excitent dans l'Église, 624. Concile de Rome où ils sont condamnés, 625 et suiv. Ils se plaignent de ce concile, 627. Concile d'Arles IV siècle. qui leur est accordé et qui confirme leur condamnation, 628. — Ce concile fut convoqué par Constantin à leur sollicitation, III, 122. Constantin confirme le jugement prononcé contre eux par ce concile, 123. Lettre de Constantin aux évêques Donatis- 315. tes, 135. Réunion d'un grand nombre de IV siècle. Donatistes à l'Église catholique, 498, 499. — Requête qu'ils présentent à Julien l'Apostat ; concile qu'ils tiennent à Théveste dans 362. la Numidie ; leurs violences à Lemelle dans la Mauritanie, IV, 594. Ils tiennent un con- 393. cile à Carthage au sujet de l'élection de Primien au siége de cette ville, 658. Ils condamnent Primien dans un concile tenu à Carbasussi, 658 et 659. Concile de Bagaïa 394. dans lequel Primien porte ses plaintes, 659, 660. — Origine du premier schisme des 304. Donatistes à Carthage, V, 95. Origine du second ; ils demandent des juges à Constan- 313. tin contre Cécilien qu'ils avaient déposé dans un concile, 96. Cécilien est absous dans 316. un concile de Rome ; Donat des Cases-Noires, auteur du schisme, est condamné, 96 et 97. Un autre Donat succède à Majorin dans le siége schismatique de Carthage, 97.

Ecrits de saint Optat, évêque de Milève, contre les Donatistes, 108 et suiv. Les Donatistes ont recours aux puissances séculières, 111. Leurs cruautés, 114 et suiv. Leur folie, 123, 124 et 133. Quelques points de leur histoire rapportés par saint Optat, 140. Divers monuments concernant l'histoire des
303. Donatistes, 142 et suiv. Édits touchant la persécution de Dioclétien ; actes de saint Félix de Thibare, de saint Saturnin et de ses compagnons, 142. Actes de la justification de Félix d'Aphtonge, 142 et 143. Pro-
314. 320. cès-verbal de l'information contre Sylvain, évêque de Cirthe, 143. Lettre de Mensurius
304. à Second de Tigisi ; réponse de celui-ci à Mensurius, 143 et 144. Lettres de Constantin, 144 et suiv. Discours sur les martyrs donatistes, 146, 147. Canons et lois contre la rebaptisation, 147, 148. Autres monuments touchant l'histoire des Donatistes, 148. —
332 Rescrit de l'empereur Julien en faveur des Donatistes ; loi de l'empereur Honorius qui
373. les concerne, VI, 348. Loi de Valentinien
377. Ier contre les Donatistes, 396. Loi de Gra-
V siècle. tien contre les schismatiques, 361. Ce que saint Epiphane dit de cette secte, 397. —
V siècle. Quelques-uns de ces schismatiques sont réunis à l'Église par les soins de saint Pam-
404. maque, VII, 505. Canon huitième concernant les Donatistes dans la lettre du pape saint Innocent à saint Victrice de Rouen, 508.
393. Canon quarante-unième du concile d'Hippone ; autre canon sur le même sujet,
401. 715. Conclusion d'un concile général de Carthage touchant les Donatistes, VIII, 537.
407. Règlements d'un autre concile général de Carthage touchant les églises des Donatistes,
412. 543. Lettre synodale du concile de Cirthe, adressée aux Donatistes, écrite par saint Au-
418. gustin, 546 et suiv. Canons d'un concile général de Carthage pour la réunion des Do-
V siècle. natistes, 559, 560. — Les Donatistes attentent à la vie de saint Augustin ; ils persécutent les catholiques, IX, 16. Ils les rebaptisaient,
V. 403. 80. Lettre de saint Augustin à ces schisma-
409. tiques, 90. Autre lettre que leur écrivit saint Augustin, 107. Autre, 126, 127. Autre encore aux Donatistes de Cirthe convertis, 127, 128. Précis de l'affaire des Donatistes, 371 et suiv. Ouvrages de saint Augustin contre ces hérétiques, 374 et suiv. Monuments pour l'histoire des Donatistes, 415 et suiv. Les Donatistes décriaient la vie monastique, 787. [Sermon de saint Augustin contre les Donatistes, 831. Autre, 832.] — L'hérésie des Donatistes reprit de nouveaux accroissements en Afrique au temps du pape saint Grégoire, XI, 489. Ce saint pape ordonne à Colomb, évêque de Numidie, de s'opposer à leurs entreprises, 489 et 506. Il exhorte l'empereur Maurice à punir ceux qui contrevenaient aux lois établies contre eux, 506.

DONATULE, évêque de Capse, consulte saint Cyprien, II, 416 et note 4. Assiste en 256 au grand concile de Carthage, 316.

DONI D'ATTICHI (Louis), évêque de Riez. Sa traduction française de Faust de Riez sur saint Maxime, X, 437.

DONIDE. Lettre que lui écrit saint Sidoine Apollinaire, X, 384, 385.

DONNÉS ou OBLATS dans les monastères, XIII, 485.

DONS DU SAINT-ESPRIT. Ouvrage de III siècle.
saint Hippolyte sur ce sujet, I, 632. — Traité des sept vices, et des sept dons du Saint-Esprit, faussement attribué à saint Augustin, IX, 287. — Lettre de Charlemagne sur les sept dons du Saint-Esprit, XII, 245. — Bernon de Reichenau en compte huit, en les mettant en parallèle avec les huit béatitudes, XIII, 124, 125. — Traité de Hugues de Saint-Victor des Sept dons du Saint-Esprit, XIV, 361. Discours de saint Bernard, 484. Ouvrage d'Arnaud, abbé de Bonneval, 619.

DONS SURNATURELS des premiers chrétiens. Témoignage de saint Justin sur ce su- II siècle.
jet, I, 426. — Dons surnaturels accordés à IV siècle.
saint Pacôme, III, 360, 361.

DONS ou OFFRANDES. Doctrine d'Origène, II, 243, 244. De qui les évêques peuvent recevoir des dons. Canon vingt-huitième du concile d'Elvire, 608. III siècle.

DONUS Ier, pape, succède à Adéodat. Sa 677.
mort. La lettre que l'empereur Constantin Pogonat lui avait adressée est rendue au pape saint Agathon, XI, 783.

DONUS II, pape, succède à Benoît VI et V. 975.
ne siége que trois mois, XII, 835.

DORMANTS. L'Histoire des sept dormants traduite par saint Grégoire de Tours n'est pas celle que nous avons aujourd'hui, XI, 383, 384. Les sept dormants de Marmoutier sont différents de ceux d'Ephèse, 384.

DORMEURS, hérétiques. Voyez *Nyctages*.

DORMUND, ville de Westphalie. Concile qui y fut tenu, XIV, 1034.

DOROSTOLE, ville de Thrace, X, 46.

DOROTHÉE, prêtre d'Antioche, connu III siècle.
d'Eusèbe de Césarée, III, 169.

DOROTHÉE, prêtre, un des députés par 377.

les Orientaux au concile de Rome, IV, 479. Dispute avec Pierre d'Alexandrie au sujet de saint Melèce et de saint Eusèbe de Samosate, 607.

DOROTHÉE, diacre de l'Église d'Antioche, porteur de quelques lettres de saint Basile, IV, 441.

DOROTHÉE, solitaire près d'Alexandrie, VII, 484.

V siècle. DOROTHÉE, abbé. Ce qui en est dit dans l'Histoire lausiaque de Pallade, VII, 489.

DOROTHÉE, évêque qui pensait comme Nestorius, VIII, 132 et 286.

430. DOROTHÉE, évêque de Marcianople. Lettre que saint Cyrille d'Alexandrie écrit à son occasion, VIII, 281 et suiv., 286, 287. Il rejette sur ce saint évêque le trouble dont la ville de Constantinople était agitée, 284 et 285. Il embrasse les erreurs de Nestorius, 370. Il est déposé de l'épiscopat et banni à Césarée en
432. Cappadoce. Ses lettres, 383. Il est déposé dans un concile tenu à Constantinople, 599. Il se maintient pendant quelque temps, 600. Son obstination dans le schisme. Il est relégué à Césarée en Cappadoce, 604.

DOROTHÉE, abbé eutychien, que l'empereur Marcien mit hors d'état de nuire, X, 233. Refuse de souscrire à la lettre de saint Léon, 681. Soutient qu'Eutychès est catholique. Persiste à refuser de souscrire à la lettre de saint Léon, 690.

DOROTHÉE, diacre. Une lettre qui lui est adressée est attribuée à saint Denis l'Aréopagite, X, 551.

515. DOROTHÉE, évêque de Thessalonique. Sa lettre au pape saint Hormisdas pour l'exhorter à travailler à la paix de l'Eglise. Réponse du pape, X, 616. Vexations qu'il exerce contre Jean de Nicopolis, 618. Remède qu'y apporte le pape Hormisdas, 618 et 619. Ses violences contre les légats venus à Thessalonique pour la réunion, 625, 626. Il est mené à Héraclée par ordre de l'empereur. Il est renvoyé. On craint qu'il ne se justifie en distribuant de l'argent, 628. L'empereur l'oblige d'envoyer au pape une députation pour lui faire satisfaction, 632. Lettre qu'il écrit au pape. Réponse qu'il en reçoit, 632, 633.

DOROTHÉE, moine d'Alexandrie, écrit en faveur du concile d'Alexandrie, et pour ce sujet est relégué à Oasis, XI, 106, 107.

DOROTHÉE, religieux de grande vertu, que saint Germain, évêque de Paris, établit abbé au monastère de Sainte-Croix, plus tard Saint-Germain-des-Prés, XI, 311.

DOROTHÉE, nom commun à plusieurs archimandrites, XI, 695, 696. On discute auquel on peut attribuer vingt-quatre discours sur la manière de vivre avec piété. Il paraît qu'ils sont de Dorothée le Sévérien. Ce que contiennent ces discours. Huit lettres du même, 696. [Traduction française de ses discours, 697. Édition des écrits de Dorothée dans la *Patrologie grecque*, 695, notes 4 et 5 et p. 696, note 6.]

DOROTHÉE LE JEUNE. Sa vie écrite par son disciple Jean Mauropus, métropolitain d'Euchanie, XIII, 229.

DOROVERNE, ancien nom de Cantorbéry, XI, 437.

[DORN, publie trois chapitres de l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe de Césarée en syriaque, III, 317.]

DORUS, évêque de Bénévent. Lettre que 448.
lui écrit le pape saint Léon, X, 210.

DORYLÉE, ville épiscopale de Phrygie, X, 23.

DOSITHÉE, patriarche de Jérusalem, 1193.
transféré sur le siége de Constantinople, puis chassé. Georges Xiphilin est mis à sa place, XIV, 825.

DOSITHÉE, hérétique, V, 173.

DOSITHÉENS, secte de Samaritains. Ce IV siècle.
qui en est dit par saint Philastre, V, 173. — Par saint Epiphane, VI, 384.

DOT des Églises : canon d'un concile de Mayence sur ce sujet, XIII, 731.

DOUNOAS, chef de brigands. Persécution 522.
qu'il fait souffrir aux chrétiens. Il est attaqué par Elesbaon, roi d'Auxume, qui le fait prisonnier et lui ôte la vie, X, 649.

DOUTE. Doctrine d'Origène, II, 229; — III siècle
[de saint Ephrem sur le doute quand on a reçu la foi, VI, 474.] — Sentiment de saint Léon sur les cas douteux, X, 274. — Doutes hypothétiques contre ceux qui nient les deux natures en Jésus-Christ : ouvrage de Léonce de Byzance, XI, 671.

DOUZI. Conciles tenus en cette ville, XIII, 714 et 716.

DOXAPATER. Voyez *Nil Doxapater*.

DOXARIENS ou Aposchites, hérétiques dont parle saint Jean Damascène, XII, 70.

DOXOLOGIE, ou formule de glorification. II siècle.
Elle n'était pas encore réglée du temps de saint Ignace d'Antioche, I, 386. Vestiges de l'ancienne doxologie, 389, 407. Doxologie de Clément d'Alexandrie, 572. — Doxo-

logie dont il est parlé dans les Constitutions apostoliques, II, 597. — Origine de la doxologie *Gloria Patri*, etc., III, 439. — Son antiquité selon le témoignage de saint Basile le Grand, IV, 424. — [Il y avait deux doxologies; Didyme en réprouve une, V, 631.] IV siècle.

DOYENS. Doyens des monastères au temps de saint Augustin, IX, 786. — Quel est leur office dans la règle de saint Benoît, XI, 163. — Doyens ruraux. Différentes fonctions dont ils sont chargés par les capitulaires d'Hincmar, XII, 664. IX siècle.

[DRACH, rabbin converti. Son édition des Hexaples d'Origène, II, 148.]

DRACHME : opuscule faussement attribué à saint Jean Chrysostôme sur la parabole de la Drachme et de l'Enfant prodigue, VII, 312.

DRACILIEN, vicaire des préfets du prétoire et gouverneur de la Palestine. Ordre que lui donne l'empereur Constantin, X, 133.

DRACONCE, évêque d'Hermopolis, en Égypte. Lettre de saint Athanase à cet évêque, IV, 115. Il est banni par la faction des Ariens, 237. 354.

DRACONCE, évêque de Pergame, déposé au concile de Constantinople, IV, 578. 360.

DRACONCE, prêtre espagnol, auteur d'un poëme sur la Création, et d'une élégie à l'empereur Théodose le Jeune. Éditions de ce poëme, X, 587. [Nouvelles éditions, 587.] V siècle.

DRAGMATICON : ouvrage où Guillaume de Conches rétracte ses erreurs sur la Trinité, XIV, 388.

DRAGONS : opuscule de saint Jean Damascène sur certaines espèces de dragons, XII, 79, 80.

DRAUSIN (Saint), évêque de Soissons, invoqué par ceux qui avaient à se battre en duel, XIV, 678. [D. Ceillier écrit Dinsius.]

DREPANIUS FLORUS, nom sous lequel on a donné les poésies de Florus, diacre de Lyon, XII, 489.

[DRESSEL (Albert) : son édition des Pères apostoliques, I, 338.]

[DREUX du Radier : sa traduction française du livre de la Colère de Dieu, II, 521.]

DROCTOVÉE (Saint), premier abbé de Saint-Germain des Prés, XI, 376.

DROGON, évêque de Metz, fils de Charlemagne et oncle de l'empereur Lothaire. Lettre que lui écrit Frothaire, évêque de Toul, XII, 398. Lothaire l'envoie à Rome avec son fils Louis pour examiner l'élection du pape Sergius. Ce pape l'établit vicaire apostolique dans toutes les provinces en deçà des Alpes, 406. Raban Maur lui adresse son traité des chorévêques, 462. — Drogon veut se faire reconnaître vicaire apostolique dans le royaume de Charles, XIII, 672, 673. 844.

DROGON, fils de Charles le Chauve : son épitaphe par Milon, moine de Saint-Amand, XII, 604.

DROGON, évêque de Minden. Son élection confirmée par un concile de Cologne, XIII, 730. 996.

DROGON, frère de Gui, évêque du Puy, est nommé par le roi Hugues Capet pour lui succéder, XII, 894.

DROGON, évêque de Beauvais : sa lettre sur l'excommunication, XIII, 123. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 370 et suiv.) 1030-1047.

DROGON, évêque de Térouanne, injustement chassé de son siége, XIII, 163. Il doit être distingué de Drogon, moine de Berg-Saint-Vinok, auteur de quelques ouvrages, et qui vivait dans le même temps, 271. XI siècle.

DROGON, moine de Berg-Saint-Vinok, doit être distingué du précédent; il est auteur de la relation des miracles de saint Vinok; de l'histoire de la translation des reliques de sainte Lévine; d'une légende de saint Oswald, roi d'Angleterre, et de deux petits discours en l'honneur de ce saint roi, XIII, 271. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 11 et suiv.) XI siècle.

DROGON, moine de Saint-André de Bruges, confondu avec les deux précédents. [Ce qu'on sait des circonstances de sa vie; il ne doit pas être confondu avec les deux auteurs précédents; il écrit la Vie de sainte Godolève, XIII, 271. Analyse de cette vie, 271 et 272. Jugement sur cet écrit, 272.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. X, p. 255 et suiv.)

[DROGON ou DREUX, cardinal, évêque d'Ostie. Sa vie; ses écrits; son traité du sacrement de la Passion du Sauveur, XIV, 248. Traité de la création et de la rédemption du premier homme; traité des sept dons du Saint-Esprit et des sept béatitudes; traité des offices et des heures canoniales, 249.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 699 et suiv.)

DROIT. Corps du droit donné par Justinien, contenant les Institutes, le Digeste, le Code et les Novelles, XI, 255 et suiv. VI siècle.

DROIT CANONIQUE. Abrégé du droit canonique, ouvrage de Cresconius, évêque en VII siècle.

Afrique; ce que c'est; éditions qu'on en a faites, XI, 808, 809.

[DROLSHAGEN, lecteur en droit, a fait imprimer le *Cornutus*, ouvrage de Jean de Garlande, avec le *Cornutus*, œuvre d'Othon, XIII, 230.]

[DRONKE (Em.). Son édition de la Paraphrase de David Nicétas sur les poésies de saint Grégoire de Nazianze, V, 362.]

DROSIS ou DROSIDE (Sainte), vierge et martyre, III, 86. — Son panégyrique, par saint Jean Chrysostôme, VII, 93. — [Deux homélies de Sévère de Sozopole sur cette sainte, XI, 109.]

DROUET DE MAUPERTUY (J.-B.) Sa traduction française du premier livre des Institutions de Lactance, II, 521. — Ses traductions des traités de Salvien sur la Providence et sur l'Aumône, X, 378.

DRUNGARIUS (Jean), auteur du XIIe siècle, IV, 373.

DRUTHMAR. Voyez *Chrétien Druthmar*.

1152. DUBLIN, ville d'Irlande, où on établit un archevêché, XIV, 1123.

[DUBNER. Son choix des écrits de saint Chrysostôme, VII, 435. Il a publié plusieurs choix de Pères avec des notes.]

[DUBOIS (L.). Sa traduction française de l'Histoire d'Orderic Vital, XIV, 373.]

DUC (Fronton Le), jésuite. Ses notes sur les œuvres de Clément d'Alexandrie, I, 606. — Ses éditions des œuvres de saint Athanase, IV, 231; de saint Basile de Césarée, 546; — de saint Grégoire de Nysse, VI, 258; — de saint Jean Chrysostôme, VII, 434. Ses notes sur saint Jérôme, 700. — Son édition des œuvres de saint Jean Damascène, XII, 98.

DUCÉNAIRES, officiers de finance chez les Romains, II, 569.

[DUCHESNE, auteur de la Collection des Historiens de France, y insère l'Histoire des Albigeois, par Pierre de Vaulx-Cernay, XIV, 908.]

DUDDE, abbé. Lettre de saint Boniface qui lui est adressée, XII, 50.

DUDE, religieuse, condamnée au concile de Douzi, XIII, 716.

DUDON, doyen de Saint-Quentin. Son ouvrage sur les mœurs et les gestes des Normands, XIII, 416. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 236 et suiv.)

DUELS ordonnés par la loi de Gondebaud pour décider les procès entre particuliers. Représentations d'Agobard, archevêque de Lyon, contre cette loi, XII, 368, 369. Décision d'Atton, évêque de Verceil, contre les duels employés pour la défense des évêques, 823. — Duel ou combat singulier désapprouvé par Yves de Chartres, XIV, 120. Lettre de saint Bernard contre les duels, 457.

DUISBOURG, ville du duché de Clèves. Concile qui y fut tenu, XIII, 745.

[DUJAL DE VILLENEUVE. Sa traduction française des sermons de saint Césaire, XI, 156.]

[DULAC. Sa traduction française du Témoignage de l'âme, de Tertullien, II, 87; des écrits de saint Denis l'Aréopagite.]

DULAS, abbé de Sinaï, échappe à la fureur des Sarrasins, XIV, 284.

DULCÉTIUS, gouverneur de Thessalonique qui condamna les saintes Agape, Quionie et Irène, III, 23, 24.

DULCITIUS, tribun et notaire. Lettre que 420.
lui écrivit saint Augustin, IX, 169, 170. Solution des Questions de Dulcitius, ouvrage 422.
de saint Augustin, 252 et suiv.

DULCITIUS, notaire envoyé par le pape saint Léon au brigandage d'Éphèse, X, 173, 335, 675 et suiv.

DUMAY (Paul), conseiller au parlement de Dijon. Son édition des deux premiers livres des lettres du pape Innocent III, XIV, 951.

DUME, monastère de Galice établi par VI siècle.
saint Martin, depuis archevêque de Brague, XI, 350. Ce monastère est érigé en évêché 562.
et saint Martin en fut le premier évêque, 885.

DUNAAN, juif, persécute les Homérites
chrétiens pour les obliger à embrasser le ju- VI siècle.
daïsme, X, 644, 645.

DUNESTABLE, ville d'Angleterre. Concile qui y fut tenu, XIV, 1158.

DUNGAL, reclus, consulté sur les deux
éclipses de l'année 810, XII, 247 et 326. Sa 810.
dissertation sur ces phénomènes, 326. Son écrit contre Claude de Turin en faveur du culte des images, 326 et suiv. Analyse de cet écrit, 326. Ses poésies; poëme en son honneur, 328; [ses écrits dans la *Patrologie*, 328 et 329.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 493 et suiv.)

[DUNGE (Georges). Son édition du *Ligurinus*, ou Gestes de l'empereur Frédéric Barberousse, par Gonthier, moine de Citeaux, XIV, 893.]

[DUNKER et SCHNEIDEWIN. Leur édition du traité des hérésies, par saint Hippolyte, I, 642.]

924. DUNSTAN (Saint), archevêque de Cantorbéry. Sa naissance, XIII, 58. Ses commencements, 58 et 59. Il rétablit le monastère de Glastembury; le roi Edui l'envoie en exil; Edgar le rappelle et l'oblige à accepter l'évêché de Worchester; il succède à Odon dans celui de Cantorbéry. Ses écrits. Sa mort. Sa Vie, par Adalard, abbé de Blandigni; par Bridferth, moine de Ramsey, 59; par Osberne, moine de Cantorbéry, 58 et 59. [Édition de ses Vies dans la *Patrologie*, 59.] — Son voyage à Rome; il y reçoit le pallium du pape Jean XII. Lettre d'instruction que lui remet ce pape, XII, 831. — Son éloge en vers, par Abbon de Fleury, XIII, 33. — Sa Vie, par Eadmer, disciple de saint Anselme, XIV, 45, 46. Livre de ses miracles, attribué au même, 46. — Saint Dunstan met en pénitence le roi Edgar, XIII, 756. Il tient un concile général d'Angleterre, 757, 758. Exemple de sa fermeté, 758. Il préside au concile de Winchester, 759.

DUPIN ou DU PIN (Louis-Ellies). Son édition des œuvres de saint Optat de Milève, V, 149. Critique de sa Bibliothèque ecclésiastique, I, 1 et suiv.

[DUPRÉ (Jean). Son édition des Paraboles en vers élégiaques d'Alain de Lille sur le livre intitulé : *Sylvæ morales cum interpretatione Ascencii*, XIV, 869.]

[DU RADIER. Sa traduction française du livre de la Colère par Lactance, II, 521.]

DURAND, abbé de Castres. (Voyez *Du Pin* et l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 12.)

V. 1024. XI siècle. DURAND, évêque de Liége. Sa mort; Réginard lui succède, XIII, 254. On lui a attribué une lettre à Henri III qui est de Théoduin; origine de cette erreur, 273, 274.

V. 1059. 1089. DURAND, abbé de Saint-Martin de Troarn. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie; sa mort. Son traité sur l'Eucharistie contre Bérenger, XIII, 459. Analyse de cet ouvrage, 460, 461. Ses poésies; antiennes et répons pour diverses fêtes, qui lui sont attribués, 461. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 239 et suiv.)

DURAND, évêque de Clermont. Sa mort, 1095. XIII, 431. [Il avait été abbé de la Chaise-Dieu; lettre qu'il écrivit alors à saint Anselme, 431, note 2.] (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 424 et suiv.)

DURANTY DE BONRECUEIL (Joseph), prêtre de l'Oratoire. Sa traduction française des œuvres de saint Ambroise sur la virginité, V, 586; — et de plusieurs ouvrages de saint Jean Chrysostôme, VII, 437.

DURAS, province d'Épire, VIII, 128.

DURHAM ou DUNELME, ville d'Angleterre. L'Histoire de l'Église de Durham est de Turgot, prieur de Durham, et non pas de Siméon dont elle porte le nom, XIII, 488. — Histoire de cette Église, par Turgot, évêque de Saint-André en Écosse, XIV, 232, 233; continuée par le moine Siméon, 233 et 316, 317.

DURIA en Saxe. Concile qui y fut tenu, XIII, 617.

DUUMVIRS. Magistrats romains. Canon IV siècle. cinquante-sixième du concile d'Elvire qui les concerne, II, 601.

DYNAME, patrice. Son mariage; il est fait 581. gouverneur de Provence et patrice, XI, 400. Ses violences lui font perdre les bonnes grâces du roi Chilpéric, 400 et 401. Sa conversion; il quitte le monde et finit sa vie dans la retraite; sa mort. C'est à tort qu'on le dit prêtre de Marseille, puis évêque d'Avi- 601. gnon, 401. Ses écrits: Vie de saint Mari ou Marius, 401 et 402. Vie de saint Maxime, évêque de Riez; ses lettres, 402. [Édition de ses écrits dans la *Patrologie*, 402.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 457 et suiv.)

DYNAME, petit-fils du patrice Dyname, compose son épitaphe, XI, 401.

E

EADGATHE (Saint). Sa Vie écrite par Gotzelin, moine de Cantorbéry, XIV, 233.

EADHÈDE, premier évêque de Lindisfarne, XII, 21.

980. EADMER ou EALMER, prieur de Saint-Alban. Temps de sa mort. Ouvrages qu'on lui attribue, XIV, 45.

EADMER, moine de Cantorbéry, disciple et ami de saint Anselme, archevêque de Cantorbéry. Il est fait évêque de Saint-An- 1124 dré en Écosse; il abdique son évêché et revient au monastère de Cantorbéry dont il est fait prieur; sa mort, XIV, 45. Ses écrits, 45 1137. et suiv. Vie de saint Anselme, 45. Histoire

des Nouveautés. Livre de l'Excellence de la sainte Vierge. Traité des Quatre vertus qui ont été dans Marie. Traité de la Béatitude. Traité des Similitudes, 46. Différentes Vies des saints, écrites par Eadmer, 46 et 47. Jugement sur ses écrits, 47. [Ses écrits dans la *Patrologie*, 45.] — Il écrivit la Vie de saint Wilfrid, évêque d'York, XII, 22 et 63.

780. EANBALD I, archevêque d'York, succède à Elbert, XII, 165.

796. EANBALD II, archevêque d'York, succède à Eanbald I. Lettre d'instruction que lui écrit Alcuin ; [autre lettre, 200,] XII, 198.

EAU. Usage de mêler l'eau avec le vin dans le calice, IV, 523. — A Vérone on faisait chauffer l'eau pour le baptême, VI, 274. Hérétiques qui regardaient l'eau comme une divinité, 396. — Eau bénite à la porte des églises, VIII, 31. — Eau bénite employée dans la consécration des églises, XI, 195. [Rit de l'épreuve par l'eau froide ; il n'est pas prouvé que le pape Eugène III ait institué ce rit ; Innocent III l'a aboli ; en quoi il consistait, 404.] — Bénédiction de l'eau, XII, 408, 414, 456, 663, 855. — Aspersion de l'eau bénite, XIII, 472. — Eau qui sortit du côté de Jésus-Christ sur la croix. Selon le pape Innocent III, ce fut vraiment de l'eau, et non une humeur aqueuse mêlée au sang, comme le soutenaient quelques théologiens, XIV, 1005. Eau chaude et eau froide servant d'épreuve. Voyez *Épreuves*.

431. EBAGNE, officier qui porta à Capréolus, évêque de Carthage, la lettre de l'empereur Théodose le Jeune pour l'inviter au concile d'Éphèse, VIII, 417.

EBALD, roi de Kent. Voyez *Edbald*.

816. EBBON, archevêque de Reims, succède à
822. Vulfaire. Il va prêcher la foi dans le nord ; il
833. se déclare pour Lothaire contre Louis le Débonnaire, qu'il dépouille de la royauté, sous prétexte de lui imposer la pénitence. Louis
834. rétabli, Ebbon est mis en prison, XII, 330.
835. On lui fait son procès, et il est déposé dans l'abbaye de Thionville. Libelle où il avoue sa faute ; il le présente à cette assemblée. Lo-
840. thaire, devenu empereur, Ebbon est rétabli, 331. Analyse de l'Apologie qu'il composa alors, pour justifier sa conduite à l'égard de l'empereur Louis, 331 et 333. Charles le
851. Chauve le chasse de Reims ; il est fait évêque d'Hildesheim ; sa mort, 331. Sa lettre à Halitgaire. Deux petites pièces de vers qu'on lui attribue, 332. [Édition de ses écrits ou de ceux qui le concernent dans la *Patrologie latine*, 332.] Le pape Pascal lui donne la permission d'aller prêcher l'évangile dans le nord, 403 et 524. [Ce pape le recommande aux chrétiens du nord, 403.] Le page Sergius II refuse de le rétablir sur le siége de Reims, 406. Héribald, évêque d'Auxerre, consulte Raban sur la déposition et le rétablissement d'Ebbon, 466. — Ebbon fut rétabli dans son archevêché, XIII, 669. Obligé de le quitter pour toujours, 670, 671. On lui interdit toute prétention sur l'archevêché de Reims, 676. Ses ordinations sont déclarées nulles, 683.

EBBON, évêque de Grenoble. Sa mort ; 869.
Bernaire lui succède, XII, 620.

EBBON, prêtre et moine, auteur d'une Vie de saint Otton, évêque de Bamberg, XIV, 180.

EBED JESU (Saint), diacre, martyr de Perse. Ses Actes, rapportés par Assémani, III, 356.

EBED JESU (Saint), évêque d'une ville des Cascaréniens. Analyse des Actes de son martyre, rapportés par Assémani, III, 336, 337.

EBERARD ou EVRARD, comte de Frioul. 847.
Lettre que lui écrit Raban contre Gotescalc, XII, 467, 468 et 613. Sa mort ; il est enterré à l'abbaye de Cysoing qu'il avait fondée. Son testament ; sa bibliothèque, 613. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 446 et suiv.)

EBERARD, écolâtre de Saint-Mathias de Trèves, auteur de quelques écrits. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 127 et suiv.)

EBERARD ou EBRARD, chanoine régulier 1088.
de Waast ou Guastines. Sa Chronique de cette abbaye, XIII, 186, 187 et 467. Relation d'un miracle opéré par l'intercession de saint Donatien, archevêque de Reims, 467.

EBERARD DE BÉTHUNE. (On a de lui un XII siècle.
traité contre les Manichéens de son temps. Voyez *Du Pin*.)

EBERARD, abbé de Tegernsé, en Bavière. Ses remontrances au roi Henri sur les vexations qu'on faisait essuyer à son monastère, XIII, 97. [On a de lui onze lettres, 97.]

EBERARD, disciple de saint Hartwic, abbé de Tegernsé. (On a de lui la Vie de ce saint abbé. Voyez *Du Pin*.)

EBERARD, auteur d'un poëme sur la Salutation angélique, XIV, 247.

EBERARD, premier évêque de Bamberg, XIV, 1035.

EBERGISE (Saint), évêque de Tongres, XIII, 231.

I siècle. EBERS-MUNSTER en Alsace. Chronique de ce monastère écrite par un anonyme, XIII, 186.

[EBERTH (P. Ch.). Son édition de la première Épître aux Corinthiens, I, 361.]

EBION, hérésiarque, condamné dans un concile par le pape saint Victor, II, 544.

EBIONITES, hérétiques. Leur Évangile, I, I siècle. 274. Leurs erreurs, 501. Ils ne se servaient que d'eau dans la célébration de l'Eucharistie, V siècle. 604. Ce que saint Épiphane dit de cette secte, VI, 389 et 428.

I siècle. EBLES ou EBAL, archevêque de Reims. Fulbert de Chartres approuve son élection, XIII, 82, 83. Lettre de consolation que lui écrit Fulbert, 83. Gérard, évêque de Cambrai, s'oppose à son élection, 163. [Pièces concernant Ebles, dans la *Patrologie*, 82, n. 11. Sa charte pour le monastère de Mouzon, 82.]

EBLES, comte de Rouci en Champagne. Lettre que lui écrit le pape saint Grégoire VII, à propos de son projet de passer en Espagne pour y faire des conquêtes sur les infidèles, XIII, 352.

EBRÉGISILE, évêque de Cologne, XI, 905.

1107. EBREMAR ou EVERMER, patriarche de Jérusalem, mis à la place de Daïmbert, chassé injustement, est déposé dans un concile, XIV, 1080. On lui donne l'évêché de Césarée, 1081. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. X, p. 394 et suiv.)

EBROIN, maire du palais, fait proclamer roi Théodoric, après la mort de Clotaire III; Childéric le relègue au monastère de Luxeuil, 678. XI, 780. Il en sort avec saint Léger qu'il fait ensuite périr, 780 et 781. Il avait fait aussi mourir Gairin, frère de saint Léger, 781. — Il fit déposer et condamner à mort saint Léger, évêque d'Autun, et Didon, évêque de Châlon-sur-Saône, XII, 959.

844. EBROIN, évêque de Poitiers, archi-chapelain du palais, préside en cette qualité au concile de Verneuil, XIII, 672, 673.

V. 1060. ECBERT DE LIÉGE, écrivain qui n'est connu que par ce qu'en disent Sigebert et Trithême. Ses Épigrammes rustiques; Vie de saint Amor, qu'on lui attribue, XIII, 236. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire l ttéraire de la France*, t. VII, p. 661 et suiv.)

V. 1076. ECBERT, prêtre d'Hersfeld, écrit la Vie d'un saint prêtre nommé Heimerard; idée de cet ouvrage, XIII, 69.

ECCARD [ou EKKEHART, ou EGGOHART,] 1109-1130. premier abbé de Saint-Laurent d'Uragen. Combien de temps il gouverna cette abbaye, XIV, 405. [Circonstances de sa vie, 405 et 406. — Son Histoire de Jérusalem, XIII, 541, 542, et XIV, 406.] — Son ouvrage intitulé : Lanterne des moines. Chronique des évêques d'Hildesheim qui lui est attribuée, XIV, 405. [Sa Chronique universelle, 405 et 406. Edition de la Chronique dans la *Patrologie*, 405, n. 5. D'après Vaïtz, la Chronique de Wirzbourg n'est pas l'œuvre d'Eccard, 406.] Sa lettre à Erkembert, abbé de Corbie, 405. Fabricius croit qu'il y eut un autre Eccard, abbé d'Urangen, qui aurait composé la Chronique des évêques d'Hildesheim. Raisons à l'appui de ce sentiment, 405. (Rondet a eu tort de faire deux personnages d'Eccard et d'Ekkehart à qui il attribue les mêmes ouvrages.)

ECCARD, chanoine de Saint-Victor, à Paris, XII siècle. auteur de plusieurs traités spirituels, traduits en français par le P. Gourdan, XIV, 406.

ECCHELLENSIS (Abraham), professeur au collége royal de Paris. Sa traduction de plusieurs cantiques de saint Ephrem, VI, 72.

ECCLÉSIASTE, livre sacré. Salomon en est l'auteur, I, 140, 141. Première objection contre ce sentiment : On trouve dans ce Livre des termes étrangers à la langue hébraïque. Réponse : Ces termes ne sont pas en si grand nombre, et il est possible que Salomon en ait eu l'usage. Seconde objection : L'auteur prend la qualité de roi de Jérusalem, ce qui ne convient qu'après la division des dix tribus. Réponse : Il ajoute qu'il était *roi d'Israël dans Jérusalem*, ce qui est impossible après la division des dix tribus. Troisième objection : Il dit : *J'observe la bouche du roi*. Réponse : Selon l'hébreu : *Observez la bouche du roi*, 141. Quatrième objection : L'auteur prend le titre de *pasteur*. Réponse : Ce titre convient à Salomon à cause du soin qu'il a pris de recueillir toute la morale de la loi de Dieu, 141 et 142. L'époque de ce livre est incertaine. Analyse de ce livre, 142. Éclaircissements sur certains endroits de ce livre, 142 et 143. Commentaire de saint Hippolyte sur l'Ecclésiaste, 611. — Origène a-t-il travaillé sur ce livre? II, 156. [Origène l'attribue à Salomon, 158.] [On a eu tort de mettre l'Ecclésiastique dans la table particulière du IIe volume; il

s'agit de l'Ecclésiaste.] Paraphrase de saint Grégoire le Thaumaturge sur l'Ecclésiaste, 446. [On a eu tort de mettre encore ici dans la table particulière du IIe volume Ecclésiastique au lieu d'Ecclésiaste.] — Commentaire de saint Athanase sur ce livre, IV, 186. — Paraphrase de ce livre faussement attribuée à saint Grégoire de Nazianze : elle est de saint Grégoire le Thaumaturge, V, 246. — Huit homélies de saint Grégoire de Nysse sur l'Ecclésiaste, VI, 135 et suiv. — Commentaire de saint Jérôme sur ce livre, VII, 563, 564. — Passage de l'Ecclésiaste expliqué par saint Grégoire le Grand, XI, 477, 478. [Commentaire de saint Grégoire d'Agrigente sur l'Ecclésiaste, 588, 589.] — Commentaire d'Alcuin sur ce livre, XII, 170. Scholies d'Olympiodore sur l'Ecclésiaste, 913. — [Commentaire d'un anonyme sur l'Ecclésiaste, XIII. 117, 118.] Commentaires sur l'Ecclésiaste attribués à Nicétas d'Héraclée, 558. — L'Ecclésiaste mis en vers héroïques par Sigebert, moine de Gemblours, XIV, 67, 68. Le premier chapitre de l'Ecclésiaste mis en vers par le Vénérable Hildebert, 222. Commentaire de Rupert, abbé de Tuy, 282. [Questions et réponses d'Honoré d'Autun sur ce livre, 300, 301. Editions qu'on en a faites, 301.] Homélies d'Hugues de Saint-Victor sur l'Ecclésiaste, 349.

ECCLÉSIASTIQUE de Jésus, fils de Sirach, livre sacré, I, 151 et suiv. Jésus, fils de Sirach, auteur de ce livre, 152. Ce livre a été commencé sous le pontificat de Simon Ier, 152 et 153. L'auteur était mort avant le pontificat de Simon II, et d'ailleurs il n'est pas croyable qu'il eût parlé de Simon II préférablement à Simon Ier. Ce livre ne fut achevé que sous le pontificat d'Eléazar. Traduction grecque de ce livre, 153 et 154. Sa canonicité, 154. Analyse de ce livre, 154 et 155. [Il est cité par le pape saint Clément, 353.] — [Ce livre est allégué souvent par l'auteur de l'Exhortation à la pénitence, II, 343.] Ce livre ne se trouve point au rang des Écritures canoniques dans les Canons apostoliques, 587. — Saint Patcien cite ce livre sans en nommer l'auteur, V, 166. Saint Philastre reconnaît que ce livre est écrit depuis Salomon, 174. [Il est admis par Didyme l'Aveugle, 630.] — Comment saint Jérôme le cite, VII, 652, 653. — [Il est admis par saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 348.] — Sermons de saint Augustin sur l'Ecclésiastique, IX, 236. — Selon Gennade, Salvien avait composé un livre pour expliquer la dernière partie de l'Ecclésiastique, X, 377. — Comment le pape saint Grégoire le Grand cite ce livre, XI, 552. — Alcuin attribuait ce livre à Salomon, XII, 209. Commentaire de Raban Maur sur l'Ecclésiastique, 451. — [Le passage *Eleemosyna patris non erit in oblivionem et pro peccato matris restituetur* est commenté par Richard, prieur de Saint-Victor, XIV, 705, 706.]

Avant J. C. 293.

ECCLÉSIASTIQUES. Devoirs des ecclésiastiques. Morale de saint Ambroise dans son traité des Offices des ministres, V, 435, 436. — Témoignage de saint Jérôme touchant la vie des ecclésiastiques, VII, 604 et suiv. Divers canons du concile d'Hippone, 706; du concile de Carthage de 397, 720, 725 ; autres de celui de 398, 730. — Parallèle que fait saint Isidore de Peluse des ecclésiastiques de son temps avec ceux des siècles précédents, VIII, 495. — Canons du concile de Chalcédoine qui les concernent, X, 337. Règlement du pape saint Hilaire, 697. — Témoignage de Raban sur la science nécessaire aux ecclésiastiques, XII, 456, 457.

ECDICE (Saint), martyr, III, 83. 320.

ECDICIUS [ou EGDITIUS[, fils de l'empereur Avitus, et beau-frère de saint Sidoine. Lettre que saint Sidoine lui écrit, X, 384. Il défend la ville de Clermont et chasse les Goths de l'Auvergne, 385. L'empereur Népos le fait patrice, 389. Poëme que saint Sidoine lui adresse, 397.

ECÉBOLE, sophiste, maître de Julien l'Apostat, III, 398. IV siècle

ECÉBOLE, assesseur du gouverneur de Cappadoce. Lettre que lui écrivit saint Grégoire de Nazianze, V, 225.

ÉCHECS. Entretien moral sur le jeu d'échecs : ouvrage faussement attribué au pape Innocent III. Il est d'un moine anglais nommé Innocent, XIV, 1017.

ÉCHELLE. Echelle du cloître ou du paradis : ouvrage faussement attribué à saint Augustin, IX, 287, — et à saint Bernard, XIV, 402 et 491. Fabricius n'est pas éloigné de l'attribuer à Gui, prieur général de la Chartreuse, 491.—Échelle sainte, ou degrés pour monter au ciel. Analyse de cet ouvrage de saint Jean Climaque, XI, 678 et suiv. Jugement et différents commentaires sur cet écrit, 690. Éditions et traductions qu'on en a données, 691, 692. [Édition et traduction dans la *Patrologie*, 692. — Échelle du ciel, ouvrage mystique d'Honoré d'Autun, divisé en deux parties. Edition donnée par Pez.

L'Échelle du ciel est un ouvrage différent de celui intitulé : *De affectibus solis*, XIV, 299.]

ECKEHARD, écrit la Vie de Notker le Bègue, moine de Saint-Gal, XIII, 763.

[ECLAIRCISSEMENT de quelques passages de l'Ancien et du Nouveau Testament, ouvrage de Jean Beleth, XIV, 794.]

ECLANE, ville de la Campanie, dont Julien le Pélagien fut évêque, IX, 483.

ÉCLIPSES. Éclipse arrivée à la mort de
III siecle. Jésus-Christ : témoignage de Phlégon, cité par Origène. Ce qu'Origène pensait de cet événement, II, 218. — Témoignage de saint Jean Chrysostôme, VII, 250 [et non 29, comme on l'a imprimé dans la table du VIIe vol.] — Livre sur l'éclipse du soleil et de la lune attribué à saint Eucher de Lyon, VIII, 455. — Circonstances qui sont rapportées dans une des lettres attribuées à saint Denis l'Aréopagite sur l'éclipse arrivée à la mort de Jésus-Christ, X, 552. Remarque de Philostorge sur une éclipse de soleil qui parut au temps de Théodose le Jeune, 514. — Homélies de saint Maxime de Turin sur une éclipse de lune, X, 323. — Dissertation d'un reclus, nommé Dungal, sur les deux éclipses de l'année 810, XII, 326. — Éclipse terrible décrite par Glaber, XIII, 146.

V siècle [ÉCLOGUES prophétiques d'Eusèbe de Césarée, publiées pour la première fois par Gaisford, III, 245.]

ÉCLOGUE sur la mort des bœufs, ouvrage de Severus Endelchius, VI, 330; — faussement attribuée à Sulpice Sévère, VIII, 126.

ÉCLOGUES de Théodule, XII, 878.

ÉCLOGUES ou extraits des écrits de saint Jean Chrysostôme, par Théodore Daphnopates, VII, 344 et XIII, 50.

I siècle. ÉCOLES. Ecole célèbre d'Alexandrie, gouvernée par saint Pantène, I, 559; par Clément, 563; — par Origène, II, 131. — Loi
I siècle. 364. de Valentinien Ier pour le rétablissement des écoles, VI, 356. — Cassiodore pense à établir à Rome des écoles pour les saintes Lettres, XI, 210. — Écoles établies par Charlemagne, XII, 236. Règlement de Charlemagne pour les écoles, 240. [Ce qu'il prescrit pour les écoles, 242.] Écoles établies à Lyon par Ledrade, archevêque de cette ville, 251, 252. Théodulphe, évêque d'Orléans, établit des écoles dans les monastères de son diocèse, 263. Il ordonne que les prêtres tiennent des écoles dans les bourgs et dans les villages, 264. Capitulaire où Louis le Débonnaire recommande l'établissement des écoles, 381. Écoles recommandées par Hérard, archevêque de Tours, 602. École des Anglais à Rome, déchargée de tributs par le pape Martin Ier, 651. Écoles recommandées par Atton, évêque de Verceil, 822. Témoignage de Jean, abbé de Saint-Arnould de Metz, touchant les écoles de Lorraine, 866. — [École de Wurtzbourg. Apologie de l'école de Wurtzbourg par Fromond, XIII, 98.] Canon d'un concile de Châlon-sur-Saône qui ordonne d'établir des écoles, 646. Écoles dans les monastères, 655. Canon d'un concile de Rome qui ordonne d'en établir dans les évêchés, dans les paroisses et d'autres lieux, 661. — [Soin qu'Ulger, évêque d'Angers, prend des écoles de son diocèse, XIV, 642. Statuts par Henri, archevêque de Reims, et par Guillaume, évêque de Paris, pour les écoles de Paris, 731.] Honoraire XII siècle
prescrit par le pape Alexandre III pour ceux qui enseignaient dans les écoles de Paris, 926. Défense aux moines de fréquenter les écoles séculières, 1130. Canon du troisième 1179.
concile de Latran sur les écoles, 1141.

ÉCONOMES. Discours de saint Astère IV siècle.
d'Amasée sur l'économe injuste de l'Évangile, VI, 293, 294. — Canon du concile de Chalcédoine qui ordonne que chaque église cathédrale aura un économe pris dans son clergé, X, 700. — Canon du second concile 787.
général de Nicée qui ordonne que chaque église aura son économe, XIII, 629.

ÉCOSSE, contrée de l'Europe. Lettre du pape Honorius aux Écossais, XI, 648. Lettre du clergé de Rome aux mêmes, 649. — Bulle du pape Clément III qui déclare le royaume d'Écosse immédiatement soumis au Saint-Siége, XIV, 937. Lettre du pape Célestin III confirmant les libertés de l'Église d'Écosse, 943. Conciles tenus en Écosse, 1138 et 1147. 1177 et 1188.

ÉCRITURE SAINTE. Histoire des livres sacrés de l'Ancien Testament, I, 12 et suiv. Ces livres sont le Pentateuque ou les cinq livres de Moïse, savoir : la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres et le Deutéronome, les trois livres de Josué, les Juges, Ruth, les quatre livres des Rois, les deux livres des Paralipomènes, les deux livres d'Esdras et de Néhémias, les quatre livres de Tobie, Judith, Esther et Job, les Psaumes, les cinq livres sapientiaux, savoir : les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques, la Sagesse et l'Ecclésiastique, les quatre grands prophètes : Isaïe, Jérémie et Baruch, Ezéchiel, Daniel; les douze petits prophètes :

Osée, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie et Malachie, et enfin, les deux livres des Machabées. (Voyez *chacun de ces livres à leur titre particulier.*) — Histoire des auteurs du Nouveau Testament, I, 191 et suiv. Ces livres sont les quatre Évangiles de saint Matthieu, de saint Marc, de saint Luc, de saint Jean, les Actes des apôtres, les quatorze Épîtres de saint Paul, savoir : aux Romains, aux Corinthiens I et II, aux Galates, aux Éphésiens, aux Philippiens, aux Colossiens, aux Thessaloniciens I et II, à Timothée I et II, à Tite, à Philémon, aux Hébreux, les sept Épîtres catholiques, savoir : de saint Jacques, de saint Pierre, trois de saint Jean, de saint Jude ; et enfin, l'Apocalypse. Voyez *chacun de ces livres à leur titre particulier.* (Voyez *aussi le titre général d'Ancien et Nouveau Testament.*) — Examen et origine de l'opinion qui fait Esdras restaurateur des divines Écritures, I, 75 et suiv. Il en a seulement changé les anciens caractères hébreux en caractères chaldéens, 80 et suiv. [Voyez n. 3 et 4 de la page 80.] Ce n'est point lui qui a ajouté à ceux-ci les points-voyelles, 81. Ce n'est point lui qui a divisé l'Écriture en versets, ni même en chapitres, 82, 83. En quel temps cette division a été faite, 83. [Voyez 83, n. 5.] Canon ou Catalogue des Écritures chez les Juifs et chez les Chrétiens, 85 et suiv., et 90 et suiv. Il n'y a dans l'Écriture ni fictions ni mensonges, 123. [Doctrine de saint Clément sur l'Écriture sainte, 353 et 360.] Doctrine de saint Ignace, 387 ; de saint Justin, 426, 427 et 436, 437. Canon dressé par saint Méliton, évêque de Sardes, 449. Doctrine de Bardesane, 465 ; de saint Hégésippe, 474 ; de Théophile d'Antioche, 477, 478 et 480 ; d'Athénagore, 485 ; de saint Irénée, 501, 503, 504, 506, 508, 510, 511, 520, 521. Témoignages des martyrs Scillitains, 544 ; de saint Pantène, 561. Doctrine de Clément d'Alexandrie, 573, 591 et suiv. ; de saint Hippolyte, 636, 637 ; — de Tertullien, II, 14, 68 et suiv. Origène compose divers ouvrages sur l'Écriture, 134. Ouvrages du même sur l'Écriture, 142 et suiv. Versions de l'Écriture dont Origène composa ses Tétraples et ses Héxaples, 142. Version attribuée aux Septante, 142. Version d'Aquila, 142 et 143 ; de Théodotien, 143, 144 ; de Symmaque, 144. Cinquième, sixième et septième versions trouvées par Origène, 144 et 145. Catalogue des livres de l'Ancien Testament, suivant Origène, 154. Témoignage d'Origène sur l'intégrité du texte hébreu, 160 ; sur les Épîtres des apôtres et sur l'Apocalyse, 167 et suiv. Lettre d'Origène sur l'histoire de Suzanne, 169 et suiv. Doctrine d'Origène sur l'inspiration des Livres saints et la manière de les entendre, 202 et suiv. ; sur les différents sens de l'Écriture, 204 et 205 ; sur les livres canoniques de l'Ancien Testament, 205 et suiv. ; sur ceux du Nouveau, 207, 208 ; sur les livres apocryphes de l'Ancien et du Nouveau Testament, 208 et suiv. ; sur la lecture de l'Écriture sainte et la manière de l'étudier, 211, 212. Doctrine de saint Cyprien, 348, 349. Commentaire de saint Grégoire le Thaumaturge sur l'Ecclésiaste, 446. Ce que saint Grégoire rapporte d'Origène touchant l'Écriture, 438 et 440. Témoignages d'Archélaüs de Cascare, 455, 457, 458, 459. Écrits et témoignage de saint Victorin de Pettau, 460, 461. Édit de Dioclétien contre les Livres saints, 487 et III, 2 et 3. — Doctrine et témoignage de Lactance, II, 510. Catalogue des livres canoniques dans les canons des apôtres, 587. Témoignage des constitutions apostoliques, 595, 598, 599. — Témoignage des Actes des martyrs de la Palestine, III, 4 et suiv., 9. Autres témoignages, 18, 19, 21. Témoignage des Actes des saintes Agape, Quionie et Irène, 24, 25 ; de saint Philéas, martyr, 54. Ouvrage de saint Méthode sur l'Écriture sainte, 67. Doctrine de ce saint sur l'Écriture sainte, 68. Témoignage de saint Eustathe d'Antioche, 164, 165. Témoignage et doctrine d'Eusèbe de Césarée, 186, 187, [245,] 263 et suiv. Parole de saint Antoine, 392. — Témoignage de saint Hilaire de Poitiers sur les connaissances qu'il puisa dans l'Écriture sainte, IV, 2. Doctrine du même, 66 et suiv. Canons des Écritures selon lui, 67, 68 ; selon saint Athanase, 187, 188. Synopse de l'Écriture, attribuée à saint Athanase, 177 et suiv. Doctrine du même, 187 et suiv. [Citation des saintes Écritures par saint Athanase, 160.] Doctrine de Lucifer de Cagliari, 260 et suiv. Témoignage de l'auteur d'un commentaire attribué à Tite de Bostres, 344. Traduction de l'Écriture en langue gothique, par Ulphilas, évêque des Goths, 346, 347. Écrits de saint Basile sur l'Écriture, 365 et suiv. Méthode de saint Basile le Grand pour expliquer l'Écriture, 366, 367. Doctrine de saint Basile, 496 et suiv. — Canon des Écritures selon saint Cyrille de Jérusalem, V, 38. Doctrine de ce saint évêque, 62, 63. Règles

de Ticonius, donatiste, pour l'intelligence des Écritures, 102 et suiv. Doctrine de saint Optat, 126, 127; de saint Pacien, 165. Témoignages de saint Philastre, 177. Poëme de saint Grégoire de Nazianze sur la lecture des Livres saints; catalogue qu'on y trouve, 274. Doctrine de saint Grégoire de Nazianze, 306 et suiv. Inspiration des Livres saints, 306, 307. Canon des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, 307, 308. Manière d'interpréter l'Écriture, 308. Utilité de l'étude sur l'Écriture, 308 et 309. Avantage de l'étude des Livres saints comparativement à l'étude des livres profanes, 309, 310. Age auquel on doit étudier les divines Écritures, 310. Explication de divers endroits de l'Écriture, 310 et suiv. Doctrine de saint Ambroise, 516 et suiv. Inspiration de l'Écriture sainte, 516. Manière dont s'est faite cette inspiration; obscurité de l'Écriture, 517. Divers sens de l'Écriture, 517 et 518. Texte et version de l'Écriture sainte, 518. Abus que les hérétiques font de l'Écriture, 518 et 519. Différentes leçons de l'Écriture, 519 et suiv. Remarques sur le livre des Psaumes et quelques autres livres de l'Écriture sainte, 521 et suiv.; sur la division du Psautier, 523. Canonicité de diverses parties de l'Ancien Testament, 523 et 524; et du Nouveau, 524. Remarques sur divers endroits de l'Ancien Testament, 524 et suiv.; et du Nouveau, 528 et suiv.; sur la lecture de l'Écriture et ses avantages, 530. Méthode de saint Ambroise dans l'interprétation des saintes Écritures, 581, 582. Commentaires de Diodore de Tarse sur l'Écriture sainte, 592, 593. Écrits de Didyme l'Aveugle sur l'Écriture, 614 et suiv., et 619 et suiv. [Témoignages de Didyme l'Aveugle sur l'Écriture, 628 et 630, 631.] — Ouvrages de saint Éphrem sur divers livres de l'Écriture, VI, 47, 48 [et 440 et suiv. Traité du Paradis terrestre ou de l'Éden, par saint Éphrem. Douze sermons exégétiques de ce saint Éphrem sur l'Écriture, 448, 449. Choses remarquables contenues dans ces sermons, 449. Autres écrits exégétiques du même, 450.] Doctrine de saint Éphrem, 50 et suiv. et 449. [Version dont saint Éphrem s'est servi, 441, 442. Méthode suivie par saint Éphrem en expliquant l'Écriture, 442, 443.] Doctrine de saint Grégoire de Nysse, 224 et suiv. Traité des Poids et Mesures dont il est parlé dans l'Écriture sainte, ouvrage de saint Épiphane, 416 et suiv. Saint Épiphane explique les marques qui se voyaient dans les Bibles grecques, 416, 417. Il donne l'histoire des six versions grecques de l'Écriture, 417 et suiv. Doctrine de saint Épiphane, 424 et suiv.; sur l'inspiration des Livres sacrés; sur la lecture de l'Écriture, 424; sur le canon et la division des livres de l'Ancien Testament, 424 et 425. Sentiment de ce père sur l'authenticité des livres du Nouveau Testament, 425, 426. Diverses remarques sur l'Ancien Testament, 426; sur le Nouveau, 426 et suiv. — Homélies de saint Jean Chrysostôme sur la lecture de l'Écriture sainte, VII, 102 et 341. Autres témoignages du même, 151, 158, 198, 213, 217, 353, 354. Synopse de l'Écriture sainte attribuée à saint Jean Chrysostôme, 203. Doctrine de ce saint, 346 et suiv.; sur l'inspiration des Livres saints, 346; sur les versions anciennes de l'Écriture, 350. Synopse des livres de l'Ancien Testament, 350 et suiv. Authenticité des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, 351 et suiv. Variété des leçons de l'Écriture, 353, 354. Sentiments de saint Jean Chrysostôme sur divers points de l'histoire de l'Ancien Testament, 354 et suiv.; et du Nouveau, 359 et suiv.; sur les traductions de l'Écriture en langue vulgaire, 364. Doctrine de ce père sur l'utilité de la lecture de l'Écriture, 364 et suiv. [Note sur la lecture de l'Écriture sainte, 752. Fragments de plusieurs ouvrages de saint Jean Chrysostôme sur l'Écriture sainte, 752, 753.] Doctrine de Rufin d'Aquilée, 480, 481. Canon des Livres saints dans une lettre du pape saint Innocent I, 512. Écriture sainte traduite selon l'hébreu par saint Jérôme, 550 et suiv. La version de l'Ancien Testament, par saint Jérôme, est reçue dans l'Église, excepté celle des Psaumes, 555, 556. La version du Nouveau Testament, reçue par saint Jérôme, est aussi reçue dans l'Église, 556. Livre des Noms hébreux contenus dans l'Écriture sainte, ouvrage de saint Jérôme. Livre des Lieux dont il est parlé dans l'Écriture sainte, traduit du grec d'Eusèbe, par saint Jérôme, 557. Lettre de saint Jérôme à saint Paulin touchant l'étude de l'Écriture sainte, 621. Lettre de saint Augustin à saint Jérôme et de saint Jérôme à saint Augustin touchant les traductions de l'Écriture de saint Jérôme, 626 et suiv. Témoignage de saint Augustin dans une lettre à saint Jérôme touchant l'autorité des livres saints, 631. Traité faussement attribué à saint Jérôme, où l'on explique quelques expressions de l'Écriture, 647. Doctrine de saint

Jérôme sur l'Écriture sainte, 650 et suiv. Inspiration des Livres saints; style de l'Écriture; ses différents sens, 650. Obscurité et difficulté de l'Écriture, 650 et 651. Canon des livres saints, 651, 652. Lecture de l'Écriture sainte, 656, 657. Quelques points de l'histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament, 657 et suiv. Canon trente-huitième du concile d'Hippone en 393 sur les Écritures canoniques, 715. Canon quarante-septième du troisième concile de Carthage en 397, 725. — Commentaires de Théodore de Mopsueste sur l'Écriture, VIII, 19 et suiv. [et 614 et suiv.] Témoignage de Synésius, 29; et de Bachiarius, 47. Doctrine de saint Nil, solitaire de Sinaï, 224. Ouvrages de saint Cyrille d'Alexandrie sur l'Écriture sainte, 262 et suiv. [et 347 et suiv.] Doctrine de saint Cyrille d'Alexandrie, 325 et suiv. Remarque sur l'usage que les hérétiques font de l'Écriture sainte, 464. Règle qu'il donne pour en connaître le vrai sens, 464 et 465. — Les sept livres des Locutions ou façons de parler des sept premiers livres de l'Écriture sainte, ouvrage de saint Augustin, IX, 208. Trois livres des Merveilles de l'Écriture, ouvrage faussement attribué à saint Augustin, 229. Sermons du même sur l'Écriture sainte, 235 et suiv. Autres sermons, faussement attribués à ce père, 244. Ce que saint Augustin enseigne sur l'excellence des livres de l'Écriture sainte, 333, 334. Doctrine de saint Augustin, 64, 74, 120, 195 et suiv., 197, 198, 202, 221, 382, 564 et suiv. Son inspiration, 564. Son infaillibilité, 564 et 565. Sa vérité et son autorité, 565 et suiv. Règles pour distinguer les livres canoniques, 567, 568. Canon des Écritures, 568, 569. Livres contestés entre les catholiques ou rejetés par les hérétiques, 569 et suiv. Livres perdus cités dans les Écritures, 573, 574. Livres supposés ou apocryphes, 574 et suiv. Livres des prophètes, 577 et suiv. Psaumes de David, 582 et suiv. Évangiles, 585 et suiv. Éloquence des divines Écritures, 594 et suiv. Obscurité de l'Écriture; respect qu'on doit lui porter, 596, 597. Divers sens de l'Écriture, 597 et suiv. Comment on doit s'appliquer à l'étude de l'Écriture, 599. Règles pour l'intelligence de l'Écriture, 599 et 600. Traductions de l'Écriture, 600 et suiv. Locutions de l'Écriture, 603, 604. Quelles sont les meilleures versions de l'Écriture, 604, 605. Utilité de diverses connaissances pour l'intelligence de l'Écriture, 605 et suiv. Manière d'entendre les endroits difficiles de l'Écriture, 607 et suiv. Histoire de la version des Septante; son autorité, 610 et suiv. Autorité du texte du Nouveau Testament, 612. Lecture de l'Écriture sainte, 612 et suiv. Divers points de l'histoire de l'Ancien Testament, 614 et suiv.; et du Nouveau, 616 et suiv. [Quatre sermons de saint Augustin sur l'Écriture sainte; dix-huit sermons du même sur l'Écriture sainte; neuf sermons sur l'Écriture sainte, faussement attribués à saint Augustin, 836.] — Doctrine de saint Pierre Chrysologue, X, 9; de Théodoret, 108 et suiv. Ancienne coutume de lire les divines Écritures dans l'office du samedi saint, 192. Doctrine du pape saint Léon, 247. Exemple de Vectius, laïque distingué, dont parle saint Sidoine, 387. Livres de l'Écriture sainte admis par le décret du pape Gélase, 723. — Lecture de l'Écriture recommandée par saint Fulgence à Galla, XI, 27. Sainte Césarie, sœur de saint Césaire, s'occupait de la lecture des Livres saints, 153. Introduction à la sainte Écriture, ouvrage d'Adrien, auteur du VIe siècle, 95. Témoignage de Cosme d'Egypte sur l'Écriture sainte, 188, 189. Introduction à l'étude de l'Écriture sainte, par Cassiodore, 226 et suiv. Autres ouvrages semblables indiqués par Cassiodore, 232. Ouvrage semblable de Junilius, évêque d'Afrique, 281 et suiv. Édition de l'Écriture sainte revue par Cassiodore, 227 et suiv. Canons de l'Écriture rapportés par Cassiodore; avis que Cassiodore donne à ses moines sur la lecture de l'Écriture sainte et la manière d'en corriger les exemplaires, 23. Doctrine de Cassiodore, 243; du pape saint Grégoire le Grand, 252 et suiv.; sur son inspiration, 552; sur les livres qui la composent, 552 et 553; sur son obscurité, 553; sur sa lecture; sur ses divers sens, 554. Autres témoignages de saint Grégoire sur l'Écriture sainte, 448, 508. Saint Grégoire préfère la version de saint Jérôme à l'ancienne Vulgate qu'il cite néanmoins quelquefois, 442 et 553. Il cite aussi celle des Septante, d'Aquila, de Théodotion et de Symmaque, 553. Canon des Livres saints selon Léonce de Byzance, 668. Pandectes ou abrégé de l'Écriture, par le moine Antiochus, 698. Commentaire de saint Isidore de Séville sur les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament; Allégories du même saint Isidore, 715. Canon des Livres saints selon le même, 712 et 716. Son témoignage sur leur inspiration, 716. Questions de saint

Maxime, abbé de Chrysopolis, sur l'Écriture; réponse du même à divers doutes sur l'Écriture, 763. — Traité des Figures et des Tropes de l'Écriture sainte, ouvrage du Vénérable Bède, XII, 4. Canon des Livres saints selon saint Jean Damascène, 73 et 92. Doctrine du même, 92. Commentaires et scholies de Jacques d'Édesse sur presque tous les livres de l'Écriture sainte, 101, 102. Commentaire de Georges, évêque des Arabes, sur l'Écriture sainte, 102. [Utilité des divines Écritures, par Pacôme, 152.] Doctrine d'Alcuin, 208, 209. Deux poëmes d'Alcuin sur le nombre des livres de l'Écriture sainte, 208. Constitution de Charlemagne pour la correction des livres de l'Écriture, 230. Sentiment d'Agobard, archevêque de Lyon, sur l'inspiration des livres saints, 370. Glose ordinaire sur la Bible, par Walafrid Strabon, 411. [Lettre d'Alvar, prêtre de Cordoue, sur diverses questions d'Écriture sainte, 522. Sentences de l'Écriture, par Anschaire, archevêque d'Hambourg, publiées sous le titre de *Pigmenta*, 526, n. 4.] Traité de saint Remi, archevêque de Lyon : De l'attachement inviolable à la vérité de l'Écriture, 618, 619. [Discours de Pierre de Sicile sur l'autorité des livres de l'Ancien Testament, 624.] — Lanfranc s'applique à corriger les exemplaires de l'Écriture sainte, XIII, 442 et 448. Grimauld, moine de Saint-Milhan de la Cuculle, traduit tous les livres de la Bible en langue vulgaire, 489. — [Écrits de Gondulphe sur l'Écriture sainte, XIV, 48, 49.] Doctrine de saint Anselme, 38, 39. Poëmes de Théodore Prodrome sur diverses histoires de l'Écriture sainte, 149. Glose interlinéaire d'Anselme de Laon sur l'Écriture sainte, 182, 183. Ses règles pour en concilier les contrariétés apparentes, 183. Commentaire de Rupert, abbé de Tuy, sur presque toute l'Écriture sainte, 281, 282. [Explication du Psautier, par Honoré d'Autun, 299.] Étude de l'Écriture sainte recommandée par Abaillard aux religieuses du Paraclet dans la règle qu'il leur donne, 326. Lettre par laquelle il y exhorte, 327. Problèmes sur l'Écriture proposés par Héloïse; solutions qu'Abaillard en donne, 329, 330. Prolégomènes d'Hugues de Saint-Victor sur l'Ancien et le Nouveau Testament, 349. Deux lettres anonymes touchant la méthode et l'ordre de lire l'Écriture sainte, 407. [Commentaire de Volberon sur le Cantique des Cantiques, 633. Histoire de la Bible en vers, par Léonius, 711. Ouvrages de Richard, chanoine de Saint-Victor, sur l'Écriture sainte, 701, 702. *Summa Britonis*, ou des Mots difficiles de la Bible, par Adam de Saint-Victor, 717 et suiv. Exposition sur tous les prologues de la Bible, 721, 722. Traité de la division des Livres sacrés, ouvrage de Pierre de Blois, 765 et 782. Commentaire de Thomas de Citeaux sur le Cantique des Cantiques, 824 et suiv. [Sermons du temps ou concordance de l'Ancien et du Nouveau Testament, par le bienheureux Martin, 833, 834. Commentaire sur le Cantique des Cantiques, par Alain de Lille, 870.] Lettre du pape Innocent III au sujet de plusieurs laïques du diocèse de Metz, qui avaient fait traduire l'Écriture sainte en français et tenaient des assemblées secrètes, 970. A l'occasion de l'hérésie naissante des Albigeois, un concile de Toulouse défend aux laïques d'avoir des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, hors le Psautier et des livres d'heures; encore ne pourraient-ils les avoir traduits en langue vulgaire, 1109.

ÉCRITURES CANONIQUES ET APOCRYPHES. Voyez ces mots.

ÉCRITURE GAULOISE. Un concile de Léon en Espagne ordonne que dans tous les actes ecclésiastiques on se servira de l'écriture gauloise au lieu de l'écriture gothique, XIII, 425, 426. 1091.

ÉCRIVAINS. Y avait-il des écrivains publics chez les Hébreux au temps de Moïse? I, 24, 25. — Catalogue des Écrivains ecclésiastiques dressé par saint Jérôme, VII, 651, 652. — Livre de Gennade sur les Écrivains ecclésiastiques. Idée de cet ouvrage; variété dans les manuscrits; différentes éditions qu'on en a faites, X, 600, 601. — Catalogue des Écrivains ecclésiastiques, par saint Isidore de Séville, XI, 775. Éditions qu'on en a faites, 726, 727. Traité de saint Ildefonse de Tolède sur les Écrivains ecclésiastiques, 776. — [Catalogue des Écrivains ecclésiastiques, par Honoré, XIV, 299 et 300. Anonyme de Molk sur les Écrivains ecclésiastiques, 909, 910.]

ECROUELLES. Dès le XIIe siècle, on croyait que le roi de France en guérissait, XIV, 198.

ECTHÈSE. Exposition de foi favorable aux Monothélites, composée par Sergius, patriarche de Constantinople, et adoptée par l'empereur Héraclius, XI, 648, et XII, 924. Troubles qu'elle occasionne dans l'Église. Elle est anathématisée à Rome et en Afrique, 639.

XII, 924. L'empereur Constant la supprime et y substitue son Type, 926. L'Ecthèse et le Type sont anathématisés au concile de Latran, 928, et XI, 749.

EDALDE, archevêque de Vienne. Lettre supposée qu'on prétend lui avoir été écrite par le pape Jean III, XI, 334.

616. EDBALD ou ETHELBALDE, roi de Kent, fils d'Ethelbert, persévère dans l'idolâtrie et chasse les évêques de son royaume, XI, 913. Il est converti par Laurent et rétablit la religion chrétienne dans ses États, 914. L'exemple de sa conversion est proposé à Edouin, roi de Northumbre, 646. Lettre qu'il avait écrite au pape Boniface V, 647.

XI siècle. EDBERT, évêque de Fari en Danemark, accusé de plusieurs crimes, refuse de se rendre au concile où Adalbert, archevêque de Brême, l'avait cité. Lettre du pape Alexandre II à son sujet, XIII, 290.

VIII siècle. EDBURGE ou BUGGE, abbesse dans le pays de Kent. Lettre de consolation que lui écrit saint Boniface, XII, 48. Autres lettres de saint Boniface qui lui sont adressées, 49, 50.

VIII siècle. EDBURGE (Sainte), vierge, fille d'Edouard Ier, roi d'Angleterre. Sa Vie écrite par Osbert de Stockeclare, XIV, 408.

EDELBADE, roi de Kent. Voyez *Edbald.*

EDELBURGE, sœur d'Edbald, roi de Kent, épouse Edouin, roi de Northumbre et l'engage à se faire chrétien. Lettre que lui écrit le pape Boniface V, XI, 646.

305. EDÉSIUS (Saint), martyr de Palestine, III, 7, 8. Ses Actes rapportés par Assémani, 352.

EDÉSIUS, philosophe magicien, visité par Julien l'Apostat, III, 398.

EDÉSIUS, compagnon des travaux de saint Frumentius, VI, 344, et X, 138.

EDÉSIUS, diacre d'Alexandrie. Lettre d'Atticus de Constantinople à Pierre et à Edesius, VIII, 15.

EDÉSIUS, poète chrétien. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 352 et suiv.)

II siècle. IV siècle. EDESSE, ville de Mésopotamie, patrie de Bardesane, hérésiarque, I, 465. — Saint Éphrem, diacre de cette Église, VI, 1 et suiv. Son témoignage touchant Édesse, 53. Le corps de saint Thomas y était en 402, VII, 256. — Elle était métropole de l'Osrhoène, VIII, 380. — Elle est prise et brûlée par les troupes romaines, IX, 575. — Concile tenu sous l'évêque Rabula, X, 143. Edesse assiégée inutilement par Cavadès, roi de Perse, 586. — Chronique d'Édesse par un auteur anonyme du VIe siècle. Ce qu'elle contient de remarquable, XI, 342, 343. — Édesse prise par les Turcs. Lettre d'Eugène III au roi Louis le Jeune à ce sujet, pour l'engager à se croiser, XIV, 271.

EDGAR, roi d'Angleterre, remplace son 957.
frère Edwin. Concile qu'il assemble à Bran- 964.
defort. Son diplôme en faveur de l'Église de 966.
Winchester. XIII, 755. Ses lois, 756, 757. 967
Il fait confirmer dans un concile de Londres ses donations au monastère de Glassembury, 758. Il met des moines à Malmesbury, à la 974.
place des chanoines qui y étaient. Sa mort, 975.
759.—Lettre que lui écrivit le pape Jean XIII, XII, 833. — Son discours aux évêques et aux supérieurs des monastères, XIV, 620 et 623.

EDGITE (Sainte), fille du précédent. Sa 984.
Vie, par le moine Goscelin, XIII, 550.

EDIFICE de Dieu : ouvrage composé par Géroch, prévôt de Reichesperg, XIV, 630. Analyse de cet ouvrage, 630 et 631.

ÉDILBERT, évêque. Lettre que lui écrit Alcuin, XII, 194.

[ÉDILBURGE, abbesse. Lettre que lui écrit Alcuin, XII, 200.]

ÉDILHARD, archevêque de Cantorbéry. Lettre que lui écrit Alcuin, XII, 193, 194.

ÉDILTHIDE, reine de Northumbre. Lettre que lui écrit Alcuin, XII, 194.

ÉDITS. Édit de Dioclétien contre les chré- 303.
tiens, arraché par un chrétien, II, 518. —
Édits publiés par Dioclétien contre les chré-
tiens, III, 2, 18. Édits de Constantin et de 312.
Licinius en faveur des chrétiens, 122, 143
et suiv. — Édit de Constance contre saint 353.
Athanase, VI, 343, 344. Édits de Julien pour IV siècle
le rétablissement du paganisme, 346 et suiv.
Édit de Maxime en faveur des Juifs, 364. 388.

EDMOND (Saint), martyr, roi d'Est-Angle 859.
(et non pas d'Angleterre). Sa Vie par Abbon de Fleury, XIII, 25 et 32. — Recueil de ses miracles par Osbert de Stockeclare, XIV, 408.
Le monastère de Saint-Edmond et ses dé- 1021.
pendances sont déclarés exempts de la juridiction des évêques, 1040.

EDMOND, roi d'Angleterre. Ses lois, 944.
XIII, 747. Sa mort, 750.

ÉDOUARD Ier, le Vieux, roi d'Angleterre, y fait établir de nouveaux évêchés, XIII, 740.

ÉDOUARD II, le Martyr (Saint). (Il ne faut pas le confondre avec celui qui suit.)

ÉDOUARD III, le Confesseur (Saint), roi d'Angleterre, demande dispense du vœu qu'il

avait fait d'aller à Rome. A quelle condition le pape saint Léon IX la lui accorde, XIII, 208. Cette dispense confirmée par le pape Nicolas II, 246. [Autre du pape Léon IX au roi Édouard, 208, 209.] — Vie d'Édouard, par Osbert de Stockeclare, XIV, 408. Sa Vie et ses miracles, par Ælrède, abbé de Riedval. Sa vie en vers élégiaques, par le même, 620. [Sa canonisation demandée par les moines de Westminster. Réponse du pape,
1161. 267.] Sa canonisation par le pape Alexandre III, 922. Recueil de ses lois ecclésiastiques, 1054, [dans la *Patrologie*. Lettre que ce prince écrivit au pape Nicolas II, 414.]

II siècle. ÉDOUIN, roi de Northumbre, épouse Edelburge. Lettre que lui écrivit le pape Boniface V pour l'engager à quitter le culte des
633. idoles. Il se fait chrétien, XI, 646. Lettre que lui écrit le pape Honorius, 648.

[EDRULPHE ou EARDULPHE, roi d'Angleterre, à qui Alcuin écrit, XII, 200.]

ÉDUCATION de saint Grégoire le Thaumaturge par Origène, II, 437, 438; — de saint Augustin, par sainte Monique, IX, 2 et 26. Sentiment de saint Augustin sur l'éducation, 26.

ÉGALITÉ en Dieu du Père et du Fils.
381. Doctrine de saint Ambroise, V, 472 et suiv.; — de saint Augustin, IX, 222. Voyez *Divinité*.

ÉGARA, ancienne ville d'Espagne, aujourd'hui Térassa, à quatre lieues de Barce-
614. lone. Concile tenu en cette ville, XI, 911, 912.

EGBERT, roi de Kent, envoie à Rome un prêtre pour y être ordonné archevêque de Cantorbéry, XI, 796.

732. EGBERT ou ECBERT, évêque d'York, était frère d'Edbert, roi de Northumbre. Il obtient du pape Grégoire III le pallium et le titre d'archevêque. Ses soins pour le rétablissement des études. Sa mort, XII, 64. Ses
766. écrits. Extraits des canons et des saints Pères, 64 et 65. Pénitentiel, 65. Dialogue intitulé : De l'Instruction ecclésiastique, 65 et 66. Sa lettre à saint Boniface, archevêque de Mayence, 66. [Quinze canons de cet évêque. Deux Pénitentiels qui ne paraissent pas lui appartenir. Pontifical d'Egbert, où on trouve les cérémonies pour le sacre des rois, 65. Analyse de ce Pontifical, 66. Édition des écrits d'Egbert dans la *Patrologie*, 64.] — Il fait mention des Canons apostoliques, II, 579. — Il fut disciple de Bède, XII, 2. Lettre que Bède lui écrivit, 13. Lettres de saint Boniface qui lui sont adressées, 49, 51.

EDITIUS. Voyez *Edicius*.

[EGELBET, évêque de Bamberg. Le pape Eugène III lui écrit ainsi qu'aux chanoines de Bamberg sur la canonisation de l'empereur Henri, XIV, 277.]

ÉGELNOTE, archevêque de Cantorbéry, (auteur de quelques ouvrages perdus. Voyez *Du Pin*.)

ÉGEBRIC, évêque de Sussex, déposé au 1070.
concile de Windsor, XIV, 1066.

EGES, ville de Cilicie, où se trouvait une foire dont parle Théodoret, X, 67.

EGGESTEIN (Henri). Son édition du Décret de Gratien, XIV, 761.

ÉCCOUHARD. Voyez *Eccard*.

ÉGIALÉE, grammairien païen, juge de la dispute d'Archélaüs avec Manès, II, 455.

ÉGICA, roi d'Espagne, gendre et succes- 688.
seur d'Ervige, propose aux évêques assemblés à Tolède une difficulté sur les serments qu'il avait faits au roi Ervige, XII, 958. Réponse des évêques, 958 et 959. Il assiste au 693.
seizième concile de Tolède auquel il présente le mémoire des choses qu'on devait y traiter. Il en confirme les canons et ceux du 694.
dix-septième concile, 959.

EGIL ou EIGIL, moine de Prum, puis ar- IX siècle.
chevêque de Sens. Lettre que lui écrit le pape Nicolas Ier, XII, 585. — Concile de Pistes, où l'on confirme quelques-unes de ses donations, XIII, 713.

EGILBERT, évêque d'Utrecht. Sa mort. 899.
Saint Ratbod lui succède, XII, 783.

EGILBERT, archevêque de Trèves. Sa XI siècle.
lettre contre le pape saint Grégoire VII, XIII, 407. Son ordination, 413. Il reçoit le pallium de l'antipape Guibert, 414.

EGILON. Voyez *Gilon*.

EGILWARD, moine à Wirtzbourg, écrit XI siècle.
la Vie de saint Burchard, premier évêque de Wirtzbourg, XIII, 180. Éditions qu'on en a faites, 181. Il écrit aussi les Actes du martyre de saint Kiliain et de ses compagnons. Idée de ces Actes, 180, 181.

EGINHARD, abbé de Selgenstat, est élevé à la cour de Charlemagne. Ce prince le fait son secrétaire, XII, 352. Son mariage avec Imma. Elle n'était point fille de Charlemagne. Il est député à Rome pour faire con- 806.
firmer par le pape Léon III le premier testament de Charlemagne. Il embrasse la vie monastique. On lui donne le gouvernement de divers monastères. Il fonde une église dans une de ses terres, nommée Michlenstat. Il fonde le monastère de Mulinheim qui prit V. 827.

839 ou 844. le nom de Selgenstat. Sa mort, 353. Ses écrits, 353 et suiv. Vie de Charlemagne, 353. [Éditions et traductions nouvelles de cette vie, 354.] Annales d'Eginhard, 354. Ses lettres, 355. Histoire de la translation des reliques de saint Marcellin, 356. Avis à l'Empereur. Traité sur le culte de la Croix. Abrégé du Psautier gallican. Histoire des Saxons. Sa Chronique abrégée. Plan du monastère de Saint-Gal et de toutes ses officines avec des inscriptions, 357. Lettres de Loup de Ferrières qui lui sont adressées, 502. *Eginhardus illustratus et vindicatus.* Ce que contient cet ouvrage, 356. (Voyez l'article d'Eginhard dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 550 et suiv., et le Supplément, t. XI, p. *xiv* et suiv. Les ouvrages d'Eginhard sont reproduits au tome XCVII de la *Patrologie latine*, col. 28 et suiv.)

ÉGLISE. Corps entier de la société chré-
I siècle. tienne. Doctrine d'Hermas sur l'Eglise, I,
II siècle. 334 et suiv.; de saint Ignace, 383 et suiv. et 386; de saint Irénée, 512 et 522, 523; de Clément d'Alexandrie, 598, 599; [de saint
III siècle. Hippolyte, 612;] — de Tertullien, II, 73; d'Origène, [158], 229 et suiv. Traité de l'Unité de l'Église catholique, ouvrage de saint Cyprien, 274 et suiv. Doctrine du même, 355 et suiv. Témoignage de saint Fructueux de Tarragone, 388; de saint Montan, martyr, 389; de saint Victorin de Pettau, 461. Doctrine de Lactance, 513; — de saint Mé-
IV siècle. thode, évêque de Tyr, III, 70, 71. Eusèbe de Césarée exhorte les fidèles à rendre grâces à Dieu des merveilles qu'il opérait en faveur de son Église, 196. Doctrine du même, 233, 237, 238, 288, 289; — de saint Hilaire de Poitiers, IV, 77, 78; de saint Athanase, 209 et suiv.; de Lucifer de Cagliari, 264 et suiv.; [de saint Sérapion, évêque de Tmuis, 336;] de saint Basile le Grand, 529; — de saint Cyrille de Jérusalem, V, 64 et 78; de saint Optat, contre les Donatistes, 112 et suiv., 128, 129. Doctrine de saint Pacien, 167; de saint Ambroise, 570; — de saint Ephrem, VI, 66 [et 450, 461, 479.] Témoignage de saint Épiphane sur les mœurs de l'Église catholique, 436.
IV — Doctrine de saint Chrysostôme, VII, 196,
et V siècles. 391, 392; de Rufin d'Aquilée, 468, 481. Homélie sur l'Église ou la Tourterelle, faussement attribuée à Jean de Jérusalem, 502. Doctrine de saint Jérôme, 684. — Titres que saint Procle donne à l'Église, VIII, 413. Doctrine de saint Vincent de Lérins, 457, 458, 462, 463. Saint Isidore de Péluse définit l'Église *l'assemblée des saints unie par la vraie foi et par la bonne vie.* Il n'en exclut cependant pas les pécheurs ni les mauvais chrétiens, 490. Au temps du concile d'Éphèse, l'Église catholique se nommait Église romaine : raison de cette dénomination, 597. — Dispute entre l'Église et la Synagogue, faussement attribuée à saint Augustin, IX, 370. Livre de l'Unité de l'Église, ou lettre de saint Augustin contre les Donatistes, 394 et suiv. Quatre livres contre Cresconius, donatiste, où saint Augustin traite encore particulièrement de l'unité de l'Église, 399. Doctrine de saint Augustin, 58, 196, 225, 235, 238, 334, 335, 338, 339, 396 et suiv., 507, 623 et suiv. Caractères de l'Eglise : sa catholicité, 623; sa visibilité, 626 et suiv.; son indéfectibilité, 627, 628. Réponse à l'objection tirée des temps de nuages et d'obscurité, 628. Quels sont les membres de l'Église, 629 et suiv. Observation sur le mélange des bons et des méchants dans l'Église, 631 et suiv. Il n'y a point de salut hors de l'Église, 633. — Témoignages et doctrine de Théodoret, X, 43, 46, 113, 120, 121; du pape saint Léon, 194, 249, 250, 266 et suiv. Les quatre livres de Salvien adressés à l'Église universelle, 361 et suiv. Pourquoi il les a donnés au nom de Timothée, 362. Analyse de cet ouvrage, 362 et suiv. Différentes doctrines et traductions qu'on en a faites, 378. — Doctrine de saint Fulgence, XI, 44, 53, 54, 67, 68; de saint Césaire d'Arles, 144. Homélie sur l'Église attribuée à ce dernier, 147. Eloge de l'Église catholique par Cassiodore, 226. Doctrine du même, 247, 248. Traité du prêtre Timothée sur la Manière de recevoir ceux qui se présentent à l'Église catholique, 340, 341. Doctrine du pape saint Grégoire sur l'Église, 555, 556. — Témoignage de Raban Maur, XII, 453, 460, 461. Dialogue entre Euticius et Théophile, sur l'état de l'Église, ouvrage dont l'auteur n'est pas connu, 513, 514. Dispute entre la Synagogue et l'Église, ouvrage faussement attribué à Maginhard, moine de Fulde, 523, 524. Témoignage de saint Paschase Radbert sur l'Église, 530. Livre des Souffrances de l'Église; ouvrage d'Atton, évêque de Verceil, 823, 824. — Témoignage du bienheureux Lanfranc sur l'Église, XIII, 447. Traité de Brunon de Ségni sur l'état de l'Église dans le XIe siècle, 502, 503. Six livres des Louanges de l'Église par le même, 504. [Livre à un ami, ou sur la persécution de l'Église, en neuf livres, ouvrage de Bonizon,

évêque de Scutri, 563. Analyse de cet ouvrage, 563 et 564.] Triste état de l'Église exposé au concile de Mayence en 888, 731; au concile de Troslée en 909, 741, 742. — Doctrine de saint Anselme, XIV, 41. Traité des Qualités de l'Église; ouvrage de Geoffroi de Vendôme, 167. De l'État de l'Église, ouvrage de Gilbert, évêque de Limerick, en Irlande. Analyse de cet ouvrage, 176, 177. Exposition du psaume LXIVe, ou livre de l'État corrompu de l'Eglise, ouvrage de Géroch, prévôt de Reichesperg, 627, 628. Sermon d'Alain de Lille sur le gouvernement de l'Église, 870. L'Église ne force personne à se faire chrétien, dit Innocent III, mais elle est obligée de protéger ceux qui ont embrassé la foi, 1008.] (Voyez *Biens de l'Église*, *Choses ecclésiastiques*, *Histoire ecclésiastique*.)

ÉGLISE ROMAINE ou de Rome. Témoignage de saint Irénée, I, 522, 523; — de saint Cyprien, II, 357 et suiv.; de l'empereur Aurélien, 432; — de saint Basile, IV, 536; — de saint Ambroise, V, 571; — de saint Jérôme, VII, 580; — de saint Augustin, IX, 633, 635. — Sa prééminence reconnue par Théodoret, X, 74, 121. Sa primauté exposée par le pape saint Léon, 267, 269. Témoignage de saint Eugène, évêque de Carthage, rapporté par saint Victor de Vite, 454. Plaintes d'Euphémius de Constantinople, contre l'Église de Rome au sujet d'Acace, 486. Prééminence de l'Église de Rome sur celle d'Alexandrie et d'Antioche, selon le décret du pape saint Gélase, 724. — Témoignage du pape Vigile sur la primauté de l'Église de Rome, XI, 195. Son autorité sur toutes les autres Églises, selon le pape saint Grégoire, 557. — Son autorité, selon Alcuin, XII, 211. [Prérogatives que lui reconnaît saint Nicéphore, patriarche de Constantinople, 293.] Sa primauté et la prérogative de ses évêques, selon Ratramne de Corbie, 567. Sa foi a toujours été sans tache selon saint Nicolas Ier, 584. Témoignage que lui rend Énée, évêque de Paris, 600. Témoignage d'Hincmar de Reims, 659; de Rathérius de Vérone, 849, 850, 856; du pape saint Agathon, 944; — d'Arnould de Milan, XIII, 506. [D'après Bonizon, évêque de Scutri, ses possessions remontent au pape Urbain Ier, 567;] — de Pierre Abaillard, XIV, 331; de Hugues Métellus, 365; d'Anselme, évêque d'Havelburg, 415; de saint Bernard, 465. Comment quelques royaumes appartenaient à l'Église romaine, 352, note 2. Comment le pape Innocent III justifie le titre d'Église universelle donné à l'Église de Rome, 971. Ce que le même dit de la primauté de cette Église, 978, 980, 982, 986, 987.

ÉGLISE DU NORD. Voyez *Nord*.

ÉGLISE. Nom donné aux lieux d'assemblée des fidèles, I, 640; II, 211, 245. Témoignages des Constitutions apostoliques, 595, 596. — Rescrit et loi de l'empereur Constantin pour la construction des églises, III, 124, 145. Réflexion d'Eusèbe de Césarée touchant ceux qui font bâtir des églises, 197. Description de l'église de Tyr par Eusèbe de Césarée, 196 et suiv.; de l'église du Saint-Sépulcre et de la Résurrection, par le même, 253, 254. — Témoignage de saint Athanase sur les lieux où les fidèles s'assemblaient, IV, 217, 218. — Saint Cyrille de Jérusalem témoigne qu'il prêchait dans l'église de la Résurrection, V, 30. Il parle aussi de l'église des Apôtres, 78. Bénédiction des églises. Comment les Donatistes traitaient les églises des Catholiques, 115 et 131. Richesses des églises, 139, 154. Gallus et Julien entreprennent de bâtir une église en l'honneur des Martyrs, 197. Église bâtie à Nazianze par saint Grégoire le Père, 215. Témoignage de saint Grégoire de Nazianze sur les églises de Constantinople, 272, 351, 352. Témoignage de saint Ambroise sur les églises, 574; — de saint Éphrem sur la fréquentation des églises, VI, 9; de saint Grégoire de Nysse sur leur magnificence, 251. Loi de Jovien pour la restitution des biens assignés aux églises, 353. Loi de Gratien pour la restitution des églises aux catholiques, 361. — Témoignage de saint Jean Chrysostôme sur les églises, VII, 195, 233, 242, 265, 266, 302, 303; de saint Jérôme, 605. Canon trente-unième du concile d'Hippone, 715; canon trentième du troisième concile de Carthage, 722; canon sixième du cinquième concile de Carthage, 734. — Témoignage de saint Paulin, VIII, 62, 73, 92, 94, 95. Témoignage de saint Nil, solitaire de Sinaï, 228. — Au temps du pape saint Léon, il n'y avait à Rome et à Alexandrie qu'une seule église où on dit la messe, même dans les plus grandes solennités, X, 205. [Sermon de saint Maxime de Turin sur la réparation de l'église de Milan, 326.] État des églises dans les Gaules au temps de saint Sidoine, 392. Le pape saint Gélase défend aux évêques d'en consacrer de nouvelles sans les pouvoirs

III siècle.

IV siècle.

nécessaires, 502. Il blâme l'usage de donner à quelques-unes le nom de morts qui n'étaient pas chrétiens, 504. Églises souillées par les hérétiques. Selon saint Avit, elles ne peuvent être purifiées, non plus que les calices qui ont été à leur usage, 557. Canons du premier concile d'Orléans touchant les églises, 745. — A quelles conditions le pape Pélage Ier consent à la construction d'une nouvelle église, XI, 333. Dédicace des églises. Leurs ornements. Respect qu'on leur rendait au VIe siècle, 388. Églises renouvelées ou bâties par Fortunat, évêque de Poitiers, 404. Sentiment de saint Grégoire le Grand sur la consécration des églises, 535, 579. Églises par lui consacrées et réconciliées, 579. Les églises des schismatiques doivent être réconciliées, selon saint Théodore de Cantorbéry, 798. Disposition du concile d'Epaone à l'égard des églises des hérétiques, 817.—Règlement de Charlemagne touchant les églises, XII, 237; de Théodulphe, évêque d'Orléans, 264; de saint Nicéphore, patriarche de Constantinople, 286, 287; du pape saint Nicolas Ier, 577, 583; du concile quinisexte, 964; du seizième de Tolède, 965. Pauvreté des églises d'Espagne, 965. — Respect qu'on doit avoir pour les églises défendu contre le mépris des Manichéens, XIII, 161. Témoignage de Lanfranc sur la consécration des églises, 452. Canon d'un concile de Girone touchant les évêques simoniaques, 553. Canon d'un concile de Celchyte, 653; de Metz, 732. — Témoignage de saint Anselme, XIV, 41. [Dévotion pour la construction des églises à Chartres et en Normandie, 589. Lettre d'Aimon, moine de Saint-Pierre-sur-Dives, à ce sujet, 599, 600. Lettre de Hugues, archevêque de Rouen, sur le même sujet, 605, n. 9. Autres témoignages, 605.] Voyez *Dédicace des églises.*

EGNACE (J.-B.), prêtre de Venise. Son édition des œuvres de Lactance, II, 520.

V. 710. EGWIN (Saint), évêque de Worchester, fonde le monastère de Covesham. A quelle occasion, XII, 23; XIII, 604. Circonstances
V. 717. de sa vie. Sa mort. Ses écrits, XII, 1109.

ÉGYPTE. Trente-sept martyrs égyptiens, III, 92, 93. Les Égyptiens et les Phéniciens sont réputés les premiers adorateurs des astres, 301. Saint Antoine, premier père des solitaires d'Egypte, 332 et suiv. Conciles tenus en Égypte à l'occasionn de l'hérésie d'Arius, 414 et suivantes. Protestation du clergé d'Égypte contre les informations faites dans la Maréote par les ennemis de saint Athanase, 453, 454. — Discours de saint Grégoire de Nazianze en l'honneur des évêques et du peuple de cette province, V, 219, 220. Saint Macaire d'Égypte, instituteur des solitaires de Scété, 596 et suiv. — Homélie de saint Jean Chrysostôme sur les martyrs d'Égypte, VII, 96. — Les homélies de Nestorius répandent le trouble parmi les moines de l'Égypte. Saint Cyrille d'Alexandrie leur écrit une lettre circulaire et générale, VIII, 281. — Violences que Timothée Elure excite dans l'Égypte pour y rétablir l'Eutychianisme, X, 176, 177. Lettres que le pape saint Léon écrit aux évêques d'Egypte persécutés pour la vérité, 234 et suiv.

EICHSTAT. Lieu d'Allemagne. Saint Wil- V. 740
libald y fonde un évêché, XII, 128.

EIGIL (Saint), abbé de Fulde. Ce qu'on
sait des circonstances de sa vie. Il succède 818.
à Ratgard dans l'abbaye de Fulde. Sa mort, 822.
XII, 272. Sa vie écrite par Candide, un de ses disciples, 272, 273, 385, 386. Il est auteur de la vie de saint Sturme, 272. Ses autres écrits, 272, 273.

EINARD, seigneur, à qui saint Fulbert de Chartres écrit une lettre sur un usage singulier introduit dans quelques églises, XIII, 80, 81.

EINARD, abbé de Saint-Pierre-sur-Dives. Voyez *Ainard.*

EKBERT, abbé de Saint-Florin, auteur de XII siècl
quelques ouvrages. Voyez *Du Pin.*

EKKEHARD, moine de Saint-Gal, continue X siècl
l'Histoire de l'abbaye de Saint-Gal, commencée par Ratpert, XII, 700. Il entreprend d'écrire la vie de sainte Wiborade, 879.

EKKEHARD LE JEUNE, traduit en latin XII siècl
la Vie de saint Gal, écrite en vers allemands par Ratpert, XII, 700.

EKKEHARD, abbé de Saint-Laurent d'Urangen. Voyez *Eccard.*

ELAPHE fait bâtir une église en Rouergue. Il y a lieu de croire qu'il en fut ensuite évêque, X, 382.

ELBERT, évêque d'York, succède à Eg- 776.
bert. Sa mort, XIII, 165.

ELCANA et Anne, mère de Samuel. Ho- III siècl
mélie de saint Hippolyte sur ce sujet, II, 617, 618.

ELCESAITES, hérétiques réfutés par Origène, II, 137.

[ÉLÉAZAR français, qui de chrétien s'était fait juif, XII, 522. Alvar, prêtre de Cordoue, lui écrit quatre lettres, 522 et 523.]

ÉLECTION : Election divine. Doctrine de
siècle. saint Clément, I, 341, 343, 360. Election des apôtres. Doctrine de Clément d'Alexandrie,
siècle. 602. — Élection des évêques. Constitutions apostoliques, II, 591, 592. Election des prêtres, 593. — Élection des prêtres et des évêques. Canons douzième et treizième du concile de Laodicée, III, 510. — Canons de plusieurs conciles de quelques villes d'Afrique sur l'élection des évêques, VIII, 561. Forme prescrite par le deuxième concile d'Arles, 613. — Dispositions de ce concile, X, 708. — Acte de l'élection du prêtre Héra-
siècle. clius pour succéder à saint Augustin, IX, 174. — Concile de Rome, dont les décrets défendent toute brigue pour parvenir au souverain pontificat, X, 726. Autre concile de Rome qui infirme le statut du préfet Basile, par lequel il était défendu d'élire l'évêque de Rome sans le consentement du roi
siècle. d'Italie, 728, 229. — Comment l'élection des évêques se faisait en France au temps de saint Grégoire de Tours, XI, 391. Elle devait être confirmée par le roi qui souvent la cas-
siècle. sait, 391 et suiv. Formules de Marculfe touchant l'élection des évêques, 740. [De la liberté de l'élection, titre d'une lettre de saint Adelhme, évêque de Cantorbéry, 807.] Concile tenu à Rome pour réformer les abus qui s'étaient introduits dans l'élection des papes et des évêques, 987. Décrets du cinquième concile de Paris sur les élections des évêques, 912, 913. — Traité de l'élection des évêques, par Florus, diacre de l'Église de Lyon, XII, 479, 480. Éditions qu'on en a faites, 480. [Note sur l'élection des papes, 479, note 3.] Décision du pape saint Nicolas Ier sur l'élection des évêques, 581. Témoignage d'Hincmar de Reims sur la liberté des élections, 668, 669. — [Élection des évêques au xe siècle, XIII, 114, 115. Leur élection en France au xixe, 115.] Dis-
1059. positions d'un concile de Rome sur l'élection du pape, 243. Témoignage de saint Anselme de Lucques sur les élections des évêques, 393, 394. — Novelle d'Alexis Comnène touchant les élections des évêques, XIV, 141. Canon du troisième concile géné-
1179. ral de Latran sur les élections des évêques, 1140. Canon du quatrième concile général
1215. de Latran concernant les élections des évêques, 1167.

ÉLECTION des rois goths en Espagne. Règlement sur ce sujet fait au huitième concile de Tolède, XII, 520.

ÉLECTIONS dans un État, selon Abbon de Fleury, XIII, 25.

ÉLÉMENTS. Traité de l'Altération que les éléments causent sur le corps et sur l'âme, ouvrage de Siméon le Jeune, abbé de Saint-Mamas, à Constantinople, XIII, 228.

ÉLÉONORE, reine de France, épouse de Louis le Jeune; elle en est séparée. Elle épouse Henri Plantagenet, duc de Normandie, depuis roi d'Angleterre, XIV, 1123. [Elle écrit au pape Célestin III, 946.]

ÉLESBAAN, roi d'Auxume, attaque le 522.
tyran Dounoas, gouverneur des Homérites, le fait prisonnier et lui ôte la vie, X, 649 et 186.

ÉLEUCHADIE (Saint), évêque de Ravenne. Sermon de saint Pierre Damien en son honneur, XIII, 308.

ÉLEUSINIUS, envoyé à saint Basile par Eustathe de Sébaste, IV, 444.

ÉLEUSINIUS, diacre du monastère d'Eutychès, appelé au concile de Constantinople, X, 672; député par son abbé à une autre assemblée, 674.

ELEUSIPPE (Saint), martyr, I, 473, et II siècle.
XIII,

ÉLEUSIUS, évêque de Cyzique, déposé au concile de Constantinople en 361, V, 578; il assiste au concile de Constantinople en 381. — Il fut persécuté par Julien l'Apostat, VI, 352.

ÉLEUSIUS, donatiste. Lettre de saint Au- V. 398.
gustin à Éleusius et à quelques autres donatistes, IX, 79. Autres lettres de saint Augustin aux mêmes, 80.

ÉLEUTHÈRE (Saint), pape. Décrétale qui lui est faussement attribuée, VI, 83. — Saint Éleuthère apparaît à Probus, évêque de Riéti, XI, 478.

ÉLEUTHÈRE (Saint), évêque de Tournai. (On lui attribue quelques écrits. Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 153 et suiv.)

ÉLEUTHÈRE, évêque, à qui Sidoine Apollinaire recommande un Juif, X, 390.

ÉLEUTHÈRE, évêque, à qui est adressée une lettre du pape Pélage I, XI, 333.

ÉLÉVATION de l'Hostie aussitôt après la consécration. L'usage ne s'en est établi qu'au xie siècle, à l'occasion de l'hérésie de Bérenger, XIII, 175.

ELFÉGE (Saint), d'abord abbé de Bath, 988.
est fait évêque de Winchester, XIII, 60, 61. Il est transféré sur le siége de Cantorbéry 1006.
où il succède à saint Alfric. Il est tué par 1012.

les Danois qui ravageaient l'Angleterre. Sa Vie par Osberne, 61, retouchée par Lanfranc, 457. [Reproduction de cette Vie dans la *Patrologie*, 61.] Scrupules que Lanfranc avait sur le culte qu'on lui rendait, levés par saint Anselme, 457. — Il est honoré des Anglais comme martyr, XIV, 2.

ELFIE [et non ELRIC comme on l'a imprimé], archevêque de Cantorbéry (peut-être le même que le précédent). Ses règlements ecclésiastiques, XIV, 1054.

ÉLIACIM, grand prêtre des Juifs, n'est pas auteur du livre de Judith, mais il est possible qu'il ait laissé des mémoires qui servirent à le composer, I, 104.

ÉLIE, prophète. Ecrits qui lui sont attribués, I, 267 et 286. — Poëme de saint Grégoire de Nazianze des Miracles d'Elie et d'Elisée, V, 291. Livre d'Elie et du jeûne : Ouvrage de saint Ambroise, 413, 414. Ouvrage perdu du même sur Elie, 514. — Témoignage de saint Ephrem sur Elie, VI, 52. — Homélie de saint Jean Chrysostôme sur Elie et la veuve de Sarepta, VII, 115. Opuscule faussement attribué à saint Jean Chrysostôme sur Marthe, Marie et Lazare, et sur Elie, 312. — Sermon de saint Augustin sur Elie et la veuve de Sarepta, IX, 236. — Témoignages du même sur Elie, 186, 187, 615 et 617. — Témoignages de Théodoret, X, 33 et 87. — Discours de Basile de Séleucie sur Elie, 165. Discours de saint Césaire d'Arles, XI, 132. — Discours de l'empereur Léon VI, XII, 775.

IV siècle. 390. IV siècle. IV ou V siècles.

308. ÉLIE (Saint), martyr de Palestine, III, 11.

309. ÉLIE (Saint), autre martyr de Palestine, III, 12.

309. ÉLIE (Saint), prêtre, encore un autre martyr de Palestine, III, 13.

320. ÉLIE (Saint), du nombre des quarante martyrs, III, 83.

372. ÉLIE, gouverneur de la Cappadoce. Lettres que lui écrivit saint Basile le Grand, IV, 445 et 447. Lettre que saint Basile écrit en sa faveur, 448.

ÉLIE, solitaire d'Égypte, visité par saint Pétrone, X, 160.

ÉLIE, abbé de Constantinople. Saint Léon lui écrit, X, 217.

V. 512. ÉLIE, évêque de Jérusalem, s'unit à Macédonius, patriarche de Constantinople, X, 488. Chassé de son siége pour s'être opposé aux volontés de l'empereur Anastase au faux concile de Sidon; l'ordre révoqué à la prière de saint Sabas, 750. Il est ensuite déposé pour s'être réuni un des premiers à l'Église romaine; le pape s'intéresse à son rétablissement, 625 et 631. [C'est par erreur que l'auteur a fait Elie archevêque de Césarée, à la page 625.] — L'histoire de ce patriarche se trouve dans la Vie de saint Sabas, XI, 275 et suiv.

ÉLIE, patriarche d'Aquilée. Lettres que le pape Pélage II lui écrit, et aux évêques d'Istrie, au sujet de leur opposition à la condamnation des Trois-Chapitres, XI, 335 et suiv. VI siècle

ÉLIE, métropolitain de l'île de Crète. Son commentaire sur l'Échelle sainte de saint Climaque; il n'a pas encore été imprimé; bibliothèques où il se trouve manuscrit, XI, 691.

ÉLIE, évêque des Jacobites. Sa lettre à Léon, évêque de Charras, XII, 100.

[ÉLIE, évêque des Jacobites à Cassounium, confère avec Théorien, XIV, 640, 641.] XII siècle

ÉLIE, député du patriarche de Jérusalem. Ses discours au quatrième concile général de Constantinople, XIII, 704. 869.

[ÉLIE DE COXIDE, abbé de Dunes. Sa vie; ses écrits, XIV, 859. Nous n'avons que deux de ses sermons; analyse de ces sermons, 859 et 860.]

[ÉLIE ECDICUS le Petit, défenseur de l'Église de Crète. On a de lui l'Anthologie gnomique, ou des sentences des pieux philosophes, et des sentences gnostiques ou spirituelles. Ces écrits sont reproduits au t. CXXVII de la *Patrologie grecque*.] 1121.

ÉLIEN, païen, confère avec saint Grégoire le Thaumaturge, II, 442.

ÉLIEN et AMAND. Leur révolte dans les Gaules, II, 473.

ÉLIEN, porte à saint Basile des lettres de saint Amphiloque, IV, 472.

ÉLIEN, proconsul d'Afrique, juge l'affaire de Félix d'Aptonge, V, 112.

ÉLIÉZER, serviteur d'Abraham. Sentiment de Photius sur le serment qu'Abraham exigea d'Eliézer, XII, 726. — Homélie de Godefroi, abbé des Monts, sur la députation d'Eliézer pour le mariage d'Isaac, XIV, 588.

ÉLION, abbaye en Alsace. Bulle du pape saint Léon IX pour cette abbaye, XIII, 209.

ÉLIPAND, évêque de Tolède, disciple de Félix d'Urgel, adopte son erreur sur la di-

vinité de Jésus-Christ; il écrit pour la dé-
794. fendre; cet écrit est lu au concile de Francfort et réfuté par une lettre synodique, XII, 136. Son erreur condamnée dans plusieurs conciles est réfutée par saint Paulin, patriarche d'Aquilée, 157, 158. Il continue de répandre son erreur et Alcuin la combat dans sept livres contre Félix d'Urgel, 178 et suiv. Lettre que lui écrit Alcuin pour le ramener à la foi catholique; réponse d'Elipand, 182. Quatre livres d'Alcuin contre les erreurs d'Elipand, 182 et 183. Lettre d'Eli-
785. pand à Félix d'Urgel, 183, 184. Sa lettre à l'abbé Fidèle contre Béatus et Ethérius qui s'opposaient à ses erreurs; réponse de ces derniers dans un écrit où ils réfutent ses erreurs, 214. Ses erreurs sont condamnées au concile de Francfort, 216 et 225. Il les rétracte dans un concile qu'il avait assemblé à Tolède, 216, 217. Sa lettre à Charlemagne qui contenait ses erreurs, 243. Réponse de Charlemagne adressée aux évêques d'Espagne; les erreurs d'Elipand y sont réfutées, 243, 244. — Ses erreurs sont réfutées au concile de Francfort, XIII, 634 et suiv.

ÉLIPHE ou ÉLOPHE (Saint), martyr dans le diocèse de Toul, III, 413. Sa Vie mise en meilleur style par Rupert, abbé de Tuy, XIV, 285.

ÉLISABETH (Sainte), mère de saint Jean Baptiste. Saint Ambroise croyait qu'elle était de la tribu de Juda, V, 528.

138. ÉLISABETH, religieuse de Schonauge. Sa naissance; ce qu'on sait des circonstan-
165. ces de sa vie. Ses révélations. Sa mort. Ce que contiennent ses révélations, XIV, 598. Ses lettres, 593 et 598, 599. Éditions qu'on a faites de ses écrits, 598, 599. Sa Vie par son frère Lebert, 598.

ÉLISAGAR, chancelier de l'empereur Louis le Débonnaire, XII, 345, 346.

ÉLISÉE, prophète. Poëme de saint Grégoire de Nazianze sur les miracles d'Elie et d'Elisée, V, 291. — Discours de Basile de Séleucie sur Elisée, X, 165. Deux homélies de saint Maxime de Turin sur Elisée, 323. — Quatre discours de saint Césaire d'Arles, XI, 132.

stècle. ÉLISÉE, moine syrien, supplée à un des cahiers de la Chronique de Josué Stylite, qui s'était égaré, X, 5 3.

619. ÉLISSÉE, condamné à rentrer dans l'esclavage pour désobéissance à son évêque qui lui avait donné la liberté, XI, 915.

ELLÉBICHUS, officier d'armée à qui saint IV siècle
Grégoire de Nazianze écrit, V, 264. — Devenu général de cavalerie et d'infanterie il est envoyé à Antioche au temps de la sédition, VII, 65 et 69,

ELLIES DU PIN (Louis). Voyez *du Pin*.

ELLINGER, abbé de Tegernsée en Bavière. Sa lettre au moine Fromond, XIII, 98.

ELMENHORSTIUS (Geverhart). Ses notes sur le Dialogue de Minutius Félix, I, 557; — sur Arnobe, II, 493. — Son édition des œuvres de saint Sidoine Apollinaire, X, 399.

ELNE, ville du Roussillon. Concile tenu près de cette ville; on y donne rang à l'évêque d'Elne après l'archevêque de Narbonne, XIII, 748. Autre concile tenu en cette ville, XIV, 1053, 1061, 1064. Dédicace de l'église de cette ville, 1061.

ÉLOI (Saint), évêque de Noyon. Sa nais- 588.
sance; il travaille d'abord à la monnaie de Limoges, puis il devient monétaire de Clotaire II; le roi Dagobert l'envoie demander V. 633.
satisfaction à Judicaël, prince de Bretagne, dont les sujets avaient fait des courses sur les frontières du royaume. Son application à la lecture, à la prière et à l'aumône, XI, 753. Il fonde deux monastères : l'un à Solignac, près Limoges, l'autre à Paris, 753 et 754. Il est fait évêque de Noyon; sa mort, 640, 659.
754. Idée que l'auteur de sa Vie donne des discours qu'il faisait à ses peuples, 754 et 755. Homélies qu'on lui a faussement attribuées; sa lettre à saint Didier, évêque de Cahors, 755. Charte qu'il fit dresser pour la fondation du monastère de Solignac, 755 et 756. Sa Vie par saint Ouen, archevêque de Rouen, 756. [Édition des écrits de saint Eloi dans la *Patrologie*, 757. Exhortation à un jeune roi, publiée par Maï, sous le nom de saint Eloi, 757. Analyse de cet écrit, 757 et suiv. Autres écrits de saint Eloi, 760.] Monastère de filles fondé à Paris par saint Eloi, 754. — Poëme de saint Angilbert en l'honneur de saint Eloi, XII, 220. Sa Vie dont les exemplaires étaient devenus rares, copiée par ordre d'Amblard, abbé de Solignac, 911. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 505 et suiv.)

ÉLOQUENCE de l'Écriture sainte. Éloge qu'en fait Cassiodore, XI, 225. — Éloquence que l'on admire dans un discours de saint Grégoire le Thaumaturge, II, 439.

ELPIDIFORE, apostat, tourmente les ca-

tholiques en Afrique. Reproches que lui fait le diacre Muritta, X, 460.

ELPIDIUS, rhéteur espagnol, maître de Priscillien, IV, 613.

360. ELPIDIUS, évêque de Satales, déposé au concile de Constantinople en 360, IV, 618.

ELPIDIUS, prêtre d'Antioche, au concile de Constantinople en 381, IV, 618.

371. ELPIDIUS, assesseur du gouverneur de la Cappadoce. Lettre de saint Basile le Grand pour cet officier, IV, 444.

375. ELPIDIUS, évêque d'une ville maritime. Lettre que saint Basile le Grand lui écrit, et aux autres évêques maritimes, IV, 469.

ELPIDIUS, évêque excommunié par Eustathe de Sébaste, IV, 481.

ELPIDIUS, diacre par qui saint Basile écrit aux évêques d'Égypte exilés, IV, 485.

ELPIDIUS, évêque de Laodicée, défend saint Jean Chrysostôme contre ses ennemis, VII, 8. Dépouillé de son église, il y est rétabli, 516.

ELPIDIUS (ELPIDE en français). L'empereur Théodose voulait marier Olympiade avec lui, VII, 129.

ELPIDIUS, prêtre, travaillant à la conversion des infidèles du Mont-Aman, VII, 135.

ELPIDIUS, abbé en Cappadoce, IV, 484.

ELPIDIUS, arien. Lettre que lui écrivit saint Augustin, IX, 186, 187.

ELPIDIUS, comte du consistoire, envoyé par l'empereur Théodose le Jeune au faux concile d'Éphèse ; conduite qu'il y tint, X, 675 et suiv.

ELPIDIUS (Rusticus), diacre de l'Église de Lyon. Ses connaissances dans la médecine lui concilient l'estime du roi Théodoric qui l'attire à sa cour ; il embellit la ville de Spolète ; ses liaisons avec saint Ennode de Pavie et saint Avite de Vienne ; lettres qu'il en reçoit, XI, 99. Ses deux poëmes en vers hexamètres ; ce qu'ils contiennent ; éditions qu'on en a faites, 99 et 100. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 165 et suiv.)

ELPIDIUS, évêque, auteur d'un écrit qu'on ne connaît plus, XI, 265.

ELPIS, première femme du philosophe Boëce ; sa mort, X, 645. On lui attribue des hymnes pour la fête de saint Pierre et saint Paul, 645, et XII, 162.

ELTUT (Saint), abbé au pays de Galles. Voyez saint *Hildut*.

ELUCIDARIUM, ouvrage faussement attribué à saint Anselme, archevêque de Cantorbéry ; on n'en connaît point l'auteur ; ce que c'est que cet ouvrage, XIV, 34. Éditions qu'on en a faites, 35. [Cet ouvrage a été composé par Honoré d'Autun, 294. Jugement sur ce livre, 294 et 295. Traductions qu'on en a faites, 295.]

ÉLUS. [Ce qu'Origène entend par élus, II, p. 227.] — Sentiments de saint Cyrille d'Alexandrie sur la prière de Jésus-Christ pour les élus, VIII, 332. — Résolution d'une question de la condamnation générale de tous les hommes par Adam, et de la délivrance de quelques élus par Jésus-Christ, ouvrage de saint Rémi, archevêque de Lyon, XII, 617, 618. Voyez *Prédestination*.

ELVIRE, ville de la Bétique. Concile qui y fut tenu, II, 602 et suiv. Canons de ce concile, 603 et suiv. 300 ou 30

ELXAI, chef des Samséens ou Sampséens, VI, 396.

[EMBRICON, évêque de Wirzbourg, prononce un discours aux funérailles de saint Othon de Bamberg, XIV, 182.]

EMBRUN en Dauphiné, ville célèbre au VIe siècle par ses fonts baptismaux miraculeux, XI, 790.

ÉMENON, abbé d'Aniane. On a de lui quelques lettres. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 313 et suiv.)

ÉMÉRITE (Saint), lecteur, martyr de Carthage, III, 20. Sa confession. 22. 304.

ÉMÉRITE, évêque donatiste. Lettre que lui écrivit saint Augustin, IX, 94. Discours de saint Augustin au peuple de Césarée de Mauritanie en présence d'Emérite, 410, 411. Conférence de saint Augustin avec plusieurs évêques en présence d'Emérite, 411, 412 et 448. V. 405 418.

ÉMÉRITE, nommé évêque d'Embrun à la place de Salone, déposé au concile de Châlon-sur-Saône, XI, 894. 579.

ÉMÉRIUS, évêque de Saintes, déposé dans un concile ; pourquoi ? XI, 886. Rétabli par ordre du roi Charibert, 887. 562 ou 5

ÉMÈSE en Phénicie. Paul évêque de cette ville, auteur ecclésiastique, VIII, 241 et suiv. V siècl

ÉMILE, évêque, VIII, 86.

ÉMILE, père de saint Rémi, XI, 76.

ÉMILIE, province d'Italie. Lettre de saint Ambroise aux évêques de cette province, V, 388.

1106. 492. — Au concile de Guastalle la province d'Émilie est distraite de l'archevêché de Ravenne, XIV, 1079. — Elle lui est rendue
1118. par le pape Gélase II, 1090.

ÉMILIEN, gouverneur d'Espagne, condamne saint Fructueux, II, 387, 388.

V siècle. ÉMILIEN (Saint), martyr à Dorostore en Thrace, III, 402. — Témoignage de Théodoret, X, 46.

ÉMILIEN, évêque de Valence, assiste au concile de Valence, IV, 600.

ÉMILIEN (Saint), ermite en Auvergne. Sa Vie par saint Grégoire de Tours, XI, 381.

ÉMILIEN, notaire, l'un de ceux qui écrivirent les homélies de saint Grégoire le Grand sur les Évangiles, XI, 550.

ÉMILIEN (Saint), évêque de Verceil, XI, 728.

ÉMILIEN [ou MILHAU] (Saint), solitaire en Espagne, fondateur du monastère de Saint-Émilien-de-la-Cuculle, au diocèse de Tarragone. Sa Vie par Braulion, évêque de Saragosse, XI, 728 [et 729]. Hymne en son honneur par le même, 728 [et 732.]

ÉMINENCE, titre d'honneur que les évêques se donnaient, XI, 734.

EMMANUEL, abbé de Constantinople. Saint Léon lui écrit, X, 214, 217, 219.

I siècle. EMMAUS, ville de Palestine. Noms des disciples d'Emmaüs, II, 249. — Discours sur les disciples qui allaient à Emmaüs faussement attribué à saint Bernard, XIV, 492.

EMME, religieuse du diocèse d'Arras, morte recluse dans celui de Lyon, XIII, 590.

368. EMMÉLIE (Sainte), mère de saint Basile, IV, 349. Sa mort, 353. — Ce qu'en dit saint Grégoire de Nazianze, V, 300.

7. 697. EMMERAN (Saint), d'abord évêque de Poitiers, puis apôtre de la Pannonie. [Traité du prêtre Constant sur la passion ou le martyre de saint Emmeran, XII, 152.] — Différents écrits faits à sa louange par Arnold ou Arnolf, prévôt de Saint-Emmeran de Ratisbonne, XIII, 94, 95 et 181. Sa Vie par Méginfroid, prévôt de Magdebourg, 95. Dialogue sur les vertus des saints qui ont été enterrés dans le monastère de Saint-Emmeran de Ratisbonne, 94. [Registre des cens, revenus et fruits du monastère de Saint-Emmeran, 95, n. 3.]

EMMON, moine de Citeaux, auteur d'un écrit. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome XII, p. 248.)

I siècle. EMPEREURS. Doctrine de Tertullien, II, 27 ; — de saint Ambroise, V, 566. — Parole de saint Théodore Studite sur la puissance des empereurs, XII, 299.

EMPEREURS d'Orient. Suite de l'Histoire des empereurs d'Orient par Léon, diacre de Constantinople, XII, 881. — Histoire des empereurs d'Orient, par Nicéphore Bryenne, XIV, 643. Voyez *Histoire byzantine*.

EMPEREURS D'OCCIDENT. [Pouvoir des empereurs de Rome par Benoît, moine de Saint-André de Soracte, XIII, 187. C'était l'empereur d'Occident seulement qui était chargé de protéger et de défendre l'élection des papes, 241, n. 3. Le pape Nicolas II déclare que la confirmation du pape par l'empereur d'Occident est un privilége personnel, 244, n. 1. — Honoré d'Autun dit que c'est au pape à élire l'empereur avec le consentement des princes, à le sacrer et à le couronner. Liste chronologique des empereurs, par Honoré d'Autun, XIV, 300. Cet ouvrage fait suite au IVe livre de la Philosophie du monde, 298.] — Manière dont les Allemands procédaient à l'élection de l'empereur d'Occident, XIII, 763.

EMPIRE des Assyriens dans l'Orient et des Romains dans l'Occident, IX, 316.

EMPIRE. Traité du Gouvernement de l'empire, ouvrage de l'empereur Constantin Porphyrogénète. Deux livres de la Disposition de l'empire, ouvrage du même, XII, 811. — Traité de la Division de l'empire et du sacerdoce, par Guénéric, XIII, 413 et 414. Voyez *Puissance temporelle*.

EMPOISONNEURS. Canon septième qui 374.
les concerne dans la première épître canonique de saint Basile le Grand, IV, 461. Ca- 375.
non soixante-cinquième dans la troisième épître canonique du même, 474. — Canon du concile de Lérida, XI, 824.

ENCENS. Témoignage des Canons apostoliques sur l'usage de l'encens dans les églises, II, 580. — Témoignage de saint Éphrem, VI, 69.

ENCHANTEURS. Loi de Constantius con- 357.
tre eux, VI, 364. — Enchantements défendus par le pape Grégoire II, XII, 26, 27.

ENCHIRIDION : poëme de Prudence, VIII, 106. — Enchiridion de saint Augustin ou Manuel à Laurent, IX, 258 et suiv.

ENCOLPE, évêque donatiste, à Rome, V, 106.

ENCRATIDE ou ENGRATIE (Sainte), 304.
vierge martyre, III, 44.

ENCRATITES, hérétiques, disciples de

Tatien. Leurs livres apocryphes, I, 274. Leur doctrine, 501, 502. — Sentiment de saint
IV siècle. Basile sur les Encratites, IV, 393, 394. — Ce que saint Épiphane dit de cette secte, VI, 393, 394. — Témoignage de Théodoret sur leurs erreurs, X, 130, 131.

[ENCYCLOPÉDIE ou Anti-Claudianus, poëme d'Alain de Lille, XIV, 867 et suiv. Analyse de cet ouvrage, 867, 868. Éditions et traductions qu'on en a faites, 869.]

ENDÉLÉCHIUS (Sévérus Sanctus), rhéteur et poëte chrétien. [Sa naissance, VI, 331, n. 7.] Son Églogue intitulée : De la mort des bœufs, 330, 331. — Témoignage que lui rend saint Paulin, VIII, 70.

ENDURCISSEMENT. Ce que Théodoret dit de l'endurcissement de Pharaon dans ses Questions sur l'Exode, X, 28. — Doctrine de saint Fulgence sur l'endurcissement des méchants, XI, 43. Discours de saint Césaire d'Arles sur l'endurcissement de Pharaon, 131.

ÉNÉE DE GAZE, philosophe chrétien, professeur de sciences et de belles-lettres. Il florissait à la fin du ve siècle, X, 490. Son Dialogue sur l'immortalité de l'âme et sur la résurrection des corps. Analyse de cet ouvrage, 490 et suiv. Différentes éditions qu'on en a faites, 492, 493. [Autres éditions, 493.] Son témoignage sur les martyrs qui eurent la langue coupée, 459. [Lettres d'Énée de Gaze, 493, n. 1.]

853. ENÉE, évêque de Paris, succède à Ercanrad, XII, 600. Saint Prudence, évêque de Troyes, exige, pour consentir à son ordination, qu'il signe quatre articles sur la grâce et la prédestination, 498. Son élection notifiée. Témoignages avantageux qu'on lui rend, 505. Il fait la cérémonie de la translation des reliques de saint Maur, 600. Analyse de son traité contre les Grecs, 600 et 601. [Éditions de ce traité, 601.] Ses autres
870. écrits. Sa mort. Ingelwin lui succède, 601. — Son témoignage sur Vigile de Tapse, X, 472. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 386 et suiv.)

ÉNERGUMÈNES. Canon apostolique
IV siècle. soixante-dix-neuvième, II, 587. Constitutions apostoliques, 596. Canon vingt-neuvième du concile d'Elvire, 608. Canon trente-septième du même, 608 et 609. — Les énergumènes n'osent aporocher du tombeau de saint Julien, martyr, III, 88. — Prière pour les énergumènes dans la Liturgie, VII, 410. Canon
416. sixième dans la lettre du pape saint Innocent à Décentius, évêque d'Eugubio, 520. Canons quatre-vingt-dixième, quatre-vingt- 398.
onzième et quatre-vingt-douzième du quatrième concile de Carthage, 732. — Dispositions du concile d'Orange, VIII, 608 et 609. — Discours de saint Césaire d'Arles à l'occasion 441.
d'un énergumène, XI, 143. — Règlement d'Atton de Verceil, XII, 822.

ÉNERVIN, prévôt de Stentfel, auteur d'un XII siècle.
traité contre les hérétiques de Cologne. (Voyez *Du Pin*.)

ENFANCE. Traité de ceux qui meurent IV siècle.
dans l'enfance, ouvrage de saint Grégoire de Nysse, VI, 98. Voyez *Enfants*.

ENFANTEMENT. Ses douleurs sont une peine du péché, IX, 557.

ENFANTEMENT DE LA SAINTE VIERGE. Traité sur ce sujet : ouvrage de Ratramne, moine de Corbie, XII, 562, 563. Traité de saint Paschase Radbert contre celui de Ratramne, 545 et suiv. Réplique de Ratramne. Elle est perdue, 568.

ENFANTS. Nom qu'on leur donnait, II, 406. Ils assistaient à la célébration des saints mystères, 596. — Témoignage de saint Grégoire de Nazianze sur les devoirs des enfants envers leurs pères et mères, V, 283. Témoignage de saint Ambroise, 396 et 412. [État futur des enfants, d'après Didyme l'Aveugle, 622.] — Loi de Théodose qui rend la liberté aux enfants vendus par leurs pères, VI, 371. Erreur d'Hiérax, touchant les enfants morts avant l'âge de raison, combattue par saint Épiphane, 404. [Canons funèbres de saint Éphrem pour les enfants, 517, 518.] — Témoignage de saint Chrysostôme, touchant les enfants, VII, 91, 169, 318, 430; de saint Jérôme, 561; — de saint Augustin, IX, 27, 54, 103, 157, 419, 454, 470, 506, 510, 659 et suiv., 662; — du pape saint Gélase, X, 499, 500. Selon Isaac l'Ancien, les enfants doivent être baptisés aussitôt après leur naissance et ne doivent point, avant leur baptême, sucer le lait de leur mère baptisée, 579. — [Sentiment de saint Grégoire d'Agrigente sur les enfants morts sans baptême, XI, 589.] — De la révérence que les enfants doivent à leurs pères, les sujets à leurs rois : ouvrage de Raban Maur, XII, 463. — Réponse de Lanfranc aux évêques d'Hibernie qui lui avaient demandé si l'Eucharistie était nécessaire aux enfants sous peine de salut, XIII, 454, 457. — Coutume barbare des Poméraniens de tuer leurs enfants, XIV, 179. Lettre dans laquelle Thi-

baud d'Étampes prouve que les enfants morts sans baptême ne peuvent être sauvés, 189. Sentiment de saint Bernard à leur sujet, 488.

ENFANTS DES HÉRÉTIQUES reçus dans l'Église sans délai, vingt-deuxième canon du concile d'Elvire, II, 607.

ENFANTS DES PAUVRES. Loi de l'empereur Constantin pour la nourriture des enfants des pauvres, III, 144.

ENFANTS EXPOSÉS. Dispositions du concile de Vaison à l'égard des enfants exposés, III, 122 et 144. — Article d'un capitulaire de Carloman, XII, 229.

ENFANTS CONSACRÉS A DIEU par leurs pères et mères, V, 180 et 573. — Témoignage de Raban Maur, XII, 466, 467. Canon du dixième concile de Tolède, 934.

ENFANTS OFFERTS A UN MONASTÈRE. Comment s'en faisait la cérémonie, XIII, 451. Comment ils étaient élevés à Cluny, 475. — Enfants offerts au monastère par leurs parents. L'usage en subsistait encore au XIIe siècle, XIV, 240 et 246. Lettre de Sibert, prieur de Saint-Pantaléon, à Rodulphe, abbé de Saint-Tron, au sujet d'un enfant offert sans dot. Réponse de Rodulphe, 240.

X siècle. ENFANTS ÉLEVÉS A L'ÉPISCOPAT. Ce qu'en dit Atton de Verceil, XII, 822.

395. ENFANTS DES CLERCS. Canons treizième, quatorzième et quinzième du concile

397. d'Hippone, VII, 715. Canons onzième, douzième et quatorzième du troisième concile de Carthage, 720, 721.

ENFANTS DES PRÊTRES. Lettre dans laquelle Thibaud d'Etampes prouve qu'ils ne doivent pas être exclus des ordres sacrés, XIV, 189. Canon d'un concile de Dalmatie qui défend ces ordinations, 1145.

ENFANTS DE DIEU. Ce que signifie dans l'Écriture l'expression d'enfants de Dieu, X, 118.

II siècle. ENFER. Doctrine de saint Justin, I, 440;

III siècle. de Minucius Félix, 526. — de Tertullien, II, 83; de saint Maxime, martyr, 118; de saint Marcien, martyr, 120; d'Origène, [156, 157], 224, 287; de saint Cyprien, 343, 351; d'Arnobe, 492; — de saint Basile, IV, 375; — de saint Philastre, V, 176; de saint Ambroise, 574; de saint Éphrem, VI, 10, 53, 67, [513]; de saint Grégoire de Nysse, 249; de saint Épiphane, 430; — de saint Jean Chrysostôme, VII, 16; — de saint Augustin, IX, 555, 557, 614, 617. — Pensée du moine Jobius sur la descente de Jésus-Christ aux enfers, XI, 185. Doctrine du pape saint Grégoire le Grand sur l'enfer, 478, 479, 507, 508. Il prouve que les peines en sont éternelles, 580, 581. — Sentiment de saint Jean Damascène sur le feu de l'enfer, XII, 79. Erreurs de Jean Scot sur l'enfer réfutées par Florus de Lyon, 489; par saint Prudence de Troyes, 497. — Prose du cardinal Albéric sur les peines de l'enfer, XIII, 494. — Traité du Retour des âmes de l'enfer, ouvrage de Hugues Étérien, XIV, 657, 658.

ENGELBERGE, impératrice. Deux lettres que lui écrit le pape Jean VIII, XII, 644. Elle s'intéresse pour Anspert, archevêque 879. de Milan, 646. Elle fonde à Plaisance un monastère, 647.

ENGELMODE, évêque de Soissons. Ce 861. qu'on sait des circonstances de sa vie, XII, 528. Son poëme en l'honneur de saint Paschase Radbert, 528 et 555. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 329 et suiv.)

ENGELTRUDE, femme de Boson, comte IX siècle. de Lombardie. Voyez *Ingeltrude*.

ENGRATIE (Sainte). Voyez *Sainte Encratide*.

ENGUERRAN, évêque de Metz. Voyez *Engelramne*.

ENGUERRAN, ablé de Saint-Riquier. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, XIII, 111. [Sa notice dans la *Patrologie*, 111, n. 9.] Il rétablit les études dans son monastère et y fait refleurir les lettres. Sa mort, 111. Son 1045. épitaphe, par Gui, archidiacre d'Amiens, 112 et 276. Sa Vie écrite aussitôt après sa mort est perdue, mais se retrouve en grande partie dans la Chronique d'Hariulphe, 112. [Édition de cette Vie dans la *Patrologie*, 112.] Écrits d'Enguerrand. Sa Vie de saint Riquier, 112. [Édition de cette Vie dans la *Patrologie*, 112.] Autres écrits qu'on lui attribue, 112. Vers à sa louange composés par Gui, 276. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*. t. VII, p. 351 et suiv.)

ÉNIGMES de saint Adelme de Schirburn, XI, 805.

ENNATHAS (Sainte), vierge, martyre de 308. Palestine, III, 10.

ENNEMIS. Témoignage de saint Jean Chrysostôme sur l'avantage qu'il y a de prévenir ses ennemis par des devoirs officieux, VII, 172. — [Deux sermons de saint Augustin sur l'amour des ennemis, IX, 841.]

ENNODE (Saint) (Magnus Felix Ennodus), V. 473.

évêque de Pavie et confesseur. Sa naissance, ses études, X, 569; son mariage; sa conversion. Il est fait diacre. Il s'applique à l'étude des sciences ecclésiastiques, 570. Il compose l'apologie du pape Symmaque, 570 et 630. Cette apologie est lue dans un concile de Rome. Ce qu'elle contient, 730, 731. Il prononce le panégyrique du roi Théodoric, 570. Il devient évêque de Pavie, 570. Ses légations en Orient. Sa mort. Ce qui lui a mérité le titre de confesseur, 571. Écrits d'Ennode : ses lettres, 571 et suiv. Panégyrique de Théodoric, 573. Apologie du pape Symmaque, 571 et 574. [D. Ceillier paraît ici confondre cette apologie avec celle qui fut composée par Symmaque, 525.] Vie de saint Épiphane, évêque de Pavie, 574 et 575. Vie du B. Antoine de Lérins. Eucharisticon d'Ennode. Exhortation à Ambroise et à Béatus, 575. Ordonnance touchant les clercs, 575 et 576. Acte d'affranchissement. Bénédictions du cierge pascal. Dictions ou discours de saint Ennode, 576. Ses poésies, 576 et 577. Jugement sur les écrits d'Ennode, 577. Éditions qu'on en a faites, 577 et 578. [Autres éditions, 578.] Sa Vie écrite par lui-même, 575. — Hymne qu'il composa en l'honneur de sainte Euphémie, III, 50. — Lettre qu'il écrit à Maxime de Pavie pour le pape Symmaque, X, 523. Autre lettre que ce pape le charge d'écrire aux évêques d'Afrique relégués en Sardaigne, 527. Sa lettre à Julien Pomère, 599. Il fut député par le pape Hormisdas vers l'empereur Anastase qui avait indiqué un concile. Instructions qui lui sont données ainsi qu'à ses collègues, 613 et suiv. Son retour, 615. Il est député une seconde fois à Constantinople. Lettres et instructions dont il est chargé, 617, 618. Autres instructions qui lui sont données concernant Jean, évêque de Nicopolis, 618, 619. Lettre qu'il écrivit à Boëce pour le féliciter de son élévation au consulat, 648. — Jugement qu'Arnould de Lisieux porte de ses écrits, XIV, 758.

ÉNOS, fils de Seth. Ecrits supposés sous son nom, I, 264.

ENSEIGNEMENT. Lettre du pape Alexandre III touchant la liberté de l'enseignement, XIV, 923. — Livre des enseignements salutaires : ouvrage faussement attribué à saint Augustin, IX, 287. Doctrine de saint Augustin sur l'enseignement divin, 529. — [De l'enseignement de l'homme intérieur : ouvrage de Richard, prieur de Saint-Victor, XIV, 705, 706.]

ENTERREMENTS. Les Égyptiens n'enterraient pas les corps des saints. Saint Antoine blâme cet usage, IV, 218. Chant des psaumes à l'enterrement des religieux en Égypte, 235, 236. — Témoignage de saint Jérôme, VII, 698.

ENTHOUSIASTES, nom donné aux Messaliens, IV, 645.

ENTRÉE des Israélites dans la terre de Chanaan. Discours de saint Césaire d'Arles sur ce sujet, XI, 131, 132.

ENTREZ *par la porte étroite*. Homélie de saint Maxime de Turin sur ces paroles de Jésus-Christ, X, 325.

ENVIE. Traité de saint Cyprien sur l'envie et la jalousie, II, 291, 292. — Homélie onzième de saint Basile le Grand sur l'envie, IV, 384. — Envie entre les clercs. Canon cinquante-quatrième du quatrième concile de Carthage, VII, 730. — Poëme de saint Grégoire de Nazianze contre les envieux, V, 289. Autre sur le même sujet, 295. Pensée de saint Ambroise sur l'envie imputée aux frères de Joseph, 411.

ÉON DE L'ÉTOILE, gentilhomme breton. Ses extravagances condamnées au concile de Reims. On le fait enfermer, mais ses disciples sont livrés au bras séculier, XIV, 608. Ses erreurs combattues par Hugues, archevêque de Rouen, 608 et suiv.

[ÉONS de Marcion, réfutés par saint Éphrem, VI, 453 et 460.]

ÉONIUS ou ÆONIUS, évêque d'Arles. Lettre que le pape saint Gélase lui écrit pour lui faire part de son élévation, X, 504. Éonius réclame contre l'étendue donnée à la juridiction de l'Église de Vienne au préjudice de sa métropole, 523, 524, 525. — Il admet saint Césaire dans son clergé et le désigne comme son successeur, XI, 125.

ÉPACHIUS, puni miraculeusement pour avoir dit la messe sans être à jeûn, XI, 374.

ÉPANIA, évêché uni à celui d'Héraclée, VIII, 591.

ÉPAONE, ville que l'on croit être aujourd'hui Yène, dans le diocèse de Belley (ou mieux Albon au diocèse de Lyon). Concile qui se tint en cette ville au commencement du VIe siècle, XI, 814. Canons de ce concile, 814 et suiv.

ÉPAPHRODITES, lecteur et notaire d'Hellanique, évêque de Rhodes, député à Nestorius par le concile d'Éphèse, VIII, 577.

ÉPARCHIUS, évêque de Clermont. Temps

de sa mort. Sidoine Apollinaire élu pour lui succéder, X, 380.

X siècle. ÉPERNAY, ville du diocèse de Reims en Champagne. Foulques de Reims y bâtit un château, XII, 711. — Parlement tenu en cette ville, XIII, 676, 677

I siècle ÉPHÈSE, ville d'Asie-Mineure. Concile d'Ephèse sur la fête de Pâques, II, 542 et
401. suiv. — Autre concile qui y fut tenu, VII,
431. 745, 746. — Cette ville est choisie pour y tenir un concile général contre Nestorius, VIII, 137 et 260. Concile d'Éphèse, troisième œcuménique, 573 et suiv. — Concile tenu en cette ville au sujet de Bassien, X, 666.
449. Faux concile tenu en faveur d'Eutychès, 675 et suiv. Lettre de saint Léon à ce concile, 214.

I siècle ÉPHÉSIENS. Épître de saint Paul aux
I siècle. Éphésiens, I, 225 et suiv.; de saint Ignace, 375.

ÉPHÉSIUS (ou ÉPHÈSE), évêque lucifé-rien à Rome, V, 153.

ÉPHOD. Ce que c'était selon Photius, XII, 729.

ÉPHREM (Saint), diacre d'Édesse, solitaire et docteur de l'Église, VI, 1 et suiv. Histoire de sa vie. Il est né de parents pauvres, mais qui avaient confessé la foi de Jésus-Christ. Il est mis en prison et renvoyé absous, 1. Il se retire dans un monastère. Ses austérités ; sa douceur ; il refuse l'épiscopat ; son amour pour les livres saints, 2. Il va de Nisibe à Édesse ; il est fait diacre d'Édesse ; ses prédications ; son zèle contre les païens et les hérétiques ; il fuit le martyre ; il va voir saint Basile à Césarée, 3.
362. Charité de saint Éphrem dans une année de
près 379. famine ; sa mort, 4. Éloges de sa vertu ; circonstances particulières de la vie de saint Éphrem rapportées par les Syriens, et que les Grecs n'ont point connues, 5. Catalogue de ses écrits, 5 et 6. Objections des protestants contre les écrits de saint Éphrem, 6. Réponse à ces objections, 6 et 7. Écrits de saint Éphrem, 7 et suiv. Écrits renfermés dans le tome Ier de l'édition de Vossius, 7. Discours sur le sacerdoce ; sur le mariage, 8 ; sur la punition d'Hélie, 8 et 9 ; sur la manière de célébrer les jours de fêtes ; sur la charité envers le prochain ; sur le chant des psaumes ; sur la prière et sur l'amour des pauvres, 9 ; sur le jeûne, 9 et 10 ; sur ces paroles de saint Matthieu : *De deux hommes qui seront dans un champ ;* sur différentes demeures du ciel ; sur la demeure des bienheureux ; discours sur le psaume soixante-douzième, 10. Ode sur ceux qui péchent et font pénitence chaque jour, 10 et 11. Discours sur les vertus et sur les vices, 11. Maximes de piété, 11 et 12. Maximes sur la vie spirituelle, 12, 13. Discours sur la fuite du scandale et la manière de bien vivre, 13 ; sur les distractions et les mauvaises pensées, 13 et 14. Discours intitulé : De la crainte de l'esprit, 14. Confession de saint Ephrem, 14 et 15. Exhortation à la piété ; autre sur le même sujet et exhortation aux bonnes œuvres, 15. Discours sur la grâce, 15 et 16 ; sur la foi et la confiance en Dieu ; sur la cause des tremblements de terre et les erreurs des Gentils, 16 ; sur la ruine de l'orgueil, 16 et 17 ; sur l'humilité ; sur la médisance, 17 ; sur les ris et les divertissements, 17 et 18 ; sur les jeux et les divertissements, 18 ; contre les impudiques, 18 et 19 ; sur la chute d'un jeune religieux ; sur les mauvaises habitudes ; contre les mauvaises femmes, 19 ; sur la chasteté, 19 et 20 ; des passions de l'âme, 20 ; de la componction, 20 et 21 ; sur la pénitence, 21 ; sur la patience, 21 et 22 ; sur la patience et la componction ; sur la patience et la consommation du siècle, 22 ; sur les diverses béatitudes, 22 et 23. Demandes et réponses sur divers sujets, 23 ; sur le jugement, 23 et 24 ; sur la mort ; sur la résurrection, 24 ; sur la consommation du siècle et sur l'Antechrist, 24 et 25 ; sur le jugement et la récompense, 25, 26. Lamentations et prières, 26. Écrits renfermés dans le tome II, 26 et suiv. Vie de saint Éphrem par Métaphraste, 26. Sentences diverses. Histoire de la conversion du saint. Cantique spirituel, 26 et 27. Lettre au moine Jean sur la vie des moines, 27, 28. Exhortation à la vertu ; instruction sur la piété, 28. Discours sur la vertu, 28 et 29 ; sur ces paroles : *Soyez attentifs sur vous-mêmes*, 29, 30. Exhortations aux moines, 30 et suiv. Maximes de piété, 34, 35. Traité des Moines et de la tourterelle ; de la Perfection des moines, 35 ; des Armes spirituelles, 35 et 36 ; du Combat spirituel ; discours ascétique ; du Second avénement de Jésus-Christ et de la pénitence ; instructions et sentenses diverses jointes aux œuvres de saint Éphrem, 36. Écrits renfermés dans le t. III, 36 et suiv. Discours ascétique à l'imitation des Proverbes, 36, 37. Autre discours ascétique ; discours sur la pénitence, 37 ;

de la componction, 37 et 38. Confession de saint Éphrem, 38. Discours sur la résurrection générale, 38 et 39. Prière sous le nom de saint Éphrem, 39. Discours sur Noé, Abraham, Isaac et autres patriarches, 29. [Voir la note 2]. Homélies sur la perle de l'Évangile, 39, 30. Discours sur ce qu'il ne faut point examiner avec trop de curiosité la nature du Fils de Dieu, 40, 41. Discours sur la transfiguration, 41 [Voir note 1]; sur la Passion de Jésus-Christ. [Voir note 2]. Lamentations de la sainte Vierge, 41. Discours sur la Croix du Seigneur, 41 et 42. Quelques discours faussement attribués à saint Éphrem, 42. Éloge de saint Basile, 42; des quarante martyrs, 42 et 43; des martyrs en général, 43. Vie de saint Abraham, solitaire et de sa nièce, 43 et suiv. Vie de saint Julien, anachorète, 45. Trois discours sur les saints Pères morts en paix, 45 et suiv. Testament de saint Éphrem; cantiques sur la naissance de Jésus-Christ et sur l'adoration des Mages, 47. Ouvrages de saint Éphrem qui n'avaient pas encore été rendus publics du temps de Dom Ceillier, 47 et suiv.; sur l'Écriture sainte, 47, 48; sur le dogme, 48, 49; sur la morale, 49, 50. Histoire des livres d'Apollinaire collés par saint Éphrem, 50. Doctrine de saint Éphrem; sur l'Ecriture sainte, 50 et suiv.; sur la Trinité, 55, 56; sur l'Incarnation, 56, 57; sur la sainte Vierge, 57; sur les anges et les démons, 57 et 58; sur le libre arbitre, 58; sur la grâce, 58 et suiv.; sur l'élection des Gentils et la réprobation des Juifs, 60, 61; sur le baptême et la confirmation, 61, 62; sur l'Eucharistie, 62 et suiv.; sur la pénitence, 64, 65; sur les moines, 65, 66; sur l'Église et la primauté de saint Pierre, 66; sur le purgatoire, 66 et 67; sur l'invocation des saints et la vertu des reliques, 67, 68; sur quelques points de discipline, 68, 69; sur des points de dogme et de morale, 69. Jugement de ces écrits; 70. Catalogue de leurs éditions, 70 et suiv. [Éditions et traductions nouvelles, 72 et suiv. Sommaire de l'édition des œuvres de saint Éphrem publiée à Rome, 439. Observations sur cette édition. Commentaire sur l'Écriture sainte, 440. Authenticité de ces commentaires, 440 et 441. Version dont saint Éphrem s'est servi, 441 et 442. Méthode suivie par saint Ephrem en expliquant l'Écriture sainte, 442, 443. Commentaire sur la Genèse, 443, 444. Commentaire sur l'Éxode, le Lévitique, les Nombres et le Deutéronome. Commentaires sur Josué et les Juges, 444; sur les quatre livres des Rois, 444 et 445; sur Job, 445; sur Isaïe et Jérémie, 445 et 446; sur Ezéchiel et Daniel, 446; sur Osée et sur Joël, 446 et 447; sur Amos et sur Abdias, 447; sur Zacharie et Malachie, 447 et 448. Traités ou discours exégétiques. Traité sur le Paradis d'Éden, 448. Douze sermons exégétiques sur quelques paroles ou quelques faits de l'Écriture, 448 et 449. Autres écrits exégétiques, 449 et 450. Discours dogmatiques de saint Éphrem. Importance de ces traités pour le dogme, 450. Authenticité des écrits dogmatiques de saint Éphrem, 450 et 451. Poésie et psalmodie des anciens Syriens. Orthographe adoptée par l'éditeur, 451. Difficultés que l'éditeur a eu à surmonter, 451, 452. Traités ou discours polémiques contre les hérésies, 452 et suiv. Premier, deuxième discours, 452, 453. Quatrième, cinquième, sixième, septième, huitième, neuvième, dixième, onzième, douzième, treizième, 453, 454; quatorzième, quinzième, seizième, dix-septième, dix-huitième, dix-neuvième, vingtième, vingt et unième discours, 454, 455. Vingt-deuxième, vingt-troisième, vingt-quatrième, vingt-cinquième, vingt-sixième, vingt-septième, vingt-huitième, vingt-neuvième, trentième, trente et unième, trente-deuxième, trente-troisième, trente-quatrième discours, 455, 456. Trente-cinquième, trente-sixième, trente-septième, trente-huitième, trente-neuvième, quarantième. quarante et unième discours, 457, 458. Quarante-deuxième, quarante-troisième, quarante-quatrième, quarante-cinquième, quarante-sixième, quarante-septième discours, 458, 459. Quarante-huitième, quarante-neuvième, cinquantième, cinquante et unième, cinquante-deuxième, cinquante-troisième, cinquante-quatrième, cinquante-cinquième discours, 460. Cinquante-sixième discours, 461. Discours contre les Scrutateurs, 461 et suiv. Qu'entend-on par scrutateurs? En quel temps ce traité a été composé. Sa valeur, 461. Analyse de ce traité, 461 et suiv. Premier, deuxième, troisième, quatrième, cinquième discours, 461. Sixième, septième, huitième discours, 462. Neuvième, dixième discours, 463. Onzième, douzième, treizième, quatorzième, quinzième, seizième, dix-septième, dix-huitième discours, 464, 465. Dix-neuvième, vingtième, vingt et unième, vingt-deuxième,

vingt-troisième, vingt-quatrième, vingt-cinquième discours, 465, 466. Vingt-sixième, vingt-septième, vingt-huitième, vingt-neuvième, trentième, trente et unième discours, 466. Trente-deuxième, trente-troisième, trente-quatrième, trente-cinquième, trente-sixième, trente-septième, trente-huitième discours, 467. Trente-neuvième, quarantième, quarante et unième, quarante-deuxième, quarante-troisième, quarante-quatrième discours, 468, 469. Quarante-cinquième, quarante-sixième, quarante-septième, quarante-huitième discours, 471. Quarante-neuvième, cinquantième, cinquante et unième, cinquante-deuxième discours, 470, 471. Cinquante-troisième, cinquante-quatrième, cinquante-cinquième discours, 471, 472. Cinquante-sixième, cinquante-septième, cinquante-huitième, cinquante-neuvième discours, 472, 473. Soixantième, soixante et unième, soixante-deuxième, soixante-troisième discours, 473, 474. Soixante-quatrième, soixante-cinquième, soixante-sixième, soixante-septième, soixante-huitième, soixante-neuvième discours, 474, 475. Soixante-dixième, soixante et onzième, soixante-douzième, soixante-treizième, soixante-quatorzième, soixante-quinzième, soixante-seizième discours, 475. Soixante-dix-septième, soixante-dix-huitième, soixante-dix-neuvième, quatre-vingtième discours, 476. Sept discours sur la Perle, 476 et suiv. Authenticité de ces discours, 476, 477. Analyse des premier et deuxième discours, 477, 478. Analyse des troisième, quatrième, cinquième discours, 478. Analyse des sixième, septième discours, 479, 480. Trois sermons sur la Foi, 480 et suiv. Contenu de ces sermons, 480. Analyse du premier discours, 480, 481 ; du deuxième, du troisième discours, 481. Discours sur les fêtes de Notre-Seigneur, sur les louanges de la sainte Vierge et des saints. Ce que sont ces sermons et leur nombre, 482. Analyse du premier sermon sur la Naissance de Notre-Seigneur, 483 ; des deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième, huitième, neuvième sermons, 483, 484; des dixième, onzième, douzième, treizième, quatorzième sermons, 484. Analyse des discours sur la Passion et la Résurrection de Jésus-Christ, 484. Analyse du discours sur les louanges de la sainte Vierge, 485. Éloge de saint Pierre et de saint Paul, 485, 486. Œuvres morales et ascétiques de saint Éphrem ; ce qu'elles comprennent, 486. Analyse de quatre discours sur le Libre arbitre, 486 et 487. Discours parénétiques ou exhortations à la pénitence ; ce que ces discours renferment ; en quel temps ils ont été composés ; leur style, leur authenticité, 487. Analyse des premier, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième, huitième discours, 488 ; des neuvième, dixième, onzième, douzième discours ; des treizième, quatorzième, quinzième, seizième, dix-septième discours ; des dix-huitième, dix-neuvième, vingtième, vingt et unième, vingt-deuxième, vingt-troisième, vingt-quatrième, vingt-cinquième, vingt-sixième discours, 489; vingt-septième, vingt-huitième, vingt-neuvième, trentième, trente et unième, trente-deuxième, trente-troisième, trente-quatrième, trente-cinquième discours, 490 ; des trente-sixième, trente-septième, trente-huitième, trente-neuvième, quarantième discours, 490 et 491 ; des quarante et unième, quarante-deuxième, quarante-troisième, quarante-quatrième, quarante-cinquième discours, 491 ; des quarante-sixième, quarante-septième, quarante-huitième discours, 492 ; du quarante-neuvième discours, 492 et 493 ; des cinquantième, cinquante et unième, cinquante-deuxième, cinquantième-troisième, cinquante-quatrième, cinquante-cinquième discours, 493 et 494; cinquante-sixième, cinquante-septième, cinquante-huitième, cinquante-neuvième, soixantième discours ; des soixante et unième, soixante-deuxième discours, 494; des soixante-troisième, soixante-quatrième, soixante-cinquième, soixante-sixième, soixante-septième, soixante-huitième discours, 494 et 495 ; des soixante-neuvième, soixante-dixième, soixante et onzième, soixante-douzième discours, 495 ; des soixante-treizième, soixante-quatorzième, soixante-quinzième, soixante-seizième discours, 495 et 496. Quinze sermons sur différents sujets. Premier et deuxième discours : Contemplation de la divine Providence, 496. Troisième discours : de la Justice et de la Miséricorde, 497. Quatrième discours : Pourquoi Dieu exauce quelques demandes et en rejette d'autres. Cinquième discours : Dieu dispose tout pour le salut des hommes. Sixième discours : Les délices du ciel détournent de la béatitude céleste. Septième discours : De l'inconstance de l'esprit humain. Huitième discours : Qu'il

faut réprimer les affections dépravées de l'esprit, 497. Neuvième discours : De la garde des yeux. Dixième discours : De la crainte de Dieu et de la consommation du siècle. Onzième discours : Du Jeûne, 498. Douzième discours : De l'humilité et de l'orgueil, 499. Treizième discours : Du pèlerinage. Quatorzième discours : Des solitaires et des anachorètes, 500. Quinzième discours : De la réprimande, 500 et suiv. Divers discours contenus dans le troisième volume grec : De la pensée de la mort. Discours pour un frère défunt ou pour d'autres défunts. Sermon sur la Pénitence, le Jugement, la Séparation de l'âme et du corps. Discours sur le second Avénement et sur le Jugement. Autres discours sur le Jugement, sur la Résurrection, 503 ; sur la Pénitence, sur la Vie vaine et la Pénitence, 505 ; sur la Pénitence et la componction ; sur la Pénitence, le Jugement et la fuite des femmes. Discours sur les Vertus et sur les Passions ; de l'Opération du démon pervers, 506 ; de la Guerre contre les démons. Homélie sur la femme pécheresse ; de l'Ame négligente ; de la Pratique des bonnes œuvres et de la patience de Dieu ; de la Direction de la vertu ; Comment on se convertit ; Qu'un chrétien doit s'abstenir des divertissements, 507. Fragments du discours sur le mépris du monde ; de la Conversion des frères dans une mutuelle concorde et dilection ; de la prière, 508. Discours sur la Correction de soi-même ; du Combat spirituel. Discours sur le Silence et le repos ; Conseils sur la vie spirituelle, 509. Discours ascétiques. Discours adressé à ceux qui renoncent, 509 et 510. Instructions aux moines, 510. Discours sur les sept occupations du moine. Prières, hymnes, paroles de saint Éphrem, 511. Pièces faussement attribuées à saint Éphrem. Nécrosimes ou canons funèbres. Division des canons funèbres, 512. Huit premiers canons, sur les funérailles des évêques, 512 et 513. Neuvième et dixième canons, sur les funérailles des prêtres. Onzième canon, sur les funérailles des prêtres et des moines. Douzième et treizième canons sur les funérailles des prêtres et des diacres, 513. Quatorzième, quinzième, seizième et dix-septième canons, sur les funérailles des moines, 514. Dix-huitième canon et suivants, sur les funérailles des clercs, 514 et 515. Vingt-huitième canon sur les funérailles des princes et des riches, 515. Vingt-neuvième canon, sur les funérailles des étrangers. Trentième canon sur les funérailles d'un père de famille. Trente et unième canon sur les funérailles d'une mère de famille. Trente-deuxième et trente-troisième canons, sur les funérailles des femmes, 516. Trente-quatrième et trente-cinquième canons, sur les funérailles des jeunes gens, 517. Trente-sixième canon et suivants, sur les funérailles des enfants, 517 et 518. Quarante-cinquième canon, sur la mort d'un de ses frères, 518. Quarante-sixième canon et suivants, canons communs, 518 et suiv. Soixante-troisième et soixante-quatrième canons, pour un temps de peste, 519. Ouvrages de saint Éphrem en arménien ; ouvrages de saint Éphrem en syriaque. Traité contre Julien, 521.] — Saint Éphrem alla voir saint Basile, IV, 361. Il paraît être celui que saint Basile cite sous le nom d'un Syrien, 498. Son panégyrique par saint Grégoire de Nysse, VI, 213. — Il avait composé des hymnes et des odes contre les hérésies de son temps, I, 466, et VIII, 1.

ÉPHREM, d'abord comte d'Orient, puis patriarche d'Antioche, XI, 171. [Il n'a point le titre de saint, 171, note 1.] Sa libéralité envers les pauvres, 171. Ses écrits pour la défense des dogmes de l'Église catholique. Analyse de ces écrits par Photius, 171 et suiv. Il condamne les erreurs d'Origène. Mouvement occasionné par cela. Il condamne les Trois Chapitres pour être conservé dans son siége. Temps de sa mort, 175. [Fragments des ouvrages d'Ephrem, comte d'Orient, 171, note 6.] — Quelques-uns lui attribuent un discours sur la transfiguration de Jésus-Christ, VI, 40. — Témoignage d'Éphrem d'Antioche sur saint Léon, X, 236. — Il subit l'épreuve du feu et convertit un sévérien, XI, 701. V. 52 V. 53 V. 54

ÉPICARPE, prêtre de Bénévent, X, 210.

ÉPICTÈTE, philosophe stoïcien. Sa patience, V, 302. (Dans la table du Ve vol. on a mis *sa patronie.*) — Son Manuel attribué à saint Nil, VIII, 211.

ÉPICTÈTE, évêque d'Assures en Afrique. Lettre de saint Cyprien à Epictète et à son peuple, II, 317. III siècl

ÉPICTÈTE, évêque de Corinthe. Lettre de saint Athanase à cet évêque, IV, 142, 143. 369.

ÉPICTÈTE, chargé de porter au pape saint Célestin la condamnation de Nestorius, VIII, 143.

ÉPICURIENS ; secte de philosophes combattus par Lactance, II, 503. — Ce qui en est dit par saint Épiphane, VI, 383 ; — et par Théodoret, X, 97.

ÉPIGONE, hérétique dont Noët renouvelle les erreurs, II, 554.

ÉPIGONE, évêque de Bulle-Royale, au concile de Carthage, en 390, IV, 648 ; — et à celui de 393, VII, 712.

ÉPIGRAMMES. Poëmes de saint Grégoire de Nazianze sur différents sujets, V, 288 et suiv. Épigrammes à Dieu contre les poëmes de saint Grégoire de Nazianze, 295. Recueil d'épigrammes de saint Grégoire de Nazianze sur divers sujets, 302 et suiv. — Épigrammes de saint Prosper, X, 291, 292, Autres, 312, 313. Éditions qu'on en a faites, 318, 319. Épigrammes de saint Avit, évêque de Vienne, 567 ; de saint Ennode, évêque de Pavie, 576, 577. — [Épigramme d'Alcuin pour un exemplaire de la Bible, XII, 173.] Épigrammes de saint Théodore Studite, 308. [Épigrammes de Cyprien, archiprêtre de Cordoue, 523.] Épigrammes attribuées à Werembert, moine de Saint-Gal, 694. — Épigrammes de Jean de Mauropus, métropolitain d'Euchanie, XIII, 229 ; de Jean le Géomètre, 232. Épigrammes rustiques d'Ecbert de Liége, 236.

ÉPILEPSIE. Règlement du pape saint Zacharie touchant ceux qui sont attaqués de cette maladie, XII, 33. — Lettre du pape Alexandre II au sujet d'un prêtre épileptique, XIII, 292.

ÉPIMAQUE (Saint), martyr à Alexandrie, II, 402.

ÉPINAL, abbaye en Lorraine. Popon, évêque de Mez, y établit la discipline ecclésiastique, XIII, 582.

ÉPIPHANE, sophiste païen, ami des Apollinaires, V, 86.

ÉPIPHANE (Saint), archevêque de Salamine et docteur de l'Église, VI, 375 et suiv. Histoire de sa vie. Sa naissance ; sa patrie ; son éducation. Il fonde un monastère près d'Eleuthérople, où il était né. Il est fait prêtre vers l'an 364, 375. Il fait anathématiser un hérétique nommé Pierre, 375 et 376. Il fait quelques voyages. Son zèle contre les erreurs attribuées à Origène. Il est lui-même accusé d'hérésie. Il est fait évêque de Salamine, 376. Sa conduite dans l'épiscopat. Son zèle contre les hérésies, 377. Il va à Rome, 377 et 378. Il va à Bethléem : il déchire un rideau où était peinte une image, 378. Ses difficultés avec Jean de Jérusalem. Il ordonne Paulinien, 378 et 379. Il écrit à Jean de Jérusalem touchant l'ordination de Paulinien, 379. Il assemble un concile en Chypre contre Origène et ses écrits, 379 et 380. Il va à Constantinople et refuse de communiquer avec saint Jean Chrysostôme, 380. Il reçoit la visite des grands frères ; sa mort, 380 et 381. Son éloge, 381. [Sa Vie écrite par un de ses disciples, 381, note 4.] Ses écrits, 381 et suiv. *Panarium*, ou traité des hérésies, 381. En quel temps il a été écrit, 381, 382. Pourquoi ce traité a été intitulé *Panarium*. Estime qu'on en a faite. Analyse de ce traité, 382 et suiv. Une lettre à Paul et à Acace y sert de préface, 382. Ce que c'est que l'hérésie et quand elle a commencé, 382 et 383. Secte des Stoïciens, des Pythagoriciens et des Épicuriens. Secte des Samaritains, 383. Quatre sectes chez les Samaritains : les Esséniens, les Sabuens, les Gorthéniens et les Dosithéens, 383 et 384. Diverses sectes des Juifs : les Sadducéens, les Scribes, les Pharisiens, le Hémérobaptistes, les Nazaréens, les Esséniens et les Hérodiens, 384, 385. Sectes des Simoniens, des Ménondriens, des Saturniliens, des Basilidiens et des Nicolaïtes, 385 et suiv. Les Gnostiques, les Cartopocratiens, les Cérinthiens, 387 et suiv. Les Nazaréens, les Ebionites, les Valentiniens, les Sécondiens et les Ptolémaïtes, 389 et suiv. Les Marcosiens, les Colorbasiens, les Héracléonites, les Ophites, les Caïnites et les Séthiens, 391, 392. Les Archontiques et les Cerdoniens, 392. Les Marcionites, les Lucianistes, les Appelléens et les Sévériens, 392, 393. Les Titianistes et les Encratites, 393, 394. Les Phryges ou Montanistes, les Tascodrugites, les Quintiliens, les Pépuzéniens, les Priscilliens et les Astotyrites, 394, 395. Les Quartodécimans, les Aloges, les Adamites et les Sampséens, 395, 396. Les Théodotiens, les Melchisédéciens, les Bardésanistes, les Noétiens et les Valésiens, 396, 397. Les Cathares ou Novatiens, les Donatistes, les Angéliques et les Apostoliques, 396, 398. Les Sabelliens, 398. Les Origénistes, 398 et suiv. Crime d'idolâtrie imputé à tort à Origène, 400. Erreurs attribuées à Origène, 400 et 401. Paul de Samosate, 401, 402. Les Manichéens, 402, 403. Les Hiéracites et les Méléciens, 403, 404. Les Ariens, 404, 405. Les Audiens, les Photiniens et les Marcelliens, 405, 406. Les Semi-Ariens, les Pneumatomaques ou Macédoniens, 406, 407. Les Aé-

riens, 407 et suiv. Les Anoméens, 408, 409. Les Dimœrites ou Apollinaristes, 409, 410. Les Antidicomaréinites et les Collyridiens, 410, 411. Les Messaliens, 411 et suiv. Fin du traité des hérésies, 522. [Voyez les additions.] L'Anchorat, ou recueil des preuves des dogmes de la foi, 414 et suiv. En quel temps et à quelle occasion il a été écrit,
V. 374. 414. Analyse de cet ouvrage, 414 et suiv. Preuves de la divinité des personnes de la Trinité, 415. Preuves de la résurrection tirées de la fable. Preuves de la résurrection contre les hérétiques qui la niaient, 415. Quel a été le but de saint Épiphane en écrivant son Anchorat, 415 et 416. [L'Anacéphaléose ou récapitulation qui termine est rela-
392. tive au *Panarium,* 522.] Traité des Poids et mesures, 416 et suiv. Analyse de ce traité, 416. Saint Épiphane y explique les marques qui se voyaient dans les Bibles grecques, 416, 417. Il y donne l'histoire des six versions grecques de l'Écriture, 417 et suiv.; il y explique les poids et mesures dont il est parlé dans l'Écriture, 419, 420. Le Physiologue ou recueil des propriétés des animaux, 420. Traité des pierreries qui composaient le Rational du grand prêtre, 420 et suiv.; quelle en fut l'occasion, 420, 421. Analyse de ce traité, 421, 422. Lettres de saint Épiphane, l'une à Jean, évêque de Jérusalem, l'autre à saint Jérôme, 422. Ouvrages de ce saint docteur qui sont perdus, 422 et 423. Ouvrages qui n'ont point encore paru, 423. [Fragments de ces ouvrages publiés depuis dom Ceillier, 423.] Ouvrages faussement attribués à saint Épiphane, 423 et 424. [Ce que M. Villemain pense des homélies attribuées à saint Épiphane, 423, note 14.]. Doctrine de saint Épiphane, 424 et suiv.; sur l'inspiration des livres sacrés; sur la lecture de l'Écriture sainte, 424; sur le canon et la division des livres de l'Ancien Testament, 424 et 425. Son sentiment sur l'authenticité des livres du Nouveau Testament, 425, 426. Diverses remarques sur l'Ancien Testament, Diverses remarques snr le Nouveau Testament, 426 et suiv. Doctrine sur la Tradition, 428, 429; sur la Trinité, 429; sur l'Incarnation, 429 et 430; sur l'Église, 430; sur la primauté de saint Pierre; sur la Circoncision, 430; sur le Baptême, 430 et 431; sur l'Eucharistie; sur la prière pour les morts, 431; sur la distinction des évêques et des prêtres; sur les ordres ecclésiastiques, 432; sur saint Joseph, 432 et 433; sur la sainte Vierge, 433; sur le célibat des clercs, 433 et 434; sur le vœu de virginité; sur le mariage, 434; sur les assemblées et le jeûne ecclésiastiques, 434 et 435; sur les dévotions observées dans l'Église catholique, 435; sur les mœurs de l'Église catholique, 436. Jugement des écrits de saint Épiphane, 436 et 437. Éditions de ses ouvrages, 437, 438. [Autres éditions, 438.] — Les Constitutions apostoliques citées par saint Épiphane ne sont pas celles que nous avons aujourd'hui, II, 589, 590. Idée qu'il donne du schisme de Mélèce, 616. — Concile de Rome 38
auquel il assiste sous le pontificat de saint Damase, IV, 638 et V, 383. — Lettre que lui écrit saint Basile le Grand, IV, 481. — Saint Épiphane trouve à redire au discours de saint Mélèce à son peuple, V, 7. — Jugement de Rufin sur saint Épiphane, VII, 458. Divers sujets de division entre saint Épiphane et saint Jean de Jérusalem, 497 et suiv. Lettre qu'il écrivit sur ce sujet au pape saint Sirice, 499. Lettre qu'il écrivit à Jean de Jérusalem. Lettre de Théophile d'Alexandrie à saint Épiphane, 646. Lettre que lui écrivit Théophile d'Alexandrie, 736. — Lettre que lui écrivit Grégoire, abbé en Palestine, VIII, 2. Il est visité par Acace, depuis évêque de Bérée, 238. — Ses commentaires sur les Cantiques traduit en latin par Épiphane le Scholastique, XI, 102. — Réponse à l'objection des Iconoclastes prise de la conduite de saint Épiphane, XII, 76.

ÉPIPHANE, à qui saint Grégoire de Na- IV 81
zianze écrit, V, 264.

ÉPIPHANE, archidiacre d'Alexandrie. Lettre qu'il écrit à Maximien de Constantinople, VIII, 385, 386.

ÉPIPHANE, diacre de Constantinople, chargé de citer Eutychès, X, 671.

ÉPIPHANE, laïque, député au pape saint Simplice par les défenseurs de la foi catholique, X, 402. (C'est par erreur que dans la table du Xe volume on a confondu cet Épiphane avec Épiphane, diacre, et qu'on a mis 131.)

ÉPIPHANE (Saint), évêque de Pavie, vient à la cour du roi de Bourgogne pour racheter des captifs, X, 505 et 554. Sa Vie écrite par saint Ennode, l'un de ses successeurs, 574. Analyse de cette Vie, 574 et 575. Vers à sa louange, 576.

ÉPIPHANE, élu évêque de Constantinople après la mort de Jean de Cappadoce. Ses lettres au pape saint Hormisdas. Sa mort. 519

Réception qu'il fit au pape saint Jean Ier à Constantinople, XI, 112. [Édition de ses écrits dans la *Patrologie*. Sentence portée par Épiphane et le concile de Constantinople contre Sévère et Pierre : quarante-cinq canons qui lui sont attribués, 112.] — Témoignage avantageux que lui rend le légat Dioscore, X, 628. Lettre qu'il écrit au pape. Conseils qu'il lui donne pour rendre la paix générale, 629. Lettres que lui écrit le pape : il le charge de terminer l'affaire de la réunion des Orientaux, 630.—Ses liaisons avec saint André Salus ou l'Insensé, qui lui prédit qu'il devait être patriarche de Constantinople, XII, 881, 882.

[ÉPIPHANE de Chypre : son Exposition des préséances des patriarches et des métropolitains. Éditions de cet ouvrage, XI, 112.]

ÉPIPHANE LE SCHOLASTIQUE. Ce qu'on sait de sa personne. A la prière de Cassiodore, il traduit en latin les Histoires ecclésiastiques de Socrate, de Sozomène et de Théodoret, dont ensuite Cassiodore forme un seul corps auquel il donne le nom d'Histoire *tripartite*. Épiphane traduit aussi en latin les Commentaires de Didyme sur les Proverbes de Salomon et sur les sept Épîtres canoniques et ceux de saint Épiphane sur les Cantiques : nous n'avons plus ces traductions. Sa collection des épîtres synodales à l'empereur Léon pour la défense du concile de Chalcédoine, XI, 102. — Sa traduction des Histoires de Socrate, de Sozomène et de Théodoret, sous le nom d'Histoire *tripartite*, VIII, 524.

ÉPIPHANE, évêque de Tyr. Lettre que lui écrit Jean de Cappadoce, évêque de Constantinople, XI, 107. Il tient une assemblée d'évêques, où l'anathème prononcé contre Sévère est confirmé, 520, 521.

[ÉPIPHANE, diacre, à qui Licinien et Sévère le Petit écrivent concernant les anges et les âmes, XI, 429.]

ÉPIPHANE, moine, et prêtre de Jérusalem. Sa description géographique de la Syrie et de Jérusalem, XIII, 51. Dom Banduri conjecture que ce fut lui qui, sous le nom de Polyeucte, succéda à Théophylacte sur le siége de Constantinople, [mais Mingarelli montre qu'il s'est trompé.] Sa mort. On a de lui une Vie de la sainte Vierge et une de l'apôtre saint André. Hymne en l'honneur de saint Démétrius et relation de ses miracles, XIII, 51. [Tillemont attaque la véracité de la Vie de la sainte Vierge et celle de l'apôtre saint André.] [Mingarelli a publié quatre écrits d'Épiphane : 1° le Discours sur la vie de la très-sainte Mère de Dieu et sur ses années; 2° la Vie, les Actes et la mort de saint André, le premier appelé des apôtres; 3° la description de la Syrie, de la Ville sainte et des Lieux saints; 4° Un écrit sur la Religion chrétienne. Cet opuscule est traduit en latin par Pierre de Monte. Une notice historique de l'éditeur précède ces écrits. Le tout est reproduit au tome CXX de la *Patrologie grecque*. Mingarelli prouve qu'Épiphane est mort en 1015.]

ÉPIPHANE, diacre de l'Église de Catane : son discours en faveur du culte des images prononcé au second concile général de Nicée, XIII, 630. [Édition de ce discours dans la *Patrologie*, 630.]

[ÉPIPHANE, savant évêque arménien. On a de lui plusieurs ouvrages restés manuscrits. V. *Biographie universelle* de Michaud.] VII siecle.

[ÉPIPHANIDE ou ÉPIPHANE, de la secte des Docètes et des Manichéens, réfuté par saint Nicéphore, patriarche de Constantinople, XII, 296.]

ÉPIPHANIE. Témoignage de saint Grégoire de Nazianze sur cette fête, V, 327 et suiv. — Témoignage de saint Jean Chrysostôme, VII, 80 et 85. [Veille de l'épiphanie prolongée, 208.] Opuscule faussement attribué à saint Jean Chrysostôme sur l'Épiphanie et le baptême de Jésus-Christ, 312. Canon de Théophile d'Alexandrie pour la vigile de cette fête, 445. Discours faussement attribué à saint Jérôme sur l'Épiphanie, 647. IV ou V siècle. — Homélie de saint Procle de Constantinople sur ce sujet, VIII, 412. — Sermon de saint Augustin sur ce sujet, IX, 239. Sermon douteux de saint Augustin sur ce sujet, 243. [Autres sermons de saint Augustin sur ce sujet, 836. Sermons sur ce sujet faussement attribués à saint Augustin, 836 et 841.] — Huit sermons du pape saint Léon sur l'Épiphanie, X, 184. Les églises de Sicile donnaient le baptême solennel à la fête de l'Épiphanie : le pape saint Léon leur interdit cet usage, 209. Homélies de saint Maxime de Turin sur l'Épiphanie, 320 et 326. Témoignage de saint Loup de Troyes sur la veille de l'Épiphanie, 357. Homélie sur l'Épiphanie prêchée à Constantinople par Érecthe, 406. Homélie de saint Jacques de Batna sur la fête de l'Épiphanie, 641. — Sermon de saint Fulgence de Ruspe sur l'Épiphanie, XI, 75.

[Il est édité par Ang. Maï, 75.] Discours de saint Césaire d'Arles pour cette fête, 134. Homélie sur l'Épiphanie attribuée à Sédatus, évêque de Béziers, 324. — Vers pour la fête de l'Épiphanie attribués à saint Jean Damascène, XII, 85. Hymne de Raban Maur pour la fête de l'Épiphanie, 459. Hymne de Tutilon, moine de Saint-Gal, 704. [Sermon d'Atton, évêque de Verceil, sur ce sujet, 826.] — Sermon de Bernon, abbé de Reichenau, sur l'Épiphanie, XIII, 127. Sermon de saint Odilon, abbé de Cluny, 155. Sermon de saint Pierre Damien, 308. [Sermon de saint Brunon de Segni sur l'Épiphanie, 500.] Homélie de Guaifer, 496. — Sermon d'Yves de Chartres, XIV, 122. Trois sermons du Vénérable Hildebert. Sermon du même pour le troisième dimanche qui suit cette fête, 214. Poëme de Marbode sur l'Épiphanie, 228. Sermon d'Abaillard pour cette fête, 331. Plusieurs sermons de saint Bernard sur cette fête et l'octave, 484. [Sermon d'Odon, chanoine de Sainte-Geneviève, sur cette fête, 712. Cinq sermons d'Absalon, abbé de Springkissbach, sur le jour de l'Épiphanie, 877.] Sermons de Guillaume d'Auvergne sur l'Épiphanie, 1027.

II siècle. ÉPIPODE (Saint), martyr de Lyon, I, 472. Éditions et traductions de ses actes, 472.] — Homélie de saint Eucher de Lyon en son honneur, VIII, 452.

ÉPIRE, province de la Grèce. Lettre du pape saint Hormisdas aux évêques de l'ancienne Épire, X, 616. — Lettre du pape Honorius aux évêques d'Épire, XI, 648.

ÉPISCOPAT. Doctrine d'Origène, II, 231; de saint Cyprien, 359. Canon apostolique, 587. — Épiscopat vénal chez les Méléciens, IV, 220. — Doctrine de saint Jean Chrysostôme sur l'épiscopat, VII, 36, 39, 41, 262, 263; de saint Jérôme, 680. — Doctrine du pape Célestin, VIII, 130. Dangers et devoirs de l'épiscopat représentés dans une lettre de saint Isidore de Péluse, 483. — Témoignage et doctrine de saint Augustin, IX, 783, 784. — Doctrine de saint Léon le Grand, X, 205, 261, 262. Voyez *Évêques*.

ÉPISTOLAIRE (Livre). Dialogue de Géroch, de Reichersperg, sous ce titre, XIV, 631.

ÉPITRES et ÉVANGILES. Sermons de l'abbé Smaragde sur les épîtres et les évangiles de toute l'année, XII, 256, — Discours du cardinal Jacques de Vitry sur les épîtres et les évangiles de l'année, XIII, 538. Homélies de Raoul Ardent sur les épîtres et les évangiles des dimanches et des fêtes de l'année. Différentes éditions et traductions qu'on en a faites, 579. Ce qu'elles contiennent de remarquable, 579 et suiv.

ÉPITRES DES APOTRES. Écrits des Pères qu'il faut consulter sur les épîtres des apôtres indiqués par Cassiodore, XI, 229, 230. Commentaire de Cassiodore sur ces épîtres, retrouvé par le marquis Maffei et imprimé par ses soins, 242 et 254. — Ordre selon lequel les Grecs lisent les épîtres des apôtres, XIII, 135, 136. (Voyez les articles suivants.)

ÉPITRES (les quatorze) de saint Paul, savoir : aux Romains, aux Corinthiens, I et II; aux Galates, aux Éphésiens, aux Philippiens, aux Colossiens, aux Thessaloniciens, I et II; à Timothée, I et II; à Tite, à Philémon et aux Hébreux. (Voyez sur chacune d'elles les articles suivants. Nous rassemblerons dans celui-ci ce qui est commun à toutes ou à plusieurs.) Caractères de ces épîtres, 1, 220. [Preuves de leur authenticité, 220, note 5.] Leur ordre chronologique, 220, 221. — Commentaires d'Origène sur l'épître aux Romains, II, 167. Autres ouvrages d'Origène sur les épîtres de saint Paul, 168. — Commentaires sur les épîtres de saint Paul à Timothée et aux Romains, ouvrages attribués à saint Hilaire de Poitiers, IV, 65. [Voyez 65, note 13.] Il n'est pas certain que saint Athanase ait écrit sur les épîtres de saint Paul, 174. Commentaires de Victorin sur les épîtres de saint Paul, 329. [Ses commentaires sur l'épître aux Galates, sur celle aux Philippiens, sur celle aux Galates, publiés par Angélo Maï, 329. Ce qu'ils contiennent d'important, 329 et 330. Victorin avait commenté la deuxième épître aux Corinthiens, 329, 334.] — Commentaires sur ces épîtres, ouvrage faussement attribué à saint Ambroise, V, 510. — [Prologue et canons de Priscillien l'hérétique sur les épîtres de saint Paul, VI, 266. Les commentaires de saint Éphrem sur quatorze épîtres de saint Paul, 521.] — Trente-deux ou trente-trois homélies de saint Jean Chrysostôme sur l'épître aux Romains, VII, 268 et suiv. Quarante-quatre homélies du même saint docteur sur la première épître de saint Paul aux Corinthiens, 288 et suiv. Trente homélies du même Père sur la seconde épître de saint Paul aux Corinthiens, 304 et suiv. Commentaire du même sur l'épître de saint Paul aux Galates, 311, 312. Vingt-quatre homélies du même sur l'épître aux Éphésiens, 313 et suiv. Quinze ou seize homélies du

même sur l'épître aux Philippiens, 319 et suiv. Douze homélies du même sur l'épître aux Colossiens, 323 et suiv. Onze homélies du même sur la première épître aux Thessaloniciens, et cinq sur la seconde, 326 et suiv. Dix-huit homélies du même sur la première épître à Timothée et dix sur la seconde, 329 et suiv. Autres homélies du même sur quelques paroles de ces deux épîtres, 58, 59 et 201, 202. Six homélies du même sur l'épître à Tite, 333 et suiv. Trois homélies du même sur l'épître à Philémon, 334, 335. Trente-quatre homélies du même sur l'épître aux Hébreux, 335 et suiv. [Fragments des commentaires de Sévérien de Gabales sur les épîtres de saint Paul, 208.] Lettre de saint Jérôme à Minerve et à Alexandre, moines, sur quelques endroits difficiles des épîtres de saint Paul, 577, 578. Commentaire de saint Jérôme sur l'épître aux Galates, 578, 795 ; sur l'épître aux Éphésiens, 579; sur les épîtres à Tite et à Philémon, 579 et 580. Commentaire sur ces épîtres, faussement attribué à saint Jérôme, et qui peut être de Pélage, 649. — Recueil de commentaires sur toutes les épîtres de saint Paul, ouvrage attribué à Sédulius, VIII, 109. [Les commentaires sur les épîtres aux Galates et aux Éphésiens, publiés sous le nom de saint Hilaire par D. Pitra, sont l'œuvre de Théodore de Mopsueste, 622 et suiv.] — Question sur l'épître de saint Paul aux Romains, ouvrage de saint Augustin. Explication de cette épître, ouvrage du même Père. Explication de l'épître aux Galates, ouvrage du même, IX, 228. Sermons de saint Augustin sur divers passages des épîtres de saint Paul, 237. Doctrine de saint Augustin sur quelques passages de saint Paul touchant la grâce, 650, 651, 652, 724, 725. — Commentaire de Théodoret sur les épîtres de saint Paul, X, 41, 42. Ses lettres à ce sujet, 64. Commentaire de Gennade, patriarche de Constantinople, sur toutes les épîtres de saint Paul; ce commentaire est perdu, 345. — Commentaire sur ces épîtres attribué faussement à saint Remi, évêque de Reims; il paraît être de Remi, moine d'Auxerre, XI, 84. Commentaire de Primase, évêque d'Adrumet, sur les épîtres de saint Paul, 283. Combien le pape saint Grégoire le Grand compte d'épîtres de saint Paul, 552. [Commentaires de Luculentius sur les épîtres de saint Paul, 633.] Homélies d'Arbogaste, évêque de Strasbourg, en forme de commentaire sur les épîtres de saint Paul, 781. — Commentaire du Vénérable Bède sur ces épîtres, XII, 10. Commentaires de saint Jean Damascène sur les épîtres de saint Paul, 85, 86. Commentaires d'Alcuin sur quelques-unes de ces épîtres, 171. [Froben les a publiés, 172.] Commentaire sur ces épîtres, attribué à saint Benoît d'Aniane, 262. Commentaire de Claude de Turin sur ces épîtres, 351, 352. [Le cardinal Maï a publié la préface sur les commentaires des épîtres de saint Paul; il a publié aussi le commentaire sur l'épître à Philémon, 351, note 5. Les commentaires de Claude existent manuscrits, 351.] Commentaire de Sédulius le Jeune sur toutes les épîtres de saint Paul, 357, 358. Commentaire sur ces épîtres, attribué à Haimon d'Halberstadt, 435. Commentaire de Raban Maur sur ces épîtres, 452. Commentaire de Florus, diacre de Lyon, sur ces épîtres, 482, 483. On l'a attribué au Vénérable Bède, mais il était véritablement de Florus; il n'est point imprimé, 483. Commentaire de Remi d'Auxerre sur les épîtres de saint Paul, faussement attribué à saint Remi, archevêque de Reims, 619. [Commentaires d'Atton, évêque de Verceil, sur les épîtres de saint Paul, publiés par Buronzo, 826.] Commentaires d'Œcuménus sur ces épîtres, 913, 914. — Scholies marginales et interlinéaires de Marianus Schotus sur ces épîtres, XIII, 401. Commentaire de Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, sur ces épîtres; celui qu'on a imprimé sous son nom n'est pas de lui, 443. Commentaires sur ces épîtres attribués à Gilbert, moine de Saint-Amand; ils sont encore manuscrits, 487. Commentaires de Théophylacte, archevêque d'Acride, sur ces épîtres; différentes épîtres et traductions qu'on en a faites, 556. Commentaires sur ces épîtres, attribués à Nicétas d'Héraclée, 558. Commentaires de saint Bruno, instituteur des Chartreux, sur ces épîtres, 577. Commentaires de Magenold, prévôt de Marbach, sur ces épîtres, 583. — Commentaire sur ces épîtres, attribué à Euthymius Zigabène, XIV, 155. Commentaire sur ces épîtres, attribué à Anselme de Laon, 183. Commentaire de Gilbert de la Porée sur ces épîtres, 343. Commentaire d'Hervé, moine bénédictin du bourg de Dol, sur ces épîtres, 403. Commentaires de Pierre Lombard sur les épîtres de saint Paul, 567. Commentaire de Jean de Sarisbery sur les épîtres de saint Paul, 679. Commentaire sur ces épîtres par Pierre Comestor, 746. Explication

de ces épîtres par Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, 1025.

58. ÉPITRE DE SAINT PAUL AUX ROMAINS. L'apôtre l'a écrite de Corinthe; obscurité de cette épître; elle est écrite en grec, I, 221. Occasion et sujet de cette épître, 221 et 222. — Commentaires d'Origène sur l'épître aux Romains, II, 167. — Lettre à Héracle ou préface des commentaires d'Origène sur cette épître; cette préface, faussement attribuée à saint Jérôme, est de Rufin, VII, 646. — Explication de saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 352, 353.] — Le commentaire sur cette épître, attribué à Théodule dans la Bibliothèque des Pères, est d'un auteur qui n'a vécu que plusieurs siècles après lui, X, 470. [Fragment du commentaire de Photius sur l'épître aux Romains, XII, 973.] — Commentaire d'Abaillard sur cette épître, XIV, 330, 331 et 341. Commentaire de Guillaume, abbé de Saint-Thierry, 390.

56. ÉPITRE (PREMIÈRE) DE SAINT PAUL AUX CORINTHIENS. Occasion et sujet de cette épître, I, 222, 223. Temps auquel elle a été écrite; son authenticité, 223. — [Commentaire de saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 353.]

ÉPITRE (DEUXIÈME) DE SAINT PAUL AUX CORINTHIENS. Occasion et sujet de
57. cette épître, I, 223, 224. En quel temps elle a été écrite, 224. — [Commentaire de saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 354. — Fragments du commentaire de Photius sur cette épître, XII, 973. — Saint Éphrem admettait une troisième épître aux Corinthiens sur laquelle il a fait un commentaire, VI, 521.]

ÉPITRE DE SAINT PAUL AUX GALATES. Quelle fut l'occasion de cette épître, I, 224, 229. [Les chiffres dans la nouvelle édition, premier tirage, sont fautifs, de 224 on passe à 229.] Ce qu'elle contient; saint Paul l'a écrite
55. de sa propre main; en quel temps il l'a écrite, 229. [Commentaire sur l'épître aux Romains, ouvrage perdu de saint Hilaire de Poitiers, IV, 65, n. 13. — Commentaire de Didyme l'Aveugle, publié en grande partie par Maï, V, 621, 622.] — Commentaire de saint Jérôme sur cette épître, VII, 578, 579. Lettre de saint
394 jusqu'à 406. Augustin à saint Jérôme et de saint Jérôme à saint Augustin sur un endroit de cette épître, 626 et suiv. — [Fragments du commentaire de saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 354. — Commentaire de Claude de Turin sur l'épître aux Galates, XII, 352.

ÉPITRE DE SAINT PAUL AUX ÉPHÉ-
62. SIENS. En quel temps cette épître a été écrite, I, 229, 230. [Elle est écrite aux Éphésiens et non aux Laodicéens; son authenticité, 230, note 9.] Analyse de ce qu'elle contient, 230, 231. Commentaire de saint Jérôme, VII, 579.

ÉPITRE DE SAINT PAUL AUX PHILIPPIENS. Occasion et sujet de cette épître, I, 231. En quel temps elle a été écrite, 231 et 232. 62.

ÉPITRE DE SAINT PAUL AUX COLOSSIENS. En quel temps elle a été écrite; quelle en fut l'occasion, I, 232. Analyse de cette épître; ce qu'il faut penser de la lettre des Laodicéens dont il est parlé dans cette épître, 233. Les Colossiens auxquels cette lettre est adressée sont ceux de Phrygie et non les Rhodiens, 233 et 234. [Fragments du commentaire de saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 354.] — Commentaire particulier de Jean de Sarisbéry sur cette épître, XIV, 679.

ÉPITRE (PREMIÈRE) DE SAINT PAUL AUX THESSALONICIENS. En quel temps 52.
elle a été écrite; occasion et sujet de cette épître, I, 234.

ÉPITRE (DEUXIÈME) DE SAINT PAUL AUX THESSALONICIENS. Elle a été écrite 52.
la même année que la première; occasion et sujet de cette épître, I, 234.

ÉPITRE (PREMIÈRE) DE SAINT PAUL A TIMOTHÉE. En quel temps elle a été écrite; quelle en a été l'occasion, I, 234, 235. Analyse de cette épître; ce qu'il faut penser des inscriptions qui se lisent aujourd'hui dans le texte grec de cette épître, 235.

ÉPITRE (DEUXIÈME) DE SAINT PAUL A TIMOTHÉE. En quel temps elle a été écrite 64
et ce qu'elle contient, I, 235, 236.

ÉPITRE DE SAINT PAUL A TITE. Occasion de cette épître, I, 236. Temps auquel 63 ou 64.
elle a été écrite et ce qu'elle contient, 236 et 237. — [Commentaire d'Alcuin, XII, 172.]

ÉPITRE DE SAINT PAUL A PHILÉMON. Occasion et sujet de cette épître; en quel temps 62.
elle a été écrite, I, 237. — [Commentaire d'Alcuin sur cette épître, XII, 172. Commentaire de Claude de Turin, 351, note 5.]

ÉPITRE DE SAINT PAUL AUX HÉBREUX. Difficultés sur l'auteur et la canonicité de cette épître, I, 237, 238. Les Pères grecs l'ont tous reçue comme canonique, quoique la plupart ne l'attribuent pas à saint Paul. Un grand nombre de Pères latins l'ont citée sous le nom de saint Paul et l'ont reconnue pour canonique. Dès le temps des apôtres, l'Église romaine la recevait comme de saint Paul ou du moins comme canonique. Saint Pierre dit que l'apôtre saint Paul a écrit aux

Hébreux; cette épître porte certains caractères qui prouvent que saint Paul en est auteur; s'il y a quelque différence de style, elle vient de la matière, I, 238 et suiv. En quel temps et en quelle langue elle a été écrite; pourquoi saint Paul n'y a pas mis son nom; occasion de cette épître; analyse de ce qu'elle contient, 240. — Elle est citée sous le nom de cet apôtre par saint Méthode, III, 68; — par saint Hilaire de Poitiers, IV, 67; par saint Athanase, 189; par saint Basile, 262. — Témoignage de saint Philastre, V, 175. Saint Grégoire de Nazianze témoigne que ceux qui la rejettent sont dans l'erreur, 308. — Saint Éphrem l'attribue à saint Paul, VI, 51. — Témoignage de saint Augustin, IX, 572. — [Fragment du commentaire d'Eusèbe de Césarée sur cette épître, III, 256.] — Commentaire de saint Cyrille d'Alexandrie sur cette épître, VIII, 324 [et 354]. — Commentaire d'Hésychius sur cette épître, XI, 667. — [Fragments du commentaire de Photius sur cette épître, XII, 973.]

ÉPITRES (les sept) catholiques, savoir : de saint Jacques, de saint Pierre, I et II; de saint Jean, I, II et III, et de saint Jude. Saint Grégoire de Nazianze les met dans le canon des livres sacrés, V, 308. — Elles sont reconnues par saint Augustin, IX, 572, 573. — Sentiment de Cosme d'Égypte sur ces épîtres, XI, 189. — Commentaires sur les épîtres de saint Pierre et de saint Jean, ouvrage faussement attribué à Clément d'Alexandrie, I, 588. — [Explication des épîtres canoniques, ouvrage perdu de saint Hilaire de Poitiers, IV, 65, n. 13.] — Commentaires sur les épîtres canoniques, faussement attribués à Didyme l'Aveugle, V, 614. — Les Syriens ne recevaient que celle de saint Jacques, la première de saint Pierre et la première de saint Jean, VII, 203. Sept livres sur ces épîtres attribués à saint Jérôme, 650. — Traités ou homélies de saint Augustin sur la première épître de saint Jean, IX, 220 et suiv. Sermons du même sur diverses paroles des épîtres de saint Jacques et de saint Jean, 237. — Commentaires du Vénérable Bède sur les sept épîtres canoniques, XII, 9. [Lettre du Vénérable Bède sur les épîtres canoniques, 55.] Commentaire sur ces épîtres, attribué à Haimon d'Halberstat, 435, 436. Commentaires d'Œcumenius sur les sept épîtres catholiques, 913, 914. [Fragments de ces commentaires, 914.] — Commentaires de Théophylacte d'Acride sur ces épîtres, XIII, 556. Commentaires sur plusieurs de ces épîtres, attribués à Nicétas d'Héraclée, 558. — Commentaire d'Euthymius Zigabène sur ces épîtres, XIV, 155. Explication de ces épîtres par Guillaume d'Auvergne, 1025. [J. A. Cramer a publié en 1844 à Oxfort, un volume de chaînes des Pères grecs sur les épîtres canoniques avec les commentaires d'Œcuménius et d'Aréthas sur l'Apocalypse.] (Voy. les articles suivants.)

ÉPITRE DE SAINT JACQUES. Pourquoi elle est appelée catholique et canonique, I, 240. Saint Jacques en est l'auteur; elle est canonique, 240 et 241. C'est saint Jacques, fils d'Alphée, qui en est l'auteur, et non pas saint Jacques, fils de Zébédée, 241, 242. Analyse de cette épître, 242. — Elle est citée par saint Basile, IV, 497.

ÉPITRE DE SAINT PIERRE. Elle fut écrite de Rome; en quel temps il l'écrivit. Analyse de cette épître, I, 247. Elle fut écrite en grec, 247 et 248. Caractère de cette épître, 248. 58 ou environ

ÉPITRE (DEUXIÈME) DE SAINT PIERRE. Elle fut écrite de Rome comme la première; en quel temps; elle est de saint Pierre, 248. Elle est canonique, 248 et 249. Analyse de cette épître, 249. Elle est citée par saint Basile, IV, 497. — [Commentaire de Lucculentius sur la première épître de saint Pierre, XI, 633.] 65

ÉPITRES DE SAINT JEAN. En quel temps elles furent écrites; occasion et sujet de la première, I, 250. On a souvent contesté à saint Jean les deux autres; mais depuis la fin du IVe siècle les Pères et les Conciles s'accordent à les recevoir comme de lui, et elles ne contiennent rien qui ne lui convienne, 250 et 251. Analyse de la seconde, 251, 252. Analyse de la troisième. Saint Jean n'a mis son nom à aucune de ses épîtres, 252. Difficulté sur le verset 7 du chapitre V de la première épître de saint Jean, 252 et 253. Authenticité de ce verset; il se trouve dans les plus anciens exemplaires; il est cité par les plus anciens Pères; il peut avoir été omis par la négligence des copistes ou supprimé par la malignité des hérétiques, 253, 254.

ÉPITRE DE SAINT JUDE. En quel temps elle a été écrite, I, 255. Analyse de cette épître, 255 et 256. Sa canonicité, 256. Après 65.

ÉPITRES faussement attribuées aux apôtres, I, 279 et suiv.

ÉPITRE attribuée à saint Barnabé, apôtre, I, 281 et suiv. Éditions de cette épître, 284 [et 285, note 3. Tischendorf a découvert le I siècle.

texte grec complet dans un manuscrit du Sinaï. Ce manuscrit a été reproduit par Dressel, avec des variantes dans les *Patres apostolici*, edit. secunda, Leipsik, 1863. L'authenticité de cette épître est admise par Alzog dans son *Manuel de Patrologie*.]

I siècle. ÉPITRES DE SAINT CLÉMENT, pape, I, 340 et suiv.

II siècle. ÉPITRE DE SAINT IGNACE, I, 363 et suiv.

II siècle. ÉPITRE DE SAINT POLYCARPE AUX PHILIPPIENS, I, 395 et suiv.

ÉPITRE de l'Église de Smyrne touchant le martyre de saint Polycarpe; quelle fut l'occasion de cette lettre; à qui elle fut
166. adressée; en quel temps elle fut écrite, I, 406. Ce qu'elle contient de remarquable, 406 et 407. Jugement de cette lettre, 407. Éditions qui en ont été faites, 407, 408.

II siècle. ÉPITRE DE SAINT JUSTIN à Diognète, I, 428 et suiv.

III siècle. ÉPITRE CANONIQUE de saint Grégoire Thaumaturge, II, 444 et suiv.

ÉPITRES CANONIQUES de saint Basile le Grand : première, IV, 458 et suiv.; seconde, 465 et suiv.; troisième, 472 et suiv.

IV siècle. ÉPITRE CANONIQUE de saint Grégoire de Nysse adressée à Létoius, évêque de Mélitine, VI, 155 et suiv.

ÉPITRES CANONIQUES des Pères grecs. Commentaires de Zonare sur ces épîtres, XIV, 157.

ÉPITRES DÉCRÉTALES. Voyez *Décrétales*.

ÉPITRES SYNODALES écrites à l'empereur Léon pour la défense du concile de Chalcédoine, recueillies par Épiphane le scholastique, XI, 102.

397. ÉPITRE DE MANICHÉE, intitulée *Du fondement*; livre de saint Augustin contre cette épître, IX, 338.

ÉPREUVES. Épreuve du feu rapportée par Rufin d'Aquilée, VII, 474. — Saint Grégoire de Tours fait mention de l'épreuve du feu, XI, 374. Épreuve du feu acceptée par Éphrem, patriarche d'Antioche, 701. — Épreuves du feu et de l'eau, et autres appelées *Jugements de Dieu;* prières à ce sujet, XII, 186. Traité d'Agobard contre ces superstitions, 373. Témoignages de Raban Maur, 468, 469. Hincmar de Reims prend la défense de ces épreuves, 468. Thietberge prouve son innocence par l'épreuve de l'eau bouillante, 574. Gothescalc s'offre de s'exposer à l'épreuve de l'huile bouillante, 594. Hincmar de Reims prend la défense de ces épreuves, 662. Traité de l'épreuve de l'eau froide par Hincmar de Reims, 678, 679. — Épreuve du fer chaud pour découvrir un crime, XIII, 55, 507, 508; pour prouver la vérité de la religion chrétienne, 63; assurer la vérité d'une relique, 533. Épreuve de l'eau chaude pour un cas semblable, 525. L'épreuve de l'eau chaude était encore en usage en Flandre à la fin du XIe siècle, 596. Cérémonies qui s'observaient à l'épreuve de l'eau froide; cette épreuve est défendue par un concile de Worms, 666. Épreuve par le feu ordonnée dans un concile de Tours, 745. Comment les 928.
épreuves par l'eau ou par le feu se faisaient en Angleterre suivant les canons du concile de Gratelean, 745 et 746. — Épreuves du fer chaud et autres condamnées par Yves de Chartres, XIV, 108, 114, 116, 117, 120. Manichéens éprouvés par le jugement de l'eau exorcisée, 200. Témoignage de Robert Pullus, sur les épreuves du feu et de l'eau chaude, 396. Exorcismes qui précédaient l'épreuve du feu, 513. Épreuve du fer chaud ordonnée par un concile de Mayence, 1041. Voy. *Eau*.

ÉPREUVES MONASTIQUES. Lettre de Théodore Balsamon sur ce sujet, XIV, 828. Lettre du pape Innocent III, 966.

EPTENACH, abbaye au diocèse de Trèves. Chronique de cette abbaye composée par Adelhaire; elle n'a pas été imprimée, XII, 883.

ÉQUICE, évêque d'Hippozarrhites, déposé V. 540
pour ses crimes, VIII, 538 et 541.

ÉQUICE, évêque à qui le pape saint Simplice écrit, X, 402.

ÉQUICE, père de saint Maur, disciple de saint Benoît, XI, 157.

ÉQUICE (Saint), père de plusieurs monastères dans l'Abruzze. Sa Vie et ses miracles dans les Dialogues de saint Grégoire le Grand, XI, 473, 474.

ÉQUILIBRE de Julien le Pélagien, IX, 552.

ÉQUINOXE. Lettre du Vénérable Bède sur l'équinoxe du printemps suivant le calcul d'Anatolius, XII, 5. — Traité des solstices et des équinoxes par Pandulfe, moine du Mont-Cassin, XIII, 495.

ÉQUIVOQUE. Y a-t-il de l'équivoque dans les paroles de Judith? I, 101. — Les équivoques sont condamnées par Tertullien, II, 73.

ÉRACLE ou ÉVÉRACLE, évêque de Liége, 959.
succède à Baldric. Temps de sa mort. Ses 971.
Lettres à Rathérius, évêque de Vérone. Re-

lation d'une guérison miraculeuse opérée sur lui-même par l'intercession de saint Martin, XII, 844. — Notger lui succède, XIII, 39. — [Sa Vie, par Régnier, moine de Saint-Laurent de Liége, XIV, 796.] (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 335 et suiv.)

ÉRACLIUS. Voyez *Héraclius.*

V siècle. ÉRACLIUS, prêtre d'Hippone, désigné pour succéder à saint Augustin, IX, 20 et 174. Ses discours, 243.

ÉRANISTE, titre que Théodoret a donné à un de ses ouvrages. Ce que signifie ce
447. titre, X, 79. A quelle occasion et en quel temps cet ouvrage a été composé, 79 et 80. Il est divisé en trois dialogues : analyse de ces dialogues, 80 et suiv.

ÉRARD, moine bénédictin, auteur de quelques ouvrages perdus. (Voyez *du Pin.*)

ÉRASISTRATE, évêque de Corinthe, refuse de se soumettre à l'évêque de Thessalonique, X, 206.

ÉRASME (Didier), savant célèbre. Son édition des œuvres de saint Irénée, I, 530; — de celles d'Origène, II, 255 ; de celles de saint Cyprien, 382. Ses Scholies sur le livre de Lactance intitulé : De l'Ouvrage de Dieu, 520. — Son édition des œuvres de saint Hilaire de Poitiers, IV, 88; de celles de saint Basile, archevêque de Césarée, 545. Érasme rejette le Commentaire de saint Basile sur Isaïe, 376; et une grande partie du livre de ce saint docteur sur le Saint-Esprit, 419. Son édition des œuvres de saint Athanase, 230; — de celles de saint Ambroise, V, 583. — Sa version de quelques opuscules de saint Jean Chrysostôme, VII, 436. Préface de cet auteur sur les ouvrages de saint Jérôme, 648. Son édition des œuvres de saint Jérôme, 708, 709; — de celles de saint Augustin, IX, 815; — du livre de Gennade, des Écrivains ecclésiastiques, X, 601. — Son jugement sur l'écrit d'Alger, scholastique de Liége, touchant l'Eucharistie, XIV, 384.

ERCANRAD. Voyez *Erchanrad.*

ERCHAMBALD ou ERGAMBALD, abbé de Saint-Trutpert, auteur de quelques écrits. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 225 et suiv.)

ERCHAMBALD, évêque de Strasbourg. V. *Erkembald.*

835 ERCHAMBERT, évêque de Frisingue, succède à Hitton son oncle. Ouvrages qui nous restent de lui, XII, 440. [Fragment de son Histoire des rois de France et des maires du palais, 440.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 128 et suiv.)

ERCHANRAD, évêque de Paris. Sa mort; 853.
Énée lui succède, XII, 600.

ERCHANRAD, évêque de Châlons-sur- 868.
Marne. Sa mort; Willebert lui succède, XIII, 700.

ERCHEMPERT, moine du Mont-Cassin. 887.
Son illustre naissance. A quelle occasion il se fit moine. Il est député au pape Étienne, pour l'engager à obliger Athenulfe de rendre ce qu'il avait pris au Mont-Cassin. On ignore le temps de sa mort, XII, 779. Sa Chronique ou Histoire des Lombards, 779 et 780. Ses autres écrits; ils n'ont pas été imprimés, 780.

ERCHINFROID, troisième abbé de Molck, XI siècle.
écrit l'Histoire du martyre et des miracles de saint Colman, XIII, 138, 139. On ne connaît point d'autre ouvrage de lui, 139.

ERCHONVALD (Saint). Voyez *Erchenwald* (saint).

ÉREBERT, chancelier du roi Conrad, 1148.
l'accompagne à la croisade, XIV, 525.

ÉRECHTE, évêque d'Antioche de Pisidie, V siècle.
cité par Timothée Élure comme père. Ce qu'on trouve de ses écrits; il était eutychien, X, 406.

ÉRECTIONS D'ÉVÊCHÉS. Canon sixième du concile de Sardique, III, 486. — Canons quarante-deuxième et quarante-troisième du troisième concile de Carthage, VII, 724. 397.
Canon quarante-sixième, 725. — Règlement du concile général de Carthage, VIII, 543.

ÉREMVOLF, hérétique, condamné par S. 407.
Boniface, archevêque de Mayence, XII, 47.

ÉRÈSE et non CRÈSE, évêque de Placie ou Plata, au concile de Néocésarée, II, 640.

ERFORT, ville de Thuringe. Saint Boni- 741.
face y établit un évêché, XII, 47. — Concile 1074.
tenu en cette ville par Sigefroi, archevêque de Mayence, XIII, 356. Autre concile tenu 932.
en cette ville, 746.

ERGEMBALD. Voyez *Erchambald.*

ERHARD (Saint). Son corps levé de terre 1052.
par le pape saint Léon IX, XIII, 202.

ERHENWALD (Saint) ou ERCHONVALD, évêque de Londres. Sa Vie écrite par Gotzelin, moine de Cantorbéry, XIII, 551 et XIV, 233.

ÉRIARTH, moine coupable d'homicide, IX siècle.
Pénitence que lui impose le pape saint Nicolas I, XII, 584.

ÉRIGÈNE, surnom donné à Jean Scot, écrivain du IXe siècle, XII, 605. Voyez *Jean Scot* ou *Érigène*.

ÉRIPHIUS, à qui S. Sidoine écrit, X, 389.

ERKEMBALD ou ARCHEMBOLD, évêque de Strasbourg. Ce qu'on sait des circons-
965. tances de sa vie, XII, 883. En quelle année il succède à Uthon, qui l'avait fait son coadjuteur, XII, 883. Son poème sur les évêques de Strasbourg. Ses autres écrits, 884. (Voy. son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 467 et suiv.)

ERLEBALD, comte, usurpateur de quelques terres de l'Église de Reims, excommunié et déchargé de l'excommunication, XIII, 744.

XII siècle. ERLEBOLD, se fait moine à Saint-Laurent de Liége, puis passe à Stavelo, dont Wibald, son frère, était abbé, XIV, 525.

IX siècle. ERLEGAUDUS, prêtre interdit par Wenillon, archevêque de Sens. Lettre de Loup de Ferrières en sa faveur, XII, 505.

ERLUIN, premier abbé de Gemblours. Sa Vie écrite en vers par le moine Riquier. Il n'en reste que peu de chose, XII, 883. —
1012. Sa mort. Albert lui succède, XIII, 142.

ERLUIN, évêque d'Arras et de Cambrai. Gérard lui succède, XIII, 159.

ERME ou ERMINON (Saint), évêque et abbé de Lobes, auteur d'un poëme sur les vertus de saint Usmar. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome IV, p. 62 et suiv.)

ERMEMBERT, archevêque de Bourges. Le pape Adrien lui accorde l'usage du pallium, XII, 140.

[ERMENGARDE ou ERMENGAUD, abbé de Saint-Gilles. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, XIV, 807. Son traité contre les Vaudois, 807 et 808. Editions de ce traité, 809.]

866. ERMENRIC, abbé d'Elvangen. Temps de sa mort. Il compose la Vie de l'ermite Sole et quelques vers à sa louange. Sa Vie de saint Hariolphe, premier abbé d'Elvangen. La Vie de saint Magne, premier abbé de Fuesen, qu'on dit qu'il a retouchée, est l'ouvrage d'un imposteur, XII, 554. — Est-elle différente de celle qui est attribuée à Othlon, moine de Saint-Emmeramn, XIII, 282, 283. (Voyez l'article d'Ermenric dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 324 et suiv.)

IX siècle. ERMENRIC, moine de Richenow. Son traité de Grammaire. Ses autres écrits, XII, 555.

865. ERMENTAIRE, abbé de Hermoutier en Poitou. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, XII, 552, 553. Son Histoire de saint Philibert, 553. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 315 et suiv.)

ERMENTHÉE, évêque d'Orléans. Sa mort. 970.
Arnoul, son neveu, lui succède, XII, 894.

ERMENTRUDE, dame noble. Son testament par lequel elle fait une donation à l'église de Saint-Symphorien, diocèse de Meaux, du pain et du vin nécessaires pour les oblations, XIII, 21.

ERMINON (Saint) ou ERME. Voyez *Saint Erme*.

ERMITE. Traité de la Préférence que l'on doit à la vie érémitique : ouvrage de saint Nil, solitaire du Sinaï, VIII, 211. — Livre de la Vie érémitique, ouvrage faussement attribué à saint Augustin, IX, 64. — Ermites 646.
vagabonds que le concile de Tolède ordonne d'enfermer dans des monastères, XII, 921. Canon du concile Quinisexte ou *in Trullo*, 962.

ERMOLDUS NIGELLUS. Ce qu'on sait des IX siècle.
circonstances de sa vie, XII, 335, 336. Son poëme en l'honneur de Louis le Débonnaire, 336, [se trouve traduit au tome IV des Mémoires relatifs à l'Histoire de France, par M. Guizot, 336.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*. t. I, p. 520 et suiv., et le Supplément, t. XI, p. *xiv*.)

[ERNESTI (Jean-Chrétien-Gotlieb). Sa dissertation sur les Commentaires de Procope, XI, 179.]

[ERNOLF, évêque de Saintes : sa déposition, XIII, 295.]

ERREUR. De l'origine de l'erreur, second livre des Institutions de Lactance, II, 498, 499. — Pensée d'Eusèbe de Césarée sur les erreurs où tombent les justes, III, 238, 239. — Doctrine de saint Chrysostôme contre les hérétiques et leurs erreurs, VII, 427 et suiv.

ÉRUDITION. Livres des Mélanges d'érudition théologique faussement attribués à Hugues de Saint-Victor, XIV, 356. Éruditions didascaliques par le même, 353, 354.

ERVIGE, roi des Goths en Espagne. Let- 683.
tre que lui écrit le pape Léon II pour l'informer des décrets du concile de Constantinople contre les Monothélites, XI, 785. Il 680.
avait été désigné par Wamba, 794, et XII,
956. — Il assemble un concile à Tolède, où 680.
il fait confirmer son élection, XII, 956, 957.
Autre concile de Tolède où il propose divers 683.
règlements, 957, 958. Autre pour adhérer 684.

au sixième concile général contre les Monothélites, 958, 959.

1177. [ERVISE ou ERNISE ou ERNEST, abbé de Saint-Victor. Son mauvais gouvernement, XIV, 997, 998. Il se démet par force, 698. Lettres relatives à cet événement, 710. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, 709. Sa lettre à Odon, cardinal diacre, 709 et 710. Lettre de Pierre, cardinal de Saint-Chrysogone, à cet abbé, 749. Lettre de Roger, abbé de Saint-Euverte, à Ervise, 781.]

ÉSAU, fils d'Isaac. Ce qu'en pensait saint Basile, IV, 375. — Sermon de saint Césaire d'Arles sur Jacob et Ésaü, XI, 129.

ESCIDUS. Voyez Théodore, surnommé *Escidus*.

II siècle. ESCLAVES. Doctrine de saint Ignace, I,
IV siècle. 386; de saint Ambroise, V, 409. — Canon
IV siècle. quatre-vingt-deuxième apostolique, II, 587.
Canon cinquième d'Elvire, 605. — Lois de
16 et 321. Constantin en faveur des esclaves, III, 144.
Canon troisième du concile de Gangres, 517.
[Nom des maîtres donné aux esclaves, V,
391. 631.] — Loi de Théodose sur la liberté des
401. esclaves, VI, 371. — Règlement d'un concile général de Carthage, VIII, 538. — Témoignage de saint Léon sur l'ordination des esclaves, X, 262. Ordonnance semblable du pape saint Gélase qui défend de recevoir les esclaves dans les monastères sans le consentement de leurs maîtres, 503. Canon semblable du concile de Chalcédoine, 697. Dispositions du concile d'Agde sur les esclaves des églises, 737. Canon du premier concile d'Orléans sur les esclaves réfugiés dans les églises; sur ceux ordonnés à l'insu de leur maître, 744. — Ordonnances de saint Grégoire le Grand touchant les esclaves, XI, 506. Lois qu'il cite touchant les esclaves, 532. Témoignage de saint Isidore de Séville touchant les esclaves, 723, 724. Témoignage de saint Théodore, archevêque de Cantorbéry, 798. Canons du concile d'Épaone, 815 et 817; de Lérida, 825; du quatrième d'Orléans, 862; du troisième de Paris, 883; du premier de Mâcon, 895; du deuxième de Mâcon, 897. — Agobard, archevêque de Lyon, défend aux chrétiens de vendre des esclaves chrétiens aux Juifs et de souffrir que les Juifs en vendent, XII, 366. Louis le Débonnaire défend de baptiser les esclaves des Juifs sans le consentement de leurs maîtres, 367. Réponse de Raban sur la question s'il est permis de prier pour un esclave fugitif mort dans sa fuite, 465. Dispositions d'un concile de Reims à l'égard des esclaves, 915; de trois conciles de Tolède, 920, 934. Canon d'un concile de Sara- 1179.
gosse, 959; — du troisième de Latran, qui défend aux Juifs et aux Sarrasins d'avoir des esclaves chrétiens, XIV, 1142.

ESDRAS, prêtre, prophète et docteur de la loi. Sa vie, I, 62 et suiv. Sa famille. Il est mené en captivité; il étudie la loi, 62. Il re- Avant J.-C. 467.
vient à Jérusalem avec Zorobabel, retourne à Babylone et obtient du roi Artaxercès des lettres de retour, 62 et 63. Esdras retourne à Jérusalem suivi d'un grand nombre d'Israélites. Douleur d'Esdras en apprenant que plusieurs Juifs avaient des femmes étrangères; il les oblige à les renvoyer, 63. Il instruit et console le peuple, 63 et 64. Il assiste à la dédicace des murs de Jérusalem; il meurt, 64. Esdras est l'auteur du premier des livres qui sont sous son nom. Première objection contre ce sentiment et réponse: l'auteur de ce livre était présent à l'ambassade des officiers du roi de Perse à Jérusalem. Réponse: Esdras est venu de Babylone à Jérusalem une première fois avec Zorobabel. Il a donc pu répondre aux officiers du roi de Perse; d'ailleurs il est ordinaire à un historien de parler au nom de sa nation, 66. Seconde objection: on trouve dans le livre d'Esdras un dénombrement, mais à le bien considérer, le dénombrement d'Esdras n'est pas la copie de celui de Néhémias, 67. [Voyez 67, note 1, et 66, note 7.] Sommaire du premier livre d'Esdras. Néhémias auteur du deuxième livre, 67. Réponse aux objections, 67 et 68. Sommaire de ce livre, 68. Le troisième livre d'Esdras était le premier chez les Grecs. Les Latins ne le mettaient que le troisième et l'ont mis ensuite hors du rang des Écritures canoniques, 68, 69. Grande autorité du troisième livre chez les Pères grecs et latins. Ce livre rejeté comme apocryphe par saint Jérôme, 69. L'auteur de ce livre est très-ancien, mais différent d'Esdras, 69 et 70. Ce livre est suspect de fausseté, 70 et 71. Le quatrième livre qui porte le nom d'Esdras a été cité par les anciens, 71. [Versions éthiopienne et arabe de ce livre, 71. Sentiment de M. Lawrence sur les interpolations faites à ce livre et sur l'auteur du livre, 71 et 72.] Ce livre ne se trouve dans aucun canon de l'Église, 72; il est l'ouvrage d'un imposteur, 72 et 73. L'auteur de ce livre a écrit depuis la venue de Jésus-Christ, 73. [Il a écrit en Syrie ou en

Palestine, entre l'an 260 et 268. Voyez le beau travail de M. Le Hir sur le IVe livre d'Esdras, dans les t. XI et XII des *Études religieuses*, par les Jésuites.] Quelques autres écrits faussement attribués à Esdras : deux cent quatre volumes. Statuts, 74. Apocalypse, 75. Examen de l'opinion qui fait Esdras restaurateur des divines Écritures, 75 et suiv. Cette opinion tire son origine du prétendu quatrième livre d'Esdras, 75. Quelques anciens auteurs ont suivi cette opinion tirée du faux Esdras, 75 et 76. D'autres ont cru qu'Esdras n'avait fait que corriger les exemplaires de la Bible, 76, 77. L'opinion introduite par le faux Esdras est sans fondement, 77. Elle est absolument fausse, 77 et suiv. En quel sens on peut dire qu'Esdras est le restaurateur des Écritures, 79, 80. Quels changements il y a faits, 80 et suiv. Changement des caractères hébreux en caractères chaldéens, 80. Esdras est reconnu pour auteur de ce changement, 80 et 81. [Voyez aussi p. 80, note 4.] C'est sans fondement qu'on lui atribue l'invention des points-voyelles, 81, 82. Il n'est point l'auteur de la division des livres sacrés en versets, 82, 83. [Note sur l'époque de la division en versets, 82, note 1.] Il ne l'est pas non plus de la division de ces mêmes livres en chapitres, 83. [Note sur l'époque de la division en chapitres et sur les autres divisions de la Bible chez les Juifs, 83, note 5.] On conjecture qu'Esdras est l'auteur des quatre livres des Rois, 56 et suiv. On lui attribue aussi, mais avec moins de vraisemblance, les Paralipomènes, 61. — Origène avait travaillé sur les deux livres d'Esdras, II, 153. — Troisième livre d'Esdras cité par Eusèbe, III, 266; — et par saint Basile, IV, 497. Témoignages de saint Basile, 498; — et de saint Ambroise sur Esdras, V, 405, 493, 494, 524, 573. — Troisième livre d'Esdras cité par saint Grégoire de Nysse, VI, 225. — Quatrième, cité par Vigilance, VII, 608. — Troisième cité par saint Augustin, IX, 569. — Théodoret a cru qu'Esdras avait rétabli les saintes Écritures par l'inspiration du Saint-Esprit, X, 37. — Au VIIe siècle on croyait qu'au retour de la captivité, Esdras ayant retrouvé tous les livres saints brûlés, il les avait rétablis de mémoire, XI, 668 et 712. — Commentaire du Vénérable Bède sur le livre d'Esdras, XII, 8. Le commentaire de Raban Maur sur le livre d'Esdras ne se trouve plus, 469.

404. ESPAGNE. Saint Épiphane prouve que saint Paul a été en Espagne, VI, 428. Saint Éphrem admettait, d'après la version Syriaque, que les captifs de Jérusalem avaient été transportés jusqu'en Espagne, 447.] —Le pape saint Innocent combat les abus et le schisme de l'Église d'Espagne, VII, 506, 509, 510. Lettre du pape Zozime à tous les 417.
évêques des Gaules, de l'Espagne et de l'Afrique, 534, 535. — L'Espagne exposée en proie aux Vandales et aux Alains, X, 448. Concile d'Espagne au sujet de Silvain, évêque de Calahorra, 338, 339. — Lettre du pape saint Léon II aux évêques d'Espagne, XI, 784, 785; — du pape Adrien, XII, 136.

ESPENCE (Claude d'), docteur de Paris. Son édition de l'*Elucidarium* faussement attribuée à S. Anselme de Cantorbéry, XIV, 35.

ESPÉRANCE. [Traité de la Foi, de l'Espérance et de la Charité, par saint Zénon de Verceil, VI, 247.] — Discours sur ce sujet faussement attribué à saint Chrysostôme, VII, 287. — Manuel à Laurent, ou traité de la Foi, de l'Espérance et de la Charité, par saint Augustin, IX, 258 et suiv. — Traité d'Agobard, XII, 376, 377. Ce que dit saint Paschase Radbert de l'espérance, 541, 542.

[ESPINOSA (Antoine). Son édition des écrits du B. Martin, chanoine de Saint-Isidore de Léon, XIV, 833.]

ESPIONS, envoyés par les Israélites dans la Terre promise. Discours de saint Césaire d'Arles sur ce sujet, XI, 131.

ESPRIT-SAINT. Doctrine [de saint Clé- II siècle.
ment pape, I, 353]; de Théophile d'Antioche, 480. [Voyez 480, note 2]; de saint Athénagore, 485; de saint Irénée, 522, 523; de saint Hippolyte, 638, 639; — d'Origène, II, 165, 214; de saint Cyprien, 350; de saint Denis d'Alexandrie, 449; de saint Grégoire le Thaumaturge, 441; du pape saint Denis, 449; de saint Athénagore, martyr, 464. Lactance est-il coupable d'erreur sur le Saint-Esprit? 516. Saint Pamphile en est-il lui-même coupable? 527. — Doctrine d'Eusèbe de Césarée, III, 275, 276. — Saint Athanase prouve la divinité du Saint-Esprit, IV, 131, 132. Livre de saint Athanase sur la Trinité et le Saint-Esprit, 146. Doctrine de saint Athanase, 201 et suiv. Livre du Saint- IV siècle.
Esprit, ouvrage de saint Basile le Grand, 519 et suiv. Homélie sur le Saint-Esprit, faussement attribuée à saint Basile, 489. Doctrine de saint Basile, 387, 391, 392, 422 et 505 et suiv. Erreur des Macédoniens, 594. Divinité du Saint-Esprit établie dans

un concile d'Alexandrie en 362, 589 ; et dans celui d'Icone par saint Amphiloque, 605. Illusion des Messaliens, 645. — Doctrine de saint Cyrille de Jérusalem, V, 69. Discours de saint Grégoire de Nazianze sur le Saint-Esprit, 233, 234. Ce qu'il pense de la conduite de saint Basile dans la controverse sur la divinité du Saint-Esprit, 252. Ce qu'il enseigne touchant le Saint-Esprit dans son poëme théologique, 285. Doctrine de saint Grégoire de Nazianze sur le Saint-Esprit, 316, [317. Doctrine de saint Amphiloque, 366. Trois livres sur le Saint-Esprit, par saint Ambroise, 475 et suiv. Autre livre sur le Saint-Esprit qui lui est faussement attribué, 511. Sa doctrine, 534 et suiv. Livre du Saint-Esprit, ouvrage de Didyme l'Aveugle, 607 et suiv. Sa doctrine sur le Saint-Esprit, 616 et 629. — Livre où saint Grégoire de Nysse établit la divinité du Fils et du Saint-Esprit, VI, 166 et suiv. Discours du même sur la divinité du Fils et du Saint-Esprit, 204. [Discours du même contre les Macédoniens pneumatomaques, 205.] Doctrine de saint Grégoire de Nysse sur le Saint-Esprit, 230 et suiv. Doctrine de saint Épiphane, 429 ; de saint Éphrem, 56, [461, 464, 468, 471, 472, 475, 474, 475.] — de saint Jean Chrysostôme, VII, 83, 85, 86 et 230. Homélie sur le Saint-Esprit faussement attribuée à saint Jean Chrysostôme, 142. Deux homélies sur le Saint-Esprit faussement attribuées à Jean de Jérusalem, 502. Doctrine de saint Jérôme sur le Saint-Esprit, 661. — Expression de Synésius, VIII, 32.
siècle. Discours de saint Gaudence, évêque de Brescia, 38. Doctrine de saint Cyrille d'Alexandrie, 382. [Il admet la procession du Saint-Esprit, 349, sa divinité, 353.] Divinité du Saint-Esprit établie contre les Macédoniens et les Eunoméens, par saint Procle de Constantinople, 413 ; et par saint Isidore de Péluse, 482. [Doctrine de Théodore de Mopsueste, 20, 615, 616, 621.] — Doctrine de saint Augustin, IX, 429 et 640. [Sermon de saint Augustin sur le Saint-Esprit, 836. Deux sermons de saint Augustin sur l'invocation du Saint-Esprit. Un sermon sur le Saint-Esprit et la procession, par le même, 842.] — Doctrine de saint Léon, X, 250, 251. Sermon sur le Saint-Esprit, attribué à Salvien, mais qu'on convient être d'Arnaud de Bonneval, 377. Témoignage sur le Saint-Esprit dans la profession de foi des évêques catholiques d'Afrique, 456. Témoignage de saint Eugène, évêque de Carthage, 460. Livre de Fauste de Riez sur le Saint-Esprit, cité par Gennade, 434. Éditions qu'on en a faites sous le nom de Paschase, 437. [Sermon de Fauste de Riez sur le Saint-Esprit, 437.] Traité du Saint-Esprit, attribué à Paschase, diacre de l'Église romaine. Raisons qui décident que ce traité est de Fauste de Riez, 528, 529. Analyse des deux livres qui composent cet ouvrage, 529 et suiv. Témoignages de saint Avit, évêque de Vienne, sur la divinité du Saint-Esprit, 555 et 565. — Questions sur la procession du Saint-Esprit, ouvrage de saint Fulgence. Traité du Saint-Esprit adressé à Abragila, autre ouvrage de saint Fulgence, XI, 74. Doctrine de saint Fulgence sur le Saint-Esprit, 14, 17, 51, 71 et suiv. Doctrine de Cassiodore, 245 ; d'Anastase, patriarche d'Antioche, 362 ; de saint Grégoire de Tours, 387 ; de saint Grégoire le Grand, 459, 557, 558 ; de saint Isidore de Séville, 713 ; de saint Maxime, abbé de Chrysopolis, 765 ; — de saint Jean Damascène, XII, 85, 93 ; d'Alcuin, dans un livre de la Trinité, 73 et suiv. Son traité de la procession du Saint-Esprit, 176, 177. Autres témoignages du même, 205, 209. Question de la procession du Saint-Esprit, agitée dans deux conciles et dans une conférence devant le pape saint Léon III, 176, 177. Témoignage du même, 218 et 401 ; de Magnus, archevêque de Sens, 250, 251 ; de Leidrade, archevêque de Lyon, 252. Lettre de Smaragde, abbé de Saint-Michel, sur la procession du Saint-Esprit, 245, 254. Témoignage de saint Benoît d'Aniane, 261. Traité de Théodulphe, évêque d'Orléans, sur la procession du Saint-Esprit, 267. Témoignage de Raban, 456 ; de saint Paschase Radbert, 532. Traité de Ratramne sur la procession du Saint-Esprit, 563. Photius nie que le Saint-Esprit procède du Fils, 74, 724, 731, 734, et 974 [et suiv., 977 et suiv.]. Témoignage de Remi d'Auxerre, 758. Témoignage attribué à l'empereur Léon VI, 775. Cantique de Gerbert sur le Saint-Esprit, 905. Témoignage du sixième concile de Tolède, 920 ; du huitième concile, 932. — Hymne de Fulbert de Chartres, XIII, 88. Témoignage de saint Odilon, abbé de Cluny, 156. Plainte sur l'addition du *Filioque* au symbole, 223, 224. — Témoignage de Siméon le Jeune, 226. Fragment d'une dispute contre les Grecs, 253. Témoignage de saint Pierre Damien, 310. Anathème prononcé dans le concile de Bari, 437. Traité de Grossulan sur la pro-

cession du Saint-Esprit, 508, et XIV, 148, 149. — Procession du Saint-Esprit définie dans le concile de Frioul, XIII, 632, 633. Témoignage de saint Paulin, patriarche d'Aquilée, 633. Conférence des Français avec le pape sur l'addition *Filioque*, 641 ;— de saint Anselme sur le même sujet, XIV, 12, Témoignage d'Yves de Chartres, 123. [Des sept dons du Saint-Esprit et des sept béatitudes, ouvrage du cardinal Drogon, 249.] Hymne de Rupert, abbé de Tuy, 283. Traité de Rupert de la Glorification de la Trinité et de la procession du Saint-Esprit, 283. En quel sens Rupert a dit que le Saint-Esprit s'était incarné, 291. Réponse d'Anselme d'Haverburg aux objections des Grecs touchant la procession du Saint-Esprit, 414, 415. Traité de Hugues Étérien pour justifier le sentiment des Latins sur la procession du Saint-Esprit, 658. [Comment le Saint-Esprit est l'amour du Père et du Fils, petit traité de Richard, prieur de Saint-Victor. Sermon du même sur la mission du Saint-Esprit, 704. Hymnes pour l'office du Saint-Esprit par le moine Regnier, 796. Sermon d'Alain de Lille sur le Saint-Esprit, 870. Sermon d'Adam de Perseigne sur les dons du Saint-Esprit, 882. Pourquoi dans la liturgie aucune oraison ne s'adresse individuellement à la personne du Saint-Esprit; question de Jean aux Blanches Mains et réponse du pape Innocent III, 985, 986.]

(ESPRIT-SAINT), hôpital sous le vocable du Saint-Esprit. Le pape Innocent III protége l'hôpital du Saint-Esprit à Montpellier et lui accorde des priviléges, XIV, 956, 957.

ESPRIT. [De l'Inconstance de l'esprit humain; discours de saint Éphrem; Qu'il faut réprimer les affections dépravées de l'esprit, discours du même, VI, 497.] — [Livre de l'Esprit et du Corps, traité de saint Zénon de Verceil, VI, 274. — Nature de l'esprit de l'homme d'après saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 352.] — Livre de l'Esprit et de l'Ame, ouvrage faussement attribué à saint Augustin, IX, 286. Livre de l'Esprit et de la Lettre, ouvrage de saint Augustin, 427 et suiv. — Théodoret entend de l'air le passage de la Genèse où il est dit que l'Esprit de Dieu était porté sur les eaux, X, 27.

ESPRIT D'EAUBONNE, père capucin, détracteur selon quelques-uns de l'édition de saint Augustin par les Bénédictins, IX, 816.

ESPRITS. Deux traités des Huit Esprits de malice, ouvrage de saint Nil, solitaire du Sinaï, VIII, 212, 213. — Saint Augustin distingue deux sortes de mauvais esprits, IX, 41.

ESSÉENS. Voyez *Esséniens*.

[ESSEN, monastère d'Allemagne. Privilége que lui accorde le pape Agapet II, XII, 830.]

ESSENCE DIVINE. Erreur de Gilbert de la Porrée sur l'essence divine, XIV, 342, 343; condamnées au concile de Reims, 343. Lettre de Gauthier de Mortagne sur l'essence divine, 660. (Voyez *Nature divine*.)

ESSÉNIENS. Leur manière de vivre, suivant Eusèbe de Césarée, III, 207, 208. Les Thérapeutes étaient une espèce d'Esséniens, 210, 211. — Saint Philastre met les Esséniens au nombre des hérétiques de l'Ancien Testament, V, 173. — Esséniens, secte de Samaritains : ce qui en est dit par saint Épiphane, VI, 383. Esséniens, secte de Juifs : ce qui en est dit par saint Épiphane, 384.

IV siècl
IV siècl
IV siècl

ESTANG (le sieur de l'). Sa traduction française du Commentaire de saint Augustin sur les psaumes de la pénitence, IX, 813.

ESTERUIN, abbé de Wiremouth et de Jarou. Son histoire par le Vénérable Bède, XII, 14.

ESTHER, juive, reine des Perses et Mardochée son oncle : histoire de leur vie, I, 105 et suiv. Origine de Mardochée. Assuérus, roi de Perse, répudie Vasthi son épouse. Il épouse Esther, 105. Aman est élevé en puissance et obtient d'Assuérus un ordre d'exterminer les Juifs de ses états, 105 et 106. Esther fait un festin auquel elle invite Assuérus et Aman. Cet officier fait dresser une potence à Mardochée. Assuérus récompense la fidélité du juif Mardochée en lui faisant rendre les plus grands honneurs. Esther obtient la révocation de l'arrêt contre sa nation, 106. Aman est attaché à la potence. Assuérus permet aux Juifs de se venger de leurs ennemis. Fête solennelle établie chez les Juifs en mémoire de leur triomphe, 107. [Monument à Ecbatane en l'honneur de Mardochée et d'Esther, 107.] Assuérus, mari d'Esther, ne peut être Darius, fils d'Hystaspe, 107. Il est plutôt Artaxercès Longuemain, 107 et 108. Première preuve en faveur de ce sentiment. Circonstances qui font connaître quel était cet Assuérus, 108. [Observation sur cette preuve, 108, note 4.] Seconde preuve : Artaxercès était roi de Perse. Troisième preuve : Il régna sur 127

Avant J 471.

provinces ; l'historien Josèphe le dit expressément, 108 et 109. Quatrième preuve : Il résidait à Suse. Cinquième preuve : Il avait succédé au royaume de ses pères. Sixième preuve : On ne peut former de difficulté raisonnable sur le long règne d'Artaxercès, puisque celui de Darius souffrirait la même difficulté. Septième preuve : L'affection d'Artaxercès pour la nation juive, 109. Huitième preuve : Les faveurs qu'il lui accorda laissent à penser qu'il avait épousé une femme juive. Darius s'est déclaré pour les Juifs dès la deuxième année de son règne ; cela ne convient pas exactement à Assuérus, 109 et 110. Neuvième preuve : Ce qui est dit d'Assuérus, qu'il se rendit la terre et les îles tributaires, convient à Artaxercès. Dixième preuve : Ce prince a vécu longtemps après la captivité de Babylone. Le temple de Jérusalem subsistait lorsque ce prince monta sur le trône. Onzième preuve : Les plus anciens auteurs donnent au mari d'Esther le nom d'Artaxerxès, 110. Objection contre le sentiment qui veut qu'Assuérus soit le même qu'Artaxercès. Mardochée un des captifs de Babylone était-il en âge de faire la cour à Artaxercès, 110. Réponse. Mardochée avait pour aïeul Cis, un des captifs de Babylone, ce qui le suppose encore assez jeune pour avoir exercé des emplois à la cour d'Artaxercès, 111. [Le sentiment le plus commun de nos jours admet qu'Assuérus est Xercès, fils de Darius et père d'Artaxercès Longue-Main, 108, n. 1.] [Le livre d'Esther ne peut être rejeté comme fabuleux ou contenant des fables, 107, n. 3.] Le livre d'Esther est reçu pour canonique chez les Hébreux. Il y a quelques auteurs ecclésiastiques qui ne le mettent point dans leurs canons des divines Écritures, 111. On doit cependant le recevoir pour canonique, 111 et 112. On doit recevoir de même pour canoniques les derniers chapitres de ce livre. Objections contre la canonicité de ces additions : il est dit que Mardochée reçut des présents pour le service qu'il avait rendu, cela est contraire au premier récit. La manière dont Esther s'est présentée devant Assuérus est racontée diversement. Enfin doit-on recevoir pour Écritures divines celles qui ne sont point insérées dans le canon des juifs ? Réponse : Ces présents reçus par Mardochée pouvaient être si peu de chose qu'ils n'eussent pas été comptés, ou bien ce sont les mêmes qu'il reçut lorsqu'il fut élevé à la place d'Aman, 112. [Le roi ne demande pas si Mardochée avait reçu des présents, mais s'il avait reçu quelqu'honneur et quelque dignité, 112, note 4.] La différence du récit sur la manière dont Esther s'est présentée à Assuérus ne consiste que dans quelques circonstances omises dans un endroit, suppléées dans un autre. A l'égard du scrupule sur les livres qui ne sont pas dans le canon des juifs, il faut s'en tenir à ce que dit saint Augustin de l'autorité de l'Église sur ce point, 112. Mardochée est le principal auteur du livre d'Esther, 113, 114. Le compilateur de ce livre est inconnu, 114. Saint Jérôme a fait une version du livre d'Esther sur l'hébreu, en renvoyant à la fin les fragments qui n'en sont pas, 114 et 115. — Analyse de ce livre, 115. Saint Grégoire de Nazianze ne met pas ce livre dans le canon des livres saints. Ce qu'il en dit, V, 307. — Sentiment de Sulpice Sévère sur le temps où vivait Esther, VIII, 123. Saint Augustin cite les derniers chapitres du livre d'Esther, IX, 569. — Commentaire de Raban Maur, XII, 450, 451.

ESTONIE. Contrée du Nord, sa conversion au christianisme, XIV, 924. XII siècle.

ÉTAMPES, ville de France, [département de Seine-et-Oise.] Conciles tenus en cette ville, XIII, 426, XIV, 1075, 1111, 1119.

[ÉTAT. De l'État de l'homme intérieur, traité de Richard, prieur de Saint-Victor, XIV, 704.]

ÉTATS. Trois états à distinguer dans l'Église, selon saint Abbon de Fleury, XIII, 27.

ÉTERNITÉ. Doctrine de saint Augustin sur l'éternité, IX, 35, 106, 308 et 323.

ÉTHELBALDE, roi de Kent. Voy. *Edbald*.

ÉTHELALD, roi des Merciens. Lettre que lui écrit saint Boniface, XII, 49. — Autre lettre qu'il lui écrit conjointement avec plusieurs évêques, 50. VIII siècle.

ÉTHELBERT, roi de Kent. Comment il reçoit Augustin et ses compagnons envoyés en Angleterre par le pape saint Grégoire, XI, 437, 438. — Il se fait baptiser avec beaucoup de ses sujets, 438. Il confirme le monastère de Saint-Pierre et de Saint-Paul, établi à Cantorbéry, par saint Augustin, 910. Le pape Boniface IV lui écrit, 911. Sa mort, 913. 597. 605. 616.

ÉTHELBURGE. Voyez *Edelburge*.

ÉTHELRED, roi des Merciens. Lettre que lui écrit le pape Jean VI, au sujet de saint Wilfrid, XII, 22.

ÉTHELRED (Saint), roi des Anglais orientaux. Sa Vie par Gotzelin, moine de Cantorbéry, XIV, 233. — Autre par Osbert de Stockeclare, 408.

ÉTHELRÈDE (Sainte), vierge. Prose en son honneur, par Gotzelin, XIV, 233.

ÉTHELRÈDE II, roi d'Angleterre. [Le pape Jean XV écrit aux fidèles d'Angleterre touchant la réconciliation de ce prince avec son peuple, XII, 837.] Ce prince assemble
1009. un concile à Anham, XIV, 1035, 1036. —
[Il est reproduit dans la *Patrologie*, XIII,
1012. 413. Privilége qu'il accorde aux moines de Cantorbéry, XIV, 1036.] — Son Code de lois, 1036.

ÉTHELRÈDE, abbé de Riedval. Voyez *Aelrède*.

ÉTHELSTAN, roi d'Angleterre. Voyez *Adelstan*.

VII siècle. [ÉTHELWALD, écrit à saint Adelhme son maître, XI, 806.]

750. ÉTHELVOLD BERNICIUS confondu par Pitséus avec Éthelvold, évêque de Winchester. Ils vivaient à deux cents ans l'un de l'autre. Ses ouvrages, XII, 868. Voyez *Ethelvolfe*.

ÉTHELVOLD (Saint), évêque de Winchester, en Angleterre, est mis par ses parents au monastère de Glastemburi, où il est élevé sous la discipline de saint Dunstan. Il rétablit le monastère d'Abbenden. Il est fait évêque de Winchester. Il chasse les chanoines de sa cathédrale pour leurs désordres et met des moines à sa place. Plusieurs chanoines attentent à sa vie, XII, 867. — Sa
984. mort. Sa Vie écrite par Alfrid, son disciple. Les ouvrages que Pitseus lui attribue sont d'Ételwold, surnommé Bernicius, plus ancien de deux cents ans. On lui attribue avec plus de raison, un traité de la manière de vivre des moines de l'ordre de saint Benoît, et une traduction de la règle de saint Benoît en langue saxonne, 868. Sa Vie écrite par le moine Wolstan, XIII, 55.

VIII siècle. ÉTHELVOLFE, moine anglais, qualifié dans les manuscrits, évêque de Winchester. Son Histoire en vers des abbés et des hommes vertueux de Lindisfarne. Autres ouvrages qu'on lui attribue, XII, 128. Voy. *Ethelvold Bernicius*.

X-XI siècle. ÉTHELWERD, patrice et consul, c'est-à-dire comte. Ce qu'on sait de sa naissance et du temps où il a vécu, XIII, 43, 44. Analyse de sa Chronique. Jugement sur elle, 44.

ÉTHÉRIUS, évêque d'Antibes, XI, 306.

ÉTHÉRIUS, évêque de Lyon, XI, 517. — Saint Grégoire lui écrit. Il assiste au concile de Nanterre, 906.

ÉTHÉRIUS, disciple du prêtre Beatus, depuis évêque d'Osma, s'oppose avec son maître aux erreurs d'Élipand de Tolède. Lettre d'Élipand contre Béatus et Éthérius. 785.
Analyse de l'écrit composé par Béatus et Éthérius, où ils réfutent ses erreurs, XII, 214. Élipand après avoir retracté ses erreurs se réunit avec eux, 216, 217.

ÉTHICOPROSCOPTES, hérétiques dont parle saint Jean Damascène, XII, 69.

ETHNOPHRONES, hérétiques dont parle saint Jean Damascène, XII, 69.

ÉTIENNE (Saint), premier martyr. Fausse IV siècle
apocalypse sous son nom, I, 286. — Deux panégyriques de ce saint, par saint Grégoire IV siècle
de Nysse, VI, 200, 201. Son panégyrique, par saint Astère d'Amasée, 307, 308. [Sermon sur saint Étienne par saint Éphrem, 486.] — Homélies sur saint Étienne faussement attribuées à saint Chrysostôme, VII, 256 et 259. Trois discours sur saint Étienne faussement attribués au même, 345. Homélie sur saint Étienne faussement attribuée à Jean de Jérusalem, 502. — Deux discours attribués à saint Procle, VIII, 413. — Ses reliques V siècle
reçues à Hippone, par saint Augustin, IX, 19. — Sermons de saint Augustin en son honneur, 240 [et 836, 841.] Écrits touchant l'invention des reliques de ce saint martyr, 325, 326. — Relation de l'invention de ses reliques traduite en latin par Avitus, X, 3. Église bâtie en son honneur à Edesse, par Rabula, 144. Homélies de saint Maxime de Turin, sur saint Étienne, 321 [et 326.] — Sermon de saint Fulgence de Ruspe en l'honneur de saint Étienne, XI, 69. — Témoignage de saint Grégoire de Tours, 374. [Fragment d'un discours sur la translation du corps de saint Étienne, 811.] — Monastère VIII siècle
fondé à Rome sous les noms de saint Étienne et de saint Sylvestre par le pape Paul Ier. Priviléges qu'il lui accorde, donations qu'il lui fait, XII, 114. Hymnes de Notker le Bègue en l'honneur de saint Étienne, 766. Discours de l'empereur Léon le Philosophe, 775. Office composé par Étienne, évêque de X siècle
Liége, pour la fête de l'invention des reliques de saint Étienne, 786. — [Hymne sur l'invention de saint Étienne, par Héribert, XIII, 117.] Discours de saint Pierre Damien sur saint Étienne, 308. — Dédicace de l'église de Saint-Étienne de Caen, 330. Dis-

cours de Michel Psellus sur la translation des reliques de saint Étienne à Constantinople, 337. A quelle occasion l'abbaye de Saint-Étienne de Caen fut fondée, 411. [Fragment sur la translation du corps de ce saint Étienne à Rome, par saint Lucius, archidiacre, 602.] Deux sermons du vénérable Hildebert en l'honneur de saint Étienne, XIV, 215. — Panégyrique de saint Étienne, par Abaillard, 327 et 332. [Poëme sur le martyre de saint Étienne, par Jean, moine de Saint-Laurent, de Liége, 417.] Sermon de Nicolas de Clairvaux, pour le jour de saint Étienne, 492. [Excès qu'on commettait au XIIIe siècle à la fête de ce saint : Odon de Sully, évêque de Paris, s'efforce de les abolir, 891.] Panégyrique de saint Étienne, par Guillaume d'Auvergne, 1026. Sermon du même sur l'invention de ses reliques, 1027. Chapelle de Saint-Étienne, usurpée par les chanoines de Chemillé et rendue à l'abbaye de Marmoutier, 1082. Chapitre de Saint-Étienne à Besançon, uni à celui de Saint-Jean de la même ville et à quelle occasion, 1087.

ÉTIENNE I (Saint), pape et martyr, II, 421 et suiv. En quel temps il est élu pape. Sa mort, 481. Si l'on doit lui donner le titre de martyr. Fausseté des Actes qui portent son nom, 421 et 422. [Voyez cependant 422, note 1.] Lettres de Faustin, évêque de Lyon, et de saint Cyprien, évêque de Carthage, à saint Étienne au sujet de Marcien, évêque d'Arles, 326 et 422. Saint Étienne se laisse surprendre par Basilide et par Martial, évêques d'Espagne. Il écrit aux églises d'Arabie. Il écrit à saint Cyprien et à saint Denis d'Alexandrie sur le baptême des hérétiques, 422. Fausses décrétales qui lui sont attribuées. 423. [Éditions des écrits de ce pape et divers monuments qui le concernent, 423.] Autre lettre de saint Cyprien à saint Étienne, 329, 330. Saint Étienne dans la dispute sur le baptême des hérétiques était-il coupable d'erreur ? 331. [Voyez aussi 423, n. 7.] Lettres que saint Denis, évêque d'Alexandrie, lui écrit, 400, 406, 407. Décrétales qui lui sont faussement attribuées, VI, 87. — Discours de saint Pierre Damien sur ce pape, XIII, 308, 309.

ÉTIENNE, élu pape après la mort de saint Zacharie. N'ayant point été sacré, parce qu'il mourut le quatrième jour après son élection, il n'est point compté entre les papes, XII, 112.

ÉTIENNE II, élu pape après la mort de saint Zacharie et d'un autre Étienne qui n'est point compté parmi les papes. Il fait la paix avec Astolphe, roi des Lombards, qui peu après recommence les hostilités. Ne pouvant obtenir de secours de l'empereur d'Orient, il en demande au roi Pépin et passe en France, XII, 112. — Il sacre Pépin et ses deux fils avec la reine Bertrade, 112 et 113. Astolphe ayant été obligé de faire la paix, Étienne retourne à Rome. Il est assiégé dans Rome et délivré par les troupes de Pépin qui soumettent les villes qu'il réclamait et dont il lui fait donation. Après la mort d'Astolphe, il fait reconnaître Didier roi des Lombards avec lequel il s'arrange, 111. Mort d'Étienne, 113. Ses lettres, 113 et 114. Priviléges qu'il accorde à différents monastères, 114. Ses réponses à diverses questions qui lui furent faites à l'assemblée de Quercy-sur-Oise, 114 et 115. Jugement sur son style. [Ses écrits dans la *Patrologie*. On a de lui treize lettres, une autre lettre sur une vision et dix-neuf canons, 115.] Lettres que lui écrit saint Boniface de Mayence, 51.

ÉTIENNE III, pape, succède à Paul Ier, après une assez longue vacance du Saint-Siége successivement occupé par deux usurpateurs. Son éloge. Ses lettres au roi Pépin et aux princes ses enfants, XII, 117. Il tient un concile où l'antipape Constantin est déposé, 117 et 118. Ses lettres au sujet de l'ordination de Michel, usurpateur du siége de Ravenne. Ses lettres aux princes français pour les détourner de l'alliance avec les princes lombards. Autre lettre que le roi Didier l'obligea d'écrire contre Dodon, 118. Sa mort, 119. Jugements sur les lettres d'Étienne, 111. [Éditions de ces lettres, 119.]

ÉTIENNE IV, pape, succède à saint Léon III et ne siége que sept mois, XII, 402. — [Sa bulle pour le monastère de Farfa, 402.]

ÉTIENNE V, pape, succède à Adrien III, XII, 651. Sa lettre à l'empereur Basile, en réponse à celle que ce prince avait écrite à Adrien, 651 et 652. Lettre que Stylien, métropolitain de Césarée, lui écrit au sujet de Photius. Réponse du pape. Sa lettre à Robert, évêque de Metz, 652, à Foulques de Reims et à quelques autres évêques de France, 652 et 653. Il abolit l'impôt mis sur les prêtres qui célébraient tous les jours dans l'église de Saint-Pierre. Son discours contre les immodesties qui se commettaient à l'église. Sa mort, 653. [Lettres de ce pape

dans la *Patrologie*. Plusieurs sont nouvelles. Dans une lettre adressée à Wichingus, évêque des Slaves, il condamne l'usage de célébrer les saints mystères en langue slavonne, 653.] Différentes lettres de Foulques de Reims qui lui sont adressées, 706.

896. ÉTIENNE VI, pape, succède à Boniface, XII, 739. — Sa lettre à Foulques, arche-
897. vêque de Reims. Il tient un concile contre Florence. La faction qui lui était opposée ayant prévalu, il est étranglé dans une prison. Ses deux lettres, l'une à Arnuste, l'autre à Héribert, tous deux archevêques de Narbonne, 740. [Édition de ces deux lettres dans la *Patrologie* où elles sont suivies d'un privilége, 740. [Lettres de Foulques de Reims qui lui sont adressées, 708. Sa Vie écrite par Guillaume, bibliothécaire de l'Église romaine, XIII, 344. — Concile qu'il assemble à Rome pour faire le procès à Formose son prédécesseur, 737. Cette procédure annulée par un autre concile, 738.

ÉTIENNE VII, pape, successeur de Léon VI. Il tient le Saint-Siége deux ans, XII, 745. [On a de lui deux priviléges, 745.]

942. ÉTIENNE VIII, pape, succède à Léon VII. Ses lettres aux seigneurs de France qui refusaient de reconnaître Louis d'Outre-Mer, XII, 829. [Deux priviléges accordés par Étienne VIII, 829, note 3.]

ÉTIENNE IX, pape, nommé auparavant Frédéric, était frère de Godefroi, duc de Lorraine, XIII, 241 et suiv. Léon IX l'emmène en Italie et le fait chancelier de l'Église romaine, 241. Il l'envoie à Constantinople avec le cardinal Humbert en qualité de légat, 206, 215 et 241. A son retour de Constantinople, ayant trouvé l'empereur indisposé
1055. contre lui, il se fait moine au Mont-Cassin et
1057. après il en est élu abbé. Le pape Victor II le fait cardinal. Il lui succède et prend le nom d'Étienne IV. Il va au Mont-Cassin et fait élire Didier abbé à sa place. Légation qu'il envoie à Constantinople, 241. Ses préparatifs contre les Normands, 241 et 242. Sa
1058. mort. Ses deux lettres, l'une à Gervais, archevêque de Reims, l'autre à Pandulfe, évêque de Marsi, 242. [Recueil des lettres d'Étienne IX dans la *Patrologie* au nombre de huit. Analyse de ces pièces, 242.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VII, page 480 et suiv.)

IV siècle. ÉTIENNE, chorévêque dans la Cappadoce, au concile de Néocésarée, II, 640.

[ÉTIENNE à qui Eusèbe de Césarée adresse les deux premiers livres des Questions et solutions évangéliques, III, 243.]

ÉTIENNE Ier, évêque arien d'Antioche. Fragment historique attribué à saint Athanase au sujet de cet évêque, IV, 172. — Témoignage de Théodoret, X, 45.

ÉTIENNE II, évêque d'Antioche, à la place de Pierre le Foulon, X, 717. — Accusé de nestorianisme, il est justifié au concile de Laodicée, 718. Tué par les Eutychiens, 407 et 718.

ÉTIENNE III, évêque d'Antioche, élu pour succéder au précédent, est ordonné à Constantinople. Sa mort, X, 407.

ÉTIENNE, archevêque de Mauritanie, à qui est adressée une lettre sous le nom de saint Basile, IV, 22, 23.

ÉTIENNE DE LYBIE. Ce qui en est dit dans l'Histoire lausiaque de Pallade, VII, 489.

ÉTIENNE, évêque d'Hiéraple, assemble les évêques de la province et ordonne Sabinien évêque de Perrha, X, 667.

ÉTIENNE, évêque d'Éphèse, consent au rétablissement d'Eutychès, X, 678. Souscrit à la condamnation de Flavien et d'Eusèbe, 679. Ses plaintes au concile de Chalcédoine contre le concile d'Éphèse, 685. Il souscrit à la condamnation de Dioscore, 688. Son différend avec Bassien qui prétendait au même siége, 666. Cette affaire est traitée au concile de Chalcédoine, 694, 695. Quelques manuscrits le font rédacteur du Code des canons de l'Église grecque, 696.

ÉTIENNE, évêque de Lyon. Lettre que lui écrit saint Avit, X, 559, 568.

ÉTIENNE BARSUDAILI. Lettre que lui écrit saint Jacques, évêque de Batna, X, 641, 642.

ÉTIENNE, évêque de Larisse. Ses plaintes examinées dans un concile de Constantinople, XI, 114, 115. — Il est déposé, 841. Concile assemblé à Rome à son sujet, 841 et 842.

ÉTIENNE, évêque de Salone à qui Denis le Petit adresse son Code de canons, XI, 122.

ÉTIENNE, diacre, l'un des auteurs de la Vie de saint Césaire, évêque d'Arles, XI, 128. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome III, p. 242.)

ÉTIENNE, prêtre venu d'Afrique dans les Gaules, est chargé par saint Aunaire, évêque d'Auxerre, d'écrire la vie de saint Amateur et celle de saint Germain, XI, 323, 324. Il compose celle de saint Amateur que les Bollandistes ont donnée. On ne sait s'il a

également écrit celle de saint Germain, 324.

ÉTIENNE, accusé et convaincu d'inceste avec Palladia au concile de Lyon, XI, 817, 818.

ÉTIENNE, envoyé en Sicile en qualité de cartulaire par le pape saint Grégoire le Grand, XI, 488.

ÉTIENNE, gendre de Raymond, comte de Toulouse. Plaintes contre lui, XIII, 697.

ÉTIENNE, évêque de Népi, l'un des légats du pape Adrien II au quatrième concile de Constantinple, XIII, 702 et suiv.

ÉTIENNE, diacre et notaire. Ses fonctions au quatrième concile de Constantinople, XIII, 706 et 708.

ÉTIENNE, abbé de Lérins, XI, 506.

ÉTIENNE, évêque d'Espagne déposé, porte ses plaintes à saint Grégoire qui envoie un député pour juger cette affaire, XI, 532.

ETIENNE, évêque de Dore, envoyé par Sophrone de Jérusalem au pape Honorius pour animer son zèle contre les Monothélites, XI, 705, et XII, 924. — Il assiste au concile de Latran, où le Monothélisme est anathématisé, XII, 926. Requête qu'il présente au concile, 927. — Il fut légat du siége apostolique sous le pape Théodore, XI, 750.

ÉTIENNE HEDDI, moine de Cantorbéry. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie. Il écrit la Vie de saint Wilfrid dont il avait été le disciple, et celles de Cata ou Céadda et de Tumbert, XII, 22.

ÉTIENNE LE JEUNE (Saint), abbé du Mont-Saint-Auxence, qui répandit son sang pour la défense du culte des images sous Constantin Copronyme, XII, 322 et suiv. Sa Vie écrite par Étienne de Byzance et altérée par Métaphraste, 322. [Édition de cette Vie dans la *Patrologie*, 322.] Analyse de cette Vie, 322 et suiv. Mort du saint abbé, 324. Sa Vie n'est pas de saint Jean Damascène, 87.

ÉTIENNE DE BYZANCE, auteur de la Vie de saint Étienne martyr sous Copronyme, XII, 322. Analyse de cette Vie qui est l'originale, gâtée par Métaphraste, 322 et suiv.

[ÉTIENNE, évêque de Cahors. Le pape Pascal lui écrit, XII, 403.]

ÉTIENNE, secondicier de l'Église romaine, excommunié dans un concile pour conspiration contre le pape Jean VIII, XII, 649 et suiv.

ÉTIENNE SYNCELLE, frère de l'empereur Léon VI, est fait patriarche de Constantinople à la place de Photius, XII, 721. Lettres écrites au pape Étienne V à son sujet. Réponse du pape, 65. C'est à lui que l'empereur Léon a adressé toutes ses *Novelles* sur les matières ecclésiastiques, 774. 886.

ÉTIENNE, gendre du comte Raymond, refuse d'habiter avec sa femme. Plaintes de Raymond au concile de Tousy. Lettre d'Hincmar aux archevêques de Reims et de Bordeaux, XII, 678. 860.

ÉTIENNE, évêque de Tongres ou de Liége. Ce qu'on sait de sa personne, XII, 785; 786. Sa mort. Ses écrits. C'est le même que l'anonyme de Molck dit avoir été excellent musicien, 786. Troubles à l'occasion de l'élection de son successeur, 744. — Son Office de la Sainte Trinité inséré dans l'Antiphonaire du pape saint Grégoire, XI, 544. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 168 et suiv.) 903. 920. 920.

ÉTIENNE, évêque du Puy, désigné par Gui son oncle pour son successeur. Il se fait sacrer d'une manière irrégulière. Il est déposé dans un concile tenu par le pape Grégoire V. On croit qu'il se retira au Mont-Cassin, où il s'occupa à retoucher les Actes de saint Placide et de ses compagnons, XII, 894. Sa déposition dans le concile de Rome, 764. Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 571 et suiv.) 998.

ÉTIENNE, abbé, disciple de Macaire d'Antioche, soutient les Monothélites au sixième concile général, XII, 949. Il est chassé de l'assemblée, 950. On le convainc d'avoir engagé le moine Georges à ajouter aux Actes du cinquième concile général plusieurs Actes supposés, 953. Il demande d'être renvoyé au pape. Il est renfermé dans un monastère, 955. 680. 681.

ÉTIENNE (Saint), roi de Hongrie. Sa conversion, XIII, 145. Il invite saint Gonthier à venir le voir, 181. [Lois religieuses de ce prince, 1048, 1049. Son instruction à son fils sur la manière de bien gouverner, 1049 et suiv. — Le pape Sylvestre II lui écrit, XII, 909. Analyse de cette lettre, 909 et 910.]

ÉTIENNE, clerc de l'Église d'Orléans, l'un des deux qui se laissèrent entraîner par une femme dans l'erreur des Manichéens, XIII, 145. — Il est condamné au concile d'Orléans comme Manichéen, XIV, 1038. XI siècle.

ÉTIENNE, cardinal-prêtre, est élu pour succéder au pape Nicolas II; mais son élection n'a point d'effet, la cour impériale ne 1061.

l'ayant pas approuvée, XIII, 285. Lettre que lui écrit saint Pierre Damien, 300. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 1 et suiv.)

1069. [ÉTIENNE, cardinal, défenseur de l'Église romaine. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, XIII, 253, 254.]

ÉTIENNE DE GARLANDE, élu évêque de Beauvais. Yves de Chartres s'oppose à son élection, XIV, 91, 92. Lettres qu'il écrit à son sujet. Son élection est cassée. On élit à sa place Gualon, abbé de Saint-Quentin, 109.

XI siècle. ÉTIENNE, abbé de Saint-Laurent à Liége, auteur de quelques écrits. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 507 et suiv.)

ÉTIENNE, abbé de Saint-Airic de Verdun, auteur de quelques écrits. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 39 et suiv.)

ÉTIENNE, abbé de Saint-Urbain au diocèse de Châlons-sur-Marne. On a de lui quelques écrits. [Rondet renvoie ici à un volume et à des chiffres fautifs.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 61 et suiv.)

1096. ÉTIENNE, comte de Chartres et de Blois. Sa famille. Il part pour la croisade avec Robert, duc de Normandie. Devenu chef de l'armée qui assiégeait Antioche, il s'en sépare et revient en France. Il retourne à la croisade avec Guillaume IX, comte de Poitiers. Il est tué dans un combat, XIV, 581. Ses Lettres, 581, 587. Constitution par laquelle il abolit la coutume de piller la maison de l'évêque de Chartres après sa mort. Donation qu'il fait à l'abbaye de Marmoutier, 582. Lettre que lui écrit Yves de Chartres sur ses prétentions, 104.

1101. 1102

1136. [ÉTIENNE, roi d'Angleterre. Le pape Innocent II lui écrit, XIV, 265.]

[ÉTIENNE II, évêque d'Autun. Hugues, archevêque de Rouen, écrit contre lui au pape Eugène III, XIV, 607.]

ÉTIENNE II STÉPÉLIN, abbé de Saint-Jacques de Liége, auteur de quelques écrits. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IX, p. 522 et suiv.)

ÉTIENNE, roi d'Angleterre. Concile où il est reconnu, XIV, 1117.

1200. ÉTIENNE, grand Jupan de Dalmatie, fait tenir un concile pour soumettre ses états à l'obéissance de l'Église romaine, XIV, 1145.

ÉTIENNE HARDING (Saint), abbé de Cîteaux, né en Angleterre où il embrasse la vie monastique, passe en Écosse, puis en France, pour suivre le cours de ses études. Il fait le pèlerinage de Rome, de retour il s'arrête à Molesme. Il suit Robert et Albéric à Cîteaux dont il est fait prieur. Il en est fait abbé après la mort d'Albéric. Il tient un chapitre général de l'ordre de Cîteaux. Autre chapitre dans lequel il publie la charte de charité. Bulle du pape Calixte II qui la confirme. Il se démet du gouvernement de Cîteaux. Sa mort, XIV, 230. [Il a reçu de l'Église le titre de saint, 230, note 2.] Ses écrits. Ses lettres à Louis le Gros et au pape Honorius II au sujet d'Étienne de Senlis, évêque de Paris. Ce que c'est que la charte de charité. Ce qu'elle contient, 231. Éditions qu'on en a faites, 232. [Écrits de saint Étienne dans la *Patrologie*, 231.] (Voyez l'article de saint Étienne Harding dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 213 et suiv.)

ÉTIENNE DE BAUGÉ, évêque d'Autun. Sa vie, XIV, 304. Ses écrits. Traité du Sacrement de l'autel, 304 et 305. [Édition de ce traité dans la *Patrologie*, 305. Chartes et priviléges donnés par cet évêque. Édition de ces écrits dans la *Patrologie*, 305.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 710 et suiv.)

XII siè

ÉTIENNE DE SENLIS, évêque de Paris, encourt la disgrâce du roi Louis le Gros. Lettre d'Étienne Harding, abbé de Cîteaux, à son sujet, XIV, 231. Il est attaqué par une troupe de gens armés, 259. Lettres du pape Innocent II qui lui sont adressées, 259 et 260. Lettres de saint Bernard à son sujet, 428. [Notices sur Étienne et ses Lettres dans la *Patrologie*, 428, n. 1.] (Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 152 et suiv.)

V. 11

XII siè

ÉTIENNE DE PARIS, clerc de Paris, auteur d'un Commentaire sur la règle de saint Benoît. (Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littér. de la France*, t. XII, p. 152 et suiv.)

ÉTIENNE DE CHALMET, moine de la Chartreuse des Portes. Sa lettre aux novices de l'abbaye de Saint-Sulpice qui voulaient en sortir pour se faire chartreux, XIV, 401. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 260 et suiv.)

ÉTIENNE DE ROUEN, moine du Bec, auteur de quelques écrits. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 975 et suiv.)

ÉTIENNE D'YORK, abbé de Notre-Dame d'York, auteur de quelques écrits. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. X, p. 14 et suiv.)

[ÉTIENNE, évêque de Paris. Geoffroi, évêque de Châlons-sur-Saône, lui adresse une lettre, XIV, 420. n. 2.]

ÉTIENNE DE MURET (Saint), instituteur de l'ordre de Grandmont, en Limousin, dans la paroisse de Saint-Sylvestre. Sa naissance, son père le laisse malade à Bénévent. Il prend du goût pour la manière de vivre des religieux de Calabre, et demande au pape Alexandre II la permission d'établir un ordre dont la règle de vie y fût semblable.
173. Bulle qu'on prétend qu'il obtint du pape saint Grégoire VII. Cette bulle est supposée. Preu-
1078. ves, XIV, 575. De retour en sa patrie, il se retire au désert de Muret, en Limousin, où il fait sa profession en se consacrant à Dieu, 575 et 576. Formule de sa profession. Sa manière de vivre. Il reçoit quelques disci-
124. ples. Il reçoit la visite de deux cardinaux
189. en France. Sa mort. Le pape Clément III le met au nombre des saints, 576. Règle de saint Étienne. Elle est véritablement de lui, 576 et 577. Elle est différente de celle de saint Benoît, 577. Analyse de cette règle, 577 et 578. Éditions de cette règle, 578. Maximes et Sentences de saint Étienne, 578 et suiv. Éditions des Maximes, 578. Le livre intitulé : Doctrine ou Instruction des novices de Grandmont, n'est pas de lui. Vie de saint Étienne écrite par Étienne de Lisiac, 580. [Notice sur saint Étienne, sa vie et ses écrits dans la *Patrologie*, 575, note 1.] (On peut voir sur cet article une lettre d'un religieux de Grandmont, imprimée dans le *Journal de Verdun* en 1766, juillet, p. 37 et suiv. et août, p. 126 et suiv.) — Fondation de l'ordre de Grandmont par saint Étienne, fils du vicomte de Thiers, XIII, 353. — [Saint Étienne de Grandmont canonisé par le pape Clément III, XIV, 939. [Lettre que ce pape écrit à ce sujet à Gérald, prieur de Grandmont, 939.]

139. ÉTIENNE DE LISIAC, quatrième prieur de Grandmont, écrit la Vie de saint Étienne de Muret, XIV, 580. (Cela est contredit dans le *Journal de Verdun* 1776, août, p. 133.) [Édition de cette Vie dans la *Patrologie*, 580.]

ÉTIENNE DE LANGTON, archevêque de Cantorbéry. Concile qu'il tient à Lambyt, XIV, 1148. Ses quatre livres de la Vie de saint Thomas de Cantorbéry, 679. [Son élection occasionne de grands démêlés entre Jean, roi d'Angleterre et le pape Innocent III, 1008.]

[ÉTIENNE, abbé de Sainte-Geneviève, 1203.
puis évêque de Tournai. Sa vie, XIV, 877, 878. Il fut disciple de Roger, abbé de Saint-Euverte, dans le diocèse d'Orléans, 750. Ses écrits. Son Commentaire sur Gratien, 878. Ses Lettres. 878 et suiv. Édition de ses écrits dans la *Patrologie*, 881.]

ÉTIENNE (Henri), imprimeur. Son édition de deux ouvrages de saint Justin avec une version latine, I, 445.

ÉTIENNE (Robert), imprimeur, fils du précédent. Son édition des œuvres de saint Justin, I, 445. — Ses éditions de la Préparation évangélique; de la Démonstration évangélique, III, 313; de l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe, 315. — Son édition d'Eusèbe, de Socrate, de Sozomène, de Théodore le Lecteur et d'autres historiens grecs, XI, 105. Son édition de l'Histoire ecclésiastique d'Évagre, 420. — [Son édition du traité de la Trinité de Richard, prieur de Saint-Victor, XIV, 701.]

ÉTIENNE (Robert) LE JEUNE, fils du précédent. Sa traduction française de la Lettre de saint Grégoire de Nysse sur les pèlerinages de Jérusalem, VI, 259.

[ÉTIENNE (Sérénice). Son édition du livre de la Patience par saint Cyprien, II, 384.]

ÉTINCELLES ou Sentences des Pères orthodoxes recueillies par Défenseur, moine de Ligugé, XI, 813. — Étincelles ou Lieux communs sur les vertus et les vices, attribués au Vénérable Bède, XII, 12. Livre des Étincelles composé des Sentences des Pères, ouvrage attribué à Alvar, prêtre de Cordoue, 522.

ÉTOILES. Étoile qui apparut aux Mages. Ce qu'en pensait Eusèbe, III, 273, 274; — [saint Éphrem, VI, 453;] — saint Jean Chrysostôme, VII, 215 et 359. — Tradition peu fondée que rapporte saint Grégoire de Tours, XI, 372. — Opuscule sur les Étoiles, faussement attribué à saint Jean Chrysostôme, VII, 335.

ÉTOLE. Canon d'un concile de Brague qui défend aux prêtres de célébrer la messe sans étole, XII, 941.

ÉTRANGERS. Comment les recevait le saint abbé Apollon en Égypte, VII, 474.

ÉTRENNES. Discours de saint Astère IV siècle.
d'Amasée contre les étrennes, VI, 295. —

IV siècle. Discours de saint Jean Chrysostôme contre les étrennes, VII, 53.

ÊTRES. Discours de saint Augustin sur les êtres, IX, 169 et 195. — Lettre de Mamert Claudien sur la différence des êtres spirituels et des êtres corporels, X, 354.

IV siècle. ÉTUDE. Avantage de l'étude des livres saints sur celle des livres profanes, V, 309.
376. — Loi de Gratien sur les études, VI, 360. — Sentiment de saint Augustin sur les études,
XII siècle. IX, 26, 27. — Études négligées en Angleterre, rétablies par saint Dunstan et saint Ethelwold, XIII, 59. Plan d'études proposé à un évêque par Théophylacte, archevêque d'Acride, 555. — Plan d'études donné à un jeune homme par Wibalde, abbé de Stavélo, XIV, 531. Étude des livres profanes. Voyez *Lectures*.

ÉTUDIANTS. Traité de la discipline des étudiants, ouvrage attribué à Boëce, mais qui certainement n'est pas de lui, X, 664.

ÉTYMOLOGIES. Traité de saint Isidore de Séville sur les étymologies, XI, 711 et suiv.

309. EUBULE (Saint), martyr de la Palestine, III, 13.

EUCARPE, ami de saint Nil, solitaire de Sinaï. Traité à Eucarpe, ouvrage faussement attribué à saint Nil, VIII, 215.

EUCHARISTICON de saint Ennode, évêque de Pavie. Ce que c'est, X, 575.

I siècle. EUCHARISTIE. Doctrine [de saint Clément, pape, sur l'eucharistie, I, 349, 354]; [de saint Aberce, évêque, 449, n. 1]; de saint Ignace, 375, 377, 378, 385. [Doctrine de saint
II siècle. Méliton, 454.] Témoignage de saint Justin, 427, 442. Doctrine de saint Irénée, 525. [Doctrine d'un anonyme, 540, 541; d'un au-
III siècle. tre anonyme, 542.] Doctrine et témoignage de Clément d'Alexandrie, 599, 600, 604. Doctrine de saint Hippolyte, 616, 640; — de Tertullien, II, 75, 76; d'Origène, [156, 157], 239, 240 [et 647]; de saint Cyprien, 281, 323, 328, 366, 367, 368. Témoignage de saint Denis d'Alexandrie, 403, 407, 411, 417. — Témoignages tirés des Actes de saint Théodote, III, 15; et de saint Saturnin, 20, 21, 22; du poëte Juvencus, 117; de Macarus Magnès,
IV siècle. 153, [156, n. 1.] Doctrine d'Eusèbe de Césarée, [250], 292, 293. [Au temps d'Eusèbe de Césarée, on recevait la sainte eucharistie
IV siècle. tous les dimanches, 251.] — Témoignage et doctrine de saint Hilaire de Poitiers, IV, 75, 76; [de saint Athanase, 154, 155, 157, 154,
372. 161, 162, 165]. Lettre de saint Basile le Grand à une dame nommée Césarie sur l'usage de la communion eucharistique, 446, 447. Doctrine de saint Basile, 406 et 522; — de saint Cyrille de Jérusalem, V, 75 et suiv. Témoignage de saint Optat, 136, 137. Doctrine de saint Pacien, 169, 170; de saint Grégoire de Nazianze, 329 et suiv. Présence réelle, 329 et suiv. L'eucharistie est un vrai sacrifice; qualités de ceux qui l'offrent, 330. Pour qui offert, 331. Réponse aux objections contre le dogme de la présence réelle, 332. Cérémonies qui accompagnent la consécration eu- 387.
charistique expliquées par saint Ambroise dans son Traité des mystères, 462 et suiv. Preuves de la présence réelle, 463, 464. Doctrine de l'auteur des six livres des sacrements attribués à saint Ambroise, 465. Doc- IV siècl
trine de saint Ambroise, 556 et suiv. [Témoignage de saint Amphiloque, 675. Doctrine et témoignage de Didyme l'Aveugle, 629 et 631.] — Témoignage et doctrine de saint Éphrem, VI, 53 et 62 [443, 446, 447, 458 et suiv., 463, 488, 490, 494, 495, 498, 514.] Doctrine de saint Grégoire de Nysse, 242 et suiv.; de saint Épiphane, 431. — Témoignages IV
de saint Chrysostôme sur l'eucharistie, VII, 3, et V siècl
44, 71, 72, 81, 82, 112, 187, 196, 232, 247, 248, 299, 314. Sa doctrine, 396 et suiv.; sur la présence réelle, 396, [753]; sur le saint sacrifice, 399, 400; sur les dispositions à y apporter, 400, 401. Réponses à quelques objections de ceux qui nient la présence réelle, 401 et suiv. Doctrine de saint Jean Chrysostôme sur les dispositions à la communion, 403, 404; sur la fréquente communion, 404 et suiv.; sur les communions indignes, 407 et suiv.; sur la liturgie, 409 et suiv. Témoignage de l'auteur de la lettre à Césaire sous le nom de saint Jean Chrysostôme, 140. Témoignage de Rufin, 476. Eucharistie, sujet d'une homélie faussement attribuée à Jean de Jérusalem, 502. Canon cinquième dans la 416
lettre du pape saint Innocent à Décentius, évêque d'Eugubio, 519, 520. Traité du Corps et du Sang de Jésus-Christ, ouvrage fausse- IV
ment attribué à saint Jérôme, 648. Doctrine et V siècles
et témoignage de saint Jérôme, 573, 611, IV siècle
617, 673 et suiv., 699 et 400. — Doctrine de saint Maruthas, évêque, auteur syrien, VIII, 3, 4; de saint Gaudence, évêque de Brescia, IV siècle.
36, 37; de saint Paulin de Nole, 93, 94. Témoignage du poëte Prudence, 101. Doctrine IV
de saint Nil, solitaire de Sinaï, 227. Homélie et V siècle
de saint Cyrille d'Alexandrie sur la cène mystique, 280. Doctrine de saint Cyrille d'Alexandrie sur l'eucharistie, 337 et suiv.;

sur l'union avec Jésus-Christ dans l'eucharistie, 341, 342 [et 350, 351]; sur les dispositions pour la recevoir, 342, 343; sur les lieux où l'on doit offrir le sacrifice, 343. On conservait l'eucharistie plusieurs jours, 343, 344. Les fidèles la recevaient dans la main, 344. [Témoignage d'Eusèbe d'Alexandrie sur l'eucharistie, 384.] Un Père de Scété croyait ne recevoir en communiant que la figure du corps de Jésus-Christ; une révélation particulière le désabuse de son erreur, 402. Doctrine de saint Isidore de Péluse sur l'eucharistie, 482, 483. — Doctrine de saint Augustin, IX, 84, 85 et 747. Présence réelle de Jésus-Christ dans ce sacrement, 240, 247 et suiv. Les méchants comme les bons reçoivent le corps de Jésus-Christ, 750, 751. La chair de Jésus-Christ dans l'eucharistie est adorable; comment les fidèles la mangent, 752. Réponses à quelques objections que les adversaires de la présence réelle prétendent tirer de saint Augustin, 752 et suiv. Comment Jésus-Christ est prêtre et victime dans l'eucharistie, 760 et suiv. Le sacrifice n'est dû qu'à Dieu seul, 762, 763. Figure et prophétie du sacrifice de l'eucharistie, 763, 764. Sacrifices et prières pour les morts, 764 et suiv. Cérémonies du saint sacrifice, 766 et suiv. Fréquente communion, 768, 769. Dispositions pour recevoir l'eucharistie, 769, 770. Doit-on la donner aux pécheurs occultes? 770. Nécessité de l'eucharistie, 771, 772. [Sermon de saint Augustin sur le sacrement de l'autel adressé aux enfants, c'est-à-dire aux néophytes, 829, 830. Autre du même sur le même sujet, 830, 831. Ce que saint Augustin dit de l'eucharistie dans d'autres termes, 837, 838, 842. Sermon de saint Augustin sur ces paroles : *Celui qui mange ma chair et boit mon sang*, 841.] — Doctrine de saint Pierre Chrysologue sur le sacrement d'eucharistie, X, 13. Doctrine et témoignage de Théodoret, 124 et suiv. Solution des objections que les sacramentaires prennent de divers passages de Théodoret sur la présence réelle, 125 et suiv. Doctrine du pape saint Léon sur le sacrement d'eucharistie, 259. Eucharistie profanée par les Ariens dans l'Afrique, 451. Explication d'un passage du pape saint Gélase sur l'eucharistie, 510. Doctrine de Gennade de Marseille, 605. Témoignage de saint Jacques, évêque de Batna, 642; [de Jean, évêque de Téla, 643.] — Saint Fulgence prouve contre les Ariens que le sacrifice de l'eucharistie est offert en l'honneur de toute la sainte Trinité, quoiqu'on l'adresse nommément au Père, XI, 14, 15. Saint Fulgence répond à une question qui lui avait été proposée sur le calice présenté deux fois à Jésus-Christ par ses disciples, 41. Doctrine de saint Césaire d'Arles, 135, 137, 144, 145. Témoignage de Jobius, moine d'Orient, 183; et de Cosme d'Égypte, 189. [Témoignage de Théodose, patriarche d'Alexandrie, sur la présence réelle, 193, n. 1.] Doctrine de Cassiodore, 250. Passage de Facundus sur l'eucharistie, 293. Passage d'Origène, 293, 294. [Passage de Timothée, patriarche monophysite d'Alexandrie, sur la présence réelle, 303, n. 1.] Témoignage de la Liturgie de saint Germain, 309 et suiv. Témoignage de saint Véron, évêque de Cavaillon, 323. Témoignage de saint Grégoire de Tours sur un enfant juif qui avait participé à la sainte eucharistie, 373. Le même fait rapporté par Evagre, 419. Autres témoignages de saint Grégoire de Tours sur l'eucharistie, 390, 391. [Doctrine de saint Eutychius, patriarche de Constantinople, 353, 354, 356. Témoignage de saint Athanase, patriarche d'Alexandrie, rapporté par saint Eutychius, 353. Témoignage de saint Grégoire, patriarche d'Antioche, 359. Témoignage de Luculentius, 633, n. 6.] Dans les premiers siècles, on donnait aux jeunes enfants les restes de l'eucharistie, 373 et 390. Doctrine du pape saint Grégoire sur l'eucharistie, 567 et suiv. De son temps on portait l'eucharistie en voyage; on la donnait aux mourants en viatique, on la mettait sur la poitrine des morts, et on l'enterrait avec eux, 569. Témoignages d'Anastase Sinaïte, 596, 597, 598, 599, 604, 606, 607. Témoignages d'Hésychius, prêtre de Jérusalem, 655, 656; de saint Jean Climaque, 686; [de saint Sophrone de Jérusalem, 707 et suiv.]; de saint Isidore de Séville, 717; de l'auteur des homélies attribuées à saint Éloi, 755. [Doctrine de Braulion, évêque de Saragosse, sur la présence réelle, 729. Doctrine de Pierre de Laodicée sur l'eucharistie, 788.] — Doctrine du Vénérable Bède, XII, 16, 17; d'un auteur anonyme, 84, 85; de saint Jean Damascène, 94, 95; d'Ambroise Autpert, 121, 122; d'Alcuin, 205, 211; du prêtre Béatus, 216; de Théodulphe, évêque d'Orléans, 266, 270; [de saint Nicéphore, patriarche de Constantinople, 291]; de saint Théodore Studite, 301, 308, [313]; du prêtre Amalaire, 347 et suiv.; de Walfrid Strabon, 413; de Chrétien Druthmar, 421, 422. Traité

IV siècles.

d'Haimon d'Halberstadt sur l'eucharistie, intitulé : Du corps et du sang du Seigneur ; analyse de ce qui nous reste de cet ouvrage, 437, 438. Doctrine de Raban Maur sur l'eucharistie, 454, 460, 461, 474, 475. Témoignage et doctrine de Florus, diacre de Lyon, sur l'eucharistie, 480 et suiv. Réponse à une difficulté des calvinistes prise d'une expression de Florus, 482. Sentiments d'Amalaire combattus par Florus, 484. Doctrine de saint Paschase Radbert sur l'eucharistie, 530, 531. Son livre du Corps et du Sang de Jésus-Christ, 533 et suiv. Sa lettre à Frudegar sur le même mystère, 542, 543. Passages de saint Augustin sur l'eucharistie expliqués par saint Paschase, 543. Différents traités anonymes sur l'eucharistie composés dans le IXe siècle à l'occasion du traité de saint Paschase Radbert du Corps et du Sang de Jésus-Christ, 549 et suiv. Traité de l'eucharistie par Ratramne; contrariété de sentiments sur l'auteur de ce livre ; raisons qui prouvent qu'il est véritablement de Ratramne, 556. Analyse de ce traité, 556 et suiv. Différentes éditions et traductions qu'on en a faites, 561. Traité de Jean Scot sur l'eucharistie ; il n'est pas venu jusqu'à nous, 607. Témoignage de Hincmar de Reims, 666; de Réginon, abbé de Prum, 771. Hymne de saint Odon, abbé de Cluny, sur l'eucharistie, 809. Témoignage de Rathérius de Vérone, 851. Sa lettre sur l'eucharistie, 854 et 859. Traité de Gerbert, intitulé : Du corps et du sang du Seigneur; raisons qui prouvent qu'il en est véritablement l'auteur ; idée de cet ouvrage, 904. — Il a toujours été d'usage dans l'Église grecque et dans l'Église latine de réserver l'eucharistie pour les malades, XIII, 7 et 11. Témoignages des Églises des Gaules sur l'eucharistie, 9 et 10. Traité de Gézon, abbé de Tortone, intitulé : Du corps et du sang de Jésus-Christ, 19, 20. Analyse, 20. Traité d'Hériger, abbé de Lobes, intitulé : Du corps et du sang du Seigneur; il n'a pas encore été imprimé, 38. Témoignage de saint Alfric, archevêque de Cantorbéry, 53. Erreur sur l'eucharistie, en Angleterre, détruite par un miracle, 60. Doctrine de saint Fulbert de Chartres sur l'eucharistie, 80 et 88. De son temps, l'usage était, dans quelques églises, de donner à un prêtre à son ordination une hostie consacrée qu'il devait consommer dans l'espace de quarante jours ; raison de cet usage, 80, 81. Témoignage de Rodulphe Glaber sur l'eucharistie, 146. Erreurs des Manichéens sur l'eucharistie, réfutées au concile d'Arras par Gérard, évêque de Cambrai, 161, 162. Décret de ce concile, 162. Profession de foi sur l'eucharistie, 169, 170. Erreurs de Bérenger sur l'eucharistie, 172 et suiv.; réfutées par Hugues, évêque de Langres, dans son traité du Corps et du Sang de Jésus-Christ, 165 et suiv.; réfutées par plusieurs autres et condamnées en différents conciles, 167 et suiv. (Voyez l'article de *Bérenger*.) Témoignage de Siméon le Jeune sur l'eucharistie, 227, 228 ; d'Adelmann, écolâtre de Liége, 255, 256. Témoignage d'Ascelin, moine du Bec, 258. Profession de foi des Églises de Normandie sur l'eucharistie, contre les erreurs de Bérenger, 267. Différentes erreurs répandues dans le XIe siècle sur l'eucharistie, 269. Témoignage d'un anonyme sur l'eucharistie, 269 et 270. Témoignage de Théoduin, évêque de Liége, 274 ; de Brunon, évêque d'Angers, 275 ; de saint Pierre Damien, 318 et 320. Témoignage d'un concile de Rome sous saint Grégoire VII, 367. Petit traité en forme de lettre de l'ermite saint Anastase sur l'eucharistie, 408, 409. Témoignage d'un concile de Plaisance, 430. Traité du Corps et du sang du Seigneur, ouvrage de Lanfranc qui y réfute les erreurs de Bérenger sur l'eucharistie, 443. Analyse, 443 et suiv. Éditions qu'on en a faites, 448. Témoignage et doctrine de Lanfranc sur l'eucharistie, 446, 447 et 454, 457. Traité de Durand, abbé de Troarn, contre Bérenger, 459 et suiv. Poëme du même, 461. Traité du Sacrement de l'autel, contre Bérenger, par Wolphelme, abbé de Brunwiller, 484. Traité du Corps et du Sang du Seigneur, contre Bérenger, par le cardinal Albéric, 494. De la vérité du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'eucharistie, ouvrage de Guitmond contre Bérenger, 517 et suiv. Doctrine de Théophylacte, archevêque d'Acride, sur l'eucharistie, 557, 558. [Ce que Bonizon, évêque de Scutri, dit de l'eucharistie, 565.] Traité de Nicolas, évêque de Méthone en Morée, du Corps et du Sang de Jésus-Christ, 571, 572. Dispute de Samonas sur l'eucharistie, 572, 573. Témoignage que renferme un écrit qui fut lu dans le second concile de Nicée, 625, 626. — Lettre de saint Anselme, XIV, 33. Sa doctrine sur ce mystère, 40. Doctrine du B. Odon, évêque de Cambrai, 73, 74. Partie du Décret d'Yves de Chartres dans laquelle il est question de l'eucharistie, 95. Autres témoignages du même, 121, 122. Doctrine d'Euthy-

IX siècle.

X siècle.

1025.

413.

mius Zigabène sur la présence réelle, 150, 153, 154. Lettre dans laquelle Zonare dit qu'on ne doit point trop approfondir l'eucharistie, 157. Son sentiment sur l'eucharistie, 158, 159. Traité du Corps et du Sang de Jésus-Christ, par Geoffroy de Vendôme, 166. Traité du même sur le baptême, la confirmation, l'eucharistie et l'extrême-onction, 168. Témoignage de Francon, abbé d'Affighem, 190, 191. [Fragment de Guillaume de Champeaux sur l'eucharistie, où l'auteur reconnaît le dogme de la présence réelle et parle de la pratique de l'Église dans l'administration de ce sacrement, 193, 194.] Traité de Guibert de Nogent : Du Morceau donné à Judas et de la vérité du corps du Seigneur, 196, 197. Autres témoignages du même, 197, 198, 199. Sentiment d'Hildebert, évêque du Mans, sur l'usage de tremper l'eucharistie dans le précieux sang pour la communion ; et sur l'action d'un prêtre qui avait célébré la messe avec du pain fermenté, 211. Doctrine du Vénérable Hildebert, 215. Son traité du sacrement de l'autel, 220; et son poëme sur le sacrement de l'autel, 221. Témoignage d'Arnulphe, évêque de Rochester, 236, 237. On justifie Rupert, abbé de Tuy, relativement aux reproches qu'on lui faisait sur sa doctrine sur l'eucharistie, 290, 291. [Ce qu'Honoré d'Autun dit de la présence réelle, 296. *Eucharisticon*, ouvrage d'Honoré d'Autun; c'est une exposition de la croyance de l'Église sur l'eucharistie, 297. Honoré s'exprime très-correctement sur le dogme de la présence réelle et sur celui de la transsubstantiation, 297 et 298.] Doctrine d'Abaillard sur l'eucharistie, 330. Lettre de Gilbert de la Porrée sur l'eucharistie, 344. Traité de l'abbé Abandus de la fraction du corps de Jésus-Christ, 345. Témoignage de Robert Paululus, 357; de Hugues de Saint-Victor, 360; de Hugues Métellus, 366, 367. Traité d'Alger, diacre et scolastique de Liége, sur l'eucharistie, 379 et suiv. Éloge que plusieurs auteurs en ont fait, 379 et 380. Analyse de ce traité, 380 et suiv. Traité de Guillaume, abbé de Saint-Thierry, intitulé : Du Sacrement de l'autel, 389, 390. Lettre du même sur l'eucharistie, 390. Témoignage de Robert Pullus, 393, 395, 398, 399; d'Anselme, évêque d'Havelburg, 415, 416. Réponse de saint Bernard, consulté par Gui, abbé de Trois-Fontaines, qui, célébrant la messe, n'avait consacré que de l'eau, les ministres n'ayant pas mis de vin dans le calice, 431, 432. Doctrine de saint Bernard, 487. Sermon attribué à saint Bernard touchant l'excellence du saint sacrement et la dignité des prêtres, 492. Miracles de saint Bernard opérés par l'eucharistie, 494. Témoignage de Pierre le Vénérable, 520, 521, 525. Plusieurs miracles qui regardaient l'eucharistie rapportés par lui, 522. Doctrine de Pierre Lombard sur l'eucharistie, 563, 564; de Pierre de Poitiers, 569. Doctrine de Godefroy, abbé des Monts, 588. Expressions de sainte Hildegarde, 593, 594. Erreurs de Folmar, prévôt de Triensstein en Franconie, 631 ; réfutées par Géroch, prévôt de Reichersperg, 631 et 632; et par Arnon, frère de Géroch, 633. Doctrine de Pierre de Celle sur l'eucharistie, 681. [Gauthier, chanoine de Saint-Victor, rejette plusieurs locutions des scholastiques sur l'eucharistie, 742.] Comment Raoul de Lisieux s'exprime sur ce mystère, 758. Doctrine contenue dans le Décret de Gratien, 762. Traité de l'Eucharistie, poëme de Pierre de Blois ; ce qu'il contient de remarquable, 782. Doctrine du pape Innocent III, 1014. Traité de ce pape sur l'eucharistie, 1014 et suiv. Doctrine de Guillaume d'Auvergne, 1023. — Canons apostoliques, II, 560 et suiv. — Canon quatorzième du concile de Laodicée, III, 510. Canon quarante-neuvième, 513. — Règles de saint Basile, IV, 406. Canon troisième du concile de Saragosse, 615. — Règlements de Timothée, évêque d'Alexandrie, V, 94. — Canon cinquième dans la lettre du pape saint Innocent à Décentius, évêque d'Eugubio, VII, 519, 520. Canon cinquième du concile d'Hippone, 714. Canon du troisième concile de Carthage, 720. Canon vingt-quatrième, 721, 722. — Canon dix-huitième du sixième concile de Carthage, VIII, 565. Conjectures sur un canon du concile d'Orange où il est parlé de l'eucharistie, 607. — Règlement du pape saint Félix III, X, 721. — Témoignage d'Amalaire, archevêque de Trèves, XII, 222. Article d'un capitulaire de Charlemagne, 241. Canon d'un Pénitentiel, 246. Témoignage de Maxence, patriarche d'Aquilée, 251 ; de Leidrade, archevêque de Lyon, 252; de Théodulphe, évêque d'Orléans, 267; de saint Théodore Studite, 308; de Jessé, évêque d'Amiens, 338. Règlement de saint Raoul, archevêque de Bourges, 554. Règlement du pape saint Nicolas Ier, 583. Canon du deuxième concile de Tolède, 941. Canons d'un concile de Brague, 941, 942. Canons du concile Quinisexte ou *in Trullo*, 963,

964. Canon du seizième concile de Tolède, 965. — Témoignage de Gérard, prêtre d'Augsbourg, XIII, 55. Origine de l'élévation à la messe, 175. Usages de Cluny relativement à l'eucharistie, 473, 474. Statuts du monastère de Saint-Bénigne de Dijon et de celui d'Hirsauge, 479. Canon d'un concile de Tours, 646; d'un concile de Châlon-sur-Saône, 648; d'un concile de Celchyte, 653. Lois d'Edgar, roi d'Angleterre, 756, 757. — Témoignage d'Hildebert, évêque du Mans, XIV, 221; de Marbode, évêque de Rennes, 228; d'Arnulphe, évêque de Rochester, 237; de Gilbert de la Porrée, 344; de Hugues de Saint-Victor, 360; de Robert Pullus, 398. Canon du quatrième concile de Latran qui oblige les fidèles à recevoir l'eucharistie à la fête de Pâques, 1166. Canons de divers conciles de Londres, 1114, 1135, 1146. Décret d'un concile de Lombers, 1136.

EUCHARISTIQUE, poëme ainsi intitulé, ouvrage de Paulin le Pénitent, VIII, 99, 100.

EUCHARIUS, défenseur de l'Église de Constantinople. Le concile d'Éphèse lui donne avis de la déposition de Nestorius, VIII, 579.

413. EUCHER. Lettre de saint Paulus, évêque de Nole à Eucher et à Galla sa femme, VIII, 81.

412, 413. EUCHER, archevêque de Lyon. Son origine; son mariage, ses enfants; il quitte le monde, VIII, 442. Son union avec saint Honorat, saint Paulin et saint Hilaire, 442 et 443. Il est fait archevêque de Lyon; sa mort, 443. Ses écrits, 443 et suiv. L'Éloge du désert; analyse de ce traité, 443, 444. Analyse du traité du Mépris du monde, 444 et suiv. Traité des Formules, 447. [On doit distinguer trois traités des formules : le traité des Gloses ou formules mineures; celui des formules majeures et celui des formules; ce dernier n'est pas de saint Eucher, 448. D. Pitra a publié le traité des Gloses ou formules mineures, 449.] Institutions à Salone; analyse des deux livres qui le composent, 449 et suiv. Actes du martyre de saint Maurice, 451, 452. Abrégé de Cassien; autres écrits de saint Eucher, 452. Commentaire sur la Genèse qui lui est attribué, 452 et 453; sur les livres des Rois; lettres à Philon et à Faustus, 453. Homélies de saint Eucher, 453 et suiv. Autres discours qui lui sont attribués; autres écrits dont on le fait auteur, 455. Éditions de ses écrits, 455 et 456. [Autres éditions et traductions, 456.] — Saint Eucher a recueilli les Actes du martyre de saint Maurice, II, 471. — Analyse d'une lettre que lui a écrite saint Hilaire d'Arles, VIII, 438. Il est mis par Claudien Mamert au nombre des anciens docteurs de l'Église, 453. — Sa considération pour Salvien, prêtre de Marseille; il lui confie l'éducation de ses deux fils Salone et Véran, X, 359. Lettre de Salvien à saint Eucher, 376. (Voyez l'article de saint Eucher dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 275 et suiv., et le Supplément, t. V, p. *xj*.)

Avant 441. 449.

EUCHER, fils de Stilicon, se réfugie dans une église de Rome. L'empereur Honorius le fait mourir, VIII, 514.

EUCHER. Lettre de saint Sidoine Apollinaire qui lui est adressée, VIII, 386.

EUCHER (Saint), évêque d'Orléans. Discours de Thierry, abbé de Saint-Trond, sur la translation de ses reliques, XIII, 598.

[EUCHÉRIE (Sainte). Sa Vie et les saints pélerinages qu'elle fait, par l'abbé saint Valère, XI, 734, 735.]

EUCHITES, sorte de Manichéens, dont parle Théodoret, X, 53.

EUCOLE veut assassiner Macédonius, patriarche de Constantinople, X, 488.

EUCOLOGE. Livre à l'usage de l'Église grecque qui répond au Rituel de l'Église latine. Différentes éditions et traductions qu'on en a faites, 137. Détail de ce qu'il contient, 137 et 138.

EUCRACE, évêque de Thènes, en Afrique, consulte saint Cyprien. Lettre de saint Cyprien à Eucrace, II, 293. III siècle.

EUDEMAIRE. Sa traduction française des Lettres de saint Ignace, martyr, I, 388.

EUDÈME, évêque de Patare, IV, 475.

EUDE, abbé de Glanfeuil. Voyez *Odon*.

EUDES, sacré roi de France par Wauthier, archevêque de Sens, XII, 707. 888.

EUDES ou OTTON, évêque d'Ostie. Voyez *Urbain II, pape*.

EUDES, sénéchal de Normandie. Lettre que lui écrit Yves de Chartres, XIV, 102.

[EUDOXE, à qui saint Sérapion, évêque de Tmuis, écrit, IV, 336.]

EUDOXE, évêque de Germanicie, s'empare de l'église d'Antioche. Il y tient un concile, IV, 550. Il est mis par les Acaciens sur le siége de Constantinople. Il y célèbre la dédicace de Sainte-Sophie, 580. — Lettre de l'empereur Constance à l'Église d'Antioche, VI, 345, 346. — Témoignage de Socrate sur Eudoxe, VIII, 518. — Témoignage de Théodoret, X, 45. — Comment saint Grégoire a pu dire qu'il ne connaissait pas cet Eudoxe, XI, 507. 358. 360. IV siècle.

V siècle. EUDOXE, rhéteur. Lettres que lui écrivit saint Grégoire de Nazianze, V, 255 et 258.

V. 398. EUDOXE, abbé. Lettre que lui écrivit saint Augustin, IX, 82.

[EUDOXE, philosophe, paraît être le même qu'Eudoxe, évêque de Germanicie. Fragments de ses Commentaires sur plusieurs livres de l'Ancien Testament et sur l'Incarnation, VI, 333.]

403. EUDOXIE, impératrice, épouse d'Arcade, choquée d'un discours de saint Jean Chrysostôme, soutient ses ennemis. Elle obtient son rappel et lui écrit, VII, 6. Elle s'irrite de nouveau contre lui et veut le chasser à l'occasion de la dédicace d'une statue, 6 et 8. Un évêque la menace de la colère de Dieu, 8. [Lettre de saint Jean Chrysostôme à cette princesse, 752.] — Saint Chrysostôme comparait cette princesse à Jézabel, V, 242. — Elle ne fut point excommuniée par le pape saint Innocent, VII, 527.

421. EUDOXIE ou EUDOCIE, nommée d'abord Athénaïs, épouse l'empereur Théodose le
450. Jeune. Elle prend le parti des Eutychiens.
456. Elle se réunit à l'Église catholique, VIII,
460. 475. Ses différentes fondations ; sa mort, 475. Ses poésies, 475 et 476. De qui Eudoxie était fille, 476. — Témoignage de Photius, sur les ouvrages de cette princesse, III, 96. Remarque sur les poèmes de cette princesse sur saint Cyprien d'Antioche, 96 et
453. XII, 722. — Lettre que lui écrit le pape saint Léon pour la retirer du schisme. Autre lettre où ce saint l'exhorte à employer son pouvoir à ramener les moines à la foi catholique, X, 228. — Elle envoie de Jérusalem à Pulchérie le portrait de la Sainte Vierge peint par saint Luc, XI, 104. [Dans la table du Xe volume de cette édition on a reproduit l'erreur de dom Ceillier qui confond dans la table du XIVe volume Eudoxie, femme de Théodose le Jeune avec Eudoxie, femme de Valentinien.]

455. EUDOXIE, épouse de Valentinien III, vient avec lui à Rome pour visiter les églises de cette ville. Saint Léon lui persuade d'écrire à l'empereur Théodose le Jeune, son père, sur les troubles de l'Église, X, 217. Devenue veuve, elle se trouve obligée d'épouser Maxime et appelle Genséric en Italie, 176. [Eudoxie est la même qu'Eudoxia, qu'on a eu tort en suivant dom Ceillier de distinguer dans la table du Xe volume de la nouvelle édition.]

EUGENDE (Saint), quatrième abbé de Condat, reçoit son éducation dans ce monastère. Ses vertus. L'abbé Némansius le prend pour son coadjuteur. Il lui succède après sa mort, 611. Éloges de sa conduite. Sa mort. Aucun de ses écrits, si ce n'est un V. 510.
billet, n'est venu jusqu'à nous, X, 610. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 60 et suiv.)

EUGÈNE (Saint), martyr de Deuil, près Paris. On lui attribue quelques poésies. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. I, part. I, p. 415 et suiv.)

EUGÈNE, diacre, légat du pape saint Sylvestre, au concile d'Arles, II, 629, 314.

EUGÈNE, diacre d'Ancyre, député par 372.
Marcel son évêque à saint Athanase, IV, 308 et suiv.

EUGÈNE, moine, porteur de la lettre de saint Basile à l'Église d'Alexandrie, IV, 454.

EUGÈNE, empereur. Saint Ambroise ne 393.
veut ni lui écrire, ni le voir. Il accorde le rétablissement de l'autel de la Victoire, V, 391, 392. Lettre que lui écrivit saint Am- 392 ou 393.
broise, 392.

EUGÈNE, évêque de Phrygie, va à Rome pour la défense de saint Chrysostôme, VII, 127.

EUGÈNE (Saint), évêque de Carthage. Son élection, X, 452. Mémoire qu'il présente au roi Hunéric, à l'occasion de l'édit de ce prince pour une conférence entre les Catholiques et les Ariens, 454. Il rend miraculeusement la vue à un aveugle, 454 et 455. On lui attribue la profession de foi des 484.
catholiques lors de la conférence de Carthage, 455. Il est exilé. Sa lettre aux fidèles de Carthage, 460, 461 et 465. Ses autres écrits perdus, 460. Il est rappelé à son Église par Gontamond. Condamné à perdre la tête, il est relégué à Alby. Sa mort, 464. 505.
— Témoignage de Victor de Vite sur l'aveugle guéri par saint Eugène, V, 328. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 38 et suiv.)

EUGÈNE I, pape, élu pape après la dépo- 653.
sition de saint Martin I, XI, 751. Sa mort, 781. 658.

EUGÈNE II, pape, succède à Pascal. Son 824.
éloge. Sa mort. Lettres qui nous restent de 827.
lui, XII, 403. Ses lettres dans la *Patrologie*, 403. [Cinq lettres nouvelles, 404.] Lettre que lui écrit l'empereur Louis le Débonnaire, 382. — Concile qu'il tient à Rome, XIII, 660.

EUGÈNE III, pape, succède à Lucius II. 1145.
Les troubles qui régnaient à Rome l'obli-

gent de se retirer à l'abbaye de Farfa, où il est ordonné. Lettre que saint Bernard, dont il avait été disciple, écrit aux cardinaux au sujet de son élection, XIV, 269. Séjour du pape à Viterbe. Il y reçoit les députés des évêques d'Arménie, 269 et 270. Il retourne
1147. à Rome. Il passe en France et tient un con-
1148. cile à Paris. Il assemble à Trèves un concile où les écrits de sainte Hildegarde sont approuvés, 270. Il vient à Reims où il préside au concile qui condamne la doctrine de
1149. Gilbert de la Porrée, 270 et 271. Il assiste au chapitre général de Citeaux. Il retourne
1150. à Rome. Obligé d'en sortir, il se retire en
1152. Campanie. Enfin, il fait la paix avec les Ro-
1153. mains et revient à Rome. Sa mort, 271. [Notices sur Eugène III et ses lettres dans la *Patrologie*, 269, n. 5.] Analyse de ses lettres, 271 et suiv. Autres lettres, 275 et suiv. [Lettre d'Eugène III à Odon ou Eudes de Bourgogne, 273. Autres lettres d'Eugène III dans la *Patrologie*, 277 et suiv. Lettres d'Eugène III à l'abbé Suger, 272, n. 3. Lettres d'Eugène III à saint Bernard, 274, n. 1, Nombre des lettres d'Eugène III dans la *Patrologie*, 277. Lettres que diverses personnes écrivent à Eugène, 279, 280.] Saint Bernard, pour le consoler dans ses afflictions, compose ses livres de la Considération, 460. Analyse de cet ouvrage, 460 et suiv. Concile qu'Eugène III tient à Trèves, 1119. Autre à Reims, 1120. [Lettre de Hugues, archevêque de Rouen, à Eugène III, contre Étienne, évêque d'Autun, 607.]

EUGÈNE, un de ceux qui écrivirent en faveur de la résurrection des morts contre Jean Philoponus, XI, 652.

EUGÈNE I (Saint) (doit être nommé Eugène II d'après Lorenzana), évêque de Tolède, à qui saint Isidore écrit une lettre, XI, 723. — Il préside au cinquième concile de Tolède, XII, 918.

646. EUGÈNE II (Saint), [appelé Eugène III d'après Lorenzana], évêque de Tolède, suc-
657. cède au précédent. Durée de son épiscopat. Son livre de la Trinité. Ses poésies, XI, 742. [Ses écrits dans la *Patrologie*, 742. Lettre qu'il écrit à Braulion, évêque de Saragosse, sur plusieurs questions importantes, 731 et 742. Réponse de Braulion, 742, 743, 744. Lettre d'Eugène à Protase, évêque de Tarragone, 743. Réponse de Taïon à une lettre d'Eugène, 743.]

879. EUGÈNE, évêque d'Ostie, l'un des légats
880. du pape Jean VIII au concile de Constantinople pour le rétablissement de Photius, XII, 644 et XIII, 723 et suiv.

[EUGÈNE, diacre. Son édition de Théodoret, X, 142.]

EUGÉNIE (Sainte), martyre, dont parle saint Avit, X, 567.

EUGÉSIPPE, auteur d'un Traité géographique de la Terre-Sainte. (Voyez *du Pin*.)

EUGIPPIUS, abbé de Lucullane. Ce qu'on V et VI siècle
sait des circonstances de sa vie. Ses Mémoires sur la vie de saint Séverin, apôtre de Norique, XI, 85. Édition et traduction qu'on en a faites. Règle pour ses religieux que lui attribue saint Isidore de Séville. Recueil de Pensées et de Sentiments tirés des ouvrages de saint Augustin. Erreur de Sigebert qui a donné lieu de distinguer deux abbés du nom d'Eugippius. Lettre que lui adresse saint Fulgence, évêque de Ruspe, touchant la charité. Lettre que lui écrit Ferrand, diacre de Carthage, sur l'unité de nature et d'essence de Dieu, et sur les deux natures en Jésus-Christ, 86. [Cette lettre est publiée en entier par Maï, 91, n. 1. Édition des écrits d'Eugippius dans la *Patrologie*, 86. Vie de saint Augustin de Favian par Eugippius, 86, n. 3.] — Témoignage d'Eugippius sur les miracles de saint Séverin, X, 517. Lettre que lui écrit le diacre Paschase pour l'engager à publier les Mémoires qu'il avait composés pour la vie de saint Séverin, apôtre du Norique, 531, 532.

EUGIPPIUS, prêtre, à qui Denis le Petit adresse sa traduction latine du livre de saint Grégoire de Nysse de la Formation de l'homme, XI, 124.

EUGRAPHIE, dame à qui Théodoret écrit une lettre de consolation sur la mort de son mari, X, 65.

EULALIE (Sainte), vierge martyre à Mé- 304.
rida, III, 39. — Est-ce elle qui a donné occasion à un canon d'Elvire? II, 612. — Hymne du poète Prudence en son honneur, VIII, 102. — Monastère de filles à Lyon sous son nom. Lettre que Bernard des Portes écrit aux religieuses de ce monastère, XIV, 400.

EULALIE (Sainte), vierge, martyre à Bar- 304.
celone. Est-elle différente de la précédente? III, 40. — Saint Euloge de Cordoue cite son exemple, XII, 516.

EULALIE, dame de la cour de Charlemagne. Lettre que lui écrit Alcuin, XII, 178.

EULALIUS, évêque de Doares en Cappa- 373.
doce. Discours de saint Grégoire de Na-

zianze sur l'élection de cet évêque, V, 225.

ècle. EULALIUS, évêque de Nazianze, V, 191. Peut-être le même à qui saint Grégoire de Nazianze écrit, 264; et en l'honneur duquel il fait une épigramme, 299. Saint Grégoire de Nazianze écrit à saint Grégoire de Nysse touchant l'ordination d'Eulalius, 254.

9 EULALIUS, archidiacre, élu pape après la mort de Zozime, VIII, 5, 6 et 569. Son élection suspendue, 569. Il occasionne de l'émotion dans Rome et en est chassé par un rescrit de l'empereur Honorius, 7 et 569.

EULALIUS, évêque dans la partie d'Arménie soumise aux Perses. Lettre que lui écrit Théodoret, X, 68.

EULALIUS, évêque de Syracuse, détourne saint Fulgence d'aller visiter les moines d'Égypte, XI, 4.

EULALIUS, évêque d'Alexandrie. Lettre que lui adresse le pape Boniface II. Elle est supposée. Requête présentée à ce pape par Eulalius. Elle est également supposée, XI, 115.

EULAMPIE, mère de Philostorge l'historien, VIII, 509.

9. EULOGE (Saint), diacre et martyr, II, 387.

1. EULOGE (Saint), évêque d'Édesse, au 79. concile de Constantinople, IV, 618; — à celui d'Antioche, VI, 121.

EULOGE, évêque d'Égypte exilé pour la foi, IV, 485.

EULOGE, moine à qui saint Éphrem écrit, VI, 34.

EULOGE, évêque à qui saint Chrysostôme écrit, VII, 132.

EULOGE, prêtre. Ce qui est dit de lui dans les Vies des Pères écrites par Rufin d'Aquilée, VII, 475; — et attribuées à saint Pétrone, évêque de Bologne, X, 160.

15. EULOGE, que l'on croit archevêque de Césarée en Palestine, préside au concile de Diospolis, VIII, 551.

IV siècle. EULOGE, moine. Traités à Euloge contenant des instructions pour la vie monastique : ouvrages de saint Nil, solitaire du Sinaï, VIII, 217. Lettre que ce saint lui écrit, 221.

433 EULOGE, prêtre d'Alexandrie, envoyé à Constantinople. Lettre que lui écrit saint Cyrille, VIII, 290 et 293.

EULOGE, prêtre d'Édesse, l'un des accusateurs d'Ibas, X, 144. Réconcilié avec Ibas, il recommence ses accusations, 145.

EULOGE, tribun et notaire, envoyé par l'empereur Théodose le Jeune au conciliabule d'Éphèse, X, 675. Il y soutient Dioscore, 679.

EULOGE (Saint), patriarche d'Alexandrie. Estime que le pape saint Grégoire faisait de sa personne et de ses écrits. Après avoir 581. été prêtre d'Antioche, il est élu patriarche d'Alexandrie. Sa mort, XI, 589. Notice que 608. Photius a donnée de ses ouvrages, 589 et suiv. De son traité contre les Novatiens, 589, 590. De ses écrits contre Sévère et Timothée, 590. De la Défense de la lettre de saint Léon contre Théodose et Sévère, 590 et 591. De son discours contre les Gaïnites et les Acéphales, 591. De ses onze discours sur diverses matières, 591 et 592. Témoignage de saint Euloge touchant la lettre de saint Léon. Jugement que Photius porte de ses écrits. Discours sur la fête des Rameaux que le P. Combefis attribue à saint Euloge, 593. Lettres que lui écrit le pape saint Gré- 596. goire, 501 et 509. Autre lettre qu'il lui écrit 597. sur sa demande des Actes des martyrs recueillis par Eusèbe, 511, 512. Deux autres 599. lettres au sujet des Agnoïtes, 519. Autres lettres au sujet de quelques Monophysites réunis à l'Église, 529. [Écrits nouveaux publiés par Maï. Édition des écrits de ce saint dans la *Patrologie*, 594.]

EULOGE (Saint), évêque qui tint un con- 557. cile contre les Samaritains, est différent de saint Euloge d'Alexandrie, XI, 592.

EULOGE (Saint), prêtre de Cordoue. Sa naissance. Il est fait diacre, puis prêtre. Son 858. voyage en France. Il en rapporte quantité de livres. Il est élu archevêque de Tolède, XII, 514. Son zèle à faire persévérer dans 858. la foi une jeune fille que ses parents maltraitaient pour la faire retourner au mahométisme, lui procure la gloire du martyre, 514 et 515. Ses écrits : Mémorial des Saints ou les trois livres des martyrs de Cordoue, 515 et suiv. Apologie des saints martyrs, 519 et suiv. Martyre des saints Rodrigue et Salomon. Discours à Flore et à Marie. Lettre à l'évêque de Pampelune. Lettres à Alvar. Lettre à Baldégoton, 520. Sa Vie par Alvar, 522. [Ses écrits dans la *Patrologie*, 515.]

EULOGIES. Constitution apostolique qui IV siècle. les concerne, II, 592, 593. — Canons quatorzième et trentième du concile de Laodicée, III, 510, 511. — Usage de ces eulogies entre saint Paulin et ses amis, VII, 520, et VIII, 56, 94. Eulogie mystique. Saint Cyrille d'Alexandrie nomme ainsi la sainte Eucharistie, VIII, 344. — Eulogies. Sorte de

présents bénis par les évêques et envoyés par eux ou même par des laïques, X, 181. — Eulogies : petits présents que les ecclésiastiques faisaient en signe de charité et d'amitié, XII, 2. — Eulogies distribuées aux moines selon les canons d'Aix-la-Chapelle, XIII, 655.

EULOGIUM. Idée de cet ouvrage de Jean de Cornouailles, XIV, 358.

316. EUMALE, vicaire d'Afrique. Lettre que l'empereur Constantin lui écrit, III, 135, 136. Lue dans la conférence des catholiques avec les Donatistes, 409.

374. EUMÉRIUS ou ÉVÉMÉRIUS, évêque de Nantes au concile de Valence, IV, 600.

EUMÉRIUS, prêtre, apporte au roi Clovis une lettre du pape Anastase, X, 520.

VI siècle. EUMÉRIUS, évêque de Nantes, consulte Trojanus, évêque de Saintes, au sujet d'un enfant qui ne se souvenait pas d'avoir été baptisé, XI, 202.

EUNAPE, sophiste et historien, mal informé de la capacité des Gaulois, V, 297.

304. EUNOMIE (Sainte), servante de sainte Afre. Son martyre, III, 30.

EUNOMIENS ou EUNOMÉENS, hérétiques. Les discours de saint Grégoire de
379 ou 380. Nazianze contre les Eunomiens, V, 227, 228. Autre discours où il les combat, 229 et suiv.
389. Loi de Théodose contre ces hérétiques, 370. Loi du même qui révoque la précédente,
394. 374. — Synésius chasse de son diocèse les Eunomiens, VIII, 25. Leurs erreurs solidement réfutées dans le traité de saint Cyrille d'Alexandrie intitulé : Trésor de la sainte Trinité, 269 et suiv. ; et dans ses Dialogues sur la Trinité, 273 et suiv.; dans son traité de l'Incarnation, 357. Raisonnement de saint Isidore de Péluse contre les Eunomiens, dont il confond la secte avec celle des Ariens, 484 et 492. — Discours de Théodoret contre les Eunomiens, X, 107. Témoignage de Théodoret touchant leur manière d'administrer le baptême, 122. Eunomiens combattus par Théodore, prêtre d'Antioche, 587 ; — et par Andronicien, XI, 648.

IV siècle. EUNOMIUS, hérétique. Son histoire. Ses écrits, ses erreurs, IV, 409. Livre de saint Basile le Grand contre cet hérétique, 409 et
363. suiv. Lettre du même, 430. Doctrine de saint Basile opposée à celle d'Eunomius, 505 et 507. — Livre de saint Grégoire de Nysse contre Eunomius, VI, 166 et suiv. Récapitulation de ce qui concerne Eunomius. Ses erreurs et ses écrits, 260 et suiv. — Philostorge fait un grand éloge d'Eunomius, VIII, 513. [Il est réfuté par saint Cyrille d'Alexandrie, 357.] — Les Ariens l'ayant mis sur le siége de Cyzique, il en fut chassé, X, 45. Il ôte la triple immersion et l'invocation de la sainte Trinité dans le baptême, 122.

EUNOMIUS, mis sur le siége de Samosate par les Ariens. Il s'en retire, V, 434.

EUNOMIUS, évêque de Nicomédie, est 451.
maintenu au concile de Chalcédoine dans les droits de métropolitain dans la Bithynie, X, 695.

EUNUQUES. Origène blâmé de s'être III siècle.
fait eunuque, II, 132, note 5. Canons vingt-unième, vingt-deuxième, vingt-troisième, vingt-quatrième apostoliques, 582.—
Canon premier du concile de Nicée, III, 325.
429. — Témoignage de saint Athanase sur les eunuques, IV, 222. — Sentiment de saint Ambroise, V, 452. — [Discours de saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 365.] — Décision d'Yves de Chartres au sujet d'un moine qui, pour se guérir de l'épilepsie, s'était fait eunuque, XIV, 118.

EUPATER. Lettre de saint Basile le Grand 373.
à Eupater et à sa fille, IV, 456.

EUPHÈME, à qui Mélèce retenait une terre, V, 190.

EUPHÉMIE (Sainte), vierge et martyre, IV siècle.
III, 50, 51. — Description de son martyre IV siècle.
par saint Astère d'Amasée, VI, 303, 304. — Vers à sa louange par saint Ennode, X, 576.

EUPHÉMIE, impératrice, épouse de Justin. Lettre que lui écrit le pape saint Hormisdas, X, 622. 518.

EUPHÉMIUS, patriarche de Constantinople, succède à Fravita, X, 419 et 485. Il 490.
raie des diptyques le nom de Pierre Magnus et écrit au pape saint Félix III. Il assiste à la mort de saint Daniel Stylite, 485. A quelle condition il consent à couronner Anastase Discorus, élu empereur. Ses lettres au pape saint Gélase pour le féliciter sur son élection et lui rendre compte de sa foi, 486.
Réponse que lui fait le pape, 486 et 487. Eu- 492.
phémius confirme les décrets du concile de
Chalcédoine, 487 et 722. Ses plaintes contre 493.
l'Église romaine au sujet d'Acace, 487. Il est
déposé et renvoyé en exil pour avoir révélé 495.
un secret que l'empereur lui avait confié,
488 et 722. Sa mort, 468. — Sa mémoire 515.
rétablie dans les diptyques de Constantinople, XI, 111, et 819.

EUPHRANIUS, évêque de Cappadoce. IV siècle.

Épigramme de saint Grégoire de Nazianze en son honneur, V, 299.

ècle EUPHRANOR, à qui saint Denis d'Alexandrie adresse une lettre où il combat les Sabelliens, II, 399 et 565 ; et un écrit sur les tentations, 412.

3.* EUPHRASIE (Sainte), vierge et martyre à Ancyre, III, 15.

EUPHRASIUS, opposant au rétablissement d'Ibas, X, 147.

EUPHRASIUS, évêque. Lettre que lui écrit saint Avit de Vienne, X, 561. Peut-être le même qu'Euphrasius, évêque de Clermont, qui va suivre.

26. EUPHRASIUS, patriarche d'Antioche, périt dans un tremblement de terre, Éphrem lui succède, XI, 171.

EUPHRASIUS, évêque de Clermont, XI, 380.

siècle. EUPHRATAS, évêque de Cologne. Concile que l'on prétend avoir été tenu contre lui, III, 474, 475.

EUPHRATAS, accusateur de saint Flavien, X, 176.

412. EUPHRATE, philosophe, disciple d'Apollonius, III, 139.

EUPHRATE, prêtre. Lettre que lui adresse saint Augustin, IX, 127.

siècle. EUPHRATION, évêque de Balania. Lettre que lui adresse Eusèbe de Césarée, III, 171 et 252, 253.

EUPHRONE, mis sur le siége d'Antioche pendant l'exil de saint Eustathe. Sa mort, IV, 318.

EUPHRONE, évêque de Colonie, transféré à Nicople, IV, 530. Lettre de saint Basile sur cette translation, 477.

EUPHRONE (Saint), évêque d'Autun, n'étant que prêtre, fait bâtir une église à Autun, sous l'invocation de saint Symphorien,
453. X, 358. En quel temps il fut fait évêque, 357. Lettre qu'il écrit conjointement avec saint Loup de Troyes, à Talase, évêque d'Angers, qui le consultait sur divers points de discipline, 357 et 358. Ses liaisons avec saint
490. Sidoine Apollinaire. Temps de sa mort. Sa lettre au comte Agripin, 358. — Saint Perpétue, évêque de Tours, lui donne par testament un livre des Évangiles écrit en grec par saint Hilaire, IV, 6, et X, 440. — Lettre que lui écrit saint Sidoine Apollinaire pour se défendre de composer un ouvrage qu'il lui proposait, X, 394. Con-
470. cile de Châlon auquel il assiste, 389 et 717. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 465 et suiv.)

EUPHRONE, évêque de Chartres. Temps 556.
de son élection. Il assiste au troisième con- 557.
cile de Paris, XI, 883.

EUPHRONE, archevêque de Tours, fait la cérémonie de la réception des reliques que sainte Radegonde avait fait venir d'Orient pour son monastère de Poitiers, XI, 316.
Euphrone refuse de souscrire au concile de 562 ou 563.
Saintes qui avait déposé l'évêque Émérius,
886. Il tient le second concile de Tours où 566.
sont faits plusieurs canons sur la discipline,
887 et suiv. Temps de sa mort, 365. 572 ou 573.

EUPHROSINE, prêtre de Néocésarée, II, 445.

EUPILIUS (Saint), martyr en Sicile, 304.
II, 30, 31.

EUPNIUS. Lettre que lui écrit Firmus de Césarée, en Cappadoce, X, 152.

EUPRÉPICE, sœur de saint Ennode de Pavie. Sa lettre insérée parmi celles de son frère, X, 571.

EUPRÉPRIUS, abbé du monastère où Nestorius fut élevé, et où il se retira après sa déposition, VIII, 366, 372 et 596.

EUPRÉPRIUS, évêque de Byze en Thrace. Remontrances qu'il fait au concile d'Éphèse, VIII, 591.

EUPRÉPRIUS ou THÉODOSE et THÉODORE, frères, tous deux moines. Ce qu'ils rapportent de l'apocrisiaire Anastase. Leur Hypomnesticon, XI, 772.

EUPSYCHIUS (Saint), martyr à Césarée 362.
en Cappadoce, III, 405. — On célébrait sa fête à Césarée du temps de saint Basile, IV, 420 et V, 253.

EUPSYCHIUS. Fragment d'une lettre V siècle.
d'Atticus de Constantinople à Eupsychius, VIII, 15.

EUPSYCHIUS, homme de qualité, par qui saint Léon envoie une lettre à saint Flavien, X, 23, 24.

EUQUÉRIE ou EUCHÉRIE, femme du patrice Dyname, XI, 400, 401.

EURIC, roi des Visigoths, se rend maître de l'Auvergne ; fait enfermer saint Sidoine, X, 381. — Sa haine contre l'Église catholique, 391, 392. Sa magnificence, 393. Il fait la paix avec l'empereur Népos, 422.

EUSÈBE (Saint), prêtre. Son martyr en Palestine sous Dioclétien et Maximien, II, 483, 484.

EUSÈBE, confesseur, évêque de Laodicée. Il fut d'abord diacre d'Alexandrie, II, 432.
— Il confesse Jésus-Christ et demeure 260.

262. banni. Il donne du secours à Alexandrie, pendant qu'elle est assiégée par les Romains.
264. Il est fait évêque de Laodicée. Écrits qui lui sont faussement attribués, 433.

EUSÈBE, évêque de Cibales, martyr, III, 28.

310. EUSÈBE, pape. Décrétales qui lui sont faussement attribuées, VI, 89.

EUSÈBE DE CÉSARÉE dans la Palestine, évêque, III. Histoire de sa vie, 168 et suiv. Son origine, 168. Il vient à Antioche et y
V. 306. connaît Dorothée, prêtre de cette église. Il est admis dans le clergé. Sa liaison avec saint Pamphile. Ses occupations. Il fait connaissance avec saint Mélèce de Pont. Il est mis en prison avec saint Pamphile, 169. Ses voyages durant la persécution de Dioclétien. On lui reproche d'avoir sacrifié pour se tirer
307. de prison, 169 et 170. Son épiscopat, 170. Il prend la défense d'Arius, et est frappé d'anathème par saint Alexandre d'Alexan-
315. drie, 170 et 171. Il assiste au concile de
320. Nicée. Il écrit à son Église en quel sens il avait reçu le terme de *consubstantialité*. Il
325. harangue l'empereur Constantin à l'entrée de ce prince dans le concile de Nicée, 171.
331. Ses liaisons avec les Ariens. Il se trouve avec eux au concile d'Antioche où fut déposé saint Eustathe, évêque de cette ville. Eusèbe est favorable à Asclépas de Gaza, persécuté par les Ariens. Il refuse l'évêché d'Antioche, 172. Il est aimé de Constantin,
335. 172 et 173. Il assiste au concile de Tyr où il contribue à opprimer saint Athanase, 173. Ses
339. dernières actions, 173 et 174. Sa mort, 174. [Si Eusèbe de Césarée a été honoré comme saint par l'Église de Limoges, 174, n. 6.] Catalogue
303. des ouvrages d'Eusèbe de Césarée, 174, 175. Réponse d'Eusèbe aux deux livres d'Hériocle contre la religion chrétienne, 175 et suiv. Ce que c'était que ces livres, 175, 176. Analyse de la réponse d'Eusèbe, 176 et suiv. Preuves de la divinité de Jésus-Christ, 176. Apollonius n'a laissé après lui aucune marque qu'il ait été Dieu. Contradictions qui se trouvent dans son histoire, 176 et 177. Fausseté des miracles attribués à Apollonius, 177. Eusèbe combat la nécessité du destin, 177, 178. Chronique d'Eusèbe, 178 et suiv. [Note sur cette Chronique, 178, n. 6.]
313. En quel temps Eusèbe l'a composée. Il en a fait deux éditions. Cette Chronique était divisée en deux parties : ce qu'elles contenaient, 178. Dessein d'Eusèbe dans cet ouvrage. Auteurs dont Eusèbe s'est servi dans cette Chronique. Estime que les anciens ont fait de la Chronique d'Eusèbe, 179. Le texte grec en est perdu. Travail de Scaliger pour le rétablir, 179 et 180. Traduction de tout l'ouvrage, par saint Jérôme, 180, 181. Usage que les Latins en ont fait. Jugement que Scaliger en a porté, 181. Chronologie d'Eusèbe, différente de celle des Hébreux, 181. [Découverte et publication de la Chronique d'Eusèbe, 181 et 182; contenu de l'ouvrage d'Eusèbe, 182.] Livres de la Préparation et de la Démonstration évangéliques, 183 et suiv. En quel temps ces livres ont été publiés; en quel temps ils 313.
peuvent avoir été composés. Idée des livres de la Préparation évangélique. Dessein d'Eusèbe dans cet ouvrage, 183. Analyse de ces livres, 183 et suiv. Preuves de la religion chrétienne par les prophéties de Jésus-Christ, et par celles des Juifs. Préjugés favorables à la religion chrétienne, 184. Théologie fabuleuse des païens, 184 et 185. Eusèbe réfute la théologie des païens et les oracles des faux dieux. Démons ou mauvais génies, auteurs des oracles, de l'idolâtrie, de la magie, adorés sous divers noms de dieux, 185. Puissance de Jésus-Christ sur les démons. Témoignage remarquable de Porphyre à ce sujet, 185 et 186. Doctrine des Hébreux. Étymologie de leur nom; en quoi ils sont distincts des Juifs, 186. Excellence de la loi de Moïse. Manière dont les Juifs interprétaient l'Écriture, 186 et 187. Les païens reprochent aux chrétiens d'avoir pris leur religion des barbares; réfutation de ce reproche, 187. Pourquoi les chrétiens n'ont point reçu la doctrine de Platon, quoiqu'elle soit conforme en plusieurs points avec celle des Hébreux, 187 et 188. Idée des livres de la Démonstration évangélique. Ce qu'Eusèbe s'y propose. Incompatibilité de la loi mosaïque avec l'Évangile. Alliance de Dieu avec les nations prédite dans les Saintes Écritures. En quel sens elle est appelée *Nouvelle*, 188. La nouvelle loi subrogée à l'ancienne. Accomplissement de la prophétie de Malachie. Pourquoi Jésus-Christ a voulu accomplir la loi, 188 et 189. Jésus-Christ a gravé sa loi dans le cœur de ses disciples. Sage économie des apôtres. Perfection de certains chrétiens. Raisons du célibat reçu chez les chrétiens. Pourquoi ils ne sacrifiaient point d'animaux, 189. Prophéties qui regardent le Messie accomplies en Jésus-Christ, 189 et 190. Preuves de la vérité de ce que

les apôtres ont écrit de Jésus-Christ, fondées sur ce qu'il est impossible qu'ils aient voulu nous tromper, 190. Caractères de vérité dans les Évangiles. Bonne foi de ceux qui les ont écrits, 190 et 191. Vérité des miracles de Jésus-Christ. On ne peut les attribuer à la magie, 191. De la nature du Verbe, 191 et 192. État de la nature humaine avant l'Incarnation. Pourquoi le Fils de Dieu s'est fait homme ? Distinction des deux natures en Jésus-Christ, 192. En quel sens le nom de Christ ou d'Oint convient à Jésus-Christ, 192 et 193. Témoignages des prophètes touchant la génération et la divinité du Fils. Distinction des personnes du Père et du Fils. C'est le Fils qui a apparu aux patriarches, 193. Prophéties touchant la venue du Messie. Explication de la prophétie de Jacob, 194. Des soixante-dix semaines de Daniel, 194 et 195. Accomplissement des prophéties en la personne de Jésus-Christ. Les dix derniers livres de la Démonstration évangélique sont perdus. Ce qu'ils contenaient, 195. Discours d'Eusèbe à la dédicace de l'église de Tyr.
5. En quel temps et dans quelles circonstances ce discours fut prononcé. Analyse de ce discours. Eusèbe excite ses auditeurs à rendre grâce à Dieu des merveilles qu'il opérait en faveur de son Église, 196. Puissance de Jésus-Christ. Il est l'Ange du grand conseil, le Général de l'armée de Dieu, Fils de Dieu et Dieu lui-même, 196 et 197. Réflexion d'Eusèbe touchant ceux qui font bâtir des églises. Prérogatives des évêques, 197. Description de l'Église de Tyr, 197 et 198. Conclusion de ce discours, 198. Histoire ecclé-
5. siastique d'Eusèbe, 198 et suiv. En quel temps il la composa. Il est le premier qui ait entrepris ce travail, 198. Son utilité ; éloge qu'on en a fait, 198 et 199. Fautes qui s'y trouvent, 199, 200. Histoire de saint Jacques premier évêque de Jérusalem, écrite par Hégésippe et rapportée par Eusèbe, 200. Eusèbe a eu peu de connaissance de ce qui regardait l'Occident. Eusèbe n'a pas eu proprement le dessein de faire l'histoire du temps qui a suivi la persécution, 201. Division de l'Histoire d'Eusèbe. Ce qu'il y traite. Méthode qu'il y a suivie, 201 et suiv. Livre des Martyrs de la Palestine, 211 et 212. Il ne fait pas partie de l'Histoire ecclésiastique, 211. Ce livre parle aussi des martyrs des autres pays, 211 et 212. Lettre d'Eusèbe à
26. son Église, 212, 213. En quel temps il l'a écrite, 212. Analyse de ce qu'elle contient, 212 et 213. Livre des Topiques, ou traité des lieux marqués dans les Saintes Écritures. En quel temps Eusèbe l'a composé, 213. Juge- 330.
ment de cet ouvrage. Panégyrique de Constantin. En quel temps il fut composé, 214. 335.
Cinq livres contre Marcel d'Ancyre, 214 et suiv. En quel temps ils furent écrits, 214, 337.
215. Analyse des deux premiers livres intitulés : Contre Marcel, 215 et suiv. Analyse des trois derniers intitulés : De la Théologie ecclésiastique contre Marcel d'Ancyre, 217 et suiv. Quatre livres de la Vie de Constantin, 221,
222. En quel temps ces livres ont été écrits. 338.
Ce qu'ils contiennent, 221. [Contradictions d'Eusèbe dans la Vie de Constantin. Falsifications dans les chapitres 61, 62, p. 222, n. 13.] Jugement de cet ouvrage, 221, 222. Eusèbe en est l'auteur, mais non pas des titres, des chapitres, 222. Commentaires d'Eusèbe sur les Psaumes, 222 et suiv. Cet ouvrage est cité par les anciens. Pourquoi Photius n'en parle point, 223. Le Père de Montfaucon l'a fait imprimer pour la première fois, 223 et 224. Preuves que ces commentaires sont d'Eusèbe. Jugement de cet ouvrage, 224. Eusèbe l'a écrit dans les dernières années de sa vie, 225. [Découverte et publication, par le cardinal Maï, du commentaire d'Eusèbe sur les Psaumes de 119 à 150. Passages remarquables, 225, 226.] Commentaires d'Eusèbe sur Isaïe, 226 et suiv. Cet ouvrage est cité par saint Jérôme et quelques autres, 226. Ces commentaires édités par le P. de Montfaucon. Preuves qu'ils sont d'Eusèbe, 226 et 227. En quel temps Eusèbe peut les avoir écrits, 227. Méthode que suit Eusèbe dans ces commentaires. Saint Jérôme lui reproche de s'être écarté de son dessein, 227 et 228. Saint Jérôme s'est servi de cet ouvrage dans ses commentaires sur Isaïe, 228. Les quatorze Après 336.
opuscules attribués à Eusèbe, 222 et suiv. Motifs qui donnent lieu de les attribuer à Eusèbe, 228, 229. Analyse du premier intitulé : De la foi contre Sabellius, 229, 230 et du deuxième, 230, 231. Cet ouvrage est d'Eusèbe et non d'Acace, son disciple, 230. Eusèbe exhorte son peuple à la paix. Il montre que rien ne peut excuser le schisme,
230 et 231. Analyse du troisième intitulé Après 324.
de la Résurrection. Idée de ce sermon. Quatrième intitulé de la Résurrection et l'Ascension, 231. Analyse de ce qu'ils contiennent, 231 et suiv. Preuves de la résurrection par la destruction de l'idolâtrie et l'abandonne-

ment de la synagogue, 231, 232. Dieu fait des miracles pour soutenir la foi des faibles, mais il est plus glorifié par les souffrances des martyrs que s'il les délivrait de leurs persécuteurs. L'attachement des Juifs à leur loi depuis la mort de Jésus-Christ n'a pu fléchir Dieu à leur égard. Conséquences qu'il faut en tirer, 232. Preuves de la résurrection de Jésus-Christ, tirées du changement des apôtres et du miracle des langues, 232 et 233. Autres preuves tirées de la prédication des apôtres, de l'établissement de l'Église, de l'accomplissement des prophéties de Jésus-Christ, 233. Cinquième opuscule : Dieu incorporel et invisible, 233. Sixième opuscule : De l'incorporel, 233 et 234. Septième opuscule : De l'âme incorporelle. Huitième opuscule : De la pensée de l'homme. Neuvième et dixièmes opuscules : Dieu le Père incorporel, 234. Onzième opuscule : De l'amour de Dieu, 234 et 235. Douzième opuscule : Témoignage dû à Jésus-Christ ; analyse de ce qu'il contient, 235, 236. Treizième opuscule : Des bonnes et des mauvaises œuvres ; analyse de ce qu'il contient. Quatorzième opuscule : Des bonnes œuvres ; analyse de ce qu'il contient, 236. Ce qu'il y a de remarquable dans ces quatorze opuscules, 236 et suiv. Canons évangéliques d'Eusèbe, 240, 241. Ce que c'était que cet ouvrage. Pour quel usage Eusèbe l'a fait. C'est lui qui est l'auteur de cette méthode, 240, 241. [Rhythme sur les canons d'Eusèbe publié par le Père Pitra, 240.] Livres sur les Contradictions apparentes des Évangiles : fragments qui nous en restent, 241, 242.
Avant 313. Livre des Réponses à Marin. En quel temps Eusèbe peut les avoir écrites, 244, 245. [Publication par le cardinal Maï, des deux livres à Étienne et du livre à Marin sur les Questions et les solutions évangéliques, 242, 243. Questions contenues dans les deux livres à Étienne, 243. Questions et solutions d'après l'Abréviateur du livre de Marin, 243. Endroits remarquables, 244.] Églogues pro-
Avant 325. phétiques d'Eusèbe. En quel temps il les a composées. 245. [Elles ont été publiées à Oxfort par Gaisford. Elles sont reproduites dans la *Patrologie* grecque, 245 et 246.] Ouvrages d'Eu-
309. sèbe qui sont perdus, 246 et suiv. Apologie
310. pour Origène, composée par Eusèbe. Livres de la Vie de saint Pamphile, 246. Traité de
Avant 325. la Polygamie des anciens. En quel temps il a été composé, 246 et 247. Actes des anciens martyrs recueillis par Eusèbe, 247 et suiv. Écrits d'Eusèbe contre saint Eustathe V. 330
d'Antioche, 249. Livre de la Pâque, 249 et V. 334
250. [La plus grande partie de ce traité a été publiée par Angelo Maï. Ce qu'il offre de remarquable, 250.] Lettre de Eusèbe à Cons- Avan 33
tantia sur les images, 250 et suiv. [Elle est publiée par dom Pitra, 251, 252.] Écrits d'Eusèbe touchant l'arianisme avant le concile de Nicée, 252, 253. Trois discours prononcés par Eusèbe en présence de l'empereur Constantin, 253. Description de l'église du Saint-Sépulcre et de la Résurrection, 253 et 254. Autres ouvrages d'Eusèbe qui sont perdus et qui n'ont point été donnés au public, 254 et suiv. [Fragments de quelques-uns de ses ouvrages, 256. Autres écrits d'Eusèbe, publiés depuis dom Ceillier, 257 et suiv. Les commentaires sur saint Luc. Ce qu'ils contiennent d'important, 257, 258. La Théophanie d'Eusèbe, 258 et suiv. Date du manuscrit syriaque qui contient l'ouvrage. Authenticité de l'ouvrage, 258. Fragments grecs du même ouvrage réunis et traduits en latin par Maï. Leur authenticité, 259. Raisons contre leur authenticité, 259 et 260. Analyse de la Théophanie, 260 et suiv. Observation sur la version anglaise, 262, 263. Version syriaque de l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe 317. Doctrine d'Eusèbe, 263 et suiv. Doit-elle être admise dans la chaîne de la tradition, 263 ? [Note sur la justification faite par dom Ceillier de l'orthodoxie d'Eusèbe, 303, n. 1.] Ce qu'Eusèbe enseigne touchant l'Écriture, 363 et suiv. ; sur l'autorité de la tradition, 274, 275 ; sur l'existence de Dieu et l'idée naturelle que nous en avons, 275 ; sur la Trinité, 275 et 276. Sur les bons anges, 276 et suiv ; sur les démons, 278 et suiv. ; sur l'homme, 280, 281 ; sur le péché originel, 281, 282 ; sur l'Incarnation et les deux natures en Jésus-Christ, 282 et suiv. ; sur la prédestination et sur la grâce, 284 et suiv. ; sur l'Église, 288, 289. Sur la hiérarchie ecclésiastique, 289, 290 ; sur les assemblées des chrétiens, 290, 291 ; sur la prière publique et sur l'oraison, 291, 292 ; sur l'Eucharistie, 292, 293 ; sur les cérémonies et les sacrifices des Juifs et sur le baptême, 293, 294 ; sur le péché et la pénitence, 294 et 295 ; sur le culte et l'intercession des saints, 296 ; sur la prière pour les morts et le purgatoire, 296, 297 ; sur divers points de morale, 297, 298 ; sur les mœurs des chrétiens, 298 et suiv. ; sur l'histoire, 301, 302. Jugement des écrits d'Eu-

sèbe, 302. Examen de sa doctrine sur la divinité du Fils. Raisons qui ont contribué à le rendre suspect sur ce point, 302 et 303. [Note contre la justification d'Eusèbe, faite par dom Ceillier, 303, n. 1.] La conduite d'Eusèbe n'est pas une preuve suffisante pour en faire un Arien, 303, 304. Eusèbe a souscrit au concile de Nicée. Il y a de la témérité à l'accuser de l'avoir fait de mauvaise foi, 304. Eusèbe condamne formellement dans ses écrits les erreurs d'Arius, 304, 305. Il donne au Fils les mêmes attributs qu'au Père. Conformité de sa doctrine avec celle du concile de Nicée, 305, 306. Il enseigne au fond la consubstantialité du Fils, 306, 307. [Doctrine d'Eusèbe sur le Verbe, 307, n. 6.] Réponse aux objections contre le sentiment qui justifie Eusèbe d'arianisme, 308 et suiv. [Doit-on suspendre son jugement sur Eusèbe parce qu'il est mort extérieurement dans la communion de l'Église, 310, n. 1.] Éclaircissements sur quelques endroits difficiles qui se trouvent dans Eusèbe, 310, 311. Diverses éditions des ouvrages d'Eusèbe, 311 et suiv. [Éditions et traductions nouvelles, 312 et suiv. Édition dans la *Patrologie*, 317, 318. Deux manuscrits syriaques contenant l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, 317.] Lettre que l'empereur Constantin écrit à Eusèbe, 136. Eusèbe n'a point écrit l'histoire des anciens martyrs, 343, 344. Eusèbe écrit contre Marcel d'Ancyre, IV, 305. — Son Histoire ecclésiastique traduite par Rufin d'Aquilée, VII, 459. — Lettre de saint Jérôme à Vincent et à Gallien pour servir de préface à la traduction de la Chronique d'Eusèbe, 645. [Saint Cyrille d'Alexandrie parle de deux éditions d'Eusèbe sur les Psaumes, VIII, 349. Philostorge l'accuse d'avoir enseigné plusieurs erreurs, 510. — Théodoret continue son Histoire et se sert de son témoignage contre les Ariens, X, 43. Saint Euloge d'Alexandrie croyait qu'il avait recueilli les actes de tous les martyrs. Ce que lui dit le pape saint Grégoire à ce sujet, XI, 511. [Eusèbe réfuté sur les images par saint Nicéphore, patriarche de Constantinople, XII, 296.] Photius prétend qu'Eusèbe était infecté d'arianisme et d'origénisme, 728.

EUSÈBE, évêque de Nicomédie, écrit plusieurs fois à saint Alexandre, évêque d'Alexandrie au sujet d'Arius, III, 116 et 416. Lettre que lui écrit Arius. Réponse d'Eusèbe à cette lettre. Lettre d'Eusèbe à Paulin, évêque de Tyr, 415. Eusèbe prend le parti d'Arius dans le concile de Nicée. Une de ses lettres est lacérée, 422. Il souscrit au symbole du concile non à l'anathème, 425. Il est envoyé en exil, 425. Il était passé du siége de Béryte à celui de Nicomédie, il est transféré sur le siége de Constantinople à la place de Paul déposé par les Eusébiens, 436. Il fait exiler saint Eustathe d'Antioche. Il assiste au concile d'Antioche dit de la Dédicace, 464 et suiv. Reproches que lui fait Théodoret sur ses migrations d'une église à une autre, X, 44.

EUSÈBE (Saint), évêque de Verceil, confesseur. Il est né en Sardaigne. Il est ordonné lecteur, puis évêque de Verceil. Régularité qu'il met dans son clergé, IV, 271, 272. — Le pape Libère écrit à saint Eusèbe et le prie de s'employer pour obtenir un concile. Saint Eusèbe se trouve au concile de Milan. Il est envoyé en exil, 272. Le pape Libère lui écrit. Plusieurs personnes le visitent dans son exil, 272, 273. Il est maltraité par les Ariens, 273. Autres cruautés des Ariens contre saint Eusèbe, 273 et 274. Analyse de la lettre d'Eusèbe aux églises qui lui avaient écrit, 274. Nouvelles souffrances de saint Eusèbe, 274 et 275. On change le lieu de son exil. Sa lettre à Grégoire, évêque d'Elvire. Saint Eusèbe est rappelé par Julien l'Apostat, 275. Ses travaux pour l'Église. Il retourne à Verceil. Il travaille à la paix des Églises, 275 et 276. Il combat contre Auxence, 276. En quel temps on peut placer sa mort. Le titre de martyr lui convient-il? Ses écrits, 276. [Sa confession de foi sur la Trinité. Évangiles copiés par saint Eusèbe. Édition de ses écrits dans la *Patrologie*, 277.] Eusèbe prend la défense de saint Athanase au concile de Milan, III, 523. — Il reçoit Lucifer de Cagliari, IV, 239. Il confère avec lui au sujet du schisme d'Antioche, 243, 244. Il veut persuader à Lucifer de Cagliari d'aller à Alexandrie, 244. Il se rend à Antioche à l'occasion de l'ordination de Paulin. Lucifer se sépare de lui, 244 et suiv. Lettre du pape saint Libère à Eusèbe, 288. Témoignage de saint Ambroise sur Eusèbe, V, 500, 501. — Saint Eusèbe exilé à Scythople y est visité par saint Épiphane, VI, 376. — Homélies de saint Maxime de Turin à la louange de ce saint évêque, X, 322 et 325. L'une de ces homélies est attribuée à saint

339.
354.
355.
360.
361.
362.
363 ou 364
364.
Entre 371 et 375.

Ambroise, 322. [Sermon pour sa fête par Atton, évêque de Verceil, XII, 826.] Autre sermon sur le même par le même. Fragments d'anciennes prières en forme de litanies en son honneur. Noms des peuples soumis à saint Eusèbe, 827. Église érigée à Auxerre sous le nom de Saint-Eusèbe de Verceil. Bulle du pape Adrien IV qui confirme aux chanoines de Saint-Eusèbe d'Auxerre une donation qui leur avait été faite, XIV, 916.

EUSÈBE, grand chambellan de l'empereur Constance, IV, 554.

EUSÈBE, magicien, adresse Julien l'Apostat à Maxime d'Éphèse, III, 398.

IV siècle. EUSÈBE, évêque d'Émèse, IV, 318, 319. Ses écrits, 319. — Théodoret se sert de son témoignage, X, 81. — Homélies qui lui sont faussement attribuées, IV, 319. Elles paraissent être de Bruno, évêque d'Angers, 319 [note 8.] Dom Ceillier les attribue à saint Bruno, évêque de Segni, 319. [D'autres écrits publiés sous son nom ne sont pas de lui, 320.] Il est l'auteur d'une homélie sur le traître Judas, 97. — [Notices et édition de ses discours dans la *Patrologie*, XI, 128, note 2.] On croit que les homélies qui portent son nom sont de saint Césaire d'Arles, 128. D'autres les attribuent à un Eusèbe, évêque dans les Gaules, 318 et 319. (Voyez dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 301 et suiv.) [C'est à tort que D. Ceillier et Rondet donnent à Eusèbe d'Émèse le titre de saint.]

EUSÈBE (Saint), évêque de Samosate et martyr, V, 1 et suiv. Patrie de saint Eusèbe.
361. Son zèle pour la défense de la vérité, 1. Il assiste
363. au concile d'Antioche, 1 et VI, 121. Sa fermeté.
370. Il signe dans un concile d'Antioche la foi de
372 et 373. Nicée. Il travaille à l'élection de saint Basile, 1. Il lui écrit, 1 et 2. Il travaille pour l'église de Tarse et pour quelques autres affaires, 2. Il
374. est banni en Thrace par Valens, 2 et 252. Il écrit à saint Grégoire de Nazianze et à saint Basile, 3. Eunome mis à la place de saint
375. Eusèbe. Lettres de saint Eusèbe à son clergé et à saint Basile, 3 et 4. Lucius mis à la place d'Eunome. Saint Eusèbe est taxé mal à pro-
378. pos d'arianisme. Il est rappelé d'exil; il as-
379. siste au concile d'Antioche. Sa mort, 4. Toutes les lettres de saint Eusèbe sont perdues, 4 et 5. — Saint Eusèbe avait contribué à l'élection de saint Basile, IV, 353. Lettre que lui écrivit saint Basile, 432. Autres lettres de saint Basile à Eusèbe, 432, 433, 434, 437, 448, 449, 452, 453, 454, 465. Saint Eusèbe refuse de rendre le décret de l'élection de saint Mélèce, 586. Il est justifié du reproche d'arianisme par saint Basile, 607. Lettre que lui écrivit saint Grégoire de Nazianze, V, 252. Lettre que lui écrivit le fils du précédent, 253. — Témoignage de Théodoret, X, 46.

EUSÈBE (Saint), martyr à Gaza en Palestine, III, 402.

EUSÈBE, évêque de Césarée en Cappadoce, confère la prêtrise à saint Basile, IV, 351. Division entre lui et saint Basile, 351 et 352. Sa mort, 352.—Saint Grégoire de Nazianze le réconcilie avec saint Basile, V, 183. Lettre de saint Grégoire de Nazianze au sujet de cette réconciliation, 250, 251.

EUSÈBE, vicaire du Pont, persécute saint Basile de Césarée, IV, 358.

[EUSÈBE. Lettre de saint Athanase à Eusèbe, Lucien et ses compagnons, IV, 660.]

EUSÈBE (Saint), évêque de Bologne, au concile d'Aquilée, IV, 629.

EUSÈBE, citoyen de Bologne. Saint Ambroise lui adresse le livre de l'Institution d'une vierge, V, 454 et 498. Lettres que lui écrivit saint Ambroise, 498.

EUSÈBE, laïque, à qui écrit saint Grégoire de Nysse, VI, 218.

EUSÈBE, évêque de Valentinianople, s'élève contre Antonin, évêque d'Éphèse, VII, 3, 4, 492, 743. Il se laisse gagner et se raccommode avec lui, 4.

EUSÈBE, diacre, dont le zèle et la constance sont loués par saint Jean Chrysostôme, VII, 135.

EUSÈBE, évêque d'Aspone, au concile d'Éphèse, en 431, VII, 486.

EUSÈBE, l'un des quatre grands frères. Ce qui en est dit dans l'Histoire lausiaque de Pallade, VII, 488.

EUSÈBE, diacre d'Aquilée, frère de saint Chromace, VII, 448 et 493.

EUSÈBE, père de saint Jérôme, VII, 545.

EUSÈBE, évêque de Crémone, obtient de saint Jérôme un commentaire sur saint Matthieu, VII, 570.

EUSÈBE, disciple de saint Jérôme. Vie de saint Jérôme qui lui est attribuée, VII, 648.

EUSÈBE, prêtre. Lettre que lui écrivit Sulpice Sévère, VIII, 117.

EUSÈBE, homme de qualité, donatiste. Lettre que lui écrivit saint Augustin, IX, 76.

[EUSÈBE D'ALEXANDRIE. Ses écrits. Qui il était, VIII, 383, 384.]

28. EUSÈBE, évêque de Dorylée. Étant simple laïque, il s'élève hautement contre les
29. erreurs de Nestorius, VIII, 369 et 397. Sa protestation contre les erreurs de Nestorius,
48. 397, 398. Il est fait évêque de Dorylée, poursuit la condamnation de l'hérésie eutychienne, 398. — Il accuse Eutychès auprès de Flavien, patriarche de Constantinople et en poursuit la condamnation, X, 23, 669, 670, 671, 672. Il est condamné au brigandage
49. 51. d'Éphèse, 676, 677. Il assiste au concile de Chalcédoine, sans qu'on voie qu'il eût été rétabli, 683, 684. Il y accuse Dioscore, 684 et 685. Il y est justifié, 685, 686.

ècle. EUSÈBE, ordonné évêque d'Ancyre par saint Procle, VIII, 409. — Plaintes que lui fait Théodoret, X, 22. Eusèbe donne des lettres de recommandation à l'évêque Cyprien, chassé d'Afrique, 67. Lettres que lui écrit Théodoret pour se justifier des calomnies répandues contre lui, 69 et 72. Il souscrit à la condamnation de Flavien et d'Eusèbe de Dorylée, 679. Il est déposé au concile de Chalcédoine, 686; puis rétabli, 689. Il est reconnu orthodoxe à Chalcédoine, 689.

EUSÈBE, que saint Honorat de Marseille met entre les docteurs de son temps. Il ne nous reste rien de ses écrits, VIII, 452. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 301 et suiv.)

EUSÈBE, évêque de Péluse. Saint Isidore de Péluse se plaint de son élection, VIII, 477. Lettre de saint Isidore au sujet de l'église qu'Eusèbe faisait bâtir, 480. Autre lettre où il parle de lui, 489. — Il ordonne Timothée Élure évêque d'Alexandrie, X, 176.

EUSÈBE, évêque de Chalcide, visite saint Marcien solitaire, X, 52.

EUSÈBE, solitaire, disciple de saint Marcien, X, 53. C'est peut-être le même que le suivant.

EUSÈBE (Saint), solitaire. Sa Vie, écrite par Théodoret, X, 53.

EUSÈBE (Saint), autre solitaire, dont Théodoret a aussi écrit la vie, X, 58.

EUSÈBE, avocat. Lettre que lui écrit Théodoret au sujet des bruits qui se répandaient de sa disgrâce, X, 66.

EUSÈBE, évêque dans la partie de l'Arménie soumise aux Perses. Lettre que lui écrit Théodoret, X, 68.

451. EUSÈBE, évêque de Milan, tient un concile où la lettre de saint Léon à Flavien est approuvée, et Eutychès anathématisé, X, 224, 319, 320.

EUSÈBE, philosophe, dont saint Sidoine fut disciple, X, 379. [Dans la table du Xe volume, il doit être séparé de saint Eusèbe, solitaire.]

EUSÈBE, évêque d'Antibes, est auteur VI siècle.
d'une Histoire de la translation des corps des saints martyrs Vincent, Oronce et Victor, XI, 306, 307. (Voyez son histoire dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 303 et suiv.)

EUSÈBE, évêque de Paris, ordonné à la 551.
place de Saffarac, déposé pour une faute considérable, XI, 882.

EUSÈBE, évêque de Thessalonique. Lettre que lui écrit le pape saint Grégoire au 600.
sujet d'un moine faussaire, XI, 527. (Il a laissé quelques ouvrages qui sont perdus. Voyez *Du Pin*.)

EUSÈBE, évêque de Tarragone, préside 614.
comme métropolitain au concile d'Egara, XI, 912.

EUSÈBE, abbé en Sicile, XI, 487.

EUSÈBE, patrice, à qui saint Grégoire le Grand écrit, XI, 531.

EUSÈBE, l'un des disciples du Vénérable Bède, XII, 2.

[EUSÈBE, à qui le Vénérable Bède adresse une lettre, XII, 15.]

EUSÈBE ou BRUNON, évêque d'Angers. Voyez *Brunon*.

EUSÉBIE, prétendue vierge des Manichéens, VIII, 570.

EUSÉBIE (Sainte), abbesse d'Amay. Sa Vie, attribuée à Hucbald, moine de Saint-Amand, n'est pas de lui, XII, 803.

EUSÉBIE (Sainte), apparemment d'Orient. Sa Vie, écrite qar Jean Mauropus. Fragments qui en ont été imprimés, XIII, 229. Discours du même en son honneur, 230.

EUSÉBIENS, sectateurs d'Eusèbe de Nico- 335.
médie. Lettre que Constantin leur écrit, III, 142. Lettre qu'ils écrivent au pape saint IV siècle.
Jules contre saint Athanase, 372, 373. Le pape saint Jules les appelle à un concile de Rome. Ils refusent de s'y trouver, 373, 374. Ils sont condamnés dans ce concile de Rome, 374. Le pape saint Jules leur écrit de l'avis du concile, 374 et suiv. Le concile de Rome est confirmé par le concile de Sardique qui justifie saint Athanase, 378. Ils présentent au 325.
concile de Nicée une profession de foi qui est rejetée et lacérée ; leur subtilité dans ce concile, 423. Ils disputent contre le terme de

consubstantiel, 424, 425. Leurs impostures pour faire déposer saint Eustathe dans le concile d'Antioche, 448, 449. Ils s'associent les Méléciens pour accuser saint Athanase au concile de Césarée en Palestine, 449. Leur conduite au concile de Tyr contre saint Athanase, 449 et suiv. Ils députent dans la Maréote pour informer contre saint Athanase, 451, 452. Information qui y fut faite de leur part, 452 et suiv. Ils reçoivent les Méléciens à la communion de l'Église et donnent à Ischyras le nom d'évêque, 455. Conciliabule qu'ils tiennent à Jérusalem, où ils déposent saint Athanase et reçoivent Arius, 456, 457. Lettre qu'ils écrivent à Constantin contre saint Athanase et Marcel d'Ancyre. Ils font exiler saint Athanase, 457. Ils s'assemblent à Constantinople contre Marcel d'Ancyre, le déposent et ordonnent à sa place Basile, 458. Ils veulent rétablir Arius dans la communion de l'Église. Il meurt, 458 et 459. Ils déposent Paul évêque de Constantinople, et mettent à sa place Eusèbe de Nicomédie. Concile qu'ils tiennent à Antioche, où ils ordonnent Piste évêque d'Alexandrie, à la place de saint Athanase, 459, 460. Ils refusent de se trouver au concile de Rome, 464. Ils affectent de paraître orthodoxes au concile d'Antioche, 464 et 465. Profession de foi qu'ils y font, 465, 466. Ils tiennent seuls un concile à Antioche contre saint Athanase, 472. Ils envoient une députation à l'empereur Constant, 373. Ils tiennent à Antioche un autre concile où ils dressent la formule macrostiche, 373 et 374. Ils la présentent à un concile tenu à Milan. Les évêques de ce concile la refusent, 374. Ils viennent à Sardique au nombre de soixante-seize ou quatre-vingts pour la tenue du concile, 478. Plaintes portées contre eux dans le concile, 479. Ils craignent de s'y trouver et forment le projet de s'enfuir dès leur arrivée, 479. Ils s'enferment dans le palais à Sardique. Deux d'entre eux les quittent et découvrent leurs desseins au concile. Ils demandent que saint Athanase et les autres accusés soient exclus du concile. On les presse de s'y trouver eux-même, 480. Leurs prétextes pour le refuser, 481. Ils proposent une nouvelle information dans la Maréote, 481. Osius leur fait des propositions pacifiques, 482. Ils s'enfuient de Sardique la nuit, 482 et 483. Leurs chefs sont déposés et anathématisés par le concile, 484, 485. Ils s'assemblent à Philippopole et datent de Sardique la lettre de leur concile, 494. Analyse de cette lettre, 495, 496. Formule de foi des Eusébiens dans ce concile, 496. Concile de Milan où ils déposent Photin, 497, 498. Ils veulent se rapprocher de saint Athanase, après son retour à Alexandrie. Ce qu'ils font à ce sujet au concile de Milan, 501, 502. Leurs subtilités dans le premier concile de Sirmium, 503, 504. Leur formulaire de foi dans le deuxième concile de Sirmium, 504. Ils font de nouveaux efforts pour faire condamner saint Athanase. Conciles à ce sujet, 519, 520. Concile de Rome, 520. Concile d'Arles, 520 et 521. Concile de Milan, 522 et suiv. — Ils ordonnent Pistus, évêque d'Alexandrie. Ils mettent Grégoire de Cappadoce sur le siége de cette église, IV, 95. Quel usage le pape Libère fait de leurs lettres, 286. Ils condamnent Marcel d'Ancyre, 304, 305. — Donat de Carthage refuse de s'unir à eux, V, 98.

EUSTACHE (Saint), martyr. Actes sans autorité, I, 392.

EUSTACHE, abbé du monastère d'Attaline, engage Antiochus à lui faire un abrégé de l'Écriture, et la relation du martyre des moines de la Laure de Saint-Sabbas, XI, 697.

EUSTACHE, abbé de Flay. Ses prédications sur l'observation du dimanche. Lettre qu'il suppose lui être venue du ciel pour en recommander la sanctification, XIV, 1147.

EUSTACHE s'empare de l'évêché de Valence en Dauphiné. Lettre que lui écrit saint Bernard à ce sujet, XIV, 440.

EUSTACHE, comte. Son épitaphe par Pierre le Vénérable, XIV, 522.

EUSTASE (Saint), abbé de Luxeuil, disciple de saint Colomban, XI, 617. Sa Vie écrite par le moine Jonas, 617, 633 et 736. Il défend au concile de Mâcon la règle de saint Colomban. Sa mort, 618. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie. Méprise d'Aubert le Mire à son sujet, 633. — Il défend au concile de Mâcon la règle de saint Colomban, XII, 914. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 534 et suiv.)

EUSTASIUS, évêque, au concile de Milan contre les Jovinianistes, IV, 653.

EUSTATHE (Saint), évêque d'Antioche, confesseur de Jésus-Christ, III, 158 et suiv. Il est d'abord évêque de Bérée. Il est transféré au siége d'Antioche, 158. Il assiste et souscrit au concile de Nicée. Il tient un con-

cile à Antioche vers le même temps. Son zèle contre les Ariens. Il est accusé et déposé dans un concile d'Antioche, malgré son innocence, 159. Il est relégué en Thrace, 159, 160. Sa mort, 160. Ses écrits, 160 et suiv. Ses discours contre les Ariens, 160, 161. Son livre de l'Ame. Ses discours sur les Proverbes et sur les Psaumes. Son sentiment sur Melchisédech, 161, 162, 163. Son livre de la Pythonisse, 163 et suiv. Analyse de ce livre, 163. Écrits faussement attribués à saint Eustathe, 166. Commentaire sur l'Hexaméron, 166 et 167. Discours à Constantin. Liturgie attribuée à saint Eustathe, 167. Jugement de ses écrits, 167 et 168. [Édition de ses écrits dans la *Patrologie*, 168.] Eusèbe de Césarée est accusé par saint Eustathe et prend part à la condamnation de cet évêque, 172. Saint Eustathe calomnié et déposé dans un concile d'Antioche, 448. Écrits d'Eusèbe de Césarée contre saint Eustathe. Cet ouvrage est perdu, 249. — Panégyrique de saint Eustathe par saint Chrysostôme, VII, 92.

EUSTATHE, évêque de Sébaste, déposé dans le concile de Gangres, III, 514. Histoire de sa vie, 515, 516. — Il assiste au concile d'Ancyre et y condamne la consubstantialité, IV, 550, 551 et 571. Il est déposé à Constantinople, 518. Il se sépare de saint Basile de Césarée, 361. Saint Basile écrit contre lui, 363. Eustathe n'est pas auteur du livre des Constitutions monastiques, 408. Lettre que lui écrivit saint Basile le Grand, 444. Autre lettre de saint Basile, 451. Lettre synodique ou profession de foi que saint Basile propose à Eustathe, 452. Lettres de saint Basile à Théodote et à Olympius touchant Eustathe, 453. Saint Basile décrit la conduite d'Eustathe et ses erreurs, 484, 485.

EUSTATHE, philosophe célèbre. Saint Basile le cherche, IV, 350. Lettre que saint Basile lui écrit, 424.

EUSTATHE, diacre, porteur d'une lettre de saint Grégoire de Nazianze père à Eusèbe de Samosate, IV, 437.

EUSTATHE, médecin. Lettres que lui écrivit saint Basile, IV, 466, 462.

EUSTATHE, évêque d'Himmérie [et non d'Himmenée.] Lettre que lui écrivit saint Basile, IV, 458.

EUSTATHE, lecteur de l'Église de Césarée, VIII, 489.

EUSTATHE, diacre, dont le pape saint Innocent prend la défense, VIII, 515.

EUSTATHE, évêque d'Attalie en Pamphilie. Dispositions du concile d'Éphèse à son égard, VIII, 591. 431.

EUSTATHE, évêque d'Éges en Cilicie. Lettre que lui écrit Théodoret au sujet de Marie, fille de qualité, réduite en servitude dans la ruine de Carthage, X, 167.

EUSTATHE, évêque de Béryte, chargé avec deux autres d'examiner l'affaire d'Ibas, évêque d'Édesse, accusé de nestorianisme. Il tient un concile dont le jugement est favorable à Ibas, X, 144. Le clergé d'Édesse lui adresse une lettre, 145. On lit sa remontrance au concile de Chalcédoine. Il y est reconnu orthodoxe, 685. On y termine son différend avec Photius de Tyr au sujet de l'étendue de la juridiction du métropolitain, 690. 448.

EUSTATHE, évêque de Marseille, successeur de saint Vénérius, X, 470.

[EUSTATHE LE MOINE. Sa lettre à Timothée le Scolastique contre les erreurs des Monophysites, XI, 175.] VI siècle.

EUSTATHE, patriarche d'Alexandrie. Sa mort, XII, 362. 804.

EUSTATHE, patriarche de Constantinople, demande au pape Jean XIX le titre d'évêque universel dans les Églises d'Orient. Ce titre lui est refusé, XIII, 106, 145, 194. 1025.

EUSTATHE, archevêque de Thessalonique. Oraison funèbre d'Eustathe par Euthymius Zigabène, XIV, 153. [Sa vie. Ses Commentaires sur l'Iliade et l'Odyssée. Commentaire sur l'hymne des Grecs en l'honneur du Saint-Esprit. Deux autres fragments, 832.] XII siècle.

EUSTATHE, évêque de Nicée, aide l'empereur Alexis Comnène à convertir les Pauliciens, XIV, 140, 141.

EUSTATHIE, dame pieuse que saint Grégoire de Nysse trouva à Jérusalem, VI, 124. Lettre de lui à elle, Ambrosie et Basilisse, 217. 379.

EUSTATHIENS, schismatiques d'Antioche, condamnés au concile de Gangres, II, 514, 515.

EUSTOCHIE (Sainte). Voyez *Eustoquie* (sainte).

EUSTOCHIUS, dont les domestiques offensèrent Callisthènes, IV, 443.

EUSTOCHIUS, sophiste. Saint Grégoire de Nazianze lui écrit, V, 258. IV siècle.

EUSTOCHIUS, évêque de Tours, X, 438. Tient un concile à Angers pour l'élection 453.

d'un évêque, 708. Il ordonne des jeûnes et des veilles pour certains jours, XI, 372.

553. EUSTOCHIUS, patriarche de Jérusalem, fait recevoir dans un concile les actes du second concile général de Constantinople, XI, 882. Les moines de la Laure de Saint-Sabas se séparent de sa communion par attachement pour Origène, 272.

384. EUSTOQUIE ou EUSTOCHIE (Sainte), fille de sainte Paule. Saint Jérôme lui dédie son Commentaire sur Isaïe, VII, 566. Elle fut la première fille de distinction qui dans Rome consacra sa virginité à Jésus-Christ, 586. Lettre que saint Jérôme lui écrivit, contenant un traité sur la virginité, 586 et suiv. 384. Deux autres lettres de saint Jérôme à cette 387. vierge, 590, 591. Lettres de sainte Paule et de sainte Eustoquie à sainte Marcelle. Elle est attribuée à saint Jérôme, 617, 618. Lettre de saint Jérôme à sainte Eustoquie sur 404. la mort de sainte Paule, 635 et suiv. Lettre 388. de saint Jérôme à sainte Paule et à sainte Eustoquie, en préface de la traduction des Homélies d'Origène sur saint Luc, 646. Discours sur l'Assomption de la sainte Vierge adressé à sainte Paule et à sainte Eustoquie. Ce discours est faussement attribué à saint Jérôme, 647. Autres lettres qui lui sont faussement attribuées, 648.

EUSTOQUIUS. Voyez *Eustochius*, sophiste.

EUSTORGE, évêque de Milan, confesseur, dont parle saint Ambroise, V, 490.

EUSTORGE, autre évêque de Milan. Lettre que lui écrit saint Avit de Vienne, X, 557. — Lettre par laquelle le roi Théodoric le charge de faire rétablir l'évêque d'Augusta, XI, 213. [Dans la table du XIe volume on a joint à tort un trait qui regarde Eustochius, patriarche de Jérusalem.]

EUSTRACE, parent de saint Grégoire de Nazianze, V, 260.

EUSTRACE, métropolitain de Nicée, aide Alexis Comnène à convertir les Pauliciens. Éloge qu'Anne Comnène fait de lui. Ses écrits contre Pierre, évêque de Milan, sur la procession du Saint-Esprit. Ses Commentaires sur le second livre des Analytiques et sur les Morales d'Aristote. En écrivant contre les Arméniens, il tombe lui-même dans plusieurs erreurs, dont il est obligé de se 1107. rétracter dans un concile de Constantinople, XIV, 148.

EUSTRATE, comte, à qui Firmus de Césarée en Cappadoce recommande un chantre de son église, X, 152.

EUSTRATE, prêtre de Constantinople, 582 fait l'éloge du patriarche Eutychius, XI, 347. Son traité de l'État des morts après cette vie. Analyse de cet ouvrage, 347 et 348. Ce que Photius dit de ce traité, 348. [Il est reproduit au t. CLXII de la *Patrol. grecque*.]

EUSTRATE, qui conjointement avec Hilarion avait proposé plusieurs difficultés à Nicéphore, patriarche de Constantinople, XII, 287, 288.

EUSTRATE DE GARIDE, patriarche de V. 1(Constantinople. Il est déposé par ordre de 1084 la cour. Nicolas le Grammairien est mis à sa place, XIII, 559.

EUTACTE, hérétique archontique, infecte l'Arménie, VI, 392.

EUTHALE, diacre, recommandé à saint Amphiloque par saint Grégoire de Nazianze, V, 265.

EUTHALE, auteur d'une petite Histoire V siè de saint Paul, VI, 289.

EUTHALE, évêque de Sulque, a fait aussi un travail sur saint Paul, VI, 289, 290.

EUTHALE, archidiacre d'Alexandrie, auquel on signifie la sentence contre Dioscore, X, 688.

EUTHASIUS, évêque d'Aoste, envoie un de ses prêtres tenir sa place au concile de Milan, X, 681.

EUTHBERT, l'un des disciples du Vénérable Bède. Voyez *Cuthbert*.

EUTHERIUS, évêque de Césarée en Mauritanie, IX, 411.

EUTHÉRIUS, évêque de Tyanes, partisan de Nestorius. Ses dix-huit discours, VIII, 381 et suiv. Ce qui a engagé Photius à les attribuer à Théodoret, 385. Analyse de ces discours, 381 et suiv. Euthérius est déposé deux différentes fois. Il est chassé de Tyanes 432. et relégué à Scythople en Palestine. Il se 435. retire à Tyr où il finit sa vie, 383. Il avait écrit au pape Sixte III contre la paix, 378 et 603. Il fut déposé dans un concile de Constantinople. Il est maintenu dans son siége par le comte Lingras, 599. Son obstination dans le schisme. Il est relégué, 604. — Il est auteur de vingt-sept discours contre les Eutychiens attribués par Photius à Théodoret, X, 99. Sa déposition, 149.

EUTHÉRIUS, à qui Firmus de Césarée en Cappadoce écrit une lettre, X, 151.

EUTHÉRIUS, fils de Victorin de Marseille qui lui adresse son poëme sur la Genèse, X, 443.

EUTHÉRIUS, nom corrompu pour *Profu-*

turus, évêque de Brague, à qui le pape Vigile adresse une décrétale, XI, 195, 196.

EUTHYMIUS, qui veut enlever saint Ambroise, est lui-même enlevé et conduit en exil, V, 381.

EUTHYMIUS et PHILIPPE, prêtres de Constantinople. Lettre que leur écrivit saint Chrysostôme, VII, 136. 405.

EUTHYMIUS, l'un des quatre grands frères. Ce qui en est dit dans l'Histoire lausiaque de Pallade, VII, 488. IIIe siècle.

EUTHYMIUS (Saint), solitaire. Son éducation fut confiée à Acace de Mélitine, VIII, 388. Il ramène l'impératrice Eudoxie à l'Église catholique, 475. — Convertit un grand nombre de Sarrasins. L'église de sa laure est dédiée par Juvénal de Jérusalem, X, 17. — Sa Vie écrite par saint Cyrille de Scythople, XI, 272 et suiv.

EUTHYMIUS, patriarche intrus à Constantinople, chassé, XII, 776.

EUTHYMIUS ZIGABÈNE, moine du monastère de la Mère de Dieu à Constantinople. Son mérite lui acquiert une grande considération à la cour. Alexis Comnène le charge de composer un Traité sur toutes les hérésies, avec la réfutation de chacune. C'est ce qu'il exécute dans sa Panoplie dogmatique, XIV, 150. Analyse de cet ouvrage, 150 et suiv. Éditions de cet écrit. Écrit d'Euthymius contre les Latins, 152. Son traité contre les Massaliens, 152 et 153. Ses lettres. Son oraison funèbre d'Eustathe, évêque de Thessalonique, 153. Commentaire sur les psaumes et dix cantiques de l'Écriture, 153 et 154; sur les quatre évangiles, 154. Doctrine d'Euthymius sur la présence réelle, 154 et 155. Commentaire sur les épîtres de saint Paul et sur les épîtres catholiques, 155. [Son Exposition sur le symbole, 153. Son Traité ou sa Dispute avec un philosophe sur la foi est publié par Maï. Ce qu'il contient, 1177. Fragment du Dialogue d'un chrétien avec un israélite. Le cardinal Maï promettait de faire paraître le Commentaire d'Euthymius sur les épîtres de saint Paul; il n'a pas tenu parole, 1177.] Lettre d'Euthymius contre les Massaliens, IV, 647. XI et XIIe siècles.

EUTRÉCHIUS, préfet. Lettre que lui écrit Théodoret, X, 69.

EUTROPE (Saint), martyr. Ses actes. Ouvrage perdu, attribué à saint Denis l'Aréopagite, X, 552.

EUTROPE (Saint), premier évêque de Saintes. Monastère au diocèse de Saintes sous son nom, établi par Guillaume, duc d'Aquitaine. Mis sous la discipline de l'abbé de Cluny, XIV, 1069. 979. 1083.

EUTROPE, préfet du prétoire à qui Théodose adresse une loi, VI, 365.

EUTROPE, eunuque, ministre d'Arcade, propose saint Chrysostôme pour le siége de Constantinople, VII, 2. Le saint évêque s'oppose à ses entreprises, 3. Eutrope se fait donner le titre de patrice et de consul. Disgracié, il se réfugie dans l'église sous la protection de saint Chrysostôme, 118. Il est pris, banni et ensuite décapité, 120. Deux discours de saint Chrysostôme au sujet de cet officier, 118. 399.

EUTROPE, évêque à qui saint Augustin adresse le livre de la Perfection de la justice, IX, 440, et X, 2.

EUTROPE, préfet des Gaules. Lettres que lui écrit saint Sidoine Apollinaire, X, 383, 385, 386.

EUTROPE, évêque d'Orange. Lettre d'amitié que lui écrit saint Sidoine Apollinaire, X, 390. On lui attribue les lettres dont il est parlé dans l'article suivant. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 473 et suiv.)

EUTROPE, prêtre gaulois, auteur de deux lettres, différent de l'historien du même nom, X, 587.

EUTROPE, père de saint Benoît, XI, 156. VI siècle.

EUTROPE, évêque de Valence en Espagne. Analyse de sa lettre à Pierre d'Iturbica, intitulée : De l'étroite observance des moines et de la ruine des monastères, XI, 635 et 636. Une autre lettre qu'il avait écrite à Licinien de Carthagène est perdue, 635. [Autre à Pierre d'Iturbica sur les huit vices. Édition de ces lettres dans la *Patrologie*, 836.]

EUTROPIE (Sainte), servante de sainte Afre. Son martyre, III, 30. 304.

EUTYCHE ou EUTYCHIUS, évêque d'Eleuthéropole, maltraite Lucifer de Cagliari, IV, 241. — Il se joint aux Ariens dans le concile de Séleucie. Il signe la consubstantialité dans le concile d'Antioche, VI, 375. IV siècle. 359. 363.

EUTYCHÈS, hérésiarque. Fragments de saint Athanase contre l'erreur qu'il a soutenue depuis, IV, 171. Autre fragment semblable attribué à saint Athanase, 172. — Réponse de saint Pierre Chrysologue à la circulaire qu'Eutychès avait écrite aux évêques, X, 7 et 16. Sermon dans lequel saint Pierre Chrysologue l'apostrophe en particu- IV siècle. 449.

lier, 11. Théodoret combat l'hérésie d'Eutychès, 22. Eusèbe de Dorylée essaie en vain de ramener Eutychès à la saine doctrine, 23. On croit que c'est lui que Théodoret a en vue dans le traité qu'il a intitulé : Éraniste ou Polymorphe. En quoi consiste le principal point de son hérésie, 80. Nous n'avons rien des écrits de Théodoret contre
448. Eutychès, 107. Eutychès condamné au concile de Constantinople, 172. Sa lettre au pape saint Léon où il tâche de le surprendre et de l'indisposer contre Flavien, 172 et 173.
449. Il est absous au faux concile d'Éphèse; il
451. est anathématisé au concile de Chalcédoine, 173. Sermon du pape saint Léon contre Eutychès, 183. Sermon contre cet hérésiarque, 197. Traité contre les erreurs d'Eutychès et de quelques autres, qui n'est point de saint Léon, 198. Eutychès, avant de publier son erreur, avait écrit à saint Léon. Lettre qu'il en reçut, 210. Différentes lettres du pape saint Léon à son occasion, 210 et suiv. Saint Prosper combat ses erreurs, 304. Cinq livres de Vigile, évêque de Tapse, contre Eutychès et ses erreurs, 472 et suiv. Eutychès combattu par Mochimus, 582. Traité de Boëce contre les erreurs d'Eutychès et de Nestorius, 650 et suiv. Conférence à Rome sur les erreurs d'Eutychès, 646. Ses erreurs
448. sont dénoncées au concile de Constantinople par Eusèbe de Dorylée, 669. Il est sommé de comparaître au concile. Sa réponse, 669 et 670. Seconde sommation, 670 et 671. Il charge l'abbé Abraham de se présenter pour lui au concile, 671. Sommé une troisième fois, il promet de se présenter, 671 et 672. Il vient au concile, où il soutient ses erreurs
449. avec opiniâtreté, 672, 673. Il est déposé et excommunié, 673. Il prétend que les actes du concile avaient été falsifiés et obtient de l'empereur Théodose le Jeune que l'examen en soit fait dans un nouveau concile, 673 et
449. 674. Faux concile d'Éphèse tenu à son occasion, 675 et suiv. Il y présente une requête qui est admise, 676 et suiv. Il est dé-
450. claré absous et rétabli, 678. Il est anathématisé au concile de Constantinople tenu
451. par Anatolius, 681. Ce qui est confirmé par le concile de Chalcédoine, 685 et suiv. Loi de l'empereur Marcien contre Eutychès et ses sectateurs, 704. — Ses erreurs réfutées par Ferrand, diacre de Carthage, XI, 88 et suiv. Traité de Léonce de Byzance contre les erreurs de Nestorius et d'Eutychès, 669, 670. — [Erreurs d'Eutychès combattues par Théorien, XIV, 640, 641.] Réponse de Nicétas, moine de Constantinople, à la lettre d'un prince d'Arménie, qui prenait la défense d'Eutychès, XIV, 646, 647. Voyez *Eutychianisme* et *Eutychiens*.

EUTYCHIANISME. Abrégé de l'histoire de l'eutychianisme par le diacre Libérat, XI, 303 et suiv.

EUTYCHIEN (Saint), pape. Décrétales qui lui sont faussement attribuées, VI, 88.

EUTYCHIEN, clerc de l'église d'Aden dans VI
la deuxième Cilicie. Son Histoire de la conversion et de la pénitence de saint Théophile, XI, 280, 281. Différentes éditions qu'on en a données, 281. [Autre édition, 281.]

EUTYCHIENS, disciples d'Eutychès. Ils attribuèrent aux saints docteurs divers écrits d'Apollinaire, IV, 173, 174. — Ils répandent des calomnies contre sainte Pulchérie, VIII, 474. L'impératrice Eudoxie prend leur parti, 475. — Ils chassent Juvénal de Jérusalem de son siége, X, 18. Vingt-sept discours contre les Eutychiens, attribués faussement à Théodoret par Photius, 99. La mort de l'empereur Marcien leur donne lieu de se relever à Alexandrie, 176. Cruautés qu'ils exercent sur plusieurs évêques d'Égypte et sur leur clergé, 234. Ils demandent une conférence, 236. Ils sont absous au faux concile d'Éphèse, 679. Les Eutychiens sont V
combattus par Jean, prêtre d'Antioche, 471, et par Isaac le Grand, 579. Leurs erreurs combattues dans l'ouvrage de Facundus, évêque d'Hermiane, pour la défense des Trois Chapitres, XI, 286 et suiv. Il y distingue deux sortes d'Eutychiens, 287. [Eutychiens et Nestoriens réfutés par Léonce de Byzance, 673.] Canon du cinquième concile d'Orléans qui condamne les erreurs des Eutychiens, 862. [Eutychiens réfutés par saint Germain, patriarche de Constantinople, XII, 40.]

EUTYCHIUS, évêque d'Eleuthéropole, Voyez *Euthique*.

EUTYCHIUS, évêque de Théodosiople, souscrit à la condamnation de Nestorius, VIII, 579.

EUTYCHIUS (Saint), martyr sous Genséric, X, 466, 467.

EUTYCHIUS (Saint), patriarche de Constantinople. Sa naissance, XI, 352. [Note sur V.
le titre de saint qu'on lui donne, 352, note 87.] L'évêque d'Amasée l'introduit dans son clergé, 352. Il le députe à Constantinople 5
pour tenir sa place dans le cinquième con-

cile général, 352 et 353. Comment il se rend agréable à l'empereur Justinien Ier qui le fait patriarche de Constantinople après la mort de Mennas, 353 et 868. Il condamne les Trois Chapitres. Il refuse de souscrire l'édit que Justinien avait publié pour la défense de l'erreur des incorruptibles. Il est exilé et Jean le Scolastique ordonné à sa place, 353. Il est déposé et transféré au monastère d'Amasée, 354. Après la mort de Jean le Scolastique, il est rétabli sur le siége de Constantinople, 354 et 355. Dispute qu'il a avec saint Grégoire sur l'état de nos corps après la résurrection, 355, 356. Sa mort, 356 et 426, 431. Sa lettre au pape Vigile, 356. Son discours sur la manière dont les intelligences sont dans un lieu, 348 et 356. [Deux fragments d'Eutychius sur la Pâque et l'institution de l'Eucharistie, 353, 354. Autres fragments, 354. Éditions de ses écrits dans la *Patrologie*, 354, 356.] Éloge de saint Eutychius par le prêtre Eustratius, 347. Il présente au pape Vigile sa profession de foi et convient avec lui d'assembler un concile pour décider la question des Trois Chapitres, 868. Lettre que lui écrit le pape Vigile, en approuvant les décisions du concile de Constantinople qui condamne les Trois Chapitres, 879. Erreur d'Eutychius au sujet de nos corps qu'il croyait ne devoir plus être palpables après la résurrection, 431. Conférence qu'il eut sur ce sujet avec saint Grégoire le Grand. Il rétracte son sentiment, 431 et 438.

EUTYCHIUS, patriarche d'Alexandrie. Ce que dit Selden des circonstances de sa vie. La chronologie n'en est pas exacte, XIII, 45. — Idée de ses Annales ; elles sont remplies de fables et d'anachronismes, 45 et 46. On réfute le témoignage que Selden a prétendu tirer de cet auteur en faveur de la secte des presbytériens. Autres écrits attribués à Eutychius, 46. [Les écrits d'Eutychius sont reproduits au tome CXII de la *Patrologie*. On y trouve le Periocha d'Eutychius avec les deux traductions d'Abraham et de Selden, le livre d'Histoires ou Annales depuis Adam jusqu'à l'an 937 de Jésus-Christ. Le tout est précédé de la préface de Selden et de celle d'Abraham de l'Échelle.]

EUTYQUIE, veuve, confesse la foi à Thessalonique, III, 24.

[EUVERTE (Saint). Découverte de son corps. Récit de cette découverte par Roger, abbé du monastère bâti sous le nom du saint, XIV, 751.]

[EUVERTE (Saint-). Monastère dans le diocèse d'Orléans ; réforme qu'y fait l'abbé Roger. Bulle d'Eugène III en faveur de cette abbaye. Diplôme de Louis le Jeune en sa faveur, XIV, 750.]

EUXITHÉE, évêque de Thessalonique. Lettre que saint Léon lui écrit, X, 233.

EUXOIUS, disciple d'Arius, mis sur le siége d'Antioche à la place de saint Mélèce, IV, 585, V, 8. Il baptisa l'empereur Constance, VIII, 517. 361.

EUZOIUS mis par les Ariens sur le siége de Césarée en Palestine, V, 180.

EUZOIUS, auteur de quelques ouvrages perdus. Voyez *du Pin*.

ÉVAGRE, prêtre. Lettre que lui écrivit saint Basile le Grand, IV, 456. 373.

ÉVAGRE, évêque de Constantinople, IV, 616.

ÉVAGRE, moine. Lettre à ce moine faussement attribuée à saint Grégoire de Nazianze, V, 241, 597. [Cette lettre est de saint Grégoire de Nysse, VI, 125, 126 et 215, n. 1.]

ÉVAGRE. Lettre à Evagre faussement attribuée à saint Jérôme, VII, 647. IV siècle.

ÉVAGRE DE PONT, archidiacre de Constantinople et abbé dans le désert des Cellules, VI, 110 et suiv. — Sa naissance, son éducation, sa promotion dans le clergé. Il sert l'Église de Constantinople en qualité d'archidiacre, 110. Il vient à Jérusalem. Il embrasse la vie solitaire. Sa pénitence. Il est instruit par les deux Macaire, 111. Il instruit des solitaires dans le désert des Cellules, 111 et 112. Il reçoit le don de chasteté, d'intelligence et des miracles, il refuse l'épiscopat. Sa mort, 112. Écrits d'Evagre, 113 et suiv. Écrit intitulé : Sacré ou Gnostiques, Traité intitulé : Le Moine ou le Pratique, 113. L'antirrhétique. Problèmes prognostiques. Écrits aux moines et aux vierges, 114. Livre à Mélanie. Livre de l'Apathie. Lettre à Anatolius, 115. Soixante-onze articles sur divers sujets, 115 et 116. Les raisons de l'état monastique, 116, 117. Discours sur les noms donnés à Dieu dans l'Écriture. Dispute d'Évagre sur la foi, 117. Autres écrits qu'on croit être d'Évagre, 117 et 118. [La lettre dogmatique sur la foi n'est pas d'Évagre, mais de saint Basile, 117, n. 12.] Jugement des écrits d'Evagre, 118 et [119 n. 3]. Éditions de ses écrits, 119. [Les écrits d'Evagre sont reproduits aux tomes XL et CLXII de la *Patrologie grecque*.] Il avait été disciple de saint Macaire d'Égypte, V, 596, 597. — 345. 381. 382. 391. 396. 399.

Traduction de quelques ouvrages de cet auteur attribuée à Rufin d'Aquilée, VII, 450 et 467. — Évagre est-il auteur des Vies des Pères attribuées à Rufin? 470. Ce qui est dit de lui dans les Vies des Pères, écrites par Rufin d'Aquilée, 475 et dans l'Histoire lausiaque de Pallade, 488, 489, 490. On lui attribue l'Histoire de Pachon que d'autres donnent à saint Nil, VIII, 211. — Évagre de Pont ni Évagre d'Antioche ne sont auteurs de l'ancien ouvrage intitulé : Dispute entre Théophile, chrétien et Simon, juif, 424.

IV siècle. [ÉVAGRE (Saint), évêque. Ce qu'on sait de sa vie. Fragments de ses commentaires sur saint Luc, VI, 333.]

ÉVAGRE, prêtre d'Antioche, son zèle pour la foi. Il obtient la grâce d'une femme accusée d'adultère, VII, 586.

ÉVAGRE, philosophe, ami de Synésius, VIII, 25.

ÉVAGRE, évêque d'Antioche, auteur de quelques écrits perdus. Voyez *du Pin*.

423. EVAGRE, prêtre et disciple de saint Martin de Tours. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, VIII, 424. Il est le véritable auteur de l'ouvrage intitulé : Dispute entre Théophile, chrétien et Simon, juif, et des Consultations de Zachée, chrétien et d'Apollonius, philosophe, 424 et 425. Analyse de la Dispute et des Consultations, 425 et suiv. Jugement des écrits d'Evagre, 432. [Éditions de ses ouvrages, 425.] (Voyez son article dans *l'Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 119 et suiv.)

535. ÉVAGRE LE SCOLASTIQUE, historien ecclésiastique. Sa naissance, ses études, XI, 415, 416. — Il suit à Antioche la profession

V. 598. d'avocat. Son mariage, mort de sa femme. Il assiste de ses conseils Grégoire, patriarche d'Antioche à qui on avait suscité des affaires et l'accompagne à Constantinople. Il écrit son histoire. L'empereur Maurice le fait trésorier de l'empire et préfet. Temps de sa mort, 416. Analyse des six livres qui partagent l'Histoire d'Évagre, 416 et suiv. Jugement sur son style. Éditions de son Histoire, 420. [Autres éditions, 420.]

588. EVANCE, fils du patrice Dyname, envoyé en ambassade vers l'empereur Maurice, est tué à Carthagène où il avait relâché, IX, 400.

630. EVANCE, archidiacre de Tolède, à qui le cardinal d'Aguirre attribue la lettre contre l'abstinence du sang des animaux, XI, 812.

VII ou VIII siècle. EVANCE, abbé de Troclar, est le véritable auteur de la lettre dogmatique contre l'abstinence du sang des animaux, XI, 812. — Analyse de cette lettre, 812 et 813. [Édition de cette lettre dans la *Patrologie*, 813.] (Voyez l'article d'Évance dans l'*Histoire littéraire de la France*, III, p. 652 et suiv.)

EVANCE, évêque de Vienne, qui vivait à 581-589.
la fin du XIe siècle, n'est point l'auteur de cette lettre, XI, 812. (Voyez son article dans l'*Hist. litt. de la France*, III, p. 345 et suiv.)

EVANDRE, évêque d'Ursin ou d'Adiazzo, en Corse, II, 625.

EVANDRE, évêque que Firmus de Césarée, en Cappadoce, invite à venir célébrer une fête dans son diocèse, X, 152.

ÉVANGÉLISTES. Voyez *Évangiles*.

ÉVANGÉLUS, prêtre de la secte des Pélagiens, VII, 86.

ÉVANGÉLUS, prêtre à qui saint Jérôme 398.
écrit une lettre, VII, 559. — Autre que lui 385.
écrivit ce saint docteur, 644.

ÉVANGILES (Les quatre) de saint Matthieu, de saint Marc, de saint Luc et de saint Jean. Jésus-Christ n'a rien laissé par écrit et n'a pas ordonné à ses disciples d'écrire, I, 191, 192. — Grande autorité des quatre Évangiles dans l'Église. Le nom d'Évangile signifie heureuse nouvelle. L'Église ne reçoit que quatre Évangiles comme canoniques, 192. Figures des quatre évangélistes dans les quatre animaux de la vision d'Ézéchiel, 192, 193. Ordre dans lequel les quatre évangiles ont été composés. Pourquoi des quatre évangélistes il y en a deux apôtres et deux disciples? Pourquoi il y a eu quatre évangélistes, 193. Il n'y a point entre eux de variétés essentielles. Celles qui s'y trouvent, loin de diminuer leur autorité servent à l'établir, 195. Il paraît que les évangélistes ont mis leur nom à la tête de l'Évangile. Au moins il est certain que les quatre évangiles sont de ceux dont ils portent les noms, 195. [Preuves de l'authenticité des quatre Évangiles vainement attaqués par les rationalistes, 192, n. 9.] Les Ébionites ne recevaient que l'Évangile de saint Matthieu, 501. L'Église ne reconnaissait que quatre Évangiles. Avec quel respect on les lisait, 521. Témoignage d'Origène, II, 164, 207, 208; de saint Cyprien, 349. Témoignage des Constitutions apostoliques, 595. Évangile pendu au cou du martyr saint Euplius, III, 31. — Témoignage de saint Méthode de Tyr, 68; d'Eusèbe de Césarée, 190, 191. Livres d'Eusèbe de Césarée sur les contradictions apparentes des Évangiles, 241, 242. [Les deux livres à Étienne et le livre à Marin sur les

questions et solutions évangéliques publiés en partie par Maï, 243, 244.] Canon 16 du concile de Laodicée, 510. Témoignage de saint Ambroise sur les Évangiles, V, 516. — Témoignage de saint Chrysostôme, VII, 64, 101, 212, 359 et suiv., 431 ; de saint Jérôme, 653, 697. Ce saint docteur revit les quatre Évangiles sur le grec, 554. Réponse de saint Isidore de Péluse qui objectait la nouveauté des Évangiles, VIII, 488. — Le saint Évangile posé sur un trône au milieu du concile d'Éphèse, 577. Doctrine de saint Augustin sur les saints Évangiles, IX, 585 et suiv. Caractères des évangélistes, 585, 586. Symboles qui les distinguent, 586, 587. Du rang et de la dignité des évangélistes, 587, 588. Dessein de chaque évangéliste, 588, 589. Ce qui distingue saint Jean des trois autres. Les trois premiers nous tracent la vie active, saint Jean nous présente la vie contemplative, 589. Objections des païens contre les Évangiles, 589 et suiv. Jésus-Christ ayant conduit la main des évangélistes, on peut dire que c'est lui-même qui a écrit l'Évangile. Effet des contradictions apparentes de l'Évangile, 591. Les omissions des évangélistes n'empêchent pas qu'ils n'aient dit ce qu'ils devaient dire, 591 et 592. Il n'y a point de contradiction entre les évangélistes, 592, 593. Quoiqu'ils diffèrent dans l'ordre de rapporter les faits, ils s'accordent pour le fond des choses, 593, 594. Témoignage de Théodoret sur la doctrine de l'Évangile, X, 95. — Parallèles de l'Évangile avec les lois établies par les plus sages législateurs grecs et romains, 96. Livre des Évangiles écrit de la main de saint Hilaire de Poitiers, 440. Le saint Évangile placé au milieu de l'assemblée en plusieurs séances du concile de Chalcédoine. Écrits des Pères à consulter sur les Évangiles selon Cassiodore, XI, 228 et suiv. — Témoignage de saint Grégoire sur la lecture solennelle de l'Évangile à la messe, 539. Livre contenant les quatre Évangiles, dont l'empereur Lothaire fait présent au monastère de Saint-Martin de Metz, XII, 439. — Livre des Évangiles à l'usage des Grecs dans la célébration des mystères, XIII, 135. — Poëmes de saint Grégoire de Nazianze sur les saints Évangiles, V, 275. — Histoire des Évangiles mise en vers par Florus, diacre de Lyon, XII, 491. — Sommaire des quatre Évangiles, poëme de saint Prudence, évêque de Troyes, 499. [Traduction de l'histoire de l'Évangile en vers tudesques, par Otfrid, moine de Weissembourg, 595, 596.] Concorde des quatre Évangiles attribuée à saint Théophile, I, 479. — Concorde évangélique composée par Tatien, 492. Concorde des quatre Évangiles, ouvrage d'Ammone Saccas, philosophe chrétien, II, 99. — Canons évangéliques d'Eusèbe de Césarée, III, 240. — [Harmonie des Évangiles ou explication comparée des quatre Évangiles, par saint Éphrem, VI, 521.] — Quatre livres de l'Accord des évangélistes, ouvrage de saint Augustin, IX, 216. — Harmonie des Évangiles reçus par Victor de Capoue, XI, 305. — Concordance des évangélistes, par le prêtre Hésychius, 656, 657. Concordance des quatre évangélistes, par Marianus Scotus, XIII, 401. — Canons des Évangiles dressés par le B. Odon de Cambrai, XIV, 76. [Concorde des Évangiles, par Pierre Lombard, 568.]—Homélies de saint Chrysostôme sur divers endroits du saint Évangile, VII, 98 et suiv. — Plusieurs commentaires sur les Évangiles attribués à Jean de Jérusalem, 502. Commentaires sur les Évangiles faussement attribués à saint Jérôme, 649. Commentaires de saint Maruthas sur l'Évangile, VIII, 3, 4. — Deux livres de questions sur quelques endroits de l'Évangile : ouvrage de saint Augustin, IX, 220. —Sermons de saint Augustin sur les quatre évangélistes, 237 et suiv. — [Expositions courtes sur les Évangiles sous le nom de saint Maxime de Turin, X, 326.] Annotations sur les Évangiles attribuées à Arnobe le jeune, 332. — [Chaîne sur les quatre évangélistes par Victor de Capoue ou mieux par Jean, diacre, XI, 305.] Homélies du pape saint Grégoire le Grand sur les Évangiles, 452 et suiv. Analyse de ces homélies, 452. Éditions particulières et traductions qu'on en a faites, 586. Commentaire sur les quatre Évangiles que Trithème attribue au pape saint Grégoire, 552. — Commentaires du vénérable Bède sur les quatre Évangiles, XII, 9. [Explication des préfaces de saint Jérôme sur les Évangiles, par Sédulius le Jeune. Explication de la différence qu'il y a entre les sommaires et les canons des Évangiles avec sommaire sur chaque évangéliste et explication de ces sommaires, par Sédulius le Jeune, 361. Exposition sur les quatre Évangiles attribuée à Valafride Strabon, 415.] Homélies sur les Évangiles de l'année attribuées à Haimon d'Halberstat, 435. Commentaires d'Angélome, moine de Luxeuil, sur les quatre Évangiles. Ils n'ont pas encore été imprimés,

444. Commentaire sur les quatre Évangiles attribué à Werembert, moine de Saint-Gall, 694. Commentaires de Remi, moine d'Auxerre, sur les Évangiles, 755 et 756. Fragments du commentaire de Photius sur les quatre Évangiles, 973. [Vers sur les miracles de l'Évangile, par Fromond, XIII, 98.] Commentaires de Théophylacte, archevêque d'Acride sur les quatre Évangiles, 556. Commentaires sur les quatre Évangiles attribués à Nicétas d'Héraclée. Chaînes sur saint Mathieu, saint Luc et saint Jean attribuées au même, 558.—[Extrait des Pères sur les Évangiles du temps par Werner, abbé de Saint-Blaise, XIV, 79.] Commentaire d'Euthymius Zigabène sur les quatre Évangiles. Traduction latine qui en a été faite. Différents auteurs à qui ce commentaire a été attribué, 154. Explication de quelques endroits des Évangiles attribuée au même, 183. Seize homélies de Pierre Babion sur les Évangiles attribuées à Anselme de Laon, 184. Glose de Guillaume de Conches sur les quatre Évangiles, 388. Commentaires du moine Hervé sur les Évangiles, 403, 404. Sermons d'Isaac, abbé de l'Étoile, sur les Évangiles des dimanches depuis l'Épiphanie jusqu'à Pâques, 694.] Livre des Évangiles à l'usage des Grecs; éditions récentes, XIII, 135. — Sermons des Guillaume d'Auvergne sur les Évangiles des dimanches de l'année, XIV, 1025 et suivant. Voyez chacun des Évangélistes à leur titre et chacun des Évangiles dans les articles suivants.

41. ÉVANGILE DE SAINT MATTHIEU. En quel temps saint Matthieu l'écrivit. Il est le premier qui écrivit l'Évangile, I, 196. Il l'écrivit en hébreu, 196 et 197. Objections contre ce sentiment : Première réponse : L'explication des noms hébreux donnée en grec, doit être attribuée au traducteur, 197. Deuxième réponse : Des textes cités de l'Ancien Testament, si quelques-uns sont conformes à la version des Septante, c'est qu'elle-même est conforme à l'hébreu. Les autres sont cités, non à la lettre, mais selon le sens, et toujours d'une manière qui approche le plus du texte original, 197 et 198. Troisième réponse : La ressemblance qui se trouve entre le grec de saint Marc et celui de saint Matthieu doit être imputée au traducteur de celui-ci. On ne sait qui est ce traducteur. Il n'y a eu qu'une seule version grecque de cet Évangile autorisée dans l'Église. C'est sur cette version que saint Jérôme a corrigé la version latine, 198. On ne peut douter que saint Matthieu ne soit auteur de l'Évangile qui porte son nom, 198 et 199. [But de saint Matthieu en écrivant son Évangile, 199, n. 2.] Sommaire de cet Évangile. Addition au texte de saint Matthieu dans quelques exemplaires, 199. L'Évangile de saint Marc n'est pas l'abrégé de celui de saint Matthieu : différence de ces deux Évangiles, 202, 203. Différences et accords des deux généalogies de Jésus-Christ selon saint Matthieu et saint Luc, 207. Les Ébionites ne recevaient que l'Évangile de saint Matthieu, 501. L'Évangile de saint Matthieu est trouvé dans les Indes par saint Pantène, 560. Commentaire de saint Hippolyte sur cet Évangile, 615. — Ouvrages d'Origène sur l'Évangile de saint Mathieu, II, 163. — [Fragments du Commentaire d'Eusèbe de Césarée sur saint Matthieu, III, 256.] — Commentaire de saint Hilaire de Poitiers sur cet Évangile, IV, 25 et suiv. [Il n'en reste que le commencement. Authenticité de ce traité, 30. Analyse de ce traité, 30 et suiv.] Commentaire sur cet Évangile attribué à saint Athanase, 170. — Discours de saint Éphrem sur ces paroles de saint Matthieu : *De deux hommes qui seront dans un champ*, etc., VI, 10. Témoignage de saint Épiphane sur l'Évangile de saint Matthieu, 389. — Homélie sur le vingt-unième chapitre attribuée à saint Chrysostôme, VII, 204, 205. Ouvrage imparfait sur saint Matthieu faussement attribué à saint Jean Chrysostôme, 209 et suiv. Quatre-vingt-dix ou quatre-vingt-onze homélies de ce Père sur saint Matthieu, 211 et suiv. Opuscule faussement attribué à ce Père sur ces paroles : *Mon Père, s'il est possible*, 312. Ouvrage imparfait sur saint Matthieu attribué à Jean de Jérusalem, 502. Commentaire de saint Jérôme sur l'Évangile de saint Matthieu, 570. — Dix-sept questions faussement attribuées à saint Augustin, IX, 220. Sermons du même sur le même Évangile, 237. Discours d'Héraclius, prêtre d'Hippone, sur un texte de l'Évangile selon saint Matthieu, 243. — Commentaires de saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 324 et 349. — [Commentaire de Luculentius sur saint Matthieu, XI, 633. — Fragment d'un commentaire de saint Jean Damascène sur l'Évangile selon saint Matthieu, XII, 99. Le commentaire sur cet Évangile attribué à Alcuin ne paraît pas être l'œuvre de cet auteur, 171.] Commentaires

de Claude de Turin sur cet Évangile, 351, [sa préface, 351, n. 3. Le commentaire existe manuscrit, 351]; de Sédulius, 358; de Chrétien Druthmar, 420 et suiv.; de Raban Maur, 451, 452. Analyse de celui de saint Paschase Radbert, 529, 530. [Douze homélies de Remy, moine de Saint-Germain, sur des passages de saint Matthieu, 757.] Commentaire de Diethelme, 840. — Gloses de Pierre, chancelier de l'Église de Chartres, XIII, 111. Homélie du patriarche Jean Xiphilin, 338. Discours d'Alphane, archevêque de Salerne, sur le neuvième chapitre de saint Matthieu, 493. Gloses de Manegold, prévôt de Marbach, sur l'Évangile de saint Matthieu, 583. — Commentaire d'Anselme de Laon sur cet Évangile. Ce commentaire n'a pas encore été imprimé. Celui qui est imprimé sous son nom parmi les œuvres de saint Anselme de Cantorbéry est de Pierre Babion, anglais, XIV, 283. Ouvrage de Rupert, abbé de Tuy, sur saint Matthieu, intitulé : De la Gloire et de l'honneur du Fils de l'Homme, 282, 283. [Explication de ces paroles : *Quodcumque ligaveritis super terram*, etc., et de ces autres : *Quorum remiseritis peccata*, etc., par Richard, prieur de Saint-Victor, 704, 705. Explication de ces paroles : *In regeneratione cum sederit Filius hominis*, etc., par le même, 705.]

ÉVANGILE DE SAINT MARC. A quelle occasion saint Marc l'écrivit. Cet Évangile est autorisé par saint Pierre, I, 201. Saint
57. Marc l'écrivit en grec, 201 et 202. En quel temps? 202. Cet Évangile n'est pas l'abrégé de celui de saint Matthieu, 202 et 203. Une partie du dernier chapitre ne se trouvait pas dans plusieurs exemplaires du temps de saint Jérôme, 203. Cette partie est véritablement de l'Évangile de saint Marc, 203 et 204. Analyse de cet Évangile, 204. C'est de saint Pierre que saint Marc avait appris ce qu'il a écrit, 399, note 4. [Le prétendu original latin de l'Évangile selon saint Marc est un fragment de l'ancienne italique, 201, note 1.] — Commentaires d'Origène sur l'Évangile selon saint Marc, II, 164. Commentaire sur saint Marc faussement attribué à Jean de Jérusalem, VII, 502. Commentaire sur cet Évangile sous le nom de saint Jérôme, 649. — Sermons de saint Augustin sur l'Évangile selon saint Marc, IX, 237 et suiv. — [Histoire abrégée de saint Marc pour l'exposition de son Évangile, par le Vénérable Bède, XII, 15.]

ÉVANGILE DE SAINT LUC. Motif qui a engagé saint Luc à écrire son Évangile. Il rapporte un grand nombre d'actions de Jésus-Christ dont les autres évangélistes n'ont point parlé. Il écrit sur le rapport de ceux qui avaient vu les choses de leurs propres yeux, I, 206. En quelle année il écrivit son 58.
Évangile, 206 et 207. Pourquoi on l'attribue à saint Paul. Altérations faites en quelques exemplaires de cet Évangile. Analyse de cet Évangile. Il s'accorde avec celui de saint Matthieu sur la généalogie de Jésus-Christ, 207. — Ouvrages d'Origène sur l'Évangile de saint Luc, II, 164. — [Commentaire d'Eusèbe de Césarée sur saint Luc publié par Maï, III, 257, 258.]— Commentaire sur cet Évangile attribué à saint Athanase, IV, 170. [Le cardinal Maï a publié plusieurs fragments du Commentaire sur saint Luc, 171.] Commentaire sur l'Évangile de saint Luc attribué faussement à Tite de Bostres, 343. — Commentaire de saint Ambroise sur l'Évangile selon saint Luc, V, 429 et suiv. — Témoignage de saint Épiphane sur l'Évangile de saint Luc, VI, 393. — Opuscule faussement attribué à saint Chrysostôme sur ces paroles de l'Évangile de saint Luc : *Je suis venu pour jeter le feu sur la terre*, VII, 335. Commentaire sur saint Luc faussement attribué à Jean de Jérusalem. Cinq homélies sur saint Luc qui lui sont aussi faussement attribuées, 502. Lettre de saint Jérôme à sainte Paule et à sainte Eustoquie, ou préface de la traduction des homélies d'Origène sur saint Luc, 646. — Sermon de saint Nil, solitaire de Sinaï, sur un passage de saint Luc, VIII, 215. — Commentaire de saint Cyrille d'Alexandrie sur saint Luc, 324. [Le cardinal Maï a publié ce commentaire, 349 et suiv.] — Sermons de saint Augustin sur l'Évangile selon saint Luc, IX, 237 et suiv. — Fragment attribué à Théodoret sur un texte de l'Évangile de saint Luc, X, 100. — Commentaire de Cosme d'Égypte sur cet Évangile : nous ne l'avons plus, XI, 191. Explication de cette parole de l'Évangile de saint Luc : *Si un homme vous frappe sur une joue, tendez-lui l'autre*, par l'abbé Maxime, 764. — [Lettre dans laquelle le Vénérable Bède traite de l'Évangile selon saint Luc, XII, 15.] Fragments d'André de Crète sur l'Évangile de saint Luc, 58, 59. Scholies de Chrétien Druthmar sur cet Évangile, 422. [Fragment d'un commentaire sur cet Évangile par Athanase de Corinthe, 899. Frag-

ments du commentaire d'Œcumenius sur le même Évangile, 913.] — Quatre sermons de saint Bernard sur ces paroles : *L'ange Gabriel fut envoyé*, etc., XIV, 484.

ÉVANGILE DE SAINT JEAN. Saint Jean
97. écrivit son Évangile à Éphèse. Quel fut son dessein en l'écrivant, I, 210. Il l'écrivit en grec, 210 et 211. Difficultés sur le dernier chapitre de cet Évangile, 211. Réponse : Tous les Pères ont regardé ce dernier chapitre comme faisant partie de l'Évangile de saint Jean, et ce chapitre ne renferme rien dont saint Jean ne puisse être l'auteur, 211 et 212. Difficultés sur l'histoire de la femme adultère. Réponse : Quoique cette histoire ne se trouvât pas dans plusieurs anciens exemplaires, on ne laissait pas de la regarder comme faisant partie de l'Évangile de saint Jean. Elle n'en a été retranchée que par ignorance et témérité, et dans peu d'exemplaires. Ceux qui ne l'ont pas commentée ou ne la connaissaient pas, ou la trouvaient d'elle-même assez claire, 212 et 213. Canonicité et excellence de l'Évangile de saint Jean, 213. Son style. Analyse de cet Évangile, 212. — Tomes d'Origène sur cet Évangile, II, 165. — [Évangile selon saint Jean d'après Eusèbe de Césarée, III, 263. — Commentaire de saint Hilaire de Poitiers sur le commencement de l'Évangile selon saint Jean, IV, 32, 33.] Traité de saint Athanase sur ces paroles de Jésus-Christ : *Toutes choses m'ont été données par mon Père*, 110, 111. Homélie de saint Basile le Grand sur ces paroles : *Au commencement était le Verbe*, 387, 388. — Témoignage de l'historien Philostorge touchant l'Évangile de saint Jean, VI, 349, 350. — Homélie de saint Chrysostôme sur un passage de l'Évangile de saint Jean, VII, 203. Quatre-vingt-sept ou quatre-vingt-huit homélies de saint Chrysostôme sur l'Évangile de saint Jean, 252 et suiv. Opuscules faussement attribués à saint Chrysostôme sur un endroit de l'Évangile de saint Jean, 335. Homélie sur le commencement de cet Évangile faussement attribuée à Sévérien, évêque de Gabales, 343. Commentaire attribué à saint Chrysostôme, 346. Trois homélies faussement attribuées à Jean de Jérusalem, 502. — Discours de saint Gaudence de Bresse sur une parole de l'Évangile de saint Jean, VIII, 39. Commentaire de saint Cyrille d'Alexandrie sur l'Évangile de saint Jean, 266, 267. Supplément à cet ouvrage par Clichtou. Casimir Oudin conteste ces commentaires à saint Cyrille. On le réfute, 267. (Dans le texte, p. 267, on lit dans la nouvelle édition comme dans l'ancienne : L'auteur des Commentaires sur Isaïe, il faut dire sur saint Jean.) Explication remarquable que saint Isidore de Péluse donne aux dernières paroles de l'Évangile selon saint Jean, 488, 489. — Traités ou homélies de saint Augustin sur l'Évangile selon saint Jean, IX, 237 et suiv. Sermons de saint Augustin sur l'Évangile selon saint Jean, 220 et suiv. Sermon de saint Augustin sur un passage du même Évangile, 239. — Explication de ce passage : *Le Verbe était avec Dieu*, par saint Fulgence, XI, 16. [Commentaire de Luculentius sur l'Évangile de saint Jean, 633. — Le commentaire sur saint Jean attribué au Vénérable n'est pas de cet auteur, XII, 9, n. 2.] Commentaire d'Alcuin sur l'Évangile de saint Jean, 171. Scholies de Chrétien Druthmar sur cet Évangile, 422. Scholies sur cet Évangile attribuées à Erchambert, évêque de Frisingue, 440. [Homélie sur le prologue de l'Évangile selon saint Jean, par Jean Scot. Ses variantes sur le commentaire de l'Évangile selon saint Jean, 609.] Commentaires de Rupert, abbé de Tuy, sur cet Évangile, XIV, 283. Commentaires de Gilbert de la Porrée, 343. Autre attribué par Trithème à l'abbé Joachim, 830. [Explication d'Élie d'Oxida sur ces paroles : *Si quis diliget me, sermonem meum servabit*, 859.]

ÉVANGILES FAUX, I, 272 et suiv. [Leurs éditions, 275.] Évangile des Nazaréens ap- II siècle
pelé Évangile selon les Hébreux, 197, n. 7. Faux Évangile de saint Pierre réfuté par saint Sérapion, 558. — Origène le cite, II, 209. — Évangile attribué à saint Thomas. Témoignage de saint Cyrille de Jérusalem, IV siècle
V, 81. Témoignage de saint Ambroise sur les faux Évangiles, 516. [Évangile des Égyptiens cité par Didyme l'Aveugle, 620.] — Témoignage de saint Épiphane sur les faux Évangiles des Gnostiques, VI, 387, 388. — Témoignage de saint Jean Damascène sur le faux Évangile de saint Thomas, XII, 77.

ÉVARISTE (Saint), pape. Décrétales qui lui sont faussement attribuées, VI, 80.

EVAZES, ville de la province d'Asie, X, 694.

ÈVE, première femme. Écrits qui lui sont faussement attribués, I, 263, 264. — [Ce que saint Éphrem dit sur Ève, VI, 449.]

ÉVÊCHÉS en grand nombre dans les premiers siècles de l'Église, III, 486. — Évêchés unis par saint Grégoire le Grand, XI,

480, 488, 490. — Notice des évêchés de la Grèce attribuée à l'empereur Léon VI, XII, 776. — On ordonne que les chaires épiscopales établies dans des villages ou des bourgs soient transférées dans des villes, XIV, 1066.

374. ÉVÉMÈRE, évêque de Nantes, au concile de Valence, IV, 600.

ÉVÉMÈRE, autre évêque de Nantes, le même qu'Eumérius.

1078. EVEN, nommé évêque de Dol en Bretagne à la place de Johonée. Saint Grégoire VII lui envoie le pallium, XIII, 366.

ÉVENTAIL dont on se servait à l'autel dans les grandes chaleurs, XII, 491; — et pour en chasser les mouches, XIV, 209.

390. EVENTIUS, évêque de Ceno (peut-être de Cosme), au concile de Milan, IV, 653.

ÉVÊQUE (l') .... Sa traduction française de la Vie de saint Éloi, XI, 756, 757.

I siècle. ÉVÊQUES. Témoignage de saint Clément, II siècle. pape, I, 360. Évêques distingués des prêtres II siècle. dès les premiers siècles, 372 et suiv. Témoignage de saint Ignace d'Antioche sur les évêques, 376, 377, 379, 380, 384, 385, 387. II siècle. Doctrine de saint Irénée, 526; de Clément II siècle. d'Alexandrie, 579 et 599. — Premier exemple d'un évêque transféré et coadjuteur, II, II siècle. 123. Doctrine d'Origène, 161 et 231 et suiv.; de saint Cyprien, 359, 360 et 563. Les évêques s'assemblaient fréquemment, 531. Ils étaient les arbitres ordinaires entre les chrétiens, 569. Canons apostoliques qui les concernent, 583, 584. Constitutions apostoliques, 592, 593. Canons dix-huitième et dix neuvième du concile d'Elvire, 607. Canon dix-neuvième du concile d'Arles, 632. Canon dix-septième du concile d'Ancyre, 639. — Juridiction des évêques autorisée par plusieurs lois de Constantin, III, 146, 147. Leurs prérogatives selon Eusèbe de Césarée, 289, 290. Canon quatrième de Nicée touchant l'ordination des évêques, 431, 432. Canon cinquième, touchant leur juridiction, 432. 341. Canons troisième et quatrième du concile d'Antioche, 467. Canons seizième, dix-septième et dix-huitième du même, 469. Canons du concile de Sardique, 485 et suiv. Canon cinquième d'un concile de Carthage, V siècle. 500. Canon treizième d'un concile de Laodicée, 510. Canons cinquante-septième et cinquante-huitième du même, 513. — Évêques pris entre les personnes mariées, mais à quelle condition, IV, 2. Doctrine de saint Hilaire, 44, 79, 80; de saint Athanase, 219 et suiv.; de Lucifer de Cagliari, 266 et suiv. Les Ariens appelaient Constance l'Evêque des évêques, 270. Doctrine de saint Basile, 524 et suiv. Reproches que les évêques ariens s'attirent, 598. Canon sixième du deuxième concile de Constantinople, 624. Canon cinquième du huitième de Carthage, 648, 649. — Témoignage de saint Optat, V, 129 et suiv., 140. Doctrine de saint Pacien, 167, IV siècle. 168, 169. Doctrine de saint Grégoire de Na- 379. zianze sur les qualités que les évêques doivent avoir, 224. Poëme de saint Grégoire de 382. Nazianze sur les évêques de son temps, 272, 273. Autre adressé aux évêques assemblés en concile à Constantinople. Autre sur les brigues des évêques, 273. Autre en forme d'épigramme, aux évêques qui avaient occasionné son abdication, 295. Autre poëme contre la vie peu réglée de quelques évêques, 295 et 296. Autre touchant les évêques, 296. Poëme de saint Grégoire de Nazianze contre les évêques de son temps, 306. Doctrine de saint Grégoire de Nazianze sur le zèle et la charité des évêques, 348, 349. Qualités épiscopales de saint Ambroise, 380 et suiv. Doctrine de saint Ambroise sur les évêques, 565 et suiv. et 567. — Le pape Sirice oblige les évêques à la continence, VI, 107. Témoignage de saint Grégoire de Nysse sur les évêques, 220, 245, 246, 252. Loi de Constance touchant les évêques, 342. Les évêques intercédaient pour les criminels, 372. Erreur d'Aérius sur les évêques, 407. — Témoignage de saint Chrysostôme sur les évêques, VII, 37 et suiv., 40, 319, 330. Règlements du pape saint Innocent touchant l'ordination des évêques, 507. Évêques du premier siége : canon vingt-septième du 393. concile d'Hippone, 715. Canons vingtième et 397. vingt-unième du troisième concile de Carthage, 721. Canon vingt-sixième du même concile, 722. Canons premier et deuxième 398. du quatrième concile de Carthage sur l'ordination des évêques, 727, 728. Canons du même sur l'ordination des évêques, depuis le quatrième jusqu'au quatorzième, 728, 729. Canons du même sur les devoirs des évêques, depuis le quatorzième jusqu'au trente-sixième, 729, 730. Règlements du pape Zozime touchant les évêques, 535 et suiv. Supériorité des évêques sur les prêtres. Doctrine de saint Jérôme, 680 et suiv. — IV et V siècles. Sentiment de Synésius sur les évêques déserteurs, VIII, 31. Règles et témoignage du pape saint Célestin, 129, 130, 140, 146. L'historien Socrate remarque qu'il est plus du

devoir d'un évêque de souffrir la violence que de la faire, 367. Canon du concile de Carthage en 407, 543. Autre du concile de Carthage en 409, 544. Jugement du concile d'Éphèse sur un évêque qui abandonnait
439. son église, 591. Le concile de Riez réserve aux évêques le droit de bénir dans l'église à l'exclusion des prêtres, 606. Un évêque infirme doit appeler un évêque voisin pour faire les fonctions qui lui sont réservées, 610. — Évêques catholiques d'Afrique qui consentent à quitter l'épiscopat pour le bien de la paix, IX, 417. Doctrine de saint Augustin sur les évêques, 783, 784. — L'évêque des Sarrasins nommé évêque des Camps. Pourquoi, X, 17. Pensée de Théodoret sur les devoirs des évêques, 21. Témoignage du même sur les évêques, 120, 130. Au temps de Théodoret, une des plus grandes et des plus pénibles occupations des évêques était de terminer les procès de leurs peuples, 137. Ce que dit le pape saint Léon sur les qualités, les devoirs, les fonctions et les prérogatives des évêques, 179 et 261 et suiv. Règlement du pape saint Hilaire, 337 et 715. Témoignage du pape saint Gélase, 502. Invectives de Julien Pomère contre les évêques de son siècle, 591, 592. Portrait d'un évêque selon la doctrine apostolique, 592, 594 et suiv. Les évêques doivent passer par les degrés du saint ministère, 620. Canon du concile de Chalcédoine touchant les évêques, 696 et suiv. Canons du concile de Tarragone concernant les évêques, 748. — Comment le pape saint Agapet veut qu'on en use avec les évêques ariens qui entraient dans l'Église catholique, XI, 119. Ce que dit Cassiodore des évêques et des autres ministres de l'Église, 214 et 248. Dispositions des Novelles de Justinien concernant les évêques, 256, 258, 259, 260. Dispositions du Code, 261, 262. Témoignage de saint Grégoire de Tours touchant l'élection des évêques, 391, 392. Évêque œcuménique ou universel : titre donné au pape, 436; usurpé par Jean le Jeûneur et d'autres patriarches de Constantinople, 427 et 436. Saint Grégoire s'oppose à cette prétention, 512. Homélie du pape saint Grégoire sur les devoirs des évêques, 457, 458. Pastoral de ce pape, qui est un traité des devoirs des évêques, 462 et suiv. Saint Grégoire prend soin de l'élection des évêques, 484, 485, 491 et suiv., 496, 534. Divers témoignages du même concernant les évêques, 484, 485,, 492, 493, 515, 518, 523 et suiv, 525, 530, 533, 572 et suiv., 574. Témoignage de saint Isidore de Séville, 718, 719. Formule de Marculfe touchant l'élection des évêques, 740. Dispositions du concile 517.
d'Épaone, 814 et suiv. Canons du concile de 524.
Lérida, 826. Canons du deuxième concile d'Orléans, 848. Canons du troisième, 856 et suiv.; du quatrième, 860 et suiv.; du cinquième, 862 et suiv. Canon de ce concile qui défend de donner au peuple un évêque qu'il refuse, 863. Canon du troisième concile de Paris sur le même sujet, 883. Canons du concile de Lyon concernant les évêques, 887. Canons du deuxième de Tours, 888 et suiv. Canon du concile de Brague et de Lugo, 891, 892. Canon du concile de Mâcon, 894, 895. Canon du troisième concile de Tolède, 901 et suiv. Canon d'un concile de Rome, 907 ; autre d'un concile de Barcelone, 908. Canons du cinquième concile de Paris, 912, 913. Modification que Clotaire II y ajoute, 913. Autres règlements d'un concile de Séville, 914, 915. — Parole de saint Boniface, archevêque de Mayence, XII, 55. Évêques des monastères : quelles étaient leurs fonctions et dans quelle étendue ils les exerçaient, 139, 140. Plaintes de saint Paulin, patriarche d'Aquilée, contre les évêques qui s'absentaient de leur église, 163. Sur les représentations des peuples, Charlemagne dispense les évêques et les prêtres du service militaire, 235. Édit de Charlemagne touchant le respect dû aux évêques et aux prêtres, 237. Autres ordonnances de Charlemagne, 237 et suiv. [et 242, 243]. Exhortation aux évêques : poëme de Théodulfe, 269. [Mode de consécration des évêques grecs, 293, note 2.] Traité de Florus de Lyon sur l'élection des évêques, 479, 480. Décision du pape saint Nicolas Ier sur l'élection des évêques, 581. Témoignage d'Hincmar de Reims sur la liberté des élections, 668, 669. Lettre du même sur les cérémonies de l'ordination d'un évêque, 680, 681. Traité de la translation des évêques, par le même, 682. Traité des devoirs d'un évêque, par le même, 682. [Anciennes promotions des évêques, 704]. Témoignage d'Atton de Verceil sur ce qui concerne les évêques, 823. Témoignage de Rathiérus, évêque de Vérone, sur les évêques, 849, 850. Témoignage de Luitprand sur les évêque grecs, 875. Discours de Gerbert sur les évêques, 905. Dis- 625.
position d'un concile de Reims qui regarde
les évêques, 915. Canons du quatrième con- 633.

cile de Tolède, 917 et suiv. Canons du septième, 921. Canons d'un concile de Châlon-sur-Saône, 931, 932. Canons d'un concile de Mérida, 937, 938. Canons du concile d'Hereford, 939, 940. Canons du onzième concile de Tolède, 940, 941. Canons du quatrième de Brague, 942. Canons du treizième de Tolède, 957, 958. Canons du concile Quinisexte, 960, 961, 962. Évêques *in partibus infidelium*. Leur origine. Canon du concile Quinisexte qui les concerne, 962. — Évêques par la grâce de Dieu, formule usitée dans le xe siècle, XIII, 70. Sentiment de Fulbert de Chartres sur les laïques élevés à l'épiscopat, 82, 83; et sur les évêques guerriers, 86. Eustathe, patriarche de Constantinople, usurpe le titre d'évêque universel dans l'Orient, 106, 145, 194. Évêques cardinaux : opuscule de saint Pierre Damien qui leur est adressé, 317. Témoignage de saint Anselme de Lucques sur les élections des évêques, 393, 394. Explication des cérémonies de la consécration d'un évêque, par saint Brunon de Segni, 501. Canons d'un concile de Rome qui concernent les élections des évêques, 608. Articles d'un capitulaire de Louis le Débonnaire touchant les élections des évêques, 657. Canons du concile de Cloveshou, en Angleterre, 610 et suiv. Canons du deuxième général de Nicée, 629. Canons d'un concile de Rome, 660, 661; de Paris, 663, de Pavie, 680; de Ravenne, 719, 729; de Troyes, 721; de Constantinople, 724; de Tribur, 735, 736; de Troslé, 742, 743. — Doctrine de saint Anselme sur l'autorité des évêques, XIV, 41. Novelle de l'empereur Alexis Comnène concernant le choix de ceux qu'on voulait élever à l'épiscopat ou à la prêtrise, 141, 142. Constitution touchant ceux qui étaient occupés par les infidèles, 142. Traité de Geoffroy de Vendôme sur l'ordination des évêques, 166, 167. Traité de la bénédiction des évêques, par le même, 168. [Ministres de l'évêque allant officier à l'autel. Fonctions de l'évêque durant le saint sacrifice, 296.] Lettre de saint Bernard sur les devoirs des évêques, 427. Les évêques, selon saint Bernard, sont les vicaires de Jésus-Christ, 462. Traité de saint Bernard des mœurs et des devoirs des évêques, 466. Analyse de ce traité, 466 et 467. Lettre de Philippe de Bonne-Espérance, contenant l'explication du mot *Évêque*, des marques de la dignité épiscopale, des fonctions et des devoirs des évêques, 684. Instruction sur les devoirs et les qualités d'un évêque, contenue dans une lettre de Pierre de Blois, 767. Canon épiscopal ou constitution d'un évêque, par le même, 779. Traité des mauvais pasteurs, autre ouvrage de Pierre de Blois, 781. [Causes qui, d'après le pape Innocent III, motivent la renonciation ou la déposition d'un évêque, 1002]. Canons du troisième concile de Latran sur les élections des évêques, 1139. Un concile d'Avignon recommande aux évêques de prêcher plus souvent et plus soigneusement, 1151. Décret d'un concile de Paris concernant les archevêques et évêques, 1156. Canons du quatrième concile de Latran touchant les élections des évêques, 1167.

[EVERARD de Béthune fait l'éloge de l'Aurora, poëme de Pierre de Riga, XIV, 887.]

EVERACLE, évêque de Liége. Voyez *Éracle*.

EVERHELME, d'abord moine de Stavélo, supérieur du monastère de Hautemont. Il est fait abbé de Blandimberg, à Gand. Accusé de défauts de conduite, il est déféré au pape Alexandre II, qui renvoie l'affaire à Gervais, archevêque de Reims. Sa mort. Everhelme a écrit la vie de saint Popon, abbé de Stavélo, son oncle, XIII, 270. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 597 et suiv.)

EVERVIN ou EBERWIN, abbé d'un monastère de Trèves, est chargé par l'archevêque Poppon d'écrire la Vie de saint Siméon, XIII, 121. [Écrits publiés sous son nom, 121, n. 5.]

EVERVIN, prévôt des Prémontrés de Steinfeld, auteur d'une lettre adressée à saint Bernard. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome XII, p. 447 et suiv.)

ÉVÉSÉNIENS, peuple d'Orient. Lettre que leur écrivit saint Basile le Grand, IV, 480.

EVESHAM, monastère fondé par saint Egwin, archevêque de Cantorbéry. Traité de l'origine et de l'établissement de ce monastère, XIV, 1109, dans les additions. — Les donations faites à ce monastère sont confirmées au concile d'Alne, XIII, 604.

[EVILMÉRODACH, roi de Babylone : l'auteur le confond à tort avec Balthazar, I, 171, note 1.)

EVODIUS, évêque d'Usal, originaire de Tagaste. Avant son épiscopat, il s'était lié

avec saint Augustin, IX, 9. Saint Augustin, dans ses livres du libre arbitre, examine une question qui lui avait été proposée par
414. Evodius, 51. Lettre d'Evodius à saint Augustin et réponse de celui-ci, 140 et suiv.
416. Autre lettre d'Evodius à saint Augustin et
V. 415. de saint Augustin à Evodius, 142, 143. Autre lettre de saint Augustin à Evodius, 147, 148. Lettre d'Evodius à quatre autres évêques d'Afrique, au pape saint Innocent. Réponse de ce pape, 150 et VII, 523. (Du Pin lui attribue un traité de la Foi ou de l'Unité de la Trinité, qui se trouve parmi les œuvres de saint Augustin au VIIe tome.)

EVODIUS, pour qui saint Sidoine Apollinaire composa une épigramme, X, 397.

EVOPTIUS, frère de Synésius, archevêque de Ptolémaïde, VIII, 24. Il lui succède, 28. Il envoie à saint Cyrille l'écrit de Théodoret contre ses anathématismes, 310. (Dans la table du VIIIe volume on a eu tort d'imprimer Evopius pour Evoptius et d'en faire deux personnes distinctes.)

888. ÉVRARD, archevêque de Sens. Sa mort. Wauthier lui succède, XII, 788.

ÉVRARD, sous-doyen de l'église de Chartres, assassiné ; lettre de saint Fulbert à ce sujet, XIII, 83.

1201. ÉVRAUD, chevalier, accusé d'hérésie, en est convaincu dans un concile qui le livre au bras séculier ; il est brûlé, XIV, 1147.

ÈVRE (Saint), évêque de Toul. Sa Vie et l'office de sa fête composés par Autmonde, XI, 323. — Sa Vie, attribuée à Adson, abbé de Montier-en-Der, XII, 887. — Sa Vie et ses miracles, écrits par un anonyme, XIII, 185. Abbaye sous son nom à Toul, tombée
XI siècle. en ruine, est rétablie par Berthold et Brunon, évêques de Toul, 211.

EXALTATION DE LA SAINTE CROIX. Discours de Sophrone de Jérusalem sur ce sujet, XI, 705. — Deux discours d'André de Crète sur cette fête, XII, 57. Vers attribués au même sur cette fête, 58. Homélie de Nicétas le Paphlagonien, 736. Discours de l'empereur Léon VI, 775.— Discours de saint Pierre Damien, XIII, 309. Homélies de Théophanes Céraméus, 655. Sermon de Guillaume d'Auvergne, 1027.

EXAMEN DE CONSCIENCE. Doctrine de saint Jean Chrysostôme, VII, 185 et 230.

III siècle. EXCOMMUNICATION. Doctrine d'Origène, II, 233, 234 et 239; de saint Cyprien, 373. Canons deuxième et trente-troisième apostoliques, 581 et 583. Constitutions apostoliques, 593. Canons cinquantième et cinquante-troisième du concile d'Elvire, 611. Canon seizième du concile d'Arles, 632. — Canons deuxième et sixième du concile d'Antioche, III, 466, 467. Canons treizième et quatorzième du concile de Sardique, 489. — Canon cinquième du concile de Sarragosse, IV, 616. Ordonnance d'un concile de Rome, 642. Canons septième et huitième du deuxième concile de Carthage, 649. Excommunication prononcée par saint Athanase, 104. Doctrine et témoignage de saint Basile, 375, 404, 487, 543. — Témoignage de saint Grégoire de Nysse, VI, 245. — Canon troisième, attribué à Théophile d'Alexandrie, VII, 445 et 446. Canon du concile d'Hippone sur les évêques excommuniés, 716. Canon vingt-quatrième du quatrième concile de Carthage, 729. Canon soixante-treizième du même, 731. Canon quinzième du premier de Tolède, 741. —Règlement du concile général de Carthage, VIII, 538. Canons de plusieurs conciles de quelques villes d'Afrique, 561. Canons d'un concile d'Hippone, 562. Canon neuvième du sixième concile de Carthage, 564. Canon vingt-neuvième du même concile, 567. Un évêque ne doit pas communiquer avec celui qu'un autre évêque a excommunié, 608. — Doctrine de saint Augustin, IX, 188, 189, 257, 524, 780 et suiv. — Ce que dit Théodoret de l'excommunication, X, 123, 124. Selon Isaac l'Ancien, les prêtres doivent en user rarement, 579. Canons du premier concile de saint Patrice, 705. Canons du concile d'Agde contre les évêques qui excommuniaient sans sujet ou pour des fautes légères, 737. — Règlement du pape Jean Ier conforme aux canons sur l'excommunication, XI, 118. Excommunications monastiques dont parle saint Césaire, 147, 149. Excommunications de différentes sortes dont il est fait mention dans la règle de saint Benoît, 169. Témoignage de saint Grégoire de Tours, 394. Doctrine du pape saint Grégoire le Grand, 497 et 571. Règles de saint Isidore de Séville touchant les excommunications monastiques, 724. Canons du cinquième concile d'Orléans touchant l'excommunication, 862. Canons du concile de Toul, 865. Canons du onzième concile de Paris, 883. Canons d'un concile de Paris, 913. — Règlement du pape Zacharie, XII, 34. Témoignages de Jonas, évêque d'Orléans, 391. Ordonnance du pape Léon IV, 408. Avis de saint Paschase Radbert sur les excommunications, 530. [Ef-

IV siècle.
341.
347 ou mi 343.
380.
386.
390.
IV siècle
IV ou V siècl
398.
398.
400.
401.
418.
419.
IV et V siècle
506.

fet de l'excommunication contre un souverain au moyen âge, 577, n. 3. Excommunications prodiguées par le pape Jean VIII, 650. Observation sur le reproche qu'on lui adresse à cette occasion, 650, n. 3.] Remontrances d'Hincmar de Reims au pape saint Nicolas Ier, 670. Témoignage de saint Odon de Cluny sur le mépris des excommunications, 808. Règlement d'Atton de Verceil, 822. Témoignage de Rathérius de Vérone sur le mépris des excommunications, 851. Canons d'un concile de Reims, 915. — Lettre de saint Vicon, solitaire d'Arménie, sur l'excommunication injuste, XIII, 47, 48. [Formule d'une excommunication au xe siècle, 61.] Témoignage de saint Fulbert de Chartres sur l'excommunication, 81. Lettre de Drogon, évêque de Beauvais, 123. Témoignage de Gérard, évêque de Cambrai, 163, 164. Lettre du pape saint Grégoire VII sur l'excommunication des rois, 361. (Voyez 361, note 6.) Ses droits principalement à l'égard du roi d'Allemagne et de l'empire d'Occident, 376. Exception qu'il met aux effets de l'excommunication, 365. [Exemples d'excommunication lancée contre ceux qui avaient excommunié des papes, et exemples d'excommunication contre les rois et les empereurs, 564.] Suites et effets de l'excommunication au viiie siècle, 614. Canon d'un concile de Metz sur l'excommunication, 733. — Doctrine de saint Anselme, XIV, 40. Partie du décret d'Yves de Chartres dans laquelle il parle d'excommunication, 97. Réponses d'Yves de Chartres à diverses questions qui lui avaient été faites sur les excommunications, 111, 115. [Excommunication encourue pour avoir coupé le nez à un clerc, 278.] Selon le pape Innocent III, on ne doit pas refufuser la sépulture ecclésiastique à un excommunié qui, avant de mourir, a reconnu sa faute, 969. Canons du concile de Reims concernant les excommuniés, 1121. Canons du concile de Tours, 1130. Canons d'un concile d'Avignon, 1151. Canon du quatrième concile de Latran concernant les excommunications, 1169.

625. X siècle. I siècle. 1148. 1163. 1215.

EXÉCUTION des criminels suspendue pendant trente jours par une loi de Théodose, V, 372.

[EXEMPLES allégués par saint Clément pour la conservation et la perte de la virginité, I, 352, 353.]

EXEMPTIONS accordées aux abbayes et aux monastères par les rois, XII, 503. — Exemptions blâmées par saint Bernard, XIV, 463, 464. Comment elles sont justifiées par Pierre le Vénérable, 505.

EXERCICES SPIRITUELS attribués à Eadmer, prieur de Saint-Alban, XIV, 45.

EXHORTATION aux Grecs par saint Justin, I, 411, 412; aux païens, par Clément d'Alexandrie, 565; — au martyre, par Tertullien, II, 31; par Origène, 177 et suiv.; par saint Cyprien, 283 et suiv. [Exhortation à la pénitence, livre attribué à saint Cyprien, 343.] — Exhortation par le poëte Prudence, VIII, 106. — [Exhortation à un jeune roi, par saint Éloi ou par saint Ouen, XI, 757 et suiv.]. — Exhortation par saint Euloge de Cordoue, XII, 520. Exhortations de l'empereur Basile le Macédonien adressées à son fils Léon, 625. II siècle.

[EXIL (De l') et de la patrie de l'âme, ouvrage d'Honoré d'Autun, XIV, 300.]

EXILÉS rappelés par Julien, V, 8; — ensuite par Gratien, IV, 364. — Loi de Gratien pour le rappel des exilés, VI, 121. IV siècle.

EXISTENCE DE DIEU. Doctrine de saint Cyprien, II, 350. III siècle.

EXODE, second livre du Pentateuque. Ce livre est certainement de Moïse; le texte même le prouve; Jésus-Christ nous assure que l'Exode est de Moïse, I, 21, 22. Ce que c'est que l'Exode, 35. [Questions et réponses sur l'Exode par Philon le Juif, 313, n. 1.] Commentaire de saint Hippolyte sur l'Exode, 610. — Ouvrages d'Origène sur l'Exode, II, 149. — [Plusieurs traités de saint Zénon de Verceil sur l'Exode, VI, 274.] — Questions sur l'Exode, de saint Augustin, IX, 209 et suiv. Sermon du même sur l'Exode, 235. — Questions de Théodoret sur l'Exode, X, 28, 29. Poëme de saint Avit sur l'Exode, 567. — Explication de quelques fragments de l'Exode par le Vénérable Bède, XII, 8. Commentaire de Claude de Turin sur l'Exode, 351. Voyez *Pentateuque*.

EXOMOLOGÈSE. Ce que ce mot signifie dans saint Cyprien, II, 294.

EXORCISMES de l'Église. Témoignage d'Origène, II, 236; de Lactance, 515. — Canon vingt-sixième du concile de Laodicée, III, 514. — Témoignage de saint Cyrille de Jérusalem, V, 73; de saint Optat, 132. Exorcismes, ouvrage faussement attribué à saint Ambroise, 512. — Canon huitième du concile de Rome sous le pape saint Innocent, VIII, 545, 546. — Doctrine de saint Augustin sur les exorcismes, IX, 421, 465, 655, 753. III siècle. IV siècle. IV siècle. Après 402. IV et V siècles.

III siècle. EXORCISTES, marqués par saint Cyprien, II, 341 et 363. Novatien délivré du démon par les exorcistes de l'Église, 426. Exorciste, marqué dans les actes de saint Genès le Comédien, 467. Constitutions apostoliques qui les concernent, 594. — Exorcistes marqués dans les Actes de saint Procope, III, 4 et 351; de saint Romain, 5. — Saint Épiphane parle
398. des excentriques, VI, 432. — Canon septième du quatrième concile de Carthage, VII, 728. Canons quatre-vingt-dizième et quatre-vingt-douzième du même concile, 732. — Fonctions des exorcistes, selon saint Isidore de Séville, XI, 719.

EXOUCONTIENS, nom donné aux Ariens, IV, 135.

EXPOSITION de la sainte Trinité : ouvrage faussement attribué à saint Justin, I, 433. — Exposition abrégée de la foi orthodoxe : ouvrage attribué à saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 324 et [324, note 2. — Exposition de foi par saint Augustin, 836 et 841.] — Ouvrage de Guitmond sur les mystères de la Trinité, de l'Incarnation et de l'Eucharistie, XIII, 522. — [Expositions courtes sur les évangiles, sous le nom de saint Maxime de Turin, ce qu'elles contiennent, X, 326.] — Exposition sur tous les prologues de la Bible, ouvrage d'Adam de Saint-Victor, XIV, 721, 722.

EXTRAITS. Dix livres d'extraits attribués à Hugues de Saint-Victor par les uns, et à Richard, son disciple, par d'autres, XIV, 352.

[EXTERMINATION du mal et promotion du bien : traité de Richard, prieur de Saint-Victor, XIV, 704.]

III siècle. EXTRÊME-ONCTION. Doctrine d'Origène sur l'Extrême-Onction, II, 243. — [Extrême-Onction reconnue comme sacrement d'institution divine par saint Éphrem, VI, 450.]
416. — Canon huitième dans la lettre du pape saint Innocent à Décentius, évêque d'Eugubio, VII, 520. — Comment ce sacrement s'administrait au IXe siècle, XII, 270. Témoignage d'Halitgaire, évêque de Cambrai, 330; de Jonas, évêque d'Orléans, 391. Extrême-Onction administrée par plusieurs prêtres et plusieurs jours de suite, 698. — Usage d'administrer l'Extrême-Onction avec le saint Viatique, XIII, 55. — Geoffroy de Vendôme et Yves de Chartres croyaient que le sacrement d'Extrême-Onction ne pouvait se réitérer, XIV, 120, 162, 168. Traité de Geoffroy de Vendôme sur l'Extrême-Onction, 168. Sentiment de Robert Paululus sur l'Extrême-Onction, 357. Sentiment de Hermanse, abbé de Saint-Martin de Tournai, 412. Saint Malachie d'Armagh reçoit l'Extrême-Onction avant le saint Viatique, 482. Témoignage de Pierre le Vénérable sur le même usage, 502 et 508. Pourquoi, selon Pierre le Vénérable, on peut réitérer ce sacrement, 511. Doctrine de Pierre Lombard sur l'Extrême-Onction, 565. Ce que Guillaume d'Auvergne dit de l'Extrême-Onction dans son traité des Sacrements, 1024.

EXUPÉRANCE, homme de guerre, à qui 387.
saint Jérôme écrivit une lettre, VII,

EXUPÈRE (Saint), martyr, l'un des offi- 405
ciers généraux de la légion Thébéenne, II, 473.

EXUPÈRE (Saint), évêque de Toulouse. Lettre canonique du pape saint Innocent qui lui est adressée, VII, 510, 511. Saint Jérôme lui dédie son commentaire sur Zacharie, 569; fait son éloge, 676.

EX-VOTO. Ils étaient en usage dès le temps de Théodoret, X, 96 et 133.

[ÉZÉCHIEL, prophète [1]. Sa naissance. Il L'an du mot
est emmené captif, I, 167. Il commence à 3380.
prophétiser en 3409. Il continue à prophé- 3405.
tiser la ruine de Jérusalem et du peuple juif. Autres visions d'Ézéchiel. Mort de sa femme. Dieu lui défend de pleurer. Il prophétise contre divers peuples ennemis des Juifs. Il prédit le retour de la captivité, le rétablissement de la ville et du temple de Jérusalem, 168. Sa mort. Il est auteur des écrits 3430.
qui portent son nom et n'en a a point fait d'autres, 168. Éloge d'Ézéchiel, 169. Son style et obscurité de ses prophéties, 169 et 170. Commentaire de saint Hippolyte, évêque et martyr, sur Ézéchiel, 613; — d'Origène, II, 161; — de saint Éphrem, VI, 439 et 446; — de saint Jérôme, VII, 567, 568; — de saint Cyrille d'Alexandrie, on n'en a que des fragments, VIII, 349. — Explication donnée par saint Augustin de l'endroit que Julien le Pélagien regardait comme son plus fort argument, IX, 552. — Commentaire de Théodoret sur Ézéchiel, X, 39, 40. — Homélies de saint Grégoire le Grand sur Ézéchiel, XI, 452 et suiv.; d'Isidore de Séville, 775; de Patérius, 550; — de Walafride Strabon, dans sa Glose ordinaire,

[1] Cet article ne se trouve pas dans Rondet. (*L'éditeur.*)

XII, 411; d'Haimon, évêque d'Halberstat, 435; de Raban Maur, 451. Traité de Richard, prieur de Saint-Victor, sur Ézéchiel, ou explication littérale des animaux, des races et des édifices décrits dans les visions du prophète, 701.]

F

V. 240. FABIEN (Saint), pape, condamne l'hérétique Privat, II, 553. — Décrétales supposées sous son nom, VI, 85, 86. — Origène lui écrivit, VII, 613. — Sermon de Guillaume d'Auvergne en l'honneur de saint Fabien et de saint Sébastien, XIV, 1027.

FABIEN, arien, contre lequel saint Fulgence de Ruspe avait écrit dix livres dont il ne reste que des fragments, XI, 70. Extrait de ces fragments, 70 et suiv.

7 et 400. FABIOLE (Sainte), dame romaine : lettres que lui écrivit saint Jérôme, VII, 559, 560.

400. Lettre de saint Jérôme à Océanus sur la mort de cette dame, 635.

IV V siècle. FABIOLE, fille à qui saint Augustin écrivit une lettre, IX, 192.

251. FABIUS, évêque d'Antioche. Lettres que lui écrit le pape saint Corneille, II, 125 et

I siècle. suiv. Lettres que lui écrit saint Denys d'Alexandrie, 402. Affaire qui donna occasion à ces deux lettres, 559.

FABIUS VICTOR (Saint), père du saint martyr Maximilien, martyr, II, 279 et 480.

FABLES des poètes, dangereuses aux enfants, selon Clément d'Alexandrie, I, 604. — Théologie fabuleuse des païens, exposée par Eusèbe de Césarée, III, 184. — Saint Augustin blâme l'usage d'apprendre les fables aux enfants, IX, 26. — [Fables du vénérable Hildebert, évêque du Mans, XIV, 223.]

FABRACA, ville de la province proconsulaire, dans l'Afrique, VIII, 570.

FABRICIUS (Jean-Albert). [Son recueil des Évangiles apocryphes, I, 275.] Son édition des ouvrages de saint Hippolyte, évêque et martyr, 641. — Son édition du traité des Hérésies, ouvrage de saint Philastre, évêque de Brescia, V, 178. — [Son édition des deux Dialogues d'Hiéronyme, VI, 333.] — Son édition de l'Histoire des Églises du Nord, par Adam de Brême, avec plusieurs pièces relatives, XIV, 206. [Son édition du Catalogue des écrivains ecclésiastiques d'Honoré d'Autun, 300.] Erreur de Fabricius sur un concile de Véroli, dans la Bibliothèque grecque, 1117. [Son édition du discours de Nicétas Choniate, sur les monuments détruits par les croisés, 1177.]

FABRICIUS (Georges), allemand. Son recueil des poètes chrétiens latins, X, 318.

FABRICIUS (Gui). Son édition du livre des rites du baptême et de la communion, à l'usage des chrétiens de Syrie, XI, 108.

FABROT (Charles-Annibal). Ses notes sur la chronologie de saint Nicéphore, XII, 282. Son édition des Basiliques, avec une traduction latine, 774. — [Son édition des cinq premiers livres des Annales de Nicétas Choniate, XIV, 1076.]

FACE (la Sainte) de Notre-Seigneur : histoire de sa translation, faussement attribuée à saint Méthode, III, 68.

[FACETUS, poëme de Jean de Garlande, sur les devoirs des hommes, XIII, 230.]

FACUNDUS, évêque d'Hermiane en 547. Afrique, se trouve au concile de Constantinople, présidé par le pape Vigile. Il s'oppose à la condamnation des Trois-Chapitres. Il rend public l'ouvrage qu'il avait composé pour leur défense et l'adresse à l'empereur Justinien, XI, 285. Analyse des douze livres que contient cet ouvrage, 285 et suiv. Premier livre, 285 et suiv.; second, 288, 289; troisième, 289; quatrième, 289 et 290; cinquième; sixième, 290; septième, 290 et 291; huitième, 291, 292; neuvième, 292 et suiv.; dixième, 295, 296; onzième, 296; douzième, 296 et 297. Il se sépare de la communion des évêques qui avaient condamné les Trois-Chapitres; il est envoyé en exil, 297. Il écrit contre Mucien; analyse de ce traité, 297 et 298. Sa lettre intitulée : De la foi catholique, 298, 299. Jugement sur les écrits de Facundus. Éditions qu'on en a faites, 599 et suiv. [Autres éditions, 301.]

FAIBLESSE. Le Fils de Dieu a pris toutes les faiblesses de la nature humaine, excepté l'ignorance et le péché, V, 539.

FAIDE, droit de vengeance, XII, 239.

FAILBÉUS, abbé de Hi : sa mort, XI, 800. V. 664.

[FAILLON, prêtre de la société de Saint-Sulpice, auteur des Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Madeleine. Son édition

de la Vie de sainte Madeleine, par Raban Maur, XII, 469 et suiv.]

FAINE (Sainte), vierge et martyre, à Ancyre, III, 15.

303. FAINÉANTS. Moines fainéants contre lesquels s'élève saint Augustin, IX, 278.

XI siècle. FALCON ou FAUCON, moine de Tournus, écrit la Chronique de ce monastère; idée de cette Chronique : éditions qu'on en a faites, XIII, 464. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 327 et suiv.)

[FALCON, notaire et secrétaire du Sacré Palais. Sa Chronique sur les événements contemporains, XIII, 525.]

FALCON, doyen de l'Église de Lyon, est élu archevêque, XIV, 438.

FALCONIA ou FALTONIA. Voyez *Valeria*.

FALCONILLE, païenne : sa prétendue délivrance des enfers, XII, 84.

FALLETI (Jérôme), comte de Trignano. Sa traduction italienne du traité d'Athénagore de la Résurrection des morts, I, 487. [De la Légation, du même, 487.]

FALTONIA ou FALCONIA. Voyez *Valeria*.

FAMINE et sécheresse en Cappadoce.
368. Saint Basile y assiste les pauvres, IV, 353. Homélie de saint Basile à cette occasion, 382, 383. — Famine générale au temps de Julien l'Apostat, VII, 88. — Famine cruelle
538. en Ligurie, XI, 219, 220. Famine dans les
850. Gaules, 370. — Autre en Allemagne, XII,
1033. 446. — Autre en France et en Germanie,
V. 1030. XIV, 142. Famine affreuse en France; conciles à cette occasion, 146.

FANATIQUE dans le Gévaudan, qui se disait le Christ, XI, 371.

IX siècle. FANDILA (Saint), moine, l'un des martyrs de Cordoue, XII, 519.

FANO, ville d'Italie. Opuscule dans lequel saint Pierre Damien exhorte les chanoines de l'église de Fano à vivre en commun, XIII, 316.

FARAMOND, usurpateur du siége de Maëstricht, XII, 130.

FARAMOND, roi de France. Voyez *Pharamond*.

FARCEURS. Ils n'étaient point admis au baptême qu'ils n'eussent quitté leur profession, II, 594. — Loi de Théodose contre les farceurs, VI, 374.

394. FARD. Comment saint Cyprien en parle, II, 274. — Ce qu'en dit saint Ambroise, V, 397; saint Augustin, IX, 187.

FARDULFE, abbé de Saint-Denys, était un Lombard, amené en France avec le roi
792. Didier, après la prise de Pavie. Comment il est instruit de la conjuration formée par Pépin contre Charlemagne. Il en instruit le roi, qui quelque temps après lui donne l'abbaye de Saint-Denys près Paris. Sa mort. 806 ou 8
Quelques petits poëmes que nous avons de lui, XII, 217. [Ses écrits dans la *Patrologie*, 217, 218.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome IV, p. 355.)

FARE (Sainte), abbesse d'Évoriac ou Faremoutier. Saint Colomban la consacre à Dieu, XI, 616. Sa Vie par Jonas, abbé d'Elnone, 737, et XII, 7.

[FAREMOUTIER, monastère. Philippe, roi de France, exhorte Bernard, abbbé de Montmaïour, à réformer les mœurs du monastère de Faremoutier, XIV, 91, note 2.]

FARFE, monastère au duché de Spolète. 1014.
[Bulle du pape Étienne IV au monastère de Farfe, XII, 402. Bulle du pape Pascal pour ce même monastère, 403.] — Jugement rendu par le pape Benoît VIII en faveur de l'abbaye de Farfe contre ceux qui avaient usurpé de ses biens, XIII, 190, 191. Comment la discipline de Cluny passa dans cette abbaye, 476. Usages de cette abbaye recueillis par le moine Gui. Conformité de ces usages avec ceux de Cluny, 477, 478. [Recueil des chartes de Farfe, 470 et 471.]

FARON (Saint), évêque de Meaux. Privilége qu'il accorde au monastère de Sainte-Croix, XI, 734. [Deux chartes et son testament dans la *Patrologie*, 734, note 3.] — Sa vie écrite en prose par l'évêque Hildegaire, est mise en vers par Fulcoie, sous-diacre de l'Église de Meaux, XIII, 341.

FARSIT (Hugues), abbé de Saint-Père en Vallée. Voyez *Hugues Farsit*.

FASAN, élu pape, prend le nom de Jean 1004.
XVIII, XIII, 189. Voyez *Jean XVIII*.

FASCIUS, débiteur qui réclame les secours de l'Église, et dont saint Augustin paie les créanciers, VI, 373.

FASITELLUS (Honorat). Ses éditions des œuvres de Lactance, II, 520.

FASTES consulaires d'Idace, X, 342.

FASTIDIOSUS, prêtre apostat. Écrit de saint Fulgence de Ruspe contre un de ses sermons, XI, 34, 35.

FASTIDIUS, évêque des Bretons. Temps V siècl
où il a vécu. Pitséus le dit évêque de Londres; mais Ussérius ne désigne point le siége dont il était évêque; et de plus quelques manuscrits de Gennade ne le qualifient point évêque; il paraît même, par les expressions dont il se sert dans ses écrits, qu'il était un

simple moine, X, 152. Ses traités de la Vie chrétienne et des Moyens de conserver la viduité ; raisons qui portent à croire que ces deux traités ne sont qu'un même ouvrage, ou que le second est perdu, 153. Analyse du traité de la Vie chrétienne, 153 et 154. Jugement sur cet écrit : il est infecté de pélagianisme, 154. [Éditions de ce traité, 154.]

FASTRADE, femme de Charlemagne. Son épitaphe composée par Théodulphe d'Orléans, XII, 269.

FASTRÈDE ou FASTRADE ou FLASTER, abbé de Clairvaux. [Circonstances de sa vie. Sa lettre à un abbé sur l'observation de la discipline monastique, XIV, 625. Sa lettre à Omnibon, évêque de Vérone, sur l'extinction du schisme de l'antipape Victor, 625 et
1161. 626. Il devient abbé de Cîteaux, 626. Édition de ses lettres dans la *Patrologie*, 626.] (L'article qu'on donne dans la nouvelle édition de dom Ceillier est emprunté à l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 625 et suiv.)

FATALE, nom de la personne à qui Fastidius, évêque des Bretons, adresse une partie de son traité sur la Vie chrétienne, X, 153.

[FATALISME réfuté par saint Éphrem, VI, 453, 454, 455.] Voyez *Destin*.

FAUCON, moine de Tournus. Voy. *Falcon*.

FAUSSAIRES. Dispositions du pape Innocent III au sujet de faussaires qui avaient fabriqué des bulles, XIV, 960, 963, 969.

FAUSTA, seconde femme de Constantin. Son crime et sa punition, III, 125.

FAUSTE, auteur des Actes de saint Andoche et de ses compagnons, martyrs. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. I, part. I, p. 294 et suiv.)

FAUSTE, diacre d'Alexandrie, exilé pour la foi, II, 397.

304. FAUSTE (Saint), diacre de Cordoue, III, 86.

373. FAUSTE, ordonné évêque de Satales en Arménie, IV, 358. Saint Basile se plaint de son ordination illégitime, 360.

FAUSTE, diacre, qui avait combattu contre les ennemis et en avait abattu plusieurs, VIII, 31.

. 404. FAUSTE le Manichéen. Conférences que saint Augustin eut avec lui et dans lesquelles il reconnut son ignorance, IX, 25. Trente-trois livres de saint Augustin contre Fauste, 339 et suiv. Comment Fauste définissait le schisme et l'hérésie, 800.

FAUSTE, abbé à Constantinople, souscrit à la condamnation d'Eutychès, X, 214. Lettres que lui écrit le pape saint Léon, 214 et 216, 219. Eutychès envoie son tome dans son monastère pour y être souscrit, 672.

FAUSTE, abbé de Lérins, depuis évêque de Riez en Provence. Sa naissance et ses études. Il se retire à l'abbaye de Lérins, X,
420. Il en est fait abbé. Son différend avec 432.
Théodore, évêque de Fréjus, terminé dans un concile, 420 et 421. Après la mort de
saint Maxime il est fait évêque de Riez. Il 454.
est député à Rome avec Auxanius d'Aix au 455 ou 456.
sujet d'Hermès, évêque de Narbonne. Il as- 462.
siste à la dédicace de l'église de Lyon et il 470.
est chargé d'écrire contre Lucide, 421. Son V. 481.
exil : quel a pu en être le motif. Sa mort, Après 493.
422. Ses écrits : Lettre à Gratien, diacre de l'Église catholique. Lettre ou traité contre les Ariens et les Macédoniens, 422 et 423. Ce qu'il y dit de la nature de l'âme réfuté par Mammert Claudien, 348. Lettre à Benoît Paulin, 424, 425. Lettre à Lucide, 425 et suiv. Livres de Fauste sur la grâce et le libre arbitre, 427 et suiv. Analyse du premier livre, 428 et suiv. Analyse du second, 431 et suiv. Lettre à l'évêque Léonce en lui adressant cet ouvrage. Les sentiments de Fauste sur la grâce et le libre arbitre sont rejetés dans toute l'Église catholique, 433. Livre de Fauste sur le Saint-Esprit, 434. Lettres de Fauste, 434 et 435. Ses sermons, 435, 436. Homélies qui lui sont attribuées. Ouvrages de Fauste qui sont perdus, 436. Jugement sur ses écrits. Éditions qu'on en a faites, 437. [Autres éditions. Trois nouveaux discours de Fauste, 437.] — Fauste pourrait être auteur de quelques homélies attribuées à Eusèbe d'Émèse, IV, 319. — Il est l'auteur de deux homélies sur le symbole qui sont la neuvième et la dixième de celles qui portent le nom d'Eusèbe d'Émèse, VIII, 440. — Fauste avait vu à Lérins Julien d'Éclane, IX, 484. — Son différend avec Théodore de Fréjus, X, 207. Son langage semi-pélagien, 332. Sa doctrine est combattue par Mammert Claudien, 348 et suiv. Différentes choses que nous apprend de lui saint Sidoine Apollinaire, 391, 394, 395. Poëme qu'il lui adresse, 397. Fauste est assisté dans son exil par saint Rurice, évêque de Limoges, 607. Lettre que lui écrit saint Rurice, 608. Lettres qu'il écrit à Rurice, 609. Lettre du pape saint Hormisdas à Possessor au sujet de l'écrit de Fauste de Riez sur la grâce, 631. — Les livres de Fauste sur la prédestination et sur la grâce cau-

sent du bruit à Constantinople. On en écrit aux évêques d'Afrique exilés en Sardaigne, XI, 41. Réponse de saint Fulgence au nom des évêques d'Afrique, 41 et suiv. Les moines de Scythie anathématisent ses livres, 45. — Loup, abbé de Ferrières, rejette les écrits de Fauste, XII, 510. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 585 et suiv.)

493. FAUSTE, maître des offices, envoyé en ambassade par le roi Théodoric à l'empereur Anastase. Instructions que lui donne le pape Gélase touchant le schisme auquel la condamnation d'Acace servait de prétexte, X, 497.

FAUSTE, sénateur. Lettre que lui écrit saint Avit de Vienne, X, 522 et 561. Peut-être le même que celui qui consulta le prêtre Trifolius, 638.

FAUSTE, l'un des évêques d'Afrique chassés de leurs siéges, bâtit un monastère où il reçoit saint Fulgence, depuis évêque de Ruspe, XI, 2. Il oblige saint Fulgence à quitter une retraite où il s'était caché et l'ordonne prêtre, 5.

FAUSTE, moine d'Agaune, auteur de la Vie de saint Séverin. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 111 et suiv.)

VI et VII siècles. FAUSTE, moine de Glanfeuil, est donné par ses parents à saint Benoît pour être élevé au Mont-Cassin. Il embrasse la vie monastique. Saint Benoît le choisit avec quelques autres pour accompagner saint Maur, qu'il envoyait en France pour y fonder le monastère de Glanfeuil. Après un séjour de quarante-six ans à Glanfeuil, il revient à Rome et se retire au monastère de Latran. Il y compose la Vie de saint Maur, XI, 610. On prouve que cette Vie est véritablement de Fauste, 611. Ce que c'est que cette Vie; différentes éditions qu'on en a faites, 611 et 612. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 496 et suiv.)

III siècle. FAUSTIN (Saint), évêque de Lyon, écrit à saint Cyprien et au pape saint Étienne au sujet de Marcien, évêque d'Arles, II, 326, 327. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. I, part. I, p. 405 et suiv.)

311. FAUSTIN, évêque de Tuburbe, condamné par un concile de Carthage, II, 623.

FAUSTIN, évêque d'Icone. Sa mort, IV, 454. Saint Amphiloque lui succède, 457 et 364.

FAUSTIN, à qui saint Ambroise écrit pour le consoler sur la mort de sa sœur, V, 494. Peut-être le même que Faustin, fils d'Eusèbe de Bologne et père de la vierge Ambrosie, 498. 387.

FAUSTIN, petit-fils d'Eusèbe de Bologne et frère de la vierge Ambrosie, V, 498.

[FAUSTIN et non FAUTIN, prêtre. Son livre sur la Trinité ou sur la Foi contre les Ariens, V, 155. Analyse de ce livre, 155 et 156. Éditions qu'on en a faites, 156. Voyez *Marcellin*.]

FAUSTIN, évêque de Potentia dans la Marche d'Ancône. Instruction du pape Zozime à Faustin et aux prêtres Philippe et Asellus, ses envoyés en Afrique, VII, 537. — Concile de Carthage où il se trouve, VIII, 563. Le même Faustin est envoyé en Afrique par le pape saint Célestin pour rétablir le prêtre Apiarius, 127 et 570. Sa partialité pour Apiarius confondue par l'aveu de l'accusé lui-même, 570 et 571. 418 42

FAUSTIN, pénitent, qui fait une confession publique, VIII, 222.

FAUSTIN, prêtre de l'Ile. Lettre qui lui est adressée et qui porte le nom d'un Eucher, évêque, VIII, 453.

FAUSTIN. Diverses homélies que nous avons sous le nom d'un Faustin, X, 435, 436.

FAUSTIN, évêque de Brague et transféré au siége de Séville, XII, 965. 69

FAUSTINE, femme d'un Julien, à qui saint Jérôme écrit, VII, 639.

FAUSTINIEN, un des sages de la Grèce, VI, 79.

FAUSTINIEN, évêque de Dax, déposé, et ceux qui l'avaient ordonné obligés de pourvoir à ses besoins, XI, 899. 58

FAUTE. En quoi elle diffère du péché, IX, 211. Exemples de quelques fautes légères chez les justes, 437.

FAUX TÉMOINS. Soixante-quatorzième et soixante-quinzième canons du concile d'Elvire, II, 613. Canon quatorzième du concile d'Arles, 632.

FAVENTIUS, réfugié pour dettes dans l'église d'Hippone. Saint Augustin intercède pour lui, IX, 110.

FAVERNEY, abbaye en Franche-Comté, dont l'abbé de la Chaise-Dieu prétend avoir la nomination, XIV, 957.

FAVEROLLE (Dom François), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, associé à dom Garnier pour l'édition des œuvres de saint Basile, archevêque de Césarée, IV, 546.

[FAVEROT. Sa traduction française de la Chronique de Baudri, XIII, 482.]

FAVORIN, acolyte fugitif, II, 309.

FAVORIS des rois. Ce qu'en dit saint Jean Chrysostôme, VII, 235.

FÉCAMP, abbaye en Normandie. Son Histoire écrite par un anonyme, XIII, 348. [Chronique de Fécamp, 329, note 9. Catalogue des abbés de Fécamp, 329.] Lettre de Baudri, évêque de Dol, aux moines de Fécamp, 530, 531. [*De revelatione, ædificatione et auctoritate Fiscannensis monasterii*, ouvrage douteux de Baudri, évêque de Dol, 531.]

[FÉDER. Sa traduction allemande des sermons sur l'évangile selon saint Matthieu, de saint Chrysostôme, VII, 438.]

FÉDOLIUS. Poëme de saint Colomban adressé à Fédolius, XI, 628.

FÉGADE. Le même que saint Phébade, évêque d'Agen, V, 372. Voyez saint *Phébade*.

23. FÉLICIE, vierge. Lettre que saint Augustin lui écrivit, IX, 171.

FÉLICIEN (Saint), soldat, martyr à Marseille, II, 478.

ècle. FÉLICIEN (Saint), martyr à Rome, III, 100.

FÉLICIEN, évêque de Musti, condamné par les Donatistes, et par eux rétabli, IX, 90.

33. FÉLICIEN, élu évêque de Ruspe après la mort de saint Fulgence, XI, 10. Concile de Carthage auquel il assiste, 850, 851.

FÉLICIEN, à qui Denis le Petit adresse sa traduction latine de la lettre de saint Procle aux Arméniens, XI, 125.

FÉLICIEN (Jean-Bernardin) de Venise. Sa traduction latine des commentaires d'Œcuménius sur les Actes des apôtres et sur les Épîtres catholiques, XII, 914. — Sa traduction latine des commentaires d'Eustrate sur les Morales d'Aristote, XIV, 148.

ècle. FÉLICISSIME, diacre de Carthage. Son schisme. Saint Cyprien l'excommunie, II,
51. 263. Fin de son schisme, 321. Il est condamné par un concile de Carthage, 556.

FÉLICITARIUS, nom estropié par un copiste, sous lequel on a trois homélies qui paraissent être de saint Césaire d'Arles, XI, 146.

FÉLICITÉ éternelle des saints décrite par saint Ambroise, V, 407. — Sentiments des Pélagiens sur la félicité, IX, 548 et 660. Doctrine de saint Augustin sur la félicité des saints, 796, 797. — Discours de Théodoret sur la vraie félicité de l'homme et du jour du jugement, X, 97. — Sentiment de Cassiodore sur la félicité des saints avant le jour du jugement, XI, 253. Félicité des saints dans le ciel ; ce qu'en dit le pape saint Grégoire, 580. — Félicité des saints dans l'autre vie, poëme de Francon sur ce sujet, XIV, 346.

FÉLICITÉ (Sainte) et ses sept fils, martyrs. Actes de leur martyre, I, 391. — Homélie du pape saint Grégoire pour la fête de sainte Félicité, XI, 455. — Monastère sous le nom de sainte Félicité, près de Florence ; privilége que le pape Nicolas II accorde à ce monastère que l'abbesse Teiberge venait de rétablir, XIII, 246. II siècle. XI siècle.

FÉLICITÉ (Sainte), compagne de sainte Perpétue, martyre. Actes de son martyre, I, 544 et suiv. — Sermons de saint Augustin en l'honneur de sainte Perpétue et de sainte Félicité, IX, 240. III siècle.

FÉLICITÉ (Sainte), martyre à Capoue sous Valérien, II, 341.

FÉLICITÉ, supérieure des religieuses d'Hippone. Lettre que lui écrivit saint Augustin, IX, 20. Lettres de saint Augustin à Félicité, à Rustique et aux religieuses de leur monastère, 171. V siècle.

FÉLIX (Minuce). Voyez *Minuce Félix*.

FÉLIX, créé évêque de Mérida à la place de Martial, II, 265. Il va à Carthage, 265 et 563; où son ordination est reconnue par saint Cyprien pour légitime, 563.

FÉLIX, évêque de Byzance, consulte saint Cyprien, II, 316.

FÉLIX (Deux), évêques d'Afrique, envoyés aux mines. Saint Cyprien leur écrit et ils l'en remercient, II, 338.

FÉLIX, chrétien, qui prie saint Fructueux de Tarragone de prier pour lui, II, 388.

FÉLIX (Saint), prêtre de Nole et confesseur. Sa naissance, II, 394. Il est fait lecteur, puis exorciste, et ensuite prêtre par saint Maxime, évêque de Nole. Il est pris et mené en prison chargé de chaînes dans la persécution de Dèce. Il est délivré par miracle pour secourir saint Maxime. Nouvelle persécution contre saint Félix : il en échappe encore par miracle. Il est nourri dans sa retraite par miracle. Il retourne à sa patrie et refuse l'épiscopat, 395. Sa mort ; miracles à son tombeau, 396. — Quinze poëmes de saint Paulin, évêque de Nole, sur la fête de saint Félix, VIII, 83, 84. La Vie de saint Félix, écrite en vers par saint Paulin, est mise en prose par le Vénérable Bède, XII, 6. Depuis 394 jusqu'après 408.

FÉLIX I (Saint), pape, condamne Paul de Samosate, II, 571. — Décrétales qui lui sont 269.

faussement attribuées, VI, 87. Sa lettre à Maxime, évêque d'Alexandrie, 88.

355. FÉLIX II, pape ou antipape, mis à la place du pape Libère, IV, 293 et V, 151. [Observation sur ce Félix, IV, 297, note 8.] — Décrétales supposées, VI, 93. Loi de Constantius qui lui est adressée, 342. — Témoignage de Théodoret sur Félix, X, 45.

483. FÉLIX III (Saint), pape, succède à saint Simplice, X, 411. Ses soins pour rétablir la paix dans les Églises d'Orient, 412 et suiv. Sa lettre à l'empereur Zénon sur ce sujet; à Acace pour lui reprocher son silence, 412. Ses légats sont arrêtés ; leur prévarication,
484. 412 et suiv. Ils sont déposés dans un concile de Rome, 414 et 719. Acace y est excommunié, 414. Justification de la conduite du pape, 414 et 415. Le pape écrit à Acace les motifs de sa condamnation, 415. Sa lettre à l'empereur Zénon, 415 et 416. Autre au clergé et au peuple de Constantinople ; à Rufin et aux moines de Constantinople, 416. Lettres à Pierre le Foulon ; elles sont toutes supposées, 417. Lettre à Zénon, 417 et 418; à Fravita, 418 ; à Thalassius et autres abbés de Constantinople, 418 et 419 ; à Fravita; à l'empereur Anastase; aux évêques d'Afrique, 419 ; à Zénon, évêque de Séville, 419 et 420 ; à saint Césaire d'Arles. Cette dernière
492. doit être de Félix IV. Mort du pape Félix III. Il est compté au nombre des saints, 420. [Édition de ses écrits dans la *Patrologie*, 411, n. 2. Lettre de Félix aux Orientaux, 416, n. 7. Lettre de Félix à Succonius ou Sacconius, évêque d'Uzale, 417, n. 10.] Conciles de Rome sous son pontificat, 719. — Décrétales qui lui sont faussement attribuées, VI, 94. — Euphémius, patriarche de Constantinople, lui écrit, X, 485.

526. FÉLIX IV (Saint), élu pape par le roi
529. Théodoric, succède à saint Jean I. Sa mort après trois ans et deux mois de pontificat. Des trois lettres que nous avons sous son nom, il y en a deux qu'on rejette comme apocryphes ; analyse de ces lettres, XI, 115. — Autre lettre qu'on lui attribue, X, 420.

303. FÉLIX (Saint), évêque de Thibare en Afrique. Actes de son martyre, III, 18.

FÉLIX ET ADAUCTE (Saints), martyrs. [Deux sermons de saint Augustin pour leur fête, IX, 836 et 841.] Poëme de Marbode sur leur martyre, XIV, 227.

304. FÉLIX OCTAVE (Saint), martyr à Carthage, III, 20 et 22.

FÉLIX (Saint), lecteur, fils de saint Saturnin, martyr de Carthage, III, 20. Sa confession, 22. 304.

FÉLIX (Deux saints), martyrs de Carthage, III, 20. Leur confession, 22. 304.

FÉLIX, l'un des fidèles d'Anazarbe, qui recueillirent les actes de saint Taraque et de ses compagnons, III, 22.

FÉLIX (Saint), martyr de Saragosse, III, 44. 304.

FÉLIX (Saint), diacre, martyr en Afrique, III, 104. IV siècle

FÉLIX (Saint), martyr de Girone, XII, 518.

FÉLIX (Saint), prêtre et confesseur en Espagne. Sa vie écrite par le moine Grimoald, XIII, 489.

FÉLIX, évêque d'Acci dans la Carthaginoise, assiste au concile d'Elvire, II, 603.

FÉLIX, évêque de Rotaria, assiste au concile de Cirthe, II, 621.

FÉLIX, diacre de Carthage, accusé d'avoir composé un libelle contre l'empereur, II, 621.

FÉLIX, évêque d'Aptonge en Afrique, ordonne Cécilien, évêque de Carthage. Les Donatistes l'accusent d'être traditeur; il est condamné par les Donatistes, II, 622. Constantin fait informer sur l'accusation des Donatistes. Félix est justifié, 628 ; — accusé, V, 111 ; justifié, 112. Actes de sa justification, 142, 143 et IX, 409. IV siè

FÉLIX, évêque de Florence, en Toscane, assiste à un concile de Rome, II, 625.

FÉLIX, évêque de Cisterna, près de Rome, assiste à un concile de Rome, II, 625.

FÉLIX, évêque donatiste de Diabe ou Zabe en Afrique. Cruautés qu'il exerce sur les catholiques, IV, 594.

FÉLIX, évêque de Selemsel. Concile de Carthage où il assiste, IV, 648.

FÉLIX, jovinianiste, condamné par le pape Sirice, IV, 652.

FÉLIX, évêque de Jadres, assiste au concile de Milan contre les Jovinianistes, IV, 653.

FÉLIX, ordonné évêque de Trèves par
385. les Ithaciens, IV, 642 et 653. — Le pape Sirice et saint Ambroise se séparent de sa communion, 653.

FÉLIX, évêque donatiste d'Idicre, en Afrique. Cruautés excessives qu'il exerce sur les catholiques, V, 115.

FÉLIX, diacre de Milan, porteur de deux lettres de saint Ambroise à l'empereur Théodose, V, 392 et 500.

FÉLIX, évêque de Côme. Lettres que lui
380. écrivit saint Ambroise, V, 481.

siècle. FÉLIX, évêque de Nocéra. Lettre canonique que lui écrivit le pape saint Innocent, VII, 524.

FÉLIX, évêque de la province de Duras, en Épire, soutenu par le siége apostolique contre ses accusateurs, VIII, 128.

. 398. FÉLIX, donatiste. Lettre de saint Augustin à Félix et à quelques autres Donatistes, IX, 79, 80. — Autre lettre de saint Augustin aux mêmes et à deux autres Félix, 80, 81.

. 404. FELIX, catholique d'Hippone. Lettre de saint Augustin à Félix et à Hilarin, IX, 90.

IV V siècle. FÉLIX à qui saint Augustin écrit une lettre, IX, 92.

404. FÉLIX le Manichéen. Deux livres de saint Augustin contre Félix, IX, 189.

FÉLIX, moine d'Adrumet, y apporte la lettre de saint Augustin au prêtre Sixte, IX, 513.

FÉLIX, archevêque de Ravenne, a recueilli les sermons de saint Pierre Chrysologue, l'un de ses prédécesseurs, et les a mis dans l'ordre où ils sont aujourd'hui, X, 8.

FÉLIX, grand trésorier de l'État sous Julien l'Apostat, X, 137.

FÉLIX (Saint), évêque de Bologne, en Italie, X, 161.

FÉLIX, fils du consul Magnus, devenu patrice. Lettre que lui écrivit saint Sidoine Apollinaire pour le congratuler, X, 384. Autre lettre, 385. Poëme que lui adresse saint Sidoine Apollinaire, 397. Le même Félix devenu préfet du prétoire. Sa conversion, 434. Lettre d'avis que lui écrit Fauste de Riez, 434 et 435. Éditions qu'on en a faites, 437. Il assiste Fauste de Riez dans les besoins pendant son exil, 607. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 658 et suiv.)

483. FÉLIX, défenseur de l'Église romaine, l'un des légats envoyés à Constantinople par le pape Félix III, X, 411. — Sa fermeté, 414.

FÉLIX (Saint), évêque d'Abder, banni par Hunéric, X, 448.

FÉLIX, habitant de Carthage, aveugle, recouvre la vue par miracle, V, 328 et X, 454.

FÉLIX, diacre, l'un des légats du pape Hormisdas à Constantinople, X, 621.

FÉLIX, abbé d'un monastère, reçoit saint Fulgence, depuis évêque de Ruspe, au nombre de ses moines et partage avec lui le gouvernement de son monastère. Il va s'établir à Sicque. Persécution qu'il a à souffrir de la part d'un prêtre arien, XI, 3. Il fonde avec saint Fulgence, un nouveau monastère près d'Ididi, 3 et 4. Il se transporte à un autre que saint Fulgence venait d'établir, 5.

FÉLIX, diacre, qui ambitionnait d'être fait évêque de Ruspe, XI, 5.

FÉLIX, notaire. Livre de la Trinité que lui adresse saint Fulgence, évêque de Ruspe, XI, 50.

FÉLIX, gaulois, élevé au consulat. Son éloge et celui de son père, XI, 213.

FÉLIX, homme recommandable, aide Cassiodore à écrire des lettres, XI, 217.

FÉLIX (Saint), évêque de Nantes, assiste V. 549. à plusieurs conciles. Année de sa mort. 582. Durée de son épiscopat, XI, 314. — Éloge que Fortunat fait de sa personne et de ses écrits, dont aucun n'est venu jusqu'à nous, 313, 314. Son éloge par Fortunat, 405. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 330 et suiv.)

FÉLIX, ami de Fortunat, est guéri comme lui d'un mal aux yeux par l'intercession de saint Martin. Il devient évêque de Trévise, XI, 402.

FÉLIX, violateur d'une vierge, XI, 493.

FÉLIX, évêque, contribue à la conversion 594. des Barbaricins, XI, 497.

FÉLIX, évêque de Messine. Lettre que lui 590. écrit le pape saint Grégoire, XI, 485. — Il 603. consulte le pape saint Grégoire sur plusieurs difficultés. Réponse du pape, 533, 534. Il y a eu deux évêques de Messine du nom de Félix, 535.

FÉLIX, évêque de Pisaure. Lettre que VII siècle. lui écrit saint Grégoire, pape, XI, 506.

FÉLIX, évêque de Narbonne. Lettre de VII siècle. saint Didier de Cahors à cet évêque, XI, 733.

FÉLIX, évêque de Limoges. Sa lettre à saint Didier de Cahors, XI, 734.

FÉLIX, évêque français, docteur et apôtre du pays d'Estrangle. (Voyez dans l'*Hist. lit. de la France*, t. V, avert., p. *iv* et suiv.)

FÉLIX, archevêque de Tolède après saint 690. Julien, XI, 791. Sa Vie de saint Julien, 795.

FÉLIX, archevêque de Ravenne, ordonné V. 708. par le pape Constantin. Sa révolte contre l'empereur et l'Église de Rome. Il est assiégé dans Ravenne, mené chargé de chaînes à Constantinople et exilé dans le Pont, après qu'on lui eut crevé les yeux. Son goût pour les lettres. Son éloquence. Il recueille les sermons de saint Pierre Chrysologue. Il avait aussi composé un commentaire sur saint Matthieu. Ayant donné des marques de repentir de ses fautes, l'empereur le renvoie

à Ravenne. Il se réconcilie avec le pape Constantin, et termine ses jours dans la pratique des bonnes œuvres, XII, 20.

VIII siècle. FÉLIX, moine de Jarou, qui vivait au commencement du VIIIe siècle, est auteur de la Vie de saint Guthlac, anachorète dans l'île de Croiland, XII, 21. (Peut-être le même que le suivant, c'est du moins le même ouvrage.)

V. 740. FÉLIX, moine de Croiland, écrit en latin la Vie de saint Guthlac. Il est différent d'un évêque de même nom, dont Bède a parlé, XII, 128. (Mais il paraît être le même que le précédent, du moins c'est le même ouvrage.)

FÉLIX, évêque d'Urgel. Son erreur sur la divinité de Jésus-Christ réfutée par saint Paulin, patriarche d'Aquilée, dans son livre intitulé : *Sacro-Syllabus*, XII, 158. — Trois livres du même saint Paulin contre Félix, 160 et suiv. Erreurs de Félix réfutées par Alcuin, 160 et 178 et suiv. [Lettre d'Alcuin à Félix, 179, n. 2]. Lettre d'Alcuin à Charlemagne sur cet ouvrage, 181, 182. Lettre de Félix à Élipand, 182. Lettre d'Élipand à Félix, 183, 184. Profession de foi que Félix fit à Aix-la-Chapelle, 183, 184. Il est relégué à Lyon pour y finir ses jours dans la pénitence. Son écrit où il prescrit la manière de convaincre ceux qui étaient dans la même erreur que lui, et qu'il avait abjurée, 184. Charlemagne fait venir Félix à l'assemblée de Ratisbonne, où, convaincu d'erreur, il est obligé de se rétracter. Il est envoyé au pape Adrien I, devant qui il confirme sa rétractation. De retour dans son évêché, il répand de nouveau ses erreurs, 224. Écrits de saint Benoît d'Aniane contre les erreurs de Félix, 261. Traité d'Agobard, archevêque de Lyon, contre les mêmes erreurs, 366. Concile de Narbonne assemblé pour condamner les erreurs de Félix, XIII, 632. — Ses erreurs sont condamnées dans le concile de Frioul, 632 et 633 ; dans celui de Ratisbonne, 634; dans celui de Francfort, 634 et suiv.; et au concile de Rome, 636, 637. Concile d'Urgel où il est invité, 637. Concile d'Aix-la-Chapelle où il est déposé, et rétracte ses erreurs, 637 et 638. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 428 et suiv.)

IX siècle. FÉLIX (Saint), l'un des martyrs de Cordoue, XII, 518.

693. FÉLIX, évêque de Séville, est transféré à l'archevêché de Tolède, XII, 965.

693. FÉLIX, évêque de Portucal, est transféré au siége de Brague, XII, 965.

FÉLIX, évêque de Cornouaille, déposé pour cause de simonie, XIII, 679. 848.

FELKMANNUS (Pierre). Son édition de plusieurs fragments des écrits de saint Athanase, IV, 231.

FELL (Jean), évêque d'Oxford. Son édition des livres d'Hermas, I, 338 ; — des livres de saint Théophile, évêque d'Antioche, à Antolyque, 480. Traité de Clément d'Alexandrie, intitulé : *Quel riche sera sauvé*, 606. Des œuvres de saint Cyprien, évêque de Carthage, II, 383.

FEMMES : voilées, I, 570. — Livres de Tertullien à sa femme, II, 10 et suiv. — Son traité des Ornements des femmes, 33, 34. Autre ouvrage du même sur le Voile des vierges, 65, 66. Femmes sous-introduites ou étrangères dans les maisons des clercs défendues par le concile d'Antioche à l'occasion de Paul de Samosate, 569. Canon sixième entre les Canons apostoliques touchant la conduite que les évêques et les prêtres doivent tenir à l'égard de leurs femmes, 581. Canon vingt-septième du concile d'Elvire touchant les femmes qui demeurent chez les évêques ou chez les clercs, 608. Canon quarante-quatrième du même concile touchant la conversion des femmes qui ont été déréglées, 609. Canon troisième du concile de Nicée touchant l'habitation des femmes avec les clercs, III, 430, 431. — Canon troisième d'un concile de Carthage sur le même sujet, 499. Canon quarante-quatrième du concile de Laodicée, qui défend aux femmes d'entrer dans le sanctuaire, 512. [Discours sur les femmes étrangères attribué à saint Basile, IV, 392.] — Saint Basile veut que les moines évitent la conversation des femmes, 395. Il oblige un de ses prêtres à se conformer au canon de Nicée touchant l'habitation des femmes avec les clercs, 528. Poëme de saint Grégoire de Nazianze contre le luxe des femmes, V, 282. — Femmes sous-introduites dans les maisons des clercs. Épigrammes de saint Grégoire de Nazianze sur ce sujet, 303. Saint Ambroise obtient une loi en faveur des femmes chrétiennes, 381. Apologie des femmes par saint Ambroise, 454. [Didyme l'Aveugle ne leur permet pas de faire des livres, 630.] — Discours contre les mauvaises femmes attribué à saint Éphrem, VI, 19. Saint Éphrem défend aux femmes de se faire porter sur les épaules des hommes, 69. [Homélie sur la femme pécheresse, par saint Éphrem, 507; sur la

fuite des femmes, par le même, 506, 507. Canons du même pour les funérailles des femmes, 616, 617.] Julien l'Apostat permet aux femmes de répudier leurs maris, 348. — Loi de Théodose au sujet des femmes qui se coupaient les cheveux, 371. Deux livres de saint Jean Chrysostôme contre l'habitation commune des clercs et des femmes, VII, 28 et suiv. Femmes qui achetèrent des parfums, sujet d'une homélie faussement attribuée à saint Jean Chrysostôme, 258. Opuscule supposé à ce père sur le même sujet, 335. Habitation des femmes dans les maisons des clercs : canon dix-huitième du concile d'Hippone, 715. Canon dix-septième du cent-onzième concile de Carthage, 721. Femmes des clercs. Canon septième du concile de Tolède, 740. — Saint Isidore de Péluse veut que l'on interdise aux femmes la permission de chanter dans les églises, VIII, 482. Il explique en quel sens saint Paul a dit que la femme est l'image de l'homme, 491. — Doctrine de saint Augustin sur la pluralité des femmes, IX, 459. Sur les ornements des femmes mariées, 563. Son sentiment sur la femme pécheresse, 617. [Sermon de saint Augustin sur la femme qui souffre d'une perte de sang ; sermon du même sur la femme adultère, 841.] — Les païens sous Julien l'Apostat persécutent cruellement les femmes consacrées à Dieu, X, 46. Témoignage de Théodoret sur ce qu'il n'y a point de différence, par rapport à l'âme, entre l'homme et la femme, 94. Témoignage de Théodoret sur le sentiment des Nicolaïtes touchant les femmes. Son sentiment sur la pluralité des femmes dans les anciens temps, 131. [Sermon de saint Maxime de Turin sur la femme chananéenne, 336.] Le service à l'autel est interdit aux femmes par saint Gélase, 504. Canon d'un concile de Girone qui défend aux prêtres, aux diacres et aux sous-diacres de vivre séparés de leurs femmes, 750. — Homélie sur la femme forte attribuée à saint Césaire d'Arles, XI, 147. Homélie sur la femme pécheresse attribuée à saint Césaire d'Arles. Saint Grégoire veut qu'on empêche les femmes d'habiter avec les moines, 482. Il décide qu'une femme enceinte peut être baptisée et qu'il n'y a point de temps réglé après ses couches où elle doive s'abstenir d'entrer dans l'église, 526. Épigramme de saint Colomban sur la femme, 628. — Traité de la femme forte attribué au vénérable Bède, XII, 12. Lois anciennes qui défendent aux prêtres et aux diacres d'avoir chez eux des femmes étrangères, 228. Capitulaire de Carloman, qui permet aux femmes d'aller à l'église pour rendre grâce à Dieu après leurs couches, 229. Capitulaire de Théodulfe qui défend aux femmes d'approcher de l'autel, et aux prêtres de loger et de manger avec elles, 264. Wulfade, archevêque de Tours, veut que les femmes allaitent elles-mêmes leurs enfants, 628 Canon du quatrième concile de Tolède, 919. [Femmes de prêtres et de diacres violées par les barbares. Réponse de Photius sur ce sujet, 978. Si les femmes peuvent porter la communion aux chrétiens détenus chez les Sarrasins ; réponse de Photius à cette question, 979.] — Femmes consacrées à Dieu ; le mariage leur est interdit par un concile de Rome tenu par le pape saint Grégoire II, XIII, 605 ; par un autre concile de Rome tenu par le pape saint Zacharie, 608. Concile de Poitiers qui défend aux prêtres et aux diacres d'avoir des femmes chez eux, 765. — Épigramme de Philippe de Bonne-Espérance sur le caractère d'une mauvaise femme, XIV, 687. — Concile de Rouen qui défend aux prêtres tout commerce avec les femmes, 1094.

FEMMES ILLUSTRES DE LIÈGE, ouvrage du cardinal Jacques de Vitry, XIII, 538.

[FÉNELON. Son sentiment sur l'édition des œuvres de saint Augustin, par les Bénédictins, IX, 846 et suiv.]

FERALIA. Fête que les païens célébraient en l'honneur des morts, et dont il y avait encore des vestiges en France au VIe siècle, XI, 890.

FERMENT, envoyé par le pape chaque dimanche aux prêtres des églises de Rome. Ce que c'était, VII, 519, 520. — On désignait sous ce nom la sainte Eucharistie, XI, 541. — Voyez *Eucharistie*.

FERMIER ou économe d'iniquité, sujet d'un opuscule faussement attribué à saint Jean Chrysostôme, VII, 312. — Différentes homélies sur cette parabole de l'Évangile, XIV, 76. Sermon de Bernard, moine de Cluny, sur la parabole du fermier d'iniquité, 492.

FERMIERS. Canon d'un concile de Carthage qui défend aux clercs d'être fermiers, VIII, 563.

FÉRON (Barthélemy le), chanoine de

Chartres : son édition des œuvres de Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, XIV, 1032.

FERRAND, disciple de saint Fulgence, évêque de Ruspe, dont il a écrit la Vie, est différent de Ferrand, diacre de Carthage, XI, 10 et 95.

VI siècle. FERRAND, nommé aussi Fulgence, diacre de Carthage. Temps auquel il vivait, XI, 86. Sa lettre au comte de Réginon sur la manière dont doit vivre un homme de guerre, 86 et suiv. Lettre à Anatolius, diacre de Rome, contre l'hérésie d'Eutychès, 88 et suiv. Lettre à l'abbé Eugippius contre les Ariens, les Nestoriens et les Eutychiens. [Elle est donnée en entier par Maï, 91, note 1. Ce qu'elle contient, 91.] Lettre à Sévère, scholastique à Constantinople, contre les Sabelliens et les Ariens, 91, 92. Lettre à Pélage et Anatolius, diacres de l'Église de Rome, au sujet de la condamnation des Trois-Chapitres, 92 et suiv. Collection des canons des conciles d'Orient et d'Occident faite par le diacre Ferrand, 94. Jugement sur ses lettres. Éditions qu'on en a faites, 95. [Autres éditions, 86.] Le diacre Ferrand ne paraît pas être l'auteur de la Vie de saint Fulgence, évêque de Ruspe, 10 et 95. Différentes questions relatives au baptême qu'il propose à saint Fulgence, 36, 37. Réponses de saint Fulgence, 37 et suiv. Autres questions qu'il propose à saint Fulgence. Réponse du saint, 39 et suiv. — Question proposée à saint Fulgence par le diacre Ferrand, IX, 772 et XI, 95.

FERRAND (Jean), Jésuite. Son édition de quelques ouvrages de saint Avit de Vienne, X, 569.

[FERRARE, ville d'Italie. Le pape Jean XIII confirme les priviléges de l'Église de cette ville, XII, 833.]

304. FERRÉOL (Saint), officier, martyr à Vienne, dans les Gaules, III, 42. — Invention et translation de ses reliques par saint Mamert, X, 391. — Monastère bâti à Uzès sous son invocation, XI, 312.

FERRÉOL, préfet des Gaules. Lettre que lui écrit saint Sidoine, X, 392.

553. FERRÉOL (Saint), évêque d'Uzès, succède à saint Firmin. On indispose contre lui le roi Childebert, qui le retient à Paris pendant trois ans, et qui ensuite, convaincu de son innocence, le renvoie à son église. Il bâtit à Uzès un monastère d'hommes sous le nom de saint Ferréol, martyr, XI, 312. Analyse de la règle qu'il donne à ce monastère, 312 et 313. Éditions qu'on en a données, 313. [Édition dans la *Patrologie*, 313.] Ses lettres, 313. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome III, p. 324 et suiv.)

FERRÉOL, prêtre, dont on trouve quelques sentences dans le livre intitulé : *De officio rectoris Ecclesiæ*, doit, ce semble, être distingué de saint Ferréol, évêque d'Uzès, XI, 313.

FERRON (Arnold de). Sa traduction française de l'Apologie d'Athénagore, I, 487.

FERRUCE (Saint), martyr. Discours à son honneur par Maginhard, moine de Fulde, XII, 523.

FESCHIÈRES, lieu d'une église érigée en abbaye par Lambert, évêque d'Arras, XIV, 87. XI s.

FESTINIEN, évêque de Dol, qui s'attribuait les droits de métropolitain sur les évêques de Bretagne. Lettre que lui écrit sur ce sujet le pape saint Nicolas Ier, XII, 585. IX s.

FESTINS DE CHARITÉ. Voyez *Agapes*. Festins aux funérailles des chrétiens, II, 599; — aux tombeaux des martyrs. Saint Ambroise blâme cet usage, V, 575. — [Du festin, titre d'un sermon d'Eusèbe d'Alexandrie, VIII, 383.] — Traité de saint Augustin sur les festins qui se faisaient aux funérailles, cité par Possidius, IX, 560. — Festin de Dieu, ouvrage attribué à Raban Maur, XII, 469.

[FESTUS POMPÉIUS. Fragments de son livre sur la signification des mots, XII, 144.]

FESTUS, élève de saint Basile. Lettre que saint Basile lui écrit, IV, 487.

FESTUS, officier de l'empire. Lettre que lui écrit saint Augustin, IX, 95.

FESTUS, patrice (et non patriarche), député à l'empereur par le roi Théodoric, X, 519, 521. Il convient avec l'empereur de faire recevoir à Rome son Hénotique, 521. Pour y parvenir, il fait élire l'antipape Laurent. Il suborne des témoins qui accusent le pape Symmaque de crimes horribles, 522.

FESTUS, père d'Elpis, première femme de Boèce, X, 646.

FÊTES des Martyrs instituées, I, 389 et 394. — Fêtes des païens et des chrétiens : témoignage d'Origène, II, 192, 245, 248. Fêtes des Martyrs introduites par saint Grégoire le Thaumaturge, 439. Fête des Martyrs de la légion Thébéenne, 472. Témoignage des Constitutions apostoliques tou-

chant les fêtes des Martyrs, 599. Canon apostolique qui défend d'allumer des lampes aux fêtes des païens, 586. — Loi de l'empereur Constantin touchant les fêtes, III, 144. Fêtes des Martyrs. Canon cinquante-unième du concile de Laodicée, 513. — [Des Jeûnes, des Trompettes et des Fêtes, titre d'une lettre pascale de saint Athanase, IV, 151. Comment les chrétiens doivent les célébrer d'après saint Athanase, 152.] Témoignage de saint Basile sur les fêtes des Martyrs, 535. — Exhortation de saint Grégoire de Nazianze sur la manière dont les chrétiens doivent célébrer les fêtes des Saints, V, 202, 203 et 352. — Discours de saint Éphrem sur la manière de célébrer les fêtes, VI, 9, 40, 69; [sur les fêtes de Notre-Seigneur, 482 et suiv.] Témoignage de saint Grégoire de Nysse sur la célébration des fêtes, 250, 251. — Témoignage de saint Jean Chrysostôme sur les fêtes, VII, 95, 96. — Fêtes célébrées dans l'Église du temps de saint Paulin, VIII, 85. — Doctrine de saint Pierre Chrysologue sur les fêtes de l'Église, X, 15, 16. Parmi les discours de saint Pierre Chrysologue, il n'y en a point qui, dans les manuscrits, soit intitulé d'aucune des fêtes de la sainte Vierge, 16. Lettres festales de Théodoret, 65 et 67. Quelle a été, selon Théodoret, l'intention de Dieu en établissant les fêtes de l'ancienne loi, 95. Discours d'Isaac l'Ancien sur l'observation des fêtes, 578. — Témoignage de Sonnace, évêque de Reims, touchant les fêtes qui se célébraient avec la cessation du palais. La fête de tous les Saints établie en France au IXe siècle, XI, 694. Principales fêtes de l'Église selon saint Isidore de Séville, 718. Le second concile de Mâcon défend de donner le baptême solennel aux fêtes des Martyrs, 896. — Fête de tous les Saints dans le Martyrologe de Bède, XII, 7. Canon attribué à saint Boniface touchant la fête qu'on doit chômer, 52, 53. Règlement de Hetton sur le même sujet, 337. Louis le Débonnaire fait célébrer en France et en Allemagne la fête de tous les Saints, 405 et 621. Témoignage de Raban sur les principales fêtes de l'année, 456. Fêtes recommandées par le pape saint Nicolas, 582. Saint Adon de Vienne est le premier qui ait mis dans le Martyrologe la fête de tous les Saints, 621. Loi d'Alfrède, roi d'Angleterre, touchant l'observation des fêtes, 782. Lettre d'Helpéric, écolâtre de Grandfeld, sur les fêtes des Saints, 863. — Homélies de Guillaume de Mérula pour toutes les fêtes de l'année, conservées manuscrites à l'abbaye de Saint-Évroult, XIII, 269. Fêtes d'obligation fixées par un concile de Mayence, 644. Canon d'un concile d'Erford touchant les fêtes des douze Apôtres, 746. — Constitution de l'empereur Manuel Comnène sur les fêtes, XIV, 656. Plusieurs lettres des évêques de Paris pour l'abolition de la fête des fous et le rétablissement de la fête de la Circoncision au premier jour de janvier. Décret de la faculté de Paris sur la même matière, 784. [Odon ou Eudes, évêque de Paris, s'efforce de l'abolir, 890, 891. Fêtes énumérées par Siccard, évêque de Crémone, 903, 904.] Sermon de Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, pour les fêtes, 1026. Canon d'un concile de Toulouse qui marque les jours de fêtes, 1109.

FEU. Maguséens, peuples adorateurs du feu, dont parle saint Basile, IV, 482. Epreuves du feu. Voyez *Epreuves*. — Le feu adoré par les Perses, X, 49. — Usage de l'Église romaine pour allumer le feu pascal, différent de celui de l'Église de France, XII, 33. Bénédiction du feu nouveau au Samedi Saint recommandée par le pape Léon IV, 408. — A Cluny, on bénissait le feu nouveau trois jours de suite dans la Semaine Sainte, XIII, 472. Feu miraculeux qui, la veille de Pâques, allumait les lampes du Saint-Sépulcre, 521.

FEUARDENT (François), franciscain. Son édition des œuvres de saint Irénée, I, 530. — Sa traduction française de plusieurs ouvrages de saint Éphrem d'Édesse, VI, 71. — Son édition des œuvres de saint Ildefonse de Tolède, XI, 776.

FÈVRE (Jacques Le), d'Étaples (et non d'Étampes). Son édition des livres d'Hermas, I, 338. — Son édition du poëme de Juvencus de la Vie de Jésus-Christ, III, 118. Ses notes sur les œuvres attribuées à saint Denys l'Aréopagite, X, 553. — Sa traduction latine des livres de saint Jean Damascène, de la Foi orthodoxe, XII, 97. — Son édition du Micrologue, XIV, 125.

FÈVRE (Nicolas le). Son édition des fragments de saint Hilaire de Poitiers, IV, 88. — Son édition des œuvres de Salvien, X, 378.

FÈVRE (Hilarion le), bénédictin, travaille avec D. Mathoud à l'édition des Sentences du cardinal Robert Pullus, XIV, 392.

[FEYRABEND. Sa traduction allemande des écrits de saint Cyprien, II, 385.]

[FIACEI. Le pape saint Léon III travaille au rétablissement du monastère de cette ville, XII, 403.]

FIANÇAILLES. Canon cinquante-quatrième du concile d'Elvire, II, 611. Canon dixième du concile d'Ancyre, 638. — Règlement fait dans l'Église grecque au sujet des fiançailles, XIII, 338. — Constitutions de l'empereur Alexis Comnène concernant les fiançailles, XIV, 142.

FIARI (Saint), le même que saint Phébade, évêque d'Agen, V, 372. Voyez *Saint Phébade.*

FICIN (Marsile), chanoine de Florence. Sa traduction des Dialogues attribués à Mercure Trismégiste. Différentes éditions qu'on en a faites, I, 298. — Son édition du traité des Songes de Synésius, VIII, 33. — Sa traduction latine des œuvres de saint Denys l'Aréopagite. Édition de la Théologie mystique et du traité des Noms divins, X, 553.

FIDÈLE (Saint), martyr. Discours de saint Pierre Damien en son honneur, XIII, 309.

785. FIDÈLE, à qui écrivit Elipand de Tolède contre Béatus et Éthérien, XII, 214.

FIDÈLE, épouse de Pneumace. Poëme que saint Paulin, évêque de Nole, leur adresse, VIII, 86, 87.

FIDÈLES. On donnait ce nom aux baptisés, et celui de chrétiens aux catéchumènes, II, 610 et note 1. — Devoir de confesser la foi, commun à tous les fidèles, IV, 268 et suiv. — Saint Jean Chrysostôme explique pourquoi on donnait le nom de fidèles aux nouveaux baptisés, VII, 74. — Saint Augustin témoigne que les enfants baptisés sont mis au nombre des fidèles, IX, 419. — [Lettre du pape saint Léon III à tous les fidèles, XII, 402.]

FIDENCE (Saint), évêque et martyr d'Afrique, III, 95.

FIDENCE [et non Fidème], évêque donatiste, V, 111.

FIDENCE, auteur ecclésiastique peu connu. (Voyez dans l'*Histoire littéraire de la France*, tom. IV, p. 572.)

III siècle. FIDUS, évêque en Afrique, consulte le concile de Carthage. Lettre des pères du
252. concile de Carthage à Fidus, II, 317. Lettre synodale du concile de Carthage qui lui est adressée, 561.

FIDUS, diacre de Jérusalem, envoyé à Zénon et à Acace par Martyrius, X, 410. — Son naufrage. Ordre que saint Euthymius lui donne, XI, 274.

FIEFS. Origine des fiefs dépendant de l'Église, XII, 667.

FIGEAC, abbaye au diocèse de Cahors. XI s.
Histoire de cette abbaye écrite par un anonyme, XIII, 347.

FIGON (Jean). Sa traduction française du poëme de Théodore Prodrome, intitulé : L'Amitié bannie du monde, XIV, 149.

FIGUIER séché : sujet d'une homélie attribuée à saint Jean Chrysostôme ou à Sévérien, évêque de Gabales, VII, 257, 258. — Homélie du pape saint Grégoire sur la parabole du figuier stérile, XI, 460. — Homélie de saint Jean Damascène sur la parabole du figuier qui devint sec, XII, 86.

FIGULUS, auteur inconnu, cité au nombre des pères par Smaragde, XII, 256. (Voyez dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 444.)

FIGURATIF, successeur de Bérenger, XIII, 173.

FIGURE DU MONDE ; dissertation dans laquelle Cosme d'Égypte prétend prouver que la figure du monde n'est pas ronde, mais plate, XI, 191. Ce qu'il en dit dans sa Topographie chrétienne, 186, 187.

FIGURE DE LA DIVINITÉ. Aucune chez les chrétiens, I, 601.

FIGURES DU DISCOURS. Traité des Tropes ou figures du discours, par Cassiodore, XI, 237, 238. — Figures et tropes de l'Écriture sainte ; ouvrage de Bède sur ce sujet, XII, 4.

FILIOQUE, addition faite par les Français au symbole de Constantinople, pour marquer que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, XII, 176. Le pape Léon III désapprouve cette addition, et cependant en permet l'usage pour la chapelle du roi. Elle s'établit dans toutes les Églises d'Occident avant le milieu du IXe siècle, 177. Lettre de Léon, moine français, sur ce mot, 218. Lettre attribuée au pape Jean VIII sur l'addition *Filioque* faite au symbole, est visiblement supposée ou corrompue par les Grecs, 646. Lettre de Photius qui blâme cette addition faite au symbole. C'est à cette lettre qu'Énée de Paris, Odon de Beauvais et Ratramne furent chargés de répondre, 724. Lettre de Photius au patriarche d'Aquilée sur le même sujet, 731. — Concile d'Aix-la-Chapelle, où il fut question du *Filioque*, sous l'empereur Charlemagne, XIII, 641.

Atteinte portée par Photius au *Filioque* dans le concile de Constantinople, où il se fit rétablir, 725. — Dissertation du P. Le Quien sur l'addition du *Filioque*, XII, 98. Voyez *Esprit-Saint.*

FILLEAU. Sa traduction française de l'Histoire sacrée de Sulpice Sévère, VIII, 122.

FILLES. Le concile d'Elvire qui défend de marier les filles chrétiennes à des païens, hérétiques ou schismatiques ou prêtres des idoles, II, 606. — Filles de l'alliance. Quelles étaient les vierges auxquelles les Syriens donnaient ce nom, III, 328. — Filles punies de leur impudence, X, 51. — Un canon du concile de Nîmes défend de marier les filles avant l'âge de douze ans, XIII, 435. Filles ou veuves consacrées à Dieu. Canon d'un concile de Frioul qui les concerne, 633.

FILLEUL. Selon Atton de Verceil, le filleul ne peut épouser la fille de son parrain, XII, 825. Le pape Léon VII décide la même chose, 828.

FILS DE DIEU. [Que le Fils de Dieu n'est pas étranger à la nature du Père, mais qu'il lui est connaturel et consubstantiel, II, 418. — Ce que saint Hilaire de Poitiers dit du Fils de Dieu, IV, 32, 33.] Doctrine de Lactance sur le Fils de Dieu, 511, 512. — Doctrine de saint Ambroise sur l'éternité du Fils de Dieu, V, 630, 631. Sa divinité soutenue contre les Ariens par saint Grégoire de Nazianze, 229 et suiv. et 285, 286; par saint Ambroise, 472 et suiv.; [par Didyme l'Aveugle, 624 et suiv.] — Discours de saint Éphrem sur la nature du Fils de Dieu, VI, 40. [Preuves de sa divinité par le même, 468, 469 et 473. Il connaît le jour du Jugement, 476.] Traité de la soumission du Fils de Dieu à son Père à la fin des siècles, ouvrage attribué à saint Grégore de Nysse, 145. Discours de saint Grégoire de Nysse sur la divinité du Fils et du Saint-Esprit, 204, 205. [Sa génération éternelle, d'après saint Zénon de Verceil, 274.] — Témoignage de saint Jean Chrysostôme sur le Fils de Dieu, VII, 44, 46, 178 et 255; — [de saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 352.] — Témoignage de Théodoret, X, 81; de saint Léon, 253 et suiv. — Doctrine de saint Fulgence, XI, 16 et suiv., 20 et suiv. — Question sur l'égalité du Père et du Fils agitée à Constantinople, XIV, 1124. Voyez *Incarnation de Jésus-Christ.*

FILS DE L'HOMME. Traité de la gloire et de l'honneur du Fils de l'homme, ouvrage de Rupert, abbé de Tuy, XIV, 282, 283. Traité de la glorification du Fils de l'homme, ouvrage de Géroch, prévôt de Reichersperg, 629. Voyez *Incarnation de Jésus-Christ.*

FILTÉRIUS, évêque des Gaules, l'un de ceux à qui saint Célestin écrit en faveur de saint Augustin, X, 277.

FIN. Pour la fin. Voyez *In finem.*

FINARD, nom défiguré donné dans les imprimés des œuvres de Fulbert de Chartres à un seigneur qui s'appelait Einard, XIII, 80.

FINCENHALLE, en Angleterre. Concile tenu en cette ville, XIII, 632.

FINCHALLEND, en Angleterre. Concile tenu en ce lieu, XIII, 636.

FINEM (In), pour la fin. Ce que signifie cette expression à la tête des Psaumes, selon Cassiodore, XI, 224.

[FINETTI, chargé de revoir le texte syriaque des deux épîtres de saint Clément, pape, sur la virginité, I, 344.]

FINGEN, abbé de Saint-Vanne. Sa mort; V. 1004.
Richard lui succède, XIII, 118.

FINLANDE. Lettre du pape Alexandre III XII siècle.
au sujet des conversions simulées des Finlandais, XIV, 924.

FIRMICUS (Julius) Maternus, sénateur 343 et 350.
romain, IV, 310 et suiv. Quel il était, 310, 311. Il embrasse la religion chrétienne, et compose pour sa défense un écrit intitulé : De l'Erreur et la fausseté des religions profanes, 311. Analyse de cet ouvrage, 311 et suiv. Vanité du culte des faux dieux, leur origine, 311. But des païens dans le culte des dieux, 311. Suite de l'origine des dieux. Symboles mystérieux des païens, 312. De la substance des idoles : qu'elles sont défendues dans la loi de Dieu, 312 et 313. Éditions de cet ouvrage, 313. [Autres éditions, 313.] Livres d'astronomie attribués à Julius Firmicus : ils ne sont pas de lui, 313.

FIRMILIEN (Saint), évêque de Césarée en Cappadoce, II, 435 et suiv. Naissance de Firmilien et sa conversion, 435. Il est fait évêque, et assiste au concile d'Icone, 435 et 231.
548. Il visite Origène et s'instruit auprès de lui; il invite saint Denys d'Alexandrie au 251.
concile d'Antioche, 435. Lettre de saint Firmilien au sujet du Baptême, 435 et 436. [Jugement sur cette lettre, 436, n. 4.] Autres écrits de Firmilien; son zèle contre l'erreur de Paul de Samosate; sa mort, 436. 269.
[Il est honoré comme saint par les Orientaux, 436. Date de sa mort, 436, n. 7.] Lettres de saint Cyprien à saint Firmilien, et de saint Firmilien à saint Cyprien, 335 et suiv.

Saint Étienne, pape, ne veut plus communiquer avec lui, 549. Concile d'Antioche où Firmilien préside; autre où il allait lorsqu'il mourut, 567.

308. FIRMILIEN, gouverneur de Palestine, condamne un grand nombre chrétiens aux mines, III, 9.

372. FIRMIN, jeune homme à qui saint Basile adresse une lettre; réponse de Firmin, IV, 451.

FIRMIN (Saint), évêque de Verdun. Son corps transféré au prieuré de Flavigny; histoire de cette translation, XIII, 259.

FIRMIN D'ARLES, à la prière de qui saint Sidoine Apollinaire publie le neuvième livre de ses lettres, X, 394. Saint Sidoine Apollinaire lui adresse un petit poëme, 395.

FIRMIN (Saint), évêque d'Uzès, que l'on croit être l'un des auteurs de la Vie de saint Césaire, évêque d'Arles, XI, 128. Il eut pour successeur saint Ferréol, 312. (Voyez son article dans *l'Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 261 et suiv.)

602. FIRMIN, évêque de Trieste en Istrie, se
601. réunit à l'Eglise catholique, XI, 440. Lettre que lui écrit le pape saint Grégoire le Grand en lui envoyant quelques assistances, 528.

FIRMIN (Jean). Ses notes sur le petit commencement de l'ordre de Cîteaux, XIV, 231.

V siècle. FIRMUS, prêtre, porteur d'une lettre du pape Sixte III à saint Augustin et à Alypius, VIII, 631.

431. FIRMUS, archevêque de Césarée en Cappadoce, X, 149 et suiv. Jean d'Antioche ne peut réussir à l'attirer à son parti contre saint Cyrille; est du nombre des députés envoyés par le concile d'Éphèse à l'empereur Théodose le Jeune pour défendre les
432. intérêts de la foi; il tient un concile pour donner un successeur à Euthérius, évêque
439. de Thyanes; sa mort; Thalasse lui succède, 149. Analyse des lettres de Firmus, 150, 151. Édition qu'en a donnée Muratori, 152. [Autres éditions, 152.]

FISMES, bourg de Champagne. Conciles tenus en cette ville, XIII, 728 et suiv., 749.

FITADE (Saint), le même que saint Phébade, évêque d'Agen, V, 372. Voyez *Phébade* (saint).

FLACCILE, évêque d'Antioche. Voyez *Flacille*.

FLACCILLE, impératrice, épouse de Théodose, IV, 410.

[FLACCILLE, princesse à qui Faustin adresse son livre de la Trinité et de la Foi, V, 155.]

FLACCILLE, fille de l'empereur Arcade, embrasse la virginité, VIII, 471.

FLACCIUS ILLYRICUS (Matthias), dit Francowitz. Son édition du traité de Julius Maternus Firmicus, de l'Erreur et de la fausseté des religions profanes, IV, 313. — Son édition de l'Histoire des Français, par saint Grégoire de Tours, XI, 398. — Son édition des questions d'Alcuin sur la Trinité; son traité sur le consentement unanime de l'Église primitive, XII, 212. — Son édition d'une ancienne messe latine; on y trouve tous les dogmes de l'Église bien établis; les Luthériens suppriment les exemplaires qu'ils peuvent trouver de cette liturgie, XIII, 16. — [Son édition de l'Image du monde par Honoré d'Autun, XIV, 298.]

FLACCUS ALBINUS. Voyez *Alcuin*.

FLACILLE ou PLACILLE, évêque d'Antioche. Eusèbe de Césarée lui adresse ses livres contre Marcel d'Ancyre, III, 217. Il préside au conciliabule de Tyr, 450. — Témoignage de Théodoret sur cet évêque, X, 45.

FLAGELLATION. Voyez *Discipline*.

FLAMINES, ou pontifes des faux dieux. Deuxième, troisième et quatrième canons du concile d'Elvire, II, 604.

FLAMINIE, province comprise dans la Gaule Cisalpine, X, 7.

FLAMINIUS (Jean-Antoine). Sa Vie de saint Pierre Damien, XIII, 324.

FLAMIR, abbé de Chinon en Touraine, à qui saint Germain, évêque de Paris, avait écrit une lettre, XI, 311.

FLATTEURS. Parole de saint Basile sur les flatteurs et les amis, IV, 430.

FLAUVALD ou FLAVALD, chanoine de Reims. Voyez *Frodoard*.

FLAVIEN (Saint), diacre, martyr d'Afrique, II, 389. Il fait l'éloge du prêtre Lucien dont il prédit l'épiscopat, 390.

FLAVIEN, gouverneur de Palestine au temps de Dioclétien, III, 4.

FLAVIEN, préfet du prétoire, V, 391 et VI, 372.

FLAVIEN I, évêque d'Antioche, [n'a pas droit au titre de saint, VI, 310, n. 5.] Son éducation, son zèle, 310, 311. Il est fait évêque d'Antioche par les Orientaux au temps du schisme; sa conduite épiscopale, 381. Il apaise Théodose irrité contre la ville

d'Antioche, 381 et suiv. Flavien est réconcilié avec l'Occident et avec l'Égypte, 313, 314. Sa mort; ses écrits, 314. — Il avait assisté comme prêtre au concile de Constantinople où il fut élu, IV, 618 et 620. Il confond les Messaliens et assemble un concile à Antioche où ces hérétiques sont condamnés, 646. Il écrit aux évêques de l'Osrhoëne contre ces hérétiques, 647. Il est appelé au concile de Capoue; Théodose engage les évêques à communiquer avec Flavien, 654. — Il n'était encore que simple prêtre lorsqu'il commença de défendre la foi contre les Ariens, V, 9. Il est en différend avec Evagre pour le siége d'Antioche; le concile de Capoue renvoie l'examen de cette affaire à Théophile, évêque d'Alexandrie, 498. — Saint Jean Chrysostôme est ordonné prêtre par Flavien, qui lui confie le ministère de la prédication, VII, 2 et 41. Éloge de Flavien par saint Jean Chrysostôme, 41. Il fait exhumer les corps des martyrs enterrés avec des hérétiques, 84. — Concile qu'il assemble à Side en Pamphylie, contre les Messaliens, VIII, 3. Acace, évêque de Bérée, eut beaucoup de part à son ordination; il lui apporte des lettres de communion de la part du pape saint Sirice, 238. Son corps est transféré solennellement à Constantinople, 473. Philostorge lui attribue d'avoir introduit la doxologie : Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit, 511. — Flavien prend soin de l'Église d'Antioche en l'absence de saint Mélèce, X, 47; visite saint Marcien, solitaire, 52. Théodoret lui attribue l'usage de chanter les psaumes en deux chœurs, 137.

FLAVIEN II (Saint), évêque d'Antioche, exilé à Pétra pour s'être opposé aux volontés de l'empereur Anastase au faux concile de Sidon; il meurt dans son exil, XI, 750. — Il est déposé par les Eutychiens, et remplacé par Sévère de Sozople, XII, 107.

FLAVIEN, évêque en Cappadoce. Lettre que lui écrivit saint Grégoire de Nysse, VI, 215, 216.

FLAVIEN (Saint), évêque de Constantinople. Eutychès se plaint de lui à saint Pierre Chrysologue, X, 7. Eusèbe de Dorylée l'avertit des erreurs d'Eutychès; il est exilé par l'empereur Théodose le Jeune, et rappelé par Marcien, 23. Lettre que lui écrit Théodoret pour le féliciter de la déposition d'Eutychès, 65. Autres lettres où Théodoret se justifie des calomnies répandues contre lui, 71, 72. Il tient un concile où il condamne Eutychès, 172. Lettre qu'il écrit à ce sujet au pape saint Léon; il est déposé au faux concile d'Éphèse, 173. Différentes lettres que lui écrit le pape saint Léon, 173 et 210, 211. Grande lettre de saint Léon à saint Flavien contre l'erreur d'Eutychès, 211 et suiv. Autres lettres de saint Léon à saint Flavien, 214 et 216. Éditions particulières qu'on a faites de la lettre du pape saint Léon à Flavien, 275. Saint Flavien préside aux conciles tenus à Constantinople, 669 et suiv. Prononce la sentence contre Eutychès, et la soutient, 673. Est obligé de donner sa profession de foi; accusé par l'empereur d'être la cause des troubles arrivés dans l'Église à l'occasion d'Eutychès, 675. Il est condamné au brigandage d'Éphèse, 678. Il meurt des mauvais traitements qu'il y avait reçus, 680. Sa mémoire est en vénération dans l'Église, 680. Son nom est mis dans les diptyques, 681. Saint Flavien est justifié dans un concile de Chalcédoine, 685 et suiv.

FLAVIEN, évêque de Philippes, se donne la qualité de subdélégué de Rufus de Thessalonique, X, 103.

FLAVIGNY, [autrefois] prieuré dépendant de Sainte-Vanne de Verdun, dans le diocèse de Toul, XIII, 413.

FLAVIGNY, [autrefois] abbaye en Bourgogne, dans le pays d'Auxois. Un concile de Ravenne confirme à l'évêque d'Autun ses droits sur ce monastère, XIII, 720.

FLAVIN, clerc de l'Église de Metz. Lettre que le pape Étienne V écrit à son sujet, XII, 652.

FLAVIUS, à qui saint Denys d'Alexandrie écrit une lettre, II, 410.

FLAVIUS, évêque d'Elvire, assiste au concile tenu en cette ville, II, 603.

FLAVIUS BOÈCE, père du philosophe Boèce. Éducation qu'il donne à son fils. Sa mort, X, 645.

[FLAVIUS DEXTER. Faux nom sous lequel se trouve caché Jérôme Romand de la Higuerra. Voyez *Romand*.]

[FLEUR DU DÉSERT ou Vie de saint Tiébaut ou Thibaut : ouvrage de Régnier, moine de Saint-Laurent de Liége, XIV, 796.]

[FLEURS : ouvrage d'Hélinand, moine de Froidmont, XIV, 899.]

FLEURS DES PSAUMES : ouvrage de saint Prudence, évêque de Troyes. A quelle occasion il fut composé, XII, 500.

FLEURY ou SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE, [autrefois] abbaye dans le diocèse d'Orléans. [Lettre du pape Grégoire IV aux évêques et aux fidèles de la Gaule sur la dignité et les priviléges du monastère de Fleury, XII, 406. Priviléges accordés à ce monastère par le pape Marin II, 829; par le pape Jean XII, 832.] Recueil des statuts et coutumes de ce monastère, 911. — Vies des abbés de Fleury écrites par Aimon; elles ne se trouvent plus, XIII, 42. Gauslin, archevêque de Bourges, rebâtit cette abbaye qui avait été brûlée, 89. Thierry, moine de cette abbaye, en avait recueilli les statuts et les coutumes, 101. — Conciles tenus en cette abbaye, XIV, 1081 et 1083.

FLODOARD, chanoine de Reims. Voyez *Frodoard.*

X siècle. FLOHAIRE, prêtre au diocèse de Paris, auteur des Actes de saint Eugène. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tom. VI, p. 194 et suiv.)

IX siècle. FLORBERT, moine de Saint-Matthias, à Trèves, auteur de quelques écrits. (Voyez dans l'*Histoire littéraire de la France,* tome IV, p. 238.)

FLORBERT, abbé de Gand. Ses liaisons avec saint Livin, apôtre du Brabant, XI, 741.

FLORE et LUCILLE (Saintes), martyres de Rome. Deux discours de saint Pierre Damien pour leur fête, XIII, 308. Actes de leur martyre, par le même, 310.

FLORE, dame de qualité, dont le fils fut enterré auprès de saint Félix de Nole, V, 301 et VIII, 53.

851. FLORE (Sainte), martyre de Cordoue. Ses actes écrits par saint Euloge, XII, 517 et suiv. Instruction que lui adresse saint Euloge, 520, 521.

FLORE, monastère fondé au diocèse de Cosence par l'abbé Joachim, XIV, 829.

393. FLORENCE, ville de Toscane. Saint Ambroise y dédie une église, qui fut nommée la basilique Ambroisienne, V, 457. — Concile tenu en cette ville contre Bérenger, XIII, 169. Constitution d'Alexandre II adressée au clergé et au peuple de Florence, 287. Schisme entre les Florentins et Pierre, leur évêque : lettre que saint Pierre Damien leur écrit à ce sujet, 317. — Conciles tenus en cette ville en 1055, XIV, 1059; autre en 1106, p. 1079.

FLORENT (Saint), martyr. Sa Vie écrite par Marbode, XIV, 229. [Le discours sur la vie de saint Florent est reproduit au tome CXXXI de la *Patrologie latine.*]

FLORENT DE SAUMUR (Saint-). Histoire de l'abbaye de ce nom écrite par un anonyme, qui vivait dans le onzième siècle, XIII, 273.

FLORENT D'ANGERS (Saint-). Relation des miracles opérés au tombeau de saint Florent, par Rainaud d'Angers. Répons de l'office de ce saint, par le même, XIII, 327.

FLORENT, évêque de Mérida en Espagne, au concile de Sardique, et peut-être au concile de Milan, IV, 240.

FLORENT, grand-maître du palais sous Constantin, IV, 242.

FLORENT, occupé à diverses œuvres de charité dans Jérusalem, VII, 449. Saint Jérôme lui écrit deux lettres, 581.

FLORENT, évêque de Cahors, VII, 575. — Lettre que lui écrivit saint Paulin, évêque de Nole, VIII, 78.

FLORENT, évêque, député d'Afrique vers l'empereur, IX, 117.

FLORENT, préfet d'Orient, X, 67.

FLORENT, évêque, à qui Théodoret adresse une de ses lettres, X, 74.

FLORENT, à qui écrit Firmin de Césarée en Cappadoce, en lui envoyant des eulogies, X, 151.

FLORENT, évêque de Sardes. Son différend avec deux évêques de sa province occasionne la tenue du concile de Constantinople, où Eutychès est condamné, X, 669.

FLORENT, patrice, envoyé de l'empereur au concile de Constantinople, touchant Eutychès, X, 672. Conduite qu'il y tient, 672 et suiv.

FLORENT, évêque, à qui le pape saint Simplice écrit, X, 402.

FLORENT, père de saint Grégoire de Tours, XI, 365.

FLORENT, père de saint Nizier, évêque de Lyon, XI, 381.

FLORENT, sous-diacre de l'Église de Rome, élu évêque de Naples, refuse. Lettre du pape saint Grégoire à ce sujet, XI, 491.

FLORENT, évêque de Raguse, XI, 491.

FLORENT, prêtre de l'église des Trois- VII
Châteaux, auteur de la Vie de sainte Rusticule, abbesse d'un monastère d'Arles, XI, 695. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 554 et suiv.)

FLORENT, abbé de Saint-Josse, auteur XI
d'une Vie de saint Josse. (Voyez ce qui en

est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 234 et suiv.)

18. FLORENT BRAVON, bénédictin du monastère de Worchester. Ce qu'on sait de sa personne; temps de sa mort. Sa Chronique continuée par un moine du même monastère. Son livre de la Race royale des Anglais. Éditions qu'on a faites de ces deux ouvrages, XIV, 245.

FLORENTIEN, évêque d'Utique, confesseur sous le roi Huneric, X, 448.

ècle. FLORENTIN, évêque de Tivoli. Lettre que lui écrivit le pape saint Innocent, VII, 525.

0. FLORENTIN, à qui saint Augustin écrit une lettre, IX, 110.

FLORENTIN (Saint), premier abbé du monastère fondé à Arles par saint Aurélien.

3. Temps de sa mort, XI, 321. Translation de son corps, à l'occasion de laquelle Januarin fait son épitaphe, 321 et 322.

FLORENTIN, à qui saint Sidoine écrit, X, 388.

3. FLORENTIN, archidiacre, proposé pour l'évêché d'Ancône, XI, 534.

FLORENTIN (Maxime). Sa traduction de quelques ouvrages d'Œcuménius, XII, 914.

FLORENTIN (Marc-Émile). Sa traduction italienne des Annales de Zonare, XIV, 157.

r FLORENTINE, jeune fille à qui saint Au-

ècle. gustin écrivit une lettre, IX, 192.

FLORENTINE, sœur de saint Léandre et de saint Isidore de Séville. Lettre que lui

ècle. adresse son frère Léandre, XI, 423. C'est à elle que saint Isidore adresse ses deux lettres contre les Juifs, 715.

FLORENTIUS, évêque de Vienne, assiste et peut-être préside au concile de Valence, IV, 600, 601.

FLORENTIUS, prêtre du voisinage de Sublac. Sa jalousie contre saint Benoît, XI, 158.

3. FLORENTIUS, diacre de Ravenne, proposé pour l'évêché d'Ancône, XI, 534.

[FLORETUS ou LIBER FLORETI : ouvrage de Jean de Garlande, où sont résumées ses lectures, XIII, 230, 231.]

[FLOREZ, auteur de l'Espâna sagrada. Son édition des écrits de Braulion, XI, 739; de Quiricius et de Taïon, 777. — Son édition des écrits de saint Euloge et d'Alvar, XII, 522, 523.]

FLORIDUS ASPECTUS : recueil de poésies du Vénérable Hildebert, XIV, 222.

FLORIEN, à qui est adressée une lettre attribuée à saint Ambroise, V, 511.

FLORIEN, abbé de Remane-Moutier. Arator lui dédie une partie de son poëme des Actes des Apôtres, XI, 197. Lettres qu'il écrit à saint Nicétius de Trèves, 206. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome III, p. 319 et suiv.)

FLORIMONZE (Galéas), évêque de Sessa. Sa traduction italienne de plusieurs sermons de saint Basile de Césarée, IV, 548.

FLORIN, prêtre de l'Église de Rome, hé- II siècle.
résiarque. Lettre de saint Irénée à Florin, I, 516. Autre ouvrage de saint Irénée contre les erreurs de Florin, 516 et 517.

FLORIN, évêque de Césène. Concile de Rome où il assiste, II, 625.

FLORUS, diacre de Syracuse. Concile d'Arles où il assiste, II, 628.

FLORUS, préfet du prétoire, à qui l'empereur Théodose adresse une loi, VI, 367.

FLORUS, moine d'Adrumet, transcrit la lettre de saint Augustin au prêtre Sixte, IX, 513 et 518.

FLORUS, prêtre, auteur de commentaires sur les Épîtres de saint Paul, selon Trithême, est le même que Florus, diacre de l'Église de Lyon, XII, 478. Voyez l'article suivant.

FLORUS, diacre de l'Église de Lyon, mais qualifié prêtre dans plusieurs manuscrits, ce qui donne lieu à Trithême d'en faire deux auteurs différents. Sa naissance et son édu- 779.
cation; il est chargé de la conduite des éco- 825.
les de Lyon; il fait condamner au concile de 837.
Quierci-sur-Oise les explications liturgiques d'Amalaire; on le charge de réfuter les erreurs de Jean Scot Erigène sur la prédestination; il entre aussi dans les disputes sur 854.
ce sujet, renouvelées à l'occasion de Gothescalc, XII, 478. On ignore le temps de sa mort, 475 et 479. Son éloge, 479. Ses écrits : traité de l'Élection des évêques, 479 et 480. Traité de l'Explication de la messe, 480. Analyse de ce traité, 480 et suiv. On répond à quelques objections prises de quelques expressions de ce traité, 482. Commentaires sur les Épîtres de saint Paul, 482 et 483. Écrits contre Amalaire, 483, 484. Actes du concile de Quierci-sur-Oise; lettres au concile de Thionville, 484. Collection de décrets; Martyrologe de Florus, 485. [D'après dom Guéranger, les additions au Martyrologe de Florus appartiennent à Florus, moine de Saint-Trond, vers l'an 360, 485.] Discours sur ce qu'on doit croire de la prescience, de la prédestination, de la grâce et du libre arbitre, 485, 486. Réfutation des écrits de Jean

Scot Erigène sur ces matières, 486, 487. Poésies de Florus, 489 et suiv. [Quelques vers de Florus publiés par Muratori, 491, 492. Lettre de Florus à Hildrade, abbé, 492. Ses écrits dans la *Patrologie,* 480, 483, 485, 486, 490, 491. Lettre adressée par Florus à l'impératrice Judith, 492, n. 2.] Livres de Florus qui sont perdus, 492. Jugement sur ses ouvrages et sur son style, 492 et 493. Raisons qui prouvent qu'il est auteur de l'écrit contre les erreurs de Jean Scot sur la prédestination, et qu'il le composa au nom de l'église de Lyon, 614. Il est auteur de l'opuscule sur la grâce et le libre arbitre, attribué à Amolon, 431. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 213 et suiv., et le Supplément, t. IX, p. *xx*.)

[FLOSS (H. Joseph). Son édition des œuvres de saint Macaire, V, 604, n. 2. — Son édition des œuvres de Jean Scot, XII, 608, 609.]

FLOYER [et non ÉLOYER] (le chevalier). Sa traduction française des livres Sibyllins, I, 308.

1106. FLUENTIUS, évêque de Florence. Concile dans lequel on combat la fausse opinion où il était, que l'Antechrist était né, XIV, 1079.

[FOGGINI. Son édition des Douze pierres, par saint Épiphane, VI, 437. — Éditeur des *Opera selecta Patrum;* son édition des écrits de saint Prosper, X, 318. — Des écrits de Georges Pisidès, XI, 654.]

FOI. Doctrine de saint Clément, pape, sur la foi, I, [354], 359 et 360, note 11; de saint Ignace, 385, 386, 387, note 5; de saint Polycarpe, 397, note 9. Exposition de la vraie foi ou de la sainte et consubstantielle Trinité, ouvrage faussement attribué à saint Justin, 433, 434. Doctrine de Clément d'Alexandrie, 602 et 604. Foi catholique touchant la Trinité et l'Incarnation, exposée par saint Hippolyte, 625, 626. — Erreur des Élcésaïtes sur la foi, II, 137. Doctrine d'Origène sur la foi, 225 et suiv. Exposition de la foi de saint Grégoire Thaumaturge, 442 et suiv. — Opuscules sur la foi contre Sabellius, attribués à Eusèbe de Césarée, III, 230. Doctrine d'Eusèbe de Césarée sur la foi, 237. — Doctrine de saint Hilaire sur la foi, IV, 80; Exposition de la foi, ouvrage de saint Athanase, 109, 110. Discours sur la foi, par saint Athanase, 172. Doctrine de saint Athanase, [160,] 210 et suiv. Témoignage que saint Athanase rend à la foi du concile de Nicée, 396. [Doctrine de l'orateur Victorin sur la foi, 330. Formule de la foi, attribuée à Lucifer de Cagliari; elle est de Faustin, 260.] Livre de la foi contre les hérétiques, ouvrage d'Audentius, 348. Livre de la foi, par Grégoire d'Elvire, 348 et 349. Homélie quinzième de saint Basile, 387. Traité de la foi, ouvrage perdu de saint Basile, 396. Lettre de saint Basile sur la foi, 396 et suiv. Doctrine de saint Basile sur la foi, 542. — Profession de foi dressée dans un concile de Rome sous le pape saint Damase, V, 116. Doctrine de saint Cyrille de Jérusalem, 38 et 78. Conduite de l'empereur Théodose à l'égard de la foi, 154. Doctrine de saint Philastre, 177, 178. Exhortation à embrasser la foi, poëme de saint Grégoire de Nazianze à Némésius, 281. Foi des mystères de la religion, doctrine de saint Grégoire de Nazianze, 344, 345 et 353. Cinq livres de la foi, ouvrage de saint Ambroise, 471 et suiv. Fragment d'un livre de saint Ambroise intitulé : Exposition de la foi, 479. Doctrine de saint Ambroise sur la foi, 425 et 576. [Livre de la Trinité et de la foi, par le prêtre Faustin, 155, 156. Confession de foi, par le même, 156.] — Discours de saint Éphrem intitulé : De la foi, VI, 16. [Ouvrages de saint Éphrem sur la foi, 48, 49, 476 et suiv.] Doctrine de saint Éphrem, 69 [et 415, 478 et suiv. Traité de saint Zénon de Verceil sur la foi, 274. De la foi, de l'espérance et de la charité, autre traité du même, 274.] Dispute d'Évagre de Pont sur la foi, 117. Traité de la foi, ouvrage de saint Grégoire de Nysse, 186, 187. Doctrine de saint Grégoire de Nysse sur la foi, 137 et 254. — Traité de la foi, faussement attribué à saint Jean Chrysostôme, VII, 58. Trois homélies de saint Jean Chrysostôme sur la foi, 112 et suiv. Autre homélie où il montre le danger qu'il y a d'abandonner les choses de la foi aux raisonnements humains, 184. Autres témoignages de saint Jean Chrysostôme sur la foi, 217, 266, 273, 298, 373. Discours sur la foi, faussement attribué à ce Père, 287. Doctrine de saint Jean Chrysostôme sur la soumission aux vérités de la foi, 373. Trois livres de la foi, faussement attribués à Théophile d'Alexandrie, 447. Homélie sur la foi et sur la loi de nature, faussement attribuée à Jean de Jérusalem, 502. Foi en Jésus-Christ; sa nécessité; doctrine de saint Jérôme, 663. — Traité de la foi et de la virginité, ouvrage d'Atticus de Constantinople, VIII, 15. Livre de la Foi, ouvrage de Bacchiarius, 45 et suiv. Foi de l'Église défendue

par le poète Prudence contre différentes hérésies, 103. Trois traités de saint Cyrille d'Alexandrie sur la foi, adressés, le premier à l'empereur Théodose le jeune, et les deux autres aux princesses ses sœurs, 304 et suiv. Autre traité de saint Cyrille sur la foi, celui-ci est perdu, 325. Doctrine de saint Isidore de Péluse sur la foi, 491 et 693. — Livre de la Croyance des choses qu'on ne voit pas, ouvrage de saint Augustin, IX, 254, 255. Livre de la Foi et du Symbole, ouvrage du même Père, 255, 256. Livre de la Foi et des œuvres, ouvrage du même Père, 256 et suiv. Manuel à Laurent, ou traité de la foi, de l'espérance et de la charité, ouvrage de saint Augustin, 258 et suiv. Premier livre de cet ouvrage : De la foi, 259 et suiv. Livre de la foi à Pierre, ouvrage faussement attribué à saint Augustin, 286. Livre de l'Utilité de la foi, ouvrage de saint Augustin, 332 et suiv. Livre de la Foi contre les Manichéens, ouvrage faussement attribué à saint Augustin, 370. Divers témoignages de saint Augustin sur la foi, 45, 160, 161, 164, 185 et suiv., 249, 259, 333, 477, 528, 529, 532. Doctrine de saint Augustin sur la foi, 647 et suiv. Nécessité de la foi en Jésus-Christ pour être sauvé, 647. La foi est un don de Dieu, 697. La foi n'est pas donnée à tous, 700, 701. La vocation à la foi prévient le mérite de l'homme, 725. Pourquoi les Tyriens et les Sidoniens n'ont pas cru en Jésus-Christ, 726, 727. [Exposition de foi par saint Augustin, 836 et 841.] — Discours de Théodoret contre les payens, intitulé : De la foi, X, 91. Doctrine du pape saint Léon sur la foi, 192, 249 et suiv., 262. Doctrine de saint Prosper, 287 et 301. Sentiment de Fauste de Riez sur la foi, 432, 433. Traité de la foi, composé par Syagrius, 469. Doctrine de saint Avit, évêque de Vienne, sur la foi, 565. — Livre de saint Fulgence de Ruspe : De la foi orthodoxe, adressé à Denase, XI, 32 et suiv. Livre de la Règle de la vraie foi, adressé à Pierre, 63 et suiv. Quarante articles de foi qu'il propose, 65 et suiv. Article ajouté à ceux de saint Fulgence, 68. Le livre de la foi contre Pinta n'est point de saint Fulgence, 69. Doctrine de saint Fulgence sur la foi, 41. [Exposition de la foi par Théodore le lecteur, 105. Formule de la vraie foi par Sévère de Sozopole, 109.] Sermon de saint Césaire d'Arles sur la foi, 138. Doctrine de Cassiodore sur la foi, 244. Témoignage de Facundus, évêque d'Hermiane, sur la foi, 297. Lettre du même sur la foi catholique, où il prend la défense des Trois-Chapitres, 298, 299. Éditions qu'on en a faites, 299. Profession de foi du pape Pélage I, 330. Doctrine de saint Grégoire le Grand sur la foi en Jésus-Christ, 559. — De la vraie foi, homélie attribuée à saint Boniface de Mayence ; autre homélie de la foi et des œuvres de charité, XII, 53. Autres homélies de la foi et de la charité, 54. [Opuscule d'Alcuin pour la confirmation de la foi catholique, 179, n. 1. Définition de la foi catholique par Nicéphore, patriarche de Constantinople, 293, n. 4.] Livre de saint Jean Damascène : De la foi orthodoxe, 70 et suiv. Analyse de cet ouvrage, 71 et suiv. Règle de la foi, poëme de saint Paulin d'Aquilée, 162. Traité d'Agobard : De la vérité de la foi, 373. [Exposition de la foi, attribuée faussement à saint Fortunat de Poitiers, 414.] Poëme de Raban Maur sur la foi catholique, 459. Traité de la foi chrétienne, attribué à Raban Maur, 469. Traité sur la foi et le symbole des apôtres, attribué à Maginhard, moine de Fulde, 523. Traité de la foi, de l'espérance et de la charité, ouvrage de Paschase Radbert ; analyse de ce traité, 540. Doctrine de Rathier de Vérone, 857. — Doctrine du Vénérable Hildebert sur la foi en Jésus-Christ, XIV, 215. Traités du Miroir et de l'Énigme de la foi, deux opuscules de Guillaume de Saint-Thierri, 388. Sentences de la foi, autre opuscule du même, 389. Doctrine de saint Bernard sur la foi, 441. Instruction sur la foi chrétienne dressée par Pierre de Blois pour le sultan d'Icone, 778. — [De la recommandation de la foi, ouvrage de Baudouin, archevêque de Cantorbéry, XIV, 802. De la foi catholique, traité d'Alain de Lille contre les hérétiques de son temps; division de ce traité; jugement qu'on en porte; éditions qu'on en a faites. De l'art ou des articles de la foi, ouvrage d'Alain de Lille; division de cet ouvrage, 871. Prologue de l'auteur, 871 et 872. Méthode géométrique que l'auteur y suit; pourquoi il l'a dédié au pape, 872.] Traité des articles de la foi, ouvrage attribué à l'abbé Joachim, 830. Traité de la Foi, ouvrage de Guillaume de Paris, 1020. Exposition de la foi catholique dressée au quatrième concile de Latran, 1162.

FOI (Sainte), vierge et martyre. Comédie de Rosvith, religieuse à Gandersheim, sur le martyre des saintes vierges Foi, Espérance et Charité, XII, 876.

FOILTAN et SALVIEN (Saints). Les actes

de leur martyre écrits par Philippe de Bonne-Espérance, XIV, 687.

1068. FOLCARD ou FOULCARD ou FULCARD, abbé de Torney, d'abord moine de Saint-Bertin, puis de Cantorbéry, XIII, 342, 343. Le roi Guillaume le Conquérant le fait abbé de Torney; un différend avec l'évêque de Lincoln l'oblige à quitter cette abbaye ; on ignore le lieu de sa retraite et le temps de sa mort. Ses écrits : Vie de saint Bertin; Vie de saint Omer; Poëme en l'honneur de saint Vigor; Vie de saint Oswald, 343. Vie de saint Jean de Béverlai, 343 et 344. Vie de saint Botulfe, 344. [Édition de ses écrits dans la *Patrologie*, 260.] (Voir son article dans l'*Histoire litt. de la France*, t. VIII, p. 132 et suiv.)

XI siècle. FOLCARD, moine de Cantorbéry, paraît être le même que Folcard ou Fulcard, moine de Saint-Bertin, qui serait passé en Angleterre, XIII, 553, 554. Il est auteur des Vies de saint Jean de Béverlai, de saint Oswald et de quelques autres saints d'Angleterre, 554. Voyez l'article précédent.

965. FOLCMAR, archevêque de Cologne, succède à saint Brunon, XII, 838.

FOLCIEN (Saint), évêque de Térouane. Son épitaphe, composée par Folcuin, moine de Saint-Bertin, XII, 860 ; et sa Vie, par Folcuin, abbé de Lobes, 872, 873. — Soin qu'il avait pris de cacher le corps de saint Bertin, XIII, 260.

V. 975. FOLCUIN, moine de Saint-Bertin, descendait de Charles-Martel; temps de sa mort, XII, 860. Son recueil de chartes et diplômes du monastère de Saint-Bertin. Ce recueil a servi à former les Annales ou Chroniques de Saint-Bertin, 861. [Ce recueil est publié par M. Guérard, 861.] Folcuin fait l'épitaphe de saint Folcuin, évêque de Térouane. On doit distinguer le moine Folcuin d'un autre Folcuin, abbé de Lobes, 861. (Voyez l'article du moine Folcuin dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 384 et suiv.)

965. FOLCUIN, abbé de Lobes, succède à Aletran; est dépossédé par Rathérius, évêque de Vérone; est rétabli; éloge de son gouvernement; sa mort, XII, 872. Ses écrits : Vie de saint Folcuin, évêque de Térouanne, 872 et 873. Les Gestes des abbés de Lobes. Autres écrits qu'on lui attribue, 873. Il écrivit la Vie de saint Folcuin, évêque de Térouane, 861. — [Folcuin, abbé de Lobes, est le même que Folcuin, abbé de Saint-Bertin, XII, 872, n. 1.] — Sa mort; Hériger lui succède, XIII, 35. (Voyez l'article de l'abbé Folcuin dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 451.)

990.

FOLCUIN, moine de Sithiu ou Saint-Bertin, travaille le premier à la Chronique de ce monastère; il rassemble les diplômes donnés en faveur du monastère, XIII, 186. X siècle

FOLIE. Miroir de la folie, poëme de Jean de Sarisbéry, XIV, 679.

FOLMAR, prévôt de Triéfenstein en Franconie. Ses erreurs sur l'Eucharistie, XIV, 631. Réfutées par Géroch, prévôt de Reichersperg; il rétracte ses erreurs, 632. Écrits d'Arnon, frère et successeur de Géroch, contre Folmar, 633. XII siècle

FONDATEURS des églises. On récitait leurs noms dans le saint sacrifice, VII, 265. 397.

FONDEMENT. Livre de saint Augustin contre l'épître de Manichée intitulée : Du fondement, IX, 338, 339. — Discours de saint Césaire d'Arles sur le fondement de l'édifice du salut, XI, 133.

FONDET (Pierre), nom sous lequel s'est déguisé l'abbé Chanut pour donner sa traduction française de la grande apologie de saint Justin, I, 446.

FONDS. L'Église avait des fonds dès le IVe siècle, II, 519. — Canon touchant l'aliénation des fonds des églises et des monastères, XIII, 654.

[FONS PHILOSOPHIÆ, ouvrage attribué à Geoffroi ou Godefroi de Saint-Victor, XIV, 815 et suiv. Cet écrit est de Godefroi de Breteuil.

FONT-AVELLANE. Opuscules de saint Pierre Damien qui contiennent les règles qu'il avait données aux ermites de la congrégation de Saint-Avellane, XIII, 313, 314.

FONTAINE DE VIE. Discours de saint Colomban sur la fontaine de vie, qui est Jésus-Christ, XI, 624. — Fontaine de vie, poëme dont est auteur Audradre, chorévêque de Sens. Casimir Oudin se trompe en l'attribuant à Hincmar de Reims, XII, 441 et 687.

FONTAINE (Nicolas). [Sa traduction française des Oraisons de saint Grégoire de Nazianze, V, 362.] — Sa traduction française des homélies de saint Jean Chrysostôme sur les Épîtres de saint Paul, VII, 437.

FONTAINE (Simon), franciscain. Son édition des œuvres de saint Anselme, XIV, 44.

FONTAINES, monastère fondé par saint Colomban, à une lieue de Luxeuil, XI, 613.

FONTAINES, près d'Elne. Concile tenu en ce lieu, XIII, 748. V. 592.

[FONTANI. Son édition des quatre sermons de saint Augustin, IX, 833, 834. Son

édition de douze homélies de Remi, moine de Saint-Germain, XII, 757.]

[FONTANINI (François). Son édition de quatre lettres de Michel Glycas, XIV, 642.]

FONTEIUS, évêque de Vaison, à qui saint Sidoine Apollinaire adresse une de ses lettres, X, 390.

1118. FONTENAI, monastère établi dans le diocèse d'Autun par une colonie de Clairvaux, XIV, 419.

FONTENAI, près d'Auxerre. Assemblée tenue en ce lieu après la bataille entre l'empereur Lothaire et Charles, roi de France, et Louis, roi de Bavière, XIII, 670.

X siècle. FONTENELLE, aujourd'hui Saint-Vandrille, au diocèse de Rouen. Chronique de ce monastère écrite par un anonyme au temps de Louis le Débonnaire, XII, 334. Analyse de cette Chronique, 334 et 335. Autre Chronique de Fontenelle par un auteur aussi anonyme et du même siècle, 335.

FONTEVRAUD, monastère sur les confins du Poitou. Éloge que fait Geoffroi de Vendôme des religieuses de Fontevraud, XIV, 164. Charte de société entre l'abbaye de Fontevraud et celle de la Trinité de Vendôme, 164 et 165. [Le pape Innocent II écrit en faveur des biens de ces religieux, 264.]

FONTS BAPTISMAUX. Ordre et modestie avec lesquels les catéchumènes y entraient, V, 74. — Fonts miraculeux en Sicile, X, 202 et 270 ; — en Calabre, XI, 216; en Espagne, 390 et 775 ; à Embrun en Dauphiné, 390 ; à Céane et à Cadebrate en Cilicie, 702.

FORCE. Morale de saint Ambroise sur la force considérée comme vertu cardinale, V, 438, 439. — Témoignages de saint Augustin sur la force, IX, 49, 57 et 541.

1077. FORCHEIM, ville d'Allemagne. Assemblée qui y fut tenue; Henri IV, roi des Romains, y est déposé par les séditieux, et Rodolphe, duc de Souabe, est élu à sa place, XIII, 364.

FORMIES, ville d'Italie. Le pape saint Grégoire unit l'église de Minturne à celle de Formies, XI, 480.

866. FORMOSE, évêque de Porto, puis pape; envoyé par le pape Nicolas Ier pour instruire les Bulgares; succès de sa mission, XII, 737. Accusé de brigue pour parvenir à la papauté;
876. sentence prononcée contre lui par le pape Jean VIII dans un concile de Rome, 649 et
V. 884. 737. Rétabli par Marin Ier, 651 et 737. Il est
891. élu pape et succède à Étienne V, 737. Il couronne Arnoul empereur ; serment qui lui est prêté par ce prince, 739. Sa mort. Sa lettre à Stylien ; ses lettres à Foulques, archevêque de Reims, 737 et 738. Lettres de Foulques qui lui sont adressées, 707, 708. Lettre de Formose à Bernon, abbé de Gigny. Celle adressée aux évêques d'Angleterre est supposée, 738. Étienne VI fait le procès à la mémoire de Formose, fait déterrer son corps, et le traite indignement; sa mémoire est rétablie par les papes Théodore et Jean IX, 440. Trois traités d'Auxilius pour prouver la validité des ordinations de Formose, 748 et suiv. [Édition des écrits de Formose dans la *Patrologie*. Lettres nouvelles, 739. Observation sur Formose, 737, n. 1. La relation sur les mauvais traitements infligés au corps de Formose est suspecte, 740, n. 2. Le pape Étienne VI n'a pas réordonné les prêtres ordonnés par Formose, 740, n. 3, 5 et 7.] — Concile que Formose tient à Rome, XIII, 734. Concile assemblé par Étienne VI pour lui faire son procès, 737. Concile assemblé par Jean IX, où la procédure faite contre lui est annulée; on y ordonne de jeter au feu les actes du concile tenu contre lui, 738.

FORMULE D'UNE VIE HONNÊTE, ouvrage de saint Martin de Dume, où il est traité des quatre vertus cardinales, XI, 351.

FORMULES ou FORMULAIRES DE FOI. Formule de saint Lucien, prêtre d'Antioche, IV siècle.
III, 75, 76 et 465. Formule des Eusébiens au concile d'Antioche, 465. Formule des catholiques au même concile d'Antioche,
466. Formule des Eusébiens différente de la 341.
précédente. Autre formule des Eusébiens appelée macrostiche, 473. Formule des Eu- 347
sébiens dans leur faux concile de Sardique [mieux 343.]
tenu à Philypopole, 496. Première formule de 351.
Sirmium, 504 et 505. — Formules ou formulaires des Ariens, rapportés par saint
Athanase, IV, 134, 135. Le pape Libère 351.
souscrit à la première formule de Sirmium,
294. [Voyez 135, note 5.] Il souscrit à la 358.
troisième formule du troisième concile de
Sirmium, 296. Formule de Rimini : le pape 360.
Libère et Vincent de Capoue refusent de la signer, 297. Seconde formule de Sirmium,
549 et 550. Troisième formule de Sirmium, 357.
552, 553. Formule de Basile d'Ancyre, 553.
Les Ariens présentent au concile de Rimini 359.
la troisième formule de Sirmium. Argument des évêques catholiques contre cette formule, 556. Formule de Nicée ou Nice sous- 359.
crite par les députés du concile de Rimini,
560, 561 ; par le grand nombre des évêques

360. de ce concile, 562. Elle est envoyée dans les provinces d'Orient et d'Occident pour y
359. être signée, 580 et suiv. Formule des Aca-
359. ciens au concile de Séleucie, 569. Les dé-
putés du concile de Séleucie, forcés par les menaces de Constantius, signent la formule
360. de Rimini, 574. Formule des Acaciens au
360. concile de Constantinople, 575. Formule de Rimini signée par Ulphilas, évêque des
358. Goths, 346. Saint Phébade, évêque d'Agen, réfute la seconde formule de Sirmium, 372. Traité qui contient cette réfutation, 374 et suiv.

FORMULES. [Formules de saint Méliton, évêque de Sarde, I, 453 et suiv.] — Traité des Formules, ouvrage de saint Eucher adressé à Véran, l'un de ses fils, VIII, 447 et suiv. [On doit distinguer trois traités des Formules, 447. Les Gloses ou petites formules sont le seul ouvrage authentique, 448, 449.] — Formules de brevets et de provisions de charge, etc., dans les lettres de Cassiodore, XI, 215 et 219. Formule de pardon accordé à des personnes retenues dans les prisons, rapportée par Cassiodore, 219.
VI siècle. Formule de réception des Manichéens à
VII siècle. l'Église catholique, 341. Formules de Marculfe, 740. Autres formules d'un auteur inconnu, 741. (Voyez *Marculfe*.) [Formules
IX siècle. recueillies dans la *Patrologie*, 741.] — Différents recueils de formules donnés dans le IXe siècle. Formules d'Alsace, XII, 711. Formules recueillies par Anomode ou Anomo-
VI siècle. tel, 711 et 712. Formules d'Angers, 712. [Formules inédites publiées par Eugène de Rozière, 712. — Formules usitées pour l'élection des évêques au XIe siècle, XIII, 114, 115.] (Voyez l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 321 et suiv., et le Supplément, t. XI, p. IX.) Formules à l'usage des papes. Voyez *Journal des évêques de Rome*.

FORNICATEURS. Discours de saint Grégoire de Nysse contre les fornicateurs, VI, 161.

FORNICATION défendue dans le concile de Jérusalem, II, 532, 533. Canons vingt-cinquième et vingt-sixième apostoliques, 582. Canon septième du concile d'Elvire, 605. Canons treizième et quatorzième du concile d'Elvire, 606. Canon soixante-douzième du même concile, 613. Canons quinzième et seizième du concile d'Ancyre, 638. Canon vingt-quatrième du concile d'Ancyre, 640. Canons premier, neuvième et dixième du concile de Néocésarée, 640, 641. — Canon troisième de la première épître canonique de saint Basile, IV, 460. Canon septième de la même épître, 461. Canons vingt et unième, vingt-deuxième, vingt-cinquième et vingt-sixième de la première épître canonique de saint Basile, 466, 467. Canon trente-huitième de la même. Canon quarantième de la même. Canon quarante-sixième de la même, 468. Canon cinquante-neuvième de la troisième épître de saint Basile. Canons soixante-deuxième et soixante-troisième de la même, 473. — Canon quatrième de l'épître canonique de saint Grégoire de Nysse, VI, 157. — Canons cinquième et huitième attribués à Théophile d'Alexandrie, VII, 446. — Décrets sur la fornication attribués au pape saint Célestin, VII, 146. — Sentiment de Théodore, archevêque de Cantorbéry, sur celui dont la femme est tombée en fornication, XI, 798. — Peines imposées par un concile d'Allemagne aux personnes consacrées à Dieu qui seraient tombées dans la fornication, XII, 607.

FORON, maison royale entre Maëstricht et Aix-la-Chapelle. Le roi de France Louis-le-Bègue y fait un traité de paix avec le roi de Germanie, XII, 634.

[FORTIA D'URBAN. Ses traductions de plusieurs écrits de saint Cyprien dans les chefs-d'œuvre des Pères. Ses articles sur saint Cyprien, II, 384. — Son édition et sa traduction de plusieurs écrits de saint Bernard, XIV, 500.]

FORTIS, évêque donatiste, V, 143.

FORTUNAT, évêque de Tuccabor, en III siècle
Afrique. Saint Cyprien lui adresse son exhortation au martyre, II, 284.

FORTUNAT, sous-diacre de Carthage, II, 309.

FORTUNAT, évêque dans la Byzacène, III siècle
consulte saint Cyprien. Lettre de saint Cyprien à Fortunat, II, 316.

FORTUNAT, faux évêque de Carthage, II, 318 et suiv. Son portrait, 320.

FORTUNAT (Anastase), préfet de la légion de Trajan, II, 473.

FORTUNAT, évêque, qui assiste à un con- 390.
cile de Carthage, IV, 648.

FORTUNAT, prêtre donatiste, jeté dans un cloaque, IV, 658.

FORTUNAT, diacre, recommandé par saint Grégoire de Nazianze, V, 254.

FORTUNAT, sous-diacre, par qui saint Célestin écrivit à l'évêque d'Arles, VIII, 130.

410. FORTUNAT, évêque de Cirthe. Lettre que lui écrivit saint Augustin, IX, 110.

392. FORTUNAT, manichéen. Livre de saint Augustin contre cet hérétique, IX, 336, 337.

FORTUNAT, évêque, à qui Primase, disciple de saint Augustin, dédie un écrit, X, 333.

FORTUNAT, évêque, l'un des légats envoyés en Orient avec saint Ennode par le pape Hormisdas, X, 570.

I siècle. FORTUNAT (Saint), évêque en Lombardie, différent de Fortunat, évêque de Poitiers, est auteur de la Vie de saint Marcel, évêque de Paris. On le fait aussi auteur du premier livre de la Vie de saint Hilaire de Poitiers, XI, 306. [Éditions de ces écrits, 306.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome III, p. 298 et suiv.)

565. FORTUNAT (Saint) (Venance), évêque de Poitiers. Ses études, XI, 402, 403. Il vient en France au tombeau de saint Martin; à quelle occasion. Il est bien reçu à la cour de Sigebert. Son séjour à Tours. Il passe à Poitiers, où il s'attache au service de sainte Radegonde. Il est fait évêque de Poitiers. Éloge que fait de lui Paul, diacre d'Aquilée. L'Église de Poitiers l'honore comme saint, 403. Ce que contiennent les onze livres du recueil de ses poésies, 403 et suiv. Premier, 403, 404; second, 404, 405; troisième, 405, 406; quatrième, cinquième, 406; sixième, 406 et 407; septième, 407; huitième, 407 et 408; neuvième, 408; dixième, 408 et 409; onzième, 409, 410. Ses quatre livres de la Vie de saint Martin, 410, 411. Poëme sur la destruction de la ville et du royaume de Thuringe. Poëme à la louange de l'empereur Justin le Jeune. Poëme à Artachis. Épigramme à la louange de Childebert II. Vies des saints composées par Fortunat, 411. [Pièce de vers en l'honneur de saint Martial; authenticité de cette pièce, 404, 405. Justification de saint Fortunat, 413, 414.] Ouvrages de Fortunat qui sont perdus, 412, 413. Jugement sur ses écrits, 413, 414. Éditions qu'on en a faites, 414. [Édition complète des écrits de cet évêque. Écrits nouveaux, 414.] — Fortunat écrit la Vie de saint Martin, VIII, 121. — Il fait l'épitaphe des deux Rurice, père et petit-fils, évêques de Limoges, X, 607. — Auteur du second livre de la Vie de saint Hilaire, évêque de Poitiers, XI, 306. Sainte Radegonde l'appelle à Poitiers, et le fait son aumônier et son directeur, 315. A quelle occasion il a composé l'hymne *Vexilla regis*, 316. Il compose les Vies de saint Maurille et de saint Aubin, 384. Circonstances de sa vie qu'il rappelle dans quelques-uns de ses poëmes, 407 et 409. — Son épitaphe avec un abrégé de sa vie, par Paul, diacre, XII, 146. — Hymne en son honneur, par Alphane, archevêque de Salerne, XIII, 493. (Voir son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 464 et suiv.)

FORTUNAT, évêque de Todi, dont le pape saint Grégoire rapporte les miracles dans ses Dialogues, XI, 474.

FORTUNAT, évêque de Naples, XI, 492. 592.
Lettres que lui écrit le pape saint Grégoire, 502, 504, 506, 517.

FORTUNAT, évêque de Fanes. Lettre que lui écrit saint Grégoire, XI, 507.

FORTUNAT, abbé du monastère des 603.
Saints-Laurent et Césenne. Ses plaintes contre son évêque, XI, 533.

FORTUNAT, évêque de Grade, abandonne VII siècle.
son église et passe chez les Slaves. Lettre du pape Honorius à ce sujet, XI, 647.

FORTUNAT, abbé de Moyen-Moutier. Son différend avec ses moines touchant les revenus de son abbaye, XII, 254.

FORTUNAT, élu patriarche de Grade, 803.
XIII, 640. [Le pape saint Léon III lui écrit, 401, 402. Il se retire en France, 72.]

FORTUNAT (Robert), de Saint-Malo. Son édition des œuvres de saint Hilaire de Poitiers, IV, 88.

[FORTUNATE (Sainte), vierge et martyre. Prologue de sa passion par Benoît, prêtre, XIII, 602.]

FORTUNATIEN, évêque d'Assures, déposé de l'épiscopat, II, 317.

FORTUNATIEN, avocat païen, frère de sainte Victoire, III, 21. Elle le désavoue, 23.

FORTUNATIEN, évêque d'Aquilée. Son IV siècle.
savoir et son zèle pour la foi le font estimer du pape Libère. Il signe la condamnation de saint Athanase dans le concile de Milan; sollicite la chute de Libère. Ses écrits, IV, 317. Lettre du pape Libère à cet évêque, 288, 289.

FORTUNATIEN, évêque de Sique. Lettre 413.
que lui écrivit saint Augustin, IX, 130, 131.

FORTUNATIEN, évêque de Néapolis en Afrique. Conciles auxquels il assista, VIII, 560. Il est député à l'empereur, 543.

FORTUNE. Temple de la Fortune démoli à Césarée en Cappadoce, III, 405. — Fortune et Hasard, divinités imaginaires, VIII, 64.

— Pensée de saint Augustin sur les biens de la fortune, IX, 38. — Épigramme de Philippe de Bonne-Espérance sur la roue de la fortune, XIV, 687. Traité des prestiges de la fortune : ouvrage de Pierre de Blois, 782. [De la diversité de la Fortune et de la consolation que donne la philosophie, ouvrage en vers de Henri Septimel, 804, 805.]

FORTUNIUS, qui épouse une seconde femme pendant la captivité de la première, VII, 521.

FORTUNIUS, évêque de Carthage, monothélite, XII, 925.

FORTUNIUS (Augustin). Sa Vie de saint Pierre Damien, XIII, 324.

FOSSOYEURS, dont l'emploi était d'enterrer les corps des chrétiens, V, 139, 140.

951. FOUCHER, moine et doyen de Saint-Médard de Soissons, est fait évêque de Noyon et de Tournay, en concurrence de Frodoard auquel il est préféré, XII, 841.

XII siècle. FOUCHER, moine de Chartres. Son Histoire du pèlerinage des Français à Jérusalem. Éditions qu'on en a faites, XIII, 534. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 47 et suiv.)

XII siècle. FOUCHER, second archevêque de Tyr, pour les Latins. Persécution qu'il a à essuyer de la part du patriarche de Jérusalem, XIV, 259.

[FOUDRE. De la chute de la foudre sur le monastère de Saint-Laurent de Liége, par Regnier, moine de ce monastère, XIV, 796.]

FOULCARD, abbé de Tournay. Voyez *Folcard*.

1094-1107. FOULCARD, abbé de Lobes, répare les dommages que l'abbaye avait reçus sous son prédécesseur, XIII, 598. Sa requête à l'empereur Henri IV contre les avoués des monastères, 598 et 599. Diplôme de ce prince donné en conséquence, 599. (Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 348.)

FOULCOIE, sous-diacre de l'Église de Maux. Voyez *Fulcoie*.

FOULQUES, évêque de Tongres. Lettre que lui écrit saint Remi de Reims au sujet de ses entreprises sur la ville de Mouzon, XI, 81.

882. FOULQUES, archevêque de Reims, successeur d'Hincmar. Éloge de son gouvernement, XII, 706. Il reçoit du pape Marin le pallium, 706 et 651. Confiance que lui témoigne le pape Étienne V. Différentes lettres qu'il reçoit de lui, 652, 653. Il est tué par les vassaux du comte Baudouin, dont il s'était attiré la haine en échangeant avec le comte Almar l'abbaye de Saint-Vast d'Arras contre celle de Saint-Médard. Ses lettres au pape Marin, 706; au pape Étienne V, 706, 707; au pape Formose, 707, 708. Il tient un concile à Reims où il fait reconnaître roi Charles le Simple. Ses lettres au pape Étienne VI, 708; au roi Charles le Gros; à Arnoul, roi de Germanie, et à d'autres princes, 708 et 709; à l'empereur Lambert; à Alfred, roi d'Angleterre; à l'impératrice Richilde, 709; à divers évêques, 709 et 710; à plusieurs abbés et autres personnes de distinction, 710, 711; au roi Alfred, 711. Lettres que lui écrit le pape Formose, 737, 738. Autre du pape Étienne VI, 740. Sentence d'excommunication prononcée contre ses meurtriers par Hervé, son successeur, 787. — Concile de Reims, où il fit proclamer roi le jeune prince Charles, fils de Louis le Bègue, XIII, 734. Concile de Reims assemblé contre ceux qui avaient eu part à sa mort, 737. Le concile de Troslé renouvelle la sentence d'excommunication contre ses meurtriers, 743. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 688 et suiv.)

FOULQUES II LE BON, comte d'Anjou, assiste à la réception de saint Odon dans le clergé de Tours, XII, 804. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 462 et suiv.)

FOULQUES III NERRA, comte d'Anjou. Lettre que lui écrit Fulbert de Chartres, sur ce qu'il protégeait les rebelles, XIII, 85. Il bâtit le monastère de Beaulieu, 189.

FOULQUES IV RÉCHIN, comte d'Anjou, excommunié; pour quel sujet. Lettre du légat Hugues qui le concerne, XIII, 594. (Voyez son article dans l'*Histoire litéraire de la France*, t. IX, p. 391 et suiv.)

FOULQUES LE GRAND, abbé de Corbie. Son différend avec Gui, évêque d'Amiens, XIII, 288. Année de sa mort. Vers à son éloge, 525. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 426 et suiv.)

FOULQUES ou FOULCHER, historien. Son Histoire de la première croisade en vers, XIII, 540. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome XII, p. 85.)

FOULQUES, évêque de Beauvais. Lettre que lui écrit Yves de Chartres, XIV, 102.

1104. FOULQUES, doyen de l'Église de Paris, en est élu évêque. Sa mort, XIV, 112.

FOULQUES, curé de Neuilly, prédicateur de la croisade, XIV, 1147.

. 1120. FOULQUES, chanoine régulier. Lettre que lui écrit saint Bernard sur ce qu'il avait quitté son monastère, XIV, 425.

I siècle. FOULQUES, moine de Moustier-la-Celle, puis évêque d'Estonie. Différentes lettres du pape Alexandre III sur sa mission en Estonie, XIV, 924.

FOULQUES, prieur de Deuil, auteur d'une lettre à Abaillard. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 249 et suiv.)

FOURNIER (Guillaume). Son édition des œuvres de Cassiodore, XI, 254.

FRACTION. Traité de l'abbé Abandus sur la fraction du corps de Jésus-Christ, XIV, 345.

siècle. FRAGMENTS. Livre des Fragments; ouvrage de saint Hilaire de Poitiers, IV, 62 et suiv.

FRANCE. Quelques remarques de saint Grégoire de Tours sur les rois de France, XI, 395. — Lettre du pape Zacharie aux évêques de France, XII, 32. Témoignage de Florus, prêtre de Lyon, sur l'état florissant de la France sous le règne de Charlemagne, 490. — Lettre du pape saint Léon IX aux fidèles de France, XIII, 207. — Histoire des Gestes des rois de France de la seconde race, ouvrage de Hugues de Sainte-Marie, moine de Fleury-sur-Loire, XIV, 243.

794. FRANCFORT-SUR-LE-MEIN, ville d'Allemagne. Concile assemblé en cette ville par Charlemagne, XII, 136. — Autre concile tenu en cette ville, XIII, 634 et suiv. — Autres conciles, XIV, 1034, 1035, 1041.

FRANCHEVILLE (Le sieur de). Traduction en prose et en vers des livres de Boèce de la Consolation de la philosophie, X, 665.

FRANCIADE ORIENTALE. Titre que Gabriel du Préau a donné à sa traduction française de l'Histoire des croisades, de Guillaume de Tyr, XIII, 536.

FRANK (Bernard), bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Gal. Ses remarques sur les gloses de Kéron, XII, 110.

FRANÇAIS. On a prétendu qu'ils tiraient leur origine des Troyens, XI, 746. — Lettre du pape Zacharie aux Français et aux Gaulois, XII, 30. Le pape Zacharie consulté par les seigneurs français, leur conseille de reconnaître Pépin pour roi, 34 [et 34, note 7.] — Histoire ecclésiastique des Français, par saint Grégoire de Tours, XI, 367 et suiv. [Histoire des Français, par Richer, moine de Reims; on ne la connaissait plus du temps de dom Ceillier; elle a été publiée depuis par Pertz, 890. Appréciation de cette Histoire, 891, 892.] — Histoire des Français, par Aimon, moine de Fleury, XIII, 40, 41. Différences dans les manuscrits qu'on a de cette Histoire. Diverses éditions qu'on en a faites. Différences dans les imprimés, 41.

[FRANCHESINI (Édouard), carme. Son édition des écrits de Lactance, II, 520, 521.]

[FRANCK (Barthélemy), ministre de l'Église réformée de Neustadt, édite le livre de la Mortalité par saint Cyprien, II, 384.]

FRANÇOIS D'ASSISE (Saint). Sermon de Guillaume d'Auvergne pour le jour de sa fête, XIV, 1027.

FRANCON, évêque d'Aix, XI, 394.

FRANCON, évêque de Tongres ou de Liége, demande pardon au pape Nicolas Ier d'avoir assisté et consenti au concile tenu à Metz contre Thietberge; lettre que lui écrit le pape à ce sujet, XII, 577. Sa mort; Étienne lui succède, 786. 864. 903.

FRANCON, diacre de l'Église romaine, élu pape, prend le nom de Boniface VII, XII, 835. 973.

FRANCON, évêque de Worms. Sa mort, XIII, 91. V. 1000.

FRANCON, écolâtre de la cathédrale de Liége. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie. Ses écrits, XIII, 341. [Trois fragments de l'écrit sur la Quadrature du cercle publiés par Maï, 341, n. 15.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 121.) 1066. 1083.

FRANCON, abbé d'Afflighem, succède à Fulgence. Son voyage en Angleterre. Il fait fleurir la piété et les lettres dans son abbaye, XIV, 190. Sa mort, 190 et 345. Ses écrits : Livre de la Grâce et de la Miséricorde, 190. Analyse de cet ouvrage, 190 et 191. Poëme sur la gloire future. Lettres de Francon. Autres écrits qu'on lui attribue, 191. [Édition des écrits de Francon dans la *Patrologie*, 192.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 588 et suiv.) 1122 ou 1123. 1130. 1135.

FRANCOWITZ (Matthias). Voyez *Flaccius Illyricus*.

FRANCUS (François), nom sous lequel s'est caché Saumaise pour répondre à Denys

Pétau, qui, sous le nom d'Antoine Ker Koétius, avait attaqué ses Notes sur le livre de Tertullien du Manteau, II, 86.

FRANGIPANE (Cencio), chef d'une faction opposée au pape Gélase II, XIV, 1089.

[FRANGIPANE. Son édition de dix sermons de saint Augustin, IX, 834, 835.]

[FRASSEN (le Père). On lui attribue la traduction française des lettres de saint Paulin de Nole, VIII, 99.]

489. FRAVITA, élu patriarche de Constantinople après la mort d'Acace, notifie son élection au pape saint Félix III, X, 417. Lettres que le pape lui écrit, 418 et 419. Il entre dans la communion de Pierre Mongus. Sa mort, 419 et 485.

FRÉCULFE, évêque de Lisieux. Trithême s'est trompé en le faisant moine de Fulde. Différentes commissions dont le charge
829-849. l'empereur Louis le Débonnaire. Il assiste à plusieurs conciles. Idée de sa Chronique, XII, 417. Ce qu'elle contient de remarquable, 418, 419. Éditions qu'on en a faites. Sa lettre à Raban Maur, 419. [Deux lettres à Hélisacar, 419.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 77 et suiv.)

658. FRÉDÉGAIRE LE SCHOLASTIQUE, historien. Ce qu'on peut conjecturer des circonstances de sa vie et du temps où il a vécu. Analyse des cinq livres de sa Chronique, XI, 744. Jugement sur cet ouvrage, 745, 746. Continuateurs de Frédégaire au nombre de quatre, tous anonymes. Différentes éditions et traduction de ces Chroniques, 746. Sa Chronique imprimée à la suite de l'Histoire des Français de saint Grégoire de Tours, 399; traduite en français par l'abbé de Marolle [et par M. Guadet, 399.] (Voir l'article de Frédégaire dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 186 et suiv.)

FRÉDÉGIRE, abbé de Saint-Martin de Tours. Voyez *Fridugire*.

FRÉDÉGONDE, reine de France. On la supposait accusée d'adultère, XI, 366. Poëme de saint Fortunat à sa louange, 408,

FRÉDÉRIC, frère de Théodoric, roi des Goths, député au pape saint Hilaire contre Hermèse, évêque de Narbonne, X, 337 et 715.

[FRÉDÉRIC, archevêque de Mayence. Le pape Léon VII lui écrit, XII, 829.]

FRÉDÉRIC, duc. Son épitaphe par Gerbert, XII, 904.

FRÉDÉRIC, comte de Verdun, embrasse 1004.
la vie monastique à Saint-Vanne, XIII, 118.

FRÉDÉRIC, diacre et chancelier de l'Église romaine, depuis pape sous le nom d'Étienne IX, XIII, 206 et 215. Voyez *Étienne IX*.

FRÉDÉRIC BARBEROUSSE, empereur, 1152.
succède au roi Conrad, son oncle, XIII, 543. Son histoire commencée par Otton de Frisingue et continuée par Radevic, 543 et 544. Lettre sur son expédition à la Terre-Sainte, 544. Histoire de cette expédition écrite par Tagenon, 544 et 545. Sa mort, 544. Sept 1190
lettres de ce prince qui regardent les affaires de l'Église, 545. — [Frédéric écrit au pape Eugène III, XIV, 279. Traité conclu entre le pape et l'empereur, 280.] Il succède à Conrad. Députation qu'il envoie au pape Eugène III, 534. Traité que le pape et l'empereur font ensemble, 534 et 535. Députation que l'empereur reçoit du pape Adrien IV. Il passe en Italie, se fait couronner roi des Lombards, puis va à Rome, où il est couronné empereur, 535. Il est couronné empereur par le pape Adrien IV. Ses différends avec ce pape, 911. Il refuse de reconnaître le pape Alexandre III et fait confirmer par le conciliabule de Pavie l'élection de l'antipape Octavien, 917, 918. Il se fait couronner par l'antipape Gui de Crème, qui avait succédé à Octavien. Il se réconcilie avec le pape Alexandre III, 919. Il se trouve au concile de Vérone, tenu par le pape Lucius III, 929. Ses démêlés avec le pape Urbain III, 933. Il fait confirmer l'élection de l'antipape Octavien sous le nom de Victor III. Il est excommunié par le pape Alexandre III. Lettre qu'il écrit à quelques évêques d'Allemagne, 1127. Concile de Lodi où il fait excommunier le pape Alexandre III et ses partisans, 1129. Concile de Wirtzbourg où il fait reconnaître l'antipape Gui de Crème sous le nom de Pascal III, 1131. Concile de Latran où il est excommunié de nouveau par le pape Alexandre III, 1133. Concile de Venise pour confirmer la paix qu'Alexandre III avait faite avec lui, 1138. [Lettre de Gérard, évêque de Cahors, à ce prince, 822. Lettre d'Adrien IV, pape, concernant son différend avec cet empereur, 917, 918. Frédéric ne fut excommunié que par Alexandre III, 918, note 2. Ce que fait Innocent III par rapport à Frédéric, 927. Ce que fait Urbain III, 934; Grégoire VIII,

936. Frédéric persécute l'Église de Salzbourg, 730.]

FRÉDÉRIC II, élu roi de Germanie du vivant de l'empereur Henri VI, son père. Son élection confirmée quelque temps après, mais devenue inutile par la concurrence de Philippe de Souabe et d'Othon, duc de Saxe, élus par d'autres partis. Lettres du pape Innocent III qui se déclare pour Othon, XIV, 980. Lettres de Frédéric contre les pontifes romains, 272.

FRÉDÉRIC, évêque de Liége, auteur d'une lettre à l'Église de Malines. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. X, p. 319 et suiv.)

FRÉDÉRIC, duc de Souabe, fils de l'empereur Frédéric Barberousse, prend le commandement de l'armée après la mort de son père, XIII, 544. Il meurt devant Acre, 544, 545.

FRÉDÉRIC, duc d'Autriche. Son épitaphe par un moine nommé Conrad, XIV, 247.

FRÉDÉRIC, évêque d'Utrecht. Voyez *Fridurich*.

FRÉDÉRIC, archevêque de Cologne. Sa lettre à l'évêque de Liége en faveur des moines méprisés par les chanoines réguliers, XIV, 287, 288. [Ses lettres et ses priviléges dans la *Patrologie*, 288, n. 1.]

FRÉDÉRIC, fils de l'impératrice Constance. A quelles conditions le pape Innocent III le reconnaît roi de Sicile, XIV, 965.

FRÉDUGARD. Voyez *Frudégard*.

FRÉHER (Marquard). Son édition de l'ouvrage d'Adrien intitulé : Introduction à la sainte Écriture, XI, 95. — Son édition de l'Histoire des Français par Aimoin, XIII, 41.

FREIG (Thomas). Ses additions aux livres d'Eusèbe de la Préparation évangélique, III, 313.

FRÉJUS, ville de Provence. Concile d'Arles, où l'on règle les droits de l'évêque de Fréjus sur l'abbaye de Lérins, X, 710.

FRÉMIN CAPITIS. Sa traduction française des homélies de Raoul Ardent sur les Épîtres et les Évangiles des principales fêtes de l'année, XIII, 579.

[FRÉNÉSIE. Livre de Rathier intitulé Frénésie, XII, 859, n. 7.]

FRÉNÉTIQUES. Voyez *Phrénétiques*.

FRÈRES (les Grands). Saint Épiphane reçoit leur visite, VI, 380. — Différend de saint Jean Chrysostôme avec Théophile d'Alexandrie au sujet des Grands Frères, IX, 5, 6. Ils présentent un mémoire à l'empereur contre Théophile, 5. Théophile d'Alexandrie les persécute, 440, 441. Ce qui est dit des Grands Frères dans l'Histoire lausiaque de Pallade, 488.

FRÈRES DU DÉSERT. Soixante-seize sermons adressés aux frères du désert faussement attribués à saint Augustin, IX, 288.

FRÈRES LAIS ou CONVERS. La règle de saint Benoît n'en fait point mention. Ils n'ont été admis dans les communautés que vers le XIe siècle, XI, 159. — Guillaume, abbé d'Hirsauge, en est regardé comme l'instituteur, XIII, 484, 485.

FRESNE (Charles du), sieur du Cange. Son édition de la Chronique pascale, XI, 747. — Son édition des Annales de Zonare, XIV, 156. Son édition de l'Histoire des empereurs Jean et Manuel Comnène, 642.

FRÉTÉLA, homme de guerre. Lettre de saint Jérôme à Sunnia et à Frétéla, VII, 561, 562.

[FRÉTELLUS, archidiacre. Son livre des Lieux-Saints de la terre de Jérusalem, XIII, 545.]

[FREY (Louis). Son édition des Pères apostoliques, I, 361.]

FRIARD (Saint), reclus. Sa Vie par saint Grégoire de Tours, XI, 381.

FRICORE ou FRÉCHORE (Saint), moine de Saint-Riquier. Son épitaphe par Angilbert, abbé de Saint-Riquier, XII, 220.

FRIDÉGER ou FRIDÉGOD, moine anglais. Sa Vie de saint Wilfrid en vers. Autres écrits qu'on lui attribue, XII, 839. On lui attribue faussement l'Histoire des archevêques d'York. Temps auquel il vivait, 202. — Sa Vie de saint Wilfrid, archevêque d'York, XIII, 60.

FRIDÉRIC ou FRÉDÉRIC, [établi évêque de Saltzbourg à la place d'Hérold, XII, 833.] Il est constitué par le pape Benoît VI vicaire apostolique dans le Norique et la Pannonie, 835.

FRIDOLIN (Saint), abbé de Saint-Hilaire de Poitiers. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie. Divers écrits qu'on lui attribue, XI, 321. — Sa Vie, attribuée à Notker le Bègue, est de Balther, moine de Seckingen, XII, 748. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 296 et suiv.)

FRIDUGÈRE, abbé de Saint-Martin de Tours. Ce qu'on sait des circonstances de sa

vie. Sa facilité introduit le relâchement dans cette abbaye et quelques autres dont il fut aussi abbé. Sa dispute avec Agobard, archevêque de Lyon, XII, 333. Sa lettre sur le néant et les ténèbres, qu'il prétend être
834. quelque chose de réel, 333 et 334. Sa mort, 334. Réponse d'Agobard aux erreurs que Fridugère lui imputait, 370, 371. Fridugère avait succédé à Alcuin, 166. Réponse que fait Alcuin à ses questions sur la Trinité, 176. Lettre que lui avait écrite Alcuin, 199. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 512 et suiv.)

FRIDURICH ou FRÉDÉRIC, évêque d'Utrecht, martyrisé pour la foi, XII, 460, 461.
838. Raban Maur lui adresse son commentaire sur Josué. Il avait composé un ouvrage sur la Trinité ; cet écrit est perdu, 461. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 270, et t. V, p. 177.)

FRIGIDIEN, évêque de Lucques. Miracle que rapporte de lui le pape saint Grégoire, XI, 476.

FRIOC, tué par le roi Morcant son neveu, XI, 884.

1053. FRIOUL, ville d'Italie. Concile qui y fut tenu par saint Paulin, patriarche d'Aquilée, XII, 160, et XIII, 633, 634. Un concile de Rome décide que Grade sera reconnue métropole des deux provinces de Vénétie et d'Istrie, et que la juridiction de l'évêque de Frioul sera renfermée dans la Lombardie, XIII, 203, 204 et 205. Concile de Mantoue, où l'on adjuge au patriarche de Frioul quelques évêchés qui lui étaient disputés par celui de Grade, 668.

FRISCHE (Dom Jacques de), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, entreprend une édition des œuvres de saint Grégoire de Nazianze, V, 361. Il donne, avec dom Le Nourry, celle de saint Ambroise, 584. — Il travaille avec dom Vaillant à la Vie de saint Augustin, IX, 816.

FRISE, province d'Europe. Saint Boniface y prêche la foi conjointement avec saint Willebrod, XII, 46, 47.

V. 740. FRISINGUE, ville de Bavière. Saint Boni-
IX siècle. face y établit un évêché. Suite des évêques de Frisingue, XII, 47.

395. FRITIGILE, reine des Marcomans, envoie des ambassadeurs à saint Ambroise, V, 392. Le livre que ce saint lui écrivit est perdu, 514.

[FRITZCHE (O. F.) Son édition des écrits de Lactance, II, 521.]

FRITSCHIUS (Thomas). Son édition des V.
œuvres de Sulpice Sévère, VIII, 122.

FRITZLAR, ville d'Allemagne. Saint Boniface y bâtit une église et un monastère, XII, 47. Lettre qu'il écrit aux moines, 49, 50. — Concile tenu en cette ville, XIV, 1090.

[FROBEN. Édition des œuvres d'Alcuin, XII, 167, n. 3, et 213, 214. Il y a joint les œuvres d'Amalaire, 223.]

FRODIN, abbé de Tulle. Sa mort ; Gauz- 1
bert lui succède, XIII, 466.

FRODOARD ou FLODOARD, chanoine de 8
Reims. Sa naissance. Ses études. Il est fait curé de Cormici. Son voyage à Rome, où il est bien reçu du pape Léon VII. Persécution 9
qu'il a à souffrir pour son attachement à l'archevêque Artaud. Il est élu évêque de 9
Noyon et de Tournai ; mais Foucher lui est préféré. Il embrasse la vie monastique. Sa 9
mort, XII, 841. Son éloge, 842. Ses écrits : Vies de plusieurs saints et de plusieurs papes, en vers, 842 et 843. Histoire de l'Église de Reims ; éditions qu'on en a faites, 843. [Traduction française de cette Histoire, 843, n. 1.] Chronique de Frodoard, 843 et 844. Éditions qu'on en a données, 844. — Il écrivit en vers la Vie de saint Colomban, XI, 615. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 313 et suiv., et le Supplément, t. XI, p. *xxiv* et suiv.)

FRODOBERT (Saint), fondateur et premier abbé de Moutier-la-Celle. Sa Vie écrite par Loupel, son disciple, et refaite par Adson, abbé de Moutier-en-Der. Poëme en l'honneur du même saint, XII, 882.

FRODON, chanoine de la cathédrale XI
d'Auxerre, écrit la Vie de Geoffroi de Champlemart et celle de Robert de Nevers, tous deux évêques d'Auxerre, XIII, 463, 464. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 324 et suiv.)

FROLLAND, évêque de Senlis, succède à V.
Gui. Il assiste à plusieurs conciles. Il se 10
trouve au couronnement du roi Philippe Ier, Sa mort. Sa lettre à Bérenger, XII, 272. V.
Éditions qu'on en a faites. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 17 et suiv.)

FROMOND, moine de Tégernsée en Bavière, que l'on engage à se faire ordonner prêtre. Sa lettre sur ce sujet à Eberhard, son abbé. Sa lettre à Théodule, évêque de Frisingue, au sujet de ceux qui pillaient le monastère de Tégernsée, XIII, 98. [On a de

lui seize lettres et vingt-sept poëmes, 98.]

FRONTEAU (Jean), chanoine régulier de Sainte-Geneviève. Sa Vie d'Yves de Chartres, XIV, 93. Son édition des œuvres de cet évêque, 97 et 99.

FRONTIN ou PRONTIN, jovinianiste, condamné par le pape saint Sirice, IV, 642.

FRONTON, prêtre, enlève le corps du martyr saint Théodote, III, 17.

FRONTON (Saint), martyr de Sarragosse, III, 44.

FRONTON, évêque de Nicopole, est fait évêque de cette ville par les Ariens, IV, 481.

FROTAIRE, vingt-cinquième évêque de Toul, succède à Waninéus. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie. Sa mort, XII, 397. Ses lettres insérées dans le second tome du recueil de Du Chesne, 397 et suiv. [Édition de ses lettres dans la *Patrologie*, 399.] Lettre que lui écrit saint Aldric, archevêque de Sens, 339 et 398. — Lettre qu'il écrit à Hetti, archevêque de Trèves, XIII, 650. Lettre de Hetti à Frotaire, 656. (Voyez l'article de Frotaire dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 52 et suiv., et le Supplément, t. XI, p. *xx*.)

FROTAIRE, archevêque de Bordeaux, transféré à Bourges à cause des incursions des Normands, XII, 643. — Concile de Troyes où il est cité, XIII, 721.

FROWIN, abbé du Mont-des-Anges, vulgairement Engelberg en Suisse. Son explication de l'oraison dominicale. Ses sept livres à la louange du libre arbitre. On n'a imprimé que les prologues ou préfaces de ces deux ouvrages, XIV, 232.

FRUCTUEUX (Saint), évêque de Tarragone. Son martyre, II, 387, 388. — Hymne du poëte Prudence en son honneur, VIII, 102. — [Sa Vie par l'abbé saint Valère, XI, 734.]

FRUCTUEUX (Saint), archevêque de Brague. Sa naissance et son éducation. Il fonde plusieurs monastères. Il est fait évêque de Dume, puis transféré à l'archevêché de Brague. Sa mort, XI, 799. Ses deux règles, 799 et 800. [Édition de ses écrits dans la *Patrologie*. Écrits nouveaux, 800.] — Il est chargé par le dixième concile de Tolède, de gouverner l'archevêché de Brague, XII, 935.

[FRUCTUEUX, prêtre, qui écrit à Braulion sur trois questions relatives à l'Écriture Sainte. Réponse de Braulion, XI, 731.]

FRUDÉGARD ou FRÉDUGARD, moine de la Nouvelle-Corbie. Lettre de Paschase Radbert sur l'Eucharistie qui lui est adressée, XII, 542 et suiv. Éditions de cette lettre, 549.

FRUITS DE LA TERRE. L'Église les bénissait, II, 610. — Cette bénédiction se pratiquait à Cluny, XIII, 472.

FRUITS DE LA CHAIR ET DE L'ESPRIT : livre attribué à Hugues de Saint-Victor, XIV, 352.

FRUMENTIUS, apôtre et évêque des Éthiopiens, est ordonné par saint Athanase, IV, 91, 92. — Lettre de l'empereur Constantin contre l'ordination de cet évêque, VI, 344. Histoire de Frumentius et de son élection, 344 et 345. — Témoignage de Rufin sur cette histoire, VII, 469. — Témoignage de Théodoret, X, 138. IV siècle.

FRUTARE ou Saint-Balain, monastère fondé au diocèse d'Yvrée en Piémont par Guillaume, abbé de Saint-Bénigne de Dijon, XIII, 106. Charte de sa fondation, 107. XI siècle.

FRUTARE, monastère du diocèse de Langres, fondé par Godefroid et Nithard. Le pape Benoît VIII en confirme la fondation dans un concile. L'évêque de Langres en confirme l'exemption, XIII, 192. — Privilége accordé à cette abbaye par le pape Benoît VIII dans un concile de Rome, XIV, 1037. 1015. 1017. 1015.

FUCHREN (Jean). Son édition du traité de Paschase Radbert du Corps et du Sang de Jésus-Christ, XII, 549.

FUCHTE (Jean de). Son édition du livre de Gennade des Écrivains ecclésiastiques, X, 601.

FUGILINE, lieu du diocèse de Calame, IX, 563.

FUITE. Traité de la Fuite durant les persécutions, ouvrage de Tertullien après sa chute, II, 63. Fuite condamnée par Tertullien, 63, approuvée par Origène, 248. — Lettre de saint Augustin sur ce sujet, IX, 181. III siècle. III siècle.

FULBERT. Plusieurs écrivains de ce nom ont vécu dans le XIe siècle, XIII, 89.

FULBERT, évêque de Chartres. [Notices sur Fulbert dans la *Patrologie*, XIII, 78, n. 1.] Sa naissance, ses études. Il est chargé de la direction de l'école de Chartres. Il est élu évêque après la mort de Rodulphe. Il assiste au concile de Chelle. Il rebâtit son église cathédrale, qui avait été réduite en cendres avec une partie de la ville, 78. Sa mort, 79. [Il n'a pas le titre de saint que lui donne dom Ceillier, 78, note 1,] 79. Ses 1007. 1008. 1020. 1028.

lettres, 79 et suiv. [Ses lettres dans la *Patrologie*, 79.] Discours sur la religion. Discours sur la Nativité de la sainte Vierge, 86. Traité contre les Juifs, 86 et 87. Discours sur les mystères et la pénitence, 87, 88. Autres discours qui lui sont attribués. Poésies de Fulbert. Traité sur quelques paroles du chapitre douzième des Actes des apôtres, 88. Autres écrits qu'on lui attribue, 88 et 89. [Écrits publiés récemment, 89. Quelques écrits de Fulbert, 88, n. 9.] Jugement sur ses ouvrages, 89. [Vingt-quatre lettres qui sont adressées à Fulbert, 79.] Lettre de saint Odilon, abbé de Cluny, à Fulbert de Chartres, 157. (Voyez l'article de Fulbert de Chartres dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 201 et suiv.)

FULBERT, clerc ou moine à Cambrai, auteur de la Vie de saint Aubert. (Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 277 et suiv.)

XI siècle. FULBERT, archidiacre de Rouen, surnommé le Sophiste, doit être distingué de Fulbert, doyen de la même Église, qui n'a vécu que quelque temps après, XIII, 468. Il doit être aussi distingué de Fulbert, moine de Saint-Ouen, qui vivait dans le même temps, 468, 469. C'est l'archidiacre de Rouen qui est auteur de la Vie de saint Romain et de celle de saint Remi, archevêque de Rouen, 468. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 370 et suiv.)

XI siècle. FULBERT, moine de Saint-Ouen de Rouen. Il est auteur du recueil des miracles de saint Ouen. Il retouche la Vie de saint Aicadre, second abbé de Jumiége. Surius s'est trompé en le croyant, sur ce fondement, moine de Jumiége, XIII, 469. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 379 et suiv.)

FULBERT, chanoine de l'Église de Paris, charge Abaillard d'instruire Héloïse sa nièce. Tous deux abusent de sa confiance. Il maltraite sa nièce. Vengeance indigne qu'il tire d'Abaillard, XIV, 318.

XI siècle. FULCARD, moine de Saint-Bertin. Voyez *Folcard*, moine de Cantorbéry.

V. 1020. FULCOIE, sous-diacre de l'Église de Meaux. Sa naissance, XIII, 340. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, 340 et 341.

V. 1082. Temps de sa mort. Ses poésies, 341. Louanges qu'il donne à Manassès, archevêque de Reims, 341 et 548. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 113 et suiv.)

FULDE, monastère d'Allemagne fondé par saint Boniface, XII, 33 et 47. Le pape saint Zacharie l'exempte de la juridiction de tout autre évêque que le pape, 33. Saint Sturm en fut le premier abbé, 126, 127. Requête des moines de Fulde à Charlemagne contre Ratgaire, leur abbé, 272, 273. [Privilége accordé par le pape Léon IV à ce monastère, 409. Diplôme et priviléges au même, par le pape Benoît III, 410. Priviléges au même par le pape Léon VII, 827; par le pape Marin II, 829; par le pape Jean, 832.] Annales de Fulde attribuées à Walafride Strabon; elles ne sont pas de lui, 416. Raban Maur rend célèbre l'école de Fulde, 446. Poëme de Raban Maur sur la sortie des moines de Fulde à l'occasion des vexations de l'abbé Ratgaire, 459. — Chronique de Fulde par Méginfroid, prévôt de Magdebourg, XIII, 95. Cette abbaye ôtée de la dépendance du Saint-Siége, 202.

FULGENCE le Donatiste. Livre contre Fulgence, ouvrage supposé sous le nom de saint Augustin, IX, 415.

FULGENCE (Saint), évêque de Ruspe et confesseur. Sa naissance et son éducation, XI, 1. Il est chargé des affaires de sa famille et se dégoûte du monde, 1 et 2. Il se retire dans le monastère de l'évêque Fauste, 2. Il est chargé de la conduite d'un autre monastère. Sa retraite à Sicque; il est persécuté par un prêtre arien, 3. Il fonde un nouveau monastère près de la ville d'Ididi, 3 et 4. Il entreprend le voyage d'Égypte, dont il est détourné par Eulalius, évêque de Syracuse. Il va voir l'évêque Rufinien, qui le détourne aussi du voyage d'Égypte, 4. Il retourne en Afrique, bâtit un nouveau monastère, puis se retire dans une île où il vit en simple moine, 4 et 5. Son évêque l'en retire et l'ordonne prêtre. Il est élu évêque de Ruspe, 5. Sa conduite pendant son épiscopat, 5 et 6. Il est exilé en Sardaigne par le roi Trasamond, 6, 7. Ce prince le fait revenir, et pour éprouver sa science, il lui propose plusieurs questions. Réponses qui y sont faites par saint Fulgence, 7. Il est renvoyé en Sardaigne, où il bâtit un nouveau monastère, 7 et 8. Il est rappelé de son exil par le roi Hildéric et revient à Ruspe, 8. Sa retraite dans l'île de Circine, 9. Sa mort. 9 et 10. Sa Vie, par qui écrite, 10. Ses écrits. Trois livres à Monime, 10 et suiv. Analyse du premier livre, 10; du second, 14 et suiv.: du troisième, 16. Répon-

ses aux dix objections des Ariens, 16 et suiv. Trois livres au roi Trasamond, 19 et suiv. Analyse du premier livre, 19, 20; du second, 20 et suiv.; du troisième, 22 et suiv. Lettre sur le vœu de continence, 25, 26. Lettre à Galla; lettres à Roba, 26 et suiv. Lettre à l'abbé Eugippius, 29, 30; à Théodore, 30, 31; à Vénantie, 31. Livre de la Foi orthodoxe à Donat, 32 et suiv. Livre contre le sermon de Fastidiosus à Victor, 34, 35. Livre à Scarilas sur l'Incarnation, 35, 36. Lettre en réponse à plusieurs questions du diacre Ferrand sur le baptême, 37 et suiv. Autre lettre en réponse à d'autres questions du même, 39 et suiv. Lettre au nom des évêques d'Afrique exilés en Sardaigne à Jean et à Vénérius au sujet des livres de Fauste de Riez sur la grâce, 41 et suiv. Autre lettre au nom des mêmes adressée aux moines de Scythie au sujet de cette proposition : Un de la Trinité a souffert, 44 et suiv. Lettre au comte Régin sur le Corps de Jésus-Christ, 50. Livre de la Trinité adressé à Félix, 50 et suiv. Deux livres de la Rémission des péchés, 52 et suiv. Analyse du premier, 53, 54; du second, 54 et suiv. Trois livres de la Vérité, de la Prédestination et de la Grâce de Dieu, 56 et suiv. Analyse du premier, 56; du second, 59 et suiv.; du troisième, 61 et suiv. Analyse du livre de la Foi à Pierre, 63 et suiv. Le livre de la Foi contre l'évêque Pinta n'est point de saint Fulgence, 69. Ses sermons, 69 et 70. Les dix livres contre Fabien sont perdus; fragments qui en restent, 70 et suiv. [Discours sur l'Épiphanie publié par Maï, 75.] Autres ouvrages de saint Fulgence qui sont perdus, 74, 75. Écrits supposés, 75. Jugement sur ses ouvrages, 75 et 76. Éditions qu'on en a faites, 76. [Édition dans la *Patrologie*, 76.] — Saint Fulgence cite le livre de saint Augustin de la Correction et de la grâce, IX, 519. — Il réfute Fauste de Riez, X, 433.

FULGENCE, diacre de Carthage. Voyez *Ferrand*.

I siècle. FULGENCE, évêque d'Astigite, puis de Carthagène, frère de saint Isidore de Séville, l'engage à écrire ses livres des Offices ecclésiastiques, XI, 716. Son différend avec Honorius, proposé à un concile de Séville, 914.

619.

ou 1123. FULGENCE, premier abbé d'Afflighem. Sa mort. Francon lui succède. Sa lettre à Francon pour l'engager à écrire sur la grâce, XIV, 190. Éloge que Francon fait de lui, 191.

FULRAD, chapelain de Pépin, et depuis abbé de Saint-Denis. Il va à Rome avec l'évêque Burchard consulter le pape saint Zacharie sur le dessein qu'on avait de déclarer Pépin roi de France, XII, 34. Lettre que lui écrit saint Boniface, archevêque de Mayence, 51 Il est chargé de faire rendre au pape les villes usurpées par les Lombards, et en remet les clefs sur le tombeau de saint Pierre, 113. Différents priviléges que lui accorde le pape Étienne II, 113 et 114.

VIII siècle.

V. 754.

FULRAD, abbé, à qui une des lettres de Charlemagne est adressée, XII, 247.

FUMÉ (René). Sa traduction française des Institutions de Lactance, II, 521.

FUDANIUS, rhéteur de Carthage, privé d'un œil, IX, 508.

FUNDANUS, évêque d'Abitine, livre les Écritures divines, II, 20, 21.

FUNÉRAILLES des chrétiens, selon Minuce Félix, I, 553, 554; — selon les Constitutions apostoliques, II, 599. — Règle de saint Pacôme sur les funérailles, III, 366. Comment saint Antoine fit les funérailles de saint Paul, ermite, 386. — Funérailles de sainte Macrine faites par les soins de saint Grégoire de Nysse, VI, 122, 123. [Canons de saint Éphrem pour les funérailles, 512 et suiv.] — Témoignage de saint Jean Chrysostôme sur les funérailles des fidèles, VII, 56, 337, 431. Description des funérailles de sainte Paule, 698. Canon vingt-neuvième du troisième concile de Carthage, 722. — Traité de saint Augustin sur les funérailles, cité par Possidius, IX, 560. — Comment Justinien pourvoit aux funérailles, à la décharge des héritiers, XI, 257. Canon d'un concile de Valence touchant les funérailles des évêques, 827, 828. Canon du troisième concile de Tolède sur les funérailles, 903. — Sur les funérailles des évêques, XII, 239. — Cérémonies prescrites par les lois de Kennet, roi d'Écosse, pour les funérailles des nobles, XIII, 669.

FURIA, veuve illustre. Lettre que lui écrivit saint Jérôme, VII, 618, 619.

394.

FURNES, ville d'Afrique. Lettre de saint Cyprien à l'Église de Furnes, II, 292, 293.

III siècle.

FURSY (Saint), premier abbé de Lagny. [Trois auteurs ont écrit sa Vie. Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IX, p. 291 et suiv.)

FUSCINE, sœur de saint Avit, évêque de Vienne. Poëme qu'il lui adresse, X, 567 et 569.

FUSSALE, bourg du diocèse d'Hippone. Saint Augustin y met un évêque, VIII, 11.

FUSSEL ou HUZILLOS, ville de la Vieille-Castille. Conciles qui y furent tenus, XIV, 1072 et 1079.

G

[GABELENTE publie, avec le docteur Lobbe, une édition de la version gothique d'Ulphilas, IV, 347.]

GABINUS, donatiste qui revient à l'Église catholique, IX, 413.

GABIUS (Jean-Baptiste), traducteur du commentaire de Théodoret sur le Cantique des Cantiques, et de celui sur Ézéchiel, X, 141. — Sa version latine de la première partie de la Chronique de Jean Scylitz, XIII, 560.

GABRIEL (Saint) (Dom Antoine), feuillant. Sa traduction française des sermons de saint Bernard, XIV, 499.

GABRIÉLI (Jules). Sa version latine des trois oraisons de saint Grégoire de Nazianze, V, 360.

GAD, prophète, avait écrit des mémoires qui n'ont pas été conservés, I, 55.

GAÉTAN (Jean), cardinal, XIII, 419. Voyez *Gélase II, pape.*

GAGNEY ou DE GAGNI ou GAIGNY (Jean), aumônier du roi François Ier. Son édition des poésies et des homélies de saint Avit, évêque de Vienne, X, 569. — Son édition du commentaire de Primas sur les épîtres de saint Paul, XI, 283. — Son édition du livre d'Arnaud, abbé de Bonneval, des sept paroles de Jésus-Christ sur la croix, XIV, 618.

GAIEN, patriarche d'Alexandrie, XI, 304.

GAINAS, général des Goths, demande et obtient la disgrâce d'Eutrope, VII, 118 et 196. — Il fait beaucoup de maux en Occident, VIII, 29. Il consulte saint Nil, 206. Saint Nil lui écrit, 216, 217.

GAINITES. Discours de saint Euloge d'Alexandrie contre les Gaïnites et les Acéphales, XI, 591. Voyez *Incorruptibles.*

VII siècle. GAIRIN, frère de saint Léger, évêque d'Autun. Ébroïn le fait mourir. Lettre que saint Léger écrit sur ce sujet à Gigrade, sa mère, XI, 781.

[GAISFORD (Th.). Son édition des Éclogues d'Eusèbe de Césarée, III, 245. Son édition de la Préparation évangélique d'Eusèbe; des Démonstrations, du même, 313.]

GAIUS, prêtre de Didde, séparé de la communion, II, 301, note 1, et 309.

GAIUS, juge d'Augsbourg, condamne sainte Affre, III, 29.

GAIUS, à qui saint Augustin écrivit une lettre, IX, 69.

GAL (Saint), abbé, disciple de saint Colomban, passe avec lui en France, XI, 736; l'accompagne à Zug, d'où un excès de zèle le fait chasser, 616 et 736; s'établit sur le lac de Constance, où il convertit les peuples et bâtit un monastère. Sa mort. Analyse d'un discours que nous avons de lui, 736. [Éditions de ce discours, 736, 737.] La lettre qu'Usérius lui attribue est de Gal, évêque de Clermont, 737. Il prêche la foi à Brégents, 616. — Sa Vie composée par Walafride Strabon, XII, 415. Autre, en vers héroïques, commencée par Hermenrie, moine de Richenow, 554. Autre, également écrite en vers, par un nommé Grimald, 603. Deux hymnes au moine Ratpert en l'honneur de saint Gal. Vie de saint Gal, en rimes allemandes, par le même, mise en latin par Ekkehard le Jeune, 700. Autre en vers latins par Notber le Bègue, 768.

GAL (Saint-), abbaye. Plan du monastère de Saint-Gal et de toutes ses officines, avec des inscriptions par Eginhard, XII, 357. Deux lettres des moines de Saint-Gal. Trésor de l'abbaye de Saint-Gal enlevé par un voleur, 441. Histoire de l'abbaye de Saint-Gal, attribuée à Werembert, moine de Saint-Gal, 694. Histoire de la même abbaye, attribuée à Harmote; elle est de l'abbé Hartmanne, 694 et 879. Histoire de l'abbaye de Saint-Gal, par le moine Ratper, 700. [Bulle pour cette abbaye, donnée par le pape Sergius III, 743.] Chronique anonyme de l'abbaye de Saint-Gal : elle est d'un moine de cette abbaye, 794. L'abbaye de Saint-Gal ravagée par les Hongrois, 879. Le prêtre Conruy continue l'Histoire de Saint-Gal, 879. (Voyez l'article de Saint-Gal dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 561 et suiv.)

GAL (Saint), évêque de Clermont, oncle de saint Grégoire de Tours, XI, 365. Sa Vie

écrite par saint Grégoire de Tours, 380, 381. Sa lettre à saint Didier, évêque de Cahors, 734. Ussérius s'est trompé en attribuant cette lettre à saint Gal disciple de saint Colomban, 737. (Voir ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 563 et 583.)

[GALANUS, théatin. Son livre intitulé : Conciliation de l'Église arménienne avec l'Église romaine, d'après les témoignages des pères et des docteurs arméniens, XII, 39.]

GALATES, peuples d'Asie. Leur origine selon Lactance, VII, 579; — d'après Claude de Turin, XII, 352. — Épître de saint Paul aux Galates, I, 224.

GALBERT, moine de Marchiennes, écrit les miracles de sainte Rictrude. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 412 et suiv.)

GAL [en latin GALEUS] (Thomas). [Son édition des scholies de l'abbé saint Maxime sur saint Grégoire de Nazianze, I, 560.] — Sa traduction latine d'une lettre de l'abbé saint Maxime à l'abbé Thomas, XI, 770. — Son édition du traité de Jean Scot de la Division des natures, I, 560 et XII, 607.

[GALEARDI (Paul). Son édition du traité de saint Philastre, V, 178. — Son édition des œuvres de saint Gaudence, VIII, 43.] — Son édition des opuscules des anciens évêques de Bresce, XIII, 257.

95. GALÈRE (Maximien), empereur, persécute les chrétiens. Sa maladie. Son édit en
11. faveur des chrétiens. Sa mort, II, 507. — Il continua la persécution commencée par Dioclétien, III, 47. Il la fit cesser, 47 et 48.

GALÉSINI (Pierre). Sa version latine des homélies de saint Grégoire de Nysse sur l'Oraison dominicale, VI, 258. Du livre de la Virginité, 259.

siècle. GALFRÈDE ou GEOFROI LE GROS, moine de Tiron, écrit la Vie de saint Bernard, fondateur du monastère de Tiron, XIV, 404, 405. (Voy. ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 163 et suiv.)

GALICE, province d'Espagne, infectée du priscillianisme, X, 206 et suiv. Concile tenu en cette province contre les Priscillianistes, 646 et 669.

GALILÉENS, nom que les païens donnaient par dérision aux chrétiens, II, 535, et III, 17. Julien l'Apostat veut rendre ce nom commun à tous les chrétiens, 535. C'est ainsi qu'il les nommait, III, 401. — Manès leur donnait aussi ce nom, IV, 343. — Remarques de saint Grégoire de Nazianze sur ce nom, V, 198 et 357. — Loi de Julien pour rendre ce nom commun à tous les chrétiens, VI, 347.

GALINDO, nom primitif de saint Prudence, évêque de Troyes, XII, 495.

GALLA, fille de l'empereur Valentinien Ier et de Justine, VI, 359.

GALLA PLACIDIA, sœur de l'empereur Honorius, épouse Constance, VIII, 7.

GALLA, épouse saint Eucher, depuis évê- V siècle.
que de Lyon, l'accompagne dans sa retraite; leur liaison avec saint Paulin, évêque de Nole, VIII, 442. Lettre que saint Paulin, évêque de Nole, écrivit à saint Eucher et à Galla, son épouse, qui avaient envoyé vers lui, 81.

GALLA, fille du consul Symmaque. Lettre que lui écrit saint Fulgence de Ruspe à l'occasion de son veuvage, XI, 26.

GALLÆUS (Servat), ministre à Harlem. Son édition des livres Sibyllins, I, 307. — Son édition des œuvres de Lactance, II, 520.

[GALLAND ou GALLANDE (A.), oratorien, auteur de la *Bibliotheca veterum Patrum et antiquorum scriptorum ecclesiasticorum*. Venise, 1765-81, XIV, vol. in-fol. souvent cité dans la nouvelle édition.]

GALLASIUS ou DES GALLARS (Nicolas), ministre de Genève. Ses notes sur les œuvres de saint Irénée, I, 530.

GALLES, pays d'Angleterre. Lois pour le V. 935.
pays de Galles, prescrites par le roi Hoeli, surnommé le Bon, XIII, 746.

GALLICAN (Saint). Comédie de Roswithe, religieuse de Gandersheim, sur la conversion de saint Gallican et le martyre de saint Jean et saint Paul sous Julien l'Apostat, XII, 877.

GALLIEN, empereur, favorable aux chrétiens, II, 412.

GALLIEN. Lettre de saint Jérôme à Vin- 380.
cent et Gallien pour servir de préface à la traduction de la Chronique d'Eusèbe, VII, 645.

[GALLICIOLI, publie en italien les écrits de saint Athénagore, I, 487. — Son édition des écrits de saint Grégoire le Grand, XI, 585.]

GALLIPOLI en Romanie, évêché d'abord uni à celui de Celle; on y met ensuite un évêque particulier, VIII, 591.

GALLUS, frère de Julien l'Apostat, fait apporter à Antioche le corps de saint Babylas, III, 406. — Il avait été reçu dans le clergé au rang des lecteurs, V, 197 et 335. Il est ensuite associé à l'empire; sa mort, 197. — Il avait fait assassiner le préfet Domitien et

Montius; il fut mis à mort par l'ordre de Constance, VII, 33.

GALLUS, disciple de saint Martin, VIII, 117 et 120. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 110 et suiv.)

GALLUS, moine à qui saint Nil écrit, VIII, 217.

GALLUS, réconcilié avec son épouse par les soins de saint Loup de Troyes, X, 357.

GALON, évêque de Paris, mal à propos confondu avec le cardinal qui suit, XIV, 1149. Il fut auteur de quelques écrits. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. X, p. 95 et suiv.)

GALLON, cardinal, légat du pape Innocent III en France. Son règlement, qui prescrit aux clercs la continence, la modestie dans les habits, et le désintéressement, XIV, 1149.

GALOPIN (George), moine de Saint-Guislain. Son édition du commentaire de Brunon, évêque de Wirtzbourg, sur le Pentateuque, XIII, 116. Son édition de la Vie de saint Véron par Olbert, 142. — Son édition de la Somme de Pierre le Chantre, XIV, 571.

GALSUINDE, reine de France. Poëme de Fortunat sur son mariage avec Chilpéric, XI, 407.

GAMME, inventée par Guy d'Arezzo, XIII, 129, 130. Sa lettre à ce sujet, 130.

[GAMS, un des auteurs du Dictionnaire de la théologie catholique. Jugement qu'il porte sur Honoré d'Autun, XIV, 303.]

GANDERSHEIM, monastère en Basse-Saxe. Histoire des commencements et des fondateurs de ce monastère, écrite en vers par la religieuse Roswithe; histoire diplomatique de cette église, par Christophe Harenberge; vie de Halumode, première abbesse de ce monastère, XII, 867. — Ce monastère fut l'occasion d'un différend entre les archevêques de Mayence et les évêques d'Hildes-
1001. heim, XIII, 66, 67. — La juridiction en est disputée par l'archevêque de Mayence; plusieurs conciles tenus sur cette affaire, XIV,
1027. 1033 et suiv. Un concile de Francfort conserve la juridiction à l'évêque d'Hildesheim,
1029. 1041. L'archevêque renouvelle sa prétention
1030. au concile de Palith; il s'en désiste enfin pour toujours, 1043.

GANDULPHE, hérésiarque. Ses disciples et sa doctrine, XIII, 160.

GANEI (Louis). Sa traduction française des Catéchèses de saint Cyrille, V, 82.

GANGOLFE (Saint), martyr à Varenne en Bourgogne. Voyez saint *Gengoul*.

GANGRES, dans la Paphlagonie. Concile 38
qui y fut tenu, III, 514 et suiv.

GAP, ville du Dauphiné. Le pape saint 59
Grégoire accorde l'usage des dalmatiques à l'évêque de Gap et à son archidiacre, XI, 518.

[GARCIAS, archevêque d'Auch. Lettre que lui adresse Odon, diacre d'Auch, XII, 867.]

GARCIAS (Diégo). Sa traduction espagnole des Offices de saint Ambroise, V, 585. — Ses notes sur les Sentences de saint Isidore de Séville, XI, 726, 727.

GARDIEN, nom affecté au supérieur des frères mineurs, XIII, 513.

GARET (D. Jean), bénédictin. Son édition des œuvres de Cassiodore, XI, 252.

GARGARIS, paroisse d'Arles, VII, 529.

GARGON. Sa traduction flamande du Dialogue de Minutius Félix, II, 557.

GARIBALDE ou GERBAULD, évêque de IX s
Liége. Sa lettre pastorale aux curés de son diocèse, conforme à celle par laquelle Charlemagne exigeait que les parrains sussent de mémoire l'oraison dominicale et le symbole; autre lettre qu'il écrit aux prêtres sur le même sujet; lettre que Charlemagne lui adresse en forme d'édit, portant indication d'un jeûne, XIV, 246. (Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 356 et suiv.)

GARNIER, abbé de Rebais, auteur d'un poëme sur saint Vincent de Sarragosse. (Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 512 et suiv.)

[GARNIER, abbé. Son discours au roi Astolfe, XII, 110.]

GARNIER, moine de Tournus, l'un des XI s
auteurs des Actes de saint Valérien, martyr, et de sa translation, XIII, 464. (Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IX, p. 515 et suiv.)

GARNIER ou WARNIER l'homéliaire, moine de Westminster. (Voir son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IX, p. 23 et suiv.)

[GARNIER, chanoine et sous-prieur de 116
Saint-Victor de Paris. Son traité intitulé : Grégorien, ou extrait des livres de saint Grégoire le Grand, XIV, 624.]

[GARNIER DE ROCHEFORT, évêque de XII s
Langres. Sa vie, XIV, 808 et suiv. Sermons,

810, 811. Son Glossaire, 811. [Édition des sermons de Garnier dans la *Patrologie*, 811.]

GARNIER (Jean), jésuite, prend la défense d'Origène et de Didyme, V, 619. — On l'accuse d'avoir corrompu le texte de la lettre du pape Anastase à Jean de Jérusalem, VI, 336. — Ses dissertations sur l'histoire des Pélagiens, IX, 818. — Il ajoute un cinquième volume à l'édition des œuvres de Théodoret, donnée par le P. Sirmond; ce que contient ce volume, X, 142. — Son édition du Breviarium du diacre Libérat, avec des notes et des dissertations, XI, 305. — Son édition du Liber diurnus Romanorum Pontificum, XII, 43.

GARNIER (D. Julien), bénédictin. Son édition des œuvres de saint Basile, archevêque de Césarée, IV, 546.

ècle. GARSIAS, moine de Saint-Michel de Cusan [ou Coxone], auteur d'une histoire de son monastère, [XIII, 348.] (Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, VII, 345.)

GARSIAS, roi d'Espagne, XIII, 157.

GARUS, évêque donatiste, mais non de Carthage, V, 99.

GARZON (Thomas), chanoine régulier de Saint-Jean de Latran. Son édition des œuvres de Hugues de Saint-Victor, XIV, 348.

[GARZON, jésuite. Il prépare une édition de la Chronique d'Idace, X, 343.]

33. GASCONS. Leurs courses réprimées par le roi Dagobert, XI, 753.

GASPARD, nom donné à l'un des trois mages ou rois, XIV, 926.

GAST (Jean du), luthérien. Son édition du traité de saint Paschase Radbert du Corps et du Sang de Jésus-Christ, XII, 548 et 549.

GATEAUX. Le concile de Quinisexte défend de donner des gâteaux à Noël, sous prétexte des couches de la sainte Vierge, XII, 963.

GATIEN ou GRATIEN (Saint), premier évêque de Tours, X, 428, et XI, 372 et 985.

GAUCELIN, évêque de Lodève, interroge et condamne les Albigeois, XIV, 1136. Il condamne aussi la secte d'Olivier et de ses compagnons, 1137.

GAUCHER, élu évêque de Cambrai en concurrence de Manassé, XIII, 587. — Dé-
95. posé au concile de Clermont, se maintient par la protection de l'empereur Henri IV; dans un autre concile Odon, abbé de Saint- 1105.
Martin, est élu pour le remplacer, XIV, 72. Sa déposition, 1080.

GAUCHER, évêque de Durham. Sa mort; 1080.
Guillaume lui succède, XIII, 488.

GAUDENCE, évêque de Pise. Concile de Rome auquel il assiste, II, 625.

GAUDENCE, évêque de Naïsse en Mésie, assiste au concile de Sardique, III, 478.

GAUDENCE, à qui saint Jérôme écrit sur l'éducation de Pacatule, sa fille, VII, 643.

GAUDENCE (Saint), évêque de Bresce [ou IV
Brescia,] VIII, 34 et suiv. Ce qu'on sait de sa et V siècles.
naissance et de sa famille, 34, 35. Son voyage en Orient; il est fait évêque de Bresce; il travaille pour saint Chrysostôme; mort de saint Gaudence; son éloge, 35. Discours de ce saint évêque, 35 et suiv. Dix discours faits pour les néophytes, 36 et suiv. Analyse du premier, 36. Analyse du second, 36 et 37; du troisième, du quatrième, du cinquième, 37; du sixième, 37 et 38; du septième, du huitième, 38; du neuvième, 38 et 39; du dixième, 39. Onzième discours sur le paralytique; douzième discours sur cette parole : Le monde va être jugé, 39. Treizième discours sur la naissance de Jésus-Christ, 39 et 40. Quatorzième discours sur le Saint-Esprit; quinzième discours sur les Machabées; seizième discours de saint Gaudence au jour de son ordination, 40. Dix-septième discours sur les quarante martyrs et le culte des reliques, 41. Dix-huitième discours, ou lettre à Germinius sur la parabole de l'économe infidèle, 41 et 42. Dix-neuvième discours ou lettre à Paul, diacre, sur les deux natures en Jésus-Christ, 42. Vingtième discours en l'honneur de saint Philastre, 42 et 43. [Discours sur saint Pierre et saint Paul, 43.] Jugement du style de saint Gaudence; éditions de ces discours, 43. [Éditions nouvelles, 43.] — Saint Gaudence fut disciple de saint Philastre, V, 172. Témoignage qu'il rend à saint Ambroise, 393. — Il est député vers l'empereur Arcade par saint Jean Chrysostôme, VII, 11. Lettre que lui écrivit saint Jean Chrysostôme, 135. Rufin lui adresse sa traduction des Récognitions, 465.

GAUDENCE, évêque de Thamugade, do- V. 420.
natiste. Deux livres de saint Augustin contre Gaudence, IX, 413 et suiv. — Lettre que saint Augustin lui écrit, 560.

GAUDENCE, vicaire du préfet des Gaules, X, 402.

GAUDENCE, évêque d'Aufinium (et non Ausinium), dans l'Abruzze. Sa mauvaise conduite à laquelle le pape saint Simplice met ordre, X, 385.

VI siècle. GAUDENCE, abbé, à qui Denys le Petit adresse sa traduction latine de l'Histoire de la translation du chef de saint Jean-Baptiste, XI, 125.

XII siècle. GAUDRI, élu évêque de Laon. Sa fin déplorable, XIV, 182 et 199.

GAUGÉRIC ou GÉRY [et non GAUCHER] (Saint), évêque de Cambrai. Sa Vie écrite par Baudri, chantre de Thérouanne, XIII, 183.

GAULES. Concile qui y fut tenu sur la Pâque, I, 533, et II, 542. — Lettre de saint Basile le Grand aux évêques d'Italie et des Gaules, IV, 445. Autre aux mêmes, 479, 480. — Les Églises des Gaules condamnent la seconde formule de Sirmium, IV, 550, et V, 373. — Divers conciles dans les Gaules contre les Ariens, IV, 582. Concile général des Gaules tenu à Valence, 600 et suiv. — Sulpice Sévère prétend qu'il n'y a point eu de martyrs dans les Gaules avant la persécution de Marc-Aurèle, VI, 82 et VIII, 125. [Voyez la note 3, où l'on contredit cette assertion, et II, 475, n. 5.] — Lettre du pape saint Sirice aux évêques des Gaules, VI, 108. — Lettre du pape saint Zosime aux évêques des Gaules, VII, 528, 529. Lettre du même pape à tous les évêques des Gaules, d'Espagne et de l'Afrique, 534, 535. Lettre du même aux évêques de la province Viennoise et de la seconde Narbonnaise, 535. Affaire renvoyée par le pape Zosime aux évêques des Gaules, 539. Lettre de saint Jérôme à deux dames gauloises, 637. — Lettre du pape saint Célestin aux évêques des Gaules, VIII, 139, 140. Les évêques des Gaules condamnent les erreurs de Léporius, et le chassent de l'Église, 233, 234. — Lettres de saint Léon aux évêques des Gaules, X, 203, 204, 223, 225, 232. Réponses de saint Prosper aux objections des Gaulois sur la grâce, 277 et suiv. Sentences de saint Prosper opposées à ces objections, 311. Lettre des évêques des Gaules au sujet du concile de Rome en faveur de Symmaque, 522, 523. Lettre du pape Symmaque aux évêques des Gaules, 523. Concile tenu dans les Gaules au sujet des Pélagiens qui troublaient la Grande-Bretagne, 667. — Commencement de l'Église gallicane selon saint Grégoire de Tours, XI, 395. (Voyez le Supplément à la fin du onzième vol.) Lettre du pape saint Zacharie aux Francs et aux Gaulois, XII, 30. — Lettre de Nicolas II aux évêques et aux fidèles des Gaules, XIII, 244. Lettre d'Alexandre II aux principaux évêques des Gaules, 291. Conciles des Gaules dont le lieu est inconnu, 765.

GAULLYER (Denys), professeur en l'Université de Paris. Son édition des poëmes choisis de saint Grégoire de Nazianze, V, 361.

GAULMIN (Gilbert). Son édition du traité de Michel Psellus des Opérations des démons, XIII, 337. Sa traduction latine des neuf livres de Théodore Prodome sur les amours de Rhodantes et de Dasiclès, XIV, 149.

GAULTIER le chancelier. Voyez *Gauthier*.

[GAUME (L'abbé). Son choix de Pères latins, II, 384. — Son choix des écrits de saint Chrysostôme, VII, 435.]

[GAUME (frères). Leur édition des œuvres de saint Basile, IV, 547 ; — de saint Jean Chrysostôme, VII, 434 ; de saint Bernard, XIV, 499.]

GAUNILON, moine de Marmoutier, prétend réfuter ce qu'avait dit saint Anselme, qu'on ne peut avoir l'idée d'un être parfait sans concevoir qu'il existe nécessairement ; réponse de saint Anselme, XIV, 10. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, 56, et son article dans le t. VIII, p. 153 et suiv.)

GAUSBERT ou GAUZBERT, moine de Fleury. Son poëme en vers élégiaques en l'honneur de saint Benoît ; son éloge de Guillaume, comte de Blois, en vers acrostiches, XII, 524. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome V, p. 276 et suiv.) IX

GAUSBERT ou GAUZBERT, chorévêque de Limoges, auteur des prétendus Actes de saint Front. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 440 et suiv.)

GAUSBERT ou GAUZBERT, abbé de Saint-Julien près de Tours, est chargé par Abbon de Fleury de s'informer des troubles arrivés à Marmoutiers, XIII, 29. (Il y a eu deux Gausbert, abbés de Saint-Julien. On a attribué à l'un des deux les Actes de saint Savin et de saint Cyprien, honorés dans le Poitou. Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 188 et suiv.) X si

GAUSBERT ou GAUZBERT, abbé de Tulle, succède à Frodin; on attaque son élection comme irrégulière; lettre qu'il adresse à l'abbé Adémar pour la soutenir, XIII, 466. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 345 et suiv.)

GAUSLIN ou GAUZLIN, archevêque de Bourges, était fils naturel du roi Hugues-Capet; il est fait abbé de Fleury par le roi Robert; difficultés que font les moines sur sa naissance; il est nommé archevêque de Bourges; le pape Benoît VIII confirme son élection; il rétablit l'abbaye de Fleury qui avait été brûlée; sa mort, XIII, 89. Difficultés sur l'énoncé de son épitaphe. Ce qui reste de ses écrits, 90. Sa lettre au roi Robert sur la pluie de sang tombée en Aquitaine, 84 et 85. Sa lettre à Oliba, évêque de Vich. Son discours en faveur de l'apostolat de saint Martial. Histoire manuscrite de sa vie, 90. [Deux notices sur cet archevêque dans la *Patrologie*, 89, n. 7.] Lettre que lui écrit le roi Robert sur la pluie de sang, 109. Réponse que lui fait Oliba, évêque de Vich, 122. Il excommunie Jourdain, évêque de Limoges, qui avait reçu d'un autre l'ordination épiscopale, 179. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 279 et suiv.)

GAUSLIN, abbé de Glanfeuil. Voyez *Gauzlin*.

GAUSLIN, abbé de Fleury. Voyez *Gauzlin*.

GAUSSARD. Sa traduction française de l'Apologie d'Athénagore, I, 487.

GAUTHIER ou GAUTIER, évêque d'Orléans. Ses Capitules, IX, 771.

GAUTHIER-SAVEYR, évêque de Meaux. Son épitaphe, par Fulcoie, XIII, 341. [Notice sur cet évêque, 341, note 1.]

GAUTHIER, auteur de la Vie de saint Anastase, ermite, XIV, 52. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 428.)

GAUTHIER, abbé de Bonneval, quitte son abbaye et se retire à Marmoutier; lettre d'Yves de Chartres à ce sujet, XIV, 99.

GAUTHIER (Saint), prévôt et ensuite abbé de l'Esterpe. Lettre que lui écrit Yves de Chartres, XIV, 107. Sa Vie écrite par Marbode, 229.

GAUTHIER (le chancelier). Son Histoire des guerres d'Antioche, XIII, 534. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 33 et suiv.)

GAUTHIER, évêque de Maguelone, auteur de quelques écrits. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 48 et suiv.)

GAUTHIER, archevêque de Térouane, auteur d'une Histoire de Charles le Bon, comte de Flandre. (Voyez dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 139 et suiv.)

GAUTHIER, moine de Melun, écrit les miracles de saint Liesne. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 630 et suiv.)

GAUTHIER de Compiègne, prieur de Saint-Martin-en-Vallée, auteur de quelques écrits. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 491 et suiv.)

[GAUTHIER, ordonné évêque de Tournay par Henri, archevêque de Reims; reproches que fait le pape Alexandre III à Henri au sujet de cette ordination, XIV, 731.]

GAUTHIER, archevêque de Ravenne. Lettre que lui écrit le pape Gélase II pour lui rendre la juridiction sur les villes de l'Émilie, XIV, 1090. 1118.

GAUTHIER, évêque de Laon. Sa mort; Gauthier de Mauritanie ou de Mortagne lui succède, XIV, 659. 1155.

GAUTHIER de Mauritanie ou de Mortagne, évêque de Laon, enseigne à Paris la rhétorique, puis la philosophie, ensuite la théologie; il tient les écoles de Laon, où il est fait chanoine et ensuite doyen de la cathédrale; il est fait évêque de Laon; différentes affaires auxquelles il eut part; sa mort, XIV, 659. Lettres qui restent de lui, 659 et suiv. Donation de Gauthier, 661. Sa lettre à Hugues de Saint-Victor, 394. 1155. 1174.

[GAUTHIER, chanoine de Saint-Victor. Son traité contre les quatre labyrinthes de la France, XIV, 341 et 342.] XII siècle.

[GAUTHIER de Châtillon. Son écrit contre les Juifs, XIV, 834 et suiv.] 1200.

[GAUTHIER, moine de Cluny. Son opuscule sur les miracles de la sainte Vierge, XIV, 346, 347.] 1141.

[GAUTHIER (frères). Leur édition de plusieurs Pères et en particulier d'Arnobe, II, 493; — des Œuvres de saint Bernard, XIV, 499.]

[GAUTHIER (Léon), archiviste. Son édition des Œuvres poétiques d'Adam de Saint-Victor, précédées d'un Essai sur sa vie et ses ouvrages, XIV, 714 et suiv.]

GAUZLIN, archevêque de Bourges. Voyez *Gauslin*.

GAUZLIN, abbé de Glanfeuil, auteur

d'une Histoire de l'invention des reliques de saint Maur, XII, 600. (Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France,* t. V, p. 385.]

GAUZLIN, abbé de Fleury. Sa Vie fut écrite par André, moine de Fleury. (Voyez dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 350.)

GAZE, ville de Palestine. Saint Porphyre y détruit un temple d'idoles, VII, 623, 624. — Persécution que les fidèles y souffrent sous Julien l'Apostat, X, 46. Cette ville produit Énée, surnommé de Gaze, 490.

GAZÉE ou GAZET (Alart), bénédictin. Son édition des Œuvres de Cassien, VIII, 204.

GÉANTS. Fausse opinion des anciens sur leur origine, I, 520. — Elle est rejetée par saint Philastre, V, 176. Saint Ambroise a suivi néanmoins le même sentiment, 400. — Les géants sont le sujet d'un opuscule faussement attribué à saint Jean Chrysostôme, VII, 335.

XI siècle. GÉBEHARD, chanoine de Ratisbonne. Ses lettres à Saint-Martin, garde du trésor de Saint-Ambroise, pour lui demander les livres de la Liturgie ambrosienne, XIII.

XI siècle. GÉBEHARD (et non GÉRARD), prêtre de l'Église d'Augsbourg, écrit la Vie de saint Udalric, évêque d'Augsbourg, XIII, 55. Idée de cette Vie, 55 et 56.

1055. GÉBEHARD, évêque d'Eichstedt, est élu pape et prend le nom de Victor II, XIII, 239. Voyez *Victor II.*

1060. GÉBEHARD, d'abord archichapelain du roi Henri III, puis de Henri IV, devient ar-
1072. chevêque de Saltzbourg; il fonde l'évêché
1074. de Gurck; il fonde un monastère en l'honneur de la sainte Vierge et de saint Blaise, connu aujourd'hui sous le nom d'Admont, en Bavière, XIII, 399. Son attachement au pape saint Grégoire VII; lettre qu'il écrit à
1081. Herman, évêque de Metz, 397, 398. Son discours dans l'assemblée de Capoue, 398. Il se
1085. trouve à l'assemblée de Berchach (et non Derchach); discours qu'il y prononce, 398 et 399. Il assiste au concile de Quedlimbourg.
1088. Sa mort, 399.

1089. GÉBEHARD, évêque de Constance. Le pape Urbain II le fait légat en Allemagne; instruction qu'il lui donne touchant les ex-
1094. communiés, XIII, 421. Il tient un concile à Constance, 428.

GÉBEHARD, archevêque de Ravenne. Lettre que lui écrit saint Pierre Damien, XIII, 301.

GÉBOUIN, évêque de Châlons-sur-Marne, confond un faux apôtre, XIII, 144, 145.

GÉBOUIN (Saint), archevêque de Lyon, 1077
est mis à la place d'Humbert, déposé au concile d'Autun pour cause de simonie, XIII, 339. Discours de Rainard, évêque de Lan-
gres, à ce sujet, 342. Gébouin va à Rome; 1085
saint Grégoire VII lui confirme la primatie sur les quatre provinces de Lyon, de Rouen, de Tours et de Sens, 339, 367, 368. Sa mort, 339. Ses lettres, 339 et 340. Erreur où Fabricius est tombé en faisant évêque de Langres Gébouin, archidiacre de cette Église, et depuis archevêque de Lyon, 481. Mort de saint Gébouin; Hugues lui succède, 589. — Saint Gébouin avait été élu archevêque de Lyon pour remplacer Humbert, qui s'était retiré, XIV, 1068. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 104 et suiv.)

GÉDÉON, juge d'Israël, I, 51.

GÉDOYN (Nicolas), chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris. Son projet de traduire en français la Bibliothèque de Photius, XII, 723.

GEILON ou ÉGILON, abbé de Noirmoutier, depuis évêque de Langres, XII, 585.

GÉLASE, évêque de Césarée en Palestine, 36
neveu de saint Cyrille de Jérusalem; il est fait évêque de Césarée, V, 28 et 84. Ses écrits, 84 et 85. Jugement de ses écrits, 85. — Gélase assiste au concile de Constantinople, IV, 618. — Saint Cyrille de Jérusalem l'avait mis sur le siége de Césarée, V, 28. — Théodoret allègue le témoignage de Gélase, X, 81. Il n'est point auteur des Deux natures en Jésus-Christ, 508; ni de l'Histoire du concile de Césarée, qui est de Gélase de Cyzique, 533.

GÉLASE, à qui saint Sidoine Apollinaire adresse quelques vers, X, 395.

GÉLASE I (Saint) pape, succède au pape 49
Félix, III, 493. Sa lettre à l'empereur Anastase; lettre qu'il reçoit d'Euphémius; réponse qu'il lui fait, 493 et 486, 487. Sa lettre à Laurent, évêque de Lignide en Illyrie, en lui envoyant le formulaire de sa foi. Sa lettre 49
aux évêques de Dardanie, 494. Seconde let- 49
tre aux mêmes au sujet d'Acace de Constantinople, 494 et 495. Troisième lettre aux 49
mêmes sur le même sujet, 495 et suiv. Instruction à Fauste et à Irénée, ambassadeurs du roi Théodoric, 497, 498. Lettre à Hono- 49
rius, évêque en Dalmatie, au sujet de l'hérésie de Pélage qui se répandait de nouveau

dans le pays, 499. Lettres aux évêques de la Marche d'Ancône pour le même sujet, 499 et suiv. Lettre à l'empereur Anastase, 501,
494. 502. Lettre aux évêques de Lucanie et des Brutiens, 502 et suiv.; aux évêques de Sicile; à Æonius ou Eonius, évêque d'Arles, 504. Fragments de diverses lettres du pape Gélase insérés par le cardinal Deus-Dedit dans sa Collection des canons, 504 et 505. Lettre à Rustique, évêque de Lyon, 505. Traité de l'anathème, 505 et 506. Traité contre Andromaque, sénateur, qui voulait rétablir à Rome les Lupercales, 506, 507. Traité contre les Pélagiens, 507, 508. Traité des deux natures en Jésus-Christ : raisons qui l'assurent au pape Gélase, 508 et 509. Analyse de ce traité, 509 et suiv. Explication d'un passage sur l'Eucharistie, 510. Écrits de Gélase qui sont perdus. Jugement sur sa manière d'é-
96. crire. Temps de sa mort, 511. [Écrits de saint Gélase dans la *Patrologie*, 493, note 3.] Sacramentaire de l'Église romaine attribué au pape Gélase, 511 et suiv. Analyse du premier livre, 512 et suiv.; du second, 517; du troisième, 517. [Éditions du Sacramentaire de saint Gélase, 511, note 3.] Concile de Rome sous le pape Gélase; décret qu'il y publia; ce que contient ce décret; livres canoniques de l'Ancien et du Nouveau Testament, 723. Prééminence de l'Église romaine. Conciles reçus dans l'Église romaine. Ouvrages des Pères dont elle admet l'autorité, 724. Livres qu'elle rejette et qu'elle regarde comme apocryphes, 725. Le décret attribué au pape saint Hormisdas appartient au pape saint Gélase, 633. Autre concile de Rome sous le pape saint Gélase, 725. — Gélase a-t-il mis au rang des livres apocryphes les Canons des apôtres? II, 577. — Il y a mis les écrits de Fauste de Riez, X, 433. Lettre qu'Euphémius lui écrit, 486. Réponse du pape, 486 et 487. — Son éloge par Denis le Petit, XI, 123. — Édition de son décret donnée par Muratori. Deux de ses lettres : l'une à Succonius, l'autre à Natalis, XII, 718. — Le pape saint Gélase a composé des oraisons et des préfaces, XIII, 1. [Il avait composé d'innombrables traités. Le cardinal Maï a publié en grec une lettre de ce pape, 567.]

GÉLASE II, pape, auparavant nommé Jean de Gaëte, et chancelier de l'Église romaine,
18. succède à Pascal II. Une faction favorisée par l'empereur Henri V l'oblige de se retirer à Gaëte où il est sacré. L'empereur fait élire antipape Maurice Bourdin, archevêque de Bragues, qui prend le nom de Grégoire VIII. Lettres de Gélase sur ce sujet aux archevêques, évêques et autres fidèles des Gaules, à l'archevêque de Tolède, et au clergé et au peuple de Rome. Il tient à Capoue un concile où il excommunie l'antipape, 1089. Il revient à Rome, d'où la faction Frangipane l'oblige encore de sortir. Sa lettre à Gauthier, archevêque de Ravenne. Il passe en France et vient demeurer à l'abbaye de Cluny, 1090. Il favorise la croisade contre les Maures d'Espagne. Étant à Avignon, il confirme les biens et les priviléges de l'abbaye de Cluny. Il revient à Cluny et y meurt, 1119.
1091. Son épitaphe par Pierre de Poitiers, grand prieur de Cluny, 570.

GÉLASE DE CYZIQUE. Quel était son père. Son voyage en Bithynie, X, 532. Sa conférence avec les Eutychiens, qui lui donnent occasion de composer l'Histoire du concile de Nicée, 532 et 533. Jugement qu'on doit porter de cette histoire : elle est très-incertaine. Idée de cette histoire; éditions qu'on en a faites, 533. [Autres éditions, 533.] Gélase de Cyzique n'est point auteur du traité des Deux natures en Jésus-Christ, 508.

GÉLASE, moine fugitif. Lettre que lui écrit saint Théodore Studite, XII, 309.

GÉLASTIN (Saint), martyr à Hiéraple, II, 468.

GÉLÉNIUS (Sigismond). Sa traduction latine des œuvres de Philon, I, 313. Sa traduction latine des sommaires des chapitres de l'Histoire de Josèphe, 328. — Son édition des œuvres de Tertullien, II, 84. Sa version latine du traité d'Origène contre Celse, 255. Son édition des ouvrages d'Arnobe, 493; — des œuvres de saint Ambroise, V, 583; — des œuvres de saint Jean Chrysostôme, VII, 433.

GÉLIMER, dernier roi des Vandales, X, 466.

GELLONE, monastère près de Lodève, 804.
nommé depuis Saint-Guillelme-du-Désert. Sa fondation, XIII, 234.

GEMBLOU ou GEMBLOURS, abbaye près de Namur. Chronique de cette abbaye, ouvrage commencé par Sigebert et continué par un de ses disciples, XIV, 60, 61.

GÉMINE ou GÉMINIEN, prêtre d'Antioche. III siècle.
Ses écrits, II, 90.

GÉMINIEN, évêque de Modène, assiste au concile de Milan, IV, 653 et V, 532.

GÉMINIEN, évêque d'Italie, légat de saint Léon dans l'Orient, X, 236.

256. GÉMINIUS, évêque de Furnes. Concile de Carthage où il assiste, II, 551.

GÉMINIUS (Faustin), prêtre de Furnes, nommé tuteur, II, 292 et 556.

GÉMINIUS (Victor), privé des prières après sa mort, II, 292 et 556.

GENDARE, bourg dans le territoire d'Antioche, VIII, 238.

GÉNÉALOGIE DE JÉSUS-CHRIST. Lettre de Jules Africain au sujet des deux généalogies de Jésus-Christ, II, 92, 93. — Sentiment de saint Hilaire sur ces deux généalogies, IV, 25 [30, 31]. — Poëme de saint Grégoire de Nazianze sur ce sujet, V, 275. Sentiment de saint Ambroise sur la généalogie de Jésus-Christ selon saint Matthieu, 529. — Sentiment de saint Jean Chrysostôme sur cette généalogie, VII, 213, 214. Homélie de Walafride Strabon sur cette généalogie, 415.

[GÉNÉALOGIE des rois de Danemark, attribuée à saint Guillaume, abbé du Paraclet, XIV, 844.]

[GÉNÉALOGIE des comtes de Flandres dans la *Patrologie*, XIV, 859.]

GÉNÉBRARD (Gilbert), professeur royal en hébreu, et depuis archevêque d'Aix. Son édition des œuvres d'Origène. Sa traduction latine des livres contre Celse, II, 255. — Son édition latine des œuvres de saint Grégoire de Nazianze, V, 361. — Sa traduction latine du Dialogue de Zacharie de Mitylène sur la création du monde, XI, 270. — Sa traduction latine de plusieurs des opuscules de Théodore Aboucara, XII, 625.

GÉNÉRATION DU VERBE. Doctrine de saint Justin, I, 438; de saint Théophile, 479; de Tatien, 490; de saint Hippolyte, 626; — de saint Grégoire de Nazianze, V, 205 et 285; de saint Ambroise, 533; — [de saint Éphrem, VI, 463]; de saint Jean Chrysostôme, VII, 198; — de saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 327, 328. Voyez *Verbe*.

GÉNÉRATION DE JÉSUS-CHRIST. Doctrine de saint Augustin, IX, 237. Voyez *Jésus-Christ*.

GÉNÉRATION DE L'HOMME et des animaux. Commentaire de Jean Philoponus sur les livres d'Aristote de la génération de l'homme et de la génération des animaux, XI, 651.

GÉNÉRATION DES HOMMES. Saint Basile en compte soixante et dix-sept dans saint Luc, IV, 498. — [Pourquoi quatorze générations de rois depuis David jusqu'à Jéchonias, VI, 449.]

GÉNÉROSUS de Constantine. Lettre que lui écrivit saint Augustin, IX, 83. V. 40

GÉNÉROSUS, gouverneur de la Numidie. Lettre que lui écrivit saint Augustin, IX, 110. 410.

GÊNES, ville d'Italie. Réponse de saint Prosper d'Aquitaine à quelques propositions des prêtres de Gênes, X, 300 et suiv. — Concile tenu en cette ville, XIII, 617.

GENÈS (Saint), comédien, martyr à Rome, II, 467, 468. V. 28

GENÈS (Saint), greffier à Arles. Son martyre, III, 87. — Histoire de son martyre rapportée par saint Paulin, évêque de Nole, VIII, 82. Homélie sur le martyre de saint Genès, qui est la cinquantième parmi celles d'Eusèbe d'Emèse, est vraisemblablement de saint Hilaire d'Arles, 439. L'histoire du martyre de ce saint, attribuée au même saint Hilaire, porte le nom de saint Paulin, 441. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. I, part. I, p. 423 et suiv.) IV ou V si

GENÈS (Saint), martyr de Jérusalem. Histoire de la translation de ses reliques, attribuée à Talton, moine de Richenou, XII, 603.

GENÈSE, premier livre du Pentateuque. Ce livre est certainement de Moïse; cela est prouvé par l'Ancien et le Nouveau Testament, I, 21. Ce que c'est que la Genèse, 34, 35. [Quatre livres de questions et de réponses sur la Genèse, par Philon le Juif, 313, n. 1.] Commentaire de saint Hippolyte sur la Genèse, 610. — Poëme sous ce titre attribué à Tertullien, II, 67. Ouvrages d'Origène sur la Genèse, 149. — [Paraphrase sur la Genèse par le poète Juvencus, III, 118. — Commentaire sur la Genèse, composé par saint Hilaire de Poitiers, IV, 7, n. 2. Fragment de ce commentaire, 7.] Traité de Victorin sur ces paroles de la Genèse : *Du soir et du matin se fit le premier jour*, 328. — Discours de saint Jean Chrysostôme sur quelques textes de la Genèse, VII, 78, 79. Soixante-sept homélies de saint Jean Chrysostôme sur la Genèse, 142 et suiv. Huit discours de ce Père sur la Genèse, 165 et suiv. Autres discours de ce Père sur quelques endroits de la Genèse, 168. Homélies sur la Genèse faussement atribuées à ce Père, 205 et suiv. Questions hébraïques sur la Genèse, ouvrage

de saint Jérôme, 557, 558. — Poëme de Claudius Marius Victor [ou Victorin] sur la Genèse, en trois livres, VIII, 420 et 421, et X, 443, 444. — Commentaire sur la Genèse attribué à saint Eucher de Lyon, VIII, 452, 453. Le poëme en vers héroïques sur les six premiers chapitres de la Genèse, imprimé parmi les œuvres de saint Léon, n'est pas de saint Hilaire d'Arles à qui on l'a attribué, 441. — Deux livres sur la Genèse contre les Manichéens, ouvrage de saint Augustin, IX, 54 et suiv. Livre imparfait sur la Genèse, ouvrage du même, 201, 202. Douze livres de ce Père sur la Genèse à la lettre, 203 et suiv. Questions sur la Genèse, ouvrage du même Père, 209. Sermons de ce Père sur la Genèse, 235. Questions sur la Trinité et sur la Genèse, ouvrage faussement attribué à saint Augustin, 286. — Questions de Théodoret sur la Genèse, X, 26 et suiv. Ouvrage de Salvien en vers, où était expliqué le commencement de la Genèse, 377. — Scholies de Hésychius sur la Genèse, XI, 657. — Commentaire du Vénérable Bède sur les vingt premiers chapitres de la Genèse et le commencement du vingt-unième, XII, 7, 8. [Lettre du Vénérable Bède sur le commencement de la Genèse, 15.] Commentaire d'Alcuin sur la Genèse, 167, 168. Explication de ces paroles : *Faisons l'homme à notre image*, 168. [Deux ouvrages de Procope de Gaze sur la Genèse, 178. Ce que contient le second de ces ouvrages, 178 et 179. Il est traduit en latin dans la *Patrologie*, 180. Scholies sur la Genèse par Victor de Capoue, 305.] Commentaire de Claude de Turin sur la Genèse, 351. Commentaire d'Anselme, moine de Luxeuil, sur la Genèse, 442, 443. Commentaire sur la Genèse attribué à Werembert, moine de Saint-Gal, 694. Commentaire de Remi, moine d'Auxerre, sur la Genèse, 753, 754. — Opuscule de saint Pierre Damien, qui contient l'explication de quelques endroits de la Genèse, XIII, 32. [Commentaire sur la Genèse intitulé : *Problemata de ænigmatibus ex tomis canonicis*, par Paul Diacre, 90, 91. Commentaire de Richard, abbé de Préaux, sur la Genèse, 514.] — Morales de Guibert, abbé de Nogent, sur la Genèse, XIV, 195. Explication de la Genèse par le moine Hervé, 403. Voyez *Pentateuque*.

GENÈSE (la Petite), attribuée à Moïse : livre apocryphe, I, 139.

GÉNÉTHIOLOGIE, combattue par saint Jean Chrysostôme, VII, 429.

GÉNETHLIUS, évêque de Carthage. Concile de Carthage auquel il assiste, IV, 647. — Sa mort, IX, 12.

GÉNETHLIUS, intendant du domaine du prince, assiste au concile de Chalcédoine, X, 683.

GENEVIÈVE (Sainte), vierge. Sermon du Vénérable Hildebert à l'honneur de sainte Geneviève, XIV, 215. Le pape Eugène III permet de mettre des chanoines réguliers de Saint-Victor dans l'abbaye de Sainte-Geneviève, 272, 273 et 456. L'abbé Suger travaille à cette réforme, 374. Abaillard ouvre une école sur le mont Sainte-Geneviève près Paris, 318. [*Revelatio reliquiarum sanctæ Genovefæ*, opuscule de saint Guillaume, abbé de Saint-Thomas du Paraclet, 844.] Le pape Adrien IV confirme l'établissement des chanoines réguliers de Sainte-Geneviève à Paris, 910. Règlement du pape Alexandre III concernant les prébendes dont la cathédrale de Paris était chargée envers l'abbaye de Sainte-Geneviève, 926.

GENGOUL [ou GANGOLFE] (Saint), martyr à Varenne en Bourgogne. Ses Actes en vers par Roswithe, religieuse de Gandersheim, XII, 877. — Relation des miracles opérés par son intercession, écrite par Gouzon, abbé de Varenne, XIII, 233. [Église fondée en son honneur par saint Gérard, évêque de Toul, 185.]

[GENIN. Sa traduction française des lettres de saint Basile, de saint Grégoire de Nazianze et de saint Jean Chrysostôme, IV, 547.]

GÉNIAL, jovinianiste, condamné par le pape saint Sirice, IV, 652.

GENNADE, prêtre et abbé d'un monastère à Constantinople. Lettre que lui écrit saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 206 et 404. 438.

GENNADE Ier (Saint), patriarche de Constantinople. Éloge qu'en ont fait les anciens qui ont parlé de lui, X, 343. Il se déclare avec beaucoup de vivacité contre saint Cyrille d'Alexandrie, 343 et 345. Il se réunit ensuite avec lui, 343. Il est élu évêque de Constantinople, 343 et 344. Son zèle pour la foi catholique et le maintien de la discipline, 344. Il tient un concile à Constantinople contre la simonie, 344 et 710, 711. Vision qui lui annonce les maux de l'Église, 345. Sa mort. Ses écrits, 345. [Fragments nouveaux : Son épître à tous les métropolitains et au pape de Rome ; ses Fragments dogmatiques, 346. Édition de ses écrits dans la *Patrologie*, 345 431 ou 432. 458. V. 460. V. 471.

et 346.] — Lettre que lui écrit le pape saint Léon au sujet de Timothée-Élure reçu à Constantinople, X, 238.

GENNADE II, patriarche de Constantinople. Voyez *Georges II Scholarius*.

V siècle. GENNADE, prêtre de l'Église de Marseille. Ce qu'on sait de lui, X, 600. Ses ouvrages, 600 et suiv. Livres des Écrivains ecclésiastiques, 600, 601. Traité des Dogmes ecclésiastiques, 601. Analyse de ce traité, 601 et suiv. Jugement sur ses écrits, 605, 606. Autres écrits de Gennade. Jugement sur son style, 606. [Éditions de ses écrits, 601 et 606. Son commentaire sur l'Apocalypse, 606, n. 6.] — Avis de Florus sur le livre de Gennade touchant les Dogmes ecclésiastiques, XII, 499. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 632 et suiv.)

590. GENNADE, patrice, exarque de la province d'Afrique. Deux lettres que lui écrit le pape saint Grégoire le Grand, XI, 486.

XII siècle. [GÊNOIS. Démêlé des Gênois et des Pisans, XIV, 254.]

[GENOUDE (l'abbé de), a traduit en français, 9 vol. in-8°, les Pères des premiers siècles; il est cité souvent dans les trois premiers volumes.]

GENS DE BIEN. Ils sont toujours en honneur et en crédit même en ce monde, X, 661.

GENS DE GUERRE. Lettre de Ferrand, diacre de Carthage, sur la manière dont doivent vivre les gens de guerre, XI, 86 et suiv. Précautions employées par Cassiodore pour les contenir dans le devoir, 219.

GENSÉRIC, roi des Vandales en Afrique,
455. vient assiéger Hippone, IX, 21. — Il prend Carthage, X, 66 et 449, et XI, 1. — Appelé ensuite par l'impératrice Eudoxie pour prendre Rome, la pille, mais à la prière du pape saint Léon, il s'abstient des incendies et des meurtres, X, 170. Il persécute l'Église catholique, 449 et suiv. Fait mourir le comte Sébastien; pille Rome, 450. Suite de sa persécution, 451, 452. Sa mort, 452.

GENTILLY près Paris. Concile convoqué en ce lieu par le roi Pépin, XIII, 616.

GENTILS. Livres de Tertullien aux Gentils, ouvrage de ce docteur avant sa chute, II, 20 et suiv. Gentils mis au rang des catéchumènes dans le cas de maladie : trente-neuvième canon du concile d'Elvire, 609. [Poëme contre les Juifs et les Gentils, attribué à Commodien, 149 et suiv.] — Discours de saint Athanase contre les Gentils, IV, 105 et suiv. — Le traité de la vocation des Gentils n'est pas de saint Ambroise, V, 512. — Doctrine de saint Éphrem sur l'élection des Gentils, VI, 60, 61. — Traité de saint Jean Chrysostôme contre les Juifs et les Gentils, VII, 46 et suiv. Traité contre les Juifs, les Gentils et les hérétiques, faussement attribué à ce Père, 56. Livre de saint Jean Chrysostôme sur saint Babylas, intitulé : Contre Julien et contre les Gentils, 91, 92. — Les livres de la Vocation des Gentils sont attribués à saint Hilaire d'Arles, VIII, 441. Traité contre les Gentils, par saint Isidore de Péluse; sujet de ce traité qui ne se trouve plus, 479. — Manière de recevoir les Gentils lorsqu'ils se présentaient à l'église, X, 12. Notice et analyse des livres de la Vocation des Gentils dont l'auteur est inconnu, 240 et suiv. Voyez *Païens*.

GEOFFROI, évêque d'Angers, étant clerc de cette église, avait attaqué Bérenger qui était revenu à ses erreurs, XIII, 171. Il succède à Brunon, évêque d'Angers, 275. 1081.

GEOFFROI Ier, évêque de Chartres, obligé 1091.
de se démettre de l'épiscopat, est remplacé par Yves, XIII, 426. — Il fut deux fois déposé et deux fois rétabli; obligé enfin de renoncer à l'épiscopat, Yves est élu à sa place; rétabli par le concile d'Étampes, XIV, 91. Se maintient dans une partie du diocèse, 100.

GEOFFROI II, évêque de Chartres, suc- 1116
cède à Yves; ses liaisons avec Geoffroi, abbé de Vendôme, XIV, 162. Il confirme tous les droits et exemptions accordés par ses prédécesseurs à l'abbaye de la Trinité de Vendôme, 162 et 170. Lettres de saint Bernard qui lui sont adressées, 430. Témoignage que saint Bernard rend à son désintéressement, 464, 465.

GEOFFROI DE CHAMPLEMART, évêque 1076.
d'Auxerre. Sa mort, XII, 463. Sa Vie, écrite par Rodon, chanoine de la cathédrale, 463 et 464.

GEOFFROI DE MALATERRE. Ce qu'on XI siècl
sait de sa personne; son Histoire de la conquête de la Calabre, de la Pouille et de la Sicile par les princes normands, XIII, 508. Différentes éditions qu'on en a faites, 508 et 509. Traduction de cette Histoire en langue romaine, attribuée à Atton, moine du Mont-Cassin, 495 et 509. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 481 et suiv.)

GEOFFROI, comte de Ribemont, fils d'An- XII siècl

selme, confirme toutes les fondations faites par son père, XIII, 513.

GEOFFROI BABION, scholastique d'Angers, auteur de quelques écrits. (Voyez *Histoire littéraire de la France*, t. IX, p. 520.)

GEOFFROI, abbé de la Trinité de Vendôme. Sa naissance et son éducation; il embrasse la vie monastique au monastère de Vendôme dont il est élu abbé sur la démission de Bernon, XIV, 159. Il va à Rome porter au pape Urbain II des secours d'argent au moyen desquels ce pontife rétablit son autorité à Rome, 159 et 160. Il reçoit le pape Urbain à Vendôme, 160. Son second voyage à Rome; il fait confirmer les priviléges de son abbaye; ses liaisons avec les papes Paschal II et Calliste II; Honorius II lui confirme et à ses successeurs la possession de Sainte-Prisque à Rome; il est un des arbitres que prend Louis VI pour terminer son différend avec Foulques, comte d'Anjou, 160. Sa mort; son éloge, 160 et 161. Ses lettres en cinq livres, 161 et suiv. Son traité du Corps et du Sang du Seigneur, 166. Traité de l'Ordination des évêques et de l'investiture des laïques, 166, 167. Traité des Investitures que les rois peuvent donner; traité des Dispenses; traité des Qualités de l'Église, 167; traité de l'Arche d'alliance et de la sortie d'Égypte, 167 et 168. Traité du Baptême, de la Confirmation, de l'Eucharistie et de l'Onction des malades; traité de la Réitération des sacrements; traité de la Bénédiction des évêques, 168. Traité de la Manière de se comporter dans le chapitre, 168 et 169. Traité des Vertus nécessaires aux pasteurs. Discours entre Dieu et le pécheur. Hymne de Geoffroi de Vendôme. Ses sermons. Traité des Investitures, 169. Jugement sur les ouvrages de Geoffroi; éditions qu'on en a faites, 169 et 170. — Service important qu'il rend au pape Urbain II, en lui procurant les moyens de rentrer dans Rome; le pape lui confirme et à ses successeurs le titre de cardinal du titre de Sainte-Prisque, XIII, 428. — Lettres que lui écrit Yves de Chartres sur la bénédiction des moines, XIV, 103 et 105. [Autre lettre que lui écrit cet évêque, 121.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 177 et suiv.)

1093. 1095. 1098. 1107. 1119. 1128. 1129. 1132.

[GEOFFROI, archevêque de Dol. Le pape Innocent II lui écrit, XIV, 265.]

GEOFFROI LE GROS, moine de Tiron. Voyez *Galfrède*.

GEOFFROI DE LORIOLE ou DE LOROUR, archevêque de Bordeaux, succède à Gérard d'Angoulême; il assiste à plusieurs conciles. Sa mort. Lettre que lui écrit saint Bernard pour l'engager à s'opposer au schisme. Ses lettres imprimées avec celles de l'abbé Suger. Ses sermons. Commentaires sur les cinquante premiers psaumes qu'on lui attribue, XIV, 409. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 541 et suiv.)

1136. 1158.

GEOFFROI DE BRETEUIL, chanoine régulier de Sainte-Barbe en Neustrie, puis abbé. Ses lettres, XIV, 409, 410. XII siècle.

GEOFFROI, archevêque de Rouen. Sa mort; Hugues lui succède, XIV, 600.

GEOFFROI, abbé de Saint-Médard de Soissons, est élu évêque de Châlons-sur-Marne, XIV, 420. [Notices sur Geoffroi et ses chartes dans la *Patrologie*, 420, n. 2.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 185 et suiv.) 1131.

GEOFFROI, prieur de Clairvaux, élu évêque de Langres, XIV, 438.

GEOFFROI, moine de Clairvaux, secrétaire de saint Bernard, puis abbé d'Igny; ses Déclamations prises de divers endroits des sermons de saint Bernard; éditions qu'on en a faites sous le nom de saint Bernard, XIV, 491. Il continue la Vie de saint Bernard, commencée par Guillaume de Saint-Thierry, et fait un discours à sa louange, 491 et 494. [Jugement sur la vie de saint Bernard, 405, n. 1.] Il abandonne son monastère et se retire à Fosse-Neuve en Italie; ses ouvrages, 494. [Ses écrits dans la *Patrologie*, 494.] 1162. 1165.

GEOFFROI, comte, excommunié pour avoir répudié sa femme; lettre du pape Adrien IV à son sujet, XIV, 917.

[GEOFFROI de Reims. Son écrit intitulé : *Somnium de Odone Aurelianensis*, XIV, 77.] XII siècle.

[GEOFFROI ou GAUFRIDUS, sous-prieur des chanoines de Sainte-Barbe. S'il est distinct de Godefroi ou Geoffroi, chanoine de Saint-Victor, XIV, 811, 812. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, 812. Ses lettres, 812 et suiv. Édition de ces lettres dans la *Patrologie*, 818.] XII siècle.

[GEOFFROI ou GAUFRIDUS, chanoine de Saint-Victor, XIV, 811, 812. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie; ses lettres, 812. S'il est distinct de Geoffroy, sous-prieur de Saint-Victor, 811. Il paraît ne faire qu'un seul et même personnage, 811 et 812.] XII siècle.

XII siècle. [GEOFFROI ou GODEFROI DE VITERBE. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, XIV, 742. Il fut évêque de Viterbe, 742, n. 3. Son Panthéon; ce que c'est; éditions de cet écrit. Son *Speculum regum*, 742.]

[GEOFFROI DE WATERFORD, dominicain. Sa traduction française de l'*Elucidarium* d'Honoré d'Autun, XIV, 295.]

[GEOFFROI, archevêque d'York, accusé et privé de l'exercice de ses fonctions par le pape Célestin III, XIV, 942.]

[GEOFFROI DE MONMOUTH. Sa traduction latine des prophéties de Merlin, XIV, 873.]

GÉOGRAPHIE. Auteurs indiqués par Cassiodore sur la géographie, XVI, 232, 233.

GÉOMÉTRIE. Deux livres de Boëce sur la géométrie, X, 664. — Ce que Cassiodore dit de la géométrie, XI, 236, 237. Traité de géométrie, par Cassiodore, 242. — Autre, par Gerbert, XIV, 903.

GEORGE (Saint), martyr. Son éloge, par Fortunat, XI, 404. — Discours sur ce saint, attribué à André de Crète, XII, 58. Faux Actes de saint Georges condamnés à Rome, 59. [Huit hymnes en son honneur, par saint Jean Damascène, 89. Les deux martyres de saint Georges, ouvrage prohibé par saint Nicéphore, patriarche de Constantinople, 297.] — Sermon de saint Pierre Damien sur saint Georges, XIII, 308. — [Sermon sur saint Georges, par Zacharie, évêque d'un siége inconnu, XIV, 402.] — Sermon de Guillaume d'Auvergne sur sa fête, XIV, 1027.

IV siècle. GEORGE, arien, s'empare du siége d'Alexandrie, II, 575. — Il avait été déposé du sacerdoce par saint Alexandre, III, 107. Il dépouille les temples des faux dieux de leurs ornements et de leurs richesses, 412. — Auxence de Milan, complice des maux faits par George, usurpateur du siége d'Alexandrie, V, 93. Il ordonne de nouveau Théodore évêque d'Oxyrinque, 154. Témoignage de saint Grégoire de Nazianze, 216. — Témoignage de Théodoret, X, 45.

GEORGE, évêque de Laodicée, fait assembler un concile à Ancyre contre Aëtius, IV, 550. Il assiste à l'intronisation d'Eudoxe, 574.

GEORGE, ami de saint Grégoire de Nazianze. Épigramme de saint Grégoire en son honneur, V, 299.

GEORGE, diacre pour qui saint Grégoire écrit à Astère, V, 255.

GEORGE DE PASPASE, condamné par saint Grégoire de Nazianze, V, 261.

GEORGE, moine, trouble la Cappadoce par ses écrits et ses prédications, X, 227.

GEORGE, disciple de saint Jacques de Batna, fait son éloge après sa mort, X, 643.

GEORGE, surnommé Arsan, paulinianiste, XII, 922.

GEORGE PISIDÈS, diacre et garde-chartes de l'Église de Constantinople. Ses vers contre Philoponus; son poëme sur l'Hexaméron; autre poëme sur la vanité de la vie humaine; fragments qui restent de ses autres ouvrages. Poëme sur le temple de la Mère de Dieu à Constantinople; autres poëmes qui sont perdus, XI, 653. Différents discours qu'on lui a attribués sont d'un autre George, qui vivait au IXe siècle, 653 et 654. [Édition de ses écrits dans la *Patrologie*. Écrits nouveaux, 654.] VII siècl

GEORGE, frère de saint Jean Climaque, est établi à sa place abbé du Mont-Sinaï, XI, 678.

GEORGE, patriarche d'Alexandrie, succède à saint Jean l'Aumônier. Sa mort. Il écrit la Vie de saint Jean Chrysostôme. Idée de cette Vie; éditions qu'on en a faites, XI, 699. 620. 630.

GEORGE, abbé de Saint-Théodose. Lettre que lui écrit le pape saint Martin, XI, 750. V. 630.

GEORGE, patriarche de Constantinople, monothélite, XII, 946. Il abandonne le monothélisme dans le sixième concile général, 948.

GEORGE, évêque de Syracuse. Lettre que lui écrit le pape Vitalien au sujet de Jean, évêque de Lappa, XI, 782. VII siècl

GEORGE, évêque de Tagrit. Ce qu'on connaît de ses écrits, XII, 100. VII siècl

GEORGE, évêque des Arabes. Ses ouvrages, XII, 102. VIII siècl

GEORGE Syncelle, est proposé pour succéder au patriarche Taraise sur le siége de Constantinople. Sa Chronographie, ce que c'est. Il charge l'abbé Théophane de la continuer, XII, 155. Éditions qu'on en a faites. Ce que George eut à souffrir des Iconoclastes, 156. [Il est différent de George Hamartole, 799, n. 1.] 806.

GEORGE, abbé d'Aniane. Lettre que lui écrit saint Benoît d'Aniane, XII, 260. 821.

GEORGE, surnommé Hamartole, c'est-à-dire pécheur, était un moine grec qui vivait dans le IXe siècle. Sa Chronique depuis la création du monde jusqu'à l'empereur Michel, fils de Théophile; quoiqu'elle ait beaucoup servi aux chronologistes qui sont IX siècle.

venus depuis lui, elle n'a pas été imprimée, XII, 423. [Elle a été imprimée à Saint-Pétersbourg en 1859 par Édouard de Muralto, 423, n. 2; elle est reproduite au tome CX de la *Patrologie grecque*, avec traduction latine, faite par les éditeurs de la *Patrologie*. Elle y est précédée de prolégomènes dus aux éditeurs. La Chronique est en huit livres : les quatre premiers sont l'œuvre de George, et les autres sont de Siméon Logothète et de quelques auteurs anonymes. Elle s'étend depuis la création du monde jusqu'en 840 : c'est la partie faite par George; l'autre partie va jusqu'à l'an 1143. Fragment de George sur la science des barbares, 423.]

GEORGE (Saint) martyr en Espagne. Ses reliques apportées à Paris, XII, 611. Histoire de cette translation, 701.

GEORGE, archevêque et métropolitain de Nicomédie, partisan de Photius. Il n'est pas différent de George Chartophylax ou garde des chartes de la grande église de Constantinople. Ses homélies, XII, 735. Différentes lettres de Photius qui lui sont adressées, 725, 728, 435. [Édition dans la *Patrologie* des discours et fragments qui nous restent de George, 735, 736.]

lècle. GEORGE, moine. Sa Chronique, XII, 799. [Elle est reproduite au tome CIX de la *Patrologie grecque*.]

siècle. GEORGE CEDRENE, moine grec. Sa Chronique. Différentes éditions et traductions qu'on en a faites, XIII, 560. [Elle est reproduite au tome CXXI^e^ et au commencement du tome CXXII^e^ de la *Patrologie grecque*, d'après l'édition de Fabrotti, avec les notes de Xilander et de Goar, mises au bas des pages et non à la fin du volume comme dans les autres éditions.]

GEORGE, métropolitain de Corfou. Lettre qu'il écrit à l'empereur Frédéric Barberousse pour le détourner d'attaquer l'île de Corfou. L'empereur Manuel Ducas le charge
179. de mettre l'île en état de défense. Il est député au concile tenu à Rome par le pape Alexandre III. Une maladie l'empêche d'y assister, XIV, 652. Ses lettres à Siméon, patriarche d'Antioche; à Jean, notaire de l'empereur; et à Nectaire, abbé de Casules, 652, 653. Monodie sur la mort de Nectaire; sa lettre
188. à Athanase, patriarche de Jérusalem, 653.

193. GEORGE XIPHILIN, grand trésorier de l'Église de Contantinople, en est élu patriarche à la place de Dosithée, XIV, 826.

GEORGE II, surnommé Scholarius et Gennade, patriarche de Constantinople, cite un passage de saint Grégoire de Nysse pour prouver que le Saint-Esprit procède du Fils comme du Père, VI, 231. — Il traduit en grec la Logique de Pierre Alphonse, XIV, 172.

GEORGE DE TRÉBIZONDE. Sa traduction latine des livres d'Eusèbe, de la Préparation évangélique; elle est défectueuse, III, 313. [Sa traduction latine de la Vie de Moïse, écrite par saint Grégoire de Nysse, VIII, 441.] — Il n'est pas le traducteur de la Vie de l'ermite Barlaam, XII, 87.

GEORGE, moine de Breteuil, auteur d'un commentaire sur l'Exode. (Voyez ce qu'il en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 449.)

GEORGE (le père), capucin. Son commentaire sur les ouvrages de Tertullien, II, 85.

GEPPAN. Lettre de saint Boniface qui lui est adressée, XII, 50.

GÉRALD ou GÉRARD, archevêque de Narbonne. Voyez *Gérard*.

[GERANDO (De). Ouvrage de Némésius sur la nature de l'homme jugé par de Gérando, VI, 283. Son appréciation raisonnée sur Guillaume d'Auvergne, XIV, 1031, 1032.]

GÉRARD (Saint), confesseur : sa Vie écrite par saint Grégoire de Terracine, XIII, 498.

GÉRARD ou GÉRALD, s'empare de l'ar- 922.
chevêché de Narbonne. Lettre du pape Jean X à son sujet, XII, 744 et 792, 793.

GÉRARD, doyen de Saint-Médard de Soissons, auteur d'une Vie de saint Romain et d'une Vie de saint Remi, archevêque de Rouen. (Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 277 et suiv.)

GÉRARD (Saint), évêque de Toul. Durée 963-994.
de son épiscopat, XIII, 236. Analyse de sa
vie par l'abbé Widric, 236 et 237. La bulle 1050.
de sa canonisation est souscrite dans un concile de Rome, 185 et 201. Translation de ses reliques faite par le pape saint Léon IX, 201 et 236. Sa Vie écrite par Widric, abbé de Saint-Èvre, avec la relation de ses miracles et l'Histoire de la translation de ses reliques, 185 et 237. Office pour la fête de la translation des reliques de saint Gérard, 237. — Saint Gérard est mis au nombre des saints par saint Léon IX, XIV, 1058.

GÉRARD ou GÉRAULT, moine de Fleury. Voyez *Gérauld*.

[GÉRARD d'ALSACE, frère du pape saint Léon IX, XIII, 199, note 4.]

1012-1013. GÉRARD I, évêque de Cambrai, est instruit dans l'école de Reims, puis devient chapelain du roi Henri qui le fait évêque d'Arras et de Cambrai après la mort d'Alcuin, XIII, 159. [Sa notice dans la *Patrologie*, 159, note 6.] Il fonde plusieurs monastères. Divers conciles auxquels il a assisté.
1033. Il désapprouve les règlements de la Trève
1051. de Dieu. Date de sa mort, 160. Actes du
1025. concile d'Arras, dans laquel il confondit des Manichéens venus d'Italie dans son diocèse, 160 et suiv. Analyse de ses actes : comment Gérard réfute les erreurs des novateurs sur le sacrement de Baptême, 160, 161 ; sur celui de l'Eucharistie, 161 ; sur la sainteté des églises, 161 et 162 ; sur le Mariage ; sur d'autres points de doctrine. Sentence prononcée par le concile contre les erreurs des Manichéens, 162. Lettres de Gérard, 163. Son sentiment sur le jeûne des Quatre-Temps du Carême, 164. Année de sa mort, 480. — Concile où il confond les Manichéens, XIV, 1040. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 431 et suiv.)

1076. GÉRARD II, évêque de Cambrai, succède à saint Lietbert. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie. Sa mort. Il fut le dernier qui gouverna les évêchés de Cambrai et d'Arras réunis. Ses statuts pour les moines de Saint-Guillain. La démissoire qu'il accorde à Baudri, XIII, 480. [Charte de fondation faite par lui, 480.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VIII, p. 336 et suiv.)

GÉRARD, légat du Saint-Siége, assemble un concile à Tours contre Bérenger, XIII, 169.

XI siècle. GÉRARD, élu évêque de Sisteron par Hugues, abbé de Cluny, et ordonné par le pape Nicolas II, XIII, 247.

GÉRARD, évêque de Florence, élu pape, prend le nom de Nicolas II, XIII, 243. Voy. *Nicolas II*.

GÉRARD, archevêque d'York : sa mort. Thomas lui succède, XIV, 8. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IX, p. 376 et suiv.)

1160. GÉRARD, chef d'une secte d'hérétiques, condamné par un concile d'Oxford, XIV, 1128.

GÉRARD, chanoine régulier, cardinal, élu pape sous le nom de Lucius II, XIV, 268. Voyez *Lucius II*.

[GÉRARD, évêque d'Angoulême : sa lettre sur le schisme d'Anaclet et d'Innocent II, XIV, 184.]

[GÉRARD, abbé de Saint-Maximin de Trèves, accusé de simonie et de dilapidation. Sa déposition et sa mort, XIV, 265.]

[GÉRARD, prévôt de Bonn. Le pape Innocent III lui écrit, XIV, 266.]

[GÉRARD (Hector), évêque de Cahors : ce 1199.
qu'on sait des circonstances de sa vie. Sa lettre à l'empereur Frédéric, XIV, 822.]

GÉRASIME, anachorète, XI, 273, 274.

GÉRAULD (Saint), comte d'Aurillac : sa Vie écrite par saint Odon, abbé de Cluny, XII, 806, 807. Il a fondé le monastère d'Aurillac, 793.

GÉRAULD ou GÉRARD, moine de Fleury, disciple de saint Abbon : ses poésies, XIII, 35. (Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VI, p. 438 et suiv. et tome VII, p. 183 et suiv.)

GÉRAULD, cardinal évêque d'Ostie, pré- 1075.
side au concile de Poitiers tenu contre Bérenger, XIII, 170.

GÉRAULD, écolâtre de Ratisbonne, fait 1052.
avec Ulric le voyage de Rome, puis se fait moine à Cluny, XIII, 470.

GÉRAULD ou GÉRARD (Saint), abbé de la Sauve-Majour, est offert par ses parents à l'abbaye de Saint-Pierre de Corbie. Il accompagne Foulques, son abbé, dans son
voyage à Rome. Il est choisi abbé de Saint- 1080.
Vincent de Laon, puis de Saint-Médard de Soissons. Il fonde le monastère de la Sauve-
Majour. Sa mort. Le pape Célestin III le met 1095.
au catalogue des saints, XIII, 485. Il retouche la Vie de saint Adalhard, abbé de Corbie, écrite par saint Paschase Radbert, 485 et 486. Poésies, etc., qu'il fait en l'honneur du même saint. Mémoire et statuts pour son abbaye. Vie de saint Gérauld, écrite par un moine anonyme, 486. — Vie de saint Adalhard, abbé de Corbie, composée par saint Paschase Radbert et abrégée par saint Gérauld, qui y ajoute l'histoire de ses miracles, XII, 544. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VIII, p. 407.)

GÉRAULD DE LA VENNE, disciple de saint Robert, abbé de La Chaise-Dieu, écrit sa vie. Cet ouvrage est revu par Marbode, XIV, 227. (Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VIII, p. 21 et 22.)

GERBAUD, évêque de Liége. Voyez *Garibalde*.

GERBÉLIUS. Son édition des œuvres d'Hermas, I, 338.

GERBERGE, reine de France, femme de Louis d'Outremer, engage Adson à écrire sur l'Antechrist, XII, 885.

GERBERON (Gabriel), bénédictin. Son édition des œuvres de saint Anselme. Corps de doctrine tiré des œuvres de ce père, par le même, XIV, 44. Son apologie de l'abbé Rupert, 291. Sa traduction française des livres de saint Augustin et de saint Bernard de la Grâce et du libre arbitre, 500.

GERBERT, archevêque de Reims, et depuis pape sous le nom de Sylvestre II, XII, 901 et suiv. [Auteurs à consulter sur Sylvestre II, 901, note 6.] Ses commencements,
1. 901. Il devient archevêque de Reims après
6. la déposition d'Arnoul; chassé de ce siége, il se retire auprès de l'empereur Othon III,
9. qui le fait archevêque de Ravenne. Il est élu pape après la mort de Grégoire V, à qui il
03. succède. Sa mort, 902. Ses écrits sur l'arithmétique, et sur la sphère et la géométrie; sur la dialectique, 903, 904. Traité du corps et du sang du Seigneur, 904. Cantique sur le Saint-Esprit qu'on lui attribue. Son discours au concile de Mouson contre Arnoul, son compétiteur à l'archevêché de Reims, 905. Discours sur les évêques, 905 et 906. Lettres de Gerbert : éditions qu'on en a faites. Remarques sur ces lettres, 906. Analyse des principales, 906 et 907. Profession de foi de Gerbert, 907. Vies de quelques saints attribuées à Gerbert, 910. Jugement sur ses écrits, 910 et 911. [Édition de ses écrits dans la *Patrologie*, 902, 903. Sa lettre à Étienne, duc de Hongrie, 909, 910. Autres lettres et priviléges, 910. Jugement sur ce pape, 911.] Lettre écrite à Gerbert par le pape Grégoire V, 900. — Livre de la dignité sacerdotale, dont Gerbert est l'auteur, V, 511. — Il compose en vers héroïques l'éloge du philosophe Boèce, X, 650. — Lettre que lui écrit Adelbold, évêque d'Utrecht, XIII, 75. Il est l'auteur d'un traité anonyme sur l'Eucharistie, 175. Son élection pour le siége de Reims, 761, 762. Elle est contestée. Il fait son apologie au concile de Mouson. Il est déposé au concile de Reims, 762. Il est fait archevêque de Ravenne. Concile qu'il y tient, 763. [M. Olleris, doyen de la faculté des lettres de Clermont, a publié récemment les œuvres de Gerbert.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 579 et suiv.)

[GERBERT, bénédictin, publie dans les *Scriptores de Musica* le traité de la Musique, par Remi d'Auxerre, XII, 759, n. 9. Deux écrits sur la musique par Hucbald, 802. Deux écrits sur la même matière par saint Odon de Cluny, 806 et 809.]

GERDAG, évêque d'Hildesheim : sa mort. 992.
Saint Bernouard lui succède, XIII, 66.

[GÉRÉON (Saint), martyr de la légion thébaine. Relation de la translation de ses reliques par Rodulphe, abbé de Saint-Trond, XIV, 241. Leurs actes, d'après Hélinard, moine de Froidmont, 898, 899.]

GERFROI, moine de Flavigny, accusé 894.
d'avoir empoisonné Adalgaire, évêque d'Autun : comment il s'en justifie, XIV, 734.

GERGÉSÉENS, peuple dont le nom est confondu avec celui des Géraséniens, II, 210.

GERHARD, archevêque de Lorche, reçoit X siècle.
le pallium du pape Léon VII, XII, 828. Il consulte ce pape sur diverses questions. Réponse de Léon adressée aux évêques des Gaules et de l'Allemagne, 828 et 829. Son différend avec Hérolde, archevêque de Salzbourg, réglé par le pape Agapet II, 830.

GERLAND, homme savant. Lettre que XII siècle.
Hugues de Metellus lui écrit pour le faire revenir de l'erreur de Bérenger dans laquelle il avait donné, XIV, 366, 367. Il est différent de Gérard à qui une autre lettre de Hugues est adressée, 365. Son Comput ecclésiastique conservé manuscrit, 367.

GERLAND, chanoine régulier de Saint- XII siècle.
Paul, à Besançon, auteur d'un traité de théologie intitulé : Chandelle évangélique, XIV, 406. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 275 et suiv.)

GERMAIN, évêque d'Égypte. Réponse de III siècle.
saint Denys d'Alexandrie aux calomnies de cet évêque, II, 409.

GERMAIN (Saint), martyr de Palestine, 308.
III, 10.

GERMAIN, évêque de Naples ou Naplouse, en Palestine, assiste au concile de Néocésarée, II, 640.

GERMAIN, prêtre de Constantinople, envoyé vers le pape saint Innocent. Il va de là en Afrique, où il porte une lettre de ce pape, VII, 512.

GERMAIN (Saint), évêque d'Auxerre, est 429.
envoyé dans la Grande-Bretagne par le pape saint Célestin, VIII, 145. Saint Hilaire d'Arles va le voir à Auxerre, 436. — Son voyage à Ravenne où il est reçu avec affection de saint Pierre Chrysologue, X, 7. Il est envoyé en

Angleterre avec saint Loup de Troyes pour y défendre la doctrine de la grâce de Jésus-Christ, 667. Député par les évêques des Gaules dans la Grande-Bretagne, conjointement avec saint Loup, pour combattre les Pélagiens, 356. Il y guérit une fille aveugle, 357. Sa Vie écrite par le prêtre Constance, 400, et XII, 640; et par le moine Éric ou Heiric, XI, 324, et XII, 640. Recueil de ses miracles par le même, 640. — Lettres du pape Innocent III au sujet des démêlés de l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre avec l'évêque d'Auxerre, XIV, 959. (Voyez l'article de saint Germain d'Auxerre dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 256 et suiv.)

GERMAIN, parent et ami de Cassien, visite avec lui la Thébaïde, VIII, 147, 148.

GERMAIN, diacre de Constantinople, est chargé de citer Eutychès; il fait un rapport, X, 671.

GERMAIN (Saint), évêque de Capoue, envoyé légat à Constantinople par le pape Hormisdas, X, 621. Instructions qui lui sont données et à ses collègues, 622, 623. Relation de leur voyage, 623, 624. Germain mande au pape le succès de sa légation, 624, 625. — Autre mention de cette légation, XI, 475. Saint Benoît voit l'âme de ce saint évêque monter au ciel, 823.

V. 496. 555. GERMAIN (Saint), évêque de Paris. Sa naissance, ses commencements; il est fait évêque de Paris; différents conciles auxquels il présida ou fut présent; il fait la dédicace de l'église de Sainte-Croix, nommée depuis Saint-Vincent et aujourd'hui Saint-Germain, XI, 307. Il excommunie le roi Chéribert ou Charibert pour ses débauches, 307 et 394. Sa lettre à la reine Brunehaut pour l'engager à porter à la paix les rois Chilpéric et Sigebert, 307, 308. Mort de saint Germain, 308. La liturgie qui porte son nom est véritablement de lui, 308 et 309. Analyse de cette liturgie, 309 et suiv. Sa lettre à Flamir, abbé de Chinon en Touraine; privilége qu'il accorde au monastère de son nom à Paris, 311. [Édition des écrits de saint Germain et sa Vie dans la *Patrologie*, 307, n. 10.] Son voyage à Poitiers; quelle en fut l'occasion; il bénit Agnès que sainte Radégonde avait faite abbesse de son monastère, 316. Il excommunie le roi Charibert pour deux mariages contractés du vivant de son épouse avec deux sœurs, 394. Sa Vie par Fortunat, 411. — Ses miracles écrits par le moine Aimoin, XII, 701, 702. Discours en l'honneur de ce saint, attribué au même, 702. — Authenticité de sa liturgie, XIII, 11, 12.

GERMAIN-DES-PRÉS (SAINT-). Depuis quand l'église de Saint-Germain-des-Prés porte ce nom; temps de sa fondation et de sa dédicace, XI, 307. Privilége accordé à cette église par saint Germain, évêque de Paris, 307 et 311. Ce privilége, attaqué par M. de Launoy, est défendu par M. de Valois et de Quatremaires, 511. Fondation de cette abbaye sous le nom de Saint-Vincent par le roi Childebert, 883, 884. (Voyez l'article de saint Germain de Paris dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 310.)

GERMAIN Ier (Saint), patriarche de Constantinople, auparavant métropolitain de Cysique, succède à Jean, XII, 36. Il résiste fortement à l'empereur Léon qui voulait abolir le culte des images; ses trois lettres au sujet de ce culte : l'une à Jean, évêque de Synnade; l'autre à Constantin, évêque de Nacolie, 37. La troisième à Thomas, évêque de Claudiopolis, 37 et suiv. Lettre que lui écrit le pape Grégoire III sur la vigueur avec laquelle il défendait la doctrine de l'Église, 39. Ce que Photius nous apprend de la doctrine de Germain, intitulé : De la rétribution légitime, 40. [Saint Germain n'a point enseigné le monothélisme, 40.] Traité des six Conciles généraux; raisons qui l'assurent à Germain; nous ne l'avons pas entier, 40, 41. Écrits qu'on lui a attribués, [mais qui sont, d'après D. Ceillier, d'un autre patriarche du même nom qui va suivre; d'après les nouveaux éditeurs, ils sont véritablement de saint Germain, 41. [Sa lettre aux Arméniens pour les décrets du concile de Chalcédoine, 39, 40. Le véritable écrit de saint Germain sur les conciles, publié par Maï; analyse de ce traité; choses remarquables qui y sont contenues, 41. Terme de la vie, autre ouvrage édité par Maï; ce qu'il contient. Discours attribués à saint Germain; la plupart sont de lui; il y en a un sur l'adoration de la vraie croix; deux sur la Présentation de Marie au temple, 42. Un discours sur l'Annonciation; trois sur la mort de la sainte Vierge; Histoire ecclésiastique et Contemplation mystique, ouvrage rangé parmi les œuvres douteuses de saint Germain; ce que c'est, 43. Hymne sur la Mère de Dieu, publié par Daniel; édition des écrits de saint Germain dans la *Patrologie*, 37, n. 1, et 42, 43.] — Saint Germain justifie saint Grégoire de Nysse sur les erreurs attribuées à Origène, VI, 248. — 715 727

Sa Vie, écrite par Paul Diacre, XII, 147. — Il s'élève contre l'édit que Léon l'Isaurien avait publié contre les saintes images, XIII, 619.

GERMAIN II, au commencement du XIIIe siècle, patriarche de Constantinople, est, d'après D. Ceillier, le véritable auteur de quelques ouvrages attribués au précédent; [ce qu'on doit penser de cette assertion, XII, 42. Écrits de Germain II dans la *Patrologie grecque*, t. CXL.]

GERMANICIE, ville de la Syrie Euphratésienne dont était Nestorius, VIII, 366.

GERMANICUS (Saint), martyr, 393.

GERMANIE, province d'Occident. Faux évêques et faux prêtres opposés à saint Boniface, XII, 32.

GERMANIQUE, homme de qualité à l'occasion duquel saint Sidoine-Apollinaire écrit à Vectius, X, 388.

GERME, ville épiscopale dans l'Hellespont, VIII, 367.

GERMER (Saint), fondateur du monastère de Flay. Sa Vie, imprimée dans l'appendice des œuvres de Guibert de Nogent, XIV, 200.

GERMINATEUR, jovinianiste condamné par le pape Sirice, IV, 652.

GERMINIUS, évêque de Sirmium. Lettre que lui écrit le pape Libère, IV, 295, 296. Concile de Sirmium où il se trouve, 549. Il est condamné au concile de Rimini, 557 et 559.

GERMINIUS, homme savant. Lettre que lui écrit saint Gaudence, évêque de Bresce, VIII, 41.

GÉROCH, prévôt de Reichersperg. Ses études; différents emplois qu'il remplit avant
2. d'être prévôt de Reichersperg; il succède à Gothescalc, et gouverne son monastère avec succès pendant près de quarante ans;
9. sa mort, XIV, 627. Ses écrits, 627 et suiv. [Pièces relatives à Géroch dans la *Patrologie*, 624, n. 4. Ses écrits dans la *Patrologie*, 627.] Traité sur l'État corrompu de l'Église, 621, 628. Traité contre les simoniaques, 628, 629. Traité de la Glorification du fils de l'homme, 629. Traité contre deux hérésies : l'une des nouveaux Nestoriens; l'autre de ceux qui admettent les prêtres excommuniés et les sacrements qu'ils confèrent, 629 et 630. Lettre où il est fait mention d'un ouvrage de Géroch touchant les différends entre les Grecs et les Latins; autres lettres de Géroch; Vies de Bérenger et de Wirnton, abbés de Formbach, 630. Livre de l'Édifice de Dieu, 630 et 631. Livre épistolaire au pape Innocent Ier, 631. Lettre à l'abbé d'Ebrach au sujet des erreurs de Folmar sur l'eucharistie, 631 et 632. Traité de l'Antechrist, 632. [Jugement sur Géroch, 632, 633.] (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 248.)

GÉROLD, comte. Son épitaphe par Walafrid Strabon, XII, 416. IX siècle.

GÉRON, archevêque de Cologne, XIII, 63.

GÉRON, archevêque de Magdebourg. XI siècle.
Lettre que lui écrit Bernon, abbé de Reichenau, XIII, 126.

GÉRONCE, évêque de Larisse en Syrie, assiste au concile de Néocésarée, II, 640.

GÉRONCE, prêtre de Syrie. Lettres que 405.
lui écrivit saint Jean Chrysostôme, VII, 131, 132.

GÉRONCE, prêtre de Césarée en Cappadoce, à qui Firmus de Césarée adresse une de ses lettres, X, 150.

GÉRONCE (Saint), évêque. Vers d'Ennode à sa louange, X, 577.

GÉRONCE, abbé de l'un des monastères de Cassiodore. Exhortation qui lui est adressée, XI, 234, 235.

GÉRONTIE. Lettre aux filles de Gérontie faussement attribuée à saint Jérôme, VII, 647.

[GERSDORF. Sa *Bibliotheca Patrum latinorum selecta*, I, 361.]

GERVAIS et PROTAIS (Saints), martyrs. 386.
Révélation de leurs reliques, V, 386. Lettre de saint Ambroise à sainte Marcelline sur ce sujet, 490, 491. — Église dédiée à Rome sous les noms de saint Gervais et saint Protais par le pape saint Innocent, VII, 527. — Le lieu où reposait leur corps révélé à saint Ambroise, IX, 33. Sermon de saint Augustin sur ces deux saints, 340, 341. Témoignage de saint Sidoine Apollinaire, X, 391. — Panégyrique de ces deux saints par Guillaume d'Auvergne, XIV, 1027.

GERVAIS, archevêque de Reims. Sa nais- 1007.
sance; ses études dans l'école du Mans; il 1036.
succède, dans l'évêché du Mans, à Avesgaud, son oncle; la persécution qu'il a à souffrir de Herbert Bavon et de Geoffroi Martel l'oblige à se retirer en Normandie auprès du duc Guillaume; le roi Henri Ier le nomme à l'ar- 1055.
chevêché de Reims après la mort de Gui; ses différentes fondations dans le diocèse du Mans; il sacre Philippe Ier, fils du roi Henri, 1059.
XIII, 263. Ses liaisons avec les papes Victor II, Nicolas II et Alexandre II, 263 et 264. Il rebâtit l'abbaye de Saint-Nicaise et y rétablit la discipline monastique; met des chanoines réguliers dans celle de Saint-Denys;

fait revivre les études dans l'école de sa
1067. cathédrale; il meurt en faisant sa profession de foi sur l'eucharistie; son éloge, 264. Ses écrits : ses lettres, 264 et 265. Relation des miracles de saint Melaine. Actes du sacre de Philippe, roi de France, 265. Autres écrits qu'on lui attribue, 265 et 266. [Deux diplômes donnés par cet archevêque, 266.] — Lettre que lui écrit le pape Étienne, IX, 242. Quatre lettres du pape Nicolas II qui lui sont adressées, 245, 246. Analyse de treize lettres du pape Alexandre II qui lui sont adressées, 287 et suiv. [Quinze lettres de ce pape à Gervais, 287, n. 10.] Sa mort; Manassès Ier lui succède, 548. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 572 et suiv.)

GERVAIS, évêque du Mans, XIII, 263.

[GERVAIS, prieur de Saint-Céneré, du Maine : lettre que lui écrit Robert de Torigni, XIV, 791.]

[GERVAISE, bénédictin : sa Vie de saint Épiphane, VI, 438.]

GERVAISE (Nicolas), évêque d'Horen : sa traduction française de la lettre de Fauste de Riez au prêtre Lucide, X, 437. Sa Vie de Boëce avec l'analyse de ses ouvrages, 665.

GERVAISE (Armand-François), ancien abbé de la Trappe, frère du précédent : sa traduction française des lettres d'Abaillard et d'Héloïse avec leur Vie, XIV, 341.

1045. GERVIN, abbé de Saint-Riquier, succède à Enguerrand, XIII, 112.

GERVIN, second abbé d'Altembourg : sa Vie écrite par Hariulfe, XIV, 234.

GÉRY (Saint), évêque de Cambray. Voy. *Saint Gaugérie*.

GESNER (Conrad), médecin : son édition des lettres de saint Ignace, I, 387. Son édition des livres de saint Théophile, évêque d'Antioche, à Autolyque, 480. Sa traduction latine de l'apologie d'Athénagore et du discours de Tatien contre les Grecs, 487. — Son édition du traité d'Hermias intitulé : Railleries des philosophes païens, VI, 332. — Sa version latine des extraits d'Antoine Mélisse, XIII, 568. — Sa traduction latine du poëme de Théodore Prodrome intitulé : l'Amitié bannie du monde, XIV, 149.

GESTES DU PAPE LIBÈRE : actes supposés, IV, 302.

GESTES ÉPISCOPAUX CONTRE LES MANICHÉENS : nom que donne Idace à ce qui se fit à Astorga contre les Manichéens, X, 667.

[GESTES ou exploits des Français, par Roricon, XIII, 187, 188.]

GESTES DE DIEU PAR LES FRANÇAIS : recueil des historiens de la croisade, donné sous ce titre par Jacques Bongars, XIII, 529.

[GESTES de Henri I, roi d'Angleterre, par Robert de Torigni, XIV, 788.]

GESTIDIUS, à qui sont adressés les deux 389
premiers poëmes de saint Paulin, évêque de Nole, VIII, 82.

GÉTASE, terre qui appartenait à saint Mélèce. Il y reçut saint Basile, V, 10.

GETHES ou GÉTAS, roi des Hérules, baptisé à Constantinople le jour de l'Épiphanie, V, 327.

GÉTULICUS, évêque, obligé par les Donatistes de se mettre en pénitence, V, 116.

GÉVILIEB, faux évêque de Mayence, à 745
qui le pape Zacharie interdit toutes fonctions épiscopales. Il quitte ses désordres et meurt 765
pénitent, XII, 33. — Il fut déposé dans un 745
concile tenu par saint Boniface, XIII, 609.

GEZON, abbé de Tortone en Italie : ce X siè
qu'on sait des circonstances de sa vie et du temps où il a vécu, XIII, 18. Son traité du Corps et du sang de Jésus-Christ, 19. Analyse de ce traité, 19 et 20. — Il y fait entrer le livre de saint Paschase Radbert presque tout entier, XII, 547.

[GFRORER (et non SFRORER), traduit en latin et publie le livre d'Hénoch, I, 265. — Son Histoire de saint Grégoire VII, XIII, 374.]

GHÉRAUD ou GÉRAUD, duc. Lettre que IX si
lui écrit Loup de Ferrières au sujet d'un moine, XII, 506.

[GIACOMELLI (Michel) : son édition et sa traduction italienne du Sacerdoce de saint Jean Chrysostôme, VII, 435. — Son édition d'un discours de saint Modeste, patriarche de Jérusalem, XI, 699, n. 2.]

GIBBON (Richard), jésuite : son édition des sermons et autres œuvres spirituelles d'Ælrède, abbé de Riedval, XIV, 620. Son édition des sermons d'Amédée, évêque de Constance, 623.

GIBELIN, patriarche de Jérusalem, et au- XI
paravant archevêque d'Arles : ce qu'on sait XII siè
des circonstances de sa vie, XIV, 68. Sa lettre au peuple et à l'église d'Arles, après son élévation sur le siége de Jérusalem, 68 et 69. On ignore le temps précis de sa mort, 69. Il est élu patriarche de Jérusalem et oc- 1107
cupe ce siége pendant cinq ans, 1080. Il 1080
avait été élu archevêque d'Arles à la place

d'Achard, déposé dans un concile d'Avignon, 1070. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France,* t. IX, p. 565 et suiv.)

GIBERT, évêque de Nîmes, s'empare d'un monastère : lettre du pape Jean VIII à ce sujet, XII, 646. [Lettre du pape Adrien III à cet évêque, au sujet du monastère de Saint-Gilles, 651, n. 8.]

GIBUIN, évêque de Châlons-sur-Marne, auteur d'un poëme sur le paradis. Il y a eu deux prélats de ce nom. (Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 536 et 538.]

GIBUIN, archidiacre de Troyes, auteur de quelques sermons. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France,* t. XII, p. 230.)

GIBULDE, roi des Allemands, X, 359.

cle. GIGANTIUS ou SIGANTIUS, solitaire : épigramme que lui adresse saint Grégoire de Nazianze, V, 305.

GIGNY, [autrefois] abbaye dans le territoire de Lyon. Le pape Formose déclare exempts des dîmes les biens dont elle avait été dotée, XII, 738. — La celle de la Baume qui lui avait été ravie lui est rendue par le concile de Varennes, XIII, 733. — [Leurs excès contre les moines du Miroir. Lettre du pape Eugène III à ce sujet, XIV, 278, 279.]

GILBERT, archevêque de Reims. Voyez *Gerbert.*

cle. GILBERT ou GISLEBERT, moine de Saint-Remi de Vareilles, au diocèse de Sens, auteur d'une Histoire de saint Romain, abbé de Pont-Rouge. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VII, p. 501 et suiv.)

GILBERT, doyen de l'église de Saint-André, puis moine de Saint-Amand. Sa mort. Son Histoire du transfert des reliques de saint Amand. Autres écrits qu'on lui attribue, XIII, 487. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VIII, p. 429 et suiv.)

0. GILBERT, évêque de Limerick en Irlande : Combien de temps il y gouverna cette église. Ce qu'on sait des circonstances
9. de sa vie. Sa mort. Sa lettre circulaire à tous les évêques et prêtres d'Hibernie, intitulée : Des usages ecclésiastiques, XIV, 176. Son traité de l'État de l'Église, 176, 177. Sa lettre à saint Anselme, archevêque de Cantorbéry. Réponse de saint Anselme, 177. Ses lettres et son traité de l'État de l'Église, 247.

[GILBERT, élu archevêque d'Aquilée, 1128.
XIV, 182.]

GILBERT, chancelier du comte de Hainaut, auteur d'une chronique. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France,* tome XII, p. 536.)

GILBERT, moine de Saint-Laurent de Liége, auteur de quelques poëmes. (Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome XII, p. 529.)

GILBERT DE LA PORRÉE, évêque de Poitiers : ses études. Il enseigne avec succès la philosophie en diverses provinces de France; il succède à Grimoard dans l'évê- 1141.
ché de Poitiers. Il donne dans des sentiments singuliers. Deux de ses archidiacres défèrent au pape plusieurs de ses propositions. Con- 1147.
cile de Paris où elles sont examinées, XIV, 342. Ses erreurs sur l'essence divine sont con- 1148.
damnées au concile de Reims; il acquiesce à ce jugement, 342 et 343. Ses ouvrages, 343 et 423. Sa lettre à Matthieu, abbé de Saint-Florent sur l'Eucharistie, 344. [Autres écrits de Gilbert, 343, 344. Jugement sur les écrits de Gilbert, 344. Notices et éditions de ses écrits dans la *Patrologie,* 343, n. 2.] — Son commentaire sur le traité de Boëce des deux natures et d'une personne en Jésus-Christ, X, 654. Autre commentaire sur le traité du même de l'unité de Dieu, 656 et 665. — Ses sentiments sur la Trinité déférés au concile de Paris, XIV, 1119; condamnés à celui de Reims, 1120. Saint Bernard convainc d'erreur la doctrine de ce docteur sur l'essence divine, 423. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 466 et suiv.)

GILBERT, archevêque de Tours : sa mort; Hildebert lui succède, XIV, 208.

GILBERT L'UNIVERSEL, évêque de Londres : éloge que saint Bernard fait de lui. Anglais de naissance, il passe en France, se fait une grande réputation à Paris et devient chanoine d'Auxerre. Il succède à Richard dans l'évêché de Londres. Sa mort, 1127.
XIV, 247. Ses écrits : aucun n'a été imprimé. 1134.
(Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome XI, p. 236 et suiv.)

GILBERT FOLIOTH, transféré de l'évêché d'Erford à celui de Londres; [sa célébrité; il fut un des adversaires de saint Thomas de Cantorbéry. Son exposition sur le Cantique des Cantiques; ses lettres et lettres qui lui sont adressées, XIV, 666; son Homiliaire, 666 et 669, n. 5.] Sa lettre au pape Alexandre III. [Écrits de Gilbert de

Folioth dans la *Patrologie*, 669, note 5.]

GILDARD (Saint), évêque de Rouen : antienne en son honneur attribuée à saint Grégoire de Tours, XI, 384. Sa Vie, attribuée à Fortunat, évêque de Poitiers, 412. Vers à sa louange attribués à saint Ouen, 757.

GILDAS, surnommé ALBANIE, solitaire qui vivait auprès de Glaston, est différent de
425. saint Gildas, abbé de Ruis. Temps de sa naissance et de sa mort, XI, 318.

VI siècle. GILDAS (Saint), abbé de Ruis, surnommé le Sage et quelquefois Badonie; ce qu'on sait des circonstances de sa vie; ses voyages. Il fixe sa demeure près de Vannes où il bâtit le monastère de Ruis, XI, 318. Incertitude où l'on est sur l'année de sa mort, 318 et 319. Les deux discours sur la ruine de la Grande-Bretagne et sur les déréglements du clergé sont véritablement de lui, 319. Analyse de ce discours, 319 et 320. Canons ou règlements de discipline recueillis par saint Gildas, 320. Écrits qu'on lui a attribués mais qui ne sont pas de lui, 320. [Éditions de ses écrits, 320.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 279 et suiv.)

[GILDUIN, archevêque de Sens. Lettre que lui écrit Odoranne sur une hérésie des Bourguignons, XIV, 116.]

GILDUIN, abbé de Saint-Victor de Paris. On lui attribue le livre de l'Ordre de Saint-Victor. [Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, XIV, 707. Lettres et chartes de Gilduin, 708.]

[GILES, docteur anglais : son édition des œuvres du Vénérable Bède, XII, 18. Son édition des lettres de saint Boniface, 57; — des œuvres de saint Thomas de Cantorbéry, XIV, 667, 668; des écrits d'Héribert, 667, note 1; d'Alain, 667, note 2; des œuvres de Gilbert Folioth, 668, 669, n. 5; de Jean de Sarisbéry, 679; d'Arnoul, évêque de Lisieux, 668, 754, 758; de Pierre de Blois, 765.]

GILLEBERT ou GILBERT, abbé de Hoillande, petite île située entre l'Angleterre et l'Écosse : ce qu'on sait des circonstances de
1172. sa vie, XIV, 489 et 490. Sa mort; ses quarante-huit discours sur le Cantique des Cantiques; ils font la suite de ceux de saint Bernard. Ses livres ascétiques; ses lettres, 490.

GILLES, abbé d'un monastère dans la Gaule Narbonnaise, accompagne saint Césaire d'Arles à Rome; supplique qu'il présente au pape Symmaque, pour demander que l'Église d'Arles soit maintenue dans ses priviléges, XI, 100. (On croit qu'il est le même que saint Gilles qui suit. Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome III, p. 243 et suiv.)

GILLES (Saint), abbé : prose et répons de Fulbert de Chartres en l'honneur de ce saint, XIII, 88.

GILLES (Saint-), abbaye. [Lettre du pape Marin I aux moines de Saint-Gilles, XII, 651.] Contestation entre l'abbaye de Saint-Gilles et celle de Cluny terminée par le pape Inno- 1132.
cent II, XIV, 261.

GILLES, archevêque de Reims, entreprend d'ériger un évêché à Châteaudun; cette entreprise est réprimée par le qua- 590.
trième concile de Paris, XI, 892. Il sacre saint Grégoire, évêque de Tours, 365. Convaincu d'avoir conspiré contre le roi Childebert, il est déposé au concile de Metz et exilé à Strasbourg, 905, 906.

GILLES DE PARIS. Voyez *Gilon de Paris*.

GILLES, abbé de Venouse : sa mort : 1159.
Pierre, bibliothécaire du Mont-Cassin, lui succède, XIV, 582.

[GILLET (Joachim) : sa traduction française des écrits de l'historien Josèphe, I, 329.]

[GILLES CLÉMENT, ministre disgracié de Philippe-Auguste : lettre que lui écrit Odon de Saint-Père, XIV, 712.]

GILLES ou GILLIUS, traducteur du commentaire de Théodoret sur les douze petits Prophètes, X, 141.

GILLOT (Jean) : son édition des œuvres de saint Hilaire de Poitiers, IV, 88; — son édition des œuvres de saint Ambroise, V, 583; — son édition des œuvres du pape saint Grégoire le Grand, XI, 584; — son édition des œuvres de saint Bernard, XIV, 498.

GILON ou GILES de Paris : sa continua- XI et XII siècl
tion de l'Histoire de la première croisade commencée par Foulques, XIII, 540. Circonstances de sa vie qu'on tient d'un manuscrit de Marchiennes, 540. [Quelques circonstances de sa vie, 540. Lettre de Gilon à Pons, abbé de Cluny, 541, 542. Sa dispute avec le patriarche d'Antioche, 542. Giles de Paris fait paraître avec de nombreuses corrections et additions l'ouvrage de Pierre de Riga intitulé *Aurora*, XIV, 887. Notice sur lui et fragments dans la *Patrologie*, 888.]

GILON, moine de Cluny, depuis cardinal-

évêque d'Ostie, écrit la Vie de saint Hugues, XIV, 51.

cle. GINGULFE, monastère fondé à Florines par Gérard, évêque de Cambrai, et par son père, XIII, 160.

4. GIRARD, évêque de Limoges; sa mort : Jourdain lui succède, XIII. 179.

GIRARD, évêque d'Angoulême : bulle par laquelle le pape Pascal II l'établit légat des provinces de Bourges, Bordeaux, Tours, Auch et Bretagne, XIV, 135. Il meurt archevêque de Bordeaux et Geoffroi de Loriole lui succède, 409. Devenu fauteur du schisme, ses ordinations sont déclarées nulles, 1114. [Pièces relatives à cet évêque dans la *Patrologie*, t. XIV, p. 135, note 1.]

3. GIRARD, abbé du Mont-Cassin; sa mort; Odérise II lui succède, XIV, 1097.

[GIRARD, chanoine et curé : il travaille à l'Histoire de l'église de Compostelle, XIV, 541, 542.]

[GIRALDI : son édition des œuvres de Tertullien, II, 85.]

GIRBERGE, mère de saint Odilon, abbé de Cluny, embrasse la vie monastique après la mort de son mari, XIII, 150.

20. GIRBERT, évêque de Paris : lettre que lui écrit le pape Callixte II, XIV, 1098.

GIRONE. Concile tenu en cette ville, X, 749. — Autres, XIII, 436, 553. — Autres, XIV, 1048, 1065. — [Bulle du pape Formose en faveur de l'Église de Girone, XII, 739.]

ècle. GIRVE ou JAROU, monastère fondé par saint Benoît Biscop, XI, 802.

GIRY (Louis), avocat : sa traduction française de l'Apologétique de Tertullien, II, 86; du traité de la Chair de Jésus-Christ et de celui de la Résurrection de la chair, 87; — sa traduction française de l'Histoire sacrée de Sulpice-Sévère, VIII, 122; — des dix premiers livres de la Cité de Dieu de saint Augustin, IX, 812. Son édition des lettres choisies de saint Augustin, 815.

GISÈLE, fille de Théodulfe, évêque d'Orléans, XII, 262. Psautier que Théodulfe avait fait écrire pour elle, 269.

GISÈLE, fille de Pepin le Bref et sœur de Charlemagne, XII, 116.

GISÈLE, fille de Charlemagne. Voyez *Gisla*.

ècle. GISÈLE, fille de Louis le Débonnaire et femme d'Éberard, comte de Frioul : son testament, XII, 613.

GISELIN (Victor), médecin : ses notes et corrections sur le Manuel du poète Prudence, VIII, 107.

GISILER, évêque de Mersbourg, transféré à l'archevêché de Magdebourg, XIII, 760; accusé dans un concile de Rome de posséder en même temps les deux évêchés de Mersbourg et de Magdebourg, 764. 983. 999.

GISLA ou GISÈLE, fille de Charlemagne, demande à Alcuin un commentaire sur l'Evangile de saint Jean, et il le lui adresse, XII, 171. (Les auteur de l'*Histoire littéraire de la France* supposent que ceci regarde plutôt Gisèle, sœur de Charlemagne.)

GISLA, abbesse de Remiremont : son différend avec l'abbé Séher pour la cure de Chaumonsey, XIII, 600. Fin du XI siècle.

GISLEBERT, évêque de Chartres, confondu par Baluse avec Guillebert, évêque de Châlons-sur-Marne, XII, 628. IX siècle.

GISLEBERT Crispin, abbé de Westminster, fait profession de la vie monastique dans l'abbaye du Bec; il parcourt les plus célèbres écoles de France, d'Italie, d'Allemagne; ses conférences à Mayence avec un Juif sur la religion chrétienne; il a avec lui une dispute publique. Il est élu abbé de Westminster, XIV, 174. On ignore le temps précis de sa mort, 174 et 175. Il met par écrit sa conférence avec le Juif; analyse de cet ouvrage, 175 et 176. Autres ouvrages qu'on lui attribue, 176. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. X, p. 192 et suiv.; voyez aussi *Crispin*.) 1082. V. 1123.

GISLEBERT, moine qui embrasse une plus grande retraite : lettre d'instructions que lui écrit Pierre le Vénérable, XIV, 503. XII siècle.

GISLEMAR, moine de Saint-Germain des Prés, auteur d'une Vie de saint Doctrovée. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 396 et suiv.)

GLABER (Rodulphe), moine de Cluny. Voyez *Rodulphe Glaber*.

GLADBAC, monastère au diocèse de Cologne : temps de sa fondation, XII, 911. V. 973.

GLADIATEURS. Ils n'étaient point admis au baptême avant qu'ils eussent quitté leur profession, II, 594 — Lois de Constantin touchant les gladiateurs, III, 124, 144 et 146. — Lois de Constance contre les spectacles des gladiateurs, VI, 342. Loi de Valentinien I touchant les gladiateurs, 355. — Ils furent abolis à Rome l'an 403, III, 99. A quelle occasion ils furent abolis à Rome, X, 139.

[GLAIRE (l'abbé) : sa traduction française

des écrits de l'historien Josèphe, I, 329.]

GLAIVE. Explication que donne Alcuin de l'allégorie des deux glaives, XII, 600. — Explication donnée par saint Bernard, XIV, 464.

863. GLANFEUIL, monastère de France fondé par saint Maur, XI, 610; abandonné à cause
869. des courses des Normands, 611. Histoire de son rétablissement par l'abbé Odon, 611 et 612. — Ce monastère avait été soumis à celui de Saint-Maur des Fossés, où on transporta les reliques de saint Maur. Histoire de la destruction et du rétablissement de ce monastère écrite par Odon, XII, 600.

GLAPHIRES SUR LE PENTATEUQUE, ouvrage de saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 265.

GLARÉANUS. Voyez *Lorit.*

[GLASER (Nicolas): son recueil des écrits apocryphes de l'Ancien et du Nouveau Testament, I, 275.]

970. GLASTEMBURI, monastère que le roi Edgar prend sous sa protection, et auquel il fait plusieurs donations qu'il fait confirmer
971. par un concile de Londres et par une bulle du pape Jean XIII, XIII, 758.

GLASTON : de l'antiquité de l'Église de Glaston, ouvrage de Guillaume de Malmesbury, XIV, 315.

GLOIRE DES SAINTS. Doctrine de Clément d'Alexandrie, I, 596. Doctrine de saint Jean Chrysostôme sur la gloire de l'homme, VII, 170 et 191. — Doctrine de saint Cyprien et de saint Augustin, IX, 528, 529 et 796. — Poëme de Francon, abbé d'Afflighem, sur la gloire future, XIV, 191.

VI siècle. GLORIA IN EXCELSIS. Le pape Symmaque établit l'usage de chanter cette hymne le dimanche et aux fêtes des martyrs, X, 528. — Comment on le disait dans la messe pontificale, XI, 539. — Témoignage de Raban Maur sur l'origine de cette doxologie, XII, 454. Le pape saint Nicolas I déclare que les évêques selon l'usage romain doivent dire le *Gloria in excelsis* à la messe du Jeudi-Saint,
1017. 582. — Bulle du pape Benoît VIII qui permet à un monastère de le chanter le jour de la Purification, lorsque cette fête arrive après la Septuagésime, XIII, 192. Ce cantique est mis en chant par le pape saint Léon IX, 212.

GLORIA, LAUS ET HONOR, etc. Hymne dont Théodulphe, évêque d'Orléans, est auteur, XII, 268.

325. GLORIA PATRI : institution de cette formule attribuée au concile de Nicée; Arius y fait quelques changements, III, 439. — On attribue faussement au pape saint Damase cette doxologie, V, 27. — Addition faite au 529.
Gloria Patri adoptée par le concile de Vaison, XI, 839. Le concile de Narbonne ordonne 589.
de le chanter à la fin de chaque psaume et et même de chaque division, 904. — Disposition du quatrième concile de Tolède sur le 633.
chant du *Gloria Patri*, XII, 917.

GLORIFIER (se) dans le Seigneur : Discours de saint Valérien de Cémèle sur ces paroles de saint Paul : « Que celui qui se glorifie, se glorifie dans le Seigneur, » X, 157, 158.

GLORIUS, Donatiste : lettre de saint Augustin à Glorius et à quelques autres Donatistes, IX, 76 et 80; autre lettre de saint Augustin aux mêmes, 80. V. 39

GLOSCHER, moine et écolâtre de l'abbaye XI siè
de Saint-Matthieu à Trèves, XIII, 560. Son travail dans l'Histoire des archevêques de Trèves, 561.

[GLOSES ou petites formules, ouvrage de saint Eucher de Lyon, VIII, 448, 449.]

GLOSE ORDINAIRE SUR LA BIBLE : ouvrage de Walafrid Strabon; ce que c'est; différentes éditions qu'on en a données, XII, 411.

GLOSE INTERLINÉAIRE SUR L'ÉCRITURE SAINTE, par Anselme de Laon, XIV, 182.

GLOSSAIRES GRECS ET LATINS : pourquoi attribués à saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 324. — Glossaire attribué à saint Isidore de Séville, XI, 726. — Glossaire de l'ancienne langue tudesque rédigé par Goldast, XII, 110. Glossaire latin-tudesque, ouvrage de Raban Maur, 468. [Glossaire ou lexicon, sous le nom de Salomon, est du moine Ison, 605. — Glossaire ou dictionnaire latin, par Garnier, évêque de Langres, XIV, 811.]

GLOSSINDE (Sainte), fondatrice et première abbesse du monastère qui porte son nom à Metz : sa Vie, retouchée par Jean, abbé de Saint-Arnoul, XII, 865. Histoire des trois translations de ses reliques écrite par le même, 865 et 866. Office de la nuit pour le jour de sa fête, par un autre Jean, abbé de Saint-Arnoul, 867.

[GLUSSING (J. Otto) a traduit en allemand l'épître de saint Barnabé et les deux épîtres aux Corinthiens, I, 361.]

GLYCAS (Michel). Voyez *Michel Glycas.*

GLYCÉRIUS (Saint), évêque : vers d'Ennode à sa louange, X, 577.

374. GLYCÉRIUS, moine et diacre : lettre de saint Basile à saint Grégoire de Nazianze touchant l'affaire de ce moine ; lettre à Glycérius même, IV, 457.

GNOSIMAQUES, hérétiques dont parle saint Jean Damascène, XII, 69.

siècle. GNOSTIQUE : ouvrage d'Évagre de Pont intitulé le Sacré ou Gnostique, VI, 113.

GNOSTIQUES, hérétiques : leur faux évangile, I, 274. Leur erreur touchant le Verbe, 376. Ils sont réfutés par saint Irénée, 497 et suiv. — Ce que saint Épiphane dit de cette secte, VI, 387.

GOAR (Saint), ermite : sa Vie retouchée par Wandalbert, moine de Prum, qui y ajoute la relation de ses miracles, XII, 598.

GOAR (Jacques), dominicain : son édition de la Chronographie de Georges Syncelle; de celle de Théophanes, XII, 156. Ses notes sur la Chronologie de Nicéphore, 282. — Son édition de l'Eucologe des Grecs, avec une traduction latine et de savantes notes, XIII, 137.

GODBALDE, prêtre, convaincu d'incontinence, est privé de ses fonctions, XIII, 728.

GODEBERT (Saint). Sa Vie attribuée à Radbod, évêque de Noyon et de Tournai, XIII, 490.

siècle. GODEFROI, prévôt de la grande église de Liége, vole à Rome des reliques de saint Laurent et les apporte à Liége, XIII, 262.

GODEFROI, duc et marquis de Toscane : lettre que lui écrit saint Pierre Damien, XIII, 306 et 322. Lettre que lui écrit le pape Grégoire VII après son élection, 351.

1085. GODEFROI, prévôt de Stavélo. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, XIII, 345. Son ouvrage intitulé : Triomphe de saint Rémacle sur le monastère de Malmédi, 345 et 346. A quelle occasion il fut composé; idée de cet ouvrage; éditions qu'on en a faites. Chansons sur ce qui s'était passé à Liége dans la translation des reliques de saint Rémacle, 346. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VIII, p. 147 et suiv.)

1073. GODEFROI, usurpateur du siége de Milan. Lettre que le pape Grégoire VII écrit à son sujet aux fidèles de Lombardie, XIII, 352.

GODEFROI, scholastique, puis chancelier de l'Église de Reims : ce qu'on sait des circonstances de sa vie, XIII, 480, 481. Sa mort; ses poésies : on n'en a que quelques fragments, 481. Son éloge par Baudri, évêque de Dol, 531. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VIII, p. 398 et suiv.) 1095.

GODEFROI IV, duc de la Basse-Lorraine : sa réconciliation avec Baudouin, comte de Flandres, XIV, 1059.

GODEFROI V, duc de la Basse-Lorraine et de Bouillon : sa mort, XIII, 526. 1076.

GODEFROI DE BOUILLON, roi de Jérusalem : son illustre naissance. Il se croise avec ses deux frères Eustache et Baudouin; il oblige l'empereur Alexis Comnène à remettre en liberté Hugues le Grand et d'autres seigneurs, XIII, 526. Il prend Nicée. Prise d'Antioche; Jérusalem est assiégée et prise. Godefroi est élu roi; il remporte une grande victoire sur le Soudan d'Égypte; sa mort. Son code ou corps de droit coutumier intitulé Livre des assises, 527. [Éditions récentes de ce code; ses lettres, 527 et suiv. Ses trois diplômes, 529.] — Il est élu roi de Jérusalem, XIV, 1074. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VIII, p. 598 et suiv.) 1096. 1097. 1098. 1099. 1100.

GODEFROI, prieur de Vinchester, rétablit le bon ordre dans cette abbaye, XIII, 600. Sa mort; les écrits dont on le fait auteur, 600. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome IX, p. 352 et suiv.) 1082. 1107.

GODEFROI (Saint), abbé de Nogent, est élu évêque d'Amiens, XIV, 194. Concile de Troyes où son élection est confirmée, 1078. Il abdique l'épiscopat pour se retirer à Cluny, puis à la Chartreuse, 305 et 1085. Les députés de la ville d'Amiens viennent au concile de Beauvais se plaindre de sa retraite; reproches que leur fit Raoul, archevêque de Reims, 1085. Le concile de Soissons lui enjoint de retourner à son évêché. Il y est reçu avec une grande joie, 305 et 1085. [Ses écrits et pièces qui le concernent dans la *Patrologie*, 194, note 10.] 1104. 1114. 1115.

GODEFROI, évêque de Chartres, succède à Hugues. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie; sa mort; ses lettres, XIV, 404. 1115. 1148.

GODEFROI (le Vénérable), abbé des Monts; ce qu'on sait des circonstances de sa vie; sa mort. Ses homélies; méthode qu'il y suit. Sur la grâce et la prédestination, il suit les sentiments de saint Augustin. Sur la conception de la sainte Vierge, il suit celui de saint Bernard, XIV, 587. Homélies sur les dimanches de l'année, 587 et 588. Homélies 1165.

sur les fêtes; homélies sur divers sujets, 588. Opuscule sur les bénédictions que Jacob donna à ses enfants, 588 et 589. Livre des dix calamités prédites par Isaïe, 589. Lettre à un moine, 589. [Écrits de Godefroi dans la *Patrologie*, 589 et suiv.]

XII siècle. [GODEFROI, chanoine de Saint-Victor : s'il est différent de Geoffroi ou Godefroi, sous-prieur de Sainte-Barbe, XIV, 811, 812. Écrits publiés sous son nom, 815 et suiv. Son Microscomus; ses sermons, 815. Son écrit intitulé : Fons philosophiæ, 815 et suiv. Son éloge de saint Augustin, 817, 818. Autres écrits; quelques fragments de ses écrits et notice sur l'auteur dans la *Patrologie*, 818.]

GODEFROI (Jacques) : ses notes sur les livres de Tertullien aux nations, II, 86.

GODEGISILE, frère de Gondebaud, règne sur une partie des Bourguignons, X, 735.

1022. GODEHARD (Saint), évêque d'Hildesheim, succède à saint Bernouard, XIII, 67 et 96.
1083. Sa mort, 96. Analyse de sa Vie écrite par Wolférus, 96 et 97. Lettres de saint Godehard, 971. — [Vie de saint Godehard dans la *Patrologie latine*, 67. Bulle de sa canonisation, sa Vie et ses quatre lettres dans la *Patrologie*, XIII, 97.] — Il est canonisé au concile de Reims par le pape Innocent II, XIV, 1112.

VIII siècle. GODESCALC, diacre de l'Église de Liége, auteur de la Vie de saint Lambert, évêque de Maestricht, XII, 150. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome IV, p. 57 et suiv.)

VIII siècle. GODESCALE, auteur d'un poëme à l'honneur de Charlemagne, XII, 151.

[GODELÈVE (Sainte) : sa Vie par Drogon, abbé de Saint-André de Bruges, XIII, 271, 272.]

743. GODOLSACE, l'un des imposteurs qui furent condamnés au concile de Leptines et à celui de Rome, XII, 151.

745. [GODESCALK, moine. On a quatre proses ou sequences sous le nom de ce moine, XIII, 117.]

GOERIC, évêque de Metz. Voyez *Abbon*.

1097. GOIFFRED, doyen de la cathédrale du Mans, s'oppose à l'élection de l'évêque Hildebert, XIV, 207.

GOISBAUD DU BOIS (Philippe) : sa traduction française des Confessions de saint Augustin, IX, 813; de plusieurs autres ouvrages, 814, 815.

GOLDAST (Melchior), jurisconsulte allemand, éditeur du discours de saint Valérien, évêque de Cémèle, du Bien de la discipline, X, 155. — Son Glossaire de l'ancienne langue tudesque formé des gloses de Kéron, moine de Saint-Gal, XII, 110.

GOLEFER (Paul). Son édition des Remarques du P. Combefis sur divers ouvrages de saint Basile de Césarée, IV, 546.

GOLGOTHA ou mont Calvaire, réputé situé au milieu de la terre, V, 45 [et 630.]

GOMI, ville d'Afrique. Lettre du pape 1053.
Léon IX qui défend à l'évêque de Gomi d'usurper les droits de métropolitain en Afrique, au préjudice de celui de Carthage, XIII, 205, 206.

GOMORRHIEN, opuscule de Pierre Damien contre les clercs impudiques, XIII, 312.

GONDEBAUD, roi des Bourguignons. Sa déférence pour saint Avit, évêque de Vienne, X, 554. Plusieurs lettres que lui écrit ce saint, 554, 559, 561. Il reçoit de Théodoric des cadrans solaires et des hydrauliques, 647. Il permet que les évêques catholiques aient à Lyon en sa présence une conférence avec les évêques ariens, 733 et suiv. Il se fait catholique, mais sans vouloir que son changement fût connu, 736. — Lettre d'Agobard de Lyon contre la loi touchant les combats singuliers, XII, 368, 369. (Voyez l'article de Gondebaud dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 81 et suiv.)

[GONDECHAR, évêque d'Eicshtadt. Ses écrits, XIII, 326, n. 4.]

GONDÉGÉSILE, évêque de Bordeaux, XI, 905.

GONDEMAR, roi des Goths en Espagne, 610.
confirme le décret du concile de Tolède qui mettait la province de Carthagène sous la métropole de Tolède, XI, 911.

GONDICAIRE ou GONDIAC, roi des Bourguignons, X, 338.

GONDULFE, à qui Lanfranc écrit une XI siècl
lettre en lui envoyant une croix avec des reliques, XIII, 454.

[GONDULFE, évêque de Rochester, zélé pour la correction des anciens livres. Sa vie, XIV, 47, 48. Ses écrits sur la sainte Écriture, 48, 49. Ses sermons, 49 et 50.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IX, p. 369 et suiv. On l'a reproduit à peu près dans la nouvelle édition.)

[GONET (l'abbé). Sa traduction du livre de la Colère de Dieu; du premier livre des Institutions de Lactance, II, 521. — Sa tra-

duction française de quelques écrits d'Eusèbe de Césarée, III, 312; — de plusieurs écrits de saint Athanase, IV, 233; — de plusieurs écrits de saint Ambroise, V, 586.]

GONTAMOND, roi des Vandales en Afrique, succède à son oncle Hunéric, X, 462. Il rend la paix à l'Église, 464 et 719. Sa mort, 462.

[GONTHAIRE, évêque. Lettre contre lui, XII, 586.]

GONTHIER, archevêque de Cologne. Ses intrigues pour autoriser le divorce de Lothaire avec Tietberge et son mariage avec Waldrade, XII, 575. Conduite du pape saint Nicolas Ier à son égard, 575 et 595. Son mémoire en forme de plainte contre ce pape. Deux lettres qui nous restent de lui, 595. Lettre que lui écrit Hincmar de Reims au sujet d'Ingeltrude, séparée du comte Boson, son mari, 678. — Il est déposé par le pape saint Nicolas Ier, XIII, 698. Confirmation de ses statuts pour les chanoines de la cathédrale, 715. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 364 et suiv.)

GONTHIER (Saint), comte, puis moine d'Altach. Analyse de sa Vie écrite par Wolferus, chanoine d'Hildesheim, XIII, 181, 182. Année de sa mort, 182.

GONTHIER, évêque de Bamberg et chancelier de l'empereur Henri IV. Sa lettre au pape Nicolas II en faveur du mariage des prêtres, XIII, 326.

GONTHIER, moine de Saint-Amand. Ce que Trithème dit de ses talents; ouvrage qu'il lui attribue, XIII, 561. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IX, p. 381 et suiv.)

[GONTHIER, moine de Cîteaux. Ce qu'on sait de sa vie, XIV, 893. Son Ligurinus, 893 et suiv. Son Histoire de la prise de Constantinople, 896, 897.]

GONTRAN, roi d'Orléans et de Bourgogne, confirme par une loi le canon du concile de Mâcon qui recommandait la célébration du dimanche, XI, 325, 326. Avec quelle religion il observe le droit d'asile confirmé par le même concile. Son discours aux généraux de son armée, 326. Son traité de paix avec Childebert. Sa mort, 327. Ambassade de saint Grégoire de Tours auprès de lui de la part de Childebert, 366. Église qu'il fait bâtir à Châlon-sur-Saône en l'honneur de saint Marcel, 745. Concile qu'il assembla à Valence où il fit confirmer toutes ses donations faites ou à faire, 896. — Son ordonnance par laquelle il confirme les décrets du second concile de Mâcon, XII, 227. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 368 et suiv.)

GONTRAN BOSON, soupçonné d'avoir assassiné le roi Childebert II, se réfugie dans l'église de Saint-Martin, d'où on ne peut le tirer, XI, 370.

[GONZALÈS (Antoine). Son édition de la collection des canons attribués à saint Isidore de Séville, XI, 727.]

GONZON, abbé de Florence. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie. Il assiste au sacre du roi de France Philippe Ier. Il est auteur de la relation des miracles opérés par l'intercession de saint Gengoul. Valère André lui attribue un écrit sur la fondation d'un monastère de Saint-Gengoul, XIII, 233. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 491 et suiv.)

GORDIE ou GORDIUS (Saint), martyr de Césarée en Cappadoce, III, 78, 79. — Homélie de saint Basile sur ce saint, IV, 388.

GORDIEN (Saint), martyr à Rome, III, 413.

GORDIEN LE JEUNE, empereur, mis à mort par l'ordre de Philippe, depuis empereur, VI, 96.

GORDIEN, aïeul de saint Fulgence, évêque de Ruspe, chassé d'Afrique, s'établit en Italie, XI, 1.

GORDIEN, prêtre, père du pape saint Agapet, XI, 118.

GORDIEN, moine, auteur supposé des Actes du martyre de saint Placide, disciple de saint Benoît, XI, 349.

GORDIEN, père du pape saint Grégoire le Grand, était du nombre des sénateurs. Il embrasse l'état ecclésiastique. Il est fait diacre régionnaire. Son portrait se voit encore à Rome, XI, 429.

GORDIEN, évêque de Séville (ou plutôt d'Espagne). Combien a duré son épiscopat, XI, 646. [La lettre du pape Deus-Dedit à Gordien est une pièce supposée d'après dom Ceillier, XI, 646; elle est authentique d'après l'éditeur, 646, note 3.]

GORDIUS, prêtre de Carthage, II, 299.

GORGONE, évêque de Germanicie, l'un des ordinateurs de Paulin, évêque d'Antioche, IV, 244.

GORGONIE (Sainte), sœur de saint Grégoire de Nazianze, V, 179. Son oraison funèbre par saint Grégoire son frère, 206.

GORORANES, roi de Perse, continue la persécution commencée par son père, X, 49.

GORSE (Pierre). Sa traduction française des livres de Salvien sur la Providence, X, 378.

IV siècle. GORTHÉNIENS, secte de Samaritains. Ce qui en est dit par saint Épiphane, VI, 384.

II siècle. GORTYNE, ville de l'île de Crète. Lettre de saint Denys aux fidèles de cette ville, I, 462.

757. GORZE, monastère fondé par saint Chrodegand, évêque de Metz, XII, 106. Sa fondation confirmée au concile tenu dans le palais de Compiègne, 109. Charte de cette fondation, 109 et 110.

IX siècle. GOSBERT ou GOTZBERT, moine et ensuite abbé de Saint-Gal, écrit les miracles de saint Gal et la Vie de saint Othmar, XII, 415. (Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 66 et suiv.)

1075. GOSCELIN, archevêque de Bordeaux, préside au concile de Saint-Maixent, où Béranger anathématise de nouveau ses erreurs, XIII, 170.

GOSCELIN, ou GOTCELIN, ou GOTZELIN, moine de Saint-Bertin. Son talent pour la musique, XIII, 594. Il accompagne Herman, évêque de Salisbury, à son voyage à Rome, 594 et 550. Il passe avec lui en Angleterre et s'établit d'abord au monastère de Ramsey, puis il passe à celui de Saint-Augustin de Cantorbéry. On ignore le temps de sa mort. Il s'était consacré à écrire des Vies des saints : sa Vie de saint Augustin de Cantorbéry, 550. Autres Vies de plusieurs saints qu'il a composées, 550 et 551. Autres écrits qu'on lui attribue, 551. — [Édition de ses écrits dans la *Patrologie*, XIV, 234.] (Voyez un second article qui le concerne sous le nom de Gotzelin au tome XIV, 233, 234. Voyez aussi son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 660 et suiv.)

GOSLIN, évêque de Paris, se signale dans le siége de Paris par les Normands, XII, 790.

GOSSET (Nicolas). Sa traduction française de la Vie et des miracles de sainte Opportune écrite par Adelhelme, évêque de Séez, XII, 760.

1151. GOSVIN, abbé de Bonneval, est élu abbé de Cîteaux, XIV, 449.

GOTCELIN (Saint), ermite. Sa Vie écrite par Achard, moine de Clairvaux, XIV, 346.

GOTCELIN, moine. Voyez *Goscelin*.

GOTHESCALC, moine d'Orbais, embrasse la vie monastique au monastère de Fulde. Il réclame contre ses vœux. Il passe au monastère d'Orbais où il s'applique à la lecture des Pères et principalement de saint Augustin. Il fait le pèlerinage de Rome. Sa doctrine sur la prédestination paraît suspecte à Notingue, évêque de Vérone. Elle est condamnée au concile de Mayence et à celui de Quiercy. Mauvais traitements que Gothescalc essuie. Hincmar le fait enfermer à Hautvilliers. Il appelle au pape, XII, 593. On le prive des sacrements. Sa mort, 593 et 594. Ses écrits : Deux confessions de foi sur la double prédestination. Profession de foi présentée au concile de Mayence. Lettre à Ratramne sur la vision béatifique. Traité sur le *Trina Deitas*, 594. Pièce de poésie, 594 et 595. Écrits de Gothescalc, 595. Saint Remi, archevêque de Lyon, blâme les mauvais traitements qu'on lui avait fait essuyer, 617. Mémoires d'Hincmar au pape Nicolas Ier contre Gothescalc, 672. Lettre que Gothescalc écrit à Amolon, archevêque de Lyon; réponse d'Amolon qui réfute plusieurs de ses propositions sur la prédestination et sur la grâce, 430, 431. Il revient contre ses vœux. Écrit composé par Raban Maur à ce sujet. Ne pouvant s'accorder avec Raban Maur, il quitte le monastère de Fulde et revient à celui d'Orbais. Son voyage en Italie; il y répand ses sentiments sur la prédestination, 466. Raban réfute sa doctrine dans deux lettres, l'une à Notingue, l'autre à Ébérard, 466 et 468. Chassé d'Italie il vient à Mayence; dans un concile il présente sa profession de foi, qui y est condamnée comme erronée. Il est envoyé à Hincmar qui le fait enfermer; lettre de Raban à son sujet, 468. Discours de Florus, diacre de Lyon, contre les erreurs qu'on imputait à Gothescalc, 485, 486. Lettre de saint Prudence de Troyes à Hincmar de Reims au sujet de Gothescalc, 493. Traité du même sur les points de doctrine agités dans cette dispute, 494, 495. Il en parle encore dans son écrit contre Jean Scot, 495 et suiv. Lettre que Loup de Ferrières écrit à Gothescalc sur la vision béatifique, 503. Réponse de saint Remi de Lyon aux trois lettres écrites à Amolon par Raban Maur, Hincmar de Reims et Pardule de Laon au sujet de Gothescalc, 614. Lettre d'Hincmar de Reims au moine d'Hautvilliers au sujet de Gothescalc, 672. — Concile de Mayence

au sujet de sa doctrine, XIII, 678. Concile de Quiercy où il est condamné, 679. Autre concile de Quiercy où sont signés quatre articles contre sa doctrine, 684. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 352 et suiv.)

GOTHESCALC (Saint), fils d'Utm, prince des Slaves, XIV, 203. Sa mort, 204.

[GOTHESCALC, élu évêque d'Arras. Le pape Eugène III lui écrit, XIV, 278. Il va à Rome. Il en rapporte un décret contre certains hérétiques. Autres lettres qui le concernent, 279.]

[GOTHESCALC, abbé, à qui Honoré d'Autun adresse un de ses ouvrages, XIV, 301.]

GOTHESCALC, prévôt de Reichersperg, résigne sa dignité ; on lui donne Geroch pour successeur, XIV, 627.

GOTHRIC, roi d'Irlande. Lettre que Lanfranc lui écrit, XIII, 454.

GOTHS. Ils embrassent la religion chrétienne, V, 126. En quel temps la religion chrétienne a-t-elle été établie chez ces peuples? IV, 278, et V, 80, 81. — Martyrs chez les Goths, V, 81. Persécution d'Athanaric, 81 et 279. Ceux qui y souffrirent étaient catholiques et non pas ariens ; en quel temps les Goths sont tombés dans l'arianisme, 279 et suiv. Une bonne partie des Goths demeure dans la foi catholique, 280. En quel temps commence la persécution d'Athanaric, 280, 281. Analyse de la lettre de l'Église de Gothie touchant le martyre de saint Sabas, 281 et suiv. Première persécution ; seconde persécution ; troisième persécution, où Sabas souffre le martyre, 282. Saint Ascole est auteur de la lettre de l'Église de Gothie, 283. Ulphilas évêque des Goths, 346 et suiv. — Ravages des Goths dans la Thrace, V, 381. Saint Ambroise pense que les Goths sont marqués dans Ézéchiel, sous le nom de Gog, 472. — Saint Jean Chrysostôme travaille à leur conversion, VII, 3. L'empereur Théodore fait la paix avec eux, 33, 34. Lettres de saint Jean Chrysostôme au sujet des églises de Gothie, 135. — Saint Paulin, évêque de Nole, est pris par les Goths, VIII, 53. Ravages des Goths dans Constantinople, 519, 520. — Les Goths ravagent l'Espagne, X, 3. — Chasteté des Goths, XI, 213. Histoire des Goths composée par Cassiodore, abrégée par Jornandès. Celle de Cassiodore ne se trouve plus, 222. Discours de saint Léandre sur la conversion des Goths, 425. Chronique des Goths, des Vandales et des Suèves par saint Isidore de Séville, 714, 715. Éditions qu'on en a faites, 726, 727. — Le cinquième concile de Tolède défend à tous autres qu'aux Goths de prétendre à la couronne d'Espagne, XII, 920.

GOTZBERT, abbé de Saint-Gal. Voyez *Gosberg*.

GOTZELIN, moine de Saint-Bertin et de Saint-Augustin de Cantorbéry. Voyez *Goscelin*. XI et XII siècles.

GOUJET (Claude-Pierre), chanoine de Saint-Jacques de l'Hôpital, à Paris, [a publié en français les Apologistes de la religion chrétienne, souvent cités dans les premiers volumes.] Sa traduction française des deux Apologies de saint Justin projetée, I, 446.

GOULART (Simon). Son édition des œuvres de saint Cyprien ; ses notes et ses observations, II, 382. Sa traduction française du traité De Lapsis, 384. — Sa traduction française du traité de Théodoret sur la Providence, X, 141. — [Son édition des cinq premiers livres des Annales de Nicétas Choniate, XIV, 1176.]

GOULU (Nicolas), professeur au collége royal. Ses notes sur le Dialogue attribué à saint Grégentius, XI, 280.

[GOURCY (de). Ses Monuments des anciens apologistes, I, 557. — Sa traduction française des Prescriptions et de l'Apologétique de Tertullien, II, 87.]

GOURDAN (Simon), chanoine régulier de Saint-Victor de Paris. Son édition et sa traduction française des traités spirituels d'Eccard, chanoine de Saint-Victor, XIV, 406. [Sa traduction française du traité de l'Abnégation de soi-même par Achard n'a pas été imprimée, 709.]

GOUSSAINVILLE (Pierre de). Son édition des œuvres de saint Grégoire, XI, 585. — Son édition des œuvres de Pierre de Blois, XIV, 783.

GOUTER LE PÉCHÉ : sens auquel Théodoret emploie cette expression, X, 87.

GOUVERNEMENT. Loi de Théodose au sujet de ceux qui parleraient mal du gouvernement, VI, 373. — Parallèle du gouvernement temporel et du gouvernement spirituel, par saint Jean Chrysostôme, VII, 308. — De la comparaison du gouvernement ecclésiastique et politique, ouvrage d'Agobard, archevêque de Lyon, XII, 374. Traité du gouvernement de l'empire, ouvrage de Constantin Porphyrogénète, 811. 393.

GOUVERNEURS DE PROVINCES. Serment que leur prescrit une Novelle de Justinien, XI, 256.

1059 ou 1060. GOZECHIN, écolâtre de Liége, se retire à Mayence; sa lettre à Valcher, son disciple, où il rend compte des motifs de sa retraite, XIII, 235. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 499 et suiv.)

X ou XI siècle. GOZPEN ou GOZPERT, abbé de Tégernsé. Ses lettres, XIII, 98. Seize lettres ajoutées aux quatre publiées par Mabillon, 98 et 99.

[GRAAB : son apologie de saint Grégoire VII, XIII, 373.]

GRABE (Jean-Ernest), prêtre anglican : son édition de la grande Apologie de saint Justin, I, 445. Son édition des œuvres de saint Irénée, 530. Son écrit contre l'édition de D. Massuet, 531, n. 1.

GRACE. [Doctrine de saint Clément, pape, I, 353.] Doctrine d'Hermas sur la grâce, 335, 338. Doctrine de saint Clément, 360; de saint Ignace, 385, 386; de saint Polycarpe, 397; de saint Justin, 441; de saint Irénée, 525; de Clément d'Alexandrie, 597; — de Tertullien, II, 73; d'Origène, 157, 225, 226, 227; de saint Cyprien, 280, 352 et suiv.; de Lactance, 512; de saint Alexandre, patriarche d'Alexandrie, III, 113, 114. Témoignage de l'empereur Constantin, 131. Doctrine d'Eusèbe de Césarée, 238, 284 et suiv.; — de saint Hilaire de Poitiers, IV, 72 et suiv.; de saint Athanase, 213, 214; de Lucifer de Cagliari, 269; [de Victorin, orateur chrétien, 330;] de Tite de Bostres, 343; de l'auteur des Constitutions monastiques attribuées à saint Basile, 408. Doctrine de saint Basile, 512, 513; — de saint Cyrille de Jérusalem, V, 71, 72; de saint Optat de Milève, 132; de saint Philastre de Brescia, 176, 177; de saint Grégoire de Nazianze, 342 et suiv.; de saint Ambroise, 480 et suiv.; de l'auteur des homélies attribuées à saint Macaire d'Égypte, 600. [Doctrine de Didyme l'Aveugle sur la grâce, 620 et 624.] — Discours de saint Éphrem sur la grâce, VI, 15, 16. [Son sentiment sur la grâce, 58, 465, 482, 488, 489, 491, 497, 502, 505, 508.] Doctrine de saint Grégoire de Nysse, 237; — de saint Jean Chrysostôme, VII, 24, 100, 214, 247, 386 et suiv.; sur l'accord du libre arbitre et de la grâce, 386; sur la nécessité de la grâce, 387, 388. Doctrine de saint Innocent, pape, 522; du pape saint Zozime, 539. Lettre de saint Jérôme, 616. Accord de la grâce et du libre arbitre. Réponse aux arguments des Pélagiens contre la nécessité de la grâce, 617. Doctrine de saint Jérôme, 666 et suiv. — Doctrine de saint Gaudence, évêque de Brescia, VIII, 42; de saint Paulin, évêque de Nole, 91. Recueil touchant l'autorité des évêques de Rome au sujet de la doctrine de la grâce, 140 et suiv. Doctrine de Cassien, 179 et suiv.; de saint Nil, solitaire du Sinaï, 226; de saint Cyrille d'Alexandrie, 334, [348, n. 4; 353.] [Que celui qui a la grâce doit la communiquer à celui qui ne l'a pas, sujet d'un sermon d'Eusèbe d'Alexandrie, 383. La grâce a toujours été donnée au genre humain, d'après saint Procle, 415.] Sentiment de saint Isidore de Péluse sur la grâce, 486, 492, 496; de Marius Mercator, l'un des défenseurs de la grâce, 499; — de saint Augustin, IX, 125, 126, 139, 151, 155 et suiv., 157, 167, 175, 176 et suiv. Les douze articles de la lettre à Vital sur la grâce, 177 et suiv. Autres fragments, 212 et 224. Saint Augustin réforme ses premiers sentiments sur la grâce, 249. Divers fragments de saint Augustin sur la grâce, 424, 432. Livre de la Nature et de la grâce contre Pélage, ouvrage de saint Augustin, 433 et suiv. Livre de la Grâce de Jésus-Christ et du péché originel, ouvrage du même père, 448 et suiv. Autres fragments, 475, 499, 510. Livre de la grâce et du libre arbitre, ouvrage de saint Augustin, 512 et suiv. Livre de la Correction et de la grâce, ouvrage du même père, 518 et suiv. Autres fragmens, 533, 542. Traité de la Prédestination et de la grâce faussement attribué à saint Augustin, 559. Doctrine de saint Augustin sur la grâce et le libre arbitre. Grâce d'Adam et son libre arbitre, 675. Adam avait-il reçu le don de la persévérance, 676 et suiv. Grâce des deux états, 681 et suiv. Nos bonnes pensées viennent de Dieu, 686, 687. Dieu nous inspire le désir du bien, 687. Réponse aux objections des Pélagiens, 687 et 688. Nécessité de la grâce pour les actions de piété et la fuite du mal, 688, 689; contre les tentations, 689 et suiv.; pour la pénitence et la conversion des pécheurs, 691 et 692; pour aimer Dieu, 692 et 693. Possibilité des commandements de Dieu, 694. Nécessité de la grâce pour accomplir les commandements de Dieu, 694 et suiv. Il faut demander à Dieu ce qu'il nous commande, 696, 697. La foi est un don de Dieu, 697 et suiv. La foi n'est pas donnée à tous, 700. La prière est un don de Dieu, 700 et 701. La persévérance est un don de Dieu, 701 et suiv. La nature est commune à tous

les hommes et non la grâce, 703 et suiv. La grâce est donnée gratuitement, 705, 706. Nos mérites sont des dons de Dieu, 706, 707. Réponse aux objections des Pélagiens contre la gratuité de la grâce, 707, 708. La grâce ne suit pas mais précède la volonté, 708, 709. En quoi consiste la grâce, 709, 710. Comment elle agit, 710 et suiv. Force de la grâce, 714, 715. Pouvoir de Dieu sur la volonté de l'homme, 715, 716. Réponse à quelques objections sur ce point de doctrine, 716 et suiv. Comment Dieu prépare la volonté de l'homme et comment l'homme se prépare. Comment Dieu opère en nous afin que nous veuillions et coopère avec nous lorsque nous voulons, 720. Accord du libre arbitre avec la grâce, 720 et suiv. La grâce ne détruit pas le libre arbitre et n'introduit pas le destin, 723, 724. Explication de ces paroles : « Cela ne dépend pas de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde, » 724, 725. La vocation à la foi prévient le mérite de l'homme, 725, 726. Pourquoi les Tyriens et les Sidoniens n'ont pas cru en Jésus-Christ, 726, 727. Le libre arbitre ne détruit pas la nécessité de la grâce, 727 et suiv. Il est libre à l'homme de consentir ou de ne pas consentir aux suggestions du démon, 729, 730. Sentiment des Pélagiens sur le libre arbitre, 730, 731. Quelle liberté nous avons perdue par le péché du premier homme, 731 et suiv. La nature humaine est rétablie dans le bien qu'elle a abandonné, 733, 734. Jugement des ouvrages de saint Augustin sur la grâce, 810 et suiv. [Effets admirables de la grâce dans la conversion de saint Paul d'après saint Augustin, 838. Deux sermons de saint Augustin à ceux qui s'approchent de la grâce, 842. Supplément où l'on explique la doctrine de saint Augustin sur la grâce, 845, 846.] — Doctrine de Théodoret, X, 120. Doctrine de l'auteur des livres de la Vocation des gentils et de la lettre à Démétriade sur la grâce, 242 et suiv. Doctrine du pape saint Léon sur la grâce et le libre arbitre, 264 et suiv. En quoi consiste la grâce, selon les Pélagiens, 280. Leur doctrine condamnée par les pères, 280 et suiv. La grâce ne détruit pas le libre arbitre, 283. C'est elle qui convertit les cœurs, 286, 287; elle se fait obéir, 287; loin de détruire la liberté, elle la perfectionne, 288, 289; elle n'est pas donnée à tous, 301, 302. Livre de la grâce de Dieu et du libre arbitre contre les Collateurs : analyse de cet ouvrage de saint Prosper d'Aquitaine, 303 et suiv. Éditions qu'on en a faites, 318, 319. Analyse des deux livres de Fauste de Riez sur la grâce et le libre arbitre, 427 et suiv. Éditions qu'on en a faites, 437. Doctrine du pape saint Gélase sur la grâce, 499 et suiv., 507. Doctrine de saint Ennode, 571, 572. Erreurs du prêtre Lucide sur la grâce et la prédestination, 425 et suiv. et 717, 718. — Doctrine de saint Fulgence, évêque de Ruspe, sur la grâce et le libre arbitre, XI, 11 et suiv.; 28, 29, 31, 52, 57 et suiv., 63. Vérité de la prédestination et de la grâce de Dieu, ouvrage de saint Fulgence, 56 et suiv. Doctrine des évêques d'Afrique, 41 et suiv. et 45; de Ferrand, diacre de Carthage, 87; de Laurent, évêque de Novarre, 96, 97. Doctrine de saint Césaire d'Arles sur la grâce prévenante, confirmée par le pape Boniface II, 115, 116. Si saint Césaire d'Arles a fait un traité particulier sur la grâce et le libre arbitre, 154. Doctrine de Cassiodore sur la grâce et le libre arbitre, 251, 252. Doctrine de saint Grégoire de Tours, 398; de saint Fortunat, évêque de Poitiers, 406, 408, 409. Doctrine du pape saint Grégoire sur la grâce, sa nécessité, 559, 560. Dieu la retire quelquefois, 560. On y résiste, 561. Grâce prévenante et gratuite, 561 et 562. Accord de la grâce et du libre arbitre, 562. Doctrine de Marc l'Ermite, 637; de saint Isidore de Séville, 721, 722. Doctrine du second concile d'Orange, 832 et suiv.; du concile de Valence, 838. — Doctrine du Vénérable Bède, XII, 15 et 16; de saint Jean Damascène, 95; d'Ambroise Autpert, 122; d'Alcuin, 209, 210. Poëme de Théodulfe d'Orléans sur la grâce de Dieu, 269. Opuscule sur la grâce, la prédestination et le libre arbitre, attribué à Amolon; il est du diacre Florus, 431. Autre opuscule sur le même sujet attribué encore à Amolon. Recueil des sentences de saint Augustin sur ces matières, 432. Discours de Florus, diacre de Lyon, sur la grâce et la prédestination, 485, 486. Doctrine de saint Prudence sur la grâce, 496. Doctrine de Loup, abbé de Ferrières, 508. La doctrine catholique sur ces matières est confirmée par le pape saint Nicolas I, 569. — Doctrine de Gérard, évêque de Cambrai, XIII, 152. Témoignage du pape saint Léon IX, 206. Doctrine du concile de Quiercy de 853, 684, 685; du concile de Valence de 855, 686, 687. — Traité de Francon, abbé d'Afflighem, sur la grâce et

la miséricorde de Dieu. Analyse de cet ouvrage, XIV, 190. Éditions qu'on en a faites, 192. Voyez un autre article sur le même sujet, 192, 345 et suiv. Doctrine du Vénérable Hildebert, évêque du Mans, sur la prédestination et la grâce, 216. [Harmonie de la grâce et du libre arbitre, ouvrage de Vivien, prémontré : ce que c'est, 249. Analyse de cet ouvrage, 249 et 250.] Sentiment d'Abaillard sur la grâce, 331. Traité de la grâce et du libre arbitre, ouvrage d'Alger, scholastique de Liége, 386. Traité de saint Bernard de la grâce et du libre arbitre, 476 et suiv. Jugement sur ce traité, 478, 479. Doctrine de saint Bernard sur la grâce, 487. Doctrine de Pierre Lombard sur la grâce, 560, 561. — Les évêques ont commencé vers le xe siècle à se servir de la formule : Par la grâce de Dieu, XIII, 70.

1053. GRADE, ville de Frioul. Un concile de Rome décide qu'elle sera reconnue métropole des deux provinces de Vénétie et d'Istrie, XIII, 203 et 205 [et 195.] — Priviléges
1157. accordés au patriarche de Grade par le pape Adrien IV, XIV, 915.

GRÆCUS, évêque de Marseille : sa lettre à saint Rurice, évêque de Limoges, X, 610. (Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome III, p. 56.)

1215. GRAI (Gauthier de), élu archevêque d'York : son élection confirmée par le pape Innocent III, XIV, 1161.

GRAISSE, permise en certains jours aux moines, XIII, 655.

GRAMMAIRE. Livre de la grammaire faussement attribué à saint Augustin, IX, 64. — Traité de la Grammaire par Cassiodore, XI, 235. — L'Enfance, ou les principes de la grammaire de Donat, ouvrage attribué au Vénérable Bède, XII, 3. [Traité de la grammaire composé par saint Boniface, archevêque de Mayence, 56.] Grammaire syriaque, composée par Jacques, évêque d'Édesse, 101. [Écrit sur la grammaire, par le moine Pacôme, 152.] Traité d'Alcuin sur la grammaire, 189. Charlemagne établit plusieurs écoles de grammaire dans ses États, 224 et 230. Traité de Raban Maur sur la grammaire, 440. Livre de la grammaire, composé par Ermenric, moine de Richenow, 555. Traité de l'accord de la grammaire et de la musique, imprimé à la suite du Martyrologe d'Usuard, 612. Traité de grammaire, composé par saint Berthaire, abbé du Mont-Cassin, 696. Canon du concile de Latran qui ordonne que dans les églises cathédrales il y aura un maître de grammaire et des autres sciences, qui instruise gratuitement les clercs et les pauvres écoliers, XIV, 1165.

GRAMMAIRIEN. Traité du grammairien : ouvrage de saint Anselme, XIV, 20.

GRAMMATICUS, Donatiste. Lettre de saint V. 396
Augustin à Grammaticus et à quelques autres Donatistes, IX, 79, 80. Autre lettre de saint Augustin aux mêmes, 80, 81.

GRANCOLAS (Jean), docteur en théologie : sa traduction française des Catéchèses de saint Cyrille, V, 82.

GRAND (Étienne le), jésuite. Sa traduction française du discours d'Aganon sur la vie et les miracles de saint Vorle, XIII, 77.

GRANDEUR DE DIEU. Idée qu'en donne saint Augustin, IX, 25.

GRANDMONT. Bulle d'érection de l'ordre 1073
de Grandmont, XIII, 327 et 353, et XIV, 575. — Fondation de l'ordre de Grandmont V. 10
par saint Étienne de Muret, XIV, 576, 577. Règle de cet ordre ; preuves qu'elle est de saint Étienne, 577 et suiv. Elle est différente de celle de saint Benoît, 577. Analyse de cette règle, 577 et 578. [Lettres de quelques prieurs de Grandmont dans la *Patrologie*, 580, n. 8.] Intrigues des frères convers contre les religieux clercs de cette congrégation. Lettres touchant cette affaire, 711. Jugement rendu par le roi en faveur de quelques élèves de l'ordre de Grandmont contre leur prieur et quelques frères convers du même ordre, 879. Lettre d'Étienne de Tournai sur la désobéissance des convers de Grandmont, 881. Indulgences accordées à ceux qui suivent la règle de Grandmont, 928.

GRANDS. Avantages que l'Église reçoit de la conversion des grands, XI, 30.

GRANGÉUS (Isaac). Son édition des livres du poëte Prudence contre Symmaque, VIII, 107.

GRAPTUS, surnom des deux frères Théophanes et Théodore, XII, 428. Voyez *Théophanes* et *Théodore*.

GRAS (le), confrère de l'Oratoire. Sa traduction française de l'épître attribuée à l'apôtre saint Barnabé, I, 285 ; des livres d'Hermas, 339 ; des deux lettres de saint Clément, 361 ; des lettres de saint Ignace, martyr, 388 ; de celle de saint Polycarpe, 398. Sa traduction française de l'épître de saint Justin à Diognète, 446.

GRASSE. Un concile de Narbonne reconnaît les droits de l'abbaye de Grasse sur celles de Saint-Laurent et de Saint-Polycarpe, XIII, 423.

GRATA, sœur de Valentinien le Jeune, VI, 359.

GRATAROLE (André). Sa traduction latine du commentaire d'Eustrace sur le second livre des Analytiques d'Aristote, XIV, 148.

GRATELÉAN. Voyez *Gratlei.*

GRATIEN, empereur, reconnaît juridiquement l'innocence du pape Damase, IV, 608. Lettre du concile de Rome qui lui est adressée, 608 et suiv. Son rescrit pour l'Église à cette occasion, 610, 611. Il rappelle les exilés, 611. Il chasse de l'Espagne les Priscillianistes, 616. Il convoque le concile d'Aquilée, 628, 629. Lettre du concile d'Aquilée aux trois empereurs, 633. Autre lettre de ce concile à Gratien en particulier, 633 et 634. Il concourt à la convocation du concile de Rome, 638. Il donne un rescrit pour le rétablissement des Priscillianistes. Sa mort, 640. — Il avait rappelé d'exil saint Mélèce d'Antioche et autres bannis par Valens, V, 10. Il rappelle saint Cyrille de Jérusalem, 29. Il rend une loi en faveur des femmes chrétiennes, 381. Autre loi de cet empereur en faveur des criminels condamnés à mort. Il fait détruire l'autel de la Victoire. Il accorde à saint Ambroise la grâce d'un officier qui l'avait outragé, 382. Sa mort, 383 et 478. Saint Ambroise est député par l'impératrice Justine pour demander à Maxime le corps de Gratien, 587. Saint Ambroise écrit à la prière de Gratien les cinq livres de la Foi, 471 ; et les trois livres du Saint-Esprit, 475. Difficulté qu'il propose à saint Ambroise. Lettre que lui écrit saint Ambroise, 480. Le jeune Valentinien est enterré près du tombeau de Gratien à Milan, 506. — Gratien fait rendre aux catholiques les églises dont les Ariens s'étaient emparés, VI, 121. Lois de ce prince touchant la religion, 360 et suiv. Rescrit de cet empereur et de Valentinien II en faveur du pape saint Damase et touchant la juridiction des évêques, 361. Deux rescrits de ce prince pour et contre les Priscillianistes. Lois de ce prince pour suspendre l'exécution des sentences de mort, 362. — Témoignage de Théodoret sur l'empereur Gratien, X, 48. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. I, part. II, p. 233 et suiv.)

GRATIEN, moine bénédictin du monastère de Saint-Félix et de Saint-Nabor à Bologne. Erreurs où plusieurs auteurs sont tombés à ce sujet. Son Décret; combien de temps il mit à le composer. Estime qu'on fait de ce Décret, XIV, 760. Fautes qu'on lui reproche. Correction qu'on en a faite en divers temps, 760 et 761. Éditions qu'on en a données. 761. [Autres éditions, 761.] Ce que contient ce Décret. Additions désignées sous le nom de Paléas, 761. Correction du Décret par Antoine Augustin, 761 et 762. Doctrine de Gratien sur l'Eucharistie, 762, 763. Il traite de tous les sacrements, 763. Son sentiment sur l'autorité du pape relativement aux canons, 763 [et note 3. Commentaire sur le Décret de Gratien par Étienne, évêque de Tournai, 878. La préface seule est imprimée, 878.] 1127-1151.

GRATISSIMUS, grand chambellan, fonde le monastère de Saint-Cyriaque à Constantinople et y prend l'habit sans quitter les fonctions de sa charge, X, 345. V siècle.

GRATISSIMUS, opuscule de saint Pierre Damien en faveur des ordinations faites par les simoniaques, XIII, 311.

GRATLEI ou GRATLÉAN, ville d'Angleterre. Concile qui y fut tenu, XIII, 745.

[GRATTULA, auteur d'une Histoire du Mont-Cassin. Prologue et épilogue de la Vie de saint Mennas, XIII, 497.]

GRATUS, évêque de Carthage, assiste au concile de Sardique, III, 477 ; préside à celui de Carthage, 498. 347 ou mieux 343. 348 ou 349.

GRATUS, évêque d'Aouste, II, 472.

GRATUS, diacre en Provence. Son traité dans lequel il prétendait montrer qu'il n'y avait qu'une nature en Jésus-Christ, X, 422. Il est réfuté par Fauste de Riez, 422 et suiv. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 317 et suiv.)

GRAVITÉ DES CLERCS ET DES MOINES, sujet d'un canon de quelques conciles de Carthage, VII, 726. Canons soixantième et soixante-deuxième du quatrième concile de Carthage, 731.

GRAVIUS (Henri), dominicain. Ses notes sur les lettres de saint Jérôme, VII, 709. — Sa révision du texte de saint Paulin, évêque de Nole, VIII, 97, 98. — Son édition des œuvres de saint Jean Damascène, XII, 97.

GREC, évêque de Marseille. Voyez *Græcus.*

GRÈCE, poëme de l'empereur Léon le Philosophe sur le misérable état de la

Grèce, XII, 775. Notice des évêchés de la Grèce avec l'ordre que les patriarches tiennent entre eux, attribué au même prince, 776. — [Ouvrages à consulter sur les griefs des Grecs et des Latins, XIII, 214, n. 2.]

GRÉCIEN, évêque de Calles en Italie, assiste au concile de Rimini, IV, 555. Il y demande la condamnation d'Ursace et de Valens, 557.

II siècle. GRECS. Exhortation de saint Justin aux Grecs, I, 411. Discours de Tatien aux Grecs, 489 et suiv. — Différentes opinions des Grecs sur le bonheur de l'homme, X, 97. — Réponses de Ratramne aux objections des Grecs schismatiques, XII, 563 et suiv. Réponses d'Énée, évêque de Paris, 600, 601. — Fragments d'une dispute contre les Grecs, XIII, 253. [Écrits concernant les griefs des Grecs contre les Latins, 214, n. 2.] — Dialogues d'Anselme d'Havelburg sur les points qui divisaient les Grecs et les Latins, XIV, 414 et suiv. Ouvrage de Géroch, prévôt de Reichersperg, sur les questions agitées entre les Grecs et les Latins; lettres qui en font mention, 630.

GREFFIER. Détails des avantages et des devoirs de la charge de greffier dans une lettre de Cassiodore, XI, 220.

VI siècle. GRÉGENTIUS (Saint), archevêque de Taphar en Arabie. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, XI, 279. Le Dialogue donné sous son nom est une pièce supposée, 279 et suiv. Éditions qu'on en a faites, 280. [Éditions de ses écrits dans la *Patrologie*. Écrits nouveaux.] Code de lois pour les Homérites qu'on lui attribue, 280. [Éditions de cet écrit, 280.]

GRÉGOIRE THAUMATURGE (Saint), évêque de Néocésarée dans le Pont. Histoire de sa vie, II, 437 et suiv. Naissance de saint Grégoire; pourquoi il est nommé Thauma-
231. turge. Ses études. Il devient disciple d'Ori-
235. gène à Césarée en Palestine, 435. Suite des
237 ou 238. études de saint Grégoire, 435 et 438. Il va à Alexandrie, retourne à Césarée auprès d'Ori-
238. gène, est baptisé. Il retourne en son pays après avoir fait l'éloge d'Origène; estime qu'Origène avait pour saint Grégoire, 438.
240. Saint Grégoire quitte Néocésarée et se retire
250. à la campagne, 438 et 439. Il est fait évêque de Néocésarée, 438. Son zèle pour la foi, ses
251. miracles; il se retire durant la persécution;
264. il retourne en son église. Concile d'Anti-
270. oche où il assiste; il meurt, 439. Écrits de saint Grégoire, 439 et suiv. Discours en l'honneur d'Origène, 439. Analyse de ce discours, 439 et 440. Symbole que saint 238 ou
Grégoire reçoit dans une vision, 440. Ce que contenait ce symbole, 440 et 441. On ne peut douter de l'authenticité de ce symbole, 441, 442. Exposition de foi de saint Grégoire à Élien, 442. Autre exposition et anathématismes faussement attribués à saint Grégoire, 443. [Voyez 443, n. 1. Leur authenticité soutenue par plusieurs critiques, 447. n. 6.] Lettres de saint Grégoire, 444 et suiv. Lettre ou épître canonique, 444. Ana- V. 2
lyse de cette lettre, 444 et 445. Addition à cette lettre, 445, 446. Paraphrase de saint Grégoire sur l'Ecclésiaste, 446. [Fragments d'un discours de saint Grégoire, 446, n. 10.] Ouvrages supposés, 446 et 447. [Fragments d'autres écrits de saint Grégoire, 447.] Jugement des écrits de saint Grégoire, 447. Édition de ces œuvres, 447 et 448. [Autres éditions, 448. — Il est l'auteur de la paraphrase sur l'Ecclésiaste faussement attribuée à saint Grégoire de Nazianze, V, 246. — Sa Vie écrite par saint Grégoire de Nysse, VI, 211 et suiv. — Saint Augustin ne savait pas le fait de la montagne transportée par la foi de ce saint évêque, IX, 433.

GRÉGOIRE, évêque de Porto, assiste au 31
concile d'Arles, II, 629.

GRÉGOIRE ou GORGONNE, évêque de Cinne, assiste au concile de Néocésarée, II, 640.

GRÉGOIRE DE CAPPADOCE, mis par les 34
Eusébiens sur le siége d'Alexandrie à la place de saint Athanase, III, 472, et IV, 95.

GRÉGOIRE, évêque d'Elvire, III, 348 et IV si
349. Histoire de sa vie, 348. Ses écrits, 349. Il refuse la communion à Osius, 397. — Lettre que saint Eusèbe de Verceil lui écrit, IV, 275. Il refuse de signer la formule de Rimini, 582. Éloges que lui donnent Faustin et Marcellin, V, 153. Il pourrait être auteur de quelques écrits attribués à saint Grégoire de Nazianze, 242. [Le traité de la Foi attribué à saint Phébade est de Grégoire d'Elvire, 377.]

GRÉGOIRE (Saint), surnommé l'Illuminateur, martyr, apôtre de l'Arménie. Son éloge attribué à saint Jean Chrysostôme, VII, 345. [Lettre de saint Grégoire l'Illuminateur et trente canons publiés par Maï, 345.]

GRÉGOIRE (Saint), évêque de Nazianze, IV siè
père de saint Grégoire surnommé le Théologien. Sa conversion et son baptême, V, 178, 179 et 214. Il est fait évêque, 179. Son

fils prend soin de sa maison. Il confère le sacerdoce à son fils, 181. Il se laisse surprendre ; les moines se séparent de lui, 182 et 214. Ils s'en rapprochent, 182 et 183. Sa mort, 184 et 299. Discours de saint Grégoire son fils sur la réunion des moines de Nazianze avec son père, 207, 208. Son oraison funèbre par saint Grégoire de Nazianze son fils, 313 et suiv. Lettres qu'il écrivit au peuple de Césarée, aux évêques de la province de Cappadoce et à Eusèbe de Samosate, 250. — Ses lettres pour l'élection de saint Basile, IV, 437. Il signe la formule de Rimini, 561.

GRÉGOIRE DE NAZIANZE (Saint), surnommé le Théologien, archevêque de Constantinople et docteur de l'Église, V, 172 et suiv. Histoire de sa vie. Lieu de sa naissance, 178. Ses parents ; leurs vertus, 178 et 179. Nombre de leurs enfants. Naissance
9. de saint Grégoire, 179. [Date de sa naissance. Son caractère, 179, n. 13.] Son édu-
0. cation. Ses études. Il va à Athènes. Il re-
8. tourne en son pays, 180. Il reçoit le baptême ; ses vertus. Il prend soin de la maison
1 359. de son père. Il se retire quelque temps avec
1. saint Basile, 181. Il est ordonné prêtre, 181
5. et suiv. Il réconcilie Eusèbe de Césarée en
8. Cappadoce avec saint Basile. Il tâche de
0. retirer de la cour son frère Césaire. Il travaille à faire choisir saint Basile pour évê-
2. que de Césarée. Il est choisi évêque de Sa-
3. simes et sacré, 183. Il gouverne l'Église de
5. Nazianze sous son père, 183 et 184. Après la mort de son père il se retire à Séleucie,
u 379. 184. Il est choisi évêque de Constantinople, 185. Il y assemble les catholiques dans l'Anastasie, 185 et 186. Sa conduite dans l'épiscopat. Effets des prédications de saint Grégoire, 186. Saint Jérôme vient l'écouter,
80. 187. Troubles arrivés pendant son épiscopat par l'ordination de Maxime, 187 et 188.
81. Maxime est rejeté ; saint Grégoire maintenu sur le siége de Constantinople, 188, 189 ; son élection est confirmée dans le concile de
u 382. Constantinople, 189. Il se retire de Constantinople, 189 et 190. Il fait son testament,
83. 190, 191. Il revient à Nazianze, 191. Sa retraite à Arianze, 191 et 192; ses occupations
89. pendant sa retraite. Sa mort, 192. Son éloge. Ses écrits, 193 et suiv. Oraisons ou discours de saint Grégoire. Les deux discours de saint Grégoire touchant le sacerdoce ; analyse du premier discours. Vertu nécessaire dans un prêtre. Maximes pour la conduite des âmes, 193. Doctrine nécessaire pour la direction des âmes, 191 et 192. Age convenable pour enseigner les autres, 194. Raisons que saint Grégoire avait de fuir le sacerdoce et de s'y soumettre, 194 et 195. Second discours, 195 ; ce qu'il contient, 195 et 196. Deux discours de saint Grégoire contre Julien l'Apostat, 196 et suiv. Analyse du premier discours, 196. Impiété de Julien, 197. Il conçoit le dessein d'abolir le christianisme. Avantages de la religion chrétienne, 197 et suiv. Injustice de la prétention de Julien, 199. Infamies des fables païennes, 199 et 200. La morale des païens renverse les grands principes : perfection de la morale chrétienne, 200. Analyse du second discours, 200 et suiv. Reproches des païens contre les chrétiens ; ressources des chrétiens dans les persécutions, 201. Maximes qu'ils doivent observer, 201 et 202. Cinquième discours de saint Grégoire, 202 ; sixième discours de saint Grégoire, 202 et 203 ; septième discours, 203 ; huitième discours, 203 et 204 ; neuvième, 204, 205 ; dixième : oraison funèbre de Césaire, son frère, 205, 206. Onzième discours : oraison funèbre de sainte Gorgonie, sœur de saint Grégoire, 206. Douzième discours, sur la réunion des moines de Nazianze avec saint Grégoire le père, 207, 208 ; treizième discours, sur la paix, 208 ; quatorzième discours, sur la paix, 208 et 209 ; quinzième discours, sur la grêle, 209, 210 ; seizième discours, sur l'amour des pauvres, 210, 211 ; dix-septième discours, au sujet de quelques séditions arrivées à Nazianze, 211, 212 ; dix-huitième discours, en l'honneur de saint Cyprien, martyr, 212 ; dix-neuvième discours de saint Grégoire : oraison funèbre de son père, 213 et suiv. Vingtième discours : oraison funèbre de saint Basile, 215, 216 ; vingt-unième discours : panégyrique de saint Athanase, 216 et suiv. ; vingt-deuxième discours, à l'honneur des Machabées, 217 et suiv. ; vingt-troisième discours : panégyrique du philosophe Héron, 219 ; vingt-quatrième discours, en l'honneur des Égyptiens, 219 et 220 ; vingt-cinquième discours, aux Ariens : apologie de la conduite de saint Grégoire, 220, 221 ; vingt-sixième discours : de la modération qu'il faut garder dans les disputes, 221, 222 ; vingt-septième discours : apologie de saint Grégoire contre ceux qui l'accusaient d'avoir brigué le siége de Constantinople, 222, 223 ; vingt-huitième dis-

cours, sur son retour après la persécution de Maxime, 223, 224; vingt-neuvième discours, sur l'établissement des évêques et sur le dogme de la Trinité, 224, 225; trentième discours, sur l'élection de l'évêque Eulalius, 225, 226; trente-unième discours, sur le divorce, 226; trente-deuxième discours de saint Grégoire : son adieu au sortir de Constantinople, 226, 227. Trente-troisième discours, contre les Eunomiens : le premier des cinq sur la théologie, 227, 228. Trente-quatrième discours, sur la nature divine : second sur la théologie, 228, 229. Trente-cinquième discours, sur la divinité du Fils, contre les Eunomiens : troisième sur la théologie, 229 et suiv. Trente-sixième discours, sur la divinité du Fils : quatrième sur la théologie; réponse aux passages allégués par les Eunomiens, 231 et suiv. Trente-septième discours, sur le Saint-Esprit, contre les Macédoniens, 233. Réponse aux objections des Macédoniens, 233 et 234. Remarques sur la divinité du Saint-Esprit, 234. Trente-huitième discours, sur la nativité de Jésus-Christ, ou sur la théophanie, 234 et 235. Trente-neuvième discours, sur la fête des lumières, ou sur le baptême de Jésus-Christ, 235, 236. Quarantième discours, sur le sacrement de baptême, 236 et suiv. Réponse aux objections de ceux qui différaient leur baptême, 237, 238. Du baptême des enfants, 238, 239. Quarante-unième discours, sur la fête de Pâques; quarante-deuxième discours, second sur la fête de Pâques, 239; quarante-troisième discours, sur le dimanche de l'octave de Pâques, 239 et 240; quarante-quatrième discours, sur la fête de la Pentecôte, 240, 241; quarante-cinquième discours : lettre à Évagre, laquelle n'est pas de saint Grégoire, 241; quarante-sixième discours : sa lettre à Nectaire, 241 et 242; quarante-septième discours, sur Ézéchiel : ce discours n'est pas de saint Grégoire. Quarante-huitième discours de saint Grégoire, à la louange des martyrs, 242; quarante-neuvième et cinquantième discours, lesquels ne sont pas de saint Grégoire, 242 et 243. Cinquante-unième discours de saint Grégoire : première lettre au prêtre Clédonius contre les Apollinaristes, 243 et suiv. Réponse aux objections des Apollinaristes, 245, 246. Cinquante-deuxième discours : seconde lettre à Clédonius contre les Apollinaristes, 246. [Fragment de son discours contre les astronomes, 246. Commentaire sur les discours de saint Grégoire de Nazianze, 246, 247.] La paraphrase sur l'Ecclésiaste n'est pas de saint Grégoire, 246. Lettres de saint Grégoire, 247 et suiv. Lettres à Céleusius, 247. Lettres à Nicobule, père et fils, 247 et 248. Lettres à saint Basile, 248, 249. Lettres à Amphiloque; lettres à Bosphore, évêque de Colonie, 249. Lettres à Césaire, son frère, 249 et 250. Lettre à Sophrone, préfet de Constantinople, 250. Lettres à Eusèbe de Césarée en Cappadoce, 250. Lettres à saint Basile, 250 et 251. Lettres de saint Grégoire père au peuple de Césarée, après la mort d'Eusèbe; aux évêques assemblés à Césarée pour l'élection, et à Eusèbe de Samosate, 251, 252. Lettres de saint Grégoire fils à saint Basile, 252. Lettres à Eusèbe de Samosate, 252 et 253. Lettres à saint Basile, 253. Lettres à saint Grégoire de Nysse, 253 et 254. Lettre à Simplice; lettre à Alype, mari de Simplice; lettres à Jacques, gouverneur de Cappadoce, pour Simplice, 254. Lettre à Eudoxe, rhéteur; lettre à Philagrius, 255. Lettres à Grégoire, gouverneur de Cappadoce, à Eusèbe, à Saturnin, à Sophrone, à Hellade, à Thémistius, à Eudoxe, à Africain, à Astérius, à Olympius, pour Nicobule, neveu de saint Grégoire, 255 et 256. Autres lettres à Olympius, 256 et 257. Lettres à Nectaire; lettres à Hellade; lettres à Théodore de Tyanes, 257. Lettres à Procope, 257 et 258. Lettres à Sophrone; lettres à Eustochius; lettres à Stagire, 258. Lettres à Eudoxe; lettre à Postumien, 258 et 259; à Saturnin; à Amazone; à Léonce; à Hypatius, 259. Lettres contre les Apollinaristes à Olympius, 259 et 260. Lettres à Némésius; lettres à Aërius et à Alypius, 260. Lettres à Théodore de Tyanes, 260 et suiv. Lettre à Castor touchant un jeune homme nommé Sacerdos, 262. Lettres à Sacerdos, 262 et 263. Lettres à Homophrone, à Hellade, à Eudoxe, à Thècle, sœur de Sacerdos; à Castor, touchant Sacerdos, 263 et 264. Lettre à saint Grégoire de Nysse; lettres à Clédonius, à Eulalius, à Léonce, à Épiphane. Lettre à Césaire, préfet de Constantinople. Lettres pour Amphiloque, laïque, à Césaire, à Sophrone, à Thémistius. Lettres à un jeune homme de condition. Lettre à Ellébichus, 264. Lettres à Adelphe, 264 et 265. Lettres à Ablabius, à Victor, à Modarius, à saint Amphiloque. Lettres à Julien, officier des tailles, 265. Lettre touchant la mort de l'abbé Leucadius. Lettres

à Timothée, prêtre de Constantinople, 265 et 266. Lettres à Dioclès, à Candidien, à Valentinien, parent de saint Grégoire. Lettre touchant Bosphore, évêque de Colonie; à Théodore et à Nectaire. Lettre à Homophrone, 266; à saint Amphiloque, 266 et 267. [Lettre à Basilisse : exhortation à la constance dans la vertu, 267.] Poésies de saint Grégoire, 267 et suiv. Premier poëme de ce saint : sa vie, 268, 269; second, intitulé : De son état, 269; troisième, sur la virginité, 269 et 270; quatrième, sur la virginité, 270, 271; cinquième, intitulé : Des calamités de son âme; sixième, sur les afflictions dont il était accablé, 271; septième, exhortation aux jeunes gens; huitième et neuvième, sur les maux qu'il avait soufferts et qu'il souffrait. Dixième, sur les églises de Constantinople, 272; onzième et douzième, sur les évêques de son temps, 272 et 273; treizième, adressé aux évêques assemblés en concile à Constantinople; quatorzième et quinzième, sur les misères de l'homme; seizième et dix-septième, sur le bonheur de l'homme; dix-huitième, intitulé : Serment. Dix-neuvième, contre la chair; vingtième, sur les tentations du démon; vingt-unième, sur les brigues des évêques; vingt-deuxième, contre le démon; vingt-troisième, sur le désir de la mort; vingt-quatrième, sur la brièveté de la vie, 273. Vingt-cinquième, vingt-sixième et vingt-septième, sur les misères de la vie, 273 et 274. Vingt-huitième, vingt-neuvième et trentième, sur le désir de la mort. Trente-unième, brièveté de la vie, en forme d'épitaphe; trente-deuxième et trente-troisième, sur les maux qu'il souffrait. Trente-quatrième, sur la lecture des livres saints; trente-cinquième, sur les plaies d'Égypte; trente-sixième, sur le Décalogue; trente-septième, sur les douze fils de Jacob; trente-huitième, sur les douze Apôtres, 274. Trente-neuvième, intitulé : Généalogie de Jésus-Christ, 274, 275. Quarantième, quarante-unième, quarante-deuxième, quarante-troisième, quarante-quatrième, quarante-cinquième et quarante-sixième, sur les miracles et les paraboles de Jésus-Christ; quarante-septième, sur la vie cénobitique, 275; quarante-huitième, en faveur des moines, 275 et 276; quarante-neuvième, à Julien, receveur des tailles, en faveur des pauvres, 276. Cinquantième et cinquante-unième, au sujet de Nicobule, 276 et 277; cinquante-deuxième, à Vitalien, homme distingué, en faveur de ses fils, 277, 278; cinquante-troisième, sur la vraie noblesse; cinquante-quatrième, prière pour un voyage; cinquante-cinquième, sur le silence; cinquante-sixième, intitulé : Hymne à Jésus-Christ au jour de Pâques, 278; cinquante-septième, sur le mariage de sainte Olympiade, 278 et 279; cinquante-huitième, sur sa propre retraite, 279; cinquante-neuvième, sur la grandeur et la bassesse de l'homme, 279 et 280; soixantième, sur les moines, 280 et 281; soixante-unième, sur ses propres maux, 281; soixante-deuxième, à Némésius, exhortation à embrasser la foi; soixante-troisième, sentences acrostiches, 281 et 282; soixante-quatrième, contre le luxe des femmes, 282; soixante-cinquième, épitaphe de saint Basile, 282 et 283; soixante-sixième, sentences morales; soixante-septième, sur la brièveté de la vie; soixante-huitième, contre l'avarice, 283; soixante-neuvième, intitulé : Sentences tétrastiques du grand Grégoire le Théologien, 283 et 284. Soixante-dixième, onzième, douzième, treizième, quatorzième, quinzième, seizième et dix-septième, contenant les principaux points de la théologie sous ce titre : Les secrets de saint Grégoire, 284 et suiv.; soixante-dix-huitième, de la pudicité. Soixante-dix-neuvième et suivants, jusqu'au cent vingtième, épigrammes sur différents sujets, 288. Cent vingtième, sur les agréments de la vie; cent vingt-unième, sur la sainte Trinité; cent vingt-deuxième, sentences acrostiches; cent vingt-troisième, contre les envieux, 289; cent vingt-quatrième, sur la Providence, 289 et 290; cent vingt-cinquième, divers avis à Séleucus : ce poëme est attribué à saint Amphiloque, 290. Cent vingt-sixième, sur la veuve de Sarepta, 290 et 291; cent vingt-septième et cent vingt-huitième, adressés à Jésus-Christ; cent vingt-neuvième, reproches à son âme. Cent trentième et les six suivants, sur divers sujets. Cent trente-cinquième, contenant des définitions; cent trente-huitième, contre les violateurs des sépulcres; cent trente-neuvième, sur les miracles d'Élie et d'Élisée, 291. Cent quarantième, sur la vertu, 291 et 292; cent quarante-unième, dialogue sur la vie spirituelle et la vie commune, 292; cent quarante-deuxième, dialogue sur le jurement, 292 et 293; cent quarante-troisième, contre la colère, 293, 294; cent quarante-quatrième, contre l'avarice; cent quarante-

cinquième, sur l'église de Nazianze, 294; cent quarante-sixième, abrégé des deux lettres à Clédonius; cent quarante-septième, sur ses poésies; cent quarante-huitième, contre Maxime le Cynique; cent quarante-neuvième, adressé aux évêques qui avaient occasionné son abdication; cent cinquantième, contre un noble vicieux; cent cinquante-unième, contre ses envieux; cent cinquante-deuxième, l'éloge de la chasteté; cent cinquante-troisième, hymne à Dieu; cent cinquante-quatrième, épigrammes à Dieu; cent cinquante-cinquième, exhortation aux vierges; cent cinquante-sixième, contre la vie peu réglée de quelques évêques; cent cinquante-septième, sur les évêques, 295; cent cinquante-huitième, sur la caducité des choses de ce monde, 296. La tragédie intitulée : Jésus-Christ souffrant, n'est pas de saint Grégoire, 296, 297. Épigrammes de saint Grégoire, 297 et suiv. Épigramme en l'honneur du sophiste Proërèse, 297 et 298; en l'honneur d'un grammairien nommé Tespésius. Épigramme à la louange d'un nommé Martinien. Épigrammes en l'honneur d'Amphiloque, homme distingué par sa science. Épigramme en l'honneur d'un autre Amphiloque, rhéteur, 298. Épigramme à Nicomède, parent de saint Grégoire, 298 et 299. Épigramme, à la louange de Carterre, ami de saint Grégoire et son maître dans la vie spirituelle. Épigrammes en l'honneur des parents et amis de saint Grégoire, 299. Épigrammes sur la vie de saint Grégoire : quelques-unes paraissent n'être pas de ce saint docteur. Épigrammes sur la famille de saint Basile et sur celle de saint Grégoire : quelques-unes de ces épigrammes doivent être rejetées comme n'étant pas de saint Grégoire. Épigrammes à Maxence, ami de saint Grégoire, 300. Épigrammes touchant la sépulture et les tombeaux des morts, 300 et suiv. Autres épigrammes sur divers sujets, 303, 304. Épigrammes contre les femmes sous-introduites, 304. Épigrammes contre ceux qui parlaient mal des moines, 303 et 304. Épigramme intitulée : Des noces. Autre sur la vieillesse. Épigramme contre les repas qui se faisaient dans les basiliques des martyrs. Épigrammes touchant quelques particularités de la vie du saint docteur, 304. Paraphrase du Scholiaste sur le poëme de saint Grégoire touchant l'avénement de Jésus-Christ, 304 et 305. Autres épigrammes de saint Grégoire sur divers sujets, 305. [Poëme contre Apollinaire, différent de celui dont parle D. Ceillier, 305, n. 1.] Autres poésies de saint Grégoire, 305 et 306. Poëme contre les évêques. Poëme pour répondre aux reproches de ceux de la ville de Nazianze, 305. Poëme contre ceux qui l'avaient forcé de quitter l'église de Constantinople, 305 et 306. Poëme sur les maux de l'église de Constantinople. Poëme en forme d'invocation à la sainte Trinité. Poëmes en forme d'hymnes et de prières, 306. [Prière et exorcisme attribués à saint Grégoire de Nazianze, 363.] Doctrine de saint Grégoire, 306 et suiv.; sur l'inspiration des livres saints, 306, 307; sur le canon des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, 307, 308; sur la manière d'interpréter l'Écriture, 308; sur l'utilité de l'étude de l'Écriture, 308 et 309; sur l'avantage de l'étude des Livres saints au-dessus de l'étude des livres profanes, 309, 310; sur l'âge auquel on doit étudier les divines Écritures, 310; sur divers endroits de l'Écriture, 310 et suiv.; sur les conciles, 312, 313; sur la tradition, 313; sur l'existence et les attributs de Dieu, 313 et 314; sur la Trinité, 314 et suiv.; sur la divinité du Fils de Dieu, 315 et 316; sur la divinité du Saint-Esprit, 316, 317; sur le péché originel, 317, 318; sur l'Incarnation et sur la sainte Vierge, 318 et suiv.; sur les anges et les démons, 321 et 322; sur l'origine de l'âme et son immortalité, 322, 323; sur le baptême, 323; sur les diverses sortes de baptêmes, 323 et 324; sur le ministre du baptême, 324, 325; sur le baptême des adultes, 325; sur les personnes qui meurent sans baptême et sur les peines qu'elles souffrent en l'autre vie, 325 et 326; sur le baptême des enfants, 326; sur la forme du baptême, 326 et 327; sur les effets du baptême, 327; sur la fidélité aux promesses du baptême, 327; sur le temps d'administrer le baptême, 327 et suiv.; sur quelques cérémonies du baptême, 329; sur la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, 329 et 330. Que l'Eucharistie est un vrai sacrifice : qualités de ceux qui l'offrent, 330 et suiv. Réponse aux objections contre la présence réelle, 331, 332. Réponse à une autre objection sur l'Eucharistie, 332. Doctrine sur la pénitence, 333 et suiv.; sur l'ordre, 334, 335; sur la primauté de saint Pierre; sur le mariage; sur l'excellence de la virginité au-dessus du mariage, 335; sur les secondes noces, 336; sur l'indissolubilité

du mariage, 336 et 337; sur le ministre du mariage; sur les cérémonies de ce sacrement, 337; sur l'usage du mariage, 338; sur l'invocation et l'intercession des saints, 339, 340; sur le culte des reliques, 340. Réponse à quelques objections sur le culte des saints et de leurs reliques, 342 et suiv. Sur la grâce et le libre arbitre, 342 et suiv.; sur la foi, sur le respect et le secret des mystères, 344, 345; sur la lecture et l'étude des livres profanes, 345, 346; sur les peines des damnés, 346; sur la puissance temporelle et la puissance ecclésiastique; sur la hiérarchie ecclésiastique; sur le célibat des prêtres, 347; sur les causes ecclésiastiques, 347 et 348; sur le zèle et la charité des évêques, 348, 349; sur les vœux, les moines et les vierges, 349, 350; sur divers points de discipline, 350 et suiv.; sur divers points de morale, 352 et suiv.; sur l'histoire, 355 et suiv.; [sur les éloges qu'il donne à l'empereur Constance, 357, note 5.] Jugement des écrits de saint Grégoire, 359, 360. Catalogue des éditions latines de ses écrits. Éditions grecques des écrits de saint Grégoire, 360. Éditions grecques et latines, 360. [Éditions des Bénédictins, 361, 362.] Éditions françaises, 362. Éditions de la liturgie attribuée à saint Grégoire, 363. [Autres éditions et autres liturgies attribuées à saint Grégoire.] — Saint Grégoire de Nazianze fait l'éloge de la lettre de saint Athanase à l'empereur Jovien, IV, 136. Sa liaison dans sa jeunesse avec saint Basile le Grand, 350 et suiv. Saint Basile le fait évêque de Sosimes, 359. Première lettre de saint Basile à saint Grégoire, 424, 425; seconde lettre, 426, 427; troisième lettre, 429; quatrième lettre, 430. Lettre qu'il écrivit touchant l'élection de saint Basile le Grand, 437. Autres lettres de saint Basile le Grand à saint Grégoire de Nazianze, 442, 443, 457. Philocalie : ouvrage de saint Grégoire de Nazianze et de saint Basile le Grand, 495, 496. Il est chargé du soin de l'Église de Constantinople, 617. Il en est établi évêque. Il préside au concile de Constantinople après la mort de saint Mélèce, 619. Les évêques d'Égypte et de Macédoine arrivés au concile se plaignent de ce que saint Grégoire avait été établi sur le siége de Constantinople, 620. Il quitte le siége et le concile, 621. Il refuse de venir au second concile de Constantinople, 636. — Lettre que saint Eusèbe de Samosate écrivit à saint Grégoire de Nazianze, V, 3. Saint Grégoire engage saint Amphiloque à faire un voyage pour justifier Bosphore, évêque de Colonie, 367. — Quelques-uns des discours de ce père traduits par Rufin d'Aquilée, VII, 466. Jérôme fut disciple de saint Grégoire de Nazianze, 547. — Témoignage de Philostorge sur ce saint docteur, VIII, 512. — Saint Augustin cite saint Grégoire de Nazianze, IX, 486. — — Commentaire de l'abbé saint Maxime sur les endroits difficiles de saint Grégoire de Nazianze, XI, 770, 771. — Discours de Théodore Daphnopates en son honneur, XIII, 50. Hymne de Jean Mauropus pour le jour de sa fête. Discours du même en son honneur, 229. Commentaire de Nicétas, métropolitain d'Héraclée, sur ses oraisons et sur ses poésies, 558. — Commentaire sur quelques-uns de ses poëmes attribué à Nil Doxopater, XIV, 654.

GRÉGOIRE, préfet du prétoire. Donat de Carthage le traite indignement dans une lettre, V, 98.

GRÉGOIRE, diacre et moine de Nazianze, héritier de saint Grégoire de Nazianze, V, 190.

GRÉGOIRE, gouverneur de Cappadoce. Lettres que saint Grégoire de Nazianze lui écrit, V, 255.

GRÉGOIRE, oncle de saint Basile, a quelques différends avec lui. Lettres que lui écrit ce saint docteur, V, 440. — Saint Grégoire de Nysse travaille à réconcilier avec lui saint Basile, VI, 120. 371.

GRÉGOIRE (Saint), évêque de Nysse, docteur de l'Église et confesseur, VI, 119 et suiv. Histoire de sa vie. Naissance de saint Grégoire; ses études, 119. Il s'engage dans le mariage, 119 et 120. [Voyez 119, note 9.] Il est fait lecteur. Il travaille à réconcilier saint Basile avec son oncle Grégoire, 120. Il est élevé à l'épiscopat, 120, 121. Il est persécuté par les Ariens, déposé, banni. Il est rétabli, 121. Il assiste au concile d'Antioche, 121 et 122. Il va voir sainte Macrine sa sœur, l'assiste à la mort et célèbre ses funérailles, 122, 123. Son voyage en Arabie et en Palestine, 123. Il assiste aux conciles tenus à Constantinople, 123 et 124. Son différend avec Hellade, évêque de Césarée en Cappadoce, 124, 125. Saint Grégoire assiste au concile de Constantinople. Sa mort. Éloge de ses vertus, 125. Catalogue de ses écrits, 125 et 126. [La lettre au moine Évagre est de saint Grégoire de Nysse, 126.]

371.
374 et 375.
376.
378.
379.
380.
381 et 383.
293.
394.
Avant 403.

Écrits de saint Grégoire, 126 et suiv. Hexameron, 126. En quel temps il a été écrit, 126. Analyse de ce livre. Traité de la Formation de l'homme, 128 et suiv. En quel temps il a été écrit, 128. Analyse de ce qu'il contient, 128 et suiv. Homélies sur ces paroles : *Faisons l'homme à notre image*, faussement attribuées à saint Grégoire, 131. Livre de la Vie de Moïse ou de la Vie parfaite, 131 et suiv. A quelle occasion il a été écrit, 131. Analyse de ce traité, 131 et suiv. Traité sur les Inscriptions des Psaumes, 133 et suiv. Occasion de cet ouvrage, 133, 134. Quel en est le but, 134. Ce que l'on peut y remarquer, 134 et 135. Homélie sur le psaume sixième, 135. Huit homélies sur l'Ecclésiaste, 135 et suiv. Idée de cet ouvrage, 135, 136. Ce que l'on peut y remarquer, 136, 137. Quinze homélies sur le Cantique des Cantiques, 137 et suiv. Saint Grégoire les a composées à la prière de sainte Olympiade, 137. Saint Grégoire y suit le sens mystique, 137 et 138. Ce qu'il y a de remarquable dans ces homélies, 138, 139. Cinq homélies sur l'oraison dominicale, 139 et suiv. Ces homélies sont citées par les anciens, 139, 140. Analyse de la première de ces homélies, 140. Analyse de la seconde, 140, 141. Analyse de la troisième, 141. Analyse de la quatrième. Analyse de la cinquième, 142. Huit homélies sur les huit béatitudes, 142 et suiv. Elles sont citées par les anciens, 142, 143. Ce que contient la première ; la seconde ; la troisième ; la quatrième, 143 ; et la cinquième, 143 et 144 ; la sixième ; la septième, 144 ; la huitième, 144 et 145. Traité sur la Soumission du Fils de Dieu envers son Père à la fin des siècles. On doute si ce traité est de saint Grégoire. Analyse de ce traité, 145. Traité qui a pour titre : Comment l'homme est fait à l'image de Dieu ; ce traité n'est pas de saint Grégoire, 145 et 146. Discours sur la pythonisse. Il est de saint Grégoire, 146. Analyse de ce discours, 146 et 147. Discours de saint Grégoire sur son ordination. Il paraît avoir été prononcé au jour de la dédicace de l'église bâtie par Rufin. Ce discours est de saint Grégoire, 147. Antirrhétique ou traité contre Apollinaire, 148 et suiv. Ce traité est de saint Grégoire ; en quel temps il l'a composé, 148. Analyse de ce traité, 148 et suiv. Discours de saint Grégoire sur l'amour des pauvres, 152. A quelle occasion il a été fait. Analyse de ce discours, 153. Livre de saint Grégoire contre le destin, 153 et 154. En quel temps il a été écrit, 153. Analyse de ce livre, 153 et 154. Traité des Notions communes ; ce que c'est que ce traité, 154, 155. [Édition de ce livre dans la *Patrologie*, 156.] Livre intitulé : De l'Ame ; il n'est pas de saint Grégoire, 155. [Édition de ce livre, 155.] Épître canonique à Létoïus, 155 et suiv. Elle est de saint Grégoire, 155, 156. A quelle occasion elle fut écrite, 156. Analyse de cette lettre, 156 et suiv. Discours contre ceux qui diffèrent leur baptême, 159 et suiv. Il est de saint Grégoire, 159. Analyse de ce discours, 159 et suiv. Histoire tragique d'un jeune homme qui avait différé son baptême, 160. Réponse aux objections de ceux qui différaient leur baptême, 160 et 161. Les nouveaux baptisés semblables aux soldats nouvellement enrôlés. Discours contre les fornicateurs. Il est de saint Grégoire. Analyse de ce discours, 161. [Édition de ce traité, 161.] Traité de la Pénitence ; il est de saint Astère. Discours sur l'aumône, 161. Il est de saint Grégoire, 161 et 162. Analyse de ce discours, 162 et 163. Il faut soulager les pauvres et les malades, 162. Réponse aux excuses de ceux qui ne les soulageaient pas, 162 et 163. Quelle estime on doit faire des pauvres, 163. Discours sur la Pentecôte, 163, 164. Discours contre les usuriers, 164, 165. Analyse de ce discours. Les usuriers sont inutiles à la société, 164. Motifs pour détourner de l'usure, 164 et 165. Réponses aux objections des usuriers, 165. Les témoignages contre les Juifs sont de saint Grégoire ; ce que c'est que cet ouvrage, 165 et 166. [Édition de cet ouvrage, 166.] Livres de saint Grégoire contre Eunomius, 166 et suiv. Quelle en fut l'occasion. Saint Grégoire fait difficulté de les rendre publics, 166. Ils sont au nombre de douze, 166 et 167. Estime qu'on en a faite dans l'Église ; en quel temps ils ont été faits, 167. Analyse du premier de ces livres, 167 et suiv. Apologie de saint Basile opposée à celle d'Eunomius, 167, 168. Réfutation de la doctrine d'Eunomius, 168, 169. Preuves de la divinité du Fils, 169. Égalité des trois personnes divines, 169 et 170. Justification de la doctrine de l'Église, 170. Réponse à l'objection sur le terme d'innascible, 170 et 171. Réponse à l'objection sur la génération du Fils, 171. Analyse du second livre : Doctrine d'Eunomius exposée et réfutée, 171 et suiv. Ana-

lyse du troisième livre : Explication de ces paroles : Le Seigneur m'a créé au commencement de ses voies, 173, 174. Analyse du quatrième livre : Génération du Fils de Dieu, 174, 175. Analyse du cinquième livre : Explication de ces paroles : Dieu a fait Seigneur et Christ celui que vous avez crucifié, 175 et suiv. Analyse du sixième livre : Réfutation des subtilités d'Eunomius, 177. Analyse du septième livre : Éternité et immutabilité du Fils de Dieu, 177 et 178. Analyse du huitième livre : La génération divine doit être éternelle, 178, 179. Analyse du neuvième livre : Diverses preuves de la divinité du Fils, 179. Analyse du dixième livre, 179 et 180. En quel sens Jésus-Christ a dit : Il n'y a que Dieu seul qui soit bon. C'est abuser de l'Écriture de mettre le Fils de Dieu au rang des anges, 180. Analyse du onzième livre, 180 et 181. En quel sens il faut entendre ce que Jésus-Christ ressuscité dit à Madeleine, 180. Réfutation des subtilités d'Eunomius, 180 et 181. Le douzième livre de saint Grégoire contre Eunomius est un ouvrage séparé des onze précédents ; analyse de ce qu'il contient, 181 et suiv. Écrits de saint Grégoire sur la Trinité, 185 et suiv. Le livre intitulé : De la Trinité, n'est pas de saint Grégoire. Le traité adressé à Ablavius, qu'il ne faut pas dire trois dieux, est de saint Grégoire, 185. Analyse de ce traité, 185 et 186. Le traité de la différence des termes de substance et d'hypostase n'est pas de saint Grégoire. Le traité de la Foi est de saint Grégoire, 186. Analyse de ce traité, 186 et 187. Grande Catéchèse de saint Grégoire, 187 et suiv. Elle est de lui. Ce que c'est que cette catéchèse, 187. Analyse de ce qu'elle contient, 187 et suiv. Livre de la Virginité, 191 et suiv. Il est de saint Grégoire, 191. Analyse de ce livre, 191 et suiv. Ce que c'est que les Syllogismes contre les Manichéens, 192. Traité de l'Ame et de la Résurrection, 192 et suiv. Quelle en fut l'occasion, 192. Analyse de ce traité, 192 et suiv. Lettre de saint Grégoire à Théophile d'Alexandrie contre les Apollinaristes, 194. En quel temps elle a été écrite. Analyse de ce qu'elle contient, 194 et 195. Les trois traités de la Perfection chrétienne, 195 et suiv. Quelle fut l'occasion du premier de ces traités, 195. Analyse de ce traité, 195 et 196. Analyse du second traité de la Perfection, 196. Analyse du troisième, 196 et 197. Discours sur les répréhensions, 197, 198. A quelle occasion il fut fait, 197. Analyse de ce discours, 197 et 198. Traité de ceux qui meurent dans l'enfance, 198, 199. A quelle occasion saint Grégoire l'a écrit, 198. Analyse de ce traité, 198 et 199. Discours sur la Nativité de Jésus-Christ, 199. Il est de saint Grégoire, 199 et 200. Analyse de ce discours, 200. Panégyrique de saint Étienne, 200 et 201. Autre panégyrique de saint Étienne, 201. Discours sur le baptême de Jésus-Christ, 201 et 202. Premier discours sur la résurrection de Jésus-Christ, 202. Il est de saint Grégoire, 202 et 203. Second discours sur le même sujet ; il n'est pas de saint Grégoire. Troisième discours ; il est de saint Grégoire. Quatrième discours ; il est aussi de saint Grégoire. Cinquième discours ; il n'est pas de saint Grégoire. Discours de saint Grégoire sur l'Ascension de Jésus-Christ, 203. Discours sur la fête de la Purification ; il n'est pas de saint Grégoire, 203 et 204. Discours de saint Grégoire sur la divinité du Fils et du Saint-Esprit. Quelle en fut l'occasion, 204. Analyse de ce discours, 204 et 205. Panégyrique de saint Basile, 208, 209. Analyse de ce panégyrique, 209. Trois discours ou panégyriques des quarante martyrs, 209 et 210. Premier et second de ces panégyriques. Troisième panégyrique des quarante martyrs. Oraison funèbre de Pulchérie, 210 Oraison funèbre de Placille, 210 et 211. Vi de saint Grégoire Thaumaturge, 211 et suiv. Authenticité de cette Vie, 211. Sommaire de cette Vie, 212, 213. Panégyrique de saint Théodore, martyr d'Amasée. Panégyrique de saint Melèce et de saint Éphrem, 213. Vie de sainte Macrine, 213 et 214. Discours de saint Grégoire sur la mort. Quelle en fut l'occasion, 214. Analyse de ce discours, 214 et 215. Lettres de saint Grégoire, 215 et suiv. Lettre à Flavien, évêque de Cappadoce, 215, 216. Lettre sur le pèlerinage de Jérusalem, 216, 217. Quelle en fut l'occasion. Analyse de cette lettre, 216. Saint Grégoire n'a pas absolument condamné le pèlerinage de Jérusalem, 216 et 217. Lettre à Eustathie, à Ambrosie et à Basilisse, 217, 218. Lettre à Eusèbe, laïque, 218 ; aux catholiques de la ville de Sébaste, 218 et 219. Lettre de saint Grégoire à un évêque sur son retour à Nysse. Lettre de saint Grégoire à Cynégius, préfet du prétoire. Quatre lettres de ce saint écrites à diverses occasions, 219. Deux lettres écrites à un sophiste

nommé Libanius, 219 et 220. Lettre de saint Grégoire au sujet de ses ouvrages contre les hérétiques, 220. Lettre aux fidèles de Nicomédie, 220 et 221. Lettre de saint Grégoire à un ami. Lettre à un évêque nommé Jean. Lettre au scholastique Adelphius ; à Ablabius, évêque ; à quelques évêques, 221. Lettre de saint Grégoire sans inscription, 221 et 222. Lettre à Héraclien, hérétique ; à Amphiloque son ami, 222. [Son discours contre Arius, Sabellius, et un autre contre les Manichéens pneumatomaques, 125, 205 et suiv. Fragments qui nous restent des écrits perdus de saint Grégoire, 223 et 224.] Ouvrages de saint Grégoire qui ne sont pas venus jusqu'à nous, 223, 224. Doctrine de saint Grégoire, 224 et suiv. Sur l'Écriture Sainte, 224 ; sur la tradition, 228, 229 ; sur la Trinité, 229 et suiv. ; sur le péché originel, 232 ; sur l'Incarnation, 232 et suiv. ; sur le libre arbitre et la grâce, 236 et suiv. ; sur la sainte Vierge, 238, 239 ; sur les anges et les démons, 239, 240 ; sur la Circoncision et le Baptême, 240 et suiv. ; sur l'Eucharistie, 242 et suiv. ; sur la prière pour les morts ; sur les dispositions aux mystères et sur les autels, 244 ; sur le sacrement de Pénitence, 244 et 245 ; sur l'ordination, 245, 246 ; sur le mariage, 246 ; sur la primauté de saint Pierre, 246 et 247 ; sur l'intercession des saints, 247, 248 ; sur l'éternité des peines, 248 et suiv. ; sur divers points de discipline, 250 et suiv. ; sur divers points de morale, 253, 254 ; sur l'histoire, 254 et suiv. Jugement des écrits de saint Grégoire, 257, 258. Éditions générales de ses œuvres, 258. [Édition dans la *Patrologie*, 258.] Éditions particulières, 258 et suiv. [Traductions françaises, 260.] — Lettres que lui écrivit saint Basile le Grand, IV, 434, 440. Saint Basile se plaint de la simplicité de saint Grégoire de Nysse, 449. Saint Grégoire de Nysse n'est pas l'auteur de la lettre à Eustathe, médecin ; cette lettre est de saint Basile le Grand, 462, 463. Saint Grégoire de Nysse cité dans un concile tenu à Ancyre par les Ariens, 604. Sa lettre au moine Olympius, 611. Il assiste au concile de Constantinople, 618. Ses discours dans ce concile, 619. — Il va à Césarée en Cappadoce consulter saint Grégoire de Nazianze sur son ordination, V, 202. Il est obligé de se cacher dans la persécution de Valens, 252. Lettre que lui écrivit saint Grégoire de Nazianze, 253, 254, 264. — Denys le Petit traduit son livre de la Formation de l'homme, XI, 125. — Écrit par lequel Germain, patriarche de Constantinople, prend sa défense, XII, 40.

GRÉGOIRE, évêque de Mérida, VII, 510.

GRÉGOIRE, abbé en Palestine, auteur ecclésiastique, VIII, 2. IV ou V siècle

GRÉGOIRE, ordonné contre son gré évêque de Modène, X, 401.

GRÉGOIRE, diacre de l'Église romaine, depuis pape, est envoyé par le pape Pélage II à Constantinople solliciter du secours contre les Lombards : lettre que lui écrit Pélage, XI, 334. Voyez *Saint Grégoire le Grand.* 577.

GRÉGOIRE, patriarche d'Antioche, embrasse la vie monastique dans le monastère des Byzantins, aux environs de Jérusalem, dont il devient supérieur. Il gouverne ensuite le monastère de Pharan, puis celui du Mont-Sina. Son éloge. Il est fait patriarche d'Antioche à la place d'Anastase devenu odieux à l'empereur Justin, XI, 356. Il est accusé par Astérius, comte d'Orient, et se justifie, 357. L'empereur Maurice le charge de ramener au devoir l'armée d'Orient qui s'était révoltée, 357 et 358. Discours qu'il fait aux soldats à ce sujet. Son discours sur la sépulture de Jésus-Christ. Il est envoyé en ambassade vers Chosroës, roi de Perse, qui lui fait de grands présents. Il visite les solitudes de la frontière et convertit beaucoup de Sévériens. Sa mort. Ce que dit Évagre de ses ouvrages, 329. [Discours de saint Grégoire sur le baptême de Jésus-Christ, 358. Autres écrits nouvellement publiés, 358 et 359.] Grégoire, accusé d'inceste, est déclaré innocent dans un concile, 338 et 416. 572. 593.

GRÉGOIRE (Saint), évêque de Tours, XI, 365 et suiv. [Sa Vie, 365, n. 1.] Sa naissance, son éducation. Il est ordonné diacre à Clermont, par saint Avit. Il est fait évêque de Tours, 365. Sa conduite pendant son épiscopat. Il assiste au concile de Paris, où il prend la défense de saint Prétextat. Il détourne le roi Chilpéric de donner un édit qui ordonnait de nommer la sainte Trinité sans distinction de personnes. Il est accusé dans un concile de Braine, et justifié. Ses conférences avec des Ariens et avec un Juif. Childebert l'envoie en ambassade auprès de Gontrand, roi de Bourgogne, pour ratifier le traité d'Andelan, 366. Son voyage à Rome : il découvre la pensée que le pape saint Grégoire formait à son sujet, 366 et 367. Il revient à Tours. Sa mort, 367. Ses écrits, 367 et suiv. Son caractère, 367. Son 544. 572 ou 5 577. 594 ou 5

Histoire ecclésiastique des Français, 367 et suiv. Utilité de cette Histoire. En quel temps elle a été écrite, 367, 368. Analyse des dix livres qui la composent, 368 et suiv. Premier, second, 368; troisième, 368, 369; quatrième, cinquième, 369; sixième, 369, 370; septième, 370; huitième, 370 et 371; neuvième, 371; dixième, 371 et 372. Livre de la Gloire des martyrs, 372 et suiv. Livre du Martyre de saint Julien : ses Actes, 374, 375. Livre de la Gloire des confesseurs, 375 et suiv. Quatre livres des Miracles de saint Martin, 377 et suiv. Les Vies des Pères, 379 et suiv. Commentaire sur les Psaumes. Livre des Miracles de saint André. Livre du Martyre de saint Julien, 383. L'Histoire des sept dormants, 383 et 384. Écrits attribués à saint Grégoire de Tours, 384, 385. Écrits qui sont perdus, 385. Doctrine de saint Grégoire de Tours sur le sort des saints, 385 et suiv.; sur la divinité de Jésus-Christ; la procession du Saint-Esprit, du Père et du Fils; l'Incarnation du Verbe, 387 ; sur l'Assomption de la sainte Vierge, ses images et celles de Jésus-Christ et des apôtres, 387 et 388. Églises, leur dédicace, leurs ornements; respect qu'on leur rendait, 388. Reliques des saints, 388 et 389. Croix, on l'adorait; baptême, confirmation, 389. Difficultés sur la Pâque; fonts baptismaux miraculeux en Espagne, 389, 390. Eucharistie, messe pour les morts, 390, 391. Dimanche : comment on le sanctifiait, 391. Ministres de l'Église, 391 et suiv. Conciles, 393. Censures ecclésiastiques interdites, 393 et 394. Pénitence sacramentelle refusée à ceux qui étaient condamnés à mort, accordée en secret, 394. Moines et moniales, 394 et 395. Sur les rois de France, 395. Commencements de la foi chrétienne dans les Gaules, 394 [et 955.] Jugement sur les écrits de saint Grégoire de Tours; son style, 395, 396. Sa crédulité était-elle excessive? 396 et 397. Ses fautes de chronologie. Éloge de son Histoire, 397. Pureté de sa foi, 398. Différentes traductions et éditions qu'on a faites des ouvrages de saint Grégoire de Tours, 397 et suiv. [Saint Grégoire justifié, 391, n. 1. Éditions et traductions nouvelles, 399.] Son éloge par Fortunat, 406. Autres vers du même à sa louange, 408, 409. Saint Grégoire de Tours, accusé d'avoir calomnié la reine Brunehaut, se justifie au concile de Braine assemblé pour le juger, 895, 896. — Sa Vie écrite par saint Odon, abbé de Cluny, X, 809. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome III, p. 372 et suiv.)

GRÉGOIRE LE GRAND (Saint), pape et docteur de l'Église, XI, 429 et suiv. Sa nais- 540.
sance, son éducation, 429. Il est fait préteur de Rome, 429 et 430. Il souscrit la condamnation des Trois-Chapitres. Il quitte le monde et se retire dans un monastère, l'un de ceux qu'il avait fondés, 430. Il s'intéresse à la conversion des Anglais, 430 et 431. Il est fait l'un des sept diacres de l'É-
glise romaine. Le pape Pélage II l'envoie, V. 578.
en qualité de nonce, à Constantinople, 431.
Il fait changer de sentiments au patriarche 582.
Eutychius, qui croyait qu'après la résurrection nos corps seront impalpables, 431 et
432. Il compose ses Morales sur Job. Il re- 585.
vient à Rome et est fait abbé de Saint-André, 432. Il fait auprès du pape Pélage II les
fonctions de secrétaire, 432 et 433. Ce pape 590.
étant mort, il est élu pour lui succéder, 433.
Il tient un concile d'où il envoie en Orient 591.
ses lettres synodales, 433 et 434. Sa conduite pendant son pontificat, 434. Son attention
pour les églises du dehors, 434 et 435. Le 592.
chagrin des maux de l'Italie le fait tomber
malade. Il travaille à faire révoquer à l'em- 593.
pereur Maurice l'édit qu'il avait donné pour défendre aux soldats de se faire moines, 435. Sa retraite au monastère de Saint-André, où il compose ses dialogues, 435, 436.
Démêlé de saint Grégoire avec Jean le Jeû- 595.
neur, patriarche de Constantinople sur le
titre d'œcuménique, 436, 437. Il envoie des 596-597.
missionnaires en Angleterre, 437, 438. Con- 598.
version des idolâtres de l'île de Corse et de plusieurs Juifs du voisinage de Gergenti,
438. Grégoire fait la paix avec les Lom- 599.
bards, 438 et 439. Il est attaqué par la goutte.
Ses sentiments pendant sa maladie. Il tient 601.
un concile où il fait une constitution en faveur des moines, 439. Il entreprend de ré- 602.
parer les basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Paul, 439 et 440. Les guerres qui s'élèvent en Italie l'empêchent d'effectuer ce
dessein. Il envoie un nonce à Constanti- 603.
nople, et obtient de Phocas que le patriarche de cette ville n'aurait plus le titre d'œcumé-
nique. Sa mort, 440. Son portrait, 440 et 604.
441. [Il n'a point fait brûler la bibliothèque palatine, 441, n. 2. Pièces métriques de saint Grégoire le Grand annoncées par dom Pitra, 441, n. 3.] Ses écrits, 441 et suiv. Ses commentaires ou livres de morale sur Job, 441 et suiv. Méthode de cet ouvrage, 442. Estime

qu'on a faite de ce commentaire, 442 et 443. Analyse : première partie, 443 et suiv.; seconde partie, 445 et suiv.; troisième partie, 447 et suiv.; quatrième partie, 448 et suiv.; cinquième partie, 450, 451; sixième partie, conclusion, 451. Jugement sur cet ouvrage, 451 et 452. Homélies sur le prophète Ézéchiel, 452 et suiv. Ce qu'elles contiennent, 452 et suiv. Temps où elles furent composées. Elles sont écrites pendant qu'il prêchait. Sa présence d'esprit dans les plus grands troubles, 452. Il s'est servi du commentaire de saint Jérôme, 452 et 453. Nombre de ses homélies, 453. Ses homélies sur les évangiles, 454. Analyse de cet ouvrage, 454 et suiv. Premier livre, 455 et suiv.; second livre, 458 et suiv. Discours sur une mortalité occasionnée par la peste, 462. Ouvrage sur le devoir des évêques, intitulé : Pastoral, 462 et suiv. Première partie, 463, 464; seconde partie, 464, 465; troisième partie, 465 et suiv.; quatrième partie, 470. Dialogues de saint Grégoire : on prouve qu'ils sont de lui, 470 et suiv. Réponse aux objections, 471, 472. Dessein de ces Dialogues : règles qu'il y suit : estime qu'on en fait : temps auquel ils furent écrits, 472. A quelle occasion ils furent écrits, 473. Analyse des quatre livres qui les composent : premier livre, 473 et 474; second livre, 474 et 475; troisième livre, 475 et suiv.; quatrième livre, 477 et suiv. Lettres de saint Grégoire distribuées en quatorze livres, 479 et suiv. Premier livre, 479 et suiv.; second livre, 486 et suiv.; troisième livre, 490 et suiv.; quatrième livre, 494 et suiv.; cinquième livre, 499 et suiv.; sixième livre, 503 et suiv; septième livre, 506 et suiv.; huitième livre, 509 et suiv.; neuvième livre, 512 et suiv.; dixième livre, 518 et suiv.; onzième livre, 520 et suiv.; douzième livre, 528, 529; treizième livre, 529 et suiv.; quatorzième livre, 533 et suiv. Appendice à ces lettres, 535 et suiv. Sacramentaire de saint Grégoire, 537 et suiv. Messe pontificale, 538 et suiv. Messe pour toute l'année, 542, 543. Appendice, 543. Bénédictionnaire. Preuve que le Sacramentaire est de saint Grégoire, 543 et 544. Antiphonaire, 544. Autre Antiphonaire qui lui est attribué, 544 et 545. Le commentaire du premier livre des Rois n'est pas du pape saint Grégoire, 545; il n'est pas non plus de Claude, abbé de Classe, 545 et suiv. Le commentaire sur le Cantique des Cantiques est véritablement de saint Grégoire, 547, 548. Le commentaire sur les sept Psaumes pénitentiaux est aussi de lui, 548, 549. Idée de ce commentaire, 549, 550. Concordance de quelques passages de l'Écriture. Autres ouvrages de saint Grégoire, 550. Extrait des écrits de saint Grégoire par Patérius, 550 et 551; par Alulfe. Remarques du cardinal Carafa sur les lettres de saint Grégoire, 551. Doctrine du pape saint Grégoire, 552 et suiv.; sur l'Écriture sainte et particulièrement sur son inspiration; sur l'esprit de prophétie, 552; sur les livres canoniques, 552 et 553; sur l'obscurité de l'Écriture sainte, son excellence, 553, 554; sur la lecture de l'Écriture sainte; sur les divers sens de l'Écriture sainte, 554; sur les conciles, 554 et 555; sur l'Église, 555, 556; sur la primauté de saint Pierre, 556, 557; sur l'autorité du Siége apostolique; sur la Trinité et l'Incarnation, 557; sur la mission des personnes divines et la procession du Saint-Esprit, 557 et 558; sur les deux natures en Jésus-Christ : Nestorius réfuté, 558 et 559; sur la foi en Jésus-Christ, 559; sur la grâce, sa nécessité : Dieu la retire quelquefois; on y résiste, 559 et suiv.; grâce prévenante et gratuite, 561, 562; sur la prédestination et la réprobation; sur l'accord de la grâce avec le libre arbitre, 562. L'incertitude de notre prédestination, 562 et 563; sur les anges et sur les démons, 564; sur l'état du premier homme, le péché originel, la circoncision et le baptême des enfants, 564 et 565; sur le baptême de saint Jean et celui de Jésus-Christ : ses effets : cérémonies du baptême, 565; sur le ministre du baptême et le temps de l'administrer, 566; sur le sacrement de confirmation et son ministre, 566 et 567; sur l'Eucharistie : preuve de la transsubstantiation, 567, 568; sur le sacrifice de l'autel : il est utile aux vivants et aux morts, 568, 569; sur les oratoires et quelques points de discipline touchant la célébration des messes et la communion, 569; sur la pénitence et le pouvoir des clefs; sur la confession des péchés, 569 et 570. En quoi consiste la pénitence, 570, 571; sur l'excommunication, 571; sur l'ordination et la résidence des clercs, 571 et 572; sur les qualités des évêques et leur manière de vivre, 572; sur le célibat des clercs, 572 et 573. Pénitence des clercs, 573 et 574. Diverses sortes de pénitence imposées aux clercs, 574; sur les monastères et sur les moines, 574 et 575; sur les reli-

gieuses, 575, 576; sur le mariage, 576, 577; sur l'invocation des saints et sur les miracles qui s'opéraient sur leurs tombeaux, 577; sur les reliques des saints, 577 et 578; sur la dédicace des églises et des monastères, 578, 579; sur le destin et les superstitions, 579, 580; sur la félicité des saints; sur le purgatoire, 580; sur l'enfer, 580 et 581; sur l'éternité des peines de l'enfer, 581; sur la délivrance de l'âme de Trajan, 581 et suiv.; sur l'hérésie et le schisme; sur la simonie, 583. Jugement sur les ouvrages de saint Grégoire le Grand, 583 et 584. Éditions générales qu'on en a faites, 584 et 585. Éditions et traductions des traités particuliers, 585 et suiv. [Œuvres de saint Grégoire dans l'édition de Venise, 545 n. 1. Édition complète de ses œuvres dans la *Patrologie*, 585. Éditions et traductions nouvelles, 586, 587.] Différentes Vies du pape saint Grégoire, 585. Conciles tenus par saint Grégoire, 906, 908 et 910. — Décrétale qui lui est faussement attribuée, VI, 97. Il semble avoir confondu l'Histoire de Sozomène avec celle de Théodoret, VIII, 526. Lettres qu'il écrit à Anastase, patriarche d'Antioche, 459, 460, 482 et 510. Il reçoit à Rome saint Grégoire de Tours, 366, 367. Lettre que lui écrit saint Colomban pour justifier l'usage qu'il avait apporté d'Irlande de célébrer la Pâque le quatorze de la lune, 624, 625. Il le consulte en même temps sur diverses difficultés. On n'a point la réponse que fit le pape, ni deux autres lettres que lui écrivit saint Colomban, 625. Sentences tirées de ses Morales par Taïon, évêque de Sarragosse, 576, 577. — — Le pape saint Zacharie traduit en grec ses Dialogues, XII, 35. Sa Vie écrite par Paul, diacre surnommé Warnefrid, 144. Sa lettre à Secondin, altérée et corrompue, 146. Une partie de ses reliques apportées à Soissons, 364. Son Sacramentaire revu et augmenté par Grimald, abbé de Saint-Gal, et par Rotrade, prêtre du diocèse d'Amiens, 603. Sa Vie écrite par Jean, diacre de l'Église romaine, 718, 719. Histoire de la translation de ses reliques, écrite par Odilon, moine de Saint-Médard de Soissons, 786, 787. Abrégé de ses Morales, par saint Odon, abbé de Cluny, 806. Autre, par Adalbert, écolâtre de Saint-Vincent de Metz, 862. — Saint Grégoire a retouché le Sacramentaire du pape saint Gélase, XIII, 1. Hymne et répons composés pour son office par le cardinal Humbert, et notés par le pape saint Léon IX, 212, 252. L'observation de sa fête recommandée par le concile de Cloveshou, 611. — Sermon de Guillaume d'Auvergne en son honneur, XIV, 1027.

GRÉGOIRE II (Saint), pape, succède à 715.
Constantin. Combien a duré son pontificat, XII, 24. Il avait accompagné Constantin à son voyage à Constantinople et s'était fait estimer de l'empereur Justinien. Analyse de ses lettres, 24 et suiv. Il tient un concile 721.
pour réformer plusieurs abus. Il rétablit plusieurs monastères et en fonde un nouveau en l'honneur de sainte Agathe. Sa 731.
mort, 26. Lettre que lui écrit Jean, patriarche de Constantinople, 36. Il donne une mission à saint Boniface et l'ordonne évêque, 46. [Ses écrits dans la *Patrologie*, 26.]

GRÉGOIRE III (Saint), pape, succède à 731.
Grégoire II, XII, 26. Durée de son pontificat; sa lettre à l'empereur Léon au sujet des images, 27. Ses autres lettres, 27 et 28. Sa mort; recueil de canons qu'on lui attri- 741.
bue; il tient à Rome un concile au sujet du culte des images, 28. Lettre que lui écrit Germain, patriarche de Constantinople; sa réponse, 39. Il donne le pallium à saint Boniface, qu'il reçoit ensuite à Rome, 47. [Ses lettres et ses canons dans Mansi et dans la *Patrologie*, 28, 29. Il y a deux lettres nouvelles, 28. Son éloge par Photius, 28, n. 2.]

GRÉGOIRE IV, pape, succède à Va- 827.
lentin. Il est amené en France par Lothaire, révolté contre son père, XII, 404. Lettre que lui écrivent les évêques du parti de Louis le Débonnaire, 374, 375. Sa réponse à ces évêques; ses conférences avec 833.
l'empereur; il prend part à la déposition de Louis, 375. Il retourne à Rome, honteux d'avoir prêté son nom et son autorité aux factieux, 378. Le décret qu'on lui attribue en faveur d'Aldric, évêque du Mans, est une pièce qui paraît supposée; raisons pour et contre, 404, 405. La lettre adressée aux évêques et aux fidèles orthodoxes, par laquelle Grégoire rétablit Ebbon sur le siége de Reims, est certainement supposée; mort 844.
du pape Grégoire IV, 405. [Ses lettres dans la *Patrologie*. Cinq pièces nouvelles, 405, 406.]

GRÉGOIRE V, pape, neveu de l'empereur 996.
Otton III, succède à Jean XV, XII, 899 et 900. Il est chassé par le sénateur Crescence, qui 997.
met à sa place Philagathe, nommé Jean XVI; l'empereur son oncle le rétablit; sa mort; 999.

ses décrets ; lettre à Jean de Ravenne ; lettre à Gerbert ; lettre aux moines de Mont-Mayour, 900. Privilége pour le monastère de Saint-Ambroise à Milan ; lettre à Constantia ; lettre à Abbon de Fleury, 901. [Ses lettres et priviléges dans la *Patrologie*. Il y a vingt-deux pièces dont plusieurs nouvelles, 901] — Trois lettres d'Abbon de Fleury qui lui sont adressées ; réponse du pape, XIII, 28. Concile qu'il tient à Rome ; chassé de Rome, se retire à Pavie ; concile qu'il y tient, 763. Concile qu'il tient à Rome, 764.

1046. GRÉGOIRE VI, pape, succède à Benoît IX de qui il achète le pontificat, XIII, 141, 147 et 197. Éloge que Raoul Glaber fait de lui, 197. [L'accusation de simonie portée sur lui par Glaber, n'est pas fondée, 197, n. 4. Circonstances de son abdication, 197, n. 7.] Il se rend au concile que le roi Henri le Noir avait assemblé à Sutri ; il reconnaît lui-même l'irrégularité de son élection, et quitte le souverain pontificat ; on lui donne pour successeur Luidger, évêque de Bamberg, qui prend le nom de Clément II ; sa bulle en faveur du monastère de Saint-Quentin, 197. [Ses trois lettres dans la *Patrologie*, 197.] Lettres que lui écrit saint Pierre Damien, 298. — Concile de Sutri où il abdique le pontificat, XIV, 1053.

GRÉGOIRE VII (Saint), pape, connu auparavant sous le nom d'Hildebrand ; sa naissance ; il embrasse jeune la profession monastique ; [il a droit au titre de saint, XIII, 349, n. 1.] Il accompagne en Allemagne le
1048. pape Grégoire VI ; il se trouve à l'assemblée de Worms, où saint Léon IX est élu pape ; ce pape le ramène à Rome, l'ordonne sous-diacre, et lui donne le gouvernement de
1055. l'abbaye de Saint-Paul, 349. Après la mort de saint Léon IX, il est envoyé en Allema-
1057. gne et fait élire Victor II ; sa légation à Mi-
1058. lan ; après la mort d'Étienne IX, il fait élire
1059. Nicolas II, 350. Il devient archidiacre, puis
1061. chancelier de l'Église romaine, 350 et 351.
1073. Il est élu pape, et succède à Alexandre II ; il donne avis de son élection au roi d'Allemagne Henri IV, qui la confirme ; sa lettre à l'abbé du Mont-Cassin, à Guibert de Ravenne, et à Godefroy, duc de Toscane, sur
1074. son élection ; il fait adopter en Espagne l'office romain, au lieu du gothique qui y était en usage, 351. Sa lettre au comte de Rouci ; lettre aux fidèles de Lombardie au sujet de Godefroy, usurpateur de l'Église de Milan ; sa conduite touchant les investitures, 352. Ses lettres au sujet de la simonie qui s'exerçait en France, 352 et 353. Lettres à l'évê-
que et aux habitants de Carthage, 353. Pre- 1074.
mier concile de Rome sous saint Grégoire VII, 353 et 354. Lettres écrites pendant la tenue de ce concile, 354, 355. Rétablissement de l'évêché d'Olmuth, 355. Concile 1074.
d'Erfort, 356. Lettres du pape sur l'incontinence des clercs, 356 et 357. Lettres au roi Henri, 357. Autres lettres, 357 et 358. Se- 1075.
cond concile de Rome contre les investitures, la simonie et l'incontinence des clercs, 358. Déposition d'Herman, évêque de Bamberg, 358 et 359. Conjuration contre [saint] 1076.
Grégoire VII, 359. Le roi Henri se déclare contre Grégoire VII ; assemblée de Worms où Grégoire est déposé, 359, 360. Troisième concile de Rome où le roi Henri est excommunié, etc., 360. Conciliabule de Pavie, où le pape est de nouveau déposé ; lettres par lesquelles [saint] Grégoire VII justifie l'excommunication des rois, 361. [Voyez 361, notes 3, 4, 5, 6.] Lettre aux évêques et aux seigneurs du royaume teutonique, 362. Assemblée de Tribur contre le roi Henri, 362 et 363. Ce prince vient en Italie se faire ab-
soudre de l'excommunication, 363. Lettre 1077.
du pape aux seigneurs allemands sur l'absolution du roi ; rechute de ce prince, 364. Assemblée de Forcheim, où Rodolphe est élu roi à la place d'Henri, 364 et 365. Lettres à l'évêque de Die, légat en France ;
quatrième concile de Rome ; lettre aux sei- 1078.
gneurs d'Allemagne, 365. Lettres à Hugues, abbé de Cluny ; affaire de Dol en Bretagne,
366. Cinquième concile de Rome, 366 et 1078.
367. Lettre à l'abbé de Cluny ; sixième con- 1079.
cile de Rome, 367. Lettre sur la primatie de Lyon, 367 et 368. Lettre aux rois d'Angleterre, de Norwège et de Suède ; lettres aux
Arméniens, 368. Septième concile de Rome, 1080.
368, 369. Le roi Henri y est déposé et Rodolphe confirmé roi, 369. [Voyez 369, n. 8.] Assemblée de Brixen, où [saint] Grégoire est déposé, et Guibert élu à sa place sous le nom de Clément III, 369 et 370. Grégoire demande du secours ; Rodolphe est tué dans une bataille ; Henri passe en Italie, 370.
Huitième concile de Rome ; le roi Henri se 1081.
présente inutilement plusieurs fois devant
Rome pour y établir Guibert ; neuvième 1083.
concile de Rome, 371. Henri entre dans Rome et y installe son antipape ; il en est chassé par Robert Guiscard, qui vient au se-
cours de saint Grégoire, 371 et 372. Dixième 1084.

concile de Rome ; Henri et l'antipape y sont excommuniés de nouveau, 372. [Grande indulgence du pape à l'égard du roi Henri, p. 363, n. 5. Conduite du pape à l'égard de
1085. ce prince, p. 377, n. 1, et p. 369, n. 8. Mort du pape saint Grégoire VII ; dissertations sur saint Grégoire et différentes Vies de ce pape, 373, 374 et 869.] Sa vie écrite par Paul de Berneried et par Donison, 373. Écrits de [saint] Grégoire VII ; ses lettres, 374. [Ses lettres au roi Annasir, au peuple et au clergé d'Hippone, à l'archevêque de Carthage, 353. Éditions des écrits de saint Grégoire VII dans la *Patrologie*, 379. Pièces qui le concernent, 380.] Le *Dictatus papæ* n'est pas de lui, 374 et suiv. Ses idées sur le pouvoir des papes, 376. Lettres contre la simonie, l'incontinence des clercs et les investitures, 376 et 377. Calomnies contre le pape, 377. [Voyez aussi 377, n. 1.] Écrits du cardinal de Bennon, 378. Remarques sur la discipline de l'Église qui s'observait de son temps, 378 et 379. Ouvrages supposés, 380. Jugement des écrits de [saint] Grégoire VII ; sa fête ordonnée dans l'Église, 381. [Voyez aussi n. 2.] [Justification de saint Grégoire VII contre les reproches qu'on lui adresse, 381 et suiv. Jugement de plusieurs auteurs sur saint Grégoire VII, 388 et suiv.] Grégoire XIII fait insérer son nom au Martyrologe romain, et Paul V permet à l'Église de Salerne de l'honorer comme saint, 372 et 381. Sa légende insérée dans le bréviaire romain est rejetée en Allemagne, en France et en Flandre, 381. [Observation sur la fête et l'office de saint Grégoire VII, p. 381, n. 13. Conduite de la France à l'égard de l'office de saint Grégoire VII, 381, n. 5.] Son apologie par saint Anselme, évêque de Lucques, 392 et suiv. Lettre de Thierry, évêque de Verdun, contre [saint] Grégoire VII, 413. Ce pape, auparavant nommé Hildebrand, préside, en qualité de légat, au concile de Tours, où Bérenger rétracte ses erreurs, 169. Lettre que lui écrit Lanfranc, 452. Lettre qu'il écrit à Lanfranc, 453. Son éloge par Amé, moine du Mont-Cassin ; son apologie par Albéric, 494. Discours de Conrad, évêque d'Utrecht, contre les entreprises de Grégoire VII, 513. Lettre que lui écrit Manassé I, archevêque de Reims, 549. Sa Vie écrite par Pierre, cardinal et bibliothécaire de l'Église romaine, 568. Deux apologies de Manegold, prévôt de Marbach, pour ce pape, 583 et suiv. Analyse de celle qui a été imprimée, 584 et suiv. Apologie pour ce pape attribuée à Hugues, archevêque de Lyon, 594. — Prétendue réfutation d'une lettre de ce pape par Sigebert, abbé de Gemblours, XIV, 64. [Richard, archevêque de Narbonne, écrit à saint Grégoire VII, 188.]

GRÉGOIRE VIII, antipape. Voyez *Bourdin* (*Maurice*).

GRÉGOIRE VIII, pape, succède à Urbain 1187.
III. Son zèle pour la croisade ; sa mort, XIV, 935. Ses lettres, 935 et 936. [Ses lettres dans la *Patrologie*, 935, n. 1, et 936 et suiv.]

GRÉGOIRE XIII, pape. Édition du Décret de Gratien donnée par ses ordres, XIV, 761.

GRÉGOIRE, patrice et préfet d'Afrique, engage une conférence entre saint Maxime, abbé de Chrysopolis, et Pyrrhus, partisan des Monothélites, XI, 766. Lettre que lui écrit saint Maxime, 767, 768.

GRÉGOIRE (Saint), évêque de Langres. Sa Vie écrite par saint Grégoire de Tours, XIII, 381.

[GRÉGOIRE (Saint), évêque d'Agrigente, V. 598.
XI, 585. Sa vie, 585 et suiv. Commentaire de saint Grégoire sur l'Ecclésiaste, 588, 589. Choses remarquables contenues dans ce commentaire ; contenu de l'édition publiée par Morcelli, 589.]

GRÉGOIRE, abbé, à qui une des lettres Vers VIII siècle.
de saint Lulle est adressée, XII, 131.

GRÉGOIRE (Saint), administrateur de l'É- VIII siècle.
glise d'Utrecht. Sa Vie écrite par saint Ludger, son disciple, XII, 218.

GRÉGOIRE, nomenclateur de l'Église ro- IX siècle.
maine, ayant conspiré contre le pape Jean VIII, est excommunié avec ses complices, XII, 649.

GRÉGOIRE, gendre de Grégoire nomen- IX siècle.
clateur, est excommunié avec lui pour conspiration contre le pape Jean VIII, XII, 649.

[GRÉGOIRE, prêtre de Césarée, a fait une 940.
Vie de saint Grégoire de Nazianze, on la trouve au t. XXXV de la *Patrologie*. Il a aussi composé un discours sur les 318 pères du cinquième concile de Nicée et sur l'empereur Constantin. Ce discours est reproduit au t. CXI de la *Patrologie grecque*.]

GRÉGOIRE, moine et disciple de saint X siècle.
Basile le Jeune, anachorète à Constantinople, dont il a écrit la vie et les miracles, XII, 795, 796.

GRÉGOIRE, antipape, élu par une faction 1012.

1013. opposée à Benoît VIII; il se sauve à l'arrivée du roi Henri, et Benoît est rétabli, XIII, 190.

1051. GRÉGOIRE, évêque de Verceil, est excommunié dans un concile pour cause d'adultère, et est ensuite rétabli, XIII, 201. Il 1073. est député par le roi Henri IV, pour confirmer l'élection du pape Grégoire VII, et assister de sa part à son couronnement, 351. — Sa déposition, XIV, 1058.

754. GRÉGOIRE, évêque de Néocésarée, préside au faux concile de Constantinople tenu 787. par les Iconoclastes, XIII, 613. Il se présente au concile général tenu à Nicée, s'avoue coupable et demande pardon, 621. Sa confession de foi y est lue et reconnue catholique; il prend sa place parmi les évêques, 621 et 625.

[GRÉGOIRE (Saint), décapolite. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie; son discours historique, XII, 325.]

[GRÉGOIRE, évêque de Porto. Le pape Jean XV lui écrit, XII, 837.]

GRÉGOIRE, prêtre et abbé, assiste au second concile général de Nicée, XIII, 624.

XI siècle. GRÉGOIRE, moine et garde-chartes de l'abbaye de Farfe. Son recueil des chartes de ce monastère, XIII, 477, 478.

1106. GRÉGOIRE, évêque de Terracine, et d'a- 1126. bord moine du Mont-Cassin. Il assiste au concile de Guastalle; il souscrit la bulle que le pape Honorius II accorde à l'Église de Pise; ses écrits, XIII, 498.

GRÉGOIRE, moine du Mont-Cassin, puis évêque de Sinuesse. Son poëme sur la ruine du Mont-Cassin, XIII, 498, 499. Ses autres opuscules conservés manuscrits au Mont-Cassin; sa mort, 499.

1120. GRÉGOIRE, cardinal, évêque de Sabine, V. 1070. très-attaché au pape [saint] Grégoire VII. Son Polycarpe ou collection de canons; il n'a pas encore été imprimé, XIII, 568. [Notice sur ce cardinal; épître dédicatoire et sommaire des chapitres contenus dans les huit livres de sa Collection, 568.]

XI siècle. [GRÉGOIRE, clerc, son prologue sur la passion ou martyre du moine saint Anastase, XIII, 602.]

XII siècle. GRÉGOIRE, abbé d'Oxia. Ses deux lettres : l'une à l'empereur Alexis Comnène, l'autre à la princesse Théodora Porphyrogénète, XIV, 150. Lettre que lui écrit Théodore Prodrome, avec lequel il était lié, 149.

GRÉGOIRE BÉCHADE, limousin. Il est auteur d'un poëme sur la prise de Jérusalem. (Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome X, p. 403.)

GRÉGOIRE DE CRESCENT, cardinal-diacre de Saint-Théodore, envoyé légat en Danemarck par le pape Honorius II, XIV, 251.

GRÉGOIRE, cardinal de Saint-Ange, lé- 1130. gat en Allemagne et en France, est élu pape et prend le nom d'Innocent II, XIV, 256. Voyez *Innocent II*.

GRÉGOIRE, prêtre-cardinal, est élu pour 1138. succéder à l'antipape Anaclet II sous le nom de Victor IV; il quitte la mitre et la chape et se soumet à l'obédience d'Innocent II; XIV, 258.

GRÉGOIRE, évêque de Syracuse, déposé 854. dans un concile tenu à Constantinople par le patriarche saint Ignace; pour s'en venger, il entreprend de mettre Photius sur le siége de Constantinople à la place d'Ignace, XIII, 686. Il donne l'ordination à Photius, 858. 689. Un concile de Rome l'interdit de toute 863. fonction sacerdotale, 696. Il est anathéma- 869. tisé par le patriarche Ignace et par l'Église romaine, 705. Il est anathématisé avec Photius au quatrième concile général de Constantinople, 706. — Son interdiction par le concile de Rome, XII, 571.

[GRÉGOIRE LE MOINE. On a de lui un X siècl extrait de la vie de Basile le Jeune; cet extrait est reproduit au tome CIX de la *Patrologie*.]

GRÉGOIRE, évêque, parent de Norsésis, 1170. patriarche des Arméniens, assiste aux conférences tenues entre Norsésis et Théorien, député de l'empereur Manuel Comnène, XIV, 635.

[GRÉGOIRE et Collombet. Voy. *Collombet*.]

[GRÉGOIRE, prêtre de Césarée. On a de 940. lui une Vie de saint Grégoire de Nazianze.]

GRÉGORIA, l'une des dames de la cham- 596. bre de l'impératrice. Lettre que lui écrit le pape saint Grégoire, XI, 508.

GRÉGORIAL. Extraits des livres du pape saint Grégoire le Grand, composés par Alulfe, chantre de Saint-Martin, XI, 551, et XIV, 72.

[GRÉGORIEN, traité composé par Garnier, chanoine et sous-prieur de Saint-Victor; ce que c'est, XIV, 624.]

[GREITH. Son *Spicilegium Vaticanum* où l'on trouve les complaintes d'Abailard, t. XIV, 339.]

GRÊLE extraordinaire à Constantinople suivie d'une famine, IV, 353. — Discours de saint Grégoire de Nazianze à l'occasion d'une grêle, V, 209 et suiv. — Livre d'Agobard de Lyon sur le tonnerre et la grêle, XII, 369, 370.

[GRÉMAUD (et non GRIMAUD). Sa notice sur le bienheureux Amédée, évêque de Constance, XIV, 623. Il publie aussi une lettre de cet évêque, 623 et 624; avec quelques pièces qui le concernent, 624.]

GRENADE (Louis de), dominicain, a traduit en espagnol la lettre de saint Eucher de Lyon à Valérien, VIII, 456. — Sa traduction espagnole de l'Échelle sainte de saint Jean Climaque, XI, 691.

[GRENOBLE, ville de France. Noms des évêques de Grenoble, XIII, 62.]

[GREPPO (l'abbé). Ses dissertations sur divers sujets d'archéologie chrétienne, VII, 711.]

GRETSER (Jacques), jésuite. Son édition de la lettre de saint Cyrille de Jérusalem à Constance, V, 82. — Sa version latine des deux livres de saint Grégoire de Nysse, de l'Inscription des Psaumes, VI, 258. Ses notes sur les dissertations de Pierre du Moulin sur les pèlerinages, 259. — Son édition de l'Odegos d'Anastase Sinaïte, XI, 595. Inexactitude de cette édition, 599. Son édition des Questions du même, 601, 602. Sa traduction latine du discours de saint Théodore Studite, sur l'adoration de la Croix au milieu du carême, XII, 320. Sa traduction latine de quelques traités dogmatiques de Théodore Aboucara, 625. — Ses notes sur quelques ouvrages de Siméon le Jeune, abbé de Saint-Mamas à Constantinople, XIII, 226.

GRÉALUS (Jean). Ses notes sur les œuvres de saint Isidore de Séville, XI, 727.

GRIGNI, ancien monastère du diocèse de Vienne, X, 393 et 562.

GRIGNY (Jean-Jacques de). Sa Vie de saint Hilaire de Poitiers, IV, 88.

818. GRIMALD ou GRIMOLD, abbé de Saint-Gal, frère de Hetti, archevêque de Trèves, se fait moine de Richenow, XII, 603. Son
341. voyage à Saint-Benoît d'Aniane; Louis de Germanie le fait son archichapelain, puis lui
372. donne l'abbaye de Saint-Gal; sa mort; il revoit le Sacrementaire de saint Grégoire et y fait des additions, XII, 603. Lettre qu'il écrit, conjointement avec Tatton, à Regimbert, leur maître commun, 603 et 441. Harmote lui succède, 694. (Voyez l'article de Grimald dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 402 et suiv.)

GRIMALD, auteur d'une vie de saint Gal, en vers, ne doit pas être confondu avec Grimald, abbé de Saint-Gal, XII, 603. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 408 et suiv.) IX siècle.

GRIMALT, moine de Saint-Gal. Sa lettre à Régimbert, abbé de Richenow, en lui envoyant une copie de la règle de saint Benoît, XII, 441.

GRIMBALD, moine de Saint-Bertin, qui n'est connu que par une lettre supposée de Foulques de Reims à Alfrède, XII, 711.

GRIMBALD (Saint), moine de Saint-Bertin, puis abbé de Winchester en Angleterre. Sa Vie paraît n'être point du moine Goscelin, XIII, 551. — Sa Vie écrite par Goscelin, moine de Cantorbéry, XIV, 233. (Voir ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 283 et suiv.)

GRIMLAIC. On connaît deux prêtres de ce nom, qui vivaient dans le IXe siècle, sous le pontificat de Formose, XII, 704. On ne sait auquel des deux attribuer la règle des solitaires, qui porte le nom de Grimlaïc, 704 et 705. Analyse de cette règle, 705. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 685 et suiv.) IX siècle.

GRIMOALD, maire du palais. Lettre que lui écrit saint Didier, évêque de Cahors, XI, 733. [Charte qu'il donne, 733, n. 2.]

GRIMOALD, moine de Cluny, et ensuite du monastère de Saint-Milhan de la Cucule; il écrit la Vie de saint Dominique, abbé de Silos; éditions qu'on en a faites; l'Histoire de la translation de saint Félix est aussi son ouvrage; autres ouvrages qu'on lui attribue, XIII, 489. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 446.) Après 1073.

GRIMOLD, abbé de Saint-Gal. Voyez *Grimald*.

GRIMON, archevêque de Rouen, pour qui saint Boniface demande le pallium, XII, 30. 743.

GRINOVER, abbé d'un monastère à Cologne. Lettre que lui écrit Bernon, abbé de Richenow, XIII, 127.

GRIPHON ou GRIPON, frère de Pépin. Lettre que lui écrit le pape Zacharie, XII, 34. Lettres de saint Boniface qui lui sont adressées, 50. VIII siècle.

GRODEC (Jean), chanoine de Varnie. Sa traduction latine des Catéchèses de saint Cyrille, V, 82.

GRONOVIUS (Jacques). Son édition du Dialogue de Minutius Félix, I, 556. — Son édition des Œuvres de Marbode, évêque de Rennes, XIV, 225.

1102. GROSSULAN ou GROSSOLAN, archevêque de Milan. Voyez *Pierre Grossulan.*

XI siècle. GRUNINGUE. Ulric y établit un monastère qu'il transfère ensuite à la Celle, XIII, 470.

GRUTER (Jean). [Son édition des écrits de Sédulius, VIII, 109.] — Son édition de l'Abrégé de l'Histoire romaine de Paul, diacre, XII, 144.

GRYNÉE, en latin GRYNÆUS (Jean-Jacques). [Son recueil des écrits apocryphes de l'Ancien et du Nouveau Testament, I, 275.] Son édition des œuvres de saint Irénée, 530. — Ses additions aux livres d'Eusèbe de la Préparation évangélique, III, 313. Ses scholies sur l'Histoire ecclésiastique du même, 314. — Son édition des œuvres de saint Paulin, évêque de Nole, VIII, 98. Ses notes sur l'Histoire tripartite, 525.

[GUADET (J.) et TARANNE. Leur édition et leur traduction française de l'Histoire des Francs de saint Grégoire de Tours, XI, 399. — Traduction de l'Histoire de Richer, XII, 890.]

XI siècle. GUAIFER, moine du Mont-Cassin, était originaire de Salerne ; ses progrès dans la vertu et dans les sciences ; il est auteur de la Vie de saint Secondin, évêque de Troie en Pouille, et de quelques hymnes en son honneur ; ses homélies et ses poésies n'ont pas été imprimées, XIII, 496. [Quelques poëmes publiés récemment, 496, 497 et 496, n. 3.] Il joint à la Vie de saint Secondin l'Histoire de l'invention de ses reliques, 415.

XI siècle. GUALDON, moine de l'ancienne Corbie. On lui attribue la Vie de saint Anschaire, évêque de Hambourg, écrite en vers ; il paraît avoir seulement conseillé à l'auteur anonyme de la composer, XIII, 325. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 428 et suiv.)

GUALON, abbé de Saint-Quentin de Beauvais, consulte Yves de Chartres sur le mariage des enfants impubères ; il est élu évêque de Beauvais à la place d'Étienne de Garlande ; lettre d'Yves de Chartres à son
1104. sujet, XIV, 109. Il devient évêque de Paris, 112.

GUALTÉRUS (Rodolphe). Sa traduction latine des homélies de Théodoret sur la providence, X, 141.

GUANERNÉRUS, sous-prieur de Saint-Victor de Paris. Ses Explications allégoriques de la Bible tirées des paroles de saint Grégoire, XI, 585, 586. [C'est le même que Garnier. Voyez plus haut.]

GUARNIER, abbé de Rebais. V. *Garnier.*

[GUARIN, abbé de Saint-Victor. Ce qu'on XII siècle
sait des circonstances de sa vie, XIV, 710. Il succède à Ervisius et fut un homme pieux et sage, 698. Ses lettres, 710 et 711. Ses sermons, 711. Ses écrits dans la *Patrologie*, 711 et 712. Lettre du cardinal Pierre de Saint-Chrysogone à cet abbé, 749. Lettre que Guarin écrit au pape Célestin III, 946.]

GUASTALLE, ville de Lombardie. Concile tenu en cette ville, XIV, 1106.

GUASTINES ou WALTEN, premier mo- XI siècle
nastère de chanoines réguliers en Flandre ; sa Chronique, écrite par Eberard, XIII, 467.

GUDELINE, femme du roi Théodat. Ses lettres, écrites par Cassiodore, XI, 216.

GUDILA, diacre de l'Église de Tolède. Ses liaisons intimes avec saint Julien ; sa mort, XI, 791.

[GUDIN, moine de Luxeuil. Sa complainte XI siècle
rhythmique sur la mort de Constance, XIII, 77.]

GUDIUS (Marquard). Son édition du livre de saint Hippolyte sur l'Antechrist, I, 642.

GUEDEL, île sur les côtes de Bretagne. Voyez *Belle-Ile.*

GUENERIC, évêque de Verceil. Voyez *Vénéric.*

[GUÉRANGER, abbé de Solesme. Son article sur la confirmation du concile de Nicée, III, 529 et suiv.]

[GUÉRARD. Ses observations sur le recueil des chartes de Saint-Bertin par Folcuin, XII, 860, n. 4. Son édition du Cartulaire de Saint-Bertin, 861.]

GUÉRIN DES ESSARTS, abbé de Saint-Évroul, auteur d'une espèce de théologie. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 637 et suiv.)

GUÉRISON (La) des erreurs des payens, ouvrage de Théodoret, partagé en douze discours, X, 90 et suiv. Corrections pour cet ouvrage, 142.

GUÉRISONS MIRACULEUSES. Guérison d'une dame de qualité par l'intercession des saints martyrs de la légion thébéenne, II, 472. — Guérison des plaies du martyr saint Andronic, III, 33, 34. Guérisons miraculeuses opérées par les reliques de saint Cyprien, 99.

GUERRA SACRA, titre que Joseph Horo-

loggi a donné à sa traduction italienne de l'Histoire des croisades de Guillaume de Tyr, XIII, 536.

GUERRE. Évêques et prêtres dispensés de la guerre par Charlemagne, XII, 235. Réponse du pape saint Nicolas Ier aux Bulgares touchant la guerre, 583. Sous Charles le Chauve, les évêques, les abbés et les abbesses doivent fournir certaine quantité de soldats armés, 633. Réponse du pape Jean VIII touchant les chrétiens tués en guerre en combattant contre les payens, 645.

1131. GUERRIC, chanoine de Tournai, puis moine de Clairvaux; est fait abbé d'Igni
57. après la mort d'Humbert; sa mort; ses sermons, XIV, 439. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 450 et suiv.)

GUESMÉ (Claude), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, auteur de la table des matières de l'édition des Œuvres de saint Augustin donnée par les Bénédictins, IX, 816.

GUI, comte, à la prière duquel Alcuin compose son traité des Vertus et des Vices, XII, 187.

GUI, duc de Spolète, couronné empereur, XII, 707 et 738.

GUI, évêque d'Auxerre, auteur de quelques compositions. (Voyez ce qu'on dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 288 et suiv.)

GUI, évêque du Puy, fils de Foulques le Bon, comte d'Anjou, se fait moine dans l'abbaye de Cormeri; en devient abbé, et possède en même temps plusieurs autres abbayes; il quitte ses abbayes, à l'exception de celle
15. de Cormeri; il est fait évêque du Puy; ce qui
16. rend son épiscopat remarquable; sa mort, XIII, 893. Trois chartes qui restent de lui, 893 et 894. [Leur reproduction dans la *Patrologie*, 894.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VI, p. 507 et suiv.)

GUI, moine de Saint-Pierre de Châlon-sur-Saône, auteur d'un petit écrit. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 330.)

GUI, évêque de Senlis. Lettre que lui écrit saint Fulbert, évêque de Chartres, XIII, 82.

GUI, archidiacre, puis évêque d'Amiens, fait l'épitaphe d'Enguerran, abbé de Saint-Riquier, XIII, 112 et 276. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie; année de sa mort; 1074.
son poëme sur les victoires que Guillaume le Conquérant remporte sur Harold à Hastings; autres vers à la louange d'Enguerran qu'on lui attribue, 276. Son différend avec V. 1162.
Foulques, abbé de Corbie, 288. [Sa lettre à cet abbé, 288. Pièces qui concernent Gui et ses écrits dans la *Patrologie*, 276.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VIII, p. 29 et suiv.)

GUI, abbé de Forêt-Montier. Son épitaphe, par Enguerran, abbé de Saint-Riquier, son frère, XIII, 112.

GUI D'AREZZO, moine, inventeur de la XI siècle.
gamme. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie et de ses ouvrages, XIII, 129, 130. Sa lettre à Michel, où il rend compte du succès de sa nouvelle méthode; son Micologue; ce que c'est, 130. Son traité de la Mesure du monocorde, 130 et 131. C'est par erreur que Trithème lui attribue un traité du Corps et du Sang de Jésus-Christ contre Bérenger, 131. [Son Micrologue, publié par D. Gerbert; autres écrits de Gui publiés par le même éditeur, 130. Jugement sur les écrits de Gui, 130, 131, 132. — On lui a contesté avec raison plusieurs de ses inventions, XII, 803.]

GUI ou WIDON, neveu de Bérold ou Bertold, évêque de Soissons, choisi pour lui succéder, XIII, 165.

GUI [DE CHATILLON], archevêque de 1055.
Reims. [Notice sur cet archevêque et cinq diplômes donnés par lui dans la *Patrologie*, XIII, 214, n. 1.] Sa mort; Gervais lui succède, 263.

GUI, archevêque de Milan. Lettre que lui écrit saint Pierre Damien, XIII, 301.

GUI, moine, puis abbé de Farfe. Son XI siècle.
Recueil des usages de l'abbaye de Farfe, XIII, 477.

GUI, abbé de Bobio. Ses statuts pour les 1093.
chanoines réguliers, XIII, 479.

GUI, chancelier et trésorier de l'Église de Noyon, écrit la Vie de Radbod, évêque de Noyon et de Tournay, XIII, 490. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 467 et suiv.)

GUI, chancelier et trésorier de l'Église de Noyon, auteur d'une déclaration sommaire de l'Église de Noyon, paraît être différent du précédent. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. X, p. 279.)

GUI, archevêque de Vienne en Dauphiné. 1112.

Lettre que le pape Urbain II écrit à ce sujet, XIII, 430. — Lettre que lui écrit le pape Paschal II dont il était légat, XIV, 133. Il assemble un concile à Vienne, où l'on déclare nulle la bulle que l'empereur Henri V avait extorquée du pape sur les investitures, et ce prince est excommunié, 133 et suiv. Lettres du pape Paschal II qui lui sont adressées, 136. Il est élu pape et prend le nom de Calliste II, 1092.

GUI, second abbé de Molesme, auteur d'une Vie de saint Robert, son prédécesseur. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 208 et suiv.)

1143. GUI DE CASTEL, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marc, est élu pape pour succéder à Innocent II; il prend le nom de Célestin II, XIV, 267. Voyez *Célestin II*.

1176. GUI ou GUIGNES Ier, cinquième prieur général de la Chartreuse. Voyez *Guignes*.

GUI ou GUIGNES II, autre prieur général
1188. de la Chartreuse. Date de son abdication; sa mort; son livre des Quatre exercices de la cellule, XIV, 402. Fabricius n'est pas éloigné de lui attribuer l'Échelle du paradis ou des cloîtres, imprimée parmi les Œuvres de saint Augustin et de saint Bernard, 402 et 491. Il ne faut pas le confondre avec Guignes, cinquième prieur. Voyez *Guignes*.

GUI, chancelier de l'Église romaine. Erreur de Ciaconius sur la date de sa mort, XIV, 533.

XII siècle. GUI, fils du comte de Blandrate, est élu archevêque de Ravenne par ordre de l'empereur Frédéric Ier. Le pape Alexandre IV s'y oppose en vain, XIV, 913.

1164. GUI DE CRÈME, cardinal, est élu antipape après la mort d'Octavien; il prend le nom de Paschal III, XIV, 918 et 1131. Il couronne l'empereur Barberousse avec Béatrix sa
1168. femme; sa mort; on lui donne pour successeur Jean, évêque d'Albane, qui prend le nom de Calliste III, 919.

[GUI DE VICENCE fait l'éloge de l'*Aurora*, poëme de Pierre de Riga, XIV, 887.]

GUIARS DES MOULINS. Voyez *Des Moulins*.

1061. GUIBERT DE PARME, chancelier du royaume d'Italie, excite les évêques de Lombardie à ne point reconnnaître le pape Alexandre II, et fait élire l'antipape Cadaloüs, XIII, 285.

1073. GUIBERT, archevêque de Ravenne. Lettre que lui écrit le pape [saint] Grégoire VII après
1075. son élection, XIII, 351. Cherche les moyens de devenir pape; il fomente la conjuration formée contre [saint] Grégoire VII; il l'excommu- 1076.
nie dans un concile tenu à Pavie, 359. Il est 1078.
déposé dans un concile tenu à Rome, 365. Il 1080.
est élu pape à l'assemblée de Brixen, et prend le nom de Clément III, 369, 370. Il ac- 1081.
compagne le roi Henri en Italie, 370 et 371. Il est introduit dans Rome, et l'y couronne empereur, 371, 372. Concile de Rome où il 1084.
est excommunié, 372. Plusieurs de ses lettres; dissertation où l'on prétend prouver qu'il avait été élu canoniquement; relation de quelques miracles qu'on lui attribue, 407. Son schisme continue sous les papes Victor III et Urbain II, 421, 425, 430, 435. Ses parti- 1093.
sans tiennent un concile dont la lettre synodale est adressée à tous ceux qui craignent Dieu et qui aiment le salut de la république romaine, 437. [Bonizon, évêque de Sutri, prouve qu'il était permis de tuer les partisans de l'antipape; il raconte les persécutions que saint Grégoire VII éprouva de la part des sectateurs de Guibert, 564.] — Il est excepté de l'indulgence avec l'empereur Henri IV, XIV, 61. Il est chassé de Rome; sa 1099
mort, 129. — Invectives de Guillaume, chanoine de Poitiers, contre lui, XIII, 489. — Formule d'anathème contre ses partisans dressée par Paschal II, XIV, 1077.

GUIBERT (Saint), fondateur de l'abbaye de XI siè.
Gemblou. Translation de ses reliques, XIV, 59, 60. Sa Vie, composée par Sigebert; Antiennes et répons pour son office; Histoire de la translation de son corps, par un autre moine, 63.

GUIBERT, abbé de Nogent. Sa naissance, son éducation; il embrasse la vie monastique à Saint-Germer; ses études; il est élu abbé 1104
de Nogent à la place de Godefroi, élu évê- 1124
que d'Amiens, XIV, 194. Sa mort. Ses écrits: traité sur la Prédication; Morales sur la Genèse; Commentaires sur Osée, Amos et les Lamentations de Jérémie, 195. Commentaire sur le prophète Abdias, 196. Traité de l'Incarnation contre les Juifs; traité de la Vérité du corps de Jésus-Christ dans l'eucharistie, 196 et 197. Éloge de la sainte Vierge Marie; traité de la Virginité, 197. Traité des reliques des saints, 197 et suiv. Histoire de la première croisade sous la conduite de Boémond, duc de Pouille, et de Godefroi de Bouillon, roi de Jérusalem, 199 et XIII, 534, 535. — Histoire de sa vie, écrite par lui-même, XIV, 199 et 200. Appendice de ses œuvres; sermon qu'on lui attribue. Jugement sur ses écrits;

éditions qu'on en a faites, 200. [Ses écrits dans la *Patrologie*, 195.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. X, p. 433 et suiv.)

GUIBERT, abbé de Florin, puis de Gemblou. Ce qu'on sait des circonstances de sa
208. vie; sa mort. Ses écrits : Vie de saint Martin de Tours; ses lettres; Vie de sainte Hildegarde, XIV, 862. Autres écrits de Guibert, 862 et 863. Question qu'il propose à sainte Hildegarde, 863. Réponse qu'il en reçoit, 596.

GUIBERTINS, partisans de l'antipape Guibert. Traité du cardinal Deusdedit contre eux, XIII, 569.

GUICHARD ou GUIKARD, abbé de Saint-Tron, auteur d'une Vie de ce saint. (Voyez ce qui est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 461 et suiv.)

1181. [GUICHARD, archevêque de Lyon. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, XIV, 746, 747. Ses lettres, 747, 748. Ses statuts sur l'office divin, 748.]

GUICHARD, abbé de Blandinberg à Gand.
059. Sa mort; Everhelme lui succède, XIII, 270.

GUIDE DU VRAI CHEMIN, ouvrage d'Anastase le Sinaïte. Voyez *Odegos*.

GUIDNERTH tue son frère qui lui disputait la couronne, XI, 884. Pénitence à laquelle il se soumet, 884 et 885.

GUIDRIC, abbé de Saint-Evre à Toul. Voyez *Widric*.

054. GUIFROI, archevêque de Narbonne, préside à un concile, XIV, 1059. Bérenger, vicomte de Narbonne, forme de grandes plaintes contre lui, 1060.

[GUIGNIARD (Philippe), bibliothécaire à Dijon. Sa lettre sur les reliques de saint Bernard et celles de saint Malachie, XIV, 499.]

GUIGUES ou GUI Ier (le Bienheureux), cinquième prieur de la Chartreuse. Son éloge, XIV, 305. Estime qu'il avait pour l'ordre de Cîteaux, 305 et 306. Il fonde plusieurs chartreuses; il s'applique à faire transcrire des livres; de son temps, une inondation ruine
37. les bâtiments de la Chartreuse; sa mort, 306. Son Recueil des usages et des statuts de l'ordre des Chartreux, 306 et 307. Ses Méditations, 307, 308. Par ordre du pape Innocent II, il écrit la Vie de saint Hugues, évêque de Grenoble, 308. Son traité de la Vie monastique, adressé aux religieux du Mont-Dieu; d'après D. Ceillier, il en est véritablement auteur, 308, 309. [Il n'en est pas l'auteur; cet ouvrage est de Guillaume de Saint-Thierri, 308, n. 3.] Analyse de ce traité, 309. Lettres qui nous restent de lui, 309 et 310. Ouvrages qu'on lui a attribués, 310. [Deux autres lettres de Guigues, 310, n. 1. Plusieurs traités, attribués à Guigues, sont de Gui II, 310, n. 4. Éditions de ses écrits, 310.] Jugement sur ses écrits, 310. Lettres que lui écrit saint Bernard, 426. Il fut chargé d'écrire la Vie de saint Hugues, évêque de Grenoble, 1112. Il ne faut pas le confondre avec le suivant. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 640 et suiv.)

GUIGUES ou GUI II, autre prieur de la Chartreuse. Voyez *Gui*.

GUIKARD, abbé de Saint-Tron. Voyez *Guichard*.

GUILLAIN (Saint), disciple de saint Amand. Sa Vie écrite par Philippe de Bonne-Espérance, XIV, 687. — Statuts pour les moines de l'abbaye qui porte son nom, dressés par Gérard II, évêque de Cambrai, XIII, 480.

[GUILLAUME, moine de Châlon-sur- IX siècle.
Saône. Son récit du ravage produit par la foudre sur l'église de Saint-Pierre, XII, 840.]

GUILLAUME (Saint), comte de Toulouse 804.
et duc d'Aquitaine, fondateur de l'abbaye de Gellone. Analyse de sa Vie écrite par un anonyme, XIII, 234, 235.

GUILLAUME I, comte d'Auvergne et duc 910.
d'Aquitaine. Son testament par lequel il fonde l'abbaye de Cluny, XIV, 743.

GUILLAUME III, comte de Poitiers, et Ve 1000.
duc d'Aquitaine. Concile qu'il tient à Poitiers, XIII, 765. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 284 et suiv.)

GUILLAUME VI, comte de Poitiers, et 1080.
VIII, duc d'Aquitaine, fonde le monastère de Sauve-Majour, XIV, 1069. Il remet le monastère de Saint-Eutrope à l'abbé de Cluny, pour y rétablir le service de Dieu, 1072.

GUILLAUME VIII, comte de Poitiers, et 1135.
Xe duc d'Aquitaine, fauteur du schisme. converti par saint Bernard, XIV, 421.

GUILLAUME, comte de Blois. Son éloge en vers acrostiches composé par Gauzbert, moine de Fleury, XII, 524.

GUILLAUME, moine de Saint-Denis en IX siècle.
France, fait une traduction latine des œu-

vres de saint Denis l'Aréopagite, XII, 608. — [Il est sans doute le même que celui à qui écrit Odoranne, XIII, 114.]

GUILLAUME, abbé, auteur d'un écrit sur l'âme. (Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VI, p. 77.)

1028. GUILLAUME, comte d'Angoulême. Récit de sa mort tiré de la Chronique d'Adémar, XIII, 103.

961. GUILLAUME (Le bienheureux), abbé de Saint-Bénigne de Dijon. Sa naissance ; il est tenu sur les fonts de baptême par l'empereur Otton Ier, XIII, 105, 106. Ses études. Il refuse d'être ordonné à condition de prêter serment de fidélité à l'évêque de Verceil. Il se retire à Cluny avec saint Maïeul. Il met la réforme dans le monastère de Saint-Saurin sur le Rhône, puis dans celui de Saint-Bénigne de Dijon. Il rétablit la discipline dans plu-
1031. sieurs autres monastères. Sa mort, 106. [Sa notice et ses fondations dans la *Patrologie*, 105, n. 12. L'Église ne lui rend aucun culte, 105. Ses deux Vies, 106. Ses lettres dans la *Patrologie*, 107.] Sa Vie écrite par Glaber Rodulphe et par un anonyme, 106 et 147, 148. Ses lettres, 106, 107. Charte de la fondation de l'abbaye de Frutare. Discours que Guillaume prononça à la dédicace de l'église de Saint-Bénigne qu'il avait fait rebâtir. Formules de prières qu'il avait composées, 107. Lettres que lui écrit le pape Benoît VIII, 192, 193. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 318 et suiv.)

1050. GUILLAUME I, comte de Nevers, usurpateur des biens de l'abbaye de Moutier en Der, menacé d'excommunication pour ce sujet, XIII, 209, 210.

GUILLAUME II, comte de Nevers, élu régent du royaume. Se fait chartreux, XIV, 1119.

GUILLAUME LONGUE-ÉPÉE, duc de Normandie. Son épitaphe composée par Maurille, archevêque de Rouen, XIII, 266.

XI siècle. GUILLAUME DE MÉRULLA, moine de Saint-Évroul. Ses homélies pour toutes les fêtes de l'année et sur l'Apocalypse. Recueil des miracles opérés par les reliques de saint Josse, qu'Ordéric Vital lui attribue, XIII, 269. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VII, p. 602 et suiv.)

XI siècle. GUILLAUME LE CONQUÉRANT, duc de Normandie et roi d'Angleterre. Poëme de Gui, évêque d'Amiens, sur la victoire qu'il remporta sur Harold à Hastings, XIII, 276. Le pape Alexandre II lui envoie un étendard pour marque de la protection de saint Pierre, 286. Deux lettres de ce pape qui lui 1078.
sont adressées, 290. Lettres que lui écrit le 1079.
pape [saint] Grégoire VII, 368. Son Histoire écrite par Guillaume, archidiacre de Lisieux, 410. Les principales circonstances de sa vie, 410 et 411. Sa mort. Discours qu'il fit à 1087.
sa mort à ceux qui étaient près de lui, 411. Ses lettres, 412. Il fonde le monastère de Saint-Étienne de Caen, 441. Son Histoire écrite par Lanfranc n'a pas été imprimée, 457. Discours que lui adresse Guitmond, nommé évêque d'Averse, 523. Son épitaphe composée par Thomas, archevêque d'York, 547. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VIII, p. 173 et suiv.)

GUILLAUME LE ROUX, roi d'Angleterre. 1087
Son couronnement, XIII, 442. — Il succède 1087
à Guillaume le Conquérant son père, XIV, 2. A la sollicitation des seigneurs il nomme 1093
saint Anselme à l'archevêché de Cantorbéry. Il s'indispose contre lui ; à quelle occasion, 3. Suite de cette aversion, 3 et suiv. Sa 1100
mort, 5. — Son frère Henri Ier lui succède et est couronné par Thomas, archevêque d'York, en l'absence de saint Anselme, XIII, 547.

GUILLAUME, évêque d'Utrecht, ennemi 1070
du pape [saint] Grégoire VII. Sa mort, XIII, 1075 ou
360. Conrad lui succède, 513.

GUILLAUME, bibliothécaire de l'Église XI siè
romaine. Sa continuation des Vies des papes. Il ne nous en reste que les Vies d'Adrien II et d'Étienne VI ; éditions qu'on en a faites, XIII, 344. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 140 et suiv.)

GUILLAUME DE JUMIÉGE, moine. Son XI siè
Histoire des Normands. Le huitième livre n'est pas de lui ; conjectures sur le temps où il a composé cette Histoire ; idée de cet ouvrage, XIII, 409. [Éditions qu'on en a faites, 410.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VIII, p. 167 et suiv.)

GUILLAUME DE POITIERS, archidiacre XI siè
de Lisieux. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, 410. Son Histoire de Guillaume le Conquérant, 410 et suiv. [Édition dans la *Patrologie* et appendices qui s'y trouvent, 410. Guillaume de Poitiers, archidiacre de

Lisieux, doit être distingué de Guillaume, chanoine de Poitiers, 489, n. 11.] Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 192 et suiv.)

1070. GUILLAUME DE BONNE-AME, arche-
1079. vêque de Rouen, d'abord moine, puis abbé
1110. de Caen, nommé archevêque de Rouen. Sa mort, XIV, 57. Trois lettres qui nous restent de lui, 56, 57. Conciles tenus par cet archevêque, 57 et XIII, 434. Lettres qui lui sont adressées, 57. — Urbain II lui défend l'usage du pallium, XIII, 421, 422. — [Lettre que lui écrit Yves de Chartres au sujet d'un sous-diacre qui n'avait pas reçu la bénédiction cléricale, XIV, 122.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IX, p. 490 et suiv.)

1095. GUILLAUME, prieur de Saint-Martial de Limoges, est fait évêque de cette ville à la place d'Humbault, XIII, 434.

siècle. GUILLAUME, abbé du Bec. Son épitaphe par Milon Crispin, XIII, 459.

050. GUILLAUME CRISPIN L'ANCIEN. Son épitaphe, XIII, 459. Voyez *Crispin*.

GUILLAUME WALON, abbé de Saint-Arnoul de Metz, succède à Warin. On le charge de l'abbaye de Saint-Remi de Reims ses plaintes à ce sujet. Il renonce à l'abbaye de Saint-Remi, XIII, 461. Hérimanne, évêque de Metz, attaché à [saint] Grégoire VII, ayant été chassé par Henri IV, Guillaume occupe pendant quelque temps cet évêché, 461 et 462. Il se retire à Gorze. Il est rap-
1089. pelé à Saint-Arnoul; sa mort. Ses lettres, 462. Oraison en l'honneur de saint Augustin qui lui est attribuée, 463. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 305 et suiv.)

siècle. GUILLAUME KÉCELLE, chanoine de Béverlai, au diocèse d'York, écrit l'Histoire des miracles de saint Jean de Béverlai. Édition qu'on en a donnée, XIII, 463. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 317 et suiv.)

siècle. GUILLAUME, abbé d'un monastère en Allemagne. Lettre que lui écrit Ulric, moine de Cluny, sur ce qu'il affectait de porter la chape, XIII, 476.

070. GUILLAUME (Saint), abbé d'Hirsauge, avait été d'abord moine à Saint-Emmeran de Ratisbonne. En quelle année il est fait abbé. Ses talents. Il emploie nombre de ses religieux à transcrire les livres de l'Écriture et des Pères. On le regarde comme l'instituteur des frères lais ou convers. Sa mort, XIII, 484. Constitutions qu'il avait rédigées pour son monastère. Analyse de ces Constitutions, 485. [Publication de son traité de Musique et de la préface de son traité sur l'Astronomie, 485. Pièces concernant saint Guillaume, abbé d'Hirsauge, 484, n. 4.] Il engage Ulric à composer le recueil des usages de Cluny, 471.

GUILLAUME, évêque de Durham, suc- 1080.
cède à Gaucher. Confiance dont l'honore le
roi Guillaume le Conquérant. Accusé d'être 1089.
entré dans la faction d'Odon de Bayeux, il
est exilé. De retour en Angleterre, il se dé- 1091.
clare contre saint Anselme. Sa mort. Ses 1096.
lettres, XIII, 486. [Autre écrit, 486.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 433 et suiv.)

GUILLAUME, chanoine de Saint-Hilaire 1095.
de Poitiers. Son invective en vers léonins 1096.
contre l'antipape Guibert, XIII, 489.

GUILLAUME, moine de Cluse. Son His- XI siècle.
toire de l'abbaye de Cluse; il n'en reste que quelques fragments. Vies de Benoît Ier et de Benoît II, abbés de cette maison; la première ne se trouve plus; analyse de la seconde, XIII, 490. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 451 et suiv.)

GUILLAUME DE LA POUILLE, auteur d'un poëme sur les expéditions des Normands en Sicile, en Pouille et en Calabre. Conjecture sur sa personne. Idée de son poëme, XIII, 510. Différentes éditions qu'on en a faites, 510 et 511. On met cet auteur parmi les écrivains français, 511. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 488 et suiv.)

GUILLAUME, auteur d'un panégyrique de la sainte Vierge. (Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 679 et suiv.)

GUILLAUME AUDIÈRE, favori du roi d'Angleterre Guillaume le Roux, condamné injustement à être pendu, XIII, 524.

GUILLAUME, évêque de Tyr. Ce qu'on 1175.
sait des circonstances de sa vie, XIII, 535. Son Histoire des Croisades; différentes éditions qu'on en a faites, 535 et 536. [Jugement sur Guillaume de Tyr, 536.] Son Histoire des princes d'Orient est perdue, ainsi que le recueil qu'il avait fait des actes du concile de Latran, 537. Son Histoire des Croisades traduite et continuée par un anonyme, 543. — [Le pape Innocent II lui écrit, XIV, 265, 266.]

V. 1101. GUILLAUME I DE MONTFORT, évêque de Paris. Témoignage avantageux que lui rend Yves de Chartres, XIV, 103, 104. Sa mort. Foulques lui succède, 112.

GUILLAUME, moine de Chester en Angleterre, auteur de deux poëmes en l'honneur de saint Anselme. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. X, p. 12 et suiv.)

1097. GUILLAUME DE CHAMPEAUX, évêque de Châlons, enseigne à Paris la rhétorique,
1108. la dialectique et la théologie. Devenu premier archidiacre de la cathédrale, il fait
1113. ses leçons dans le cloître, XIV, 192. Il se retire avec quelques-uns de ses disciples à Saint-Victor, alors hors de Paris, 192 et
1115. 209. Il est élu évêque de Châlons. Il donne à saint Bernard, élu abbé de Clairvaux, la bénédiction abbatiale. Il assiste à plusieurs
1119. conciles. Il est député avec Pons, abbé de Cluny, vers l'empereur Henri V par le
1121. pape Calliste II. Sa mort, 192. Différents écrits qu'on lui attribue, 192 et 193. Son traité de l'Origine de l'âme. Son sentiment sur les enfants morts sans baptême, 193. [Fragment de son écrit sur le sacrement de l'Eucharistie, 193 et 194.] Sa dispute publique avec Rupert, sur la volonté de la toute-puissance de Dieu, 281. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. X, p. 307 et suiv.)

1116. GUILLAUME, fils de Henri Ier, roi d'Angleterre, est reconnu pour son futur successeur au concile de Verberie, XIV, 1088.

1136. GUILLAUME DE CORBEIL, archevêque
1138. de Cantorbéry. Sa mort. Thibaud, abbé du Bec, est élu pour lui succéder au concile de Londres, XIV, 1114. [Le pape Honorius II lui écrit touchant un différend entre trois évêques d'Angleterre, 255, 256.]

1179. GUILLAUME, archevêque de Reims, fait cardinal par le pape Alexandre III au concile de Latran, XIV, 1143.

GUILLAUME DE MALMESBURY ou DE SOMMERSET. D'où lui viennent ces deux
1143. surnoms. Temps où il florissait. Ses écrits : Histoire des rois d'Angleterre, XIV, 311. Analyse de cette Histoire, 311 et suiv. Histoires nouvelles, ou supplément à l'Histoire d'Angleterre. Les Gestes des évêques d'Angleterre ; analyse de cette Histoire, 313. Vie de saint Wlstan, évêque de Worchester. Vie de saint Adelme, évêque de Schirburn, 314. Livre de l'Antiquité de l'Église de Glaston. Lettre à Pierre, moine de Malmesbury. Autres écrits de Guillaume qui n'ont pas été imprimés, 315. [Édition des écrits de Guillaume dans la *Patrologie*, 311. Jugement sur les écrits de Guillaume. Jugement sur ces ouvrages, 315.] Éditions qu'on en a faites, 314.

[GUILLAUME, moine de Saint-Denis, as- XII siècle
siste Suger à la mort. Sa circulaire sur cette mort, 375. Ses écrits sur Suger. Sa lettre à quelques-uns de ses confrères, 375, n. 2. Édition de ces écrits dans la *Patrologie*, 375. Traduction française de la Vie de Suger, 376.]

GUILLAUME, abbé de Saint-Thierri, né à Liége, est envoyé avec Simon son frère à Reims pour y faire ses études. Ils embrassent la vie monastique à l'abbaye de Saint-
Nicaise, XIV, 386. Guillaume est fait abbé 1120.
de Saint-Thierri. Ses liaisons avec saint Bernard. Il quitte son abbaye et se retire 1134.
au monastère de Signi, de l'ordre de Cî-
teaux. Sa mort. Catalogue de ses ouvrages; V. 11
éditions qu'on en a faites, 387. Livre des Méditations, 387 et 388. Traité de la Nature et de la Dignité de l'amour divin. Traité de la Contemplation de Dieu. Traités du Miroir et l'Énigme de la foi ; de la Nature du corps et de l'âme. Lettres à Geoffroi de Chartres, et dispute contre les Dogmes de Pierre Abailard, 388. Traité contre les erreurs de Guillaume de Conches. Commentaire sur le Cantique des Cantiques. Sentences de la foi, 389. Traité du Sacrement de l'autel, 389 et 390. Lettre sur l'Eucharistie. Commentaire sur l'épître aux Romains. Vie de saint Bernard, 390 et 410. Traité de la Vie solitaire aux frères du Mont-Dieu, 390. [Ce traité lui appartient, 308, n. 3. Le traité de la Contemplation semble aussi lui appartenir, 310, n. 4. Notices sur Guillaume et édition de ses écrits dans la *Patrologie*, 387, n. 5. Son commentaire sur l'épître aux Romains, 390, n. 4.] Jugement des écrits de Guillaume de Saint-Thierri, 390. [Autre jugement, 390, n. 8.] — Temps auquel Guillaume écrivit son commentaire sur le Cantique des Cantiques, V, 422. — Il remarque plusieurs erreurs dans les écrits d'Abailard, XIV, 380. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 312 et suiv.).

GUILLAUME DE CONCHES. Ses erreurs sur la Trinité. Il les rétracte dans son ouvrage intitulé : Dragmaticon, XIV, 388. Sa Glose sur les quatre évangiles, 388 et 389.
Temps de sa mort, 389. Réfutation de ses V. 11

erreurs par Guillaume de Saint-Thierri, 388. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 455 et suiv.)

1140. GUILLAUME, trésorier de l'Église d'York, en est élu archevêque pour succéder à Turstain. Difficultés sur son élection, XIV, 148. 445, 446. Il est déposé au concile de Reims, et Henri Murdac élu à sa place. Sa constitution, 446.

174. [GUILLAUME DE TRAHINAC, sixième prieur de Grandmont. Deux lettres de lui dans la *Patrologie*, XIV, 580, n. 8.]

187. [GUILLAUME DONDINA. Sa Vie de saint Hugues de Lacerta, XIV, 580, n. 7.]

317. GUILLAUME PELLICIER, le premier qui, dans l'ordre de Grandmont, a pris le titre d'abbé. Dom Martène lui attribue l'Instruction des novices de l'ordre de Grandmont, XIV, 580.

[GUILLAUME, religieux de Grandmont et depuis archevêque de Bourges, écrit à Guarin, abbé de Saint-Victor, XIV, 711.]

[GUILLAUME IV, comte de Nevers. Ses contestations au sujet de certains droits seigneuriaux, XIV, 785.]

[GUILLAUME DE JUMIÈGES, n'est pas l'auteur du premier livre ni des huit chapitres du second livre des Gestes de Henri Ier, roi d'Angleterre, XIV, 789.]

GUILLAUME, frère de Pierre de Blois. Lettre que lui écrit son frère, XIV, 774.

185. GUILLAUME D'EXESTER, abbé de Grestain. Lettre d'Arnoul de Lisieux à son occasion. Il est transféré à l'abbaye de Saint-Martin près Pontoise, XIV, 757.

156. GUILLAUME, roi de Sicile. Sa querelle avec le pape Adrien IV; accommodement par lequel elle se termine, XIV, 911.

182. GUILLAUME, roi d'Écosse. Son différend avec la cour de Rome au sujet de l'évêché de Saint-André. Bulle du pape Lucius III qui lève l'excommunication prononcée par 186. l'archevêque d'York, XIV, 929. Lettre d'Urbain III au sujet de la même affaire, 934. Lettre de Clément III, 937.

GUILLAUME, comte de Montpellier. Raisons qui portent Innocent III à refuser de légitimer les bâtards de ce comte, XIV, 979.

203. [GUILLAUME (Saint), abbé de Saint-Thomas du Paraclet. Sa vie, XIV, 836 et suiv. Ses lettres, 836 et suiv. Ses lettres sur le divorce de Philippe Auguste, 839 et suiv. Ses lettres aux souverains pontifes, 841; à des cardinaux; à des évêques, 842; à des abbés et à des religieux, 843, 844. Ses opuscules, 844, 845. Ses écrits dans la *Patrologie*, 845.]

[GUILLAUME DE CHAMPAGNE AUX 1202.
BLANCHES MAINS, archevêque de Reims. Sa vie, XIV, 845 et suiv. Ses écrits; ses lettres, 849 et suiv. Ses chartes, 852.]

[GUILLAUME DE LONGCHAMP, chance- XIII siècle.
lier d'Angleterre, évêque d'Ély. Lettre que lui écrit Adam, abbé de Perseigne, pour lui représenter les dangers qu'il courait en exerçant un emploi qui ne convenait guère à un évêque, XIV, 883.]

[GUILLAUME LE BRETON, de l'ordre des mineurs, fait l'éloge de l'Aurora, poëme de Pierre de Reiga, XIV, 887. Il n'est pas l'auteur du Glossaire intitulé : *Summa Britonis seu de difficilibus vocabulis in Biblia contentis*, 719.]

GUILLAUME D'AUVERGNE, évêque de 1228.
Paris, succède à Barthélemi. Son éloge. Sa 1248.
mort, XIV, 1019. Ses écrits : Traité de la Foi. Traité des Lois, 1020. Traité des Vertus. Traité des Mœurs. Traité des Vices et des Péchés, 1021. Traité des Tentations, 1021 et 1022. Traité du Mérite et de la Récompense. Traité de l'Immortalité de l'âme. Traité de la Rhétorique divine, 1022. Traité des Sacrements, 1023. Traité des Causes de l'Incarnation. Traité de la Pénitence. Traité de l'Univers, 1024. Sermons de Guillaume d'Auvergne, 1025 et suiv. Traité de la Trinité, 1027. Traité de l'Ame. Traité de la Pénitence. Traité de la Collation des bénéfices, 1028. Autres ouvrages de Guillaume. Autres ouvrages qui n'ont pas été imprimés, 1030. Jugement sur ses écrits, 1031. Éditions qu'on en a faites, 1032.

GUILLEBAUD (Pierre), feuillant, connu sous le nom de dom Pierre de Saint-Romuald. Son édition de la Chronique d'Ademar, avec une continuation, XIII, 102.

GUILLEBERT, évêque de Châlons-sur- 876.
Marne, confondu par Baluse avec Gislebert, évêque de Chartres, XII, 628. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, 628 et 629. Il assiste à l'assemblée de Pontion. Son instruction pastorale, 629. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 481 et suiv.)

GUILLEM (Saint) du désert, auparavant 804.
nommé Gellone. Fondation de ce monastère, XIII, 234.

[GUILLON, évêque de Maroc. Sa traduction française des écrits de saint Cyprien, II, 386. Sa traduction des écrits de saint Chrysostôme, VII, 437.]

[GUIMPOLE (Saint), évêque de Mantoue : il écrit la Vie de saint Winceslas, XII, 845.]

GUINIER, FINGAR (Saints), et leurs compagnons, martyrs en Irlande : leurs Actes faussement attribués à saint Anselme, XIV, 35.

GUINISON et JANVIER (Saints) : leur Vie écrite par Pierre, diacre et bibliothécaire du Mont-Cassin, XIV, 586.

[GUISCHARDI : sa traduction française des fragments du livre des Cestes de Jules Africain, II, 96.]

1017. [GUIFRED, premier évêque de Besalu, XIII, 193.]

GUITMOND, surnommé Chrétien, évêque d'Averse. Ses commencements. Pendant qu'il était moine du Bec, on le presse de se charger d'un évêché en Angleterre : il le
1077. refuse. Il passe en Italie, et change de nom pour y demeurer inconnu. Il accompagne
1085. l'abbé Bernard à l'assemblée de Forcheim. Il se trouve à l'élection du pape Victor III. Erreurs où Ordéric Vital est tombé à son sujet. Le pape Urbain II le fait évêque d'A-
1105. verse. Sa mort, XIII, 516. Ses écrits. Traité de l'Eucharistie, contre Bérenger, 131, 175 et 517. Analyse de ce traité, 517 et suiv. Livre premier, 517, 518; livre second, 518 et suiv.; livre troisième, 520 et suiv. Exposition sur les mystères de la Trinité, de l'Incarnation et de l'Eucharistie, 522. Traité sur la Trinité, 522 et 525. Discours au roi Guillaume. Jugement sur les ouvrages de Guitmond : éditions qu'on en a faites, 523. [Éditions dans la *Patrologie*, 523.] — Explication qu'il donne d'un passage de saint Augustin, IX, 759, 760. (Voyez son article dans l'*Hist. littér. de la France*, t. VIII, p. 533 et suiv.)

GUITOT (Jean). Sa traduction française de plusieurs des méditations et oraisons de saint Anselme, XIV, 24 et 43.

[GUIZOT, ministre sous Louis-Philippe. Ses Mémoires relatifs à l'Histoire de France, XI, 811. On y trouve différentes traductions et notions sur des auteurs ecclésiastiques.]

GUMBALD, abbé de Sainte-Croix à Bor- 1030.
deaux. Privilége que le pape Benoît IX accorde à son monastère, XIII, 196.

GUNTARD. Lettre que lui écrit Amalaire, prêtre de Metz, XII, 348.

GUNZON, diacre de l'Église de Novare : sa lettre à Atton de Verceil, où il décide que le filleul ne peut épouser la fille de son parrain, XII, 825. [Le même que Gunzon, grammairien : sa lettre aux moines de Richenow, 825, n. 1. Lettre qu'il écrit à l'occasion d'une faute contre la grammaire, 825.] (Peut-être le même que Gunzon, grammairien, dont on peut voir l'article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 386 et suiv.)

GURK : fondation de cet évêché par Ger- 1072.
bert, archevêque de Saltzbourg, XIII, 399.

GURDISTIN ou WRDISTIN, abbé de Landevenec, auteur d'une Vie de saint Guingalois. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 625 et suiv.)

GURHERDEN, moine de Sainte-Croix de Quimperlé, auteur d'une Histoire de cette abbaye. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 45 et suiv.)

GURIE (Saint), martyre à Édesse, III, V siècle
102, 103.

GUTHLAC (Saint), anachorète dans l'île VIII siè
de Croiland. Sa Vie, écrite par Félix, moine de Jarou, XII, 21 ; par deux moines de Croiland, 128. — Sa Vie, attribuée à Goscelin ou Gotcelin, moine de Cantorbéry, XIII, 551 et XIV, 233. — Autre, par Pierre de Blois, XIV, 783.

GYNÉCÉES, maisons où l'on enfermait les filles et les femmes déréglées, VI, 340.

H

Av. J.-C. 607. HABACUC, prophète. Temps auquel il commence à prophétiser. Analyse de sa prophétie : son style, I, 181.—On prétendait en plusieurs endroits posséder son tombeau, VII, 658. — Homélie de saint Cyrille d'Alexandrie sur ce prophète, VIII, 324. Ses reliques trouvées à Céila, 533. [Commentaire de Théodore de Mopsueste sur ce prophète, 620.] — Commentaire d'Héséchius sur ce prophète, XI, 657. — Commentaire du Vénérable Bède sur le cantique d'Habacuc, XII, 13. — Commentaire de l'abbé Joachim sur quelques chapitres du prophète Habacuc, XIV, 830.

HABERT (Nicolas), bénédictin, prieur claustral de l'abbaye de Mouson, fait imprimer l'abrégé de la Chronique de ce monastère, XIII, 110.

HABET-DEUM, évêque en Afrique. Les Ariens le rebaptisent. Ses protestations. Sa requête contre les Ariens, X, 461.

[HABIBUS ou HABIBE (Saint), martyr à Samosate, II, 469 et suiv.]

HABILLEMENTS prêtés pour les cérémonies païennes : cinquante-septième canon du concile d'Elvire, II, 611.

HABITATION des personnes du sexe dans les maisons des clercs : vingt-septième canon du concile d'Elvire, II, 608.

HABITATIONS : livre des Trois Habitations, ouvrage faussement attribué à saint Augustin, IX, 287 ; — et à saint Patrice, X, 447.

HABITS. Saint Cyprien ne voulait pas que les chrétiens portassent le noir dans leurs habits en marque de deuil, II, 379. — Canons douzième et treizième du concile de Gangres, III, 517. — Habits des ministres de l'Église au temps de saint Jérôme, VII, 699. — Témoignage et sentiment du pape saint Célestin sur les habits des ecclésiastiques et des moines, VIII, 129. — Habits monastiques au temps de saint Benoît, XI, 167. Habits des moines prescrits par la règle de saint Benoît, 167 et 168. Saint Grégoire fait acheter des habits blancs par ceux qui devaient être baptisés, 510. Habits sacerdotaux au temps de saint Grégoire, 538, 539. Défense aux clercs de porter des habits de pourpre, 904. — Explication allégorique du Vénérable Bède sur ce qui est dit des habits sacerdotaux dans le livre de l'Exode, XII, 8. [Le pape Jean VI ordonne aux clercs anglais de porter l'habit long à la manière des Romains, 22, n. 8.] Habits sacerdotaux marqués par le pape Léon IV, 408; et par Walafride Strabon, 414. Traité de Raban Maur sur les habits sacerdotaux, 457. — Les clercs et les moines doivent s'habiller suivant leur état, XIII, 711. Les moines, les religieuses et les veuves qui quittent les habits de religion pour retourner au siècle, doivent être renfermés dans les monastères, 920. — Habits des clercs d'une seule couleur, XIV, 67. Sermon d'Yves de Chartres, sur la mondanité des habits, 123. Habits des clercs, 217. La bénédiction des habits sacerdotaux et de tout ce qui sert à l'Église est réservée à l'évêque, 1076. Il est défendu aux clercs de porter des habits de couleur rouge ou faits à la manière des séculiers, 1150. Canon d'un concile de Coyac concernant les habits ecclésiastiques, 1057. Canons d'un concile de Montpellier concernant les habits des ecclésiastiques, 1159.

HABITUDES MAUVAISES. Discours sous le nom de saint Éphrem contre les mauvaises habitudes, VI, 19.

HABSBOURG. La généalogie de cette maison, jointe aux actes de l'abbaye de Moury, n'est pas exacte, XIV, 538. Elle n'est ni du même temps ni du même auteur que les actes. En quel temps elle a été faite, 539. XIII siècle.

HADRIEN, pape et autres du même nom. Voyez *Adrien*.

HAGANON, chanoine de Châtillon-sur-Seine. Voyez *Aganon*.

HAGANON, évêque d'Autun. V. *Aganon*. 1098.

HAGIOGRAPHES. (Sous ce nom sont compris les livres de Tobie, Judith, Esther, Job, Esdras, Néhémias et les Macchabées.) Écrits des Pères à consulter sur les hagiographes, selon Casiodore, XI, 229.

HAGUENBOT (Jean), surnommé Comarius, médecin allemand. Sa version latine des fragments de saint Irénée tirés de saint Épiphane, I, 530. — Son édition des œuvres de saint Basile, IV, 546. — Sa version latine de plusieurs ouvrages de saint Épiphane, VI, 437. — Sa version latine de quelques ouvrages de Synésius, VIII, 33.

HAGULSTAD ou HAUGULSTAD, vulgairement Hauston, évêché d'Angleterre, démembré de celui d'York. Histoire de la vie et du martyre des saints dont les reliques reposaient dans cette église, par Accas, XII, 21. — Livre des miracles de l'église d'Hagulstad, par Ælrède, abbé de Riedval, XIV, 620. VII siècle.

[HAHN et SIEFFERT. Leur Chrestomothie syriaque, VI, 72.]

HAIMERIC, Français de naissance, est fait cardinal par le pape Calliste II. Honorius II le fait chancelier de l'Église romaine. Sa mort, XIV, 475. Ses liaisons avec saint Bernard. Lettre que ce saint lui écrit sur différentes affaires, 426, 427, 430, 437, 441, 452. Saint Bernard lui adresse son traité de l'amour de Dieu, 475. Lettres de Pierre le Vénérable qui lui sont adressées, 502 et 507. 1121. 1126. 1141.

HAIMIN, moine de Saint-Vaast d'Arras, est auteur d'une relation des miracles opérés par l'intercession de saint Vaast, et d'un discours à sa louange prononcé le jour de sa fête. Sa lettre à Milon, auteur de la Vie de saint Vaast, XII, 334. [Reproduction dans la *Patrologie* des écrits d'Haimin, 334.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 515 et suiv.) IX siècle.

841. HAIMON, évêque d'Halberstat : ses études. Il enseigne la théologie dans le monastère de Fulde ; il succède à Thiatgrim dans l'évê-
853. ché d'Halberstat. Sa mort. Ses commentaires sur les Psaumes ; sur les douze petits Prophètes, XII, 434 ; sur les prophètes Isaïe, Jérémie, Ézéchiel, Daniel et les douze petits Prophètes ; sur les Évangiles ; sur les Actes des Apôtres, 435 ; sur les Épîtres de saint Paul et sur les Épîtres catholiques, 435 et 436 ; sur l'Apocalypse, 436. Traité de la Vérité ou de la variété des livres, 436, 437. Histoire du Christianisme, 437. Traité sur l'Eucharistie, 437 et 438. Ouvrages d'Haimon qui sont perdus, 438. [Édition de ses œuvres dans la *Patrologie*, 439. Son commentaire sur le Cantique des Cantiques est encore manuscrit, 755. Celui qui est imprimé dans la *Patrologie* appartient, d'après D. Ceillier, à saint Remi d'Auxerrre.] On l'a confondu, ainsi que plusieurs autres, avec ceux de Remi, moine d'Auxerre, 455. (Voir son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 111 et suiv.)

XI siècle. [HAIMON, prêtre et moine de Bamberg. Ses Annales de Bamberg, d'Ensdorf, d'Augusta. Sa Chronographie, livre perdu, XIV, 182.]

HAIMON DE BASOCHE, évêque de Châlons-sur-Marne. Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 426 et suiv.)

HAISTULFE, archevêque de Mayence. Raban lui dédie son commentaire sur saint Matthieu et ses homélies, XII, 452.

HALAIN, abbé de Farfe. Voyez *Alain*.

HALINARD, archevêque de Lyon : sa naissance. Il est élevé sous la discipline de Brunon, évêque de Langres, qui l'admet dans le clergé de sa cathédrale. Il embrasse la vie monastique à Saint-Bénigne de Dijon. Il
1031. en est fait abbé après la mort de Guillaume.
1041. Il refuse l'archevêché de Lyon. Le pape [saint] Grégoire VII, l'oblige de l'accepter après la
1046. mort d'Odalric. Il refuse de prêter serment
1047. à l'empereur. Il accompagne ce prince qui allait se faire couronner à Rome, et assiste à plusieurs conciles. On pense à le faire pape ; il cesse pour un temps de fréquenter la cour, XIII, 177. Ses autres voyages à
1052. Rome. Il y est empoisonné. Son amour pour l'étude, 177 et 178. Ses lettres [dans la *Patrologie*, 178.] (Voir son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 447 et suiv.)

817. HALITGAIRE, évêque de Cambrai et d'Arras. Ebon, archevêque de Reims, se l'associe 822.
pour aller prêcher la foi en Saxe et en Danemark. Son ambassade à Constantinople. 828.
Sa mort, XII, 329. Analyse de son Pénitentiel, 329 et 330. Autre Pénitentiel qu'on lui 831.
attribue. De la Vie des prêtres, ouvrage qu'on lui attribue aussi, 330. Lettre que lui écrit Ebbon de Reims, 329. [Éditions récentes de ses écrits, 329 et 330. Il est recommandé aux chrétiens du Nord, 403.] Il est auteur de deux ouvrages attribués à Raban, 457 et 473. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 504 et suiv.)

HALLOIX (Pierre), jésuite. Sa traduction latine de la lettre de l'Église de Smyrne touchant le martyre de saint Polycarpe, I, 407. — C'est un zélé défenseur de Didyme et d'Origène, V, 619.

HALTON, évêque de Troyes, consent à XII siècle
l'établissement de l'abbaye du Paraclet, XIV, 320.

HAMANABOURG, ville d'Allemagne. Saint V. 739
Boniface y bâtit une église et un monastère, XII, 47.

HAMARTIGÈNE, ou de l'Origine du péché, ouvrage du poëte Prudence, VIII, 104 et 105.

HAMARTOLE. Voyez *Georges Hamartole*.

[HAMARTOLE (Michel). On a de lui une V. XII siècle
lettre à l'évêque de Tyr : elle est reproduite d'après Boissonade au tome CXVII de la *Patrologie grecque*.]

HAMBALD, père de Lanfranc, XIII, 440.

HAMBERGERUS (Georges-Albot), luthérien, mathématicien. Sa traduction latine des scholies de Procope de Gaze sur les Rois et les Paralipomènes, XI, 179.

HAMBOURG, ville d'Allemagne. Saint 832.
Anschaire y établit un évêché, XII, 382 et 524, qui peu après est uni à celui de Brémen, 525. L'union est confirmée par le pape 849.
saint Nicolas I, 526 et 569. [Privilége que lui accorde le pape Anastase III, 744.] — Lettre du pape Innocent II concernant les droits de l'Église de Hambourg sur les évêchés de Danemarck, de Suède et de Norwége, XIV, 260.

HANANIAS (Saint), compagnon de saint Siméon Bar-Saboé. Son martyre, III, 327.

[HANKIUS. Détails qu'il a recueillis sur Nicétas Choniate, XIV, 1177.]

HANNEMOND ou CHAUMONT (Saint), évêque de Lyon. Voyez *Delphin*.

HARDING (Étienne), abbé de Cîteaux. Voyez *Étienne Harding*.

HARDOUIN (Jean), jésuite). Son jugement sur l'édition bénédictine des œuvres de saint Augustin, IX, 815, n. 1.

ècle. HARDUIC, évêque de Besançon. Lettre que lui écrit le pape saint Nicolas I, en réponse à diverses questions qu'il lui avait proposées, XII, 581.

[HARDY (Thomas-Duffus). Son édition des sectes des Anglais et des histoires nouvelles, par Guillaume de Malmesbury, XIV, 311.]

HARDWIDE, abbesse, fille d'Ecbert, duc des Saxons, et de Sainte-Ide, XIII, 98.

HARENBERGE (Christophe). Son histoire diplomatique de l'Église de Gandersheim, XII, 877.

74. HARIBERT, abbé de Murbach. Temps de sa mort, XII, 218.

HARIOLPHE, premier abbé d'Elvangen. Sa Vie composée par Ermenric, XII, 554. (Il y en eut dans la suite une autre écrite par Adalbéron, évêque d'Augsbourg. Dom Ceillier n'en parle pas ; mais voyez *Du Pin* et *Moréri*, à l'article d'*Adalbéron*, aux^e siècle.)

1130. HARIUFLE, moine de Saint-Riquier, et ensuite abbé d'Aldenbourg. Sa mort. Analyse de la Vie de saint Angilbert. Sa Vie de saint Arnoul, premier abbé d'Aldenbourg. Sa continuation de la Chronique de Saint-Riquier. Autres ouvrages qu'on lui attribue. Son épitaphe, composée par lui-même, XIV, 234. Son élégie en l'honneur d'Anscher, abbé de Saint-Riquier, 235. [Édition de ses écrits dans la *Patrologie*, 235.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France,* tome XII, p. 204 et suiv.)

78. HARMATIUS. Lettre que lui écrivit saint Basile le Grand, IV, 486.

HARMÉNOPULE. Voyez *Constantin Harménopule.*

ècle. HARMONIUS, fils de Bardesane, hérétique, I, 455. Ses écrits, 466.

HARMONIUS, ami et disciple de saint Grégoire de Nysse, qui lui adresse un de ses écrits, VI, 195.

HARMOTE ou HARTMOTE, abbé de Saint-Gal, est chargé du gouvernement de l'abbaye pendant l'absence de Grimald, et lui succède après sa mort. Il se démet de sa dignité et meurt dans la retraite. Ses soins pour enrichir la bibliothèque de son monastère. Écrits qu'on lui attribue, XII, 694. [Leur reproduction dans la *Patrologie*, 694.] On l'a confondu avec Hartmanne, abbé de Saint-Gal, qui vivait dans le xe siècle. (Voy. son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 611 et suiv.)

HAROLD ou HÉRIOLD, roi des Danois : à quelle occasion il embrassa la religion chrétienne, XII, 524; XIII, 63 et XIV, 202. Sa mort, XIV, 202. X siècle.

HAROLD ou HARTOLD, roi de Norwége. Lettre que lui écrivit le pape Alexandre II, XIII, 286. XI siècle.

HARPOCRATION, évêque d'Égypte. Lettre que lui écrit saint Basile, IV, 485.

HARTMANNE, abbé de Saint-Gal. Sa mort. Son Histoire de l'abbaye de Saint-Gal, XII, 694. 924.

HARTMANNE, autre abbé de Saint-Gal, auteur de plusieurs ouvrages qui n'ont pas encore été imprimés, XII, 694.

HARTMANNE LE JEUNE, moine de Saint-Gal, écrit la Vie de sainte Wilborade, XII, 879. Autres ouvrages dont on le croit auteur, 879 et 880. On l'a confondu avec Hartmanne l'ancien, 880. X siècle.

HARTMOTE. Voyez *Harmote.*

HARTOLD, roi de Norwége. Voyez *Harold.*

HARTWIC, abbé et restaurateur de l'abbaye de Tégernsée en Bavière. Son épitaphe, XIII, 98.

HARVINGE (Philippe de), abbé de Bonne-Espérance. Voyez *Philippe de Harvinge.*

HASARD. Sentiment de saint Paulin sur le hasard et la fortune, VIII, 64. — Ce que c'est, d'après Boèce, X, 662.

[HASE. Son édition de l'Histoire des empereurs par le diacre Léon, XII, 881.]

HASNON, abbaye de la Scarpe, au diocèse d'Arras. Chronique de ce monastère, écrite par le moine Thomel ou Thomelle, XIII, 186 et 344, 345.

HASTINGS, ville et port de mer d'Angleterre. Poëme de Gui, évêque d'Amiens, sur la victoire remportée à Hastings par Guillaume le Conquérant, XIII, 276.

HATTON, abbé de Fulde, disciple d'Alcuin, XII, 446. On croit qu'il est le même que Bonose, à qui Raban écrit, 458.

HATTON, évêque de Verdun, envoyé à Rome par Lothaire, XII, 575. Lettre que lui écrit Adventius, évêque de Metz, sur le divorce de Lothaire avec Thietberge, 610. IX siècle.

HATTON, archevêque de Mayence. Sa lettre au pape Jean IX au sujet de l'élection de Louis, roi de Germanie, XII, 742. (Voy. son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 144 et suiv.)

HATTON ou HETTON, évêque de Bâle. Voyez *Hetton.*

[HATTON, abbé de Fulde. Le pape saint Grégoire V lui écrit, XII, 901.]

HATUMODE, première abbesse de Gandersheim. Sa Vie par le moine Agius, XII, 877.

HAUSTON. Voyez *Hagulstad.*

849. [HAUDOUIN, abbé. Ses vers sur le tombeau de saint Remi, XII, 425.]

HAUTESERRE (Antoine Dadin de). Voyez *Dadin.*

HAUTMONT, abbaye sur la Sambre au diocèse de Cambrai. Topographie de cette abbaye. Son origine, XIII, 334.

[HAUTERIVE (le comte d'). Sa traduction française du discours de Nicétas Choniate sur les monuments détruits par les croisés, XIV, 1177.]

IX siècle. HAUTVILLERS, abbaye sur la Marne au diocèse de Reims, détruite par les Barbares et rebâtie par saint Nivard, XII, 935. Lettre d'Hincmar de Reims aux moines de Hautvillers, sur la manière dont ils doivent traiter Gothescal près de mourir, 672.

HAVESCAMP (Sigebert), professeur de grec, d'histoire et d'éloquence. Son commentaire sur l'Apologétique de Tertullien, II, 86.

V. 1150. HAVID, sœur de Wibald, abbé de Stavélo. se fait religieuse à Gérisheim, XIV, 525.

855. [HEBERNUS, archevêque de Tours. Il écrit les miracles de saint Martin de Tours. Éditions de cette Histoire, XII, 425.]

HÉBERT, père de Phaleg, ne consentit point à la construction de la tour de Babel, VII, 356.

[HÉBERT, abbé de Saint-Étienne de Dijon. Le pape Innocent II lui écrit, XIV, 264.]

HÉBERT, comte de Vermandois. Voyez *Herbert.*

HÉBERT, comte du Maine. Voyez *Herbert.*

HÉBERT (...). Sa traduction française du traité de Tertullien, des Prescriptions; de l'Habillement des femmes; du Voile des vierges, II, 86.

1084. HÉBRETME, moine de Cluny, passe au monastère de la Penna pour y établir l'observance de Cluny. Son Histoire de la translation des reliques de saint Indalece. On lui attribue aussi celle de la translation du corps de saint Isidore de Séville, XIII, 346. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 150 et suiv.)

HÉBREU, langue hébraïque. On ne doit pas rejeter comme apocryphes les parties de l'Écriture qui ne se trouvent pas dans le texte hébreu, I, 179. — Le texte hébreu est quelquefois cité par saint Basile, IV, 498. — Saint Jérôme traduit l'Écriture de l'hébreu, VII, 550. Son livre des Noms hébreux. Celui des Lieux hébreux, 557. Ses Questions hébraïques, 557 et 558.

HÉBREUX, descendants d'Abraham par son fils Isaac. Épître de saint Paul aux Hébreux, I, 232 et suiv. Voyez *Épîtres de saint Paul.* — Doctrine des Hébreux; étymologie de leur nom; en quoi ils sont distingués des Juifs. Sentiment d'Eusèbe de Césarée, III, 186 et suiv. et 271. — Remarque de saint Basile sur les anciens Hébreux, IV, 497.

HÉBREUX (les trois). L'histoire des trois jeunes Hébreux jetés dans la fournaise est reçue par saint Basile, IV, 497; — par saint Pacien, V, 166; — par saint Éphrem, VI, 50, 51.

HÉCHIARD, comte d'Amiens, fait retoucher le livre intitulé : Comes, XII, 206.

HEDDI (Saint), évêque de Worchester. Sa 705.
mort, XI, 804.

HEDDI (Étienne), moine de Cantorbéry, XII, 22. Voyez *Étienne Heddi.*

HÉDENULFE, est ordonné évêque de 876.
Laon à la place d'Hincmar, XII, 636. Instructions qui lui sont données par ses consécrateurs, 686.

HÉDIBIE. Lettre de saint Jérôme en ré- 407.
ponse à diverses questions proposées par cette dame, VII, 572 et suiv.

HÉDION (Gaspard), ministre protestant d'Allemagne. Sa version allemande de l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe, III, 315. — Sa traduction allemande des homélies de saint Jean Chrysostôme sur saint Matthieu et sur saint Jean, VII, 438. — Sa traduction allemande de l'Histoire tripartite, VIII, 524. — Sa traduction allemande de l'Histoire ecclésiastique de Théodoret, X, 141. — Sa traduction allemande des Postilles, ou sermons sur les épîtres et évangiles de l'année de l'abbé Smaragde, XII, 256.

HEDUUS (Quintus). Ses notes sur le traité de Tertullien, des Prescriptions, II, 86.

[HEFÈLE. Ses éditions du Pasteur d'Hermas, I, 338. Son édition des Pères apostoliques, 361. Il est souvent cité dans ce premier volume.]

HÉGÉMONE, écrivit ou plutôt traduisit en grec les Actes de la dispute entre Manès et Archélaüs, II, 453.

HÉGÉSIPPE (Saint), historien ecclésiastique, I, 473 et suiv. Il était juif de naissance. Son voyage à Rome; sa mort, 473. Ses écrits sont perdus. Ce qu'ils contenaient, 474. [Éditions des fragments de ses écrits, 475.] Écrits supposés, 474. Jugement que l'on a porté de ceux dont il est auteur, 474 et 475. Histoire de la ruine de Jérusalem qui lui est attribuée, 330 et 474. — Son récit sur Jacques le Mineur rapporté par Eusèbe de Césarée, III, 200.

HÉGÉSIPPE ou JOSÈPHE. Voyez *Josèphe.*

HEIDEGGIUS [et non HEIDEGGIRUS] (Henri). Son édition de la lettre de saint Grégoire de Nysse sur les pèlerinages de Jérusalem, VI, 259.

HEIDENHEIM, monastère d'Allemagne fondé par Vunebald, parent de saint Boniface, archevêque de Mayence, XII, 780.

HEIMERAD ou HEIMON, saint prêtre. Analyse de sa Vie écrite par Ecbert, prêtre d'Hersfeld, XIII, 68, 69. Monastère bâti en sa mémoire par Aribon, archevêque de Mayence, 69.

HEIMERIC, cardinal et chancelier de l'Église romaine. Lettre du bienheureux Guigues le Chartreux qui lui est adressée, XIV, 310.

HEIMON, prêtre. Voyez *Heimerad.*

HEIMON, évêque de Verdun, veut enfermer le monastère de Saint-Vanne dans les murs de Verdun; l'abbé Richard s'y oppose, XIII, 118.

HEINDRIX (Jacques). Sa traduction en langue flamande de la Vie de sainte Amalberge écrite par Thierri, abbé de Saint-Tron, XIII, 597.

[HEINICHEN. Son édition de la Préparation évangélique d'Eusèbe, III, 313; de l'Histoire ecclésiastique du même, 315; de la Vie de Constantin par le même, 316.]

HEINSIUS (Daniel), professeur d'histoire à Leyde. Son édition des œuvres de Clément d'Alexandrie, I, 606.

HEINSIUS (Nicolas), poëte latin, fils du précédent. Son édition de l'Enchiridion du poëte Prudence, VIII, 107.

HEIRIC, moine de Saint-Germain d'Auxerre. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, XII, 640. Sa mort, 641. Ses écrits : Vie de saint Germain, évêque d'Auxerre. Recueil des miracles de saint Germain, 640. Histoire des évêques d'Auxerre. Homélies d'Heiric. Son recueil des Sentences des Pères. Autres ouvrages qui lui sont attribués, 641. [Reproduction des ouvrages d'Heiric dans la *Patrologie*, 641.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 535 et suiv.)

HEISTULFE, qui avait tué sa femme, la soupçonnant d'adultère. Lettre que lui écrit saint Paulin d'Aquilée; pénitence qu'il lui impose, XII, 158, 159.

HELDAM et MODAL. Livre apocryphe sous leur nom, I, 267.

HÉLÈNE, femme que Simon le Magicien menait avec lui, VI, 385.

HÉLÈNE, évêque de Tarse en Cilicie, s'élève contre l'hérésie de Novatien, II, 403. Le pape saint Étienne ne voulait pas communiquer avec lui à cause de la rebaptisation, 549. Il se trouve au concile d'Antioche contre Paul de Samosate, 567, 568.

HÉLÈNE (Sainte), mère de Constantin. A-t-elle été convertie par saint Sylvestre? Lieu de sa naissance, III, 118 [et 119, n. 2. La lettre sous son nom à Constantin est supposée, 143.] — Sainte Hélène découvre la vraie Croix de Notre-Seigneur, V, 508, 579, 580; VII, 482, 483; VIII, 71, 72 et 114. — Elle avait été une simple hôtelière, V, 579. — Elle fait bâtir une église au lieu d'où Jésus-Christ est monté au ciel, VIII, 115. Elle fait abattre à Jérusalem la statue de Vénus. Elle envoie à son fils une portion de la vraie Croix avec les clous. Elle fait élever une église au-dessus du tombeau de Jésus-Christ, 516. — Les mêmes faits rapportés par Théodoret, X, 44. — Sa Vie écrite par Almanne, moine de Hautvilliers, XII, 697. — Ses reliques apportées de Rome à l'abbaye de Hautvilliers, XIII, 524. Vérification qui en est faite. Seconde vérification faite à la prière de l'abbé Notcher, 525.

HÉLÉNOPLE, ville de Bithynie dont fut évêque Pallade, auteur ecclésiastique, VII, 484.

[HELFRECHT. Son édition du livre de la Consolation de Boëce, X, 665.]

HELGAUD, moine de Fleury. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie et du temps où il florissait. Il écrit la Vie de Robert, roi de France; idée de cette Vie, XIII, 148. Ce qu'elle contient de remarquable, 148 et 149. Différentes éditions qu'on en a faites, 149. La Vie de saint Abbon de Fleury qu'on lui a attribuée n'est pas de lui, mais d'Aimon, 149. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 405 et suiv.)

HÉLI, grand-prêtre des Juifs, I, 56. — Discours de saint Éphrem sur la punition d'Héli, VI, 8, 9. — Homélie sur ce sujet faussement attribuée à Sévérien, évêque de Gabales, VII, 209. Sentiment de saint Jean Chrysostôme sur ce pontife, 358.

XII siècle. HÉLI, ville d'Angleterre. Érection de l'évêché d'Héli détaché de celui de Lincoln, XIV, 137.

HÉLIAS D'OXIDA. Voyez *Elias*.

IV siècle. HÉLICONE, historien grec et sophiste. Ses écrits, VI, 290, 291.

HÉLIE, avocat, à qui Théodoret adresse une de ses lettres, X, 65.

HÉLIE, patriarche de Jérusalem. Voyez Du Pin.

HÉLIE DE ROFIAC, moine, continue la Notice des abbés de Saint-Martial de Limoges commencée par Adémar, XIII, 103.

1212. [HÉLINAND, moine de Froidmont, poëte. Ses écrits, XIV, 898, 899. La reproduction de quelques-uns dans la *Patrologie*, 899.]

HÉLIODORE, évêque de Laodicée, s'élève contre l'hérésie de Novatien, II, 403.

362. HÉLIODORE, évêque de Bethzabde en Perse. Sa mort, III, 335.

HÉLIODORE, prêtre, ami de saint Hilaire, IV, 8. — On lui attribue un ouvrage sur la nature des principes, VI, 291. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. I, part. II, p. 195.)

HÉLIODORE, solitaire de Nazianze, V, 276.

374. HÉLIODORE, évêque d'Altino, ami de saint Jérôme. Lettres que saint Jérôme lui écrit, VII, 581, 582. Lettres supposées de saint Chromace et d'Héliodore à saint Jérôme, avec les prétendues réponses de ce saint docteur, 494.

HÉLIODORE, moine, à qui saint Nil écrit, VIII, 217.

HÉLIODORE, prêtre d'Antioche. Voyez Du Pin.

HÉLIOGNOSTES, ou adorateurs du soleil, V, 173.

HÉLIOPOLE, ville proche du mont Liban, X, 46.

HÉLIOTROPITES, hérétiques dont parle saint Jean Damascène, XII, 69.

IX siècle. HÉLISACAR, abbé de Fulde. Fréculfe lui dédie sa Chronique, XII, 418.

HÉLIX, hérétique combattu par saint Hippolyte, I, 626.

HELLADE [ou HELLADIUS], comte, à qui saint Basile écrit, IV, 450.

HELLADE, à qui saint Grégoire de Nazianze adresse une lettre, V, 256.

HELLADE, évêque dans la seconde Cappadoce, à qui saint Grégoire de Nazianze écrit, V, 257.

HELLADE, évêque de Césarée dans la première Cappadoce, successeur de saint Basile, X, 149. — Assiste au concile œcuménique de Constantinople, IV, 618. — Saint Grégoire de Nazianze lui écrit, V, 257. — Son différend avec saint Grégoire de Nysse, VI, 124. IV siècle

HELLADE, ami de saint Grégoire de Nazianze. Épigramme de saint Grégoire en l'honneur de cet ami, V, 299. IV siècle

HELLADE, luciférien. Sa dispute avec un catholique, VII, 609 et suiv.

HELLADE, anachorète et ensuite évêque, à qui Cassien adresse la première classe de ses conférences, VIII, 161.

HELLADE, évêque métropolitain de Tarse, engagé dans le parti de Nestorius. Ses lettres. Sa mort. Son éloge, VIII, 385. Lettre que lui écrivit Jean, évêque d'Antioche, 245. Il est sommé de choisir ou la paix, ou l'exil, 248. Alexandre d'Hiéraple l'empêche de concourir à la paix de l'Église, 376; et lui fait part du résultat du concile d'Anazarbe, 377, 378. Il permet à Jean d'Antioche de tenir un concile contre saint Cyrille, 599. Il est déposé dans un concile de Constantinople. Il demeure en possession de son Église, 600 et 604. Il se réunit à Jean d'Antioche avec presque tous les évêques de la première Cilicie, 604. V. 43 451.

HELLADE, prêtre païen d'Alexandrie, célèbre professeur de grammaire, retiré à Constantinople, VIII, 514.

HELLADE, supérieur du monastère de Saint-Théodose, X, 56.

HELLADE. Lettre que lui écrit Firmus de Césarée en Cappadoce, pour lui représenter les besoins de la Cappadoce, X, 150.

HELLADE, évêque, à qui Firmus de Césarée en Cappadoce adresse une de ses lettres, X, 151.

HELLADE, évêque de Tolède. Ce qu'en dit saint Ildefonse, évêque du même siége, XI, 699. Lettre que saint Isidore, évêque de Séville, écrit à Helladius et aux autres évêques assemblés avec lui, 722. VII siè

HELLÉNIUS, commis à l'assiette des tailles de Nazianze. Poëme que saint Grégoire de Nazianze lui envoie, V, 275.

HELMENHORSTIUS [ou ELMENHORSTE]

(Geverhart). Ses éditions des Dogmes ecclésiastiques de Gennade, X, 601.

siècle. HELMOLD, prêtre de Bosoau. Sa Chronique continuée par Arnold, et ensuite par un anonyme; idée de cette Chronique, XIII, 545.

HÉLOISE, abbesse du Paraclet, épouse Abailard, chargé de lui donner des leçons. Maltraité par Fulbert son oncle, Abailard l'envoie à Argenteuil. Elle y fait profession de la vie religieuse; à quelle occasion, XIV, 318. Elle s'établit au Paraclet avec plusieurs religieuses d'Argenteuil, 320. Ses lettres à Abailard, 321 et suiv. Ses problèmes pro-
1164. posés à Abailard, 329, 330. Ses statuts, ou règle pour l'abbaye du Paraclet et les monastères en dépendants, 326, 339, 340. Ce qu'ils contiennent de remarquable, 339, 340. Sa mort. Son éloge, 340. Voyez *Abailard*. Sa Vie par D. Gervaise, 340, 341. Hugues Métellus relève ses vertus et son savoir, 364. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 629 et suiv.)

HELPÉRIC, moine de Saint-Gal. Poëme qu'on lui attribue, XII, 151.

fècle. HELPÉRIC ou CHILPÉRIC, écolâtre de Grandfel ou Grandval au diocèse de Bâle. Ce qu'on sait de sa personne et du temps où il vivait. Son traité du Comput ecclésiastique; à quelle occasion il le composa, XII, 862. Idée de cet ouvrage, 862 et 863. Une lettre qui fait partie du traité des Offices divins, attribuée à Alcuin, est d'Helpéric, moine de Grandfel; analyse de cette lettre, 863. [Jugement sur cette lettre, 863.] Autres écrits que Trithême lui attribue, 863 et 864. [Reproduction des écrits d'Helpéric dans la *Patrologie*, 862.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 397 et suiv.)

HELVIDIA, mère du pape Léon IX, achète un Psautier qui avait appartenu à l'abbaye
1012. de Saint-Hubert. Elle le restitue après qu'il eut été réclamé. Elle se retire à l'abbaye de
.046. Moyen-Moutier. Sa mort, XIII, 210.

384. HELVIDIUS, arien. Livre de saint Jérôme contre celui d'Helvidius, VII, 595 et 664. — Helvidius est aussi réfuté par Bachiarius, VIII, 45 et 47.

siècle. HÉMÉROBAPTISTES, secte de Juifs. Ce qui en est dit par saint Épiphane, VI, 384.

HÉMÉTÈRE (Saint), martyr à Calahorra dans la Vieille-Castille, III, 19. — Hymne de Prudence en son honneur, VIII, 102.

HÉMINE DE VIN, dont il est parlé dans la règle de saint Benoît. Évaluation de cette mesure, XI, 168.

[HEMMERADE, roi de Hongrie. Le pape XIII siècle.
Innocent III lui dénonce la secte des Bogomiles, XIV, 976.]

[HEMMINGUS, moine et prêtre de Saint- V. 1095.
Vigor. Son écrit manuscrit sur l'église de Saint-Vigor, d'où l'on a tiré la Vie de saint Wulstan et quelques autres pièces, XIV, 469.

HEMMON, évêque d'Halberstat. Voyez *Haimon*.

HÉMORRHOISSE de l'Évangile. Statue qu'elle avait fait élever à Jésus-Christ, VI, 308. Sermon de saint Pierre Chrysologue sur l'hémorrhoïsse.

[HENKE et LINDENKOHL. Leur édition des œuvres théologiques et philosophiques d'Abailard, XIV, 341.]

HENNEQUIN (Aimar), évêque de Rennes. Sa traduction française des Confessions de saint Augustin, IX, 813.

HÉNOCH [ou ÉNOCH], cité par saint Jude, pouvait avoir laissé quelque écrit que nous n'avons plus, I, 256 et 264. Écrits supposés sous son nom, 264, 265. [Publication du livre d'Hénoch; quel en est l'auteur, 265.] — Tertullien soutient l'autorité du livre d'Hénoch, II, 70. — Le livre d'Hénoch est rejeté par saint Hilaire, IV, 68. — Témoignage de saint Éphrem sur Hénoch et Élie, VI, 52. — Sentiment de saint Jean Chrysostôme sur Hénoch, VII, 355. — Sentiment de saint Augustin sur Élie et Hénoch, IX, 314, 558 et 614; sur le livre d'Hénoch, 574, 575. — Pourquoi Hénoch demeure-t-il si longtemps sans mourir, XII, 167.

HENOTICON de l'empereur Zénon. Ce qu'il contient, X, 409 et suiv.

HENRI, comte ou duc de Frioul. C'est à lui que saint Paulin d'Aquilée a adressé ses Instructions salutaires, XII, 159.

[HENRI, archevêque de Trèves. Le pape Jean XII lui écrit, XII, 832.]

[HENRI, chef des Bavarois. Wigo lui écrit, XII, 862.]

HENRI I, dit l'Oiseleur, empereur. Sa Vie écrite par Witikind, XII, 878.

HENRI II, dit le Saint, couronné empereur par Benoît VIII, XIII, 144 et 190. Il envoie à Cluny la pomme d'or que le pape lui avait donnée, 144. Tâche de déraciner la simonie, 147. Édit de cet empereur confirmatif des canons du concile de Pavie, 192. Il assemble un concile contre les simo-

niaques, 198. Sa Vie écrite par Adelbolde, évêque d'Utrecht, 74, 75. Autre Vie par un anonyme, 75. Poëme funèbre de saint Odilon en son honneur, 157. [Pièces concernant l'empereur saint Henri reproduites dans la *Patrologie*, 74, n. 10. Ses lois et ses diplômes. Son discours au concile de Francfort, 74.] Bernon de Reichenau lui avait écrit des lettres, 128. — Il est canonisé par le pape Eugène III, XIV, 272. [Lettre de ce pape concernant sa canonisation, 277.]

HENRI III, dit le Noir, roi de Germanie. Lettre que lui écrit Bernon, abbé de Reichenau; il reçoit Pierre, roi de Hongrie, et l'aide à rentrer dans son royaume, XIII, 127. Lettre que lui écrit Vazon, évêque de Liége, 141. Il passe en Italie pour se faire couronner empereur et travailler à la réu-
1046. nion de l'Église; il assemble à Sutri un con-
cile où Grégoire VI renonce au souverain pontificat; Clément II est élu pape; il reçoit
1047. de lui la couronne impériale, 197. Concile qu'il assemble en Allemagne où il harangue
1055. les évêques sur la simonie, 198. Il fait élire pape Gébehard, évêque d'Eichstet, qui prend le nom de Victor II; il fait confirmer l'élec-
1056. tion de son fils; sa mort, 239. Son panégyrique en vers par Vippon, son chapelain; recueil de sentences que Vippon lui adresse, 176. Lettre que lui écrit saint Pierre Damien, 305. — Protection que cet empereur accorde à l'ordre de Cluny; statut fait en sa faveur, XIV, 53. Concile de Constance où il se réconcilie avec tous ses ennemis, 1053.

1054. HENRI IV, dit le Vieux, empereur, est
1056. couronné roi d'Allemagne, XIII, 239. Son élection confirmée; il succède à son père sous la tutelle de l'impératrice Agnès, 239 et 240. Grégoire VII lui donne avis de son élection, et Henri la confirme, 351. Le pape songe aux moyens de le faire revenir de ses désordres, 353. Lettres que saint Grégoire VII lui écrit, 357. Henri se déclare contre [saint] Grégoire VII, 359. Il le fait déposer, 359 et 360. Le pape veut le priver de la dignité royale, 360. Lettre du pape au sujet de la déposition de Henri, 362. Assemblée de Tribur contre le roi Henri, 362 et 363. Son absolution, 363. Sa rechute; les seigneurs élisent à sa place Rodolphe, 364. Henri est déposé de nouveau et Rodolphe confirmé, 369. [Voyez 369, n. 8.] Henri passe en Italie, 370, 371. Il entre dans Rome, 371. Il y est couronné par l'antipape Guibert, 372. Lettre, en forme d'oraison funèbre, de ce prince; vie anonyme de ce prince; neuf lettres de ce prince, 405. Lettre que lui écrit saint Pierre Damien, 306. Écrits de divers auteurs en sa faveur, 404, 405. [Ses constitutions et ses diplômes dans la *Patrologie*, 414.] — Écrit satyrique contre lui par Bernard, moine de Corbie, XIV, 90. Paschal II excite Robert, comte de Flandre, à poursuivre Henri comme chef des hérétiques, 130. [Lettres que Henri adressa à saint Otton de Bamberg, 131.] Il est obligé de se réunir à la reine Berthe, son épouse, 1065. Concile assemblé à Wirtzbourg pour discu-
ter ses droits à l'empire, 1070. L'excommu- 1105.
nication prononcée contre lui est confirmée dans un concile de Latran; il remet les ornements impériaux à Henri V, son fils, qui est élu une seconde fois roi de Germanie, 1080. Sa mort, 1077. Voyez les articles de 1106.
papes *saint Grégoire VII et Urbain II.*

HENRI V, dit le Jeune, roi d'Allemagne, 1106.
se révolte contre l'empereur Henri IV, son père, XIV, 130. Il vient en Italie, s'empare 1111.
de Rome, se saisit du pape Paschal II, et l'oblige de donner une bulle par laquelle il lui accordait les investitures, 131, 132. Il se fait ensuite couronner empereur par le pape, 132. Lettre que le pape lui écrit pour 1112.
lui notifier que le concile de Latran avait annulé la bulle qu'il avait extorquée de lui, 132 et 133. Henri est excommunié au concile de Vienne; il soutient le parti des séditieux contre le pape Paschal, 133. Ce prince 1117. 1105.
révolté contre l'empereur Henri IV son père assemble un concile à Northus, 1079. L'empereur lui remet les marques de sa di- 1114.
gnité au concile de Mayence, 1080. Il est 1115.
excommunié dans plusieurs conciles particuliers, 1083 et suiv., 1089, 1090, 1093. Sa 1118.
conduite à l'égard du pape Gélase II, 1090. Sa conduite avec le pape Callixte II; condi- 1122.
tions de la paix conclue avec ce pape en la diète de Worms; sa réconciliation dans cette assemblée, 1095. [Lettre du pape Callixte II à ce prince, 1101.]

HENRI VI, dit le Sévère, couronné empe- 1191.
reur avec Constance, sa femme, par le pape Célestin III, XIV, 941.

HENRI, évêque de Wirtzbourg. Bamberg XI siècle
est détaché de son diocèse et érigé en évêché. Lettre que lui écrit à ce sujet Arnold, évêque d'Alberstat, XIII, 93, 94. Lettre de Jean, patriarche d'Aquilée, au même évêque, 326.

1015. [HENRI, évêque de Parme. Discours sur la Pâque publié par Maï, XIII, 99.]

ècle. [HENRI, clerc de Pomposie. Sa lettre à un nommé Étienne, XIII, 469.]

28 HENRI I, roi de France. Lettre que lui écrit Vazon, évêque de Liége, pour le détourner de faire la guerre à Henri le Noir, qui était allé à Rome pour recevoir la couronne impériale, XIII, 140, 141. Lettre que lui écrit Théoduin, évêque de Liége, 274. [Lettre que le pape saint Léon IX écrit à ce prince, XIII, 210. Diplôme du roi Henri dans la *Patrologie*, 414.]

HENRI, moine de Reichenau. Ses conférences avec Othlon, moine de Saint-Emmeran, XIII, 278.

70. HENRI, archevêque de Ravenne. Sa mort, XIII, 297. Lettre que lui écrit saint Pierre Damien au sujet de l'antipape Cadaloüs, 301.

ècle. HENRI, évêque de Spire. Sa lettre contre le pape [saint] Grégoire VII, XIII, 407.

75. HENRI, fils de Frédéric, comte de Toul, est élu évêque de Liége après la mort de Théoduin, XIII, 466, 467. Ce qu'on sait des

91. circonstances de sa vie ; ses lettres ; sa mort, 467. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VIII, p. 352 et suiv.)

HENRI Ier, roi d'Angleterre. Son couronnement par Thomas, archevêque d'York,

90. XIII, 547. — Il succède à Guillaume le Roux, son frère, XIV, 2. Se brouille avec saint Anselme au sujet des investitures, 3 et suiv. Fait saisir les revenus de son archevêché, 7. Par l'entremise de la comtesse de Blois, il rend ses bonnes grâces au prélat ; conditions de cet accommodement, 7 et 8. Il soutient le droit des investitures, fondé sur l'exemple de son père et de son prédé-

9. cesseur, 130. Il a une conférence à Gisors avec le pape Callixte II qui confirme les coutumes d'Angleterre et de Normandie, 1094. Sa mort, 601, 602.

HENRI II, roi d'Angleterre. Origine du différend d'entre lui et saint Thomas de

98. Cantorbéry, XIV, 663. Il prend pour chancelier Thomas Becket et lui confie l'éduca-

12. tion de son fils ; il le fait élire archevêque de Cantorbéry ; il s'indispose contre lui parce qu'il lui avait renvoyé les sceaux, 662.

14. Assemblée de Clarendon où le roi fait approuver sans restriction les coutumes d'Angleterre, 662 et 663. Thomas ayant refusé ensuite d'y accéder, le roi le prend en aversion ; suites de cette haine entre le roi et le prélat, 663 et suiv. Ils font la paix dans 1170.
une entrevue, 665. La suite de ce différend est cause de la mort du saint évêque, 666. Son épitaphe composée par Arnoul de Lisieux, 759. [Lettre d'Aimeric, patriarche d'Antioche, à ce prince ; lettre de Terric, grand maître des Templiers, au même, 793. Deux lettres de Henri, abbé de Clairvaux, au même, 800. Conduite du pape Alexandre III dans sa lettre avec ce prince, 927, 928.] Concile de Chinon touchant le différend entre Henri II et Thomas de Cantorbéry, 1133. Henri est reconnu roi d'Irlande au concile de Cassel ; concile d'Avranche où il reçoit l'absolution du meurtre de saint Thomas de Cantorbéry, 1134. Concile qu'il assemble à Northampton, 1136.

HENRI III, roi d'Angleterre. Relation de 1183.
sa mort dans une lettre de Pierre de Blois, XIV, 777.

HENRI, évêque de Verdun. [Deux lettres 1129.
sont adressées à cette évêque par le pape Honorius, XIV, 252, 253.] Déféré pour le déréglement de ses mœurs, comparaît au concile de Châlons-sur-Marne, et y renonce à l'épiscopat, XIV, 1108. Ursion, abbé de Saint-Denys de Reims, est élu à sa place, 1109.

HENRI, hérésiarque, excommunié au 1134.
concile de Pise ; convaincu de plusieurs er- XII siècle.
reurs par Hildebert, évêque du Mans, et chassé de ce diocèse, XIV, 208. Il prêche XII siècle.
au Mans et à Toulouse, 422. Il devient chef des Henriciens, 423. Lettres de saint Bernard contre lui, 447.

HENRI, évêque de Winchester et légat 1139.
du Saint-Siége, frère d'Étienne, roi d'Angleterre. Ses plaintes contre le roi son frère, XIV, 1115.

HENRI, archidiacre de Hungtington, et 1153.
auparavant chanoine de Lincoln. Son Histoire des Anglais, sa lettre sur le mépris du monde, XIV, 315, 316.

HENRI DE LORRAINE, évêque de Toul, XIV, 364.

HENRI DE COILI, est élu pour succéder 1140.
à Turstain, archevêque d'Yorck. Son élection n'a pas lieu parce qu'il ne veut pas quitter l'abbaye de Saint-Étienne de Caen, XIV, 445, 446.

HENRI MURDAC, abbé de Fontaines, est 1148.
élu archevêque d'Yorck à la place de Guillaume, déposé au concile de Reims, XIV, 446.

1122. HENRI, archevêque de Sens, succède à Daïmbert. Saint Bernard lui adresse son traité des Mœurs et des Devoirs des évêques, XIV, 466. [Henri écrit au pape Innocent II qui lui répond, 267. Lettre que lui adresse Étienne de Senlis, 428, n. 1.]

1144. HENRI, abbé de Corbie en Saxe. Plaintes
1146. formées contre lui ; il est déposé et Wibald élu à sa place, XIV, 527.

XII siècle. HENRI, chanoine de Tournai. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 245 et suiv.)

HENRI DE LAMPUNE, chanoine et chancelier de l'Église de Milan, XIV, 963.

V. 1150. [HENRI DE SAULTERI, moine. Son livre sur le Purgatoire de saint Patrice, XIV, 416, 417.]

1174. [HENRI, archidiacre de Salzbourg. Son Histoire des calamités de l'Église de Salzbourg, XIV, 730, 731.]

1175. HENRI, frère de Louis VII roi de France et archevêque de Reims. [Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, XIV, 731. Ses liaisons avec Nicolas, secrétaire de saint Bernard, 734. Ses lettres dans la *Patrologie*, 731 et 732.] Lettre que lui écrit l'abbé Suger pour le détourner de se révolter contre le roi, 378. Différentes lettres du pape Alexandre III qui lui sont adressées, 923.

XII siècle. [HENRI, évêque de Ratisbonne. Le pape Innocent II lui écrit, XIV, 265.]

XII siècle. [HENRI, évêque de Moravie. Le pape Innocent II lui écrit, XIV, 267, ainsi qu'Eugène III, 277, 278.]

XII siècle. [HENRI, évêque d'Olmutz. Le pape Innocent II lui écrit, XIV, 267.]

[HENRI, archevêque de Mayence. Le pape Eugène III lui écrit, XIV, 278.]

1188. [HENRI DE MARSI, d'abord abbé de Haute-Combe, puis de Clairvaux, ensuite évêque d'Albano et cardinal. Sa vie, XIV, 797 et suiv. Ses écrits : 1° Ses lettres, 799, 800 ; 2° Autres ouvrages, 800 ; 3° Son livre *de Peregrinante civitate Dei*, 800 et 801. Autres lettres écrites par Henri, mais qui sont
1179. perdues, 801.] Le pape Alexandre le fait cardinal et lui donne l'évêché d'Albano, 1143.

V. 1192. [HENRI SEPTIMEL. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, XIV, 804. Son poëme élégiaque intitulé : De la Diversité de la fortune et de la Consolation que donne la philosophie, 804 et 805.]

1147. HENRICIENS, hérétiques du XIIe siècle confondus par saint Bernard, XIV, 423 et 447.

HENTEN (Jean), hiéronymite et ensuite dominicain. Son édition du commentaire de Remi d'Auxerre sur les Petits Prophètes, XII, 755. Son édition de quelques commentaires d'Œcuménius, 914. — Sa traduction latine du commentaire d'Eutymius Zigabenus sur les quatre Évangiles, XIV, 154. On lui attribue une traduction latine du commentaire du même sur les Épîtres de saint Paul, 155.

HÉORTASE, évêque de Sardes, déposé 360.
dans un concile de Constantinople, IV, 578.

HÉPIDANN, moine de Saint-Gal. Ses An- XI siècle
nales ; continuation qu'on en a faite. On lui attribue aussi la Vie de sainte Viborade, XIII, 325.

HEPTATEUQUE. Ce que c'est ; commentaire de Procope de Gaze sur les livres qui le composent, XI, 176. Différentes éditions imprimées et manuscrites qu'on en connaît, 179. [Exposé sur l'Heptateuque par Jean, diacre, depuis pape sous le nom de Jean III, 334.]

HÉRACLAS, père de Melchisédech, selon quelques-uns, VI, 396.

HÉRACLAS ou HÉRACLE, catéchiste, et
ensuite évêque d'Alexandrie. Sa mort, II, 248.
396. Comment il recevait les hérétiques lorsqu'ils revenaient à l'Église, 408. — Il n'a point condamné Origène, VII, 735.

HÉRACLE, évêque de Zélone, se trouve 315.
au concile de Laodicée, II, 640.

HÉRACLE. Lettre à Héracle, ou préface IV
des commentaires d'Origène sur l'Épître aux ou V siècle
Romains, faussement attribuée à saint Jérôme ; elle est de Rufin, VII, 646.

HÉRACLE, évêque de Paris. Lettre que lui écrit saint Remi, évêque de Reims, XI, 80.

HÉRACLÉE, ville de Thrace, dont Théo- IV siècle
dore fut évêque, IV, 316, 317. Au temps du 431.
concile d'Éphèse, l'évêque d'Héraclée l'était aussi d'Épania, VIII, 591.

HÉRACLÉON, hérésiarque, condamné,
dit-on, dans la Sicile, II, 536.

HÉRACLÉONITES. Ce que saint Épiphane IV siècle
dit de cette secte, VI, 391.

HÉRACLIDE (Saint), disciple d'Origène, III siècle
martyr, I, 548.

HÉRACLIDE, évêque d'Oxyrinque, dont parle l'empereur Théodose, IV, 348. — Marcellin et Faustin, luciférien, lui donnent de grands éloges, V, 154.

HÉRACLIDE, jeune homme sous le nom 373.

duquel saint Basile le Grand écrit à saint Amphiloque, IV, 456, et V, 364.

HÉRACLIDE, évêque d'Éphèse, VII, 487 et 745.

HÉRACLIDE, à qui on attribue l'Histoire lausiaque de Pallade, VII, 487.

IV siècle. HÉRACLIEN, hérétique. Lettre que lui écrivit saint Grégoire de Nysse, VI, 222.

413. HÉRACLIEN, comte d'Afrique. Sa révolte, VII, 567. — Loi d'Honorius qui lui est adressée, VIII, 544.

HÉRACLIEN, évêque de Toulouse, assiste au concile d'Agde, X, 736.

HÉRACLIEN, évêque de Chalcédoine, IV, 339. — Idée que donne Photius de son ouvrage contre les Manichéens, XI, 646.

II siècle. HÉRACLITE, auteur ecclésiastique. Ses commentaires sur saint Paul, I, 537.

426. HÉRACLIUS ou ÉRACLIUS, désigné par saint Augustin pour être son successeur dans le siége d'Hippone, VIII, 571, IX, 20 et 174. — Discours qu'il prononça avant son élection, IX, 243. Acte de son élection sur le siége d'Hippone, 174. — Il reste dans l'ordre de prêtre, saint Augustin se déchargeant sur lui du poids de ses occupations, VIII, 571.

524. HÉRACLIUS, orateur, qui prend la défense de la foi catholique. Lettre que lui écrit saint Avit de Vienne ; réponse d'Héraclius ; on croit qu'il fut évêque de Trois-Châteaux, X, 562. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 187 et suiv.)

562 ou 563. HÉRACLIUS, prêtre de Bordeaux, élu évêque de Saintes à la place d'Émérius déposé, XI, 886.

626. HÉRACLIUS, empereur d'Orient, surpris par le patriarche Sergius, protége les Mo-
639. nothélites, XII, 922. — Il publie l'Ecthèse favorable à leurs erreurs, XI, 648. — Elle est condamnée à Rome ; il déclare qu'elle est l'ouvrage du patriarche Sergius ; sa
641. mort, XII, 924.

HÉRACLIUS, patriarche de Jérusalem, XIII, 537.

I siècle. HÉRAIDE (Sainte), martyre, II, 548.

HÉRALD. Voyez *Hérauld*.

855-870. HÉRARD, archevêque de Tours. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, XII, 601 et 602. Sa mort ; ses statuts synodaux ; discours qu'il prononça au concile de Soissons ; on lui attribue les actes de saint Chrodegand, évêque de Seez, 602. [Sa lettre à Wénilon, archevêque de Sens ; ses écrits dans la *Patrologie*, 602.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 391 et suiv.)

HÉRAULD (Didier), avocat au parlement de Paris. Ses notes sur l'Apologétique de Tertullien, II, 86. Ses notes sur Arnobe, 493.

HERBERNE [ou HEBERNE], archevêque de Tours. (Dom Ceillier n'en parle pas. Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 146 et suiv.) [Il écrit les miracles de saint Martin de Tours ; éditions de cette Histoire, XII, 425.]

HERBERT (ou HÉRIBERT ou HÉBERT), comte de Vermandois, veut faire ordonner archevêque de Reims, Hugues son fils, XII, 745 et 841.

HERBERT (ou HÉBERT), comte du Maine, s'empare des maisons et des biens de l'évêché du Mans, XIII, 81.

HERBERT, évêque de Norvich. Lettre de XI siècle.
reproches que lui écrit Lanfranc, XIII, 453. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. X, p. 265 et suiv.)

[HERBERT. Sa traduction française des écrits de Sulpice Sévère, VIII, 122.]

HERCULAN, évêque, vicaire de saint Cyprien, évêque de Carthage, pendant sa retraite, II, 262.

HERCULE, faux dieu. Une de ses statues brisée par des chrétiens, IX, 82.

HERCULIEN (Saint), martyr à Antioche, 363.
III, 411.

HÉREFRID, prêtre. Lettre de saint Boni- VIII siècle.
face qui lui est adressée, XII, 49.

HÉREMPERT, moine du Mont-Cassin. Voyez *Erchempert*.

HÉRENNIEN, sous-diacre, porte aux confesseurs condamnés aux mines, la lettre et les aumônes de saint Cyprien, II, 389. Assiste les confesseurs d'Afrique qui étaient en prison, 338.

[HERGENRŒTHER, professeur à l'université de Wirtzbourg. Son édition de l'Amphilochia de Photius, XII, 969.]

HÉRÉSIE. Doctrine de saint Ignace sur l'hérésie, I, 377 et 385. Traité de saint Irénée sur les hérésies, 497 et suiv. Traité de saint Hippolyte, 622, 623. — Traité des Prescriptions contre les hérésies par Tertullien, II, 13 et suiv. [D'après l'auteur anonyme des Philosophumena, les hérésies proviennent de la philosophie païenne, 201. Doctrine de saint Cyprien, 319 et 376. Quelle est la source de l'hérésie ; doc-

trine de Lactance, 514. Canon vingt-deuxième du concile d'Elvire, 607. Canon cinquante et unième du même concile, 611. [Les hérésies des premiers siècles n'ont pas été détruites de la manière que le prétend Dom Ceillier, 531, n. 5 et 6.] — Discours contre toutes les hérésies, ouvrage faussement attribué à saint Athanase, IV, 180. Opuscules contre diverses hérésies aussi faussement attribués à saint Athanase, 183. Doctrine de Lucifer de Cagliari, 266. Doctrine de saint Basile le Grand, 544. Conduite du concile d'Alexandrie à l'égard de ceux qui avaient enseigné l'hérésie ou qui y avaient cédé, 588, 589. — Doctrine de saint Pacien, V, 167, 168. Traité des hérésies par saint Philastre, 172 et suiv. Zèle de saint Épiphane contre les hérésies, 376. Son traité des hérésies intitulé *Panarium*, 381 et suiv. Ce que c'est que l'hérésie et quand elle a commencé, 396. [Sermons ou discours de saint Éphrem contre les hérésies, 452 et suiv. Discours du même contre les hérétiques nommés Scrutateurs, 461 et suiv.] — Homélies de saint Jean Chrysostôme sur ces paroles de saint Paul : *Il faut qu'il y ait des hérésies*, VII, 110, 111. Traité des hérésies faussement attribué à Théophile d'Alexandrie, 447. Se taire quand on est accusé d'hérésie, c'est avouer qu'on est hérétique, 457. — Combien on doit craindre d'être auteur d'hérésie, VIII, 459 et suiv. — Traité des hérésies, ouvrage de saint Augustin, IX, 330 et suiv. Traité contre les cinq hérésies, c'est-à-dire, contre les Païens, Juifs, Manichéens, Sabelliens et Ariens, ouvrage faussement attribué à saint Augustin, 369. Plusieurs hérésies ont été condamnées sans concile, 483 et 622. Les hérésies ne sont nées que de ce que les Écritures ont été mal interprétées, 596, 597. Les hérésies sont sorties de l'Église comme des sarments inutiles, 626. Doctrine de saint Augustin sur les hérésies, 799 et suiv. — Ouvrage de Théodoret sur les hérésies; à quelle occasion il a été composé, X, 83. Il est divisé en cinq livres; ce que contiennent les trois premiers, 83 et 84. Analyse du quatrième, 84, 85. Le cinquième livre est l'abrégé de la doctrine de l'Église sur les principaux articles de la foi et de la morale, 85 et suiv. — Hérésie nouvelle à Constantinople; peut-être imaginaire, XI, 522. Selon saint Grégoire, ne pas croire celui qui professe la vérité, ce n'est pas détruire une hérésie, c'est l'établir, 583. Le traité des hérésies composé par saint Isidore de Séville n'existe plus, 726. — Traité des hérésies, ouvrage de saint Jean Damascène, XII, 69. Selon Énée, évêque de Paris, toutes les hérésies sont nées en Grèce, 600. — [Ce qu'était l'hérésie de Guibert d'après saint Brunon de Segni, XIII, 503, 504.] — Traité sur toutes les hérésies intitulé Panoplie dogmatique, ouvrage d'Euthymius Zigabène, XIV, 150 et suiv. [Livre des Hérésies par Honoré d'Autun; combien Honoré compte d'hérésies ou de sectes; ses éditions, 300.] Livre d'Abaillard contre les hérésies, 330, 331. Différence de l'hérésie d'avec le schisme, 385. Livre de Hugues, archevêque de Rouen, contre les hérésies de son temps, 608 et suiv.

HÉRÉTIQUES. Doctrine de saint Ignace, I, 375, 376, 377, 378, 386, 387. Doctrine de Polycarpe, 396, 397. Doctrine de saint Irénée, 499, 504, 522, 523. Doctrine d'un ancien auteur, 538, 539. — Doctrine de Tertullien, II, 17. Catalogue des hérétiques, attribué à Tertullien, 18. Doctrine d'Origène, 241. Doctrine de saint Cyprien, 344, 371, 376. Témoignage d'un ancien auteur, 344, 345. Avantage que saint Denys d'Alexandrie tirait de la lecture des livres des hérétiques, 397. Sentiment de Firmilien, 435, 436. Doctrine du pape saint Étienne, 422, 423. Canons quarante-cinquième et quarante-sixième apostoliques, 585. Canon cinquante-et-unième du concile d'Elvire, 611. — Lois de l'empereur Constantin contre les hérétiques, III, 146. Éloignement de saint Antoine pour les hérétiques et les schismatiques, 385. Canons sixième, neuvième et dixième du concile de Laodicée, 509, 510. Canon trente-unième, 510. Canons trente-deuxième, trente-troisième et trente-quatrième du même concile, 511. Canon trente-septième, 512. — Conduite de saint Hilaire à l'égard des hérétiques, IV, 2 et 4. Doctrine de saint Athanase, [159 et 165,] 190 et 226. Livre de Lucifer de Cagliari sur ce qu'il ne faut point communiquer avec les hérétiques, 254 et suiv. Canon cinquième dans la première épître canonique de saint Basile le Grand, 460, 461. Doctrine de saint Basile le Grand sur les hérétiques, 501. — Réponse neuvième de Timothée d'Alexandrie, V, 94. Doctrine de saint Optat, 131. Doctrine de saint Pacien, 167, 168. Loi de Valentinien en faveur des hérétiques, 386. Hérétiques condamnés

dans un concile d'Alexandrie sous saint Athanase, 589. Canon septième du premier concile œcuménique de Constantinople, 624. Concile de Rome, 642. — Règlement du pape saint Sirice sur la réception des hérétiques, VI, 99. Loi de Gratien contre les hérétiques, 360. Autres lois du même prince contre les hérétiques, 361, 362. Loi de Théodose contre les hérétiques ; deux lois du même prince contre les hérétiques, 365, 366. Loi contre quelques hérétiques, 366. Trois lois contre les hérétiques, 367, 368. Trois lois du même prince contre les hérétiques, 369, 370. Loi du même prince contre les hérétiques, 370. Autre loi du même prince contre les hérétiques, 372. Deux lois du même prince contre les hérétiques, 373. Loi du même prince contre les hérétiques, 374. [Portrait des hérétiques par saint Éphrem, 454.]. — Traité sur les Juifs, les Gentils et les hérétiques, faussement attribué à saint Jean Chrysostôme, VII, 58. Conduite qu'on doit tenir envers les hérétiques, selon saint Jean Chrysostôme, 231. Discours contre les hérétiques, faussement attribué à saint Jean Chrysostôme, 287. Doctrine de saint Jean Chrysostôme contre les hérétiques et leurs erreurs, 427 et suiv. Discours sur les faux prophètes et sur les hérétiques, faussement attribué à Jean de Jérusalem ; décision du pape saint Innocent sur la manière de recevoir les clercs hérétiques, 502. Comment on doit recevoir les hérétiques selon le concile de Nicée, 610. Canons soixante-dixième, soixante-onzième, soixante-douzième du quatrième concile de Carthage, 731. — Loi qui leur défend d'ordonner aucun clerc, et qui renouvelle toutes les anciennes lois faites contre eux, VIII, 367. C'est contre eux que Vincent de Lérins compose son Mémoire, 457 et suiv. Il faut se séparer des hérétiques et s'attacher à l'Église et à l'antiquité, 457, 458, 459. Combien il est dangereux de les écouter, 461, 462. A quelles marques on connaît les hérétiques, selon Vincent de Lérins, 463, 464. Quel usage ils font de l'Écriture sainte, 464. Le concile d'Orange décide que les hérétiques en danger de mort pourront recevoir des prêtres l'onction du chrême et la bénédiction, au défaut de l'évêque, 607. — Conduite de l'Église envers les hérétiques ; témoignage de saint Augustin sur ce sujet ; ce que l'on doit penser de leurs martyrs, IX, 225. Caractères qui distinguent les hérétiques, 318, 331, 385, 799, 800. Les puissances de la terre ont droit de réprimer l'audace des hérétiques, 539. Les hérétiques n'appartiennent point à l'Église, 629 et 638. — On ne doit point rebaptiser ceux qui ont été baptisés par les hérétiques, X, 258, 259. On peut admettre aux ordres sacrés ceux qui se convertissent, 273. Les hérétiques sont moins criminels que les catholiques, en commettant les mêmes crimes, 373. Leurs noms n'étaient pas récités dans la célébration des saints mystères, 486 ; parce que cela ne peut se faire sans donner lieu de croire qu'on embrasse leur mauvaise doctrine, 494, 495. Les hérétiques, qui ont abandonné l'hérésie, peuvent être élevés aux premières dignités, pourvu qu'il n'y ait rien dans leur vie ou dans leurs mœurs qui y mette obstacle, 560. Les clercs hérétiques bien convertis peuvent être admis aux fonctions dont l'évêque les juge dignes, 745. — La grâce du Saint-Esprit n'est point chez tous les hérétiques, et leurs sacrifices ne peuvent plaire à Dieu, XI, 15. L'empereur Justinien défend les assemblées particulières des hérétiques, 261. Ce qui rend hérétique, selon Facundus, évêque d'Hermiane, 296. De quelle manière on doit recevoir les hérétiques, 526, 527. Manière de les combattre, 595, 596. Ils corrompent le texte de l'Écriture et supposent aux Pères de faux écrits, 665, 666. Les bonnes œuvres qu'ils font ne leur servent de rien pour le salut, 720. La lecture des livres hérétiques ou des païens est défendue aux moines, 724. Défense aux clercs de manger avec les hérétiques, 815. Défense de se servir de leurs églises, 878. — Le baptême peut être administré chez eux, pourvu que ce soit au nom des trois personnes divines, XII, 216. On doit instruire les hérétiques, et non pas les mettre à mort, 306. Ceux qui communiquent avec les hérétiques ne peuvent être admis au synode par les catholiques ; ceux qui renouvellent une hérésie doivent être rejetés par tous les évêques, 660. Canon du concile Quinisexte concernant les hérétiques, 964. — Hérétiques découverts à Cologne et en Westphalie ; leurs erreurs réfutées par saint Bernard, XIV, 488. [Hérétiques dans le midi de la France sous Louis VII ; mesures contre eux, 749. Efforts d'Innocent III contre les hérétiques Patarins ou Manichéens et Vaudois répandus dans les États de l'Église, 997, 998, 1002. Réflexions de l'historien Hurter sur les principes qui guidaient la conduite d'Innocent III à l'égard des hérétiques, 1003, 1004.]

Canon d'un concile de Toulouse contre les hérétiques, 1108. Défense de recevoir ou de protéger les hérétiques de Gascogne et de Provence, 1109. Hérétiques en Angleterre ; leurs erreurs, 1128. Hérétiques de divers noms condamnés au concile de Latran, 1163.

XI siècle. HERFASTE, évêque de Thedford. Son différend avec Baudouin, abbé de Saint-Edmond, XIII, 453.

HERFORD, ville d'Angleterre. Concile qui y fut tenu, XII, 939.

HERFORD, ville de Thuringe. Érection de son évêché, XII, 47.

HÉRIBALD, évêque d'Auxerre. Lettre que lui écrit Raban Maur en réponse à des questions sur la Pénitence et sur l'Eucharistie, XII, 465, 466. Florus de Lyon lui envoie son ouvrage sur la prédestination, 486.

HÉRIBERT, comte, convoque un concile à Troslé, XIII, 745.

970. HÉRIBERT, écolâtre d'Epternach. Temps de sa mort ; ses ouvrages, XII, 840. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t, VI, p. 334 et suiv.)

X siècle. HÉRIBERT, prince abbé de Saint-Arnoul de Metz, y établit l'obéissance régulière, XII, 865.

X siècle. HÉRIBERT (Saint), archevêque de Cologne. Le pape Grégoire V le nomme un des électeurs qui avaient le pouvoir d'élire l'empereur, XII, 900. — Lettre d'un citoyen de Spire qui lui est adressée au sujet d'absolutions données d'une manière inusitée, XIII, 76. Lettre que lui écrit Albuin qu'il avait chargé de faire un recueil de passages de l'Écriture sur les vertus, 76 et 77. [Lettre que Wido écrit à cet archevêque ; il est accusé faussement de simonie, 77.] Temps de sa mort, 270. Sa Vie, écrite par Lambert, abbé de Saint-Laurent de Liége, 270 et 271. Hymnes et répons pour son office composés par le même, 271. — Sa Vie mise en meilleur style par Rupert, abbé de Tuy, XIV, 281 et 285. 1021.

XII siècle. [HERIBERT, moine. Sa lettre sur la doctrine et les mœurs des Manichéens dans le Périgord ; édition de cette lettre, XIV, 591.]

XII siècle. [HÉRIBERT ou HERBERT de Boseham. Sa Vie de saint Thomas de Cantorbéry. Ses Mélodies. Son homélie sur saint Thomas. Des causes de l'exil et du martyre de saint Thomas. Lettres adressées à diverses personnes. Ses commentaires sur les Psaumes, XIV, 667, n. 1.]

HÉRIBRAND, abbé de Saint-Laurent de Liége. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 76 et suiv.)

HÉRIGER, abbé de Lobbes, succède à Folcuin, XIII, 35. Ses liaisons avec Notger, évêque de Liége, 35 et 36. Sa mort. On le fait auteur des Gestes des évêques de Tongres, de Mastricht et de Liége, mais cet ouvrage paraît être de Notger, 36. [Édition de l'Histoire des évêques de Liége donnée par Pertz, 36.] Il y a lieu de croire que Notger avait recueilli les mémoires, et qu'Hériger les a rédigés, 36. [Hériger est le véritable auteur des Gestes des évêques de Liége, de la Vie de saint Remacle, etc., 36 n. 6. Il paraît être l'auteur du traité du corps et du sang du Seigneur, attribué à Gerbert, 38, n. 5. Il a écrit la lettre qui est en tête de la Vie de saint Remacle, 39, n. 14.] Vie de saint Ursmar en vers, 36, 37. Lettres à Hugues sur quelques difficultés de chronologie, 37, 38. Traité sur le nombre de jours dont l'Avent doit être composé, 38. Traité du Corps et du Sang du Seigneur ; autres écrits d'Hériger, 38 et 39. Jugement sur son style, 39. — Le traité du Corps et du Sang du Seigneur qui lui est attribué appartient à Gerbert, XII, 904. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 194 et suiv.) 990. 1007.

HÉRILAN, évêque de Verdun. Sa mort ; Helduin lui succède, XII, 440. 828.

HÉRIMAN, évêque de Nevers. Concile où il est question de le déposer pour cause de faiblesse de tête, XII, 506, 507 et XIII, 695.

HÉRIMAN, évêque de Toul. Sa mort ; Brunon lui succède, XIII, 200. 1026.

HÉRIMAN, cardinal dont parle Guillaume, moine de Cluse, dans la Vie de Benoît II, abbé de Cluse, XIII, 490. XI siècle.

HÉRIMAN, évêque de Metz. Voyez *Herman*. 1090.

HÉRIMAR, abbé de Saint-Remi de Reims, reconstruit l'église de son abbaye, et invite le pape Léon IX à en faire la dédicace, XIII, 200 et 213. 1049.

HÉRIOLD ou HAROLD, roi de Danemarck, embrasse le christianisme avec son épouse, XII, 524. 1160.

HÉRIVAL, monastère de chanoines réguliers en Lorraine, fondé par Maurice de Sully, évêque de Paris, XIV, 548.

HERLEFRIDE, prêtre qu'on avait dépouillé de son titre et de ses revenus. Lettre d'Adrien II au roi Charles le Chauve en sa faveur, XII, 590. IX siècle.

HERLEMBAUD combat la simonie et l'in-

continence des clercs de Milan, XIII, 29. [Son martyre, 29.]

996. HERLOUIN, élu évêque de Cambrai, va à Rome se faire sacrer par le pape, XII, 900. [Le pape Grégoire V lui écrit, 901.] Il obtient du pape Grégoire V une lettre pour réprimer les seigneurs qui pillaient les biens de son église, XIII, 763.

siècle. HERLOUIN (le bienheureux), premier abbé du Bec. Sa Vie, XIII, 458. — On l'attribue à Gislebert Crispin, abbé de West-
078. minster, XIV, 176. Sa mort. Saint Anselme lui succède, 2.

HERLUCE (la bienheureuse). Sa Vie, composée par Paul de Berneried, XIII, 373.

HERLUIN (comte), admis à pénitence pour un mariage adultérin, XIII, 745.

siècle. HERMAMMON, à qui saint Denys d'Alexandrie adresse une lettre, II, 412.

20. HERMANN ou HERIMAN, archevêque de Cologne, porte ses plaintes au Saint-Siége contre Adelgaire, évêque de Hambourg, XIII, 733. — [Lettre que lui adresse le pape Formose au sujet du différend entre Hériman et Adalgaire, archevêque de Hambourg et de Brême, XII, 739.] Lettre que lui écrit le pape Jean X à l'occasion d'Helduin qu'il avait ordonné évêque de Liége, 744.

970. HERMAN, évêque de Bamberg, accompagne Sigefroi à son voyage de Rome, XIII, 406. Quelques lettres de lui insérées dans le
975. code d'Uldaric, 407. Son affaire avec les chanoines de Saint-Jacques, qu'il avait fondés. Sa déposition, 358, 359.

HERMAN, évêque de Salisbury. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 59 et suiv.)

982. HERMAN (Laurent), seigneur de Luxembourg, est élu roi d'Allemagne par les factieux après la mort de Rodolphe, XIII, 371.

985. HERMAN ou HÉRIMAN, évêque de Metz. Son attachement au pape [saint] Grégoire VII, qui le charge de différentes affaires, XIII, 464. Il est chassé de son siége, et Guillaume Walon mis à sa place, 462 et 464. Il est ré-
989. tabli dans son évêché. Il fait la translation du corps de saint Clément, et en écrit l'his-
990. toire. Sa mort, 464. Lettre que lui écrit Gebhart, archevêque de Strasbourg, 397, 398. Popon lui succède, 582. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VIII, p. 330 et suiv.)

siècle. HERMAN, moine de Cluny, frère de Gérard, évêque de Constance. Sa Vie et son épitaphe par Ulric, moine de Cluny, XIII, 476.

HERMAN, évêque d'Augsbourg, accusé 1106.
de simonie, est suspendu de ses fonctions au concile de Guastalle, XIV, 1079.

HERMAN CONTRACTE. Sa naissance; d'où lui vient le surnom de Contracte, XIII, 182. Trithème se trompe en le faisant moine de Saint-Gal : ce fut à l'abbaye de Richenow qu'il embrassa la vie monastique. L'étendue de ses connaissances lui fait une grande ré-
putation. Sa mort. Ses écrits. Sa Chronique, 1054.
182, 183. Notice de cette Chronique, 183. [Éditions de cette Chronique, 182, 183.] Autres écrits dont Trithème le fait auteur, 183 et 184. Ses livres sur l'Astrolabe. Autres traités qu'on lui attribue, 184. [Écrits d'Herman publiés depuis D. Ceillier, 183, n. 8, 10 et p. 184, n. 2.]

[HERMAN, juif converti de Cologne. Son XII siècle.
écrit sur sa conversion, XIV, 541.]

HERMAN, évêque de Prague, succède à 1099.
Cosme, XIV, 173.

HERMANN, moine de Saint-Jean de Laon. V. 1113.
Ses livres sur les miracles de la sainte Vierge à Laon, et les actions de saint Norbert, XIV, 200. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 289 et suiv.)

HERMANN ou HÉRIMANN, moine, puis 1120.
abbé de Saint-Martin de Tournay. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie. Son Histoire 1137.
du rétablissement de l'abbaye de Saint-Martin. Son traité de l'Incarnation. Livre des Miracles de Notre-Dame de Laon, XIV, 411. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome XII, p. 279 et suiv.]

[HERMAN, savant allemand, publie le Lexicon grec de Photius, XII, 734, n. 8.]

HERMANT (Godefroi), chanoine de Beauvais. Sa traduction française des Ascétiques de saint Basile de Césarée, IV, 547. — Sa traduction française du traité de saint Jean Chrysostôme sur la Providence, VII, 437.

HERMAS (Saint), disciple des apôtres. Histoire de sa vie, I, 330 et suiv. Quel était Hermas, 330 et 331. [Il est le même qu'Hermès, frère du pape saint Pie I, 331, note 1, et 333, note 12.] Son origine; sa demeure; sa famille. Il est mis entre les mains de l'ange de la pénitence; il la prêche lui-même. Le temps de sa mort est incertain; il vivait sous le pontificat de saint Clément. Il reçoit ordre de mettre par écrit les instructions de
l'ange, 331, Il les écrit en grec. Autorité de V. 95.
ces écrits, 332. Jugement qu'on en doit por-

ter, 332 et 333. Cet ouvrage est le même que celui dont parlent les anciens. D'après Dom Ceillier, l'auteur est Hermas, et non pas Herme ou Hermès, frère du pape saint Pie, 333. [Voyez pourtant la note 12 et note 3, p. 331.] Analyse du premier livre, appelé les Visions, 334. Analyse du second livre appelé les Préceptes, 334 et 335. Analyse du troisième livre, appelé les Similitudes, 335 et 336. Usage que l'on a fait de ces livres dans l'Église, 336. Points capitaux de la doctrine de ces livres, 336 et suiv. Sur les deux natures en Jésus-Christ, 336, 337. Sur les anges. Sur le baptême et la pénitence. Sur le mariage. Sur le jeûne et la prière, 337. Sur l'observation des commandements, le baptême donné aux morts, les visions, la ruine du monde et les divers degrés du ministère de l'Église, 337 et 338. Sur la grâce. Style des ouvrages d'Hermas. Éditions qui en ont été faites, 338. [Autres éditions et traductions, 338 et 339.] — Témoignage de saint Jérôme sur le livre d'Hermas, VII, 655.

HERMAS, disciple de Manès, VI, 402.

HERMAS, l'un des chefs des Messaliens, IV, 645. — Est chassé de la Syrie, X, 47.

582. HERMÉNÉGILDE (Saint), fils de Lévigilde, roi des Goths en Espagne, est converti à la foi catholique par saint Léandre, XI, 422 et 899. Il se révolte contre son père et demande du secours à Constantinople. Il est
583. exilé à Valence, 422. Son père le fait mourir, 423.

859. HERMENFROI, évêque de Beauvais. Sa mort. Odon lui succède, XII, 639.

860. HERMENTRUDE, épouse du roi Charles le Chauve. Son couronnement, XII, 602.

[HERMÈS, nom de Mercure, I, 297; semble un nom collectif, 297, note 4.]

[HERMÈS, frère du pape saint Pie I, le même qu'Hermas, I, 331, n. 3; 333, n. 12.]

304. HERMÈS (Saint), diacre d'Héraclée, martyr, III, 36 et suiv.

HERMÈS, archidiacre de l'Église de Narbonne, porte une lettre de saint Léon le Grand à saint Rustique son évêque, X, 199. Il est ordonné évêque de Béziers; les habitants refusent de le recevoir. Après la mort de saint Rustique, il se fait élire évêque
462. de Narbonne, 337. Disposition du concile de Rome à son égard, 337 et 421, 715.

HERMÉSIGÈRE, à qui écrit Théodoret, X, 67.

HERMIAS (Saint), martyr du IIe siècle, VI, 332.

HERMIAS, père de saint Félix de Nole, II, 394.

HERMIAS, philosophe : son traité intitulé : IV siècle.
Raillerie des philosophes païens, VI, 332. Analyse de ce traité, 332 et 333. [Éditions et traductions qui en ont été faites, 333.]

HERMIAS SOZOMÈNE, historien. Voyez *Sozomène*.

HERMIAS, prêtre, à qui sont adressés les Dialogues sur la Trinité, et les Dialogues sur l'Incarnation, ouvrages de saint Cyrille d'Alexandrie, VI, 333. — Les sept Dialogues sur la Trinité adressés par saint Cyrille d'Alexandrie à cet Hermias, VIII, 273. Les deux Dialogues du même sur l'Incarnation adressés au même, 275.

HERMINUS (comte). Lettres que lui écrit saint Isidore de Péluse, VIII, 479, 480, 487.

HERMION, évêque de Tanis, assiste au concile d'Alexandrie sous saint Athanase, IV, 588.

HERMIONE, vierge et abbesse luciférienne à Éleuthéropole, V, 154.

HERMOGÈNE, hérétique. Traité contre III siècle
Hermogène, ouvrage de Tertullien avant sa chute, II, 35, 36.

HERMOGÈNE, évêque de Césarée en Cappadoce, trompé par Eustathe de Sébaste, IV, 484.

HERMOGÈNE, évêque de Rhinocorure en 432.
Égypte, présent à l'élection du pape Sixte III, VIII, 250. Saint Isidore de Péluse lui écrit, 478.

HERMOGÉNIEN, ami de saint Augustin, 386.
IX, 39. Lettre que saint Augustin lui écrit, 65.

HERMOPOLE, ville de la Thébaïde, où l'on croyait que Jésus-Christ était venu dans sa fuite, VII, 474.

HÉRODE LE GRAND, roi de Judée. Opuscule faussement attribué à saint Jean Chrysostôme sur les enfants massacrés par ordre d'Hérode, VII, 312.

HÉRODE AGRIPPA, roi de Judée. Traité de Fulbert de Chartres sur ces paroles du chapitre XII des Actes des apôtres : *En ce temps-là le roi Hérode employa sa puissance pour maltraiter quelques-uns de l'Église*, XIII, 88.

HÉRODIADE, épouse d'Hérode Antipas. Homélie sur Hérodiade et sur la décollation de saint Jean, attribuée à saint Jean Chrysostôme ou à Sévérien, évêque de Gabales, VII, 256, 257.

HÉRODIENS, secte de Juifs. Ce qui en est IV siècle
dit par saint Épiphane, VI, 385.

siècle. HÉROLD ou HÉRALD, archevêque de Saltzbourg. Son différend avec Gerhard de Lorch, au sujet de l'étendue de leurs diocèses, réglé par le pape Agapet II, XII, 830. — Sa déposition, XIII, 755. — [Le pape Jean XII le dénonce comme frappé d'anathème, XII, 832. Le pape Jean XIII le dépose et l'excommunie, 833.]

[HÉROLD, continuateur de l'Histoire de la croisade, par Guillaume de Tyr, XIII, 535.]

[HÉROLD (Jean). Son édition de l'Image du monde, par Honoré d'Autun, et de six autres écrits du même, XIV, 298.]

siècle. HÉRON (Saint), disciple d'Origène, martyr sous Sévère, I, 548.

siècle. HÉRON (Saint), martyr à Alexandrie sous Dèce, II, 402.

379. HÉRON, religieux de Tabenne, IV, 236.

HÉRON, philosophe. Son panégyrique, par saint Grégoire de Nazianze, V, 219.

HÉRON, à qui saint Sidoine Apollinaire écrit une lettre, X, 383.

HÉROS, évêque d'Arles, disciple de saint Martin, VII, 532, s'élève contre Célestius, 529, 530. Il est mal reçu du pape Zozime, 530, 531, 532. Il s'élève contre Pélage, 532. — Mémoire qu'il présente au concile de Diospolis contre Pélage et contre Célestius, VIII, 551, 552, et IX, 443. — Le prêtre Orose apporte leurs lettres à Carthage, X, 3. (Voir son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome II, p. 147 et suiv.)

siècle. [HERRADE, abbesse de Holembourg. Ses écrits, XIV, 634.]

HERRIC, moine de Saint-Germain d'Auxerre. Voyez *Heiric*.

HÉRULES, peuples barbares. Ils font des ravages dans la Toscane, XI, 334.

HERVÉ, trésorier de Saint-Martin de Tours, XIII, 28, 29. — Lettre que lui écrit Amblard, en lui adressant une copie de la Vie de saint Éloi, XII, 911.

900. HERVÉ, archevêque de Reims, succède à Foulques. Sa conduite pendant son épiscopat, XII, 787. Charles le Simple le fait son
922. chancelier. Sa mort, 788. Sa lettre canonique. Sentence d'excommunication qu'il prononça contre les meurtriers de son prédécesseur, 787 et 788. Il consulte le pape Jean IX sur divers cas de pénitence, 741.— Discours qu'il prononce au concile de Troslé sur les maux de l'Église et de l'État, XIII, 741, 742. Il donne l'absolution au comte Erlebald, mort dans l'excommunication, 744. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 184 et suiv.)

HERVÉ, moine bénédictin du bourg de XII siècle.
Dol, au diocèse de Bourges. Son éloge dans la lettre circulaire que ses confrères écrivirent après sa mort, XIV, 402, 403. Ses ouvrages. On n'a imprimé que son Commentaire sur les Épîtres de saint Paul, 403, 404. [Jugement sur le commentaire d'Hervé sur le prophète Isaïe, 403, n. 2.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 344 et suiv.)

HERVET (Gentien), chanoine de Reims. Sa traduction latine de quelques ouvrages de Clément d'Alexandrie. Ses scholies sur tous les ouvrages du même, I, 606. — Sa traduction française des livres de saint Augustin de la Cité de Dieu, IX, 812. — Il traduit en latin quelques ouvrages de Théodoret, X, 140. — Sa traduction latine de plusieurs des Questions d'Anastase Sinaïte, XI, 601. Sa traduction latine de la Mystagogie de l'abbé saint Maxime, 770. — Sa traduction latine du Nomocanon de Photius, XII, 723. Sa traduction latine des Basiliques, 775.

[HÉSÉCHIUS, évêque d'Égypte, écrit avec trois autres évêques une lettre à Mélèce, évêque schismatique de Lycopole, III, 52, note 4.]

HESPER ou HESPÉRIUS, poëte célèbre du VIe siècle. Lettres que saint Sidoine Apollinaire lui a écrites, X, 384, 385. On croit qu'il avait épousé une des filles de saint Rurice, évêque de Limoges, 608. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 656 et suiv.)

HESSE, province d'Allemagne. Saint Boniface y prêche la foi, XII, 46, 47.

HESSE, abbaye au pied des Vosges. Bulle du pape saint Léon IX pour cette abbaye, XIII, 209.

[HESSE (Frédéric). Son édition des Annales de Lambert de Schafnaburg, XIII, 400.]

HÉSYCHIUS altère les évangiles en voulant les corriger, I, 275. [Il n'est pas hérétique, note 4.]

HÉSYCHIUS, disciple de saint Hilarion, qui lui écrit une lettre en forme de testament, VII, 594.

HÉSYCHIUS, à qui saint Basile le Grand 371.
écrit une lettre, IV, 440. Autre lettre de saint Basile, 443.

HÉSYCHIUS, évêque de Solone. Lettre 406.
que lui écrivit saint Jean Chrysostôme, VII, 135. Lettre que lui écrivit le pape Zozime, 418.
536. — Lettres d'Hésychius à saint Augus- V. 419.

tin et de saint Augustin à Hésychius, IX, 167 et suiv.

HÉSYCHIUS, auteur d'une Histoire ecclésiastique, VIII, 19.

HÉSYCHIUS, évêque de Jérusalem, brûle deux livres de Nestorius, VIII, 373.

HÉSYCHIUS de Castabales en Cilicie, se sépare de la communion de Jean d'Antioche, et y rentre peu après. Son billet à Mélèce de Mopsueste, VIII, 386.

HÉSYCHIUS, prêtre, assiste à la dédicace de l'église de la Laure de Saint-Euthymius, X, 17.

HÉSYCHIUS, père de saint Avit, est fait évêque de Vienne. Son fils lui succède, X,
490. 553. — Hésychius assiste au deuxième concile de Paris, XI, 882.

HÉSYCHIUS, père de saint Siméon Stylyte, X, 581.

600. HÉSYCHIUS ou ISACIUS, patriarche de Jérusalem, successeur d'Amos. Lettre que lui écrit le pape saint Grégoire en réponse à sa Synodique, XI, 523.

HÉSYCHIUS, prêtre de Jérusalem, auteur d'un commentaire latin sur le Lévitique, est différent de plusieurs autres auteurs du même nom, qui ont écrit en grec, XI, 654, 655. Analyse de ce commentaire, 655, 656. Homélies et autres écrits que nous avons sous le nom du prêtre Hésychius, 656, 657. [Écrits nouveaux. Édition des écrits d'Hésychius dans la *Patrologie*, 657.] — Discours sur la Résurrection qui lui est attribué, VI, 203.

HÉSYCHIUS, prêtre de Constantinople, auteur de quatre livres sur le Serpent d'airain. Idée peu avantageuse que Photius donne de cet ouvrage, XI, 658.

HETFELD, ville d'Angleterre. Concile qui y fut tenu, XII, 945.

816. HETTI ou HETTON, archevêque de Trèves. Sa lettre à Frothaire, évêque de Toul, pour l'avertir de s'informer si les règles données aux chanoines par le concile d'Aix-la-Chapelle, s'observaient dans son diocèse, XIII, 650.

806. HETTON ou HATTON, évêque de Bâle, est élevé dans le monastère de Reichenau, dont il devint ensuite abbé. Il est élu évêque de Bâle ; en cette qualité, il souscrit au testa-
823. ment de Charlemagne. Son ambassade à Constantinople : il en écrit la relation. Il quitte l'évêché de Bâle et se retire à Reichenau, où il finit sa vie en simple religieux; sa
836. mort, XII, 336. Son capitulaire, 336 et 337. Il écrit la vision que le moine Wetin eut sur les peines et les récompenses de l'autre vie, 337 et 273. Lettre que lui écrit l'historien Thégon. On ne sait pourquoi il lui donne les titres de duc et de consul, 396. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 523 et suiv.)

HETTON, moine que l'on croit être celui IX siècle
qui d'abbé d'Epternach devint archevêque de Trèves, consulte Amalaire, prêtre de Metz, pour savoir si la finale du mot séraphin doit être une *m* ou une *n*. Réponse d'Amalaire, XII, 347. Voyez *Hetti*.

[HEUMAN. Son édition des écrits de Lactance, II, 520.]

HEURES. Leur division dans les Gaules au temps de saint Irénée, I, 529. — [Fragments d'une lettre du Vénérable Bède sur la division des heures, XII, 15.]

HEURES canoniales, ou heures de la prière selon les Constitutions apostoliques, II, 599. — Témoignage de saint Basile, IV, 403. — Témoignage de saint Jérôme, VII, 588, 624 et 697. — Elles sont d'obligation, XII, 337. Leur récitation publique recommandée aux prêtres, 338. — Écrits où l'on rend raison de leur institution, XIII, 11. L'évêque et les autres prélats obligés à dire leurs heures canoniales avec leurs clercs, 663. — Vers du Vénérable Hildebert sur les sept heures canoniales, XIV, 222.

HÉVACLANIUS (Jean). Sa version latine des homélies de saint Grégoire de Nysse sur le Cantique des Cantiques, VI, 258.

HEXAÉMÉRON ou HEXAMÉRON, c'est-à-dire ouvrage des six jours de la création. Commentaire sur l'Hexaéméron attribué à saint Eustathe d'Antioche, III, 166. — Homélies de saint Basile le Grand sur l'Hexaéméron, IV, 365 et suiv. — Homélies sur l'Hexaéméron faussement attribuées à ce Père, 369, 370. — Hexaéméron de saint Ambroise, V, 394 et suiv. — Hexaéméron de saint Grégoire de Nysse, VI, 126 et suiv. — Poëme sur l'Hexaméron, ouvrage de Prudence, VIII, 106. — Poëme de Draconce sur les six jours de la création, X, 587. — Considérations anagogiques sur l'Hexaéméron ou sur la création du monde, ouvrage d'Anastase le Sinaïte, XI, 599. Ce qu'elles contiennent de remarquable, 600. Commentaire de Jean Philoponus sur l'ouvrage des six jours de la création, 651. Poëme de George Pisidès sur le même sujet, 653. — Commentaire du Vénérable Bède sur le

même sujet, XII, 7. — Poëme du Vénérable Hildebert sur le même sujet, XIV, 222. [Traité de l'ouvrage des six jours par Honoré d'Autun. Ce que c'est. Traits remarquables qu'il offre, 296.] Commentaire d'Abaillard sur les six jours de la création, 335, 336. Commentaire d'Hugues, archevêque de Rouen, sur le même sujet, 604. Traité d'Arnaud, abbé de Bonneval, sur le même sujet, 618, 619.

HEXAPLES d'Origène, ouvrage à six colonnes, contenant le texte hébreu de l'Ancien Testament en caractères hébreux et en caractères grecs, avec quatre versions grecques, savoir : celle qui est attribuée aux Septante, et celles d'Aquila, de Symmaque et de Théodotion, II, 143 et suiv. Remarques sur ces versions, 143. En quel temps Origène composa cet ouvrage. Ce qui nous en reste, 147 [et 255, 256.]

HEYMARD, abbé de Cluny, déclare saint Maïeul son successeur, XIII, 155.

HIBERNIE ou IRLANDE, île de l'Europe dans l'Océan. Lettre de Lanfranc aux évêques d'Hibernie. Autres aux rois d'Hibernie, XIII, 454. Voyez *Irlande*.

cle. HIBERNOIS, peuples d'Hibernie. Lettre que leur écrit le pape Honorius sur la Pâque, XI, 648. Lettres qu'ils adressent au pape Sévérin; réponse que leur fait le clergé de Rome, 649. Voyez *Écossais* et *Irlandais*.

HIECTES, moines hérétiques dont parle saint Jean Damascène, XII, 69.

[HIÉMANTES, sorte de pénitents exposés aux injures de l'air, III, 719 et 720.]

HIÉRACE, homme de condition. Lettres que lui écrit saint Isidore de Péluse, VIII, 481.

HIÉRACE. Voyez *Hiérax*.

cle. HIÉRACITES, hérétiques. L'un d'entre eux est confondu par saint Macaire d'Égypte, V, 597. — Ce que saint Épiphane dit de cette secte, VI, 403, 404.

HIÉRAPLE, ville de Phrygie. Concile qui y fut tenu. Sabinia y est ordonné évêque de Perrha, X, 667.

HIÉRARCHIE CÉLESTE. Analyse du livre de la Hiérarchie céleste attribué à saint Denys l'Aréopagite, X, 544 et suiv. Édition particulière qu'on en a faite, 553. [Doublet attribue à tort un commentaire sur la Hiérarchie de saint Denys à Honoré d'Autun, 302.] — Commentaire d'Hugues de Saint-Victor sur cet ouvrage de saint Denys l'Aréopagite, XIV, 349.

HIÉRARCHIE ECCLÉSIASTIQUE. Doctrine d'Hermas sur la hiérarchie ecclésiastique, I, 338. Doctrine de saint Clément, 342, 360. Doctrine de saint Ignace, 372, 384. Doctrine de saint Irénée, 526. — Doctrine d'Eusèbe de Césarée, III, 289, 290. — Doctrine de saint Athanase, IV, 219 et suiv. — Doctrine de saint Grégoire de Nazianze, V, 347. — Doctrine de saint Épiphane. Distinction des évêques et des prêtres; divers ordres ecclésiastiques, VI, 432. — Livre des sept ordres ecclésiastiques faussement attribué à saint Jérôme, VII, 647. Supériorité des évêques sur les prêtres; doctrine de saint Jérôme, 680 et suiv. Analyse du livre de la Hiérarchie ecclésiastique attribué à saint Denys l'Aréopagite, X, 546 et suiv. Édition particulière qu'on en a faite, 553. — Hiérarchie ecclésiastique d'institution apostolique, XIII, 162. Voyez *Évêques*, *Prêtres*, *Diacres*, etc.

[HIÉRARCHIES (Des trois) et des trois degrés par lesquels nous arrivons au salut, ouvrage inédit d'Odon, abbé de Morimond, XIV, 625.]

HIÉRARCHIE LÉGALE, traité perdu attribué à saint Denys l'Aréopagite, X, 552.

HIÉRARCHIE DES MONTANISTES, III, 510.

HIÉRARCHIES. Traité des Hiérarchies attribué à un abbé Thierri, qu'on ne connaît point, XIII, 598.

HIÉRARCITES, hérétiques, V, 597, et VI, 403, 404.

HIÉRAX, évêque d'Égypte, à qui saint Denys d'Alexandrie adresse une lettre pascale, II, 411.

HIÉRAX, hérésiarque. Son histoire; ses écrits; ses erreurs, VI, 403, 404.

HIÉRAX, professeur de grammaire à Alexandrie, cause innocente d'une sédition, VIII, 257. 414 ou 415.

HIÉRIUS, gouverneur de Cappadoce, pour qui saint Grégoire de Nysse compose un de ses écrits, VI, 198.

HIÉRIUS, célèbre orateur de Rome, IX, 29.

HIÉROCLÈS, magistrat païen, écrit deux livres contre les chrétiens, II, 494. — Réponse d'Eusèbe de Césarée aux deux livres d'Hiéroclès, III, 175 et suiv. IV siècle.

HIÉROCLÈS, philosophe platonicien. Son ouvrage du Destin et de la Providence, cité par Photius, III, 175.

HIÉROGLYPHES en forme de croix trou-

vés dans la démolition du temple de Sérapis à Alexandrie. Conversion de plusieurs païens à cette occasion, VIII, 520.

HIÉROME, savant, dont la Vie fut écrite par Sébastien, disciple de saint Benoît, XI, 634.

HIGUERRA (De la). Voyez *Romand.*

[HIÉRONYME, théologien grec. Ce qu'on sait sur lui. Il a composé un Dialogue sur la Trinité et un autre sur l'effet du baptême et les notes du chrétien. Édition de ces Dialogues, VI, 333.]

HILAIRE (Saint), évêque de Poitiers, docteur de l'Église et confesseur. Histoire de sa vie, IV, 1 et suiv. Saint Hilaire, né dans les Gaules, de parents idolâtres, se convertit à la foi; motifs de sa conversion, 1 et 2.
353. Il est fait évêque de Poitiers, 2 et 3. Il s'op-
355. pose aux Ariens. Il assiste au concile de
356. Béziers. Constance l'exile en Phrygie. Ses occupations pendant son exil, 3. Il assiste
359. au concile de Séleucie, 3 et 4. Il va à Cons-
360. tantinople; il y prend la défense de la foi;
360. Constance le renvoie dans les Gaules. Saint Hilaire rétablit la pureté de la foi dans les
360, 361 et 362. Gaules, 4. Il passe en Italie; il y rétablit de
362. même la pureté de la foi; il oblige Auxence
364. à confesser de bouche la divinité de Jésus-
368. Christ, 5 et 6. Mort de saint Hilaire, 6. [Il est déclaré docteur de l'Église, 7.] Catalogue de ses écrits, 6. Commentaire de saint Hilaire sur les Psaumes, 6 et suiv. Pourquoi on les met les premiers; leur authenticité; ils ne sont pas parvenus entiers jusqu'à nous, 7. Il les composa sur la fin de sa vie, 7 et 8. Sa méthode dans l'explication des Psaumes, 8. Il se sert des commentaires d'Origène, 8 et 9. Il suit les versions latines, a recours aux grecques et à l'hébreu. Psaumes ajoutés au commencement de ses commentaires sur chaque psaume. Prologue de saint Hilaire sur les Psaumes. Ce qu'il pense de l'auteur des Psaumes, 9; et de l'ordre qui leur a été donné, 9 et 10. Quels sont ceux de ses commentaires qui sont parvenus jusqu'à nous, 10. Ce qu'il y a de plus remarquable dans les commentaires de saint Hilaire sur les Psaumes, 10 et suiv. Sur le premier, 10; sur le second; sur le neuvième, 11; sur le treizième et le quatorzième, 11 et 12; sur le cinquante-unième; sur le cinquante-deuxième, 13; sur les psaumes cinquante-troisième, cinquante-quatrième, cinquante-huitième, soixante-unième, soixante-deuxième et soixante-troisième, 13 et suiv.; sur les psaumes soixante-quatrième, soixante-cinquième, soixante-sixième, soixante-septième et soixante-huitième, 15 et suiv.; sur le psaume cent dix-huitième, 16 et suiv.; sur les psaumes cent dix-neuvième, cent vingtième, cent vingt-unième, cent vingt-deuxième et cent vingt-troisième, 19, 20; sur les psaumes cent vingt-sixième, cent vingt-septième, cent vingt-huitième, cent vingt-neuvième et cent trentième, 20, 21; sur les psaumes cent trente-deuxième, cent trente-troisième, cent trente-quatrième, cent trente-cinquième, cent trente-sixième et cent trente-septième, 21 et suiv.; sur les psaumes cent trente-huitième et cent trente-neuvième, 23. [Fragment sur ce psaume, 23. Voyez note 3.] Commentaire de saint Hilaire sur l'évangile selon saint Matthieu, 24 et suiv. Les commentaires sous le nom de saint Hilaire sont de lui. Il ne paraît point qu'il ait eu recours aux commentaires d'Origène sur saint Matthieu, 24. En quel temps il 35
peut les avoir composés, 24 et 25. Estime qu'on en a faite, 25. Ce qu'ils contiennent de remarquable, 25 et suiv. [Fragment d'un sermon sur le paralytique attribué à saint Hilaire de Poitiers. Fragment tiré du livre des Explications sur l'apôtre saint Paul. (C'est à tort qu'on a imprimé *Explication des apôtres.*) Autre fragment tiré du livre de la Trinité, 33.] Les douze livres de saint Hilaire sur la Trinité, 33 et suiv. Ces douze livres sont de saint Hilaire, 33. Dessein de ces livres, 33 et 34. [Sommaires de ces douze livres retrouvés, 34, n. 17.] Il écrivit Entre 35
ces livres pendant son exil. Motifs de saint Hilaire pour composer ces livres. Ces livres sont au nombre de douze, 34. Estime qu'on en a faite. Analyse du premier livre de la Trinité; plan de cet ouvrage, 35. Analyse du second livre: doctrine de l'Église touchant les trois personnes divines, 35 et 36. Analyse du troisième livre: génération éternelle du Verbe et de sa divinité, 36 et suiv. Analyse du quatrième livre: justification du terme de consubstantiel; distinction de personnes en Dieu selon les Écritures, 38. Analyse du cinquième livre: le Verbe est vraiment Dieu selon les Écritures; sa divinité ne déroge point à l'unité de substance en Dieu, 38 et 39. [Fragment du cinquième livre conservé par le diacre Jean, 38, n. 4.] Analyse du sixième livre: preuves de la divinité du Verbe par les passages de l'évangile, 39 et suiv. Analyse du septième livre:

comment les hérésies se combattent entre elles; la victoire est pour l'Église, parce que sa doctrine est fondée sur celle des Évangiles et des écrits des apôtres; récapitulation des preuves, 41 et suiv. Analyse du huitième livre: unité de substance du Père et du Fils, 43, 44. Analyse du neuvième livre: de l'union des deux natures divine et humaine en Jésus-Christ, 45 et suiv. Analyse du dixième livre: réponse aux objections prises de la tristesse de Jésus-Christ et de sa prière dans son agonie, 47, 48. Analyse du onzième livre: comment il faut entendre quelques passages de l'Évangile et des écrits de saint Paul touchant Jésus-Christ ressuscité et glorieux, 48, 49. Analyse du douzième livre: il ne faut pas mettre Salomon en contradiction avec les autres écrivains sacrés; nouvelles preuves de la divinité du Verbe, 49, 50. [Notes relatives au livre de la Trinité, 38, n. 4; 41, n. 1; 43, n. 4; 47, n. 1, 3; 48, n. 4; 50, n. 1; 51, n. 1.] Livre
359. des Synodes, 51 et suiv. En quel temps il a été écrit, 51. A quelle occasion il a été écrit, 51 et 52. Estime qu'on a faite de ce livre, 52. Analyse de ce livre, 52 et suiv. Apologie du livre des Synodes. Lettre de saint Hilaire à sa fille, 54. Cette lettre n'est point supposée, 54 et 55. Il envoie à sa fille deux hymnes, 55. [L'hymne pour le soir est de lui aussi bien que celui du matin, 55. Voyez 55, n. 5. Deux autres hymnes, 55.] Livres de saint Hilaire à Constance, 55 et
356. suiv. En quel temps le premier de ces livres peut avoir été écrit, 55. Analyse de ce livre, 56. Livre second à Constantius; en quel temps il a été écrit, 56 et 57. Analyse de ce livre, 57, 58. Livre de saint Hilaire contre Constance, 58 et suiv. Pourquoi il est écrit avec tant de force. Il est adressé aux évê-
). ques des Gaules; en quel temps il a été écrit, 58. Analyse de ce livre, 58 et suiv. Livre de saint Hilaire contre Auxence, 60 et
5. suiv. En quel temps il a été écrit, 60, 61. A quelle occasion, 61. Analyse de ce livre, 61 et 62. Livre des Fragments, 62 et suiv. Ce livre est de saint Hilaire, 62, 63. [Raisons contre l'authenticité de ce livre, 63,
365. n. 1.] En quel temps il a été écrit; dessein de cet ouvrage, 63. Ce qu'il contient, 63 et 64. Ouvrages de saint Hilaire qui sont perdus, et ceux qu'on lui a faussement attribués, 64, 65. Commentaires sur Job, 64. Commentaires sur les Épîtres de saint Paul à Timothée et aux Romains attribués à saint Hilaire, 64 et 65. [Commentaires attribués à saint Hilaire, 65, n. 3. *Te Deum*, 66, n. 9.] Autres ouvrages attribués à saint Hilaire qui sont perdus, 65, 66. Ouvrages supposés et qui ne peuvent être de ce docteur, 66. [Autres écrits de saint Hilaire de Poitiers publiés depuis dom Ceillier. Écrits de saint Hilaire de Poitiers publiés récemment. Commentaire sur les psaumes quinzième, vingt-unième, quarante-unième, 12. Traités ou homélies de saint Hilaire sur l'Écriture. Authenticité du premier traité sur le commencement de l'évangile selon saint Matthieu, 30. Analyse de ce traité, 30 et suiv. Analyse du deuxième traité sur le commencement de l'évangile selon saint Jean, 32. Autres fragments des écrits de saint Hilaire, 33. Hymnes attribuées à saint Hilaire, 57. Lettre ou petit livre publié par Trombelli, 66. Sermon sur la dédicace d'une église; vers sur le Christ enfant; fragment contre les Ariens, ouvrages qui semblent supposés. Le cardinal Maï attribue à saint Hilaire l'hymne pour le soir, 55, n. 5. Deux autres hymnes, l'une sur la vie de Jésus-Christ et l'autre sur l'Épiphanie, 55. Fragment publié par dom Pitra, 66, n. 11. Commentaires sur l'épître aux Galates et aux Éphésiens publiés sous le nom de saint Hilaire par dom Pitra, 30, n. 4.] Doctrine de saint Hilaire, 66 et suiv.: sur l'Écriture Sainte, 66, 67; sur le canon des Écritures, 67, 68; sur les versions de l'Écriture, 68; sur la nature de Dieu, la distinction des personnes, la divinité du Fils et du Saint-Esprit, 68 et suiv.; sur la sainte Vierge, 70; sur les anges, 70 et 71; sur l'âme, 71, 72; sur le libre arbitre et la grâce, 72 et suiv. [Voyez aussi 72, n. 6.] Sur le péché originel et sur le péché actuel, 74, 75; sur le Baptême, la Confirmation et l'Eucharistie, 75, 76; sur la Pénitence, 76, 77; sur l'Église et les apôtres, 77, 78; sur divers usages de l'Église, 78, 79; sur divers points de morale, 79 et suiv. Explication de quelques endroits difficiles de saint Hilaire, 81 et suiv. Jugement des écrits de saint Hilaire 86, 87. [Voyez 87, n. 12.] Catalogue des éditions de ses ouvrages, 87 et suiv. [Éditions récentes, 87. Traductions de quelques ouvrages de saint Hilaire, 89.] — Saint Hilaire dénonce au concile de Béziers les protecteurs des Ariens, III, 524. — Assiste au concile de Séleucie, IV, 566. Il y découvre les excès des Ariens, 569, 570. Il suit à Constantino-

ple les députés du concile, 571. Les chefs des Ariens s'élèvent contre lui, 573. Il demande à Constance de disputer de la foi avec ses adversaires au concile de Constantinople, 574, 575. Les Ariens refusent de disputer avec lui, 576. Il assemble divers conciles dans les Gaules contre les Ariens, 582 et suiv. — Témoignage de saint Augustin sur saint Hilaire, IX, 485. Saint Augustin le cite contre Julien, 486 et 490. Saint Augustin explique un passage de saint Hilaire, 628. — Saint Perpétue, évêque de Tours, lègue à saint Euphrone, évêque d'Autun, un livre des Évangiles écrit de la main de saint Hilaire, X, 440. — Sa Vie, dont le premier livre est de saint Fortunat, né à Verceil, XI, 306; et le second de Vénance Fortunat, 306. Son éloge par Fortunat, 404. Sa Vie par deux auteurs différents nommés Fortunat, 412. C'était la coutume des monastères aux environs de Poitiers de venir dans cette ville le jour de la fête de Hilaire et d'y célébrer les veilles, 415. — Monastère érigé sous le nom de saint Hilaire, et auquel le pape Paul Ier accorde un privilége qui le met sous la juridiction de l'Église de Ravenne, XII, 116. Passage de saint Hilaire corrompu par Félix d'Urgel, 181. — Saint Hilaire accusé par Bérenger d'avoir erré sur l'humanité de Jésus-Christ. Lettre de Lanfranc sur ce sujet, XIII, 170 et 455. Sermon de saint Pierre Damien pour la fête de la translation de ses reliques, 308. Les chanoines de la collégiale érigée sous son nom à Poitiers obligés de recevoir ceux de la cathédrale lorsqu'ils venaient en procession à certains jours, 354. (Voyez l'article de saint Hilaire de Poitiers dans l'*Histoire littéraire de la France,* t. I, part. II, p. 139 et suiv.)

HILAIRE, ami de saint Basile, IV, 362.

HILAIRE, évêque de Telmesse en Lycie, IV, 475.

HILAIRE, évêque d'Isaure, signe le testament de saint Grégoire de Nazianze, V, 191.

HILAIRE, évêque de Pavie, paraît être auteur du commentaire sur les Épîtres de saint Paul attribué à saint Ambroise, V, 510.

HILAIRE DE SARDES, diacre de Rome, luciférien. On lui attribue le même commentaire, V, 510.

HILAIRE, évêque de Narbonne. Lettre que lui écrivit le pape Zosime, VII, 535. — 417
Lettre que lui écrivit le pape saint Boniface, VIII, 11. Lettre que saint Augustin lui 422
écrit, IX, 150. 416

HILAIRE DE SYRACUSE et saint Prosper 414
d'Aquitaine écrivent à Augustin pour lui demander ses Rétractations, IX, 24. Lettre d'Hilaire à saint Augustin, 138. Lettre de 416
saint Augustin à Hilaire, 138 et suiv. Lettres V. 4
d'Hilaire et de saint Prosper à saint Augustin, 181 et 526, 527. Livre de la Prédestination des saints, ouvrage de saint Augustin V. 4
adressé à saint Prosper et à Hilaire, 527 et suiv. Livre du Don de la persévérance, ouvrage du même père aussi adressé à saint Prosper et à Hilaire, 532 et suiv. Saint Prosper et Hilaire vont à Rome porter leurs plaintes au pape Célestin contre quelques prêtres des Gaules opposés à la doctrine de saint Augustin, VIII, 139 et X, 277. (Voyez l'article de cet Hilaire dans l'*Histoire littéraire de la France,* t. II, p. 209 et suiv.)

HILAIRE (Saint), archevêque d'Arles. Sa 401
naissance; ses qualités naturelles; il s'attache au monde. Dieu se sert de saint Honorat pour le convertir. Il distribue ses biens aux pauvres et se retire à Lérins. Il accom- 426
pagne saint Honorat devenu évêque d'Arles. Il retourne à Lérins, d'où il est rappelé deux 427
ans après par saint Honorat, VIII, 433. Il est élu évêque d'Arles après la mort de 429
saint Honorat, 433 et 434. Sa conduite dans l'épiscopat. Sa charité envers les pauvres, 434. Sa conduite dans le ministère épiscopal, 434 et 435. Il tient un concile à Riez, 439
dépose Armentaire, 435. Il tient un autre 441
concile à Orange; un autre à Vaison; un 442, 4
autre à Arles, 435. Il dépose Quélidoine, 444
évêque de Besançon, 435 et 436. Sur les plaintes de Quélidoine, il va à Rome se justifier. Il assiste au concile qui s'y tient sur 445.
cette affaire, 436. Après son retour à Arles, il est accusé à Rome de divers crimes et condamné, 437. Il tâche inutilement de fléchir le pape, 437 et 438. [Observation sur la conduite de saint Léon à l'égard de saint Hilaire d'Arles, 438, n. 3.] Mort de saint 449.
Hilaire, 438. Son éloge, 438 et 439. Ses écrits, 439 et suiv. Ses lettres, 439. Panégyrique de saint Honorat d'Arles, 439 et 440. Autres écrits de saint Hilaire ou qui lui sont attribués, 440, 441. Éditions et traductions qu'on en a faites, 441. [Autres éditions, 441, 442.] Récit qu'il fait lui-même de

sa conversion, qui est l'exposition de ses sentiments sur la grâce, 441. Union de saint Eucher de Lyon avec saint Hilaire d'Arles, 442. Lettre que lui écrit saint Eucher de Lyon, 452. Il préside au concile de Riez, 605; à celui d'Orange, 606. Chargé d'envoyer une copie des actes aux évêques absents, 610. Préside au second concile d'Arles, 611; et à celui de Besançon, où Quélidoine est déposé, 613. — Son différend avec saint Léon au sujet de Quélidoine, évêque de Besançon, X, 203. Lettres de saint Léon au sujet de cette affaire, 203 et 204. Rescrit de l'empereur Valentinien contre ce saint évêque, 204. Sa mort; termes honorables dont use saint Léon en parlant de lui, 215. Sa Vie, écrite par saint Honorat, 600. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 262 et suiv.)

HILAIRE (Saint), diacre de Rome, plus tard pape. Théodoret lui écrit, X, 24. Prie Victorius de composer un cycle paschal, 176. — Écrit à l'impératrice Pulchérie, VIII, 472 et X, 335. — Est député du pape saint Léon au faux concile d'Éphèse, VIII, 472 et X, 173, 333 et 675. — Il s'oppose à la condamnation de Flavien et d'Eusèbe; Dioscore s'efforce à l'engager à se trouver à une seconde séance, X, 679. Hilaire s'échappe d'Éphèse et rend compte au pape de ce qui s'y était passé, 173 et 680. Succède au pape saint Léon, 178. Voyez l'article suivant.

HILAIRE (Saint), pape et confesseur. De
449. quel pays il était originaire; le pape saint Léon le nomme son légat au faux concile d'Éphèse; conduite qu'il y tient; sa lettre à l'impératrice Pulchérie; sa lettre à Victorius pour l'engager à dresser un cycle paschal;
461. il est élu pape après la mort de saint Léon,
462. X, 335. Sa lettre aux évêques d'Orient, 335 et 336. Autres à Léonce d'Arles, 336, 337; aux évêques des Gaules, 337; à Léonce, à
465. Véran, à Victurus, 337 et 338; à Léonce et aux évêques des Gaules, 338, 339; aux évê-
467 ques d'Espagne et à Ascagne; saint Hilaire s'oppose à l'hérésie des Macédoniens, 339. Sa mort, 340. [Édition de ses écrits dans la *Patrologie*, 340, n. 3.] Victorius lui dédie son cycle paschal, 340. Concile que le pape saint Hilaire tient à Rome en 462, 715 et 320. Autre concile qu'il tient à Rome en 465, 716.

[HILAIRE, disciple d'Abaillard. Son élégie sur le départ d'Abaillard du Paraclet, XIV, 341.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 281 et suiv.)

HILARE (Sainte), mère de sainte Afre. 304.
Son martyre, III, 30.

HILARIEN (Saint), enfant, fils de saint 304.
Saturnin, martyr de Carthage, III, 20. Sa confession, 23.

HILARIN (Saint), martyr, III, 413.

HILARIN, catholique d'Hippone. Lettre de V. 404.
saint Augustin à Félix et à Hilarin, IX, 91, 92.

HILARION (Saint), solitaire. Saint Épi- Avant 392.
phane fait son éloge, VI, 376. — Sa Vie, écrite par saint Jérôme, VII, 593, 594. Il n'avait été qu'une fois à Jérusalem, quoiqu'il demeurât dans la Palestine, 690.

HILARION (Quintus Julius), auteur de deux écrits, VI, 288, 289.

HILARION, abbé de Saint-André à Rome, XI, 430.

HILARION et EUSTRATE proposent plusieurs difficultés à Nicéphore, patriarche de Constantinople, XII, 287 et suiv.

HILARIUS, nom quelquefois donné au pape Hilaire. Voyez *Hilaire* (Saint), *pape*.

HILARUS, tribun, contre qui saint Augustin écrit, IX, 559 et 767.

HILARUS, nom latin du pape saint Hilaire, X, 335. Voyez *Hilaire* (Saint), *pape*.

HILARUS, notaire, l'un des légats envoyés par le pape Hormisdas à l'empereur Anastase, X, 613.

HILARUS, sous-diacre de Naples, puni comme calomniateur, XI, 527.

HILDEBALD ou HIDELBALD, archevêque de Cologne, XII, 231.

HILDEBERT (Saint), archevêque de Mayence. Sa Vie écrite par Méginfroid prévôt de Magdebourg, XIII, 95.

HILDEBERT (Le Vénérable), évêque du
Mans, puis archevêque de Tours. Sa nais- 1057.
sance, XIV, 207. [Observation sur sa famille,
207, n. 2.] Ses études; il est chargé de la 1092.
direction de l'école du Mans, puis il est fait
archidiacre; il succède à Hoel dans l'évêché 1097.
du Mans; calomnies dont on noircit sa réputation; il est la victime des dissensions entre Guillaume le Roux et Henri Ier qui se disputaient la ville du Mans, 207. Il combat l'hérétique Henri, le chasse de son diocèse, et ramène ceux qu'il avait séduits, 207 et 208. Il est mis une seconde fois en prison par
Rotrou, comte du Perche; rendu à son 1120.
Église, il la gouverne avec beaucoup de
piété, de zèle et de prudence; après la mort 1125.
de Gilbert, archevêque de Tours, il est élu
pour lui succéder; sa mort; son éloge; ses 1133 ou 1134.

écrits; ses lettres, 208. Premier livre, 208 et suiv. Second livre, 210 et suiv. Troisième livre, 213, 214. [Deux autres lettres données par Muratori et reproduites dans la *Patrologie*, 214, n. 3. Douze diplômes d'Hildebert, 214.] Ses sermons, 214, 215. [Trois autres sermons, 214, n. 4.] Doctrine d'Hildebert sur la foi en Jésus-Christ; sur l'incarnation, 215; sur l'Eucharistie, 215 et 216; sur la prédestination et la grâce; sur la conception immaculée, 216; sur quelques points de discipline, 216 et 217; sur le purgatoire et autres points de doctrine; sur le célibat des prêtres, 217. [Il n'a point condamné les appels à Rome, 213, n. 1.] Opuscules d'Hildebert; Vie de sainte Radegonde, 217. Vie de saint Hugues, abbé de Cluny, 217 et 218. De la Plainte et du combat de la chair et de l'âme; traité de l'Honnête et de l'utile; livre des Quatre Vertus de la vie honnête; traité de Théologie, 218. Analyse de ce traité, 219, 220. Traité sur le Sacrement de l'autel, 220. Exposition de la messe, 220 et 221. Poésies d'Hildebert; traité de la Concorde de l'ancien et du nouveau sacrifice, ou de la messe, 221. Livre sur l'Eucharistie, 221, 222. [D'après les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, il appartient à Pierre le Peintre, chanoine de Saint-Omer, 221, n. 3.] Poëme sur l'ouvrage des six jours et autres sujets; [d'après les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, cet ouvrage serait l'œuvre de l'évêque Théobald, 222, n. 2.] Autres poëmes, 222. Jugement sur les écrits d'Hildebert, 223, 224. Différentes éditions générales et particulières qu'on en a faites, 224. Épigramme de Marbode qui lui est adressée, 227. Opuscules d'Hildebert qui ne sont point dans l'édition de ses œuvres ou qui sont perdues; [opuscules d'Hildebert publiés récemment; autres écrits d'Hildebert, 223. Édition des œuvres d'Hildebert par M. Bourassé, 225. Hildebert est l'auteur des six sermons sur les devoirs des pasteurs; *Hieronymus in Annalibus hebræorum de* 15 *signis quindecim dierum ante diem judicii*, ouvrage attribué à Hildebert, évêque du Mans, 223.] Lettre d'Yves de Chartres qui lui est défavorable; remarques sur cette lettre, 128. Lettres de Geoffroi de Vendôme qui lui sont adressées, 163. Sa mort; troubles à l'occasion de l'élection de son successeur, 496. (Voyez son article dans l'*Hist. litt. de la France*, t. XI, p. 150 et suiv.)

XII siècle. [HILDEBERT le jeune. Son opuscule sur la contemplation, XIV, 404, n. 1.]

HILDEBOLDE, évêque de Soissons, envoie sa confession à Hincmar de Reims; lettre que lui écrit Hincmar, XII, 679. IX siècle.

[HILDEBRAND (le docteur). Son édition des œuvres d'Arnobe, II, 493.]

HILDEBRAND, donné pour chef aux Lombards par le pape Adrien Ier, XII, 134.

HILDEBRAND, sous-diacre de Rome et légat, assemble un concile à Lyon, XIII, 350; à Tours contre Bérenger, 169 et 350. Il est fait cardinal, 350. Lettres que lui écrit saint Pierre Damien, 300. Lettre de Lanfranc à ce cardinal, 452. Il est fait pape sous le nom de Grégoire VII. Voyez *Grégoire VII* (Saint).

HILDEBRAND (Joachim), théologien allemand. Son édition de la Collection de Réginon sur la discipline ecclésiastique et la religion chrétienne, XII, 772.

HILDEGAIRE, évêque de Meaux, auparavant moine de Saint-Denys. (Dom Ceillier n'en parle pas. Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de France*, t. V, p. 474 et suiv.)

HILDEGAIRE, ordonné évêque de Beauvais au concile de Château-Thierri, XIII, 746. 933.

HILDEGAIRE, disciple de Fulbert de Chartres. Ses lettres à Fulbert; lettres que lui écrit Fulbert, XIII, 95. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 470 et suiv.) XI siècle.

HILDEGARDE, femme de Charlemagne, XII, 139 et 232.

HILDEGARDE, abbesse dans le diocèse de Sens. Son démêlé avec Foulques, archevêque de Reims, XII, 709.

HILDEGARDE, femme de Foulques-Nerra, comte d'Anjou. Lettre que lui écrit Catwalon, abbé de Redon, sur ce qu'elle s'était recommandée à ses prières, XIII, 158.

HILDEGARDE (Sainte), vierge, abbesse du Mont-Saint-Rupert. Offerte à Dieu dans son enfance, elle mène ensuite la vie de recluse sous la bienheureuse Jutte, puis elle se retire à Bingue, où elle bâtit le monastère du Mont-Saint-Rupert; elle devient célèbre par les visions dont Dieu la favorise, XIV, 591. Elle les met par écrit; considération dont elle jouit dans l'Église et dans l'État, 592. [Notice sur sainte Hildegarde et ses Vies, 591, n. 2. Différents écrits de sainte Hildegarde, 597, n. 4, 5, 6, 8.] Ses écrits sont approuvés du pape Eugène III, 92. Il est douteux que saint Bernard lui ait rendu visite. Sa mort. Ses miracles, 592 et 593. 1141. 1147. 1178.

[Elle n'a jamais été canonisée, mais son nom est dans le Martyrologe romain. Sa science infuse. Ses lettres dans la *Patrologie ;* éditions qu'on en a faites, 593. Jugement sur ses lettres, 595, 596.] Solutions de sainte Hildegarde aux questions de Guibert de Gemblou. Explication de la règle de saint Benoît. Explication du symbole attribuée à saint Athanase, 596. Révélations de sainte Hildegarde, 596 et 597. [Ses écrits dans la *Patrologie*, 593. Son livre des Diverses Œuvres de l'homme simple, 597.] Témoignages avantageux qui lui sont rendus dans un concile de Trèves présidé par le pape Eugène III qui lui permet de publier ce que le Saint-Esprit lui inspirait, 1122. [En quel sens fut conçue cette approbation, 592, n. 4.] Sa Vie, écrite par le moine Théodore, 149. Ses écrits approuvés par Eugène III, 270. Lettre que lui écrit le pape Eugène III, 271. Lettre que saint Bernard lui écrit, 456. [Lettre de Henri, archevêque de Reims, à sainte Hildegarde, 731.]

HILDEGONDE (Sainte). Sa Vie écrite par Guibert, abbé de Gemblou, XIV, 863. siècle.

HILDEMANNE, archevêque de Sens. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 329 et suiv.)

HILDEMAR, moine appelé en Italie pour y faire revivre la discipline monastique. Commentaire sur la règle de saint Benoît qu'on lui attribue, XII, 363. Sa lettre à Urse, évêque de Bénévent, sur la manière d'écrire et de prononcer correctement le latin, 363 et 364. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 36 et suiv.) siècle.

HILDERIC, fille d'Hunéric, roi des Vandales en Afrique, X, 458, 462 et XI, 8. Il succède à Trasamond; il rappelle les évêques que Trasamond avait exilés en Sardaigne, XI, 8. 523.

HILDERIC, abbé de....., fait l'épitaphe de Paul, diacre, XII, 142.

HILDESHEIM, ville de la Basse-Saxe. Chronique des évêques d'Hildesheim, attribuée à Ekkehard, XIII, 542; — et à Eccard, abbé de Saint-Laurent d'Uragen, XIV, 405.

HILDOARD, évêque de Cambrai et d'Arras. Poëme à sa louange composé par Dungal, XII, 328.

[HILDRADE, abbé, écrit à Florus, prêtre de Lyon; réponse de Florus, XII, 492.]

HILDRIC, abbé de Saint-Germain d'Auxerre. Lettres que lui écrit Brunon, évêque de Langres, XIII, 70. Autre lettre au sujet d'un excommunié qu'on croit lui être adressée, 71. siècle.

HILDUIN, abbé de Saint-Denys, succède à Waldon, XII, 383. Témoignages que lui rendent les auteurs du temps, 383 et 384. Louis le Débonnaire le fait son archichapelain et lui donne les abbayes de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Médard de Soissons; différentes commissions dont il est chargé; il prend part à la révolte de Lothaire; il est exilé à la nouvelle Corbie; il est rappelé et se joint encore à Lothaire dans la seconde révolte. Sa mort, 384. L'empereur Louis l'avait chargé de recueillir tout ce qui pouvait concerner Saint-Denys, évêque de Paris. Ses Aréopagitiques sont le fruit de ses recherches; analyse de cet ouvrage, 384 et 385. Éditions de cet ouvrage, 385. [Éditions dans la *Patrologie*, 385. Il n'est pas le premier qui ait parlé d'Hilduin, 385, n. 1.] Lettre d'Agobard à Hilduin au sujet des Juifs, 367, 368. Différentes lettres de Frothaire adressées à Hilduin, 397, 398. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 607 et suiv.) 814. 830. 840.

HILDUIN, évêque de Verdun, succède à Hérilan. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie. Sa mort. Sa Lamentation sur ce que le roi Charles avait ôté à l'église de Verdun l'abbaye de Tholey, XII, 440. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 130.) 828. 854.

HILDUIN, frère de Gonthier, archevêque de Cologne, est nommé par Lothaire évêque de Cambrai, XII, 580. Hincmar refuse de l'ordonner; il se met en possession du temporel de l'Église. Lettres du pape saint Nicolas Ier à son occasion. Jean est consacré à sa place, 581. 863. 865.

HILDUIN, évêque de Tongres et de Liége et rejeté par le roi Charles le Simple, XII, 744. N'ayant pu obtenir l'évêché de Liége auquel il prétendait, il se retire en Italie auprès du roi Hugues; il est fait évêque de Vérone, et ensuite archevêque de Milan, 846. 920. V. 922. 931.

HILDUIN, comte d'Arcy en Champagne, se convertit par les instructions d'Adson, abbé de Montier-en-Der, et entreprend le pèlerinage de Jérusalem, XII, 885. X siècle.

HILDUT ou ELTUT (Saint), abbé au pays de Galles, regardé comme le père de la vie monastique en Angleterre, XI, 318. VI siècle.

HILMÉRODUS, évêque d'Amiens. Lettre que Loup de Ferrières écrit à son sujet, XII, 505. IX siècle.

VIII siècle. HILTBERT, abbé de Fontenelle, succède à saint Ansbert, XII, 21.

1052. HILTRUDE, nièce d'Herman Contracte, XIII, 182. Son épitaphe faite par son fils en trente-deux vers élégiaques, 183.

HIMÉRIUS, sophiste à Athènes, sous lequel étudient saint Basile et saint Grégoire de Nazianze, IV, 350.

385. HIMÉRIUS (ou HIMÈRE), évêque de Tarragone. Lettre que lui écrit le pape saint Sirice : première décrétale, VI, 99.

431. HIMÉRIUS, évêque de Nicomédie, s'unit d'abord à Jean d'Antioche et est déposé, VIII, 383, 599. Sa lettre à Théodoret; il est
432. rétabli, 383. — Théodoret lui écrit, X, 104. Alypius l'emploie pour adoucir Firmus irrité contre lui, 150.

HIMÉRIUS, disciple de saint Loup. Son éloge par saint Sidoine, X, 393.

HIMÉRIUS, général des armées sous l'empereur Léon le Philosophe. Éloge que fait de lui Siméon Métaphraste, XII, 815. Sa disgrâce sous le règne de l'empereur Alexandre, 818.

HIMILTRUDE, mère d'Ebbon, archevêque de Reims. Son épitaphe composée par son fils, XII, 332.

HINCMAR, archevêque de Reims. Son éducation; il se fait moine, puis il est pourvu des abbayes de Saint-Germain de Com-
845. piègne et de Saint-Germer de Flaix; il est
849. fait archevêque de Reims ; il préside au concile de Quierci-sur-Oise, où Gothescalc est
853. condamné ; dans un concile de Soissons, il dépose Wulfade et les autres clercs condamnés par Ebbon ; mécontentement que cette
858. conduite occasionne; son affaire avec Ro-
869. thade, évêque de Soissons, XII, 654. Il couronne Charles le Chauve roi de Lorraine
876. après la mort de Lothaire ; il assiste au concile de Pontion, et refuse le nouveau ser-
881. ment que Charles exigeait de ses vassaux; il prend au concile de Fismes la défense de la
882. liberté des élections ; sa mort, 655. Ses ouvrages : son premier écrit sur la prédestination est perdu. Second écrit sur la prédestination, 656. Analyse de cet écrit, 656 et suiv. Traité sur la Trinité, 660, 661. Traité sur le divorce de Lothaire et de Thietberge, 661, 662. Autre traité sur le divorce de Lothaire, 662, 663. Capitulaires d'Hincmar, 663. Traité sur le service de la table de Salomon, 664. Discours au roi Charles le Chauve, 664, 665. Autre discours au même; traité de la Nature de l'âme, 666. Avertissement à Louis de Germanie, 666 et 667. Lettre au roi Charles, 667. Explication d'un texte du psaume cent troisième à Louis de Germanie, 667 et 668. Lettre aux évêques et aux seigneurs de la province de Reims ; au roi Louis le Bègue ; à l'empereur Charles le Gros ; au roi Louis III, 668. Autre au roi Louis III. Sentence contre Odoacre élu pour le siége de Beauvais ; instruction pour Carloman ; traité contre les ravisseurs, 669. Lettre au pape saint Nicolas Ier, 670. Mémoire contre les clercs ordonnés par Ebbon, 670 et 671. Lettre au pape saint Nicolas Ier, 671, 672. Autre lettre au même ; aux moines de Hautvillers au sujet de Gothescalc, 672 ; au roi Charles, 672 et 673 ; à Hincmar de Laon, 673 ; à Remi de Lyon, 673 et 674. Son écrit de cinquante-cinq chapitres, 674 et suiv. Lettre à Hincmar de Laon, 677. Autres lettres, 678. Traité sur l'épreuve de l'eau froide, 678 et 679. Lettre à Hildebolde de Soissons, 679. Lettre au pape Adrien II, 679 et 680. Lettre d'Hincmar à ce pape au nom du roi Charles, 680, 681. Autre à Adventius, évêque de Metz, sur les cérémonies de l'ordination d'un évêque, 681. Traité sur le droit des métropolitains, 681, 682. Traité de la translation des évêques; traité des devoirs d'un évêque, 682; des jugements des appellations; des prêtres criminels, 683. Règles pour le jugement de la cause de Teutfride, 683 et 684. Vision de Bernold; lettre à Odon de Beauvais, 684. Traité sur le concile de Nicée ; lettre à Charles le Chauve au sujet de Pépin son neveu ; traité sur le Serment, 685. Différentes lettres, 685 et 686. Autres écrits d'Hincmar, 686. Écrits qu'on lui attribue, 686 et 687. Sa lettre à Louis III, 687. Écrits perdus, 688. Jugement sur les écrits d'Hincmar, 688, 689. [L'éloge d'Hincmar par Dom Ceillier est exagéré, 689, n. 1.] Éditions qu'on a faites de ses œuvres, 689. [Ses œuvres dans la *Patrologie*, 689.] Est-il vrai qu'Hincmar de Reims soit auteur d'une partie des Annales de Saint-Bertin, 690, 691. [Voyez 924, n. 4 et 691, n. 10.] — Son sentiment sur les canons des apôtres, II, 577 ; — sur l'Hypomnesticon attribué à saint Augustin, IX, 558. — Le pape Léon IV lui accorde le pallium, XII, 407 ; lui écrit deux lettres, 408. Benoît III le déclare exempt de toute juridiction, excepté de celle du Saint-Siége, 409. Lettre que lui écrit Raban Maur au sujet des sentiments de Gothescalc sur la prédestination, 468. Écrit que lui adresse saint Prudence de Troyes, 494. Il

censure la conduite de saint Prudence, évêque de Troyes, 498. Différentes lettres que lui écrit Loup, abbé de Ferrières, 504. Lettre du même sur la prédestination, 510, 511. Lettres que lui écrit le pape saint Nicolas Ier au sujet de Rothade, évêque de Soissons, 577 et suiv.; au sujet de Vulfade, ordonné par Ebbon, et nommé archevêque de Bourges, 579, 580; au sujet d'Hilduin, nommé à l'évêché de Cambrai, 580, 581; au sujet du moine Eriarth, coupable d'homicide, 584, 585. Lettre que lui écrit le pape Adrien II au sujet d'Hincmar de Soissons, son neveu, 590. Réponse de saint Remi de Lyon à la lettre qu'Hincmar avait écrite à Amolon au sujet de Gothescalc, 614 et suiv. Écrits d'Hincmar de Laon au sujet de ses démêlés avec Hincmar de Reims, son oncle, 636, 637. Lettres d'Anastase le Bibliothécaire qui lui sont adressées, 715. — Concile de Beauvais où il est élu, XIII, 673. Concile de Quierci où Gothescalc est condamné sous la présidence d'Hincmar, 679. Ses quatre articles contre Gothescalc, signés dans un nouveau concile de Quierci, 684. Ils sont contredits par ceux du concile de Valence, 686, 687. On propose au concile de Troyes d'examiner de nouveau la canonicité de son élection, 700. Règlement qu'il publie pour les prêtres de son diocèse, 716, 717. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 544 et suiv.)

HINCMAR, évêque de Laon, était neveu, par sa mère, de l'archevêque de Reims du même nom; son oncle prend soin de son éducation et lui procure l'évêché de Laon;
58. il se trouve au concile de Quierci; autres
68. conciles auxquels il assiste, XII, 635. Origines de ses brouilleries avec son oncle, 673. Il se brouille avec son clergé, et refuse de répondre devant le roi aux accusations formées contre lui; il calomnie auprès du pape le roi et l'archevêque de Reims; assemblée de Verberie convoquée pour le juger; il appelle au pape; il excommunie son clergé; le
70. roi le fait mettre en prison, 635. Concile d'Attigny; il s'y réconcilie avec le roi et avec son oncle, 635 et 636. On lui refuse la per-
71. mission d'aller au pape; il écrit au pape, et se joint au prince Carloman révolté contre son père; il est déposé au concile de Douzi; le pape Jean VIII confirme la sentence de déposition, et on nomme un autre évêque de
78. Laon; concile de Troyes où on lui permet de dire la messe, et on lui assigne sa subsistance, 636. Ses lettres à Hincmar de Reims son oncle, 636 et 637. Analyse des écrits qu'il composa au sujet de ses démêlés avec le roi et avec son oncle, 637. Écrits composés par Hincmar de Reims à son occasion, 672 et 686. [Ses écrits dans la *Patrologie*, 637.] — Lettres du pape Adrien II au sujet d'Hincmar de Laon, 590. Révolte d'Hincmar, 590 et 591. Lettre d'Hincmar à Charles le Chauve en faveur d'Hincmar de Laon; lettre du même à Hincmar de Laon; réponse d'Hincmar de Laon, 673. Autre lettre d'Hincmar de Reims à Hincmar de Laon, 677. Réponse d'Hincmar, 677 et 678. Autre lettre d'Hincmar de Reims, 678. — Concile de Verberie où l'on examine les accusations formées contre lui, XIII, 712, 713. Concile d'Attigny où l'on procède contre lui, 713. Concile de Douzy où il est déposé, 714. Plainte qu'il forme contre Hincmar de Reims, 721. Il est réhabilité, 722. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 522 et suiv.)

HINKELMANN (Abraham), auteur d'une traduction allemande de quelques ouvrages de Tertullien, II, 86.

[HIPPARQUE (Saint) et ses six compa- 297.
gnons, martyrs à Samosate. Analyse de leurs Actes publiés par Assemani, III, 469 et suiv.]

HIPPOCENTAURE. Saint Antoine en rencontre un dans le désert, VII, 593.

HIPPOLYTE (Saint), évêque et martyr, III siècle.
docteur de l'Église. Histoire de sa vie; ses études, I, 607. Il est élu évêque, 607 et 608. Éloges qui lui sont donnés, 608. Son martyre, 269.
608, 609. [Les Actes de son martyre publiés par de Magistris, 609.] Ce saint est différent de celui du même nom qui est loué par le poëte Prudence, 609. Ouvrage de saint Hippolyte, 609 et suiv. Ouvrages de ce docteur qui existent en tout ou en partie, 609. Ouvrages dont il ne reste plus que les noms; ouvrages faussement attribués à saint Hippolyte, 609 et 610. Commentaires de saint Hippolyte sur les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, 610 et suiv.; sur la Genèse et l'Exode, 610; sur les Psaumes, 610 et 611; sur les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques, 611 et suiv. [Fragment considérable du commentaire sur les Proverbes publié par Maï, 611, 612.] Fragment sur le même livre publié par Fabricius, 615, 616. Fragment sur les Cantiques, 613; sur les prophètes Isaïe et Ézéchiel, 613; sur Daniel et Zacharie, 613 et suiv.

[Scholies sur Daniel publiées par Maï; fragments sur saint Matthieu, 615. Son livre des Dimensions du temple de Salomon publié par de Magistris, 613.] Ses commentaires sur les évangiles de saint Matthieu et de saint Jean et sur l'Apocalypse, 615. [Fragments nouveaux publiés par Maï, 616.] Discours ou homélies de saint Hippolyte, 616 et suiv. Homélie sur la Théophanie ou le baptême de Jésus-Christ, 616, 617. Analyse de cette homélie, 617. Sur Elcana et Anne, mère de Samuel, sur le dimanche de Pâques, et quelques autres sujets, 617, 618. Livre de saint Hippolyte sur l'Antechrist; celui qui a été donné par Gudius est véritablement celui de ce docteur, 618, 619. Divers titres qui lui sont donnés; l'époque de ce livre est incertaine; traduction latine de ce livre, 619. Analyse de ce livre, 619 et suiv. Comment le Verbe se fait connaître aux prophètes, et pourquoi il est devenu le serviteur de Dieu par l'Incarnation; circonstances de l'avénement de l'Antechrist; l'Antechrist naîtra de la tribu de Dan, 620. Il ne viendra qu'à la fin du monde; son règne, ses persécutions. 620, 621. Son nom; son règne, 622. Traité de saint Hippolyte contre les hérésies, 622 et suiv. Son livre contre Marcion, 622. Son livre contre les hérésies où il en réfute trente-deux, 622 et suiv. Il y combat entr'autres les Valentiniens, les Nicolaïtes, les Montanistes, les Noëtiens, 622 et 623. En quel temps ce traité a été composé; est-il en forme d'homélies? 623. Analyse du traité de saint Hippolyte contre les Noëtiens, 623 et suiv. Qui était Noët, chef de cette secte, 623, 624. Passages de l'Écriture sur lesquels il appuyait ses erreurs, 624. Preuves de la distinction des personnes en Dieu, 624 et 625. Exposition de la foi catholique touchant la Trinité, 625, 626; et touchant l'Incarnation. Livre de saint Hippolyte contre l'hérésie de Béron et d'Hélix, 626. Doutes que l'on forme sur cet écrit, 626 et 627. Preuves que les passages de l'écrit contre Béron sont de saint Hippolyte, 627, 628. Erreurs de Béron; saint Hippolyte les réfute. Livre de saint Hippolyte sur la Pâque, 628. Ce que ce livre contient. Cycle pascal, 628 et 629. Comment on l'a trouvé; on le donne au public; les savants y font des notes; ce qui a donné occasion à saint Hippolyte de composer un Cycle pascal; analyse de la première partie de ce Cycle, 629. Analyse de la seconde partie, 629 et 630. Démonstration des temps de la Pâque et Chronique de saint Hippolyte, 630. Chronique attribuée à saint Hippolyte, 630 et 631. L'auteur de cette Chronique est inconnu; temps auquel il a vécu; ce que c'est que cette Chronique, 631. [Éditions de cette Chronique, 631.] Traité de saint Hippolyte contre Platon; ce qu'il contient, 631 et 632. Traité intitulé : De la tradition apostolique sur les dons du Saint-Esprit, 632. Écrits sur la résurrection, sur le jeûne du samedi, sur la communion, 632 et 633. Histoire d'une vierge de Corinthe; lettres de saint Hippolyte, 633. Ouvrages faussement attribués à saint Hippolyte, 634 et suiv. Livre sur l'Antechrist; commentaires sur l'Apocalypse, 634. Traité sur les douze apôtres, 634 et 635. Traité sur les septante disciples. Ouvrages d'Hippolyte de Thèbes faussement attribués à saint Hippolyte. Écrits attribués à saint Hippolyte par les Éthiopiens et par les Chaldéens, 625. [Les Philosophumena ne sont pas de saint Hippolyte, 635 et 636.] Doctrine de saint Hippolyte, 636 et suiv.: sur l'Écriture sainte, 636, 637; sur la tradition, 637, 638; sur le mystère de la sainte Trinité; sur la divinité du Fils, 638; sur la divinité du Saint-Esprit, 638 et 639; sur le mystère de l'Incarnation et la distinction des deux natures en Jésus-Christ, 639, 640; sur la maternité de la sainte Vierge et sa virginité perpétuelle, 640; sur les sacrements de baptême et d'eucharistie; sur la nature des anges et de l'âme, 640 et 641. Jugement du génie et du style de saint Hippolyte, 641. Édition de son ouvrage par M. Fabricius; autres éditions des ouvrages de saint Hippolyte, 641 et 642. [Éditions nouvelles, 642.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. I, part. I, p. 631 et suiv.)

HIPPOLYTE (Saint), prêtre de l'Église de Rome, martyr, II, 120, 121. — Hymne du poëte Prudence en son honneur, VIII, 162. 250.

HIPPOLYTE LE THÉBAIN. Sa Chronique, XIII, 44, 45. Traité des douze apôtres qu'on lui attribue, 45. — Sa Chronique a été attribuée à saint Hippolyte, martyr, I, 635. [Au tome CXVII de la *Patrologie grecque*, on trouve divers fragments de la Chronique d'Hippolyte le Thébain sur la naissance de Jésus-Christ, sur la vie de la sainte Vierge, sur les apôtres et leurs enfants, sur des statues posées par Constantin, sur la chronologie des principaux faits bibliques et évangéliques, sur l'époque où les évangélistes ont écrit leurs évangiles. Le tome X de la même *Pa-* X siècl

trologie reproduit les fragments sur les travaux et la mort des douze apôtres. Un autre fragment sur la patrie et le nom primitif des douze apôtres est au t. XCVII, p. 1075.]

HIPPONE, ville maritime d'Afrique, IX, 10. Assiégée par les Vandales, 21; incendiée, 22. — Concile général d'Afrique tenu dans cette ville, VII, 712 et suiv. — Lettre de saint Augustin au clergé de cette Église, IX, 90 et suiv. Autre de saint Augustin à son clergé, 113, 114. Lettre de saint Augustin au peuple d'Hippone, 192. — Canons d'un concile tenu dans cette ville, VIII, 562. Concile qui y fut tenu par saint Augustin; il y désigne le prêtre Héraclius pour son successeur, 571.

HIPPONICUS, à qui saint Nil écrit, VIII, 217.

HIRMINGARE, abbesse de Zurich, pour laquelle s'intéresse Bernon, abbé de Reichenau, XIII, 127.

HIRMOLOGE, livre de chant à l'usage de l'Église grecque, XIII, 138.

HIRSAUGE, abbaye d'Allemagne, fondée au IXe siècle et dont Luitbert fut le premier abbé, XII, 439. — Constitutions de ce monastère rédigées par l'abbé Guillaume, XIII, 479 et 485. [Éditions qu'on en a données, 485.]

HIRSFELD, abbaye d'Allemagne. Fondation de ce monastère par saint Sturme, XII, 126. — Chronique de cette abbaye par Lambert de Schafnabourg, XIII, 400.

HISTOIRE. Utilité de la connaissance de l'histoire pour l'intelligence de l'Écriture sainte; doctrine de saint Augustin, IX, 606, 607. — Règles que doivent suivre ceux qui écrivent l'histoire, XIII, 74.

HISTOIRE SACRÉE, écrite par Moïse, est la plus ancienne selon saint Justin, I, 437. — Histoire sacrée, écrite par Sulpice-Sévère, VIII, 113 et suiv. — Abrégé de l'Histoire sainte par saint Pirmin, XII, 104, 105.

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE sous le titre de Commentaires de saint Hégésippe, I, 474. – Histoire ecclésiastique d'Eusèbe de Césarée, III, 198, 199. — Divers points de l'histoire de l'Église rapportés par saint Optat, V, 140, 141. — Histoire ecclésiastique d'Eusèbe, traduite par Rufin d'Aquilée, VII, 459 et 469, et continuée par le même, 469, 470. — Histoire ecclésiastique de Philostorge, VIII, 510 et suiv. Histoire ecclésiastique de Socrate, 515 et suiv. Histoire ecclésiastique de Sozomène, 526 et suiv. — Histoire ecclésiastique de Théodoret, plus exacte et plus complète que celle de Socrate et de Sozomène, X, 42 et suiv. Fautes contre la chronologie qu'on reproche à cette Histoire; jugement de Photius sur cette Histoire, 42. Sa distribution en cinq livres, 42 et 43. En quel temps elle a été écrite, 43. Analyse de cette Histoire, 43 et suiv. Différentes éditions et traductions qu'on en a faites, 141, 142. — Histoire tripartite d'Épiphane le Scholastique, ou traduction latine de celles de Socrate, de Sozomène et de Théodoret, XI, 102. Histoire tripartite de Théodore le Lecteur, qui réunit celles de Socrate, de Sozomène et de Théodoret, 103. Histoire ecclésiastique de Théodore le Lecteur, servant de continuation à son Histoire tripartite, 103 et suiv. Histoire ecclésiastique de Basile de Cilicie; Histoire ecclésiastique de Jean d'Égée, 110. Histoire tripartite composée par Cassiodore, 220, 221. Histoire ecclésiastique des Français par saint Grégoire de Tours; différents titres donnés à cet ouvrage; temps où il fut composé, 367. Analyse des dix livres qui le composent, 368 et suiv. Différentes éditions qu'on en a faites, 398, 399. Histoire ecclésiastique d'Évagre le Scholastique, 416. Analyse des six livres qui la composent, 416 et suiv. Éditions qu'on en a faites, 420. Histoire ecclésiastique écrite par un Hésychius, 657. — Histoire ecclésiastique des Anglais, ouvrage de Bède, XII, 5, 6. Histoire du Christianisme par Haimon, évêque d'Halberstat, 437. — Histoire ecclésiastique composée par Lanfranc; nous ne l'avons plus, XIII, 457. — Histoire ecclésiastique de Hugues de Sainte-Marie, moine de Fleury-sur-Loire, XIV, 242, 243. Histoire ecclésiastique écrite par Ordéric Vital, moine de Saint-Évroul, 369. Analyse des treize livres qui la composent, 369 et suiv. Jugement sur cette Histoire, 372. Édition qu'on en a faite, 372 et 373. [Éditions récentes, 373.]

[HISTOIRE DES SAINTS CONCILES et des hérésies depuis la prédication des apôtres, par saint Germain, patriarche de Constantinople, XII, 41, 42.]

HISTOIRE BYSANTINE. Continuation de cette Histoire par Théophane, XII, 796, 799. [Cette continuation est au t. CIX de la *Patrologie grecque*.] Suite de l'Histoire des empereurs d'Orient, par Léon, diacre de Constantinople, 881. — Histoire bysantine, continuée par Michel Psellus, XIII, 337. — Histoire des empereurs d'Orient par Nicéphore Brienne, XIV, 643.

[HISTOIRE DES FRANCS, par le moine Richer, XII, 890 et suiv.]

420. HISTOIRE LAUSIAQUE, ouvrage de Pallade, évêque d'Hélénopole, contenant les Vies des solitaires d'Égypte, VII, 486 et suiv.

HISTOIRE MÊLÉE, titre que l'on donne quelquefois à l'Abrégé de l'Histoire romaine de Paul, diacre, XII, 143.

HISTOIRE PHILOTHÉE, nom sous lequel quelques auteurs citent l'Histoire des solitaires que Théodoret a composée, X, 50 et suiv.

HISTOIRE SCHOLASTIQUE écrite par Pierre Comestor. Analyse de cette Histoire; elle est appelée scholastique, parce qu'on en faisait usage dans les écoles, XIV, 743. Éditions qu'on en a données; traduction française par Guiars des Moulins, 744.

HISTOIRE TRIPARTITE d'Épiphane le Scholastique. Éditions qu'on en a faites, VIII, 521. — Elle a précédé celle de Cassiodore, XI, 102. Histoire tripartite composée en grec par Théodore le Lecteur, 103. Histoire tripartite composée en latin par Cassiodore, 220, 221. Reproches qu'on fait à l'auteur, 221. Éditions et traduction de cette Histoire, 254.

HISTOIRE UNIVERSELLE, écrite par Paul Orose, X, 4. Analyse de cette Histoire, 4 et 5. Différentes éditions qu'on en a faites, 6.

HISTOIRE UNIVERSELLE, ou Chronique de Fréculphe, XII, 417, 418.

HISTOIRE UNIVERSELLE de Rodolphe Glaber depuis l'an 900 jusqu'à 1046, XIII, 143 et suiv. Analyse de cette Histoire, 144 et suiv. Jugement sur cette Histoire; éditions qu'on en a faites, 147.

HISTOIRE ABRÉGÉE de Nicéphore, XII, 281.

HISTOIRE DES GESTES des rois et des empereurs, par Luitprand, XII, 874.

[HISTORIA SOLEMNIS, ouvrage inédit d'Honoré d'Autun. On ne sait s'il est différent de l'écrit du même, intitulé : *Summa totius de omni modo historia*, XIV, 302.]

HISTORIAL du cardinal Humbert. On ne sait ce que c'est, XIII, 253.

835. HITTON, évêque de Frisingue. Sa mort; Échambert, son neveu, lui succède, XII, 440.

HITTORPIUS. Son édition des Homélies d'Haimon d'Halberstat sur les Évangiles, XII, 435.

HOBBES (Thomas), philosophe anglais. Son sentiment sur le Pentateuque, I, 23.

HOBIER (.....). Sa traduction française du traité de Tertullien : De la Patience, II, 86.

[HOGER, évêque de Hambourg. Le pape Sergius III lui écrit, XII, 743.]

HOEL, évêque du Mans. Sa mort; Hildebert lui succède, XIV, 207. 1097

HOÉLI, surnommé le Bon, roi de Galles. Ses lois, XIII, 746. V. 93

[HOCFEDER (Gaspar). Son édition de l'Image du monde, par Honoré d'Autun, XIV, 298.]

HOÉNUS, poëte du ve siècle, l'un des maîtres de saint Sidoine Apollinaire, X, 379.

HŒSCHELIUS ou HŒSCHEL (David), bibliothécaire d'Augsbourg. Ses traductions latines de quelques ouvrages de Philon, I, 313. Ses notes sur saint Justin, 445. — [Son édition de deux lettres de Jules Africain, II, 96.] Son édition du traité d'Origène contre Celse, 255. — Son édition de la Vie de saint Antoine par saint Athanase, IV, 231; — de quelques poëmes de saint Grégoire de Nazianze, V, 360. — Son édition du discours de saint Grégoire de Nysse de l'amour des pauvres, VI, 258; de plusieurs autres discours, 259. — Sa version latine de plusieurs homélies de saint Jean Chrysostôme, VII, 435. — Son édition de la Question de Théodoret sur le livre de Ruth, X, 140. — Son édition des Sommaires sur les douze Petits Prophètes, ouvrage du prêtre Hésychius, XI, 657. — Son édition de la Bibliothèque de Photius, XII, 722, 723. — Son édition des huit premiers livres de l'Alexiade d'Anne Comnène, XIV, 147.

HOHÉNAU, ville de Bavière dans le diocèse de Saltzbourg. Concile tenu en cette ville, XIV, 1138.

HOLOPHERNE, général des Assyriens : son entreprise sur Béthulie, I, 95.

HOLSTÉNIUS (Luc), bibliothécaire du Vatican. Ses notes sur la traduction qu'Acciocole a faite du traité d'Eusèbe contre Hiéroclès, III, 311. Son édition de la Règle de saint Pacôme, 368. — Son édition du traité de Fastidius, intitulé : De la Vie chrétienne, X, 153. — Son édition du Code des règles de saint Benoît d'Aniane, XII, 259.

HOMBLIÈRES, monastère de filles, à une lieue de Saint-Quentin; le relâchement s'y étant introduit, on y établit des moines, XII, 864. 946

HOMÉLIES : de saint Hippolyte sur divers sujets, I, 616, 617. — Homélies d'Origène sur l'Écriture sainte, II, 249 et suiv.; — tra-

duites par Rufin d'Aquilée, VII, 463, 464. Quatre homélies d'Origène sur le Cantique des Cantiques, faussement attribuées à saint Jérôme, 648. Homélies du même sur le Cantique des Cantiques, traduites par saint Jérôme, 564. Homélies du même sur Ézéchiel et sur Jérémie. Lettre de saint Jérôme à Vincent, ou préface sur la traduction de ces homélies. Lettre du saint docteur à sainte Paule et à sainte Eutochie, ou préface de la traduction des homélies d'Origène sur saint Luc, 646. — Homélies attribuées à saint Athanase, IV, 182. Homélies faussement attribuées à Eusèbe d'Émèse, 319. Homélie sur les Rameaux, attribuée à Tite de Bostres, 344. Homélies de saint Basile le Grand sur l'Écriture sainte, 365 et suiv.; sur divers sujets, 376 et suiv. Homélies faussement attribuées à saint Basile le Grand, 489 et suiv. — Homélies de saint Cyrille de Jérusalem sur le Paralytique, V, 56. Homélies de saint Ambroise sur douze psaumes, 423, 424. Homélies perdues de saint Ambroise, 515. Les cinquante homélies sous le nom de Macaire ne sont pas de saint Macaire d'Égypte, mais d'un autre qui vivait depuis l'hérésie de Pélage, 599. — Homélie de saint Éphrem sur la perle de l'Évangile, VI, 39, 40. [Homélie par le même sur la femme pécheresse, 506.] Homélies sur ces paroles : « Faisons l'homme à notre image, » faussement attribuées à saint Grégoire de Nysse, 131. Homélie de saint Grégoire de Nysse sur le psaume sixième, 135; sur l'Ecclésiaste, 135 et suiv.; sur le Cantique des Cantiques, 137 et suiv.; sur l'Oraison dominicale, 139 et suiv.; sur les huit Béatitudes, 142 et suiv. Homélie de Nectaire, évêque de Constantinople, 282. Homélies de saint Astère d'Amasée, 292 et suiv. Homélie de Novat, moine catholique, adressée à ses frères sur l'humilité et l'obéissance, 351. — Homélies de saint Jean Chrysostôme contre les Anoméens, VII, 41 et suiv. Quelques homélies faussement attribuées à ce saint docteur, 57. Homélies de ce saint évêque sur la sédition d'Antioche, ou sur les statues, 58 et suiv.; sur le démon, 74 et suiv.; sur la pénitence, 76 et suiv.; sur les mystères de Notre-Seigneur, 79 et suiv.; sur divers sujets, 82 et suiv. Homélies attribuées à ce Père, 97. Douze homélies de saint Jean Chrysostôme sur divers endroits du Nouveau Testament, 98 et suiv. Homélies du même Père sur divers autres sujets, 105 et suiv. Homélies faussement attribuées à saint Jean Chrysostôme, 141, 142. Soixante-sept homélies de ce Père sur la Genèse, 142 et suiv. Cinq homélies du même Père sur Anne, trois sur Saül, et une sur David, 168 et suiv. Cinquante-huit homélies de ce Père sur les Psaumes, 173 et suiv. Quatre homélies du même sur les Psaumes. Homélies sur les Psaumes, faussement attribuées à saint Jean Chrysostôme, 192, 193. Six homélies du même Père sur Isaïe, 194 et suiv. Autres homélies du même Père sur le même prophète, 197. Homélies du même Père sur Jérémie, 197 et 198. Deux homélies du même Père sur l'obscurité des prophètes, 198, 199. Homélie du même Père sur un passage de l'Évangile de saint Jean, 200, 201. Homélie du même Père sur Melchisédech. Homélie du même Père contre les jeux et les théâtres, 201; sur la seconde Épître à Timothée, 201 et 202; sur la charité; sur Joseph et sur la continence, 202. Homélie sur la naissance de Jésus-Christ, attribuée à saint Jean Chrysostôme; homélie sur l'unique Législateur, attribuée au même Père, 204. Homélie sur le vingt-unième chapitre de saint Matthieu, aussi attribuée à ce Père, 204 et 205. Six homélies de Sévérien, évêque de Gabales, sur la Création : elles sont faussement attribuées à saint Jean Chrysostôme, 205 et suiv. Homélie de Sévérien sur le serpent, 206, 207. Homélies faussement attribuées à saint Jean Chrysostôme sur la Genèse; sur Job, 209. Quatre-vingt-dix ou onze homélies de ce Père sur saint Matthieu, 211 et suiv. Quatre-vingt-sept ou huit homélies de ce Père sur saint Jean, 252 et suiv. Homélies faussement attribuées à saint Jean Chrysostôme, 256 et suiv. Quelques-unes de ces homélies sont faussement attribuées à Sévérien, évêque de Gabales, 256. Cinquante-deux homélies du même Père sur le livre des Actes des apôtres, 260 et suiv. Trente-deux ou trente-trois homélies de ce Père sur l'Épître aux Romains, 268 et suiv. Quarante-quatre homélies de ce Père sur la première Épître aux Corinthiens, 288 et suiv. Trente homélies de ce Père sur la seconde Épître aux Corinthiens, 304 et suiv. Vingt-quatre homélies du même saint Jean Chrysostôme sur l'Épître aux Éphésiens, 313 et suiv. Quinze ou seize homélies de ce Père sur l'Épître aux Philippiens, 319 et suiv. Douze homélies du même Père sur l'Épître aux Colossiens, 323 et suiv. Onze homélies de ce Père

sur la première Épître aux Thessaloniciens, et cinq sur la seconde, 326 et suiv. Dix-huit homélies de ce Père sur la première Épître à Timothée, et dix-huit sur la seconde, 328 et suiv. Six homélies de ce Père sur l'Épître à Tite, 333, 334. Trois homélies du même Père sur l'Épître à Philémon, 334. Trente-quatre homélies du même Père sur l'Épître aux Hébreux, 335 et suiv. Onze homélies de ce Père sur divers sujets, 340 et suiv. Homélies faussement attribuées à saint Jean Chrysostôme, 345. Treize discours ou homélies attribués à ce Père, 345 et 346. [Homélie sur le saint jour de la Pentecôte, par le même, 750. Deuxième homélie sur la pénitence des Ninivites, par le même, 750. Homélie sur les dix mille talents, par le même, 751. Cinq homélies du même, publiées par Bécher, 751. Sur l'authenticité de l'homélie sur la préparation à la Communion, 751, n. 1. Péroraison de la dix-huitième homélie sur la Genèse, par le même, 752.] Homélies sur Héli, sur Joseph, sur Suzanne et sur les trois enfants de Babylone, faussement attribuées à Sévérien, évêque de Gabales; quinze homélies de Sévérien de Gabales, publiées par le père Aucher, 209. Autres homélies supposées de Sévérien évêque de Gabales, 343, 344. Trois homélies de saint Chromace, évêque d'Aquilée, 494, 495. Homélies faussement attribuées à saint Chromace, 496. Homélies faussement attribuées à Jean de Jérusalem, 502. Homélie des Pasteurs, ouvrage de saint Augustin, attribué à saint Jérôme; homélie sur la parabole d'un importun qui demande du pain à son ami, aussi attribuée à saint Jérôme, 648. — Homélie faussement attribuée à Cassien, sous le titre de Remède spirituel du moine, VIII, 200. Homélies de saint Cyrille d'Alexandrie, 279 et suiv. [Fragment de la première homélie que le Christ ne doit pas être appelé homme porte-Dieu, mais Dieu fait homme, 365. Fragment d'une homélie aux Alexandrins, par le même, 365.] Homélies de Nestorius, rassemblées par le père Garnier, 372, 373. Homélies de saint Eucher de Lyon, 453, 454. — Homélies ou traités de saint Augustin sur l'Évangile selon saint Jean et sur la première Épître de cet apôtre, IX, 220 et suiv. Dix-neuf homélies sur l'Apocalypse, ouvrage faussement attribué à saint Augustin, 229. — Homélies de saint Maxime de Turin, X, 320 et suiv. Homélies de saint Gennade, patriarche de Constantinople, qui ne se trouvent plus, 345. Homélies de saint Avit de Vienne, 563 et suiv. — Homélies du pape saint Grégoire sur Ézéchiel, XI, 452 et suiv. Homélies du même sur les Évangiles, 455 et suiv. Les homélies imprimées sous le nom de saint Ildefonse de Tolède, ne sont pas de lui, 775, 777. — Homélies du Vénérable Bède, XII, 10, 11. Autres homélies qu'on lui attribue, mais qui ne sont pas de lui, 11, 12. Homélies attribuées à saint Boniface, archevêque de Mayence, 53 et suiv. Homélies de saint Jean Damascène, 86, 87. Homélies d'Ambroise Autpert, 124, 125. Homiliaire de Paul, diacre, 144, 145. Autre d'Alain, abbé de Tarse, 119 et 145. La plupart des homélies attribuées à Alcuin sont d'Ambroise Autpert, 186. Homélies d'Alcuin; autres qu'on lui a attribuées, 207. Recueil d'homélies de Raban Maur, 452. Homélies d'Héiric, moine de Saint-Germain d'Auxerre, 641. Homélies de Photius, 733. 734. Homélies de Remi, moine d'Auxerre, 757. — [Homélie pour la fête de saint Alexis par saint Adalbert, évêque, XIII, 96.] Homélie sur sainte Scholastique, par le cardinal Albéric, 494. Homélies qu'on ordonne de traduire en langue romane rustique ou en langue tudesque, 645, 646. — [Homélies sur les Évangiles que saint Grégoire n'a point expliqués, ouvrage perdu d'Honoré d'Autun, XIV, 302. Homiliaire ou recueil d'homélies de Gilbert Folioth, 667, n. 1.] (Voyez *Sermons*.)

HOMÈRE, poëte grec. Explication des vers d'Homère par Procope de Gaze, citée par Photius, XI, 179.

HOMÉRITES, peuples d'Arabie. Lettre de Siméon, évêque de Beth-Arsam, sur plusieurs martyrs des Homérites, X, 644, 645. Lois pour les Homérites attribuées à saint Grégentius, archevêque de Taphar, XI, 279, 280. VI siècl

HOMICIDE. Doctrine d'Athénagore sur l'homicide, I, 483. — Doctrine de Lactance, II, 514. Canon soixante-sixième apostolique, 586. Canons cinquième et sixième d'Elvire, 605, 606. Canons soixante-troisième et soixante-huitième du même concile, 612 et 613. Canons vingt-unième et vingt-deuxième du concile d'Ancyre, 639. Canon vingt-quatrième du concile d'Ancyre, 640. Homicide des esclaves : cinquième canon du concile d'Elvire, 605. — Canon deuxième dans la première épître canonique de saint Basile le Grand; canon septième du même; canon

huitième du même, IV, 460. Canon onzième, canon treizième, 462. Canon trente-troisième dans la deuxième épître canonique de saint Basile, 467; canon quarante-troisième, 468; canon cinquante-deuxième, cinquante-cinquième, cinquante-sixième, cinquante-septième dans la troisième épître canonique du même, 472, 473. — Réponse quatorzième de Timothée d'Alexandrie, V, 95. — Canon cinquième de l'épître canonique de saint Grégoire de Nysse, VI, 157, 158. — Doctrine de saint Augustin sur le suicide ou homicide de soi-même, IX, 169, 170 et 377. L'homicide soumis à la pénitence publique, 777. — Canon du concile de Tours qui défend tout commerce avec eux; canon du concile de Vannes qui sépare de la communion les homicides jusqu'à ce qu'ils aient effacé leur crime par la pénitence, X, 712. — Pénitence imposée à un homme qui avait tué son frère, XI, 377. Homicide interdit aux clercs dans quelque cas que ce puisse être, 824. — Pénitences imposées aux homicides, XII, 27, 159, 581, 638. Suivant les lois barbares, il était permis à tous les parents de tirer vengeance de l'homicide, 29. Jugement de saint Paulin touchant un homme qui avait tué sa femme, 159. Ceux qui exposent un enfant sont punis comme homicides, 229. Défense de donner à manger aux homicides qui se réfugient dans les temples, 230. Questions sur les homicides, 464. Règlement du pape saint Nicolas I sur la sépulture de ceux qui se tuent eux-mêmes. Pénitence imposée par le pape saint Nicolas I pour un homicide, 584. Un prêtre homicide ne peut plus faire les fonctions de son ordre, 649, 650. L'homicide volontaire excommunié toute sa vie, 915. — Pénitence imposée à un homme qui avait tué son père, XIII, 55. Saint Fulbert refuse d'absoudre les homicides de Senlis, 83. Pénitences prescrites par le pape Alexandre II pour l'homicide, 292. Genre de pénitence imposée dans l'onzième siècle aux homicides de leurs parents, 596. Pénitence prescrite par un concile de Worms pour l'homicide commis en la personne d'un prêtre, 701. Pénitence prescrite pour le même crime par un concile de Mayence, 731, 732. Canons du concile de Tribur, 735, 736. Celui qui séduit un chrétien pour le vendre est coupable d'homicide, 744. Lettre circulaire de l'évêque de Schepton sur un homicide, 765. [Homicide commis par un prêtre en défendant sa vie et celle de son père : décision de Lanfranc, par rapport à ce cas, 455, 456. — Décisions du pape Clément III sur plusieurs cas d'homicide involontaire commis par des clercs, XIV, 939, 940. Cas d'homicide involontaire, 975, 976.]

HOMILIAIRE, ou recueil d'homélies. Voyez *Homélies*.

HOMMACE, père d'Ibérie, femme de Ruricius : poëme que lui adresse saint Sidoine, X, 397.

HOMMAGE. Défense aux clercs de faire hommage aux laïques pour des biens temporels, XIV, 135 et 1168.

HOMME. Doctrine de saint Irénée sur l'homme véritablement spirituel, I, 513. — Devoirs de l'homme envers Dieu; en quoi consiste son vrai bonheur. Doctrine de Lactance, II, 508, 509. — Doctrine d'Eusèbe de Césarée sur l'état de l'homme avant l'Incarnation, III, 192. Doctrine d'Eusèbe de Césarée sur l'homme, 280. [État surnaturel de l'homme, d'après Macaire Magnès, 156, n. 4.] — Doctrine de saint Athanase : état de l'homme durant et après le péché, IV, 205 et suiv. Réparation du genre humain par Jésus-Christ, 205 et 206. — Poëme de saint Grégoire de Nazianze sur les misères de l'homme, V, 273, 274; sur le bonheur de l'homme, 273. Poëme de saint Grégoire de Nazianze sur la grandeur et la bassesse de l'homme, 278. Livre sur la dignité de la condition humaine, faussement attribué à saint Ambroise, 512. [Témoignage de Didyme l'Aveugle sur l'homme, 623.] — Traité de la Formation de l'homme, ouvrage de saint Grégoire de Nysse, VI, 128 et suiv. Homélie sur ces paroles : « Faisons l'homme à notre image, » faussement attribuée à saint Grégoire de Nysse, 131. Traité qui a pour titre : Comment l'homme est fait à l'image de Dieu, faussement attribué à saint Grégoire de Nysse, 145, 146. [De la nature de l'homme, ouvrage de Némésius, 243 et suiv. Explication de ces paroles : « Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance, » par saint Zénon de Verceil, 247.]—Réflexions de saint Jean Chrysostôme sur l'origine de l'homme, VII, 148. Discours intitulé : A quoi l'homme est semblable, faussement attribué à Théophile d'Alexandrie, 447. — En quel sens il est fait à l'image de Dieu; pourquoi il a perdu son domaine sur les animaux, VIII, 491. — Doctrine de saint Augustin sur l'homme, IX, 307 et suiv. — Le nom d'homme est commun à toute la

nature humaine, X, 80. Il est de l'usage commun de donner le nom d'homme à toutes ses parties, 81. Les malheurs auxquels il peut être sujet ont leur utilité et leur avantage, 90. Discours de Théodoret sur la nature de l'homme, 93, 94. L'homme est libre de sa nature, 118. Il est en son pouvoir de régler en quelque manière le jugement de Dieu, 187. D'où vient que tant qu'il est sur la terre, il fait des chutes continuelles, 282. En quel sens Dieu veut sauver tous les hommes, 282 et 286. — De la Formation de l'homme, ouvrage de saint Grégoire de Nysse, traduit en latin par Denys le Petit, XI, 125. Doctrine du pape saint Grégoire sur l'état du premier homme, 564, 565. Discours d'Anastase Sinaïte, de la formation de l'homme à l'image de Dieu, 608. Deux livres du même sur la formation de l'homme sont perdus, 609. — Homélie de saint Boniface de Mayence sur l'origine de la nature humaine, XII, 53. Autre sur la réparation du genre humain, 54. Explication que donne Alcuin de ces paroles : « Faisons l'homme à notre image et ressemblance, » 168. Résolution d'une question sur la perte de tous les hommes par Adam : écrit de saint Remi de Lyon, 618. Observation sur l'état surnaturel de l'homme, 618, n. 3. — Deux livres de saint Anselme : Pourquoi Dieu s'est fait homme, XIV, 14, 15. Lettre de Zonare intitulée : De l'homme créé à l'image de Dieu, 157. Miroir de l'état de l'homme, ouvrage d'Adalbert, moine de Spaldingen, en Angleterre, 346. [De la création et de la rédemption du premier homme, ouvrage du cardinal Drogon, ce que c'est, 249. L'homme considéré comme un monde en raccourci, par Geoffroi ou Godefroi, chanoine de Saint-Victor, 815. *Quem dicunt homines esse filium hominis?* Explication de ces paroles par Alexandre, abbé de Jumiége, 822. Homme parfait, d'après Alain de Lille, 867, 868. Prose d'Alain de Lille sur la caducité de la nature humaine, 870.]

HOMMES ILLUSTRES. Traité des hommes illustres, par Sigebert de Gemblou, XIV, 61, 62.

HOMO DOMINICUS. Expression employée par saint Athanase et par saint Jérôme, V, 19 et 318.

HOMOBONUS, sous-diacre de l'Église romaine, XI, 332.

HOMOIOUSIOS et HOMOOUSIOS, mots grecs. Différence essentielle de ces deux mots dans la controverse des catholiques contre les Ariens, III, 424, n. 7 et 426.

HOMOPHRONE, moine. Saint Grégoire de Nazianze lui écrit, V, 26. IV siècle

HONESTIS (Pierre de). Voyez *Pierre de Honestis.*

HONGROIS, peuples barbares. Description de leurs mœurs, XII, 770. Ravagent l'abbaye de Saint-Gal, 879. 925.

HONNÊTE. Traité de l'Honnête et de l'Utile, opuscule du Vénérable Hildebert, XIV, 218.

HONNEUR. On n'est pas moins homicide en ôtant l'honneur à son prochain qu'en lui ôtant la vie, V, 140.

HONORAT (Saint), évêque de Verceil. Son élection; il assiste à la mort de saint Ambroise, V, 373. 396.

HONORAT, évêque dans la Mauritanie. Concile d'Hippone auquel il assiste; il y demande un règlement pour la Pâque, VII, 712, et un primat pour sa province, 713, 714.

HONORAT, évêque donatiste. Lettre que lui écrivit saint Augustin, IX, 82. 398.

HONORAT, catéchumène. Lettre que lui écrivit saint Augustin, IX, 125, 126. 412.

HONORAT, prêtre. Lettre que lui écrivit saint Augustin, IX, 181. V. 429.

HONORAT, ami de saint Augustin, IX, 4. Ce saint docteur lui adresse son livre de l'Utilité de la foi, 332. 391.

HONORAT (Saint), abbé de Lérins, quitte sa retraite pour venir exhorter saint Hilaire à se convertir; devient évêque d'Arles, VIII, 440. Sa mort, 433 et 440. Ses homélies, ses lettres et sa règle, 440. Son panégyrique sur saint Hilaire qui lui avait succédé, 439, 440. Vie de saint Honorat par saint Edésius; diverses éditions qui en ont été faites, 441, 442. Lettre de saint Eucher à saint Honorat, 440 et 452. — Homélie où il est loué, IV, 320. — Union de saint Eucher de Lyon avec lui, VIII, 442. — Son éloge funèbre, composé par Salvien, X, 377. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 156 et suiv.) 427. 429.

HONORAT (Saint), évêque de Marseille, auteur de la Vie de saint Hilaire dont il avait été le disciple, VIII, 434, 438, 439. — Son éloge; sa Vie de saint Hilaire d'Arles; ses autres écrits sont perdus, X, 600. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France,* t. II, p. 644 et suiv.)

HONORAT (Antonin), évêque de Constantine ou de Cirthe. Sa lettre à Arcade et à ses V siècle.

compagnons pour les confirmer dans la foi, X, 466, 467. Différentes éditions de cette lettre, 468. [Édition dans la *Patrologie*, 468.]

HONORAT, évêque de Novare, XI, 96.

533. HONORAT, archevêque de Bourges, pré-
535. side au second concile d'Orléans, XI, 847; à celui de Clermont en Auvergne, 849.

HONORAT (Saint), abbé à Fondi. Sa vie et ses miracles rapportés dans les Dialogues du pape saint Grégoire, XI, 473.

590. HONORAT, archidiacre de l'Église de Salone, présenté par son évêque. Lettre du pape saint Grégoire à ce sujet.

HONORÉ (Saint), archevêque de Cantorbéry. Voyez *Honorius* (Saint).

X siècle. HONORÉ, évêque de Beauvais. Ses différends avec Foulques, archevêque de Reims, XII, 710.

[HONORÉ ou HONORIUS, prêtre et scholastique de l'Église d'Autun, ensuite solitaire ou moine. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, XIV, 293, 294. Ses ouvrages imprimés: l'*Elucidarium*, 294, 295; le *Sigillum Mariæ;* l'Inévitable; le Miroir de l'Église, 295; la Perle de l'âme, 295 et 296; le Sacramentaire, 296; l'Hexaméron, 296 et 297; l'Eucharisticon, 297; la Connaissance de la vie, 297 et 298; l'Image du monde, 298; le Traité du pape et de l'empereur, 298 et 299; l'Échelle du ciel; l'Explication du Psautier, 299; le Catalogue des écrivains ecclésiastiques, 299 et 300; le Traité de la philosophie du monde, 300, 301; la *Summa duodecim quæstionum;* le Dialogue entre le maître et le disciple; le Traité de l'exil et de la patrie de l'âme; le Traité du libre arbitre; le Discours sur la vie du cloître, 301. Écrits non imprimés ou perdus, 301 et 302. Jugement des écrits d'Honoré, 202 et 303. Édition de ses œuvres dans la *Patrologie;* jugement sur l'auteur, 303.]

HONORI, monastère de la Bétique pour lequel saint Isidore de Séville compose sa règle, XI, 723.

V siècle. HONORIUS, empereur, renouvelle l'ordonnance de Constantin contre le spectacle des gladiateurs, III, 124, — et X, 139. — Sa loi contre les jovianianistes, IV, 652. — Il défend aux ecclésiastiques d'avoir avec eux des femmes, V, 304. Saint Ambroise prononce en sa présence l'oraison funèbre de Théodose, 507. — Honorius écrit à l'empereur Arcade en faveur de saint Jean Chrysostôme, VII, 11. Le pape saint Innocent le sollicite en faveur de quelques ecclésiastiques, 506. — Honorius se déclare pour l'antipape Eulalius, VIII, 6. Il l'abandonne et confirme l'élection du pape Boniface, 7. Lettres et députation du pape Boniface à l'empereur, 9. — Il donne des lois contre les Donatistes, 16 et 96. Accorde la liberté de conscience, 107. Lettres des empereurs Honorius et Théodose à Arcade de Carthage et à saint Augustin, 169. Il défend les solennités sacriléges du paganisme, 563. — Il bannit un évêque déposé par un concile, VIII, 541. Il fait une loi contre les Pélagiens, 556. Il fut tenu sur les fonts de baptême par saint Arsène, qui ensuite fut chargé de son éducation, 398. Il convoque le concile de Ravenne pour terminer le schisme qui s'était élevé dans l'Église de Rome au sujet de l'élection d'un pape, 569, 570. L'affaire n'ayant pu être décidée dans ce concile, il charge un évêque neutre de célébrer la fête de Pâques à Rome, puis il convoque un autre concile; Eulalius est chassé de Rome par son rescrit, et Boniface y rentre pour prendre le gouvernement de l'Église. Honorius défend les combats des gladiateurs, 570. — Il fait mettre au nombre des martyrs le solitaire Télémaque qui était mort en s'opposant à ces combats, X, 139.

HONORIUS, évêque de Dalmatie. Lettre que lui écrit le pape Gélase, X, 499.

HONORIUS I, pape, succède à Boniface V; 626.
il envoie en Angleterre des missionnaires et fait cesser le schisme de l'Istrie; ses lettres à Isaac, exarque de Ravenne, aux évêques de Vénétie et d'Istrie, XI, 647; à Sergius, patriarche de Constantinople, sur la question des deux volontés et des deux opérations en Jésus-Christ, 647 et 648; à Edvin, roi de Northumbre; à Honorius, évêque de Cantorbéry, à qui il accorde le pallium, et à l'évêque d'York; aux Écossais; aux évêques d'Épire; au sous-diacre Sergius. Sa mort, 639.
648. [Recueil de ses écrits dans la *Patrologie*, 648, 649.] Écrits en sa faveur, 649. Apologie d'Honorius par le pape Jean IV, 649 et 650, — et XII, 714. — Honorius condamné par le pape Léon II et par le sixième concile général, XI, 784, — et XII, 951. Dissertation où le père Garnier, jésuite, prétend prouver que ce pape est tombé dans le monothélisme, XII, 43. [Honorius n'est point compté parmi les monothélites par saint Nicéphore, patriarche de Constantinople, 293.] Lettre insidieuse écrite à Honorius par le patriarche

Sergius, 923. Il se laisse surprendre et donne une réponse dont les Monothélites abusent; sens favorable qu'on peut donner à cette réponse du pape, 924. Lettre d'Honorius à Cyrus, à Sophrone, à Sergius, 924 et suiv. Ses lettres à Sergius, rejetées par le sixième concile général tenu à Constantinople comme favorisant le monothélisme, 951. [Observations sur la condamnation d'Honorius, 924, n. 4, et 951, n. 1, 955, n. 1 et 3.]

HONORIUS II, antipape, fait la guerre pour entrer dans le siége de Rome, XIII, 285. Voyez *Cardoloüs*, évêque de Parme.

HONORIUS II, pape. Son origine; le pape Pascal II le fait venir à Rome et lui donne l'évêché de Vellétri ou d'Ostie; il est envoyé
1121. légat en Allemagne et fait la paix entre le
1124. pape et l'empereur; il est élu pour succéder au pape Callixte II; événements de son pon-
1130. tificat, XIV, 251. Sa mort, 251 et 252. Ses lettres; autre lettre du même, 252. [Lettres d'Honorius dans la *Patrologie* 252 et suiv., et 252, n. 2.] Les cardinaux se divisent dans le choix de son successeur, 1110. Différentes lettres que lui écrit le vénérable Hildebert, 212, 213.

633. HONORIUS (Saint), évêque de Cantorbéry. Lettre que lui écrit le pape Honorius en lui envoyant le pallium, XI, 648. — Sa Vie écrite par le moine Gotcelin, XIII, 550, — et XIV, 238.

619. HONORIUS, évêque de Cordoue. Différentes plaintes portées contre lui à un concile de Séville, XI, 914.

HOPITAUX. Il n'y en avait pas à Rome au IIIe siècle, II, 477. — Saint Basile en fait bâtir plusieurs, IV, 447, — et V, 210. Julien l'Apostat veut faire bâtir des hôpitaux à l'imitation des chrétiens, V, 199. — Saint Pammaque en bâtit un pour les étrangers dans le port de Rome, VII, 504. — Hôpital bâti par saint Augustin pour les étrangers, IX, 14. — Administrateurs des hôpitaux, XI, 261, 262. Administrateurs clercs, 497. Hôpital fondé à Lyon par le roi Childebert et la reine Ultrogothe; la fondation en est confirmée par le cinquième concile d'Orléans, 863. — Hôpitaux fondés ou rétablis par le pape Étienne II, XII, 112. A quelle condition on accordait aux séculiers la permission de régir les hôpitaux, 232. — Hôpitaux fondés par des églises cathédrales et gouvernés par des chanoines, XIII, 651, 652. Hôpitaux fondés en France par des Hibernois pour ceux de leur nation, 674. Dispositions d'un concile de Pavie concernant les hôpitaux, 681. — Décrets d'un concile de Paris concernant les hôpitaux, XIV, 1156.

HOPKENSIUS (...), chanoine de Worchester. Sa traduction anglaise du traité de Ratramne sur l'Eucharistie, XII, 561.

HOPPER (Marc), docteur en droit, professeur à Bâle. Sa traduction latine du quinzième livre de la Préparation évangélique, III, 313. — Son édition des œuvres de Cassien et de saint Jean de Damas, VIII, 204. — Son édition des œuvres de saint Jean Damascène, XII, 98.

HOR, abbé en Égypte, visité par saint Pétrone, X, 160.

HORLOGE. Traité de la mesure de l'horloge, attribué au vénérable Bède, XII, 4. — Horloges dans le monastère de Cassiodore, XI, 234. [Description d'une horloge de la ville de Gaza par Choricius, 181.] — Horloge nocturne envoyée au roi Pépin par le pape Paul I, XII, 116. Horloge d'un ouvrage admirable faite par Gerbert, 903.

HORLOGE, livre d'église à l'usage des Grecs. Ce que c'est, XIII, 137. [Édition récente, 137.] Le Petit Horloge, 138.

HORLOGE MONASTIQUE, écrit attribué à saint Nil, solitaire du Sinaï, VIII, 215, 216.

HORLOGE SOLAIRE, décrite en vers par Wandalbert, XII, 599.

HORMISDAS (le prince), frère de Sapor, IV siècle.
roi de Perse, visite les saints martyrs Bonose et Maximilien, III, 409.

HORMISDAS, grand seigneur en Perse, est dépouillé de ses charges et chassé du royaume pour son attachement à la religion chrétienne, X, 49. (La table du Xe volume le confond mal à propos avec le suivant.)

HORMISDAS (Saint), pape, succède à 514.
Symmaque; le roi Clovis lui témoigne sa joie de son élection et lui envoie une couronne d'or; lettre d'Hormisdas à saint Remi, qu'il constitue son vicaire dans tous les états du roi Clovis, X, 612. Lettre que lui écrit l'empereur Anastase au sujet des troubles excités par Vitalien; réponse du pape qui justifie la conduite de ses prédécesseurs, 613. Instruction du pape pour les légats qu'il envoie en Orient, 613 et suiv. Articles touchant la réunion, 615. Lettre à l'empereur;
il promet de se trouver au concile, 615 et 616. 516.
Conduite peu sincère de l'empereur; lettre à
Dorothée de Thessalonique, 616. Lettres aux 515.
évêques de l'ancienne Épire et à Jean de Nicopolis, 616 et 617. Lettres à saint Avit, évê-

517. que de Vienne, 617. Lettre à l'empereur Anastase pour l'engager à exécuter ses promesses, 617 et 618. Lettres à Timothée, évêque de Constantinople, aux évêques schismatiques et aux évêques orthodoxes d'Orient, et à Possessor, évêque d'Afrique, 618. Nouvelles instructions que le pape donne à ses légats avec des lettres pour l'empereur Anastase, pour Jean de Nicopolis et pour Dorothée de Thessalonique, 618 et 619. L'empereur refuse le formulaire présenté par les légats du pape et lui écrit, 619. Lettre aux archimandrites de Syrie en réponse à une requête qu'ils lui avaient adressée, 619 et
517. 620. Lettres à Jean de Tarragone, que le pape fait son vicaire en Espagne, et à d'au-
518. tres évêques, 620, 621. Lettres à l'empereur Justin et à Jean de Constantinople, 621 et suiv. Voyage des nouveaux légats envoyés par le pape ; leur arrivée à Constantinople, 623, 624. Lettre de l'empereur Justin et réponse du pape touchant la réunion de l'Église d'Orient avec l'Église romaine, 624, 625. Autre lettre du pape sur le même sujet, 625, 626. Lettre à Jean de Militane et aux évêques d'Espagne pour leur faire part de la réunion des Églises d'Orient, 626. Lettre touchant les moines de Scythie, 626 et suiv.; sur l'ordination d'Épiphane, évêque de Constantinople, et sur la réunion, 628 et suiv. Lettre au pape et du pape à ses légats, 631. Lettre à Possessor au sujet de l'écrit de Fauste de Riez sur la grâce, 631 et 632. Jean Maxence, moine de Scythie, écrit contre cette lettre, 634. Lettre à Dorothée de Thessalonique, accusé d'avoir excité le peuple contre les légats, 632, 633. Lettres au pape Hormisdas. Décrets qu'on lui attribue. Sa
523. mort. Le décret touchant les livres sacrés et ceux qui sont apocryphes n'est pas de saint Hormisdas, mais de saint Gélase, 633. [Édition des écrits de saint Hormisdas dans la *Patrologie*, 633.] Hormisdas exclut Fauste de Riez du nombre des pères qu'il faut prendre pour juges, 433. Lettre que lui écrit saint Avit au nom de toute la province de Vienne, 561. — Lettre que saint Remi de Reims lui écrit; réponse d'Hormisdas qui le déclare son vicaire et son légat, XI, 81. Lettre que lui écrit Jean de Cappadoce, patriarche de Constantinople, et Épiphane, successeur de
519. Jean, 112. Il tient à Rome un concile, où l'on confirme, à quelque chose près, ce qui s'était fait au concile de Constantinople tenu la même année, 823. [Soixante-dix-neuf lettres nouvelles de ce pape ont été éditées tout récemment dans l'Appendice au *Bullaire* de Turin.]

HORNBACH, monastère du diocèse de Metz, XII, 104.

HOROLOGGI (Joseph). Sa traduction italienne de l'Histoire des croisades, de Guillaume de Tyr, sous le titre de *Guerre sacrée*, XIII, 536.

HORSTIUS (Jacques Merlon). Son édition des œuvres de saint Bernard, XIV, 498.

HORTENSE, livre de Cicéron. Ce qu'il opère sur saint Augustin avant sa conversion, IX, 28.

HORTULAN, évêque, refuse de jurer un écrit présenté par Hunéric, X, 458.

HORTULAN, moine de Fondi, dont parle saint Grégoire le Grand dans ses Dialogues, XI, 473. [Le mot *hortulanus* employé par saint Grégoire n'est pas un nom propre. V. n. 5.]

HORTULUS, poëme de Walafride Strabon. Différentes éditions qu'on en a faites ; idée de ce poëme, XII, 416.

HOSANNA. Le pape Damase consulte saint Jérôme sur la signification de ce mot, V, 19. — Lettre de saint Jérôme VII, 570.

HOSPITALIERS, ordre de chevalerie. Plaintes formées au troisième concile de La- 1179.
tran contre ces chevaliers hospitaliers, XIV, 1140.

HOSPITALITÉ. Manière de recevoir les hôtes dans les monastères, selon saint Basile, IV, 402. — Règles données par saint Éphrem sur l'hospitalité, VI, 36. — Doctrine de saint Jean Chrysostôme sur l'hospitalité, VII, 116 et 267. — [Sermon de saint Augustin sur l'hospitalité, IX, 841.] — Homélies de saint Maxime de Turin sur l'hospitalité, X, 322. — Hospitalité recommandée par le second concile de Mâcon, XI, 897. — Recommandée aux laïques, XII, 234 ; ordonnée envers les voyageurs, 235 ; recommandée sans intérêt, 265. — Lettre du Vénérable Hildebert sur l'hospitalité, XIV, 209. Éloge de l'hospitalité dans une lettre de Pierre de Blois, 768.

HOSPITON, chef des Barbaricins, peuple VI siècle.
de Sardaigne, se soumet au joug de l'Évangile, XI, 497.

HOSTIE consacrée mise sur la poitrine des défunts, XI, 569. — Usage établi en plusieurs églises de donner à un prêtre, après son ordination, une hostie consacrée qu'il devait consumer pendant quarante jours, XII, 80. Sentiment de saint Fulbert sur cet usage, 81. Chaque particule est le

corps de Jésus-Christ, et trois particules ne font qu'un seul corps, 517. — Défense de tremper l'hostie consacrée dans le sang de Jésus-Christ, XIV, 126 et 134. Pourquoi, au sacrifice de la messe, on met une partie de l'hostie dans le calice, 236, 237. [La forme des hosties, leur grandeur, leurs empreintes, 296 et 296, n. 1.] Il ne faut pas donner une hostie non consacrée au lieu d'une consacrée. Hosties renouvelées chaque dimanche, 1146.

HOTES. Règle de saint Pacôme sur les hôtes, III, 365. — Manière de recevoir les hôtes, selon saint Ambroise, V, 487. — Ce que prescrit à leur égard la règle de saint Benoît, XI, 168.

HOVÉDEN (Roger de), professeur d'Oxford. Voyez *Roger de Hovéden.*

HOYER (Michel), augustin. Sa Vie de saint Éphrem, diacre d'Édesse, VI, 73.

HRATGAN, nom corrompu de Raban, à qui un manuscrit attribue le traité d'Amolon, contre les Juifs, XII, 433.

HUBERT (Saint), évêque de Maëstricht et de Liége : Histoire de la translation de son corps, écrite par Jonas, évêque d'Orléans, XII, 394. — Monastère sous son nom dans les Ardennes, XIII, 210. Relation des miracles opérés par son intercession dans l'abbaye de son nom. Dès le XIe siècle, on recourait à ce monastère pour être guéri de la rage. Les seigneurs faisaient des parties de chasse le jour de la fête de saint Hubert, 466. Histoire de l'abbaye de Saint-Hubert, par un anonyme qui vivait au commencement du XIIe siècle, 595, 596. [Édition publiée par Pertz, et reproduite dans la *Patrologie latine*, 596. Jugement que Pertz porte de cet auteur, 595, n. 3.]

IX siècle. HUBERT, sous-diacre, qui s'était souillé de plusieurs crimes. Lettre que le pape Benoît III écrit à son sujet, XII, 409.

HUBERT, évêque de Parme, à qui Rathérius de Vérone adresse un de ses écrits, XII, 409.

XI siècle. HUBERT, auteur d'une Vie de sainte Gudule. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 429 et suiv.)

XII siècle. HUBERT, abbé de la Trinité de Vendôme, obtient de Geoffroi, évêque de Chartres, la confirmation des priviléges de son abbaye, XIV, 170.

1104. HUBERT, évêque de Senlis, est accusé de simonie au concile de Troyes, et se justifie, XIV, 1078.

HUBERT, archevêque de Cantorbéry, 1195.
nommé légat en Angleterre par le pape Célestin III. Lettres que ce pape lui écrivit, XIV, 942. Lettres du pape Innocent III qui lui sont adressées, 964, 974.

HUCBALD ou HUGBAUD, moine de Saint- 883.
Amand, est élevé dans cette abbaye, XII, 799, 800. Rodulfe, élu abbé de Saint-Martin, le demande pour lui servir de maître dans les études qu'il voulait faire; Foulques, archevêque de Reims, le choisit avec Remi d'Auxerre, pour rétablir les écoles de sa ville épiscopale. De retour à Saint-Amand, Hucbald est chargé de la direction de l'école
de ce monastère. Sa mort. Considération V. 930
que le roi Charles le Simple avait pour lui. Ses écrits : Office de saint Thierry. Ses poësies, 800. Vie de sainte Cilinie; Martyre de saint Cyr et de sainte Julitte; Vie de sainte Rictrude; de sainte Aldegonde, 801; de saint Lebwin, 56 et 802; de saint Jonas, premier abbé de Marchiennes. Commentaire sur la règle de saint Benoît, 802. Ses ouvrages sur la musique, 802 et 803. [Ses deux ouvrages sur la musique publiés par Gerbert, 802, 803. Ses écrits dans la *Patrologie*, 800. Il est probablement l'auteur du cantique allemand sur Louis III, 801.] Lettre que lui écrit Odilon, moine de Saint-Médard de Soissons, 787. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VI, p. 210 et suiv.)

HUBERT (Saint), évêque de Tongres. Voyez *Saint Hubert*, évêque de Maëstricht.

HUCHER DE VERNEUIL (Jean). Son édition des œuvres de saint Jean Chrysostôme, VII, 433.

HUESCA, ville épiscopale d'Espagne dans
le royaume d'Aragon. Concile qui y fut 598.
tenu, XI, 907. — Le siége épiscopal de cette ville est transféré à Jacca, XIV, 1062.

HUET (Daniel), évêque d'Avranches. Son édition des œuvres d'Origène, II, 254.

HUETBERT, abbé de Wiremouth et de Jarou en Angleterre. Voyez *Wirtbert.*

HUGBAUD, moine de Saint-Amand. Voy. *Hucbald.*

[HUGONIN (l'abbé). Sa notice sur Hugues de Saint-Victor, XIV, 697 et suiv.]

HUGUCION ou HUGUES, légat en Angleterre, donne l'absolution aux clercs de l'archevêque d'York que Richard de Cantorbéry avait frappés d'anathème, XIV, 136.

[HUGUES, fils de Charlemagne et abbé. IX siècle
Complainte sur sa mort, XII, 477.]

HUGUES, fils naturel de Lothaire, roi de Lorraine. Concile de Neustrie au sujet de ses ravages, XIII, 720.

HUGUES, cinquième fils d'Herbert, comte de Vermandois, est élu archevêque de Reims, quoique âgé seulement de cinq ans, et son élection est confirmée par le roi Raoul et le pape Jean X, XII, 745, et 841, et XIII, 746, 747. — Il est consacré malgré les protestations d'Artaud, XIII, 747. Contestation entre lui et Artaud au sujet de cet archevêché, agitée en différents conciles où il est excommunié, 748 et suiv. Le pape confirme la sentence rendue contre lui, 750. Il veut rentrer dans l'archevêché après la mort d'Artaud, 752.

HUGUES dit l'Abbé, duc de France, comte de Paris et abbé de Saint-Martin de Tours. Lettre que lui écrit le pape Léon VII, XII, 828. — Il est excommunié dans plusieurs conciles à cause de ses ravages, XIII, 748 et suiv.

HUGUES, roi d'Italie. Son animosité contre Rathérius, évêque de Vérone, XII, 846, 847.

HUGUES CAPET, roi de France, est sacré par Adalbéron, archevêque de Reims, qui s'en justifie, XII, 870. Sa mort, 895. — Vers de Rodulfe Glaber sur sa mort, XIII, 148.

HUGUES, à qui est adressée une lettre de Hériger, abbé de Lobes, sur quelques difficultés de chronologie, XIII, 37.

HUGUES, évêque d'Angoulême. (Dom Ceillier n'en parle pas. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VI, p. 492 et suiv.)

HUGUES, abbé de Farfa, XIII, 190. Son décret pour faire adopter à son abbaye les usages de Cluny. Sa mort, 477.

HUGUES, abbé de Saint-Martial de Limoges. Sa mort; Odolric lui succède, XIII, 103.

HUGUES de Châteaudun, archevêque de Tours, refuse de consacrer l'église de Beaulieu, XIII, 144 et 189. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VII, p. 269 et suiv.)

HUGUES, archevêque de Besançon, voulant défendre Hugues de Langres, perd la parole, XIII, 165.

HUGUES, évêque de Langres, succède à Richard. Accusé au concile de Reims, il est excommunié. Confesse publiquement ses désordres et se soumet à la pénitence. Il se retire dans un monastère. Sa mort, XIII, 165. Son traité du Corps et du Sang de Jésus-Christ contre Bérenger, 165 et suiv. Analyse de ce traité, 166, 167.

[HUGUES DE CLEERS. Pièce sur une négociation dont il fut chargé, XIV, 192, n. 2.]

HUGUES DE CHALONS, évêque d'Auxerre. Lettre d'absolution qu'il obtient du pape Jean XIX, XII, 194, 195.

[HUGUES II, évêque de Nevers. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, XIII, 238. Sa lettre à Barthélemy, archevêque de Tours, 239.]

HUGUES LE BLANC, cardinal, envoyé légat en Espagne par le pape saint Grégoire VII pour y faire adopter l'office romain, XIII, 351. Il se lie avec les ennemis de [saint] Grégoire VII, 359.

HUGUES, archidiacre de Tours. Voyez *Du Pin*.

HUGUES, abbé de Saint-Léger, déposé dans un concile de Bordeaux, XIV, 1069.

HUGUES (Saint), évêque de Grenoble, élu dans un concile de Lyon, XIV, 1070. — Donne à saint Bruno le désert de Chartreuse pour y établir la première maison de son ordre, XIII, 574. [Pièces concernant saint Hugues, dans la *Patrologie*, 574. On a de lui six chartes, 574.]—Il excommunie l'antipape Anaclet, XIV, 267. Il est canonisé au concile de Pise, 1113. Sa Vie écrite par le bienheureux Guigues, prieur de la Chartreuse, 308. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 149 et suiv.)

HUGUES, évêque de Châlons, vexé par Albéric, seigneur de Meslant, XIII, 588.

HUGUES, archevêque de Lyon. Son illustre naissance. On n'est point d'accord sur sa première profession. Comment il fut élu évêque de Die. Il va à Rome se faire sacrer par le pape [saint] Grégoire VII. Il est élu archevêque de Lyon à la place de Gébouin. Démarches qu'il fait pour parvenir à être pape, XIII, 580. Ses pèlerinages à Saint-Jacques, en Galice, puis à Jérusalem, 580 et 590. Sa mort, 590. Ses lettres et autres actes qui nous restent de lui, 590 et suiv. Apologie pour [saint] Grégoire VII qu'on lui attribue, 594. [Notices sur Hugues et ses écrits dans la *Patrologie*, 600, n. 1. Ce que dit Hugues sur les prêtres déposés et excommuniés qui consacrent, 604, n. 6. Lettre de Hugues à Thierri au sujet de la construction de l'église de Saint-Martin à Char-

tres, 605, n. 9. Autres lettres de Hugues dans la *Patrologie*, 606, n. 6.] Il est ordonné évêque de Die par le pape [saint] Grégoire VII, 352. Il est nommé légat en France. Lettre que [saint] Grégoire VII lui écrit, 365. Il devient archevêque de Lyon. Sa lettre à la comtesse Mathilde contre le pape Victor III, 417. Il tient un concile à Autun où il excommunie le roi Philippe I, à cause de son mariage avec Bertrade. Il est suspendu de ses fonctions au concile de Plaisance, 429. Son épitaphe par Baudri, évêque de Dol, 531. — Yves de Chartres lui écrit, XIV, 105. Il assemble un concile pour en obtenir les subsides nécessaires aux frais du voyage qu'il voulait faire en Terre-Sainte, 1077. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IX, p. 303 et suiv.)

1024. HUGUES (Saint), abbé de Cluny. Sa nais-
1038. sance; ses commencements. Il prend l'habit monastique à Cluny, dont ensuite il est fait prieur. Il est député à la cour d'Allemagne pour y négocier la réconciliation des moines de Payerne. Il est élu abbé
1049. de Cluny après la mort de saint Odilon. Il reconduit à Rome le pape saint Léon IX, XIV, 50. Grande considération dont il jouit. Différentes négociations où il est employé,
1109. 50 et 51. Sa mort. Sa Vie écrite par trois auteurs différents. Il est mis au nombre des saints, 51. Ses lettres, 51 et suiv.; ses statuts, 54, 55. Vision de saint Hugues, 55. [Donations faites de son temps au monastère de Cluny, 55.] — Lettre que lui écrit le pape Alexandre II, XIII, 294. Confiance que lui témoignait le pape [saint] Grégoire VII, 366. Lettres que ce pape lui écrit, 367. [Sa Vie, composée par le cadinal Gilon, 540, 541. Abrégé de cette Vie, par un anonyme, 541.] — Sa Vie écrite par le Vénérable Hildebert, XIV, 217, 218. Poésie de Pierre le Vénérable en son honneur, 522. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome IX, p. 465 et suiv.)

1122. HUGUES II du nom, abbé de Cluny. Sa mort; Pierre le Vénérable lui succède, XIV, 500.

[HUGUES, abbé de Fulde. Privilége que lui accorde le pape Benoît IV, XII, 742.]

HUGUES, abbé de Flavigny, fut un des moines de Saint-Vannes qui, pour éviter la persécution de Thierry, évêque de Verdun, se retirèrent à Flavigny, puis à Saint-Bénigne de Dijon. Il accompagne l'abbé Ja-
1097. renton à son voyage en Angleterre. Il est élu abbé de Flavigny et béni par Haganon, évêque d'Autun, XIV, 80. Ses difficultés avec Norgaud, successeur d'Haganon, 80 et 81. Il est chassé de son abbaye : le concile de 1100.
Valence le rétablit. Il est fait abbé de Saint-Vannes. On ignore le temps de sa mort, 81. Sa Chronique, 81 et 82. Utilité de cette Chronique, 82. On l'a attribuée mal à propos à Yves de Chartres, 124. [Édition de sa Chronique dans la *Patrologie*. Jugement porté par Pertz sur cet écrivain, 82.] — Hugues de Flavigny écrit la Vie du Bienheureux Richard, abbé de Saint-Vannes, dont il fut disciple, XIII, 119. (Voir son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. X, p. 73 et suiv.)

HUGUES, vicomte de Chartres, arrêté de la part du roi Yves de Chartes, XIV, 101.

HUGUES, évêque de Soissons. Lettre que lui écrit Yves, évêque de Chartres, XIV, 103.

HUGUES, seigneur du Puiset. Ses vexations sur les terres de l'église de Chartres. Lettre d'Yves de Chartres sur ce sujet, XIV, 108, 110, 111.

HUGUES, évêque de Laon. Sa mort; Bar- 1113.
thélemy lui succède, XIV, 195.

HUGUES DE SAINTE-MARIE, moine de XII siècle
Fleury-sur-Loire. On ne sait aucune des circonstances de sa vie. Son commentaire sur les Psaumes. Son Histoire ecclésiastique. Différence des manuscrits de cette histoire, XIV, 242. [Différentes éditions qu'on en a données, 242 et 243.] Histoire des Gestes des rois de France de la seconde race, 243. [Éditions et traductions qu'on en a données, 243.] Traité de la puissance royale et de la dignité sacerdotale, 243 et 244. Vie de saint Sacerdos, évêque de Limoges, 244. Chronique des Gaules qui lui est attribuée, 244, 245. [Jugement sur le style de Hugues, 242. Différentes notices sur Hugues de Fleury, 242, n. 1, 4, 5; 243, n. 2 et 245, n. 5.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. X, p. 285 et suiv.)

HUGUES, chanoine régulier de Saint-Victor. Incertitude où l'on est sur le lieu de sa naissance. Différents sentiments sur ce point. Ses études, XIV, 347. Il se fait cha- 1115.
noine régulier à Saint-Victor près Paris. Il y enseigne avec succès la philosophie et la théologie, 347 et 348. Il ne fut élevé à aucun grade de supériorité. Ses derniers mo-
ments; sa mort. Ses ouvrages; différentes 1142.
éditions qu'on en a faites, 348. [Édition dans

la *Patrologie*, 348 et 349.] Prolégomène sur l'Ancien et le Nouveau Testament, 349. [Deux opuscules qui sont joints au Commentaire sur saint Matthieu doivent en être séparés, 349, n. 1. Hugues de Saint-Victor a publié des notes sur saint Jean, 349, n. 2.] Notes sur le Pentateuque ; homélies sur l'Ecclésiaste; notes sur les Lamentations de Jérémie, et sur les prophéties de Joël et d'Abdias. Commentaire sur la Hiérarchie céleste de saint Denys, 349. [On signale un commentaire sur la Hiérarchie ecclésiastique, 349, n. 4.] Commentaire sur le Décalogue. Explication de la Règle de saint Augustin. Institution des novices, 350. Soliloque de l'âme, 351. Éloge de la charité, 351 et 352. Traité de la prière; Discours sur l'amour de l'Époux et de l'Épouse; de la Manière de méditer; de l'Arche de Noé, 352. Livre des Trois Colombes et des animaux mentionnés dans la sainte Écriture, 353. Éruditions didascoliques, 353 et 354. Traité de la Puissance et de la volonté de Dieu. Des Quatre Volontés en Jésus-Christ. Traité de la Sagesse de Jésus-Christ, 354. De l'Union du corps et de l'esprit, 354 et 355. De l'Unité du Verbe incarné, 355. De la Virginité perpétuelle de Marie, 355 et suiv. Traité de la Manière d'apprendre et de méditer, 358 et 359. Des Sacrements de la loi naturelle et de la loi écrite. Somme des sentences, 359. Livre des Sacrements de la loi chrétienne, 359 et suiv. [Ce livre mérite justement le nom de Système, 359, n. 4.] Ouvrages de Hugues de Saint-Victor qui ne sont pas imprimés, 361. [Notes relatives à ces ouvrages, 361, n. 1, 2, 3, 4, 5, 7.] Jugement sur ses écrits, 361. [Jugement porté par les éditeurs du Dictionnaire de théologie catholique, 361, n. 8.] Différents ouvrages qu'on lui a faussement attribués, 349, 350, 351, 352, 356, 357. [Différentes notes relatives aux écrits de Hugues de Saint-Victor, 349 et suiv. Notes, 349. Jugement sur Hugues, 361, n. 7.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome XII, p. 1 et suiv.)

HUGUES FOLIET ou de Saint-Laurent
1149. d'Helliac. Il est élu abbé de Saint-Remi de Reims et refuse d'accepter cette dignité. Son livre du Cloître de l'âme, XIV, 350. Traité sur les noces charnelles et spirituelles, 350 et 351. Autres écrits qu'on lui attribue, 351.

HUGUES MÉTELLUS, chanoine régulier de Toul. Ses études; progrès qu'il fait dans les sciences. Dégoûté du monde, il se fait chanoine régulier à Saint-Léon de Toul. On ignore le temps de sa mort, XIV, 362. Ana- V. 1149.
lyse de ses lettres, 362 et suiv. Ses poésies, 368. Jugement sur son style, 368 et 351. Notice sur Hugues Métellus et édition de ses écrits dans la *Patrologie*, 362, n. 6.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome XII, p. 493 et suiv.)

HUGUES DE RIBEMOND ou RIBEMONT XII siècle.
(ou RUBOMONTD). Sa lettre sur la nature de l'âme, XIV, 406, 407. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome XI, p. 113 et suiv.)

HUGUES, archidiacre de Saint-Jacques XII siècle.
de Compostelle, puis évêque de Porto, en Portugal, [travaille à l'Histoire de l'Église de Compostelle, XIV, 541, 542.]. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome XI, p. 115 et suiv.)

HUGUES DE MACON, premier abbé de 1136.
Pontigni, puis évêque d'Auxerre. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie. Sa mort, 1151.
XIV, 408. Lettres et actes qui restent de lui, 408 et 409. [Ses écrits dans la *Patrologie*, 408, 409.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome XII, p. 408 et suiv.)

HUGUES FARSIT, abbé de Saint-Jean près de Chartres. Lettres de saint Bernard qui lui sont adressées, XIV, 428. C'est peut-être le même que Hugues de Chartres, ci-après. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 626 et suiv.)

HUGUES FARSIT, chanoine régulier de Saint-Jean de Vignes. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome XII, p. 294 et suiv.)

HUGUES, évêque de Gabale en Syrie, 1145.
passe en Occident solliciter du secours contre les Mahométans; ce qui donne lieu à la seconde croisade.

HUGUES, archevêque de Tours, succède 1136.
à Hildebert. Lettres de saint Bernard en sa faveur, XIV, 496.

[HUGUES, archevêque de Vienne. Le pape XII siècle.
Eugène III lui écrit, XIV, 279.]

HUGUES, archevêque de Sens. Sa lettre 1160.
à Barbe d'Or, doyen de l'Église de Paris, sur la mort de l'archevêque Pierre Lombard, XIV, 549. Il montre le corps entier de saint Loup, 1006.

HUGUES DE LACERTA, disciple de saint Étienne de Muret, fait le recueil de ses maximes et sentences, XIV, 578. (*Nota*. Cela

est contredit dans le Journal de Verdun, 1766, août, p. 132.)

HUGUES d'AMIENS, archevêque de Rouen, embrasse d'abord la vie monastique
1115. à Cluny. Il est fait prieur de Saint-Martial à Limoges. Il passe en Angleterre pour être
1128. prieur de Saint-Pancrace, et devient ensuite abbé du monastère de Reading, nouvellement fondé. Après la mort de Geoffroi, ar-
1130. chevêque de Rouen, il est élu pour lui succéder. Il reçoit la consécration. Lettres que lui écrivent saint Bernard et Pierre le Vénérable, XIV, 600. Différents conciles auxquels il assiste, 600 et 601. Il érige en abbaye l'église d'Aumale. Son attachement au pape
1135. Innocent II. [Son zèle, 601.] Il assiste à la mort du roi d'Angleterre, Henri I, 601 et
1164. 602. Mort de l'archevêque Hugues, 602. Ses écrits. Ses Dialogues. Analyse de cet ouvrage, 602 et suiv. Commentaire sur l'ouvrage des Six Jours, 604. Livre de la Mémoire. Explication du Symbole et de l'Oraison dominicale, 605. Lettres de Hugues de Rouen, 606, 607. [Autres lettres de Hugues, 607, 608.] Vie de saint Adjuteur, 608. Livres contre les hérésies, 608 et suiv. Jugement sur les écrits de l'archevêque Hugues, 610, 611. — Sa Vie et relation de son voyage en Bretagne, par Baudri, évêque de Dol, XIII, 531. — [Le pape Honorius II lui écrit, XIV, 263, 264.] Lettre que saint Bernard lui écrit, XIV, 427. [Lettre que Hugues écrivit à Thierri, évêque d'Amiens, au sujet de la construction de l'église de Saint-Martin de Chartres, 605, n. 9.] Son épitaphe, composée par Arnoul de Lizieux, 759. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 647 et suiv.)

[HUGUES LE SCHISMATIQUE. Livre de Bonizon contre ce schismatique ; il est perdu, XIII, 566.]

XII siècle. HUGUES ÉTÉRIEN, né en Toscane, puis établi à Constantinople. Son traité du Retour des âmes de l'enfer, dédié au clergé de Pise, XIV, 657. Analyse de cet ouvrage, 657 et 658. Son traité de la Procession du Saint-Esprit ; il le compose à la prière de l'empereur Manuel Comnène, 658. Analyse de cet ouvrage, 658 et 659. Lettre que lui écrit le pape Alexandre III sur cet ouvrage, 658 et 925.

HUGUES DE CHARTRES. Son épitaphe, par Philippe de Bonne-Espérance, XIV, 687. (C'est peut-être le même que Hugues Farsit, abbé de Saint-Jean près de Chartres, dont il est parlé plus haut.)

HUGUES DE CHAMPFLEURI, chancelier de France. Différentes lettres du pape Adrien IV pour lui procurer plusieurs bénéfices et lui conférer ceux dont il jouis-
1175. sait, XIV, 914. Sa mort, 927. [Notice sur Hugues et ses lettres dans la *Patrologie*, 927, n. 1.]

HUGUES, fils de Pierre de Léon, évêque XII siècl de Plaisance. Lettres du pape Adrien IV à son sujet, XIV, 915.

HUGUES, cardinal, évêque d'Ostie. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 572 et suiv.)

[HUGUES DE POITIERS, moine de Vége-
1167. lai. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, XIV, 691. Son Histoire du monastère de Vézelai. Analyse de cet ouvrage, 691 et suiv. Édition de cette Histoire dans la *Patrologie*, 693. Chronique des comtes de Nevers qui lui est attribuée. Analyse de cet écrit, 693, 694.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 668 et suiv.)

[HUGUES, moine de Cluny. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, 855. Ses écrits, 855 et 856. Ses statuts, 856.] Voyez *Du Pin*.

HUGUES, nommé à l'évêché de Saint-An- XII siècl dré par Guillaume, roi d'Écosse, XIV, 929, 934, 937.

HUGUES ou HUGUCION, légat. Voyez 1175. *Hugucion*.

HUGUES DE NOYERS, évêque d'Auxerre. 1206. Sa mort ; Guillaume de Seignelai lui succède, XIV, 1004.

HUILE de l'Église. Elle guérissait les malades, VII, 225. Les moines de Sainte-Vie guérissaient les malades en les oignant d'huile bénite, 490. — Les moines de Saint-Colomban portaient sur eux de l'huile bénite pour en oindre les malades, XI, 620. [Huile allumée devant les reliques des martyrs. Sa vertu médicale attestée par saint Sophrone de Jérusalem, XI, 708.] — Huile sainte, rend la santé aux malades ; on s'en sert à divers usages, XIII, 146.

HUMANITÉ DE JÉSUS-CHRIST, opuscule de Théodore Aboncara sur l'humanité de Jésus-Christ, XII, 626.

HUMBAUD, évêque de Limoges, déposé 1095. pour avoir falsifié des lettres apostoliques, XIII, 434.

HUMBELINE, sœur de saint Bruno, quitte le monde à la persuasion de son frère, XIV, 419.

HUMBERT, évêque de Virtzbourg. Lettre qu'il écrit à Raban Maur ; Raban lui adresse

son commentaire sur les Juges et sur Ruth, XII, 450. Lettre que lui écrit Raban Maur sur les degrés de parenté, 458. (Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. X, p. 160.)

HUMBERT, cardinal, évêque de Blanche-Selve, offert par ses parents au monastère
015. de Moyen-Moutiers, y prend l'habit monastique, XIII, 248, 249. [Il était Bourgui-
049. gnon, 249, n. 1.] Le pape [saint] Léon IX l'emmène avec lui et l'ordonne archevêque de toute la Sicile pour y rétablir la religion détruite par les Sarrasins ; Humbert ne peut
051. pénétrer en cette île ; le pape le fait cardinal de Blanche-Selve; il accompagne saint Léon IX en ses voyages en France, en Allemagne et à son retour à Rome, 249. Il tra-
053. duit en latin la lettre de Michel Cérularius et de Léon d'Acride contre différents usages de l'Église latine, 204, 214, 250. Il présente cette lettre au pape et l'aide à la réfuter ;
054. saint Léon IX envoie Humbert en qualité de légat à Constantinople où l'empereur le reçoit avec honneur, 206, 214, 249. Analyse de l'écrit qu'il y composa contre la lettre du patriarche Michel, 215 et suiv. Cet écrit est traduit en grec par ordre de l'empereur Constantin Monomaque, 216. Écrit de Nicétas Pectorat contre les Latins, 217. Le cardinal Humbert le réfute, 217 et suiv. Sa réfutation est aussi traduite en grec par ordre de l'empereur, 220. Conjointement avec les autres légats ses collègues, le cardinal Humbert excommunie le patriarche Michel Cérularius ; suite de cette démarche, 220. Analyse de l'acte d'excommunication, 220 et 221. Décret du patriarche contre cette ex-
55. communication, 221. La mort du pape saint Léon IX rappelle Humbert à Rome, 249. Son crédit sous les papes Victor II, Étienne IX et Nicolas II. Différentes affaires où il fut employé, 240, 241, 244, 246. Ses voyages,
59. 206 et 249. Son crédit, 249, 250. Il est chargé dans un concile de Rome de dresser la formule de foi qu'on fit signer à Bérenger, 170,
61. 250, 253. Sa mort ; témoignage avantageux que lui rend Lanfranc ; autres écrits du cardinal Humbert, 250. Analyse de son Traité contre les simoniaques, 250 et suiv. Son sentiment touchant la validité de leurs ordinations, 250, 251, 252. Hymnes et répons qu'il a composés pour les offices de divers saints, 252, 253. Autres écrits qu'on lui attribue, 253. Bérenger le charge d'injures et lui reproche ses sentiments, 444. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 527 et suiv.)

HUMBERT, prévôt de l'église de Lyon. 1052.
Halinard, archevêque de Lyon, le désigne pour son successeur, XIII, 178. Il est déposé 1077.
au concile d'Autun pour cause de simonie, 339. — On élit Gébouin pour le remplacer, 1077.
XIV, 1068.

HUMBERT, premier abbé de Saint-Vannes. 972.
Sa mort, XIII, 259.

HUMBERT, moine de Clairvaux. Sermon de saint Bernard sur la mort de ce religieux, XIV, 484.

HUMBERT, abbé d'Igny. Sa mort; Guer- V. 1131.
ric lui succède, XIV, 493.

HUMBERT DE BEAUJEU, chevalier du Temple, quitte l'ordre et reprend sa femme ; lettre de Pierre le Vénérable à son sujet, XIV, 513.

HUMBERT, général des Dominicains, XIII, 253.

HUMBLES. Discours de saint Césaire d'Arles sur les humbles et les orgueilleux, XI, 142.

[HUMBOLD, archevêque de Lyon. Le pape Honorius II lui écrit, XIV, 254.]

HUMILITÉ. Doctrine d'Origène, II, 190. —Homélie vingtième de saint Basile le Grand, IV, 388, 389 ; [de Victorin, 330.] — Traité de saint Éphrem sur l'humilité, VI, 33. [Discours sur l'humilité et l'orgueil par saint Éphrem, 499. Traité de l'humilité par saint Zénon, évêque de Verceil, 274.] Homélie de Novat, moine catholique, sur l'humilité et l'obéissance, 331. — Exemple d'humilité dans saint Augustin, IX, 192. Humilité de Jésus-Christ, 224. Nécessité de l'humilité, 269. Discours faussement attribué à saint Augustin sur l'obéissance et l'humilité, 288. — Discours de saint Valérien de Cémèle sur l'humilité, X, 158. L'humilité est essentielle aux vierges ; en quoi elle consiste, 246. — Lettre de saint Fulgence de Ruspe sur l'humilité et la virginité, XI, 27, 28. Livre de l'Orgueil et de l'Humilité, par saint Martin de Dume, lequel est resté manuscrit, 351. — Traité de saint Bernard des Degrés d'humilité et d'orgueil, XIV, 474, 475.

HUMPHREYS (David). Sa traduction anglaise des œuvres d'Athénagore, I, 487.

HUN, abbé d'Herfeld. Combien de temps 831-846.
il gouverna cette abbaye, XII, 434.

HUNALD, disciple de saint Colomban. Poëme que saint Colomban lui adresse, XI, 627, 628.

946. HUNÉGONDE (Sainte), première abbesse d'Homblières. Sa Vie, la translation de ses reliques et ses miracles, écrits par l'abbé Bernier, XII, 864.

HUNÉRIC, roi des Vandales en Afrique, informé d'un miracle, V, 328. — Il consent à ce que l'Église de Carthage se donne un évêque, X, 452. Il continue la persécution contre les catholiques, 452 et suiv. Édit par lequel il indique une conférence entre les
484. Catholiques et les Ariens, 454. Il publie son édit de persécution générale contre les catholiques, 457. Cruauté avec laquelle cette persécution s'exerce, 457 et suiv. Sa mort extraordinaire ; son neveu Gondamond lui succède, 462. — Hunéric fit couper la langue à des évêques qui ne laissèrent pas de parler librement, XI, 477.

HUNS, peuples barbares. Leur incursion en 395, VII, 76 et 605. — Ils se répandent sur les terres des Romains et désolent toute l'Europe, VIII, 513. — Leurs ravages sous Attila, X, 355. — Histoire de leur conversion au christianisme, XII, 476. Voyez *Avares*.

HUR, époux de Marie, sœur de Moïse, selon Josèphe, VI, 227.

[HURMUCE (Odoard). Sa version latine d'une lettre de saint Germain de Constantinople, XII, 40.]

[HURTER, historien d'Innocent III, XIV, 948 et suiv.]

[HURTER (Hugues), fils du précédent, jésuite, professeur à Inspruck, publie une collection d'opuscules des Pères de l'Église très-estimée.]

[HUSSEY. Son édition de l'Histoire ecclésiastique de Socrate, VIII, 525.]

HUTCHINUS (H.). Son édition de quelques ouvrages de saint Justin, martyr, I, 445.

HUZILLOS ou FUSSEL, ville dans la Vieille-Castille. Conciles tenus en cette ville, XIV, 1072 et 1079.

HY, île au nord de l'Irlande, où saint Colomban l'ancien bâtit un monastère qui devient ensuite le chef-lieu de toute la province, XI, 612.

1191. HYACINTHE, cardinal diacre du titre de Sainte-Marie-en-Cosmedin, est élu pape et prend le nom de Célestin III, XIV, 940.

HYDASPES, mage ou devin du paganisme. Oracles supposés sous son nom, I, 299.

HYDRAULIQUES, qui marquaient exactement le cours des astres, envoyées à Gondebaud par Théodoric, X, 647.

HYDRE. Saint Jérôme désigne Rufin sous le nom d'hydre à plusieurs têtes, VIII, 460.

HYDROMANCIE, pratiquée par Numa, IX, 301.

HYDROPARASTATES. Nom donné aux Encratites parce qu'ils n'offraient que de l'eau dans les mystères, X, 130. — Saint Basile paraît néanmoins les distinguer des Encratites; il rejette leur baptême, IV, 459. — Loi de Théodose contre eux, VI, 367.

HYDULPHE (Saint), archevêque de Trèves. L'Histoire de saint Hydulphe et de ses successeurs n'est point de saint Léon IX, mais du moine Valcande, XIII, 71 et 253. Les répons de son office composés par le cardinal Humbert et notés par le pape saint Léon IX, 252. [Vie de saint Hydulphe, dans la *Patrologie*, 71. Traité de ses successeurs, 71 et 72.]

HYGIN (Saint), pape. Décrétales qui lui sont faussement attribuées, VI, 82.

HYGIN, évêque de Cordoue, premier dénonciateur des Priscillianistes, IV, 615.

HYLARIUS, nom qu'on donne quelquefois au pape saint Hilaire, X, 335.

HYLDILICHA, supérieure d'un monastère VII siècle.
de filles, à qui saint Adelme de Schirburn adresse son Traité de la Virginité, écrit en prose, XI, 804.

HYMÉNÉE, évêque de Jérusalem, assiste au concile d'Antioche contre Paul de Samosate, II, 567.

[HYMÉNÉE et Alexandre, dont il est parlé dans les Actes des apôtres : sermon de saint Augustin sur eux, IX, 841.]

HYMNEMOND, élu abbé d'Agaune, X, 747.

HYMNES. Hymne d'Harmonius, hérétique; hymnes que saint Éphrem y oppose, I, 466. Hymnes des premiers fidèles, 538 et 570. Hymnes de Clément d'Alexandrie, 570. — Hymnes, d'après Origène, II, 192; hymnes de Népos, 405; hymnes d'Athénogène, 464. — Hymnes de saint Hilaire de Poitiers, IV, 54, 55. [On lui attribue l'hymne *Te Deum*, 66, n. 9.] Hymnes dans les églises : on finissait le jour par le chant des hymnes, 78. Hymne de Victorin, orateur chrétien, 328. — Hymne à Jésus-Christ, au jour de Pâques, poëme de saint Grégoire de Nazianze, V, 279. Hymne à Dieu, poëme de saint Grégoire de Nazianze, 295. Autres poëmes ou hymnes de saint Grégoire de Nazianze, 306. Hymnes de saint Ambroise. L'hymne *Te Deum* n'a point été faite par

saint Ambroise, 509. — [Hymne de saint Éphrem, VI, 511, 512.] — Hymnes de Synésius de Ptolémaïde, VIII, 32. Hymne en l'honneur de saint Ambroise, faussement attribuée à saint Paulin, évêque de Nole, 87 et 88. — Hymne des trois jeunes Hébreux citée par saint Augustin, IX, 571. Hymne que les Priscillianistes disaient avoir été récitée par Jésus-Christ après la dernière Cène, 576. On chantait des hymnes tirées des Psaumes, tant avant l'oblation que durant la communion, 766, 767. — Hymnes du poète Prudence, le Cathémérinon, ou hymne de chaque jour, X, 101, 102. Le Péristephanon, ou hymne des Couronnes, 102, 103. Hymne de saint Mamert Claudien, 355. Le pape saint Gélase avait composé des hymnes à l'imitation de saint Ambroise, 510. Hymnes divins attribués à saint Denys l'Aréopagite, 553. — Hymnes de Fortunat de Poitiers : elles sont perdues, XI, 412. Saint Isidore de Séville attribue à saint Hilaire de Poitiers et à saint Ambroise de Milan les hymnes qu'on chante dans les églises, 716. — Hymnes attribuées au Vénérable Bède ; elles paraissent du style de Manfrède, XII, 4. [Treize hymnes de Bède ; autre hymne du même. Hymnes sur la Mère de Dieu, par saint Germain, patriarche de Constantinople, 43.] Hymnes attribuées à saint Jean Damascène, 85. [Hymnes du même, publiées par Maï, 89 et suiv.] Hymne *Ut queant laxis*, attribuée à Paul, diacre d'Aquilée, 147. Hymnes de saint Paulin, patriarche d'Aquilée, 162, 163. Hymne *Gloria in excelsis*, chantée aux dimanches et fêtes, 216. L'hymne *Te Deum* mise en vers par Candide, moine de Fulde, 385, 386. Décret attribué à Léon IV pour faire chanter le *Te Deum* la veille de l'Assomption de la sainte Vierge, 668. Hymnes attribuées à Werembert, moine de Saint-Gal, 694. Hymnes de Notker le Bègue, 766. Le quatrième concile de Tolède autorise l'usage de chanter aux offices de l'Église les hymnes composées par les Pères, 917. — [Hymnes anciennes, XIII, 22, 23.] Faute corrigée dans l'hymne *Te Deum*, par Abbon de Fleury, 32. Hymnes du roi Robert, 108, 109. Hymnes des Grecs, 136 ; hymnes de Jean Mauropus, métropolitain d'Euchanie, 229, 230. — Hymnes et proses d'Abaillard, XIV, 333, 338, 339. — Reproches faits aux moines de ce qu'ils chantaient le *Te Deum* aux dimanches de l'Avent et du Carême : ils s'en justifient par la règle de saint Benoît, XIII, 765.

[HYMNODIE CÉLESTE : ouvrage de sainte Hildegarde, XIV, 597, n. 8.]

HYPATIA, fille savante, tenait à Alexandrie une école publique de la doctrine de Platon et de Plotin, VIII, 23. Tuée dans une sédition à Alexandrie, 257 et 387. Lettre qu'on lui attribue et dont elle ne peut être l'auteur, 387. 415.

HYPATIA, femme différente de celle qui fut massacrée : lettre qui lui est attribuée, VIII, 387. V siècle.

HYPATIUS, parent de saint Basile; va voir Eusèbe de Samosate, IV, 433. IV siècle.

HYPATIUS, à qui saint Grégoire de Nazianze écrit, V, 259.

HYPATIUS, qui vient d'Égypte vers saint Épiphane, VI, 414.

HYPATIUS, prêtre, à qui saint Jean Chrysostôme adresse une lettre, VII, 133. Autre lettre de ce père à Hypatius, 135. 404. 405.

HYPATIUS, prêtre et chorévêque, envoyé à Rome par Théodoret, X, 23 et 74.

HYPATIUS, ami de Théodoret, à la prière de qui celui-ci composa son commentaire sur l'Octateuque, X, 26. (C'est peut-être le même que le précédent.)

HYPATIUS, père de Palladie, femme de Salvien, prêtre de Marseille. Son mécontentement de la résolution qu'elle avait prise de vivre en continence avec son mari, X, 360, 361. Lettre que Salvien lui écrit sur ce sujet, 361 et 376.

HYPATIUS, à qui saint Sidoine écrit en faveur de Donide, X, 385. 533.

HYPATIUS, archevêque d'Éphèse, envoyé à Rome par l'empereur Justinien, XI, 116, 117. Il tient pour les Catholiques la conférence contre les Sévériens, à Constantinople, 843 et suiv.

HYPATIUS, évêque de Nicople. Lettre que le pape Honorius écrit à son sujet, XI, 648.

HYPÉRÉCHIUS, prêtre et abbé, qui vivait avant le milieu du VIe siècle. Ses Capitules ou règles abrégées de la vie spirituelle, IX, 697. [Édition de ses écrits dans la *Patrologie*, 697.

HYPOGNOSTICON ou HYPONMESTICON, ouvrage faussement attribué à saint Augustin, IX, 558 et XII, 657 et 660. — Il a été aussi faussement attribué au pape saint Sixte III, VIII, 235. Raisons qui portent à croire que cet ouvrage est de Marius Mercator, 499 et 559. Idée de ce livre, 499 et suiv.

HYPOMNESTICON d'Euprépius et de Théodore, XI, 772.

362. HYPOSTASE. Question sur le sens de ce terme examinée dans le concile d'Alexandrie, IV, 590. Saint Basile marque la différence des termes de substance et d'hypostase, 434. — Ce terme a donné lieu à de grandes contestations, V, 217. — Le traité de la différence des termes de substance et d'hypostase est de saint Basile, VI, 186. — Division dans l'Église sur le terme d'hypostase, VII, 546 et 583. — Remarque de saint Augustin sur ce terme, IX, 366. — Ce terme est employé par saint Euloge, patriarche d'Alexandrie, XI, 592.

HYPOTYPOSES : ouvrage de Clément d'Alexandrie, I, 586, 587. — Livres de Théognoste d'Alexandrie intitulés des Hypotyposes, II, 450 et suiv. II siècle. III siècle.

HYPSIS, évêque de Parnasse, chassé par les Ariens, IV, 440.

HYPSISTAIRES ou adorateurs du Très-Haut, IV, 645. — Secte mêlée de paganisme et de judaïsme, V, 179 et 213. Le père de saint Grégoire de Nazianze y avait été engagé, 213. — En quoi les Hypsistaires différaient des Chrétiens, VI. 255.

HYPSIUS, évêque d'Ancyre, déposé par les Ariens dans un concile de cette ville, IV, 604. 375.

FIN DU TOME PREMIER.
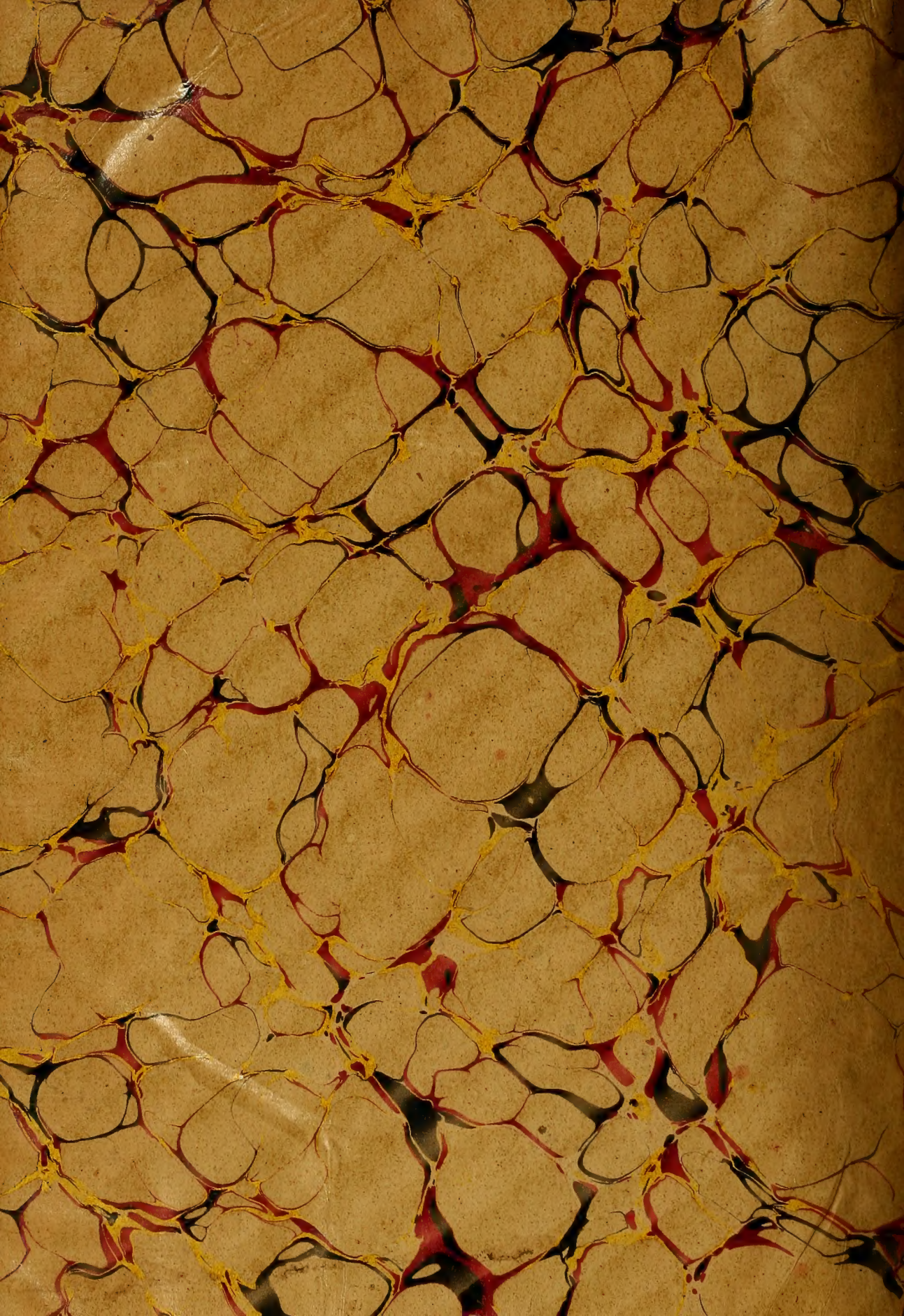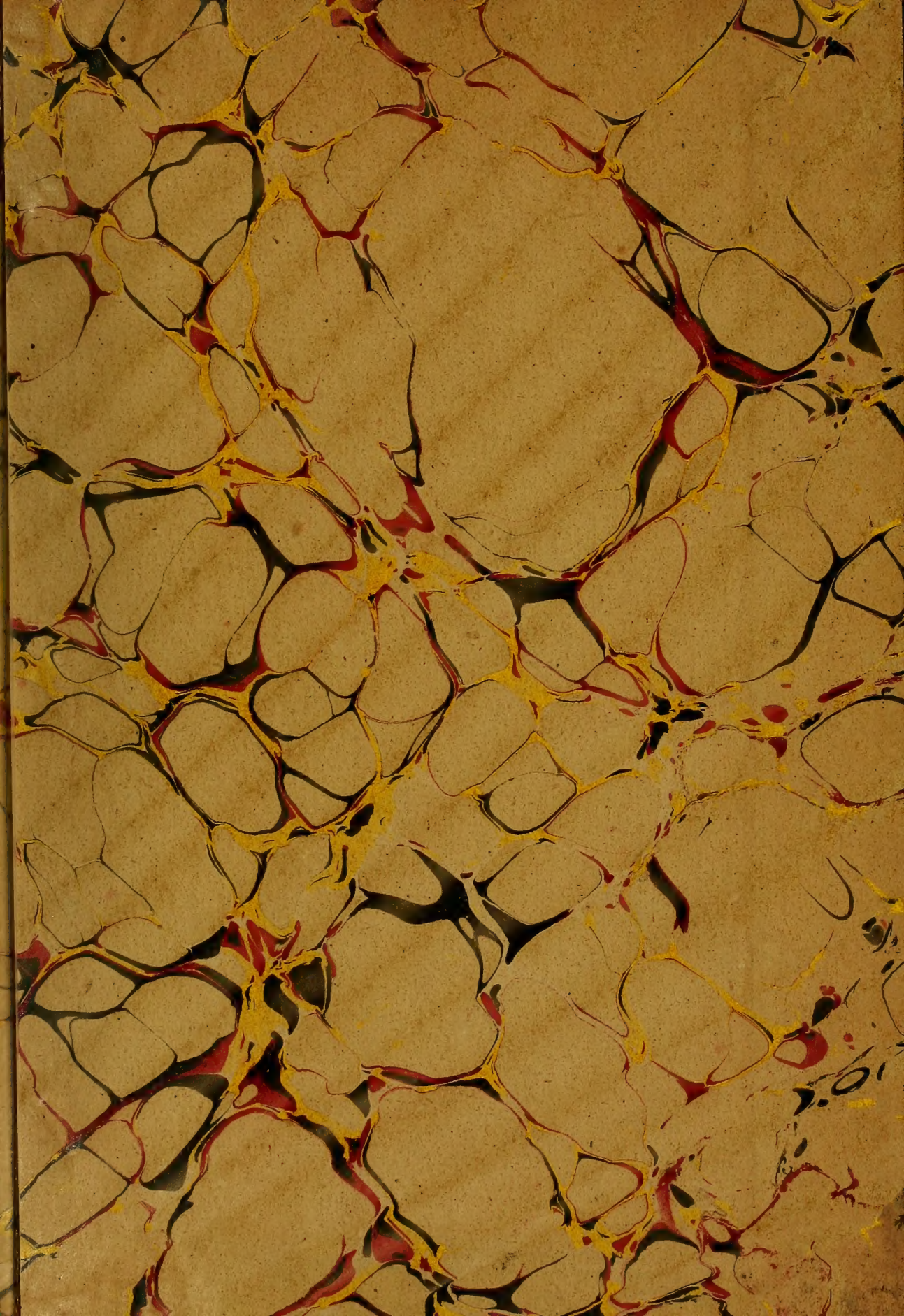
ANGERS, IMPRIMERIE P. LACHÈSE, BELLEUVRE ET DOLBEAU.